Cours autographiés

RÉDIGÉS CONFORMÉMENT

A L'ENSEIGNEMENT OFFICIEL

la Faculté de Droit

M. Deschamps

Histoire des Doctrines Economiques

060 051940 3

LES COURS DE DROIT

Place de la Sorbonne, 3
(au premier)

PARIS

1904-

Source : BIU Cujas

Individualisme
et
Socialisme.

Source : BU Cujas

Source : BIU Cujas

Individualisme et socialisme

Préliminaires

'antagonisme permanent de la doctrine individualiste et de la doctrine socialis

La doctrine individualiste et la doctrine socialiste sont les deux grandes doctrines qui forment les deux pôles de la pensée économique contemporaine sur le terrain de l'art. On les oppose l'une à l'autre on saisit mieux l'une et l'autre dans ce qu'elles ont d'essentiel et de fondamentalement opposé.

L'individualisme économique n'est pas seulement une doctrine il est un fait, un régime vivant depuis déjà bien des siècles qui s'est particulièrement développé au 19e dans tous les pays de civilisation tant soit peu avancée. Il fut un fait bien avant d'être une doctrine et encore aujourd'hui il est resté un fait. Le socialisme au contraire fut une doctrine avant d'être un fait aujourd'hui même il n'est pas encore un fait et il fut une doctrine bien avant l'individualisme. En effet dès le 16e siècle Thomas Morus dans son "Utopie" s'élevait contre l'individualisme. Bien que le socialisme soit le doyen d'âge des doctrines économiques il n'est point encore devenu un fait. Aujourd'hui cependant il est plus qu'une doctrine il est dans la plupart des pays civilisés un parti fort actif.

Le socialisme est il la seule doctrine d'attaque contre l'individualisme ? Il y a bien des doctrines économiques en conflit avec la doctrine individualiste mais à la différence de la doctrine socialiste pure, pas une de ces doctrines n'entend abolir l'institution de la propriété de sorte qu'elle reste au fond, individualiste. En réalité il n'y a que le socialisme proprement dit qui s'attaque à l'institution fondamentale de l'ordre économique individualiste: la propriété privée. Les socialistes d'ailleurs ne s'y trompent pas et ils englobent dans la même répulsion, les doctrines intermédiaires et la doctrine individualiste pure. Si parfois ils s'en servent comme alliée c'est uniquement par des raisons de tactique politique.

A quelque époque que l'on envisage le socialisme, ce qu'on trouve en lui de permanent c'est son attaque contre l'institution fondamentale de l'ordre individualiste la propriété privée. Il ne faut

Source : BIU Cujas

à quelque époque qu'on l'envisage quelque soient les modalités se présente invariablement comme une protestation contre l'ordre économique et social existant. On pourrait en induire et c'est une idée qui a été parfois admise que le socialisme serait un état d'esprit condistant à n'être jamais content et à ne trouver acceptable aucune des organisations économiques qui se sont succédées si variées et si différentes entre elles qu'elles puissent être. Mais si tous les régimes économiques ont eu à subir contre eux les récriminations du socialisme ne serait ce pas plutôt qu'il n'y a pas eu depuis de longs siècles de régimes économiques fondamentalement différents les uns des autres malgré les différences très sensibles qu'ils peuvent présenter à la surface si bien que le socialisme n'aurait toujours eu une même attitude de mécontentement que parce qu'il aurait toujours été au fond la même chose l'adversaire de la propriété privée? Si paradoxale qu'elle paraisse cette proposition est vraie, le socialisme est à travers les siècles la protestation, toujours semblable contre une organisation économique restée elle aussi toujours semblable. En effet l'organisation économique de nos sociétés a évolué sur des bases restées immuables qui ont toujours éveillé les critiques du socialisme de tous les temps. C'est en effet à l'institution de la propriété privée, forme concrète de l'individualisme économique qu'ils font remonter en définitive la source de tous les maux. Si le régime de la propriété privée n'est pas resté immuable depuis la féodalité jusqu'à notre époque, elle n'a du moins jamais cessé d'être la base essentielle de l'organisation économique et sociale elle a seulement affecté des modalités différentes ou subi des restrictions plus ou moins étendues.

Ainsi, si à toute époque le socialisme se présente invariablement comme une protestation contre l'ordre économique et social établi c'est uniquement parce que à toutes ces époques l'institution de la propriété privée est la base de l'organisation économique. En résumé le socialisme est la protestation contre ce qu'il y a de fondamentalement commun dans les régimes sociaux qui se sont succédés. Le socialisme contemporain dit scientifique le socialisme Marxiste affecte cependant de déclarer que l'institution de la propriété se justifiait autrefois à certaines périodes de l'évolution sociale et

Source : BIU Cujas

circonstances sont toutes différentes. C'est là une attitude habile du socialisme contemporain mais il n'en reste pas moins vrai que le socialisme d'aujourd'hui s'attaque à la propriété d'aujourd'hui, comme celui du XVI[e] siècle s'attaquait à la propriété du XVI[e] siècle : le socialisme de chaque période s'attaque à la propriété telle qu'elle se comporte dans cette même période. Voilà ce qui fait à première vue l'unité du socialisme, il a pour ennemi héréditaire le système économique individualiste, l'institution fondamentale du système : la propriété. Telle est la position historique du socialisme vis-à-vis de l'individualisme.

On a coutume de ne dater que de la révolution française l'avènement de l'individualisme économique, or il n'est pas douteux qu'il y a eu des doctrines socialistes bien avant cet événement. Comment alors a-t-on pu dire que le socialisme se pose en antagoniste du système individualiste. Pour répondre il suffit d'observer que si l'on a coutume de ne dater l'avènement de l'individualisme économique que de la Révolution c'est que c'est à cette époque seulement que le système s'est à peu près complètement et librement développé c'est aussi qu'on en a fait la théorie qu'il a pris vraiment conscience qu'il avait pour base la propriété privée : avant la Révolution on vivait sous un régime individualiste gêné après on a vécu sous un régime individualiste émancipé. Le socialisme d'avant la Révolution s'en prenait à l'individualisme dans la mesure où celui-ci existait. On peut donc affirmer que la protestation du socialisme a toujours été inspirée parce qu'il y avait d'individualisme économique dans les divers régimes sociaux qui se sont succédés et contre lesquels il s'est élevé, il n'a jamais eu essentiellement qu'une ennemie : la propriété fondement irréductible du système individualiste. Il n'y a pas de socialisme là où il n'y a pas de propriété et partout où il y a propriété, il y a individualisme fonctionnant plus ou moins librement.

L'exposé de la doctrine individualiste fera l'objet de la première partie, celui de la doctrine socialiste l'objet de la seconde

Source : BIU Cujas

Introduction

Première Partie

L'Individualisme

Cette première partie divisée en deux chapitres, comprendra en outre une introduction sur l'individualisme comme système social et l'individualisme comme système économique. Le chapitre premier traitera de la structure et de la technique de la doctrine économique individualiste. Le chapitre II comportera des observations sur cette doctrine, ce sera une partie critique où l'on examinera notamment si l'on a bien tiré toutes les conséquences logique que le principe comporte.

Introduction

L'individualisme, système social et l'individualisme, système économique.-

Cette introduction a pour but de dissiper une équivoque très fréquente sur la portée et le contenu exact de l'individualisme économique.

I
L'individualisme comme système social général.-

Les différents fondements de la doctrine individualiste

On a souvent appelé la doctrine individualiste doctrine libérale. En effet l'individualisme se ramène à la liberté de l'individu c'est l'idée première et l'on a ainsi pris la forme de la doctrine au lieu du fond. La doctrine individualiste est plus large que le point de vue particulier sous lequel doit l'envisager l'historien des doctrines économiques. Comme la plupart des autres doctrines les doctrines étatistes, par exemple, l'individualisme déborde beaucoup le domaine économique. Prise dans tous ses aspects, cette doctrine forme un système social général, c'est une théorie générale des rapports de l'individu et de l'État sous divers points de vue sous lesquels se présente cette question fondamentale. Quand on le prend dans son ensemble, quand on l'envisage comme système social on lui attribue l'un ou l'autre des trois fondements suivants : un fondement juridique, un fondement utilitaire ou un fondement biologique tiré des sciences naturelles

Le fondement juridique

La doctrine individualiste quand elle se place sur

Source : BIU Cujas

l'individualis-
me-

sur le terrain juridique évoque les droits naturels la dignité de la personne humaine source du droit. Elle ne reconnaît comme sujet de droit que l'individu parce que seul il a l'existence réelle seul, il est un être réel libre et responsable ; il n'y a donc que des droits individuels. L'Etat avec son pouvoir réglementaire et coercitif est nécessaire et indispensable parce que les droits individuels dans l'état de société ont besoin d'être garantis contre les empiètements des individus. L'ensemble des droits individuels garantis constitue ce qu'on appelle la liberté individuelle d'où cette appellation de doctrine libérale. La Déclaration des droits de l'homme a donné de la liberté individuelle la définition suivante, "la liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui : ainsi l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celle qui assure aux autres membres de la société la jouissance de ces mêmes droits. Ces bornes ne peuvent être déterminées que par la loi" (Art. 4 de la Constitution du 3 Septembre 1791) La liberté ainsi comprise implique essentiellement l'égalité des droits.

Droits individuels.-

La liste des droits individuels a été progressivement étendue à mesure que les faits signalaient l'importance de chacun d'eux. Cette liste comprend actuellement les libertés individuelles (stricto sensu) c'est-à-dire le droit d'aller et venir librement sur le territoire national d'y rester ou d'en sortir les garanties contre les arrestations et emprisonnements arbitraires, elle comprend aussi la propriété individuelle, l'inviolabilité du domicile la liberté du travail, de l'industrie et du commerce, c'est-à-dire le droit pour l'individu de pourvoir à ses besoins par son travail comme il juge le plus opportun. Dans le domaine des intérêts moraux de l'individu elle comprend la liberté de conscience et du culte, la liberté de réunion, la liberté de la presse, la liberté de l'enseignement. Ces deux dernières libertés sont acceptées plus difficilement parce que leur exercice imprime une action collective et permanente de sorte qu'on est porté à les considérer comme débordant dans le domaine individuel pour empiéter sur le domaine social. C'est en s'appuyant sur ce fondement juridique que l'individualisme justifie les différentes libertés constitutives de la liberté individuelle. Le lien qui les unit est très peu apparent et c'est ce qui explique que la liste des droits individuels n'ait été dressée que peu à peu.

Source : BIU Cujas

Ainsi comprise et placée sur cette base, la doctrine individualiste relève du droit public général du droit constitutionnel qui étudie les fondements juridiques de ces droits leur organisation leur sanction. C'est sous cette forme générale est basée sur ce fondement juridique que le plus grand nombre, connaît, défend en critique la doctrine individualiste. Le plus souvent on se l'imagine, conçu comme système système social, comme n'ayant pas d'autre assise que cette assise juridique comme ne reposant que sur la conception des droits naturels. Aussi ses adversaires croient-ils la ruiner en ruinant même l'idée d'un droit naturel.

Force et faiblesse du fondement juridique de l'individualisme social.

C'est surtout sous cet aspect juridique que jusqu'ici l'individualisme a été principalement attaqué. Il ne faut pas dédaigner ce fondement de la doctrine car l'idée de droit est l'une des plus élevées qui soit dans l'esprit de l'homme, une de celles qui ont pris les racines les plus profondes et qui étant ainsi devenues un fait sont par là-même devenues une force des plus puissantes. Il ne faut pas oublier que si au cours du 19e siècle l'individualisme a pénétré et transformé toutes les législations, il l'a fait surtout sous cette forme et au nom de l'idée de droit aussi bien dans le domaine économique proprement dit que dans le domaine juridique. En effet, ce sont moins les raisonnements économiques que l'idée de droit, qui ont fait la liberté de commerce, la liberté de grèves, etc.. Si le fondement juridique est faible au point de vue doctrinal, il est en fait une force très grande, car l'idée de droit est une force sociale puissante et incalculable. Cela est si vrai que les socialistes contemporains considèrent que leur tâche la plus urgente est de répandre dans toutes les classes sociales des idées et des sentiments juridiques nouveaux qu'il est essentiel pour le moment de propager et d'ancrer dans les cerveaux sous forme d'idées, dans les cœurs, sous forme de sentiments, l'idée et le sentiment du droit au travail l'idée et le sentiment au droit intégral du travail, l'idée et le sentiment du droit à l'existence et enfin l'idée et le sentiment de l'injustice et des choses contraires au droit. C'est ainsi qu'aujourd'hui les socialistes ambitionnent une appellation qui naguère leur répugnait celle d'école socialiste juridique. L'idée de droit est une grande force sociale le fondement juridique n'est pas pour cela à l'abri de discussion l'idée de droit est puissante, mais son contenu est discutable ne soutient-on pas, en effet que la société est un être réel un organisme a

de

Source : BIU Cujas

des droits en sur ce terrain du droit naturel il y a place à des idées et à des sentiments juridiques très opposés sur ce terrain la raison raisonnante ne peut jamais se déclarer convaincue, il y a une très grande part de foi dans ce que chacun regarde comme étant de droit naturel, aussi le fondement juridique ne sera-t-il à aucun degré le fondement de l'individualisme économique. L'individualisme à fondement juridique, a une autre faiblesse, il invoque les droits de l'individu mais il n'invoque pas l'utilité sociale, sans doute son caractère n'en est que plus élevé, mais il faut noter que le contenu de l'idée individualiste est discutée, que tandis que les uns en font sortir le droit à la propriété individuelle, les autres en font sortir la négation absolue. Dans l'incertitude on sera donc naturellement tenté de se placer au point de vue de l'utile d'en essayer pour voir s'il ne fournira pas un élément de décision dans l'embarras où nous place l'incertitude du contenu de l'idée de droit. Si l'individualisme n'avait qu'un fondement juridique il resterait sans défense sur le terrain de l'utilité sociale et il ne pourrait que proclamer bien haut et avec énergie, la sainteté du droit. Si à cet individualisme à fondement juridique on objecte que les droits individuels conduisent la société à sa perte, ou sont un obstacle au progrès général on ne peut répondre qu'une chose que le contenu des droits naturels est déterminé surtout par une sorte de foi plus que par le raisonnement aussi, est-ce sur ce terrain du fondement juridique et des droits naturels que l'individualisme a été le plus fortement attaqué de nos jours. Le plus grand nombre des individualistes contemporains ne savent pas se défendre sur ce terrain, on leur reproche de ne voir que l'individu et pour prétendre que l'individualisme n'est qu'un égoïsme solennel il n'y a qu'un pas et il est facilement franchi. C'est là la grande faiblesse du fondement juridique

Le fondement utilitaire de l'individualisme social.

On donne à l'individualisme comme système social un autre fondement, le fondement utilitaire pris de l'intérêt de l'espèce humaine de l'intérêt des sociétés ; on le présente comme le régime social le plus utile et le plus avantageux à la société et à l'humanité comme la condition de leur progrès matériel et moral. Pendant longtemps le fondement juridique fut le seul invoqué mais depuis John Stuart Mill philosophe et économiste anglais, on fait état du fondement utilitaire. Dans la traduction française de son livre sur la liberté 1859 par Dupont White on lit, Chap. I P. 125. "L'utilité est à mon avis la solution suprême de toute question morale, mais il doit être l'utilité dans le

Source : BIU Cujas

sens le plus étendu du mot, l'utilité fondée sur les intérêts permanent de l'homme comme être progressif.»
et à la page 199 « Aucune société n'est libre quelle que puisse être la forme de son gouvernement, si ces libertés n'y sont pas à bien prendre respectées, et aucune n'est complètement libre si ces libertés n'y existent pas d'une façon absolue et sans réserve. La seule liberté qui mérite ce nom est celle de chercher notre propre bien à notre propre façon, aussi longtemps que nous n'essayons pas de priver les autres du leur et d'entraver leurs efforts pour l'obtenir. Chacun est le gardien naturel de sa propre santé, soit physique, soit mentale et spirituelle. L'espèce humaine gagne plus à laisser vivre chacun comme bon lui semble, qu'à l'obliger à vivre comme bon semble au reste.»
et à la page 213 « L'homme qui laisse le monde ou du moins son monde choisir pour lui sa manière de vivre, n'a besoin que de la faculté d'imitation des singes. L'homme qui choisit lui même sa manière de vivre se sert de toutes ses facultés»
pour lui l'Etat peut et doit même aider les individus dans le développement de leurs facultés. Voici dans cette action de l'Etat où le mal commence c'est dit-il lorsque ..... (P 320 et 321) Telle est la conclusion du livre de Stuart Mill.

Le fondement biologique de l'individualisme social.

On donne quelquefois un autre fondement à l'individualisme social. On lui donne un fondement biologique. Ce fondement encore n'est guère solide car il y a quelquechose que l'on ne trouve que dans le règne humain c'est la volonté et cela suffit pour compromettre la légitimité de toute assimilation biologique qui a pourtant fait illusion à beaucoup. Ce qui permet de douter de la solidité de ce fondement biologique c'est que les doctrines les plus interventionnistes s'en réclament à l'envie. Herbert Spencer est le représentant de cet individualisme dont voici l'idée essentielle. La société est un organisme collectif assimilable aux organismes vivants et individuels ; elle est donc régie par les mêmes lois dans son développement et dans son progrès. Or la biologie nous révèle plusieurs lois de l'évolution des organismes qui toutes concurrent à montrer que l'individualisme est le principe biologique des sociétés, le principe de vie et de progrès de l'organisme social. On invoque notamment la loi de sélection naturelle évoluant et progressant par voie de sélection de ses éléments composants, de manière à s'adapter aux conditions de sa vie propre
L'intervention de l'Etat est nécessaire en tant

Source : BIU Cujas

qu'elle consiste à assurer la justice, le libre fonctionnement de la liberté naturelle, elle intervient au contraire la sélection dès que l'Etat veut aller au-delà de la justice. L'individualisme apparaît alors comme la condition du travail incessant d'adaptation de l'organisme social à ces conditions favorables d'existence. L'action de l'Etat est limitée et restreinte à des bornes très étroites.

On invoque aussi la loi de différenciation progressive des fonctions qui prend le nom de loi de la division du travail. A mesure qu'un organisme progresse ses fonctions d'abord confuses se distinguaient et se séparent. Il se crée des organes distincts et chacun d'eux devient aussi mieux approprié à sa fonction spéciale, et corrélativement plus impropre à toute autre fonction. Dans l'organisme social l'Etat a commencé par cumuler toutes sortes de fonctions puis à mesure que les sociétés se développent s'étendent et se compliquent les fonctions de l'Etat se dissocient se spécialisent et son rôle de gardien de l'ordre et de la justice devient sa fonction essentielle. D'ailleurs cette fonction elle même devient de plus en plus délicate et difficile à remplir. Mais l'Etat spécialisé dans ce rôle y devient de plus en plus apte. D'autre part, et en revanche l'aptitude de l'Etat à toute autre besogne a diminué corrélativement conformément à ce qui se passe dans les organismes individuels. L'Etat en voulant assumer des fonctions auxquelles il n'est plus apte, ne fait qu'entraver le fonctionnement de la loi d'adaptation. Voir à ce sujet Lacaine Formation de la France Contemporaine, Revue des deux Mondes 15 Janv., 15 Fev. 1888 p. 256 et 265 – Spencer: Introduction à la Science Sociale ch. 14 – Spencer: la Justice – Spencer: l'individu contre l'Etat.

Qu'il s'agisse du fondement militaire, ou du fondement biologique, il semble que l'on puisse donner de l'individualisme, en tant que système social, la définition que voici: "c'est la doctrine qui tend à réaliser le progrès social en dégageant le plus possible les forces individuelles des contraintes extérieures."

Cette définition n'est que le résumé de la longue citation de St Mill qui précède.

individualisme
anarchisme.

Il est une autre doctrine qui tend à dégager non pas seulement le plus possible, mais dégager absolument les forces individuelles de toute contrainte extérieure: c'est l'anarchisme. Il est nécessaire dès maintenant de préciser la position respective de l'individualisme et de l'anarchisme car ce sont des

Source : BIU Cujas

Introduction.

questions sur lesquelles les plus singulières équivoques se sont répandues.

L'anarchisme tend à dégager les forces individuelles de toute contrainte extérieure d'une façon absolue. Si l'on rapproche cette définition de l'anarchisme de celle de l'individualisme de celle de l'anarchisme on comprend qu'il était inévitable qu'il se soit trouvé quelques adversaires du système, ou même de simples dilettantes, pour relever cette apparente analogie entre les deux doctrines, et présenter l'individualisme comme un anarchisme timide et inconséquent comme l'aboutissait logique des prémisses de l'individualisme.

Dans cette opinion l'anarchisme ne serait que le système individualiste intégralement logique. C'est ainsi que M. Paul Janet qui est plutôt un individualiste, en tant que philosophie sociale, disait en 1886 devant l'Académie des sciences morales et politiques, se trompant lui-même sur cette analogie: "Après tout, l'anarchie n'est en elle même que la conséquence extrême du principe individualiste, comme le Communisme est la conséquence du principe socialiste. Or l'anarchie ne vaut pas mieux que le socialisme."

M. Emile Faguet dans ses "Questions politiques" (1899 p. 145) dit: "L'anarchie, n'est que le libéralisme poussé à l'extrême". Enfin M. Charles Gide dans une conférence donnée en 1890 à l'Université de Genève disait: "Nous avons vu surgir dans ces dernières années une école nouvelle qui a joué à l'école libérale le plus mauvais tour qu'une école puisse jouer à une autre..... Ce n'est pas un système doctrinal, c'est tout simplement l'individualité poussée dans ses dernières conséquences logiques. L'école libérale dit: il faut réduire l'Etat à son minimum. L'école anarchiste dit: il faut supprimer l'armée et le gouvernement".

Si M. Ch. Gide s'en était tenu à dire que l'anarchisme est une catégorie de l'individualisme son opinion serait discutable, mais il n'en est pas ainsi et la vérité scientifique n'est pas du tout d'accord avec lui, ni avec bien d'autres. Ce n'est pas la doctrine individualiste que, l'anarchiste Prince Kropotkine présente comme devant conduire à l'anarchisme, mais bien le socialisme, c'est à dire, la doctrine radicalement opposée à l'individualisme "En reportant, dit il, continuellement ma pensée sur tout ce que nous avons vu pendant ce quart de siècle dans le mouvement socialiste européen je

Source : BIU Cujas

ne puis m'empêcher de croire que le socialisme moderne a forcément amené à faire un pas en avant vers le communisme libertaire et anarchiste." (Brochure de 1896 – L'anarchie, sa philosophie, son idéal p 30 et 31).

Ainsi c'est au socialisme qu'il renvoie comme à la théorie la plus avancée, et non pas à l'individualisme. Et comment pourrait-il renvoyer à l'individualisme puisqu'il existe entre lui et l'anarchisme une barrière infranchissable, une barrière telle que si l'individualisme la franchissait que s'il était seulement tenu par la logique de la franchir, il ne serait plus à aucun degré le système social auquel il a donné son nom? Cette barrière infranchissable, c'est l'institution de la propriété privée, clé de voûte du système individualiste.

Toute la technique de l'individualisme économique aboutit d'une façon nécessaire à l'institution de la propriété privée, et comme système social, il la présuppose nécessairement dans tous ses raisonnements. Ainsi donc, l'antithèse est aussi profonde que possible entre les deux doctrines. L'individualisme aboutit logiquement et nécessairement à l'institution de la propriété privée; l'anarchisme aboutit inévitablement à la suppression de la propriété privée.

Dès lors, pour imaginer que l'individualisme conduit logiquement à l'anarchisme, il ne faut rien moins qu'oublier, ou plutôt ignorer la constitution même de la doctrine individualiste; il ne faut pas se rendre compte que la propriété privée en est le pivot, plus encore, qu'elle est sur le terrain économique la réalisation même de l'individualisme; que la propriété privée est la condition première de la réalisation du système.

L'erreur est donc grave d'où vient-elle? L'anarchisme comme l'individualisme, proclame que la liberté est la condition du progrès de l'humanité, parce que les hommes ne se développent que dans la mesure de leur responsabilité. Elysée Reclus et Stuart Mill se rencontrent pour dire qu'un être moral doit avoir de toute nécessité le sentiment de sa responsabilité. Mais l'individualisme dit seulement qu'il faut dégager le plus possible les forces individuelles des contraintes extérieures, tandis que l'anarchisme proclame que toute contrainte extérieure doit être supprimée. Voilà d'où vient l'erreur.

Source : BIU Cujas

Au premier rang de ces contraintes extérieures à supprimer, l'anarchisme place les lois protectrices de la propriété privée; l'individualisme au contraire a pour condition sine qua non l'existence de la propriété privée.

Ainsi tandis que l'anarchisme en parlant des contraintes extérieures vise essentiellement la propriété privée pour la détruire, l'individualisme tenant à peu près le même langage, vise également cette propriété, mais pour la consolider pour la dégager de ses entraves, pour la rendre plus libre encore.

Ce n'est donc entre les deux doctrines une simple différence de degrés. L'individualisme n'est nullement un anarchisme inconscient et timoré, si l'un et l'autre sont d'accord sur l'excellence de la liberté, ils sont radicalement opposés dans leur manière de la comprendre et de la réaliser.

Un mot encore. L'anarchisme supprime l'Etat et le Gouvernement, la police et l'armée; il supprime toutes les institutions coercitives. C'est beaucoup plus que ne veut dire l'individualisme, quand il déclare qu'il faut réduire l'Etat au minimum.

Il faut admettre "la police, la justice, l'armée," rien de plus" disait M. Ch. Gide. Ce rien de plus résume la situation.

En présentant l'individualisme comme se résignant pour ainsi dire à accepter ce minimum d'institutions, on dénature simplement son attitude. S'il reconnaît l'Etat, s'il lui donne la mission d'organiser la justice et la sécurité, ce n'est point par résignation ni concession, tant s'en faut; c'est au contraire parce que la propriété est la pièce maîtresse du système et que si l'Etat n'avait pas de moyens coercitifs pour assurer la liberté de la propriété, le système ne saurait plus fonctionner. Il ne s'agit donc point de résignation et de concession, mais au contraire de logique et de nécessité doctrinale.

De ce qu'il y eut des individus assez peu conscients du système individualiste pour tenir au sujet de l'Etat un langage inadmissible pour aller jusqu'à dire l'"Etat utile" ce n'est pas une raison pour rendre la doctrine responsable des absurdités de ceux qui se réclament d'elle.

Dire que l'individualisme veut réduire l'Etat au minimum c'est une formule qui bien qu'elle soit courante, tendancieuse et mauvaise. L'individualisme en réalité veut que l'Etat

Source : BIU Cujas

s'en tienne autant que possible à ses fonctions
tielles, mais il veut qu'il les remplisse au moins de
la manière la plus complète. S'il lui répugne que
l'Etat assume une foule de tâches qui ne lui in-
combent point d'une façon nécessaire, il estime
qu'il doit au moins remplir ses tâches primordiales
qui sont d'ailleurs par elles-mêmes bien assez vastes
et assez délicates.

Il est donc singulier que ceux-là même qui
tiennent à donner l'individualisme comme conclu-
sion où l'anarchisme, lui reprochent d'autre part de
vouloir que l'Etat ne soit qu'un gendarme, comme
si vraiment l'anarchisme aimait la gendarmerie.
Cela juge le paradoxe

En France, si l'on prend les ouvrages des in-
dividualistes dans leurs parties relatives aux fonctions
de l'Etat, on y lit que les fonctions qu'ils présentent
comme essentielles et fondamentales, sont précisément
celles que les anarchistes tiennent le plus en horreur et
dont ils désirent la ruine.

Ces observations suffisent à montrer que pré-
senter l'individualisme comme un anarchisme
inconscient et timoré, ou réciproquement les princi-
pes anarchiques comme un aboutissant logique de
l'individualisme, c'est peut être un brillant pa-
radoxe, faisant effet sur un auditoire, mais que
ce n'est point la vérité scientifique, ceci n'est plus
douteux pour qui entre dans la technique de l'un
ou l'autre doctrine.

dividualisme n'est
la doctrine du ni-
isme gouvernemen-
et législatif.

La doctrine individualiste, ou libérale a eu
pour drapeau la formule: "laissez faire, laissez
passer." De fut sa formule initiale, expression
concrète des nécessités du moment, très suffisante
à l'époque où elle fut lancée, vers le milieu du XVIII^e
siècle.

L'individualisme a-t-on dit c'est la doctrine
du nihilisme gouvernemental et législatif. Herbert
Spencer a dénoncé l'équivoque créée par cette expres-
sion "laissez faire, laissez passer" Il a montré que
cette expression, employée dans le sens critique qu'on
lui donne volontiers aujourd'hui, ne signifie rien
qu'à tout prendre l'école individualiste pourra
légitimement l'appliquer à la plupart des doc
adverses. Les individualistes réclament l'action
l'Etat tout aussi bien que leurs adversaires; t
la question est de savoir dans quels sens ils dé
la voir exercer.

Les individualistes, de nos jours surtout, se pl

Source : BIU Cujas

oquent beaucoup dans leurs programmes de...
blesse au gouvernement ; et il n'y a certainement
personne aujourd'hui pour réclamer plus qu
ne le font un gouvernement fort, c'est à dire
chant faire respecter les lois, résolu à les impose
tous, sans distinction d'aucune sorte. Sans doute
individualistes ne sont pas partisans d'une législa
abondante et touffue. On peut prétendre en re
che que leurs adversaires, s'ils sont très portés à
intervenir l'état en toi loi partout, négligent bea
coup trop de réclamer l'application des lois exi
les. "Nos politiques dit Spencer et nos philantr
qui ne peuvent supporter un laisser faire salut
tolèrent et même défendent un laisser faire per
cieux au suprême degré." Les exemples viennent e
foule. En voici un " L'agent régulateur, dit-il,
appelle gouvernement, paiera sans hésiter deux
lions six cent mille francs par an (nous sommes
Angleterre, en France ce serait beaucoup plus) pu
soigner les hommes et pour établir des musées, mo
lorsqu'il s'agit de nous protéger contre les voleurs
les meurtriers, il rend la répression difficile en ch
cannant sur les frais de témoins."

Quand l'école individualiste demande qu
pense avant tout à faciliter la circulation des bien
parce qu'elle développe la vraie liberté économiqu
peut-on lui reprocher de ne pas demander assez
l'état. "On se refuse dit Herbert Spencer, à dépens
ser quelques centaines de mille francs pour augme
ter le nombre des juges ; d'où il résulte nécessairem
un arriéré considérable, des retards interminables, m
encore des frais et des injustices criantes de toutes sor
Il en arrive qu'il faille être riche et puissant po
se faire rendre justice."

Les individualistes ont toujours réclamé que
ces abus disparaissent, ils ont toujours réclamé po
cela l'action de l'état, mais dans d'autres écoles on
lui demande bien autre chose. "Les mêmes hommes, d
Spencer, qui condamnent la politique du laisser-fai
dans des questions dont les conséquences ne seraient
certainement pas vitales, défendent et tolèrent cette
politique dans des questions capitales."

L'individualisme n'est donc nullement un ni-
hilisme gouvernemental. L'expression d'individuali
me demande elle-même quelques observations. Peu
dant longtemps la doctrine sociale qu'on a désignée
sous le nom d'individualisme porta d'abord le no
de doctrine libérale, ou libéralisme.

ne du mot in-
rdité appliqué
doctrine soci-
xte.

Source : BIU Cujas

Les économistes libéraux ou plus simplement libéraux en portant leur doctrine sur le terrain constitutionnel, lui ont donné comme conclusion la garantie de la liberté, de toutes les libertés.

C'est un publiciste français Dupont-White qui imagina, ou plutôt qui se donna de bonne foi comme ayant imaginé le premier, en 1861 le nom d'"individualisme."

Dupont White dans son avant-propos (page 5) de la première édition française de sa traduction de "La liberté dont traite ce livre est le règne de ce que les Anglais appellent le principe volontaire et que je serais d'avis d'appeler l'individualisme."

Dupont White s'est trompé; il n'a pas inventé le mot individualisme. On le trouve pour la première fois employé par Pierre Leroux qui se donne comme ayant inventé le mot socialisme pour faire opposition à l'individualisme qui existait en 1843. Le mot fit fortune et Dupont White contribua beaucoup à l'accréditer. "Lorsqu'un mot nouveau pour une chose de cette nouveauté et de sa grandeur" Il avait en vue l'individualisme à fondement utilitaire, fondé sur l'intérêt social.

Aujourd'hui les Anglais ont conservé l'expression "principe volontaire mais comprend ce que cela veut dire quand on connaît la doctrine de Stuart Mill: Tant vaut l'individu, tant vaut la société"; or les individus ne valent que par le développement de leurs facultés personnelles, et avant tout de leur énergie et de leur volonté, et la condition essentielle pour développer ce principe volontaire est de laisser aux forces extérieures toute leur responsabilité; c'est donc la liberté. L'expression de "principe volontaire" s'explique donc très bien.

On voit donc que cette doctrine sociale a été appelée "individualisme" d'un nom pris, non pas de sa conclusion d'ordre mais de son moyen de la force dans laquelle elle a foi pour le progrès social, ce nom nouveau n'a d'ailleurs pas eu tout d'abord un grand succès.

Les adeptes eux mêmes ne paraissaient guère soucieux de l'employer, ils craignaient que ce nom ne soit pris en mauvaise part, et qu'on ne l'interprétât comme exprimant le but même, l'unique fin de la doctrine. Et c'est bien ce qui est arrivé, malgré la prudence de la plupart des libéraux. Dès que leurs adversaires se sont aperçus du parti que l'on pouvait tirer du mot équivoque employé pour désigner la doctrine libérale, ils ont affecté (et beaucoup s'y sont aussi trompés sans aucun doute) de ne connaître la doctrine que dans son fondement juridique, et de la présenter

Source : BNF Gallica

sous cet aspect.

Comment des adversaires ne s'y seraient-ils trompés quand des adeptes pouvaient s'y tromper eux-mêmes. Comme on peut le voir pour le soin qu'ils mettent à ne pas l'employer pour désigner leur doctrine.

Ce qui a peut-être empêché que l'on se servit davantage du mot "individualisme" c'est que, dans l'opinion générale ce mot sonne assez mal, et qu'individualisme égale, pour beaucoup, égoïsme. On a proposé (M. le Comte Armand Réveillère) dans ces dernières années d'y substituer une autre dénomination celle d'"autarchie" Ce serait en effet l'exacte traduction d'un mot anglais bien connu, le "self government" le gouvernement de soi-même par soi-même, le principe volontaire.

Evidemment ce mot ne créerait pas lui-même la confusion d'abord parce que la plupart des gens ne le prendraient pas au tout, et cela même est certainement un désavantage. Mais on devrait observer aussi, non sans esprit que prendre deux mots grecs pour traduire deux mots anglais et en faire un mot français, ne serait guère conforme au principe auquel les économistes se sont attachés. Le mieux est de ne pas chercher à créer une nouvelle expression, et puisque le mot individualisme est entré aujourd'hui dans le langage courant, on fait surtout de ses adversaires, il [illegible] qui à l'adopter et à l'arborer franchement ce peau en travaillant à vulgariser sa vraie signification.

C'est ce qui a voulu faire un groupe de jeunes, possédant pleinement la technique de la doctrine individualiste, qui avaient fondé au Havre, en novembre 1900 un journal remarquablement rédigé auquel ils avaient bravement donné le titre "L'individualité". On n'avait jamais vu pareille audace. Le succès n'a malheureusement pas répondu à leur courage; le journal ne vécut que trois ans et demi, le 1er décembre 1903 faire ses adieux à ses lecteurs.

L'individualisme économique

L'individualisme, comme système économique est la doctrine qui semble la condition la plus propre à assurer et à faire progresser la vie matérielle des sociétés.

Voilà qui limite beaucoup notre champ d'application. L'individualisme économique s'applique donc à la politique à la morale, à la religion à tous les rapports des individus et de l'Etat et à tout ce qui peut faire progresser la vie matéri

Source : BIU Cujas

des sociétés consiste évidemment dans la liberté pour l'individu de travailler, de produire, d'échanger comme bon lui semble en vue de ses intérêts. Cette liberté économique implique nécessairement la propriété; elle en est la forme concrète.

Si telle est la définition que l'on doit donner de l'individualisme économique, il peut paraître que cette doctrine n'est en somme qu'une application de la doctrine individualiste générale sociale, qu'elle n'a pas de fondement particulier, et par suite que sa valeur soit liée à celle de l'individualisme comme système social général. S'il en était ainsi il y aurait donc un parallélisme étroit entre la définition de l'individualisme, système économique de l'individualisme, système social. Le premier n'en apparaîtrait comme fondé sur la base du droit naturel.

Il se présente aussi quelquefois comme fondé sur la socio-biologie et les considérations de Spencer sur l'individualisme social sont alors ici de mise. Enfin on peut le présenter comme suffisamment justifié par la doctrine utilitaire, celle qui est basée sur l'intérêt de la société, avec Stua Mill dans le livre de la Liberté.

L'individualisme économique repose bien moins directement sur la conception générale de Stuart Mill qui est sa grande force au point de vue social que, sur une analyse du fonctionnement de la liberté économique individuelle.

C'est là cause des résultats de cette analyse que l'on a conclu dans cette doctrine à l'individualisme, à la liberté individuelle en économique. L'individualisme économique a sa technique propre.

De tous les aspects de l'individualisme fondé sur l'intérêt social, l'aspect économique est celui qui se trouve depuis plus longtemps à parité, le plus analysé, le plus fouillé. De sorte que non seulement l'individualisme économique a une existence indépendante de l'individualisme juridique et même biologique, mais encore cet individualisme n'est point lié au sort de l'individualisme utilitaire général.

L'individualisme économique a sa technique propre, et que par là même il n'est pas lié au sort de l'individualisme social à fondement juridique, non plus qu'à l'individualisme spécial à fondement biologique, ni même à l'individualisme utilitaire de Stuart Mill. Sa valeur est indépendante de celle de l'individualisme même utilitaire conçu comme système social général.

Ce sera la structure propre, la technique par-

Source : BIU Cujas

tiulière de l'individualisme économique qui
ra l'exposé de la doctrine économique individ
aussi les économistes individualistes se sont
jours abstenus, et s'abstiennent-ils encore de fa
ntervenir plus ou moins le droit naturel, les d
dividuels, et depuis quelque temps la biologi
-pu de leur thèse. Le système doit être en mes
se suffire à lui même, rien que sur le terrain d
lité sociale; il n'y a, et il ne saurait y avoir d
vidualisme économique que fondé sur l'intérêt d
société.

Les différentes appellations de la doctrine individualiste

Il existe plusieurs appellations de la doctrin
vidualiste.

On appelle aussi cette école, l'école libérale. C
le nom sous lequel elle est le plus connue; c'est
celui sous lequel elle aime à être désignée, sou
elle se désigne elle-même. Ce nom lui vient à
de ses conclusions scientifiques et de ses conclusion
la liberté individuelle économique. Ses adversa
prouvent pour contre un certain dépit à l'ent
appeler école libérale et préfèrent le mot d'in
aliste qui n'éveille pas aussi directement l'idée
berté et qui est peu sympathique.

En effet on se fait du mot individualiste
ez volontiers, une idée d'égoïsme, de troubles, d
marchie.

De plus il n'est de nos jours pas de doctrine
ne se présentent comme parlant au nom de la
qui ne se charge de la réaliser de la respecter. Le
liste lui-même se donne comme le grand propa
diste de la liberté.

Comment cette doctrine dont ses adversaires
tent à monopoliser peut-elle se donner le nom
libérale? Elle qui n'est rien moins que libérale
se dit libérale de forme et dans les faits elle cou
re les faits produits par les forts. Voilà l'une
raisons pour lesquels les adversaires pensent pe
suader de l'opportunité de l'appellation d'individ
liste quoique au fond ce nom ait la même sig
fication que le mot libéral.

L'école du laisser faire

Le nom d'école libérale est donc une appel
tion traditionnelle mais ce n'est pas celui qu
ment à employer ses adversaires, ils préfèrent
-peler l'école du laisser-faire.

Ce qui explique cette préférence des adversa
des doctrines libérales, individualistes pour l'expr
sion école du laisser faire c'est que tandis que
mot de liberté évoque l'idée d'ordre, d'harmo

Source : BIU Cujas

le mot de laisser faire au contraire évoque l'idée de troubles, d'anarchie. Et quand on dit: le laisser faire c'est encore plus grave.

Peut-on professer de pareilles doctrines sans être des esprits durs de la classe ouvrière, sans être de ceux qui professent peu d'attachement à la patrie. Voilà ce que le mot de laisser faire éveille dans l'esprit.

A l'origine de cette formule dont on a fait le drapeau de l'école libérale n'avait pas ce sens. Elle est née avec une signification pratique très concrète elle exprimait alors un besoin d'opportunité touchant les conditions du travail de l'industrie et du commerce à une époque où ils étaient très gênés Cette formule a toujours conservé le même sens et ce sont les adversaires qui se sont plu à l'employer de façon un sens équivoque.

Manchester

On appelle encore l'individualisme du nom d'Ecole de Manchester en souvenir de l'une des plus grandes manifestations pratiques qu'ait produit la doctrine libérale au cours de ce siècle. Cette grande manifestation pratique qui eut tant d'importance à l'époque c'est la ligue pour l'abolition des droits des céréales en Angleterre, la ligue de Manchester parce que cette ligue prit naissance à Manchester en 1838 pour aboutir en 1846 à un succès complet grâce à Richard Cobden qui professait le libre échange absolu même unilatéral

Cette opinion consiste à penser que le pays a intérêt à laisser libre cours au commerce à lui ouvrir toutes les portes quand bien même les autres pays fermeraient leurs leurs

La ligue ne s'en tint d'ailleurs pas à ce succès plus tard elle eut à triompher également de l'Acte de navigation de Cromwell si hostile aux marines étrangères puis au protectionisme manufacturier.

Elle réclamait:

1° la non intervention de l'Angleterre dans les affaires du continent

2° la non intervention du gouvernement dans l'activité économique de la nation.

Cette ligue mettait en œuvre les principes de la doctrine libérale, il n'y a donc rien de surprenant qu'on ait désigné la doctrine par le nom d'école de Manchester. C'est surtout depuis 1872 que cette expression s'applique à la doctrine individualiste.

C'est alors en effet que s'éleva la grande querelle entre les politiques sociaux et les libéraux.

Introduction.

Les politiques socialistes étaient partisans
tervention de l'Etat dans le domaine écono
leurs adversaires les nommèrent les socialistes
les classes ceux-ci répliquèrent en lui disant
n'êtes que les égoïstes de Manchester." Ces mots
surtout employés par libéraux et socialistes ca

En somme ce sont les plus avancés ; l'écol
gauche en quelque sorte que l'on désigne sous
d'Ecole de Manchester.

l'école classique

La doctrine individualiste a un autre
On la désigne très souvent sous le nom d'éco
sique. Il y a une équivoque. L'individualis
nomique est une doctrine d'art si une doc
d'art peut découler de la science économiqu

Les théories de ces économistes avaient été
nées et vulgarisées plus tard par Jean Bapt
elles devinrent la base de l'enseignement
mique dans tous les pays.

On disait aussi économie politique ou
C'était la théorie scientifique qu'on désig
ainsi ; c'était la partie scientifique et non
la partie d'art social. Mais comme on le
que à cause de la question d'art il arriva
l'on identifia la théorie classique avec la
ne libérale. Sous ce mot qui ne devrait êt
appliquée qu'à l'école anglaise il arriva qu'
globa tout sous la même qualification et en
la on en eut tort car l'individualisme écono
n'est pas universel.

l'école Orthodoxe

On l'appelle encore l'Ecole Orthodoxe
appellation n'est pas prise en bonne part. S
là on vise les théories scientifiques de l'école c
trompe encore.

Les grands fondateurs de l'école classiq
sont loin d'être d'accord ; ils discutent entre
et il suffit de lire leur correspondance pour
convaincre que leurs idées étaient toutes autres

Mais parmi leurs successeurs beaucoup
montrèrent plus intransigeants et de là naqu
ce nom d'orthodoxes, expression bien moins em
ployée en doctrine scientifique qu'en doctrine

C'est l'attitude de beaucoup d'économistes
rons surtout en France qui semble la justifi
dans une certaine mesure mais il n'y a rien
extraordinaire car, quelle est donc la doctrine d'
qui prétend ne pas constituer un corps orthod

L'orthodoxie n'est pas autre chose que la
séquence [illegible] des doctrines.

Source : BIU Cujas

En effet toutes les doctrines sont orthodoxes et l'intransigeance se trouve dans toutes.

nomistes

Bien souvent aussi on désigne les partisans de l'individualisme sous ce nom : les libéraux, les individualistes, les économistes. Ce n'est pas un hommage qu'on leur rend parce que l'expression est employée dans un sens ironique. Ce mot est un peu synonyme d'orthodoxe et leurs adversaires y mettent la désobligeance dont ils sont capables. Au 18e siècle on se servait déjà de ce nom dans ce sens et dans cet esprit.

Puis les adversaires traitèrent les économistes de physiocrates, appellation contre laquelle l'école libérale ne saurait se récrier

ptimiste

Il existe encore une autre appellation. C'est celle d'école optimiste, cette qualification n'est pas d'ailleurs donnée dans un sens laudatif. On veut par là donner à entendre que l'école libérale se donne le ridicule de cette formule que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes. On veut dire par là que tout est parfait, que l'individu est libre de se conduire économiquement comme il l'entend.

nservatrice.

On veut encore dire par là que cette école trouve parfait tout ce qui est qu'elle ferme les yeux où la misère sociale commence on va en arriver au mot de conservatrice. C'est on veut dire encore par là en corrélativement que cette doctrine s'est instituée le défenseur de l'ordre existant et comme l'ordre existant est le capitalisme la doctrine individualiste se solidarise avec lui pour le défendre.

Voilà tout ce qu'il y a dans cette appellation. Il faut bien reconnaître que rien n'est plus inexact tant historiquement que doctrinalement de présenter sous cette attitude l'école libérale.

1° A sa naissance la doctrine libérale était loin, très loin même d'être une doctrine conservatrice des lois sociales existantes, elle fut au contraire profondément réformatrice, lutta seul contre la politique d'économie vieille de plusieurs siècles, s'attaqua aux intérêts les plus puissants. Elle souleva en France toutes les passions. Elle blessait l'orgueil des ministres, celui de leurs premiers commis principalement, elle indignait les négociants et les manufacturiers dont les professions étaient qualifiées de ce mot qui sonne mal "de stériles" elle avait tout le monde contre elle et c'est bien du monde. Ce n'est pas tout. Elle froissait encore les paysans aux propriétaires

Source : BIU Cujas

poucicres. Bref tout le monde était contre elle.

2° Au cours du siècle elle n'a jamais cessé d
ter contre les abus tendant à faire disparaître par
les revenus des monopoles elle n'a pas cessé de lutte
la suppression des droits protecteurs des revenus et du
duits manufacturés.

Elle était donc essentiellement hostile à tout mo
pole, hostile à tout monopole hostile à tout revenu.
était donc absolument démocratique. Elle a toujours
dans les premiers moments le défenseur des droits
la démocratie.

3° Il est loin qu'en soi cette doctrine attaquée
moins vivement par les capitalistes que par les soci
tes mérite tant de reproches. Il est vrai que dans les
minations qui se sont élevées contre l'école libérale
plus nombreuses viennent de ceux qu'elle défend.

D'autre part les capitalistes, se plaçant sur un
tre terrain, la maltraitent également. Ce n'est pas vr
faute de l'école libérale ?

En réalité elle a contre elle toutes les classes so
les sauf peut être le commerce proprement dit. Mai
y a deux classes surtout qui l'attaquent: les capita
tes et les socialistes ou plutôt les prolétaires.

Elle a pourtant toujours été hostile à tout reven
du monopole.

Elle a toujours servi les prolétaires en agissant c
tre toute intervention de la loi

Elle défend dans l'état de choses existant ce qui
semble bon

4° Pour ce qui est de l'art économique cet art
se rapproche plus qu'aucun autre de l'idéal individu
liste.

Mais leurs critiques de cet art économique n
portent pas partiellement sur les mêmes points qu
critiques de leurs adversaires. Il se demande si on n
doit pas moins atteindre. Est ce que l'école libérale conte
te notre commerce extérieur ?... Elle réclame la liberté
complète du commerce.

Ce qui pourrait faire croire le contraire c'est que
protectionnistes ont fort affaire pour défendre à l'heure actuel
la partie du programme réalisée et alors on les prend à
tort comme les défenseurs de tout ce qui existe.

5° L'appellation d'école optimiste serait elle en all
au fond des choses en supposant réalisé l'idéal indivi
dualiste que tout serait pour le mieux dans le meilleu
des mondes; cela serait il vrai ?... Aucunement. S'il
a une doctrine qui professe ces théories c'est le socialis
me et non pas l'individualisme; et s'il existe un opti

Source : BIU Cujas

utopique c'est du coté du socialisme il est certain que cela a existé au début dans l'esprit des physiocrates

Mais si on laisse de coté les Physiocrates il n'est pas rare que l'on rencontre même chez les plus heureux d'entre eux cette inconscience de la condition humaine. Voir à ce sujet les Harmonies économiques de l'économiste français Bastiat. Ce livre est malheureusement resté inachevé mais tel qu'il a encore une bien grande profondeur et l'on peut lire avec profit le dernier chapitre: le Mal. C'était pourtant le plus optimiste des optimistes, il montre que malgré l'optimiste, malgré le socialisme l'homme devra toujours souffrir. En somme les adversaires font de l'emploi du mot optimiste un véritable abus. C'est sous un régime de liberté économique qu'il y a de plus de chance d'avoir le moins de misère sociale. C'est un pis aller, le meilleur des pis aller. Voilà quelle est la véritable attitude des optimistes économistes.

Lorsqu'on envisage la doctrine économique dans son histoire on n'est pas peu surpris de lui voir accoler l'épithète d'optimiste. N'a-t-on pas accusé les fondateurs de la science économique, Owen, Malthus et Ricardo d'avoir introduit dans cette branche le pessimisme?... d'avoir montré la misère sociale comme étant et devant exister toujours, comme étant indéracinable! Et maintenant on parle d'optimisme. Cette même doctrine a causé autrefois de pessimiste est aujourd'hui accusée d'optimiste.

En définitive le libéralisme économique ne donne pas plus bien à des doctrines optimistes qu'à des doctrines pessimistes, il ne verse pas plus d'un coté que de l'autre.

Au fond ce ne sont guère que des questions d'optique et comme Baine l'a fort bien remarqué. Tout dépend de la façon dont on envisage la doctrine. Celui qui la juge dans son ensemble, dans son harmonie la trouve bonne, optimiste. Celui qui ne voit que les détails la traite de pessimiste. On ne fera pas disparaître ces façons différentes de l'envisager.

Enfin dernière appellation. On a appelé cette doctrine "chrématistique. Du grec χρηματα qui signifie richesses. On veut dire par là que l'école libérale n'a en vue que l'accumulation des richesses. Qu'elle ne s'occupe que de l'accroissement des richesses et ne tient pas compte de l'homme. Il est difficile de croire sincèrement que ceux qui emploient ce mot dans le sens de richesses opposées à l'homme s'occupent eux mêmes bien efficacement de l'homme.

La vérité c'est que l'école libérale en tant qu'école scientifique se préoccupe toujours d'accroître les richesses. Comment émettre cette idée sans songer corrélativement que ce sont les hommes qui en profiteront. Pour augmenter la part de chacun il faut augmenter la masse totale à répartir. La doctrine individualiste répond aux socialistes que lorsque leur idéal sera réalisé il y aura au total moins de richesses et

Source : BIU Cujas

origines de la formu. "Laissez faire, laiss passer.

par conséquent moins à répartir entre les hommes plus de misère sociale.

Volontiers la littérature économique qui emploie cette formule "laissez faire, laissez passer" d'une façon courante et seule comme le produit de la philosophie rationaliste du 18e siècle. Cette formule "Laissez faire, laissez passer" a eu deux rôles.

1°. Au début comme formule de réaction

2°. A une autre époque comme formule de combat d'intérêt.

La maxime est née avec une signification précise visant des faits existants depuis des siècles, la Politique économique des 17 et 18e siècles le régime des corporations la Politique annonaire et mercantile.

C'est à Colbert au XVIIe siècle que fut dit pour la première "Laissez faire" par un industriel nommé Legendre dont le passé à la postérité. Colbert dans une de ses tournées en- où il cherchait à se renseigner sur les besoins de l'industrie se trouvait à Lyon demandait à un industriel ce qu'il convenait faire pour le bien de leur industrie "Laissez nous faire, ne nous faites pas de mal" lui fut il répondu.

A cette même époque un petit pays étonnait le monde sa richesse, c'était la Hollande. Elle l'étonnait comme un autre les Etats Unis et l'Allemagne. Or la maxime économique des Hollandais était celle de l'anglais Child "Vivez et laissez faire les autres. En France un siècle après on reprend ce mot le reprend et le vulgarise". C'est un homme non moins célèbre Colbert, un intendant du commerce français, Gournay. Il à "Laissez faire laissez passer" Laissez passer les grandes chaudières d'une province dans une autre, laissez libre les réglementations. C'est un administrateur qui parle qui qui est en contact journalier avec les classes qui travaillent nay donne cette formule comme la conclusion de son exp en même temps que les Physiocrates l'adoptent comme t clusion de son expérience en même temps que les Phy tes l'adoptent comme la conclusion de leur doctrine d'ar s'en suit pas que Gournay fasse cause commune avec les siocrates, non ; mais leurs doctrines concordent sur le te de l'art. Même chez les physiocrates économistes cette ne sert pas de conception économique ; elle n'est point le de départ ni le point d'arrivée d'une analyse essentiellem sitiviste au moins dans son essence. Il n'est peut être pas d social qui soit plus exclusivement utilitaire que la doctri siocratique. Quoiqu'il en soit c'est la première doctrine économi sault le premier conscient ; formant un système complet la mière grande manifestation de ce qu'on désigne aujourd'hui s nom de doctrine libérale. C'est avec la politique économiq

physiocrates vont être en opposition sur :

trois points :

1°) Le Régime du travail de l'industrie et du commerce.

2°) La politique annonaire ou règlementation du commerce des grains.

3°) Le système mercantile

On pourrait ajouter le régime de la propriété foncière qui était alors d'une extrême complication le régime fiscal très compliqué et arbitraire renfermant des privilèges nombreux.

Il faut d'ailleurs remarquer que l'organisation économique dont ce sont là les trois traits caractéristiques n'a rien qui soit aux antipodes du système individualiste.

Adam Smith est porté à croire que cette théorie est révolutionnaire parce qu'elle change de fond en comble l'état de choses existant. C'est ainsi qu'Adam Smith expose des traits caractéristiques que l'organisation économique du XVIII[e] siècle se garde bien de préconiser comme un système révolutionnaire.

Il s'agit simplement de donner à ces institutions existantes libre jeu. La propriété existe, la concurrence existe mais tout cela est très entravé.

"La police de l'Europe, dit-il, ne laisse pas les choses dans leur entière liberté, elle restreint la concurrence dans certains emplois à un nombre inférieur à celui des individus qui seraient disposés à y entrer elle gêne aussi la libre circulation du travail et des capitaux tant d'un emploi à un autre que d'un lieu à un autre."

C'était bien là le double résultat qui empêchait la concurrence dans chaque profession en gênant leur développement.

Il est indispensable de retracer les trois traits essentiels de cette politique.

1°) Le régime du travail, de l'industrie et du commerce

2°) La politique annonaire ou règlementation du commerce des grains.

3°) Système mercantile.

La liberté du travail de l'industrie et du commerce au sens dans lequel on l'entendait en ces dernières années ce mot a en effet bien changé de signification relevait d'une règlementation autoritaire qui se divisait en trois chefs principaux.

1°) Les artisans et marchands étaient en général classés par corporations auxquelles ils ne pouvaient pas se soustraire et dont ils subissaient les statuts.

ne du tra,
l'industrie
mmerce
II[e] siècle

Source : BIU Cujas

2°. Toute personne n'était pas autorisée
ler pour son propre compte et comme elle vou
ne pouvait entrer dans une corporation que
était admis et encore fallait-il remplir bien des
tions. Il fallait subir un stage long, abuiver
subir un examen difficile, pour la jener se co
avait des accommodements pour [illegible] ques uns
lait être apprenti et le nombre des apprentis de c
patron était limité réglementairement.

En outre pour entrer dans la corporation,
ci était supposé rempli, il fallait payer des dro
corporation et au trésor royal c'est ce qu'on no
le droit de finances de telle sorte que le roi vend
droit d'exercer le métier. A l'avènement d'un no
roi il fallait verser de nouvelles sommes au tré
la consécration en quelque sorte de privilège.

3°. Enfin, chaque corporation avait des règle
qui lui étaient propres et qui déterminaient stro
le genre de fabrication et de commerce permis à s
bres; les conditions de la fabrication, la qualité d
produits mis en vente.

De plus chaque corporation était organisé
une maîtrise et des jurandes seuls. Les maîtres o
le droit de travailler pour leur propre compte,
nombre des maîtres n'était pas directement lim
par une loi, mais en réalité il était difficile d
ver à la maîtrise sauf pour les fils de maîtres
quels par les statuts des corporations, des avan
ges étaient réservés tels que la réduction de la d
de l'apprentissage et la dispense de présentatio
du chef d'œuvre.

Le terrible édit de 1776 qui supprima les c
porations dit que l'esprit général des statuts de
porations est de restreindre le plus possible le n
bre des maîtres, et de rendre l'acquisition de la
maîtrise d'une difficulté presque insurmontable p
tout autre que pour les enfants des maîtres actu

Il est vrai qu'on pouvait arriver à la maîtri
d'une autre façon. Le roi pouvait directement par
lettres patentes créer des maîtres. Ces lettres de maî
se avaient bien surtout à l'avènement d'un nou
roi parce que, ces lettres n'étant délivrées que m
emant finances la cour qui avait alors de gros
dépenses à faire n'avait garde de dédaigner ce m
en de battre monnaie.

Il semble au moins que par là une brèche
été faite; mais le plus souvent ces lettres patente
étaient rachetées par les corporations elles-même

Source : BIU Cujas

les maîtres en exercice.

Il faut dire aussi que si les corporations abusaient toutes de leurs droits elles étaient toutes très molestées par le roi qui les grevait lourdement.

Il y a aujourd'hui quelque chose d'analogue dans l'organisation des trusts. Quand un trust est formé un autre se forme bientôt à côté non pas pour lui faire concurrence mais pour s'y faire incorporer.

Quant à la juranda c'était la juridiction professionnelle de la corporation. Un certain nombre de jurés étaient chargés de veiller à l'application des lois de la corporation, ils statuaient sur le chef-d'œuvre.

Ce régime du travail du commerce et de l'industrie s'était constitué peu à peu. Il n'était le résultat d'un plan préconçu. Des origines sont multiples son esprit n'a pas toujours été le même. Ce qu'il convient de noter c'est que ce régime ne fut qu'à aucune époque absolument général, ceci permet de dire que jusqu'à la fin du XVI^e^ siècle il ne s'est établi dans chaque localité que par lettres patentes particulières à ces villes et qu'il ne devint général que par l'ordonnance de Décembre 1581 qui l'étendit à tous les corps de métiers. Cette ordonnance fut réédictée en 1597.

Malgré la généralité des termes de ces édits jamais la corporation ne s'étendit à tous les artisans ; elle n'existait que dans les villes qui avaient une organisation municipale. D'autre part les corps de métiers ne représentaient que la petite industrie la seule qui fut connue à l'époque à la naissance des corporations.

Lorsque naquit la grande industrie, sous Sully et Colbert, elle fut soumise à un autre régime mais ce ne fut pas celui de la liberté, ce fut le monopole, régime beaucoup plus absolu.

Pour créer une fabrique il fallait des lettres patentes autorisant la fondation et qui attribuaient aux concessionnaires le monopole de fabrication dans une région déterminée. Ces lettres patentes allaient parfois beaucoup plus loin, elles fixaient les conditions de la fabrication et de la vente.

Ce système n'avait pas été introduit suivant un plan préconçu mais, lorsqu'il fut arrivé à son plein développement on prétendu le dogmatiser et on soutenait qu'il garantissait à la fois les intérêts du producteur, du consommateur et des ouvriers.

Ce système n'avait pas été introduit suivant

Source : BIU Cujas

un plan précoucu mais, lorsqu'il fut arrivé
plein développement on prétendit le dogmatis
ou soutenant qu'il garantissait à la fois les i
du producteur du consommateur et des ouvrier

On trouve dans les remontrances de l'av
général Dégnier sur l'édit de 1776 supprimant
maîtrises et les jurandes (Loi de justice de Marc

" La loi a érigé des corps de communauté
des jurandes établi des règlements parce que l'i
pendance est un vice dans la constitution pol
que parce que l'homme est toujours tenté d
liberté. Elle a voulu prévenir les fraudes
tout genre et remédier à tous les abus. L'
veille également sur l'intérêt de celui qui v
et sur l'intérêt de celui qui achète, elle en
tient une confiance réciproque entre l'un
l'autre. Si les corporations sont supprim
tout ouvrier voudra travailler pour son c
pte, les maîtres actuels verront leur boutiq
en leurs magasins abandonnés ; le désau
vrage et la disette qui en sera la suite a
tera cette foule de compagnons échappés d
ateliers où ils trouveraient leurs subsistan

Voilà ce que pensait la Chambre de Bo
deaux lettre au ministre (1716)

" Si c'est l'établissement des maîtrises et
des que François 1er trouva à propos d'ériger
pour le bien de ses sujets les abus qu'on en
fait les ont totalement dévier de leur but. "

Adam Smith fera observer qu'en tous cas
choses étaient ainsi, il dit:

« Pendant que les statuts d'apprentissage gênen
« la libre circulation du travail d'un emploi à un aut
« même pour le même lieu ; les privilèges exclusifs des
« porations la gênent d'un lieu à un autre, même po
« le même emploi. Or, tout ce qui gêne la libre circula
« du travail d'un emploi à un autre, gêne pareillem
« la circulation des capitaux, les fonds qu'on peut em
« dans une branche du commerce, le détenteur du t
« vail qu'on peut y employer. »

Voilà l'idée à retenir de tout ceci.

Par exemple, par le fait des règlements d'apprenti
ge un maître charpentier ne pouvait pas devenir me
sier parce qu'il n'aurait pas été admis. On était fix
sa profession. D'autre part il y avait une gêne dans
culation d'un lieu à un autre même dans un même
emploi. Un maître charpentier de Paris ne pouvait al
à Lyon parce que la corporation de Lyon parce que

Source : BIU Cujas

corporation de Lyon ne l'aurait pas agréé. Cela gênait également la libre circulation des capitaux à l'intérieur

En somme, il y avait là un ensemble d'obstacles artificiels qui pouvaient être supprimés, mais qui n'empêchaient pas le système d'être au fond un système individualiste, et on pouvait le faire sans nuire à son plein fonctionnement.

Le deuxième trait caractéristique au dix-huitième siècle est la politique annonaire.

L'agriculture restait toujours en dehors des corporations, et en principe, la production agricole n'était pas soumise à la réglementation de l'autorité. Il faut dire: "en principe", car il serait inexact de dire que le pouvoir royal ne s'ingéra jamais dans l'exploitation agricole. C'est ainsi qu'on le vit intervenir pour empêcher l'extension d'un genre de culture au détriment d'un autre, pour prohiber la transformation des terres à blé en terres à vigne. Ce fut toujours une des préoccupations du pouvoir royal, les terres à blé étaient des terres royales. De même, la préoccupation de ne pas laisser s'étendre les terres à vigne en terres à blé, afin de ne pas compromettre l'alimentation du royaume C'était le devoir du roi d'assurer l'alimentation de ses sujets. C'était la politique annonaire du nom romain de l'annona, qui veille à ce qu'il ne manque jamais de grain. On le nomme aussi système pourvoyeur.

Toutefois, si la préoccupation d'assurer l'alimentation du pays était réelle dans l'esprit du souverain, bien des abus se glissèrent sous le couvert de cette préoccupation.

Ces édits sur la culture n'étaient pas encore tombés en désuétude à l'époque où vint l'école libérale. Au XVIII[e] siècle, ils furent en pleine vigueur, sauf de 1764 à 1770, période où l'idée libérale des physiocrates eut la chance d'avoir auprès du roi des représentants assez forts pour se faire entendre.

En fait, ces édits ne paraissent pas avoir eu un grand succès. La fréquence avec laquelle ils se répétaient prouve qu'on n'en tenait guère compte dans le royaume. En somme, il n'y eût jamais grande entrave à la production agricole, et nous pouvons considérer que cette profession était à peu près libre.

Comment peut-on donc dire que la question annonaire nuisait à la politique économique ? C'est que le commerce des céréales subissait mille entraves.

On se rappelle que le 5 Octobre 1789, au début de la Révolution, année de disette, les femmes de Paris allaient à Versailles chercher le roi et la famille royale. Au retour,

Source : BIU Cujas

ces femmes criaient à tous ceux qu'elles rencontraient : « ne manquerons plus de pain. Nous ramenons le boulan « la boulangère et le mitron ! » C'est que cette idée était fondeinent ancrée dans l'esprit du peuple, que quand manquait de pain, cela provenait de ce que le roi n'a pas pris les moyens voulus pour l'approvisionnemen crainte de la famine a toujours été une des pl grandes préoccupations du peuple de l'ancien régime

Intervention du prince dans le commerce des grains.

Dès que sur le marché le prix du blé était plus éle on voyait se manifester les signes de la plus vive ingi tude, qui bien souvent, suscitait des troubles, des émeut Cet état d'esprit ne se manifeste pas seulement dans le p ple, il se manifeste également dans les classes élevées, même dans les sphères du pouvoir. C'est qu'en effet, depuis de longs siècles, les disettes étaient fréquentes ; se passait alors ce qui se passe encore aujourd'hui Indes et dans certaines contrées de la Russie. Le peup qui avait, de ce fait, éprouvé des souffrances réelles, prenait très volontiers aux marchands, les accusan d'accaparer les grains pour faire monter les prix, les vendre plus cher ensuite, ou bien encore, les accus d'exporter les grains vers des pays où ils les vendaie à des prix plus élevés sans nul souci de l'alimentation nationale. On pressait le pouvoir royal d'interveni et le roi intervenait. Il pensait, et le peuple pensait a lui qu'il fallait empêcher la disette par des mesures ré mentaires. Et comme une mesure, en favorisant certain intérêts, en contrariait d'autres, à une mesure dans u sens, on faisait succéder une autre mesure dans le sen opposé, et ainsi de suite. On prit tellement de mesures ce sujet, qu'au XVII^e siècle, la réglementation du comm ce des grains était des plus touffue.

Il est une phrase populaire en vogue alors, qui c ractérise très nettement la situation : "Le pain appar tient à la police et non au commerce." "Le pain appa tient à la police" se disait couramment. Cette police s'appliquait d'abord au commerce avec l'étranger puis au commerce entre provinces, au commerce ent différents marchés d'une même province, et elle s'a pliquait même au commerce à l'intérieur d'un mê marché.

Commerce des grains à l'extérieur. Exportations et importations.

En ce qui touche au commerce des grains avec l'é ger, on voit que l'exportation des grains était interd en principe, sous peine de confiscation de la march dise, sans préjudice d'une très forte amende. Cepen le roi donnait parfois l'autorisation expresse de l'expo tation des grains. Cette autorisation était, tantôt gé rale, tantôt particulière. L'autorisation générale

Source : BIU Cujas

accordée par les arrêts du Conseil, donnait à tous, pendant un temps déterminé, le droit de transporter les grains dans tout le royaume et par tous les ports sans payer de droits de sortie. Cette autorisation générale n'était donnée que dans les années de très grande abondance.

L'autorisation particulière consistait dans des passeports individuels portant le nom de la personne qui obtenait cette faveur; elle indiquait en outre la quantité des marchandises, ainsi que les ports ou bureaux de sortie et le lieu de destination.

Les permissions générales étaient donc prises dans l'intérêt de l'agriculture. Les permissions particulières étaient des faveurs données à des courtisans ou aux créatures des courtisans; elles étaient, par conséquent, la source de nombreux abus, d'un favoritisme scandaleux, car l'on pouvait toujours soupçonner le pouvoir de se faire payer ces faveurs.

On ne songeait pas à empêcher les importations, au contraire, on les sollicitait par des primes; les choses ont bien changé depuis. L'agriculture de l'époque ne récriminait pas contre les importations; on avait la crainte du manque de production. Aujourd'hui, c'est tout le contraire, on redoute l'importation par crainte de surproduction.

erce des
à
ieur.

Ici apparaît le caractère de complication et de gêne du commerce des grains à l'intérieur. Ce commerce était loin d'être libre. Les provinces qui avaient des douanes intérieures ne pouvaient commercer entre elles pour les grains, que dans les mêmes conditions qui régissaient le commerce des grains avec l'étranger. Les provinces à douanes étaient, à ce sujet, considérées les unes par rapport aux autres comme des pays étrangers.

Dans l'intérieur d'une même province, le commerce des grains n'était pas libre davantage. Certaines personnes seules pouvaient se livrer à ce commerce, ou plus exactement, le commerce des grains était interdit à certaines personnes, notamment aux laboureurs, aux gentilshommes. Mais ce n'est pas encore là la caractéristique de cette réglementation. Parmi les personnes qui n'étaient pas frappées de l'incapacité, seules pouvaient exercer le commerce, celles qui en avaient obtenu l'autorisation des officiers de justice royale (Ordonnance du 31 Août 1699, portant règlement pour le trafic des blés dans le Royaume:)

"Les soins que nous avons pris depuis ces dernières années pour faire fournir les blés et les autres secours à nos peuples, dans quelques provinces où ils en manquaient, nous ont fait connaître que ce qui avait le plus contribué à augmenter leurs besoins, n'avait pas tant été la

Source : BIU Cujas

« disette des récoltes que l'avidité de certains particuliers
« qui, bien qu'ils ne fussent point marchands de blé par
« leur profession, se sont néanmoins ingérés à en
« faire le commerce. L'unique but de ces sortes de
« gens étant de profiter de la nécessité publique, ils ont
« tous concouru, par un intérêt commun, à faire des
« amas cachés, qui en produisant la rareté et la cherté
« des grains, leur ont donné lieu de les revendre à beaucoup
« plus haut prix qu'ils ne les avaient achetés. Nous
« eussions dès lors tâché de remédier à cet abus, si nous
« n'avions cru devoir attendre une saison plus conve-
« nable et une récolte plus abondante que la dernière
« pour y pourvoir plus sûrement.

"Les avis que nous avons reçus de l'heureux succès
« de celle qui s'achève dans la plupart des provinces de
« notre Royaume, nous ont fait juger qu'il était
« temps de prendre les précautions nécessaires pour
« faire cesser un désordre si contraire aux bonnes
« mœurs et à l'ordre de la police, et si préjudicia-
« ble à nos sujets ; et après avoir fait examiner en
« notre Conseil, les moyens les plus propres pour
« y parvenir, nous avons cru qu'il n'y en avait
« pas de meilleur que de suivre la voie que nos
« prédécesseurs nous ont tracée par leurs ordonnances
« en obligeant ceux qui veulent faire le trafic de la
« marchandise des grains, d'en faire la déclara-
« tion devant les officiers de nos polices, et de pren-
« dre leur permission avec défense à toutes autres
« personnes d'en faire le commerce, et en y ajoutant
« de nouvelles précautions pour en assurer l'exé-
« cution également dans tous les temps, soit d'a-
« bondance ou de disette.

"Nous ne doutons pas que cet ordre, une fois
« bien établi et rendu perpétuel et ordinaire, le public
« n'en recevra des avantages considérables, aussi bien
« que les bons et véritables marchands de blé et au-
« tres grains, par l'engagement où ils se trouveront
« de veiller pour leurs propres intérêts, à empêcher que
« d'autres personnes n'en fassent des amas, et par la fa-
« cilité qu'ils auront de faire leurs achats sans être troublés
« et de se mettre, par là, en état de fournir abondamment
« et à meilleur marché, tant dans notre bonne ville de Paris
« que les autres villes de notre Royaume. »

Il était interdit de vendre du grain en dehors des marchés ; donc pas de vente en greniers possible, il fallait tout transporter dans le marché officiel. Cette interdiction était faite en raison de l'état de l'opinion populaire, parce que le peuple s'imaginant que la vente à

Source : BIU Cujas

domicile cachait des accaparements, ne croyait que ce qu'il voyait. En outre, chaque marché avait ses lois intérieures. Les habitants de la localité pouvaient seuls acheter des grains jusqu'à une certaine heure; et ce n'est qu'à partir de cette heure que les habitants des paroisses voisines pouvaient venir faire leurs achats de grains; les boulangers, même ceux de la localité, ne venaient qu'ensuite, en dernier lieu.

Parfois, on allait beaucoup plus loin, et quand le blé ne paraissait pas venir en quantités suffisantes au marché, les officiers de police faisaient des perquisitions à domicile chez les paysans et les marchands de grains, et ceux qui avaient du blé étaient contraints de le vendre à un prix fixé par la police.

Voilà bien des mesures inspirées de l'esprit annonaire, mais tout cela ne suffisait pas encore: On avait créé, dans chaque province, des magasins de blé où les autorités emmagasinaient du blé acheté dans les années d'abondance, pour le revendre, en en réglant le débit, dans les années moins bonnes.

Tout cela était la conséquence d'une sollicitude très paternelle qui n'était pas douteuse, mais qui ne produisait que de pauvres résultats.

Il est à remarquer que, si cet ensemble de mesures pouvait, à la rigueur, empêcher certaines régions de se démunir de leurs approvisionnements, elle ne fournissait pas de blé aux autres régions.

La situation de ces pays vers lesquels aurait pu aller le blé des régions plus abondamment pourvues n'était pas améliorée pour cela, puisque, en présence des droits de circulation, le blé ne pouvait pas venir chez elles. L'autorité aurait dû se préoccuper de cette situation. Elle le fit, et sous Louis XIV fut créée une administration des blés du Roi, administration centralisée, dont l'intérêt se plaçait au dessus de celui des provinces. Jusqu'en 1765, l'administration des blés du Roi était faite en régie. A partir de 1765, elle fut affermée à une grande compagnie, qui, grâce à une forte commission du gouvernement, commission qui allait jusqu'à 40 %, achetait sur les marchés, les blés à des prix plus élevés que les marchands, et les vendait ensuite moins cher qu'eux.

Mais cette organisation donna lieu à des combinaisons plutôt louches, et l'opinion publique n'hésita pas à accuser le Roi d'être intéressé; c'est ce qu'elle nomma le "pacte de famine."

Voilà, dans ses grands traits, le régime auquel la politique annonaire avait soumis le royaume.

Assurément, la production du blé était libre. Mais

Source : BIU Cujas

si l'agriculture était libre, ses produits ne pouvaient manquer de recevoir le contre-coup d'une telle politique. La valeur des grains influencée par les agissements inconsidérés de l'autorité, n'atteignait presque jamais un niveau avantageux pour l'agriculteur, puisque dans les années de disette, il n'était pas libre de vendre comme il l'entendait, qu'il ne savait pas sur quoi compter. Et quand, aux alternatives de la production agricole, toujours aléatoires, s'ajoutait la réglementation de l'autorité, le paysan, découragé, abandonnait la campagne pour la ville. (Cet exode des campagnes n'est pas particulier à notre époque, il existait déjà au XVIII^e siècle.) De ce découragement résultait que la politique tutélaire et paternelle de l'autorité, destinée à l'écarter, l'augmentait au contraire maladroitement. C'était là une des causes principales de disette.

La politique mercantile.

Au XVIII^e siècle, au dessus de l'interventionisme inspiré par les idées de réglementation de la grande industrie et de production annonaire, planait en quelque sorte un interventionisme plus large encore, celui qui s'inspirait de la préoccupation du Bullionisme. Par Bullionisme on entend cette idée que l'or et l'argent sont, même au point de vue national, la richesse par excellence, et que en conséquence, la richesse d'un pays se mesure à la quantité d'or et d'argent qu'il possède. C'est une idée essentiellement simpliste en elle-même. Le mot Bullionisme vient du saxon Bullio qui signifie lingot.

La richesse d'un pays se mesure à la quantité d'or d'argent qu'il possède. Il ne s'agit pas d'une quantité absolue, mais d'une quantité relative par comparaison avec la quantité que possèdent les autres pays.

Colbert exprime cette conception quand il écrit: "Je crois qu'on demeurera facilement d'accord de ce principe qu'il n'y a que l'abondance d'argent dans un Etat qui fasse la différence de sa grandeur et de sa puissance." (Lettres de Colbert, Clement, page 269. Introduction.)

Colbert exprime très bien l'idée du bullionisme. Cette idée est une idée fort vieille, qui est peut-être encore plus vivante aujourd'hui dans la psychologie des individus et des nations. L'homme riche a la considération et le pouvoir, il en est de même d'une nation qui, en cela est semblable à l'individu, toute nation riche a la puissance.

Et dès l'antiquité, nous voyons se manifester la prohibition de l'exportation des métaux précieux. Evidemment, la prohibition de l'exportation des métaux précieux n'en augmente pas la quantité, mais elle l'empêche au moins de diminuer. En effet, il est plus au

Source : BIU Cujas

de retenir l'argent que l'on a, que de faire venir celui qu'on n'a pas.

Dans l'Europe des temps modernes, à l'époque où vont se former les grands Etats, aux XV^e et XVI^e siècles, cette préoccupation devint tout à fait intense. Il semble à chacun des Etats qui se forment qu'il ne sera solidement constitué que s'il possède un stock métallique plus grand que celui de ses rivaux. Les raisons que donnent les publicistes de l'époque sont confuses et souvent contradictoires; mais au fait, elles importent peu; c'étaient des raisons après coup, car alors, on ne songeait pas à discuter rationnellement cette conception.

Plus tard, au XVIII^e siècle, devant les attaques que soutenait la politique bullionniste, des essais de raisonnement furent tentés. En réalité, on ne se préoccupait que des moyens d'avoir, dans le pays, le plus d'or et d'argent possible. L'empirisme déploya alors toutes ses ressources pour atteindre ce but: Voilà l'idée qui avait dominé l'organisation de la politique.

Dès l'instant où on se fut rendu compte qu'il ne suffisait pas de prohiber l'exportation des métaux précieux, qu'un homme riche n'est pas proprement celui qui a beaucoup d'argent, car l'argent dépensé importe peu, que l'important est qu'il en rentre à mesure qu'on en dépense, ce qui suppose une circulation. Dès qu'on eut fait cette observation bien simple, le vieux procédé qui prohibait la sortie des métaux précieux ou plutôt l'achat à l'étranger, car toute sortie a un but, et ce but ne peut être qu'un but utilitaire, un achat, le vieux procédé ne tarda pas à tomber en discrédit; le remplacement de ce vieux procédé par quelque chose de plus savant, par quelque chose qui, en favorisant la sortie de l'argent, assurerait une rentrée plus forte que la sortie, de sorte que le pays n'en serait pas diminué, mais sans cesse augmenté, ce remplacement devait en être basé d'autant.

En réalité, si tous les Etats se proposaient ce but, il était impossible que tous y réussissent, à moins d'une production minière d'or et d'argent très abondante et toujours accrue. Comme ce n'était pas le cas, il était impossible que tous les Etats réussissent.

En ceci, chaque Etat ne songeait qu'à lui-même, pensant réussir. Loin de se contrister de l'échec des autres Etats il s'en félicitait beaucoup. Il le devait logiquement, puisque l'état de la richesse n'était pas tant une quantité absolue qu'une quantité relative. C'était le système d'un nationalisme égoïste.

Tel est le système qui est connu sous le nom de Politique mercantile. On n'y arriva pas d'emblée.

Source : BIU Cujas

mais après bien des tâtonnements. Au XVI[e] c'est celui qui a la plus profonde influence, ment sur le commerce extérieur, mais encore su cement interne économique de chaque Etat. Par lu nouvelles gênes, de nouvelles entraves sont apportée libre jeu de l'activité individuelle ; il se superpos régimes des corporations, de la grande industrie, a méannonaire ; il se combine avec eux, les pénètre nouvel esprit qui est l'esprit mercantile.

L'esprit mercantile au XVIII[e] siècle.

Voici en quoi il consiste : dès l'instant que le pa possède point, comme alors l'Espagne et le Portuga Amérique, d'abondantes mines d'or et d'argent, moyen pour ce pays, d'augmenter son stock métal c'est le commerce extérieur, parce que seul, le comme extérieur opère les déplacements internationaux. bien entendu, il faut que, dans ce commerce, le pays en valeur, pas nécessairement en quantité, plus qu n'achète. En d'autres termes, il faut que les exporta du pays dépassent ses importations. La grande affa est donc de s'assurer une balance du commerce fa ble, c'est-à-dire une balance d'où ressorte un solde c teur au profit du pays. En ceci, la nation est exacte comparable au simple commerçant.

Mais il est impossible que tous les Etats qui c mercent ensemble s'enrichissent. L'accroissement du stock métallique de l'un est fait de la diminution d stock métallique de l'autre, ou de plusieurs autre En d'autres termes, entre nations, le profit de l'une est fa de la perte de l'autre. Et cela est très exact au point de du bullionisme.

Cette idée est très vieille. Elle remonte au moins Aristote. C'est dans les échanges entre individus qu est apparue tout d'abord. Aristote s'était aperçu q la même monnaie qui sortant de la poche de l'un po aller à la poche de l'autre, augmentait la fortune d second d'une puissance égale à la diminution de cel du premier. Puis cette idée fut appliquée dans le com merce international.

On a dit que cette conception propre du bullion ne se confondait parfois avec une autre pour forme par leur ensemble, ce qu'on a qualifié de politique mercantile. La politique économique n'était pas tou jours exclusivement inspirée par l'idée du bullionisme Elle était aussi inspirée par cette autre : "L'Etat doit assurer le développement harmonique de toutes les forces du pays."

En présence de ces deux idées, d'une part, le bullio nisme avec les pratiques politiques qu'il entretenait

Source : BIU Cujas

et d'autre part l'idée nationale, on peut croire qu'il en est résulté pour le bullionisme des préoccupations qui le conduisirent à la politique interventioniste. Car l'une et l'autre, en donnant des encouragements aux manufactures, devaient, semble-t-il, conduire à favoriser dans le pays les manufactures. On ne peut le nier.

Colbert, homme d'Etat, à qui l'on prête cette idée, (on est convenu de la faire remonter à Colbert, non pas comme mercantiliste, mais comme économiste,) savaient que les manufactures produiraient des retours d'argent, ce qui est le seul but du commerce, et le sûr moyen d'augmenter la grandeur d'un Etat. (Lettres et mémoires de Colbert, tome 2, 1ère partie, page 262.) Même chez Colbert, et là surtout, c'est une idée subordonnée à la production bullioniste.

formations politique ntile - antilisme mercial et antilisme facturier

La vérité paraît être celle-ci : Le système mercantile imaginé d'abord par des négociants pour amener un peu plus de liberté dans le commerce, était un remède libéral, parce qu'il permettait les achats à l'étranger. Il fut envisagé par ses promoteurs comme un système proprement commercial, mercantile au sens étroit du mot. Ce qu'ils demandaient, c'est que l'argent pût sortir librement pour permettre les achats à l'étranger. Seulement, comme on était sous l'empire des préoccupations bullionistes, ces négociants firent valoir que ces achats à l'étranger étaient destinés à des reventes à l'étranger, et qu'ainsi, les sorties d'argent n'étaient que des semailles en vue de rentrées plus abondantes. On voit ce qui se passa dans leur esprit, et le procédé d'optique auquel ils eurent recours. Si l'on demande la libre sortie des métaux précieux, c'est parce que on veut faire profiter le territoire d'économies, qui consistent à acheter à l'étranger bon marché, et à revendre très cher dans un autre pays, sans même qu'il soit besoin de faire passer les marchandises dans le pays. (trafic employé aujourd'hui par les Anglais entre les Indes et l'Espagne) parce que, en les achetant et en les revendant à l'étranger, on rapportera plus d'argent qu'il n'en est sorti, puisque la somme qui est sortie du pays sera augmentée, à la rentrée, des profits réalisés.

Puis, il arriva très rapidement que la conception mercantile s'élargit ou se restreignit, cela dépend du point de vue auquel on se place; se modifia sous la poussée d'un autre intérêt de classe, différent de celui des négociants, l'intérêt de la classe des manufacturiers. C'est alors, mais alors seulement, que voulant mettre cette idée à leur service, le mercantilisme se transforme en protectionnisme. Les négociants n'ayant pu empêcher les denrées étrangères d'entrer dans le pays, les manufacturiers avaient beau jeu. Les négociants avaient dit que les achats à l'étranger n'étaient

Source : BIU Cujas

faits qu'en vue d'une rentrée plus abondante des méta
précieux, les manufacturiers répondaient: "Si c'est
«vraiment là votre but, il doit vous être indifférent que nou
«obtenions l'échange des marchandises avec l'étrange
«puisque il ne s'agit pas des métaux précieux. Il no
«sera avantageux de protéger l'importation de certa
«marchandises.»

Et de même que les négociants, au fond, n'avaient e
vue que les intérêts propres de leur commerce, bien qu'i
aient mis en avant l'intérêt national, de même les ma
nufacturiers, en réclamant la protection pour leur in
trie, mettaient en avant l'intérêt national, tout en n'ay
ant en vue que leurs intérêts privés.

Seuls, les hommes d'Etat et le Roi songeaient vrai
ment à l'intérêt national. Comme il se trouvait que pou
eux, l'intérêt national se confondait avec ces intérêts,
les hommes imbus de cette idée, devaient prêter la mai
aux commerçants d'abord, puis aux manufacturier
puisqu'ils avaient eu soin de colorer leurs intérêts de l'in
térêt national. Et chez ces hommes d'Etat, chez le Roi, en
raison de la sincérité du souci national, l'idée du déve
loppement de toutes les forces productives du pays se
fait jour parfois de temps à autre, de même qu'au XV
siècle, elle s'était fait jour chez Montchrestien. Mais mêm
si cela est vrai, il n'en reste pas moins que, même chez ces
hommes d'Etat, où règne la préoccupation de l'économie
nationale, l'idée est sous la dépendance du bullionisme.
On ne peut pas en trouver un à cette époque, chez lequel
l'idée d'économie nationale soit pure; et on a eu raison de
donner, comme cause de la politique économique aux
XVII^e et XVIII^e siècles, l'idée du bullionisme.

Les manufacturiers tournaient à leur avantage l'idé
mercantile, et en France, ce système n'a jamais été conçu
que comme un système mercantile manufacturier. Il
n'y a qu'en Angleterre et dans quelques petits Etats ita
liens, à Venise notamment, les Etats faisant les transports, que
l'on a eu en vue le mercantilisme commerçant.

C'est pourquoi en France, il semble s'approcher de plus
en plus de l'idée nationale, parce que les analogies sont plu
sensibles.

Les manufactures sont envisagées comme un principe
de rapport d'argent, suivant l'expression de Colbert:
"L'exportation des produits manufacturés peut assurer
«une balance favorable aussi bien que le commerce des tran
«ports." Et en outre, l'exportation a un avantage que les par
tisans du système ne manquaient pas de faire valoir;
elle entretenait dans le pays une population ouvrière en
quantité bien plus considérable.

Source : BIU Cujas

Le mercantilisme manufacturier, c'était plus co
à l'Etat que le pur mercantilisme; il assurait m
lance aussi favorable que le premier; il permett
voir plus d'hommes, car les transports n'en néces
pas un grand nombre; au contraire, dans les m
tures, il fallait un très grand nombre de travailleu

D'autre part, l'exportation manufacturière a
tage de ne pas nécessiter de sortie d'argent, puisqu
qu'on exporte, ce sont des produits manufacturés d
n'ayant comme valeur brute que la valeur des m
premières. On voit combien le mercantilisme dev
porter dans l'idée des hommes d'Etat, et comment il
aboutir au protectionnisme; à l'idée du bullionism
vendre à l'étranger sans rien acheter, devait succéder
liblement l'idée qu'il vaut mieux acheter pour reve
plus cher ensuite.

C'est ce qui explique que Colbert, que l'on tie
à représenter comme le transgresseur de l'idée d'éco
nationale, renouvelait encore, en 1682, la prohibitio
porter l'or et l'argent. Cela ne se concevrait pas dan
conception mercantile commerciale; il faut bien qu'
sorte pour qu'il en rentre davantage, mais cela se co
dans la conception mercantile manufacturière de
bert, parce que, dans cette conception, on assure p
aisément la balance favorable des produits manufac
du pays. Naturellement, on achètera les matières p
res si elles manquent, mais on pourra les acheter
les produits manufacturés. Voilà pourquoi on ren
lait, même au XVIII^e siècle, cette vieille prohibition d
l'exportation des métaux précieux, parce que c'est
manufacturière qui domine; si c'était l'autre, on
rait pas eu besoin de rééditer la prohibition.

La grande affaire est donc de développer les ma
tures dans le pays, parce que c'est là le moyen le pl
d'avoir une balance favorable. Et les manufacturier
manquent pas de faire remarquer les grands avanta
de ce système. Leurs produits sont moins encombran
les produits agricoles, et par conséquent, se prêtent mie
l'exportation. Il faut se figurer, en effet, que la ma
marchande d'alors, n'avait pas à sa disposition l
menses navires de la marine moderne, et les produits m
factures représentaient plus de valeur sous un moin
volume, parce qu'ils sont la représentation du travo
qui y est incorporé. Ce qui domine, ce n'est pas la
tière première, mais le travail. On obtient la plus g
de valeur sous le plus petit volume.

En outre, la production manufacturière offrait
développement quasi indéfini, parce qu'elle n'est pas

Source : BIU Cujas

limitée par la nature, et qu'elle peut nourrir un nombre d'hommes indéfini.

Voilà toutes les raisons que pouvaient faire valoir, et que firent valoir les manufacturiers.

Le résultat fut que les manufactures furent encouragées et protégées, préférablement à l'agriculture.

Mais il ne faudrait pas croire, comme on le prétend, que l'agriculture ait eu beaucoup à souffrir de cette politique. Ce serait inexact. D'ailleurs, il aurait été fort impolitique d'entraver, de propos délibéré, le développement de l'agriculture, car si le pays n'avait pas produit sa nourriture, il eût fallu faire venir de l'étranger les denrées d'alimentation, et cela n'eût pas eu pour résultat d'assurer, dans de bonnes conditions, une balance favorable. Cela aurait certainement chargé un peu trop un des plateaux de la balance, pour qu'il pût y avoir équilibre. Aussi, ne rechercha-t-on jamais, d'une façon directe, à priver l'agriculture de l'appui qui lui était indispensable. Ce qui est vrai, c'est que, si l'intérêt de l'agriculture venait à entrer en conflit avec l'intérêt des manufactures, c'est l'agriculture qui était sacrifiée au profit des manufactures.

Alors, une politique très compliquée, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, s'organisa dans le but d'assurer au pays une balance favorable, principalement par le moyen d'exportations des produits manufacturés. C'est cette politique que l'on a dénommée "*système mercantile*".

Connaissant l'esprit du système, il faut voir maintenant, dans leurs grandes lignes, les procédés mis en œuvre.

Les manufactures sont protégées contre la concurrence sur le marché national ; l'importation des produits manufacturés de l'étranger est soumise à des droits considérables, qui parfois vont jusqu'à la prohibition ; seule est permise l'importation des matières premières nécessaires aux manufactures, que l'on se garde bien de frapper de droits d'entrée ; elles entrent librement ; on encourage même leur importation par des primes. Corrélativement, l'exportation des matières premières nationales est frappée de droits, parce qu'il est nécessaire qu'elles soient employées dans les manufactures qui en manquent.

Ainsi, les douanes, qui jusque là, avaient été surtout un instrument fiscal, deviennent un instrument économique, dont on veut faire usage dans le but de protéger les ressources du territoire et de diriger le commerce dans un sens favorable. C'est le mercantilisme qui a été la cause de ce changement dans l'institution des douanes.

Pour que les produits nationaux l'emportent sur les marchés étrangers, pour que l'étranger les achète de

Source : BIU Cujas

préférence, il faut assurer aux produits nationaux, en dehors de la protection des douanes, la qualité et le bon marché.

Pour garantir la qualité des produits, on vit intervenir des réglements royaux qui se multiplièrent bientôt à l'infini, avec des applications nombreuses et minutieuses, emportant des pénalités très graves, et même infamantes. Cette réglementation royale se surajoute d'ailleurs aux règlements propres des corporations et de la loi annonaire.

Sous Colbert, la réglementation de la fabrication eût lieu surtout au point de vue de l'exportation, et atteignit une minutie qu'on ne peut imaginer. Pour montrer combien cette réglementation persiste longtemps, il suffit d'indiquer que l'on en trouve encore des traces dans le Code pénal, article 413 : "Toute violation des réglements d'administration publique relatifs aux produits des manufactures françaises qui s'exploiteront à l'étranger, et qui auront pour objet de garantir la bonne qualité, les dimensions, et la nature de la fabrication, sera punie d'une amende de deux cents francs au moins, de trois mille francs au plus, et de la confiscation des marchandises. Ces deux peines pourront être prononcées cumulativement ou séparément selon les circonstances."

lementation
alaires.

Voilà pour la qualité des produits manufacturés; mais pour assurer le bon marché, il fallait agir sur le coût de production. Delà toute une autre série de mesures réglementaires. Déjà, par la libre entrée des matières premières, les primes données à leur importation, et d'autre part, l'entrave mise à la concurrence par la prohibition, les manufactures pouvaient avoir les matières premières à bas prix; mais pour arriver à une production essentiellement bon marché, on entreprit de réglementer le taux des salaires, en l'abaissant, soit directement, soit indirectement.

On réglementa les salaires directement par un moyen très simple: on abaissa le salaire des ouvriers en imposant un maximum de salaire. Puis on agit indirectement sur le taux des salaires, par la tarification maxima du prix des denrées utiles à l'alimentation, voire même des petits loyers d'ouvriers, de manière à diminuer les frais de vie des ouvriers. Il ne faudrait pas croire cependant que ces mesures fussent prises dans ce but humanitaire poursuivi de nos jours. On n'avait alors simplement en vue, par ces moyens de tarification, que d'assurer l'exportation dans de meilleures conditions.

On agissait encore indirectement par une mesure déjà rencontrée précédemment, par la prohibition de

Source : BIU Cujas

l'exportation des blés. On favorisait la production consommation des blés du pays, en diminuant ain coût de la vie de l'ouvrier, et maintenant à un tau bas les salaires.

Ainsi, après les corporations et la loi annonaire, l manufactures inspirent à l'Etat cette politique mer tile qui est toute la politique de l'époque.

Réglementation du taux de l'intérêt

Cet autre procédé qui tend à abaisser le coût de pro tion des produits manufacturés, l'abaissement du tau l'intérêt, est une des forces de la grosse entrepr se. Les gr manufactures s'établissent avec des capitaux d'empru emprunter à bas prix, c'est la possibilité d'acheter les m tières premières moins cher, et de payer des salaires m coûteux à taux d'achat, et à taux de salaires égaux.

Soit par exemple deux pays, la France et l'Angleter En France, le taux de l'intérêt est de 10%, et en Angleterre 5% seulement; si dans les deux pays, le taux des salair de 3%, le salaire est moins coûteux en Angleterre qu'e France, parce que l'argent emprunté par les manufact riers est en Angleterre de 3 pour 5%, tandis qu'en Fr c'est 3 pour 10%.

C'est sous l'empire de cette considération que l'Etat commencer à intervenir pour fixer l'intérêt à un taux imum; des ordonnances interviennent. Le taux de l'in rêt était, dans les différents pays, bien différent; la ba dans un pays amenait une baisse plus grande dans l pays concurrents.

Ainsi, si le taux était en France de 10, l'Angleter baissait à 8, et si la France le mettait à 8, l'Angleterr baissait à nouveau à 5; de sorte qu'on est arrivé à u taux d'intérêt relativement très bas, si on veut le compa rer au taux économique.

Apparait ici la très vieille politique concernant l'intérêt de l'argent; on la voit encore, bien que le taux ne pa vienne à se maintenir sur ces vieilles assises morales, changer d'assises; l'esprit mercantile a remplacé la morale. C'est une des préoccupations de l'esprit merca tile d'abaisser le taux de l'intérêt plus bas que celui d pays voisins.

Les traités de commerce.

Ce n'est pas tout. On s'est efforcé d'assurer, par des moyens économiques, l'avantage du pays sur les marchés étrangers. Mais comme cette conception existe sem blable dans tous les pays, il est bon de recourir en même temps à des moyens politiques.

Et en effet, on voit apparaitre des traités de commerc (il y en a moins aujourd'hui qu'autrefois) des traités d commerce complètement empreints de l'esprit mercanti où chaque partie s'ingénie à duper l'autre. C'est la

Source : BIU Cujas

naissance du traité appelé différentiel, c'est-à-dire contenant la clause dite "de la nation la plus favorisée," qui est encore notre règle aujourd'hui. Cette clause consiste à dire que : S'il arrive à l'un des deux pays contractants d'accorder, à un tiers pays, des réductions plus considérables, elles s'appliqueront ipso facto au pays contractant. Les pays importants mettaient tout leur savoir à l'imposer aux pays avec lesquels ils étaient en relations, lesquels, obligés par leur situation inférieure, se donnaient l'air de consentir de bon coeur. Les petits faisaient contre mauvaise fortune bon coeur. Ils n'avaient plus de ressources que dans la roueries des négociations, par exemple, en diminuant les droits sur des articles sans importance, et en obtenant en échange, des abaissements réciproques sur des articles plus importants.

itique
iale.

D'autre part, mais toujours sur ce terrain de la politique servant aux débouchés, la politique coloniale était absolument dominée par la production mercantile, et l'on peut y voir un décalque des plus curieux de la logique mercantile ; elle prend de plus en plus d'extension, sous la poussée des manufactures grandissantes. Tous les grands Etats vont avoir des colonies ; ce qui est devenu une mode de nos jours, était déjà recherché aux XVII et XVIII^e siècles ; mais, conception très intéressante, ce n'est pas pour mettre ces colonies en valeur et les faire produire ; non, la métropole est absolument maîtresse de régler les ventes et achats au mieux de son intérêt, et parce qu'elle est maîtresse, elle exclut totalement l'étranger, et règle comme il lui convient les conditions de son commerce avec les colonies.

Ce système, aux XVII^e et XVIII^e siècles, est le plus puissant promoteur de la possession des colonies chez les grands Etats. C'était là le vrai mercantilisme, et il se ramène au fond à une idée très simple dans sa brutalité. Les colonies sont faites pour faciliter à la métropole l'établissement d'une balance de commerce favorable. Elles sont exclusivement un objet d'exploitation.

L'ensemble de ces mesures porte, dans l'histoire, le nom plus connu de système colonial, de pacte colonial, ce qui est un euphémisme, puisqu'en fait de pacte, la colonie n'avait eu réalité que le régime imposé par la métropole.

En résumé, le but du mercantilisme était d'assurer une balance du commerce favorable, de faire que les exportations l'emportent en valeur sur les importations. On s'efforce d'arriver à ce but surtout par le développement des manufactures ; au moyen de primes données à l'importation des matières premières nécessaires aux

Source : BIU Cujas

manufactures ; par l'établissement de droits à l'exp
tation, ou même par la prohibition de ces matières p
mières ; par une réglementation très minutieuse, tend
à assurer la qualité des produits indigènes, afin que
l'étranger les préfère aux autres.

Pour assurer le bon marché de ces produits su
les marchés étrangers, on établit un taux maximum
des salaires, et on abaisse les conditions de vie de l'ou
vrier. On ne prohibait plus l'exportation du blé dans
but annonaire, mais dans un but mercantile. Cette po
tique fut pratiquée surtout en Angleterre, où parut la
loi tendant à abaisser le taux maximum de l'intérêt
non pas dans un esprit absolu, mais dans un esprit
relatif, par rapport au taux de l'intérêt dans les nat
voisines.

A côté de tous ces moyens politiques internes, il
existait des moyens de politique externe, tendant à as
surer des débouchés à l'étranger : traités de commerce
accordant des faveurs exclusives ; de là la clause de la
"nation la plus favorisée" ; politique coloniale, dom
née par la politique mercantile.

Tous les grands Etats européens veulent avoir d
colonies, pour assurer des débouchés exclusifs à leurs
produits, pour obtenir une balance favorable.

Il importe avant tout que les colonies soient situ
sous une autre latitude que la métropole, parce que l
colonies, sous une même latitude, auraient les mêm
produits naturels, et seraient capables d'un même
développement industriel, de telle sorte que, de domi
ne d'exploitation, ces colonies se transformeraient en
concurrentes.

La métropole pourrait certainement prendre
des mesures pour empêcher leur émancipation, ma
ces mesures deviendraient vite intolérables aux colo
nies qui chercheraient vite alors à reconquérir leur
indépendance.

Au point de vue mercantiliste, une certaine inqu
tude se manifeste donc en ce qui concerne les colonies
placées sous une même latitude. L'expérience y ajou
tait encore, car l'Angleterre avait de très grosses dif
ficultés au sujet de ses colonies des Indes Occidentale
(Amérique du Nord) et l'on sait combien la guerre de
l'Indépendance est venue justifier les craintes des mer
cantilistes.

Au contraire, les colonies placées sous une autre la
titude, dans les pays chauds notamment, répondaie
pleinement à l'idéal mercantiliste : d'une part, les m
tionaux ne songeraient pas à s'établir dans ces colon

Source : BIU Cujas

faute de pouvoir s'approvisionner au dehors, les indigènes peu-
vent au travail, surtout au travail manufacturier
écartaient tout danger de développement manufacturier.
D'autre part les produits naturels étaient très différents
de ceux de la métropole celle-ci en tirait les denrées
coloniales pour sa consommation et surtout pour son
commerce de transport. Tout cela était très facile. En
outre la métropole tirait de ses colonies à très bas prix
les matières premières qui lui étaient indispensables. Et-
le obtenait denrées et matières premières à très bas prix
parce que maîtresse de ses colonies elle leur interdit de
vendre ces matières premières et ces denrées coloniales à
tout autre qu'aux commerçants de la métropole. En-
fin ces exportations coloniales se feraient sans sortie d'ar-
gent (Quel grand avantage!) Parceque les colonies
n'auraient pas le droit de se fournir de denrées autres
que celles de la métropole.

On ira plus loin, on interdira à la colonie d'en-
treprendre toute fabrication de quelque importance; non
seulement on ne lui permettra pas de faire venir des
produits manufacturés, mais on lui interdira d'en faire
d'en créer chez elle.

On ira plus loin encore. On défendra à la colonie
de cultiver certains produits naturels tels que le lin, le
chanvre, la vigne, l'huile, parce qu'ils peuvent être
obtenus dans la métropole et ainsi afin que la colonie
ne fasse pas concurrence à la métropole.

L'idéal de la colonie mercantiliste est donc tout op-
posé à celui de la colonisation antique qui cherchait sur-
tout des colonies de peuplement pour déverser le trop
plein de la population de la métropole en même
temps qu'elle assurait dans ces pays sa prépondé-
rance.

Au contraire dans l'idéal le mercantiliste, la
colonie est une colonie d'exploitation dans le sens dur
et péjoratif de ce mot; c'est ce qu'on appelait par
un curieux euphémisme le pacte colonial.

Ce système s'est surtout appliqué aux colonies
des Indes occidentales. Aux Indes orientales on se
heurtait aux vieilles traditions de la politique in-
ternationale, du reste il était moins indispensable
de l'appliquer. On recourait à un autre procédé dit
des grandes compagnies exclusives de commerce étran-
ger à qui la métropole donnait le monopole de son
commerce exclusif avec les contrées asiatiques. Ces com-
pagnies, grâce à leur monopole, grâce à leur
puissance d'action, grâce à leurs capitaux, de-
vaient plus fortes, presque au centre le commerce

Source : BIU Cujas

concurrence des autres nations. Du reste ce système finit plus tard par être appliqué lui même aux Indes occidentales.

Les résultats de la politique mercantiliste.

Cette politique mercantile ne pouvait être [illegible] tablement que l'origine des haines, de rivalités, [illegible] tes entre les nations parce que la richesse d'une n[illegible] était relative celle de l'une ne pouvait se dévelo[illegible] qu'au détriment des autres nations.

En outre, ces procédés eux mêmes étaient irritan[illegible] premier chef; c'est pourquoi l'époque de pleine vig[illegible] mercantiliste est aussi une époque de guerres do[illegible] nées entre les grands états d'alors. A priori elles n'[illegible] paraissent pas comme des guerres commerciales; m[illegible] dans le fond c'est toujours ces antagonismes qui e[illegible] sont cause.

Aux siècles précédents ensanglantés par les gu[illegible] res de religion les XVII et XVIII^e siècles opposent les gu[illegible] res commerciales. La Hollande, l'Angleterre, la France également eurent des luttes qui égalent celles de Rome de Carthage. La guerre était devenue un des instrum[illegible] du commerce. Il fallait ruiner la nation concurrente imposer des traités onéreux, accaparer ses colonies po[illegible] accroître sa propre puissance. C'est là l'esprit de to[illegible] tes les guerres de l'époque. Ainsi se comprend cette ph[illegible] se énigmatique inscrite sur le socle de la statue d'[illegible] citoyen anglais: "Il fit le commerce florissant au moyen de la Guerre."

La guerre elle même s'imprégnait de l'esprit mercantile. Le mercantilisme avait pénétré de son esp[illegible] des institutions beaucoup plus vieilles que lui et avait dû té à sa conception: les réglementations des corporations de l'industrie, la loi annuaire, les tarifs douaniers, l[illegible] rapports internationaux, le système colonial et les gu[illegible] res elles mêmes.

Les lois somptuaires et le mercantilisme.

Ce n'est pas tout. Il avait empreint de son esp[illegible] jusqu'à la vieille politique restrictive du luxe. Depu[illegible] bien longtemps les rois de France se préoccupaient de réprimer le luxe de leurs sujets et faisaient des e[illegible] dits très fréquents (ce qui prouve que d'étaient sans gra[illegible] succès) les édits somptuaires.

Les mots "édits somptuaires" ont un sens tout r[illegible] latif. Le luxe de ce temps là est devenu obligatoire au[illegible] jourd'hui. Sous Louis XIV le mouchoir était considé[illegible] ré comme un objet de très grand luxe. Quoi qu'il en soit au Moyen âge, puis aux XVI^e et XVII^e siè[illegible] cles on réprénait le luxe dans un esprit mercantil[illegible]

Le roi y était poussé par la noblesse, par les seign[illegible] effrayés du luxe de la bourgeoisie qui tendait à

Source : BIU Cujas

supprimer la hiérarchie sociale c'est-là un des petits côtés de la législation somptuaire mais la cause principale était le mercantilisme qui poursuivait l'établissement d'une balance favorable. L'objet de luxe doit aller à l'étranger et "objet de luxe" va devenir à peu près synonyme d'"objet manufacturé".

Il fallait donc favoriser la naissance et le développement des industries de luxe et en même temps empêcher la consommation nationale des produits de ces industries. Cela paraît contradictoire mais au point de vue mercantile cela ne l'est pas.

S'il faut favoriser les industries de luxe, c'est en vue de l'exportation; s'il faut corrélativement empêcher les nationaux de consommer les produits de luxe, c'est pour assurer un plus fort produit à l'exportation.

Il importe donc de restreindre la consommation nationale et d'assurer en même temps au pays une plus grande puissance de production. Outre que le luxe amollit les hommes ces objets étant très chers assurent facilement une balance d'exportations supérieure aux importations.

Si le luxe est mauvais pour le pays, il est excellent au contraire de le voir se développer dans les pays étrangers puisque cela promet de fortes exportations et si l'étranger laisse s'accentuer ce développement chez lui ce sont des débouchés assurés.

Mais comment pousser au luxe les nations étrangères si on leur donne l'exemple de la simplicité. On résolut fort ingénieusement le problème. On imagine de transformer les ambassadeurs envoyés à l'étranger en commis voyageurs, conscients, ceux que l'étranger envoie en commis voyageurs inconscients.

James Stuart dit que quand nous envoyons un ambassadeur à l'étranger il faut le meubler avec le plus grand luxe possible puis attirer à l'ambassade l'élite du pays qui prendra goût à ce luxe. Ainsi le luxe se répandra dans la population. Quant aux ambassadeurs que l'étranger nous envoie, on ornera leur hotel de tout le luxe possible; l'ambassadeur s'habituera à ce luxe et ne pourra plus s'en passer il le portera dans son pays et ainsi de proche en proche il se répandra dans la population. Voilà où l'on en était en 1767. Il faut convenir que ce sont là des symptômes presque toujours certains de décadence pour un système.

Voilà dans ses grands traits l'aspect général de la politique dominante en Europe à l'époque où va s'élaborer la politique économique individualiste.

Source : BIU Cujas

En France cette politique s'est incarnée dans un nom, Colbert à tel point que très souvent on l'a appelée le "Colbertisme".

Si Colbert en France est le grand représentant de cette politique il faut reconnaître que c'est avec ses successeurs qu'elle atteignit son apogée ou plus exactement que ses successeurs moins habiles que lui exagérèrent le système.

actères du dé- de la réac- contre l'or- isation poli- ue et économi- e de l'ancien régime

La doctrine économique individualiste a sa technique propre, autonome qui la rend indépendante. L'histoire même de sa formation est la démonstration de cette assertion. Sans doute l'individualisme économique et social se sont développés parallèlement tant au point de vue doctrinal qu'au point de vue des faits et des institutions. Les grandes réformes économiques libérales du XVIII^e siècle étaient plus redevables à la puissance de l'idée de droit qu'à la vertu spécifique de la technique économique. Cela prouve une chose à savoir que la puissance supérieure de l'idée de droit à une efficacité plus certaine, plus accessible aux masses que l'idée économique de fait.

C'est seulement avec Smith que la doctrine individualiste sera assise sur ses véritables bases. Avant lui c'est plutôt sous un de ces trois aspects, attaque de réglementation de l'industrie du système annonaire, du système mercantile, que suivant les publicistes on l'envisage le plus souvent et il arrive que les raisons données en faveur de la liberté sur le terrain déterminé débordent logiquement ce terrain pour approcher du système complet de la liberté naturelle. Mais la technique du système de liberté naturelle n'a pas encore été assez loin pour que toutes ses conséquences s'imposent à l'esprit. C'est pourquoi il semble bien en définitive qu'Adam Smith doit être regardé comme le fondateur de l'individualisme. Les Physiocrates avaient bien étudié des théories plus importantes mais dont les bases scientifiques étaient singulièrement étroites et par là même dangereuses pour le libéralisme même.

C'est donc avec Smith que l'artificialisme est attaqué dans son ensemble, comme doctrine. Les autres n'ont critiqué que des morceaux, ce sont des fragmentaires. Le système des corporations avait déjà été critiqué par Jean Bodin au XVI^e siècle, puis ces théories sont aux XVII^e et XVIII^e siècles, l'objet de tout un groupe d'attaques tant en France qu'en Angleterre. Voyez Dubois précis page 294

Ce qui est intéressant à noter c'est que les

Source : BIU Cujas

attaques contre la reglementation industrielle viennent souvent de mercantilistes et sont menées au nom même du mercantilisme. C'est le cas de l'anglais Child qui dans la seconde moitié du XVIIIe, signale cette reglementation de la fabrication comme déplorable au point de vue du développement même des exportations.

"Si les lois de reglementation étaient mises strictement à exécution, elles nous feraient plus de mal que de bien. Il faut imiter les Hollandais qui sur ce point sont nos maîtres" Child discours sur le commerce trad Gournay 1754 - pages 304 et 305 +

+ La reglementation du commerce des grains fut l'objet en particulier des attaques les plus vives au sujet de la liberté de leur commerce à l'intérieur et de leur exportation. L'importation des grains était libre et même favorisée. Dès 1704 Boisguilbert se montrait un ardent adversaire de la politique annonaire et entreprend de démontrer que le moyen le plus sûr et le plus simple pour éviter la disette c'est de laisser pleine liberté au commerce intérieur (Traité de la nature, culture, commerce et intérêt des grains 1704)

Chez lui ce n'est pas la politique annonaire seulement, mais aussi la politique mercantile qui est prise à partie dans sa dissertation sur la nature des richesses. Cela n'a rien de surprenant puisque la politique annonaire, s'était renforcé des préoccupations mercantiles. Mais le mercantilisme proprement dit c'est l'objet des attaques de la physiocratie. Quant aux corporations et aux industries les physiocrates ne s'en occupent pas d'une façon exprese, si bien qu'on a pu dire qu'ils ne s'étaient pas souciés de ses nombreuses entraves. C'est une erreur. Il ne les ont pas attaqués mais leur technique porte logiquement sur cette réglementation puisqu'ils sont également contre le système annonaire et contre le système mercantile. En effet avec les physiocrates on se trouve pour la première fois en présence d'une politique d'ensemble.

Les Physiocrates.

Les principaux Physiocrates.

C'est au milieu du XVIIIe siècle que se forme la doctrine physiocratique. Son fondateur est le célèbre Quesnay et les principaux représentants sont Mercier de la Rivière, Dupont de Nemours (que l'on pourrait appeler le secrétaire général de la doctrine) l'abbé Baudeau, Mirabeau lui-même au moment où il s'est rallié. Les principales œuvres de physiocrates ont été réunies et publiées chez Guillaumin. Il faut lire l'ordre naturel et essentiel des doctrines politiques" de Mercier de la Rivière paru

Source : BIU Cujas

en 1767 ; puis l'intérêt social de Letrosne 1777. Ces d
sont parues l'une au début l'autre à la fin de la
cratie.

La partie scientifique de la doctrine physiocratique.

Les physiocrates entreprennent de rechercher
ditions fondamentales de la vie physique des sociétés
rait aujourd'hui, vie organique) Leur objet n'est donc
comme aliment à le répéter ceux-là qui exal
mérite de l'école physiocratique la sociologi
comprend que le phénomène de nutrition se
c'est bien là en effet le phénomène primordial q
qui est la condition d'être de tous les autres. Pou
les individus comme pour les sociétés c'est là le
point de départ et c'est la recherche de la vie o
nique des sociétés l'objet de l'étude des doctrines
économiques.

La doctrine des physiocrates est essentiellement
une doctrine économique. A quelque hauteur que
physiocrates soient amenés à s'élever, c'est l'analy
économique qui les soutient et les conduit. Ils n'édifi
leurs droits naturels que comme théorie d'art tendant
par là à des considérations économiques et c'est ave
vérité qu'on les appela de leur temps "les économist
C'est bien l'économie la science nouvelle comme il
l'appelaient eux-mêmes c'était l'économie sociale da
le sens propre du mot.

Quesnay avait déjà, écrit en 1736 une Economie
animale" La tâche qui s'imposait pour les physiocra
tes c'était de passer au crible de l'analyse ces idées
fondamentales. Et les physiocrates n'eurent pas de peine
à démontrer que l'or et l'argent loin d'être des ri
choses primaires ne sont que des richesses secondaires, ils
n'eurent pas de peine à faire reprendre à l'or et à
l'argent leur rang de simples instruments des échan-
ges. Une fois qu'ils eurent débarrassé le champ les
physiocrates s'attachèrent à discerner la véritable
source de la richesse sociale. Pour le mercantilisme
c'était la balance favorable, mais pour eux qu'elle
sera-t-elle puisqu'ils se trouvent en présence d'un
tableau nul ? Quelles sont les véritables sources de la
richesse ? Dès l'instant qu'au point de vue social
ce n'est plus l'argent, mais les choses utiles, les cho-
ses matérielles destinées à entretenir la vie physique, le
bien être des individus et des sociétés, dès cet instant là les
sources de la richesse sociale sont dans ce qui fournit pri-
mitivement ces choses. C'est donc la terre qui est la
source principale de la richesse sociale parce que com-
me elle est l'unique source de revenu de l'individu isolé
elle est également l'unique source de la société qui

Source : BIU Cujas

est un individu collectif.

Ainsi déjà la richesse sociale apparaît comme s
sous la dépendance des lois physiques. Mais la ter
fournit pas d'elle-même les richesses en quantité
sante pour l'entretien de la vie d'un grand nombre d'
L'homme doit solliciter la terre et lui appliquer
travail. Dès que l'homme applique à la terre son tr
la terre y répond en lui donnant au-delà de ce q
est nécessaire à l'entretien de son existence individu
Il y a un travail propre de la terre qui demand
être excité et qui alors répond libéralement à ce
vail de telle sorte que la terre donne plus qu'el
reçoit, ce qui permet de faire vivre d'autres individ
en rend possible d'abord la multiplication des hom
puis l'existence d'hommes qui n'appliqueront pas
leur travail à la terre, qui n'augmenteront pas
richesse sociale, mais rendront à la société des se
ces. Le surplus que la terre verse à l'homme perm
tra de vivre à d'autres classes que la classe agri
L'agriculture est donc l'industrie de la richesse s
ciale c'est la seule industrie productive. C'est la
une vérité physique comme disent les Physiocra

Les autres industries commerciales, industrielles e
les autres occupations gouvernementales, militaires,
diciaires toutes les professions libérales sont des pro
fessions utiles, certes! mais des professions qui ne so
pas productives de richesses sociales; elles sont ster
les au sens physique du mot, elles jugent sur ce q
les agriculteurs tirent de la terre au-delà de ce qu
ils consomment pour leur entretien. Ce surplus que le
Physiocrates appellent le produit net se distribue en
tre les individus des classes stériles par des échanges
soumis à la loi de la valeur. Le produit net est do
un fait spécial à l'agriculture.

Le produit net et le profit ne sont pas à co
fondre; car il est clair que l'agriculture n'est pa
seule à donner le profit les autres branches de l'in
dustrie y concourent. elles donnent des profits à ceux qui
les exercent. Cela n'est à considérer que dans un
état hypothétique de pleine concurrence, que dans
l'échange de valeur à valeur égale. Mais les Phy-
siocrates ne sont pas sans s'apercevoir que en dehors
de cet état hypothétique de pleine concurrence qui
ne se rencontre pas, les artisans font des profits. Quand
ils assurent que l'agriculture seule donne un pro
duit net cette expression a dans leur esprit un sens autre
que le sens de profit. Produit net ne peut pas dire
profit; un commerçant qui vend son fond et dit: "

tant de profit n'entend pas dire: tant de bénéfices.

Les Physiocrates veulent dire que seule l'agriculture donne un profit non seulement individuel mais aussi social; tandis que l'industrie le commerce et les autres professions exercées ne donnent que des profits individuels. Le produit net est donc bien un profit mais un profit d'un genre tout particulier et spécial, individuel et social tandis que les autres profits ne sont qu'individuels.

Pour employer une expression très aimée de certains d'entre eux on peut dire que le produit net est un produit primaire et que les autres profits sont dérivés; ce sont des profits qui impliquent ayant tout le profit primaire.

Sous une autre forme les Physiocrates diront, et c'est la même idée que seule l'agriculture augmente la somme totale des valeurs sociales en même temps qu'elle la prédétermine. les autres professions n'ont pour résultat qu'un déplacement de valeurs sans que ce déplacement puisse augmenter en rien cette somme totale qui est prédéterminée par l'agriculture, c'est à ce point de vue qu'il faut prendre, la doctrine des Physiocrates pour l'examiner.

Examen de l'objection fondamentale adressée à la thèse des Physiocrates.

L'objection qu'on ne cesse de présenter comme la réfutation de la thèse des physiocrates est la suivante: Comment peut-on soutenir que l'industrie manufacturière n'augmente pas la somme des valeurs sociales?

Le kilog de laine brute vaut un franc. On travaille cette laine, on la lave, on la peigne, on la file on la teint puis la presse, la transforme en draps. Cette laine ainsi manufacturée va se vendre cinq francs. N'y a-t-il pas augmentation de valeur, dans la proportion de un à cinq et par voie de conséquence augmentation de la somme totale des valeurs sociales.

Les Physiocrates se transportent très volontiers sur ce terrain et répondent: Certes il y a eu augmentation de valeur de la laine, mais il n'y a pas eu augmentation de valeurs sociales et par conséquent accroissement des valeurs sociales. Cette démonstration peut se faire de deux façons. D'une part on s'appuie sur cette thèse (que dans un régime de pleine concurrence la valeur d'échange est mesurée par le coût de production. Les quatre francs d'augmentation de valeur remplacent certainement quatre francs de valeur consommés pour la transformation de cette laine en drap (nourriture des ouvriers, usure de l'outillage) Par conséquent dans la somme totale des valeurs sociales il y a simplement transfusion d'une certaine quantité de valeur préexistante en un kilo de laine brute devenu un

Source : BIU Cujas

mètre de drap. C'est une valeur subséquente, mais ce n'est pas une valeur primaire

D'autre part, et ici on ne laisse pas prise à l'objection qu'on peut faire à la première démonstration qui est basée sur l'état hypothétique de la pleine concurrence absolue. On supporte la monnaie. Le kilo de laine brute s'échange non plus contre un franc mais contre deux litres de vin ou un demi hectolitre d'avoine. Ce kilo transformé en drap va s'échanger contre dix litres de vin, soit huit litres de plus. La valeur du kilo de laine a augmenté, ce n'est pas douteux, mais ici il saute aux yeux des Physiocrates que la somme totale des valeurs sociales ne s'est en rien accrue, car ces huit litres de vin en plus le manufacturier ne les a pas produits ils existaient déjà dans la masse totale des richesses sociales; ils ont seulement passé d'une main dans une autre. Il est possible que le manufacturier ait cependant réalisé un profit le marchand de vins également mais ce sont là des déplacements de richesse qui se passent en dedans de la somme totale des valeurs préexistantes qui est constituée par l'agriculture.

Si l'on prend cent jetons; qu'on les repartisse en trois bourses et qu'on opère des échanges entre ces trois bourses avec des taux d'échange aussi favorables qu'ils puissent être, le total restera le même. Il ne s'augmentera que si de l'extérieur des trois bourses on introduit des jetons nouveaux. Il est clair que le taux d'échange ne saurait ajouter un atôme à la quantité de matières en circulation, comment donc les bourses auraient-elles un produit net puisque par elles-mêmes, elles sont incapables de le réaliser. Donc le principe de renouvellement et d'accroissement de la richesse sociale ne peut se rencontrer que dans l'échange entre l'homme et la terre dans la circulation physico-sociale dont l'agent est l'agriculture. Il n'y a que l'agriculture qui peut remplacer, puis accroître la quantité de matières qui se consomment.

L'agriculture est seule productive en ce sens que seule elle peut accroître la somme de la richesse sociale les autres industries ne font que des déplacements. On voit en quoi le produit net et le produit individuel diffèrent. On ne voit pas bien ce qu'on peut critiquer dans cette analyse des Physiocrates si on ne leur fait dire que ce qu'ils disent et si l'on prend les mots dans le sens où ils les ont employés. Ce n'est pas moins à cette thèse scientifique qu'on sourit dédaigneusement sur la foi de ceux qui en ont parlé et qui n'ont pas compris

Adam Smith a sur ce point à l'égard des Physiocrates sa grande part de responsabilité. Quand Adam Smith

Source : BIU Cujas

prétend réfuter cette thèse scientifique des P[hysiocrates] il se montre d'une faiblesse pitoyable il en vient mettre que le travail des fermiers et ouvriers de la campagne est assurément plus productif que celui artisans. On ne doit pas de raisons pour dire plu faire une question du degré, c'est manquer grav à la logique

La thèse des Physiocrates n'est peut être pas r futable, cependant on n'a pas encore trouvé le de la réfuter. Les physiocrates considérent l'[é]c politique comme une science physique. La premiere d'accroissement de la richesse sociale [e]st l'accroissement du produit net agricole puisqu[e] ce produit net qui se répand et circule dans tou corps social pour pourvoir à la vie physique. Ce q[u'] importe c'est que ce produit net soit le plus grand possible. Voilà le problème d'art posé.

Quelles sont les conditions de l'accroissement ce produit net? Ces conditions sont édictées par u[ne] autre loi physique qui considère l'homme comme l'agent du travail direct car le développement du produit net implique du travail. La terre sans tr[a]vail ne produirait qu'une quantité insuffisante. Après la terre, il faut envisager l'homme. Or les Ph[y]siocrates rencontrent dès le seuil cette vérité physique d[e] fait, que l'homme doué de sensibilité recherche instin[c]tivement les plaisirs et évite la douleur. De nos jou[rs] on appellera ce principe le principe adonistique.

Dans l'ordre économique ce principe pousse l'hom[m]e à la plus grande diminution possible de travail combiné avec la plus grande somme de jouissance possible. Cela se traduit en parfaite harmonie avec ce fait de toute évidence que l'idéal économique consist[e] à obtenir la plus grande diminution de peine avec la plus grande somme de joie.

Les règles du corps économique. La théorie d'art du Physiocrate

+ Voilà deux données scientifiques. Il s'agit de sa[voir] à quelles règles du corps économique conduisent ces deux données physiques, comme les Physiocrates a[ffir]maient à dire. L'une concerne la terre, l'autre l'h[o]mme. C'est l'œuvre d'art, ce que les Physiocrates appe[l]leront le droit naturel. L'expression est un peu large il faut peut être mieux dire droit naturel économi[q]ue, et encore restreint peut être trop puisque dans leur idée ce droit confinait à la politique. Il faut en rester à la première expression bien qu'elle laisse subsister beaucoup de confusions. Le droit naturel des Physiocrates était la conclusion et nullement le point de départ de leur théorie d'art. Les institutions sociale[s]

Source : BIU Cujas

se ramènent à une seule que l'on peut appeler indifféremment la propriété ou la liberté économique, le droit de propriété contient la liberté économique ; de même la liberté économique implique essentiellement la propriété.

Dans leur démonstration de la nécessité de la propriété institution essentielle au droit naturel, les Physiocrates appuient essentiellement sur deux formules, parce que, essentiellement juste et utilitaire. Il se trouve que le juste et l'utile concordent absolument, on peut même dire qu'ils se confondent, qu'ils ne font qu'un. Violer la liberté ou la propriété d'un individu, c'est une injustice au point de vue du juste et de l'utile.

Les Physiocrates pour démontrer la nécessité de la propriété ont triple point de vue personnel, mobilier et foncier.

L'homme pensent ils ne se donnera de la peine que s'il travaille pour lui, c'est à dire si il travaille comme il l'entend dans un but qui lui convient et s'il est sûr que c'est bien pour lui qu'il travaille, que son travail lui profitera. Il faut donc qu'il ait la propriété de lui-même, de sa personne, de son activité. Cela semble paradoxale, mais cela n'a pas toujours été, si l'on se reporte au temps de l'esclavage, l'esclave n'avait pas la propriété de sa personne. Or c'est bien la propriété de sa personne qu'il faut entendre dans le langage des Physiocrates. On voit alors tout de suite qu'on pourrait dire aussi bien liberté économique individuelle. Si l'homme n'est pas son maître, tel l'esclave, sentant qu'il a la peine sans avoir la jouissance, l'homme travaillera le moins possible, il dépensera le minimum de ses forces et il ne cherchera pas à accroître l'efficacité de son travail par des inventions ou des procédés nouveaux. L'homme doit pour les nécessités de sa vie physique exercer son activité sur la matière ; mais si l'homme n'a pas la propriété le résultat matériel de son activité sera affaibli sera affaibli, ce sera comme s'il n'avait pas la propriété de son activité. La propriété personnelle contient donc nécessairement la propriété mobilière. Puisque toute matière ne saurait être tirée que de la terre, c'est à la terre que par nécessité physique et de façon première doit s'appliquer le travail et pour tirer du sol tout ce qu'il peut donner il ne suffit pas de lui appliquer un travail au jour le jour il faut donner un travail fécond. Il faut incorporer au sol du travail et des capitaux, du travail et des capitaux à rendement souvent très lointain, du travail et des capitaux inséparables du sol dans lequel ils ont

Source : BIU Cujas

été incorporées. Dès lors ne pas reconnaître à l'
la propriété de ce sol dans lequel il a incorporé
travail et ses capitaux, ce serait lui donner à entei
qu'il serait dépouillé du travail et des capitaux con
més dans son exploitation ce qui serait lui faire en
dre également qu'il serait dépouillé de sa propriét
mobilière et personnelle puisqu'il a fourni les capitaux
propriété mobilière et son travail propriété personnel

Nier à l'homme la propriété du sol ce serait faire
de l'homme n'ayant pas l'assurance de profiter de sa
peine et de ses privations un être qui se garderait bien
d'y appliquer ses efforts. L'on verrait ainsi tarir la sou
de la richesse sociale qui est la terre. Voilà donc la propr
té foncière assise.

On voit en somme que le principe utilitaire dans s
grandes formes se ramène à la nécessité de la propriét
personnelle, les autres propriété conduisent à la propr
été personnelle.

Déjà la propriété nous apparaît comme une insti
tution essentielle parce qu'elle est la condition la plus p
tique du produit net qui entretient tout individu et
toutes les classes de la société. Il faut remarquer qu
la considération du juste ne peut préserver la propriét
foncière que comme institution individuelle si l'on peut
dire. Il y a dans l'individu sa propriété du sol auqu
il a donné son travail et ses capitaux.

Le raisonnement des Physiocrates met au premier
plan le caractère social de la propriété foncière. Ce carac
tère social apparaît dans toute sa portée si l'on consi
dère la propriété en soi, sous ses trois formes personnell
mobilière et foncière. Il faut dire dans toute sa portée,
car en dehors de son action directe sur l'exploitation du
sol, la propriété contient un principe social d'une
portée générale, c'est un principe dont l'action s'étend
de la façon la plus heureuse. C'est la concurrence.

Quel est son effet? Être propriétaire. Qu'est-ce qu'
être propriétaire? C'est être libre de sa chose, ce que
l'on veut. Or l'emploi de la propriété y est tout nature
lement déterminé par le principe économique. Chaque
homme est mû par le principe économique, chaque
homme en son particulier se veut la possession de sa
propriété et est mû par ce principe. Mais il se trouve
que l'individu en poursuivant son intérêt propre
est conduit à agir dans le sens conforme à l'intérêt
social à tel point que l'intérêt social s'accorde au
mieux avec l'intérêt de l'individu. Tous les hommes
étant poussés par le même mobile il se produit entre
eux une concurrence vers les emplois les plus avantage

Source : BIU Cujas

concurrence dont le résultat est une baisse constante des prix vers le prix naturel de toutes choses, le prix correspondant au coût de la production qui est un signe de l'équilibre entre la production et la consommation Ainsi les échanges se font avec justice puis ensuite le produit net agricole est le plus grand qui lui est possible d'être parce que l'on fait abaisser les dépenses agricoles par le cout minime des objets manufacturés qui lui sont nécessaires et réduisent ses dépenses au minimum - le produit net sera d'autant plus grand que les dépenses de l'agriculture seront moins grandes. Celles-ci seront moins grandes si les objets manufacturés sont au plus bas prix.

Quesnay a écrit en gros caractère "Qu'on maintienne une entière liberté ..... liberté de la culture" (2^{e} maxime, Carnet économique d'un royaume agricole.

Physiocrates et commerce extérieur

On a dit que les Physiocrates en réclamant la liberté du commerce extérieur avaient en vue surtout la liberté d'exportation des grains dont ils espéraient un relèvement du prix des blés. Et, partant de ce point de vue, on veut les considérer comme des agrariens. Assurement, les Physiocrates désiraient qu'on rendit à l'agriculture le libre commerce de ses produits, la libre exportation des grains, mais ils ne demandaient pas qu'on mit des entraves à l'importation des produits agricoles. Il y a une formule de Quesnay équivoque certes, mais qui dans son ensemble veut qu'on s'y arrête. Chez Letrosne la doctrine de la liberté du commerce extérieur est très explicite. Il prévoit même le cas où le blé se vendrait en France au dessous d'un prix rémunérateur où les blés étrangers se vendraient à des prix bien inférieurs sur notre marché. Il déclare que même dans ce cas il ne faut jamais y mettre d'entraves; ce qu'il faut à l'agriculture c'est le prix naturel.

Si nos agriculteurs ne peuvent ..... emploi libre, production Letrosne *Intérêt social* Chap. 8 Par

Il maintient la liberté du commerce sous toutes ses formes. Ce raisonnement est très bien mais on peut se demander si la base économique de la théorie d'ensemble des Physiocrates ne s'en trouve pas ébranlée, compromise dans le cas où le commerce des produits agricoles serait rendu impossible. Une nation sans produit net est une nation sans possibilité d'acquérir elle n'est plus autonome et doit atteindre son principe vital

Source : BIU Cujas

d'autres nations. Elle deviendra une nation ster
stipendiée par les autres nations.

A cela les physiocrates auraient peut être
La nature ne tient pas compte de ce que l'humani
est fractionnée en nations. La vie physique d'une
nation dont le sol est plus ingrat ou plus épuisé e
fatalement subordonnée au produit net des autres
tions, de même que les individus qui ne cultivent pa
la terre sont subordonnés au produit net des individu
qui travaillent la terre. Le mieux pour cette nation es
encore de laisser libre son commerce. Elle pourra peu
être ainsi vivre richement pendant de longs siècles tan
que les autres nations auront besoin de ses produits m
nufacturés; comme jadis Venise Gênes, la Hollande qu
n'étaient pas des pays agricoles mais qui vivaient
de l'échange de leur industrie et de leur commerce av
les autres pays. Il fallait à tout prix maintenir l'agr
culture pensaient les Physiocrates sinon c'était se con
damner à une disparition prochaine. Dans le fraction
nement en états, ceux là seuls auront la certitude de
durer qui auront un territoire assez fécond pour être le
propres artisans de leur produit net

La thèse des physiocrates est donc fondée pour l'u
nivers entier et aussi pour les grands territoires au sol ric
et fertile. Au reste, le point important, c'est la façon
dont les Physiocrates envisagent scientifiquement la
question du commerce extérieur en général

On a souvent dit que la doctrine des Physiocrate
était une doctrine cosmopolite parce qu'elle réclam
la liberté du commerce extérieur. C'est absolument iné
xact. Comme les libres échangistes contemporains les Phy
siocrates n'ignorent pas que l'humanité est fractionnée
en nations et ils n'ont pas l'illusion de croire que cette
division sera un jour aplanie. Ils n'ignorent pas
que chaque nation tient à assurer son indépendanc
S'ils veulent la liberté du commerce même au cas où
cette liberté rendrait l'agriculture impossible c'est que
cette liberté est la condition de la plus grande prospérité du
pays. Cette prospérité ne durera pas peut être, mais qu
y faire? en attendant il faut profiter. Quand aux
états dont l'agriculture est puissante sur leur territoire
ils ont une prospérité certaine.

Cette attitude des Physiocrates est bien curieuse et se
rapproche de celle d'un grand économiste américain
Carey. Mais ils sont bien loin de fonder sur le commerce
extérieur l'enrichissement. En parlant du commerce
extérieur Mercier de la rivière dit que c'est "un pis aller
et un "mal nécessaire". Et il entend cela aussi bien de

Source : BIU Cujas

l'importation que de l'exportation. Il ne faut pas croire qu'il y a là un paradoxe. C'est la conséquence logique de la doctrine des Physiocrates. L'industrie, les professions matérielles, commerciales, toutes utiles qu'elles soient sont improductives et par conséquent grèvent la richesse du pays; l'idéal économique serait donc pour les physiocrates l'économie toute intérieure et purement nationale. Ce sont les idées que Carey libéral dans l'ensemble restrictif au point de vue du commerce extérieur défendra plus tard. Carey demandera que le pays arrive à réaliser sa subsistance pleinement nationale et en conséquence que l'on prohibe les importations extérieures

La conclusion d'art des Physiocrates n'est pas celle de Carey. Si désireux qu'ils soient de voir la nation se suffire à elle-même, ils estiment que la liberté des importations des produits étrangers est encore le meilleur moyen pour le pays d'y faire naître les industries qui manquent.

Si un pays impose des droits sur les produits manufacturés étrangers, ces droits en renchérissant les marchandises sur lesquelles ils portent ne font que diminuer les ressources d'achat du produit net agricole du pays. En laissant, au contraire, les nations industrielles se faire concurrence sur notre marché. Le produit net de l'agriculture va s'accroître d'autant que le prix de la manufacture baissera. Le même produit net achètera une plus grande quantité de produits étrangers puisque ceux-ci baissent de prix. Les choses continuant ainsi, ce pays laissant libre les importations, il arrivera un moment où le travail et les capitaux employés à la terre donneront un produit égal au travail et aux capitaux employés ailleurs. Ce travail et ces capitaux nouveaux se porteront sur les emplois manufacturiers. On sera au minimum du produit agricole du pays qui permettra l'entretien de ces nouveaux artisans. On objecte que ces artisans nouveaux auront une infériorité certaine par rapport aux industries étrangères inexpérimentées. Les physiocrates répondaient que cette infériorité serait compensée par l'absence des frais de transport. C'est certainement là un avantage.

Conclusion sur l'art des physiocrates.

La liberté économique qui est pour tous pays au regard des physiocrates la meilleure valeur d'art en quelles institutions sociales et juridiques trouve-t-elle sa pleine expression, son conditionnement intégral? Dans l'institution de la propriété, le droit de propriété est pour les physiocrates l'institution sociale dans laquel

Source : BIU Cujas

se fondent complètement les deux données scien. fondamentales de l'agriculture : il maintient le tr de produire dans toute son ampleur et laisse eux la pleine liberté pour produire. Ils font propriété économique nationale (Lire Mercier a Rivière sur son meilleur état possible)

Les lois physiques de l'économie des sociétés étan connues et agissant dans le sens que nous avons dit tout l'art économique doit tendre à leur assurer le jeu. Garantir la propriété et laisser faire la nature voilà la règle

Bois Guilbert l'avait proclamé soixante ans plus tôt. (Bois Guilbert - Dissertation sur la nature des riches Chap: VI) Il n'est pas question d'agir il est necessaire seulement de cesser d'agir avec une très grande droit ce que l'on fait à la nature qui tend toujours à la libe et à la perfection. Tout l'art économique, en dernière analy da à la propriété. Mercier de la Rivière dit: "l'ordre naturel essentiel" des sociétés politiques - chap. 18 - Propriété, sureté, liberté, voilà donc l'ordre social dans tout son entier; c'est de là, c'est du droit de propriété maintenue, dans tou son étendue naturelle et primitive, que vont résulter nece sairement toutes les institutions qui constituent la form essentielle de la société; vous pouvez regarder ce droi de propriété comme un arbre dont toutes les institution sociales sont des branches qu'il pousse de lui même, qu'il nourrit et qui périraient dès qu'elles en seraient détachées.

Tel est le sens de la physiocratie si cohérente en ses deux théories d'art si intimement soudées à la théorie scientifique. Au point de vue de la formation de la doctrine individualiste elle a institué une théorie doctrinale de la propriété sur des bases réellement solid

Le seul fait de démontrer que les raisonnements des physiocrates sur la propriété pouvaient être séparés de leur point de départ est une preuve qu'il n'était pas nécessaire d'en partir. Toute matière première vient du sol, de la terre et toute activité doit s'exercer sur les produits de la terre; c'est là une vérité physique sur laquelle ils appuient trop. Il fallait donner une vérité économique. Les produits de la terre, de l'agriculture n'augmentent pas comme on le veut autant qu'on le veut; il ne s'agit donc de produire qu'autant que cette production est rémunératrice. Ce qu'il importe de savoir ce sont les conditions qui permettent à l'agriculture de se développer. La consommation est la mesure de la production cela revient à dire que la demande des produits ... est la mesure de leur production Voilà le terrain sur lequel les physiocrates devaient se

Source : BIU Cujas

placer. Ils ont eu le tort de s'en tenir exclusivement à la vérité physique.

+ La technique des physiocrates est d'une grande simplicité, peut être la complique-t-on en y introduisant et parlant brièvement de leur conception du commerce extérieur qui leur a attiré le reproche de doctrine cosmopolite Il serait plus exact de dire que cette conception conduit bien plutot à la politique nationale

La base scientifique du libéralisme des physiocrates risque de compromettre l'individualisme naissant comme doctrine sur le terrain du commerce extérieur dans le cas où la liberté donnerait un autre résultat que le relèvement du prix des grains. Le trosne le maintient et transporte sur un terrain qui n'existe plus le produit net.

Avec le trosne la doctrine physiocratique s'achemine donc vers une technique nouvelle, une technique allégée, indépendante. Ce sera l'œuvre d'Adam Smith. d'édifier cette technique nouvelle.

Adam Smith. Adam Smith publie en 1776 son célèbre ouvrage. *Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations.* qui est bien loin d'être un traité didactique d'economie politique.

Il est impossible d'enfoncer la structure intime, la technique d'un tel ouvrage sans l'avoir lu en entier. L'introduction en est très précise et aide beaucoup à reconstituer la technique de la théorie de l'auteur. Il ne faut pas chercher dans ce livre le moindre indice d'une théorie d'ensemble. Aucun livre n'a moins l'apparence d'être entrepris en vue de démontrer une théorie d'ensemble Il a l'intention de faire œuvre d'analyse scientifique, il a un but scientifique, mais, à mesure qu'il découvre cette nature et ces causes de la richesse des nations, les conclusions d'ensemble viennent naturellement sous sa plume, elles se trouvent disséminées dans tout l'ouvrage, c'est à peine si de temps à autre et presque toujours à l'occasion d'une question concrète, spéciale, il prend la peine de condenser des idées générales. Cependant l'œuvre de Smith a pris dans l'histoire des doctrines économiques une place prépondérante. La raison en est l'impression de forte unité qu'elle présente et peut être aussi le fait que, conduit à des conclusions d'ensemble sans s'en douter, on se trouve engagé par la finesse de son analyse scientifique et bien souvent mis en présence de conclusions qui s'imposent à la suite de concessions faites à l'analyse.

Il faut maintenant reconstituer la technique essentielle d'Adam Smith et la présenter dans toute son ingénieuse et grandiose simplicité

chnique am Smith La richesse d'une nation, c'est là le point de départ de Smith, dépend du produit de son travail par rapport

Source : BIU Cujas

au nombre de ses habitants. Le nombre des habitants forme le diviseur, le produit du travail le dividende; plus le rapport sera grand, plus la richesse sera grande. Cela dépende deux circonstances déterminées: 1° de l'efficacité ou rendement du travail déterminé. 2° De la proportion qu'il y a dans cette nation entre le nombre de travailleurs productifs et le nombre d'individus improductifs.

Donc, productivité du travail et quantité du travail. Ces deux éléments ont assurément leur importance, mais le premier est de beaucoup le prépondérant. C'est celui qui importe de beaucoup le plus à la richesse d'une nation.

La productivité du travail.

Adam Smith part de cette observation que chez les peuples sauvages tous les individus travaillent, tous chassent, pêchent, et cependant la disette est l'état normal à tel point qu'on est obligé parfois de détruire les membres de la société malades ou âgés. Au contraire, si l'on regarde les nations civilisées, les oisifs, c'est-à-dire les improductifs sont en nombre considérable. Dans la statistique anglaise de 1881 sur la répartition de la population dans le Royaume Uni on trouve le tableau suivant:

Professions libérales	858.000 soit	4,1 %
Domestiques	1.590.000	7,7 %
Commerce	1.274.000	6,2 %
Agriculteurs	2.046.000	9,9 %
Industriels	6.960.000	33,7 %
Inoccupés	7.952.000	38,4 %

Si on additionne les inoccupés, les professions libérales, les domestiques, d'à peu près, on arrive à un total de 50 %. Le nombre des improductifs est donc considérable, sans compter que le grand nombre de ces improductifs consomme énormément. Cependant la somme des produits du travail est si grande que tout le monde est souvent pourvu avec abondance et que l'ouvrier même de la classe la plus pauvre trouve sa subsistance. C'est là un fait incontestable. Le moins heureux des ouvriers dispose de beaucoup plus de chose en son propre que un chef sauvage. Chez les peuples arriérés tout le monde travaille et tout le monde est misérable. Chez les nations civilisées il y a un grand nombre d'oisifs, cependant une aisance générale y règne. Cela semble paradoxal. Il suffit dit Adam Smith, de porter un regard un peu plus long sur ces deux types de sociétés pour que la raison vous frappe. Chez les peuples sauvages, si tous les individus travaillent tous font la même chose; tout le monde chasse, pêche, se livre au pillage, à la guerre. On ne connait la division du travail qu'entre les sexes: homme et femme. Au contraire, chez les nations civilisées, chaque individu s'adonne à un genre d'occupations spéciales, et cette

Source : BIU Cujas

division du travail est poussée très loin.

C'est donc la division du travail qui doit être sinon la seule du moins l'explication principale de cette différence de richesse. Pour peu que l'on analyse quelle action la division du travail peut avoir sur la productivité, on voit que cette action est incommensurable. Frappé de cette considération, Adam Smith dit que des deux éléments qui peuvent expliquer la richesse, la productivité du travail l'emporte sur l'autre.

division du travail

Dans le premier chapitre il étudie les causes de la productivité du travail. On peut être surpris que Smith débute par la division du travail, mais cela se conçoit, car son œuvre n'est pas une œuvre didactique. Smith explique cette haute productivité du travail par le fait que la division du travail accroit la productivité. En effet de cette division du travail résulte d'abord une augmentation énorme de l'habileté de chaque ouvrier, puis en deuxième lieu une épargne considérable de temps. Tout passage d'une occupation à une autre occasionne une certaine perte de temps; enfin en troisième lieu une simplification extrême de chaque tâche qui rend possible le machinisme. Le grand principe du machinisme est lui-même une conséquence de la division du travail.

A ces causes données par Adam Smith on peut en ajouter bien d'autres. C'est ainsi que, grâce à cette division du travail et des tâches il y a possibilité d'approprier chaque individu à un labeur correspondant avec ses qualités propres, adaptées au besoin, à ses capacités et à ses forces physiques. La femme peut être employée aux besognes infimes les hommes, plus forts, ne seront pas employés à des besognes au dessous de leur force.

Conditions du développement de la division du travail.

Cela étant établi indiscutablement en soi la question se pose de savoir quelles sont les conditions favorables à l'extension de la division du travail. Ces conditions se ramènent essentiellement à deux. Extension du marché. Accumulation des capitaux

Extension du marché.

La division du travail augmentant la production ne peut être appliqué que dans la mesure où le producteur trouve un débouché suffisant. A quoi servirait de produire si le consommateur n'est pas en quantité suffisante. On trouve souvent dans les petites villes à la campagne un même individu réunissant chez lui cinq ou six métiers, épicier, sabottier, marchand de bonbons, il exerce toutes ces professions à la fois, parce qu'il n'y a pas dans le pays un débouché suffisant pour assurer l'existence respectivement à un épicier, à un sabottier, à un marchand de bonbons. L'extension du marché est une condition sine qua non de l'extension de la division du trav.

Source : BIU Cujas

Ceci peut expliquer comment la liberté du commerce tant intérieur qu'extérieur nous apparait comme conforme au principe du moindre effort. La division du travail accroit le résultat par rapport à l'effort, l'extension du marché est une condition de l'extension de la division du travail, la liberté du commerce est une condition de l'extension du marché. Donc la liberté du commerce accroit le résultat par rapport à l'effort.

Accumulation des Capitaux

Le travail ne peut recevoir une extension qu'en proportion de la progression du capital. La division du travail implique la possibilité de faire des approvisionnements considérables de matières. A un autre point de vue aussi importants la division du travail implique un grand approvisionnement de matières premières, d'outils, de machines, parce que la quantité des matières consommées augmente dans de grandes proportions avec l'extension de la division du travail. Des ouvriers attachés à faire une besogne complexe consommeront moins de matières premières que des ouvriers travaillant à une tâche parcellaire, les premiers vont moins vite que les seconds.

Conditions favorables à l'accumulation des capitaux.

Mais pour réaliser ces conditions favorables à l'extension de la division du travail, il faut la liberté du commerce et la possibilité d'épargner, la possibilité de faire des économies. Pour Adam Smith, l'économie, c'est-à-dire la consommation improductive restant inférieure aux quantités produites, voilà la cause immédiate de l'accumulation des capitaux. Si grande que soit la production l'économie sera plus ou moins facilitée par l'importance de la production. L'importance de la production est la condition de l'importance possible de l'économie, et par conséquent des capitaux accumulés annuellement. La division du travail en augmentant la productivité augmente la possibilité d'accumulation des capitaux et il se trouve ainsi qu'elles sont constamment fonction l'une de l'autre. La division du travail en accroissant la productivité rend possible une plus grande économie par conséquent la production de l'accumulation une plus grande quantité de capitaux.

Il s'agit donc pour une nation de tirer de son travail et de ses capitaux la plus grande productivité possible à chaque moment donné. C'est dans une haute productivité du travail et des capitaux que l'on place le principe économique. Il ne sera obtenu que si le travail et les capitaux se portent dans l'emploi qui à chaque moment se trouve être le plus lucratif. Le fait fondamental c'est la division au point de vue purement technique, mais cela ne suffit pas.

L'intérêt personnel.

Les individus ne peuvent en leur particulier économiser

Source : BIU Cujas

qu'en vertu de la valeur de leur production. Ils ne pourront économiser que dans la mesure où ils seront libres de porter leur travail et leurs capitaux là où le revenu sera le plus haut, sur les emplois les plus lucratifs. C'est l'intérêt personnel des travailleurs et des propriétaires de capitaux qui les dirigera vers les emplois ce sont les individus qui ont le plus de chance de juger le principe économique ; voici la contre-partie. En songeant à leurs intérêts propres les individus se comportent de la façon la plus avantageuse à l'intérêt de la société puisque l'union de leurs intérêts est l'intérêt de la société

Effets de l'intervention des pouvoirs publics

Ainsi le principe économique individuel du moindre effort pour un maximum de résultats est un principe social et la condition de la production de la richesse nationale. La concurrence agit sans cesse pour donner le maximum de productivité et dès lors l'intervention des pouvoirs publics ne peut avoir que deux effets, constituer des privilèges des monopoles qui toujours parce qu'ils sont au profit des uns sont au détriment des autres et dériver une partie du travail et des capitaux du pays vers certains emplois où la productivité est moindre que dans ceux où ils se seraient porté d'eux-mêmes. Ainsi donc pour Adam Smith comme pour les Physiocrates la liberté individuelle est un principe vital de l'économie des sociétés. Il y a une harmonie naturelle entre l'intérêt personnel et social. L'art économique des pouvoirs publics consiste à assurer le libre jeu de l'intérêt personnel et c'est là la thèse proprement économique. C'est aussi la thèse d'art économique nationale inspirée par les considérations de l'intérêt économique de chaque nation.

Voilà la technique essentielle de l'œuvre d'Adam Smith réduite à sa simple expression. Cette doctrine d'art d'Adam Smith en lisant son grand ouvrage on la trouve développée sous les formes les plus variées. Voici quelques passage importants dans lesquels Adam Smith explique sa doctrine (Adam Smith, livre II, chapitre III, p. 92. 6e éd. Germain Garnier

Cet effort constant, uniforme et jamais interrompu de tout individu pour améliorer son sort, ce principe qui est la source primitive de l'opulence publique et nationale, aussi bien que de l'opulence privée a souvent assez de puissance pour maintenir, en dépit des folies du gouvernement et de toutes les erreurs de l'administration, le progrès naturel des choses vers une meilleure condition. Semblable à ce principe inconnu de vie que portent avec eux les espèces animales, il rend souvent à la Constitution de l'individu, la santé et la vigueur, non seulement malgré la maladie mais même en dépit des absurdes ordonnances du médecin.

(Adam Smith) tome II, page 96. Edition Garnier

C'est donc une souveraine inconséquence et une extrême présomption de la part des princes et des ministres que de prétendre surveiller l'économie

Source : BIU Cujas

des particuliers et restreindre leurs dépenses par des lois somptuaires ou par des prohibitions sur l'importation des denrées étrangères de luxe Ils sont toujours et sans exception les plus grands dissipateurs de la société, qu'ils surveillent seulement leurs propres dépenses, et ils pourront s'en reposer sans crainte sur chaque particulier pour régler la sienne. Si leurs propres dissipations ne viennent pas à bout de ruiner l'état, certes celle des sujets ne le ruineront jamais.

En terminant il résume sa pensée dans ce passage.

Adam Smith, livre 4, chapitre 9 in fine) C'est ainsi que tout système qui cherche ou par des encouragements extraordinaires à attirer vers une espèce particulière d'industrie une plus forte portion du capital de la société que celle qui s'y porterait naturellement ou par des entraves extraordinaires, à détourner forcément une partie de ce capital d'une espèce particulière d'industrie vers laquelle elle doit sans cela chercher un emploi est un système réellement subversif de l'objet même qu'il se propose comme son principal et dernier terme. Bien loin de les accélérer il retarde le progrès de la société vers l'opulence et l'agrandissement réels, bien loin de l'accroître il diminue la valeur réelle du produit annuel des terres et du travail de la société.

Les fonctions essentielles de l'état

Adam Smith arrive donc à la même conclusion d'art que les Physiocrates. Est-ce à dire que comme les physiocrates il n'admet aucun rôle de l'état. Il y a des fonctions essentielles de l'art pour Smith comme pour les Physiocrates. Et ces fonctions, Smith les ramène au nombre de trois. Les droits et les devoirs qui incombent à l'état sont: Défendre la société contre tout acte d'invasion des autres sociétés indépendantes. Protéger autant que possible chaque membre de la société contre les injustices et les usurpations d'autres membres. Diriger certaines institutions et entretenir certains ouvrages que l'intérêt privé des particuliers ne pourrait jamais les amener à ériger parce qu'ils ne leur donneraient pas de profit. Bien que les particuliers n'y aient pas de profit ces institutions, ces ouvrages sont utiles à l'ensemble de la société. Smith entend par là les travaux de circulation, voirie, canaux. Voilà les trois devoirs essentiels de l'état et ils ne sont pas de mince importance. En les admettant que Smith ne manque aucunement à sa doctrine, l'état n'est pas seulement nécessaire, il est indispensable. Dans l'œuvre d'Adam Smith on peut bien trouver de ci de là certains tempéraments qu'il apporte à la rigueur du principe mais ces tempéraments ne sont jamais des dérogations. Adam Smith admet que l'Angleterre a eu raison d'établir l'acte de navigation de Cromwell parce que cette précaution porte en dehors du point de vue économique habituel, c'est de l'économie générale. Et il y a des considérations qui doivent l'emporter sur le point de vue économique, particulièrement le souci de la conservation nationale.

Il y a dans toute son œuvre qu'un seul manquement inconscient au principe. C'est au sujet du maximum de l'intérêt. Adam Smith admet que la loi intervienne pour en fixer le maximum

Les successeurs +

+ Les successeurs d'Adam Smith acceptent en principe

Source : BIU Cujas

d'Adam Smith

sa technique. Seulement certains d'entre eux ont introduit dans l'économie politique des théories qui ont tenu une très grande place et ont produit une profonde impression sur la doctrine individualiste.

Malthus et Ricardo sont considérés comme ayant introduit le pessimisme dans l'individualisme par certaines théories scientifiques exposées dans leurs ouvrages

Malthus "Essai et principe des populations. La première édition parut à Londres en 1798. La deuxième édition, considérablement augmentée par Malthus lui-même parut en 1803. Traduction Prévost chez Guillaumin 1845. Paris.

Ricardo. "Principes de l'économie politique et de l'impôt". 1817, traduction Constancio 1882 chez Guillaumin

Malthus et le principe de population

Malthus apporte une contribution très importante aux assises de l'individualisme économique. Il montre que le seul remède non illusoire au paupérisme est dans le développement du sentiment de la prévention individuelle au moins sous une certaine forme. La thèse de Malthus tend à prouver que le seul remède efficace à la misère sociale est le développement du sentiment de prévention individuelle.

A l'époque de Malthus, l'opinion très générale chez les philosophes et les intellectuels était que la misère sociale est dûe principalement au vice des institutions sociales et aux fautes des gouvernements. J.J. Rousseau avec beaucoup de ses contemporains pensait que dans l'ordre de la nature tout était bon et qu'il n'y avait que la société qui transformait cet état de bien. Le paupérisme notamment est dû aux institutions sociales. C'était l'idée dominante non seulement en France, mais surtout en Angleterre C'est cette thèse que Malthus a voulu examiner et il est arrivé à la thèse inverse; à savoir que sans doute les institutions sociales et les fautes du gouvernement sont pour quelque chose dans la misère sociale, mais la principale cause, celle qu'on retrouve dans toutes les sociétés indistinctement, c'est l'ivrerie et l'insouciance des individus qui s'abandonnent comme des êtres dépourvus d'intelligence aux instincts de la reproduction sans tenir compte du développement de la subsistance, de la nourriture.

Malthus s'est livré à une enquête immense comparative et raisonnée sur le développement des populations et l'accroissement des subsistances. Il résume en deux propositions les idées qui se dégagent de son

Source : BIU Cujas

immense enquête.

1° La population a tendance à s'accroître au moins en progression géométrique pour des périodes de vingt-cinq ans consécutives

2° Les subsistances ne peuvent être accrues au mieux que dans une progression arithmétique. On peut ajouter et ceci est une interprétation exacte à laquelle pensait Malthus " en supposant des pays où la terre est déjà en culture".

Comment Malthus a établi ses propositions. La population.

Voilà deux propositions devenues légendaires. Comment, par quels procédés Malthus les a-t-il établies? Si on prend la première relative aux populations, il y a peut-on dire deux étapes dans sa démonstration.

1° La première établie sur ce qui se passe dans les pays neufs, les colonies nouvelles, spécialement les Etats Unis d'Amérique. Malthus a constaté que la population des Etats Unis s'accroît tous les vingt-cinq ans dans des proportions plus fortes que celles indiquées par une progression géométrique. Dans ses chiffres il retranchait les immigrations et ne tenait compte que des autochtones. Cette proposition se trouve déjà indiquée dans Adam Smith. Le fait existait avant Malthus et longtemps après lui la population s'est accrue suivant ces proportions

2° La deuxième étage est établie sur ce qu'il constate dans les pays vieux surtout en Angleterre. Malthus a raison d'envisager les vieux pays, les vieilles civilisations. Il ne faut pas prendre un pays neuf parce qu'il ne reste pas neuf longtemps tandis que quand un pays est vieux, il l'est pour longtemps, parce que aussi dans les pays vieux, tout le sol est en culture depuis longtemps! Au point de vue technique la culture se trouvait en Angleterre dans un état très avancé. Malthus nous montre que par périodes de vingt cinq ans il s'en faut de beaucoup que les subsistances se soit accrues dans les mêmes proportions que la population même aux Etats-Unis. Il n'ose pas même affirmer que l'accroissement a suivi une progression arithmétique

Deux faits sont donc établis 1° La population peut s'accroître en proportion géométrique. C'est un fait prouvé. On a vu la population progresser de la sorte aux Etats Unis. On peut affirmer que 2° les subsistances ne se sont jamais accrues plus rapidement qu'en proportion arithmétique, pas même. Le fait est constaté en Angleterre pays de culture avancée.

Voilà des faits constatés, remarqués, mais qui ne sont pas encore l'équivalent des deux propositions de Malthus

Source : BIU Cujas

Pouvoir et avoir sont deux choses différentes. Il faut aller plus loin. Non seulement la population peut s'accroître en progression géométrique, mais on peut affirmer qu'elle a tendance à s'accroître dans cette progression. Ce qui permet d'affirmer ainsi et d'aller plus loin que dans les faits? c'est d'abord la jouissance même de l'instinct de reproduction, c'est en second lieu la preuve qui résulte de ce fait même que partout où l'accroissement de la population ne rencontre pas d'obstacle on voit toujours la population se mettre au niveau des subsistances. Par là même sont prouvé l'intensité et le rendement de cet instinct de reproduction. Tendance en l'individu lui-même; tendance si l'on considère que c'est partout où la population peut se développer.

Le rendement du travail et des capitaux.

Non seulement les subsistances ne s'accroissent pas en fait de la progression arithmétique, mais on peut affirmer que jamais elles ne pourront être accrues dans des proportions plus rapides. C'est mettre les choses au mieux et au mieux invraisemblable que d'admettre le maintien de la proportion arithmétique. La raison en est que la fameuse loi du rendement décroissant des capitaux nouveaux appliqués à un coin de terre est une loi physique. On oppose l'une à l'autre ces deux lois qui régiraient d'une part les manufactures, le rendement croissant ou plus que proportionnel, d'autre part pour l'agriculture, le rendement décroissant ou moins que proportionnel

Le rendement croissant dans les manufactures cela veut bien dire que dans les manufactures lorsqu'on double, triple, quadruple la quantité de travail et de capitaux non seulement on obtient un rendement double, triple quadruple, mais qu'on obtient un rendement plus que double, triple, quadruple, parce que d'une part l'extension d'une entreprise permet de faire des économies sur les frais généraux et une meilleure organisation du travail, et d'autre part les entreprises n'ont pas de limites à leur développement. Au contraire, en agriculture, étant donné un hectare de terre si les dépenses du travail et des capitaux sont 100 et qu'on obtienne un produit de 200, peut être pourra-t-on en portant à 200 le chiffre du travail et des capitaux obtenir un rendement de 400. C'est possible, mais à partir d'un certain moment il ne faudra plus compter sur ce rendement proportionnel. Si on porte les dépenses de 200 à 400 on n'obtiendra pas le rendement proportionnel de 800. Et si on continue à dépenser du travail et des capitaux plus abondants il arrivera certainement et rapidement un moment où le rendement sera beaucoup

Source : BIU Cujas

moins que proportionnel.

Soit un ressort auquel on suspend un poids de un Kilogr forme ainsi un arc de dix degré; si on met un nouveau poids de 1 Kilog. il est certain que l'arc n'atteindra peut être pas vingt degrés. Si cette loi du rendement décroissant est réelle il s'en suit naturellement qu'il ne faut pas compter sur un rendement plus grand que la progression arithmétique, cette prévision serait même trop forte, elle pourra être vraie un moment au début mais ne pourrait pas se vérifier indéfiniment. Voilà comment Malthus établit ses deux fameuses propositions.

1° *La population a une tendance à s'accroître dans une progression géométrique.*

2° *Les subsistances ne peuvent être accrues au maximum que dans une progression arithmétique*

Conséquences des deux propositions de Malthus.

Ces conséquences sautent aux yeux: il y a pression constante de la population sur les subsistances, il y a toujours menace d'excès de population par rapport aux subsistances d'où progression consécutive de la misère sociale. La population ne peut pas s'accroître plus que les subsistances, elle est maintenue à ce niveau nécessaire par les mille fléaux qui accablent les sociétés le feu, les épidémies, dans les agglomérations trop importantes, les guerres, les invasions d'une façon permanente, la misère cause de la mortalité infantile et sénile prématurée. Tels sont les obstacles positifs à l'accroissement de la population

Ce n'est pas tout. Le vice aussi est un obstacle à l'accroissement de la population, un obstacle non pas repressif comme les autres, mais preventif; il empêche les naissances. Le vice en lui même est un malheur social, c'est un remède cependant à cette pression des subsistances. Que peuvent contre lui la loi et l'intervention des gouvernements? Rien, à moins de devenir très tyranniques et cruels, comme ces lois de peuples anciens qui fauchaient elles mêmes les existences en excès. La loi ne peut rien parce qu'il ne dépend pas d'elle d'augmenter les subsistances.

Il n'est donc de salut que dans la prévoyance de l'exercice de l'instinct de reproduction. Il faut que l'homme agisse sur lui par une contrainte morale qu'il s'abstienne du mariage tant qu'il n'est pas en mesure de faire vivre sa femme et ses enfants, qu'il s'abtienne du mariage et de tout ce qui s'intitule mariage ou y ressemble.

Au fond cette doctrine de Malthus revient à cette idée qu'il n'y a que dans le sentiment de la responsabilité

Source : BIU Cujas

individuelle qu'il faut compter comme moyen préventif à l'accroissement de la population et par conséquent comme remède à la misère sociale. Malthus ne prétend pas d'ailleurs que cette idée de la contrainte morale ait lieu de fonctionner toujours dans tous les pays de la même façon. Il suffit d'attendre pour se marier que l'on soit en état de subvenir à la vie d'une famille.

On a critiqué beaucoup cette théorie de Malthus, mais en réalité tous les critiques finissent par conclure comme lui Comment engager à se marier un homme qui ne peut assurer la vie de sa femme et de ses enfants? Il n'y a que du bon sens dans l'idée de Malthus. Malthus reconnait qu'il y a des périodes dans le développement des sociétés où il vaut mieux un accroissement plus grand de la population mais il faut alors qu'il s'arrête à temps. Il a parfaitement senti qu'elle était au point de vue des théories sociales la portée de sa théorie de la population, il a eu conscience qu'il venait de mettre à jour un des écueils capitaux de la théorie socialiste, de la théorie égalitaire ou communiste, qui en supprimant la responsabilité individuelle et en donnant libre cours aux instincts assure la misère. Il n'y a que le sentiment de la prévoyance individuelle qui puisse être un frein; si on supprimait toute responsabilité et il n'y aurait plus alors en jeu que l'instinct de la reproduction. Malthus attaque les partisans de ces théories égalitaires Owen qui préconisait la société communiste, Godwin Mais il rend hommage à la générosité de leurs vues tout en montrant combien leurs théories sont dangereuses pour la société.

Ce qu'il y a d'essentiel dans la théorie de Malthus c'est que c'est à l'individu avant tout qu'il faut se confier pour faire disparaître par l'éducation sociale la cause permanente de la misère sociale.

Ricardo

Ricardo est aussi peu que possible un théoricien d'art. C'est à grand peine qu'on retrouve chez lui l'indice d'une théorie d'art. Ce qu'il a repris chez Adam Smith c'est la théorie scientifique et surtout les théories de la rente foncière et du salaire. Chez lui, cette théorie est de nature à compromettre l'individualisme économique plutôt qu'à le renforcer. La théorie de la rente foncière de Ricardo est une théorie déjà comme d'Adam Smith mais qu'il a reprise et précisée. Chez Adam Smith elle présentait le défaut grave, de contenir des assertions indémontrables. Ricardo s'en aperçut et remit sur le métier la théorie de la rente lui donnant la forme qu'on lui connait aujourd'hui.

Source : BIU Cujas

La théorie de la rente.

Ricardo entend par rente foncière non pas tout le produit de tous les fermages versés au propriétaire du sol mais une partie seulement de ces fermages. La rente c'est dans le fermage, dans le loyer du sol la partie qui dépasse la rémunération au taux moyen du travail et des capitaux employés. Le fermier est le propriétaire ont mis dans le sol du travail et des capitaux mais dans ce que le fermier paie au propriétaire il y a deux parts, l'une qui n'est que la rémunération au taux moyen des capitaux incorporés dans le sol du chef du propriétaire, l'autre qui constitue l'accroissement indu de valeurs induces. Voilà ce qu'est la rente. C'est la partie du loyer de la terre qui est dûe aux qualités indestructibles et impérissable du sol. En réalité Ricardo ne s'exprime pas exactement il eut été bien plus exact de dire que la rente est dûe à la limitation de la fertilité des terres. Voici comment Ricardo démontre l'existence de la rente; c'est ce qu'on nomme la loi d'accroissement. Il y a pour Ricardo trois chefs de rente. 1° l'inégalité de fertilité des terres. — 2° l'inégal éloignement du marché. — 3° le rendement décroissant des capitaux nouveaux appliqués à l'agriculture

Inégalité de fertilité des terres.

Dans que, dit Ricardo, il n'y a eu en culture que les meilleures terres, il n'y avait pas de rente. Le travail et les capitaux appliqués au sol ne donnaient qu'une rémunération au taux moyen parce que la concurrence s'exerçait pleinement. L'effet de la concurrence est toujours de réduire le profit au taux moyen, mais la population s'accroissant il faut mettre en culture de nouvelles terres, des terres moins bonnes, par conséquent des terres sur lesquelles le coût de production sera plus élevé en raison de la fertilité moindre du sol nouveau. On est dès lors en présence sur le marché de produits de terres inégales, mais qui, les uns comme les autres se vendront au même prix. Dès lors, le produit des terres de seconde catégorie ne donnera que la reconstitution du capital avec profits au taux moyen, parce que les propriétaires de cette seconde catégorie se font concurrence entre eux. Par conséquent le cultivateur ne peut pas payer de rente. Mais pour le propriétaire de la première catégorie le prix des produits donne plus que la reconstitution du capital au taux moyen, il y a un écart, et cet écart, cette somme disponible pour le propriétaire du sol c'est la rente. Cet écart s'explique simplement par l'élévation du prix du blé, et en définitive par l'accroissement de la population qui a nécessité la culture des terres nouvelles, puis, par l'impossibilité pour le prix des produits agricoles de baisser.

Source : BIU Cujas

Cette production est indispensable à la consommation de la population, il faut donc que ce prix se maintienne. Cet écart, c'est la rente. La rente n'est pas autre chose que la différence entre le coût de production nécessaire aux terres les moins bonnes par rapport à toutes les autres catégories de terres supérieures. A nouveau si la population continue de s'accroître on mettra en culture des terres moins bonnes et la rente naîtra alors au profit des terres des catégories supérieures. La dernière catégorie de terres mises en culture ne donne jamais de rentes parce que c'est sur elle que la concurrence joue en plein.

Inégal éloignement du marché.

+ Si l'on suppose que les terres soient toutes d'une égale fertilité, cela n'empêchera pas la rente, parce que toutes ne sont pas également distantes du marché et que les frais de transport sont inégaux et les frais de transports entrent dans le coût de production. Plus les terres sont éloignées; plus la longueur du transport augmente et plus le coût de production est grand. Il y a donc rente au profit des terres les plus proches du marché

Rendement décroissant des capitaux additionnels appliqués à la culture

Soit un hectare de terre; avec cent de capital et de travail on en obtient un produit de deux cents. La population s'augmente, il y a lieu d'obtenir un rendement plus grand. On pourrait pour cela mettre en culture des terres moins bonnes; mais on suppose qu'il n'y en a pas. On peut encore mettre en culture des terres plus éloignées du marché; on suppose aussi qu'il n'y en a pas non plus. Il reste un troisième moyen qui consiste à incorporer dans les terres en culture plus de capitaux. Si avec cent de capital on obtient un rendement de deux cents, avec deux cents de capital on obtiendra un rendement plus grand. Sera-t-il doublé et atteindra-t-il quatre cents. On ne peut pas l'affirmer a priori; et il est presque certain qu'il ne sera pas doublé, il atteindra par exemple trois cents. Alors de ce chef une rente naîtra au profit du premier capital appliqué à la terre. Les premiers cent donneront deux cents tandis que les cent autres additionnels ne donneront peut être que cinquante. Ceci implique que le coût de production des produits additionnels nécessaires à la demande de consommation est plus élevé puisque le même capital de cent ne donne que cinquante au lieu de cent qui est contenu dans le premier capital de 100 qui bénéficie ainsi d'une rente. C'est une rente de capital.

On voit en effet, que les produits de cent additionnels se vendent le même prix que les produits originaires, il y a donc au profit de ce premier capital une

Source : BIU Cujas

rente. Au fond il n'y a là rien de nouveau, c'est toujours le même principe de rente. Il n'y a en somme qu'un seul principe avec trois hypothèses agronomiques différentes

Si ce chef de rente est moins aisément perceptible que les autres chefs, c'est uniquement une question de comptabilité pratique. C'est que l'agriculteur ne fait pas le produit séparé du premier au deuxième capital. Il semble, dès lors, que tous les produits ont le même coût de production et que s'il y a rente, elle est perçue sur tous les produits. C'est une erreur. Si l'agriculteur tenait une comptabilitée divisée il verrait que les produits du capital additionnel ne donnent pas de rente et que seul les produits du premier capital en donnent (Voir à ce sujet Adam Smith. Chapitre 1er.) Il raisonne sur des chiffres précis.

Il y a donc une rente; mais toutes les terres, tous les capitaux ne produisent pas de rente. Les dernières terres cultivées, pas les terres les plus éloignées du marché, le dernier capital additionnel incorporé, ne produisent pas de rente. Mais toutes les terres cultivées antérieurement, tous les capitaux incorporés antérieurement produisent une rente.

La baisse de la rente.

Avec Ricardo on voit que la rente a une tendance constante à la hausse. C'est la loi de progression constante de la rente. Cette part qui parvient au propriétaire foncier doit aller toujours en augmentant. C'est facile à comprendre. A mesure que la population s'accroit, à mesure que la richesse se développe, la population elle même s'accroît, la demande des produits agricoles s'étend, il faut tirer de la terre une grande quantité de blé, il faut où mettre en culture des terres non encore cultivées, ou des terres plus éloignées du marché, ou bien, si l'on ne dispose pas de nouvelles terres, incorporer dans le sol des quantités additionnelles de capitaux, donc accroissement et élévation de la rente, tendance constante à l'élévation.

Périodes de répression du taux de la rente

Toutefois si la rente est toujours en tendance vers la hausse, elle ne hausse pas nécessairement d'un mouvement continu. Il peut se produire dans le mouvement de la rente des périodes de regression sous l'action de causes diverses qui sont les suivantes.

D'abord la diminution de la population. Si pour une cause ou pour une autre la population vient à diminuer la rente baisse puisque cette diminution de population est une cause de diminution dans la demande des produits agricoles. Les moins bonnes terres, les terres les plus éloignées du marché, les capitaux inutiles pour

Source : BIU Cujas

baisser le coût de production des produits donc baisse de la rente. Mais cette diminution de la population est un fait exceptionnel, qui n'existe pas pratiquement il n'y a donc pas lieu de s'y arrêter beaucoup.

Ensuite lorsqu'il advient dans l'agriculture de grands progrès techniques, ces progrès sont une cause de la baisse de la rente. Mais il ne suffit pas de progrès techniques quelconques. Ainsi jusqu'ici les progrès mécaniques n'ont eu aucun effet sur la rente par la simple raison que le machinisme n'a guère pour effet d'accroître le rendement du sol, mais de diminuer le travail manuel. Si on suppose au contraire un progrès agricole augmentant le rendement pour un même capital incorporé, cela équivaut à une diminution du coût des produits. De cet accroissement du rendement résulte une diminution du coût de production sur les terres les moins bonnes elles-mêmes donc ces terres là sont abandonnées, ainsi que les plus éloignées, ainsi que les capitaux additionnels. On revient en arrière. Le prix des produits tend à baisser, causant par là même une diminution de la rente, puisque celle-ci se mesure par l'écart des coûts des produits, le plus bas et le plus élevé, nécessaires à la consommation.

Chez nous, durant ces trente dernières années ce phénomène s'est produit, il y a eu baisse de la rente. Mais cette regression de la rente est en parfaite harmonie avec la théorie de Ricardo.

Enfin, il y a une troisième cause possible de régression de la rente. C'est la découverte et la mise en culture de nouveaux territoires d'où il soit possible d'importer le blé à des prix inférieurs au coût de production indigène. Il arrive que des territoires inexploités soient mis en culture, d'une part ces terres vierges donnent facilement des produits considérables sans qu'il soit besoin de beaucoup de capitaux ; d'autre part, la main d'œuvre est en général dans ces sociétés naissantes à très bas prix.

Voilà donc des produits qui peuvent être livrés à bas prix malgré le taux des transports, pour ces produits où la grande fertilité des terres et le bon marché de la main d'œuvre la question consiste à voir si les frais de transport ne sont pas tels qu'ils fassent disparaître le bénéfice. Quand pareil fait se produit il en résulte une baisse de la rente parce que la baisse du prix du blé fait abandonner les moins bonnes terres, les terres les plus éloignées et cause la retraite du capital. D'où diminution de la rente.

On voit à quel point au cours de ces vingt dernières années cette cause a agi sur la rente, il s'est produit une régression énorme. Il n'y a pas cependant lieu de l'opposer au

Source : BIU Cujas

bien fondé de la théorie de Ricardo sur la rente, il avait parfaitement prévu ce fait de la baisse de la rente.

S'il y a des causes de régression de la rente, il n'en reste pas moins vrai que la rente est en tendance constante vers la hausse, elle tend à la hausse même pendant qu'elle baisse. Cela n'est pas paradoxal. Est-ce que la loi de la pesanteur ne s'exerce pas toujours sur les corps? Même lorsqu'un ballon monte en l'air n'y a-t-il pas une force qui l'attire vers la terre tandis qu'une plus forte le soulève et le maintient en l'air? La situation est exactement la même pour la rente. Quand la rente baisse par l'effet d'un grand progrès technique agricole, le progrès de la richesse générale prend un nouvel élan, il y a de ce fait un grand progrès économique puisqu'il y a un grand pas fait dans la voie du moindre effort. Il y a un dégagement d'une partie des efforts des agriculteurs qui peuvent s'appliquer à une autre branche de production. Ce progrès de la richesse générale est favorable à l'accroissement de la population en sorte que la consommation va progresser, s'accroître et la rente finira par remonter et regagner son ancien état, même par le dépasser précisément parce que l'on se trouve en présence de populations plus considérables ou tout au moins de besoins plus considérables.

Enfin lorsque la rente baisse par l'effet d'importations provenant de pays neufs, cette baisse ne saurait être durable car si de ce chef la rente du sol baisse dans les vieux pays la rente naît et monte à mesure dans les pays neufs précisément du fait de ces débouchés; la culture s'étend mais sur des terres moins bonnes sur les terres éloignées et l'on incorpore plus de capitaux. La rente monte dans ces pays et tend à s'égaliser à partir du moment où la rente des pays neufs aura atteint la rente actuelle des vieux pays elle reprendra son mouvement d'ascension sur toute la surface du globe. Il est donc vrai que la rente est en tendance constante vers la hausse et pour que cette force fut constamment tenue en échec ce qui théoriquement n'est pas impossible, mais ce qui pratiquement est peu probable il faudrait supposer des progrès répétés à l'infini dans la technique agricole; il faudrait supposer la mise en culture ininterrompue de pays toujours neufs et inexploités.

Présentement la rente de nos vieux pays après avoir considérablement baissé depuis vingt ans tend à reprendre son mouvement d'ascension. Voilà trois années que le prix des produits agricoles non seulement remonte mais se maintient à la hausse.

Le maintien de la hausse des produits agricoles tient aux grands progrès techniques réalisés qui ont commencé à se généraliser. Ils ont donné leur plein et ainsi il n'y a

Source : BIU Cujas

plus à en faire fonds sur eux à moins qu'il n'en survienne de nouveaux. Et ce maintien de la hausse tient également à ce que ces terres neuves qui envoyaient leurs produits agricoles en Europe voient la rente commencer à monter et à s'équilibrer avec celle des vieux pays. Cette hausse pourra être enrayée par des progrès nouveaux, mais ils ne paraissent pas, en France du moins, très disposés à le faire, puisque par les tarifs de douane, on empêche l'importation étrangère.

La philosophie de cette théorie de la rente au point de vue de la doctrine individualiste c'est de donner une catégorie de revenus injustifiés dont le taux doit toujours aller s'élevant. Elle apparaît donc comme donnant à une classe sociale vraiment privilégiée, la classe des propriétaires fonciers, une augmentation de revenus qui ne correspond à aucune peine. Assurément il ne peut pas être question d'empêcher le phénomène de la rente, il n'est pas au pouvoir de quelqu'un de le faire puisque c'est une loi physique

Est-il juste que la hausse des valeurs profite aux particuliers quand cette hausse est dûe à un phénomène social. La théorie ricardienne de la rente est plus tôt à première vue compromettante pour la doctrine individualiste du moins dans son application à la rente foncière.

Ricardo s'adonne à constater que de l'élévation de la rente parfaite il ne résulte pas d'obstacles mis à l'importation des pays agricoles neufs, à constater que la hausse de la rente est un indice favorable, un indice du progrès de la richesse nationale de l'accroissement des capitaux qu'il y a lieu de s'en féliciter. Mais tout cela ne touche pas la question de la justice de la perception de la rente par des particuliers.

Aussi des publicistes voire même des économistes individualistes réclament la nationalisation du sol au moyen de la nationalisation de la rente ils préconisent le procédé de la reprise directe ou indirecte de la rente par la collectivité. On verra même des économistes maintenant tout de la doctrine individualiste sauf la théorie de la rente. Il faudra voir la position que peuvent bien prendre ceux qui acceptent et professent la théorie ricardienne de la rente et maintiennent la propriété individuelle du sol. D'autres économistes contestent le phénomène de la rente en le prétendant mal fondé.

Quoiqu'il en soit telle est la position de Ricardo dans l'histoire de la formation de la doctrine individualiste, bien différente de celle de Malthus qui n'a fait que consolider les bases de l'individualisme scientifique en montrant les dangers de la loi pour corriger le pauperisme. Ricardo a formulé une théorie qui est devenue très gênante.

Jean-Baptiste Say et la Doctrine des Débouchés.

La même année 1803 où Malthus publia ses "Essais de population, paraissait en France un *Traité d'économie politique*. Ce n'est pas la première fois qu'un ouvrage porte ce titre. Au XVI^e siècle, Montchrétien avait déjà publié un

Source : BIU Cujas

traité d'économie politique. La conception des deux ouvrages est bien différente : le traité d'économie politique de Jean Baptiste Say avait pour sous titre : *Simple exposition de la manière dont se forment, se distribuent et se consomment les richesses.* L'apparition de cet ouvrage fut le signe d'une ressurrection de l'étude des doctrines économiques.

Ce n'est pas aux Physiocrates mais à Adam Smith qu'est dûe l'inspiration de Jean Baptiste Say. Il nous déclare lui-même que c'est la lecture de la *Richesse des Nations* qui fut pour lui une révélation. Aussi est-ce par Say que la doctrine individualiste va se répandre en France dans toute l'Europe grâce à de nombreuses traductions.

L'activité scientifique de Say est très considérable. Il a donné deux éditions de son ouvrage très différentes, la 1re est de 1803 la 2e de 1814, cette dernière considérablement augmentée. Puis en 1817 Say publia une sorte de résumé de son traité à l'usage des gens les moins préparés aux études économiques, sous ce titre : *Catéchisme d'économie politique* par demandes et réponses. Par là on voit paraître le caractère orthodoxe que va prendre la théorie libérale. Quoiqu'il en soit J.B. Say procède d'Adam Smith. C'est dans son fond la doctrine de Smith qu'il reprend, il en fait une doctrine classique en y incorporant la contribution de Malthus et de Ricardo : "les essais de la population ; la théorie de la rente" pas en tous points cependant, en effet la théorie de Ricardo sur la rente, n'est pas tout à fait la sienne, il trouve que Ricardo a trop compliqué ces questions techniques

C'est à J.B. Say qu'on doit la première division de l'économie politique en production, distribution, circulation et consommation de la richesse qu'on retrouve dans beaucoup de traités d'économie politique. Cette division est devenue tout à fait classique. Say fut un grand vulgarisateur On le disait déjà de son temps et cela ne lui convenait qu'à moitié. Il avait la prétention d'avoir fait avancer la science. De fait il ne faut pas croire que l'œuvre de Say soit une simple reproduction mise en ordre de l'ouvrage d'Adam Smith. C'est bien sa doctrine qui en fait le fond, mais sa doctrine mise au point. Say précise lui même sa position comme économiste. (J.B. Say. Corr. avec Malthus. 1e lettre. *Je révère Adam Smith : il est mon maître. Lorsque je fis les premiers pas dans l'économie politique, et lorsque, chancelant encore, poussé d'un côté par les docteurs de la balance du commerce, et de l'autre par les docteurs du produit net, je bronchais à chaque pas, il me montra la bonne route. Appuyé sur sa richesse des nations qui nous découvre en même temps la richesse de son génie, j'ai appris à marcher seul. Maintenant je ne suis plus d'aucune école.* La célèbre théorie des débouchés vaut qu'on s'y arrête parce qu'elle est devenue une portion importante de la doctrine individualiste et ne se rencontre

Source : BIU Cujas

pas chez J. mills. En voici l'énoncé: Les produits s'échangent contre des produits. Ce n'est pas une banalité. Il faut l'étudier à fond, la comprendre et en montrer les conséquences ce fut là l'œuvre de J. B. Say +

+ A la question de savoir contre quoi s'échangent les produits on est tenté de répondre que les produits s'échangent contre de l'argent, de la monnaie, qu'ils se vendent, c'est vrai mais ce n'est là qu'un fait superficiel. C'est un point de vue auquel les économistes ne sauraient se tenir car c'est prendre un simple moment de l'échange pour l'opération réelle elle-même. La vérité c'est que la monnaie n'est qu'un simple instrument d'échange. Ce qui se passe dans la société prise dans son ensemble, c'est un troc indirect de produits. A moins d'être propriétaire de mines d'or et d'argent la monnaie ne peut provenir que de la vente que soi-même ou un autre aura fait de ses produits. L'homme, dit J. B. Say qui veut acheter doit commencer par vendre et il ne peut vendre que ce qu'il a fourni ou ce qu'on a produit pour lui. Si un propriétaire foncier ne vend pas par ses propres mains la portion de récolte qui lui revient à titre de propriétaire son fermier la vend pour lui. Si un capitaliste a fait des affaires et mis de l'argent dans une manufacture, c'est pour en toucher des intérêts, il ne vend pas les produits mais les manufacturiers les vendent pour lui. De toutes manières c'est avec des produits que l'on achète ce que d'autres ont produits Il n'est pas jusqu'à un fonctionnaire, jusqu'aux classes sociales qui ne produisent rien qui n'achètent et ne peuvent acheter une chose parce que ces choses ont été produites par le travail d'autres dont ils ont profité. Cela sert à constater qu'il n'y a que des produits qui s'échangent, l'argent n'ayant que le rôle d'intermédiaire, le rôle qu'a la balance qui sert à peser, le rôle qu'a le chariot qui sert à transporter les produits.

Sur cette constatation, J. B. Say va édifier sa théorie des débouchés ou plutôt c'est d'elle qu'il va tirer des conséquences qui constitueront la théorie des débouchés. Le fait en lui même avait été relevé depuis longtemps. Dès qu'on se mit à attaquer le mercantilisme et à examiner dans un esprit critique l'idée des mercantilistes, il était inévitable que le rôle de l'argent apparut, comme étant celui de simple intermédiaire, inévitable aussi qu'apparut le caractère chimérique de la prétention de vendre plus qu'on achète.

Dès la fin du XVII^e siècle, Bois Guilbert avait mis puissamment en relief le rôle de simple intermédiaire de la monnaie, qu'il considérait, comme plus tard les Physiocrates, également comme un instrument de l'échange.

L'un des Physiocrates, Mercier de la Rivière, avait donné une formule qu'on a coutume de présenter complaisamment comme la première expression de la théorie des débouchés Mercier de la Rivière, ch. X. L'ordre naturel des sociétés

Source : BIU Cujas

politiques.

Proscrivons pour un moment l'usage de l'argent monnaie, ainsi que les termes de vente et d'achat pour leur substituer celui d'échange, et supposons ceux-ci réellement faits en nature ; n'est-il pas évident que si je veux me procurer votre marchandise, il faut que j'en aie une d'une valeur égale à vous donner et qu'en cela je sois vendeur pour être acheteur. N'est-il pas évident que si je veux donner le débit de ma marchandise, il faut que je prenne en échange quelque autre marchandise d'une semblable valeur, et qu'en cela pour être vendeur, je sois acheteur ?

C'est une idée qui est devenue courante. Mais ce qui est nouveau dans la théorie de J. B. Say, ce n'est pas la constatation du fait, c'est d'avoir vu et tiré toutes les conséquences de ce fait constaté depuis longtemps. C'est d'être parti de cette constatation pour en faire la théorie dite la théorie des débouchés

Assurément cette théorie des débouchés conserve contre elle la valeur critique causée par la constatation du fait même sur lequel elle repose ; seulement la portée déborde de beaucoup ce point de vue.

Les produits s'échangent contre des produits. Entre les mains de J. B. Say cette formule devient celle-ci : des produits servent de débouchés aux produits. C'est vraiment un considérable élargissement de l'idée, c'est l'utilisation d'un fait dont on n'avait pas tiré toutes les conséquences. Cependant l'usage est resté de dire : les produits s'échangent contre des produits, il vaudrait bien mieux dire : les produits servent de débouché aux produits.

Comment J. B. Say a-t-il développé cette idée : Si les produits servent de débouché aux produits chaque produit trouvera d'autant plus d'acheteurs que tous les autres produits se multiplieront davantage.

Il est évident que tout produit nouveau correspond à une demande de débouché ! C'est l'offre de consommation qui réclame le produit et réciproquement c'est le produit qui attire la consommation.

J. B. Say prend un exemple dans l'histoire. Comment se fait-il qu'on voit maintenant (au temps de J. B. Say) en France acheter 8 et 10 fois plus de choses qu'on en achetait autrefois sous le règne misérable de Charles VII. On ne peut pas s'imaginer que c'est parce qu'il y a plus d'argent. Parce qu'il n'y avait pas eu des mines dans le nouveau monde, elles n'auraient pas multiplié le numéraire et sa valeur aurait augmenté. Une plus faible quantité d'argent nous rendrait les mêmes services qu'aujourd'hui une quantité plus considérable. Tout l'ensemble des prix aurait baissé. Qu'est-ce donc qui met les français en état d'acheter 8 ou 10 fois plus de choses ? C'est qu'ils produisent 8 ou 10 fois plus

Source : BIU Cujas

Toutes ces choses s'achètent les unes par les autres. Il se vend plus de blé parce que les fabriques produisent davantage et des produits nouveaux inconnus de nos ancêtres. Ainsi les montres (qu'on ne connaissait pas) servent à acheter les pommes de terre (qu'on ne connaissait pas davantage) c'est très juste. La raison que donne J. B. Say contient une très forte part de vérité, mais ce changement s'explique aussi autrement sous Charles VII, la production n'était pas aussi développée qu'elle le fut depuis. C'est une simple observation mais l'idée reste juste.

Et, conclut J. B. Say il est si vrai que les produits donnent des débouchés aux produits qu'une mauvaise récolte nuit à toutes les ventes.

Quand une mauvaise récolte se produit en agriculture elle est cause d'une diminution dans les échanges, la diminution d'argent n'a pas eu lieu. Ce sont là des faits sur lesquels tout le monde est d'accord, qu'on affirme à chaque instant. Seulement la cause n'en apparait pas et l'on s'en prend toujours au manque d'argent. De fait les choses se passent comme si l'argent manquait. En réalité il ne manque pas, mais il ne circule pas parce qu'il ne circule que pour faire échanger les produits et comme les produits manquent l'argent circule et fait défaut.

Conséquences de la loi des débouchés.

Cela étant en voici les conséquences. Plus les producteurs sont nombreux et les productions multipliées, plus les débouchés sont faciles et étendus. Au point de vue logique cela se comprend. Il s'est élevé à ce sujet une controverse entre J. B. Say et Malthus. Ce dernier nie la proposition qu'il est absolument nécessaire qu'un pays qui a une production possède un corps nombreux de consommateurs improductifs J. B. Say dans sa lettre à Malthus (mélange et correspondance de J. B. Say, page 204, édition de 1833) répondit que les seuls vrais consommateurs sont ceux qui produisent, par ce que seuls ils peuvent acheter des produits. Autrement, ils sont stériles et ne peuvent rien acheter si ce n'est avec les produits fournis par les autres, il est donc important qu'il y ait un plus grand nombre de producteurs.

Chaque production est intéressée à la prospérité de toutes les autres. Ceci est vrai et cependant fort sujet à discussion. Il est bien difficile d'affirmer que dans un village où il existe deux bouchers, s'il en vient d'autres ce soit tant mieux pour les deux premiers. La première idée qui semble dure cela est formulée d'une façon beaucoup trop abstraite, elle a été remplacée par cette autre. La prospérité d'un genre d'industrie est favorable à la prospérité de toutes les autres industries. C'est parfaitement vrai.

Les villes sont intéressées à la prospérité des campagnes et inversement. les campagnes sont intéressées à la prospérité des villes. Cette idée n'est pas autre chose

Source : BIU Cujas

que la précédente présentée sous un autre angle. Il est certain que les campagnes sont le débouché des villes, comme réciproquement les villes sont le débouché des campagnes. Plus les campagnes seront prospères plus les villes seront prospères. Il y a une harmonie entre l'interet des villes et celui des campagnes.

Les peuples sont intéressés à la prospérité des autres peuples. Souhaiter dit J. B. Say, de la prospérité aux autres peuples, c'est à la fois obéir et servir son propre pays. Cette idée avait été mise au jour mais elle n'avait jamais été formulée si catégoriquement. Du point de vue du mercantilisme qui considérait que la richesse par excellence était l'or et l'argent, un état n'acquérait la richesse qu'en dépouillant les autres états, le gain de l'un ne peut être fait que de la perte de l'autre.

La théorie des débouchés conduit à des constatations tout à fait opposées. Puisque la prospérité d'un peuple consiste dans l'abondance de ses débouchés, la prospérité des autres peuples lui importe. Quels sont les pays dont la France a le plus besoin ? Ce sont les pays riches, les pays les plus prospères, l'Angleterre, la Belgique, l'Allemagne, les Etats Unis. Si l'on regarde le tableau des échanges, importations et exportations, on voit que la France fait avec ces pays infiniment plus d'echange qu'avec les pays pauvres. A propos des crises commerciales, J. B. Say dit :

Si les produits s'achètent les uns les autres, comment arrive-t-il qu'a certaines époques tous les produits surabondent à la fois et qu'on ne trouve à vendre quoi que ce soit, ou du moins que l'on ne peut vendre qu'à des prix qui donnent de la perte

Il semble d'après mon exposé qu'un produit devrait se porter acheteur de l'autre et que tous devraient se placer avec le même avantage que s'ils étaient plus rares.

En effet, la surproduction ne devrait pas exister, la réponse de J. B. Say c'est que sans doute il est impossible d'empêcher que la production dépasse les besoins dans leur état actuel, mais en fait elle ne saurait être l'explication des crises connues jusqu'ici, parce que très évidemment les sociétés sont bien loin de l'époque où tous les besoins et désirs des individus seront satisfaits. Les crises viennent principalement non pas de la surabondance générale de la production, mais de l'insuffisance des productions dans certaines branches des subsistances qui fait que les produits qui doivent faire la contre partie manquent de débouchés.

Le remède le plus souhaitable n'est donc pas dans la diminution de production des branches de l'industrie qui se plaignent de manquer de débouchés, il est bien plutôt dans l'accroissement de production des branches qui manquent de produits. Il en résulte que le plus souhaitable c'est non pas de voir diminuer la production des

Source : BIU Cujas

branches de l'industrie dans lesquelles la production est acquise, mais de développer le plus rapidement possible des branches de l'industrie restées en arrière qui par leur développement fourniront des débouchés.

Ce serait un remède aussi de ralentir la production des branches trop actives, ou des pays qui versent sur le pays, des quantités de produits telles que l'achat en est impossible. Comme la production ne se développe pas à volonté, là où elle est en retard, il arrive que des engorgements se produisent entraînant la ruine rapide des capitaux et par là même des débouchés. Voilà ce qui est la crise, la crise interne, parce que ces branches dont l'accroissement serait le plus souhaitable ne peuvent pas se développer assez rapidement, d'où engorgement.

En fait, les choses se passent un peu comme dans la matière de la population, dans la théorie de Malthus et dans celle de la rente de Ricardo avec cette différence que le remède est ici dans l'accroissement ce qui ne saurait l'être en matière de population; dans la théorie de Malthus le remède c'est la répression. C'est pourquoi la production s'impose au producteur parce que si le remède le plus souhaitable, c'est le développement de la production, dans les branches arriérées ce n'est pas toujours facile de développer rapidement ces branches que guette la crise, si on n'y veille. C'est pourquoi l'attitude du producteur est de mesurer l'étendue de sa production sur ses débouchés. Justement si les crises ont été si fréquentes durant les 20 premières années du XIXe siècle cela tient à ce défaut de précautions des producteurs, à leur ignorance de l'état des débouchés, à leur ignorance du pouvoir d'acheter, de l'état de production dans le monde ce qui est la même chose.

La question des crises de surproduction fut le sujet d'une grande discussion à l'époque entre J.B. Say et Malthus (Voir Mélanges et Correspondances. Lettres à Malthus.)

Voilà la théorie des crises de J. B. Say qui est devenue la théorie classique. Il n'y a pas de crises de surproduction générale, il n'y a que des crises partielles.

L'importation des produits étrangers est favorable à la vente des produits indigènes, car on ne peut acheter des marchandises étrangères qu'avec les produits de notre industrie auxquels les importations étrangères apportent un débouché. Or cette importation est favorable puisque les produits indigènes y trouvent leur contre partie. On objecte que c'est en argent que l'on paye. Mais qu'est ce que cela peut faire? Notre sol ne produisant pas d'argent, il faut acheter avec les produits de notre industrie. Ainsi donc on va avoir acquitté en marchandises ou en argent et fourni à notre industrie des débouchés. Ainsi, si on paie l'Angleterre en argent, on ne tire pas des entrailles de la terre cet argent; il faut le tirer

Source : BIU Cujas

de nos produits. Par conséquent, soit directement, soit indirectement, c'est avec nos produits que l'on paye des produits. Les choses ne peuvent pas être autrement. Voilà donc le libre échange international fondé sur la théorie des débouchés.

C'est là un fondement distinct de celui qui consiste dans la division internationale du travail. On dit que la liberté du commerce international permet à la division du travail de se développer d'une façon internationale.

La théorie des débouchés est parfaitement distincte de celle là, ce fondement de la théorie des débouchés et de la liberté de celui d'Adam Smith qui consiste à mettre en relief cette idée de l'échange international, parce que tel pays vend des produits meilleur marché et qu'il en résulte une économie pour l'autre. Seulement d'une manière générale chez J.B. Say comme chez Smith ou comme chez les libre échangistes qui se placent sur le terrain international de la division du travail, c'est toujours la même conception de la richesse nationale. Ils ne considèrent que la production et la richesse en soi comme total de valeurs sans se préoccuper de l'agencement même de la production à l'intérieur du pays, sans se préoccuper de ce que les économistes nationaux appelleront le développement harmonique des forces productives du pays.

Qu'importe que l'Angleterre voie diminuer beaucoup son agriculture si dans l'ensemble sa richesse s'est accrue. Au contraire, l'économie nationale ne se préoccupe pas seulement du total de la richesse, mais aussi de sa composition. C'est pas le point de vue auquel se placent Adam et les économistes. Ce sont des idées qu'il faudra mettre en relief plus tard.

La théorie des débouchés et la loi de population de Malthus.

La théorie des débouchés dont on vient de voir la structure, assure donc à l'activité économique de la nation et de l'individu une perspective indéfinie et brillante. A la différence de la théorie de la population de Malthus, elle a surtout un caractère optimiste. Est-ce à dire qu'elle ne comporte pas de limitation? Evidemment on ne peut pas assurer une production constamment croissante. Il y a une borne dit J.B. Say et la borne est dans la limitation de la population par les subsistances:

Aussi les idées de Malthus reapparaissent pour jeter une ombre sur la riante perspective ouverte par la théorie des débouchés. Le nombre des productions et consommateurs est borné par les denrées. (J.B Say.) L'agriculture aura été perfectionnée au point que le sol aura été amené à produire tout ce qu'il est capable de produire, il faudra tirer des aliments d'un pays étranger. Des difficultés de la production se multiplient

Source : BIU Cujas

89. graduellement et la population se développe de plus en plus difficilement mais on conçoit un terme qu'elle atteint tantôt plus tôt, tantôt plus tard, selon la fécondité du pays, ses moyens de communication soit au dedans, soit au dehors, selon la manière de vivre de la nation et son administration.

La limite est donnée fait constaté par Malthus de la productivité décroissante de l'agriculture. quand on suppose l'état stationnaire de l'industrie agricole. A la vérité observe J.B. Say le nombre des consommateurs étant donné par les denrées alimentaires leurs autres besoins peuvent se multiplier indéfiniment. et pour les satisfaire ces produits peuvent se multiplier sans nombre. Mais les besoins deviendront de moins en moins pressants. On conçoit que le consommateur et le producteur seraient moins difficiles et qu'on arriverait à une stagnation dans la production.

Que conclure de cette théorie des débouchés. J.B. Say disait: qu'elle régissait la politique du monde. Il termine ainsi son dernier chapitre des débouchés (Say 3e partie chap. II. Sans doute on peut faire d'un certain produit une quantité telle qu'elle excéderait les besoins actuels. mais admettez un progrès dans la société, c'est à dire plus de population ou plus d'aisance et cette production qui était excessive deviendra insuffisante ..... Ce n'est donc que relativement à l'époque où l'on se trouve qu'un certain produit en particulier peut être trop abondant pour les besoins d'un pays. et mesure que l'industrie s'étend, que les capitaux s'accumulent, la population devient plus nombreuse et mieux pourvue jusqu'à un degré que nous allons tâcher d'assigner.

Voilà la philosophie qui se dégage de la théorie des débouchés. Elle a tout l'air d'une banalité comme beaucoup d'autres vérités, comme les plus fondamentales des vérités économiques. La grande affaire c'est de les comprendre c'est d'en discerner les conséquences et c'est les connaissances profondes banalités de nous pas agir comme si elles étaient telles. †

† Les représentants de l'école anglaise.

Avec Adam Smith, Malthus Ricardo et J.-B. Say la pensée économique s'est formé un corps de doctrine dont les points essentiels dans leur ensemble formeront ce qu'on appellera plus tard l'économie politique classique ou école anglaise parce que son fondateur John Stuart Mill est anglais car après tout il faut bien convenir que J. B. Say ne fut qu'un vulgarisateur.

John Stuart Mill avait condensé les résultats de l'économie politique anglaise dans une forme rigoureusement scientifique dans son livre "Eléments d'économie politique" publié à Londres traduit par Dussaud. En Angleterre les principaux représentants de cette école furent Mac Culloch, Robert Torrens, Richard Paten, Nassau Senior

Source : BIU Cujas

voir pour Mac Culloch "Principes d'économie politique" publié à Edimbourg en 1825. traduction d'Augustin Planche 1851. pour Senior "Lectures on l'état politique" (1826) avec comme sous titre "Principes fondamentaux d'économie politique," 1835.

L'école anglaise eut en France d'illustres représentants Rossi professeur à la faculté de droit et successeur de J.B. Say à la chaire d'économie politique. Voir son "cours d'économie politique" 1840-41 (les 3e et 4e volumes ne furent publiés qu'en 1851 et 1854). Joseph Garnier un des fondateurs et rédacteur en chef du journal l'économiste. Voir son traité d'économie politique" 1846. C'est encore Antoine Elisée Cherbuliez professeur de droit et d'économie politique à Genève. "Précis de la science économique" 1862. ouvrage excellent qui n'a pas eu le succès de librairie qu'il méritait. Concelle Senevil avec son "traité théorique et pratique d'économie politique" 2 volumes 1858-1859. Maurice Block qui résumait en 1901 les progrès de la science économique depuis Adam Smith et révisait la doctrine économique. 2 volumes 1890-1897.

En Allemagne l'économie classique a été pendant longtemps la seule florissante, Rau, Thunen, Hermann Mangoldt

La doctrine dans l'école classique.

Qu'est-ce qui constitue en somme l'idée de l'école classique au point de vue de la formation d'une doctrine d'art. On dit et on répète parfois en exagérant que sur le terrain scientifique ce qui la caractérise c'est la croyance en l'existence d'antagonisme sociaux constitutifs. ce qu'on appelle plus ordinairement le pessimisme de l'école classique. Ces antagonismes résultent de la théorie de Malthus sur la population. Cette pression constante de la population sur les subsistances résultant de ce principe que la population a un accroissement beaucoup plus rapide que l'agriculture dans ses moyens de production. On pourrait ajouter que le progrès économique est, corrélativement à ce principe en harmonie intime avec la vie, la théorie du salaire nécessaire d'après laquelle au point de vue de l'ouvrier les salaires ne sauraient dépasser ce qui est nécessaire à sa subsistance à son entretien et à celui d'une famille moyenne. Cette loi d'airain comme dira Lassalle fondée sur ce principe que la population tend à s'accroître plus rapidement que les moyens de subsistance n'est pas rassurante pour l'ouvrier si bien qu'Adam Smith ne voit qu'un échappatoire à cette loi: le progrès constant de la richesse si rapide que le chiffre de la population n'arrive pas à l'atteindre. C'est la théorie de la rente de Ricardo d'après laquelle il y a dans la société des classes sociales, les propriétaires foncier qui profiteraient toujours de la richesse sociale sans peine pour son accroissement. Les

Source : BIU Cujas

revenus de ces gens naîtraient en principe de la difficulté de plus en plus grande de vivre pour les autres classes sociales qui en seraient victimes.

En même temps que sur le terrain scientifique ces économistes découvrent et signalent ces antagonismes, sur le terrain de l'art leurs conclusions étaient en faveur de la liberté.

Comment expliquer cette attitude doctrinale? Comment comprendre que ces économistes aient pu conclure au laissez faire.? La philosophie de leur doctrine n'est donc pas autre que celle d'Adam Smith, la liberté économique des individus est plus profitable au progrès de la richesse des nations. La liberté économique c'est, toutes choses pesées et examinées, la chose la plus favorable au progrès de la richesse sociale. et rien ni dans Malthus, ni dans Ricardo n'est de nature à contredire, à modifier ce point de vue. De ce point de vue la théorie de Malthus et de Ricardo reste sans influence sur la conclusion d'art qui est seulement la théorie de la production. D'ailleurs cela ne veut pas dire que les classiques n'aient pas envisagé le problème d'art que soulève leur théorie de la distribution. La plupart d'entre eux se sont posé ces questions. Ils se sont demandé s'ils ne devaient pas songer à faire appel à des lois pour corriger cela. Ces économistes ayant envisagé les conséquences des lois à opposer au libre jeu des lois naturelles estiment que ces conséquences sont pires que les maux que l'on veut entraver et rien ne les recommande à une politique économique.

Ces économistes dans leur conception d'art peuvent se tromper, mais c'est là leur véritable position doctrinale. et comme on l'a dit quelquefois ce n'est pas là un dédain des richesses. Rien ne saurait mieux le montrer que l'attitude scientifique et doctrinale de celui qu'on présente avec raison comme ayant donné le résumé de l'art et exposé le meilleur des doctrines individualistes le célèbre John Stuart Mill "Ses principes d'économie politique avec quelques unes de leurs applications à l'état social" fut publié à Londres en 1848 2 volumes "Traduction de Dussaud et Courcelle Seneuil 2 volumes 1854. Ces principes sont d'une part tout imprégnés des théories Malthusiennes et Ricardiennes et d'autre part il est difficile de trouver un ouvrage témoignant à un plus haut degré du souci de l'amélioration de la condition des hommes et spécialement de la classe ouvrière. Cette préoccupation est beaucoup plus obsédante chez John Stuart Mill que chez ses prédécesseurs. Il va jusqu'à ne pouvoir se défendre d'une réelle sympathie pour les socialistes. Mais s'il critique les socialistes de son temps, il ne veut pas que sa critique soit envisagée comme une condamnation du socialisme. Voyez la page 23 de sa préface.

Source : BIU Cujas

"Si le socialisme doit être combattu c'est à raison du défaut de préparation ..... et de vertu. C'est pour ces raisons que John Stuart Mill déclare condamner le socialisme en son temps. Voilà donc un classique qui n'a pas le cœur sec. Et pourtant si ému qu'il soit ce n'est pas qu'il ne reconnut que pour le présent la doctrine d'Adam Smith : le laissez faire, est la bonne (Livre V chapitre V Sect. VII.).

John Stuart Mill reconnait assurément la théorie du salaire nécessaire puisqu'il est prouvé comme vérité scientifique et que c'est de lui qu'est date la parfaite élucidation de ces vérités. D'autre part n'espérant on pouvait l'accuser de rester indifférent : John Stuart Mill est contre l'intervention de la loi. Il y a moins d'avantages que d'inconvénients dans l'immixtion de l'autorité dans les affaires des individus. Il y a un point sur lequel l'individualisme de John Stuart Mill n'admet rien c'est précisément celui de la propriété foncière. Il n'en est pas un adversaire (il la considère comme indispensable à la production agricole) mais il ne peut pas supporter la rente ricardienne. Il ne peut pas admettre que des particuliers reçoivent un accroissement indu de la rente. Et il n'a pas craint de se mettre à la tête d'une ligue angla. se pour obtenir la nationalisation de la rente. Mais cette réserve faite John Stuart Mill est pour le laisser faire. Ceci n'est pas dire qu'il considère que tout doit aller pour le mieux dans le meilleur des mondes. Il est convaincu encore qu'en ce qui concerne spécialement la classe ouvrière que d'elle seule dépend toute l'amélioration réelle et durable de sa condition parce qu'il n'y a pas pour elle d'autre sauvegarde que la restriction des progrès de la population.

L'état stationnaire de John Stuart Mill.

Chez reste John Stuart Mill ne borne pas son action à la classe ouvrière. Il proclame hautement que ce n'est pas pour elle seule que la perspective de l'accroissement des richesses est décourageant ; c'est pour tous les individus de la société toute entière que cette course à la richesse est fatale ; car pour tous, cela implique une lutte acharnée, sans merci cela implique vaines efforts vaineus. Sans doute ce serait folie de songer à changer la société selon d'autres principes sociaux mais sans aller jusque là ne peut-on pas s'arrêter avec complaisance à un état stationnaire de la richesse au lieu de s'en inquiéter comme le faisaient les économistes de la vieille école Malthus, Adam Smith et Ricardo.

Ne peut-on pas s'arrêter à cette hypothèse. Adam Smith ne voyait qu'une solution : l'état constamment croissant de la richesse nationale. C'était également le point de vue de Malthus et Ricardo. John Stuart

Source : BIU Cujas

Mill se demande si c'est là une existence pour l'individu que cette perpétuelle menace : et pour la société est-il donc vrai que cela aurait des inconvénients.

Il est bon de prendre connaissance du §2 chapitre VI du livre III des Principes d'Economie politique pour se rendre compte de la doctrine de cette école classique dont John Stuart Mill est la synthèse. On voit que ce n'est pas cette école égoïste que l'on a coutume de présenter et que son idéal cette chrématistique n'est pas un défaut de cœur. John Stuart Mill après avoir rappelé les préoccupations de cette école pour cette crainte d'un arrêt dans le progrès de la richesse des nations écrit : (John Stuart Mill Principes d'Economie politique Livre IV, Chap VI. § II.).

chussi ne puis-je éprouver pour l'état stationnaire des capitaux et de la richesse. Cette aversion sincère qui se manifeste dans les écrits des économistes de la vieille école. Je suis porté à croire qu'en somme il serait bien préférable à notre condition actuelle. J'avoue que je ne suis pas enchanté de l'idéal de vie que nous présentent ceux qui croient que l'état normal de l'homme est de lutter sans fin pour se tirer d'affaire. que cette ruée où l'on se foule aux pieds, où l'on se coudoie, où l'on s'écrase, où l'on se marche sur les talons et qui est le type de la société actuelle, soit la destinée la plus désirable pour l'humanité au lieu d'être simplement l'une des phases désagréables du progrès industriel. ..... Ce ne sera que quand avec de bonnes institutions, l'humanité sera guidée par une judicieuse prévoyance que les conquêtes faites sur les forces de la nature par l'intelligence et l'énergie des explorateurs scientifiques deviendront la propriété commune de l'espèce et un moyen d'améliorer et d'élever le sort de tous.

Tout cela n'empêche pas John Stuart Mill d'être convaincu que la règle de la liberté s'imposait pour longtemps encore. Passant en revue les différents moyens suivant lesquels pouvait se produire l'intervention de la loi il se montre plein de préventions et arrive à la conclusion de la liberté. Cet état d'esprit qui allait jusqu'à lui faire désirer un état stationnaire des richesses devait exciter chez d'autres hommes des révoltes violentes contre l'état de choses de l'époque. Les socialistes ne manquèrent pas de faire fond sur les idées de John Stuart Mill. C'est alors qu'on assiste chez les économistes à une réaction contre le classicisme sur le terrain de la science et non pas sur le terrain d'art. On voit les économistes entreprendre une réaction scientifique contre une théorie scientifique.

Carey et Bastiat.

Les économistes classiques malgré leur théorie d'art inquiétante tenaient pour la liberté, pour l'individualisme économique. Mais si John Stuart Mill professait ces

Source : BIU Cujas

théories et si néanmoins il tenait lui aussi pour la liberté, il semblait cependant que sa voix faiblissait. Dès 1840 on essayait de poser une nouvelle base scientifique. C'est une époque fertile en réformateurs et chacun tient à apporter un système. Ce sont les Cabet, les Pecqueur, les Proudhon et bien d'autres sans compter les survivants du Fouriérisme et les St-Simoniens. Par une coïncidence curieuse paraissent en 1850 deux livres, un aux Etats-Unis, l'autre en France, portant à peu près le même titre: "L'harmonie des intérêts de l'Amérique" Carey et "L'harmonie économique" du français Bastiat. C'était dans l'ancien et le nouveau monde à la fois la revision des théories pessimistes de l'école classique et comme conclusion scientifique c'était la confirmation de l'harmonie et non de l'antagonisme des intérêts économiques. La théorie du salaire naturel était considérée par ces deux auteurs comme présentant des creux. Sans doute c'est l'aurore de très grands maîtres dont ils s'honorent, néanmoins pour les disciples ce sont des armes que les socialistes ont été puiser dans les théories classiques. Cela restait comme une formule d'art très assise et non plus comme un pis aller. Pour les classiques voilà l'idée chu contraire avec Carey et surtout avec Bastiat cela apparaît comme un état où les choses doivent aller au mieux. Dans ces conditions John Stuart Mill n'aurait plus à souhaiter l'état stationnaire.

Désormais on pourrait être libéral sans risquer d'être accusé de dureté de cœur. Bien mieux on devait être libéral. Voilà la philosophie de la nouvelle théorie économique à l'aide de laquelle on va corriger la théorie classique.

Carey et Bastiat se sont-ils rencontrés fortuitement. L'un s'est-il inspiré de l'autre? Cette question est d'un intérêt très secondaire. L'important. L'important est de connaître l'idée nouvelle. Il paraît bien qu'il puisse faire que Bastiat ait eu connaissance de petits écrits antérieurs de Carey dans lesquels ces idées étaient esquissées. Du moins c'est ce que Carey a dit. +.

+. Bastiat et le protectionisme.

Le protectionisme apparaissait à Bastiat comme n'ayant d'autre fondement que l'égoïsme, que l'apreté au gain des classes possédantes, sous couleur d'intérêt national. Tous les premiers écrits de Bastiat réunis sous le titre de Sophismes économiques. (1845 à 1847.) sont consacrés au développement de cette thèse, que le protectionisme, c'est la théorie de la spoliation en faveur des riches. L'autre de ses ouvrages qui paraît en 1845 "Cobden et la ligue ou l'agitation anglaise pour la liberté des échanges", est l'histoire du grand mouvement du libéralisme commercial qui s'est produit en 1843 en Angleterre et qui a abouti à la suppression des lois protectionnistes anglaises.

Source : BIU Cujas

Dans sa lutte contre le protectionnisme, Bastiat paraît n'avoir en vue que le protectionnisme des gens intéressés à la protection, c'est-à-dire des industriels, des manufacturiers des propriétaires fonciers. Il oublie complètement d'examiner ce que l'on a appelé le protectionnisme doctrinal. Bastiat ne paraît pas avoir qu'on puisse être protectionniste et désintéressé dans la question. De telle sorte que ses coups ne portent pas contre le protectionnisme doctrinal qui procède de la conception d'une économie politique nationale.

Comment se fait-il qu'il réserve ses coups pour le protectionnisme intéressé ? C'est que, en pratique, ce sont d'ordinaire des intérêts particuliers, des intérêts de classe qui réclament la protection et réussissent à l'obtenir. Cela peut par hasard s'accorder avec la politique que préconisaient les adeptes de l'économie politique nationale, mais cela n'empêchait pas que les tarifs sont élaborés dans un but pratique.

Contre ce protectionnisme pratique dans le mauvais sens du mot, Bastiat est impitoyable et vraiment formidable. "Les Sophismes économiques" sont un chef d'œuvre de bon sens et de logique, qu'il faut lire.

Les spirituels arguments du protectionnisme pratique tirés du marché national, de l'idée du travail national y sont réduits par l'absurde, par un bon sens parfois étourdissant. Les marchands de chandelles sont restés célèbres dans le genre. "Pétition des marchands de chandelles, bougies, lampes, réverbères, mouchettes et producteurs de suif et généralement tout ce qui concerne l'éclairage à MM. les membres de la Chambre des Députés". Toutes les théories libre-échangistes et protectionnistes se trouvent exposées dans cette pétition. Il ne faut pas s'en tenir à la surface des choses, il faut voir le fond, et c'est un bon sens puissant qui s'élève dans la lutte de Bastiat contre le protectionnisme.

Bastiat et le socialisme.

Et après la Révolution de 1848, les dangers du Socialisme apparurent à Bastiat plus menaçants qu'on n'avait pu l'imaginer, plus graves encore pour l'avenir des sociétés que ceux du protectionnisme. Et partir de ce moment, les écrits de Bastiat vont être dirigés contre le Socialisme sous toutes ses formes; cela ne veut pas dire que le protectionnisme quitte la pensée de Bastiat. L'idée lui est venue de réunir, de fondre en un seul tout le protectionnisme et le socialisme : pour lui le protectionnisme, c'est en définitive du socialisme et même du communisme.

Le protectionnisme, dit-il, en se généralisant devient du communisme, comme le cavalier Seingalt corse pour ou que Dieu lui prête vie. Et il écrit ce fameux pamphlet *Protectionnisme et socialisme* 1844 : pamphlet qui s'adresse au protectionniste "Vous êtes un socialiste !" De la

Source : BIU Cujas

propriété", aux industriels, aux grands propriétaires fonciers qui tremblaient encore de l'explosion socialiste de Juillet, Bastiat dit: "Mais vous criez sus au communisme et vous êtes vous-mêmes communistes, puisque vous trouvez fort bien que l'Etat prenne dans la poche du peuple pour remplir les vôtres, vous voulez que l'Etat organise le communisme à votre profit, comment voulez-vous trouver drôle que l'ouvrier réclame."

Voilà comment il réunit ces deux aspects de la politique anti-libérale, le protectionnisme et le communisme.

Proudhon propageait parmi les ouvriers et les petits artisans cette idée que la cause initiale du paupérisme, de l'inégalité des positions, c'est l'intérêt du capital, l'intérêt sous toutes ses formes, intérêts proprement dits, prêts fermages, loyer, rentes foncières. Pour lui, la solution de la question sociale était dans la gratuité du crédit.

Bastiat, en réponse à Proudhon, publie sa brochure "Capital et Rente" le mot n'est pas très juste. Bastiat l'a pris en général, et la généralisation n'est pas heureuse, c'est plutôt "Capital et Intérêts" (1848). Il adresse cette brochure aux ouvriers de Paris, particulièrement à ceux qui se sont rangés sous la bannière du Socialisme.

Dans cette brochure, il essaie de pénétrer la nature intime de ce qu'on appelle les intérêts, afin d'en trouver la légitimité et d'en expliquer la perpétuité. Du 3 octobre 1849 à 9 Mars 1850, ce même sujet de la gratuité du crédit fait l'objet d'une longue polémique par correspondance entre Bastiat d'une part et Proudhon de l'autre. Leurs lettres sont publiées dans les œuvres complètes de Bastiat sous le titre de "Gratuité du Crédit". Toute cette polémique scientifique est empreinte de l'esprit le plus élevé.

Bastiat avait une ambition plus haute, il voulait écrire un grand ouvrage doctrinal, où serait exposé dans son ensemble le jeu des lois économiques naturelles, ouvrage où il pensait faire apparaître en pleine lumière, le grand fait de l'harmonie des intérêts, en opposition, en réfutation des antagonismes sociaux qu'il appelait pour ne blesser personne des dissonances sociales.

Les Harmonies économiques

Malade, il alla d'Italie à Rome pour écrire dans le calme son grand ouvrage "l'Harmonie des intérêts". La maladie ne lui laissa pas le temps de l'achever. Ce qu'il en avait écrit fut publié sous ce titre: "Harmonies économiques", certains chapitres ne sont qu'ébauchés, d'autres au contraire sont achevés. Cet ouvrage est dédié à la jeunesse française dans des termes qu'il ne saurait être désagréable d'entendre. Dès la préface de ces "Harmonies économiques" la question fondamentale, le problème social comme il l'appelle lui-même, est posé dans des termes d'une parfaite clarté

"Si vous laisser aller à leur libre cours des intérêts qui sont antagonistes, alors, les faiseurs de systèmes sociaux doivent être entendus à la liberté; en effet, l'on comprend qu'alors on songe à substituer un autre régime, la contrainte plus ou moins étendue, si sombre que puisse être pour l'humanité, pareille perspective, puisqu'elle servira simplement à changer le mal mais on comprend si les intérêts abandonnés à eux-mêmes sont antagonistes que les économistes classiques aient été contre les deux espèces de maux: la liberté avec ses antagonismes et la contrainte avec son régime oppressif. Ceux qui se produisent dans le régime de la liberté sont moindres, mais dit Bastiat, tout le monde ne sera pas et n'est pas de leur avis. On comprend donc qu'il faille vraiment écouter les faiseurs de systèmes nouveaux, si les intérêts sont antagonistes, mais si laissés à leur libre cours, les intérêts sont harmoniques, alors, les inventeurs de systèmes doivent être éconduits, car la liberté s'impose alors et la liberté ne comporte pas de systèmes, le régime de la liberté n'a que faire des faiseurs de systèmes, il a une solution simple de sa nature.

La ferme conviction de Bastiat, c'est que les intérêts sont harmoniques. L'idée fondamentale, de Bastiat, c'est que dans l'œuvre de la production, l'aide que nous prête la nature est absolument gratuite, et qu'elle n'entre point en compte dans l'échange. D'autre part, tout le progrès technique tend à augmenter cette contribution gratuite de la nature et à diminuer relativement la part de l'effort humain dans l'œuvre de la production; de telle sorte que comme l'effort humain entre seul en compte dans l'échange, comme seul, il se fait payer, par l'effet de la concurrence, chacun des membres de la société voit s'augmenter progressivement la facilité de donner satisfaction à ses besoins.

Tel est le résultat du libre jeu des lois naturelles, chacun des membres de la société voit s'augmenter progressivement la facilité de donner satisfaction à ses besoins. Tout produit tenant à l'échange contient une portion toujours plus grande d'utilité gratuite et une portion relativement décroissante d'utilité onéreuse.

Il faut lire les chapitres IV de l'échange, V la valeur & intitulé Propriété Communauté; enfin le chapitre 10 les concurrences.

"La valeur" dans Bastiat.

En ce qui concerne le chapitre V "De la valeur" Bastiat en fait un très grand état, car il prétend que sa définition de la valeur est nouvelle et que toute sa thèse des harmonies économiques est commandée par elle. "La valeur dit-il c'est le rapport de deux services échangés."

Z

Telle est sa formule définitive. Il commence par

Source : BIU Cujas

donner à entendre que la valeur, c'est le rapport de deux efforts échangés, ce qui n'est pas la même chose, puisque ce n'est pas autre chose que la définition du travail.

Puis, ensuite, après des développements, il constate que sous l'action de la concurrence, le rapport des services tend toujours à se rapprocher du rapport des efforts. Cette théorie de Bastiat, quand on la regarde de près, n'est pas autre que celle de l'école Psychologique autrichienne, qu'on désigne sous le nom d'utilité finale. La valeur est déterminée par l'utilité finale respective des objets échangés. c'est là la formule de la valeur courante, la valeur du marché. et, sous l'action de la concurrence, cette valeur tend à se régler sur les coûts de production respectifs.

Bref, il n'y a pas autre chose dans ce fameux chapitre que les deux notions devenues très banales de la valeur courante déterminée par l'offre et la demande et de la valeur normale déterminée par le coût de production. Bastiat a été victime d'une illusion, il croyait avoir trouvé une notion nouvelle de la valeur, mais en réalité, ce qu'il a exposé c'est une notion banale. Les efforts de Bastiat pour chasser de la théorie scientifique les théories pessimistes de l'école anglaise n'ont pas eu un très grand succès, il y a des parties hardies, d'une logique excessive, notamment ce qui concerne le progrès des sociétés. L'idée de la contrainte morale. fera son chemin d'autant plus sûrement que la démocratie se répandra, parce que avec l'expansion de la démocratie, le goût du bien-être se répandra dans le peuple et il n'est tel que le goût du bien être pour rendre prévoyant".

Bastiat prévoyait ces choses et elles se sont passées de la sorte dans tous les pays où le luxe et la démocratie se sont développés. La plupart des économistes sont restés fidèles à la théorie anglaise. à la théorie des antagonismes sociaux dont on exagère la portée; ils y sont restés fidèles et n'ont pas cru devoir se rallier aux théories parfois trop optimistes de Bastiat. et à côté de cela, il y a dans l'œuvre de Bastiat des parties par trop abandonnées par les économistes d'aujourd'hui, notamment dans le chapitre "Propriété et communauté". Il paraît avoir atteint au plus profond de l'un des aspects de la vie économique des sociétés, quand il montre l'utilité gratuite allant toujours en augmentant comparativement à la dose d'utilité onéreuse, c'est à dire payante qui se trouve dans tous les produits. cependant il n'y a des réserves à faire.

L'individualisme dans les institutions et la pensée contemporaine.

Avant de commencer l'exposé de la technique contemporaine de la doctrine économique, il faut jeter un coup d'œil sur la place que tient l'individualisme économique dans les institutions et dans la pensée contemporaines.

La doctrine individualiste que ses critiques appellent

Source : BIU Cujas

dédaigneusement la vieille école remonte en effet à un siècle et demi environ si on la fait dater du moment où elle fut constituée sur des bases scientifiques et en un corps de doctrines systématisées. Celles de ses théories ont été plus ou moins remaniées, sa conception est restée la même. L'individualisme de la fin du XVIII et du cours du XIXe siècles, a profondément agi sur la législation, pour aboutir progressivement à transformer la politique économique de presque toutes les nations de l'Europe. Cette vieille école a eu un passé brillant, le régime économique sous lequel vivent aujourd'hui toutes les nations civilisées est encore, au moins dans ses assises fondamentales, essentielles (la propriété individuelle est libre, la liberté du travail, la liberté de la concurrence), est encore celui que la doctrine individualiste économique a toujours préconisé, au moins dans ses assises fondamentales. Ce n'est pas une utopie, elle s'est réalisée, elle a vécu dans les faits, elle a subi l'épreuve de l'expérience et il n'est personne qui ne lui reporte pour une très large part le mérite des extraordinaires progrès industriels qu'a vus le XIXe siècle pas même les socialistes, puisque leur thèse est, non pas que ce régime a été funeste, tant s'en faut, mais qu'il a fait son temps, qu'il a produit tous les bons résultats qu'il était susceptible de produire et que sa continuation, par le fait même des transformations qu'il a opérées n'offre plus que des inconvénients, aujourd'hui, le socialisme d'état, la doctrine dite de l'économie politique nationale, les différentes écoles interventionnistes, le solidarisme, toutes ces doctrines ne se proposent pas de supprimer ces institutions fondamentales de l'ordre individualiste : propriété, liberté des contrats, du travail, toutes ces doctrines qu'elles prétendent corriger dans les inconvénients que le fonctionnement des institutions aurait révélés principalement sur le terrain de la répartition des richesses, ce ne sont pas des doctrines nouvelles. Il s'en faut donc que la doctrine économique individualiste relève aujourd'hui de l'archéologie, comme tendrait à le faire croire l'expression de vieille école qu'on affecte d'employer ; la nouvelle école en relève de cette vieille école beaucoup plus qu'il ne lui est agréable de le penser et les socialistes ne s'y trompent pas quand ils englobent dans un même dédain la vieille et la nouvelle école. Il est vrai qu'à lire certains écrits des représentants de la nouvelle école, on pourrait croire de leur part à la répudiation intégrale du système individualiste, tant sont vifs leurs sarcasmes contre la vieille doctrine. La faute en est un peu aux deux partis.

Il faut le reconnaître, les partisans de la vieille école disent, non sans vivacité à ceux de la nouvelle qu'ils se trompent en croyant corriger simplement le fonctionnement de leur individualisme qu'en réalité, ils ne tendent à rien moins qu'à le ruiner.

Source : BIU Cujas

La nouvelle école, ainsi caractérisée s'irrite de l'intransigeance de la vieille école et déclare qu'elle fait bande à part et elle s'exagère à elle-même la profondeur de la dissidence, elle oublie de marquer et affecte de ne pas se souvenir de ce qui lui reste de la vieille doctrine, et cependant pour s'en souvenir, il suffit de lire leurs manuels, leurs traités, leurs précis. On voit tout d'abord que le vieux cadre est resté le même et malgré tous les efforts pour s'en débarrasser, on n'y parvient pas. on voit que le fond de la technique de la vieille école est le même et que c'est sur certains points spéciaux, sur des théories d'art que les dissidences sont réelles.

Quoiqu'il en soit, les nouvelles écoles se sont si bien remuées qu'elles ont eu à leur tour leur succès. la législation de presque tous les pays s'est fortement imprégnée des idées interventionnistes des nouvelles écoles. L'intervention de l'Etat dans les nouvelles écoles marche à grand pas un peu partout. En tant que doctrine, il ne faut pas confondre le progrès des idées nouvelles et la disparition des doctrines anciennes, ce sont deux choses différentes. En France, beaucoup d'économistes sont restés fidèles à la vieille doctrine, en la corrigeant plus ou moins. En Angleterre et dans les autres pays, elle n'a jamais cessé d'avoir des représentants éminents, actuellement, est-elle en décadence

Dans l'édition de 1900 des principes économiques de Charles Gide qui est un des représentants les plus convaincus des nouvelles doctrines, on trouve cet aveu très franc qui ne saurait être suspect, que si, à l'étranger, l'école libérale avait perdu beaucoup de terrain, elle semble regagner un peu aujourd'hui (voir la VII^e^ édition des Principes d'économie politique, page V de Charles Gide). En effet l'école psychologique autrichienne et l'école mathématique, tout en ayant l'une et l'autre d'autres buts que le but purement scientifique, d'autres intentions directes que de serrer de près l'analyse des principes individualistes fondamentaux, se trouvent toutes deux, en quelque sorte avoir rajeuni simplement la technique de la vieille école et avoir confirmé par l'emploi de méthodes plus strictes sans chercher d'ailleurs ce résultat, les positions essentielles de la doctrine individualiste.

Il y a des réserves à faire, l'un des adeptes les plus en vue des doctrines mathématiques a fait une brèche importante dans les doctrines individualistes. Mais dans l'ensemble, le résultat des travaux de ces Ecoles psychologique et mathématique est une confirmation, avec une technique beaucoup plus frappante, de la vieille technique anglaise. Voir Wilfredo Pareto, " Cours d'économie politique, professé à l'Université de Lausanne deux volumes 1898. C'est des Universités allemandes qu'est venu le mouvement contre l'école individualiste, c'est parmi

Source : BIU Cujas

les professeurs des Universités allemandes que ce mouvement a eu ses représentants les plus brillants.

Dans les années qui ont précédé 1903, en vue de l'expiration du régime des traités de commerce établis en 1892 par le Chancelier, Comte de Caprivi, le 31 Décembre 1903, des libres-échangistes, ou du moins des partisans des traités de commerce se sont agités beaucoup. Dans ce pays d'économie politique nationale, nombre de professeurs des Universités allemandes se sont rangés du côté du renouvellement des traités de commerce et de la modération dans le protectionisme, cela n'a rien qui doit surprendre, car la théorie de l'économie politique nationale n'implique pas la protection à perpétuité. - Voir dans la Revue de l'économie politique de Janvier 1902 le discours de Brentano, intitulé le concept de l'étatisme et de l'économie politique dans l'histoire.

Il est du plus haut intérêt de rapprocher cet art. de 1902 de l'article précité de 1889, on ne dirait pas que les deux articles sont écrits par le même homme, ou les idées de l'auteur se sont modifiées. il a vu en Allemagne ces intérêts égoïstes, ces intérêts particuliers mettant toujours en avant l'intérêt national, et aussi les abus extraordinaires qui se produisaient à ce sujet, et il paraît bien être revenu de l'importance qu'il convient d'attacher sur le terrain de l'économie politique à cette théorie de l'intérêt national. Voilà un adepte de l'économie nationale et la politique étatique qui paraît être bien rempli de désillusion. La vieille école n'est donc pas morte même chez eux qui se sont félicités de l'avoir remplacée. mais sur le terrain de la politique active, il n'est pas douteux que la vieille école est fortement battue en brèche.

Ce double mouvement de l'interventionnisme étatique faisant de grands progrès et de l'individualisme reprenant des forces, ne pourrait-il nous montrer, pour peu qu'on soit porté à la philosophie de l'histoire, que comme au temps des physiocrates, les inconvénients de l'interventionnisme commencent à se faire sentir et à inquiéter à mesure que la doctrine passe dans les faits. N'a-t-on pas vu, en 1882 abolir les conventions libres-échangistes, lorsqu'après la Conférence de Bruxelles, certains ministres annonçaient sa volonté de lutter contre le libre échange, d'une part, la limitation des primes et d'autre part l'abolition des primes à l'exportation par la loi du 7 Décembre 1902, il y a là des indices où l'on pourrait voir un courant vers des idées plus libérales.

M. Ingram dans son Histoire de l'économie politique traduite en 1893 commence à montrer que l'économie politique individualiste a fait son temps. mais quand il arrive à la conclusion, alors qu'on doit s'attendre à une conclusion nouvelle il nous dit rien.

Source : BIU Cujas

« Il se peut assurément, en vertu de la force de l'action qu'il y ait une tendance excessive à nous précipiter dans la direction contraire »... etc.- voir page 349.

En quoi cette conclusion diffère t.elle de la conclusion d'art de la vieille école : il y a "pour le moment" c'est le sacrifice obligé à l'esprit novelliste.

Mais y.a t-il des individualistes pour prétendre que ces données fondamentales viendront à changer profondément ? Y. a-t-il des individualistes pour dire que leur système garderait quand même sa valeur. Je ne crois pas qu'il y en ait. Ce que M. Ingram ne croit pas c'est qu'il n'est pas vrai que ces données fondamentales de la nature humaine se modifient, et l'on peut souscrire à la conclusion de M. Ingram.

Les représentants contemporains de la doctrine individualiste.

M. Gustave de Molinari, belge d'origine mais dont les oeuvres scientifiques ont été produites en France peut être considéré comme chef doctrinal de l'école individualiste dans la seconde moitié du XIXe siècle et encore aujourd'hui, quoique fort âgé il est né en 1819, il est plein de vaillance.
Ses ouvrages sont très nombreux il faut citer tout d'abord ses "Notions fondamentales de l'Economie politique" publiées en 1891. Les lois naturelles de l'économie politique "1891", l'Evolution économique au XIXe siècle, publiée en 1881. Précis d'économie politique et de morale 1895" Et enfin "Esquisse de l'organisation politique et économique de la société future, publiée en 1899.

Il faut lire quelques uns de ces ouvrages pour voir s'il est vrai, comme on l'a prétendu que l'école individualiste est exclusive de l'esprit historique.

M. de Molinari dirige depuis 1882 le journal des Economistes.

M. Frédéric Passy champion infatigable du classicisme, ses ouvrages ne sont pas très nombreux ses articles préconisent l'individualisme." Leçons d'économie politique "publiées en 1861, 2 volumes.

M. Paul-Leroy Beaulieu professeur au Collège de France " Essai sur la répartition des richesses" publié pour la première fois en 1881 "Traité théorique et pratique d'Economie politique en quatre volumes publié en 1896" L'état moderne et ses fonctions, troisième édition parue en 1900.

M. Emile Levasseur, son Précis d'économie politique.

Source : BIU Cujas

petit livre très condensé, publié pour la première fois en 1864, il a eu de très nombreuses éditions mais ses principaux ouvrages sont de très importantes monographies historiques et statistiques, et avant tout, son grand ouvrage son ouvrage le plus considérable qui fait le plus grand honneur à l'économie politique française. "Histoire des classes ouvrières et de l'industrie en France, depuis les origines les plus lointaines jusqu'à l'époque contemporaine, ouvrage paru en 1870.

Ces économistes français sont tous membres de l'Institut de France.

L'économiste italien Wilfredo Pareto qui était professeur à l'Université de Lausanne, ses ouvrages sont écrits en français : voir son cours professé à l'Université de Lausanne, 2 volumes parus en 1896. M. Colson conseiller d'Etat a fait un très long ouvrage : " Cours d'économie politique " professé à l'Ecole Nationale des Ponts et chaussées, le tome 1er a paru en 1901 le tome 2 en 1904.

M. Edmond Villey, doyen de la faculté de Droit de Caen "Principes d'économie politique" 1 volume en 1905, puis, encore, le petit ouvrage très lu, très mûri, de M. Paul Beaurégard "ses éléments d'économie politique". ouvrage sans prétention apparente destiné pour le moment à l'enseignement secondaire, mais où l'on retrouvera toute la substance de la doctrine sous la forme la plus simple et la plus claire et parfois les idées essentielles de la doctrine résumées en quelques pages d'une synthèse vraiment puissante. M. Joseph Rambaud professeur à l'Institut catholique de Lyon " Eléments d'économie politique" ouvrage très méthodique où les grandes questions sont exposées surtout d'une manière très claire, très condensée, paru en 1895.

L'ouvrage de M. Cauwès. c'est un des ouvrages les plus parfaits à étudier c'est un des plus renseignés qui existent. Le fond de la doctrine en est très individualiste, seulement depuis, dans la dernière édition de son livre, il y apporte des tempéraments.

M. Charles Gide dont l'ouvrage est très précieux.

Il y a des périodiques qui peuvent servir pour être au courant des idées professées dans une école : c'est le " Journal des Economistes " fondé en 1841 (15 Décembre 1841). Le directeur est M. Gustave de Molinari. " l'Economiste français " dirigé par M. Paul Leroy Beaulieu, le " Monde économique" dirigé par M. Beaurégard. Voilà quels sont les ouvrages au courant desquels il est bon d'être pour connaître dans ses grandes lignes et dans ses détails les doctrines économiques individualistes.

Après avoir montré l'individualisme comme doctrine sociale et comme doctrine économique après avoir retracé l'histoire sommaire, très sommaire de la

Source : BIU Cujas

formation de la doctrine économique individualiste. il faut maintenant entrer dans l'exposé de la technique de la doctrine économique individualiste dans son état présent.

Chapitre 1

Structure et technique de la doctrine économique individualiste.

Tout d'abord, il faut montrer en quelques mots quelle est la position du problème tel qu'il est conçu par l'école et faire connaître sommairement la solution qui lui est donnée par l'école, de façon à savoir d'où on part et où on va. Puis, dans une section 1ère il faut étudier l'hypothèse d'un état de concurrence sans obstacle, et dans une section 2e le milieu réel et le fonctionnement du système individualiste.

Comment est conçu le problème d'art économique par l'école individualiste.

Il y a des lois économiques naturelles, comme il y a des lois physiques : il y a des lois dans le monde moral, comme il y a des lois dans le monde physique.

Les économistes individualistes ne sont pas seuls à le proclamer, les historiens philosophes le proclament aussi. Il y a, dit Polycène, dans des termes que je crois bon de rappeler ici il y a des lois dans le monde moral comme dans le monde physique, nous pouvons bien les connaître, mais nous ne pouvons pas les éluder. elles opèrent toujours pour nous, elles n'opèrent jamais à notre choix, mais toujours de même et sans prendre garde à nous, c'est à nous de prendre garde à elles, car les données qu'elles assemblent sont inséparables, sitôt etc... Polycène dans la Revue des Deux Mondes, 15 Janvier 1888, page 265.

Il y a des lois du monde moral, ce qui revient à dire qu'il n'y a pas d'effet sans cause. Ces lois, il ne faut pas compter les changer, il ne peut être question que de les utiliser et pour les utiliser il faut les connaître. Ces lois ont leurs bases dans la nature de l'homme agent d'activité économique et dans la nature physique, sujet de cette activité. Les lois économiques sont donc, les unes d'ordre moral, les autres d'ordre physique. ce sont surtout les lois morales qui relèvent de l'économiste. il a à tenir compte seulement de certaines données physiques. Ces lois économiques, il faut chercher à quel résultat elles conduisent par elles-mêmes; si ce résultat est heureux, il convient de laisser agir librement ces lois et de ne demander à l'Etat rien autre que d'en assurer le libre jeu. Si au contraire, le résultat du libre jeu est mauvais, anti-social, ce qui serait un singulier

Source : BIU Cujas

défaut dans l'œuvre de la nature ; il ne pourra pas être question de les supprimer, cela ne dépend pas de l'homme, mais, on pourra au moins demander à l'État d'entraver leur fonctionnement.

Toutefois, et dans cette hypothèse, il y aurait lieu penserait-on, de demander à l'État d'entraver le fonctionnement des lois naturelles, encore faudra-t-il voir si le résultat de cette intervention ne sera pas plus mauvais encore que le résultat du fonctionnement des lois naturelles. Voilà comment de prime abord, le problème d'art est posé.

Or après s'être livrés à cette recherche du problème scientifique, les économistes individualistes ont conclu que le libre jeu des lois naturelles est encore ce qui donne le meilleur résultat, ou le moins mauvais, si on le préfère, et le libre jeu des lois naturelles suppose essentiellement l'individu libre dans son activité économique la liberté économique individuelle avec sa condition essentielle d'existence, la propriété individuelle. C'est là, dit-on, le milieu social dans lequel les lois économiques produisent au plus haut degré leurs résultats avantageux pour la société, surtout si on l'envisage, comme il faut bien le faire, dans sa durée,

Voilà ce que signifie proprement cette appellation d'individualisme économique, voilà l'idée générale sur laquelle elle repose, c'est, en somme, l'individualisme considéré comme principe social dans l'ordre économique, et non comme on se plaît trop souvent à le dire, comme but.

Il semblerait à priori, que l'individualisme est plutôt un principe anti-social qui ne pourra produire que l'anarchie dans la vie économique. Or le jeu des lois naturelles fait, au contraire, de l'individualisme, le meilleur principe du bon fonctionnement de la régularité et du progrès, surtout dans nos sociétés modernes où la vie économique est si complexe, si étendue, jamais une organisation autoritaire ne pourrait donner ce que donne la liberté économique. Le secret de cet ordre, il réside dans l'intérêt personnel et dans le mécanisme auquel cet intérêt personnel est soumis dans les sociétés où règnent la justice et la pleine liberté.

C'est là le secret de ce mystère apparent, de ce paradoxe apparent, que l'individualisme, c'est-à-dire la liberté de l'individu assure l'ordre, le bon fonctionnement et le progrès.

Bastiat donne la philosophie de l'individualisme en tant que principe social, en quelques mots.

Source : BIU Cujas

qu'il est bon de se graver dans l'esprit, lorsqu'on étudie et qu'on veut comprendre la doctrine individualiste. "Certes," dit Bastiat, "c'est un merveilleux spectacle que celui de l'intérêt privé réalisant sans cesse ce qu'il évite toujours, réalisant l'harmonie économique."

Le moraliste Jouffroy, avant lui, avait exprimé à peu près dans les mêmes termes son étonnement admiratif. "C'est un grand spectacle que de considérer les hommes conspirant en secret s'entre-nuire et forcés, néanmoins, de s'entr'aider contre leur inclination et leurs desseins." S'il y a de l'optimisme, ce n'est toujours pas dans cette appréciation sur la nature humaine.

Il n'y a pas que ces auteurs pour constater cette harmonie involontaire, les résultats qu'elle donne et pour s'en émerveiller, cette harmonie involontaire, le grand jurisconsulte allemand Ihering en parle dans des termes qui méritent d'être rapportés. "Quand je me représente dans toute son étendue, l'emploi que l'égoïsme trouve dans l'organisation de l'univers, je me demande avec un profond étonnement comment il est possible qu'une force qui ne vise que l'infiniment petit réalise l'infiniment grand qui ne vise que soi-même avec ses pauvres intérêts et fait naître des œuvres et des créations en comparaison desquelles l'individu ressemble à un vermisseau en face d'une montagne. La nature, ce sont les roches calcaires produites par un infusoire. Eté."

Cet étonnement admiratif doit nous inviter à analyser le fonctionnement des lois naturelles, le fonctionnement de l'intérêt personnel dans le milieu social; cet intérêt personnel, cet égoïsme, on ne comprend pas comment il se fait qu'en pensant à lui, en ne pensant qu'à lui, il réalise l'ordre social.

La méthode de démonstration de l'école individualiste est la suivante; elle consiste à recourir au procédé dit d'approximations successives; le monde économique, la société économique est d'une complexité extrême

Les économistes individualistes disent que dans ce domaine comme dans le domaine de la nature, on ne peut que se rapprocher de la vérité, et pour avoir quelque chance d'y atteindre, au moins sous sa forme la plus générale, il est bon de faire tout d'abord abstraction de quantité d'obstacles, et par là même de frottements qui ne manquent pas de se produire dans le jeu des lois naturelles, obstacles et frottements résultant de la nature des choses que des institutions sociales ou de l'imperfection de la nature humaine;

Source : BIU Cujas

en faire abstraction d'abord et supposer l'hypothèse franchement avouée que l'intérêt personnel est amené à jouer et à fonctionner dans un milieu libre, dans un milieu totalement dépourvu d'obstacles, tant du fait de la nature que du fait des institutions, c'est l'hypothèse d'un état de concurrence sans obstacle.

Par ce procédé, et à cette première étape de la démonstration, l'école individualiste prétend découvrir du moins elle affirme qu'il n'est pas d'autre moyen de découvrir la force fondamentale en action, de les découvrir en elle-même et de découvrir sa direction naturelle, en d'autres termes, les économistes de cette école procèdent ici comme on procède dans les sciences mathématiques.

"Il y a une mécanique pure ou rationnelle, il y a une mécanique appliquée. Dans la mécanique pure ou rationnelle on étudie les forces et leurs mouvements leur direction, abstraction faite de tout obstacle et de tout frottement; quand on passe du domaine de la mécanique pure ou rationnelle dans le domaine de la mécanique appliquée, on introduit successivement les divers obstacles, les divers frottements que rencontrent dans la nature des choses, les forces, on en tient compte on mesure la résistance de ces obstacles, les modifications que leur action imprime aux directions naturelles des forces découvertes, petit à petit, on se rapproche de la vérité. C'est le procédé suivi par l'école individualiste.

De là cette division à deux sections:
Section Première: Hypothèse d'un état de concurrence sans obstacle.
Section Deuxième: Milieu réel et fonctionnement du système individualiste.

Section Première
Hypothèse d'un état de concurrence sans obstacle.

Premier paragraphe. L'individualisme considéré en lui même et sous le point de vue économique. Psychologie économique de l'individualisme. Le principe économique et la loi du moindre effort. L'intérêt personnel dominant de l'activité économique. Aspect anti-social de l'intérêt personnel considéré en lui même et dans ses tendances.

Source : BIU Cujas

Deuxième paragraphe. L'individualisme au sein de la société. Condition faite à l'intérêt personnel par les phénomènes de la division du travail et de l'échange. Intérêt personnel, principe social. 1° au point de vue de l'adaptation de la production au besoin social. 2° au point de vue de la répartition l'équivalence en utilité, base sociale juste de la répartition. Inter-dépendance étroite des deux points de vue de la production et de la répartition. Tendance constante de l'équivalence en utilité à se rapprocher de l'équivalence en coût de production sans jamais se confondre avec elle. 3° au point de vue du progrès économique.

Troisième paragraphe. La propriété individuelle, institution fondamentale et essentielle du système individualiste.

Quatrième paragraphe. Objections ordinaires faites à la thèse de l'harmonie de l'intérêt individualiste et de l'intérêt social.

Premier Paragraphe.

La psychologie économique de l'individu

Il faut considérer d'abord l'individu en lui-même et au point de vue économique dégager en peu de mots la psychologie économique de l'individu. L'individu est l'agent de l'activité économique, par quoi est-il mû dans son activité économique? Quelle est la force qui le pousse? quelle est la direction de cette force?

Au seuil de la science économique faisant abstraction de tout obstacle et par conséquent de tous les frottements qui pourraient en résulter, et supposons un milieu parfaitement libre au point de vue de la nature et des institutions, il n'y a qu'à regarder l'individu pour se rendre compte que l'intérêt personnel est le moteur dominant non pas exclusif de l'activité économique de l'homme.

L'homme a aussi d'autres mobiles d'action plus élevés, il est parfois désintéressé, généreux même, mais ce n'est guère dans le déploiement de son activité économique qu'il est mû par des sentiments de cette nature.

La générosité trouve place dans la consommation des richesses, non dans leur production, si ce n'est que bien exceptionnellement. Il y peu d'entreprises industrielles procédant d'un sentiment altruiste, généreux et désintéressé. Il en existe quelques unes dont le principe est la foi, généralement la foi religieuse, il existe des établissements d'assistance par le travail où des hommes se dévouent pour autrui.

Source : BIU Cujas

Mais cela n'a pas à entrer en compte dans la vie économique d'une nation. Ces entreprises soulagent des misères, elles ne font pas vivre un pays; le moteur de l'activité économique, et par conséquent le moteur de la production, c'est l'intérêt personnel.

Cela est une donnée scientifique fournie par l'observation journalière des faits qu'on est à même de contrôler à chaque instant et elle est si patente qu'il n'est pas besoin d'insister sur une notion si simple, l'activité de l'industrie est mue par l'intérêt personnel, c'est une donnée si peu discutable qu'au fond, toutes les doctrines économistes l'acceptent, toutes, y compris les doctrines socialistes, car ces doctrines socialistes, ou bien comme le communisme, spéculent sur un changement de la nature humaine, c'est donc que tant qu'elle ne sera pas changée, elles reconnaissent cette donnée ou bien comme le collectivisme, déploient les plus courageux efforts pour réserver un aliment à l'intérêt personnel sans lequel elles voient bien que tout espoir de production active serait chimérique.

Toutes les écoles, même les écoles socialistes reconnaissent ce fait, qu'elles spéculent sur une transformation radicale de la nature ou qu'elles mettent en jeu l'intérêt personnel, toutes reconnaissent cette base de l'idée scientifique, l'homme est mû dans le domaine économique par l'intérêt personnel, c'est qu'aussi cet intérêt personnel de l'individu est tout simplement son besoin, l'ensemble de ses besoins et rien n'est plus personnel que le besoin de vivre. L'intérêt personnel, c'est quelque chose de plus élevé et de plus large que l'intérêt vulgaire.

De même le besoin de l'individu, la plupart du temps serait bien mieux nommé intérêt familial. intérêt privé.

Il y a des êtres que l'individu aime autant, sinon plus que lui même, sa femme, ses enfants, ses pères et mère en sorte que les besoins de ces individus sont ces propres besoins à lui, il en jouit ou il souffre par eux comme par lui même, au même dégré, sinon plus, à tel point même que l'intérêt de l'individu et celui de ces personnes ne font qu'un, et qu'en définitive il s'agit donc bien d'intérêt personnel, mais d'intérêt personnel, pour ainsi dire, collectif; l'intérêt personnel est parfaitement, est ordinairement collectif et comme le disait St Thomas d'Aquin: Filii sunt naturaliter.

Quand on dit que l'intérêt personnel n'est pas de l'égoisme, non pas un intérêt personnel strictement

individuel, mais un intérêt collectif, on ne fait que constater un fait et il reste parfaitement permis de l'appeler intérêt personnel, puisque c'est bien personnellement que l'on trouve ses besoins dans les personnes qui vous sont chères.

Voilà donc un premier point de vue auquel l'intérêt personnel n'est pas ce qu'on en fait souvent, lorsque, soit étourdiement, soit avec plus ou moins de bonne foi, on en fait le synonyme de l'egoïsme.

D'autre part, l'intérêt personnel n'est pas exclusivement l'intérêt pécuniaire, même dans le domaine de l'activité économique. Dans nos sociétés basées sur la division du travail, sur l'échange par l'intermédiaire de la monnaie, l'intérêt pécuniaire est la forme la plus courante de l'intérêt personnel, parce qu'il faut vivre, mais, les honneurs, la réputation, les distinctions ce sont là des formes dont se satisfait aussi parfois l'intérêt personnel, et à la vérité, ces sentiments, ces formes de l'intérêt personnel, peuvent avoir une action en un sens différent de l'intérêt pécuniaire, ils peuvent conduire à des sacrifices pécuniaires, plus encore, par ces sentiments, par ces forces, le mécanisme de la vie économique pourrait ne pas toujours jouer de la même façon.

Telle est la première idée qui vient à l'esprit, mais ces formes, de l'intérêt personnel, restent l'infime exception, parce qu'il est fort peu d'individus qui peuvent s'en offrir le luxe. Pour contenter ces formes de l'intérêt personnel, les distinctions, les honneurs, il faut d'abord la vie assurée, et alors, là où on rencontre, ces formes de l'intérêt personnel, se superposent à l'intérêt personnel, elles viennent dans des domaines distincts, dans des circonstances toutes particulières, et d'ailleurs, sur le terrain économique ces formes de l'intérêt personnel ne sont bien souvent qu'un détour de l'intérêt pécuniaire lui-même.

Soit, par exemple, les frais que font les industriels pour des expositions publiques, les distinctions, les mentions, les décorations, que des industriels recherchent, cela entre en compte dans la raison sociale, ils ne le font pas et c'est une des principales raisons pour lesquelles on les recherche dans le commerce.

On le voit sans méconnaître aucunement l'existence de ces formes de l'intérêt personnel, distinct de l'intérêt pécuniaire, il n'y a pas à en tenir compte, par ce que ce n'est pas de cela que vit une société, ce n'est pas le moteur dominant dans la vie économique d'un pays. L'intérêt personnel, voilà le grand moteur de l'activité économique, celui auquel il faut s'attacher, parce que c'est le fait.

Source : BIU Cujas

La loi du moindre effort.

Travaillant dans son emploi, cette activité procédant de l'intérêt personnel, obéit à une loi du monde moral, qui paraît bien être le reflet du monde physique, elle obéit à la loi du moindre effort. L'homme travaille pour donner satisfaction à ses besoins, à ses désirs leur satisfaction étant une jouissance et leur privation une souffrance, une peine, l'homme ne travaille qu'en vue du but, et ce but, comme tous les autres buts, l'homme s'efforce de l'atteindre avec le moins de peine possible ou plus exactement, l'homme plus ou moins consciemment compare dans son esprit. Nous sommes tellement habitués à faire inconsciemment cette balance dans notre esprit que nous la faisons sans y songer le plaisir à la peine et ne se décide à agir que quand le plaisir paraît devoir être supérieur à la peine, c'est le principe économistique. Par conséquent, quand on dit que l'homme obéit à la loi du moindre effort, il ne faut pas caricaturer cette donnée incontestable en disant que si elle était exacte, l'homme ne ferait rien du tout, car le minimum d'efforts, c'est l'absence d'efforts.

Non, l'homme a ses besoins, ses désirs, ses appétits de vivre et de jouir qui le poussent activement à agir et l'homme se décide à l'effort, si le plaisir lui paraît devoir être supérieur à la peine. Ce n'est pas une force simple : il y a la force d'inertie et la force active, résultant de l'appétit de vivre. C'est bien ce que dit, en réalité cette formule: le maximum de satisfaction avec le minimum de peine ou loi de l'économie des forces ou principe du moindre effort, c'est ce qu'on appelle aussi couramment le principe économique. Au fond tout cela se ramène à l'intérêt personnel, tout cela, c'est ce que donne à l'analyse l'intérêt personnel dans l'action.

Cette analyse à la fois psychologique et physiologique, elle est nécessaire pour comprendre comment l'intérêt personnel est malgré l'apparence un principe social. Jusqu'ici, le principe économistique le principe économique, bref, l'intérêt personnel nous apparaissent incontestablement en eux-mêmes que comme des principes de conservation et de satisfaction individuelles, que comme l'égoïsme, par conséquent ils nous apparaissent plutôt comme des principes anti-sociaux. L'homme ne s'attache qu'à lui et à sa famille et se soucie peu du reste il est disposé, au contraire, à sacrifier le reste à sa satisfaction personnelle.

La direction forcée

Intérêt personnel, principe anti-social tandis que

Source : BIU Cujas

de l'intérêt personnel dans un régime de liberté est celle de l'intérêt général.

l'on ne considère que l'homme en lui même ; mais si on place l'homme dans un milieu social dans lequel il vit réellement et en dehors duquel il ne saurait vivre, si on met en scène la société et si on considère le fonctionnement de l'intérêt personnel dans le milieu social, on voit que dans la société, régne un phénomène dominant et son corrélatif ; le phénomène dominant, c'est la division du travail son corrélatif, c'est l'échange.

Dans nos sociétés, à mesure que les sociétés avancent dans la civilisation, la division du travail est le caractère dominant ; l'échange est corrélatif à la division du travail. Si on place dans ce milieu ainsi constitué l'intérêt personnel avec son souci de se procurer avec le minimum d'efforts la plus grande satisfaction possible on voit quelle est la direction forcée de l'intérêt personnel et l'on se rend compte que cette direction n'est autre que celle de l'intérêt général. +

+ Quand on place l'individu dans son milieu, c'est à-dire dans le milieu social, au sein de la société, un grand fait frappe les regards, c'est la division du travail. Dans la société, régne la division du travail dans un regime de liberté, s'opére librement les individus sont libres de prendre telle profession qu'il leur convient ou qu'ils peuvent remplir, ils sont libres de se pouter dans l'emploi qu'ils veulent. Du moment que le phénomène dominant, certain, le plus étendu de la société économique, c'est la division du travail, par là même, la vie sociale, la vie économique a pour mécanisme nécessaire l'échange. L'échange est libre, lui aussi, par hypothése ; dés lors, dans ce milieu, la direction de l'intérêt personnel sous l'action du principe du moindre effort, sera donc toujours de tendre à obtenir le plus possible par l'échange, puisque ce n'est que par l'échange que l'individu peut atteindre à la satisfaction de ses besoins.

Etant donné le phénomène de la division du travail, la direction toute naturelle de l'intérêt personnel sera de tendre à obtenir le plus possible par l'échange, par conséquent, ce sera pour l'individu de s'appliquer à produire les plus hautes valeurs possibles, comparativement à leur coût de production, puisque c'est l'écart entre la production et la valeur qui détermine son gain, son profit. Or, la valeur d'une production est en proportion de l'utilité sociale de ses produits, c'est-à-dire qu'elle est en proportion du besoin de ses produits qu'éprouve la société à chaque moment donné, la valeur

Source : BIU Cujas

On peut la déterminer par le rapport de la quantité du besoin ; elle est donc en proportion de tel besoin de la société, c'est là qu'est le principe de l'adaptation de la production individuelle au besoin social. L'individu lui-même par son intérêt personnel porte ses moyens de production dans l'emploi où le besoin social est plus grand, parce que d'ordinaire, c'est pour lui le moyen d'obtenir le plus dans l'échange. Et ainsi, l'anarchie apparente d'une production croisée dans laquelle chacun n'obéit qu'à son propre intérêt comme par l'effet d'une loi providentielle dans un effort constant et spontané d'adaptation au besoin social.

C'est un point capital, que l'intérêt personnel sous un régime de liberté est un principe d'adaptation de la production au besoin social, car dans les organisations artificielles de la société, on verra que là est l'écueil principal de toutes ces organisations, trouver le moyen d'adapter la production au besoin social, pourvu qu'on ait la liberté économique, car pour qu'on ait souci de conserver la liberté de l'individu, il faut s'ingénier à trouver un principe d'adaptation de la production au besoin social. Des efforts très considérables, très ingénieux ont été faits surtout depuis une dizaine d'années pour ce résultat, aucun n'a réussi, aucun, à moins que précisément on fasse réapparaître une certaine autonomie, un certain degré d'individualisme, dans le choix des professions, dans la situation des individus, en tant qu'il ne s'agit pour eux que de produire dans une branche d'industrie ou dans une profession.

Quoiqu'il en soit tout cela ne fonctionne pas sans peine, sans souffrance, sans frottement, mais dans l'ensemble, le fait incontestable, c'est que la production individuelle dans nos sociétés individualistes s'adapte en général avec le besoin social ; il faut, pour en être sûr voir que les sociétés vivent sous ce régime et que sous lui elles font considérablement progressé.

Ainsi l'intérêt personnel principe social dans l'ordre de la production, n'est ainsi principe social que parce que l'échange étant libre, la répartition

s'opère sur la base de l'équivalence en utilité et cette répartition sur la base de l'équivalence en utilité, est juste; si elle ne l'était pas, l'intérêt personnel n'agirait pas comme on vient de le voir, dans l'ordre de la production, si la répartition sur la base de l'équivalence en utilité qui est celle qui fonctionne dans la société individualiste, si cette répartition, n'était pas juste, on ne verrait pas l'intérêt personnel adapter les productions individuelles au besoin social.

Si on déclare que la répartition individuelle est juste dans son principe après avoir déclaré que l'individualisme économique ne saurait avoir d'autre base que l'utilité sociale, c'est qu'il faut bien prendre l'homme comme il est, or, l'homme a un impérieux besoin de justice, au moins en ce qui le concerne. Ainsi, la doctrine individualiste n'idéalise guère ici ce besoin de justice, elle le prend comme simple fait, elle le prend dans la manifestation rudimentaire de cette forme d'égoïsme: "Je veux qu'on soit juste à mon égard, je ne veux pas être volé."

Il est difficile de contester ce sentiment là dans chacun de nous, c'est un minimum qu'on trouve chez les natures les plus frustres. L'existence de ce sentiment chez l'homme, c'est un fait. Dès lors, si le système économique, dans son fonctionnement, abaisse ce sentiment de justice rudimentaire, il faut s'attendre à ce que des résultats anti-sociaux en découlent, par conséquent, l'économiste est forcé de tenir compte de ce sentiment comme d'un fait. Les considérations qui règlent l'utilité sociale ne l'emporteraient jamais dans le cœur du plus grand nombre c'est pourquoi l'économiste qui se place au point de vue de l'utilité sociale est tenu de considérer ce fait, parce qu'il a pu voir la connexité, dans le système économique individualiste de ce fait et de l'utilité sociale.

Justice de la répartition sur la base de l'equivalence en utilité.

Il importe donc de montrer que la répartition individuelle qui se fait sur la base de l'équivalence en utilité est juste dans son principe. Pour faciliter la démonstration, et cela ne s'éloigne pas du fond de la réalité, on suppose l'ensemble des productions individuelles comme formant une masse de produits et de services, le résultat des activités individuelles, la masse de produits, qui est à distribuer dans la masse des individus, se distribue par la voie des échanges libres. Que prétend prendre l'individu, dans la masse des produits sociaux? que prétend-il en retirer. De l'utilité. Dès lors, que doit-il donc apporter lui-

Source : BIU Cujas

même à cette masse. De l'utilité, et l'individu ne doit dans cette masse, prendre d'utilité qu'en proportion de ce qu'il apporte; l'individu ne saurait prétendre, sans y apporter du travail, en retirer de l'utilité, ce serait une prétention injustifiable. Cet individu ne serait pas dupé, mais tous les autres le seraient, qui ne tiennent pas plus qu'à lui à l'être. Chacun veut tirer de la masse des choses utiles, dès lors, il faut apporter du travail, puisque les autres sont fondés comme nous à apporter du travail.

L'équivalence en utilité est précisement celle qui s'établit d'elle-même dans le système individualiste, l'échange étant libre chacun ne peut retirer qu'une somme d'utilité sociale égale à celle qu'il offre, il ne peut pas en être autrement, s'il en était autrement, c'est donc que les individus libres dans leurs échanges ne sauraient apprécier l'utilité. Chacun l'apprécie en son particulier, cette utilité et dès lors que les individus sont libres, chacun ne lui apprécie qu'à son point de vue.

L'échange étant libre, la répartition ne peut pas se faire autrement que sur l'équivalence en utilité, c'est ce qui fait que sur le terrain de la production, l'intérêt personnel est un principe d'adaptation au besoin social, de telle sorte que le juste et l'utile se trouvent indissolublement unis. En effet, si l'échange ne s'opérait point par équivalence en utilité, l'individu n'aurait pas d'intérêt à apporter son travail et ses capitaux là où le besoin social est le plus grand dans la direction de son activité productrice. Les individus n'auraient aucune raison de se soucier du besoin social si la répartition ne se faisait pas sur cette base de l'équivalence en utilité; cela reviendrait à dire que l'individu n'est pas sûr de retirer une quantité de production égale à celle qu'il apporte et dès lors pourquoi chercherait-il à apporter son travail et sa production du côté où le besoin social est moins satisfait.

L'équivalence en utilité tend à se rapprocher de l'équivalence en travail.

On le voit, l'exposé du système économique individualiste est très serré, mais il y a plus, l'équivalence en utilité tend toujours à se rapprocher de l'équivalence en travail, en prenant ce mot dans le sens tout à fait large, ou plus exactement, l'équivalence en utilité tend toujours à se rapprocher du coût de production, si l'on dit: de l'équivalence

Source : BIU Cujas

en travail, il faudrait prendre ce mot de travail comme synonyme de coût de production, et c'est toujours l'intérêt personnel qui produits spontanément, et malgré lui, ce résultat.

l'intérêt personnel sous un régime de concurrence.

Pour s'en rendre compte, il suffit de considérer l'intérêt personnel sous son aspect de la concurrence. La concurrence, en effet, n'est pas autre chose que les intérêts personnels également libres, s'efforçant d'obtenir le plus possible par l'échange. Ce n'est pas seulement un individu qui porte son travail et ses capitaux dans les emplois les plus avantageux, c'est-à-dire, correspondant aux besoins les moins satisfaits, cet individu n'en a pas le monopole, tous les autres individus peuvent s'y porter aussi. Il y a compétition pour l'exploitation de cette branche plus rémunératrice, par conséquent, la production augmente dans cette branche et alors l'utilité sociale du produit vient à baisser, puisque le dégré d'utilité d'un bien consiste entre le rapport de la quantité de ce bien et la quantité du besoin social. La production sociale augmentant, l'utilité et la valeur baissent, tant que son échange continue à donner un produit supérieur au profit moyen dans les autres emplois ; sa valeur baisse tant que cette situation dure, tant qu'il y a une marge exceptionnelle dans cette branche d'industrie.

En d'autres termes, il y a une tendance au nivellement des profits, et ce niveau duquel tendent à se rapprocher les profits, duquel tend à se rapprocher la valeur courante, en resserrant la marge des profits, ce niveau, c'est le coût de production.

Ainsi l'équivalence en utilité, juste en elle-même, et surtout indispensable comme principe d'adaptation de la production au besoin social, tend sans cesse à se confondre avec l'équivalence en travail, dans le sens large du mot, sans cesser le moins du monde d'être l'équivalence en utilité.

Alors même que la valeur courante viendrait par hypothèse, et à certains moments, cela se produit bien pour tous les établissements d'une branche d'industrie, au moins pour certains d'entre eux sous l'action d'une concurrence excessive à se confondre avec l'équivalence en travail, c'est à dire qu'alors que la valeur courante viendrait à se confondre avec le coût de production, il y a coïncidence entre l'équivalence en utilité et l'équivalence en travail.

Il est heureux que ce soit tout, car si l'équivalence en utilité, dès l'instant qu'elle vient se confondre avec l'équivalence en travail perdait sa vertu propre, la boussole manquerait aux activités individuelles

Source : BIU Cujas

pour savoir dans quelle direction porter leur activité et leurs capitaux, puisqu'il n'y aurait pas à espérer d'attirer l'échange.

L'équivalence en travail est-elle une justice plus exacte que l'équivalence en utilité. Justice plus sentimentale, peut être, et cette formule, à chacun suivant son travail séduit beaucoup de gens, mais en réalité, il faut bien reconnaître qu'il y a là un sentiment de piété, bien plutôt qu'une idée de justice sociale. Si paradoxale, si dure même que puisse paraître cette proposition, la société, n'a pas besoin du travail, elle n'a que faire du travail, la société, n'a besoin que d'utilité. Sans doute, il faut du travail pour fournir l'utilité. mais, il n'en reste pas moins que le moyen, le but, c'est l'utilité, la Société n'a besoin que d'utilité, et dès lors, pourquoi, l'individu voudrait-il recevoir de l'utilité de la société, s'il ne lui donne que du travail? le travail n'est pas nécessairement utile. Ce que l'individu veut chercher dans la masse des utilités, principe de justice sociale, c'est donc bien l'équivalence en utilité et non pas l'équivalence en travail, dans tous les cas, l'équivalence en utilité, principe social est en tension constante vers l'équivalence en travail, c'est ce qu'on exprime en disant que la valeur courante tend à se rapprocher de la valeur normale.

L'intérêt personnel n'est pas seulement un principe de conservation social, il est aussi le principe le plus actif de progrès économique, bien entendu, en replaçant l'intérêt personnel dans un milieu social où règnent la division du travail et l'échange.

Le critérium du progrès économique, c'est la diminution de l'effort pour l'obtention d'un même résultat ou parfois même pour l'obtention d'un résultat plus grand ou bien encore, c'est l'accroissement plus que proportionnel d'un effort augmenté; le critérium du progrès économique c'est un pas fait avant dans la voie du moindre effort, et l'aspect concurrent de ce progrès économique, c'est la diminution du coût de production, puisque la diminution du coût de production correspond à un moindre effort nécessaire pour obtenir un produit meilleur, et l'individu mû par l'intérêt personnel est toujours tendu vers la diminution de son coût de production, parce que c'est pour lui le moyen de gagner plus, surtout, à partir du moment où, dans sa branche de production, la concurrence a ramené les prix aux environs du coût de

Source : BIU Cujas

production. A partir de ce moment, il n'est d'autre ressource, pour l'individu pour maintenir son gain son bénéfice, de diminuer le coût de production, que de l'abaisser.

C'est là le principe de la tension des talents d'organisation industrielle profiter de la valeur courante pour réaliser un bénéfice, en combinant un coût de production moindre que celui du concurrent, c'est à quoi tendent presque tous les inventeurs, en prenant ce mot dans un sens large en apportant des combinaisons, des particularités, des perfectionnement du travail dans l'atelier et bien d'autres choses qui paraissent peu aux yeux du public mais qui, en technique, qui sont d'un intérêt capital, parce qu'elles réalisent une basse des prix

Cela permet à un individu de baisser ses prix pour attirer la clientèle de ses concurrents. C'est un mobile aussi intéressé et aussi peu altruiste que possible qui incite l'individu à diminuer le coût de production cela à l'effet social de diminuer le coût de production, de diminuer la valeur du produit à brève échéance, de telle sorte que ce que cet individu a combiné dans son propre et exclusif intérêt va profiter à la société et ce sera là encore l'effet de la concurrence; les autres producteurs pour maintenir leur situation menacée par ces perfectionnements réalisés par l'un de leurs concurrents vont s'efforcer de réaliser chez eux les mêmes perfectionnements, les combinaisons analogues, et dès lors le coût de production du premier qui jusqu'ici était exceptionnel, va devenir courant, commun, c'est ce coût qui sera désormais la valeur normale, qui attirera à lui la concurrence; la valeur courante tendra à se rapprocher de ce coût de production baissé. Dès lors, qui profitera de cette indemnité? Les consommateurs, c'est-à-dire, la Société.

Pour certains inventeurs, pour certaines entreprises on a calculé quel était ce gain social, notamment, à propos de la trempe de l'acier, le procédé de Bessmer a réalisé dans une dizaine d'années des fortunes colossales. c'est presque par milliards que se chiffrent les économies realisées par la société du fait de l'invention de Bessmer.

On objecte que si l'individu prévoit que les choses vont se passer ainsi, que ce perfectionnement qu'il a imaginé pour son intérêt propre pour augmenter son gain s'il prevoit qu'il va en être exproprié par le seul fait de la concurrence, il sera découragé et il n'aura plus le mobile de l'interet personnel pour l'encourager à apporter des perfectionnements dans son travail. En réalité il faut toujours

Source : BIU Cujas

plus ou moins de temps pour que les concurrents changent leurs procédés, leur outillage, et pendant ce temps l'inventeur est seul à exploiter son invention, seul à en tirer profit, s'il la tient secrète le plus longtemps possible.

Dans presque tous les pays, la loi lui vient en aide pour encourager l'esprit d'invention, parce qu'en définitive c'est la société qui doit en profiter, de là la législation sur la propriété industrielle, les dessins et modèles de fabrique, le nom commercial, les secrets de fabrique, révélés par les divulgations des employés et des ouvriers. La loi intervient pour empêcher la concurrence, au nom du principe même de l'individualisme, pour sanctionner le plus incontestable des droits de propriété de l'homme, le droit sur les produits de l'intelligence.

Il y a eu des hommes qui ont été les adversaires de ce droit, les adversaires de la propriété de l'invention, qui ont contesté la loi contre la concurrence; ces économistes se plaçaient toujours au point de vue de l'intérêt social, ils regrettaient de ne pas laisser la concurrence s'emparer de ce secret; c'est là une question de tactique il s'agissait de savoir quel était le plus juste, ou risquer de laisser l'inventeur être exploité par la société ou risquer de lui laisser la propriété de son secret pendant un certain temps

Ainsi, sous l'action combiné de l'intérêt personnel de la concurrence, le principe économique, socialiste dans source, se réalise socialement, le but est que l'individu profite seul de ses efforts, le résultat c'est que la société en profite d'une façon définitive.

Ihering le grand jurisconsulte allemand, en présence de la place que l'égoïsme tient dans l'organisation de l'univers se demande avec un profond étonnement comment il se fait que l'infiniment petit réalise l'immensément grand; c'est que, selon l'expression de Bastiat, c'est la condition du régime de liberté que l'intérêt privé realise ce qu'il évite toujours. Bastiat presente le résultat de cette analyse: "Ainsi, l'intérêt personnel est cette force indomptable qui nous fait chercher le progrès ..... leur ensemble, par le jeu de leurs combinaisons l'harmonie sociale".

Spencer a imaginé un mot pour exprimer le caractère de principe social que renferme l'intérêt individuel mais dans le milieu de la société, il a accolé deux mots, l'égo-altruisme.

Source : BIU Cujas

L'institution de la propriété, base de l'individualisme

Tout ce mécanisme très simple de la doctrine économique individualiste, ne suppose qu'une seule institution sociale, mais il la suppose essentiellement c'est la propriété privée. Instituez et garantissez solidement la propriété privée, l'intérêt personnel remplira de lui-même la fonction sociale, supprimez la propriété privée, tout est changé. L'intérêt personnel n'est pas aboli, pour cela, il n'est dans le pouvoir de personne, ni dans le pouvoir de la loi de le supprimer. Il y a place alors, pour les organisations artificielles mais la nécessité pour elle de tenir compte de l'intérêt personnel, fait toute leur impuissance.

La démonstration de ce point de la thèse individualiste que la propriété privée est l'institution essentielle individualiste plus exactement, que la propriété privée, c'est l'individualisme réalisé implique essentiellement la liberté économique de l'individu, la liberté de la production et de l'échange, l'individu a été de tout temps et est toujours libre de porter son travail et ses capitaux là où il estime que le besoin social est le plus grand.

L'équivalence en utilité, ce principe social est impossible sans la liberté de la propriété et de l'échange, c'est de cette liberté que se dégage la concurrence qui n'est autre chose que la liberté économique Comment concevoir la liberté économique sans la propriété. Notre activité économique, pour la plus grande part, s'applique nécessairement à la matière et s'y rapporte ; les Physiocrates ont démontré surabondamment, l'utilité que l'on fournit a pour substractum inséparable la matière, ou au moins des portions de matières : l'individu ne peut échanger ses services qu'unis à la matière.

Donc, sans propriété, pas d'échange libre, pas d'équivalence en utilité par la concurrence ; inversement, dès qu'existe le droit de propriété, tout l'ordre économique s'en suit spontanément, c'est pourquoi Quesnay écrivait : *La sureté de la propriété est le fondement essentiel de l'ordre économique de la société.*

Nécessité de la perpétuité de la propriété dans la doctrine individualiste.

Le droit de propriété comporte pour les individus au moins pour l'immense majorité, le caractère de perpétuité ; jusqu'à présent, rien ne paraît impliquer le caractère de perpétuité à la propriété ; on a bien supposé la nécessité de la propriété individuelle pour la vie de l'individu, mais la doctrine individualiste veut plus que cela, elle veut la perpétuité, car elle ne reconnaît la propriété que là où il y a la perpétuité

Comment démontre-t-on cette nécessité de la

Source : BIU Cujas

perpétuité de la propriété. C'est l'intérêt personnel qui nécessite la propriété, il est le point de départ la propriété est le point d'arrivée, mais l'intérêt personnel n'est pas un intérêt strictement individuel, c'est un intérêt collectif, familial. Dès lors, c'est de cet intérêt personnel, collectif, familial, que découle la nécessité ou du moins la très grande opportunité du caractère perpétuel de la propriété. Si l'on borne à l'individu les résultats de son activité, que son intérêt lui fait rechercher, on diminuera dans une forte mesure, dans une mesure peut être incalculable l'énergie de ce moteur de toute la vie économique, l'énergie de l'intérêt personnel. L'individu voyant que c'est pour lui et pour lui seul, sa vie durant qu'il travaille, n'aura pas l'énergie de continuer à travailler, en général, ou moins car abstraction faite de certains sentiments d'exaltation, de la richesse ou d'ambition en général, l'individu cessera de travailler diminuera d'énergie lorsque son existence personnelle sera à peu près assurée, s'il n'a pas l'habitude de faire passer à ses enfants, ou à défaut d'eux, à ceux qu'il aime le plus le résultat de son travail.

On peut être sur que le moteur de l'activité économique sera alors très fortement entamé, diminué c'est donc dans l'intérêt social, dans l'intérêt de la société tout entière que les individualistes exigent, réclament le caractère de perpétuité de la propriété et par conséquent l'institution de l'hérédité

Ainsi en définitive, ce droit de propriété dont on ne voit d'abord que le caractère individuel, il est en réalité une institution de caractère social ; la propriété a sa raison d'être moins dans l'intérêt de l'individu que dans l'intérêt de la société ; il est une institution sociale par avance. Rien que de naturel et de logique à cela ; l'intérêt personnel qui nécessite la propriété, lui-même principe social, il a place dans le milieu social ? (voir M. Cauwès, Cours d'économie politique, tome 3, page 388.)

Seule, la propriété individuelle peut donner des éléments nécessaires à des progrès économiques indéfinis. Pourquoi n'est ce pas l'évidence aux yeux de tous ? Pourquoi surtout ne reconnait-on pas qu'il y a harmonie et cohésion générale des intérêts ? .... La mutualité des services n'apparait qu'aux esprits attentifs et affranchis de passions.

De même, Charles Gide, à la page 515 de la Com

Source : BIU Cujas

édition de ses principes économiques : "Pourquoi la propriété privée a-t-elle consacré chez presque tous les peuples civilisés ? Uniquement parce qu'elle repose....."

Voilà le noyau, la structure du système individualiste, dans l'hypothèse d'un état de concurrence sans obstacle. Ayant éliminé tous les frottements tous les obstacles qui pourraient provenir de la nature des choses, il faut y revenir, ensuite, mais il faut d'abord connaître certaines objections qui sont faites à la thèse de cette harmonie de l'intérêt individuel et de l'intérêt social, à la thèse que l'intérêt individuel, dans un milieu de concurrence libre réalise bon gré, mal gré l'intérêt social au moins comme principe, qu'il le veuille ou qu'il ne le veuille pas. +

+ L'intérêt individuel dans un milieu de concurrence libre réalise l'intérêt social.

Les adversaires de l'individualisme croient parfois ruiner cette thèse de l'harmonie de l'intérêt individuel et de l'intérêt social en elle-même, dans l'hypothèse d'un état de concurrence sans obstacle. En présentant des faits exacts en eux mêmes, on en tire une conclusion fausse. On oublie que cette thèse de l'harmonie de l'intérêt individuel et de l'intérêt social, n'est pas que l'individu agit en vue de l'intérêt social, mais bien que l'individu agit au point de vue de son propre intérêt et que le résultat malgré lui, donne satisfaction au besoin, à l'intérêt social. En d'autres termes les adversaires de l'intérêt individuel, ne voient pas qu'il s'agit d'une harmonie, non pas d'intention mais de résultat.

L'intérêt personnel du médecin, disent-ils, c'est qu'une épidémie vienne à sévir sur ces concitoyens, l'intérêt du vigneron, c'est que la grêle ravage toutes les vignes, excepté la sienne et même la sienne, s'il a beaucoup de vin dans sa cave; d'une manière générale, l'intérêt personnel, le désir secret de tout vendeur, de tout producteur, c'est que ses compatriotes manquent du produit qu'il détient.

On peut s'étonner de voir rééditer de nos jours cette objection à la thèse de l'intérêt personnel en harmonie avec l'intérêt social, comme une objection nouvelle alors qu'elle est bien vieille.

Personne mieux que le fournisseur, Victor Considérant ne la mettait en relief. " Dans la Destinée sociale, si vous en venez aux détails vulgaires, vous trouvez que le tailleur, le cordonnier, le marchand de chapeaux ont intérêt à ce que les habits, les chaussures, les chapeaux soient rapidement usés ..... et quel malheur pour la magistrature, si les

crimes, les délits venaient à disparaître" ? c'est exact au fond, et les individualistes sont les premiers à signaler ce tableau peut être un peu chargé, mais ils admettent très bien comme J'ai remarqué, que les hommes méditent en secret de s'entremettre, cela ne les empêche pas de s'entr'aider.

La doctrine individualiste pousse un peu plus loin son observation. Le sentiment attribué au médecin, au vigneron, à tout producteur à tout vendeur est aussi anti-social que possible, mais c'est aussi parfaitement indifférent que le désir secret de tout vendeur, de tout producteur, soit anti-social, puisqu'il consiste à désirer que ses concitoyens aient besoin de ses produits ; car ce n'est pas le vœu secret du médecin ou du vigneron qui fera naître une épidémie ou tomber de la grêle.

L'intérêt personnel sous cet aspect c'est ce qu'on pourrait appeler l'intérêt personnel impersonnel, passif, platonique, cela ne tire pas à conséquence.

Mais voici qu'une épidémie règne dans un pays que la grêle ravage les vignes, le médecin et le vigneron malgré les noirs desseins qu'on leur prête n'y sont pour rien à supposer même, qu'ils s'en réjouissent, en quoi leur joie nuira-t-elle à la société.

L'intérêt du médecin, en présence de l'épidémie qui va éclater, dont il se réjouit, c'est de bien soigner les malades et de les guérir, ne fut-ce que comme source éventuelle de profits futurs, l'intérêt du vigneron, c'est de faire bien venir la récolte afin de venir en aide à ses concitoyens, voilà le domaine de l'intérêt personnel,

On a supposé des cas où l'individu ne peut pas provoquer lui même les événements que son égoïsme lui fait souhaiter ; mais il est des cas, des événements anti sociaux que l'individu peut provoquer lui-même, Par exemple, le vendeur de blé peut incendier les récoltes dans les granges des autres pour faire baisser le prix de son blé puisqu'il y en aurait moins sur le marché, il peut soudoyer les pilotes des bateaux de blé étrangers pour qu'ils fassent sombrer la cargaison. Ces hypothèses sont dans le domaine de la fantaisie et du ressort de la cour d'assise et la doctrine individualiste impose comme premier devoir d'assurer la justice et la sécurité de la propriété.

D'ailleurs plutôt que d'admettre des hypothèses excessives, impossibles il vaudrait mieux supposer que

Source : BIU Cujas

le vigneron, quand le vin manque, est plutôt porté à étendre d'eau son vin afin de le multiplier par ce procédé frauduleux.

Mais la doctrine libérale réprouve énergiquement la fraude qui est interdite dans les contrats comme contraire à la justice, puisque la base de cette doctrine, c'est d'assurer la probité et la justice dans les contrats.

Ne peut-on pas trouver des cas où les individus peuvent, en se conformant à la loi, réaliser leur vœu anti-social, faire la pénurie, par exemple, d'une espèce de produit sur le marché, avoir la possibilité d'accaparement de tel produit résultant de contrats libres sans fraude en eux-mêmes? Est-ce que le fait de l'accaparement n'est pas anti-social. La loi a été dans la nécessité de réprimer l'accaparement par les articles 419 et 420 du Code Pénal.

Voilà donc le résultat de la liberté réglementée, l'existence de l'accaparement et l'impossibilité de l'accepter, cela ne peut-il pas tourner contre les doctrines individualistes?

L'école libérale répond qu'elle n'approuve pas ces répressions du Code Pénal contre l'accaparement, du moins dans les sociétés contemporaines où les doctrines libérales sont très avancées. La doctrine libérale n'approuve pas l'esprit qui préside à l'accaparement, mais elle estime que le meilleur moyen de lutter contre lui, c'est une liberté plus grande donnant plus de champ à la concurrence, et par conséquent rendant plus difficile les essais, les tentatives d'accaparement.

De fait, si on trouve dans les lois des dispositions répressives contre l'accaparement, les Tribunaux ne sont pour ainsi dire plus appelés à en faire l'application parce que, on se rend compte de ces dispositions que l'école individualiste n'a jamais approuvées, sont inutiles. L'école libérale répond que si ces tentatives réussissent parfois encore, la faute en est, non pas exclusivement, mais principalement aux restrictions apportées au commerce par le protectionnisme. La thèse de l'individualisme est peut être excessive sur ce point; il faudra l'envisager de plus près à propos de l'étude du milieu concret dans lequel fonctionne le système individualiste. Il ne s'agit actuellement que des objections faites à ce système.

En définitive les adversaires de l'individualisme se méprennent complètement dans leurs attaques, quand ils s'appliquent à montrer que l'intérêt personnel est plutôt malintentionné au regard de

Source : BIU Cujas

l'intérêt social. Comment ose-t-on soutenir, disent-ils que l'intérêt personnel est conforme à l'intérêt social quand le vœu de tout individu en tant que vendeur est anti-social.

Il ne s'agit pas d'intention, il s'agit du résultat sous un régime de parfaite justice. "Les hommes, a dit Mandeville, méritent peut être en secret de s'entre-mépriser, mais ils sont forcés néanmoins de s'entr'aider contre leur inclination, et leurs desseins."

Quoique on puisse penser, par la suite, de cette thèse de l'intérêt individuel avec l'intérêt social, dans son ensemble, au moins convient-il de voir auparavant le terrain sur lequel on veut se placer. Ce terrain, c'est celui de l'harmonie, non pas d'intention, mais de résultat.

Section Deuxième.
Le milieu réel dans lequel fonctionne le système individualiste.

Voici le sommaire des développements que je vous présenterai qu'il est bon de classer, parce que ceci nous retiendra plus longtemps que la première section. En faisant abstraction de tout obstacle soit naturel, soit artificiel on pouvait aller vite. Il faudra voir sous quel aspect se présentent les faits et les éléments dont on doit tenir compte, ainsi que de l'interprétation qu'en donne l'école individualiste.

§ 1 - Inégalité de la capacité personnelle.

§ 2 - Inégalité des forces économiques.

§ 3 - Obstacles naturels au libre jeu de la concurrence.

§ 4 - Le prétendu monopole résultant de l'institution de la propriété privée du sol; la rente du sol et l'école individualiste

§ 5 - Danger que la concurrence ne se détruise elle même et n'aboutisse au monopole.

§ 6 - Du fait que l'humanité est divisée en nations et des dangers de la concurrence internationale.

Jusqu'ici, on a considéré le système économique individualiste dans l'hypothèse d'un état de concurrence sans obstacles naturels ou artificiels, maintenant, il faut le transporter dans le milieu réel et envisager son fonctionnement dans les conditions

Source : BIU Cujas

que lui fait ce milieu ; dans l'hypothèse d'un état de concurrence, sans obstacles, ce système individualiste est apparu, comme très simple, très harmonieux, très sensé, très juste et on ne voit pas ce qui pourrait empêcher de le trouver parfait. En somme, ce système ainsi envisagé et en lui-même, il se ramène à un système de responsabilité personnelle, sans art, c'est le principe de l'équivalence en utilité, chacun, dans la masse d'utilité sociale produite par tous, chacun prend en proportion de ce qu'il apporte, rien de plus, et rien que cela ; c'est la justice même. Ce principe de justice, précisement parce qu'il est tel, répond néanmoins à l'utilité sociale, en ce que d'une part il assure un effort constant et spontané à la fois, de chacun vers l'adaptation de la production au besoin social, un effort constant dans la voie du progrès économique, dans la voie de l'économie des forces et en ce que, d'autre part, l'intérêt personnel, se trouve être en tension constante vers l'équivalence en travail en coût de production

d'équivalence n'est pas un idéal visé directement l'équivalence qui n'a jamais et qui ne doit jamais être pleinement réalisée, mais vers laquelle, il est bien heureux que l'intérêt personnel soit toujours poussé parce que c'est ce qui fait réaliser de nouveaux efforts. Justice et égalité sociale voilà le système.

Justice, c'est par son contre-coup inévitable sur le point de vue de l'utilité sociale. Ce n'est pas tout ; ce résultat social, est obtenu sans porter atteinte à la liberté individuelle, c'est même à la condition formelle que la liberté économique individuelle soit pleinement respectée et garantie, en sorte que le système individualiste réalise cette harmonie, à première vue paradoxale, cette harmonie d'un système fondé sur l'intérêt social, dont la condition essentielle de fonctionnement est la liberté de l'individu, paradoxe apparent. Cependant c'est bien un état de justice, on s'est rendu compte que la liberté n'est pas le point de départ du système, le postulat du système, c'est l'aboutissement imposé par toutes les théories d'art.

La perspective est fort belle, assurément, mais n'est elle pas purement imaginaire ? N'a-t-on pas pris pour point de départ une hypothèse, l'hypothèse d'un état de concurrence, sans obstacles et dès lors, cette belle perspective n'est-elle pas elle-même hypothétique ou ne suppose-t-elle pas un

Source : BIU Cujas

milieu qui n'existe pas et qui ne saurait exister et n'a-t-on pas perdu son temps, le temps que nous avons à analyser un milieu hypothétique qui diffère sensiblement des milieux réels ? Les vérités exposées ne sont elles pas dénuées de tout intérêt Pourquoi ne pas mettre le système individualiste dans le milieu réel ? Les données scientifiques primaires ne doivent jamais être perdues de vue. Elles restent souvent inaperçues et n'occupent pas dans les théories d'art la place fondamentale.

Qui ne veut pas construire dans le néant doit en tenir compte. Les lois économiques primaires, qui a pour but de découvrir cette hypothèse, ne sont pas autre chose que des forces dont il s'agit de découvrir l'existence et le mouvement, c'est-à dire la direction naturelle. De même qu'il y a une mécanique pure et rationnelle, une mécanique faisant abstraction des obstacles et des frottements et qu'il y a une mécanique appliquée faisant entrer en ligne de compte ces obstacles et ces frottements, de même il y a en bonne logique scientifique, une économie pure et rationnelle, et une économie appliquée. De même que la mécanique appliquée ne doit jamais perdre de vue les lois fondamentales de la mécanique rationnelle, de même l'économie appliquée ne perd jamais de vue les lois fondamentales de l'économie pure et rationnelle.

La doctrine individualiste se donne comme ayant le plus grand souci d'avoir en vue ces données fondamentales, c'est précisément pourquoi elle commence par bâtir dans l'hypothèse où il n'existerait aucun obstacle au libre jeu des lois naturelles. Par là, elle se propose d'en découvrir le mouvement et la direction, et justement, cela permet de déterminer le point capital : dans quelle mesure y a-t-il une hypothèse au cours de la construction précédemment étudiée

Régime hypothétique, milieu hypothétique mais l'hypothèse, n'a point été au point de départ, le point de départ a été l'acceptation de cette double donnée scientifique que l'homme dans le domaine économique, est mû par l'intérêt personnel, et que son activité économique obéit, sous l'influence de ce moteur, à la loi du moindre effort. On est parti de ces deux données scientifiques. L'intérêt personnel, moteur dominant de l'économie économique, obéissant directement à cette force la loi du moindre effort

Source : BIU Cujas.

Ces forces fondamentales ne sont pas hypothétiques, elles sont **réelles beaucoup plus** contrôlables par chacun de nous, que n'importe quelle loi physique ou chimique. On est donc parti d'un fait indiscutable, puis, on a supposé un milieu où les intérêts personnels joueraient librement sans obstacle ou frottement provenant soit des institutions ou de l'ignorance et de l'incapacité des individus, soit des conditions naturelles externes, puis supposant, ce milieu libre, on s'est représenté à l'aide de raisonnements logiques, le fonctionnement des intérêts personnels dans un pareil milieu, mais à l'aide de ces deux faits libres aussi, de la division du travail et de l'échange. Par là, on a découvert que le libre jeu des intérêts individuels produisait un résultat conforme à l'intérêt social, et que pour qu'il en soit ainsi, la propriété individuelle, est une condition sine qua non.

Le résultat acquis c'est que le problème d'art est maintenant bien posé et que les données en sont connues.

Il faut maintenant examiner le milieu réel et voir si les données que ce milieu nous impose, négligées jusque là, si ces données vraiment et dans quelle mesure, faussent la thèse de l'harmonie de l'intérêt individuel et de l'intérêt social, puis on se demandera s'il y a lieu d'abandonner la conclusion à laquelle on est provisoirement arrivé, à savoir, l'opportunité de la doctrine économique, concrétisée dans la propriété individuelle.

Un coup d'œil d'abord sur les faits les plus évidents qui ne manquent pas de frapper l'esprit, lorsqu'on s'applique à regarder un instant ce milieu réel dans lequel le système individualiste est appelé à fonctionner. On verra ensuite si tous les individus ne sont pas dans des conditions de complète égalité au point de vue des moyens de production, des moyens de fournir de l'utilité à la masse, c'est à dire de produire utilement.

S'il en est ainsi, si tous les individus ne sont pas sur ce pied d'égalité quant aux possibilités d'apporter de l'utilité à la masse, pour en retirer de l'utilité équivalente, sous une autre forme, sera-t-il juste d'appliquer le système de la liberté individuelle?

En quoi consiste le système individualiste? Ne prendre dans la masse qu'en proportion de ce qu'on y apporte si l'apport à la masse par un

Source : BIU Cujas

individu n'est qu'affaire de volonté, de travail, d'énergie. Mais il y a de grandes difficultés pour les uns et en revanche, de grandes facilités pour les autres d'apporter ainsi de l'utilité à la masse ; que faudra-t-il penser de la doctrine individualiste ?

Le premier point de vue qui frappe tout de suite c'est que le principe de responsabilité personnelle se ramène à cela ; si chacun de nous ne retire de la masse qu'une quantité d'utilité pareille à celle qu'il apporte, la chose sera parfaitement juste, si tous les individus sont dans le moyen de pouvoir apporter autant qu'ils retirent de la masse, si ce n'est qu'affaire de volonté, d'énergie de travail, de zèle de leur part, ce sera juste, les uns auront peu, les autres auront beaucoup, tant pis pour ceux qui ne veulent pas assez se donner de mal.

Mais, s'il n'en est pas ainsi, s'il y a vraiment inégalité dans les moyens, le système sera-t-il juste ? Dans le fait, cette inégalité existe, cette inégalité de produire, quand aux moyens d'être utile à la société soit par le fait naturel, soit par le fait même du fonctionnement du système individuel antérieur, qu'on se place au point de vue de la capacité proprement dite ou au point de vue des moyens externes, il y a inégalité presqu'à l'infini, mais inégalité. Voilà un premier point de vue.

En second lieu, et en faisant abstraction du premier point de vue, le fonctionnement de la concurrence dont le résultat dans l'ordre de production est, l'adaptation constante au besoin social, ne rencontre-t-il pas d'obstacles. On suppose le travail et les capitaux se déplaçant librement pour se porter où le besoin social est le plus grand, mais ce déplacement est-il si facile, si assuré ? S'il n'en est pas ainsi, s'il n'est ni facile, ni assuré, l'adaptation de la production au besoin social ne se fera que plus ou moins parfaitement, et il en pourra résulter des injustices de répartition qui auront leur contre-coup sur la production puisque c'est toujours l'intérêt de la justice qui intervient ici. Voilà ce qu'il faut voir, parce que c'est capital, parce que ces questions constituent le principe de la scission entre les économistes ; c'est de l'interprétation divergente de cette situation, de ce fait, que sont nées les doctrines adverses, qui repoussent partiellement ou complètement l'individualisme ; c'est de là que vient le désaccord, il n'y aurait pas d'école divergente, probablement, du moins sur l'économie interne si l'on ne pouvait soutenir avec quelque apparence de raison que le principe de l'équivalence en utilité,

Source : BIU Cujas

conduit dans l'application à l'injustice. Il est clair que l'école individualiste connait parfaitement ces conditions de fait, elle connait cette inégalité qui existe chez les individus tant au point de vue de la capacité personnelle, qu'au points de vue des moyens externes.

Ces obstacles du fait de la nature ou des institutions si cette doctrine les avait perdus de vue, si elle ne les avaient pas compris dans son interprétation, elle serait morte aussitôt que née.

Quelle est donc la raison qui lui permet de maintenir son système?

On considérera distinctement d'abord les inégalités de capacité personnelles, les inégalités des forces économiques les obstacles que rencontre le libre jeu de la concurrence, puis on se demandera quels sont ces faits, au double point de vue de l'utilité sociale et de la justice, au regard de l'école individualiste, qui lui permettent de maintenir son principe de l'équivalence en utilité, et de concrétiser dans son principe la propriété individuelle

§1. Inegalité de la Capacité Personnelle

Inégalité des qualités physiques et intellectuels

Il faut entendre par capacité personnelle, l'ensemble des qualités physiques, intellectuelles et morales qui font chaque individu plus ou moins apte à apporter de l'utilité sociale à la masse et, par conséquent à en retirer pour son propre usage, car il n'en retire jamais qu'en proportion de ce qu'il apporte. Cela est certain dans un regime de liberté.

Les qualités physiques ou intellectuelles ne sont pas tant à considérer en elles-mêmes que par rapport aux milieux, aux circonstances, au but qu'il s'agit d'atteindre

Soit un état économique, et social tel que la force musculaire y soit la principale condition de la production, il en a été ainsi dans les temps anciens, et encore aujourd'hui, chez les peuples arriérés, c'est surtout la force musculaire qui est en jeu dans le coût de production dans un pareil milieu social, la capacité consistera à avoir de bons muscles, plus qu'à être intelligent.

Si, au contraire, l'état de l'art industriel tel que l'intelligence, l'esprit d'invention, d'organisation et de combinaison y est la principale condition de la production utile, c'est le cas de plus en plus fréquent dans cet état social, la capacité consistera à avoir ces qualités intellectuelles. La capacité est donc une chose toute relative.

La capacité est une chose relative par rapport au but dont il s'agit qui est la production sociale Il n'y a que les qualités morales qui, même dans ce domaine économique ne soient pas relatives. La volonté

Source : BIU Cujas

l'énergie, l'application au travail, l'esprit de prévoyance et d'épargne, ce sont des qualités absolues qui trouvent leur emploi et conservent leur supériorité dans tout état économique. Aussi bien, comme ces qualités morales sont estimées dans une large mesure, on ne songe pas trop à plaindre ceux qui en sont dépourvus, ou plutôt qui ne les pratiquent pas ; ce n'est pas comme ceux qui sont dépourvus de qualités physiques ou intellectuelles. Si l'absence de ces qualités morales crée à certains individus une infériorité grave, surtout dans le fonctionnement de l'équivalence en utilité on estime que c'est tant pis pour eux, que c'est leur faute, c'est l'application de la responsabilité personnelle.

Il n'en est pas de même pour les qualités physiques et les qualités intellectuelles. La volonté peut bien souvent avoir une part dans le développement des qualités physiques et surtout intellectuelles, mais il est incontestable que c'est à un bien moindre degré qu'en ce qui concerne les qualités morales. Il y a donc des qualités intellectuelles dont les individus ne sont pas responsables et par conséquent dont ils souffriront dans le système de l'équivalence en utilité sans qu'on puisse dire que c'est leur faute dans ces conditions le système reste-t-il juste et conforme à l'intérêt social ? Il faut mettre à part deux cas :

1° envisager d'abord les inégalités de capacité personnelle qui ne sont pas dues à une égalité de force économique,

2° envisager les inégalités de capacité personnelle qui peuvent s'expliquer par une inégalité de force économique.

Prenons le cas d'inégalité de capacité, notamment pour les qualités personnelles, qui peut provenir de l'éducation et de l'instruction. Il est hors de doute que l'inégalité physique et intellectuelle est très souvent naturelle indépendante des responsabilités d'instruction, il est des mal dotés aussi bien parmi les riches que parmi les pauvres.

Dans l'hypothèse des économies individuelles isolées les faibles dont nous nous occupons, ceux dont la capacité personnelle est moins grande, ces faibles supporteraient à coup sûr les conséquences naturelles de leur faiblesse si déplorables qu'elles puissent être. Si l'on suppose au lieu de l'état social, de l'état de société dans lequel les économies individuelles sont ensevelies précisément par le fait des deux phénomènes de la division du travail et de l'échange, si on suppose des économies individuelles isolées, séparées par des cloisons étanches, c'est-

Source : BIU Cujas

à-dire exclusives de l'état social, immédiatement, il apparaitra que s'il y a des faibles et des forts (faiblesse physique, intellectuelle et morale) les faibles supporteront entièrement les conséquences naturelles de leur faiblesse puisqu'ils n'auront de recours qu'en eux seuls, ils souffriront de ces conséquences naturelles de leur faiblesse ils les supporteront sans compensation aucune,

Un individu isolé, le fameux Robinson dans son île, s'il était ingénieux, habile, intelligent, pouvait arriver à se créer une vie relativement confortable, s'il avait été une sorte de crétin, il aurait souffert beaucoup et il n'aurait pas vécu longtemps dans son île. Alors il n'aurait pu en quoi que ce soit s'en prendre à l'état social, à l'existence de plus forts que lui, il eut été seul à supporter à plein les conséquences regrettables de sa faiblesse.

Les faibles, dans l'état social, par conséquent ne sauraient en principe s'en prendre à ce fait de l'état social pour, non pas s'excuser mais pour légitimer leurs plaintes, quant aux conséquences de leur faiblesse. Le principe de leur souffrance, de leur infériorité n'est pas dans l'état social, il est dans l'insuffisance regrettable de leurs capacités. Sans doute on pourrait dire qu'il peut se faire que l'état social aggrave leur situation, que l'état social rende pire les conséquences de leur faiblesse naturelle c'est ce qu'il faudra examiner, et dans cet état primitif où les individus se débrouillent chacun en ce qui le concerne, ou du moins pour sa famille, qui dit que les forts d'aujourd'hui n'auraient pas été les faibles d'alors?

Si l'on veut entrer dans des considérations de ce genre, on ne sait pas où l'on ira. L'hypothèse d'êtres isolés, est une pure chimère, le fait, c'est l'état social, on n'a jamais vu d'économies individuelles isolées. Jusqu'où faudrait il remonter pour savoir quels auraient été parmi les individus, les faibles et les forts La doctrine evolutionniste nous apprend qu'il faudra remonter jusqu'à l'animalité, plus loin, jusqu'à la cellule. C'est le domaine de la chimère et il faut laisser cela de côté.

Ce qu'il y a à retenir c'est que, dans l'hypothèse d'économies individuelles isolées, les faibles souffriraient à plein et sans compensation aucune des conséquences de leur faiblesse

Ce qu'il faut faire, c'est placer les faibles et les forts dans le milieu social, c'est alors que l'on verra qu'au rebours de ce qui se passe dans l'hypothèse d'économies individuelles isolées, les plus faibles profitent de la

Source : BIU Cujas

supériorité des forts, les faibles pris dans leur ensemble profitent de la supériorité des individus plus forts, plus aptes qu'eux, de telle sorte que, s'ils souffrent dans nos sociétés, ils ne souffrent pas à plein comme dans l'hypothèse d'économies individuelles isolées, ils trouvent dans leur ensemble des compensations, parce que, contrairement à une opinion superficielle, la concurrence économique n'opère pas comme la concurrence vitale dans le règne végétal et animal, elle ne se borne pas à détruire, par elle-même, elle répare. C'est ce qu'il faudra démontrer avec l'école individualiste +

+ Le système individualiste reste-t-il juste et utile socialement.

Pour faciliter l'analyse il faut distinguer séparer deux cas: 1°. le cas où l'inégalité des capacités est naturelle, ou l'inégalité des capacités ne serait pas due à des différences d'éducation, mais à des différences de moyens, c'est l'inégalité des capacités à l'état pur et considérée en elle-même; 2°., l'inégalité des capacités qui peut s'expliquer par des forces antérieures, ayant permis de développer ces capacités

Pas de l'inégalité purement naturelle des capacités.

Dans la première hypothèse, c'est l'inégalité des capacités personnelles purement naturelle; si on imagine par pure hypothèse des économies individuelles isolées, un état autre que l'état social où est bien obligés de constater que les moins aptes subiront à plein les conséquences de leurs moindres aptitudes, ils n'auront de recours qu'en eux-mêmes, et par conséquent, ces conséquences, ils les supporteront, cela n'est pas douteux. D'abord le principe même du malheur des moins aptes ne saurait être imputé à l'état social en tant que principe puisqu'ici on est dans l'hypothèse d'économie individuelles isolées.

Et lorsque l'on place les plus aptes et les moins aptes, les faibles et les forts dans le milieu social, comme ils y sont réellement, est-il acquis que les plus aptes à fournir de l'utilité sociale ont un avantage? Pas du tout. Etant mieux à même en raison de leurs aptitudes d'apporter de l'utilité à la masse, ils sont mieux à même d'en retirer; si l'on veut, dans l'état de société corriger cette inégalité naturelle, ou plutôt les conséquences de cette inégalité, car pour l'inégalité elle même, il n'est au pouvoir de personne de la faire disparaître, c'est alors qu'on commettra une injustice puisque la correction ne pourrait se faire qu'en donnant aux moins aptes plus d'utilité qu'ils n'en apportent, par conséquent en donnant aux plus aptes moins d'utilité qu'ils n'en apportent, car il est bien clair que ce surplus d'utilité qu'on donne aux moins aptes, par rapport à celle qu'ils apportent, il faut le prendre quelque part, là où il est, chez les plus aptes et l'on ne peut améliorer la condition des moins aptes sans dépouiller les

Source : BIU Cujas

les plus aptes d'une partie de l'utilité qu'ils auraient contribué à apporter à la masse. Est-ce bien la faute des plus aptes s'il y en a qui le sont moins qu'eux? Est-ce que la plus grande aptitude des uns est faite de la moins grande aptitude des autres?

Si les moins bien doués ont à se plaindre de quelqu'un, c'est d'eux mêmes ou plutôt de la nature; s'ils ont quelque chose à regretter, ce n'est pas qu'il y en ait de mieux doués qu'eux, mais qu'eux mêmes ne le soient pas davantage. L'injustice serait flagrante, du moment qu'elle consisterait à sous évaluer l'apport des uns pour sur-évaluer l'apport des autres, dans le but d'égaliser les recettes.

Ici on suppose purement et simplement des inégalités de capacités naturelles, on fait abstraction de toutes sortes d'éléments, par conséquent de l'inégalité des forces économiques notamment. Il faut ici revenir toujours à cette idée qu'il s'agit des inégalités de capacités purement naturelles.

Donc l'injustice est non pas dans les conséquences de l'inégalité des capacités, elle serait dans la volonté de corriger les conséquences de cette inégalité des capacités naturelles, parce qu'il ne peut être question de les corriger qu'en prenant aux uns pour donner aux autres mais surtout, ajoute la doctrine individualiste, ce serait pis que cela peut être; au point de vue de l'intérêt social, ce serait souverainement maladroit tant au point de vue de l'intérêt social qu'au point de vue de l'intérêt particulier des moins aptes eux-mêmes, de vouloir corriger de la sorte les conséquences de l'inégalité des capacités personnelles naturelles, car cette politique consisterait à diminuer, sinon à ruiner l'énergie productrice de tous, l'énergie productrice des faibles qui compteraient sur l'énergie des forts, et l'énergie productrice des forts qui n'accepteraient pas indéfiniment de peiner pour autrui. Il en résulterait la diminution de la production sociale, diminution de la masse à répartir, diminution de la part de chacun. On aurait peut être l'égalité, mais l'égalité dans le dénuement, l'égalité au dessous même du niveau auquel atteindraient les moins aptes, si l'équivalence en utilité était respectée, en somme, les moins aptes seraient les premiers à souffrir de cette bonne intention qu'on aurait à leur égard.

Il suffit, pour se rendre compte de cela, dit l'école individualiste, de ne pas se borner à regarder à ses pieds, mais de s'élever à une vue d'ensemble, et alors, on constatera qu'en effet, la concurrence économique n'opère pas du tout à la façon de la concurrence

Source : BIU Cujas

vitale dans les règnes végétal et animal, où les plus forts ou mieux les plus aptes anéantissent les moins aptes. Pour comprendre cette différence du fonctionnement de la concurrence économique et de la concurrence vitale proprement dite, il faut distinguer deux points de vue, il faut tout d'abord se placer à un premier point de vue dans lequel les plus aptes et les moins aptes sont considérés comme groupes entre lesquels s'opèrent des échanges. Et en second lieu, il faudra considérer les plus aptes et les moins aptes comme concurrents dans la production

Les plus aptes et les moins aptes forment un groupe coéchangiste.

Loin que sous l'action de la concurrence, les plus aptes missent au moins aptes en les considérant comme co-échangistes, ils leur facilitent au contraire la vie en sorte que, retrancher aux plus aptes pour donner aux moins aptes serait doublement injuste et maladroit.

La vérité, c'est que grâce au caractère social de la production grâce à ce fait que la production est divisée, les moins aptes pris dans leur ensemble profitent naturellement des capacités des plus aptes et ce sont les plus aptes pris dans leur ensemble qui souffrent de l'incapacité des moins aptes, en ce sens, du moins, qu'ils gagneraient eux, les plus aptes, à ce qu'il n'y ait pas d'incapables.

Par conséquent les plus aptes ne peuvent tirer parti de leurs capacités qu'en en offrant les résultats à l'échange, c'est-à-dire en en faisant profiter la société; leurs profits sont faits de l'avantage qu'ils procurent à la société, et ces profits seront mesurés par cet avantage qu'ils procurent à la société, il ne peut pas en être autrement dans un système de libre concurrence, avec la valeur fondée sur l'équivalence en utilité.

C'est l'avantage que chacun procure à la société qui mesure l'avantage que lui-même en retirera et ainsi, en réalisant le progrès économique, les plus aptes mettent dans la masse plus de biens ou des biens mieux adaptés au besoin social, puisque, si ce n'est pour une infime partie, leurs productions individuelles ne sont pas pour leur consommation personnelle. Les plus aptes travaillent sans cesse à diminuer le coût de production et montrent, même sans le vouloir, le chemin aux moins ingénieux qui n'ont que la peine de les imiter. Le résultat, c'est un accroissement de biens dans la masse, avec un effort social proportionnellement moindre.

Chez les initiateurs, le produit se manifeste sous

Source : BIU Cujas

la forme d'un accroissement de recettes; chez les consommateurs et les moins aptes en font partie, par une dépense pour la satisfaction de leurs besoins.

Et ainsi, plus les capacités au dessus de la moyenne seront fréquentes, et plus la concurrence entre elles sera vive, par conséquent plus la masse des capacités moyennes profitera et verra son existence facilitée. Ce qu'il faut souhaiter, c'est la multiplication des capacités supérieures au-dessus de la moyenne dans l'intérêt même des moins aptes, toujours considérés comme groupe concurrent par rapport aux plus aptes.

Les plus aptes subissent véritablement un préjudice de la médiocrité ou de l'incapacité des autres membres de la société. Ils auraient avantage à ce que tous fussent aptes comme eux, parce qu'ils retireraient de l'échange de leur production plus et mieux qu'ils n'en retirent. L'intérêt de tous les prenant part à une masse partageable, c'est que cette masse soit la plus grande possible, or, les moins aptes contribuent moins à l'agrandir que les plus aptes.

Supposons pour rendre sensible cette démonstration, qui en considérant les plus aptes et les moins aptes comme groupes concurrents, les moins aptes profitent de la supériorité des plus aptes, et qu'à l'inverse, les plus aptes souffrent de l'infériorité des moins aptes. Supposons qu'ils soient deux à échanger leurs productions: l'un vigneron, et l'autre cultivateur, l'un vigneron habile et l'autre cultivateur maladroit, ce qui revient à dire que l'un récolte beaucoup de vin et l'autre très peu de blé; dans ces conditions, le premier devra donner beaucoup de vin pour peu de blé.

Le blé est peu abondant puisque le cultivateur n'en produit qu'à très grand frais, il a donc une très haute valeur et dès lors, peu de blé obtiendra beaucoup de vin en échange. Si il avait beaucoup de blé, au contraire la valeur de ce blé serait moins haute, et le vigneron obtiendrait plus de blé pour la même quantité de vin.

Dans le cas où les deux co-échangistes sont habiles, l'échange se fera sur le pied de l'égalité dans le cas où l'un des deux co-échangistes est plus habile que l'autre, le vigneron a retiré peu de blé parce que l'équivalence en utilité du vin vis à vis du blé était moins grande.

Source : BIU Cujas

Si l'on considère les plus aptes et les moins aptes, ce sont ces derniers qui gagnent à l'échange; le mot: qui gagnent n'est pas juste, dans cet état social composé de deux personnes, l'échange se fait toujours sur le pied d'équivalence en utilité, puisque ces échanges sont libres et que les partenaires apprécient leurs besoins et mesurent la valeur de l'objet qu'ils échangent au besoin qu'ils ont de cet objet.

Mais quand les deux sortes de produits sont abondants, la valeur de l'unité est plus faible, et par conséquent il y a intérêt à ce que les deux personnes qui font l'échange soient habiles l'une et l'autre, si l'un des deux l'est plus que l'autre, c'est le plus habile qui souffre, cela n'est pas contestable. On voit l'intérêt de la société à ce que tous les membres de la société soient des capables.

On a vu les incapables tirer des profits de l'habileté des plus capables. On ne voit pas les capables gagner à l'incapacité des moins aptes. Bastiat a donc pu émettre cet aphorisme qui, à ce point de vue est un peu sybillin;" Dans l'isolement, les prospérités se nuisent; par l'échange les prospérités s'entraînent, l'homme a d'autant plus de chances de prospérer qu'il est dans un milieu plus prospère". (Harmonies économiques — Chapitre : Sur l'échange, pages 107 et 108 du tome 6 des œuvres complètes) Dans l'isolement, les prospérités se nuisent, c'est-à-dire, dans l'hypothèse de colonies isolées, la concurrence vitale a, seule place, et elle opère comme dans les règnes végétal et animal.

Soit comme dans certaines régions, deux peuplades sauvages ou demi-sauvages, voisines l'une de l'autre, qui n'ont que des rapports de lutte et de guerre ces deux tribus ne peuvent pas échanger, entre elles, si l'une veut développer sa culture et augmenter ses troupeaux, elle n'a qu'un moyen: empiéter sur la prospérité de l'autre.

Dans l'échange, il en est tout autrement, les prospérités s'entraînent précisément par cette loi de la valeur qui veut que plus les productions sont abondantes, moins elles ont de valeur, et par conséquent plus elles procurent de biens aux libres co-échangistes. L'homme a d'autant plus de chances de prospérer qu'il est dans un milieu prospère; il en est de même pour les nations, les principales concurrentes de force, ce sont les nations les plus industrieuses et les plus riches, celles avec lesquelles on trouve le plus d'avantage à commencer, c'est l'Allemagne, l'Autriche l'Angleterre, On n'a qu'à regarder les statistiques annuelles, c'est avec les nations les plus riches que les commerçants échangent le plus volontiers, parce que les échanges sont...

Source : BIU Cujas

plus avantageux

En effet, loin que l'équivalence en utilité aboutisse à une injustice au détriment des incapables, ce serait plutôt le contraire qui serait la vérité, les capables donnent plus aux incapables qu'ils n'en reçoivent, non pas en utilité sociale, mais en moyen de satisfaction, les incapables ne reçoivent en utilité que ce qu'ils donnent puisque les échanges se font toujours sur cette base de l'équivalence en utilité, mais sur un même taux, les incapables reçoivent plus de moyens de satisfaction qu'elles n'en procurent. S'il en est ainsi peut-on songer à corriger cette injustice de la nature qui a créé l'inégalité des capacités; les moins bien doués et les moins aptes savent-ils bien ce qu'ils font quand ils demandent de corriger cette inégalité? Ils demandent tout simplement à se suicider, dit Bastiat, c'est-à-dire à empirer leur propre situation, car il est clair que les plus aptes n'utilisent leurs aptitudes qu'en vue de l'intérêt personnel. Diminuez l'intérêt personnel qu'ils ont à utiliser ces aptitudes, ils produiront moins, ils seront découragés parce qu'on les aura dépouillés de leurs produits. Ces produits deviendront plus rares, ils auront une utilité sociale plus haute, et les moins aptes auront désormais plus de mal à se les procurer, puisqu'ils devront donner plus pour les avoir.

Si l'on considère la société dans son ensemble et si l'on prend les deux groupes dans lesquels on peut la diviser, les moins aptes et les plus aptes, on voit que le principe d'équivalence en utilité est favorable aux moins aptes, sans cependant que les plus aptes soient victimes d'une injustice, en sorte que pour exprimer au vrai la situation, les plus capables tirent profit de leurs capacités tout en faisant l'affaire des moins capables, et les plus capables tireraient encore plus d'avantages de leurs capacités si les moins capables étaient plus capables

Les plus aptes et les moins aptes sont concurrents

La concurrence, du moins dans l'individualisme économique, elle a un autre aspect, et sous ce nouvel aspect, c'est bien la concurrence vitale, c'est bien la lutte pour la vie avec l'écrasement des faibles qui règne dans la société tout comme chez les animaux et les plantes. C'est ce donner beau jeu que de n'envisager les moins aptes et les plus aptes que sous le rapport des échanges qu'ils font entre eux.

Tout échange lorsqu'on considère les plus aptes et les moins aptes adonnés à la production d'une même espèce d'utilité, si l'on considère, par exemple une filature de coton, il est clair que tous les filateurs de coton n'ont pas la même capacité industrielle et

Source : BIU Cujas

commerciale, il y en a de plus aptes et de moins aptes tant au point de vue technique qu'au point de vue proprement commercial, il peut y avoir de grands écarts. Qu'on prenne une branche d'industrie quelconque, il y en a de plus aptes et de moins aptes, cela n'est pas douteux.

En prenant les choses sous cet aspect, en considérant les plus capables et les moins capables comme concurrents entre eux, cela n'amène t-il pas le triomphe des capables, la disparition des incapables, le résultat n'est il pas la domination des forts et l'écrasement des faibles. Alors si les résultats que la concurrence a, sur ce point sont la domination des forts et l'écrasement des faibles, il paraît incontestable que sous cet aspect nouveau, les capables nuisent aux faibles puisqu'ils les font disparaître et les mettent dans l'impossibilité de pouvoir retirer de l'utilité.

N'y a-t-il pas là aggravation de la situation des moins aptes comparée à ce qu'elle serait dans l'hypothèse d'un état d'économies individuelles isolées. Dans cet état, ils végéteraient, ils vivoteraient, mais ils ne seraient pas sacrifiés, dans la société, ils disparaissent, dans la concurrence sociale.

Voici quelle est la réponse de l'école individualiste. Il est exact, dit l'école individualiste que sur ce terrain de la concurrence entre les moins aptes et les plus aptes sur le terrain de l'échange, la concurrence assure aux forts le triomphe, il est inexact qu'elle soit l'écrasement des faibles pris dans leur ensemble, enfin, il est avantageux à la société et aux faibles eux mêmes que la concurrence amène la domination des forts; il ne s'agit pas en effet de fixer ces regards sans les en détourner sur les cas particuliers toujours pénibles, à considérer, le progrès général et même à l'amélioration future plus ou moins prochaine de la condition des faibles peuvent nécessiter des souffrances particulières et temporaires, la doctrine individualiste est la première à le dire et à y insister.

D'ailleurs le producteur plus habile a simplement montré le chemin, à ses concurrents qui s'empressent de l'imiter et qui luttent avec ses propres éléments qu'il a forgés. C'est lui, l'initiateur qui a fait les frais, qui a couru les risques de l'innovation; dès qu'il a réussi, ses concurrents n'ont plus qu'à suivre, et c'est le principe de ce phénomène de la tension de la valeur courante vers le coût de production plus faible, sous un autre aspect.

Ensuite, si les moins habiles ou quelques d'entre eux ne peuvent lutter [illegible] que leur ont tracée bien malgré eux de plus habiles s'ils

Source : BIU Cujas

sont chassés de cette branche d'industrie parce qu'ils ne peuvent pas tenir, ils souffrent du progrès réalisé par de plus habiles, ils en souffrent présentement et c'est tout ce qu'ils veulent comprendre. Mais faudrait-il vraiment que pour eux, toute la société se privât d'un progrès d'une économie d'efforts, faudrait-il faire le sacrifice de tous à la faiblesse de quelques uns. Pour ne pas décourager ces faibles, faudrait-il entraver contre l'intérêt social, la libre activité des autres. Il n'y a de droits acquis ni pour les uns, ni pour les autres, il n'appartient à personne d'empêcher quiconque de faire mieux. Agir autrement, serait en quelque sorte, organiser un monopole, au profit des moins capables.

Le concurrent qui doit abandonner la partie et qui se plaint, doit réfléchir qu'il ne saurait avoir aucun titre à faire payer par ces concitoyens son incapacité relative quand même cette incapacité ne pourrait aucunement lui être imputée à faute; il doit se dire que si l'on avait toujours enrayé l'essor des plus aptes, lui qui gémit sur la crise qu'il traverse, et sur le changement de ses habitudes, si l'on avait toujours retardé le progrès social, il en serait probablement encore à polir la pierre ou a se vêtir de peaux de bêtes, à moins qu'il ne soit pas de ce monde, ce qui serait possible parce que la population n'aurait jamais pu s'accroître dans ces conditions.

Encore même que dans l'hypothèse d'économies isolées, les faibles supporteraient sans compensation les conséquences de leur faiblesse, dans l'état de société, s'il y a des souffrances particulières et individuelles, les faibles, pris dans leur ensemble profitent d'une compensation. Voilà ce qu'il y a dans le regne végétal et animal.

En effet, le principe de l'équivalence en utilité est favorable aux moins aptes, lorsqu'on les considère comme groupe coéchangistes avec les plus capables, en ce qu'ils reçoivent des capables plus de moyens de satisfaction qu'ils ne leur en fournissent; en d'autres termes, ces faibles ces moins doués qui trouvent mauvais d'être expulsés de leur occupation habituelle, trouvent parfait que les choses se passent ainsi dans les autres branches d'utilité parce qu'ils en profitent eux mêmes, ils gagnent en tant qu'échangistes et consomateurs aux progrès réalisés par les capables dans toutes les industries autres que la leur, ils ne songent à s'en plaindre que quand c'est sur la leur que vient porter l'innovation, quand ce sont eux qui en souffrent directement.

En définitive sous cette formule sonore: domination et écrasement des faibles, il y a, dit l'école individualiste

Source : BIU Cujas

tout simplement et fort heureusement ceci : la concurrence met chacun à sa place, à la place qui convient le mieux au progrès économique, dont la société tout entière, y compris, les faibles, doit profiter. La concurrence est la même pour les forts, les énergiques destinés aux fonctions directrices. Il ne faut pas oublier le terrain sur lequel on s'est placé, qui est celui de l'inégalité des capacités naturelles, et qui n'est à aucun degré celui des forces économiques. Par conséquent, il est impossible de ne pas souscrire à ces affirmations de l'école individualiste sur ce terrain, les autres obstacles, les autres causes interviendront à leur temps.

La concurrence amène donc les habiles aux fonctions directrices qui comportent le plus d'habileté et il est évident que l'intérêt de tous est que ces fonctions soient occupées par les plus capables. D'autre part la concurrence donne aux faibles la bonne direction, il est vrai qu'elle les maintient dans une situation subalterne qui leur convient apparemment, puisqu'ils ne peuvent pas s'élever aux fonctions directrices ; elle assure aux faibles par le progrès général plus de produits, plus de loisirs et même plus d'indépendance, chose facile à démontrer dans une société où règne de longue date la concurrence.

Dans une pareille société, les moins aptes jouissent de beaucoup plus de bien être que dans l'hypothèse d'économies isolées. Ces moyens de satisfaction dont jouissent les moins aptes dans une société où règne la concurrence, comme ils sont beaucoup plus considérables que ceux des chefs de peuples qui sont à l'état de nature ! Il s'agit pour les moins aptes de ne pas s'attarder aveuglément dans des emplois dans lesquels, par suite du progrès, ils ne peuvent plus continuer de lutter avantageusement.

C'est un point que l'on examinera sous cette rubrique. De l'ignorance économique et de la difficulté du changement d'emploi.

Pour terminer sur ce point il est bon de remarquer que les inégalités de capacités individuelle existent bien plus du chef des qualités morales, que du chef des qualités intellectuelles, ou du chef des qualités physiques. Les géants dans le domaine des qualités physiques et les nains sont des phénomènes rares, d'ailleurs, les uns et les autres ne sont pas gênés dans un milieu naturellement modelé sur la condition moyenne, la plus grande partie des géants et des nains n'ont trouvé qu'un moyen de tirer profit de leur situation, c'est de s'exhiber ; ils sont l'infime exception. Même dans l'ordre intellectuel les grands génies sont plus rares, que les crétins naturellement la grande masse a des capacités moyennes et ce

Source : BIU Cujas

qui dans la masse introduit le plus de différence, ce sont les qualités morales, l'énergie, la volonté, l'esprit de prévoyance et d'épargne, c'est-à-dire les qualités que l'on regarde comme dépendantes davantage de l'individu lui même.

Il y a bien longtemps que Thucydide disait : « Les hommes différent peut être moins les uns des autres par leurs facultés que par l'usage qu'ils en font. »

Laissez à chacun la responsabilité de ces facultés, c'est le seul moyen juste et utile d'en assurer le meilleur usage

Voilà un ensemble d'observations dont à mon sens, la justesse est indiscutable ; encore à cette étape de sa construction, la doctrine individualiste est à l'abri de toute critique sérieuse, l'inégalité des capacités personnelles ne rend pas injuste le système individualiste et son fonctionnement ; à elle seule, l'inégalité des capacités personnelles ne transforme pas sur le terrain du fonctionnement du système individualiste, en principe d'injustice le principe de justice qui consiste en équivalence, en utilité, et au point de vue de l'intérêt social, loin de diminuer la valeur souveraine de ce principe de l'équivalence en utilité, elle ne fait que le rendre plus nécessaire, plus impérieux, puisque prendre pour donner aux autres uniquement pour corriger les conséquences des inégalités de capacités, c'est nuire à tous et surtout aux plus faibles ; enfin, loin de conduire à une aggravation de la condition des faibles, les faibles profitent de l'état de concurrence de la société.

Il est inutile pour l'instant de contester ces assertions de l'école individualiste. Quelles que soient les observations à faire par la suite, il y a un enseignement capital à retenir de cette première série d'observations sur la doctrine individualiste. L'inégalité naturelle des capacités personnelles ne doit pas être à elle seule une raison de chercher une organisation économique à substituer au régime économique individualiste

Si d'autres observations à faire par la suite viennent à faire paraître désirable une organisation économique, différente de celle du système économique individualiste, il ne sera pas permis, sous peine de ruiner le principe social essentiel, irréductible, il ne sera pas permis dans les essais de construction, d'organisations différentes de porter une atteinte sérieuse au principe d'équivalence en utilité, c'est-à-dire au principe de responsabilité personnelle économique.

Voici ces renseignements qui resteront quoiqu'il arrive par la suite, en d'autres termes, les réformateurs ne devront

Source : BIU Cujas

pas sous peine d'impuissance radicale dans leurs systèmes, construire des systèmes contre le principe de l'équivalence en utilité, leurs efforts ne seront légitimes et utiles à l'humanité que s'ils procèdent de l'intention de faire régner le plus complètement possible ce principe de l'équivalence en utilité. Leurs critiques n'auront de valeur que si elles prouvent, abstraction faite de l'inégalité des capacités personnelles que telles autres circonstances sociales font que quelques uns, sont en mesure de fournir à la masse plus d'utilité sociale, que d'autre part, ce soit la condition du progrès général.

Les critiques des réformateurs ou des révolutionnaires en matière sociale, n'auront de valeur possible que si, ils peuvent signaler telles circonstances, ou telles institutions qui feront qu'il y a des faits qui montrent que quelques uns sont en état de fournir à la masse plus d'utilité que d'autres.

S'ils le prouvent, il y aura lieu de s'arrêter, on comprend la critique, et sa vivacité

Est-ce à dire que nécessairement et par cela seul que le fait sera contesté il y aura lieu de s'incliner?

Il se pourrait qu'en face de cette situation d'où il résulte qu'il est plus facile aux uns de fournir de l'utilité il se pourrait que le législateur que l'homme politique hésitat. Au nom de l'intérêt social lui-même, il se pourrait que la raison de l'utilité sociale fut l'emporter sur la raison de justice. +

Les plus habiles et les moins habiles sont co-échangistes à tout moment dans la société; par cela même que les échanges se font dans la société, il est bien clair qu'il y en a de plus habiles et de moins habiles. Soit l'exemple simple, celui d'un vigneron habile et d'un cultivateur maladroit; le vigneron a besoin de blé, le cultivateur a besoin de vin, le cordonnier a besoin d'habits, le tailleur a besoin de chaussures, le charpentier a besoin de bois, de chaussures d'habits, etc, et parmi tous ces gens qui échangent constamment, il y en a de plus habiles et de moins habiles. L'assertion de l'école individualiste est la suivante: loin que l'inégalité des capacités naturelles insère dans ces conséquences aux moins habiles, c'est le contraire qui est la vérité. De ce qu'il y a des capacités naturelles supérieures, ce sont les moins gâtés qui en profitent et ceux qui en souffrent sont les plus habiles.

Cela paraît paradoxale, c'est cependant exact quand on y regarde de près. Le vigneron, par exemple, produit beaucoup de vin pour une quantité de travail et le cultivateur mal habile ne produit qu'une médiocre quantité de blé pour le même travail, il est bien clair

que dans cet exemple, l'hectolitre de vin a moins de valeur que l'hectolitre de blé, puis il y a beaucoup de vin et qu'il y a moins de blé ; dès lors, dans l'échange qui se passera entre ce vigneron et ce cultivateur, qui gagnera au fond, qui verra ses besoins, le plus aisément satisfaits. Ce sera le cultivateur parce que pour un hectolitre de blé, il obtient plusieurs hectolitres de vin. Si, au contraire, cet agriculteur était habile, actif, comme il sera bien obligé de le devenir, si par la suite, on introduit des concurrents, l'hectolitre de blé aura moins de valeur, ce que l'on veut montrer c'est que ce sont les plus aptes qui souffrent de l'incapacité des moins aptes si le cultivateur était plus habile, le vigneron retirerait d'un hectolitre de vin beaucoup plus de blé.

Quand on porte cette hypothèse dans le milieu social, on fait intervenir un grand nombre d'individus produisant une même sorte de marchandise et on voit que c'est ce qui se passerait s'il n'y avait que des habiles parmi les producteurs, l'échange continuant toujours à se faire sur cette base, le principe de l'équivalence en utilité, chacun satisferait beaucoup plus aisément ses besoins, s'il n'y avait que des producteurs habiles.

Puis, nous plaçant au point de vue des plus aptes et des moins aptes, considérés non plus comme co-échangistes, mais comme concurrents dans une même branche de production ; ce sont par exemple des cordonniers parmi ceux qui fabriquent des chaussures dans un pays ou dans une région, il y en a de plus habiles et de moins habiles tout d'abord, le phénomène qui frappe, c'est celui de l'expulsion des moins aptes par les plus aptes, c'est un fait qui entraîne des souffrances individuelles parfois très dures, mais il n'y a pas lieu de s'y arrêter pour essayer de corriger les conséquences de l'inégalité de capacité personnelles, et les économistes disent : non, il n'y a pas lieu de s'y arrêter, sauf pour les questions de charité et d'assistance, parce que tout d'abord, si l'on s'y était toujours arrêté, à cette considération, on en serait encore à l'âge de pierre, à l'époque des brouettes il n'y aurait pas de voitures, à plus forte raison, pas de chemins de fer,

Dans l'hypothèse de capacités individuelles isolées. Les faibles souffriraient en plein dans l'état isolé ; s'ils en souffrent, ils trouvent une compensation, dans ce fait précisément que ce qui se passe pour eux pour le moment tout au moins pour une catégorie de ces plus faibles par exemple, pour les cordonniers, à l'époque où un grand perfectionnement technique vient d'être réalisé par des plus habiles, se passe pour

Source : BIU Cujas

les menuisiers, les charpentiers, les maçons, les agriculteurs, pour toutes les catégories de producteurs. C'est le fait de généraliser un produit qui abaisse le coût de production, qui fait un abaissement de prix, qui permet de satisfaire mieux ses besoins.

Il ne faut pas sacrifier l'intérêt social à des souffrances individuelles

Jusque là on a supposé des inégalités de capacités purement naturelles, des inégalités de capacités tout à fait indépendantes de causes externes, il faut maintenant envisager le cas d'inégalités de capacités personnelles, qui sont dues à une inégalité de forces économiques. L'inégalité des aptitudes est dûe souvent à l'instruction, à l'éducation; dans la mesure où l'inégalité de capacités personnelles à cette source les conclusions précédentes peuvent-elles être maintenues?

On vient de voir que ce qu'il faut souhaiter dans l'intérêt même des moins capables, c'est le plus grand nombre possible de capacités, il est donc heureux pour tous que des capacités puissent être créées ou tout au moins développées par l'instruction, plus il y aura d'individus instruits, et moins seront chers les services ou les produits qui pourront provenir de l'instruction. Si un individu s'instruit lui-même en y consacrant ses instants de loisir et en rémunérant ses maîtres avec une partie de son propre travail, ou bien encore, si ce sont ses parents qui de leur vivant et sur les revenus de leur travail, grâce à leur économie peuvent donner à leur enfant cette facilité d'instruction, dans les deux cas personne ne saurait se plaindre à la société de l'inégalité dans laquelle on peut se trouver à ce point de vue.

Comment ceux qui n'ont pas reçu d'instruction se plaindraient-ils à la société de ce que d'autres ont été assez courageux pour prendre en dehors du travail nécessaire à leur vie journalière un peu de temps pour s'instruire, ou de ce que les parents de ceux là ont payé des maîtres avec leurs économies pour les instruire, personne ne saurait s'en plaindre à la société.

Mais pour l'instruction plus développée, secondaire et supérieure, pour de longues études, il est un peu chimérique, bien qu'on en trouve de remarquables exemples, de compter sur la possibilité qu'a l'individu de prendre, en dehors du travail nécessaire à son existence, soit du temps, soit de l'argent, pour pousser ses études un peu loin; il est un peu chimérique de penser que des parents qui n'ont pas de revenus personnels, puissent prélever sur le produit de leur

Source : BIU Cujas

travail pour mener un enfant un peu loin dans les études secondaires, supérieures.

La fortune des parents en capital, elle est, du reste la condition de cette instruction des enfants. Dans les enfants qui naissent, les uns sont assurés de recevoir l'instruction complète, les autres, de n'en avoir que des rudiments ou pas du tout, cela par le fait de la différence de la fortune acquise, en sorte que, ici la question tombe par un côté à la question de l'inégalité des forces économiques, c'est donc à propos de l'inégalité des forces économiques qu'il faudra envisager ce cas. Pour le moment, on doit se borner à dire que la supériorité d'instruction considérée en elle-même ne nuit pas tout au contraire, aux moins favorisés sous ce rapport; Il était permis de dire en présence des inégalités de capacités purement naturelles, que la supériorité des capables était un avantage pour la société et pour les moins aptes pris dans leur ensemble; pour l'instruction, le résultat sera toujours identique.

A la vérité, il y a bien une différence, avec le cas d'inégalités de capacité purement naturelle c'est que pour l'inégalité de capacité purement naturelle, il n'est pas question de la supprimer si on est intelligent, on ne peut pas passer une partie de son intelligence à son voisin; dépourvu de la la capacité naturelle; au contraire, les capacités acquises dans la mesure où elles proviennent de l'instruction, on conçoit qu'on puisse sinon les communiquer tout au moins fournir tous les moyens de se les procurer.

Voilà bien une différence, et de fait, dans la plupart des pays, aujourd'hui, l'instruction au moins élémentaire, l'instruction primaire, c'est-à-dire le moyen de se munir ou de se développer ses capacités naturelles, est mise à la disposition de tous.

C'est un fait, cela revient à dire et c'est le point essentiel, cela revient à dire que dans nos sociétés individualistes, une certaine dose de communisme (l'instruction gratuite, c'est du communisme, il ne faut pas s'y tromper) règne et s'est introduite, se développant d'ailleurs petit à petit, et tendant toujours à se développer. Cette dose de communisme qui consiste à donner à tous une instruction élémentaire, est acceptée par tous les individualistes eux-mêmes, Laissons de côté cette dose de communisme on a envisagé les inégalités de capacités personnelles en elles-mêmes et dans leurs conséquences, abstraction

Source : BIU Cujas

faite de toute inégalité de forces économiques

§ 2. Les inégalités de force économique.

Avec les inégalités de force économique, la doctrine individualiste va-t-elle rester aussi à l'aide, aussi solide ? Que faut il entendre par cette expression abstraite, l'inégalité des forces économiques. On entend par là l'inégalité qui se rencontre chez les individus quand aux moyens matériels externes qu'ils peuvent avoir de fournir de l'intelligence sociale, à la masse et par là même d'en retirer. On considère ici la force économique en elle-même d'une façon globale, abstraction faite de ses composants. Considérée d'une façon globale la force économique résulte en somme, de la possession de capitaux et ce dont on fait ici abstraction, sauf à le retrouver plus loin, c'est de la nature ou de la forme des capitaux qui composent chacune des fortunes individuelles. Ce que l'on envisage, c'est la force économique en elle même, comme valeur.

Il est certain que de très grandes inégalités existent entre les individus, quand aux moyens matériels et externes quant aux capitaux qu'ils possèdent. Dans nos sociétés avancées, il ne peut être question de produire utilement, si l'on ne dispose pas de capitaux plus ou moins importants. Ces capitaux sont indispensables à la production autonome, les uns en ont beaucoup, les autres, peu, et d'autres encore, pas du tout. C'est d'ailleurs le résultat naturel du fonctionnement du système individualiste depuis de longues années, le résultat du régime de la propriété privée et du système de la responsabilité personnelle, l'inegalité des forces économiques existe, graduée à l'infini, allant de zéro aux chiffres les plus forts

titude de l'école
ividualiste en
ce des inégalités
e force économique

Les capitaux que possède un individu sont ou le résultat de sa propre activité, ou le résultat de l'activité de ses parents qui les lui ont transmis par succession, par donation ; ces capitaux, c'est lui qui les a produits, quand il les tient de lui-même, ce sont deux cas à séparer

Premier cas, l'individu tient de lui même sa supériorité de force économique, il doit à lui même les capitaux qu'il possède. Si l'individu, a acquis par lui-même ses capitaux, c'est la conséquence de sa capacité personnelle à fournir de l'utilité de ses semblables, avec d'ailleurs l'élément de chances qui s'y trouvent compris comme s'y trouve compris aussi l'élément de risques ; en d'autres termes, dans cette hypothèse, on est en présence du résultat même de l'équivalence en utilité, quand un individu est le propre auteur de sa fortune ; c'est le résultat naturel de ce que l'on a d'abord basé en

Source : BIU Cujas

envisageant les inégalités de capacités naturelles. Le fait que des individus ont ainsi acquis par eux mêmes, par leur propre activité des capitaux et se sont ainsi donné une supériorité de forces économiques, est-il de nature à nuire à ceux qui n'ont pas de ces capitaux?

Voidemment c'est tout le contraire à la force personnelle de ces mieux doués, vient s'ajouter en somme, comme consécration et comme résultat, la force économique due au capital qu'ils ont réussi à former, et les conséquences de leurs capacités personnelles, conséquences heureuses pour la société et pour les plus faibles eux-mêmes, se trouvent multipliées de ce fait, sur la capacité personnelle qu'ils ont par eux mêmes, s'adjoint à une supériorité de forces économiques, ces plus capables se trouvant plus en mesure de fournir encore de l'utilité à la masse.

En somme, la question peut être présentée comme une supériorité de capacités personnelles; la société dont font partie les faibles gagnerait-elle à n'avoir que des faibles? Gagnerait elle à ce que tous fussent dépourvus de capacités? Nullement. Quand tout le monde proclame que les capitaux sont le grand levier de la production; personne ne saurait se plaindre de ce que des individus parviennent à se constituer des capitaux et à augmenter leurs moyens d'action. Aussi, ce dont on se plaint, ce n'est pas de ce que des individus aient des capitaux, mais de ce que tous n'en ont pas, ou n'en ont pas également. Voilà ce dont on se plaint, et à la différence des capacités personnelles, naturelles, qui elles, ne peuvent pas absolument être déplacées et transmises d'une personne à une autre, les capitaux, ceux dont la possession constitue une si grande inégalité de forces économiques peuvent être déplacés, passer de l'un à l'autre soit matériellement, soit juridiquement il pourrait donc être question de partager les capitaux ou si on ne les partageait pas de les rendre communs de façon à égaliser les facilités de production de chacun. Cela ne se pourrait pas pour les inégalités de capacités personnelles, on ne peut que chercher à les corriger.

On aurait tort de le faire, dit l'école individualiste.

Les capitaux, on peut les diviser, les mettre en commun, de façon à ce que chacun ait une part égale soit divise, soit indivise, quand il s'agit du communisme; et si l'on ne fait pas cela, si l'on ne met pas une part égale de capitaux à la disposition de chacun, le système individualiste reste-t-il conforme à

Source : BIU Cujas

la justice et à l'utilité sociale? Reste-t-il conforme à la justice, cela n'est pas douteux. On est toujours dans le cas d'un individu ayant produits lui même les capitaux qu'il possède, il reste parfaitement conforme au juste que cet individu conserve lui seul la propriété de ses capitaux; comment pourrait-on sans injustice dépouiller les plus capables du résultat de leur activité? Il est essentiellement juste que chacun ait le résultat de sa propre activité. Ce résultat, dans le domaine économique, ce sont précisement les capitaux qu'il acquiert et par suite, s'il s'était injuste de déposséder l'individu des fruits de son travail, le résultat serait le même que celui indiqué tout à l'heure, quand on se demandait quelles seraient les conséquences de la politique qui consisterait à vouloir corriger les inégalités de force économique.

La question est la même que quand on envisageait l'inégalité des capacités naturelles, car les capitaux ne sont qu'une partie de ce qui revient aux capables par le jeu de l'équivalence en utilité du fait de leur supériorité de capacités personnelles, On a vu que ce que les individus obtiennent du fait de la supériorité de leurs capacités personnelles, ils doivent le garder et on ne doit pas songer à le donner aux moins capables dans l'intérêt de la société, dans l'intérêt des faibles eux mêmes.

La question n'est donc pas une question nouvelle c'est la même,

Le deuxième cas où l'individu possède des capitaux non pas par lui même, mais par voie successorale, par le caractère de perpétuité de la propriété privée. L'inégalité des forces économiques peut tenir et tient souvent à autre chose, aux différences de capacités personnelles, de ceux entre qui elle existe, ce n'est pas douteux; voici deux individus arrivés à l'âge adulte où l'on est en état de produire, l'un possède des capitaux, et l'autre n'a que ses bras et son cerveau, en leur supposant des aptitudes égales, il est clair que cependant ils ne sont pas sur un pied d'égalité pour produire et par conséquent pour recevoir. Voici donc une inégalité de forces économiques dès la naissance, en quelque sorte et qui ne s'explique pas par une inégalité de capacités naturelles, et par une inégalité de travail et d'activité. Cette inégalité en présence de laquelle on se trouve est de naissance, et il semble bien qu'ici, à la différence de l'inégalité des capacités personnelles, l'inégalité de forces économiques, elle puisse être supprimée, il suffirait de supprimer les institutions successorales

Source : BIU Cujas

de supprimer l'hérédité des biens. C'est à ces institutions que tient l'inégalité en présence de laquelle on se trouve, et l'on sait que, au moins pour l'immense majorité des individus, l'hérédité des biens fait partie intégrante du système individualiste. la propriété n'est autre chose que le système individualiste, sous sa forme concrète et on peut dire que la doctrine individualiste considère l'institution de l'hérédité comme nécessaire au même titre que la propriété. Il semblerait d'autant plus naturel, que l'on eût marché dans cette voie de la suppression de l'inégalité des forces économiques, à la naissance que l'hérédité a une conséquence extrêmement grave, au point de vue de la technique de l'individualisme; en effet, l'hérédité constitue non seulement des inégalités de forces économiques à la naissance, ce qui est déjà grave, mais encore, et par cela même l'hérédité peut favoriser de moins capables au détriment de plus capables, elle peut donc ainsi compromettre le résultat de l'inégalité de capacité personnelle, et par là, elle est contraire à l'intérêt social lui même. Par cela seul que l'institution successorale existe ce n'est pas autre chose que le lien de parenté qui détermine à qui passeront les capitaux après le décès des individus il peut se trouver que ces capitaux vont passer dans des mains d'individus moins capables. S'ils passaient dans des mains d'individus plus capables, il n'y aurait qu'à s'en féliciter, mais ce n'est pas le cas, l'hérédité, à ce point de vue, est aveugle et par conséquent peut fonctionner en fonctionne au rebours de l'intérêt social.

Voilà des griefs contre le système individualiste qui sont impressionnants; en effet, on est en présence d'individus qui sont en situation de fournir aisément plus d'activité à la masse sans que cela ait pour raison leurs capacités personnelles, mais bien par le fait d'une institution sociale de la loi de l'hérédité.

Attitude de l'école individualiste vis-à-vis de l'institution successorale

La doctrine individualiste quelle que soient la force et le caractère impressionnant de cette critique contre l'hérédité des biens, n'abandonne pas pour cela sa position; elle déclare la perpétuité de la propriété et par conséquent l'hérédité indispensable à l'intérêt social et à l'intérêt de ceux là même qui, à leur naissance ne se trouvent pas nantis de capitaux. Pour se rendre compte de cela dit l'école individualiste, il n'y a qu'à considérer la société à l'état dynamite et non pas à l'état statique (état statique, cela veut dire à un moment donné, dans son état présent, sans regarder ni dans le passé ni dans l'avenir). Regardons la société à

Source : BIU Cujas

l'état dynamique, c'est au contraire l'envisager dans son mouvement, dans sa durée, dans le passé, dans le présent et dans l'avenir.

Pour rester impressionné par la critique que l'on vient de voir dirigée contre l'héréditè, il faut se borner disent les individualistes à considérer la société à l'état statique, or, c'est un tort, parce que l'état réel de la société, c'est l'état dynamique, et ce n'est que pour les besoins de l'analyse scientifique qu'il est permis de l'envisager à l'état statique. Mais les critiques proviennent de ce qu'ayant commencé à envisager la société à l'état statique, on ne quitte pas cet horizon, à ce point de vue, on reste en présence, d'une société statistique et alors, on est amené à considérer les capitaux existants au moment envisagé comme une quantité fixe ayant en quelque sorte toujours existé et ne pouvant être augmenté

Les capitaux de la société sont de tout, c'est tout on ne voit pas dans le passé, ni dans l'avenir, alors, qu'au contraire, la quantité possible des capitaux est indéterminée et de même que la quantité des capitaux existants s'est formée peu à peu en progressivement, de même, la quantité future des capitaux se formera peu à peu progressivement.

Faute de considérer cela, et pour s'en tenir toujours au point de vue uniquement statique on raisonne à la manière des enfants qui voient bien le présent et qui sont incapables de le relier au passé et à l'avenir, on perd de vue la force économique qui fait se constituer les capitaux, et alors, il est tout naturel perdant de vue cette source des capitaux, de se dire que ce serait beaucoup mieux si l'héréditè était abolie, l'égalité des forces économiques existerait dès la naissance,

C'est là une thèse qui trouve l'écho dans les cœurs généreux, mais cette force que ces critiques méconnaissent qu'ils ne voient pas parce qu'ils regardent uniquement la société à l'état statique, cette grande force, toujours en action, c'est l'intérêt personnel, et l'on sait que l'intérêt personnel, est collectif, le plus souvent, c'est à dire qu'il embrasse au premier chef, les enfants, nos enfants, l'intérêt personnel, sous cet aspect, collectif, est infiniment plus puissant, comme mobile d'activité que l'intérêt strictement individuel et nullement collectif. qui serait le résultat de la suppression de l'héréditè. Si on mutile l'intérêt personnel, on affaiblit dans une proportion incalculable le grand moteur économique,

Source : BIU Cujas

en tant qu'il pousse à la formation des capitaux C'est précisément le résultat que l'on atteindrait en supprimant le caractère de perpétuité de la propriété en supprimant l'hérédité. Supprimer la force propre qui se trouve dans l'intérêt personnel collectif, et qui pousse plus encore à la capitalisation qu'à la production.

Ainsi, quand on songe à distribuer à répartir sous une forme ou sous une autre par le moyen de l'impôt direct ou de l'impôt indirect entre tous les individus les capitaux laissés par chacun à son décès on ne voit pas, que, du côté du passé, s'il y a aujourd'hui des capitaux, que l'on songe à distribuer à la société ou à rendre communs, s'il y a des capitaux, c'est parce que d'innombrables générations ont vécu, travaillé et épargné sur la foi que cette distribution, cette mise en commun dont on parle aujourd'hui, ne se ferait jamais, c'est parce que d'innombrables générations ont vécu, dans la foi de l'hérédité. Et si qu'on ne voit pas davantage du côté de l'avenir, c'est que du jour où l'hérédité serait ébranlée, il n'y aurait bientôt plus de capitaux à distribuer ou à mettre en commun au décès des individus, ou tout au moins beaucoup moins, parce qu'on cesserait de travailler et d'épargner en vue des enfants.

La société est un être moral qui vit longtemps et se souvient, et la considérer au point de vue purement statique en vue de l'analyse, prendre chaque individu à sa naissance, regarder les générations successives comme autant de compartiments distincts et sans liaison, c'est la plus grosse bévue sociologique qu'il soit possible de faire.

Ainsi abolir l'hérédité des capitaux, loin d'être le moyen d'en pourvoir dans l'avenir tous les individus, serait en réalité, le moyen d'en priver toute la société par la disparition à brève échéance des capitaux. La thèse de l'école individualiste n'est pas que si l'on supprimait le système individualiste dans son ensemble, les capitaux disparaîtraient; les collectivistes qui suppriment radicalement le système individualiste, entendent bien la société collectiviste pourvue de capitaux. Très souvent, on leur reproche d'être les ennemis des capitaux, c'est une grossière erreur! Ils entendent que c'est l'état qui serait chargé de la capitalisation. Par conséquent il n'est pas impossible de concevoir théoriquement un système social dans lequel la capitalisation continuerait sans l'hérédité des biens. Etant donné le système individualiste et

Source : BIU Cujas

étant donné qu'il n'est pas question de le supprimer, supprimer dans ce système individualiste l'hérédité des biens, c'est supprimer la capitalisation, voilà la thèse exacte, précise, difficilement discutable de l'école individualiste; ce serait donc, dans ces conditions, rendre pour aussi dire nulle la capitalisation, de telle sorte que cela serait même au détriment de ceux qui n'ont pas de capitaux, au détriment de leur descendance.

Il ne faut pas perdre de vue que ceux qui ont des capitaux ne peuvent les utiliser comme tels que dans la production d'utilité sociale, offerte à l'échange, en sorte que la société tout entière et ceux qui n'ont pas de capitaux profitent des capitaux d'un individu, les moins capables, profitent de la capacité des plus habiles.

Ce serait rendre moins bonne la situation des individus moins capables, ce serait rendre pire la condition de tous, aussi, l'école individualiste n'hésite-t-elle pas à déclarer que ceux qui viennent à la vie industrielle sans capitaux, sans aucune force économique matérielle, ceux là mêmes ont la vie plus facile, sont mieux en mésure de tirer parti de leur travail, mieux à même de fournir et de recevoir de l'utilité sociale, mieux à même de pourvoir à leurs besoins que si le droit à l'hérédité, à la propriété privée n'avait jamais existé car c'est l'hérédité qui pousse à la formation des capitaux, c'est l'hérédité qui augmente la production sociale.

Ces observations détruisent la valeur de cette autre observation des adversaires de l'hérédité, parfaitement exacte en elle, à savoir que par l'hérédité, la force économique passe parfois aux mains des moins capables, Ceci est exact et ceci est regrettable, il serait infiniment préférable que la force économique fut toujours aux mains des plus capables, mais une considération supérieure fait qu'il n'y a pas à s'arrêter pratiquement sur cette idée, parce que le remède serait pire que le mal, C'est ici précisement, un exemple du cas où étant donné un inconvénient dans le fonctionnement des lois naturelles économiques inconvénients avéré certain, il y a lieu de passer outre, parce que le remède produirait des effets pires que le mal.

Du reste cette force économique dont on fait si grand cas dans la société, si elle tombe parfois aux mains des incapables, n'y reste pas longtemps, et plus on ira plus toute activité économique s'industrialisera, les grands capitaux ne restent pas longtemps dans des mains inhabiles, on dira peut être qu'on voit des familles

Source : BIU Cujas

qui ne paraissent pas avoir jamais fourni un grand travail, une grande activité et dont la fortune se maintient, mais elle s'augmente souvent par des mariages avec les filles de gens actifs, de gens qui ont constitué leur fortune.

On voit les grandes familles de la vieille noblesse européenne s'allier à ce qu'on appelle la noblesse américaine. Elles paraissent entretenir leur fortune, mais au fond elles ne l'entretiennent pas, ce sont des conjonctions de fortunes que font les familles de la vieille noblesse, qui ne trouve pas les moyens de rajeunir leurs fortunes, mais elles sont très mendiées. †

Aspects spéciaux de la question de l'inégalité des forces économiques.

† Il nous reste à envisager trois aspects spéciaux, particuliers de la question de l'inégalité des forces économiques. L'un a trait à ce fait que ceux qui détiennent des capitaux peuvent en tirer parti, en tirer profit sans travailler, l'autre aspect provient de ce que dans nos sociétés, où l'on ne peut pas produire sans capitaux, il y a des individus qui sont dans l'impossibilité d'emprunter les capitaux qu'ils n'ont pas; le troisième aspect a trait à la propriété privée comme élément de la production, c'est un point de vue spécial.

Prêt des Capitaux.

Ceux qui possèdent des capitaux peuvent les prêter à d'autres moyennant rémunération, et ils peuvent vivre ainsi de leurs forces économiques sans travailler eux mêmes, ils peuvent les prêter, ce mot étant pris dans le sens le plus large, aussi bien le prêt d'argent que celui du fonds de terre, qu'on appelle fermage, ou de maisons d'habitations, qu'on appelle loyers ou le prêt d'immeubles, peu importe. Le fait à mettre en relief, c'est que ceux qui possèdent des capitaux par leurs économies ou par succession, ceux-là peuvent vivre s'ils ont suffisamment de capitaux, sans travailler, en prêtant leurs capitaux, sans travailler, en prêtant leurs capitaux moyennant rémunération.

Ces revenus sans travail, proprement dits sont aux yeux de beaucoup, d'aspect plus scandaleux, c'est la grande iniquité que permet le système individualiste. L'école individualiste permet, à ce sujet, les observations que voici: prêter sa force économique, c'est offrir à la société l'utilité sociale que comporte l'emploi de cette force, le prêteur, n'est rémunéré ici, comme tout autre échange que sur la base de l'équivalence en utilité, et dès que le droit de propriété est reconnu juste et utile pour la société on ne peut comprendre comment on songe à réprimer comme le fait, contre la possibilité pour

Source : BIU Cujas

individus de vivre du prêt de leurs biens ; le prêt, c'est un échange particulier, un échange de services.

L'étonnement vient de ce qu'on ne peut pas se résigner à comprendre que la société n'a pas besoin de travail, mais d'utilité, que c'est l'utilité qui importe à la société, d'où qu'elle vienne.

Donc à ce premier point de vue, dès l'instant que l'on a reconnu juste et utile socialement l'institution de la propriété, il faut l'accepter sous toutes ses formes, sous cela, c'est faire que les individus ne sont plus libres dans leurs échanges ; c'est s'éloigner de la base même du système individualiste.

Mais, le prêt moyennant rémunération, comporte beaucoup d'autres raisons justificatrices sur un autre terrain, parmi lesquelles les suivantes, paraissent moins importantes, mais ont cependant leur valeur et leur portée. L'hérédité risque, c'est une chose regrettable que les individualistes reconnaissent de mettre la force économique aux mains des capables ; mais si l'on veut l'éviter, ce résultat, on ne le peut qu'en tombant dans des inconvénients beaucoup plus graves encore. N'est-ce pas en effet une chose heureuse que le prêt des capitaux soit possible ; les capitaux risquent d'aller par l'hérédité dans des mains qui n'en tireraient pas tous le parti qu'elles pourraient en tirer, le prêt fait aller ces capitaux dans des mains capables, librement sans injustice.

C'est, à ce point de vue un correctif de l'inconvénient signalé, résultant du fait de l'hérédité

En second lieu, peut-on songer sérieusement à critiquer le prêt quand il est fait par celui qui est l'auteur de ses propres capitaux, des capitaux qu'il a acquis lui-même par son activité, par son épargne on n'y songe pas ; on pense surtout dans ces récriminations à ceux qui sont riches par succession et on y pense davantage s'ils sont de gros capitalistes. Au contraire, on s'apitoie volontiers sur les petits rentiers Au fond, on s'élève bien moins contre le principe même, que contre la situation enviable de ceux qui sont à même d'en tirer largement parti. Dès lors la récrimination perd beaucoup de son fondement sérieux puis que ce n'est plus qu'une question de degré. Enfin le plus ordinairement n'est-ce pas en vue précisément de l'utilité sociale de leurs économies et du parti qu'ils pourront en tirer par le prêt que les individus travaillent et épargnent n'est ce pas afin d'assurer leur aveine, leurs vieux jours et

Source : BIU Cujas

l'avenir de leurs enfants, n'est-ce pas, avant tout, pour cela que les individus peinent, pour amasser des capitaux

Dès lors si l'on supprime la faculté de prêter ses capitaux moyennant rémunération, du même coup on supprime la force qui préside à la formation des capitaux. Bref, la propriété ne remplit pleinement son rôle social qu'à la condition d'être pleinement libre, qu'à la condition que chacun puisse l'employer de la façon qui lui convient, sans contrôle de qui ce soit il ne s'agit là que de la propriété qui est bien à soi, et non des capitaux des autres, sans cela, ce n'est plus le droit des individus de disposer de la propriété.

Voilà à ce point de vue la réponse que fait l'école individualiste à la critique des revenus sans travail et à la critique des revenus provenant du prêt des capitaux.

Inégalité de force économique entre patrons et ouvriers

Il existe un second point de vue pour signaler l'inégalité de forces économiques qui existe entre deux catégories d'individus, le patron et l'ouvrier. Surtout dans nos sociétés à l'état économique avancé, il ne peut pas être question de produire utilement sans capitaux. Vouloir produire sans capitaux, c'est purement chimérique, on ne peut pas pratiquement produire sans capitaux; alors, ceux qui n'en ont pas peuvent en emprunter; mais, comme dit le peuple, on ne prête qu'aux riches, et alors, ceux qui ne trouvent pas à emprunter ceux qui ne cherchent pas à emprunter, sachant bien qu'ils ne trouveraient pas, faute de garanties suffisantes à offrir aux capitalistes ceux là n'ont qu'une chose à offrir à l'échange, l'utilité sociale, que leurs capacités physiques et intellectuelles, peuvent produire, leur force de travail.

Dans l'impossibilité où ils sont d'appliquer utilement cette force de travail sans capitaux, ces individus sont forcés de l'offrir à ceux qui disposent de capitaux propres ou de capitaux d'emprunt qui sont ainsi les entrepreneurs, les directeurs de la production; ils offrent leurs bras ou leur intelligence moyennant rémunération, moyennant salaire.

Or les conditions ne sont pas égales entre l'entrepreneur et l'ouvrier dans le débat d'échange qui va s'opérer entre eux. L'entrepreneur peut faire la loi à l'ouvrier parce qu'il peut attendre et en attendant que l'ouvrier accepte ses conditions, l'entrepreneur ou le capitaliste peut vivre sur ces capitaux. La situation de l'ouvrier est toute autre, il est pressé, d'obtenir un salaire, puis qu'il ne peut compter que sur son travail pour vivre et

Source : BIU Cujas

faire vivre sa famille; il y a donc inégalité de conditions morales, l'un peut exploiter l'autre.

La doctrine individualiste contemporaine, tout en reconnaissant que cette situation peut théoriquement se présenter, fait remarquer que cette situation est de nature à se produire de moins en moins, à mesure que les grandes industries remplacent la petite industrie. Il semble tout d'abord que la concentration des grandes entreprises, qui est la caractéristique de cette époque, en diminuant le nombre des entrepreneurs, diminue ainsi la concurrence que se font les entrepreneurs dans la demande du travail, que cela met davantage les ouvriers sous la domination du patron.

En matière économique, la première apparence est ordinairement trompeuse, un fait connu et parfaitement acquis, à savoir la baisse d'ensemble des salaires, la baisse réelle des salaires au cours du 19e siècle, au cours de ce siècle où la grande industrie s'est si largement développée, ce fait devrait bien mettre en garde contre la première apparence, de cette situation de l'ouvrier par rapport au patron.

L'inégalité entre le patron et l'ouvrier va s'atténuant

Voici les observations qui expliquent qu'il est exact de dire qu'à mesure que la grande industrie se développe, l'inégalité des entrepreneurs et de l'ouvrier dans le débat du contrat de salaire va certainement en s'atténuant.

La concentration des entreprises si elle diminue le nombre des entrepreneurs ne diminue pas la demande de travail, en raison de la diminution du coût de production et de la consommation de ces produits; mais les patrons moins nombreux ont besoin de plus de travail qu'auparavant. Par cela seul qu'ils sont moins nombreux, ils peuvent mieux s'entendre pour faire la loi aux ouvriers et les dominer. Mais les faits sont là pour montrer que la réponse est vraie que les ouvriers étant plus concentrés, eux aussi peuvent mieux s'entendre et que, ainsi groupés par le fait même de la concentration des entreprises ils sont beaucoup mieux en état de se défendre qu'en état de dispersion. Dans quelles catégories d'ouvriers, la résistance se fait elle le mieux sentir contre les revendications patronales? c'est là où ils sont groupés; les premières grèves ont été celles des mineurs parce que ceux ci sont groupés dans un espace relativement restreint ce groupement facilite les coalitions

Où est-ce que les grèves restent fort rares? Parmi les domestiques, les gens de maison, les domestiques agricoles, qui sont disséminés, éparpillés, alors que les patrons

Source : BIU Cujas

sont extrêmement nombreux. Malgré cela, on voit que la force de résistance des ouvriers augmente; dans la campagne, jusqu'à l'année dernière, il n'était guère question de grève agricole, si pourtant il y a eu la grève des bucherons où les ouvriers protestèrent contre la faiblesse de leur salaire, c'est que précisement, pendant la période d'hiver, les ouvriers sont groupés dans la même taille de bois, et pendant l'hiver dans le Midi de la France, les ouvriers agricoles ont trouvé moyen de se grouper, de former des syndicats, surtout dans les régions viticoles où les populations sont plus rapprochées les unes des autres; elles ont continué cette année.

Si par suite du moins grand nombre d'entrepreneurs il est plus facile à ceux-ci de s'entendre pour faire la loi aux ouvriers, il est incontestable, en revanche, que les ouvriers ont d'autant plus de facilité de faire des grèves. La grève est d'autant plus facile que l'industrie est plus concentrée et par cela même que les ouvriers sont groupés, il y a possibilité légale de faire la grève. Du fait de l'organisation de Bourses permanentes ouvrières, les syndicats professionels ouvriers s'organisent beaucoup mieux que sur un territoire plus étendu, beaucoup mieux que lorsqu'ils sont disséminés. Il est donc incontestable que, de nos jours la force de résistance des ouvriers et des patrons s'est accrue dans des proportions extrêmement considérables.

Une petite statistique anglaise nous fournit des données sur le pourcentage des grèves qui se terminent soit en faveur des patrons, soit en faveur des ouvriers de 1898 à 1900, Il y a beaucoup plus de grèves terminées en faveur des ouvriers qu'en faveur des patrons.

Grèves terminées en faveur des ouvriers.

1898.	1899.	1900.
22%	26%	29%

Grèves terminées en faveur des patrons.

1898	1899	1900
60	43	19.

Puis il y a certain nombre de grèves tranchées par des compromis par conséquent partiellement favorables aux ouvriers, en 1898, 17; en 1899, 29; en 1900, 39; Enfin grèves à résultats indéfinis, je vous les donne pour faire le total: 0,1 0,5, 0,12.

On voit ce fait n'est pas particulier à l'Angleterre, qu'il y a progression dans le sens indiqué, il est vrai de dire que si les patrons s'entendent mieux les ouvriers aussi, s'entendent mieux et ils en profitent

Jusqu'ici les patrons ne s'entendaient pas comme

Source : BIU Cujas

on le supposait pour faire la loi aux ouvriers, il s'en fallait même de beaucoup, mais par suite de la fréquence des grèves, voici que dans certaines régions, les patrons commencent à s'entendre et qu'ainsi, la force de résistance des ouvriers se trouve diminuée, elle se heurte à une force de coalisation beaucoup plus grande

Quoiqu'il en soit, c'est là un mouvement récent dont on ne peut guère juger les conséquences Dans la petite industrie, la main d'œuvre est le moyen principal de la production les salaires, y constituent la grosse dépense de l'entrepeneur, l'outillage n'est pas considérable, les installations industrielles sont petites rudimentaires; la grosse dépense, dans la petite industrie, ce sont des salaires, et dès lors, arrêter la production n'a guère que cette conséquence pour l'entrepreneur le faire manquer à gagner. Quand un entrepreneur de la petite industrie se heurte à des difficultés soulevées par ses ouvriers sur le taux du salaire, normalement, il ferme boutique, licencie son personnel en attendant que l'accord revienne, il y perd mais il manque surtout à gagner.

Dans l'industrie, il en est tout autrement, les capitaux engagés sont considérables, parfois énormes, ils consistent en approvisionnements, en matières premières, en installations industrielles, dans le mécanisme, dans l'outillage de toute nature; dès lors, dans la grande industrie, la cessation du travail entraîne de grandes pertes tant par l'inactivité de ces capitaux engagés par la détérioration des matières premières et de l'outillage et cela est beaucoup plus grave qu'un simple manque à gagner, Manquer à gagner n'est pas réjouissant mais en outre, perdre, voir diminuer son capital est autrement inquiétant

Pendant la grève des cochers, en Juillet-Août 1900, il y a dans cette industrie un outillage considérable de petites voitures, le directeur de la Compagnie a déclaré que la Compagnie des Petites Voitures perdait plus de 50.000 francs par jour. Ceci est de nature à diminuer considérablement la force de résistance de l'entrepreneur, d'autant plus que l'importance des entreprises fait que le plus souvent, elles ont des capitaux d'emprunt dont elles doivent servir régulièrement les intérêts, qu'elles gagnent ou non, il faut payer les prêteurs et par conséquent la cessation du travail, non seulement entraîne des pertes, mais elle risque de mettre l'entreprise en faillite

Source : BIU Cujas

puisque pendant ce temps-là, les intérêts continuent à croître. C'est là un autre élément de faiblesse de très grande faiblesse, vis-à-vis des revendications ouvrières.

A bien considérer les choses, la supériorité, des entrepreneurs n'est pas de nos jours aussi grande et aussi certaine qu'on le croit couramment. La hausse des salaires, dans le 19e siècle est bien faite pour justifier ces observations tirées de la situation de la petite industrie et de la grande industrie. On sait tous les faits nombreux et journaliers qu'on pourrait citer pour montrer si vraiment dans la grande industrie, les entrepreneurs font la loi aux ouvriers; il apparaît que c'est le syndicat plutôt que le patron,

Le patron, sous la pression du syndicat, est obligé de renvoyer un ouvrier modèle, un contremaître qui fait parfaitement son affaire parce qu'il ne plaît pas au syndicat ou qu'il n'est pas syndiqué, le patron cède toujours, précisément parce que sa force n'est pas si grande qu'on le croit. Ce n'est peut être pas une chose regrettable que cette diminution de force du patron, au contraire plus cette inégalité entre le patron et l'ouvrier diminuera plus il faudra s'en féliciter.

Ainsi la force de résistance du patron est moins grande qu'on ne le croit, il est probable qu'elle ira toujours en diminuant.

Il y a un troisième point de vue auquel il convient de se placer pour envisager l'inégalité des forces économiques, c'est un aspect très important dominant, en quelque sorte tous les autres, c'est l'inégalité qui résulte de la propriété privée du sol, la propriété de l'emplacement nécessaire à l'exercice de toute activité économique; le sol considéré comme emplacement indispensable. Le fait de la propriété privée du sol est dit-on une cause fondamentale de l'inégalité des forces économiques.

L'exposé de cette thèse est renvoyé après l'exposé des obstacles au libre jeu de la concurrence; parce qu'il s'agit là d'une objection d'une telle nature qu'elle met à la disposition des détenteurs du sol, les capitalistes aussi bien que les ouvriers; il est bon de connaître le fonctionnement du système individualiste, abstraction faite momentanément de cette prétendue cause de dislocation.

Source : BIU Cujas

§3.— Les obstacles au libre jeu de la concurrence.—

Il faut étudier les obstacles au libre jeu de la concurrence, toujours en considérant ces obstacles dans leurs conséquences au double point de vue de l'utilité sociales et de la justice dans le fonctionnement du système individualiste.

Jusqu'ici, l'école individualiste défend avec succès ses positions dans les objections qui lui ont été faites, tant au point de vue de l'inégalité des capacités personnelles qu'au point de vue de l'inégalité des forces économiques aucune de ces objections n'est de nature à l'infirmer, au contraire, elles n'ont servi qu'a faire ressortir avec plus de force l'excellence de ce principe social de l'équivalence en utilité et des institutions qu'elle comporte, liberté de l'échange et propriété privée.

Mais la doctrine est en but à d'autres objections encore fort importantes, les résultats du juste et de l'utile dans le système individualiste supposent le libre jeu de la concurrence; c'est dans cette hypothèse d'un état de concurrence sans obstacle qu'aime à se placer dans la première étape de sa démonstration, l'école individualiste C'est par cette concurrence libre, active, pleine, que la production est en voie d'adaptation constante au besoin social et c'est grâce à elle que sont exclus les profits des monopoles arbitraires et injustes. Mais le jeu de la concurrence, est-il sans obstacles? Bien entendu, on ne parle pas des obstacles artificiels, des obstacles que la loi peut apporter au fonctionnement de la concurrence puisque ces obstacles là, l'école individualiste demande leur suppression, mais on parle des obstacles naturels découlant de la nature des choses qui ne sont pas l'affaire de législation, est-ce que ces obstacles au libre jeu de la concurrence n'existent pas? Et d'une part si la concurrence se heurte à des obstacles de ce genre, est-il vrai qu'on peut compter sur elle pratiquement pour l'adaptation de la production au besoin social?

D'autre part, si des obstacles existent, est-ce qu'il n'en résulte pas des injustices au point de vue de la répartition en ce sens que l'échange continue bien à se faire sur la base de l'équivalence en utilité, mais qu'il y a cependant des individus, pour des raisons autre que celles de leur capacité ou de leurs parents, qui se trouveront, pour ces obstacles investis d'une supériorité pour l'apport d'utilité à la masse, qui se trouveront, en quelque sorte, des monopoleurs d'utilité sociale, voilà la question qui se pose

Il est bon de rappeler que l'école individualiste ne

Source : BIU Cujas

donne pas son système comme parfait, elle estime simplement que les remèdes qu'on voudrait apporter aux inconvénients seraient pires que les inconvénients eux-mêmes, c'est ce qu'il ne faut pas oublier dans l'analyse que l'on va poursuivre.

On va donc passer en revue les principaux obstacles ou frottements que rencontre le libre jeu de la concurrence en voyant quelle interprétation en donne l'école individualiste

On peut les grouper sous trois formes; l'un consiste dans ce qu'on peut appeler l'ignorance économique l'autre consiste dans l'insuffisante mobilité du travail d'autres enfin, peuvent être groupés sous cette rubrique: Obstacles à la concurrence des capitaux entre eux.

L'ignorance économique, obstacle au libre jeu de la Concurrence.

L'ignorance économique, c'est-à-dire l'ignorance des conditions naturelles de la production sociale peut être l'obstacle le plus général au fonctionnement parfait de la concurrence, il ne s'agit pas de l'ignorance technique, l'ignorance technique et l'ignorance économique sont si peu à confondre que très souvent l'ignorance économique consiste à croire que les connaissances et l'habileté techniques suffisent.

L'ignorance technique, c'est l'incapacité de produire, c'est l'ignorance du métier. Si, par exemple, on est cordonnier, l'ignorance du métier de cordonnier, c'est l'ignorance technique. L'ignorance économique, consiste à ne pas se rendre compte que dans l'état de production sociale de production divisée comme celle qui règne partout où existe la division du travail, elle consiste, dis-je à ne pas se rendre compte de l'état du besoin social et de son action sur la valeur. Connaître l'état du marché du travail, des capitaux et des produits ce serait indispensable, que la concurrence fut parfaite; puisque le système individualiste ne fait fonds que sur cette idée que le travail et les capitaux sont toujours poussés à se porter vers les emplois plus rémunérateurs vers le besoin social le plus grand. Mais pour cela, il faudrait connaître, ces emplois, ces besoins; or, cette connaissance bien distincte des connaissances techniques, fait défaut à beaucoup d'hommes, ouvriers, agriculteurs capitalistes, marchands, et d'une part, cela entrave, l'adaptation de la production au besoin social, d'autre part et concurremment, comme conséquences, cela entraine à des souffrances pour les incapables, à des avantages pour les connaisseurs, puisqu'ils ne sont pas concurrencés aussi rapidement qu'ils le seraient sans cela. Voilà le fait.

L'école individualiste répond que c'est un fait, bien certain, mais s'il y a là un avantage utile pour les gens expérimentés et bien informés, c'est une prime donnée à

Source : BIU Cujas

leur habileté, c'est une prime fort utile à la société puisque c'est cette habileté qui, le plus souvent, incite à se renseigner sur les besoins de l'intérêt social, non pas pour l'intérêt social lui même, mais pour l'intérêt personnel.

En second lieu, si la difficulté de connaître l'état du marché paraît augmenter avec l'extension moderne du marché qui, de local, est devenu provincial, puis national et enfin mondial, si donc, la difficulté de connaître le marché paraît s'être considérablement accrue avec l'extension de ce marché, d'un autre coté, des facilités beaucoup plus grandes sont tous les jours ouvertes aux individus pour vaincre cette difficulté: les bourses, la presse, le télégraphe, le téléphone, les agences d'informations de toutes sortes les syndicats et les Chambres représentatives qui existent presque dans chaque métier, tout cela permet aux individus de connaître l'état du marché et par conséquent tout cela tend à mieux assurer l'adaptation rapide de la production au besoin social. Il n'est pas douteux, qu'en regard de l'extension du marché on trouve les moyens de restreindre ce marché, à ce point de vue qui nous occupe.

Enfin, l'obstacle de l'extension, est un obstacle, de fait qui existerait quel que soit l'organisation économique. Il y a cependant des personnes d'une admirable confiance pour les statistiques qui se disent qu'avec les statistiques, il serait facile de s'en rendre compte, on n'aurait qu'à demander à tous les chefs d'industrie, et aux propriétaires, quels seraient ces besoins, on totaliserait, leurs réponses et on aurait à peu près le même résultat. Tant mieux pour ceux qui ont autant de confiance, mais il est fort douteux que les statistiques puissent jamais régulariser le mouvement de cette excellente aiguille de la balance qu'est c'est instrument si rapide, si varié du besoin social. Dans l'école individualiste, on ne s'oppose nullement à ce que l'Etat aide les particuliers,

Effectivement, l'Etat dispose de moyens d'information — sujets à caution — mais enfin, il en dispose par les agents diplomatiques, par les consuls, et l'école individualiste ne s'oppose pas à ce que l'Etat aide les particuliers par des publications, c'est même très désirable qu'il le fasse au mieux et au plus vite.

L'insuffisante mobilité du travail est un obstacle au libre jeu de la concurrence.

On suppose le travail se déplaçant sans difficulté pour se porter là ou sa valeur est plus haute où le besoin social est le plus grand mais le travail est-il si mobile? est-ce qu'il se déplace sous l'action de la valeur comme les liquides sous l'action de la pesanteur? Il faut se placer à

Source : BIU Cujas

à deux points de vue de la distance, de l'éloignement et ensuite au point de vue du changement, de l'emploi

1° Au point de vue de la distance

Le travail, c'est l'homme ; puisque l'homme ne peut pas envoyer son travail à Marseille, en restant à Paris, c'est vrai du travail physique. Or l'homme a des habitudes, des affections qui le fixent dans un lieu et qui l'empêchent souvent de se porter là où l'utilité et par conséquent, la valeur serait plus grande ; suivant la vieille expression d'Adam Smith : L'homme est la machine la plus difficile à transporter.

Dans les sociétés où règne l'esclavage, la concurrence ne rencontre pas cette nature d'obstacles parce que les propriétaires ne tiennent pas compte des sentiments de cette marchandise que sont les esclaves, ils les expédient comme des chevaux où ils veulent, mais dans nos sociétés où tous les individus sont maîtres de leur personne, les sentiments affections et habitudes ont beaucoup d'influence, et ils entravent le jeu parfait de la concurrence, par là même, le jeu parfait de l'adaptation de la production au besoin social.

C'est un fait au sujet duquel, l'école individualiste fait observer que ; Cet obstacle réel s'atténue de nos jours très considérablement à une époque où justement, par l'extension du marché, cela devient de plus en plus désirable, de voir ainsi s'atténuer cet obstacle.

De merveilleux progrès de l'industrie des transports chemin de fer, bateaux à vapeur, des moyens de communications offerts aux individus, tout cela fait qu'on s'effraie aujourd'hui bien moins de l'éloignement et par conséquent des déplacements. Il n'est pas douteux que c'est le perfectionnement des moyens de transport des personnes qui agit en ce sens, et aussi le perfectionnement des communications intellectuelles, être en Allemagne ou en Russie et savoir qu'à un moment donné, on pourra communiquer avec les siens, diminue certainement la sensation, le sentiment d'éloignement. Par conséquent, il ne faut pas s'attacher à cet obstacle dans une mesure aussi grande, le fait que l'on reste dans la possibilité de communications intellectuelles et morale atténue ce sentiment.

De fait la mobilité du travail a beaucoup augmenté dans ces 40 dernières années, et elle va en augmentant encore, à mesure que les prix de voyage et les prix de communications intellectuelles diminueront. La diminution du prix des transports permet à un ouvrier de se déplacer plus facilement lui et sa famille. A ce point de vue, de la diminution des prix de transport, et notamment du fret maritime pour transporter les ouvriers,

Source : BIU Cujas

il y a beaucoup de progrès à faire sur ce point.

A mesure que cette mobilité du travail augmente il en résulte une conséquence heureuse pour les populations ouvrières, c'est la stabilité du plus grand salaire quand les ouvriers d'une usine dont les salaires sont élevés par suite de la pénurie de la main d'œuvre, voient venir des ouvriers étrangers, c'est d'un bien mauvais œil et cela se conçoit, cela est inhumain. Mais si les moyens de transport sont rendus plus faciles, il en résulte que la stabilité des salaires demeure, c'est une chose désirable que d'assurer cette stabilité, les oscillations de salaires sont d'autant plus préjudiciables que les salaires sont être moins élevés mais stables. +

+

2°. Au point de vue du changement de l'emploi.

L'insuffisante mobilité du travail existe à un autre point de vue, au point de vue du changement du genre de travail, du changement d'emploi. On peut avoir à déplacer son travail, soit parce que le genre de travail que l'on exerçait est plus payé dans une région que dans celle où l'on a habitude de l'exercer, soit qu'un autre genre de travail fut plus payé que dans le lieu même ou jusqu'ici on exerçait un emploi déterminé; ce dernier point de vue, c'est donc celui du changement d'emploi.

Assurément, changer d'emploi, changer de métier, c'est une chose qui se dit aisément, mais dans le fait, ce n'est pas chose aisée et la difficulté pratique de changer d'emploi en même temps qu'au point de vue social, elle gêne l'adaptation de la production au besoin social, est une cause de souffrance très grandes pour les individus que cet emploi faisait vivre, à ce point de vue, la mobilité est impar faite.

L'école individualiste, à ce fait qu'elle ne songe pas à contester, répond que c'est évidemment un obstacle, à l'exacte adaptation de la production au besoin social, mais que, comme l'obstacle résultant de la difficulté de déplacement du travail, cet obstacle serait le même et existerait dans n'importe quelle organisation économique.

Quelle que soit l'organisation économique, individualiste ou collectiviste, la difficulté qu'il y a à changer de métier existe. Dans le collectivisme où l'on reconnu la nécessité qu'il y aurait à pouvoir changer d'emploi, les architectes collectivistes se sont employés à passer librement d'un emploi à un autre, mais ils ne peuvent y arriver qu'en majorant les tarifs, les cotes des emplois les plus utiles à la société pour s'y porter, on rencontrera les mêmes difficultés, ceux qui se porteront aux nouveaux emplois, souffriront, étant donné le procédé de tarification des travaux, parce que leur habileté

Source : BIU Cujas

leurs capacités seront inférieures à la moyenne des individus employés déjà à ce travail. C'est donc là un obstacle naturel qui se rencontre dans toute organisation économique.

L'école individualiste observe que cet obstacle, s'il est naturel comme le précédent, est aussi de nature à diminuer sensiblement tous les jours, au moins dans l'ordre de la production manufacturière, et c'est bien dans cet ordre que cet obstacle aux changements d'emploi est le plus sérieux. En matière agricole, on passe aisément d'un travail à un autre, parce qu'il n'y a pas besoin d'un grand apprentissage, si ce n'est pour les grands entrepreneurs, mais pour les travaux industriels, c'est plus difficile, quoique de nos jours, avec les progrès accomplis dans l'industrie, il n'y a pas besoin d'un apprentissage aussi long pour exécuter une tâche que pour apprendre à fabriquer de toutes pièces un produit.

A mesure qu'augmente dans nos sociétés la division du travail depuis la division des genres de travaux jusqu'à la division des tâches, à mesure que le travail de l'ouvrier, par suite de cette division se réduit souvent à une besogne élémentaire il y a besoin d'un apprentissage de moins en moins long, de moins en moins compliqué, et, de ce chef, il y a diminution de l'obstacle. Surtout avec le développement et les progrès du machinisme, il arrive que la nature du travail à fournir dans l'industrie ne peut que devenir plus uniforme, quand le machinisme sera poussé encore plus loin, qu'il sera plus généralisé, il y a lieu de croire qu'une aussi courte instruction technique donnée aux jeunes gens, les mettra à même d'employer leur travail dans des branches d'industrie très différentes par leurs produits.

Quand le machinisme est plus développé; il arrive que l'individu n'a plus guère qu'a surveiller et à alimenter le travail de la machine, l'habileté propre de ses mains, l'habileté de l'organe du travail est de moins en moins indispensable; cela est si vrai que les socialistes se plaignent de ce fait, prétendant que le machinisme fait de l'ouvrier une autre machine. Le fait n'est pas contestable, et on peut dire avec l'école individualiste que le machinisme tendra à rendre de moins en moins graves de moins en moins sérieuses les difficultés du passage d'un emploi à un autre.

Obstacles à la concurrence des capitaux entre eux.

Il y a une troisième nature d'obstacle au libre jeu de la concurrence, ce sont des obstacles à la concurrence des capitaux entre eux, autre élément de la production. On suppose dans l'école individualiste les capitaux se formant aisément abstraction faite de l'épargne qui ne nous intéresse pas ici — On sait que l'épargne et la capitalisation, ce n'est pas la même chose, On suppose les capitaux s'investissant sous quelle forme qu'on veut, on les suppose se transformant et se déplaçant

Source : BIU Cujas

aisément tout cela pour qu'ils se portent comme le travail là où leur utilité est plus haute et par conséquent leur rémunération plus élevée puisque c'est là que se porte le travail social. Mais la même question se pose que pour le travail, la capitalisation de l'épargne, la transformation des capitaux déjà existants, la transformation, par exemple, des capitaux agricoles, en capitaux industriels, ou inversement, enfin le déplacement matériel des capitaux. est-ce là chose si facile, comme il le faudrait pour que la concurrence fut parfaite?

Assurément, non. Les capitaux, suivant leur forme présente sont très inégalement transformables, très inégalement mobiles et en outre, la capitalisation nouvelle n'est pas toujours également possible quelle que soit la forme dans laquelle il s'agit d'investir l'épargne.

De là, il résulte des entraves sérieuses à la concurrence, des entraves à l'adaptation de la production au besoin social. De là aussi, peut être, résulte la possibilité de monopole de fait assurant à certaines formes de capitaux des profits exceptionnels dans leurs taux et pour un temps très long, sinon pour toujours, dès l'instant que la mobilité de ces capitaux soit au point de vue de la transformation ou du déplacement n'est pas parfaite.

L'imperfection de la concurrence donne naissance à des privilèges, à des monopoles, au profit de certaines formes de capitaux déjà existants. Pour ce qui est de l'adaptation de la production au besoin social, il faut observer que ces obstacles relatifs aux capitaux seraient les mêmes, quel que soit le régime économique, parce qu'ils tiennent à la nature des choses, Par conséquent, ces difficultés et ces obstacles se retrouveront dans tous les régimes.

Maintenant quant aux monopoles de fait qui peuvent en résulter dans le système individualiste, et qui, peut être, ne se rencontreraient pas dans une autre organisation économique quelconque, dans le collectivisme, par exemple, quant aux monopoles de fait qui peuvent résulter de cette insuffisante souplesse des capitaux, il y a lieu d'examiner dans quelle mesure on peut en parler, il y a lieu d'examiner ces monopoles et de se demander s'ils sont réels. De cette insuffisante mobilité des capitaux résulte-t-il de fait des monopoles au profit de certains individus, résulte-t-il des monopoles de fait qui ne seraient pas tout à fait temporaires, C'est une idée qui est très en faveur parmi les socialistes, mais si ces profits ne sont pas temporaires, ce seront des monopoles de fait

Deux points de vue sont à distinguer pour la nécessité de l'analyse. Il faut d'abord examiner les obstacles à la concurrence entre les capitaux agricoles et les capitaux industriels déjà formés c'est la question de transformabilité de capitaux, et en second lieu examiner les obstacles à la

Source : BIU Cujas

capitalisation nouvelle dans l'industrie et dans l'agriculture comparée entre elles.

Difficulté pour les capitaux de transformer leur emploi.

Au premier point de vue faisant abstraction complète de la possibilité de la capitalisation nouvelle, on prend des capitaux déjà existants et on se demande s'ils peuvent passer facilement d'une forme à une autre, de façon à se faire concurrence

A un moment donné le besoin de capitaux industriels se fait vivement sentir, alors que le besoin agricole est moindre; cette situation se manifeste par une élévation des profits industriels et une diminution des profits agricoles, est-ce que les capitaux agricoles vont pouvoir concurrencer les capitaux industriels? Les capitaux industriels actuellement existants n'ont pour ainsi dire pas à craindre la concurrence des capitaux agricoles, si intéressés que soient les capitaux agricoles à se dégager en partie de l'agriculture, pour se porter dans l'industrie.

En effet, à raison de leur forme, les capitaux agricoles sont pour la plus grande partie immobilisés dans leur destination, les capitaux agricoles incorporés au sol pour un emploi déterminé ne peuvent plus être separés du sol, ils ne peuvent plus être affectés à un autre emploi. Ceci n'est pas vrai au même degré de tous les capitaux agricoles qu'il s'agisse d'avances foncières, d'avances primitives ou d'avances annuelles.

Les avances foncières, c'est à dire ces capitaux agricoles qui consistent dans des drainages, des desséchements des irrigations, des défrichements des modifications de clotures tous ces travaux sont des capitaux agricoles qui se montrent sous la forme de transformations de la terre, ils sont complètement immobilisés dans leur forme actuelle, on ne peut pas les dégager pour les faire passer dans l'industrie.

Les avances primitives, c'est-à dire les capitaux d'exploitation qui consistent dans l'outillage, les machines à battre, les animaux de trait ou d'engrais, sont plus transformables que les capitaux proprement fonciers, ils peuvent un peu plus facilement voir un autre emploi, soit parce qu'on les vend, soit parce qu'on les emploie à autre chose.

Les avances annuelles sont transformables, puisque c'est principalement de l'argent prêté. Il y a donc parmi ces capitaux agricoles des séries à faire et à discuter. Mais quand l'exploitant du sol est en même temps le propriétaire foncier, le défaut de transformabilité des capitaux fonciers des avances foncières, rend pratiquement intransformable les capitaux d'exploitation et de roulement en fait parce que changer d'emploi les capitaux de roulemen

Source : BIU Cujas

c'est pour le propriétaire, laisser improductifs les capitaux fonciers dont l'importance est beaucoup plus grande de telle sorte que si théoriquement ils sont plus transformables que les capitaux fonciers; en fait, ils ne sont pas transformables parce que ce serait immobiliser des capitaux plus importants, les capitaux fonciers. Lorsque l'exploitant est un autre que le propriétaire, alors les capitaux de roulement et les capitaux primitifs sont plus transformables parce que le fermier ne s'occupe pas de ce que deviennent les capitaux fonciers. Il en résulte que les capitaux agricoles sont pour la plus grande partie immobilisés dans leur emploi présent; ils ne peuvent pas aller concurrencer les capitaux industriels, et si l'épargne, ne vient pas s'engager dans l'industrie proprement dite, les capitaux industriels présents auront, tant que durera cet état du besoin social, des profits beaucoup plus élevés que les capitaux agricoles.

La situation inverse peut se présenter, il peut se faire que ce soit les capitaux agricoles, qui, présentement soient les plus recherchés, les plus utiles, et que ce soient les capitaux industriels qui soient les moins recherchés et les moins utiles que par conséquent les profits agricoles soient supérieurs aux profits industriels. Dans ce cas, est-ce que les capitaux agricoles ont à craindre la concurrence des capitaux industriels? Cela revient à se demander si les capitaux industriels sont immobilisés dans leur forme présente et dans leur emploi moins que les capitaux agricoles Les capitaux industriels sont-ils aussi immobilisés dans leur emploi présent que les capitaux agricoles? La réponse comprendrait des distinctions à l'infini, suivant que dans chaque espèce d'industrie la proportion des capitaux circulants aux capitaux fonciers y est plus ou moins grande la proportion des capitaux fonciers aux capitaux circulants varie infiniment suivant la nature de l'industrie On conçoit fort bien que si la proportion des capitaux circulants aux capitaux fonciers est très grande, cela revient à dire que beaucoup de capitaux industriels peuvent se transformer.

Les capitaux circulants qui sont le plus aisément transformables consistent en matières premières et en argent d'où la difficulté d'une réponse uniforme. Mais par cela seul qu'en général la proportion des capitaux circulants aux capitaux fonciers est plus grande dans l'industrie que dans l'agriculture, il est vrai de dire que les capitaux agricoles auraient plus à craindre la concurrence des capitaux industriels que ces derniers n'ont à craindre la concurrence des capitaux agricoles. Présentement il est hors de doute qu'une plus grande quantité de capitaux industriels peut se dégager de leur emploi pour se porter vers

Source : BIU Cujas

l'agriculture. Par conséquent l'agriculture paraît jusqu'ici avoir plus à craindre la concurrence des capitaux industriels que l'industrie n'a à craindre la concurrence des capitaux agricoles.

Les possesseurs de l'un ou de l'autre espèce de ces capitaux, les possesseurs de capitaux industriels et les possesseurs de capitaux agricoles ont-ils lieu de se plaindre suivant l'occurence, c'est à dire suivant que les profits agricoles ou les profits industriels se trouvent plus grands et qu'il y a dès lors plus ou moins de difficultés à dégager ces capitaux de leur emploi présent pour les placer dans un autre emploi? Non, ils n'ont pas à se plaindre si cet état du marché est naturel, c'est à dire si l'avantage présent des uns ne vient pas du fait de la loi qui, par des mesures arbitraires aurait avantagé une forme de capitaux au détriment des autres.

Par exemple si par des tarifs douaniers, la loi avait visé à maintenir ou à élever les profits industriels, les capitaux agricoles auraient le droit de se plaindre: ils ne peuvent pas avoir par là ses profits exceptionels, créés par l'intervention de la loi au profits des capitaux industriels, cela n'est pas juste. Mais, si c'est l'état du marché, au contraire, personne n'a à se plaindre, chacun a engagé son capital au mieux de ce qu'il croyait son interêt ce n'est pas autre chose que l'application de ce principe de l'école individualiste: la responsabilité économique personnelle. Chacun peut se tromper, mais c'est à chacun de savoir ce qu'il doit faire quand il fait un placement.

Il est rare que ces différences de profits dans les placements des capitaux ne brennent pas d'un mouvement de la balance et que les uns n'aient pas à se réjouir de ce qui contrarie les autres. On peut dire que par l'effet de la solidarité des diverses branches de l'activité économique, les capitaux agricoles ne manqueraient pas de profiter de la prospérité de l'industrie car l'accroissement de la consommation agricole sera le résultat de la prospérité industrielle.

Différence de la possibilité d'investissement de l'épargne nouvelle.

Il faut envisager maintenant la concurrence que peuvent se faire les capitaux entre eux. Ce n'est plus ici la question de la transformabilité des capitaux, c'est la question de la possibilité de l'investissement de l'épargne nouvelle en telle ou telle forme de capitaux.

Voici des économies faites par les individus, au souci d'en tirer parti, notamment par le placement ou par leur exploitation; en quelle forme de capitaux va-t-on les investir, va-t-on en faire des capitaux agricoles ou des capitaux industriels.

Source : BIU Cujas

A cette question la nature des choses oblige à répondre: suivant que la forme des capitaux se porte ou non par leur nature à une capitalisation indéfinie, ces formes de capitaux auront plus ou moins à craindre la capitalisation nouvelle. C'est le principe à mettre en relief.

A ce point de vue il semble bien qu'il y ait une différence considérable entre les capitaux industriels et les capitaux agricoles entre l'industrie manufacturière et l'agriculture: l'industrie manufacturière subirait pleinement la concurrence de la capitalisation nouvelle, tandis que l'agriculture n'y serait soumise que très incomplètement et jouirait ainsi d'un monopole par rapport au reste de la société; la capitalisation manufacturière serait indéfinie, il en résulterait que les capitaux industriels déjà formés auraient toujours à craindre que la concurrence à plein des nouveaux capitaux, tandis que les capitaux agricoles déjà formés n'auraient pas toujours à craindre, et indéfiniment, la concurrence de nouveaux capitaux qui viendraient s'investir dans une forme quelconque de l'agriculture.

Cette différence, d'où vient-elle, entre la différence et l'industrie? Elle viendrait de ce que l'étendue de l'emplacement se présente très différemment pour ces deux branches de l'activité économique l'agriculture et l'industrie manufacturière. Dans un état donné de l'art agricole, l'agriculture ne se prête qu'à une capitalisation limitée; l'industrie manufacturière se prête à une capitalisation illimitée

En effet, au delà d'un certain point les capitaux agricoles n'ont plus à craindre la concurrence des nouveaux capitaux, ni la concurrence des capitaux, ni la concurrence des capitaux industriels, déjà formés et transformables, capables de se dégager et de se porter vers l'agriculture, pour profiter des bénéfices exceptionnels de cette branche d'industrie. En réalité, ils peuvent se dégager, mais ils ne peuvent pas indéfiniment se porter vers l'agriculture, tandis que les capitaux agricoles pourront se porter indéfiniment dans l'industrie manufacturière. L'industrie manufacturière ne trouve pas pratiquement de limites à son développement dans le fait que l'emplacement pourrait lui manquer dès lors les nouveaux capitaux peuvent-ils être aussi productifs que les anciens. En principe, tous les capitaux nouveaux peuvent se porter vers les emplois industriels tandis qu'il y a profit exceptionnel à se porter de ce côté, jamais ils ne se heurteront à la question de la difficulté d'emplacement.

Au contraire, pour l'agriculture, l'étendue de

Source : BIU Cujas

l'emplacement, est une chose capitale, puisque l'emplacement est, si l'on peut dire, la matière première, la matière fondamentale de l'agriculture. La limitation de l'emplacement pour l'agriculture ne se présente pas seulement en théorie mais en pratique. Alors il est certain que dans un état donné de l'agriculture, la production sur une étendue de terre, comporte un maximum, quand il est atteint, de nouveaux accroissements de capitaux, loin d'atteindre plus de production ne font que la compromettre

Il y a plus ce maximum technique du rendement agricole d'une étendue du sol donne un certain bénéfice qu'il ne peut jamais dépasser, ce maximum ne peut pas être atteint pratiquement, parce qu'au delà d'un certain rendement, le rendement agricole diminuera. Ricardo l'a assez expliqué c'est ce qu'on appelle la loi du rendement décroissant en matière agricole

Il y a donc un maximum économique, au-dessous même du maximum technique, quand ce maximum économique est atteint les anciens capitaux existants n'ont plus rien à craindre des nouveaux capitaux, le sol est, si l'on peut ainsi parler saturé de capitaux; la capitalisation nouvelle n'a plus rien à faire là, qu'a perdre. Dès lors si le besoin social de produits agricoles augmente, principalement par l'augmentation de la population, eh bien, les capitaux agricoles déjà investis dans le sol, vont réaliser des profits de monopole, et si l'art agricole reste longtemps stationnaire pendant que la population continue de s'accroître, ces profits de monopoles des capitaux agricoles, n'ont pas de raison de cesser ils ne peuvent aller qu'en s'élevant il y a donc profit absolu des capitaux agricoles.

C'est à ce point de vue, lorsqu'on se place sur le terrain de la capitalisation nouvelle, que se présente, dans toute sa force, cette objection faite à l'école individualiste, fondée sur ce que, à raison de la possibilité limitée de la capitalisation agricole dans un état donné de l'art agricole, des profits de monopole, non pas temporaires mais durables, qui peuvent aller croissant, si l'art agricole reste stationnaire se feront au profit des capitaux agricoles

Quelle est l'attitude de l'école individualiste en regard de cette assertion, en ne considérant ici que la question des capitaux agricoles, sans faire intervenir la question de la propriété du sol, Quand même le sol ne serait pas soumis au régime de la propriété foncière, quand même il n'y aurait pas de propriétaires fonciers, quand ce serait l'état qui consentirait à accorder des terres, la question se poserait tout de même

La doctrine individualiste fait les observations suivantes
1°. la situation indiquée peut théoriquement se présenter

Source : BIU Cujas

mais cette situation n'est impressionnante que par suite d'un vice de méthode, d'un vice de raisonnement, on se place à un point de vue statique et non pas à un point de vue dynamique, ou plutôt, elle n'est impressionnante que parce qu'on se place uniquement au point de vue statique, au regard de certains éléments, alors qu'on se place au point de vue dynamique pour certains éléments du même problème. En effet on suppose concurremment l'art agricole stationnaire au point de vue statique, et la population s'accroissant au point de vue dynamique; on raisonne comme si on se plaçait sur un terrain bien déterminé, statique ou dynamique, et on se place par moments, sur le terrain dynamique, et par moment sur le terrain statique, on se place à ces deux points de vue. C'est de là que sort cette solution.

Des procédés semblables d'analyse sont parfaitement admissibles ils sont très utiles pour découvrir ce qu'on appelle les lois hypothétiques, mais de ces procédés, il ne faut pas conclure, il ne faut pas s'imaginer que ces faits supposés sont la figuration des faits; on découvre des tendances, ainsi par la loi de Ricardo cela est de la première importance mais cela n'empêche pas qu'il y ait d'autres tendances qui viennent les contrebalancer, c'est un vice de raisonnement qui aboutit à l'espèce d'impasse dans laquelle on se trouve en ce moment.

L'école individualiste observe encore que l'art agricole n'est pas stationnaire forcément, il est évident qu'il a progressé énormément depuis que les hommes ont commencé à se livrer à l'agriculture, les progrès de l'art agricole ne frappent pas l'imagination comme les progrès de l'art industriel, mais ils n'en sont pas moins réels et souvent aussi considérables Chaque progrès dans l'art agricole, du moins la plupart de ces progrès, sont une porte nouvelle ouverte à de nouvelles capitalisations agricoles qui viennent faire concurrence aux anciennes sans pour cela que l'emploi soit augmenté. Dès l'instant, par exemple, que par suite d'un très grand progrès dans la chimie agricole, on va pouvoir avec plus de dépenses qu'auparavant obtenir un rendement beaucoup plus que proportionnel à ce surcroît de dépenses, voilà une porte nouvelle ouverte aux capitalisations nouvelles, elle ne le sera pas constamment, puisque le profit ne sera que temporaire, jusqu'à ce que la concurrence vienne faire baisser ce profit, mais voilà une porte nouvelle ouverte à l'agriculture, et par suite ces capitaux incorporés, d'après les nouvelles méthodes, employés à l'agriculture à la suite de grands progrès techniques sont souvent plus productifs que les capitaux antérieurs, ils leur font une concurrence avantageuse.

En un mot, de nos jours, l'agriculture devient de plus en

Source : BIU Cujas

plus industrielle sans qu'on puisse prévoir où cela s'arrêtera de ; de même que, dans l'industrie manufacturière, le rendement en nature des nouveaux capitaux agricoles est souvent plus que proportionnel, dans ces périodes là qui peuvent être longues, les capitaux donnent un rendement plus que proportionnel. On sait à quel point la concurrence agricole a agi dans l'intérieur même du pays puisque les agriculteurs gémissent depuis 25 ans, sur la mévente de leurs produits, il y a 25 ans qu'on nous parle de la crise agricole qui consiste dans le bas prix des produits agricoles, et tous les hommes compétents s'accordent à reconnaître que cet avilissement des prix est dû beaucoup plus à l'accroissement des rendements indigènes qu'à l'accroissement des produits de l'importation étrangère On n'a qu'à regarder les statistiques pour se rendre compte que les années où les importations étrangères sont en plus grandes quantités sont les années où le prix est d'un prix plus élevé en France.

Dans une pareille période de progrès agricoles les nouveaux capitaux viennent faire victorieusement concurrence aux anciens, et les capitaux qui se plaignent, en réalité, dans cette période de crise, durant ces 25 dernières années, ce sont les vieux capitaux les anciens capitaux. Mais comme ce sont les mêmes propriétaires qui ont appliqué les deux espèces de capitaux, ils font l'addition de leurs profits et ils trouvent que le résultat n'est pas considérable, s'ils avaient fait le compte à part de chaque espèce de capitaux ils seraient largement satisfaits du résultat des capitaux nouveaux.

Quand ce phénomène se produit, c'est le fait de ces comptabilités en bloc dont il a été question à propos de Ricardo

D'une part, le progrès agricole n'est pas stationnaire, il l'a été, mais il ne l'est pas nécessairement, et surtout de nos jours, il l'est moins que jamais ; d'autre part, lorsqu'on suppose à l'heure actuelle, l'industrie agricole stationnaire, on suppose la population continuant de croître, et cette population qu'on suppose n'avoir de limites à son accroissement que dans la possibilité de vivre et de mourir d'après l'expression de Malthus, tend dans les pays riches, dans les pays de civilisation tout au moins à rester stationnaire ou à s'augmenter bien plus lentement que par le passé, non seulement en France, mais dans toute l'Europe, même en Allemagne, Ce ralentissement, loin d'être motivé par la difficulté plus grande de vivre, paraît être en proportion de l'augmentation de l'aisance. Voilà un fait dont il faut tenir compte, puisqu'il en résulte que l'avantage, les profits ou monopoles des capitaux anciens ne sont pas aussi assurés qu'on le croit.

Influence du taux de l'intérêt sur le

Il y a un fait dont l'influence est très considérable dont on ne se rend pas toujours compte, quand on regarde

Source : BIU Cujas

placement des capitaux.

les choses à l'état statique au lieu de les regarder à l'état dynamique, un fait c'est le taux de l'intérêt. Le taux de l'intérêt, par prétérition on l'a supposé stationnaire, on n'a pas émis l'idée qu'il peut hausser ou baisser. Le fait qu'il peut hausser ou baisser modifie considérablement l'aspect pratique de cette question que les capitaux industriels nouveaux ne peuvent pas faire concurrence aux anciens. Même en supposant un état agricole stationnaire du fait de la baisse du taux de l'intérêt, il résulte que les capitaux nouveaux n'hésitent pas à entrer dans l'agriculture et qu'ils y trouvent profit, par le fait que le taux a baissé ils sont disposés à se contenter de profits moindres que ceux dont ils se seraient contentés avant la baisse du taux de l'intérêt +

Ainsi si le taux de l'intérêt va en baissant, et il est allé beaucoup en abaissant depuis une dizaine d'années pour rester à peu près stationnaire, mais à un niveau bien au dessous, bien inférieur à ce qu'il était il y a 10 ans il se trouvera qu'ainsi les capitaux se rémunéreront toujours par un profit agricole moindre. Parce que le cours général de l'intérêt est plus faible, et ainsi la baisse de l'intérêt contre balance la loi du rendement décroissant, elle ne la supprime pas, cette loi, elle la contrebalance en ce qui concerne la possibilité de concurrence efficace et utile des nouveaux capitaux aux anciens. Le coût de production des produits supplémentaires obtenus par les nouveaux capitaux ne va pas nécessairement en baissant malgré la loi du rendement moins que proportionnel.

Par l'effet de la baisse du taux de l'intérêt, cette baisse des prix vers laquelle pousse la loi du rendement moins que proportionnel ne se produit pas, parce que le taux de l'intérêt a baissé et par conséquent les nouveaux capitaux appliqués au sol sont moins coûteux que les anciens.

La question est de savoir si l'intérêt à tendance à la baisse ou a la baisse avec le progrès économique, a-t-il tendance à la baisse ou à la hausse? C'est là une question qu'on a beaucoup discutée, c'est une question très délicate à résoudre, tant sont complexes les causes qui peuvent agir sur l'intérêt.

Il n'y a pas que les causes économiques pour agir sur l'intérêt, il y a aussi les causes politiques. Beaucoup d'excellents esprits estiment que les progrès économiques conduit dans l'ensemble à la baisse du taux de l'intérêt en dehors de la possibilité de faits de relèvements transitoires, depuis 25 ans, surtout, on a assisté à une baisse continue de l'intérêt. En tous cas, un point est certain que l'intérêt n'est pas immuable.

Février 1905.

De ce fait que l'intérêt n'est pas immuable, quelle

Source : BIU Cujas

situation cela fait-il aux capitaux agricoles, si l'intérêt baisse, cette baisse de l'intérêt contrebalance la loi du rendement décroissant et permet aux capitaux nouveaux de venir concurrencer les anciens, parce qu'ils ne cherchent pas une rémunération aussi haute que les anciens.

Si l'intérêt baisse, les capitaux agricoles existants sont il est vrai dans l'hypothèse d'un art agricole stationnaire à l'abri de la concurrence de nouveaux capitaux, de même si l'intérêt reste stationnaire. Par conséquent, il faudrait donc supposer ou qu'il est immuable ou qu'il change seulement dans le sens de la baisse pour que la formule des profits de monopoles soit vraie ; mais si on fait réapparaître les éléments déjà envisagés, pour qu'il résulte un profit de monopole, pour l'ensemble des capitaux existants il faut supposer l'art agricole stationnaire, le besoin de produits augmentant, par conséquent, la population s'accroissant.

Cela fait bien des éléments à supposer, pour que les profits de monopole soient réalisés pour qu'ils soient certains

Enfin il faut encore supposer un marché fermé, ou à défaut d'un marché fermé, tout le sol cultivable de notre planète saturé économiquement de capitaux agricoles. C'est ce dernier point qu'il nous reste à envisager.

La question des profits de monopole assurés aux capitaux agricoles, peut être envisagée théoriquement soit en supposant un marché fermé dont tout le sol possible est en culture, soit dans le cas de marché ouvert en supposant qu'on cultive tout le sol cultivable de la terre. La question peut être envisagée dans ces deux hypothèses. On a fait abstraction des autres points de vue (pour simplifier l'analyse mais en fait il s'en faut de beaucoup que toute la terre soit en culture, et dès lors, l'élévation des prix des produits agricoles dans les vieux pays provoque des importations des pays neufs il est bien vrai que les capitaux incorporés au sol ne sont pas mobiles, mais la concurrence des capitaux n'est pas subordonnée au déplacement des capitaux eux-mêmes. Par conséquent, la concurrence des pays neufs où le coût de production, pour différentes raisons est moins élevé que chez nous, ne manque pas d'agir contre l'agriculture des vieux pays, dès que les profits de monopole tendent à se produire, puisque ces profits de monopole se manifestent par une hausse de produits agricoles et les produits agricoles des pays étrangers ne cherchent que cette augmentation pour venir en bénéficier dans les vieux pays.

C'est pourquoi l'école individualiste est hostile à la production douanière en principe, elle veut empêcher tous les profits de monopole, elle ne veut pas de marché fermé

Source : BIU Cujas

surtout pour les produits de ces capitaux dont la capitalisation est limitée dans un état stationnaire de l'art productif, de l'art agricole. Il est vrai que la concurrence des denrées des pays neufs est entravée par le coût de transport. Les capitaux agricoles des vieux pays ont pendant longtemps joui de cet abri, consistant dans les frais de transport mais il est de moins en moins un abri pour les produits agricoles des vieux pays. Un des progrès du 19e siècle, c'est l'abaissement énorme du frêt. Bref, avec le marché libre, il n'y a guère à craindre pour nos vieux pays au profit du monopole.

Faut-il raisonner dans l'hypothèse où toute la terre cultivable de la planète sera cultivée et où les frais de production se seraient égalisés partout? L'école individualiste estime n'avoir pas à prévoir ce qui n'arrivera peut être jamais ou qui arrivera dans des centaines de siècles. Si cela arrive, il y aura alors tant de choses changées dans ce mon de qu'il faut laisser aux imaginations surexcitées le soin de pronostiquer ce que pourront être ces lointaines sociétés.

Dans tous les cas même dans cette hypothèse, il ne faut pas oublier que d'autres forces, d'autres causes, resteraient, contrebalançant la tendance au profits de monopole. Cela ne nous permet pas d'affirmer que des profits de monopoles seront réalisés d'une façon certaine.

En somme, il s'en faut de beaucoup que les capitaux agricoles existants soit dans leur ensemble, soustraits à la concurrence de nouveaux capitaux, cela n'est pas certain, en fait, pas même dans l'hypothèse d'un emplacement totalement occupé ou d'un art agricole stationnaire, ce qui ne veut pas dire que cet emplacement soit occupé et cet art forcément stationnaire. Malgré des objections très sérieuses, la théorie de la rente de Ricardo, subsiste, ceci ne la contredit pas du tout. Il en est de la loi de rente comme de toutes les lois économiques et même des lois naturelles, elles n'apparaissent que sous des formes et des tendances qui peuvent être neutralisées.

En fait les profits de monopole des capitaux agricoles sont sujets aux risques économiques qui existe pour tous les autres capitaux, les capitaux agricoles existants peuvent parfaitement se trouver en perte, ils l'ont crié assez haut naguère, puisque de tous côtés, dans nos vieux pays, on reclame la protection de l'art agricole, l'Allemagne vient de la concéder et chose à noter quand il arrive ainsi aux capitaux agricoles d'être en mauvaise place, la place est plus mauvaise pour eux que pour la plupart des capitaux investis en d'autres formes parce que l'on sait que pour la plus grande partie, il est tout à fait impossible à ces capitaux

de changer d'endroit et de se porter vers d'autres branches d'industrie plus lucratives, ce qui amenerait le rétablissement de l'équilibre. Cette situation plus triste dans les périodes de crise c'est bien elle qui fait que les crises agricoles sont plus longues, plus durables que les crises des autres industrie et qu'elle entraine de si grandes pertes pour les particuliers, pour ces cultivateurs pour ces capitalistes de l'agriculture.

Pour eux cesser la production, ce n'est pas porter les capitaux vers d'autres industries c'est les laisser improductifs et c'est pour cela que la crise est longue et dure et que certains économistes se laissent assez volontiers aller à accepter certaines mesures de protection, au moins temporaires, précisément en tenant compte de ce fait qu'il est très difficile de changer les capitaux agricoles en une autre forme de capitaux. Si bien qu'en définitive, après avoir commencé à croire les capitaux agricoles des monopoleurs, on va peut être les prendre en pitié. S'ils subissent une crise, ils ne peuvent pas rendre la pareille aux autres capitaux, c'est pourquoi on les voit si souvent réclamer la protection. Ce fait n'est pas pour faire voir que le système de liberté leur vaut une situation enviable.

Voilà les observations que fait l'école individualiste au sujet de ce fait à plusieurs points de vue, regrettable, impressionnant, que les capitaux agricoles jouissent d'une situation de monopole, leur permettant des profits de monopole; en effet, il y a bien une loi qui implique l'idée de profits de monopole, c'est la loi du rendement décroissant, mais, d'autres forces très actives, viennent contrebalancer puissamment la loi du rendement décroissant.

§ 4. — Le prétendu monopole résultant de l'institution de la propriété privée du sol. — La rente du sol et l'école individualiste —

Il s'est agi jusqu'à présent des profits de monopoles, abstraction faite du propriétaire foncier, maintenant il s'agit non de la situation envisagée ici, des fermiers, des agriculteurs, mais de celle du propriétaire foncier.

Un assez grand nombre de personnes, parmi les penseurs et les philosophes et même parmi les économistes qui acceptent le système individualiste, considèrent que la propriété privée du sol est tout à fait inadmissible, parce qu'elle serait le principe d'une situation de monopole et par là de revenus de monopoles absolument assurés aux propriétaires fonciers, au détriment de tous les membres de la société aussi bien au détriment des capitalistes qu'au détriment des travailleurs, des ouvriers. La propriété privée du sol rural et urbain créerait en quelque sorte, une inégalité dominante ou plutôt, une supériorité de forces économiques au profit des

Source : BIU Cujas

propriétaires fonciers tels qu'ils tiendraient à leur discrétion tous les autres membres de la société, et qu'ils seraient ainsi en situation d'extraire à tous les autres membres de la société, aussi bien des capitalistes que des ouvriers, la plus grande partie du résultat de leur activité sans autre limite que celle de leur intérêt. Cela est facile à comprendre. tout le sol étant propriété privée et le sol n'existant qu'en quantité limitée ceux qui ne sont pas propriétaires fonciers, propriétaire d'une parcelle de sol, ceux là ne peuvent employer leurs bras ou leurs capitaux qu'en obtenant de ceux qui possèdent le sol, la permission d'employer leurs bras ou leurs capitaux sur ce sol.

Il est evidemment impossible de produire sans emplacement, dès lors, si on ne possède pas une portion de sol, il faut demander la permission à ceux qui en possèdent; et le propriétaire du sol met comme condition à l'emploi de son sol sa participation aux produits du capital et du travail qui s'emploient sur son sol, en ce qui regarde les capitalistes, le propriétaire foncier pourra pousser ses exigences jusqu'au point où de les pousser plus loin découragerait la capitalisation

En somme il n'y a pas d'autre limite aux exigences du propriétaire foncier, que son propre intérêt, que l'intérêt qu'il a à trouver des travailleurs et des capitaux, de façon à ce qu'il puisse prélever la plus forte part du produit de l'activité des uns et des autres, de telle sorte qu'on avait bien tort de se préoccuper de la condition avantageuse que peuvent avoir certains capitaux en raison de leur forme, on avait bien tort de se préoccuper des avantages des profits de monopole que certains capitaux agricoles seraient en mesure de réaliser, ce sont les propriétaires fonciers qui ramèneront à eux ces avantages, ces profits de monopoles, des propriétaires fonciers, voilà des gens qui ne craignent pas la concurrence, car l'emplacement ne se crée pas ne se multiplie pas, ils n'ont qu'à attendre pour donner licence au plus offrant de produire chez eux, dans leur emplacement. tous les membres de la société seront en concurrence pour obtenir des propriétaires fonciers de travailler avec leur permission, dans leur propriété, pour obtenir d'être logés, de n'être pas ramassés comme vagabonds sur la voie publique.

Voilà dans toute sa force, la grande objection émise contre le système individualiste, en tant qu'il comporte la propriété privée du sol.

L'école individualiste et la propriété privée du sol.

Quelle est l'attitude, l'interprétation de l'école individualiste en regard de ces faits allégués?

Dans l'école individualiste, on dit que cette prépotance des propriétaires fonciers est vraie théoriquement, si l'on fait

Source : BIU Cujas

abstraction de toutes les vérités positives encore sens que si tous eut un très grand nombre de propriétaires du sol le voulaient, ceux qui ne possèdent aucune portion du sol n'auraient plus que la ressource de stationner sur la voie publique, c'est un pouvoir effrayant, évidemment, et bien des gens sont terrifiés quand il leur vient à la pensée. Pour se tranquiliser, il leur suffirait de faire quelques observations bien simples à la portée de tout le monde il leur suffirait de considérer que, malgré le danger qu'on a de coucher dans la rue, on couche beaucoup moins à la belle étoile chez nous que dans les sociétés primitives, où le sol appartient à tout le monde et n'appartient à personne, et cela sans qu'on ait la moindre reconnaissance aux propriétaires fonciers pour une générosité dont ils ne se targuent aucunement. C'est un fait que dans nos sociétés, on couche moins à la belle étoile que dans les sociétés qui ne connaissent pas la propriété du sol.

Une autre considération de fait qui devrait mettre en garde contre cette objection, c'est que l'acquisition de cette prépondérance économique consistant dans l'acquisition du sol, elle est à la portée de beaucoup d'individus qui pourraient se l'offrir parce qu'ils ont des capitaux, et qui, cependant, n'ont pas grand zèle à en profiter, et qui préfèrent garder leurs profits sous d'autres formes que sous la forme de portion du sol, On se garde bien de mettre toute sa fortune dans l'achat du sol, On pourrait observer encore les plaintes des propriétaires fonciers urbains et ruraux, leurs plaintes sur la difficulté de trouver des capitaux et des bras, à bon marché, c'est étonnant que ces gens si puissants en soient réduits à mendier des subventions de l'État.

Enfin, on pourrait remarquer, quand on passe dans les rues d'une grande ville, les nombreux écriteaux qui sollicitent des locataires. Tout cela ne paraît pas frapper ceux qui s'effrayent de cette possibilité de profits de monopole absolue des propriétaires fonciers, si tous les propriétaires fonciers le voulaient, car il est bien incontestable que leur marchandise existe en quantité limitée. En ce qui concerne le sol, c'est un fait dont on abuse singulièrement; oui, la terre existe en quantité limitée, mais il y en a tout de même assez pour que les propriétaires fonciers soient fort nombreux et qu'ils se fassent une concurrence très effective. Les propriétaires ruraux en France, sont au nombre de 3.387.000, et à ces très-nombreux propriétaires, on serait bien en peine de trouver un si grand nombre de concurrents, dans n'importe quelle branche d'industrie, pour que leur intérêt soit en jeu, ce n'est pas pour favoriser leur entente. Une coalition de propriétaires fonciers ne s'est jamais vue, par la simple raison qu'ils sont beaucoup trop

Source : BIU Cujas

nombreux, alors qu'on a vu et qu'on voit des coalitions d'industriels. Cependant on ne parle pas de la limitation des produits industriels, et si les propriétaires fonciers vont en augmentant, rien, quoi qu'en ait pu penser Karl Marx, rien ne peut faire penser que leur nombre, va en diminuant.

Les socialistes sont d'accord pour reconnaître que Marx s'est complètement trompé sur le fractionnement du sol rural; si, les propriétaires fonciers augmentent, tout spécialement pour la France, en ce sens que la moyenne propriété rurale, de 5 à 20 hectares est le type qui s'est le plus développé dans le 19e siècle. On dit qu'il n'est pas vrai que la propriété se morcelle, en disant cela, on ne voit pas le nombre des petites propriétés, le nombre des propriétaires fonciers va donc en augmentant. Ainsi il n'y a jamais lieu de s'arrêter à cette perspective si effrayante dont il est si facile de jouer devant un public non averti de cette possibilité pour les propriétaires fonciers de se coaliser.

Aussi bien ce n'est pas ce qui inquiète les gens sérieux la possibilité de profits de monopole pour les propriétaires fonciers, c'est l'accroissement fatal de la valeur de l'emplacement, les propriétaires du sol, n'ont pas besoin de s'entendre pour faire hausser leurs revenus, la valeur de leurs terre, la loi de la rente absolue s'en charge pour eux par cela seul que la population, que les besoins vont en s'augmentant la valeur du sol croissant, comme cela doit se produire en conformité de la loi de l'offre et de la demande. Les demandes de terre augmentent à mesure que les besoins s'accroissent soit individuellement, soit du chef de l'accroissement de la population, cela ne veut pas dire que la demande de portion de terre s'accroît, mais la demande des produits de la terre, alors que la terre reste la même, naturellement, hausse des produits du sol, car étant donné la demande des services des produits du sol, la quantité du sol restant la même, le résultat, c'est la plus value du sol,

Voilà le fait, en regard duquel il vaut la peine de s'arrêter, par le seul fait de l'augmentation du besoin des services que les sociétés, en voyant leur nombre s'accroître sont amenés à demander au sol, ce serait des profits de monopole, puisqu'ils ne s'expliqueraient pas autrement que par la limitation de la quantité d'emplacement.

L'école individualiste et l'augmentation de valeur du sol.

Quelle est l'attitude de l'école individualiste en regard de cette assertion? Il est certain que la valeur des terrains pris dans leur ensemble est beaucoup plus grande aujourd'hui qu'il y a cinq cents ans, il est certain que, la valeur du sol a été croissant considérablement, au cours de l'histoire il s'est bien produit des périodes de régression, mais le

Source : BIU Cujas

monogement d'ensemble est tel :

Première observation : l'état de ces terrains, de ces emplacements n'est pas le même non plus, qu'il y a cinq cents ans ; pour répondre à la demande croissante des produits du sol, les propriétaires qui se sont succédé depuis cinq cents ans, ont opéré des transformations, des améliorations du sol considérables. Ces terrains par suite du travail et des capitaux qui y ont été appliqués successivement, sont donc beaucoup plus aptes à rendre les services propres au sol, qu'ils ne l'étaient il y a cinq cents ans et leur plus grande valeur s'explique par là du moins en partie.

Voilà l'attitude de l'école individualiste, de certains membres de l'école individualiste et même des économistes qui, avec Bastiat et d'autres, soutiennent que la valeur croissante de la terre s'explique de cette façon, c'est-à-dire par l'effet du travail et surtout des capitaux successivement appliqués au cours du temps dans le sol et sont partis dans de cette idée que ce sont les transformations les améliorations successives qui ont fait le sol d'aujourd'hui.

Il y a des économistes qui pensent cela, ainsi M. Cauwès dans son tome 3, page 350, de la troisième édition de son Cours d'Economie Politique dit : La valeur du sol, vient du travail et des capitaux appliqués au sol, bien entendu, comme celle des autres produits, et M. Cauwès fait à Bastiat un titre de gloire d'avoir entrepris de démontrer cela.

La cause de la valeur du sol, comme de toute valeur, c'est l'utilité finale de ce bien, et justement, c'est que le sol après les transformations, qu'il a subies, les améliorations, les aménagements qui y ont été faits, répond mieux au besoin qu'on en a qu'au besoin d'il y a cinq cents ans.

Je ne dis pas que la valeur du sol, s'explique par la quantité de travail et des capitaux, mais étant donné la valeur de ce sol, son utilité finale sociale est plus haute, et ce sol n'a de valeur plus grande que dans la mesure où les améliorations faites au cours du temps sont actuellement utiles, le sol n'a vu sa valeur augmenter que dans la mesure où les améliorations sont présentement utiles, l'accroissement de la valeur n'est nullement mesuré aux dépenses faites pour ces améliorations, et sur ce terrain, il n'est nullement hardi de soutenir que la valeur de ces améliorations a pu s'accroître du seul fait du besoin social, sans de nouveaux travaux. On devait admettre que la plus value du sol vient des travaux et des capitaux qui y ont été appliqués, on admettre que cette plus value a été amenée par l'utilité sociale plus haute, cela conduit à des différences très grandes, et il se peut fort bien que l'utilité plus haute, plus grande du sol, étant donné son état

Source : BIU Cujas

présent, soit due dans une large mesure, non seulement aux améliorations qui se trouvent avoir mise dans cet état, mais aussi à l'accroissement du besoin social. Il n'est pas difficile de donner des exemples de terrain dont l'accroissement de valeur n'est par certainement dû aux travaux, des aménagements qu'on y aurait préparés.

Voilà des bois, des forêts, des lacs, on ne peut certainement pas expliquer leur valeur par les travaux qu'on y aurait fait par conséquent, l'explication que la valeur du sol est correspondante aux travaux et aux capitaux appliqués à ce sol, n'est pas suffisante, il y a dans la valeur du sol, un accroissement qui ne saurait s'expliquer que par l'accroissement de la population, que par l'accroissement du besoin social.

C'est en présence de ce fait qu'il faut se placer résolument et qu'il faut se demander: y a-t-il donc là une raison de rejeter l'institution de la propriété foncière?

Cette théorie de l'augmentation de la valeur du sol par les travaux et les capitaux appliqués, peut bien expliquer cette augmentation dans une certaine mesure, mais elle ne saurait l'expliquer totalement Il est hors de doute qu'il y a une part de la plus value du sol, dans ce fait que la population a augmenté et que le besoin social s'est accru; en présence de ce fait ainsi compris, doit-on rejeter l'institution de la propriété foncière. Il y en a pour soutenir qu'il faut la rejeter même parmi ceux qui admettent en principe le système individualiste. Il y en a qui admettent tous de l'école individualiste, sauf la propriété du sol parce qu'il y aurait là des profits de monopole, et on serait en présence des doctrines dites de nationalisation du sol, directe. Parmi ces partisans de la nationalisation du sol, il ne faut pas croire qu'on trouve des socialistes, quand le socialisme supprime la propriété privée du sol, ce n'est que dans l'ensemble des biens qu'il supprime la propriété privée du sol, et pour des raisons autres que celles que l'on vient de voir ici. Au contraire, les partisans de la nationalisation du sol, tel que Henry George se réclament de l'individualisme, acceptant tout, voulant tout système de la concurrence, ne voulant à aucun degré diminuer la concurrence, et ne voulant à la propriété du sol que parce qu'elle permet de réaliser des revenus de monopoles.

D'autres qui se placent en présence du fait signalé, l'acceptent et disent que la plus-value du sol est dûe uniquement à l'accroissement des demandes et de la population; d'autres sont d'avis que, malgré

Source : BIU Cujas

cela, il ne faut pas rejeter la propriété privée, qu'il faut la maintenir. A la vérité, disent ceux-là, il résulte de la propriété foncière, une sorte d'injustice des accroissements de fortunes dûs à des profits de monopole, mais, la considération de l'utilité sociale doit l'emporter; or, ajoutent-ils, la propriété privée du sol est conforme à l'intérêt social, parce que les raisons qui l'ont fait peu à peu, s'établir conservent présentement toute leur force. Ces raisons sont que la propriété privée du sol est le mode d'exploitation qui permet de nourrir le plus grand nombre d'hommes sur une superficie donnée; précisément, à mesure que le nombre des hommes s'est accru, c'est alors qu'on a vu la propriété devenir collective, puis temporaire, et enfin perpétuelle, parce que la propriété perpétuelle est le moyen de décider le propriétaire à faire sur son sol les améliorations et les dépenses nécessaires. Voyez Charles Gide dans ses "Principes d'économie politique" et beaucoup avec lui. Pour ces économistes, il résulte que la propriété privée des revenus injustes, mais il faut la maintenir pour raison d'utilité sociale il faut ici sacrifier le juste à l'utile.

Au point de vue purement économique, c'est bien une considération décisive que celle qui est tirée de l'utilité sociale de la propriété privée du sol, mais il faut d'abord même admettre qu'en cela, l'intérêt social n'est sauvegardé qu'au prix d'une injustice comme paraissent le croire les économistes dont on vient d'exposer la manière de voir.

Est-il vrai que les propriétaires fonciers jouissent d'une situation qui leur assure des revenus toujours croissants, d'une situation qui les met à l'abri des risques que courent les autres formes de richesse? Si cela n'est pas vrai la considération de l'intérêt social ne se trouve pas gênée par une considération contraire d'injustice, si cela n'est pas vrai, on n'aura pas à faire le sacrifice de la justice à l'intérêt social, la justice se trouvera concorder avec l'intérêt social ou plus simplement la question de justice ne sera pas en jeu.

Pour ma part j'estime que la propriété du sol comporte des revenus exceptionnels dûs uniquement à l'accroissement de la population, au développement général de la richesse et qui ne peuvent s'expliquer aucunement par plus de travaux.

Si l'intérêt social ordonne de conserver cette propriété, il ne faut pas que les esprits préoccupés de justice en soient contrariés on verra que ces revenus

Source : BIU Cujas

dits du monopole foncier courent, en somme, exactement les mêmes risques que toutes les autres formes de richesses, aussi bien les capitaux immobiliers que les mobiliers. Voilà les deux points de vue auxquels il faut se placer pour se rendre compte de la justice pratique dans cette matière, il faut considérer non pas la terre elle-même dans son mouvement ascendant vers la hausse de la valeur, ce qu'il faut considérer ce sont les possesseurs de cette terre, et l'on verra que les possesseurs du sol, ne sont pas éternels. La terre change de mains constamment et rien n'est moins sûr que de faire fortune, en achetant une portion du sol en achetant des propriétés foncières; il se peut fort bien au contraire qu'on fasse une fort mauvaise affaire. Cela est arrivé à beaucoup parmi ceux qui en ont acheté, il y a soixante ans.

La propriété du sol commandée par l'utilité sociale est-elle contrainte à la justice.

Il faut se demander si la propriété joint bien d'une situation qui la met à l'abri des risques que courent les capitaux s'il y a vraiment sacrifice de la justice à l'intérêt social? C'est peu probable et voici pourquoi; dans la réalité, la propriété foncière est pour l'individu, la question de justice ne saurait se poser sur des individus, la propriété foncière est pour l'individu un placement, qui fait courir à l'individu des risques analogues à ceux de tout autre placement; il s'agit, en effet, au point de vue de ce qu'on pourrait appeler la justice pratique, de considérer non pas la valeur du sol autrefois et aujourd'hui, il s'agit de considérer les individus entre les mains de qui, les portions du sol ont successivement passé. La question de justice ne peut se poser que sur ce terrain, il n'y a de question de justice et d'injustice qu'au regard de l'individu. La propriété du sol va croissant dans le cours des temps c'est entendu.

Il faut se demander s'il en résulte des justices ou des injustices, quand on se place au point de vue des mains entre lesquelles, la propriété a successivement passé?

Il est facile de voir que parmi les propriétaires successifs d'une même portion de sol, il y en a qui ont vu de ce chef leur fortune s'accroître, mais, il y en a d'autres qui ont vu de ce chef leur fortune diminuer l'accroissement de la valeur du sol ne se produit pas d'un mouvement régulier continu, il y a dans cette plus value que gagne le sol historiquement, il y a des périodes de recul, des fluctuations qui se font avec promptitude des fluctuations de longue et parfois très longue durée, au cours desquelles, la propriété change de mains.

Février 1905.

Source : BIU Cujas

On a calculé qu'il ne s'écoule pas en moyenne plus de 35 à 40 ans entre deux transmissions de propriété foncière entre vifs.

Il en résulte que lorsqu'un individu achète un terrain, il est impossible de dire, à sa mort ou quand il reviendra ce terrain librement ou contraint si cet acquéreur de terrain aura gagné ou perdu. On ne peut pas le dire, il n'est pas permis de le préjuger; dire du sol qu'il est destiné à voir sa valeur augmenter, cela ne revient pas du tout à dire que l'acquéreur de ce terrain ne peut que s'enrichir. Il n'y a pas le moins du monde contradiction, antinomie entre ces deux propositions: la valeur du sol est destinée à s'accroître, l'individu possesseur du sol, n'est nullement forcé de s'enrichir, cela est vrai parce que le sol est éternel, du moins dans la mesure où on le peut supposer, l'individu ne vit qu'un temps.

La plus value du sol subit dans son mouvement ascendant, des reculs et des mouvements de baisse, malgré cette plus value, la propriété foncière peut fort bien être un placement désastreux, d'autant plus désastreux que les capitaux fonciers sont moins transformables; il peut se faire qu'on soit amené à vendre dans une période de baisse, alors qu'on a acheté dans une période de hausse; la période de baisse peut durer très longtemps le relèvement de la valeur du sol n'est pas comme celui des autres capitaux qui peuvent hausser ou baisser subitement à la suite d'une nouvelle lancée par un journal bien informé. On ne peut jamais dire quand on sera obligé de vendre pour une raison quelconque, si on aura gagné ou perdu.

Il ne faut pas calculer les plus values que peuvent acquérir le sol ou les actions en disant: les actions lorsqu'elles étaient émises l'étaient à 500 francs et elles rapportaient 5%, aujourd'hui, elles rapportent 11%, voilà les énormes bénéfices que recueillent les actionnaires: sans compter les pertes qu'ils ont pu faire par suite de fluctuations. C'est l'individu qu'il faut considérer, l'individu ne vit qu'un temps, l'action dure longtemps, le sol encore beaucoup plus, ce n'est pas la plus value qu'il faut seule considérer parce que ce n'est pas un individu, ni des individus qui vivent aussi longtemps que le sol, ce sont des individus qui deviennent acquéreurs, vendeurs, au cours des fluctuations subies par la plus value.

On dira peut être que la propriété foncière reste, suivi longtemps sur la tête d'un individu, du moins, dans une même famille ou elle se transmet par succession que la plus value se réalise suivi sur une tête, au moins

Source : BIU Cujas

dans une famille. C'est une observation qui au fond est sans portée pour peu qu'il y ait deux héritiers dans le partage, c'est chose assez normale, le bien foncier est compté pour sa valeur marchande tout comme à un acheteur et des deux héritiers que l'on suppose celui qui a reçu un bien foncier et le second qui a reçu des capitaux sous une autre forme il se peut fort bien que ce soit celui qui a reçu des biens fonciers qui court le plus de risques. Ceux qui sont devenus propriétaires fonciers par partage il y a 30 ans, n'estiment guère aujourd'hui avoir fait une bonne opération, et l'idée que dans 10 ans ou plus dans 100 ans peut être, l'idée que dans l'avenir leurs terrains verront leur valeur monter, cette idée n'est guère pour les dédommager on ne voit pas le propriétaire foncier ayant acheté une terre à raison de 100.000 francs il y a 30 ans. la voyant tomber aujourd'hui aux environs de 60,000 frcs, disant: cela ne fait rien, mes enfants, mes arrières petits enfants verront plus tard la valeur du sol augmenter.

Donc au point de vue de la justice pratique, l'institution de la propriété du sol, n'est pas pour inquiéter et si l'interet social nécessite cette institution, ce n'est pas un sacrifice à la justice que de la consacrer pour l'individu. Le placement de la propriété foncière est aléatoire comme tous les autres placements; s'il y a dans ce placement, des chances de plus, il y a aussi des chances de moins en tant que l'individu ne voyait qu'un temps, le capital qu'il a placé dans la propriété foncière peut subir des fluctuations. Chances et risques se font contre-partie, on trouve là ce qu'on retrouve dans l'état social considéré à l'état dynamique, Il est vrai qu'on a surtout en vue dans cet exposé la propriété rurale et qu'on objecte les propriétés urbaines.

Pour les propriétés urbaines il y a beaucoup moins de chances que la valeur aille toujours en en croissant. Les propriétaires fonciers qui, sous Louis Philippe ont acheté des terrains du Palais Royal, savent à quoi s'en tenir, quand ils ont acheté ces terrains, la valeur du sol était élevée, au Palais Royal, il se payait 2 000 francs le mètre carré; s'ils le mettaient en vente aujourd'hui, la valeur du sol aurait baissé d'un cinquième. Pour les villes, les oscillations sont plus fortes et bien plus grandes que dans les campagnes.

On ne conteste pas que dans l'ensemble le sol doive, le sol doive subir une plus value, par l'ensemble de l'augmentation des richesses, mais ce phénomène ne se fait pas d'une façon constante continuée, de très grandes fluctuations du sol se produisent au cours desquelles l'individu vit, meurt, on ne sait pas quand, c'est le vrai caractère aléatoire de la propriété foncière comme de tout autre placement.

§ 5 — L'idée du danger que la concurrence ne se détruise elle-même et n'aboutisse au monopole de fait.

Obstacle naissant

Un autre obstacle à la concurrence qu'il s'agit

Source : BIU Cujas

d'étudier c'est celui qui naîtrait de la concurrence elle-même, jusqu'ici on n'a pas rencontré d'objections décisives contre le système individualiste, malgré les premières apparences, parfois bien contraires, on n'a pas rencontré de véritable situation de monopole assurant à certains individus des profits exceptionnels, d'une façon permanente, mais, voici qu'on prétend, surtout depuis, Proudhon, que le principal obstacle au système de la concurrence se trouverait dans la concurrence elle même pour peu qu'on la considère au point de vue dynamique. " Le monopole, dit Proudhon, est le terme fatal de la concurrence qui l'engendre par une incessante négation d'elle-même ". C'est là une des plus triomphantes contradictions économiques de Proudhon qui a écrit ce fameux ouvrage intitulé " les contradictions économiques ? " Le système de la misère dans lequel il entreprend d'analyser, les principaux phénomènes économiques et de montrer les contradictions qu'ils contiennent en eux mêmes sous le régime individuel. Par un procédé qui lui est familier, il arrive à montrer que la concurrence, se détruit elle même pour aboutir au monopole. Depuis on répète, cela, aujourd'hui plus que jamais, parce qu'on a vu de nos jours des essais de monopole de fait s'organiser, réussir pendant un temps plus ou moins long sous forme de trust. Pour les collectives, c'est un sujet de joie parce que c'est la réussite d'une promesse de la socialisation des moyens de production.

Il est de l'essence de la concurrence d'amener le triomphe des plus forts, au point de vue économique On part de là pour conclure corrélativement à l'écrasement des faibles, la doctrine individualiste répond que dans dans son ensemble, le triomphe des forts profite à toute la société dont font partie les moins forts. Mais l'on pousse plus loin la discussion, et l'on dit : la concurrence fait triompher les plus fort économiquement tant qu'elle dure, la société en profite, les Proudhon le reconnait mais comme elle ne peut pas durer elle finit par se dévorer elle-même jusqu'à ce qu'il ne reste plus qu'un seul concurrent, le plus fort de tous. On a alors le monopole absolu et durable, monopole de fait qui n'en est pas mieux. Sous ce point de vue, on ne peut plus faire fonds sur la concurrence, le monopoleur tirera partie de son monopole en premant, en exploitant les consommateurs, la société. Dans le fait, ce monopole individuel du plus fort, restant seul en action n'est pas possible en tant qu'individuel, il n'est pas possible, surtout de nos jours, avec l'extension des marchés, avec

Source : BIU Cujas

l'abondance des capitaux, avec le coût moins élevé des transports, avec l'instruction très répandue. C'est une hypothèse chimérique, on ne rencontrerait pas un seul homme, aussi bien pour sa capacité personnelle, que par la force de ses capitaux, capable de se substituer seul à tous les autres producteurs de sa catégorie, capable de garder une supériorité suffisante dans la gestion d'une pareille entreprise, l'étendue d'une semblable entreprise, au delà de certaines limites, il y a une déperdition des forces qui fait contrepoids

Par conséquent, ce monopole absolu et durable, est une conception erronée. Mais ce qui est particulièrement possible, c'est le monopole collectif. Les survivants de la concurrence, de forces à peu près equivalentes entre eux, au lieu de continuer la lutte peut être ruineuse pour certains d'entre eux, font la paix et se coaliser, comme ils sont peu nombreux leur petit nombre facilite l'entente ces ententes sont connues sous le nom de trusts en Angleterre de cartels, en Allemagne, en Italie ou de comptoirs et syndicats en France.

Toutes ces expressions ne sont pas synonymes, mais ce qu'il y a dans toutes c'est l'entente, plus ou moins étroite. Ces ententes, tout en visant à echapper à la concurrence, usent du monopole qu'elles cherchent à constituer dans deux buts sensiblement différents quant à leurs conséquences sociales, suivant qu'elles visent simplement à régler, à organiser la production, en vue d'empêcher la surproduction par l'avilissement des prix ou les fluctuations trop fortes dans les prix, suivant qu'elles visent à se rendre maîtresses du marché pour établir des monopoles et exploiter le public.

Des ententes ou coalitions visent ces deux buts et il est facile de voir que les conséquences sociales peuvent en être très différentes car, ou bien elles donnent une certaine sécurité aux producteurs pour empêcher les crises, elles sont d'un caractère plutôt social dans leurs intentions où elles visent à se constituer un monopole, dans le sens le plus âpre du mot à rançonner le consommateur elles ont par là un caractère antisocial.

Le premier type de l'entente celui qui a pour objet sincère, simplement d'écarter des producteurs, les risques économiques trop grands qu'une concurrence excessive et déréglée peut produire entre eux, peut être utile, et a peut être de l'avenir; le danger, bien souvent réalisé c'est que ce type dégénère et ne donne au second type qui est anti social. C'est surtout ce second type qu'on a en vue, lorsqu'on dit que la concurrence aboutit fatalement aux monopoles de l'accaparement, c'est surtout cette entente dont le but est d'exploiter la société que Proud'hon

Source : BIU Cujas

a en vue, lorsqu'il dit que la concurrence se dévore elle-même et aboutit fatalement au monopole.

Certainement si la concurrence aboutit à ce résultat il y a là un point noir dans le système individualiste, il contiendrait en lui même son propre principe de destruction.

Comment l'école individualiste envisage-t-elle ces phénomènes. L'école individualiste n'est pas sans avoir, comme quiconque, remarqué et observé ce phénomène des ententes industrielles de la concentration industrielle qui a pris dans ces 20 dernières années, une intensité particulière surtout aux Etats Unis et en Allemagne. Elle ne méconnait pas les perturbations économiques que peuvent entraîner ces coalitions de producteurs à côté de la stabilité relative que, pendant un temps elles peuvent produire, mais elle estime qu'en regard des inconvénients, il est possible que telles ententes suivant qui les anime aient pu parfois et puissent avoir certains résultats heureux comme l'arrêt brusque des prix élevés. L'école individualiste considère que c'est là un des phénomènes contemporains qui s'impose le plus à l'observation de l'économiste, elle estime que c'est là un des phénomènes dont la portée n'est pas encore suffisamment déterminée et que, par conséquent il convient de se garder de toute conclusion hâtive en ce qui le concerne.

Toutefois en regard de ceux qui se réjouissent de ce phénomène comme les collectivistes en regard de ceux qui individualiste timoré s'effarent sans mesure en voyant la suprématie dans le commerce international des pays qui auront le plus vu se développer ces formes d'ententes l'école prêtant son attention aux forces ou aux phénomènes contraires, qui paraissent avoir fait crouler un très grand nombre de ces tentatives monopoleuses, considère que l'on s'exagère beaucoup la force d'exploitation des divers types d'ententes entre producteurs parce que l'on ne prête pas assez d'attention à trois ordres de causes ou de forces qui, par l'effet même de la liberté économique, viennent se mettre en travers des ententes monopoleuses, du moins quand le but de ces ententes est d'arriver à une hausse des prix et à l'établissement de monopoles.

D'abord, les hauts prix, quand les ententes entre producteurs arrivent à se produire font naître des concurrences nouvelles; en second lieu les hauts prix font se resserrer la consommation, et enfin, en troisième lieu, les hauts prix mettent en mouvement la loi de substitution, et du concours de ces trois forces qui luttent

Source : BIU Cujas

si l'on peut dire contre les ententes monopoleuses, il résulte pour elles de graves dangers, dangers auxquels elles ont maintes fois succombé entraînant la ruine des participants là même ou la législation se trouvait être, par le régime douanier ou fiscal, particulièrement favorables aux coalitions de producteurs.

Phénomènes qui dans un système de liberté contrarient les entreprises monopoleuses.

En premier lieu les hauts prix font naître des concurrences nouvelles, soit dans le pays même, soit dans l'étranger. Du moment que les prix sont élevés l'intérêt personnel pousse les individus à essayer de profiter de cette augmentation, de cette hausse de prix et par conséquent, à réaliser, des bénéfices. Le syndicat, se voit alors dans la nécessité de traiter avec ces nouvelles entreprises.

Un élément de faiblesse incalculable pour ces tentatives, c'est ce fait que sous l'action incessante des concurrences nouvelles, ces ententes se renouvellent et qu'il faut se les incorporer.

Mais tout cela n'augmente pas moins la production et alors devant l'énormité des frais et des capitaux engagés, il faut se décider à écouler quand même les produits surabondants. C'est ce qui est arrivé en France pour le fameux syndicat des cuivres en 1888 et 1889 dirigé en partie par le Directeur du Comptoir d'escompte d'alors ; qui avait essayé l'accaparement des cuivres. Les prix haussèrent beaucoup, on se mit partout à chercher des nouvelles mines de cuivre, la production du cuivre augmenta dans des proportions énormes.

Bien plus, on recherchait tous les vieux objets en cuivre pour les fondre et les mettre dans le commerce. Ce fut le krach le plus abominable dont on ait entendu parler à l'époque.

En second lieu, les hauts prix font se restreindre la consommation et se resserrement de la demande fait écho dans une mesure variable aux exigences de l'offre. Quand il en est ainsi, ce resserrement de la consommation se produit beaucoup plus qu'on ne pourrait le croire, même pour des produits de première utilité dont à première vue la consommation semble être incompréhensible, et cela en vertu précisément de la loi de substitution

Cette loi est la troisième force qui agit en travers des tentatives monopoleuses et que les hauts prix mettent en jeu. Ce phénomène des substitutions est de la plus haute importance pratique et constitue assurément l'élément de résistance le plus efficace contre l'établissement et la durée des prix de

Source : BIU Cujas

monopole. Voici en quoi il consiste : il est bien peu de besoins qui ne puissent être satisfaits par des objets différents plus ou moins analogues, en d'autres termes il est peu de produits qui, au regard du besoin auxquels ils correspondent, n'aient des succédanés.

Ainsi en France, de nos jours, un objet fondamental de l'alimentation c'est le pain de froment il y a en France, des produits qui le remplacent du pain de seigle, des pommes de terre, des légumes. Un autre l'insuffisance du pain de froment, c'est à dire le prix trop élevé du pain de froment fait qu'il peut être remplacé en totalité ou en partie par des produits sensiblement différents, la viande, le lard, le vin, même dans une certaine mesure. Le vin de raisin frais, a des succédanés en grand nombre : le vin de raisins secs, la bière, le cidre, sans compter l'eau. Avec le progrès des sciences, appliquées, des succédanés de plus en plus nombreux apparaissent dans tous les ordres de produits et principalement dans les catégories de produits répondant aux besoins les plus élémentaires, et les plus généraux, sur lesquels, par conséquent les tentatives monopoleuses se portent le plus volontiers

Dans l'alimentation il y a le beurre, mais il y a la margarine, on ne l'aime pas mais on peut la prendre, comme succédané du beurre, parce que celui-ci est trop cher, Le sucre de canne a comme succédane le sucre de betteraves, la saccharine qui est un produit chimique qu'on peut multiplier à volonté.

Dans le vêtement on avait autrefois la laine maintenant on a le coton, la soie, le jute, la ramie

Dans l'éclairage, on a la résine, le suif, l'huile le pétrole, le gaz, l'acétylène. Dans le chauffage, la houille, la lignite, l'anthracite, le gaz. Il est bien certain que la liste des produits industriels n'est pas close.

Cette existence de succédanés de plus en plus nombreux communique à la consommation une très grande élasticité qui est l'obstacle le plus sérieux du succès durable des monopoles et des accaparements les consommateurs y trouvent un élément de résistance plus efficace sous la pression de la loi du moindre effort. Devant la hausse excessive des produits qu'ils sont habitués à consommer, les individus modifient leurs habitudes, par nécessité, ils recourent aux succédanés, et il arrive que sous la pression de ce déplacement de la consommation des produits, les monopoleurs se trouvent avec leurs énormes provisions de

Source : BIU Cujas

de produits devant une consommation qui se détruit ne, ils sont forcés de liquider souvent à perte, ou bien il leur faudrait accaparer même les succédanés ce qui dépasserait les forces de tous les monopoleurs.

Il y a plus, pour les produits qui ne répondent pas à un usage alimentaire, pour les besoins secondaires, on voit les substitutions s'opérer entre les besoins eux mêmes. Jusqu'ici, c'était des substitutions de produits à produits par rapport à un même besoin, mais dans l'ordre des besoins secondaires, on voit se substituer les uns aux autres des besoins d'ordres très différents et qui n'ont rien de commun par suite de circonstances diverses. Une statistique faite aux Etat Unis au moment où la bicyclette commençait à se répandre fait qu'on comprend très bien que ce nouveau mode de locomotion ait diminué l'usage d'autres modes de locomotion tels que les locomotives et les chemins de fer. Il ne s'agirait là que d'une substitution de produits à produits.

Mais cette statistique montre que devant cette augmentation dans la fabrication des bicyclettes, les affaires des fabricants de pianos ont baissé de 67 millions de franc dans une année; d'autres industries se sont vues fortement éprouvées, telles que la bijouterie, la fabrication des cigares, qui ont eu un déficit de 7 millions de dollars par an. Il ne serait pas juste de dire que c'est la faute de la bicyclette, ce ne serait pas une raison très scientifique, mais la relation entre cette cause et cet effet, la diminution d'objets de luxe, comme les pianos, les cigares, le théâtre, la relation de cause à effet n'en est pas moins facile à comprendre. Beaucoup de budgets ne peuvent pas doubler les consommations de luxe et le temps qu'on passe à la bicyclette ne se passe pas au café, quand on est bien fatigué on rentre chez soi;

Ce phénomène de la substitution de besoins à besoins n'est pas le plus important; le plus important, c'est celui de la substitution de produits à produits, Ce fait donne à la consommation une extrême élasticité, une élasticité dont on ne se doute pas dans les classes aisées, mais on se rend parfaitement compte dans les classes peu aisées et dans les classes pauvres.

Ces trois ordres de phénomènes ou forces: les hauts prix qui font naître des concurrences nouvelles, le resserrement de la consommation et la loi de substitution constituent des obstacles extrêmement sérieux au succès durable des coalisations visant à supprimer la concurrence et à réaliser des profits de monopole.

On objectera peut être qu'il ne semble pas que

Source : BIU Cujas

ce soit là des obstacles très sérieux puisque l'on assiste de nos jours à la naissance et à la vie de tant de trusts et de cartels. On a vu en effet naître un assez grand nombre de coalitions de producteurs, mais de celles qui ont visé surtout à établir et à maintenir des prix de monopole, combien en a-t-on vu crouler misérablement, finir par le suicide de leur promoteur!

Je cite la Statistique du cours d'Economie Politique de M. Pareto - 1897 - tome 2, page 249, numéro 907, note 2 et pages 250 et 251, les notes au bas des deux pages

L'efficacité des deux principales forces contraires au succès des coalitions de producteurs, est naturellement subordonnée à l'existence de la pleine liberté économique. Des hauts prix font surgir des concurrences nouvelles, mais encore, ne faut-il pas que la législation ne vienne pas empêcher ces concurrences nouvelles, comme le fait une législation douanière trop protectionniste. Si la liberté économique du commerce extérieur n'existe pas, il est clair que cette seconde force n'a pas son efficacité. Des hauts prix mettent en jeu la loi de la substitution, mais encore faut-il que la législation ne vienne pas empêcher le jeu de la substitution et s'opposer à ce que les succédanés de l'objet monopolisé empêchent le succès des monopoleurs.

Dans quels pays voit-on les trusts, si ce n'est aux Etats Unis et en Allemagne où ils sont à l'abri de la concurrence étrangère. La doctrine individualiste peut donc alléguer que c'est précisément parce qu'on ne la suit pas pleinement que ces entreprises contre la concurrence n'ont pas toute leur efficacité, elle peut dire que si on ne mettait pas ces entraves au commerce international, les trusts et toutes ces tentatives d'accaparement auraient infiniment moins de succès. Cependant, on ne saurait dire qu'un tarif protecteur serait la condition sine qua non des trusts puisqu'on voit en Angleterre, pays libre échangiste, des trusts nationaux; mais ce qu'on ne peut pas contester, c'est qu'ils trouvent dans la liberté commerciale internationale, un terrain beaucoup moins favorable à leurs tentatives de coalition, plus l'étendue est vaste, plus le monopole, est difficile à réaliser.

Les ententes entre producteurs ont en elles-mêmes des limites à l'extension

On note, ces ententes entre producteurs, trouvent en elles-mêmes des limites, des entraves à leur extension. Tout d'abord, si la concentration de la production présente des avantages incontestables qui donnent des supériorités aux grandes industries, division du travail poussée plus loin, économies sur les frais généraux etc., il semble qu'il y ait un point au delà duquel ces avantages sont

Source : BIU Cujas

par des inconvénients au delà duquel, l'économie des frais généraux n'existe plus, parce que les frais généraux propres à la grande industrie mettent en jeu des surveillances très nombreuses, des frais de publicité énormes et surtout du coulage résultant de la difficulté de la surveillance et d'innombrables frottements qui se produisent dans ces organismes colossaux qui ne comportent pas l'œil du maître, l'œil d'un seul.

En second lieu il s'en faut que l'entente soit facile à maintenir entre les producteurs coalisés, chacun tire naturellement à soi et pour peu qu'une période difficile vienne, l'entente est difficile à maintenir. Depuis quelques temps, surtout aux Etats Unis, en Allemagne aussi on voit un nuage apparaître dans l'horizon des trusts; ouvriers de ces grandes corporations, de ces associations songent aussi à tirer parti de la situation et à tenir la dragée haute aux entrepreneurs; ils sentent combien ces grandes entreprises sont obligées de marcher toujours, étant donné l'énormité des capitaux et les ouvriers associés eux aussi, viennent réclamer leur part et cela est de nature à diminuer de plus en plus les avantages que les trusts tentent de tirer des monopoles,

Tout d'abord, le progrès de ces ententes est nul dans l'industrie agricole, dans l'industrie manufacturière; ces ententes on ne les rencontre guère que dans la production des matières premières demandant assez peu de manipulations et devant être retirées de sources assez limitées sur lesquelles il est difficile de mettre la main. L'exploitation des mines dans la plupart des pays impliquent une concession de l'Etat, en France, il en est ainsi, et la loi peut donc poser des conditions qui rendent impossibles les tentatives monopoleuses. Il en est de même dans l'industrie des transports, du moins des transports terrestres; là encore il faut une concession de l'Etat. Puisqu'il s'agit d'expropriation à réaliser, il faut bien que l'Etat intervienne; là aussi il peut mettre des obstacles aux tentatives monopoleuses

Enfin dans l'industrie commerciale, il y aurait plutôt à regretter une insuffisance de la concentration Là on se plaint bien plutôt du grand nombre des entreprises que de la concentration de ces entreprises.

Voilà les raisons principales que l'école individualiste fait valoir pour calmer les inquiétudes et apprécier aussi sainement que possible la situation qui est faite dans la société contemporaine par l'entente de producteurs Voir l'ouvrage de M. Paul Leroy-Beaulieu intitulé: "Etude sur la crise des trusts". Il montre la situation financière

Source : BIU Cujas

de ces grands trusts, celle du trust de l'acier qui est tout simplement lamentable. Actuellement, aux Etats Unis, il n'y a peut être que le trust du pétrole qui soit en bonne situation, aussi bien, a-t-il eu la sagesse de ne pas tendre au relevement des prix; tous les autres qui ont tendu à la hausse des prix ont une situation qui n'est nullement enviable pour les petites et les moyennes entreprises. +

§ 6 - Du fait que l'humanité est divisée en nation, et des dangers de la concurrence internationale.

La doctrine économique individualiste ne conserve pas seulement l'économie intérieure, interne de chaque société, de chaque Etat, elle embrasse les relations économiques des nations entre elles, son principe de liberté économique déborde les frontières et s'applique à l'ensemble de l'humanité. Seulement, dans ce domaine du commerce extérieur, des relations économiques des nations entre elles, il y a un souci dont on ne doit pas s'affranchir, c'est celui de l'indépendance politique de la nation, qui entend bien subsister, vivre, progresser même. Cette préoccupation sera le point de départ de la théorie de List dite: théorie de l'économie politique nationale.

La doctrine politique individualiste est décidée à tenir compte de ce fait et du vœu de ses nations à conserver l'indépendance de leur économie politique nationale. La doctrine individualiste, relativement au commerce intérieur, ne doit pas être appréciée du point de vue, purement économique, c'est à dire en tant qu'il s'agit des conditions les plus favorables à l'accroissement de la richesse. Les économistes n'ont jamais prétendu que toutes les questions politiques devaient être tranchées par ce principe de liberté, mais en tant qu'on se place à un point de vue économique à savoir que telle ou telle industrie est plus favorable à la richesse nationale, ils maintiennent le principe de liberté.

L'école individualiste est donc pour la liberté du commerce extérieur en tant qu'il s'agit de considérations purement économiques et pour les mêmes raisons exactement qui lui font vouloir la liberté du commerce intérieur, d'une comme l'autre, liberté du commerce extérieur et liberté du commerce intérieur, sont la condition de la réalisation progressive du principe économique, de la loi de l'économie des forces.

10 Février 1905.

L'existence de frontières politiques ne saurait évidemment

Source : BIU Cujas

modifier en quoi que ce soit les lois naturelles économiques, elles ne se préoccupent pas des frontières, pas plus que les lois physiques, et les lois chimériques ou d'autres. Si l'extension naturelle de la division du travail est un inappréciable avantage, une économie pour la société, plus cette division pourra s'étendre librement, plus grande sera l'économie réalisée par l'ensemble des nations et par conséquent par chacune des nations en son particulier.

Ce qu'on appelle la division territoriale du travail, par opposition à la division personnelle du travail qui consiste dans la spécialisation du travail, division territoriale qui a pour résultat de faire travailler au bon endroit de produire chaque espèce de choses où les circonstances de race, de terroir, de climat sont les plus favorables cette division territoriale, a d'autant plus d'importance que la division personnelle du travail. Il est bien clair que plus l'extension de cette division territoriale est étendue, plus il y a de chances d'apercevoir l'économie qui en résulte pour l'humanité, par là même, pour chaque nation en son particulier. Même si la concurrence a les effets que l'on a vus plus haut, on ne saurait trop laisser s'étendre le jeu de la concurrence. Les raisons qu'a l'école individualiste de se placer sur le terrain, de la liberté économique sont exactement de même nature, ce sont les mêmes, étendues, généralisées que celles qui sont à la base de sa théorie d'art, à savoir la liberté du commerce, la liberté de l'activité économique en général. Par conséquent, pour l'école individualiste, la politique économique ne doit jamais perdre de vue que le but imposé par la science, c'est la liberté du commerce extérieur.

Cela ne veut pas dire qu'il faille incessamment réclamer cette liberté du commerce extérieur, quand, une nation, par exemple, s'est organisée économiquement sur la base du protectionnisme, il serait très imprudent de supprimer brusquement la protection. Adam Smith, le premier protagoniste de ce régime, quand il conseillait la liberté extérieure, faisait cette réserve et introduisait certaines restrictions. Quand un pays a vu se développer certaines branches d'industries grâce à la protection, il serait très imprudent de proclamer la liberté économique, par la raison que c'est là le meilleur régime, cela créerait des complications dans la société.

Même indépendamment de ce fait, et de nos jours, on peut le dire à peu près de toutes les sociétés, sauf l'Angleterre et l'Allemagne, dans une certaine mesure, presque toutes les nations ont vu se développer certaines industries par la protection.

Source : BIU Cujas

Un partisan de la liberté du commerce extérieur, M. Paul Leroy-Beaulieu admet que tant que l'humanité sera divisée en nations, la protection peut être utile, pourvu qu'elle ne soit pas de principe. L'économie politique, dit-il, ne prescrit pas le libre échange absolument entre les peuples elle leur conseille seulement d'élargir leurs marchés de multiplier les échanges, de se défier de l'esprit de monopole et de restriction. Voilà la véritable attitude de l'école individualiste dans cette question, elle dit qu'il faut s'orienter vers la liberté de plus en plus, au lieu de s'enfoncer de plus en plus dans la protection; il faut montrer de plus en plus comme le but le plus désirable pour l'humanité dans son ensemble et pour chaque nation, dans son particulier, la liberté du commerce extérieur.

Individualisme et libre-échange.

Bien souvent, aujourd'hui comme autrefois, aura même dans l'opinion publique, la doctrine de l'école individualiste au libre échangisme, dans beaucoup d'esprits doctrine individualiste veut dire libre échangisme; cela tient à la lutte ardente soutenue par l'école individualiste en faveur de cette liberté économique. En effet cette école, au cours du 19e siècle n'a cessé de lutter jusque vers 1860 pour l'application de son principe de liberté. Déjà la confusion qui s'est établie pour beaucoup d'esprits entre le libre échangisme et la doctrine libérale. La question du libre-échange n'est qu'une application de la doctrine individualiste, par conséquent, étant donné qu'il existe des nations indépendantes les unes des autres, la thèse individualiste ne doit pas être considérée comme liée au libre-échangisme, On peut être individualiste pour l'économie intérieure d'une nation et en même temps estimer que la liberté absolue du commerce extérieur n'est pas, pour cette nation présentement désirable. Il n'y a pas là de contradiction nécessaire.

On est là sur le terrain de la politique d'opportunité par conséquent des circonstances, des événements et le fait de l'indépendance des nations à sauvegarder, est une question qui ne se pose en aucune façon quand il s'agit d'économie interne.

Le grand danger, sur ce terrain, c'est de voir les protagonistes du protectionnisme abuser de ce point de vue de l'indépendance politique des nations, de voir des hommes de partis importants, des chefs de groupes réclamer des tarifs protecteurs au nom de l'indépendance politique de la nation, et admettre très bien des ouvriers étrangers de toutes nationalités dans nos arsenaux ou les chantiers de construction de nos forts. Si le désir sincère de l'indépendance politique de la nation était à la base de ces réclamations protectionnistes il semble qu'on commencerait peut être

Source : BIU Cujas

par empêcher que l'outillage national ne soit connu des étrangers.

Second Chapitre.

Observations sur la doctrine économique individualiste

Son attitude au regard de certaines questions actuelles.

Le système individualiste se présente jusqu'ici comme remplissant les principales conditions les plus favorables au progrès économique des sociétés et au développement de la richesse générale, du moins en ce qui concerne nos sociétés civilisées contemporaines.

Il convient maintenant à nous de préciser mieux, de détailler quelque peu la substance logique de cette doctrine en faisant, on dissipera bien des équivoques, très regrettables créées aussi bien par des adeptes incompétents et maladroits que par des adversaires qui paraissent n'en avoir guère plus connaissance que de la bouche de ces disciples maladroits ou incompétents. L'apparente multiplicité des doctrines est dûe en grande partie aux équivoques créées aussi comme à plaisir sur le contenu vrai de la doctrine individualiste

Première Section. — Observations sur la doctrine individualiste

Deuxième Section. — Attitude de l'école individualiste au regard de certaines questions actuelles.

Section Première

Observations

Sur la doctrine individualiste

Dans cette première section on étudiera: Le contenu logique de la doctrine individualiste. — La doctrine individualiste et l'Etat — La doctrine individualiste et l'esprit historique et réaliste — La doctrine individualiste et l'idée d'évolution. — Puis, de la tolérance du système individualiste, le mot tolérance étant pris ici dans son sens monétaire Plasticité de l'intérêt personnel. — Effet du développement de certains sentiments sociaux. — Communisme de simple résultat et communisme de but et d'intensité

Il y a quelques questions qu'il convient de se poser pour préciser le contenu logique de la doctrine individualiste

Source : BIU Cujas

Mais pour bien mettre en relief quelles sont généralement les idées, les objections, les équivoques qui ont surgi à l'occasion de ce contenu logique de la doctrine individualiste il convient de ne pas avoir le souci de répondre à chacun d'elles d'une façon distincte. Il faudra d'abord se demander : La doctrine individualiste donne t-elle le critérium précis, logique et ne varie sur des domaines respectifs de l'individu et de l'Etat. Implique-t-elle à priori de rejeter de parti pris l'intervention de l'Etat dès qu'il s'agit pour l'Etat de déborder du domaine de ses attributions essentielles de justice et de défense?

Autre question, le système individualiste est-il contraire à l'historisme, le présente-t-on comme un système que les sociétés antérieures ont eu tort de ne pas appliquer, comme un système que toutes les sociétés devraient présentement réaliser au plus vite et intégralement?

Est-il vrai de dire que le système présenté comme le régime définitif vers lequel on doit tendre serait la méconnaissance de la théorie de l'évolution, parce qu'il ne saurait y avoir de système social définitif

Enfin, dernière question, est-il dans la logique de la doctrine individualiste d'exclure absolument tout communisme de l'organisation sociale? Peut-on dire, sous une autre forme, que toute atteinte à la stricte équivalence en utilité est une cause de division de la richesse sociale

La doctrine individualiste est l'intervention de l'Etat

Tout d'abord, la doctrine individualiste ne doit pas se présenter, et surtout, ses adversaires ne doivent pas la présenter comme excluant toute intervention de l'Etat en dehors de ses fonctions essentielles, de police, de justice, et de défense contre l'étranger. Ces fonctions là personne ne les récuse si ce n'est les anarchistes. La doctrine individualiste ne doit pas se présenter et on ne doit pas la présenter comme excluant toute intervention de l'Etat, en dehors de ses fonctions essentielles. La logique du système individualiste ne conduit pas à une semblable conclusion même, sur le terrain économique; abstractions faites de toutes les considérations d'un autre ordre qui peuvent toujours intervenir la logique de la doctrine individualiste n'implique pas le rejet de toute intervention de l'Etat en dehors de ses fonctions essentielles.

Il suffit, pour s'apercevoir que la logique de la doctrine individualiste ne conduit pas à cela, de se rendre compte que, contrairement à ce qu'on dit à ce qu'on répète, la liberté n'est pas un point de départ, un axiome, que c'est une conclusion d'art tiré de l'analyse synthétique

Source : BIU Cujas

des effets sociaux du régime de liberté. C'est par ses effets que le régime de liberté se recommande aux individualistes

Quelle est la condition essentielle pour que le système individualiste produise ses effets généraux

Si donc, la concurrence est en fait impossible ou même limitée extérieurement et si la liberté ne peut en faire rien pour étendre cette concurrence, insuffisante ou inexistante, alors la doctrine individualiste doit sur ces points là admettre et même demander l'intervention de l'État. Sans se mettre le moins du monde en contradiction avec elle même, parce que sur ces points particuliers, l'action de l'État est seule en mesure de procurer à la société les résultats de la concurrence là où elle fonctionne. Ce que veut l'école individualiste, ce sont les résultats de la concurrence et là où, par la nature des choses ou à raison de certains faits la concurrence n'existe pas ou est tellement limitée qu'on ne peut pas compter sur l'extension de la liberté pour avoir les effets de la concurrence, on doit si l'État est de nature à procurer ses effets sociaux et économiques de la concurrence, le charger de prendre en mains les intérêts de la société.

L'école individualiste proscrit le monopole sous toutes ses formes, la liberté économique c'est l'antidote ordinaire du monopole. Le principe de l'école individualiste est la liberté économique, mais, si, dans certains cas, la liberté est naturellement impuissante à faire disparaître le monopole, tenir quand même pour la liberté, serait tenir pour ce monopole avec tous ces dangers. Quand on propose l'intervention de l'État dans le domaine économique, on invoque l'insuffisance, l'absence ou l'impossibilité pratique de la concurrence. L'individualiste ne doit pas rejeter à priori toute proposition de ce genre il doit rechercher si vraiment dans chaque espèce, on ne peut compter sur la concurrence, il doit aussi peser les avantages et les inconvénients de l'intervention de l'État dans chaque cas particulier. Il se peut même théoriquement, dans des circonstances données, la concurrence ne soit pas possible, que, même alors, l'intervention de l'État, ou l'exercice direct par l'État ou par la commune d'une industrie déterminée, apparaisse comme plus avantageux à tous,

Celui des économistes qu'on donne le plus volontiers comme le type le plus complet de l'individualiste Bastiat, s'en explique sans embarras: "quant aux services, dit-il, qui ont un caractère, pour ainsi parler, industriel, nous n'avons pas d'autres règles que celles-ci, que l'État s'en charge, s'il en doit résulter pour la masse une économie de forces, mais, pour Dieu, ajoute-t-il,

Source : BIU Cujas

que dans le calcul on fasse entrer en ligne de compte tous les inconvénients du travail monopolisé par l'état. Voir Bastiat, dans ses Pamphlets, intitulé "Protectionnisme et Communisme" page 521, des œuvres complètes 5e édition tome 4, édition des sciences morales et politiques, dans le même volume page 520: quand les citoyens au lieu de se rendre à eux-mêmes un service, le transforment en service public, c'est à dire, quand ils jugent à propos de se cotiser pour faire exécuter un travail ou se procurer une satisfaction en commun, je n'appelle pas cela du Communisme, parce que je n'y vois pas ce qui fait son cachet spécial, le nivellement par voie de spoliation. L'état prend il est vrai par l'impôt mais rend par le service, c'est une forme particulière mais légitime, de ce fondement de toute société, l'échange. Je vais plus loin. En confiant un service spécial à l'état, les citoyens peuvent faire une bonne ou une mauvaise opération. Ils la font bonne si par ce moyen le service est fait avec plus de perfection et d'économie. Elle est mauvaise dans le cas contraire. On voit avec quelle logique doctrinale Bastiat qui, cependant, n'est pas considéré comme un individualiste tiède, envisage cette question de l'intervention de l'intervention de l'état, même dans des services industriels. Le but dans le système individualiste, c'est de procurer les effets de la concurrence, qui, généralement consistent à assembler le progrès dans la loi du moindre effort, et si par une combinaison étant donné les circonstances de lieu, de temps et de tempérament des individus il se trouve que l'état est mieux à même d'assurer l'économie des forces, c'est tant mieux Bastiat le juge ainsi.

Là où la concurrence n'est pas possible l'individualisme provoque l'intervention de l'état.

Voici par exemple, les entreprises de transport par chemins de fer, ce sont là, évidemment des branches qui ne comportent pas une concurrence vraiment libre parce que la concurrence ne saurait être complète, même en droit ce sont là des entreprises pour lesquelles les entrepreneurs ont à demander à l'état l'expropriation des propriétaires privés.

Il est inadmissible qu'une loi d'expropriation soit votée et promulguée autant de fois qu'il y aura des entreprises différentes pour établir des voies ferrées parallèles ou quasi parallèles dans le territoire, ce serait le gaspillage de la propriété privée par trop de voies ferrées parallèles. Dans la réalité, on ne songe pas à établir une cinquième, une dixième, une vingtième voie ferrée, les capitaux qu'il faut pour cela sont trop considérables pour que les profits puissent rémunérer dans une pareille affaires.

Pour toutes ces raisons, la concurrence est limitée à deux ou trois lignes parallèles ou quasi parallèles; on voit en Angleterre, deux ou trois lignes ayant un même point de départ ou d'arrivée, avec un léger écart dans leur parcours mais ce n'est que deux lignes; le plus souvent, c'est une seule ligne, c'est le monopole. Entre

Source : BIU Cujas

deux entrepreneurs, l'entente est trop facile, elle s'impose entre les deux concurrents. Voilà donc un domaine dans lequel il est clair que l'action de l'État en son intervention, se produira au nom de la doctrine individualiste même, qu'il n'y aura pas de concurrence dans une industrie.

On peut rapprocher de cette industrie des transports par chemin de fer, certaines autres industries qui exigent un usage pour ainsi dire privilégié ou exclusif de la voie publique. Il s'agit là, non pas d'expropriation, mais d'une autorisation par voie administrative, comme pour l'exploitation des tramways, les sociétés d'éclairage, de distribution de force motrice qui se répandent de plus en plus dans les villes modernes.

Dans tous les cas, la doctrine individualiste admet qu'en accordant l'autorisation ou l'expropriation, l'autorité publique, puisse et même doive imposer des conditions à l'exploitation, mais, en imposant ces conditions par exemple, en fixant un tarif maximum des prix des services que rendront ces industries, le but de l'État, de la commune doit être uniquement d'obtenir autant que possible le résultat que produirait la concurrence, si elle existait.

Les diverses formes de l'intervention de l'État.

L'État en accordant des concessions, peut et doit imposer des conditions qui donnent à la société les avantages de la concurrence, si elles existaient, quel est le meilleur moyen d'assurer ce résultat? Est-ce par le monopole de l'État ou de la commune exerçant lui même cette industrie. Ce serait un moyen; ou bien, est-ce par le monopole au profit d'un particulier ou d'une compagnie, avec réglement contrôle ou une surveillance administrative? Serait-ce par des concessions comme la Régie? ou bien, ne serait-ce pas, quand c'est possible, par l'organisation d'une concurrence limitée entre deux ou trois compagnies, comme en Angleterre ou aux États-Unis? C'est là question d'économie d'art et sociale, questions d'espèce ou de circonstance, question d'hommes techniques bien plus que d'économistes. Ce qu'il faut retenir c'est que puisque le système individualiste fait fonds essentiellement sur la concurrence, son domaine d'application est logiquement délimité par celui de la possibilité réelle de la concurrence, par conséquent le système économique individualiste ne saurait fixer ce domaine une variété pour tous les peuples pour tous les états sociaux.

A ce point de vue et sur ce terrain il apparaît manifestement que la doctrine individualiste ne heurte

Source : BIU Cujas

en rien, tant s'en faut, l'esprit historique et réaliste et c'est bien la manière de voir des représentants autorisés de l'école individualiste, et c'est ainsi qu'ils ont toujours compris cette question donner ici leur opinion Courcelle Seneuil, traité théorique et pratique d'économie politique, 2 volumes, (1858-1859 3e. édition en 1890. est considéré, comme l'économiste le plus intransigeant s'explique ainsi sur la question de l'emploi de l'autorité: l'emploi de l'autorité dans les réformes économiques est à la fois nécessaire et très délicat, il doit être plus ou moins fréquent et étendu selon l'état d'avancement social du peuple, selon la nature des institutions politiques, selon les temps et les circonstances, 2e. édition de 1867, tome 2, pages 348 et 349 dans le chapitre intitulé: "de l'emploi de l'autorité pour les réformes économiques"

Voir aussi comment M. Maurice Block dans son ouvrage: "les progrès économiques après Adam Smith" en deux volumes, 2e. édition 1897 représente, lui aussi, comme un adepte du libéliste gouvernemental parle de l'intervention de l'état, tome 1, page 240: *Les limites du pouvoir de l'état sont difficiles à poser à priori, on ne saurait les circonscrire autour de la sécurité intérieure et extérieure, la justice ou le respect des contrats, les entreprises qui dépassent les moyens d'individus groupés. Les convenances de l'intervention de l'état doivent être examinées dans chaque cas particuliers.*

M. Emile Levasseur, l'un des représentants les plus autorisés de l'école individualiste dit: Pour ma part, je suis convaincu que l'état exerce une action considérable et qu'il a le droit de l'exercer bonne, je dis volontiers comme John qu'elle est incontestablement profitable (Emile Levasseur - De la méthode de la science économique).

M. Paul Beauregard, dans son petit précis d'économie politique, page 301 dit: Les fonctions de l'état changent avec l'état, puis il ajoute: Ce n'est pas à dire, cependant, que lorsqu'un peuple en est là, l'état doive disparaître, Il subsiste au contraire, élément indispensable de l'organisation sociale, il conserve d'importantes fonctions. L'initiative privée en effet, quels que soient ses mérites, ne saurait suffire à tout. Certains besoins collectifs ne peuvent être satisfaits qu'au moyen d'une concentration d'efforts que l'état seul peut réaliser, et d'autres parts, les particuliers, obéissant surtout aux suggestions de l'interet personnel sont nécessairement bornés dans leurs vues. Certains intérêts collectifs leur échappent ou les laissent indifférents avec les intérêts de quelques uns d'entre eux. L'état doit alors intervenir et user de son double droit de légiférer et de contraindre.

Source : BIU Cujas

Enfin, dans son livre: "L'Etat moderne et ses fonctions" M. Paul Leroy Beaulieu, considère que la tâche de l'Etat est croissante, c'est une tâche énorme, croissant d'une façon absolue, sinon relative. Il n'est pas exact, comme l'a écrit Jules Simon, que l'Etat doive travailler à se rendre inutile et à préparer sa..... 3e. édition, pages 93 et 94.

Voilà comment parlent de l'intervention de l'Etat et de son action les économistes individualistes que l'on représente comme des esprits absolus, systématiques, n'ayant aucun souci des réalités, faisant abstraction des différences de temps, de lieu, de races, repoussant à priori toute intervention, toute action de l'Etat en dehors de sa fonction essentielle, de justice et de défense contre l'étranger.

Ce n'est pas seulement là où la concurrence est impossible qu'elle admet l'intervention de l'Etat, elle pose en principe que la question de l'intervention de l'Etat ne peut recevoir de solution absolue, et ce en quoi elle reste différente des autres écoles c'est dans sa conviction, comme l'écrit Courcelle Seneuil que le régime de la liberté étant le plus fécond et le plus fort, il convient de le développer le plus possible, de lui donner toute la place que la nature des choses lui permet d'occuper.

Courcelle-Seneuil, Tome II, page 11. Dans le même Tome, page 12, La liberté ne porte tous ses fruits qu'au sein des populations assez éclairées pour l'apprécier sensibles au besoin économiques et capables d'épargner, elle n'est d'ailleurs compatible qu'avec une certaine égalité qui n'existe guère, (et encore d'une manière bien imparfaite) que dans quelques sociétés. Il convient donc pour atteindre le but le plus promptement et le mieux possible, de faire prospérer l'enseignement avant les réformes et comme à l'avant garde de relever les masses abattues par l'inégalité sociale ou par la misère; de modifier des idées et des mœurs nées d'un état social fondé sur la conquête, dans lequel, l'autorité avait une large place et en conserve encore une très grande, puis d'augmenter et d'étendre peu à peu la liberté.

Si l'on introduisait violemment et sans préparation la liberté la plus grande dans une société où l'inégalité d'instruction et de prévoyance serait très considérable, tous les rapports sociaux se trouveraient dérangés.

On est loin du langage que prêtent à la Doctrine individualiste ses adversaires. +

Voilà le langage, l'attitude des représentants considérés habituellement comme les plus intransigeant de l'individualisme; ce gage n'est pas celui qu'on leur prête d'ordinaire il y a donc là une réelle méconnaissance du véritable contenu

13 Février 1905.

Source : BIU Cujas

logique de la doctrine individualiste. En somme, loin d'exclure a priori toute intervention de l'état, ces représentants sont les premiers à poser en principe que, sur ce terrain de l'art politico-économique, ce qu'il faut considérer, c'est l'état social du pays, le degré d'avancement du pays, son aptitude à supporter ou plutôt à profiter de la liberté.

Ces idées générales sur l'art économique ne sont pas seulement voisines de celles que revendique l'école dite d'économie politique nationale, ce sont celles là même que l'école individualiste professe. Courcelle Seneuil a conseillé les études politiques nationales. Toute étude d'économie pratique suppose la connaissance préalable de l'état et du degré d'avancement de la société à laquelle elle s'applique Quiconque veut s'adonner avec fruit aux travaux de ce genre doit donc commencer par acquérir cette connaissance ensuite, il pourra s'il a l'esprit juste, appliquer utilement les principes de la science à la société qu'il aura étudiée et faire ce que l'on pourrait appeler, si l'emploi de ce mot n'avait ses dangers, de l'économie politique nationale, appropriée, à un état social donné. Nulle part encore, les études de ce genre qui pourraient être d'une immense utilité, n'ont été entreprises systématiquement.

Pourquoi ceux qui se sont livrés à ces études conseillées par Courcelle Seneuil, ont-ils cru nécessaire de se poser comme critiques de la doctrine individualiste.

En quoi serait elle contraire, compromettante pour la science, de l'économie politique nationale. Les termes dans lesquels s'en explique Courcelle Seneuil sont cependant bien mesurés et le plus grand nombre des représentants de l'école d'économie politique nationale souscriraient à cette conclusion que la liberté est le but vers lequel la discussion doit toujours tendre, le but vers lequel la protection doit marcher d'un pas mesuré, lorsqu'elle le peut.

La doctrine individualiste et l'historisme

La doctrine individualiste n'est pas le moins du monde en contradiction avec l'esprit historiste, personne mieux que le chef de l'école individualiste M. de Molinari, ne s'est montré historiste, dans le sens le plus élevé de cette conception. Voir toutes les œuvres de M. de Molinari et notamment les préfaces. Si l'esprit historiste consiste à se rendre compte des circonstances, de temps et de lieux personne n'est plus historiste que M. de Molinari. On voit en effet dans ses œuvres expliqués et justifiés les institutions, les événements sociaux les plus éloignés l'esclavage et les corporations des métiers, Il constate les profondes différences de l'état social des nations antiques

Source : BIU Cujas

et de celui des nations civilisées d'aujourd'hui ; il se montre encore historique quand il relève les étapes de l'évolution économique, faisant passer graduellement les sociétés d'un régime d'autorité à un régime de liberté quand il montre les profondes transformations résultant du 19e siècle de l'expansion des grandes industries, des marchés par le développement des voies et des moyens de communication.

Il se montre historiste, dans le sens le plus profond du mot, quand, en présence de ces différences si profondes, il conclut à la nécessité de se diriger le plus possible vers un régime économique différent de celui qui existait autrefois. Voir. L'évolution économique du 19e siècle" de M. de Molinari, publié en 1880.

Beaucoup de soi-disants historistes ne le sont qu'à moitié ou ne le sont pas du tout. Ils se complaisent à ce point de vue, dans le passé, de sorte qu'ils ne voient pas les changements accomplis dans le présent, et volontiers, ils proposent comme règles de politique des règles anciennes qui pouvaient être justifiées autrefois et qui ne conviennent pas maintenant, ils se croient les plus historistes, et justement ils sont le contraire.

La doctrine individualiste est si peu contraire à l'idée de l'évolution qu'elle se présente chez tout un groupe de ces représentants les plus éminents : Spencer, Molinari, comme la systématisation d'un état vers lequel les sociétés ont tendu depuis des siècles, il est tout à fait inadmissible de dire que l'idée d'évolution est étrangère à la doctrine individualiste. La doctrine individualiste n'émet pas la prétention contraire à savoir que le régime individualiste s'il est la phase contemporaine d'une évolution qui a duré des siècles, doive être le terme de l'évolution

Evolutionniste, historiste, soit, mais où elle cesse de l'être, disent ceux qui la critiquent, c'est quand elle présente le régime auquel en sont venues les sociétés comme étant le terme de l'évolution ; ce fait n'est-il pas en opposition avec l'idée d'un perpétuel changement ? Comment soutenir que les sociétés parvenues au régime de liberté, ne devront plus subir de transformations ?

La doctrine individualiste ne prétend en aucune façon que les sociétés, à un point donné de l'histoire, doivent cesser d'évoluer, elle dit seulement que l'évolution doit se continuer sous un régime de liberté, et grâce à la liberté Quel régime saurait être plus favorable à l'évolution sociale que celui de la liberté ?

L'évolution a-t-elle été jamais aussi rapide et aussi profonde qu'au cours du 19e siècle, c'est-à dire justement depuis l'avènement de la liberté économique. Supprimer

Source : BIU Cujas

les liens autoritaires, à mesure que cela devient pratiquement possible, sans risquer de trop grandes perturbations est-ce que faire cela, ce n'est pas laisser le champ de plus en plus libre au processus spontané d'adaptation de la société aux circonstances variables et changeantes du milieu? A ce point de vue la doctrine individualiste est en parfait accord avec le véritable esprit historiste et l'idée évolutionniste.

L'école historiste juridique dont le chef est de Savigny, d'où naquit l'école économique historique ne s'est pas trompée, elle conclut avec de Savigny à l'abstention, autant que possible, de la loi écrite qui pourrait immobiliser la vie sociale, retarder ses transformations, gêner son évolution naturelle.

Voir à ce point de vue les pages très nettes de M. Charles Benoist: Le droit individuel et l'Etat, publié en 1891, page 189 et suivantes. N'est-ce pas au nom de la thèse de l'individualisme que l'économiste Spencer organise le régime de la liberté parce que ce régime est le plus favorable à l'extension de la société.

Il arrive que par une singulière contradiction à ses origines, l'école économique historiste est disposée à fixer ou à gêner dans les formes les plus arbitraires, le jeu du mouvement social économique, et ainsi, le reproche que cette école adresse à l'école individualiste il semble bien que ce soit elle qui le mérite plutôt que l'autre.

Quoiqu'il en soit il résulte des observations faites jusqu'ici que la doctrine individualiste ne repousse pas à priori l'intervention de l'Etat, en dehors de ses fonctions essentielles; elle admet que le pouvoir réglementaire de l'Etat peut et même doit intervenir, soit là où la concurrence fait défaut par la nature des choses, soit ce qui est de beaucoup plus grande portée, là où étant donné le degré d'avancement social et moral du peuple l'action de l'autorité apparaît comme étant la sauvegarde de la liberté économique des individus. "L'autorité écrit Courcelle Seneuil, tome 2, page 122, peut utilement et doit limiter la liberté du contrat des prestations de travail dans l'intérêt même de la conservation de la liberté". C'est un individualiste qui parle ainsi.

En somme, sur ce terrain de l'évolutionnisme simplement réglementaire, sans esprit socialiste, sans but communiste, sur le terrain de l'évolutionnisme qui a pour objet, non pas de prendre aux uns une partie du résultat de leur activité pour en conférer la jouissance à d'autres, mais de parer aux insuffisances partielles de la liberté ou de la concurrence, l'école individualiste n'est pas tenue de repousser de par la logique de sa doctrine

Source : BIU Cujas

cette intervention de l'Etat, toutes les fois qu'une question concrète se pose.

L'individualisme et l'étatisme

La différence entre la doctrine individualiste et la doctrine étatiste considèrent volontiers l'Etat comme l'Etat normal, durable, définitif; c'est aussi qu'ils voient avec une facilité extrême des insuffisances de concurrence ou de liberté qu'ils craignent la concurrence, précisément en proportion de ce qu'elle est plus forte et plus active, de telle sorte qu'ils ne sont jamais contents du jeu du système individualiste, soit que la concurrence ne soit pas suffisante soit qu'au contraire elle soit trop active.

L'école individualiste considère l'intervention de la loi comme devant être orientée, dans le sens d'une préparation à la liberté et elle redoute, dans les applications de l'interventionnisme une direction qui risquerait d'affaiblir dans l'individu le sentiment de sa responsabilité personnelle. Elle estime qu'il est bon, et même essentiel de mettre les individus en état de défendre eux-mêmes leurs intérêts; que la loi s'en préoccupe cela est bon et essentiel, mais il est mauvais, dangereux, d'habituer les individus à compter sur l'Etat. "En mettant, comme disait Spencer, la personne humaine en tutelle, sous prétexte d'en éviter les écarts, on vient à faire de l'Etat un bureau de bonnes d'enfants à l'usage des hommes faits". Que la loi intervienne, mais que, de toute façons, on veille à ce qu'elle n'intervienne pas dans un sens déprimant pour l'initiative individuelle, pour la liberté. L'important, c'est de ne pas perdre de vue, que le but doit être, à une échéance plus ou moins lointaine, peut-être indéfinie, le développement du régime de liberté, de ce régime le plus fécond et le plus fort qui est seul compatible avec la dignité humaine. La liberté, dit Montesquieu, est ce bien qui fait jouir de tous les autres.

Tolérance du système individualiste.

A côté de cet interventionniste simplement réglementaire, destiné à réparer les insuffisances et les imperfections de la liberté, il y a un interventionniste d'un autre caractère, un interventionnisme d'esprit communiste, conscient ou inconscient, qui, sur le terrain de la répartition consiste à prendre aux uns, directement ou indirectement - les moyens varient à l'infini, l'impôt est celui qui vient le plus naturellement à l'esprit - pour faire profiter les autres. C'est cet interventionnisme qui a pour but de porter atteinte au principe de l'équivalence en utilité.

C'est là du communisme, ce n'est pas un régime de communisme, mais c'est du communisme se glissant, par le fait de la loi dans le fonctionnement du système individualiste, qui reste la base, c'est un système dont cet élément, communiste vient fausser le jeu au profit des moins

Source : BIU Cujas

apotes, au détriment des plus apotes et des plus forts politiquement.

Bastiat, déjà dénonçait cet aspect du communisme, il donne des exemples de ce communisme prêt à tout envahir, exemples qui restent des exemples aujourd'hui. L'un de ces exemples est celui-ci: "L'un demande que l'Etat fournisse gratuitement aux artisans, aux laboureurs, des instruments de travail, cela revient à dire qu'il les demandera aux plus riches car l'Etat ne possède rien et s'il donne aux uns c'est en demandant aux autres. L'autre veut que l'Etat prête sans interêt, il ne la peut faire sans violer la propriété. Un troisième réclame l'éducation gratuite à tous les dégrés; gratuite cela veut dire, aux dépend des contribuables. Un quatrième éxige que l'Etat subventionne les associations d'ouvriers les théatres, les artistes, etc. Mais ces subventions, c'est autant de valeur soustraite à ceux qui l'avait légitimement gagnée. Un cinquième n'a pas de repos que l'Etat n'ait fait artificiellement baisser le prix d'un produit pour l'avantage de celui qui le vend, mais c'est au détriment de celui qui l'achète..... Il semble que l'intervention de l'Etat nous recueille avec la spoliation en en rejetant la responsabilité sur tout le monde, c'est-à-dire sur personne, ce qui fait qu'on jouit du bien d'autrui en parfaite tranquillité de conscience". Protectionnisme et communisme, page 517, du tome de la 5e. édition des oeuvres complètes.

C'est au point de vue de cet interventionnisme d'esprit ou de résultat communiste qu'il convient maintenant de se placer pour se demander dans quelle mesure il est compatible avec le fonctionnement du système individualiste pour voir quelle dose de ce communisme peut supporter le système individualiste

Toute atteinte à l'équivalence en utilité est elle une dépression de l'énergie productrice une cause de diminution de la richesse sociale

Cette question, pratiquement est très importante car c'est d'elle que dépend l'attitude que doit avoir l'école individualiste du regard de beaucoup de lois de projets ou de propositions de lois, dites lois sociales dont le but ou le résultat est de corriger dans une certaine mesure d'atténuer les inégalités sociales et dont un moyen necessaire est de prendre aux uns pour donner aux autres ou de prendre plus aux uns pour décharger les autres.

La mesure des atteintes que peut supporter le système individualiste doit être cherchée dans cette question car s'il s'agissait de dire voici telle proposition de lois qui émane de sentiments généreux qui tend à corriger dans une certaine mesure, sinon les inégalités sociales qui ne peuvent pas être corrigées à moins d'un communisme absolu, mais qui tend à faire une charité sous des formes

Source : BIU Cujas

très variées, le plus souvent, étant donné le but très désirable si on pouvait l'atteindre sans inconvénient plus graves que ceux qu'on veut faire disparaître, le système individualiste ne serait pas répréhensible à introduire une dose de communisme dans son fonctionnement.

Ce principe de l'équivalence en utilité est, en quelque sorte, l'art du système individualiste. Pour le mieux faire ressortir en lui même et dans ses conséquences, on a précédemment et jusqu'ici raisonné d'une façon toujours quasi-mathématique, on a employé des termes absolus d'où il pourrait paraître résulter logiquement que toute atteinte au principe de l'équivalence en utilité doit mathématiquement produire une diminution de l'activité de ceux dont dépend désormais elle est faite. Ainsi le système individualiste apparaît parfois, on le présente aussi comme un mécanisme d'une rigidité et d'une précision absolues, dans les rouages duquel, l'introduction du moindre petit grain de poussière serait la cause d'un détraquement plus ou moins profond. C'est bien là le danger de l'emploi du langage et du raisonnement mathématiques dans les sciences sociales, dans les sciences où l'élement physiologique est le facteur dominant; on risque, par ce langage, d'imprimer une rigidité qui n'est pas de la nature des choses morales et sociales, et les premiers fondateurs du système individualiste, les fondateurs du système Physiocratique sont tombés dans cet écueil dans cette exagération. Enthousiasmés d'une part d'avoir dégagé leur esprit de l'empirisme et de l'artificialisme, du Système mercantile, éblouis, d'une part, par la vue du jeu d'un ordre naturel social, conçurent mécaniquement le jeu de cet ordre naturel. Il n'y avait pas de marge au fonctionnement naturel du système, en ce sens que tout écart de politique devait produire une influence néfaste exactement proportionnelle à cet écart. Le docteur Quesnay affectionnait les formules mathématiques.

Si les Physiocrates sont tombés dans cette exagération, Adam Smith, avec son robuste bon sens, les a repris de ce travers avec beaucoup de finesse. Voir la richesse des Nations 1er chapitre 9, pages 13 et 14 du tome 3 de l'édition Garnier de 1859

On dit qu'il y a des catholiques plus catholiques que le pape, il y a des individualistes plus individualistes qu'Adam Smith, ils devraient bien méditer ce passage qui aurait ce résultat d'atténuer bien des divergences dans l'école. Adam Smith procède par un rapprochement entre le corps humain et le corps social

Source : BIU Cujas

pour montrer quelle est la plasticité, la souplesse du système individualiste. Il commence donc par présenter la conception rigoureuse des Physiocrates d'une façon très précise et très marquée. Livre III. pages 13 et 14, du tome III, édition Garnier 1859. Toute usurpation de ce genre, toute violation de cette distribution naturelle qu'établirait la plus parfaite liberté doit infailliblement selon ce système diminuer plus ou moins d'une année à l'autre, la valeur et la somme totale du produit annuel et doit nécessairement occasionner un dépérissement graduel de la richesse et du revenu réel de la société, dépérissements dont les progrès seront plus rapides ou plus lents selon les degrés de cette usurpation selon que l'on aura plus ou moins violé cette distribution naturelle, que la plus parfaite liberté ne manquerait pas d'établir.

On sait que c'est là l'idée des Physiocrates, d'établir la plus parfaite liberté dans le système économique; dès lors la moindre atteinte à cette liberté entraînerait des conséquences fâcheuses. La formule des Physiocrates représente la dose, le degré de ces conséquences qui correspondent au degré dans lequel aura été violée cette loi; c'est alors qu'Adam Smith rapproche cette conception de celle de quelques médecins spéculatifs, Quesnay était médecin. "Quelques médecins spéculatifs se sont imaginés à ce qu'il semble que la santé du corps humain ne pouvait se maintenir que par un certain régime précis de diète et d'exercice dont on ne pouvait s'écarter le moins du monde sans occasionner nécessairement un degré quelconque de maladie ou de dérangement proportionné au degré de cette erreur de régime. Cependant l'expérience semble bien démontrer que le corps humain conserve au moins dans toutes les apparences le plus parfait état de santé sous une immense multitude de régimes divers, même avec des régimes que l'on croit généralement fort loin d'être parfaitement salutaires. Il paraîtrait donc que l'état de santé du corps humain contient en soi même quelque principe inconnu de conservation, tendant à prévenir ou à corriger à beaucoup d'égards"

S'il en est ainsi du corps humain et même du corps social. Le principe de conservation n'est il pas à la portée de notre connaissance? M. Quesnay, continue Adam Smith qui était lui-même médecin, et médecin très spéculatif paraît s'être formé la même idée du corps politique et s'être

Source : BIU Cujas

figuré qu'il ne pourrait fleurir et prospérer que sous un certain régime précis, le régime exact de la parfaite liberté et de la parfaite justice. Il n'a pas considéré à ce qu'il semble que dans le corps politique l'effort naturel que fait sans cesse chaque individu pour améliorer son sort est un principe de conservation capable de prévenir et de corriger à beaucoup d'égards les mauvais effets d'une économie partiale et même jusqu'à un certain point oppressive, mutuelle économie bien qu'elle retarde sans contredit plus ou moins le progrès naturel d'une nation vers la richesse et la prospérité n'est pourtant pas toujours capable d'en arrêter totalement le cours et encore moins de lui faire prendre une marche rétrograde. Si une nation ne pouvait prospérer sans la jouissance d'une parfaite liberté et d'une parfaite justice, il n'y a pas au monde une seule nation qui eut jamais pu prospérer heureusement que dans le corps politique la sagesse de la nature a placé une abondance de préservatifs propres à remédier à la plupart des mauvais effets de la folie et de l'injustice humaine, tout comme elle en a mis dans le corps physique pour remédier à ceux de l'intempérance et de l'obsiveté

Ainsi, ce principe de conservation que renferme en lui même le corps social et qui le maintient, malgré les atteintes à la liberté économique et malgré les accrocs faits à l'equivalence en utilité, c'est nous, dit Adam Smith l'effort naturel que fait, sans cesse, chaque individu pour améliorer son sort, D'un mot, ce principe de conservation, c'est l'intérêt personnel, que l'on retrouve ici pour parer aux conséquences dangereuses qui, cependant, le visent et l'atteignent lui même. L'interet personnel, s'ingénie à reparer les maux que la société veut faire, c'est pourquoi, la société se gêne si peu avec lui, il se débrouillera toujours, dit elle et ne paraît pas souffrir autrement du mal et du tort qu'elle lui fait.

Ainsi l'intérêt personnel, est si bien le principe vital de la société que ce n'est pas seulement, d'après le système individualiste, en lui que vit ce principe, mais tous les régimes antérieurs et tous les régimes futurs n'ont pu vivre et ne vivront que grâce à ce principe, que grâce à cet effort naturel que fait sans cesse chaque individu pour améliorer son sort,

Est-ce que cela revient à dire que dès lors, il n'est pas besoin de discuter pour savoir quel est le régime le meilleur aux sociétés, si l'intérêt personnel s'accomode de tous les régimes et s'il parvient toujours à s'accomoder de tout? Non, parce que, pour les sociétés, il s'agit, non pas seulement

Source : BIU Cujas

de vivre de se maintenir dans leur état de richesse, mais aussi de progresser toujours dans la loi du moindre effort.

Or pour cela, le régime économique n'est pas indifférent et il est bien clair qu'un système qui respecte l'intérêt personnel qui lui donne autant de jeu qu'il est socialement possible, est beaucoup plus favorable au progrès de la prospérité d'une nation que des systèmes qui blessent plus ou moins directement, plus ou moins profondément, cet intérêt personnel, C'est ainsi qu'Adam Smith l'entend lui-même dans ce passage où il critique la trop grande rigueur physiocratique.

Les atteintes qui sont portées à l'intérêt personnel, sans contredit, retardent le progrès de la richesse, et cela seul montre tout l'intérêt qu'il y a à discuter du meilleur régime économique.

Quoiqu'il en soit une observation se dégage des réflexions très justes d'Adam Smith c'est que toute atteinte au principe de l'équivalence en utilité n'est pas en fait une cause de ruine pour la société, il est même possible que la richesse sociale progresse, malgré l'existence de cet élément de communisme qui se sera glissé d'une façon plus ou moins abondante dans la société individualiste. Il y a plusieurs raisons à cela, Adam Smith paraît en avoir vu une; la suivante: en présence d'un régime donné, le seul qui soit à sa disposition, l'individu en présence des gênes mises à sa liberté ou de l'atteinte portée au principe de l'équivalence en utilité, l'individu n'espérant point y rien changer prend son parti plus ou moins consciemment, et finit par considérer cet état de choses légal, comme un état naturel, ces obstacles légaux comme des obstacles naturels et dès lors, le problème se pose pour lui dans ces termes simples et tant qu'il se pose ainsi c'est la paix qui règne, chercher des conditions dans lesquelles il est; les meilleures conditions possibles. Et si une portion du résultat de l'activité de l'individu lui est prise pour en faire profiter d'autres individus, et si cette portion, c'est là peut être le principal ne dépend pas de l'arbitrage, mais si elle est fixée avec une certitude suffisante, s'il sait que cette portion ne changera pas arbitrairement, l'individu se dit que le plus sûr moyen de vivre, c'est de progresser et qu'en définitive, il lui en restera plus, s'il produit plus; ce peut être là un excitant suffisamment efficace de son activité.

C'est là une des raisons profondes, ce n'est pas la seule de la plasticité et de la souplesse de l'interet personnel qui s'accomode de l'atteinte portée au principe de l'équivalence en utilité; tant que cela durera ainsi, on pourra voir les sociétés vivre, se maintenir, et peut être prosperer.

Il y a aussi d'autres raisons d'ordre psychologique

Source : BIU Cujas

qui comme les atteintes portées au principe d'équivalence en utilité, ne produisant pas toujours des détraquements mathématiques; ces raisons ne peuvent pas être autrement que d'ordre psychologique, puisque c'est d'un moteur psychologique, l'âme humaine, que viennent ces raisons.

Pour que l'atteinte au principe de l'équivalence en utilité risque de produire les conséquences périlleuses que l'on indiquera dans l'exposé du système individualiste pour que cette atteinte risque de produire des effets regrettables, il faut que l'individu sente la lésion. C'est par une réaction psychologique que l'intérêt personnel risque de se trouver affecté, il faut donc d'abord que l'intérêt personnel éprouve la lésion, qu'il en ait conscience, qu'il en souffre, or, l'individu, l'intérêt personnel ne perçoit pas toujours cette lésion. La complexité des rapports sociaux ne lui permet pas toujours de déterminer qu'on lui prend quelque chose pour le donner à d'autres en d'autres termes, l'individu n'y voit pas toujours très clair dans ce qui se passe autour de lui.

On voit cela par l'impôt, dans nos régimes individualistes quand on prend quelque à l'individu, il le sent bien mais l'institution traditionnelle de l'impôt, si elle ne lui est pas agréable ne lui est pas non plus suspecte. En principe l'impôt, il le sait nécessaire, puisqu'il y a des dépenses publiques nécessaires dans l'intérêt de tous et ce qu'on lui prend, c'est sa quote-part, dans les frais dont il profite; du moins, il vit sur cette conviction,

Le seul fait que l'Etat lui demande quelque chose ne lui donne pas l'impression et la certitude d'une lésion. Mais quel est l'emploi effectif de cet impôt une fois perçu la plupart des contribuables le perdent très souvent de vue; si une partie de cette contribution est destinée à subventionner des intérêts privés ou des intérêts de classe, il ne s'en rend pas compte le plus souvent, il ignore qu'une partie de sa contribution sert à subventionner des sociétés privées avec lesquelles il n'a pas de rapports, dont il ne connait même pas l'existence, il ignore qu'une partie des contributions qu'on lui demande, sert à entretenir des théâtres dans lesquels il ne mettra jamais les pieds ou à subventionner des fabricants de sucre des entrepreneurs de transport et de constructions maritimes. Quand des objections timides sont soulevées, on persuade encore assez aisément la majorité des contribuables que ces emplois de l'impôt dans un intérêt privé ont un intérêt national que lui, modeste contribuable n'est pas en état de comprendre, mais qui n'en est pas moins réel

On voit ce qui se passe dans l'esprit du contribuable on lui donne des raisons qu'il ne comprend pas, l'essentiel,

17 Février 1905

Source : BIU Cujas

c'est qu'il n'ait pas la sensation de l'atteinte portée au principe de l'équivalence en utilité et des révoltes qu'elle entraîne quand elle est éprouvée. Il y a là une raison fort importante qui explique que toute atteinte à l'équivalence en utilité n'est pas nécessairement une cause de détraquement des sociétés, une cause de ralentissement de l'activité des individus lésés, ils ne sentent pas cette atteinte dans la plupart des cas et ne réagissent pas.

Enfin, il y a une troisième considération que l'on peut faire valoir pour expliquer ce fait que toute dose de communisme ou toute atteinte à l'équivalence à l'utilité n'est pas une cause de regression et de répression de la richesse sociale, il y a en effet de ces atteintes qui sont acceptées de ceux au détriment de qui elles ont lieu et ce sont des atteintes dont ces individus ont conscience, ils les connaissent, mais ils les acceptent; ces catégories sociales sentent fort bien le sacrifice qu'on leur impose, mais elles l'acceptent par raison, par esprit de charité de solidarité.

En fait aujourd'hui il y a peu de personnes riches et aisées qui n'acceptent pleinement et délibérement qu'une partie de ce que l'impôt leur prend soit consacrée à secourir des misères privées, ou à l'assistance publique peu de personnes riches songent à récriminer. C'est là le côté par où la morale, le progrès des sentiments sociaux peuvent pénétrer sans danger dans le fonctionnement du système individualiste, parce que cette pénétration se fait par hypothèse avec l'assentiment de ceux à qui les sacrifices sont demandés. Cette pénétration ne se fait pas avec leur consentement des devoirs sociaux; il n'y a pas de limites à priori, il n'y a pas de bornes préconçues à poser ici. Le fait est certain, on peut trouver du communisme au sein d'un régime individualiste, sans que ce communisme, sans que ces atteintes à l'équivalence en utilité produisent une dépression correspondante et proportionnelle des activités au détriment desquelles ces atteintes ont lieu; cela se peut, il se peut même que les choses marchent du côté de ceux auxquels ces sacrifices sont imposés, comme si l'équivalence en utilité était parfaitement respectée, on ne leur demande pas s'ils veulent faire cette charité, on la leur impose mais leurs sentiments de générosité, d'altruisme leur font accepter cela pour les malheureux. Du moment qu'il y a assentiment de la part de ceux à qui l'on prend, il n'y a pas de danger de la dislocation du système individualiste, puisque ce sacrifice est accepté.

Jusqu'où peut on espérer que ce communisme accepté peut s'étendre dans une société individualiste sans la disloquer? Cela peut varier avec le temps, les mœurs

Source : BIU Cujas

avec le développement pratique et effectif de la notion morale.

Applications du communisme dans les sociétés individualistes.

Il est facile de relever des applications plus ou moins voulues de ce communisme indirect, il en est même d'inévitables dans nos sociétés individualistes et les socialistes se plaisent à les relever, ils y voient un germe prêt à se développer, ils y voient des précédents qui autorisent leurs revendications. S'il s'agit de l'assistance publique il est certain que l'assistance publique alimentée par l'impôt, c'est du communisme partiel sur la base du système individualiste.

Les socialistes signalent volontiers l'enseignement primaire gratuit, pour l'individu qui reçoit l'enseignement, les maîtres et l'outillage étant payés par l'impôt. Il y a donc là un impôt d'une partie des ressources de chacun pour subvenir à ces dépenses, sans qu'on prenne le moins du monde en considération dans la répartition de la charge la quantité d'instruction dont chacun aura besoin et qu'il demande à l'État.

On signale, dans les cantines scolaires socialistes l'entretien des enfants : il y a des fonds qui servent à cet entretien dans les écoles primaires on fournit aux enfants des aliments et des vêtements. Voilà des faits que les socialistes se plaisent à relever dans le fonctionnement du système individualiste. Voir le livre de Pic. Et Pic Renger : Le droit au produit intégral du travail. Pages 233 et 234 Voir le livre de Pic. Vandervelde, le député socialiste belge: Le collectivisme et l'évolution industrielle, page 195.

Les socialistes pourraient tout aussi bien relever et avec plus de force bien d'autres choses, par exemple, les subventions accordées pour faciliter le crédit au profit de certaines catégories de la population. Bastiat signalait que ces tendances à appuyer ces demandes de crédits à l'État comme du communisme, car ces capitaux provenants des ressources de l'impôt, étaient avancés sans intérêts, voilà la grosse affaire. Il est certain qu'il y a là une certaine dose de communisme, puisque les sacrifices sont imposés à l'ensemble au profit de certaines catégories sociales. On pourrait relever les primes, les droits de douane que l'on supporte au nom de l'intérêt national et qui, dans, de toutes façons, un prélèvement direct ou indirect fait au profit des uns sur les autres au profit de ceux qui ne sont pas les plus pauvres.

On pourrait indiquer comme manifestation du communisme existant dans nos sociétés individualistes le système même de l'impôt proportionnel, quand on y regarde de près, c'est en définitive l'application présentement, la plus importante et la plus générale, en même

Source : BIU Cujas

temps que la moins critiquée par les individualistes c'est l'application du communisme, la plus énergiquement défendue par l'école individualiste, si paradoxale que puisse paraître cette assertion. L'impôt proportionnel, est communiste, non pas d'intention, mais de résultat. Il y a, dans la société individualiste, des faits communistes, et malgré cela, l'école individualiste professe la proportionalité de l'impôt, en effet, comme il est impossible que l'institution de l'impôt ne renferme pas de communisme, l'école individualiste en tient pour le système qui n'est communiste que de résultat sans intention, et par là même, offre le plus de garantie contre les excès. Voilà la véritable attitude de l'école individualiste au regard de l'impôt proportionnel.

L'impôt proportionnel est à l'heure actuelle la manifestation la plus importante du communisme.

Ils voudraient la stricte équivalence en utilité, ils voudraient que chacun ne contribuât aux dépenses publiques qu'en proportion de ce qu'il use ou de ce qu'il tire des services publics que les impôts sont destinés à alimenter. Cet idéal ne peut être egalisé que pour un très petit nombre de services, que pour des services de caractère industriel, comme le service des postes, des télégraphes, des téléphones; il a aussi lieu pour le péage des ponts, mais actuellement cela tend à se restreindre aux services purement industriels. En effet, il est facile de ne faire payer chacun qu'en proportion de l'usage qu'il fait de ces services; le système des timbres répond exactement à cela dans le service des postes, mais pour la majeure partie des services publics, faire le rapport de la quotité de ces dépenses afférentes à chacun en raison de l'avantage qu'il en tire, est impossible.

Dès lors il semble que, dans l'impossibilité de réaliser la justice absolue de la stricte équivalence en utilité, la solution même la moins communiste, mais elle l'est déjà, tant cela est inévitable en matière d'impôt, la solution la moins communiste serait celle qui consisterait à raisonner ainsi: chaque citoyen devra, payer la même somme d'impôt puisque tous sont libres de profiter dans la même mesure de la production d'utilité publique defrayé par l'impôt du moment qu'il est impossible de déterminer l'usage qu'on en fait: on va donc nécessairement vers un système de communisme. Le moins communiste serait celui-ci: puisque tous les citoyens sont appelés à se servir également, c'est à dire sont libres d'utiliser les services publics, chacun d'eux devra fournir la même contribution il ne devrait pas y avoir à prendre le degré de richesse de chacun, puisque cette richesse, l'individu la doit,

Source : BIU Cujas

non pas à l'Etat, mais à sa propre activité ou à l'activité de ceux qui la lui ont donnée. Oui, mais c'est impossible, parce que, ce que chacun devrait payer d'impôt devrait être fixé en considération de ceux qui peuvent payer le moins et qu'ainsi l'Etat n'aurait évidemment pas de recettes suffisantes. Sur ce terrain, force serait de déterminer l'impôt individuel égal pour tous en considération de ce que, les individus qui sont le moins capables de payer peuvent payer. Par conséquent, il faudrait baisser l'impôt d'après les ressources des moins capables de payer, c'est impossible parce que cela donnerait des ressources tout à fait insuffisantes.

Il fallait trouver autre chose, c'est pourquoi on s'est arrêté à l'impôt proportionnel; même quand on est convaincu de l'utilité du principe de l'équivalence en utilité on est amené à ce système d'impôt, à cette application d'une dose de communisme, parce qu'on ne peut pas faire autrement.

L'impôt proportionnel revient à dire que celui qui, économiquement, êtes le plus apte, paiera pour ceux qui, étant moins aptes, ne peuvent pas payer, l'Etat mettra également, à la disposition de tous, des services aux frais desquels tous ne contribuent pas, ou contribuent très inégalement. Voilà ce qui est au fond de l'impôt proportionnel; il n'est pas douteux que ce soit là du communisme, ce n'est pas douteux.

Il est vrai qu'on présente l'idée du principe de l'impôt proportionnel tout autrement, Adam Smith tout le premier. En posant le principe de la proportionnalité de l'impôt, il le présente au nom de l'équivalence en utilité, cela paraît tout à fait au rebours de l'assertion que je pose ici, que l'impôt proportionnel contient forcément du communisme: "La dépense du gouvernement est à l'égard des individus d'une grande nation comme les frais..... sont à l'égard du propriétaire d'un grand domaine..... de l'intérêt qu'ils ont respectivement dans ce domaine, Adam Smith "Richesse des nations". _Livre 5, chapitre 2. _2e section.

On ne peut pas souscrire pleinement à cette manière de voir d'Adam Smith, car il est bien clair que les services de l'Etat s'offrent également à tous, aux pauvres comme aux riches et qu'il ne coûte pas plus à l'Etat de rendre la justice à un riche qu'à un pauvre; c'est la collectivité qui paie pour les pauvres. Il n'en coûte pas plus à l'Etat pour défendre contre l'étranger la nationalité d'un riche que celle d'un pauvre et spécialement il est bien clair que les pauvres ont plus d'intérêt que les riches dans cette question de justice.

Source : BIU Cujas

La proportionnalité de l'impôt est un fait important de communisme dans nos sociétés individualistes mais de communisme inévitable.

Les atteintes à l'équivalence en utilité sont acceptées par ceux qui en sont victimes.

Ceux au dépens desquels se font les atteintes à l'équivalence en utilité l'acceptent parfaitement. C'est tellement vrai que l'idée des individualistes fait prime dans la conception de l'impôt, dans les projets tendant à accentuer le caractère de communisme ou plutôt à faire de l'impôt une institution communiste, non plus de simple résultat comme actuellement, mais une institution communiste de but et d'intention, un instrument du nivellement des fortunes. Si les individualistes sont si attachés en général, à la proportionnalité de l'impôt, c'est pour empêcher que ce communisme inévitable de simple résultat ne soit transformé en une institution communiste, visant plus ou moins directement la réalisation du communisme.

Pratiquement, l'intérêt personnel n'a pas la sensibilité d'une balance de précision, l'intérêt personnel n'est pas non plus, en tant que force, une quantité fixe et mesurable. Comme c'est en définitive, un phénomène subjectif, il en résulte que seul, chaque individu, en ce qui le concerne, peut juger du préjudice qui lui est porté et cela a des degrés divers, suivant les mœurs, les habitudes les sentiments sociaux. Seul, il peut juger quand il risque d'être découragé par les atteintes à l'équivalence en utilité qui sont portées à son préjudice.

En réalité, il n'y a que l'individu qui puisse en ce qui le concerne juger de l'atteinte qui lui est portée et par conséquent de la dose de communisme indirect qui peut supporter sans inconvénient sérieux une société individuelle Cette dose, il est impossible, à priori de la déterminer; en définitive, on se trouve en présence de la situation suivante la substance du système individualiste se ramène à l'importance capitale et à l'excellence des effets sociaux de l'initiative individuelle, initiative qu'il est essentiel de ne pas décourager et de ne pas endormir. Un exposé, une étude du système individualiste ne laisse, en définitive, que, la pleine conscience prise de l'importance capitale de l'initiative individuelle, et, de la responsabilité personnelle pour le progrès de la société. Si l'initiative individuelle risque d'être découragée ou endormie, c'est à l'homme d'État, digne de ce nom, c'est à sa prudence à sa perspicacité, à la connaissance de ce qu'on pourrait appeler la matière sociale de son pays, en présence des projets communistes ou individualistes de voir s'il y a du danger, de juger du degré de plasticité de la matière sociale dont on propose de modifier certains points.

Il y a des marges indéterminées dans lesquelles

Source : BIU Cujas

l'intervention de l'Etat peut jouer, si l'intervention de l'Etat est de nature à supprimer certains inconvénients sauf toujours, à examiner dans chaque cas particulier, s'il en résulte pas des inconvénients autres et plus grands que ceux auxquels on veut remédier. Il faut pour cela, dans toutes les données de fait, surtout regarder un peu plus loin que le présent; on pourra peut être dire qu'en ceci, faisant bon marché de l'idée de justice, il faudrait respecter quand même l'intérêt social, en effet quand on étudie cette plasticité de l'intérêt social qu'au point de vue de l'utile; on constate qu'au point de vie de l'utile, il y a des marges dans lesquelles on peut l'endommager quelque peu, sans risquer de troubler trop profondément le mécanisme du système individualiste, on n'a fait intervenir, ici le point de vue du juste que dans la mesure où une injustice serait de nature à contrecarrer l'intérêt social, et précisément, on ne peut pas faire jouer le système individualiste, l'équivalence en utilité mathématiquement ou peu comporte des marges, au point de vue utilitaire, et voilà tout, puisque l'on envisage le système individualiste qu'en tant qu'économie. Il y a une certaine plasticité de l'intérêt personnel, c'est Adam Smith qui le disait, le point de départ de ces observations a été une critique dans laquelle il reprenait ses prédécesseurs les Physiocrates et leur reprochait d'avoir eu à trop de rigidité dans le système individualiste.

Dans tout ceci, on s'est placé au point de vue de ceux au détriment de qui est portée l'atteinte à l'equivalence en utilité, on s'est demandé s'ils étaient toujours dans le cas de subir ces atteintes, de les accepter de telle sorte qu'il n'y ait pas réaction et par conséquent dommage social, mais il ne faut pas perdre de vue et l'homme d'Etat ne devra pas oublier que quand une atteinte est portée à l'équivalence en utilité, en regard de ceux qui paient qui ne se plaignent pas et acceptent de payer, il y a tout naturellement ceux qui reçoivent. Une atteinte à l'équivalence en utilité, si elle constitue un dommage pour certains constitue une recette pour d'autres; en regard de ceux qui paient; il y a ceux qui reçoivent; il faut se préoccuper des mesures qui peuvent être proposées précisement au nom de ceux qui reçoivent; Sans ces mesures on risque de ne voir que l'effet immédiat, à savoir le soulagement apporté à leurs souffrances; or, l'effet non immédiat, peut être fort bien un amoindrissement de leur initiative individuelle, et par suite une extension, une aggravation du mal, auquel on croyait porter remède

Ceux qui reçoivent s'habituent aisément à recevoir à laisser les autres travailler et prévoir pour eux, c'est une

Source : BIU Cujas

habitude trop douce pour qu'elle ne soit pas vite prise. Il faut voir à quelle dépression de l'initiative individuelle peut conduire ce fait qu'une population est habituée à recevoir et à recevoir sans payer.

L'homme d'Etat ne doit jamais perdre de vue cette seconde face de l'impôt sous la forme de tel ou tel projet de loi, il faut toujours regarder si on ne va pas aggraver le mal que par de bons sentiments, on veut soulager.

Ligne de démarcation entre la doctrine individualiste et les doctrines d'intervention.

L'ensemble de ces observations au regard de l'une et de l'autre catégorie, de ceux qui paient et de ceux qui reçoivent, peut aider à tracer la ligne de démarcation, au moins idéale, entre la doctrine individualiste et les doctrines d'intervention purement réglementaire et surtout les doctrines d'intervention à but et à tendances communistes.

Dans le communisme indirect qu'il peut être question d'introduire ou qui existe déjà au sein du régime individualiste, il y a, deux catégories, il y a du communisme de simple résultat, et il y a du communisme de but et d'intention.

L'homme d'Etat individualiste acceptera le premier genre de communisme, le communisme de simple résultat même il le proposera, et il rejettera le second, c'est-à-dire le communisme de but et d'intention, il acceptera le premier parce qu'il ne présente que les dangers sociaux que présente le second, il acceptera le communisme de résultat comme celui qui se trouve dans l'impôt proportionnel et l'assistance publique parce que le but n'est pas là de niveler les fortunes sociales, et qu'il est pratiquement impossible de trouver un autre moyen de réaliser l'assistance publique. (Tome 2, page 443 de la 2e édition de Courcelle Seneuil, parce qu'il y a le sentiment supérieur de la charité publique qui ne permet pas qu'on laisse mourir de faim les indigents; il acceptera ce communisme par raison de solidarité. L'homme d'Etat n'a pas à priori à s'inquiéter de ce communisme de résultat, parce qu'il porte son remède en lui même; il n'est pas de nature à inquiéter en principe ceux à qui on prend, et à endormir l'activité de ceux qui reçoivent, pourvu, bien entendu que l'assistance publique, ne perde pas son caractère de secours à la nécessité et qu'elle ne revête à aucun degré le caractère d'un droit des assistés, parce qu'alors on marcherait net vers le communisme de but et d'intention et la régression qui est à craindre se produirait.

Si dans ces faits, il y a du communisme, il est pris de considérations autres que les considérations d'esprit communiste, de considérations qui portent par elles-mêmes

Source : BIU Cujas

leurs limites. S'il y a à assister la misère, l'assistance et le sacrifice demandés seront mesurés à la misère réelle

Au contraire, quand le communisme indirect qui existe ou qu'on veut introduire dans la société individualiste procède de considérations communistes, il est de nature à inquiéter souverainement ceux à qui on prend et à détruire l'énergie et le sentiment de responsabilité personnelle de ceux qui reçoivent. Ce communisme là ne porte pas de limites en lui même, si ce n'est celles qu'apporterait le nivellement des fortunes.

Quand on a l'esprit communiste, il n'y a pas de bornes, et la marche du communiste ne saurait être progressive et rapide, parce que précisement en donnant à ceux qui reçoivent le sentiment du droit, on fait naître en eux des sentiments d'arrogance et on développe un instinct de spoliation qui peut se donner d'autant plus facilement libre cours que l'organisation politique du pays est plus démocratique.

Voilà les raisons pour lesquelles l'homme d'Etat sans repousser toutes les mesures proposées et dont les conséquences peuvent être le communisme de résultat, doit, au contraire s'il est d'accord avec sa doctrine, examiner toutes les mesures toutes les propositions qui s'inspirent plus ou moins exactement du communisme. +

Il y a, certes! bien d'autres questions actuelles au regard desquelles, on pourrait envisager l'attitude de l'école individualiste mais on ne peut pas les épuiser toutes, bien entendu, celle de l'organisation du travail et de l'association permettent de constater ce qui est comme la caractéristique de l'attitude de l'école individualiste au regard des questions actuelles.

L'école individualiste et l'organisation du travail.

On parle, et surtout, on a beaucoup parlé en 1840 et en 1848 de l'organisation du travail; par là, on entend une organisation des rapports entre les patrons et les ouvriers et dans un sens plus large, l'organisation des rapports entre les employeurs et les employés, les salariants et les salariés; on prétend que ces rapports ne sont pas organisés, que la société s'en est désintéressée, abandonnant l'ouvrier faible et isolé à sa faiblesse et à son isolement on prétend que la loi aurait ainsi procédé chez nous, au nom de la liberté, du travail et que le résultat de cet abandon, c'est l'état de lutte, de violence qui caractérise les rapports entre les employeurs et les employés.

La Révolution française, en prohibant les sociétés et en supprimant les corporations par application excessive des idées libérales et individualistes a créé cette situation déplorable. L'école individualiste a, elle aussi, sa manière

Février 1905.

Source : BIU Cujas

de voir sur cette question de l'organisation du travail. Elle n'emploie pas volontiers cette expression, parce que d'abord et pendant longtemps elle a été l'expression favorite du socialisme, et puis ensuite parce que cette idée de l'organisation du travail à la manière dont elle est employée, suppose l'organisation du travail par la loi par l'état, ce qui est très loin de la pensée des individualistes. L'école individualiste a ses idées sur l'organisation du travail; loin de penser que les choses sont parfaitement bien comme elles sont aujourd'hui, elle considère au contraire, qu'aucun contrat n'est resté plus en arrière de son temps que le contrat de prestation du travail; seulement, au lieu de faire appel à l'autorité elle conseille de faire un usage plus intelligent et plus moderne de la liberté, de se servir plus intelligeamment de la liberté, au lieu de revenir comme dans tant d'écoles on le propose à des formes d'organisations légales, rappelant plus ou moins le passé, elle conseille d'organiser le marché du travail comme sont organisés le marché des capitaux et le marché des produits.

Dès 1842, au moment où les grandes industries commençaient à se développer sérieusement, où les premiers tronçons de chemins de fer venaient d'être créés, M. de Molinari, dans un article sur l'avenir des chemins de fer, avait montré avec une prescience remarquable la contradiction qui devait exister bientôt entre le développement de la grande industrie et la pratique traditionnelle du contrat du travail individuel. On sait ce qu'on entend par contrat du travail, c'est le patron employant un grand nombre d'ouvriers et traitant individuellement avec chacun d'eux.

En 1893, dans son livre: Les bases du travail, M. de Molinari insistait toujours poursuivi par la même idée, sur la nécessité de créer des marchés du travail comme on avait créé des marchés de matières premières des marchés de produits de grandes consommations et même des marchés de valeurs mobilières.

Dans un article plus récent intitulé: le problème économique, publié dans le Journal, des économistes du 15 novembre 1900, M. de Molinari revient, dans quelques lignes très condensées sur la question. Enfin, dans une conférence donnée le 24 avril 1900, en Belgique, sous les auspices du parti ouvrier libéral belge, M. Yves Guyot s'est efforcé de présenter une organisation pratique du contrat des prestations du travail une organisation qui soit adaptée aux nécessités de l'industrie moderne, et dans les vues de M. de Molinari Cette conférence, sous le titre très caractéristique

Source : BIU Cujas

d'Essai d'Organisation commerciale du travail. a été publiée dans une brochure; dans le Journal "Le Siècle. du 11 août 1900. Elle a été longuement discutée à la société d'economie politique, à la séance du 5 mai 1900, on en trouve le compte-rendu dans le Journal des économistes de cette date.

917. Yves Guyot a fait paraître un livre intitulé "Les conflits du travail et leur solution". 1903. - Il précise et répond aux objections qui ont été faites à la suite de sa conference.

Voici quelles sont les idées prédominantes de cette conception.

Tout d'abord on ne se paie pas de mots en répétant cette formule que le travail n'est qu'une marchandise dans une société fondée sur la division du travail et sur l'échange libre, comment le travail ne serait-il pas une marchandise, est-ce que les produits, les marchandises matérielles ne sont pas eux mêmes du travail dont le prix se débat entre producteurs et consommateurs? Que le travail soit fourni directement, à l'état pur ou incorporé dans un produit, d'une façon ou d'une autre, c'est toujours du travail. Pourquoi séparer le travail pur du travail incorporé aux entreprises; tout cela c'est la même chose et c'est ce qui s'échange sur les marchés du travail sous une forme ou sous une autre. Dans le fait personne ne nie cela, et le travail est traité comme une marchandise, aussi bien par l'ouvrier quand c'est son intérêt que par le patron, l'entrepreneur, du reste la dignité de l'ouvrier ne peut pas se trouver froissée de cela. Au contraire, on verra qu'elle s'en trouve fort bien, Ce que l'ouvrier doit désirer au point de vue de sa dignité, c'est précisément la commercialisation de plus en plus complète de ce travail. En effet, l'organisation purement commerciale du travail serait avantageuse aux salariés comme aux salariants, aux employés comme aux employeurs.

L'antinomie entre le contrat individuel et l'état moderne de l'industrie.

Il suffit de réfléchir un instant pour s'apercevoir combien le marché du travail est resté en arrière du marché des capitaux, du marché des produits, du marché des titres et des valeurs mobilières. Assurément, le travail n'est pas aussi mobile que les capitaux et les produits, on en a vu les raisons, mais il paraît certain qu'il y a aussi à cette insuffisante mobilité du travail un obstacle fort important, c'est l'absence presque complète d'intermédiaires entre l'offre et la demande du travail, l'absence totale des instruments d'informations et de publicité dont jouissent les marchés des capitaux et des produits.

Si l'on veut se rendre compte de l'importance de cet obstacle, on n'a qu'à s'imaginer ce que serait le marché

Source : BIU Cujas

des produits et le marché des valeurs mobilières, s'il n'y avait ni commerçants, ni banquiers, s'il n'y avait pas toute cette immense machinerie du commerce de gros, de demi gros, de détail, s'il n'y avait pas ces institutions de crédit de tous ordres, ces Bourses du commerce et des valeurs, ces agences de publicité et ces nombreux journaux financiers qui renseignent les acheteurs et les vendeurs de crédit

Inconvenients de l'absence d'organisation du marché du travail.

Les vendeurs et les acheteurs du travail ne sont desservis que par des bureaux de placements locaux dont on a essayé la réforme tout récemment et par des marchandeurs encore plus rapaces que les bureaux de placement volà les intermédiaires sur le marché du travail.

A quoi peut bien tenir cette absence? Sans doute, il y a un rapprochement entre l'absence de ce rouage qui a empêché l'organisation du marché du travail et le manque d'intermédiaires dans un autre marché, dans un autre ordre d'échange. Pendant longtemps aussi un rouage a manqué à l'organisation du marché des blés et des grains qui a mis très longtemps à se développer. La cause de ce retard, de cette insuffisance, pendant des siècles a été l'hostilité des producteurs et plus encore celle des consommateurs, qui a pu s'expliquer, pendant un temps par le danger de la monopolisation d'une marchandise utile à la vie dans des marchés étroitement limités

Une fois que les marchés se sont étendus, la crainte est restée à l'état de préjugé, et il y a encore des gens pour dire que ce n'est pas là du commerce, mais de la police.

Il y a une survivance semblable de préjugé qui a fait et qui fait encore aux marchés du travail la condition étriquée que l'on constate. Pour le marché du travail comme pour le marché des grains, on pourrait dire aussi que les grains ne sont pas une marchandise comme une autre, c'est le premier élément de l'alimentation il est impie et inhumain de la laisser au libre commerce des individus.

On sait que l'on s'est bien trouvé de ne pas vouloir traiter le blé autrement que comme une marchandise. En réalité, le marché ne s'est agrandi, les disettes n'ont disparu que quand les marchés ont été libres.

Pour le travail, les mêmes idées, les mêmes préjugés ont retardé beaucoup l'organisation de ce marché. Les bureaux de placement ont été assujettis à une surveillance particulière de la police comme autrefois les marchés des grains On a exclu la concurrence libre et ce régime a eu pour effet d'en détourner l'esprit d'entreprise et les capitaux. D'autre part, on a interdit le marchandage par la loi, en 1848 dans l'intérêt prétendu des ouvriers. De plus les acheteurs de

Source : BIU Cujas

travail, les entrepreneurs, les patrons n'étaient pas moins hostiles que l'ouvrier aux intermédiaires, seulement leurs motifs étaient autres.

Les patrons, les entrepreneurs conscients de leur supériorité sur les ouvriers dans la discussion du contrat du travail, aimaient beaucoup mieux traiter avec chaque ouvrier individuellement afin de leur imposer plus aisément leurs conditions et ce système de contrats individuels réussissait aux patrons, c'est pourquoi ils y tenaient. Ce système leur réussit tant que les ouvriers n'eurent pas le droit, de grève, de coalisation, et d'association.

Aujourd'hui, c'est bien changé; alors même que l'employeur recrute son personnel par contrat individuel le patron est souvent en présence d'un ouvrier faisant partie d'un syndicat qui sait imposer ces conditions: quant au reste du personnel, recruté individuellement même s'il ne fait pas partie du syndicat, rien ne les empêche de se mettre en grève et le patron est bien forcé de traiter avec lui puisqu'il a le droit de coalition, de grèves et d'association. Il n'en reste pas moins vrai que le rouage vraiment commercial fait encore défaut, dans le marché du travail.

On aurait pu espérer pendant un temps que les syndicats et les Bourses du travail, combleraient dans une large mesure cette lacune, mais les syndicats, en fait, s'appliquent surtout à restreindre l'apport du travail, en empêchant autant que possible, l'apport du travail sur leurs marchés. Quant aux Bourses du travail, elles fonctionnent dans le même esprit. Elles se gardent de faire mieux, elles devraient remplir la fonction essentielle de la bourse, à savoir de renseigner les producteurs et les consommateurs les vendeurs et les acheteurs de travail sur l'état du marché par des publications. Ce rouage reste à créer à organiser, il est indispensable pour que, suivant l'expression de M. de Molinari, s'élargissent successivement les marchés du travail comme se sont élargis les marchés des capitaux et les marchés des produits et pour que se constitue à leur exemple, un marché général, marché dont le cours résultant de l'état de l'offre et de la demande s'imposera comme un régulateur à toutes les transactions particulières mettant fin par là aux luttes intestines du capital et du travail causés par l'absence de ce régulateur.

Il est hors de doute que si la question du taux du salaire n'est pas l'unique cause des conflits du travail, c'est de beaucoup la cause prépondérante, la question du salaire entre bien pour 90 % dans les grèves

Comment organiser

Comment ce rouage se constituera-t-il? M. de Molinari

le marché du travail

l'a rencontré à titre de probabilité dans son ouvrage sur les Bourses du travail. Voir spécialement le chapitre 20. Il a pensé à diverses formes d'associations, à la forme de société commerciale ordinaire tout à fait analogues aux sociétés du commerce ayant pour objet des capitaux il a pensé à la forme de sociétés coopératives du travail, il a pensé aussi à des associations ouvrières. M. de Molinari est un économiste philosophe, imprégné au plus haut point de ce qu'on pourrait appeler la philosophie individualiste, il s'est bien gardé de dire: voilà la forme qui sera préférée, il se borne à dire que, sous un régime de division du travail et de la liberté de l'échange, c'est la forme la plus économique et la plus conforme au principe du moindre effort, qui finira par prévaloir.

La société coopérative de travail de M. Yves Guyot.

M. Yves Guyot a voulu aller plus loin et il a analysé les chances de succès de telle ou telle formes, c'est la forme de société commerciale que M. Guyot a reprise exposée et développée, c'est elle qui convient aux intéressés, aux employeurs et employés. L'étude de M. Guyot est des plus substantielles.

Il a été fait des objections à cette conception au sein même de la société d'économie politique qui, cependant est composée d'adeptes des théories individualistes. On part de l'idée que le système de contrats du travail individuels est contraire, à la fois, à l'esprit de notre temps, à la conception moderne de la situation respective de l'employeur et de l'employé d'une part, et d'autre part au principe de l'économie de l'effort dans ses applications actuelles; cela seul, prouve que l'école individualiste n'est rien moins que réfractaire à l'esprit historiste, puisque sa considération part de la profonde différence qu'il y a aujourd'hui, tant dans les rapports entre les patrons et les ouvriers, les employeurs et les employés que dans l'organisation du contrat du travail.

Ceux qui voudraient voir se continuer le système de l'engagement individuel sont ceux qui, encore imparfaitement dégagés de l'idéal féodal persistent à voir dans l'employeur, un patron, au bon vieux sens du mot, un patron suivant la conception de de Play, c'est-à-dire une sorte de chef d'une grande famille, se considérant comme ayant charge d'âmes, comme le tuteur de ses ouvriers et par là même comme devant avoir sur eux des droits de police et de surveillance morale, politique et religieuse dans leur propre intérêt, mais aujourd'hui, l'ouvrier électeur et éligible comme son employeur n'admet plus cela, il n'admet plus cette subordination qu'implique le patronat tutélaire et philanthropique.

Qui donc pourrait blâmer ce sentiment chez l'ouvrier?

Source : BIU Cujas

Si le patron lui fournit un salaire, ce n'est pas un cadeau, c'est un échange qui se fait entre eux.

Quoiqu'il en soit cet état d'esprit de l'ouvrier est un fait dont on est forcé de tenir compte. Il en résulte que là où l'employeur continue à vouloir être le père de ses ouvriers, les points de contact sont trop nombreux au point de vue économique, industriel, politique morale, religieux même; entre hommes dont l'une des parties entend être indépendantes, en sorte que les occasions de conflit en sont multipliés. C'est toujours la considération économique qui est mise en avant, mais bien souvent, l'état d'esprit est créé par d'autres considérations. Du seul fait qu'il y a des points de contact trop nombreux entre les employeurs et les employés; est-ce que l'idéal à poursuivre n'est pas de simplifier les rapports entre eux et de faire des contrats dont l'objet soit aussi précis et restreint que possible, de façon à ce que chacun sache bien à quoi il s'engage. C'est là l'idéal que devront poursuivre les industriels en matière de marchés du travail.

Le système des marchés individuels est encore plus contraire au principe du moindre effort dans ses applications actuelles. L'industriel cherche l'économie de l'effort il y est poussé intensivement par la concurrence, il vise à simplifier les différents actes de commerce qu'il a à faire. Il achète en gros ses matières premières, il se garde bien de les acheter en détail; il vend en gros ses produits il essaie de faire des marchés à long terme tant pour ses approvisionnements de matières premières que pour l'écoulement de ses produits. Il ne lui en coûte pas plus de faire un marché de plusieurs milliers de francs que d'en conclure un seul, et plus les marchés seront considérables, moins souvent on a à recommencer des démarches des négociations et des discussions. L'idéal que les industriels modernes cherchent de plus en plus, c'est de faire une série d'entreprises à forfait pour l'approvisionnement des matières premières et l'écoulement de leurs produits, série d'entreprises dans le détail desquelles ils n'ont point à entrer et qui leur permettent d'établir avec sécurité leur prix de revient. Surtout la tentative des marchés à long terme se généralise de plus en plus tandis qu'au point de vue de l'achat des matières premières, au point de vue de l'outillage, de l'écoulement des produits tous les industriels sont d'accord pour acheter et vendre en gros, quand il s'agit du travail ils emploient un procédé tout-à-fait différent, l'achat au détail.

Le système des marchés individuels est contraire au principe du moindre effort et disparaît de plus en plus, sauf pour les contrats de travail.

Si le but du maintien de ce vieil élément est de

Source : BIU Cujas

donnier l'ouvrier, l'espoir que l'industriel peut en avoir est illusoire; les ouvriers ont le droit d'association si l'industriel a réussi à faire ses conditions individuellement avec ses ouvriers, ce n'est pas pour longtemps; la grève les mettra à même de faire valoir leurs revendications.

C'est chez les patrons un préjugé, une survivance il faudrait que les industriels arrivassent à vouloir, à désirer des marchés en gros du travail comme pour l'écoulement de leurs produits et l'achat des matières premières. Mais précisément, pour faire des achats en gros de travail et de main d'œuvre, il faut que les industriels aient à qui s'adresser qu'il y ait des vendeurs de travail en gros.

A qui s'adresseront-ils? A des sociétés commerciales de travail constituées entre ouvriers et d'après les principes de la législation actuelle en matière de travail, fondées sur l'article 68 de la loi de 1867, fondées encore sur les articles 50 et 52 de la loi de 1867 sur les sociétés à capital variable formées entre les groupes d'ouvriers; des sociétés dans lesquelles ce qui sera mis en commun pour l'exploitation, c'est du travail et de la main d'œuvre.

Comparaison entre les coopératives de production et les coopératives du travail.

Ces sociétés de travail, M. Yves Guyot, les appelle volontiers les sociétés coopératives du travail, l'expression, parce qu'elle prête à l'équivoque. Ce n'est pas une société coopérative de production ce qui sera mis en commun ce ne sera que la force de travail, c'est la société qui vendra des quantités de force de travail aux industriels, qui s'adresseront à elle comme clients. Ces sociétés de commerce, auraient un seul objet, celui de placer le travail de l'homme, elles se formeraient et fonctionneraient avec beaucoup plus de facilité que les sociétés coopératives de production. Dans ces sociétés ouvrières coopératives de production, il faut rechercher un gros capital, il faut un outillage, des matières premières, par conséquent, ces difficultés on ne les rencontrerait pas dans les sociétés coopératives du travail qui n'auraient pas de produits divers à écouler, il n'y en aurait qu'un seul, du travail. Les principaux obstacles aux associations ouvrières de production on ne se rencontrait pas ici. Ce qui s'oppose au développement des associations coopératives de production, c'est la difficulté de trouver un capital, la difficulté d'écouler les produits, c'est aussi la difficulté de maintenir la discipline, étant donné que le directeur doit être ouvrier comme les autres.

Toutes ces difficultés ne se rencontrent pas, ou du moins, à un degré infiniment atténué dans les sociétés de travail. les industriels s'associeraient avec elles, ils

Source : BIU Cujas

feraient marché pour la quantité de travail de telle espèce.

Les industriels n'auront pas à s'occuper de savoir qui on leur envoie non. On leur envoie une quantité de travail, c'est à la société à s'occuper et à veiller à ce que les travailleurs qu'elle envoie, satisfassent sa clientele, les ouvriers travaillent pour le compte de leur société, ils ne produisent pour cette société, mais ils travaillent pour elle

D'autre part, la société serait responsable vis-à-vis de l'industriel de la stricte exécution du marché intervenu entre l'industriel et la société du travail, tandis que, aujourd'hui l'industriel est désarmé devant la rupture du contrat individuel par les grèves de ses employés, quand il leur plaît de quitter le travail par centaines, par milliers Ils n'ont pas le droit de le faire, mais ils le font parce qu'il n'y a pas de responsabilité. Au contraire, avec les sociétés du travail, il y a une responsabilité pour la société qui s'est engagée à fournir pendant un temps donné un travail déterminé.

On dira objecter que la société du travail risque de n'être pas plus effective qu'auparavant, puis qu'elle n'est composée que d'ouvriers. on répond que si ces sociétés n'ont besoin que d'un très faible capital pour s'organiser, pour se constituer, leur intérêt sera de travailler à se former un capital assez important, non, pour l'exploiter, mais pour donner des garanties aux clients, aux industriels qui viendront leur louer du travail. Sous l'action de la concurrence qui existera entre elles, ces sociétés arriveront à se constituer un capital plus ou moins important, et rien ne dit qu'on ne verrait pas bientôt ces sociétés pourvues d'un capital de garantie imposant qui leur assurerait des prix plus élevés pour le travail qu'elles placeraient. Elles auraient intérêt à fournir des garanties à leurs clients, aux industriels, parce que plus il y aurait de garanties, plus il y aurait de responsabilité effective et plus hauts seraient les prix auxquels elles placeraient le travail de leurs membres. Et en second lieu, on répond que, indépendamment de cette garantie, il y aurait une garantie morale sérieuse, chaque année ayant le plus grand intérêt à se créer une bonne réputation comme toute maison de commerce.

M. Yves Guyot donne l'exemple d'une société analogue, qui existe depuis quelque temps, c'est le syndicat des typographes parisiens, juridiquement, c'est un simple syndicat, ce n'est pas une société, mais elle a toujours essayé de se rapprocher du type des sociétés que préconise M. Guyot; c'est l'exemple de cette société qui lui a donné l'idée de faire cette conférence

Cette société obtient un salaire inférieur à celui des

judicat des

autres ouvriers dépourvus précisément des garanties de sécurité et d'habileté professionnelles qu'elle offre. On traite avec la société et elle envoie aux industriels une équipe d'ouvriers c'est elle qui répond devant l'industriel du travail à accomplir. L'équipe a un certain droit de police à l'égard de ses membres, chacun d'eux aurait honte que l'un d'eux ait mal travaillé et ils sont incapables pour les cas d'ivrognerie. Par vote, les ouvriers renvoient ceux qui veulent ivres à la société on ne les renvoie pas tout de suite, on leur donne un avertissement et on les place dans d'autres équipes.

Indépendamment de ces avantages, la société a une portée sociale pour l'éducation de l'ouvrier, elle a ce résultat heureux de permettre des salaires supérieurs à ceux de l'ensemble de la corporation; puis, les industriels ne sont pas dans la crainte de ruptures de travail; s'il y a lieu de compter sur ces garanties péuniaires et morales, c'est que l'intérêt commercial de la société est de les fournir

Une autre objection sérieuse a été faite à cette conception c'est que ces sociétés risquent bien d'être animées du même esprit de combativité que l'on voit dans les syndicats ouvriers; mais, dans ces sociétés, l'esprit de combativité n'aura certainement pas le même caractère.

En effet, une société qui a le gain pour objet, ne se conduit pas comme une association de combat, telle que les syndicats, elle a pour première préoccupation de ménager son capital, de l'augmenter de grossir ses dividendes. Cette société du travail, est une association de commerce, elle ne perd pas son but précis et net auquel elle a toujours subordonné toutes les autres considérations parce que la mentalité de ses ouvriers n'est pas la même que chez les membres des syndicat.

Il y a là une conception fort ingénieuse de l'avenir des rapports du capital et du travail, il serait intéressant d'en voir des expériences faites sur une assez large échelle et dans des branches de production variées, car seule l'expérience renseignerait pleinement. Cette conception de l'organisation du travail, présuppose cette abomination que le travail est une marchandise, mais précisément; cette conception démontre aussi, que l'on peut considérer sans fausse sentimentalité les choses comme elles sont et le travail comme une marchandise sans mériter le moins du monde le reproche que, par là on méconnait la dignité de l'homme car il semble bien que la dignité de l'ouvrier soit aussi recherchée dans cette conception que dans telle autre qu'on invoque. Cette conception marque bien que si le travail peut être considéré comme un commerce il sauvegardera l'indépendance et la dignité de l'ouvrier.

Cette commercialisation faisant du travail une

Source : BIU Cujas

marchandise engagée par l'homme lui-même, mais par une société, en séparant le travail de l'homme, assure la pleine indépendance vers laquelle l'ouvrier tend et tendra de plus en plus.

L'école individualiste et les associations

Une erreur très répandue, c'est que l'individualisme serait hostile à l'association; si c'était vrai, l'individualisme serait aujourd'hui en bien mauvaise posture, car on n'a jamais peut-être tant célébré les mérites de l'association.

Heureusement pour l'individualisme hostile à l'association, ni en fait, ni de par la logique de sa doctrine.

En fait l'école individualiste, contemporaine, à mesure qu'on s'est éloigné de 1791, de l'époque de la suppression des corporations est absolument favorable à l'esprit d'association Quant à la logique de sa doctrine on n'a rien rencontré dans la structure de l'école individualiste qui implique la défense de l'association.

Comment une doctrine qui se ramène à la nécessité de laisser libre le plus possible l'intérêt personnel viendrait elle interdire à cet intérêt personnel des associations avec d'autres intérêts, lorsqu'il estime y trouver d'autres avantages. Ce serait la contradiction même dans la structure de l'école individualiste. La liberté d'association est au contraire, et très logiquement, aux yeux de l'école individualiste le moyen d'écarter, de se dispenser maintes fois de faire appel à l'intervention ou à l'action de l'Etat.

L'école individualiste ne prescrit aucune forme déterminée ou mode d'action, d'initiative personnelle, elle veut seulement que les intérêts personnels soient libres de choisir leur mode d'action par isolement s'il y trouvent avantage par association, s'ils y trouvent un intérêt

Au lieu d'avoir la moindre hostilité contre l'association, l'école individualiste, la recommande justement, elle veut que l'association soit libre et non obligatoire, elle est tenue de par la logique de sa doctrine, à ce que les associations soient libres, elle ne prescrit aucun mode d'action au jeu de l'intérêt personnel, précisement, cela implique qu'elle doit tenir à la liberté de l'association. Elle ne peut pas accepter que l'association soit obligatoire, il n'y a qu'à cela que la doctrine individualiste soit tenue de par la logique de sa doctrine, de par la logique même de sa structure. L'association doit être un de ces nombreux rouages sociaux qui se forment, spontanément, se modifient s'adaptent aux circonstances dans lesquels tout le monde est libre de ne pas entrer et de n'en pas sortir sans pénalité ni dommage, elle admet l'association conventionnelle.

Comment se fait il si telle est la véritable attitude de l'école individualiste, au regard des associations, que tant

Source : BIU Cujas

de gens se trompent sur cette attitude au point qu'il est de mode d'opposer l'associationnisme à l'individualisme. Il y a là, des faits des souvenirs historiques et une interprétation peu éclairée des faits auxquels on se reporte.

L'un des faits qui devaient plus tard faire donner le nom d'individualisme à cette doctrine fut la suppression des corporations, d'abord par Turgot; puis, comme il n'avait pas pleinement réussi, au début de la Révolution, à la fameuse loi du 17 Juillet 1791, prohibant toutes les associations entre les citoyens d'une même profession.

Il y a de l'atavisme dans cette légende au sujet de l'hostilité à l'association dans cette suppression des corporations au nom de l'individualisme. Il ne faut voir là qu'une mesure qui s'explique historiquement par le souvenir alors tout frais des abus tyranniques des corporations qui, du reste, n'étaient pas des corporations libres. La loi de 1791, est allée trop loin dans la réaction en interdisant toute association, mais, n'est-ce pas le propre de la réaction de dépasser les mesures. Peut-être aussi Littré a-t-il contribué par une erreur capitale sur l'essence même de l'individualisme, à accréditer cette idée fausse que l'individualisme et l'esprit d'association sont deux contraires, voici ce que Littré a écrit: "L'individualisme est un système d'isolement dans l'existence c'est l'opposé de l'esprit d'association." Ceux qui aiment les idées toutes faites vont dès lors répétant sans cesse que l'individualisme est opposé, est hostile à l'association.

Il n'est pas de pays plus individualiste que l'Angleterre et cependant il n'en est pas non plus où la pratique de l'association soit plus florissante. L'individualisme ne s'oppose pas à l'association et à l'isolement quand ils sont le résultat de la liberté, ce qui est tout autre chose +

Seconde Partie
Le Socialisme

Substance et structure essentielle du système individualiste

On a vu quelle est la substance et quelle est la structure essentielle du système économique individualiste ce système, loin de se ramener, comme on le dit et comme on le croit couramment, à une sorte de fétichisme pour l'individu, ce système ne croit pas à l'existence des droits individuels à aucun moment, il ne fait intervenir l'idée du droit naturel, il ne fait intervenir que l'idée d'autorité sociale.

Si ce système est appelé système individualiste, ce n'est

24 Février 1905.

Source : BIU Cujas

ni parce qu'il se propose pour but, ni parce qu'il le considère comme le promoteur conscient du progrès social. C'est simplement, parce que pour cette école, l'individu, est le seul moyen, inconscient de l'intérêt social C'est dans l'intérêt de la société, non dans celui de l'individu que ce système défend la liberté économique de l'individu.

Ce système, laisse à l'individu toute la responsabilité de sa conduite économique, responsabilité qui peut l'écraser, mais l'intérêt social veut qu'il en soit ainsi. Par la perpétuité de la propriété, par l'hérédité l'individualisme accepte l'inégalité économique des individus, dés la naissance tout en reconnaissant ses inconvénients qu'elle accepte parce que l'intérêt social le veut aussi.

On peut penser ce qu'on veut d'une pareille doctrine, mais il est difficile de dire que son objectif n'est pas l'intérêt social. Voilà en quoi ce système est individualiste il est individualiste dans un autre sens que celui que la plupart imaginent. C'est précisément le socialisme qui est individualiste, dans le sens dans lequel on croit couramment que l'individualisme l'est; c'est le socialisme qui est une doctrine ayant pour objet et pour fin l'individu et non l'intérêt social.

Etude du socialisme

Chapitre 1er — Du contenu de l'idée socialiste — Egalitarisme et socialisation.

Chapitre 2e — Histoire sommaire du socialisme jusqu'en 1848.

Chapitre 3e — Le socialisme scientifique ou le Marxisme.

Chapitre 4e — Les plans de l'organisation collectiviste. Etude pratique de l'organisation du principe de l'équivalence en travail, base de ces plans d'organisation

Chapitre 5e — Socialisme révolutionnaire Socialisme réformiste

Chapitre 1.

Du contenu de l'idée socialiste.

Egalitarisme et socialisme.

§ 1er — Les caractères fondamentaux du Socialisme.

1° — Son caractère interne.

L'idée d'égalité et les caractères distinctifs de l'égalitarisme d'esprit socialiste: égalité de fait, égalité dans

Source : BIU Cujas

l'intérêt de l'individu, égalité au nom de la justice

2°— Caractères externes de l'idée égalitaire socialiste: l'abolition de la propriété privée et sa socialisation en distinguant le socialisme de certains autres systèmes égalitaires, de la socialisation, et en distinguant le socialisme d'une doctrine qui abolit purement et simplement la propriété privée qui est l'anarchisme.

§ 2e — Les différentes conceptions pratiques de l'égalité de fait. 1 égalité arithmétique — 2 égalité proportionnelle ou proprement communiste — 3°— égalité dans les moyens de production, ses divers procédés. — A. Partagisme B Appropriationnisme — C Collectivisme — D transformation par les progrès du machinisme; anarchie idyllique. E Quels sont les moyens de l'égalitarisme qui sont proprement socialistes.

§ 1 — Les caractères fondamentaux du socialisme.

Ce qu'il y a de commun dans le socialisme de toutes les époques, c'est la protestation contre la propriété privée contre ce que les divers régimes sociaux ont contenu ou contiennent d'individualisme économique, puisque l'individualisme économique, puisque l'individualisme, et la propriété privée, au fond, c'est la même chose par conséquent, si tel est le caractère du socialisme s'il consiste dans cet espoir, la suppression de la propriété privée, il semblerait qu'il puisse être défini dans son essence, la suppression de la propriété privée. Assurément, cette idée doit entrer dans la définition du socialisme et y tenir une place capitale, mais à elle seule elle n'est pas suffisante.

Difficulté de définir le socialisme

Tout d'abord, cette idée, ne caractérise le socialisme que d'une manière externe, sans en faire connaître l'art puis, il y a des doctrines qui suppriment la propriété privée, sans qu'elles soient, à mon sens, des doctrines purement socialistes. Déjà, donc, à ces deux points de vue l'idée de la suppression de la propriété privée, ne définit pas suffisamment le socialisme, une autre raison de ne pas s'en tenir à cette définition, c'est que dans ces dernières années, on a vu se former une doctrine qui se prétend socialiste, sans que, cependant elle inscrive comme condition nécessaire dans son programme la suppression de la propriété privée.

A lire les définitions du socialisme données par ceux qui les ont écrites, on constate que rien n'est plus incertain, plus flottant que la notion du socialisme

Définition de Mr Deschamps.

Le socialisme consiste dans la suppression de la propriété privée et dans sa socialisation, en vue d'établir et de faire régner dans l'intérêt de l'individu et au nom de la justice, l'égalité au moins approximative des conditions absolues ou relatives d'une égalité

Source : BIU Cujas

de fait.

Partout où se trouve cet ensemble de caractères, on est en face du socialisme, là où l'un de ces caractères fait défaut on est en présence de doctrines ou de faits qui, sans doute, peuvent être en rapports parfois étroits avec le socialisme, mais qui ne sont pas proprement du socialisme La variété et la contradiction, souvent l'opposition au moins apparente des définitions courantes du socialisme vient de ce que chacun se contente de tel ou tel caractères que enoncés dans cette définition pour reconnaître le socialisme tandis qu'il y faut leur ensemble.

Caractère interne du socialisme

L'idée qu'il convient de mettre tout d'abord en relief c'est l'idée égalitaire; le socialisme consiste dans la suppression de la propriété privée et dans sa socialisation en vue d'établir et de faire régner dans l'intérêt de l'individu et au nom de la justice l'égalité au moins approximative des questions absolues ou relatives d'une égalité de fait. En vue d'établir l'égalité de fait, c'est cette idée qu'il convient de mettre en relief. L'âme du socialisme, c'est l'idée égalitaire qui est d'un caractère aussi constant dans le socialisme qui consiste dans la suppression de la propriété privée, en sorte qu'a eux deux l'égalitarisme et le socialisme, ces caractères manquent le Socialisme, l'un, interne, l'idée égalitaire, l'autre la suppression de la propriété privée, au point de vue externe. Ces deux caractères, par leur réunion, constituent à la fois l'âme et la forme du socialisme, ou, si on le préfère, son esprit et son moyen.

L'idée du Socialisme

En quoi consiste l'idée du socialisme?

L'idée du socialisme consiste à penser que les individus doivent avoir égalité de la situation économique, non seulement en droit, mais en fait; il s'agit d'une égalité de fait, l'egalité de droit existe dans nos sociétés contemporaines. Ce n'est pas elle que cherche à realiser le socialisme puisqu'elle existe et que jamais le socialisme n'a été aussi intensif que depuis que l'égalité de droits existe.

Sans doute les divers écoles socialistes vont plus ou moins loin, plus ou moins en avant dans cette exigence socialiste. Les unes se contenteront que l'égalité de fait soit établie au point initial, à la naissance et ils accepteront l'inégalité qui se produira dans le cours de la vie des individus, parce qu'alors, cette inégalité sera la conséquence des inégalités de capacité ou d'energie personnelles. Les autres ne se contenteront pas de supprimer l'inégalité provenant des institutions sociales, elles voudraient même corriger les conséquences des inégalités personnelles. Donc dans cette voie elles vont plus ou moins loin, mais pour toutes, c'est qu'il s'agit d'égalité de fait, plus ou moins absolue, soit dans

Source : BIU Cujas

les moyens de production soit dans les moyens de jouissance.

L'égalité de fait, c'est là le premier caractère de l'esprit socialiste, mais cela ne suffit pas à caractériser l'idée égalitaire du socialisme, il faut en second lieu que le désir de cette égalité de fait procède de la considération de l'individu, il faut, si l'on veut l'égalité de fait que ce soit pour le bonheur des individus, de tous les individus sans exception, par conséquent, il faut que ce soit pour le bonheur de l'individu pris en lui même et considéré comme tel. En d'autres termes, l'idée égalitaire du socialisme, est individualiste dans un tout autre sens que celui qu'elle a dans le système individualiste, puisque là l'individu n'y est que comme moyen et que ce que le socialisme a pour objectif et pour fin, c'est le bonheur de l'individu comme individu.

Le socialisme est individualiste en ce qui procède de l'idée des droits de l'individu: c'est parce que des droits fondamentaux et naturels de l'individu sont méconnus que tant d'individus sont malheureux dans nos sociétés l'égalité de fait est reclamée dans un esprit démocratique au profit de ceux qui ont moins ou de ceux qui n'ont rien.

Si cette égalité de fait est préconisée dans un autre but, dans un autre esprit, nous sommes bien en présence d'une idée égalitaire, mais pas en présence de l'idée égalitaire du socialisme.

Est-il donc d'autre but possible? Est-il donc un autre esprit possible que celui de l'idée égalitaire? A première vue, cela n'apparait pas tant les hommes du 19e et du 20e siècle, sont habitués, à n'entendre parler du socialisme que sous cet aspect. Mais si l'égalitarisme a eu et peut avoir dans l'histoire, un objet autre que le bonheur des individus tant dans le domaine de la doctrine que dans le domaine des faits. On trouve des exemples célèbres d'un égalitarisme qui n'est pas du socialisme parce qu'il n'est pas d'esprit démocratique

Exemples d'idées égalitaires non socialistes

Ces exemples, d'une égalité qui ne vient pas de l'esprit démocratique, c'est l'antiquité grecque qui nous les fournit, car on ne saurait guère trouver dans l'antiquité, du moins, antérieurement au christianisme, une égalité qui ressemble à la mentalité socialiste, c'est à dire à ce sentiment pitoyable de la misère des faibles de ce monde Si on trouve dans l'antiquité des idées égalitaires on peut être à peu près assuré qu'elles n'auront pas comme objectif le bonheur de l'être humain, comme telles, sont peut être assuré que ces doctrines egalitaires antiques ne se proposeront pas la fin de l'individu. Dans d'être me

Source : BIU Cujas

fin, elles ne seront qu'un moyen en vue d'un but supérieur à l'individu et auquel l'individu sera, sans hésitation sacrifié dans toute la mesure nécessaire à la réalisation du but. Ce sera donc tout autre chose que l'esprit d'égalitarisme socialiste. Platon, dans le domaine de la doctrine, et Sparte, dans le domaine des faits, sont là pour prouver le bien fondé de cette assertion.

La République de Platon. Son communisme.

On a coutume de poser Platon comme l'un des ancêtres et le plus illustre du socialisme à cause du communisme de sa République. On y trouve, en effet la suppression de la propriété privée préconisée au nom de la justice et de l'égalité désirables entre citoyens, il est très difficile de déterminer dans quelle mesure, Platon limite la suppression de la propriété privée et aussi l'idée de justice qui était dans sa doctrine, car le mot dans sa langue n'a pas le sens que nous lui donnons cette idée d'égalitarisme de Platon n'a rien de commun avec l'égalitarisme d'esprit socialiste.

Platon est hostile à l'inégalité des fortunes, du moins à une trop grande inégalité des fortunes mais s'il veut l'égalité au moins relative des fortunes. C'est pour le repos, la tranquillité est en définitive, surtout pour la puissance de la cité, qu'affaiblissent les discordes des riches et des pauvres, ce n'est nullement dans l'intérêt de ceux qui ont moins qu'il célèbre la communauté, le communisme

L'esclavage règne au temps de Platon et il le conserve dans sa République idéale, il ne songe pas à le supprimer bien plus, une grande partie des hommes libres, précisément en faveur de qui le socialisme réclame l'égalité: travailleurs, cultivateurs, travailleront sous le régime de Platon, comme les esclaves, pour l'autre partie que leur travail entretiendra, c'est à dire pour le groupe des citoyens proprement dits, prêtres magistrats et guerriers. Ces hommes libres ces travailleurs en échange des services qu'ils rendent à la cité, ne recueilleront de ceux qu'ils sustentent que le plus complet mépris, l'égalité ne porte qu'entre ceux qui sont proprement les citoyens: prêtres, magistrats et guerriers c'est entre eux seuls que Platon veut voir régner l'égalité Par conséquent, il établit une simple communauté de fonctionnaires, ce sont des fonctionnaires alimentés par le budget, en définitive, voilà cette communauté de Platon

On est aux antipodes du socialisme; faire de l'égalitarisme de Platon, du socialisme, c'est tout simplement faire un énorme anachronisme.

Cet égalitarisme et ce socialisme ne partent aucunement d'une idée démocratique, mais essentiellement d'une idée aristocratique, elles sont d'esprit politique au sens originaire

Source : BIU Cujas

du mot. L'inégalité des fortunes, est odieuse à Platon parce que la Cité, on dirait aujourd'hui la nation, en souffre; le communisme de Platon est tout simplement du nationalisme.

Le socialiste est humaniste, et internationaliste, il est humaniste parce qu'il a pour objet, pour but, l'être humain; au socialisme, l'inegalité est odieuse, parce que les individus en souffrent. C'est pourquoi, tout au rebours du communisme de Platon, le socialisme sacrifie volontiers la cité, la nation, si ce sacrifice est necessaire à la disparition de l'inégalité. On a donc pu appeler socialisme, le communisme de Platon, que parce qu'on a été dupe de la forme, de l'aspect extérieur. De ce qu'il supprimait la propriété, on a conclu au socialisme, et on n'a pas remarqué que chez Platon, il ne s'agit pas de la suppression de la propriété privée en vue de l'interet de l'individu.

On objectera peut être que, du moment que l'on est en présence d'une idée égalitaire, en présence de la suppression de la propriété privée, cela doit suffire à reconnaître là du socialisme. Il est inadmissible, qu'on se contente de phrases; le nom et la notion du socialisme sont inséparables de l'idée, de l'esprit qui les a produits. du socialisme qui ne serait pas dans l'intérêt de l'individu, de l'être humain, particulièrement, du socialisme qui ne serait pas dans l'intérêt des faibles, des déshérités, des prolétaires ne serait pas du socialisme, et s'il s'y trouve cependant des préoccupations égalitaires, cet égalitarisme n'est pas l'égalitarisme socialiste.

En sens inverse, il ne faut pas aller jusqu'à dire qu'aucune doctrine ne saurait être socialiste par cela seul, qu'elle est antérieure à la naissance du mot socialisme. Le communisme de Platon n'est pas du socialisme parce qu'on n'y rencontre pas l'esprit du communisme ce n'est pas parce que ce mot n'était pas né.

Origine du mot Socialisme

Le mot "Socialisme" né à une date assez difficile à préciser peut être en 1833, avec Pierre Leroux, qui prétend l'avoir forgé, peut être un peu plus tôt, en Angleterre, avec Owen, Prétendre qu'on ne saurait parler du socialisme parce que le mot n'était pas forgé, ce serait s'attacher à une circonstance purement extérieure et se dispenser d'aller au fond des choses

Les institutions de Sparte ne sont pas socialistes

Du temps de Babeuf, le mot n'était pas né, il ne faut pas hésiter à définir sa doctrine de socialiste. Il en est de même des idées de Morus parce que l'idée égalitaire était à la base de leurs doctrines et que c'était l'idée égalitaire d'esprit socialiste

Il faut donc conclure que le communisme de Platon n'était pas du socialisme; il en est de même des fameuses

Source : BIU Cujas

institutions de Sparte. Les communistes du XVIII^e siècle, et beaucoup d'autres à leur suite, ont dépeint Lycurgue sous les traits d'un philanthrope sans cesse préoccupé du bonheur des classes inférieures. C'est une erreur des plus grossières; Lycurgue partageait les idées de ses contemporains qui étaient de créer une race de soldats vigoureux, d'organiser une aristocratie guerrière semblable à celle de Platon, redoutable à ses voisins et d'admettre tout ce qui pouvait conduire à ce résultat comme d'écarter tout ce qui pouvait s'en éloigner; voilà l'unique but de cet esprit de communisme.

Les ilôtes existaient à Sparte, de fois plus nombreux que les hommes libres, ils gémissaient dans un dur esclavage. A Sparte, l'égalité régnait entre les membres de l'aristocratie guerrière, comme Platon la voulait entre les prêtres, les magistrats et les guerriers. Les citoyens s'asseyaient à la même table, alimentée par les souffrances et les sueurs de tout un peuple d'esclaves; à Sparte, les propriétaires c'étaient les ilôtes, et Lycurgue n'a jamais songé à les faire monter en grade.

Les socialistes du XVI^e et ceux du XIX^e siècle, la plupart du moins, ont prêté à Platon et à Lycurgue leur propre état d'esprit, trouvant dans les œuvres de Platon ou dans les institutions de Lycurgue de l'égalitarisme et du communisme; ils n'ont pas eu conscience de la transformation essentielle qu'ils faisaient subir à l'idée égalitaire, ils n'ont pas vu que le christianisme plus ou moins bien interprété, avait fait lentement subir à l'idée d'égalité une transformation profonde. Ils n'ont pas vu que le socialisme de ces époques reposait essentiellement et ne se concevait pratiquement que sur la servitude de ceux là mêmes qu'ils voulaient eux, socialistes, rendre heureux.

Les socialistes en prêtant à Platon et à Lycurgue la forme apparente du socialisme, se sont imaginés de leur emprunter leur état d'esprit. Il est donc possible de rencontrer l'idée égalitaire au service d'un autre but que le bonheur des individus, bien qu'à première vue cela paraisse difficile.

L'égalitarisme d'esprit socialiste procède de la considération de l'individu, du bonheur de tous les individus il faut pour que la forme en soit précise, qu'il s'agisse d'une égalité conçue dans l'intérêt et en vue du bonheur des petits, des pauvres et des prolétaires.

Du reste aujourd'hui, l'idée d'égalité économique est toujours conçue dans cet esprit démocratique, on ne la voit pas autrement, cette direction de l'idée égalitaire est aujourd'hui tellement répandue qu'elle fait

Source : BIU Cujas

en quelque sorte, partie intégrante de la conscience moderne. L'égalité conçue au nom de la justice exige un nouveau caractère à déterminer, sous peine d'être conduit à englober dans le socialisme les moins socialistes des hommes, et à peu près tout le monde, aujourd'hui, du moins dans nos sociétés démocratiques, parce que tout le monde a le souci de souhaiter la diminution de l'égalité.

Aujourd'hui, il est bien peu de partis politiques qui ne proclament leur ardent désir de voir diminuer les inégalités sociales et d'y travailler; cependant le socialisme a des adversaires dans beaucoup de ces partis, il n'est pas dans les divers partis ennemis du socialisme de discours ou de programmes qui ne proclament la ferme intention de ces partis de favoriser l'ascension des petits, et d'autre part, la nécessité de s'unir à tout prix contre le socialisme. Les économistes eux-mêmes, surtout ceux qu'on appelle les optimistes ne prétendent-ils pas que leur système individualiste a comme principal mérite d'amener progressivement, mais surement la diminution de l'inégalité de fait entre les hommes, et pourtant, économistes et socialistes sont loin de s'entendre.

Caractères distinctifs de l'égalitarisme d'esprit socialiste

Ainsi, partout dans nos sociétés modernes, on voit le désir, au moins exprimé, de diminuer l'inégalité; cet objectif est, en quelque sorte, l'essence de l'esprit démocratique et c'est assurément une manifestation de l'esprit égalitaire. Comment reconnaître cet égalitarisme d'esprit socialiste puisque l'on voit cette égalité proclamée par des hommes adversaires du socialisme.

Le sentiment démocratique existe dans deux conditions bien différentes suivant les individus qui les professent; chez les uns c'est un sentiment sans haine sans aigreur, parce qu'il n'a pour principe que la conscience d'une injustice, ceux là désirent voir diminuer les inégalités sociales, non point parce que la richesse des uns est faite de la pauvreté des autres, mais simplement parce que leur bonté naturelle, leur sensibilité, les incitent à sentir que tout serait bien mieux s'il n'y avait pas de malheureux, si l'inégalité des conditions était moins grande. Pour eux, les bases de l'ordre social présent ne sont pas injustes, et même, elles ne contiennent aucun principe d'injustice, par conséquent les inégalités sociales ne sauraient être critiquées du simple point de vue de la justice, mais enfin, elles sont regrettables au moins, au simple point de vue philosophique et humanitaire et il faut s'appliquer à les atténuer, c'est un sentiment qui est venu, en général,

Source : BIU Cujas

depuis le christianisme.

Chez les autres, ce sentiment démocratique est d'un tout autre caractère; sur ce sentiment égalitaire, généreux sentimental, s'est greffé un tout autre sentiment, celui d'une injustice; l'inégalité n'est pas seulement regrettable, elle est injuste, non pas seulement à un certain de vue, philosophique et sentimental, mais dans ces causes principales: c'est parce que les bases de l'ordre social reposent sur l'injustice, suivant eux, que cette inégalité existe; l'injustice des institutions sociales est la première de ces injustices. Le sentiment égalitaire, une fois son contenu mélangé et modifié, devient haineux, violent agressif, en effet on ne peut demander le calme à quelqu'un qui se sent victime d'une injustice

Voilà les deux sentiments égalitaires. Tous ceux qui subissent le sentiments égalitaires ne sont pas socialistes parce que tous n'éprouvent pas le sentiment de la même manière, qu'il n'a pas la même base et par conséquent le même contenu. L'égalitarisme socialiste correspond à la seconde manière de l'égarisme socialiste est celui qui, conçu en vue de l'individu est en outre fondé sur le sentiment ou la conviction de l'injustice ou de l'inégalité.

+

Caractères externes de l'idée égalitaire socialiste.

Suivant qu'on éprouve le sentiment égalitaire, d'une façon ou d'une autre, ce n'est pas indifférent. Cela l'est si peu que les conséquences qui découlent naturellement de là, vont naturellement conduire à la détermination d'un autre caractère, caractère externe, du socialisme, La différence dans la manière d'être du sentiment égalitaire va produire une différence capitale et infiniment plus sensible que l'autre, parce qu'elle va être externe; il y aura dans la conclusion d'art une différence capitale suivant qu'on éprouve le sentiment égalitaire de la première manière ou de la seconde manière.

Ceux qui éprouvent le sentiment égalitaire de la première manière, ceux là tiennent à conserver les institutions fondamentales de l'ordre économique individualiste, l'institution de la propriété privée, il ne s'agit pour eux que d'atténuer d'adoucir l'inégalité des conditions, sur la base des institutions sociales existantes il s'agit notamment de faciliter l'accès à la propriété d'aider à l'épargne, à la prévoyance; les moyens préconisés, de ce côté sont très nombreux, très variés, ces moyens se ramènent tous à ceci: aller vers la propriété dans le sens large du mot, à étendre la propriété, généraliser ou plutôt faire que le plus grand nombre des individus, soient propriétaires, d'une façon ou d'une

27 Février 1905.

Source : BIU Cujas

autre, c'est l'ascension vers la propriété.

Au contraire, pour ceux qui sont possédés de l'idée d'égalité, seconde manière, ils n'ont, et ils ne doivent avoir qu'une idée puisque, pour eux, les causes des inégalités sociales est l'injustice des institutions, il faut renverser ces institutions, comme on a aboli l'esclavage: les riches sont des spoliateurs et les ouvriers sont des spoliés s'il y a des revenus sans travail, c'est que les travailleurs ne récueillent pas la totalité du fruit de leur travail, ce qui rend possible cet état de choses souverainement injuste, c'est l'institution de la propriété privée, il faut donc, surtout abolir la propriété privée.

La suppression de la propriété privée

C'est ainsi que du caractère interne du socialisme de l'idée égalitaire, on est conduit logiquement et naturellement à son caractère externe, l'un produisant logiquement l'autre; ce caractère externe, la suppression de la propriété privée, c'est celui qui était apparu dans le socialisme, même avant d'en entreprendre l'analyse, en jetant un coup d'œil sur l'opposition des doctrines individualistes et socialistes. Il était apparu seul, parce qu'on voit mieux les caractères externes que les internes.

Donc, l'abolition de la propriété privée ne caractérise pas à elle seule le socialisme. Si jusqu'à ces dernières années, il a été discuté sur ce fait que le socialisme implique la suppression de la propriété privée, à tel point que le plus souvent, on se bornait du côté des adversaires, comme du côté des adeptes à définir le socialisme: la suppression de la propriété privée, si jusque là, ce fait n'était pas contesté, maintenant, depuis quelques années, il est contesté par des socialistes, ou du moins par des théoriciens qui se disent ou se croient, malgré cela, socialistes.

Pourtant le socialisme, c'est l'idée égalitaire ni plus, ni moins, l'idée égalitaire égale le socialisme tout le reste, abolition de la propriété privée etc, est une question de moyens, mais le socialisme se caractérise par l'idée égalitaire.

Il y a 15 ans, si l'on avait dit que le socialisme n'implique pas nécessairement ou plutôt essentiellement la suppression de la propriété privée, on aurait été traité d'ignorant, de profane, aussi bien par les socialistes que par les économistes. Aujourd'hui il y a des socialistes, ou du moins, des personnes qui se croient socialistes, qui écrivent avec assurance, que le socialisme n'implique pas essentiellement la suppression de la propriété privée.

Voici comment M. Merlino, dans son livre,

Source : BIU Cujas

forme et essence du socialisme écrit en français, paru en 1898, prouve ce fait. Il conseille page 12 et 14: Nous pouvons imaginer une société où la terre est soumise au régime de la propriété privée..... en ce cas le socialisme ne serait qu'apparent.)

Ainsi il n'y aurait pas à s'attacher aux caractères externes du socialisme, pour s'il y a ou non du socialisme, ce serait illusoire, il n'y aurait qu'à voir s'il y a l'idée égalitaire; une seule chose caractérisait le socialisme, il n'aurait pas de caractères essentiels, il n'aurait qu'un caractère interne: le socialisme ne ferait qu'un avec l'égalitarisme, il ne s'en distinguerait pas. Le socialisme serait indépendant des moyens par lesquels on propose de réaliser l'égalité, il serait indépendant, tout au moins théoriquement, de la suppression de la propriété privée.

Comment ne voit-on pas que, dans ces conditions le mot socialisme est de trop? Pourquoi avoir forgé un autre mot que celui d'égalitarisme? Pourquoi les socialistes ne s'appellent-ils pas les égaux, comme les compagnons de Babeuf. Cette appellation date de 1775, tandis que celle de socialiste ne date plus que de 1833; on aurait pu se contenter de ce mot: égaux. Cependant, l'égalité est l'idée, l'âme, le but. Ou bien le mot socialisme exprime l'idée égalitaire et rien de plus, et alors, il n'avait pas besoin de naître, ou bien, il exprime, quelque chose de plus que l'idée égalitaire et, alors, seulement il a sa raison d'être né et de s'être répandu. De quelque chose de plus, ce ne peut être qu'un moyen de déterminer l'idée égalitaire.

En somme, le socialisme, c'est l'idée égalitaire, mais incorporée dans un genre de moyen déterminé c'est l'idée égalitaire solidarisée avec un genre de moyen déterminé, la socialisation, c'est la propriété sociale, substituée à la propriété privée, ce qui implique nécessairement la suppression de la propriété privée.

Aussi bien les communistes et les collectivistes fidèles aux doctrines d'origine ont-ils traité de déserteurs, de réformistes, les pseudo-socialistes qui se permettaient de parler de socialisme sans mettre au premier plan la suppression de la propriété privée.

Les moyens de l'égalitarisme peuvent varier, ils ne sont pas un, suivant les époques, suivant les individus qui en parlent ou qui en traitent, suivant la phase de l'idée sociale où l'on se trouve, suivant aussi ce que l'on pense, quant à la vraie source interne, de l'injustice ou de l'inégalité, suivant toutes ces circonstances, le changement proposé à l'ordre individuel sera plus ou moins profond

Source : BIU Cujas

ou plus ou moins judicieux. Les uns pensent que, dans nos sociétés modernes, surtout caractérisées par l'expansion de la grande industrie et la concentration des capitaux, l'unique moyen, le seul efficace, c'est la socialisation des biens impliquant la suppression de la propriété privée, c'est là le socialisme. D'autres animés du même sentiment égalitaire, poursuivant le même but, l'égalité, proposent néanmoins autre chose; peut être sont-ils, dans leurs moyens, aussi révolutionnaires que les socialistes, mais ce ne sont pas des socialistes, ce sont des partageux, dans le vieux sens du mot, ils proposent ce qui est exactement le contraire du socialisme, la multiplication artificielle du nombre des propriétaires, ce qui est bien l'opposé de la suppression de la propriété et de sa socialisation

L'égalitarisme ne saurait donc être confondu avec le socialisme, rien ne saurait mieux le faire ressortir que les discussions qui eurent lieu à la fin de la Révolution française, au sein des Babouvistes, qui donnent en quelque sorte un tableau des moyens divers auxquels on peut songer pour la réalisation de l'idée égalitaire Les "Egaux" d'accord sur ce principe, que l'égalité de fait est à établir, se demandent à quel moyen, il convient d'avoir recours pour l'établir, l'un d'eux, Bonardi, l'historien de la conjuration babouviste, dit *Les uns, ayant vu la Convention pourvoir aux besoins du peuple par la taxe des objets vénaux et par les réquisitions sur les riches, vantaient cette manière d'enlever le superflu qui encombre.....*

D'autres, dit Bonardi, *proposaient tour à tour le partage des terres, sous des lois somptuaires comme l'impôt progressif, d'autres enfin, montraient tous les inconvénients et surtout l'insuffisance de ces divers moyens. Et ils le faisaient à certains points de vue, avec autant de sens, et d'esprit critique que le ferait un économiste* mais ceux qui montraient l'illusion de ces moyens n'en restaient pas moins des Egaux, le but était le même, ils restaient même les seuls égaux pratiques, puis qu'à tous ces moyens, ils voulaient substituer le seul moyen logique, le seul qui put avoir des effets, une organisation économique sur de nouvelles bases. *Tant qu'on ne supprimerait pas le droit de propriété, rien ne serait fait, c'est, disait Babeuf, la communauté des biens et des travaux qu'il faut établir.*"

Tous les babouvistes mûs par le même sentiment de l'égalitarisme étaient bien des égaux, mais les derniers, ceux qui voulaient la communauté, seuls étaient des socialistes puisque seuls, ils proposaient comme

Source : BIU Cujas

moyen la socialisation.

Ainsi donc le socialisme, ce n'est pas seulement l'idée égalitaire, ni l'un quelconque de ses moyens, c'est l'idée égalitaire avec un genre de moyen déterminé Quand on dit que l'idée égalitaire est l'essence du socialisme c'est certain, mais il est certain aussi que cette même idée égalitaire est l'essence d'autres systèmes que le socialisme, elle est l'essence de l'anarchisme, au moins dans la plupart de ses formes, elle est l'essence du partagisme de tel autre système aux procédés variés, moins radicaux dont les Egaux fournissent plusieurs échantillons

L'idée égalitaire a de nombreux enfants dans l'ordre des systèmes sociaux; le socialisme est l'un de ses fils Le socialisme n'est pas du tout le nom de famille de tous les enfants de l'idée égalitaires, c'est le prénom d'un seul de ses moyens, leur nom de famille, à tous, c'est l'égalitarisme, chacun d'eux tire son prénom du moyen qu'il préconise.

Si le socialisme implique la suppression de la propriété privée, il implique en outre sa socialisation, il serait plus juste de dire que le socialisme consistant dans ce moyen de la socialisation, la suppression de la propriété apparaît comme la condition préalable de la socialisation

La suppression de la propriété privée, n'est pas un but en soi, elle n'est qu'une mesure préparatoire c'est la condition d'une autre organisation, c'est la condition de la socialisation, en sorte que la suppression de la propriété privée, ne saurait, tant s'en faut suffire à déterminer le caractère externe du socialisme c'est un caractère purement négatif qui n'expliquerait en aucune manière la formation du mot 12 socialisme

Aussi bien les doctrines qui se tiennent à ce programme négatif sans voir et sans vouloir voir au delà portent un autre nom, elles portent le nom d'anarchisme Naturellement, ici et à propos de ce caractère externe du socialisme: la socialisation de la propriété, on trouve ici la thèse qui consiste à identifier le socialisme avec l'idée égalitaire pour le caractériser, de même que cette thèse voulait ranger dans le socialisme les doctrines qui ne supprimaient pas la propriété privée pourvu qu'elles aient un autre moyen d'amener l'égalité de fait, dans cette thèse, on soutient que, même l'anarchisme est du socialisme, parce que l'anarchisme supprime la propriété privée au nom de l'idée égalitaire cela suffit. M. de Merlino dit: Le socialisme, ce n'est ni le communisme, ni le collectivisme, ni le mutualisme, ni l'anarchie, mais c'est le but de toutes ces écoles, l'égalité

Source : BIU Cujas

des conditions, cela suffit à caractériser le socialisme. par conséquent, l'anarchie n'est pas du socialisme

A ce point de vue, on pourrait sembler d'accord avec M. Merlino, mais en réalité, on ne l'est pas du tout, parce qu'il dit que le communisme et le collectivisme ne sont pas davantage du socialisme. Le collectivisme sont du socialisme parce qu'ils consistent dans le moyen socialiste, la socialisation de la propriété privée, et l'anarchie n'est pas du socialisme, précisément parce que l'anarchie se borne à supprimer la propriété privée, elle se borne à cette œuvre négative et se refuse à toute organisation légale. L'anarchie, ce n'est pas du socialisme, tandis que le collectivisme et le communisme en sont.

De même que l'idée égalitaire ne suffit pas à définir le socialisme, de même, la simple suppression de la propriété, même jointe à l'idée égalitaire n'y suffit pas non plus, il y faut, en outre, la socialisation

Qu'est-ce que la socialisation

Qu'est-ce que c'est que cette socialisation en vue de laquelle seulement et comme moyen on veut supprimer la propriété privée? C'est précisément tout l'opposé de l'idée d'anarchie, en sorte qu'il n'est pas étonnant qu'entre socialistes et anarchistes, se soient élevées de si violentes et de si fréquentes discussions, cela prouve bien que la suppression de la propriété privée ne suffit pas à marquer le caractère du socialisme.

La socialisation, c'est une organisation légale juridique de la production et de la répartition, on ne supprime la propriété privée que pour lui substituer ce qu'on appelle, la propriété sociale. Les théoriciens socialistes n'aiment pas à parler de la suppression de la propriété privée, ils ont raison, ce qu'ils veulent, c'est la propriété seule, ce qui implique une organisation, des règles, des lois, dans tous les cas, une administration. La propriété sociale, c'est la gestion par la société des moyens de production et d'échange la production et la répartition organisée socialement l'initiative et la responsabilité sociales substituées à l'initiative et à la responsabilité individuelles, voilà le contenu de l'idée de socialisation. C'est, exactement, le contre-pied du système économique individualiste bien plus complètement encore que ne l'est l'anarchisme.

L'essence du système individualiste, c'est, une fois la propriété privée solidement instituée et garantie laisser à libre jeu les intérêts individuels, laisser la production et la reproduction se faire d'elles-mêmes.

Source : BIU Cujas

Le socialisme, c'est l'opposé de l'individualisme, c'est l'organisation légale, administrative de tous ces rouages le socialisme est beaucoup plus organisateur, dans le sens objectif, que le système individualiste, c'est en effet, d'une véritable organisation administrative intégrale bien plus encore que juridique, qu'il s'agit. Toute l'économie est soumise à un régime administratif tous les individus deviennent des fonctionnaires. Avant que le mot socialisme ne soit inventé, Pecqueur, notamment vers 1840, montre la nécessité de la transformation de l'individu en fonctionnaire, c'est la forme concrète de l'organisation du socialisme. Ainsi, Propriété sociale, régime administratif, fonctionnarisme général, absolu, voilà, en gros, ce que contient l'idée du socialisme.

On le voit, rien n'est plus opposé à l'esprit anarchisme, bien que de part et d'autre, on rencontre la suppression de la propriété privée, mais tandis que dans l'anarchisme on ne rencontre que cela, dans le socialisme on rencontre la suppression de la propriété privée et sa transformation en propriété sociale. Voilà tout le contenu interne et externe de l'idée socialiste.

Un autre contenu de l'idée socialiste administration

Cependant d'après certains théoriciens, l'idée socialiste aurait encore un autre contenu, un contenu d'ordre politique: l'administration. L'administration se conçoit théoriquement au point de vue politique, soit sur le mode monarchique, soit sur le mode démocratique restant entendu que par l'un ou l'autre mode, monarchique ou démocratique, il s'agit toujours de socialisation dans un esprit démocratique, sans quoi on ne serait plus dans le socialisme. Cet esprit, ce but se conçoivent et ont été conçus comme pouvant être atteints soit par le mode monarchique, soit par le mode démocratique. Voilà exactement le terrain de la divergence entre certains théoriciens et la manière de voir précédemment exposée. Le socialisme contemporain paraît attacher à l'idée du socialisme, non seulement un sens et une portée économiques, mais encore un sens et une portée politique.

Le socialisme contemporain dans sa grande majorité attache un sens et une portée politique à l'idée socialiste. Tout récemment, un chef du parti italien disait qu'il ne se plaçait qu'au point de vue économique et qu'il ne se souciait pas du point de vue politique.

Mais les socialistes disent que la socialisation est exclusive du mode monarchique, qu'elle implique le mode démocratique, ce qui veut dire, que la socialisation

Source : BIU Cujas

une fois opérée ce serait l'ensemble de tous les individus composant la société qui seraient appelés à gérer la propriété sociale, ce serait une gestion démocratique et disent-ils, c'est par là que seront conciliés le socialisme et la liberté.

Le terrain de la liberté individuelle est l'un de ceux sur lesquels les griefs les plus sérieux ont toujours été élevés et continuent de s'élever contre le socialisme avec la socialisation et la gestion démocratique, la liberté et le socialisme seront conciliés, puis que, disent les socialistes, administrateurs et administrés ne feraient qu'un. Qu'importe à la société, d'être beaucoup administrée, si elle est à elle même son propre administrateur on ne saurait donc élever d'objection au point de vue de la liberté.

Cet aspect politique de la socialisation a été fortement soutenu dans un article de la Revue Socialiste de 1900-1901, intitulé Le principe démocratique et le socialisme. Le socialisme d'après l'auteur de cet article ce serait la démocratie économique, après la démocratie politique déjà réalisée, ce serait la démocratie intégrale. Le principe démocratique se confond avec la socialisation, l'un et l'autre ne sont que deux aspects de la même tendance, la démocratie politique a socialisé le droit de suffrage et la direction de l'état, le socialisme, c'est la socialisation étendue du domaine politique au domaine économique, c'est, après la socialisation de l'état qui est un fait accompli, la socialisation des moyens de production de l'échange et de la direction du travail.

Le socialisme, c'est la république de l'atelier, comme l'a baptisé le bon sens populaire et, si cette formule a un sens pour le prolétariat militant, c'est, en réalité, qu'elle vise son désir d'émancipation, c'est par la somme de démocratie qu'elle réalise.

Ainsi, il ne s'agit pas seulement d'une socialisation économique, purement technique, il s'agit aussi et conjointement d'une socialisation politique le prolétariat ne se contenterait pas d'une socialisation administrée par un monarque, il faut au prolétariat une socialisation gérée non-seulement pour mais aussi par la société.

Que la socialisation contienne de nos jours cette idée de la socialisation politique, c'est exact, mais, historiquement et essentiellement, cela ne l'est pas; si elle la contient aujourd'hui, c'est que nous avons la démocratie politique, mais elle ne la contenait pas autrefois, du moins au XVIII^e siècle. Or est communisme aussi au XVIII^e siècle, l'idée démocratique ne faisait pas

Source : BIU Cujas

tout à l'idée monarchique, parce qu'on vivait en monarchie, et qu'alors le pouvoir traditionnel accepté c'est la royauté. Les communismes s'adressaient à la monarchie politique pour voir se réaliser par elle la démocratie économique. Les socialistes de cette époque avaient moins de souci que ceux d'aujourd'hui, de l'égalité des droits ce qu'ils voulaient avant tout, c'était l'égalité de fait quant à la question de droits dans la gestion, c'était pour eux une question d'arrière plan. Les socialistes d'aujourd'hui, ont surtout souci de l'égalité des droits dans l'administration de la propriété sociale. Dans l'opinion dominante des socialistes, socialisation et démocratie ne font qu'un. Or logiquement et même essentiellement, ces deux idées ne sont pas liées.

Le socialisme consiste dans la suppression de la propriété privée et sa socialisation en vue d'établir et de faire régner dans l'intérêt de l'individu et au nom de la justice, l'égalité au moins approximative des conditions relatives ou absolues de l'égalité de fait.

Pour qu'il y ait vraiment socialisme, il faut la réunion de l'ensemble, de ces divers éléments précédemment analysés de sorte que, en définitive, le socialisme, c'est, dans l'état actuel de l'inventaire des moyens connus et proposés le communisme et le collectivisme, communisme inspiré d'égalité socialiste, ce n'est pas, bien entendu, le communisme chrétien; du reste le collectivisme se présente comme une simple étape vers le communisme. On pourrait dire tout simplement, le socialisme, c'est le communisme en y comprenant le collectivisme, au fond il semble que le socialisme se ramène au communisme.

Socialisme et communisme

Pourquoi deux mots pour la même chose? Pourquoi ne s'est-on pas contenté du même mot. On peut hasarder plusieurs raisons, de ce pléonasme, Parce que, peut être l'expression de communisme faisait peur depuis la conjuration des babouvistes, puis, le vieux communisme du XVIII^e siècle, même celui du XVI^e siècle, celui de Babeuf avaient été un peu enfantins, ils étaient décousidérés, ils n'étaient pas assez scientifiques. Dans la première moitié du XIX^e siècle, on construisait des systèmes sociaux, qu'on croyait nouveaux, plus rationnels, il était bon de trouver un nom nouveau, moins compromis. Enfin et surtout, le mot individualisme encore inconnu au commencement du XIX^e siècle, s'était formé et répandu, ce mot individualisme fit naître assez facilement,

Pierre Leroux qui revendique la paternité du mot socialisme, dit que c'est par opposition au mot individualisme qui commençait à avoir cours; puis Louis

Source : BIU Cujas

Reybaud a beaucoup contribué à populariser ce mot socialisme, en en faisant le titre d'un de ses écrits sur les réformateurs, qui parut dans la Revue des deux mondes de 1840.

Aujourd'hui on est habitué à l'idée et au mot de communiste, cela ne fait plus peur, c'est pourquoi les adeptes y reviennent aujourd'hui volontiers. Cela montre que ce sont des considérations accessoires, accidentelles; On se serait fort bien passé du mot socialisme

Pour être peut être inutile, il n'en est pas moins resté dans la langue et comme il n'est pas nécessaire on voit ce mot prendre une expansion favorable aux équivoques: le mot socialisme, comme le mot communisme, marque quelque chose de plus que l'égalitarisme, il marque la socialisation et un moyen de l'idée d'égalité

L'idée égalitaire est antérieure historiquement et psychologiquement au socialisme, elle lui survivra fort probablement, si le socialisme, c'est à dire la socialisation vient à perdre un jour ses adeptes, elle leur survivra, elle est, en effet, un but, un idéal, et le but, l'idéal subsistent alors que les moyens successivement entrevus sont abandonnés. L'idée égalitaire c'est une aspiration, un mouvement, une force, cela ne se discute pas en soi parce que c'est un fait et non pas un système, c'est une tendance. Le socialisme est un système il peut se discuter et se réfuter, parce qu'un système peut être jugé défectueux et impraticable, même par les égalitaristes. Par conséquent, les égalitarismes qui sont socialistes peuvent bien l'abandonner tout en restant égalitarismes.

En somme, on peut bien se proposer de réfuter le socialisme, mais on ne peut pas réfuter son essence qui est l'idée égalitaire. Il n'y aurait qu'un moyen direct, sinon de la réfuter, au moins de la décourager, ce serait de réfuter victorieusement et un à un tous les moyens que l'idée égalitaire peut proposer; encore faudrait il que les revendications fussent jugées victorieuses par ceux là même qui sont tourmentés du besoin égalitaire, autant dire qu'il n'y faut pas compter.

Quoiqu'il en soit, l'idée qui se dégage de ceci, c'est que l'idée égalitaire est la base du socialisme, elle en est l'âme et le socialisme est un moyen, un genre déterminé de l'idée égalitaire.

§ 2 - Diverses conceptions pratiques de l'égalité de fait.

Difficultés d'application de l'égalité

L'égalité de fait paraît être une idée fort simple tant qu'il ne s'agit que d'une égalité de fait idéale,

Source : BIU Cujas

bien entendu, car on n'a pas été dans le cas de la réaliser pratiquement, si ce n'est dans quelques petits essais locaux, mais sur le terrain des applications, on s'aperçoit bientôt qu'il s'en faut de beaucoup que l'égalité de fait soit une notion simple. Ce qui est simple et ce qui fait illusion, c'est l'égalité de droit, un simple décret législatif suffit pour l'établir, la Déclaration des Droits de l'homme n'est pas longue, mais elle pourrait encore être beaucoup plus courte, parce que là, il n'y a rien à organiser; dans le droit concret, l'égalité de droit existera comme on le voudra ou comme on le pourra; l'égalité de fait, au contraire demande à être organisée

Quand on se met en face de l'égalité de fait avec les diverses conceptions qui ont été émises par les égalitaristes eux-mêmes, pour concrétiser l'idée égalitaire on s'aperçoit d'une très grande variété et de divergences très profondes, dans les systèmes

L'égalité arithmétique.

Ce qui vient tout d'abord à l'esprit en fait de conceptions égalitaires tant soit peu concrétisées, c'est la conception d'une égalité de fait consistant en ce que chacun devrait avoir les moyens de jouissance, et en égale quantité.

Il s'agit là de cette conception égalitariste appelée égalité arithmétique; égalité très simple qui vient à l'esprit tout naturellement, chacun devrait avoir les mêmes moyens de jouissance et en même qualité, voilà la forme primaire instinctive de ce sentiment de l'égalitarisme de fait, on veut l'égalité dans le plaisir, c'est pourquoi la première idée qui vient dans l'esprit c'est celle de l'égalité de jouissance,

Si le total de jouissances monte à mille, et que les membres de la société soient cent, on réalisera ce type d'égalité en divisant mille par cent, ce qui donne 10, chacun devra obtenir 10 en moyenne de jouissances, c'est très simple. Il y a une autre face à la question, ces moyens de jouissances, ce n'est pas un bon génie qui les a fournis à la société, on ne voit pas d'où cette jouissance peut venir, si ce n'est du travail des membres de la société

Le travail, il est douteux que chacun en réclame plus que sa part, car, comme le travail est une peine chacun tient à n'en avoir que sa part, puis que cela ne doit pas donner plus de moyens de jouissance, l'égalitarisme prendra donc cette forme: Pas plus que ma part, quand il s'agit du travail, et toute ma part quand il s'agit de jouissance. Si le travail, nécessaire à la société est de mille heures, les membres de la société étant au nombre de cent, chacun d'eux devra fournir

10 de travail, si la somme de jouissance est nulle, chacun aura 10 de jouissance, ainsi l'égalité parfaite, arithmétique, dans les moyens de jouissances et dans le travail est réalisée.

L'égalité arithmétique est réalisée, mais par cela même, il faut bien le reconnaître, c'est une égalité pitoyable; on s'en aperçoit dès qu'au lieu de raisonner sur une égalité abstraite, on raisonne sur des hommes; aussi la plupart des égalitaristes, surtout les économistes, repoussent-ils avec horreur, cette conception de l'égalité de fait, comme absolument anti égalitaire. Ainsi quoiqu'il semble d'abord de l'égalité de fait paraît être quelque chose de pas simple du tout, puis que cette première idée qui paraît toute naturelle est rejetée avec indignation par le plus grand nombre des égalitaristes.

Comme la jouissance est une chose toute personnelle, l'égalité dans les moyens de jouissance ne donne pas du tout l'égalité de jouissance.

Je reçois comme mon voisin, pour faire mes 10 de moyens de jouissance, 3 de pain, 3 de viande, 3 de vin et 1 de vêtements.

Avec ces mêmes moyens de jouissances, mon voisin est satisfait parce que cela correspond à la hiérarchie et à la proportion de ses goûts, mais moi, je n'aime pas le vin, j'ai peu d'appétit, ce qui me ferait plus de plaisir, ce serait d'être mieux vêtu, d'avoir du tabac, je travaille autant que lui et je n'en retire pas autant de jouissances, est-ce là l'égalité parfaite dans les moyens de jouissance?

De même, pour le travail, mon voisin a une santé de fer, des muscles d'acier, le travail lui est nécessaire il lui fait même du bien, tandis que la même somme de travail m'anéantit, nous en fournissons la même somme, est-ce là l'égalité parfaite.

Nous avons la même santé, la même force, moi, je suis chargé de casser des cailloux, et lui, de voir si mes confrères et moi, nous ne perdons pas notre temps y a-t-il égalité de travail?

La véritable conception communiste de l'égalité de la société

Inutile de pousser plus loin, si c'est là un type d'égalité, c'est, en tous cas, une égalité bien injuste. Aussi, disent la plupart des égalitaristes, la vraie égalité, l'égalité conforme à la justice, l'égalité distributive, ce n'est pas cela, ce n'est pas du tout l'égalité arithmétique, c'est une caricature de l'égalité communiste. L'égalité juste, c'est la seconde conception, c'est l'égalité proportionnelle. Là il ne s'agit pas du tout de donner des tâches et des rations égales à des forces et des

Source : BIU Cujas

besoins inégaux, il s'agit de proportionner les travaux aux forces, la consommation au besoin de chacun suivant ses forces, à chacun suivant ses besoins.

Voilà comment il faut entendre l'égalité, ce qui doit être égal pour tous, dit-on, dans cette égalité proprement communiste, ce sont les droits et les devoirs on est ici, en présence de cette égalité de règles de laquelle il peut très bien résulter en apparence une inégalité de fait mais cette inégalité apparente sera tout simplement, l'égalité proportionnelle, c'est-à dire au fond l'égalité juste.

Des règles égales pour tous consistent en ceci: faire ce que l'on peut, et prendre présentement ce qu'on a besoin, de prendre. Ce sont ces deux règles qui déterminent les droits et les devoirs égaux pour tous.

Evidemment, de ce que les droits sont égaux, il ne s'en suit pas que la capacité d'en user soit égale, il existe une inégalité de fait comme entre frères qui n'ont pas tous le même goût et le même tempérament mais cette inégalité de fait est précisement celle qui existe dans la famille. c'est justement cette inégalité apparente de fait qui fait que l'égalité règne dans la famille, qui fait que tous les frères sont égaux en ce que les mêmes règles leur sont appliquées dans les mêmes circonstances. En d'autres termes, le père, le chef de famille demande à ses enfants, tant qu'il les a sous sa direction d'alimenter le budget commun chacun dans la mesure de ses forces et de ses capacités et il les nourrit, les habille, les loge dans la mesure de leurs appetits individuels, de leur taille, de leur sexe, sans regarder si le plus gros mangeur est celui qui travail le le plus, il fournit à chacun ce dont il a besoin, c'est précisement pour cela, malgré cela et à cause de cette inégalité de surface que les frères se sentent égaux devant leur père. C'est bien là la vraie conception communiste de l'égalité de la société, il s'agit d'une égalité fraternelle familiale, qui, dans le communisme, sera l'égalité sociale.

Véritable sens du mot égalité, communiste, sociale.

L'individu se rend utile au bien commun dans la mesure de ses forces, de son âge, de ses talents que l'éducation développe autant qu'il est possible, mais l'inégalité du travail subsiste, chacun, quel que soit son rang dans la direction des travaux est traité suivant les ressources de la communauté.

Voilà la conception de l'égalité communiste, de communisté, de l'égalité de famille; que si l'on objecte qu'elle peut bien régner entre frères, mais il est difficile de l'imaginer acceptée en dehors du cercle étroit de la

Source : BIU Cujas

famille, les socialistes répondent que dans nos sociétés actuelles, on voit des manifestations et des applications intéressantes de cette égalité familiale, un cabinet de lecture, une table d'hôte, sont des applications suggestives et intéressantes de l'égalité; dans les cabinets de lectures, l'un dévore 20 journaux par jour, l'autre s'assoupit au bout du premier, cependant on ne trouve là rien d'injuste.

A la table d'hôte, l'un prend de tous les plats, l'autre qui n'a pas d'appétit, ne songe pas un instant à se plaindre, et à dire qu'il n'est pas juste, qu'il paie autant que le voisin.

Ces conséquences naturelles de l'égalité, sont en réalité même dans notre état social, actuel beaucoup plus généralement acceptées qu'on ne l'imagine et cela montre qu'elles ne font pas violence à notre nature et qu'il n'y a que les institutions sociales qui l'empêchent de régner davantage,

Peut être, l'expression d'égalité, n'est elle pas celle qui convient le mieux ici, le mot communauté exprime beaucoup mieux l'égalité parce que le mot égalité fait penser à l'égalité abstraite qui est tout le contraire, de ce que l'on veut exprimer. Il faut avoir soin de dire l'egalité communiste, c'est celle qui caractérise l'égalité de fait. Ce serait certainement une fort belle chose, que cette conception de l'égalité qui se dégage de l'évangile, si les hommes en étaient capables, qui peut croire que les hommes, dans leur ensemble, sont capables de le réaliser.

En quoi consiste l'égalité communiste.

Au fond, l'égalité communiste consiste en une égalité purement abstraite, plus abstraite que celle qu'elle critique dans l'égalité arithmétique, elle consiste dans une égalité dans la règle, mais, dans le fait, l'inégalité est évidente. L'égalité arithmétique consistait une certaine d'égalité entre les individus, une égalité froide, impassible, dure, mais une égalité entre les individus, l'égalité communiste, en tant qu'égalité est tout autre chose il ne s'agit pas d'une égalité entre les individus l'égalité est, en réalité, entre les besoins et la consommation, l'egalité communiste, elle est d'une part, entre la capacité de travail, et le travail effectif de chacun, ce n'est pas du tout de l'égalité entre les individus, l'égalité entre le besoin et la consommation.

Pour ce premier aspect faire chacun ce que l'on peut, il faut passer condamnation qui donc appréciera les forces et les capacités de chacun. Quant au second point: à chacun de prendre selon ses besoins, c'est folie, car c'est demander aux modérés de se sacrifier

Source : BIU Cujas

toujours aux autres. quoi de plus personnel que le besoin? Comment connaître les besoins du voisin, il faudrait donc en revenir au raisonnement, non plus mathématique, serait préférable, mais à un raisonnement arbitraire.

Si encore, toutes espèces de biens étaient en surabondance et s'il était sûr, par surcroît, que toutes les espèces de biens dussent être toujours en surabondance, alors, la règle: à chacun suivant ses besoins ne présenterait guère d'inconvénients parce que personne ne tiendrait plus à rien. Mais tant que les biens ne sont pas en surabondance, la consommation des uns se fera nécessairement au détriment des autres, il ne peut pas en être autrement, il faut donc abandonner cette belle égalité.

Quant aux exemples du cabinet de lecture et de la table d'hôte, il est bon de s'y arrêter. Les lectures de l'un n'empêchent pas celles de l'autre, s'il lit 20 journaux et si l'autre n'en lit qu'un, c'est parce qu'il lui plaît qu'il en soit ainsi, et puis encore, si l'un détient trop longtemps les journaux et que cela se reproduise, l'autre se désabonnera. A la table d'hôte, il y a des appétits inégaux, mais chacun sait qu'il y en a pour tout le monde, s'il y a des clients qui ont beaucoup d'appétit c'est l'affaire du restaurateur

Quant à l'égalité dans la famille, ce n'est pas la surabondance qui explique cette communauté de la famille, c'est l'affection sur laquelle il est pénible de compter entre membres de la société.

Au reste, même dans la famille la pratique de la communauté fraternelle, ne va pas toujours sans irritation et sans brouille. Même dans ce domaine, il faut un tact infini au père de famille pour ne pas exciter les méfiances. Il est donc pénible de dire qu'il n'y aurait qu'à modifier les institutions actuelles pour que ce sentiment d'égalité se répande dans la société

L'égalité dans les moyens externes de production

La difficulté de réaliser pratiquement cette égalité fait naître une 3e conception pratique de l'égalité, de fait, l'égalité dans les moyens externes de production Puisque dans l'état d'insuffisance relative de la production, il ne peut pas être question de laisser les individus prendre le travail compatible avec leurs fonctions et leurs capacités, il faut s'arrêter à un autre moyen, il faut une principe de distribution autre que le besoin ce principe sera que tous les individus ne recevront qu'en proportion de leur travail. La base de distribution sera le travail, et non plus le besoin, chaque individu ne recevra qu'en proportion de son travail et l'égalité

Source : BIU Cujas

consistera à mettre à la disposition de chacun des membres de la société des moyens de production égaux.

L'inégalité choquante dans nos sociétés, consiste, surtout, en ce que tous les individus n'ont pas les mêmes moyens de produire, en sorte que beaucoup d'individus sont à la discrétion de ceux qui possèdent les moyens externes de production; si chacun pouvait travailler sans avoir à en demander la permission à personne, permission qui sait se faire payer et si chacun disposait de productions égaux on aurait toute l'égalité désirable.

De cette façon et dans ce système, personne ne prend rien à personne, l'activité de la production est assurée puisque le mobile de l'intérêt personnel reste en scène, et que chacun reçoit en proportion de ce qu'il travaille D'autre part, les inégalités qui se trouveraient dans les moyens de jouissance, seraient imputables à ceux qui en souffriraient; en principe, c'est là la véritable égalité la seule juste.

Cette conception de l'égalité des moyens de production ne supprime pas, comme le fait de l'égalité proportionnelle ou communiste, les inégalités de capacité personnelle, l'indispensable, c'est d'empêcher les inégalités dues aux institutions sociales, et puisque cela seul est pratiquement possible, pour le moment, il faut s'en tenir là.

Du reste, pour ce qui est des inégalités de capacité personnelle, tenant à l'âge, comme chez l'enfant, et le vieillards, ou à la maladie, aux infirmités, il en sera tenu compte à l'aide d'un prélèvement sur le produit social. Tout comme dans nos sociétés actuelles, il y a une assistance publique alimentée par l'impôt. Enfin, on espère que les inégalités de capacité personnelle, soit intellectuelle, soit morale, soit physique, tout en s'atténuant grâce à un système d'éducation en commun poussé aussi loin qu'il est possible pour chacun des membres de la société. Voilà la troisième conception égalitariste, la conception pratique de l'égalité dans les moyens de production.

Comment réaliser l'égalité dans les moyens de production.

L'examen de cette question entraîne sur le terrain des procédés et de leurs difficultés ou de leur impossibilité pratique. Il y a deux procédés typiques de réalisation de l'égalité dans les moyens de production qu'on peut relier par un procédé mixte permettant de passer de l'un à l'autre Donc trois conceptions égalitaires; deux procédés typiques l'un, le partagisme, l'autre, le collectivisme et un procédé mixte que M. Fagnet a appelé, l'appropriationnisme

Le partagisme

Un procédé de réalisation de l'égalité dans les moyens de production tout à fait simpliste, et qui à ce titre, est le premier qui vient à l'esprit, est bien le

Source : BIU Cujas

procédé que beaucoup de gens qui se croient socialistes ont dans la pensée, c'est celui qui, vraisemblablement, restera toujours à l'état nébuleux dans le cerveau de l'égalitariste à l'esprit peu cultivé, c'est celui qu'on a eu pouvoir appeler le partagisme; le mot n'est peut être pas très bien choisi.

Le partagisme sérieux comporte le partage de la source et des moyens de production, de façon à ce que chacun puisse travailler à acquérir cette égalité. Chacun sera producteur autonome et retirera de son travail toute sa valeur, sans aucun prélèvement autre que celui de l'impôt.

Les produits s'échangeraient comme aujourd'hui sur le pied de l'équivalence en utilité, sous le régime de l'offre et de la demande, ce ne serait pas du tout un régime socialiste, puisque chacun serait propriétaire, capitaliste, au sens que les économistes donnent à ce mot; chacun serait propriétaire des capitaux avec échange libre des produits, il faut se garder de dire, échange libre de capitaux, échange des sources et des moyens de production dont chacun sera loti, l'échange libre ne porterait que sur les produits. Si les individus ou les familles pouvaient aliéner, échanger leurs lots, ou une partie de leurs lots, l'inégalité dans les moyens de production ne tarderait pas à reparaître, et il faudrait périodiquement procéder à une remise au point, à un nouveau partage des moyens de production. Par conséquent, le partagisme n'aurait d'un système que la périodicité de l'expropriation des individus au détriment des gens pondérés et sérieux, et au profit d'autres, ce ne serait qu'un procédé révolutionnaire qui se reproduirait.

Pour que le partagisme constitue un système comme le système individualiste ou le communisme, il faut une interdiction aux individus et aux familles d'aliéner, de façon à ce qui en maintienne l'égalité dans les moyens de production, ou alors, le partagisme serait le système individualiste coupé en deux, et ne fonctionnant que dans l'échange des produits. Il aurait encore de notre régime individualiste la propriété privée des moyens de production, en un sens, mais une propriété inaliénable.

C'est pourquoi le mot partagisme, pour caractériser ce régime est défectueux, parce qu'il n'exprime guère que l'idée de partage, et n'explique pas le régime du système, régime de la parcelle, régime parcellaire, si que l'on entend dire, indique beaucoup mieux.

Dans ce système, l'intérêt personnel resterait le moteur de l'activité des individus, parce qui ils échange.

Source : BIU Cujas

raient leurs produits librement ; par conséquent, plus ils tireraient de leurs lots, plus ils auraient en jouissance. Mais en réalité, par l'interdiction d'aliéner les moyens de production eux-mêmes, on aura coupé, à l'intérêt personnel, les plumes maîtresses des ailes, comme à ces oiseaux qui on laisse voleter dans la maison, mais pas au-delà.

Par cela seul d'abord, que le partagisme conserve dans le système actuel l'échange des produits, de grandes inégalités ne manqueraient pas de régner parmi les individus. Dans ce système qui garde à l'individu la responsabilité de l'utilité de ses productions, c'est à lui qui incombe cette responsabilité de l'utilité de ses productions ; et ainsi, il ne suffirait pas à l'individu de travailler, de mettre en œuvre son lot de production, si sur le marché, ses produits ne sont pas demandés, il ne tirera de ses produits aucun moyen de jouissance ou fort peu, pendant que d'autres en tireront beaucoup, cela va de soi, parce que c'est un marché libre ; si ses produits ne répondent pas au besoin social, c'est à lui de le découvrir.

C'est ainsi qu'on raisonne dans le système économique individualiste, mais dans ce système, on peut raisonner ainsi sans injustice, parce que le système individualiste laisse à l'individu la liberté de transformer ses capitaux, ses moyens de production, de les aliéner, moyens de production à forme qui répond ; dans le système individualiste, on peut laisser porter cette responsabilité, parfois très lourde à l'individu, parce que si ces capitaux ne répondent pas au besoin social du moment, c'est à lui de les aliéner, tandis que dans le partagisme, il n'a pas le droit de les aliéner et on n'est pas fondé à lui dire : c'est votre affaire. Il répondra : Laissez-moi vendre mon lot et faire autre chose.

C'est là le gros enfantillage du partagisme, est-ce que l'on pense que la nature va se mettre à nos ordres pour reproduire ses dons et ses biens sur tous et sur chacun ? Est-ce qu'il n'est pas inévitable que tel lot soit mieux à même de répondre au besoin social ?

Malgré soi, on a toujours à l'idée des lots en terre, parce que cela ne se conçoit que pour un état social peu avancé où l'agriculture est presque la seule branche de l'activité ; dans le monde moderne, les moyens de production sont bien loin d'être seulement la terre, il y a aussi tout l'outillage industriel.

Source : BIU Cujas

Est-ce qu'on va donner aux uns un lot en terre et aux autres un outillage industriel? Qui sera l'égalité dans l'échange en produits, suivant que la demande se portera sur l'un ou l'autre de ces produits?

L'appropriationisme

On sent un procédé absurde pour peu qu'on songe à une société contemporaine, c'est à ce point, que l'on rencontre un procédé mixte qui n'est pas encore le second procédé typique annoncé, le collectivisme. Le procédé est habituellement désigné sous la formule qui est beaucoup de vogue dans le monde ouvrier, il y a une dizaine d'années: La terre, aux paysans; la mine, aux mineurs et l'usine aux ouvriers est celui qu'on a proposé d'appeler: l'appropriationnisme. Pour se rendre compte que le mot désigne la chose, il n'est pas mauvais de songer à l'un des arguments qu'invoquent le plus volontiers les partisans de ce système; ils ne se placent pas au point de vue égalitaire, bien que l'idée égalitaire soit quand même à la base de leur système, ils ont volontiers invoqué cet argument que la propriété est fondée sur le travail et puisque la propriété est fondée sur le travail, il est juste que les choses dans lesquelles s'incorpore le travail de l'ouvrier soient à l'ouvrier; le paysan cultive la terre et non son propriétaire, donc, le paysan s'approprie la terre; les ouvriers travaillent dans l'usine, ils s'approprient l'usine. Voilà comment est venu dans l'esprit de ceux qui ont conçu ce système ce mot d'appropriationnisme.+

Au fond, l'appropriationisme est un partagisme un peu plus savant, tenant compte des conditions modernes de la production industrielle en grand qui ne permet pas la division en lots de l'outillage industriel. L'appropriationisme tient compte également de la différence qu'il y a entre l'industrie et l'agriculture, la grande industrie caractéristique des sociétés modernes ne comportant pas la division en lots, tandis que l'agriculture comporte cette division en lots. C'est un partagisme plus savant, mais moins égalitaire que le partagisme lui-même.

La formule principe, si on peut parler ainsi, de l'appropriationisme, est la suivante: "La chose appartient à celui qui la travaille"; le moyen de production doit être la propriété de celui qui le met en œuvre. Si dans l'état technique de la production, l'exploitation peut être individuelle comme dans l'agriculture, on comprend que la terre

Source : BIU Cujas

soit partagée entre les paysans, parce qu'elle doit l'être; mais au contraire, si l'exploitation ne peut être que collective comme dans l'industrie minière et la grande industrie, on comprend alors la formule "la mine aux mineurs" individuellement, l'usine aux ouvriers individuellement. Cela a du moins le mérite d'attribuer à chacun le genre de production auquel il est apte et c'est déjà quelque chose.

Comparaison entre le partagisme et l'appropriationisme, au point de vue de la réalisation de l'idée d'égalité.

L'appropriationisme est moins égalitariste que le partagisme. En effet, les mineurs devenus collectivement propriétaires de la mine où ils étaient de simples salariés se trouveront posséder les uns, une mine très riche et d'exploitation facile, les autres, une mine pauvre et d'exploitation difficile. De même pour les ouvriers d'usines; de même pour les paysans devenus individuellement propriétaires des terres. Cela n'est pas douteux.

C'est l'inégalité dans les moyens de production et elle se reproduira sur le marché. Ainsi l'inégalité existera entre les groupes d'une même branche de production et cette inégalité variera suivant les fluctuations de la vente et des produits. Le principe d'égalité des choses aura bien reçu satisfaction; la mine sera bien au mineur, l'usine à l'ouvrier, la terre au paysan, mais l'idéal égalitaire n'aura pas reçu satisfaction. On en reste bien loin.

Le collectivisme

Alors on a établi un second procédé type de réalisation de l'égalité dans les moyens de production, procédé beaucoup plus savant, beaucoup plus logique, et qui a nom, le collectivisme. Il est vrai qu'on peut ici formuler quelques objections. Comment le collectivisme vient de cet esprit? Qui est donc alors le marxisme? Non, le collectivisme n'est pas dérivé du marxisme. En 1842, bien avant Marx; Pecqueur nous en donnait le type plus fouillé qu'il ne l'a été depuis.

Donc, le collectivisme fut bien un dérivé, une conséquence de l'idée égalitaire. Le collectivisme pour réaliser l'égalité veut faire chacun co-propriétaire de toutes les sources et moyens de production. Cela revient à dire que ce procédé supprime la propriété individuelle ou corporative, pour y substituer la propriété indivise de tous les membres de la société, la propriété sociale. Voilà le sens exact et juridique du mot.

Ce procédé est un procédé socialiste, puisqu'il supprime la propriété divisée. Ici l'égalité dans les moyens de production est absolue, puisque chacun

Source : BIU Cujas

est co-propriétaire de chaque source et moyen de production. Les avantages et les infériorités qui existent inévitablement entre les sources et moyens individualisés, se divisent et se répartissent entre tous. Tous en profitent ou en souffrent dans les mêmes proportions, au marc le franc, pourrait-on dire.

C'est bien ce que voulait le partagisme, mais à quoi il ne pouvait arriver, si ce n'est dans l'absurde, parce qu'il maintenait la propriété individuelle et qu'il opérait sur cette base. Il faisait de chacun des propriétaires de parcelles forcément inégales en elles-mêmes et dans leur productivité. Tandis que le collectivisme fait de chacun un co-propriétaire du tout. C'est un partagisme absolu sans partage, parce qu'on reste dans l'indivision.

Comparaison entre l'appropriationisme et le collectivisme

Le collectivisme se conforme en même temps à l'état de la technique moderne, en maintenant sous le régime de la production collective des moyens de production qui ne peuvent être exploités que collectivement. Et à deux points de vue, il va plus loin que l'appropriationisme.

D'abord, en ce qu'il ne dit pas: la mine au mineur, l'usine à l'ouvrier, la terre au paysan; mais la mine à la société, l'usine à la société, la terre à la société.

Puis il soumet à un régime d'indivision sociale, non pas seulement les moyens de production qui dans l'état technique ne peuvent être exploités que collectivement, mais encore ceux qui ne présentent pas ou ne présenteront jamais ce caractère d'exploitation collective, telle la production agricole. Il soumet tout au régime d'indivision sociale, la terre au même titre que l'outillage industriel, et cela toujours parce que c'est le seul moyen de réaliser l'égalité de fait dans les moyens de production.

Le collectivisme et la petite production autonome.

A vrai dire, en exposant ainsi ce second point, on peut s'attirer la critique de certains collectivistes qui protestent que leur intention n'est pas de toucher au régime actuel de la petite production autonome. Le paysan, le petit propriétaire qui exploite son bien avec le seul concours de sa famille ou quelques ouvriers temporaires, le petit artisan propriétaire de son outillage et qui n'a que quelques apprentis, le boutiquier qui n'a que son petit magasin, tous ces types sociaux conserveraient la propriété individuelle de leur terre, de leur atelier, de leur boutique. On ne socialiserait que les moyens de production qui sont et ne peuvent être mis en œuvre que collectivement, c'est à dire par le

Source : BIU Cujas

moyen du travail salarié. Les autres moyens de production ne seraient socialisés qu'à mesure et dans la mesure où ils se transformeraient en entreprises collectives, faisant appel au travail salarié.

On prétend cela parmi les collectivistes et la raison de cet état de choses, serait que dans cette petite production autonome, le travailleur a le produit intégral de son travail sans l'intervention de personne. C'est une manière de voir qui ne fut pas toujours celle du collectivisme et n'est pas encore celle de tous les théoriciens du collectivisme; mais elle est devenue dans certains pays, surtout en France, celle des collectivistes désireux de ne point effrayer, voire même de concilier la doctrine collectiviste et les intérêts des paysans propriétaires, qui ne font qu'augmenter en nombre.

Quoiqu'il en soit, cette manière de procéder est surtout en honneur depuis le Congrès socialiste de Marseille, près d'un assez grand nombre de collectivistes. On ne saurait prétendre que ce soit là une conséquence logique, parce que le collectivisme contemporain, basé sur le marxisme dans sa structure est une doctrine complète, que n'inquiètent pas seulement des idées égalitaires, mais aussi certaines interprétations des sociétés. Et de ce point de vue socialiste scientifique, cette réserve se justifie sans aucun doute théoriquement. Voir les observations qu'on doit faire et qui font qu'il ne faut pas hésiter à dire que le socialisme collectiviste est venu de socialiser tous les moyens et toutes les sources de production, même ceux qui dans l'état actuel de la technique comportent l'exploitation individuelle. Voir les démonstrations très précises faites par Mr. Bourguin dans son livre sur "les systèmes socialistes et l'évolution économique" pages 60 et suivantes.

Cette propriété qu'on dit vouloir conserver au petit artisan, n'est qu'une propriété feinte, qui n'aurait rien de commun avec la propriété que nous connaissons. Dans la réalité, ils ne seraient que les délégués de l'Etat, de l'administration centrale collectiviste, préposés à l'exploitation du lot de terre, de l'atelier ou de la boutique.

Cette impossibilité pratique de maintenir ainsi le système actuel de la propriété pour ces moyens de production autonome, est sans doute pour quelque chose dans l'attitude des théoriciens collectivistes qui sont restés fidèles à la théorie primitive. Elle est peut être dictée aussi par cette autre considération que l'idée égalitaire ne saurait s'accommoder de cette limite à la socialisation.

Source : BIU Cujas

Ainsi, si ces théoriciens fidèles prétendent que cela ne se peut pas, c'est qu'ils se rendent compte que c'est impossible, et qu'au fond aussi, l'idéal égalitaire en souffrirait. Cela est facile à comprendre puisque cette limitation maintiendrait dans le régime futur un mode absolument analogue à celui qui établirait le partagisme dont on a vu les inconvénients irréductibles. Au point de vue égalitaire, si le petit paysan et le boutiquier restaient propriétaires de leurs moyens de production, il est clair qu'il n'y aurait pas d'égalité possible entre eux, puisque rien ne serait changé à l'état actuel des choses.

Il y a donc de bonnes raisons de présenter le collectivisme comme comportant la socialisation de tous les moyens et sources de production. Ce n'est qu'à ce prix là que l'égalité est absolue. Tous les moyens et sources de production sont donc la propriété sociale, indivise de tout le monde, de la société.

Il reste à mettre en œuvre cette propriété sociale. C'est fort compliqué. On s'y arrêtera longuement plus tard quand on étudiera le collectivisme dans ses plans d'organisation.

Mise en œuvre de la propriété sociale, sous le régime collectiviste

Si il va de soi que le collectivisme, à la différence de ce qui se passe pour le partagisme, n'institue pas l'individu propriétaire de fait, il n'a pas à porter ses échanges sur le marché libre. Comment l'individu pourrait il être propriétaire de ses produits, puisque les moyens de production sont la propriété commune de tous les membres de la société? Dès lors l'individu n'est pas responsable de l'utilité de sa production. L'individu sera donc rémunéré en proportion de son travail et non de la valeur de son travail comme dans le partagisme. Et alors les choses se présentent grosso modo de la façon suivante: La quantité totale de produits socialisés représente une somme totale de travail. Chacun aura droit de prendre dans cette masse de produits socialisés, une quantité de produits cotés en unités de travail, quantité de produits proportionnelle à la quantité de travail que lui-même aura fourni à la masse des produits socialisés. Bref, la quantité de travail est substituée à la valeur d'utilité. Cela est dans la logique inéluctable du système.

La valeur du travail implique une organisation de la production et de la répartition de la production, parce qu'il faut bien que quelqu'un se préoccupe de l'adaptation de la production aux besoins sociaux, puisque les individus ne sont plus responsables de l'utilité de leurs produits; de la répartition, puisque la répartition sur la base du travail ne saurait s'opérer par l'échange libre. Il semble donc que l'individu doive aussi obtenir bien

Source : BIU Cujas

exactement des moyens de consommation proportionnels à son travail, et l'égalité sera en cela que chacun obtiendra les moyens de consommation en proportion de son travail. C'est là toute l'égalité désirable.

Dans le fait, on verra qu'il faut de beaucoup que ce genre d'égalité soit obtenu de telle sorte que ce collectivisme organisant dans son sein, l'équivalence en travail, est obligé à une organisation très délicate, pour s'éloigner de plus en plus de son idéal, à mesure qu'il faut tenir compte de la nécessité des choses. Aussi, le collectivisme rebute-t-il les esprits impatients que l'on doit revenir aux utopies communistes, avec quelques modifications à l'esprit primitif. On revient à ce que l'on a appelé précédemment, l'anarchie. Mais on trouve qu'après tout, au fond et en elle-même, pour aboutir à cet égalitarisme, ce n'est pas bien la peine d'entrer dans l'influx de cette organisation? Après tout, se disent de nombreux esprits, séduits par l'idée égalitariste, si on se donne tant de mal pour organiser cette égalité, c'est parce qu'on suppose que la production ne peut pas être assez abondante pour assurer les besoins. Est-il bien vrai que les sociétés ne soient pas aujourd'hui en présence de cette possibilité de surabondance de tous les produits? La production serait elle insuffisante encore dans une autre organisation? Sans doute, cette surabondance n'était pas possible du temps des anciens égalitaristes; mais aujourd'hui la puissance de la production a augmenté dans d'énormes proportions, grâce aux progrès de la science appliquée et du machinisme.

Si malgré cet accroissement colossal, la production semble encore insuffisante, la raison n'en est plus dans l'insuffisance de la production, mais dans l'organisation économique existante qui est en contradiction avec la condition du bon fonctionnement de la puissance productrice moderne. Par conséquent, adaptez l'organisation économique à l'état technique de la production contemporaine.

En d'autres termes, à la production qui a pris de plus en plus un caractère social et politique, donnez une organisation qui ait ses caractères et ne vous préoccupez pas du reste. Il y aura surabondance de biens de toute espèce; chacun pourra prendre à la manne sans inconvénient, sans que personne se plaigne, parce que personne n'en souffrira. Voilà les idées de beaucoup d'utopistes contemporains.

Il semble que l'on revienne sur ses pas. Est-ce que ce n'est pas ce qui a déjà été établi sous le nom d'égalité communiste. Oui, c'est elle; mais

Source : BIU Cujas

avec un conditionnement nouveau, qui fait que cette utopie n'en est plus une aujourd'hui, grâce aux progrès de la science appliquée et du machinisme. Il faut le noter dans l'histoire égalitaire, jusqu'au XIX^e siècle, l'égalitarisme faisait table rase des progrès techniques de l'humanité qui il considérait comme un défaut de nature ; aujourd'hui l'égalitarisme contemporain, entend conserver jalousement tous les progrès techniques réalisés dans le dernier siècle. S'il veut toujours supprimer la propriété privée, ce n'est plus parce qu'elle est un obstacle à la pleine utilisation de la puissance productive dont dispose la société contemporaine, mais par une transformation d'esprit progressiste.

Il s'est produit une transformation profonde dans l'esprit égalitaire. A l'idéal d'une égalité dans la médiocrité des ressources, dans la restriction des besoins et surtout des désirs, s'est substitué un idéal d'égalité dans l'abondance et la satisfaction des besoins et désirs de chacun.

L'égalitarisme n'a plus besoin aujourd'hui d'être ascétique. Donc, il n'y a pas besoin de chercher de règles de répartition ; chacun sera en mesure d'avoir plus qu'il ne peut consommer. Mais bien mieux, il n'y aurait pas besoin de donner des règles pour la prestation du travail. " Il faudra tout d'abord, (c'est un des grands docteurs du collectivisme qui parle), Monsieur Jules Guesde, dans son Journal " l'Egalité " 14 mai 1882, " la Petite République, 10 mars 1894 ", il faudra d'abord une organisation coercitive..... sa volonté ".

C'est que ce n'est plus une utopie grâce au machinisme. En somme, c'est bien mieux que le communisme, c'est ce qu'on pourrait appeler : l'anarchie idyllique.

Quelles conceptions égalitaires, sont proprement socialistes.

Quelles sont les conceptions égalitaires proprement socialistes ? Ainsi, l'idée égalitaire, il faut la socialisation de la propriété, pour qu'il y ait socialisme. L'égalité arithmétique et l'égalité communiste, supposent une direction unitaire de production et de répartition ; par suite, elles sont socialistes.

L'égalité des moyens de production a été cherchée dans deux voies différentes ; le partagisme qui n'est pas socialiste. Le collectivisme qui l'est bien.

Communisme et collectivisme, voilà en somme le socialisme. Quant à l'anarchie idyllique de Guesde, on voit bien qu'elle supprime la propriété privée comme obstacle au machinisme, mais il n'est pas aussi sûr qu'elle

Source : BIU Cujas

socialise la propriété. Si on socialise, il y a socialisme; si on ne socialise pas, il y a anarchisme.

Chapitre II

Histoire sommaire du socialisme jusqu'en 1848.

Socialisme utopique et socialisme scientifique

C'est l'on compte cette histoire à la date de 1848, c'est que cette date marque un tournant dans l'histoire du socialisme. Une plaquette rédigée à Londres par K. Marx et Engels, intitulée "Manifeste du parti communiste" parut alors, qui posait les bases du socialisme scientifique. Jusqu'alors le socialisme était utopique, l'utopisme. Un ouvrage d'Engels porte en effet le titre "Entwicklung des Sozialismus von der Utopie zur Wissenschaft".

Avant 1848, le socialisme était idéologique, il procédait des idées de justice et de droit naturel, l'institution de la propriété privée apparaissait comme une erreur sociale à toute époque, il s'agissait de convaincre les hommes de cette erreur et de leur faire désirer la communauté des biens par des tableaux enchanteurs de la communauté future.

Après 1848, le socialisme ne prétend pas parler au nom d'un principe, il est la théorie du mouvement des sociétés, il présente le socialisme comme le résultat naturel du capitalisme. Ce sont des étapes successives de l'évolution des sociétés. Tel est le socialisme marxiste.

Origine du mot "utopie"; sa signification.

L'utopie de Thomas Morus, parue en 1516, ouvre l'ère du socialisme utopique; c'est la première œuvre littéraire où l'égalitarisme et le communisme sont d'inspiration démocratique. Utopie veut dire "sans lieu" du grec ou topos, cette dénomination s'appliquait à l'île où Raphaël voulait conduire Moore. Plus tard, il s'est produit une cristallisation du mot qui a servi à désigner toute conception qui ne tient pas compte des faits.

Consulter: Alfred Sudre, Histoire du communisme 1848. Louis Reybaud. Etude sur les réformateurs contemporains ou socialistes modernes. Thomissen. Le socialisme depuis l'antiquité jusqu'à la Constitution française de février 1852, paru en 1856. La critique dans ce dernier ouvrage est d'un caractère très élevé.

Source : BIU Cujas

Section I. Avant la Révolution
§ 1. L'Utopie de Thomas Morus (1516)
§ 2. Les idées socialistes au XVIII^e siècle
Section II La Révolution française et le Babouvisme
Section III. Après la Révolution française
§ 1. Le Saint Simonisme
§ 2. Le Fouriérisme
§ 3. Les doctrines socialistes aux environs de 1848.
§ 4. La Révolution de 1848 et le Socialisme.

Section I.

Avant la Révolution française.

§ 1. L'Utopie de Thomas Morus (1516)

qui est l'utopie de Morus

Ce livre est écrit en latin ; l'œuvre un succès prodigieux, Morus correspond avec Erasme et Budé.

Le portugais Raphaël, compagnon de Vespuce a visité et habité l'île d'Utopie ; il rencontre Morus en mission à Anvers, un dialogue s'engage entre eux, et un ami commun. Raphaël critique les institutions de l'Europe, puis il dépeint les merveilles de l'île d'Utopie. Il y a donc deux parties dans l'œuvre de Morus ; d'ailleurs tous les ouvrages sur le socialisme continuent ces deux parties, l'une critique et l'autre constructive.

Partie critique de l'Utopie.

Morus présente à Raphaël des objections contre l'excellence du communisme ; il est l'avocat du diable.

Le portugais Raphaël dresse un véritable réquisitoire contre les institutions anglaises, quand il a des choses trop dures à dire sur le roi, il y substitue le roi de France. Il critique l'organisation pénale et pénitentiaire ; mais ce qui est le plus intéressant, c'est particulièrement la critique qu'il fait de la propriété privée.

Raphaël signale les causes de la misère publique. Parmi les principales, il indique qu'il y a les nobles, grands oisifs qui se nourrissent de la sueur et du travail des autres et qui traînent à leur suite des troupeaux de valets fainéants et incapables. Le moyen anglais d'augmenter sa richesse est l'élevage du mouton et la transformation des terres labourables en pâturages ; la laine était très recherchée à l'époque et l'élevage coûte peu. Cette façon d'agir a pour résultat de jeter sur le pavé

Source : BIU Cujas

des milliers de labourens

Raphaël signale aussi comme cause de misère publique, la soldatesque en temps de paix, le luxe inouï dans toutes les classes de la société, c'est le thème commun de tous les moralistes du XVI^e siècle, il signale encore les appétits fiscaux des princes, les mutations monétaires, les prohibitions édictées par les princes pour profiter des amendes et des dispenses.

Quel remède propose-t-il à cette misère publique? On parle bien de remèdes pour soulager la misère sociale, mais comme on ne parle pas de changer les bases de l'organisation actuelle, c'est ce que font par exemple, les socialistes d'Etat, ces prétendus remèdes ne peuvent être que des palliatifs. Par conséquent, Raphaël doit l'insuffisance de l'interventionnisme. "Vous guerirez un malade et vous tuerez un homme sain" Raphaël n'a donc aucune confiance dans l'action de l'Etat.

Ici se place une théorie de l'Etat. L'Etat c'est la classe qui tient le pouvoir. Les riches ont fait une justice de cette monstruosité qui est l'exploitation des pauvres en la sanctionnant par des lois. C'est la conception marxiste de l'Etat.

Les sages pourraient ils entrer dans le conseil des princes pour orienter leur politique? Raphaël estime formellement que non. Il n'y a aucun moyen d'être utile à l'Etat dans ces hautes régions l'air qu'on y respire corrompt la vertu. Raphaël livre alors sa pensée intime, tant que le droit de propriété sera le fondement de l'édifice social, la classe la plus nombreuse et la plus estimable n'aura en partage que disette, tourment et désespoir.

La richesse nationale quelque grande qu'elle soit finira toujours par tomber en la possession d'un petit nombre d'individus qui ne laisseront aux autres qu'indigence et misère. L'abolition de la propriété est la conclusion; la communauté doit être l'organisme de la société. Voilà les idées de Raphaël; c'est bien là le socialisme moderne.

Ces riens idées sont mises sous le patronage de Platon; mais l'idée du droit à l'existence est posée à propos du vol. Est-il juste qu'un homme qui ne produit rien, ou des choses inutiles à l'Etat, vive dans l'opulence, alors que des ouvriers, des charretiers ont une condition pire, comparativement à celle de la bête de somme, car l'ouvrier est inquiété par la perspective de la vieillesse. On trouve là des phrases dignes d'un orateur socialiste du XIX^e siècle.

Moore nous parle du capitalisme sans se servir

Source : BIU Cujas

du mot ; il ne conteste pas les revendications de Raphaël, mais il est d'avis que tout le mal ne vient pas des institutions. Tout ne sera bon et parfait que quand les hommes seront bons et parfaits, et avant que cela n'arrive, des siècles passeront. Moore dit que le pays où l'on établirait la communauté des biens serait le plus misérable de tous, qu'il n'y régnerait que paresse et parasitisme, qui émeutes et massacres. Raphaël répond à cette attaque : " Ah ! si vous aviez été en Utopie ! "+

Description et organisation de la République d'Utopie.

La seconde partie de la théorie critique de Thomas Morus est consacrée à la description et à l'organisation sociale et économique de la République d'Utopie. Il donne beaucoup de détails. On pourrait désirer plus de netteté et voir poser le principe de la communauté des biens rationnellement. Ainsi, dans le livre II. " Il n'y a qu'un moyen et seul sérieux de faire disparaître les inconvénients en " Utopie " où tout appartient à tous ..... avec le bien général.

Le principe de la communauté est donc posé d'une façon très nette. Le but de toute institution sociale d'Utopie, c'est de pourvoir d'abord à la consommation publique et individuelle, puis, cela fait, laisser à chacun le plus de temps possible pour s'affranchir de la servitude du corps, cultiver son esprit, développer ses facultés intellectuelles. C'est dans ce développement complet de l'individu que l'on fait consister le bonheur.

Organisation du progrès social et politique en " Utopie "

Il faut voir très rapidement ce qui concerne l'organisation du progrès social et politique. On peut dire d'une manière générale que ce qui brille en " Utopie ", c'est l'uniformité. Il y a un certain nombre de villes de même grandeur et à égale distance les unes des autres. Pour anéantir jusqu'à l'idée de propriété, l'utopien change de maison tous les 10 ans. On tire au sort celles qui doivent tomber en partage.

La famille en " Utopie "

Pour ce qui est de la famille, la communauté ne s'étend pas aux femmes et aux enfants. La famille est conservée. Du reste, Raphaël ne donne pas d'explications à ce sujet. Cela lui a semblé sans doute naturel. Le mariage est en quelque sorte obligatoire. Dès qu'une fille est nubile, on lui donne un mari.

La loi utopienne est extrêmement sévère en ce qui concerne les rapports des sexes. C'est à noter, parce que ce n'est pas par là que brillent les autres systèmes communistes. Les actes contre la moralité sont punis de l'esclavage et en cas de récidive de la peine de mort. Les enfants mâles restent dans leur

Source : BIU Cujas

famille. Le plus ancien membre de la famille en est le chef. Il semble donc que la famille soit groupée très solidement. A première vue sans doute, seulement à côté de cela, il y a des indications qui paraissent y porter de sérieuses atteintes.

D'abord, tout doit être prévu arithmétiquement. Alors, il faut penser à l'équilibre de la population et par là va craquer l'armature de la famille. Quand une famille s'accroît outre mesure, le trop plein est versé dans une autre famille. Dans la famille, on ne dîne, ni ne soupe en famille. La famille agricole se compose de 40 individus hommes et femmes et deux esclaves

L'esclavage en "Utopie" Ses causes.

On a dit qu'un des caractères principaux de l'utopie, c'était son caractère démocratique?

C'est vrai, mais il suffit de regarder d'un peu près pour voir que l'esclavage d'Utopie, n'a rien de commun avec l'esclavage antique. Au fond ce sont de serviteurs. Ainsi, si on relève dans l'Utopie, les différentes causes d'esclavage, on voit que sont esclaves ceux qui chez nous sont condamnés aux travaux forcés et qui, perdent la liberté chez nous aussi.

Puis viennent les étrangers condamnés à mort dans leur pays, les prisonniers de guerre pris chez les peuples qui ont attaqué les Utopiens, car les Utopiens ont horreur de la guerre.

Enfin ce sont les journaliers pauvres des contrées voisines, qui viennent offrir leurs services, moyennant leur entretien et sont libres de partir quand ils veulent.

La cité en "Utopie"

Chaque cité doit se composer de 6000 familles et si un trop plein se produit ou le déverse dans une autre ville où il y a insuffisance.

Si la population était en excès partout, on décrèterait une émigration le moins loin possible.

La question du voyage des citoyens est très minutieusement réglée. Rien que pour aller voir un ami il faut la permission du magistrat avec indication du jour de retour. Pourquoi? Parce que le travail est réglé dans la cité qu'on habite, et d'autre part, en se rendant dans une cité voisine, c'est une bouche nouvelle à nourrir. Il faut que tout cela soit réglé la sanction est grave. Si on déserte, on perd la liberté

Le gouvernement en "Utopie"

Quant au gouvernement, c'est semble-t-il un gouvernement à la façon dont le comprennent les Socialistes contemporains, quand ils disent qu'en régime socialiste, au gouvernement des personnes serait substitué l'administration des choses. Le gouvernement

Source : BIU Cujas

devrait être qui une règle économique. Il semble bien que ce soit là l'idée de Morus. Chaque ville a son gouvernement et au dessus de toutes les villes, il y a dans la capitale Amaurau, un sénat qui sont traitées les affaires communes à toute la République. Tous les ans chaque ville envoie un député choisi parmi les vieillards, capable et expérimenté.

Chaque ville est administrée de la façon suivante: Chaque groupe de 30 familles élit un philarque. Les philarques, au nombre de 1200 élisent au scrutin secret le prince sur une liste de 4 citoyens choisis par le peuple. Le prince est élu pour la vie. Il y a en outre au dessus des philarques, des proto-philarques un par 300 familles, nommés à l'élection tous les ans. En fait, on les maintient.

Les lois en "Utopie"

En Utopie, dit Raphaël, on fait très peu de lois et leur interprétation la plus grossière est admise comme la plus juste. Aussi en Utopie, tout le monde est docteur en droit. Voilà dans ses grandes lignes, l'organisation politique.

L'organisation économique en "Utopie"

L'organisation du travail et la distribution des produits, voilà les deux pivots autour desquels tourne nécessairement toute l'organisation économique. Pour la production, il faut avant tout déterminer quelles choses devront être produites et dans quelle quantité. Pour les vivres, la quantité est déterminée de la manière la plus précise. Qui est-ce qui procède à la fixation des quantités de vivres nécessaires? On ne nous dit rien d'une façon directe. Seulement on voit quelque part que le Sénat traite des affaires du pays. On verra qu'il joue un rôle économique très important, c'est lui qui très probablement règle la question de quantité des vivres. Pour toutes les autres espèces de productions, on ne trouve rien dans l'Utopie.

L'organisation du travail

Maintenant de toute façon, il fallait prévoir l'organisation de la production. Ce qui est plus intéressant, c'est l'organisation du travail. En Utopie, le travail est obligatoire. La fonction principale et presque unique des philarques est de veiller à ce que personne ne se livre à l'oisiveté et à la paresse et à ce que tout le monde exerce vaillamment son état. Ces 1200 philarques par ville sont en somme des surveillants. Tout le monde est occupé aux arts et métiers vraiment utiles; il existe cependant quelques exceptions pour les vieillards malades et infirmes. On dispense aussi les philarques, puis les lettrés, choisis sur la recommandation des prêtres et des philarques et parmi lesquels on choisira les ambassadeurs, prêtres, etc.

Source : BIU Cujas

L'obligation du travail n'incombe pas seulement aux hommes, mais aussi aux femmes. Tous sont tenus d'apprendre un des principaux métiers. Les femmes comme plus faibles travaillent la laine et le lin. En principe, tout le monde d'une même famille exerce le même métier. Chacun est élevé dans la profession de ses parents, de manière que chacun bénéficie de l'hérédité. Cependant, si quelqu'un veut apprendre un autre métier, il doit en demander la permission et alors il entre par adoption dans une autre famille.

Il n'y a pas là une pure fantaisie. La distribution des différents emplois aux individus est une très grave question dans le communisme, et il est difficile de la résoudre autrement qu'en supprimant la liberté dans le choix des professions.

L'agriculture en "Utopie".

Tout le monde donc travaille en Utopie, et chacun a un métier particulier; mais en outre chacun doit être agriculteur. L'agriculture est un service que chacun doit par période et par roulement. La durée du travail est réglée en Utopie. Tandis que partout ailleurs, l'ouvrier ---------- inutile labeur. Comment 6 heures de travail pendent elles suffire et au delà aux besoins de la consommation quand partout ailleurs les ouvriers travaillent toute la journée et même la nuit. Raphaël répond que c'est parce que tout le monde travaille, les femmes elles-mêmes qui forment presque la moitié de la population; puis parce qu'il n'y a ni valet, ni seigneurs, ni oisifs, ni faux mendiants.

En outre de cette raison capitale, Raphaël en donne une autre que les socialistes font volontiers valoir, elle est tirée de la bonne administration et de l'économie des utopiens. Enfin, il y a en Utopie, les esclaves, les serfs, qui travaillent un peu plus que les autres.

Ce que l'on ne voit guère dans le récit de Raphaël c'est l'organisation interne du travail. Où l'individu travaille-t-il? Est-ce dans un atelier ou chez lui? Il ne donne pas de renseignements. Si tous les membres d'une même famille travaillent ensemble, cela ferait autant d'ateliers. Voilà pour la production.

Répartition de la production

Pour ce qui est de la distribution, on voit tout d'abord une sorte de répartition se faire entre les différentes villes. Il semble qu'en principe, chaque ville pourvoie à ses besoins. Il peut cependant se produire ici des excédents et là des manquants; or, dit Raphaël la République toute entière est comme une seule et même famille, par conséquent, les premières séances du Sénat

Source : BIU Cujas

sont employées à dresser la statistique économique des diverses parties de l'île, et dès qu'on a déterminé les points où il y a trop et ceux où il n'y a pas assez, on rétablit l'équilibre en complétant le vide des cités malheureuses par la surproduction des cités plus favorisées; et cette compensation est gratuite. C'est donc bien la communauté familiale entre villes.

Au sein d'une ville donnée, comment se fait la répartition entre les familles?

La question ne se pose pas pour les vivres à raison des repas en commun qui ne sont pas obligatoires. Chacun peut manger chez soi, mais personne n'y songe parce que c'est folie de se donner le mal de préparer un mauvais dîner. Pour le menu, tout y est en abondance.

La question ne se pose donc que pour les objets autres que ceux d'alimentation. Comment se distribuent-ils? C'est l'égalité fraternelle qui préside à cette distribution. Chaque chef de famille prend suivant ses besoins. Cela se comprend puisque tout est en abondance. Voici ce que dit Raphaël: Au centre de chaque quartier..... ..... rendre ce vice impossible.

Ainsi donc, en Utopie, le principe de la distribution du travail, c'est l'égalité arithmétique: chacun 6 heures par jour, et le principe de distribution des produits, c'est l'égalité familiale. Il n'y a pas correspondance entre le principe de distribution du travail et le principe de distribution des produits. Au fond, c'est comme s'il y avait correspondance, parce que 6 heures de travail, c'est si peu de chose, que chacun les fournit sans peine. On ne demande pas à chacun plus qu'il ne peut. Cela revient donc: à chacun selon ses forces, et c'est l'égalité proportionnelle.

On vient de voir que Morus tablait sur cette hypothèse de l'abondance de toutes choses; c'est qu'en effet cette hypothèse simplifie bien des choses. On verra combien cette question de la répartition est compliquée et à quels efforts ont dû se livrer les socialistes contemporains qui ne comptent pas sur la surabondance pour trouver le principe de distribution qui assure tous les besoins.

En Utopie, cette surabondance exempte de toutes ces idées. Il y a là un trait à relever. Assurément ce n'est pas sur le machinisme que Morus fondait son hypothèse de l'abondance; le machinisme ne comptait pas encore à l'époque et dans le livre de Morus, il n'y a rien qui y fasse allusion. Morus remplace le

Source : BIU Cujas

machinisme par le travail generalisé, la suppression des oisifs. Par conséquent, ce n'est pas par là que l'Utopie est moderne ; elle l'est au point de vue suivant : Morus paraissait faire fond sur une sorte d'immobilité sociale ; mais les utopiens ne sont pas du tout pour l'immobilisme technique. Morus n'entend pas revenir à la nature, il entend au contraire tirer très largement parti du progrès des sciences appliquées à la production. L'activité des Utopiens est sans cesse dirigée ..... les poules couver les œufs. Il faut donc noter que l'industrialisme fleurit en Utopie.

l'antimilitarisme en "Utopie"

C'est donc par un autre caractère que l'Utopie est plus moderne que certains systèmes du XVIII^e siècle. En corrélation avec cet industrialisme, il faut signaler encore un autre trait de la république qui lui aussi, la modernise et la rapproche du socialisme contemporain, c'est l'anti-militarisme. "La paix vaut bien qu'on s'occupe d'elle autant ..... la ruine de leur Empire. Et ici Raphaël prend l'exemple que prennent les communistes actuels. "Les vétérans de France ont eu affaire avec les conscrits d'Angleterre, et je ne sais pas s'ils peuvent se vanter d'avoir eu le dessus."

l'organisation militaire en "Utopie"

Les utopiens ont donc la guerre en abomination comme une chose brutalement animale. Il n'y a pas d'armée permanente, mais la nation est armée pour la défense du territoire. C'est une garde nationale dont tous font partie hommes et femmes. Si la guerre se fait hors du pays, aucun utopien n'est forcé de partir. Ainsi, chose curieuse, à l'époque même où par la guerre se formaient les grands Etats d'Europe, un homme s'est rencontré en Angleterre, un futur grand chancelier qui eut cette idée que les nations devraient s'entendre pour supprimer la guerre.

Il est à noter que dès que l'on rencontre un socialiste, on voit cette idée anti militariste faire corps avec son communisme.

La forme de gouvernement d'Utopie, montre que le communisme d'Utopie est bien du socialisme. La forme de Gouvernement, c'est la république. La république apparaît certes avant le communisme, mais les communistes disent qu'on n'a que la république politique, tandis que lorsque le communisme sera institué, on aura la république sociale. A ce point de vue, la plupart des communistes du XVIII^e siècle, seront beaucoup moins proches des socialistes de nos jours que Morus au XVI^e siècle.

Lorsque Raphaël donnait la suppression de la propriété comme une condition de la suppression de la

Source : BIU Cujas

misère et une cause de bonheur, Morus s'était récrié et avait formulé des objections. Là-dessus, Raphaël l'avait invité à faire le voyage d'Utopie. Ce voyage a-t-il modifié les idées de Morus? Il semble que non. La fin de l'ouvrage: "Dès que Raphaël eut terminé .... Je ne l'espère" semble bien l'indiquer.

Importance historique de l'"Utopie".

L'Utopie est la première expression remarquable de communisme moderne. Cette œuvre forme un tout et n'est pas si fragmentaire que le disent les publicistes du XVIIIe siècle. Toutes les faces de la constitution sociale sont envisagées; seule la question de la famille n'est pas suffisamment creusée. Le corps d'idées essentielles du socialisme contemporain, réserve faite de la technique Marxiste, se trouve dans "l'Utopie" de Morus. A de nombreux points de vue, on reconnait le socialisme et son esprit, et celui est pourtant dans l'affirmation pourtant si répandue aujourd'hui de l'époque à partir de laquelle on trouve le socialisme proprement dit. On le fait remonter à la révolution et tout au plus à la seconde moitié du XVIIIe siècle; or les théories du XVIIIe siècle sont beaucoup moins nettes, que celles de "l'Utopie".+

Les idées socialistes au XVIIe siècle

Après Thomas Morus et son "Utopie" on a coutume de citer plusieurs ouvrages publiés en Italie, en Espagne et en Angleterre au XVIIe siècle "La cité du soleil" de Campanella (1623) "Les communautés reinn" (1695) "l'Oceana" et bien d'autres. Il n'y a pas lieu de s'y arrêter. C'est en somme l'utopie de Morus avec beaucoup moins de pondération. La critique y est presque toujours inexistante. Le thème est toujours l'opposition des riches et des pauvres. Presque tous ont la communauté des femmes. Au XVIIe siècle, en France, le vent n'était pas aux idées de réforme sociale qui ne se manifestent que sous la forme d'adresses aux princes et d'éducation des princes. A ce point de vue, on ne peut passer, sans citer "le Télémaque" de Fénelon. Le XVIIe siècle, fut bien plutôt un siècle de religion et des lettres.

Jean Meslier.

Mais en France, un homme sentit fortement la misère du peuple et en conçut fortement socialiste; mais il prit soin de ne le dire qu'à sa mort dans son testament qui comprend 3 volumes. C'était un curé anticlérical et même antireligieux: Jean Meslier (testament publié en 1754 à Angers).

Il paraît que Jean Meslier était un fort brave homme et un excellent pasteur. Par l'époque à l'époque à laquelle il signa son testament, il appartient au XVIIIe siècle, mais en fait, le testament fut écrit au XVIIe.

+ 20 mars 1911

Source : BIU Cujas

Meslier est l'ennemi décidé de la propriété à qui il fait remonter la plus grande partie des maux de la société. Il pense que le seul remède serait le communisme par paroisse. Dans la famille, il voudrait la dissolution du mariage. De même il voudrait la dissolution de la société.

Avec Meslier, le rêve communiste commença donc à vouloir se réaliser. Meslier pense à la force ; il n'hésite pas à faire appel aux Jacques Clément et Ravaillac de l'avenir. Puis, s'il est anti religieux, s'il hait la religion et l'idée de Dieu, c'est notamment, parce que la religion a servi à couvrir les institutions sociales et particulièrement les deux institutions sociales qui sont le malheur des hommes : la propriété et l'inégalité. Par là il pense comme nos socialistes contemporains.

Les idées socialistes au XVIII^e siècle

A la différence du XVII^e, le XVIII^e siècle agita tous les problèmes politiques et sociaux. Il avait à accomplir la destruction d'une œuvre gigantesque et il édifia toutes les théories de l'intelligence. Dans ces conditions, il serait surprenant que l'idée égalitaire et communiste n'ait jamais été discutée. Il faut signaler les travaux importants et récents de M. André Lichtenberger, le socialisme au XVIII^e siècle ; paru en 1895. M. Espinas. La philosophie sociale au XVIII^e siècle (1898).

Pendant longtemps on pensa que l'idée communiste était simplement l'idée égalitaire émise par nombre de publicistes peu connus au XVIII^e siècle. On pensait que cela avait eu une importance capitale sur le mouvement de la Révolution française. Aujourd'hui, bien que certains y croient encore, c'est le cas de M. Espinas, la majorité des publicistes paraissent considérer que l'influence fut nulle ou à peu près. On paraît bien convaincu que les philosophes socialistes n'eurent qu'une bien petite influence sur le point de départ du mouvement de la Révolution. Il n'y eut sûrement au XVIII^e siècle aucune école socialiste ou égalitariste. M. Lichtenberger conclut en effet dans ce sens. Et cela est parfaitement exact.

Autant au XVIII^e siècle, abondent les idées générales et abstraites, autant sont rares les critiques précises des abus existant à l'époque. Et même dans l'intention de leurs auteurs, ces théories n'ont pas en général de portée pratique. Ce ne sont semble-t-il que des déclamations faites par amour de l'art.

Distinction entre l'état de nature et l'état de société

Ce qui caractérise ces écrits c'est l'usage et l'abus fait de la distinction entre ce que l'on appelle l'état de nature et l'état de société. On a retrouvé à l'époque l'homme de la nature grâce aux extraordinaires voyages des Cooks et de Bougainville qui ont fait connaî-

Source : BIU Cujas

de la vie et les mœurs des sauvages et l'on tombe en extase devant le bon sauvage. Cela se mélange avec l'admiration de l'antiquité sans doute parce que l'antiquité est plus près de l'homme de la nature qui ne connait ni la propriété, ni l'égalité. Aussi est-il sans vices. Alors on fait des voyages en chambre qui se passent dans la terre australe.

Les noms les plus connus au XVIII^e siècle sont ceux de Morelly, de Jean-Jacques Rousseau, de Mably. Un mot sur chacun d'eux.

Morelly, predecessem de Fourier

Morelly est le seul communiste vrai et complet du XVIII^e siècle. En 1753, il avait publié "Naufrage des îles flottantes". En 1755, il publia "le code de la nature" qui est un ouvrage dogmatique sur le communisme. Quand on connait "l'Utopie" de Morus, on n'a pas grand chose à y chercher, si ce n'est que Morelly se montre prédécesseur de Fourier. On se souvient que Morus avait fait une objection à Raphaël. Il lui avait demandé: Qu'est-ce qui pousserait les hommes à travailler en communisme?" Morelly s'ingénie à répondre à cette objection "parce que le travail est un agrément".

L'homme de la nature est bon et naturellement actif. Ce qui rebute l'homme au travail, c'est qu'il est monotone et prolongé, il faut s'en prendre à la société.

Jean-Jacques Rousseau

Il est aisé de trouver dans les ouvrages de Jean Jacques Rousseau, des passages qui paraissent ne signifier rien, s'ils ne sont pas une condamnation de la propriété privée. Seulement il est également aisé de trouver d'autres passages tout aussi nombreux et même plus explicites desquels il apparait nettement qu'il n'est jamais entré dans l'esprit de Jean-Jacques Rousseau, que la propriété dût être supprimée. Il se montre un défenseur de la propriété et de la famille (Contrat social. L. 1. Chap. 8. et 9)

En somme, le livre de Rousseau apparait comme essentiellement contradictoire: en effet, il semble bien que son système préféré soit une conciliation de l'égalité relative et de la propriété, conciliation extraite des lois de Platon. Son idéal social au point de vue économique serait le système parcellaire.

Mably

Mably est plus connu par ses travaux historiques que parce qu'on appelle son communisme. Ses idées communistes doivent être recherchées dans son écrit intitulé "Doute proposé aux philosophes économiques sur l'ordre naturel et essentiel des propriétés politiques (1768) Cet ouvrage répond à celui de Mercier de la Rivière. Il est formé de 10 lettres, dont les 2 premières seulement sont consacrées à l'ordre social, les 8 autres le sont, à l'ordre politique.

Source : BIU Cujas

Mably ne peut admettre que la propriété foncière, la seule qu'il attaque soit conforme à l'ordre naturel et déclare ne pas apercevoir la prétendue nécessité de lien, entre la propriété personnelle et mobilière d'une part, et la propriété foncière d'autre part. Suivant lui, seule la communauté de biens de la terre est conforme à la nature, parce que seule elle est susceptible de conserver entre les hommes, l'égalité que la nature y a mise. Au reste, Mably reconnait qu'en pratique on ne peut pas songer à supprimer la propriété foncière pour rétablir l'égalité des conditions.

Par conséquent, Mably ne perd pas son temps à décrire l'organisation d'une propriété communiste. Le législateur doit tâcher seulement de diminuer et d'adoucir les maux que fait la propriété foncière. Et alors dans son traité "Législation et principe des lois" (1776) il parle des lois qu'il faudrait faire. Ses idées sont sensiblement celles de J. J. Rousseau.

Brissot

Brissot est le même qui joua un rôle important dans la Révolution; comme communiste en tant qu'écrivain, il est connu par le prétendu plagiat que Proudhon aurait fait à son détriment "la propriété, c'est le vol" On voulait rabaisser Proudhon, alors des érudits trouvèrent que Brissot l'avait dit avant lui: "Le volem dans l'état naturel est le riche."

Le livre de Brissot a pour titre "Recherches philosophiques sur le droit de propriété et sur le vol considéré dans la nature et dans la société (1780) C'est un ouvrage dont on a exagéré la portée. L'objet de ce livre est tout simplement d'obtenir une réforme pénale, un adoucissement à la peine du vol.

La thèse se résume en ceci:

1° la propriété et le vol n'existent pas dans l'état de nature.

2° il s'en suit que dans l'état de société, il ne faut pas punir le vol comme on punit les crimes contre le droit naturel. c'est un délit proprement civil. Voilà toute la thèse: Dans ce but, Brissot utilise, l'état de nature.

On ne saura jamais ce que cette singulière distinction de l'état de nature et de l'état de société a causé de confusions au XVIII^e siècle. Toutes les contradictions qui frappent dans les philosophes de l'époque se résolvent par l'introduction de l'état de nature et de l'état de société: la Révolution et le Babouvisme.

La Révolution française dans ses rapports avec le socialisme

Depuis quelques années surtout, les discussions sont très vives sur les rapports et relations de la Révolution avec le socialisme. Depuis surtout que les socialistes contemporains après avoir honni le principe de la Révolution et la déclaration des droits ont changé d'attitude

Source : BIU Cujas

Trois points paraissent établis pour tous ou presque tous.

1°: le mouvement initial de la Révolution n'eut rien de socialiste, puisqu'il n'eut même rien d'égalitariste, il n'eut même rien de démocratique

2° l'œuvre finale de la Révolution fut essentiellement individualiste. Elle aboutit à ce grand monument: le Code Civil, qui consacre le principe du droit civil. Le Code Civil est une œuvre essentiellement individualiste qui consacre la propriété sous la forme romaine comme jusqu'à l'invasion des barbares, il consacre la famille jusqu'au 12e degré.

3° Sur la fin de la période révolutionnaire, il y eut un complot communiste, le babouvisme; ces trois points sont certains.

Le caractère des actes des assemblées révolutionnaires

Sur quoi donc discute-t-on? On discute sur le caractère de certains actes des assemblées révolutionnaires auxquels certains attribuent un caractère égalitariste ou même socialiste.

Suppression des droits féodaux

Ces actes sont: la suppression des droits féodaux. On veut y voir une manifestation de caractère socialiste. Prenons le fait en lui-même. A quoi aboutissait la suppression? A instaurer la propriété libre et franche telle qu'on la connaît; la propriété individualiste.

Comment parler ici de socialisme? On a dit alors que ce fait était le fait d'une expropriation; d'accord. Personne ne conteste que la Révolution n'ait été économique. Mais économique et socialiste, cela fait deux choses différentes.

La confiscation des biens des émigrés

La confiscation des biens des émigrés n'est pas un fait socialiste, le but est politique. Il ne suffit pas de voir supprimer des droits reconnus depuis des siècles pour conclure au socialisme.

Nationalisation des biens du clergé.

On invoque aussi, la mise à la disposition de la nation des biens du clergé. Ici à première vue, l'argument semble beaucoup plus solide: la nationalisation ou la socialisation, n'est ce pas le même fait? Il est difficile de méconnaître plus complètement l'esprit et le but d'une mesure; il y a lieu d'être surpris de voir des historiens de haute valeur, assimiler ce fait à la socialisation des mines ou des chemins de fer.

La disposition des biens du clergé avait un but purement financier, cela est parfaitement établi. On n'a qu'à se rapporter aux discussions de la Constituante et de la Législative. Ni l'esprit, ni le but, ni le résultat n'est socialiste. Les biens ont été nationalisés pour être vendus, et il suffit de voir comment s'est fait cette vente. Elle s'est faite par petits lots dans un es-

Source : BIU Cujas

prit partageste pour faire beaucoup de petits propriétaires.

Ce n'était pas dit-on, socialiste, soit ; mais c'était égalitariste. Lorsqu'on examine les raisons données à cette politique, on voit qu'il n'en est jamais donné d'autre, que les petits lots se vendent mieux et plus cher que les gros. Donc le but était un but fiscal.

Assimiler la mise de ces biens à la disposition de la nation, à la nationalisation des mines ou des chemins de fer, c'est perdre complètement de vue le but. Le raisonnement est faux par la base.

Les lois successorales de l'époque révolutionnaire.

On invoque encore les lois successorales de l'époque révolutionnaire. Ces lois, dit-on, ne témoignent pas certes, d'un esprit socialiste, mais elles témoignent d'un esprit égalitariste en ce qu'elles tendent à la division des propriétés, au morcellement des héritages par un partage égal, par l'admission des enfants naturels au droit successoral, etc.

Il y a bien de remarquer que ces lois successorales ne faisaient rien autre chose que généraliser à tous un système appliqué à une certaine catégorie. Il y a eu autre chose à la base : on voulait attacher le plus d'individus possibles au régime de la Révolution. Faire autant de propriétaires, c'était faire autant de partisans du régime inauguré par la Révolution, de sorte que c'est par un abus de rapprochement qu'on arrive à y voir un esprit égalitariste qui était bien loin de l'esprit des hommes de la Constituante et de la Législative.

Les taxes supplémentaires sur les riches.

On invoque encore les taxes supplémentaires sur les riches, qui à différentes époques de la Révolution, on décréta dans les grandes villes surtout.

On pourrait encore objecter que c'était un but égalitaire par un moyen fiscal. Évidemment, ce n'est pas cela non plus. C'est la nécessité financière, le besoin de sommes énormes pour la guerre étrangère qui en est cause. Puis la plupart du temps, le contribuable riche se confondait avec le contre révolutionnaire et si on déclamait contre les riches, c'est qu'on déclamait contre les contre révolutionnaires.

Les libelles, les discours et les écrits de l'époque révolutionnaire.

Il y eut certainement des libelles, des écrits, des discours assez nombreux de caractère égalitariste ; il y eut une époque aussi où l'on songeait à une loi agraire dont se faisaient porte-parole des hommes sans mandats. Comment en aurait-il été autrement à une pareille époque ; c'était inévitable, mais c'est en s'attachant à ces écrits individuels qu'on a voulu faire sortir de la Révolution, un but égalitaire.

Source : BNU Cujas

On voit cependant la Convention proclamer à trois reprises, le caractère sacré de la propriété, et menacer finalement de la peine de mort, quiconque parlera de loi agraire ou menacera la propriété.

Les déclarations des Droits

Enfin, depuis quelque temps, on signale une prétention singulière de publicistes et d'historiens contemporains qui ont la prétention de voir dans les déclarations des Droits de l'époque révolutionnaire 1889, 1893, an III, portant déclaration de l'égalité de droits, des déclarations de l'égalité de fait. C'est la manière de voir de M. Espinas, d'Emile Saguet et de bien d'autres. C'est aussi la prétention des socialistes d'aujourd'hui.

C'est une opinion bien singulière. On peut chercher dans les écrits, les discours et les travaux de l'époque ; on ne verra rien de cela. Par égalité de droits, on voit la suppression des privilèges qui existaient alors. Comment des hommes comme les économistes se seraient ils trompés ainsi ? Comment ceux qui se disaient des économistes auraient ils commencé par dire que les Déclarations de la Révolution ne visaient que l'égalité de droit et que c'était par là qu'elle restait à mi-chemin. On reste surpris des efforts qu'on a fait pour pouvoir dire que par déclaration de l'égalité des droits, on voulait dire, déclaration de l'égalité de fait. +

Après la réaction thermidorienne, la Constitution du 5 fructidor, an III (22 août 1895) fut dans tous les cas une réaction très vive contre l'entente qui avait pu se faire jour. Elle instituait le Directoire et supprimait le suffrage universel que les constitutions de 1791 et 1793 avaient institué. Et chose curieuse à l'époque, lorsqu'on apprit cette sorte de contre révolution, aucun mouvement de protestation ne se produisit, à ce point que dans la Gazette française du 2 Fructidor, an III, on lit ceci : Dans toute association policée ..... une propriété.

On voit où on en était en l'an III. Aussi, après la Constitution de l'an III, ceux qui éprouvaient des craintes sur la Révolution, devaient en être débarrassés.

La Conspiration de Babeuf

On peut juger par là quelle frayeur dut causer en 1796, la révélation d'un complot dont le but était d'établir l'égalité de fait par le communisme, la révélation de la conspiration pour l'égalité, dite conspiration de Babeuf. C'est le titre que donne à son ouvrage, un des conjurés qui en fait l'histoire : Philippe Buonarotti.

Consulter cette histoire, puis "l'histoire dite de Babeuf" Paul Janet ; "Les origines du socialisme contemporain" (1883) livre II. Chap. 2 et 3 = Victor

+ 21 mars 1905

Source : BIU Cujas

Advielle, "Histoire de Babeuf et du babouvisme" (1884) 2 volumes ; Espinas, "Philosophie sociale du XVIII^e siècle, (chap. 5.)

Il ne s'agit pas dans ce complot, d'un livre ni d'un discours, mais d'une tentative qui finit par l'exécution de ses auteurs principaux. Chose à noter, c'est la première fois, pendant la Révolution, que l'on entend parler d'égalité de fait. Il n'en avait pas été question dans les clubs. Et par égalité de fait, par le communisme, on entend la communauté des biens.

Ainsi, le babouvisme, s'il emprunte quelque chose à la philosophie sociale du XVIII^e siècle, ce n'est ni à Rousseau, ni à Mably, c'est Morelly et à son code. Certains hommes avaient pris au sérieux les déclarations égalitaires, jacobines, la constitution de l'an III en ruinant leurs espérances les avaient attérés. Au reste, les journées de Germinal et de Prairial avaient envoyé ces hommes en prison, et c'est précisément en prison que se fomenta le complot.

Il s'en fallait que tous fussent d'accord. Tous ne croyaient pas au communisme, mais ce qui les groupait, c'était une haine commune contre la constitution de l'an III, qui avait supprimé le suffrage universel. Ils réclamaient le retour à la constitution de 1793, parce qu'ils y voyaient la réalisation de leurs idées sociales. Les babouvistes étaient contemporains des déclarations de 1789 et 1793 et ils avaient compris, qu'elles n'entendaient parler que de l'égalité des droits ; mais ce qu'ils prétendaient, ce n'était pas réaliser les déclarations de 1889 et 1893, mais tirer les conséquences logiques et pratiques de l'égalité des droits. Le fameux manifeste des économistes rédigé par Sylvain Maréchal nous renseigne pleinement sur l'état des conjurés. Voici les passages les plus caractéristiques de ce manifeste.

C'est vers la fin de Germinal, an IV, qu'on commença à s'organiser pour la mise à exécution. Un Directoire secret fut formé. On travailla à rédiger un acte d'insurrection, qui indiquant les mesures transitoires qui devaient être prises aussitôt après le succès. A côté de cet acte, on avait rédigé un décret économique pour des bases définitives. Dans ce décret, on voit que la communauté une fois formée, tout devait se passer comme dans toute utopie communiste, avec quelques variantes dans les distributions. Le travail devenait fonction publique et sa distribution aux individus, se faisait par l'autorité.

Tout était prêt quand une dénonciation fit échouer

Source : BIU Cujas

le complot. Les réunions se tenaient rue Ste Geneviève, près du Panthéon. Le 20 Floréal, an IV, tous les chefs et adhérents furent arrêtés. Une haute cour de justice fut réunie avant l'aube, pour juger 65 accusés. Babeuf fut condamné à mort et exécuté. Banarot et 5 autres, furent condamnés à la déportation. Les autres furent acquittés.

Des divers chefs de la conjuration, ce fut Babeuf qui fut mis en vedette, et la conjuration porte son nom. C'est que Babeuf, dans son Journal "le tribun du peuple" et "le défenseur des droits de l'homme" s'était fait le théoricien et le préparateur des idées qui devaient aboutir au complot.

Babeuf et les socialistes contemporains

Le socialisme contemporain se réclame volontiers de Babeuf. Jules Guesde à la tribune de la Chambre en 1896 osclata se réclamer du patronage de Babeuf. Le congrès socialiste tenu à Tours en 1902, invoqua aussi le grand nom de Babeuf.

A vrai dire, le babouvisme est le premier mouvement socialiste conscient qui se produit en France, socialiste et non pas prolétarien, car au fond le babouvisme fut bien plutôt le fait de bourgeois ultra radicaux que d'ouvriers qui y étaient en infime partie. Mais c'était bien un mouvement socialiste dans le sens large du mot. A l'époque, le mot n'était pas encore inventé.

Le babouvisme.

Le plan de l'organisation n'avait rien d'anarchique, seulement dans la déclaration du manifeste, il y avait des déclarations sur la portée desquelles on se trompait un peu à l'époque et qui pouvaient faire croire à l'anarchie

Le résultat de cette conjuration fut une recrudescence du mouvement de réaction contre ces tendances. On en eut fini pour longtemps avec ces revendications de l'idée d'égalité de fait. Bientôt ce sera le Consulat, l'Empire et le Code Civil. Dès lors, la bourgeoisie est très conservatrice.

Section III ème.

La période qui a succédé à la Révolution

I Le Saint Simonisme
II Le Fourriérisme
III Les doctrines sociales de 1840
IV La révolution de 1848 et le socialisme

Source : BIU Cujas

Les idées de rénovation sociale au XIXe siècle

La première moitié du XIXe siècle a vu se produire de nombreuses théories de rénovation sociale et cela tout particulièrement en France. Après les désordres et les guerres de la République et de l'Empire, on aspirait à la paix. L'esprit des penseurs se tournait naturellement vers l'organisation d'un état de paix. La phase de la guerre était considérée comme close et le développement de l'industrie inclina certains esprits à penser que la société entrait définitivement dans une ère de civilisation industrielle.

On voulait travailler à organiser rationnellement cette société, en vue d'un avenir pacifique et industriel. C'est là le mot d'ordre de tous les penseurs et réformateurs sociaux pendant la première moitié du XIXe siècle. Tel est le but de St Simon et de Fourier.

Caractères communs à toutes les théories socialistes du début du XIXe siècle

Il faut noter dès à présent un caractère commun au Saint Simonisme, au Fouriériste et à tous les réformateurs de l'époque. A la différence du babouvisme, ils ne préconisent plus la violence, tous comptent par l'évidence et les qualités de leur système, persuader les esprits et les incliner vers la solution qu'ils préconisent. Saint Simon et Fourier, notamment déclarent qu'ils ne font jamais appel à la force, ni même à l'Etat. Ils n'attendent la réalisation de leur système que de la volonté éclairée de leurs concitoyens. Fourier en était tellement convaincu qu'il avait fait insérer dans les journaux de son temps, une note portant qu'il était chez lui toujours de midi à une heure, attendant le millionnaire qui devait lui apporter des fonds. Personne n'est jamais venu.

Le Saint-Simonisme.

Le comte de Saint Simon, petit neveu de l'auteur des "mémoires sous la régence" ouvre l'ère des réformateurs après la Révolution. Il est né à Paris en 1760 et est mort en 1825. Ses ouvrages ont été écrits sous la Restauration à l'époque où l'on craignait que le régime féodal réapparaît. Cette préoccupation se révèle constamment dans les écrits de Saint Simon. Il a à cœur de constater la supériorité des industriels sur les anciennes classes dominantes, la noblesse et le clergé. Tout par l'industrie, tout pour elle.

La parabole de Fourier

Il faut citer la fameuse parabole de Saint Simon publiée en 1819, dans "l'organisateur" Saint Simon suppose que la France a subitement perdu ses savants, ses artistes, ses agriculteurs, ses fabricants, ses commerçants ses banquiers les plus éminents. La conséquence de cette perte serait que la France deviendrait un corps sans âme, elle tomberait immédiatement vis à vis des nations rivales dans un état d'infériorité jusqu'à ce qu'une nouvelle génération fournisse un certain nombre d'hommes

Source : BIU Cujas

cinements dans les sciences, les arts, l'industrie.

En regard de cette première hypothèse, il suppose que la mort a subitement frappé la famille royale, les grands officiers de la couronne, les fonctionnaires, les dignitaires ecclésiastiques et en outre les 10000 propriétaires les plus riches. Et bien, dit-il, cette perte ne serait accompagnée d'aucune suite fâcheuse, parce qu'on trouverait assez de gens pour occuper les places vacantes. Voilà l'idée fondamentale de la parabole.

Évidemment, ce sont des idées qui relèvent bien moins du socialisme que de l'égalité politique. Saint Simon comprend parmi les membres nécessaires à la société les plus grands entrepreneurs, ceux à qui les socialistes s'attaquent. C'est l'idée industrielle qui domine.

De cette parabole, il se dégage que la capacité industrielle est au dessus de toute autre au point de vue social et il va, jusqu'à faire de l'industrialisme une sorte de religion. Chez Saint-Simon, on chercherait en vain un plan d'organisation. Il fut bien plutôt un inspirateur qu'un organisateur. Entre les mains de ses disciples, ses idées vont aboutir à l'organisation d'un industrialisme religieux ayant son pape et ses prêtres. Et c'est alors qu'on est véritablement en présence d'un système. C'est donc dans l'école Saint-Simonienne, plutôt que dans Saint Simon lui-même qu'il faut chercher la doctrine Saint Simonienne.

L'École Saint-Simonienne. Bazar et Enfantin

Cette école dont les deux chefs furent Bazar et Enfantin, donna au point de vue économique plus de précision aux idées de Saint Simon; elle exerça une véritable fascination à l'époque. Plusieurs disciples de Saint-Simon ont été les initiateurs des grandes entreprises financières et industrielles: de Lesseps, Carnot etc, viennent à l'appui de cette assertion.

Les critiques ne portent pas seulement sur le défaut d'organisation industrielle, mais aussi sur les conditions dans lesquelles se fait la répartition. Et par là, on voit le système se rapprocher du socialisme; mais l'esprit socialiste et égalitariste est conçu de façon intelligente.

Le principe de distribution du Saint-Simonisme.

Son principe de distribution se formule ainsi, à chaque capacité suivant ses œuvres. Il y a là égalitarisme quand même, puisque l'on n'entend pas supprimer les inégalités de capacité individuelle; mais on entend faire que chaque capacité naturelle soit rémunérée suivant ses œuvres. C'est une sorte de conception d'égalité à la naissance.

de l'organisation de la propriété

Ce principe de répartition est combiné avec le principe de l'organisation de la production: à chacun

Source : BIU Cujas

selon sa capacité. Cela signifié que chacun aura un emploi conforme à sa capacité. C'est le principe d'organisation du travail. Chacun suivant ses œuvres, c'est le principe de distribution des produits.

A chacun selon sa capacité implique la suppression de l'hérédité qui sera la thèse économique fondamentale du Saint Simonisme. On voit bien pourquoi parce que à chacun selon sa capacité exige égalité au point de départ. Pour que chacun ait suivant sa capacité, il faut bien qu'en naissant, on soit égaux. Donc, suppression de l'hérédité. C'était la thèse nécessaire. Dans l'état économique présent, disaient les Saint Simoniens, chacun n'est pas rémunéré suivant ses capacités et suivant ses œuvres, puisque ce qui détermine le rôle que chacun tiendra dans la société, c'est la fortune qu'on trouve dans son berceau. D'autre part le système de l'hérédité en prédéterminant les fonctions fait que chacun des travailleurs ne perçoit pas le produit intégral de son travail. Enfantin parle comme le plus important des antagonistes de la société de son temps, la différence entre ceux qui vivent de leur travail et ceux qui vivent du travail d'autrui

Dans plusieurs articles d'Enfantin publiés dans le "Protecteur" en 1825 et 1826, on trouve déjà cette idée que la rente foncière et le produit du capital sont des rentes que les ouvriers doivent payer aux propriétaires pour que ceux-ci mettent à leur disposition les productions des capitaux. Il en résulte donc un esclavage ; et cela doit disparaître comme a disparu l'esclavage de l'homme. Ce qui doit arriver par les progrès de l'opinion publique et le développement de l'association, car organisation implique association. On ne peut organiser que si on est associé. L'idée d'association va donc devenir capitale dans le Saint Simonisme.

l'association Saint-Simonienne

Les critiques à ce sujet furent très vives. Et en réponse aux critiques du "Constitutionnel" et "du Journal des Débats" le "Globe" publia le 9 février 1830, un article où étaient formulées, les idées de l'école. Nous voulons l'abolition de tout privilège héréditaire ..... et des capitaux. Voilà l'esprit. Comment arrivera ce résultat ? Le Saint-Simonisme pose, comme idéal l'association universelle ..... elle assignerait aux plus capables, etc.

Tout cela suppose une direction centrale merveilleuse puis une discipline d'esprit et une obéissance travaillant sans bornes à l'autorité directrice. Aussi bien, l'autorité directrice et toute association, vont elles être soutenues d'

Source : BIU Cujas

caractère théocratique. Il faut que la foi ou quelque chose d'analogue soit à la base. Ce sera un nouveau christianisme. Ce n'est pas une mixture saint-simoniste, c'est une combinaison réfléchie et nécessaire. Il importe qu'on accepte de bonne volonté cette organisation, que des hommes y viennent d'eux mêmes. Il faudra que chacun juge comme étant l'équité même, la rémunération fixée pour ses œuvres. Comme dans un couvent, l'individu doit entrer librement dans l'association; mais une fois entré, il perd toute volonté.

La magistrature suprême dans le St Simonisme.

Le chef de l'association est à la fois chef spirituel et chef temporel. Il est à la fois grand prêtre, législateur et juge. Le titre de pape est plusieurs fois employé.

Quand St Simon fut mort, ses disciples jugèrent la fonction lourde, ils se la partagèrent. Enfantin, fut le prêtre social de l'unité, Bazard eut le dogme et la science. Rodrigue fut le prêtre de l'industrie ou du culte. La femme fut associée au sacerdoce et l'on eut le couple prêtre.

Les prêtres Saint Simoniens.

Au dessous de la magistrature suprême, sont les prêtres saint Simoniens, choisis parmi les plus aimants, les plus capables et les plus beaux. Ils ont la direction des ateliers sociaux. Dans chaque atelier social, chaque affilié travaille d'après la vocation que lui ont reconnu les prêtres. Voilà l'esquisse sommaire de l'organisation saint-simonienne.

En définitive, c'était un système déplorable de despotisme matériel et spirituel. Comment s'y prendre autrement, pour mettre en œuvre, le principe: *A chacun suivant sa capacité et suivant ses œuvres.* Dès l'instant où l'on rejette l'échange libre, on se trouve inévitablement acculé pour la mise en œuvre à l'autoritarisme absolu. C'est la leçon à retenir du saint-simonisme.

L'application énergique qui fut tentée ne fut pas heureuse. L'harmonie dura peu; puis le scandale publié par l'essai de la famille saint-simonienne accumulant bientôt que l'école disparut sous le ridicule dans un procès devant les assises. Néanmoins, il y avait encore des saint simoniens en 1848. +

Le Fouriérisme

L'attraction passionnelle de Fourier

Le saint simonisme réglait l'organisation économique du globe par l'association universelle. Ce fut aussi le rêve du fouriérisme. Fourier écrivait en 1818 "Aujourd'hui, jour du Vendredi Saint, j'ai trouvé le secret

+ 27 mars 1908

Source : BIU Cujas

de l'association universelle" Seulement le secret de Fourier, n'était pas celui du Saint-Simonisme. Comme le Saint-Simonisme, il repoussait la force, mais il faisait reposer tout, sur l'attraction passionnelle. C'est que toute théorie sociale qui n'est pas organisée sur ces bases est nécessairement fausse et impuissante.

Fourier ne se dissimule nullement la grandeur de la découverte. Christophe Colomb annonçait le nouveau monde matériel, lui Fourier annonce la découverte du Nouveau monde moral. Son système scientifique n'est rien moins que le problème Newtonien sur l'équilibre social. Fourier pensait découvrir le régime social qui fut la justice. Plus modestement, il ajoute: "Dieu a voulu qu'un serviteur de boutique fît l'œuvre"

Fourier, en effet, eut toute sa vie, l'horreur du commerce. Ses parents l'y firent entrer malgré lui; il aurait voulu entrer dans la carrière militaire. Il ne relèva donc que les défauts et les inconvénients de son métier. A 7 ans, il avait fait le serment d'Annibal, contre le commerce, jurant de ne le nommer qu'en y ajoignant l'épithète de mensonger. Et il a tenu parole dans tous ses écrits.

Fourier mit du temps à trouver des adhérents; il en trouva et de tout à fait enthousiastes, notamment Victor Considérant, ancien élève de polytechnique, qui donna à la théorie de Fourier une précision très grande au point de vue économique. M. Charles Gides a tenté de nos jours de réhabiliter Fourier. Il relève bien des étrangetés dans son œuvre, mais elles s'expliquent par la minutie des détails. Ce fut un fou de génie. Il y a du Pytagorre dans cet homme, mais Pytagorre en boutique.

L'œuvre de Fourier. Son système économique.

Son œuvre analysée dans son ensemble serait simplement la science intégrale, une véritable cosmogénie. Son système social n'est qu'un élément d'une conception générale de Dieu, de l'homme et de l'univers. On n'exposerait que le système économique qui est son objet principal.

Les vices de la société économique

La société Economique présente suivant Fourier, des vices innombrables, parce qu'elle n'est pas organisée. L'humanité poursuit un but commun à savoir la satisfaction de ses besoins. Et au lieu de s'entendre pour combiner leurs efforts, les hommes agissent isolément, et il en résulte entre eux une lutte où des forces énormes sont dépensées au rebours du but convenable à l'humanité toute entière.

Une autre déperdition de forces incalculable, résulte de l'isolement des économies individuelles. Ce n'est pas

Source : BIU Cujas

tout. C'est souvent au nom de la liberté que les hommes paraissent attachés à ce régime. Or, pense Fourier, peut-on sérieusement considérer comme jouissant de la liberté des hommes qui précisément pour vivre dans ce milieu sont obligés de se faire à eux mêmes, violence toute leur vie. Est-ce que dans cette société on ne fait pas toute autre chose qui serait agréable à faire? La morale traditionnelle comme la religion fondées l'une et l'autre sur ce que c'est un état de choses nécessaire, nous disent que ce sont nos mauvais penchants et désirs, et elles ont raison, tant que durera cet état de choses. Mais cette nécessité même, est-ce que ce n'est pas la meilleure preuve que l'homme n'est pas libre dans cette société. Ainsi, un état social, économiquement déplorable n'est conservé par les hommes, qui au nom de la liberté dont cet état serait la condition. Mais la liberté ne laisse pas d'exister dans la formule simple : travailler dans le genre qui plait

L'attraction passionnelle est le remède aux vices de la société économique.

La grande découverte de Fourier : l'attraction passionnelle va remédier à tout cela sans bouleversement social, par conviction, sans même qu'il soit besoin de faire appel à l'Etat, sans même supprimer le droit de propriété individuelle. Le système dit phalanstérien sera à la fois progressiste et conservateur : et par suite de la production énormément augmentée par la mise en œuvre de l'attraction passionnelle, chaque homme fera ce qui lui conviendra, s'abandonnant à ses inclinations naturelles. Ce faisant, chaque homme contribuera au fonctionnement du système et au bien général mieux et plus agréablement qu'en contrariant ses inclinations.

Il faut dire que Fourier, participant en cela de J. J. Rousseau, considère que l'homme n'a pas naturellement de passions mauvaises, ce sont des forces mises en nous par le créateur pour aider à notre développement et ces forces n'ont pris un tour vicieux que parce que l'état social les a toujours contrariées dans leur libre expansion. Le travail attrayant sera le pivot pratique de l'organisation économique future.

L'organisation générale dans le système de Fourier.

La conception de l'organisation chez Fourier suppose deux choses :

1° un centre directeur

2° la distinction et la hiérarchie des différentes parties qui composent le tout.

Dès lors en supposant la société universelle organisée, cette organisation comporte d'abord sur un point donné du globe, un gouvernement central qui étend sur toutes les terres son action directrice. L'esprit est le même que chez les Saint Simoniens et comme ce gouvernement cen-

Source : BIU Cujas

tral ne pourrait se mettre en rapport avec chaque commune, sans intermédiaires, il faut que le globe soit divisé en continents ayant chacun un gouvernement central divisé en Empire, en royaumes, les royaumes en provinces, les provinces en départements, les départements en communes. Toutes ces divisions forment des centres subordonnés les uns aux autres qui rattachent ainsi par une chaine hiérarchique, l'ensemble des communes du globe au gouvernement central.

Commune dans système de Fourier

La commune est toute indiquée pour constituer l'alvéole de la société universelle. elle comprend 400 familles et exploite une lieue carrée de terrain. Il s'agit donc essentiellement d'organiser dans la commune, le travail. La commune étant organisée, sa population s'appellera la phalange industrielle. Le grand principe qui doit présider à l'organisation de la commune, c'est que la commune doit pouvoir être manier comme un seul homme.

Il faut donc

1° une régence ou pouvoir central chargé de la direction supérieure des opérations.

2° un système de distinction et de classification des choses. En conséquence, chacune des branches de l'industrie devra être régie par un centre directeur, et chaque branche comportera des genres de toutes les espèces.

Division du travail d'après Fourier.

Fourier tient beaucoup à conserver la division du travail et ce qu'il entend par organisation unitaire est tout l'opposé de ce qu'on pourrait croire ; les hommes travaillant de la même façon. Il pousse même la division du travail infiniment plus loin qu'au point où l'on en est aujourd'hui, et surtout en agriculture.

C'est que Fourier ne tient pas seulement à la division du travail, pour les raisons qu'en donne Adam Smith et les économistes ; il y tient aussi pour l'organisation du travail attrayant qui est la clef de son système.

Fourier conserve la propriété individuelle

Cette organisation unitaire, communale suppose que les individus cessent d'exploiter individuellement leurs biens et capitaux et s'en remettent de leur exploitation à la commune. Il semble donc qu'il s'agisse de socialisation. Ce n'est pas cela. Fourier ne voulait exproprier personne, il n'abandonnait pas la propriété.

L'utopisme de Fourier se montre ici très ingénieusement fondé. Il s'agit de supprimer la propriété si on veut, mais sans supprimer le droit de propriété individuelle. Il s'agit de substituer à la propriété individuelle morcelée, la propriété individuelle parfaitaire ; et voilà pourquoi, les particuliers une fois éclairés sur les avantages du système, n'auront pas de raisons de refuser d'y entrer.

Source : BIU Cujas

Ce qui on demande de faire au propriétaire et au capitaliste tous les jours, des propriétaires et des capitalistes le font dans leur propre intérêt. Ne voit on pas des sociétés de commerce se former et les associés y apporter, qui, des terrains, qui des capitaux, qui des aptitudes spéciales. Ceux qui apportent des terrains et des capitaux n'abandonnent pas le moins du monde leurs droits; ils les transforment simplement. Leurs droits sont représentés par des titres, des actions, qui leur donnent une part proportionnelle dans les bénéfices.

Ce que Fourier réclame, c'est l'extension de ce système. Il est vrai que dans la société communale doivent entrer aussi ceux qui n'ont pas de biens, mais est-ce que dans la société communale, on n'a pas besoin de travailleurs. Est-ce que le travail n'est pas un apport? On évaluera le travail. Il n'y a donc pas d'obstacles. Les 3 grands facteurs de la production seront réunis et ce sera la réalisation du principe collectif du collectivisme, comme dit Considérant: la propriété est collective et partant, la part individuelle de chaque associé est sa propriété. Il y a simplement transformation du mode de jouissance, mais les avantages de la propriété individuelle sont conservés, et même mieux garantis, car il n'y a pas de risques de pertes. Sans compter que les revenus atteindront bientôt un taux plus élevé. Donc, toutes raisons, pour que les individus, n'hésitent pas à entrer dans la phalange industrielle.

L'agriculture dans le système de Fourier.

D'abord, les travaux agricoles pourraient être organisés initialement dans la commune. Et Fourier fait sentir les avantages qui il y aurait à la production agricole d'un territoire qui ne serait qu'une vaste propriété de 1500 à 1600 hectares. La grande culture remplacerait la petite, les haies, murs, chemins de désert, causes de perte de terrain, de temps et causes de procès disparaîtraient, les cultures seraient appropriées à la nature du terrain; on adopterait les procédés mécaniques, on ferait les travaux d'irrigation. En un mot, rien ne s'opposerait à assurer le meilleur rendement.

L'industrie manufacturière dans le système de Fourier

Pour ce qui est de l'industrie manufacturière, les petites fabriques feraient place aux grandes. Le commerce serait organisé de même. La commune ferait directement les achats et ventes sans intermédiaires d'agents qui enlèvent le plus clair des revenus. Donc la production, serait encore notablement augmentée, et d'autre part, il y aurait une énorme économie sur les frais généraux.

Plus loin, le collectivisme est introduit jusque dans la cuisine. Il n'y a qu'une cuisine pour la commu-

Source : BIU Cujas

ne et tout est organisé au mieux. Mais dira-t-on alors, et la liberté de consommation?

Les aliments seront variés suivant la fortune de chacun. Chacun consommera ce qui il voudra pourvu qu'il l'achète. La formule sera: Unité et variété dans la production, liberté dans la consommation.

le phalanstère

Mais pour cette organisation sociale nouvelle, il faut une architecture nouvelle. La commune unitaire ne comprendra qu'un seul édifice pouvant loger 2000 personnes de divers rangs, caractères et fortunes. Cet édifice, c'est le phalanstère. Chacun se logerait à son goût.

Organisation interne de la production

Tout ceci étant réglé, il faut voir l'organisation interne de la production et la répartition. Ici, on pénètre plus au cœur de l'organisation. Comment obtiendra-t-on des associés, qu'ils travaillent: comment les diverses fonctions seront elles réparties? Il ne peut pas être question de contrainte ni d'autorité. Est-ce que ce n'est pas un des vices de l'état de choses présent que le plus grand nombre des individus soient employés à autre chose qu'à ce qu'ils voudraient?

D. Considérant pose le problème. Etant donné que l'homme avec les énergies de sa nature appelées besoins forts penchants, autrement dit avec ses passions, qui résultent de son essence et de son organisme détermine la forme de sociétés qui satisfait ses besoins, emploie ses goûts et ses penchants, coordonne toutes ses énergies, utilise toutes ses passions, trouve la forme sociale correspondante à la nature humaine. Il y a donc là avant tout, un problème de psychologie.

Comment Fourier envisage le problème de l'organisation de la production

Pour les fouriéristes la nature de l'homme est inmuable. Le fouriérisme apparaît à ce point de vue comme très positif. Le milieu social peut être changé dans son agencement, mais non la nature de l'homme. Et c'est faute d'avoir vu cette donnée fondamentale du problème social que les hommes n'ont pas trouvé la solution.

Au lieu d'adapter le milieu social à la nature humaine ils ont fait des lois et des institutions, et alors ils ont trouvé la nature de l'homme vicieuse. Il faut supposer a priori, qu'il y a une combinaison sociale possible s'adaptant à la nature humaine. Il doit y en avoir une, sous peine d'imputer à Dieu une négligence, une méchanceté ou une omission. Voilà le problème.

Le travail attrayant.

La solution est subordonnée à la découverte de l'industrie attrayante. Tant qu'on n'aura pas trouvé le moyen de rendre l'industrie attrayante, il n'y aura rien de fait, parce que le travail, c'est la loi de la société, c'est la condition de fond du phalanstère. Il ne faut pas que l'homme soit contraint si tant que le travail sera répugnant

Source : BIU Cujas

il faudra accepter des systèmes coercitifs. Force est donc de trouver le moyen de rendre le travail attrayant. C'est le nœud de la question.

Est-ce que ce n'est pas là un problème insoluble ?

Non, dit Fourier, il ne faut pas s'arrêter aux conditions dans lesquelles se produit le travail actuel. Si on regarde un peu, on ne tarde pas à constater que chez tous les hommes, l'inaction engendre l'ennui qui en est inséparable. C'est donc que le travail n'est pas répugnant, tant s'en faut. L'homme a une attraction pour le travail, cette attraction ne serait elle pas plus forte pour le travail attrayant que pour le travail répugnant.

On répugne au travail pour deux raisons : d'abord, parce qu'il est forcé, puis, parce que les circonstances forcent à exercer telle profession à l'exclusion des autres. Et quand l'homme ne travaille pas selon sa volonté, il travaille à contre cœur. En second lieu, la monotonie et la continuité du travail est la plus grande cause de répugnance de l'homme. L'homme a des facultés physiques, morales et intellectuelles. La nature veut qu'il développe toutes ses facultés à la fois.

Que peut-on penser de notre régime, qui condamne l'homme 15 heures par jour, 6 jours par semaine, 12 mois par année, au même travail ? L'homme ne peut exercer qu'une seule de ses facultés et la nature se venge en lui donnant le dégoût. A cela s'ajoute pour un grand nombre d'individus, l'impossibilité de suffire à ses besoins et à ceux de leur famille. Et cela n'est pas pour donner le goût du travail forcé.

Travail forcé, travail monotone, travail insuffisamment rétribué. Voilà les 3 conditions essentielles pour lesquelles le travail répugne à l'homme. Faites les disparaître, la nature retrouvant ses droits, le travail devient attrayant, alors, la question sociale est résolue. —

Pour faire disparaître ces trois causes de répugnance pour le travail, pour rendre le travail attrayant, la division du travail est poussée extrêmement loin, elle varie à l'infini dans chaque branche de la production. Avec un pareil choix, il est impossible que chacun ne trouve pas un mode d'activité conforme à ses goûts. Par conséquent, on n'a pas à se préoccuper de poser des règles de distribution des individus entre les emplois. L'individu va de lui-même par plaisir à l'emploi conforme à ses goûts, ses aptitudes, ses talents.

De plus, l'individu n'est aujourd'hui tenu de ne s'inscrire que dans une série ; il peut s'inscrire dans au-

La cagnotte.
Comment Fourier y
31 mars 1905

Source : BIU Cujas

Donne satisfaction dans son organisation.

tant de comportements qu'il désire, si différent que soit leur objet. Cela est même très désirable et cela ne manquera pas de se produire, parce que l'homme a horreur de la monotonie dans le travail. Par ce droit de s'inscrire, il sera donné satisfaction à cette passion : la papillonne.

Enfin, les choix faits spontanément, ne sont pas faits une fois pour toutes, on peut toujours changer. Au phalanstère règne la liberté totale. Le résultat de tout ceci, c'est que l'homme n'est plus forcé de travailler, mais il travaillera, parce qu'il travaillera suivant ses goûts et que sa passion d'activité aura libre cours.

Du même coup et par voie de conséquence, il sera satisfait à la rémunération du travail. Car suite de toutes ces causes d'accroissement énorme de la production, il sera possible d'élever de beaucoup la rémunération des travailleurs. Et cela, sans que les capitalistes en souffrent, bien au contraire. Voilà sommairement le mécanisme essentiel de l'organisation du travail.

La concurrence
Emulation des groupes.

Il y aura d'autres motifs d'excitation au travail. On mettra en jeu toutes les passions. Et il faut en tenir compte, puisqu'elles existent au cœur de l'homme. Ainsi, il y aura ce que Fourier appelle : la concurrence émulative de groupes.

Ainsi que n'obtient-on pas dans l'armée par la bonne émulation que l'on se crée entre compagnies, bataillons, régiments. Cette émulation est indépendante de la satisfaction pécuniaire. C'est un amour-propre de groupes. Et dans le phalanstère, il y aura des concurrences entre ces groupes. Pas d'acrimonie, du reste dans ce genre de concurrence.

D'autre part, chacun étant inscrit dans des groupes différents il se trouve que tel individu se trouve aujourd'hui dans un groupe en concurrence avec un autre groupe, travaillent le lendemain dans cet autre groupe. L'ambition personnelle est un très puissant motif ; elle sera pleinement satisfaite. Chacun aspirera à être chef sous-chef de groupe, soldat, c'est-à-dire ouvrier de 1re 2e ou 3e classe, chacun aura des galons. Et tout caporal sera jugé par ses pairs à l'élection.

Mais est-ce que ceci ne risque pas d'introduire des tiraillements dans le phalanstère ? Non. A raison de la diversité des groupes, le grand nombre des fonctions fera que tout le monde pourra aspirer à monter. Du reste Fourier va jusqu'à prévoir la dernière objection qu'on pourrait lui faire. Il y a toujours des individus qui ne sont pas propres à être chefs. Oui, mais il y a l'équilibre compensatif. Chacun pouvant faire partie de groupes très différents, par exemple si l'individu est condamné à

Source : BIU Cujas

rester simple ouvrier d'art comme horloger il pourrait chez du groupe des balayeurs. Par conséquent il y en aura pour tout le monde.

Voilà les idées essentielles de l'organisation fourriériste tendant à rendre le travail attrayant. Par conséquent cette schème division du travail fait partie intégrante du système.

Organisation de la répartition dans le système de Fourier.

Comment se fera la répartition des produits entre les individus ? C'est là un des points capitaux C'est une des conditions sine qua non du travail attrayant. Il faut une répartition juste sans quoi le travail ne sera pas attrayant. Fourier se rend parfaitement compte de cela et considère comme une passion naturelle le sentiment de justice. Et il faut en tenir compte sous peine de voir crouler le système.

Donc si Fourier est utopiste il ne les pas comme les communistes qui remplacent l'intérêt personnel par l'altruisme. Fourier comprend parfaitement que quelles que soient les autres conditions réalisées si l'individu n'est pas rémunéré rigoureusement en considération de son capital, de son talent ou de son travail il ne faut pas compter sur le système. Et comme l'observe. Considérant on peut ramener à deux les conditions du problème social.

1°. trouver une organisation industrielle pour rendre le travail attrayant 2°. trouver des règles fixes de répartition proportionnelle aux 3 facultés productives.

Et considérant ajoute : Du reste les deux conditions se réduisent à une seule car la seconde entre dans la première. C'est vrai. — Eh bien ! dit Fourier si on ne trouve pas juste cette règle de répartition l'association ne se formera pas, les bras, source de production ne viendront pas librement se combiner dans l'atelier social ; il y aura des individus qui ne voudront pas prendre part à l'association.

La contrainte ne servirait à rien parce que sous souveraine les 3 forces ne déploieraient pas toute leur énergie créatrice. Il faut savoir gré au fouriérisme d'avoir vu la donnée positive du problème de la production. Il est impossible quand on va au fond des choses de ne pas voir l'intimité essentielle de la production et de la répartition. Cela est d'autant plus méritoire que c'est précisément par l'organisation de la répartition que l'harmonie revée par Fourier risque bien d'être compromise

Répartition entre les facultés productrices.

Comment Fourier organise-t-il la répartition ? Dans le phalanstère il y a d'ordinaire 3 étapes de répartition D'abord il y a une première répartition entre les 3 facultés

productives le travail, le capital, le talent. Puis cette répartition faite il faudra déterminer la part individuelle de tous les individus. Fourier estime avec raison que les proportions doivent être déterminées d'après l'utilité sociale respective de chacun des 3 facteurs de la production.

Il propose la distribution suivante : 4/12 au capital, 5/12 au travail 3/12 au talent. La production la plus forte est pour le travail. Mais cette proportion est susceptible de varier suivant que l'un ou l'autre des 3 facteurs serait plus abondant ou plus rare.

La répartition individuelle.

Ceci fait on s'occupe de la répartition individuelle. Chaque individu est à la fois travailleur, talentueux et capitaliste par conséquent chacun aura droit à une part dans ce qui revient au travail au capital et au talent.

Pour les capitalistes, rien de plus simple. La part de chacun sera proportionnelle au montant des actions possédées par chacun. Pour le talent, c'est très simple encore.

Le talent n'est pas apprécié au moment de la répartition mais d'avance ! Ce sont les fonctions de chefs, sous chefs et autres qui donnent la quote part fixée lors de la création même de la fonction. Et ce sont les groupes qui élisent les chefs, sous chefs etc ; par conséquent c'est l'élection qui fait l'élu et classe son talent.

Quant au travail c'est plus difficile. Il va se faire une première répartition entre trois catégories de travaux de telle sorte qu'il sera tenu compte d'abord de la nature du travail.

Il y aura les travaux 1°/ de nécessité 2°/ d'utilité 3°/ d'agrément. La quote part afférente à chacune de ces catégories de travaux est décroissantes. Les travaux de nécessité auront le taux le plus élevés, puis les travaux d'utilité ; enfin les travaux d'agrément. On sent ici l'idée dominatrice de Fourier. Ce sont les travaux populaires ou de nécessité qui ont le plus fort coefficient. Cette répartition n'est plus une source de contestation. On peut se faire inscrire dans les catégories que l'on veut. Donc pas de disputes.

Il serait intéressant de comparer ces deux doctrines Le saint simonisme est religieux et autoritaire, religieux parce qu'autoritaire. Le Fourierisme tout-à-fait libertaire. Le vice capital du système de Fourier, c'est dans la production cette illusion de confondre le besoin d'activité de l'homme avec la passion du travail. Quant à la répartition elle est défectueuse quant aux 3 catégories de travaux

Source : BIU Cujas

Sur un marché libre la répartition se détermine elle-même par la loi de l'offre et de la demande. Mais il faudra nécessairement quelqu'un pour apprécier et ce sera la cause de disputes.

Des doctrines socialistes aux environs de 1840.

I. – Les insurrections ouvrières de Lyon (1831-1834) et le droit au travail
II. – Cabet et le Cabétisme icarien
III. – Pecqueur et le collectivisme pre marxiste.
IV. – Louis Blanc et les ateliers sociaux
V. – Proudhon et le mécanisme.

Les insurrections ouvrières de Lyon.

Le Saint Simonisme et le Fourièrisme n'eurent guère d'accès que dans le monde des esprits cultivés. Assurément l'orientation des doctrines était démocratique mais pas assez pour saisir la masse ouvrières. C'étaient des idées à attirer les utopistes bourgeois plutôt que le peuple. Elles visaient bien plus l'organisation de l'industrie que l'organisation du droit au travail.

Le droit au travail. L'insurrection lyonnaise.

Ce droit au travail fut l'idée inspiratrice de ces doctrines de 1840. C'était une idée simple comme toutes les idées abstraites mais aussi une idée de source purement prolétarienne. C'était la formule élémentaire d'hommes qui, n'ayant pas à leur disposition la matière ou les instruments de travail, demandent que l'Etat les fournissent. Cette idée du droit au travail c'est en somme un mouvement prolétarien ; on en trouve la première expression sur le drapeau noir des tisseurs lyonnais en Novembre 1831 : " Vivre en travaillant, mourir en combattant."

La Croix-Rousse à l'époque comprenait 30 ou 40 000 tisseurs en soierie qui travaillaient pour le compte de 300 fabricants. Ces fabricants fournissaient la matière première à des contremaîtres qui employaient chez eux des métiers. Cette organisation avait d'abord fait la prospérité à tous mais le temps arrivait où il fallait la changer pour lutter avec la concurrence. On arrivait au grand outillage mécanique. Les fabricants devant la baisse du prix de vente descendirent les salaires de 5 f à 1 f, 50. Les ouvriers demandèrent le paiement d'un tarif minimum qui put leur assurer le droit de vivre. On ménagea une entente mais la majorité des fabricants prétendait ne pas vouloir entendre parler de tarif. Alors le 21 novembre 1830 les ouvriers abandonnèrent leurs métiers et descendirent en masse compacte de la Croix-Rousse sans armes dans la ville. Les

Source : BIU Cujas

gardes nationaux firent feu. Alors les ouvriers élevèrent des barricades et arborèrent le drapeau noir. Le lendemain l'insurrection était généralisée dans les faubourgs et le 22 le général gouvernement devait quitter Lyon avec ses troupes. Les insurgés s'étaient rendus à l'Hôtel-de-Ville.

Quelques jours après le maréchal Soult à la tête d'une armée rentrait dans Lyon. Les ouvriers étaient désarmés. Le mouvement était terminé.

Pendant ces quelques jours aucun attentat n'avait été commis contre les personnes ni contre les propriétés. Voilà les faits. Voici les appréciations.

Appréciation sur le mouvement de Lyon en 1831

On ne saurait voir là un mouvement socialiste. Il s'agit d'une réclamation qui dégénéra en insurrection. Les canuts n'agirent suivant aucune doctrine sociale. Ils n'avaient pas de chefs. Ils voulaient simplement que leur travail leur assurât le droit de vivre. Ce ne fut qu'un mouvement ouvrier en ce que la politique n'y eut aucune part. Les sociétés secrètes qui existaient des sociétés politiques n'avaient alors que fort peu d'action à Lyon et sur les travailleurs.

Ce mouvement ouvrier s'il ne fut pas socialiste fut-il prolétarien ? Les canuts avaient-ils conscience de représenter une classe en lutte contre une autre classe ? C'est bien douteux. Ce n'était qu'un conflit entre patrons et ouvriers d'une industrie déterminée, d'après des circonstances locales. Seulement dans leur désespoir les canuts trouvèrent cette formule : vivre en travaillant ; et ce cri du cœur qu'ils avaient poussé n'exprimait pas moins un sentiment de classe qui fera son chemin et qui animera les littérateurs socialistes de 1839 à 1848 et engendrera la conception du droit au travail et ces innombrables projets d'organisation du travail qui virent éclore les 10 dernières années du règne de Louis Philippe. Ainsi le socialisme doctrinal n'a été pour rien dans l'insurrection ouvrière de Lyon de 1831.

Véritable importance de cette insurrection.

D'autre part cette insurrection, qui aurait pu être socialiste si le socialisme ouvrier avait existé à l'époque n'a pas été socialiste parce qu'il n'en existait pas. Seulement cette insurrection qui n'était pas socialiste ni même proprement doctrinale a donné à ses revendications une formule qui devait inspirer le nouveau socialisme doctrinal. Ce nouveau socialisme doctrinal à son tour rendra aux ouvriers ce qu'il en a reçu et agira par là même sur les faits de 1848.

L'insurrection de 1834. Son caractère social.

Arrêté dès 1834 on verra une nouvelle insurrection ouvrière mais cette fois d'esprit prolétarien et même socialiste. Depuis 1831 le parti politique républicain avait fait son devoir sur Lyon et avait travaillé à introduire les idées du socialisme d'après la tactique polonaise

Alors d'exclusivement politique il devint un parti social. Sous l'action de ce parti on constata une grande insurrection en Allemagne, en Russie, en France dont Lyon devait être un des principaux foyers. L'occasion fut fournie par une légère diminution des ouvriers en soie chez 2000 maîtres s'arrêtèrent à Lyon. Le gouvernement intenta un procès de coalition et la loi sur les associations votée à cette époque fut le signal de l'émeute. A Lyon on se battit six jours contre les troupes du gouvernement qui restèrent victorieuses. Deux jours après l'émeute éclatait à Paris.

Il résulte de tout cela que l'action ouvrière pleine de réserve se donna à la propagande républicaine et socialiste. Dans les journaux les ouvriers attaquaient le patronat comme tel. C'est donc de Lyon que partit en somme la formule du droit au travail à tout le socialisme documental de 1840.

Cabet et le communisme icarien.

Depuis l'exécution de Babeuf le communisme avait pu trouver le représentant documental en France quand en 1840 parut le voyage en Icarie par Etienne Cabet, ancien procureur général en Corse, révoqué pour raisons politiques et élu deux mois après comme député.

Cabet dans ce livre préconisait le communisme absolu sauf en ce qui concerne les femmes. C'était un partisan de la famille. Avec lui la préoccupation égalitaire telle qu'elle existait chez le babouvisme reprend le pas sur les idées de l'organisation de l'industrie. Et c'est pourquoi il va au communisme.

Ce qu'est à relever c'est que Cabet présente le communisme comme étant la suite logique et l'achèvement de la Révolution. La Démocratie politique ne sera en réalité définitive que par l'instauration de la démocratie sociale. La preuve en est dit Cabet que la démocratie politique de 1793 n'a pas pu se maintenir, elle tombait en l'an III.

La Démocratie politique implique la démocratie sociale. C'est ce que les jacobins avaient senti mais sans en apercevoir la réalisation. Cabet en lisant "l'Utopie" de Morus en a eu un trait de lumière. Il a vu que la démocratie sociale ne pouvait être autre chose que le communisme.

L'œuvre de Cabet

Cabet avait au moins le courage de son opinion. Il était le premier à essayer d'introduire dans son temps l'idée de communisme. C'était le mérite, mais le seul peut-être que comporte son ouvrage. Beaucoup d'imagination, mais c'est un décalque de celle de Morus mise à jour. Le voyage en Icarie est un roman d'aventures. Le jeune lord Carisdall tient dans "le voyage en Icarie" la place de Raphael dans "l'Utopie" de Morus.

3 Avril 1907

Source : BIU Cujas

Cabet déclare avoir pris cette forme d'exposition pour avoir plus de chance d'être lu des dames dont la propagande paraît devoir être efficace dès qu'elles seraient convaincues du bonheur de cette société.

Le voyage en Icarie.

Le voyage en Icarie est le journal de voyage de lord Carisdal compliqué d'un grain de romanesque. L'Icarie est un Etat communiste où grâce au communisme on ne voit que choses merveilleuses à la fois pratiques et suaves. C'est de l'utopie souriante. La capitale Caca est la ville idéale; et l'Icarie doit ce bonheur à la législation que lui a donné un ancien chercheur Icare proclamé dictateur en 1782.

Influence du "Voyage en Icarie"

L'Icarie c'est en somme Mably un peu revu par Morelly et Babeuf. L'idée que la Révolution n'était pas achevée et que la démocratie politique devait être complétée par la démocratie sociale avait fondé déjà le Saint-Simonisme et le Fourièrisme; mais à mesure qu'elle avance cette idée s'implante dans un grand nombre d'esprits Louis Blanc publie "son organisation du travail" Cabet va directement au but; il conclut directement et ouvertement au communisme. Il est plus simple plus logique et il montre où doit conduire l'idée de démocratie sociale. C'est par là que son livre eut une influence très grande sur la classe ouvrière. Cinq éditions en quelques mois. C'est un signe. Les ouvriers trop pauvres pour acheter un exemplaire se cotisent pour en acheter un en commun, on le tire en loterie, des réunions se forment sous le nom de "cours icariens" où l'on lit, commente et discute le livre. Il est certain que par là le livre de Cabet contribua beaucoup au développement chez les ouvriers des idées qui se manifestèrent en 1848.

Le schisme parmi les cabétistes; communistes babouvistes et communistes icariens

Cabet eut le chagrin de voir un schisme dans sa doctrine. Le journal de Cabet s'appelait "le populaire" Les dissidents fondèrent "l'humanitaire" L'une des causes de ce schisme fut la famille. Certains cabétistes procédant de Campanella et de Babeuf prétendaient que c'était un manque essentiel à la logique que de ne pas détruire la famille comme la propriété privée.

Mais la dissidence alla bien plus loin. Cabet avait ouvertement déclaré et continué de professer que c'était par la persuasion et non par la violence qu'il voulait introduire le communisme en France. Cabet dans ce sens n'a jamais été révolutionnaire. D'autre part Cabet idéaliste donnait une grande place dans son communisme aux beaux arts; toute sa philosophie fut spiritualiste.

Tout cela fut cause de dissidences graves à ce point que les humanitaires prirent le nom de communistes babouvistes pour se distinguer des communistes icariens. Quant

Source : BIU Cujas

vint la Révolution de 1848. Cabet qui avait été un des membres les plus actifs de l'opposition radicale qui avait établi le communisme sur tous les points se crut appelé à jouer un rôle actif dans le gouvernement provisoire; mais on lui opposa son communisme. Il n'est en vain qu'il sollicita une place dans ce pouvoir.

L'icarisme dans le Far West.

Alors au lieu de conspirer et renoncant d'autre part à instaurer son œuvre en France il eut l'idée de fonder une république icarienne dans le Far West américain. Il ouvrit une souscription et acheta le terrain. Aussi au commencement de 1849 trois expéditions considérables purent le chemin de l'Icarie. Ce fut une histoire courte et lamentable. Les ouvriers qui avaient écouté Cabet et se firent décimer par les pierres et les flèches des sauvages. Des centaines de femmes et d'enfants périrent; les survivants d'échappés convents de bâillons tâchèrent de regagner le littoral. Cabet n'était pas allé là-bas; mais quand il apprit la misère de ses disciples il s'embarqua. En débarquant Cabet reconnut parmi les mendiants ses disciples qui demandaient l'aumône et ils lui firent une réception qui n'avait rien de cordial.

Pour comble de malheur les tribunaux français le condamnèrent à 2 ans de prison comme coupable d'escroquerie par application de l'art. 405 du C. P. C'était excessif. Cabet avait été de bonne foi. Aussi revenu en France il obtint un arrêt annulant sa condamnation. Cabet renonça donc la chaîne de la théorie du communisme.

Pecqueur et le communisme premurxiste.

Le communisme de Cabet avec son égalité proportionnelle et familiale était un peu vieux jeu au milieu du XIX^e^ siècle. En 1842 Pecqueur allait proposer un tout autre système social, un système dans lequel le communisme au lieu d'être intégral de s'appliquer aussi bien aux produits du travail qu'aux moyens de production dans lequel le communisme serait proportionné aux sources et moyens de production, le produit en valeur du travail restant propriété personnelle du travailleur et dont il lui serait seulement interdit de faire profit. C'est dans son livre théorie nouvelle de théories sociales et politique que Pecqueur propose cette organisation des sociétés. Les capitaux seront socialisés de manière que le droit au travail soit réalisé. Il y aura ainsi égalité des individus quant aux moyens externes de production. Le droit au travail sera réalisé puisque les individus n'auront pas à demander à travailler aux particuliers possédant les sources et moyens de production.

Il y aura plus. Chacun aura la valeur de son travail de façon que soit réalisé le droit des revenus du travail. La réalisation des sources et moyens de production est la réalisation forcée du droit au travail.

Source : BIU Cujas

La répartition se fera par équivalence au travail, chacun ne prenant à la masse qu'en proportion du travail apporté. Dès lors il n'y aura plus place pour le sans travail. On aura ainsi la réalisation du droit au travail et au salaire intégral du travail.

L'intérêt personnel ne peut pas être supprimé (et c'est le grand mérite de Pégueux de voir cela) sans risquer de perdre l'unique matière des activités personnelles.

Mais comment dans ses conditions les individus pourront ils être répartis entre les divers emplois ? C'est ici une des pierres d'échoppement du système. On retrouvera ce système dans sa substance dans l'étude du plan d'organisation collective contemporaine.

Louis Blanc et les ateliers sociaux :

Louis Blanc en 1839 prend l'expression même "d'Organisation du travail" pour en faire le titre d'un ouvrage qui fit un grand bruit. L'idée d'organisation du travail avait conduit naturellement ses théoriciens à en chercher le moyen dans l'association. Avec Cabet l'association devenait communiste ; avec Pégueux elle devenait le collectivisme chez Louis Blanc c'est beaucoup moins net.

Le livre de Louis Blanc brille surtout par la partie critique. La partie constructive n'occupe que quelques pages. Louis Blanc fait la critique de la société économique individualiste. Ce régime pour lui est un débris que le prolétariat doit à la révolution de 1789. La Révolution a abusé le peuple avec l'idée d'égalité du droit comme organisation même de la liberté alors que cette égalité des droits n'est autre chose que le déchaînement de la concurrence. (Voir page 19 Introduction)

L'Etat est le seul pouvoir qui puisse donner à l'homme cette liberté. Ce qui manque en effet au prolétaire pour être libre, ce sont les instruments de travail. Par l'intervention de qui la société donnera t elle à chacun de ses membres les instruments nécessaires si ce n'est par l'Etat ? L'Etat doit être le banquier des travailleurs. Il faut pour cela il faut un gouvernement fort. Ainsi c'est au nom et pour le compte de la liberté que Louis Blanc demande la réhabilitation du principe d'autorité.

L'Etat et la Concurrence sans Louis Blanc.

La mission essentielle que devrait assurer l'Etat pour donner la vraie liberté, c'est de tuer la concurrence en quoi consiste le régime individualiste. Il emploie une grande partie du livre à prouver 1°. que la concurrence est pour le peuple un système d'extermination 2°. que la concurrence est pour la bourgeoisie elle-même une cause sans cesse agissante de ruines.

La concurrence est la bête noire de Louis Blanc. Le tableau est trop brillant et trop sombre pour être la reproduction de la vérité. Heureusement à l'époque ceux qui voudront critiquer

Source : BIU Cujas

la concurrence avaient beau jeu. C'était une époque de transformation ; ce que M. Levy Bruchen a appelé la période cabotine. Mais à côté de cela elle préparait jusqu'au double l'élévation des salaires.

Pour ce qui concerne le peuple Louis Blanc donne seulement ceci : la concurrence pousse les entrepreneurs à réaliser à tout prix le bon marché. Mais qu'importe le bon marché à la classe ouvrière si elle n'a plus de salaire ? Quant à la bourgeoisie elle est ruinée progressivement et supprimée par la concurrence par cette nécessité de bon marché qui n'est obtenue que par la concentration des capitaux, des industries et des entreprises. Les entreprises moyennes et petites ne peuvent plus soutenir la concurrence et sont éliminées ; de sorte que l'industrie marche au monopole.

Donc peuple et bourgeois sont intéressés à la disparition de la concurrence. Voilà l'idée essentielle de Louis Blanc.

l'organisation des ateliers, donnée par l'Etat.

Quel est le remède ? Louis Blanc tient à prévenir qu'il ne regarde que comme transitoire son organisation du travail dont il pose les bases. Le gouvernement ne serait considéré que comme le régulateur suprême de la production et pour cela serait investi d'une grande force. Le gouvernement se servirait de sa force pour faire disparaître la concurrence en se servant de la concurrence elle même.

Comment cela ? Le gouvernement lèverait un emprunt dont le produit serait affecté à la création d'ateliers sociaux dont les branches les plus importantes de l'industrie nationale pour commencer. La loi établirait les statuts de ces ateliers.

Y seraient admis dans la mesure permise du capital tous les ouvriers offrant des garanties de moralité.

Dans l'atelier social les salaires seraient égaux. Dans ce point capital l'égalité des salaires Louis Blanc ne dit que ces quelques mots. La 1re année de la création c'est le gouvernement qui règlerait la hiérarchie des fonctions ; ensuite ce serait les travailleurs eux mêmes qui désigneraient des chefs à l'élection. Les capitalistes seraient invités à apporter les capitaux non comme associés mais simplement comme prêteurs. Par conséquent ils ne pourraient recevoir qu'un intérêt garanti sur le budget de manière que les capitalistes se contentent d'un intérêt moindre et que les charges de l'atelier soient moins élevées.

Répartition du bénéfice annuel

Le bénéfice annuel de chaque atelier serait réparti en 3 parts 1° Une a répartir par portions égales entre les membres de l'association 2° Une pour venir à l'assistance aux vieillards aux infirmes aux invalides 3° Une consacrée à l'achat des instruments de travail à ceux qui voudraient entrer dans l'association de telle sorte que l'association

s'étendre indéfiniment. La vie en commun ne serait pas imposée ; chaque membre pourrait disposer de son salaire à sa convenance.

L'atelier social une fois monté, comment fonctionnera-t-il ? Il y a un atelier social dans toutes les branches industrielles de l'industrie. L'atelier social va entreprendre la concurrence contre les industries particulières de cette branche et la concurrence sera favorable à l'atelier social, de telle sorte que l'atelier social par la concurrence va faire disparaître sans violence les entreprises privées.

Sur qui compte Louis Blanc pour cela ? Il compte seulement sur les avantages qui résulteront de la vie en commun. Elle n'est pas imposée, mais elle aura tant de charmes que ce mode se répandra et il en résultera une grande économie.

Puis d'autre part tous les travailleurs seront intéressés à produire vite et bien. Mais poser comme principe que la rémunération est égale c'est atteindre l'adversaire. Louis Blanc ne donne pas d'autre explication. Il pense cependant que la lutte amènera à brève échéance le chef d'industrie à la ruine ; et les chefs d'industrie voyant cela demanderont d'eux-mêmes à entrer dans l'association. Cette lutte ne sera pas violente. Ce sera la lutte sur les institutions existantes. Il est indigne que le gouvernement ait pour mission de veiller à ce que cette supériorité ne produise pas un changement trop brusque. Les entreprises ruinées, le régime sera celui de l'association.

Supposons ce but atteint dans l'industrie des machines. Il n'y a pas qu'un seul atelier social dans l'industrie des machines ; il y en a plusieurs. Est-ce qu'on va les laisser indépendants les uns des autres ? Il y aurait concurrence et ce serait absurde. Par conséquent il y aura lieu d'établir entre tous les ateliers un système d'association. Il y aura un atelier central duquel relèveront tous les autres. Il n'y aura plus de concurrence. L'intérêt sera commun. Après la première année le rôle du gouvernement se bornera à surveiller le maintien des rapports de tous les centres producteurs du même genre et empêcher la violation de ces règlements. L'Etat reste le tuteur.

Mais alors sur quelles bases se feront les échanges ? Sur ce rapport Louis Blanc ne nous renseigne pas.

L'Agriculture. Pour l'agriculture Louis Blanc fait appel à l'Etat. Il voudrait voir se former les successeurs coll[ectifs] agricoles qui se feraient donation à la commune. La commune organiserait des ateliers agricoles.

Quant aux commerçants ils disparaîtront. Ce ne sera plus que des agents d'échange entre les ateliers.

En somme le système de Louis Blanc a d'assez louables hés

Source : BIU Cujas

gnages. Il ne dit rien sur les échanges entre ateliers ni sur les échanges internationaux. Il ne dit pas comment s'établit le prix des produits et ce savant capital d'erreurs. Voilà les lacunes proprement scientifiques de ce que son système est immoral.

En résumé il semble bien que l'idéal de Louis Blanc soit proprement communiste. C'est ce qui paraît d'ailleurs ressortir des dernières lignes de sa conclusion.

Proudhon et la mutuelle

Dans cette première doctrinale intense qui va de 1820 à 1848 on rencontre bien des systèmes, un homme entreprend de démolir toutes ces écoles sans distinction. Il les traite toutes avec le dernier mépris c'est Proudhon. Les écrits de Proudhon (1839-1855) sont très nombreux. Il faut signaler les suivants. Qu'est-ce que la propriété (1840) Système des contradictions économiques ou philosophie de la misère (1846) Brochure sur la banque d'échange.

Proudhon était-il donc un communiste un disciple de Bastiat? Pas du tout. Proudhon avait aussi bien en horreur les communistes que les socialistes. Aux socialistes Proudhon oppose que la propriété est une institution de justice, aux communistes il oppose que la propriété c'est le vol.

La propriété est une institution de justice parce qu'il est juste que l'individu soit maître des choses dans lesquelles il incorpore son travail. La propriété est le vol parce que toute expropriation est exclusive pour les autres. Ceux qui ne bénéficient plus rien à s'approprier sont obligés d'emprunter et ce crédit se fait payer sous forme d'intérêt. De telle sorte que la propriété aboutit aussi à la contradiction de son propre principe de justice. Elle se contredit elle-même parce que par elle des individus sont dépouillés d'une partie de la propriété de leur travail et que corrélativement il y a des revenus sans travail. Voilà toute la vérité qu'il y a dans cette fameuse proposition de Proudhon.

Le crédit gratuit.

La propriété cependant doit être maintenue en tant que principe de justice car de ce qu'elle conduit à l'injustice il n'en est pas moins en elle même une matière de justice. Il suffit simplement de l'empêcher de commettre des injustices. Il faut pour cela il faut organiser le crédit au lieu du revenu gratuit. La gratuité du crédit, telle est la solution de la question sociale; car avec la gratuité du crédit il n'y a plus matière au revenu sans travail. Sur la part que chacun conserve sans prélèvement capitalisé le produit intégral de son travail, la société n'a plus que mais pour le crédit gratuit on pourra continuer à s'enrichir sur la base de la propriété privée individuelle et libre. Mais l'injustice en aura été extirpée. Telle est la solution fondamentale.

* 1 Avril 1907

Ce que Proudhon entend organiser ce n'est pas la

Proudhon veut organiser la circulation.

la société c'est la circulation parce que selon lui c'est dans la circulation qu'est le principe d'injustice de cette source de justice : la propriété.

Mais comment organiser cette gratuité du crédit ? Simplement par la mutualité du crédit. Tous ceux qui sont convaincus que la gratuité du crédit est la solution de la question n'ont qu'à former une association libre mutuelle, laquelle fondra une banque sur la base du crédit mutuel. Cette banque émettra des bons de circulation. Avec ces bons elle escomptera les lettres de change sans aucune d'intérêt que les adhérents tireront les uns sur les autres en raison de leurs règlements réciproques. Les bons de circulation serviront de moyen de paiement ils remplaceront la monnaie. Ces bons de circulation auraient pour garantie de leur valeur les opérations commerciales dont les lettres de change sont la preuve. De la sorte tous les adhérents se font gratuitement crédit réciproque ; crédit gratuit parce que réciproque.

En définitive ce n'est même pas de crédit gratuit qu'il faut parler, c'est d'échange à terme. Ce qui est échangé n'est pas du crédit, en réalité ce sont des produits. C'est le retour au troc, mais au troc perfectionné. Aussi bien c'est la banque Proudhonienne, ce sera la banque d'échange.

Critique du système de Proudhon.

Il faut avouer que la conception est simpliste. Qu'arrivera-t-il au moment de rembourser la lettre d'échange l'adhérent n'a plus de bons de circulation ? Cela est dans les choses courantes qu'un commerçant ne puisse pas faire honneur à sa signature. Proudhon répond que ce débiteur sera poursuivi et condamné sur le capital mobilier et immobilier des adhérents répond d'eux. Soit. Mais cela peut ne pas suffire. Alors la banque et par là tous les adhérents devront supporter les dettes. D'avant c'est que la banque malgré son principe de libre entrée, devra faire une enquête sévère sur la solvabilité des adhérents ; de même pour ceux qui voudraient demander des crédits considérables sous peine d'une entrave. Et alors est-ce que tout cela ne veut pas dire que cette banque du peuple sera fermée au peuple, aux prolétaires pour n'être ouverte qu'aux riches à ceux qui sont solvables.

Aussi le résultat est que les riches auront crédit gratuitement et que les pauvres ne pourront emprunter à aucun prix. C'est ce que Bastiat faisait remarquer spirituellement à Proudhon au cours de la polémique célèbre qu'il y eut entre eux à l'époque au sujet de la gratuité du crédit.

Karl Marx dira dédaigneusement que Proudhon

Source : BIU Cujas

s'en livre lui-même une fantaisie et que son système de socialisme petit bourgeois est-ce vraiment du socialisme ? Non. Il ne supprime pas la propriété privée, il se contente de lui couper les ailes.

Il est difficile de dire que Proudhon fut un socialiste à la tête médit des socialistes. Qu'était-il ? Une intelligence qui a paru dans les premiers temps fort en peine de comprendre lui-même son système.

Louis Blanc membre du gouvernement provisoire de 1848.

Par IV - La Révolution de 1848 et le socialisme. La révolution de février 1848 qui fut dans son principe une révolution politique va donner à un des représentants les plus en vue du socialisme doctrinal, à Louis Blanc l'occasion de mettre en œuvre ses théories sociales. Louis Blanc fit partie du gouvernement provisoire avec Albert, Fournier et Flocon. Février fut la revolution de la petite bourgeoisie contre la grande bourgeoisie. Mais la petite bourgeoisie n'aurait pas triomphé sans l'aide du peuple. Comme toujours c'est le peuple qui fit la Révolution pour la bourgeoisie. Cependant sur les listes des gouvernants il porta les noms de Louis Blanc, Fournier et Flocon.

Par conséquent bien que 1848 n'ait pas été une révolution socialiste 1848 marque cependant le premier acte du socialisme au pouvoir. Le gouvernement se trouva composé de libéraux, de radicaux et de socialistes. C'était un gouvernement de concentration. Quel en fut le résultat ? L'influence des socialistes se fit elle sentir dans le gouvernement ? Quand les ouvriers avaient voulu proclamer la république le 24 Février, cette proclamation leur avait été symbolisée de droit au travail. Pour satisfaire le peuple dès le 25 Février une déclaration de principes rédigée par Louis Blanc parut dans le moniteur.

Ce décret que John Stuart Mill approuva fut sur la question du droit au travail sans la résoudre. Aussi le 28 Février le peuple fit une manifestation réclamant l'organisation du travail et la création d'un ministère du travail. Louis Blanc appuya la demande du peuple. Mais la majorité du gouvernement provisoire était hostile ; et alors, comme Louis Blanc ne voulait pas donner sa démission on le calma en lui instituant une commission d'études sociales qui sera la fameuse commission du Luxembourg. L'exposé des motifs du décret du 11 Février 1848 était le suivant

Considérant que la révolution faite par le peuple doit être faite pour lui ; qu'il est temps de mettre un terme aux longues et injustes souffrances des travailleurs, que la question du travail est d'une importance suprême, qu'il n'en est pas de plus haute, de plus

Source : BIU Cujas

digne des préoccupations d'un gouvernement républicain.

Reynaud fut le secrétaire général de cette commission Vidal Considerant en fut membre.

Dès le 1er Mars 1848 le gouvernement provisoire se hâte d'annoncer au peuple que la commission fonctionne et en même temps il reconnait qu'il faudra appeler au sein de la commission des patrons et chefs d'industrie pour qu'ils puissent eux aussi donner leur manière de voir. On convoque 3 délégués pour chaque profession. Louis Blanc préside, et au plein d'enthousiasme.

Au sein de la commission les discussions ressemblèrent singulièrement à celles d'une société d'économie politique. Les hommes auxquels le peuple comptait pour l'organisation du travail se livrèrent à des abstractions de théorie pure. Aussi le bilan de la commission fut mince. Ce sont les décrets du 2 Mars 1848, 24 Mars 1848, 25 Mars 1848. C'est tout.

D'autre part la commission du Luxembourg grâce à l'autorité morale dont elle jouissait près des ouvriers et même des patrons fut amenée à jouer un rôle très élevé. Elle fut souvent prise comme arbitre dans des grèves qu'elle réussit souvent à apaiser.

A l'organisation du travail de Louis Blanc, y en a-t-il pas été question ? On s'en occupe beaucoup mais seulement théoriquement. Si l'on voit que la grande majorité des délégués ouvriers avaient acclamé un projet longuement élaboré et qui s'inspirait directement et uniquement de l'organisation du travail de Louis Blanc on voit ainsi que ce projet demeurera un idéal.

On ne peut même pas considérer comme un essai de réalisation de ce projet les formations de sociétés corporatives que Louis Blanc essayait de provoquer du reste elles disparurent très vite.

Il est vrai que dans cet ordre d'idées l'assemblée nationale vota une subvention de 3 millions aux 56 sociétés corporatives de production ; si bien qu'elle eut près le souci de choisir celles qui reposaient sur les bases les plus raisonnables presque toutes n'eurent qu'une durée très courte. Quelques unes n'avaient elles pas en la malencontreuse idée d'insérer dans leurs statuts l'égalité des salaires. La subvention de 3 millions fit éclore une quantité d'autres sociétés de sorte que le gouvernement en fut embarrassé.

Ce mouvement était très loin de l'école de Louis Blanc. Il procédait plutôt de l'idée de Buchez président de l'assemblée nationale et fondateur de la première corporation celle des ouvriers et tailleurs en 1831. Mais aussi pour les ouvriers ce mouvement correspondait dans leur idée à l'organisation

Les ateliers nationaux ne sont pas la realisation des ateliers sociaux de Louis Blanc.

du travail.

L'institution des ateliers nationaux ne fut pas l'oeuvre de la commission du Luxembourg. Elle fut plutôt entreprise pour lui faire pièce que pour mettre en oeuvre ses idées. Le jour où la commission du Luxembourg avait été créée, le gouvernement provisoire sur la proposition d'un des membres créait les ateliers nationaux dans le but de contrebalancer l'influence de la commission du Luxembourg.

Emile Thomas directeur de ces ateliers raconte que Marie avait dit que l'intention formelle du pouvoir était que l'expérience se fit et qu'elle devait pour but de démontrer le vide des théories de Louis Blanc et que le peuple s'en désillusionnerait. Il y a là de l'inexactitude. Les ateliers nationaux n'ont rien de commun avec les ateliers sociaux de Louis Blanc. Mais Marie avait raison en disant que les ateliers nationaux ruineraient les ateliers sociaux de Louis Blanc. Ateliers nationaux ateliers sociaux cela somme de la même façon pour qui ne connaît pas l'idée de Louis Blanc. Il en effet c'est ce qui a lieu.

Les ateliers nationaux n'étaient à aucun degré une conception de réforme sociale comme les ateliers de Louis Blanc. L'atelier national n'était qu'une institution d'assistance provisoire par le travail et encore en chapelet. On voulait simplement éviter l'émeute des sans travail en faisant un salaire aux ouvriers inoccupés. Cela s'était déjà vu en 1791 et 1830. En 1848 cela se fit sur une vaste échelle.

Ce ne fut pas Louis Blanc mais Marie qui fut chargé de la surveillance. On sait son sentiment. Donc il ne faut pas présenter les ateliers nationaux comme un essai de réalisation des ateliers sociaux. L'échec de ceux-ci ne saurait être invoqué contre ceux-ci. Les ouvriers inscrits aux ateliers nationaux furent employés à l'exécution de travaux publics. Le salaire, fixé à un franc par jour quand on ne travaillait pas sera à 2f quand on travaillait fut finalement fixé à 6f par semaine. Le chiffre des ouvriers s'accrut considérablement en peu de temps.

1 000 au début de Mars
3 0000 au 1er Mars
4 0000 en Juin
10 0000 en Mai.

Et mais la dépense s'éleva à 7 millions 1/2. On ne savait à quoi occuper tous ces ouvriers. De là un si grand nombre d'inscriptions, l'inscription donnait droit que l'on n'obtenait que par un membre du gouvernement. D'autre part, ceux qui s'étaient inscrits en volaient

pas aller ailleurs. Il en résulta un mécontentement général. Les fonds baissaient. On fit un emprunt qui ne se couvrit pas. On donna le cours forcé aux billets de banque et l'on imposa le fameux impôt de 45 centimes qui souleva une folle générale.

La journée du 15 Mai 1848

Dans la journée du 15 Mai 1848 le peuple excité contre l'Assemblée essaya de faire une révolution nouvelle. Il envahit la Chambre aux cris de "Vive la Pologne" Un nouveau gouvernement provisoire fut proclamé par les ouvriers et les gardes nationaux. Ce gouvernement se composait de presque tous les chefs du socialisme militant et doctrinal. Seulement ce mouvement populaire fut vite réduit grâce aux gardes nationaux et aux gardes mobiles et cette journée finit par les deux cris de "Vive la Pologne" et "Vive l'organisation du travail".

Les journées de Juin 1848

Cette journée du 15 Mai fut la rupture complète de la petite bourgeoisie avec les ouvriers. Alors eurent lieu les justes journées du 23 au 26 Juin 1848. La majorité dans l'assemblée eut recours aux moyens répressifs. On dissipa les ateliers nationaux. C'était l'émeute.

Du 20 Mai au 20 Juin on discute beaucoup. Enfin tous les ouvriers de 18 à 25 ans sont engagés à s'enrôler dans l'armée à partir pour la Pologne ou en cas d'un mouvement du travail. Le 23 au lieu une démonstration de 100 000 ouvriers autour de la colonne de Juillet. Puis ce fut les barricades et la bataille sanglante des rues.

Cette insurrection fut un mouvement ouvrier, on peut peut-être dire prolétarien, mais il n'est guère permis de dire que ce fut un mouvement purement socialiste. Elle n'avait ni chef ni programme. Ce que les ouvriers réclamaient c'était du travail ou du plomb.

Chapitre III.

Le socialisme scientifique.

Le manifeste du parti communiste.

Les sanglantes journées de Juin 1848 semblent avoir épuisé pour longtemps en France les aspirations socialistes populaires que le Second Empire ne permettait guère de faire voir. Au point de vue doctrinal ce fut une période de calme plat. Au point de vue des faits en 1864 se forma la fameuse association internationale des travailleurs. Elle était du reste de source allemande. Ce fut le premier essai d'union de la doctrine scientifique. Prolétaires de tous les pays unissez-vous" disait la dernière phrase du manifeste rédigé par Karl Marx à Londres en 1847 bien en France quelques semaines avant l'insurrection de Juin.

Source : BIU Cujas

Ainsi au moment où le socialisme doctrinal français rentrait dans l'ombre un socialisme doctrinal nouveau prenait naissance c'est le socialisme de Marx qu'on appellera scientifique pour l'opposer à "l'Utopie".

Le manifeste du parti communiste qui est la pierre base du socialisme scientifique ne fut pas à l'époque un très grand événement. Il passa inaperçu. Ce ne fut que plus tard après la chute du Second Empire que le manifeste prit dans le monde socialiste en France la place qu'il devait y tenir.

Le "Capital" de Karl Marx. Le mouvement socialiste en France depuis 1870

En 1867 Karl Marx publie son grand ouvrage "Le capital" C'est la critique de ce qu'il appelle le système capitaliste. Il souleva des discussions passionnées qui firent connaître la thèse de Marx et attira l'attention sur le manifeste de 1867.

Dès après la guerre franco-allemande quelques socialistes commencent en France la propagande du nouveau socialisme. Ils le présentent sous le nom de collectivisme appellation très vraisemblablement d'une des thèses de Marx à savoir : le caractère collectif de la production moderne. Peut-être aussi voulut-on attirer l'attention sur cette nouvelle doctrine par la nouveauté du nom et laisser entendre qu'il s'agissait de tout autre chose que le vieux socialisme.

En 1877 Jules Guesde fonde le journal "L'Egalité" pour faire connaître et répandre le collectivisme. En 1880 se réunissait un congrès socialiste au Havre qui aboutissait au programme présenté par Jules Guesde le parti socialiste révolutionnaire est fondé.

En 1883 l'un des rédacteurs de l'"Egalité" Gabriel Deville publie "l'Exposé des théories Marxistes"

Un énorme effort de propagande se dépensait dans tous les pays. Et en 1890 Engel pouvait écrire que le manifeste est incontestablement le produit le plus répandu de toute la littérature socialiste, le programme commun de millions d'ouvriers de tous les pays de la Sibérie à la Californie.

Structure du socialisme marxiste.

Quelle est la structure de ce socialisme scientifique Marxiste.

1°. Idées essentielles du socialisme scientifique.

2°. Critique des principaux points de la théorie Marxiste et du mouvement social.

Idées essentielles du socialisme scientifique. La conception matérialiste de l'histoire.

L'organisation sociale de toute époque est commandée avant tout par le mode de production qui caractérise cette époque. C'est la technique de production qui est le substratum de toute institution sociale juridique politique. C'est là l'idée essentielle de ce qu'on appelle le matérialisme historique conception qui doit remplacer la conception idéologique de l'histoire qui s'appuyait sur les grands hommes

Source : BIU Cujas

du mouvement social. Ces éléments il faut les rechercher dans les procédés de production en usage à l'époque. Ou en a une application dans le domaine proprement économique en ce qui concerne cette institution juridique : la propriété.

Le régime de la propriété répondait tout naturellement comme institution juridique au mode de production individuelle autonome qui rendait des siècles durant que la production était l'œuvre d'un individu usant de moyens de production dont il était propriétaire correspondait bien exactement au mode de production. Le mode de production était individuel, le système d'appropriation était individuel. Ainsi l'individu jouissait de son travail toute sa valeur en offrant lui-même à l'échange tous ses produits.

Il y avait concordance entre l'adaptation technique de la propriété et l'institution juridique de la propriété individuelle.

Mais, si le mode de production vient à changer alors le système d'appropriation devra lui-même changer sous peine d'une disconvenance dont souffrira nécessairement la société.

Eh bien c'est là dit Marx précisément où nous en sommes. Le mode de production a changé et le système ancien d'appropriation subsiste. Certains individus ont des moyens de production dépassant leurs forces et d'autres sont dépourvus de tout moyen de production d'où il résulte pour les derniers d'offrir aux premiers leurs forces de travail moyennant qu'on pourvoira à leur subsistance. Par conséquent il en définitive ce que nous voyons c'est une mise en œuvre nécessairement collective des moyens de production qui sont restés la propriété individuelle de quelques uns. Il l'on voit par là même comme conséquence logique l'appropriation individuelle par quelques uns des produits issus d'un travail collectif. Par là dit Marx les moyens de production sont devenus cette chose inconnue autrefois : les capitaux. Ce système s'appellera le système capitaliste.

La notion de capital par Karl Marx.

Pour Marx la notion du capital est très différente de celle qu'en ont les économistes. Les économistes définissent le capital toute richesse consacrée à la production. Pour Marx ce ne sont que les moyens de production dont les capitaux. Le capital n'apparaît que lorsque les moyens techniques sont tels que les moyens de production ne peuvent plus être mis en œuvre par leur possesseur seul. Alors seulement apparaît le capital. Le possesseur de moyens de production achète les moyens de travail et comme il ne les fait que dans son propre intérêt il lui restera un bénéfice qui sera une plus value. Ce n'est qu'alors que le propri-

Source : BIU Cujas

taines des moyens de production met en œuvre ces moyens par le travail salarié. Et le capital c'est précisément ces moyens de production qui mis en œuvre par un travail salarié produisent un revenu sans travail ou dépassant le travail qu'il s'est fourni.

La plus value

Comment donc peut-il y avoir une plus value ? Il y a des revenus sans travail : le total de ces revenus sans travail c'est la plus value. Et elle vient de ce que la valeur en échange des produits est déterminée par la quantité de travail que ces produits représentent. Et de ce que toute cette quantité de travail n'est pas payée à ceux qui l'ont fournie, la différence entre la quantité de travail que représentent les produits et déterminée leur valeur et la quantité de travail payée à l'ouvrier c'est la plus value.

La conception Marxiste est celle ci : La valeur du produit est mesurée par la quantité de travail socialement nécessaire que représentent ces produits. Il faut entendre par là le temps qu'exigerait tout travail exécuté avec un degré moyen d'habileté et d'intensité dans des conditions qui par rapport au milieu social donné sont normales.

Ceci admis la conclusion de Marx s'impose nécessairement. La plus value que empoche le capitaliste est la représentation du travail non payé à l'ouvrier puisque la valeur du produit est faite du travail qu'il représente.

Comment l'ouvrier est il amené à fournir gratuitement une partie de son travail.

Maintenant comment se fait il que l'ouvrier consente à fournir ainsi gratuitement une partie de son travail ? Voici comment Marx explique la chose : La valeur en échange de la force travail est comme valeur des marchandises ordinairement déterminée elle même par le temps de travail socialement nécessaire à sa production, c'est à dire l'entretien de la vie normale de l'ouvrier.

Par conséquent le capitaliste sur le marché du travail a sa valeur de marché qui est celle là le coût de production. Mais ce qu'il acquiert ainsi, le capitaliste c'est non pas une valeur en échange mais une valeur en usage à savoir la force travail. Il prend au temps qu'il en dispose il en use comme en fait tout autre acheteur de toute autre marchandise toute la valeur d'usage qu'il peut. Et naturellement son but est d'en tirer une quantité de travail plus grande que celle qu'il faut pour couvrir le salaire qu'il paie, puisque ce n'est qu'au delà de ce point que le travail de l'ouvrier est gratuit pour le capitaliste et constitue la plus value.

Soit une journée de travail de 12 heures. Le capitaliste achète à l'ouvrier pour 12 heures moyennant 4 f. valeur du marché 4 f représente la somme nécessaire à l'ouvrier pour son entretien. En fait l'ouvrier produirait suffisamment pour couvrir cet entretien en 8 heures. En 8 h. il produirait 4 f. Cela

revient donc à dire que le capitaliste paie à l'ouvrier 8 heures de travail puis il vend le produit du travail de 12 heures dont la loi d'échange sur le marché est déterminé par le temps de travail de 12 heures. La différence des 4 heures représente le profit du capitaliste. Voilà la plus value.

Travail nécessaire et travail gratuit

Les 8 heures c'est ce que Marx appelle le travail nécessaire, celui qui correspond au travail payé.

Les 4 heures c'est sur travail ou travail extra ou travail gratuit. Et c'est de cette plus value capitaliste que sont alimentés tous les revenus sans travail. Cela seul est disponible dans la société puisque en deçà tout est revenu nécessaire.

En réalité il n'y a point et il ne saurait y avoir de revenus sans travail. Ce qu'on appelle ainsi sont les revenus du travail d'autrui. Cette plus value est un principe d'accroissement indéfini du capital dans les mêmes mains car dit Marx il suffit au capitaliste de ne pas tout consommer et d'en épargner une partie pour que cette partie s'ajoutant au capital antérieur vienne augmenter chez le capitaliste sa force travail c'est à dire ses moyens de production donc sa plus value. Dès qu'on est capitaliste il y a possibilité d'accroissement de plus value à l'infini.

Critique de la théorie de la valeur de Karl Marx

Tout cela qui constitue l'analyse succincte du système capitaliste n'en donne pas le pourquoi. Une fois admis le point de départ à savoir que la valeur des produits est constituée par le temps de travail qu'ils représentent la théorie s'impose. Or toute cette théorie de la valeur est très contestable en elle même et les Marxistes ne l'acceptent plus aujourd'hui.

On a vu comment Marx expose sa théorie; la clarté de sa démonstration n'est obtenue que par artifice. Dire en effet que le capitaliste vend un produit sur le pied de 12 heures de travail fourni par l'ouvrier et ne paie à l'ouvrier que 8 heures de travail, cela ne signifie rien. Ce qui importe ce qui est réel c'est non pas le nombre d'heures incorporées dans le produit, c'est le prix que le capitaliste obtient du produit quand il le vend et le prix qu'il paie à l'ouvrier.

La thèse se ramène alors à ceci. La valeur marchande du produit de la valeur de cette force travail.

Que devient alors la théorie Marxiste de la valeur? Comment si la valeur du produit est mesurée par la valeur du travail peut-elle être supérieure à la valeur du travail? Comment peut-il y avoir une plus value? Ce qui entre dans le coût de production ce n'est pas 12 heures de travail c'est le salaire payé à l'ouvrier. Alors il ne devrait pas y avoir de profit ni de plus value ni c'est la valeur marchande du travail qui détermine la valeur marchande

Source : BIU Cujas

des produits. Il ne peut pas y avoir écart entre la valeur marchande des produits et la valeur marchande du travail.

Ainsi dans la théorie classique de la valeur d'utilité, si cela s'explique, mais dans la théorie de la valeur travail il ne faudrait pas qu'il y ait de plus value pour ne pas être gêné. C'est ce qui fait que la plupart des Marxistes rejettent aujourd'hui par dessus bord la théorie marxiste de la valeur.

La théorie de la plus value chez les marxistes contemporains.

De ce que les marxistes contemporains répudient la théorie de la valeur il ne s'en suit pas qu'ils répudient la théorie de la plus value. Pour ces marxistes le système capitaliste n'en repose pas moins sur une spoliation des ouvriers.

Voici comment ils présentent les choses. Ou c'est bien l'utilité finale sociale qui détermine la valeur de toutes choses échangées; c'est vrai. Il faut l'accepter. Mais les choses n'ont cependant de valeur qu'en tant qu'elles sont aptes à servir et c'est le travail qui confère aux choses cette aptitude. C'est donc le travail qui devrait recueillir toute la valeur des produits en sus de ce qui couvre l'achat des matières premières et l'amortissement de l'outillage.

L'utilité finale sociale en définitive est celle du travail qui fournit ce produit. Seulement le système capitaliste ne permet pas aux travailleurs de recueillir ce surplus de valeur dû à leur travail. A peine le travailleur recueille-t-il une toute petite partie de cette valeur quand l'offre de travail se trouve inférieure à sa demande et ce n'est qu'à ce moment que les ouvriers peuvent faire augmenter leurs salaires. Encore cela ne veut pas dire que la plus value du capitaliste soit diminuée car il y a des chances pour que l'offre des produits elle-même soit inférieure à la demande et que par conséquent la valeur des produits n'augmente de sorte que dans ce cas on ne peut pas dire que cette plus value vienne en diminution de celle perçue par le capitaliste.

Quoi qu'il en soit tant qu'il y aura des profits des revenus sans travail l'ouvrier sera victime d'une spoliation légale commandée par une institution sociale.

Voilà comment les Marxistes d'aujourd'hui traitent cette question de plus value. Peut-être bien au fond n'est-ce pas autre chose que ce que Marx avait dans l'esprit. On serait assez porté à le croire après avoir lu ses ouvrages posthumes. C'est une bonne raison pour ne pas le critiquer davantage.

Le capitalisme est dans l'évolution

* Du jour où le système d'appropriation a été en discordance avec le mode de production devenu collectif la recherche de la plus value a été le principe directeur de la production. Les capitalistes en effet ne songent

* 14 Avril 1904

Source : BIU Cujas

sociale une phase préalable du collectivisme.

à mettre en œuvre les moyens de production qu'autant qu'il y a plus value. C'est dans ce fait que gît la solution nécessaire de la discordance actuelle entre le mode de production et le système d'appropriation. C'est ce fait qui est devenu pour le capitaliste un germe de mort précurseur de la prochaine adaptation du système d'appropriation au mode de production.

Marx se garde bien de prétendre que le système capitaliste n'aurait jamais dû naître ou aurait dû être renversé aussitôt né. Le système capitaliste a eu sa raison d'être et son utilité. Il a été la phase nécessaire, préalable au collectivisme et c'est même grâce à lui que le collectivisme est devenu non seulement possible mais inévitable. Il n'est plus une utopie mais le stade prochain de l'évolution sociale.

Le capitalisme a développé dans des proportions incalculables les forces productives de l'humanité et le mode de production collectif est né de l'extension du marché. Alors parut la grande industrie c'est-à-dire ce mode de production dans les moyens ne peuvent être mis en œuvre que collectivement, mais dont le rendement est supérieur à celui de l'ancienne production individuelle ignorant les machines, la vapeur et tous les puissants leviers de la production moderne.

A cette profonde transformation technique correspond une non moins profonde transformation économique: dissociation des producteurs et des moyens de production du travailleur et des instruments de travail par suite de la généralisation du travail salarié. Désormais on constate la formation de deux classes économiques, la classe possédant les moyens de production et la classe dont le travail salarié met en œuvre ces moyens les capitalistes et les prolétaires. Alors la poursuite de la plus value fut le grand objectif parce que la plus value correspondait pour la classe capitaliste à son gain.

Mais cette discordance du système d'appropriation et du mode de production qui a été normale et fatal et a donné de merveilleux résultats va-t-elle toujours durer? Est-elle a même de donner encore de bons résultats? La mission du capitalisme n'est-elle pas remplie? En d'autres termes le capitalisme ne serait-il pas dès à présent une de ces survivances qui entravent la marche progressive des sociétés et dès lors ne doit-il pas comme le système de production autonome d'autrefois être relégué parmi les catégories historiques? C'est là la thèse du socialisme scientifique.

La propriété collective

Le système capitaliste n'a été qu'une période de

Source : BIU Cujas

Doit se substituer à la propriété individuelle

l'évolution : aujourd'hui il est un obstacle au plein fonctionnement de la puissance productive. Il a fait son temps. Il comme il ne peut pas être question de retourner en arrière au système de propriété individuelle c'est donc le système d'appropriation qui doit s'adapter au mode de production. L'institution juridique de la propriété privée des moyens de production doit faire place à l'institution juridique de la propriété collective des moyens et produits. Le moment est arrivé. On n'en peut douter en présence des crises qui viennent d'ébranler périodiquement le vieux système et accumuler les ruines.

Les crises de surproduction sont des signes précurseurs de l'avènement du collectivisme.

Ces crises qui se renouvellent à peu près tous les 10 ans sont caractérisées par deux crises antinomiques qui s'élèvent au même moment dans la société : la famine et la surproduction. Si bien dit Marx, la signification profonde de ce phénomène c'est que le mode de production se rebelle contre le système d'appropriation.

Comment peut-on expliquer autrement que par un défaut d'adaptation arrive à l'état aigu entre les forces productives et d'échange cette situation antinomique ? Voici ce qui se passe. Les capitalistes qui sont les dirigeants de la production moderne puisque seuls ils détiennent les moyens de production ne la dirigent qu'en vue de la conservation et de l'accroissement de leurs capitaux.

Par conséquent dès que les conditions du marché ne sont plus favorables à l'augmentation du capital et à la production d'une plus value les capitalistes suspendent l'utilisation de leurs capitaux et licencient leurs ouvriers. Les ouvriers ne recevant plus de salaire ne peuvent pas acquérir les objets de consommation formant stock, d'où misère pour eux et leur famille et même temps que dépréciation des capitaux dans les mains des capitalistes. Voilà le fond de la crise.

Pourquoi cela se produit-il ?

Il semble que si les capitalistes continuaient la production les ouvriers recevant leur salaire continueraient à être le débouché de leurs produits. Non. Les ouvriers ne sauraient être un débouché adéquat à la production. Comment en effet la consommation ouvrière pourrait-elle absorber la production capitaliste puisque l'ouvrier ne recueille pas le salaire total de son travail la classe ouvrière. Il y a au fond une crise permanente.

Les crises de surproduction deviennent de plus en plus fréquentes et les

Comment donc alors se fait-il qu'elle n'éclate que de temps à autre ? C'est que le capitaliste s'efforce sans cesse d'étendre le marché et de créer de nouveaux débouchés à ses produits pour en maintenir la valeur à un taux productif. Tant que cela dure la crise est écartée.

Source : BIU Cujas

efforts du capitalisme seront de plus en plus impuissants à les conjecturer.

Lors que les nouveaux débouchés sont saturés ou en cas par la concurrence alors la crise éclate. Et à mesure que le système capitaliste se développe et se généralise ces crises deviennent de plus en plus fatales et désastreuses car d'une part le capitaliste est conduit malgré lui à développer toujours plus ses forces productives et d'autre part le nombre des individus qui ne reçoivent pas le salaire intégral de leur travail augmente sans cesse. La production pour le capitaliste se transforme en une loi compulsoire. Il faut sans cesse qu'il augmente sans cesse la productivité de son capital, ne fut-ce que pour le conserver. Le moyen d'obtenir ce résultat c'est précisément de produire par masses de plus en plus grandes pour diminuer le coût de production. Et dans cette voie il faut toujours aller plus loin que les concurrents. De là ces incroyables progrès du machinisme moderne.

De là aussi une surproduction de plus en plus grande par rapport au pouvoir d'achat des classes ouvrières, d'autant plus grande que le capitaliste pour diminuer le coût de production recourt à l'abaissement des salaires.

Mais en même temps que le capitaliste est forcé de développer toujours cette force le nombre des individus qui ne reçoivent pas la valeur intégrale du produit de leur travail augmente sans cesse. La prolétarisation croissante est une fonction de la concentration croissante du capital. Le nombre des représentants de la production individuelle diminue sans cesse dans l'impossibilité où ils se trouvent de soutenir la concurrence de la production capitaliste. La petite production capitaliste elle-même disparaît devant celle qui dispose de capitaux plus grands. Et tous ces petits producteurs tombent dans le prolétariat.

Ainsi à mesure que le nombre des capitalistes diminue le nombre des prolétaires augmente. Et ainsi pendant que d'un côté le capitaliste est fatalement poussé à développer toujours la force productive de l'autre côté le capitaliste produit résultat d'augmenter sans cesse le nombre de ceux qui subissent le travail salarié et ne reçoivent pas la totalité de la valeur de leur travail.

Le capitalisme diminuant le pouvoir d'achat à mesure que la production devient plus intense les crises sont inévitables et ne peuvent être toujours que plus étendues et plus graves à mesure que le capitalisme s'identifie en lui-même. La conquête de nouveaux débouchés échappe de plus en plus aux capitalistes. A mesure que les capitalistes de chaque pays voient leurs débouchés restreints au marché intérieur, à mesure que dans chaque ville les capitalistes se replient sur eux-mêmes, aux-

Source : BIU Cujas

crises périodiques qu'on a vues se substituera une crise permanente puisque la surproduction est permanente.

Le mouvement ouvrier-prolétarien marche vers l'adoption du système d'appropriation au mode de production.

Telle est la contradiction même du système capitaliste parvenu au point où nous en sommes. Telles sont les conséquences logiques et forcées de ce fait que le mobile de la production capitaliste ne saurait être que l'augmentation de la plus-value. Il faut donc que la forme de production capitaliste soit brisée pour que les causes disparaissent et que soit rendue à la société, la possibilité de vivre de façon normale. Et c'est précisément à ce résultat que tend l'effort social auquel nous assistons et qu'on appelle le mouvement ouvrier-prolétarien. Les esprits superficiels se plaisent à voir dans ce mouvement qu'une agitation de révolution ; ils se trompent dit Marx. Le mouvement ouvrier né des profondeurs de l'organisation économique présent est le mouvement naturel de la société en marche vers l'adaptation du système d'appropriation au mode de production contemporaine. C'est le mouvement des choses.

Et corrélativement à ce mouvement des choses il y a un mouvement des hommes. C'est inévitable puisque la société ce sont des hommes. C'est le prolétariat. Et le prolétariat triomphera fatalement.

Mais chose nouvelle, dans l'histoire, au lieu d'être le point de départ de l'entrée en scène d'une nouvelle classe exploitante et exploitée. Le prolétariat sera le terme de la lutte des classes par la disparition de toute classe et de l'idée même de la classe. Ainsi le seulent les bases même de la lutte de classes présentes. C'est une nécessité matérielle. D'abord le triomphe du prolétariat est chose fatale parce que le prolétariat est la production même du capitalisme et de plus, le capitalisme s'identifie plus il fabrique de prolétaires et comme le dit en termes rigoureux le manifeste, fournit tout ce que produit le capitalisme, avant tout il produit ses fossoyeurs. La statique sociale, c'est avant tout un rapport de forces. Une fois le rapport de force déplacé au profit du prolétariat, il n'y a plus pour le prolétariat qu'à prendre conscience de sa situation, de sa force pour réaliser l'adaptation du système d'appropriation au mode de production, la substitution de la propriété collective à la propriété individuelle des moyens de production. Pour cela, il n'y a qu'à s'emparer du pouvoir.

La thèse catastrophique.

Pendant longtemps, on considéra dans le parti que cette conquête du pouvoir politique ne pourrait se faire sans révolution violente. On attendait d'une grande crise commerciale l'occasion de mettre la main sur le pouvoir. Ce fut la thèse catastrophique. Mais comme la grande crise sociale tardait beaucoup à venir, la thèse catastrophique tomba peu à peu dans le discrédit.

L'abandon de la thèse catastrophique, n'est pas l'abandon du terrain de la lutte des classes.

Ce qui est préconisé actuellement, c'est la conquête du pouvoir par le suffrage universel. Il ne faudrait pas croire que cet abandon de la thèse catastrophique soit l'abandon du terrain de lutte de classes. Ces deux mots conçus scientifiquement

Source : BIU Cujas

historiquement, n'ont au fait rien de dérivant. Sans doute, la guerre civile peut être une forme de la lutte de classes; mais il y a aussi une lutte plus sure qui se livre sur le terrain légal. Voilà les idées qui dominent aujourd'hui

Caractère international de la lutte contre le capitalisme.

Pour triompher surement, le prolétariat ne doit pas oublier que la lutte contre le capitalisme a un caractère international comme le prolétariat et le capitalisme eux-mêmes ont un caractère international comme le mode de production moderne a un caractère international.

Sans doute le prolétariat de chaque pays doit avant tout en finir chez lui; mais il importe beaucoup que le prolétariat prenne conscience de son pouvoir international: Prolétaires de tous pays unissez-vous.

Le triomphe du prolétariat est donc chose fatale. Mais il sera le terme de l'histoire de la lutte des classes par la disparition de toutes classes et la notion même de la classe. Jusqu'ici dans l'histoire, les luttes de classes se sont toujours terminées par le triomphe des classes révolutionnaires; mais les classes triomphantes devenaient les classes exploitantes. Les luttes de classes ne pouvaient pas avoir d'autres résultats parce que c'était toujours le mouvement de la minorité au profit de la minorité et que d'autre part, la lutte se livrait sur les bases du mode d'appropriation en vigueur. Alors le résultat ne pouvait être qu'un déplacement de puissance. Aussi bien le pouvoir politique de l'Etat qui n'est autre que le pouvoir organisé d'une classe pour l'oppression de l'autre, se trouvait simplement transféré de la classe vaincu à la classe victorieuse. La grande masse du peuple en dehors de qui s'était effectué le mouvement, restait comme matière exploitable dont pouvait vivre la classe dominante quelle qu'elle fut

De nos jours, la lutte de classe se présente sous un tout autre aspect car le mouvement prolétarien n'est plus un mouvement de minorité, c'est le mouvement de l'immense majorité. Or, si l'on conçoit une minorité disposant de la force exploite une minorité, on ne conçoit pas qu'une immense majorité exploite une infime minorité parce que le grand nombre ne saurait vivre de l'exploitation du petit nombre. D'autre part, le terrain même de la lutte implique cette conséquence qu'il n'y aurait plus de classe. En effet à la différence de la lutte antérieure se livrant sur le mode d'appropriation individuel la lutte présente se livre pour le renversement de ce mode d'appropriation. Dès lors, les deux seules classes qui existent dans la société ont leur source dans la survivance du vieux mode d'appropriation individuelle à celle d'un mode d'appropriation collectif. La lutte est purement économique. Les deux classes sont issues toutes deux du capitalisme. Or le triomphe du prolétariat signifie juridiquement l'avènement du mode d'appropriation collectif et par conséquent la disparition des deux classes existantes. C'est pourquoi le socialisme scientifique dit que le triomphe du prolétariat marquera les derniers jours de l'Etat +

Source : BIU Cujas

La socialisation + serait en voie de se réaliser

+ La socialisation que Marx présentait comme éminente dès 1847 est en voie de se réaliser nous disent les Marxistes. Elle se réalise d'elle même au sein de la société capitaliste. et c'est la preuve de la possibilité du communisme. Les entreprises revêtent de plus en plus la forme de sociétés tant il est vrai que le moyen de production moderne déborde la capacité même d'appropriation individuelle. La concentration des capitaux est telle et s'étend de façon telle que les individus ne suffisent plus à posséder par eux-mêmes les capitaux réunis qui doivent faire face à la production contemporaine La concentration nécessitée par le mode de production contemporaine est telle, qu'il faut que les capitalistes eux-mêmes s'associent. De là ce développement de la forme societaire. Assurement, c'est là de l'association capitaliste mais inévitablement, il faudra que cette forme en arrive à un développement tel qu'elle ne pourra plus elle même contenir son principe, et qu'il faudra que le prolétariat intervienne.

En outre, les sociétés elles-mêmes sont poussées à s'associer entre elles. Il se forme des sociétés de sociétés (trusts, cartels, syndicats, comptoirs.) Tout cela c'est de l'association croissante Et le marxisme ajoute que de cela résulte la preuve très nette de la possibilité actuelle du communisme.

Le communisme est il actuellement possible ?

Qu'entend on par là ? On veut dire que non seulement de nos jours l'association se réalise mais qu'il est établi que la propriété privée des capitaux peut disparaître sans inconvénients. On ne s'en apercevra même pas en ce qui concerne la production. C'est que ces entreprises en réalité sont gérées par des salariés à tous les degrés, depuis le directeur jusqu'aux commis aux écritures et l'ouvrier exécutant; les propriétaires sont des actionnaires qui ne connaissent pas l'entreprise et n'ont jamais vu l'établissement dont ils sont copropriétaires. Si dans une pareille situation la production marche quand même, c'est donc qu'il n'est pas besoin de supposer des intérêts individuels concrétisés dans la propriété des capitaux; et si d'un trait de plume on biffait tous les actionnaires, la production continuerait comme par le passé. C'est là, dit-on la preuve de la possibilité actuelle du communisme.

Examen critique de la thèse marxiste de la réalisation progressive et prochaine du communisme.

Quels sont les points faibles de cette thèse ? (Consultez le livre de M. Bourguin : Les systèmes socialistes et l'évolution économique). Cette théorie marxiste du mouvement social et sa conclusion peuvent être critiquées à 2 points de vue : au point de vue des faits et de la structure même de la doctrine.

Quand on examine la thèse marxiste à la lumière des faits tels qu'ils se sont produits, on est bien forcé de reconnaître que dans l'ensemble, elle se présente comme une généralisation hative et simpliste. En effet, regardons ce qui se passe. Dans la production agricole, cette concentration croissante est loin de se produire; c'est même le phénomène inverse qui se manifeste dans presque tous les pays. Ce qui augmente, c'est la propriété moyenne et non la grande propriété.

1er Mai 1905.

Au point de vue des faits, cette thèse est une généralisation hative et simple.

Dans l'industrie et le commerce, malgré la première apparence il en est de même. On comprendra qu'ici des esprits généralisateurs aient pu croire à la concentration des entreprises ; mais dans le fait, si on assiste bien à une concentration croissante des entreprises corrélativement on assiste à une augmentation très sensible des entreprises moyennes et même des petites. Cela paraît paradoxal à première vue parce qu'on se met trop aisément dans l'esprit que la production est un total donné ; mais c'est au contraire un total toujours croissant. Dans le commerce ; malgré les grands établissements et les plaintes du petit commerçant, le petit commerce, loin de diminuer, augmenté. Les statistiques sont là La propriété moyenne l'industrie moyenne, le magasin moyen augmentent. Cela est un fait et un fait qui ne contredit nullement cet autre fait : la concentration croissante dans les grandes entreprises.

Développement de la forme sociétaire —

D'autre part, on voit que ces très grandes entreprises ont donné lieu à une forme nouvelle de propriété. Elles correspondent à une augmentation de nombre de capitalistes. De sorte qu'il se passe en somme à peu près ce que le chimerique Fourier désirait : le développement de la forme societaire multipliant le nombre des propriétaires de telle sorte que si le nombre des petits artisans qui se trouvent expropriés de leurs entreprises augmente, en revanche le nombre des ouvriers qui peuvent être eux-mêmes capitalistes tout en étant ouvriers s'accroit

On voit se produire ainsi sous forme autre, ce que le marxisme présente comme devant se produire : l'adaptation du système d'appropriation au mode de production. Le mode de production est devenu collectif. Dans une large mesure le système d'appropriation le devient aussi sous la forme societaire. Il y a donc ainsi un mouvement vers l'adaptation du système d'appropriation au mode de production contemporaine.

L'augmentation du salaire reel depuis 1840.

Il y a aussi le mouvement du salaire. L'avilissement graduel des salaires s'est-il produit ? Pas du tout. C'est le phénomène inverse que l'on constate. Tout le monde sait que depuis 1840 le salaire réel s'est augmenter dans la proportion de moitié. Du reste, de son vivant Marx avait lui même abandonné la thèse de l'affaiblissement des salaires

Diminution de la frequence et de l'intensité des crises économiques.

Les crises symptôme de la maturité extreme du système capitaliste parvenu à son complet développement et ayant même dépassé ce point, les crises preuves de la chute du système capitaliste, ces crises qui devaient être de plus en plus grandes et plus rapprochées, loin de se produire ont été au contraire se raréfiant et diminuant beaucoup d'importance. Cela n'a rien de surprenant De 1820 vers 1850 on s'est trouvé à une période cahotique et de tatonnement où les crises avaient plus de raison d'être.

Ainsi à tous ces points de vue les faits ne sont pas une affirmation des assurances marxistes mais au contraire.

Source : BIU Cujas

examen critique du marxisme au point de vue de la structure de la doctrine.

Le marxisme prétend que l'association des capitaux doit se réaliser parce que la production est devenue sociale. Et la production étant devenue sociale le système d'appropriation doit devenir lui-même social. A ce prix seulement disparaîtra la discordance qui caractérise le système capitaliste.

Il y a équivoque. La production n'est pas devenue sociale elle est devenue collective et encore dans une certaine mesure. Que montre-t-on pour prouver qu'elle est devenue collective!

On montre qu'au sein de l'atelier, un grand nombre d'individus coopèrent à une production. Au petit artisan autonome d'autrefois travaillant de ses propres instruments et devenant propriétaire de son produit s'est substitué la grande industrie. Des individus possèdent des moyens de production d'une telle importance qu'ils ne peuvent pas les mettre eux-mêmes en œuvre et sont obligés de recourir au travail salarié. De là le caractère salarié et le caractère collectif de la production.

Mais la production a-t-elle un caractère social? Non. Pour être sociale, il faudrait que les membres de la société coopèrent à la production. Donc le caractère collectif de la production devrait aboutir non pas à l'associationisme mais à l'appropriationisme, à la formule: la mine aux mineurs, l'usine à l'ouvrier, la terre aux paysans. Ce serait un socialisme sociétaire.

Du reste, au un autre point de vue, ce caractère collectif n'existe qu'au point de vue technique. Quand on considère la division des tâches: est-ce que la production est devenue collective au point de vue psychologique? En d'autres termes, est-ce que l'âme de la production ne reste pas l'intérêt personnel? Evidemment oui. Les actionnaires qui ne connaissent pas la société ne sont pourvoyeurs à la production! C'est une très grave erreur. On n'a qu'à regarder ce qui se passe à la Bourse pour reconnaître qu'il n'est pas nécessaire de connaître la société. L'intérêt individuel, c'est le revenu, c'est le taux des revenus qui montre la grandeur de l'intérêt. Le moteur de cette production collective est donc essentiellement individuel; c'est l'intérêt personnel qui groupe les capitaux. Pour cela, il n'est pas nécessaire de connaître l'entreprise.

La spéculation trompe, il se produit des débâcles, mais il ne faut pas prendre ces incidents pour un état normal. Il y a débâcle parce que l'intérêt n'étant pas suffisant, les capitaux manquent ou se retirent. Ainsi la production a revêtu un caractère collectif et cela ne vient pas à dire un caractère social. Et ce caractère existe au point de vue technique et non pas psychologique. Le moteur reste toujours l'intérêt personnel.

Source : BIU Cujas

Chapitre IV

Les plans d'organisation collectivistes

Etudes critiques de l'organisation du principe d'équivalence en travail qui leur sert de base.

§ I Attitudes différentes des théoriciens du marxisme au regard des plans d'organisation collectiviste.

§ II Pourquoi dans une étude critique des plans d'organisation collectiviste il convient de se placer principalement au point de vue du principe d'équivalence en travail.

§ III L'équivalence en travail et la question de l'adaptation de la production au besoin social. Ruine du principe d'équivalence en travail.

§ IV. Ce qui reste à l'arrivée par comparaison au point de départ.

Attitudes différentes des théoriciens du marxisme au regard des plans d'organisation collectiviste.

Supposons réalisée l'adaptation du système d'appropriation au mode de production à la manière dont l'entend le socialisme scientifique. L'association est un fait accompli : le socialisme scientifique nous a conduit jusque-là. Va-t-il nous conduire plus loin et nous renseigner sur l'organisation et le fonctionnement de la société collectiviste ? Les fondateurs de la doctrine, Marx et Jules Guesde se sont en principe toujours refusé à cela. Quant aux disciples, ils sont divisés : les uns estiment qu'il n'est pas scientifiquement permis de prévoir le fonctionnement de la société collectiviste pas plus qu'il n'est permis de se demander ce que ce fonctionnement devrait être. Les autres estiment au contraire que le collectivisme doit répondre à la légitime attente de ceux qui poursuivent la socialisation et il doit y répondre en traçant la ligne surtout de la répartition qui préoccupe les masses ouvrières

Collectivistes qui refusent de tracer un plan de la société future.

Quelles raisons donnent à l'appui de leur attitude ceux qui se refusent à toute organisation sociale future ? Suivant eux, la tâche du socialisme conçu comme science n'est pas de construire un système de société mais simplement de rechercher la marche historique de l'économie d'où est né le prolétariat et la bourgeoisie et de marquer leur antagonisme naturel pour conclure à la suppression nécessaire de cet antagonisme. Rien de plus.

La cause de cet antagonisme est le prélèvement que le système capitaliste permet à certains individus d'opérer au détriment du travail des autres. Le détruire, voilà ce qui s'impose. Et c'est la seule conclusion permise. Aller au delà, c'est retomber dans la vieille ornière de l'utopie qui donne beau jeu à la critique des adversaires. Quand une injustice règne et qu'on en connaît la cause, il faut avant tout la faire disparaître.

Ces collectivistes ajoutent : On nous demande notamment quel sera le système de répartition ; eh bien, il nous suffit de répondre par cette formule scientifique : C'est le mode d'appropriation des moyens de production qui régit le mode de répartition des produits. La répartition en d'autres termes s'organise naturellement sur le mode d'appropriation. Cela est exact en soi. Le système de répartitions découle du mode d'appropriation. Dans cette attitude des Marxistes, si

Source : BIU Cujas

cieux il paraît bien y avoir autre chose qu'un scrupule purement scientifique. Les essais d'organisations futures comportent des critiques trop décisives pour qu'il soit d'une bonne politique de paraître les patronner. Peut-être y a-t-il dans l'attitude des marxistes qui refusent de parler une appréhension de cela.

Quoi qu'il en soit, ils se refusent de parler. Voici ce que Mr. Jules Guesde disait à la Chambre des députés le 18 Juin 1896 (Journal officiel du 17 Juin page 967.): Les socialistes d'aujourd'hui se sont mis à l'école des faits, ils ne prophétisent pas, ils observent et concluent. Notre collectivisme est né de la société actuelle qui devient de plus en plus collectiviste. Nous n'avons fait que constater cette transformation naissante, de même que nous avons pu constater la disparition qui s'achève de cette propriété individuelle que vous avez toujours devant les yeux et dont vous ne pouvez attendre la résurrection que d'un miracle auquel nous ne croyons pas, nous autres. La technique individuelle ne laissant plus place à l'outil possédé individuellement et individuellement mis en valeur par son propriétaire.

Ces collectivistes qui se refusent ainsi à décrire, ne fut-ce que dans ses rouages essentiels le mécanisme de la société future, ils n'en demandent pas moins la socialisation des capitaux et invoquent volontiers pour couvrir leur attitude un précédent historique célèbre: La Révolution bourgeoise de 1789.

Pourquoi les marxistes se refusent à esquisser la société future.

La révolution bourgeoise de 1789 serait le précédent historique qui justifierait l'attitude actuelle de ceux des Marxistes qui refusent de donner un plan d'organisation des sociétés futures

Voici comment ils raisonnent. Les hommes de 1789 réclamaient une révolution sociale, la suppression des injustices sous lesquelles gémissait quiconque ne faisait pas partie des privilégiés; ils réclamaient l'abolition des droits féodaux, la liberté du travail, de l'industrie et du commerce à la place d'un régime d'entraves vieux de plusieurs siècles. C'était une profonde transformation qu'ils réclamaient donc et sans se soucier autrement de ce qui en adviendrait. Les hommes de 1789 auraient été probablement fort en peine de décrire le fonctionnement du régime qui devait résulter de leurs succès; ces hommes avaient conscience des injustices, ils en voulurent et obtinrent la suppression. Voilà tout. Or la France n'est pas morte, bien au contraire. La raison en est bien simple: c'est que la justice est rarement cause de déperdition des forces sociales, de sorte que faire régner la justice, c'est ce qui s'impose. Les temps étaient mûrs aussi pour opérer cette réforme sociale; les institutions n'avaient plus de raison d'être, le régime nouveau était en germe depuis longtemps et tendait organiquement à se développer et se réaliser intégralement de sorte que la Révolution de 1789 fut non pas un bouleversement, mais une émancipation, un affranchissement de forces déjà organisées par ce dur régime survivance même d'un ordre de chose ancien. Voilà ce qui s'est produit en 1789.

Puis disent les collectivistes, la situation est aujourd'hui la même. Le régime capitaliste a fait son temps comme le régime

5 Mai 1905.

Source : BIU Cujas

féodal d'autrefois. Il n'est plus qu'une source d'injustice et d'entraves à l'expension des forces productives. Le régime future a germé au sein du capitaliste lui-même; il s'est developpé et n'attend plus que sa realisation intégrale. Nous n'avons plus à nous préoccuper du fonctionnement des sociétés futures que les hommes de 89 s'en préoccupaient. Nous avons les mêmes raisons de croire que le résultat sera excellent et que la nouvelle société s'organisera en conformité de la situation dans la mesures des forces organiques dont le plein développement est précisément entravé par un ordre de chose qui a perdu sa raison d'être. Donc le parallélisme concorde entre ce qui s'est passé et ce qui se passerait aujourd'hui

Réfutation de cette prétention des marxistes.

Il y a lieu de croire que cette analogie n'est rien moins que fondée surtout au point de vue de l'utilité d'un plan de la société collectiviste. Ces marxistes ont-ils raison de se refuser à donner une esquisse des traits fondamentaux de la société future? La Révolution sociale de 1789 et la révolution socialiste qu'on préconise ne sont pas comparables. La révolution française n'a pas changé dans son essence ce qui existait antérieurement. Le collectivisme, en supprimant la propriété privée des capitaux change dans son essence le système économique des sociétés. Il suffit de réfléchir pour voir qu'il ne saurait y avoir rien de commun entre un système économique dans lequel la valeur repose sur l'utilité sociale des produits dégagés par le jeu de l'offre et de la demande et un système économique dans lequel la valeur doit vraisemblablement être déterminée non plus par l'utilité sociale respective des produits, mais par le travail dépensé. L'un des système repose individuellement sur la propriété individuelle des sources et moyens de productions. L'autre abolit essentiellement cette propriété. Le second système n'est à aucun degré contenu dans le premier.

Il est donc inexact de dire que le futur régime est en germe dans le régime actuel. Rien dans le système économique d'aujourd'hui ni même d'aucun temps permet d'imaginer même par approximation ce que pourrait bien être cette société nouvelle. Comme on l'a dit très justement, les hommes de 1789 conservaient l'organe essentiel du corps social: la propriété privée des capitaux. Ils se proposaient seulement de délivrer cet organe essentiel de ses entraves artificielles pour assurer le libre jeux des forces individuelles. Mais les modernes socialistes désirent une société dans laquelle cet organe essentiel et traditionnel est aboli et il doit être remplacé par un mécanisme tout nouveau sans aucune racine dans le système actuel des échanges.

Il faut ajouter que les hommes de 1789 auraient beaucoup plus facilement pu décrire les conséquences et le fonctionnement du système qu'ils travaillaient à instaurer puisqu'ils conservaient les rouages fondamentaux de la société économique. A propos de cette révolution de 1789 on parle de révolution économique. Le mot est beaucoup trop gros: le mot qui convient est celui de réformes économiques et rien de plus, puisque le rouage essentiel: la propriété privée des capitaux avec toutes ses conséquences naturelles était

Source : BIU Cujas

conservée. Puis on a bien tort de dire que les hommes de 1789 n'avaient pas une idée des conséquences de leurs réformes et du fonctionnement du régime qui suivrait. Est-ce qu'il n'y a pas 30 ans que les physiocrates avaient prédit l'apparition de ce régime basé sur la propriété mobilière fortement garantie? Est-ce qu'il n'y avait pas plus de 10 ans qu'Adam Smith avait montré ce qu'il fallait attendre de ce qu'il appelait la liberté naturelle.

Mais si l'on ne décrivit pas minutieusement le système qui suivrait la réforme économique, c'est précisément parce qu'il ne s'agissait pas de changement, mais d'un perfectionnement dans un régime dont les rouages existaient depuis des siècles.

Il n'y a pas avant ou après 1789 de différence radicale. Avant comme après, la base économique de la société, c'est la propriété individuelle propriété moins libre seulement avant 1789.

Les collectivistes veulent, eux, nous transporter dans un monde intégralement nouveau puisque la propriété privée est supprimée. Alors, comment sauraient-ils trouver indiscret qu'on exige d'eux de fournir une esquisse? Est-ce que par hazard leur raison de ne pas la fournir ne serait pas qu'elle ne pourrait être qu'intégralement hypothétique? Rien ne permet de supposer ce que pourrait être plus ou moins ce régime futur.

Essais faits par certains collectivistes d'esquisser la société future.

Tous les collectivistes ne gardent pas cette attitude de sphinx. Il en est qui estiment devoir travailler à préciser les lignes au moins fondamentales de l'organisation. Ceux-là estiment qu'on ne peut entraîner les masses et surtout rallier les hommes réfléchis et de bonne foi les savants, qu'en leur montrant que l'organisation future est praticable et plus juste. Ceux-là sentent que l'idée de justice est une grande force pour entraîner les esprits sincères; et ils entreprennent la lourde tâche de tracer les plans de la future société. Suivant ces collectivistes, ce n'est pas faire oeuvre utopique mais oeuvre essentiellement pratique et indispensable.

On est en présence de différents essais, et le degré de valeur de ces essais varie suivant que chez leurs auteurs l'imagination et le raisonnement se disciplinent plus ou moins pour tenir compte des difficultés de fait et des lois fondamentales naturelles. Ce sont des oeuvres purement individuelles auxquelles le parti socialiste s'est toujours abstenu de donner une consécration officielle.

Toutefois comme ces essais se sont multipliés pendant ces 20 dernières années et qu'on juge opportun de ne pas les décourager, M. Kautsky a voulu préciser l'attitude du parti socialiste au regard de ces écrits en 1898. Il déclare qu'en Allemagne le parti socialiste démocratique a toujours refusé d'entrer dans une conception de ce genre; cependant, loin de les proscrire, il les a encouragés comme ayant une valeur de propagande. (Le lendemain de la révolution sociale.). Le Mouvement Socialiste en a donné la traduction dans les numéros du 1er Février 1903 et suivants.

Ces essais, à les bien regarder, n'ont peut-être rien de contraire à la pure théorie des marxistes.

Source : BIU Cujas

Il semble que les premiers essais d'organisation collectiviste soient en France. La théorie nouvelle d'économie sociale et politique de Pecqueur 1842, en Allemagne Pour la connaissance de notre état économique présent de Rodbertus en 1842.

Schaeffle

Il y a lieu de remarquer que ce sont des essais prémarxistes. Un essai post marxiste qui fit grand bruit dans le monde socialiste allemand est celui de M. Schaeffle. homme politique et grand savant, publié en 1874. Traduit par Benoit. Malon en 1881, La quintessence du socialisme. Cet essai prend en considération la théorie marxiste de la valeur du travail. Schaeffle s'applique à ordonner dans ses bases essentielles une société collectiviste sur la donnée marxiste de la valeur. C'est que déja la théorie de Marx sur la valeur avait été sortie du domaine spéculatif et présentait pour le socialisme allemand comme un programme positif à réaliser, comme le principe de la repartition future.

Schaeffle, qui n'est pas un collectiviste s'est ingénié, et avec sympathie, à tirer de la conception marxiste de la valeur toutes ses conséquences d'ordre constructif. Schaeffle a fait cela avec une bonne foi évidente. Son but était d'éclairer les adversaires du collectivisme sur les points où ils portent à faux et les collectivistes sur les points obscurs de leur doctrine.

M. Jaurès

En 1895 M. Jaurès a publié sur l'organisation socialiste une serie d'articles dans la revue socialiste, numéros de Mars, Avril, Juin et Août. Dans la même revue, en 1897 M. Charles Bernard a fait paraître une étude: *Le régime socialiste, Principes de son organisation politique et économique*: publiée en volume en 1898 Ces deux essais visent à embrasser toute l'organisation sociale collectiviste aussi bien politique qu'économique. Ce sont deux essais très complets et très loyaux cherchant à preciser ce qui était très vague et il faut en savoir gré à leur auteurs.

La regle de l'équivalence en travail est le pivot de la théorie collectiviste.

Il faut examiner maintenant pourquoi dans une etude des plans d'organisation collectiviste, il convient de se placer principalement au point de vue du principe équivalence en travail.

Sans envisager separément les différents plans mis d'organisation collectiviste, sans envisager plutot l'un que l'autre, il faut retenir que leur substance commune, les lignes essentielles celles qui paraissent s'être imposées à tous et paraissent par conséquent ne pouvoir être evitées.

Il y a en effet dans tous ces essais une substance commune qui en est l'ame, c'est la mise en oeuvre de cette idée de réparation: *A chacun suivant son travail*. Et par là les auteurs de ces essais récents se trouvaient ainsi donner la main à Pecqueur qui dès 1842 consacrait les plus importants de ses ouvrages à organiser l'économie dont le principe et les ressources étaient la répartition par équivalence en travail

Il n'y a pas entre eux de différence fondamentale dans le resultat des efforts, ce qui s'explique par l'identité donnée au problème et aussi par le caractère impérieux des conditions

Source : BIU Cujas

et forces pour resoudre le problème de telle façon et non de telle autre. Cette concordance des essais pre et post marxiste n'est pas surprenante par ce qu'on est conduit par l'équivalence en travail dans chemin dont on ne peut s'écarter.

Dès qu'on se place en présence de la socialisation réalisée, idéologues comme Pequeur et marxistes se trouvent dans les mêmes conditions pour répondre à cette question qui se pose. Maintenant que les capitaux sont réalisés que va-t-on faire ? La seule différence est que les idéalistes, les utopistes comme Pequeur ont reclame la socialisation au nom de leur idéal et que, par conséquent leur solution est prête d'avance. C'est d'elle qu'ils sont partis. Tandis que les marxistes ne sont amenés à se poser cette question qu'une fois arrivés par leur théorie du mouvement social à la constatation de la nécessité de la socialisation.

Pour la solution du problème, ils ne sont pas mieux outillés les uns que les autres. En d'autres termes, dès l'instant où l'on se trouve en présence de l'hypothèse de la socialisation réalisée, que l'on ait été socialiste scientifique ou utopique, c'est l'idéal qui reste seul en scène. il n'y a que de l'idéal dont on peut s'inspirer, pour les utopistes, il était au point de départ, pour les scientifiques, il apparaît à ce moment seulement

La substance commune de ces essais, c'est la mise en œuvre de cette idée de répartition : à chacun suivant son travail. Pourquoi cette règle de répartition plutôt qu'une autre ? C'est d'abord que la règle à chacun suivant ses forces, à chacun selon son travail si on l'élimine, c'est que cette vieille formule est considérée comme étant encore présentement utopique, comme présupposant une transformation dans la nature humaine qui, dit-on, pourra être le résultat de la nouvelle économie qu'on va imposer, mais qu'il sera prudent d'anticiper. Jusqu'à nouvel ordre, dit-on, il ne faut pas compter sur l'intérêt personnel comme moteur de la production et excitant l'activité individuelle. Cette règle à chacun son travail pourvoit à cela. C'est une règle qui incite chacun à travailler, puisque chacun ne prendra dans la proportion que suivant qu'il travaillera.

Cette prudence n'est pas un des moindres mérites du collectivisme. On le voit par là se rapprocher de l'économie individuelle et le collectivisme y tient d'autant plus provisoirement au moins qu'il a une haute ambition, l'ambition de sauvegarder la liberté de l'individu. En effet le socialisme qu'on a pendant longtemps attaqué comme destructeur de liberté se présente comme le fondateur de la liberté individuelle. Cela implique au premier chef le droit pour l'individu de choisir sa profession et même de travailler plus ou moins. Alors pour assurer la liberté de l'individu dans la profession et la quantité de travail, il faut bien adopter cette règle à chacun suivant son travail.

Avec la vieille formule « chacun suivant sa capacité », il n'y a pas de liberté possible. Il faudra toujours un arbitre des capa-

Source : BIU Cujas

cités et un arbitre qui exige. Il semble qu'avec la règle à chacun suivant son travail, on sera en mesure de sauvegarder la liberté de l'individu. Nous sommes donc en présence d'un principe économique qui mérite de retenir l'attention parce qu'il n'est pas utopique ab. ovo, parce qu'il faut leur compte de l'intérêt personnel et en cela il montre qu'il a conscience de la nature humaine. Voilà pourquoi dans un exposé critique des plans d'organisation collectiviste, il faut se placer principalement à ce point de vue de la règle de l'équivalence en travail qui est le pivot du système. +

+

Mise en œuvre du principe de l'équivalence en travail

De l'équivalence en travail

Le principe admis, il faut voir comment on entend l'organiser. L'équivalence en travail étant un rapport suppose deux termes: 1er terme: Quantité de travail fourni par l'individu. 2ème terme. Quantité de travail que recevra l'individu. Ces deux termes il faut les mesurer, car ici les taux d'échange sont nécessairement établis avant l'échange. Il faut donc que la mesure soit donnée, des choses à échanger.

Mesure de la valeur dans le système de l'équivalence en utilité et dans le système de l'équivalence en travail.

Il faut noter que dans notre système d'équivalence en utilité, il n'est pas nécessaire que les deux termes d'échange soient mesurés à l'échange puisque le degré d'utilité sociale s'établit par les échanges mêmes. Ce sont en réalité dans nos marchés libres les taux effectifs d'échange qui mesurent à posteriori le degré d'utilité final respectif des 2 choses échangées On ne pourra pas du reste procéder autrement. On ne pourra pas par avance déterminer l'utilité sociale des choses. Cela ne se peut pas rigoureusement. On le peut par approximation pour les marchandises d'usage courant, mais tout cela n'est qu'approximatif et n'est pas garanti absolument.

Dans un système d'équivalence en travail, il est tout autrement. Dans chaque produit donné le travail est une quantité fixée ne variant plus puisque ce travail est un fait passé. Ce travail est de tant, il sera éternellement de tant. Et comme c'est sur cette base du travail fourni que doit se faire la distinction des produits, il faut donc de toute nécessité que la valeur en travail des produits soit fixée réglée, estimée avant l'échange. Et précisément il semble que cette subsomté de la valeur dans le système de l'équivalence en travail, le travail puisse être mesuré dans la mesure on le travail peut l'être C'est cette question de la mesure travail que l'on a eu à envisager au point de vue particulier de l'organisation du principe de l'équivalence en travail

Il faut d'abord bien se représenter le problème à résoudre Imaginer l'ensemble du produit de tous les travailleurs comme formant une masse à laquelle chacun apporte son produit et chacun retire les produits dont il a besoin soit pour sa consommation soit pour sa production. Quand un travail leur apporte son produit à la masse, il doit être crédité d'une certaine quantité de travail, celle qu'il a dépensé dans son œuvre de production puis

6 Mai 1905

point de vue équivalence en travail c'est un produit, mais au point de vue répartition, c'est une quantité de travail.

Si l'on suppose que cette quantité est formulée 3x de travail. On lui remettra un bon portant 3x de travail. Ce droit lui donnera droit de choisir dans la masse tels objets dont il a besoin jusqu'à la concurrence de 3x de travail car les produits sont cotés en x de travail.

Coté en crédit et coté en prix

Ainsi donc deux choses sont à coter en travail 1° les produits apportés à la masse par le travailleur et qui constituent son crédit; 2° les produits en magasin et destinés à la vente. On appellera la première coté en crédit et la seconde cote en prix. Il semble que pour un même produit ces 2 coté doivent n'en faire qu'une. Le produit coté 3x travail en crédit au producteur devrait recevoir en prix 3x de travail. A première vue cela semblerait certain. On verra qu'il faudra les dissocier.

Difficulté de prendre le travail comme commune mesure

Si l'on se place tout de suite en présence du problème même de la mesure du travail au point de vue du principe de l'équivalence en travail pour la répartition. Puisque c'est la justice aussi parfaite que possible qu'on se propose de faire régner sur cette base admise de l'équivalence en travail, puisqu'on veut naturellement réaliser le plus pleinement possible l'équivalence en travail ce qu'il faudrait pouvoir mesurer exactement, ce la quantité de travail exclusivement dépensé par chaque producteur dans la production de chaque objet déterminé et spécifié. Ce serait l'idéal et c'est en même temps la nature nécessaire sous laquelle se présente les conditions primaires de la solution du problème de justice posé. C'est là un desideratum auquel il faut tout d'abord renoncer et auquel tous les docteurs du collectivisme ont renoncé. C'est la première atteinte à l'idéal de l'équivalence en travail; il en aura bien d'autres.

Il faut y renoncer parce que le travail ne peut être mesuré en lui-même. Il faudrait pouvoir mesurer l'intensité du travail, la dépense de force musculaire et intellectuelle que le travail occasionne. Il faudrait pouvoir nous dire si toute espèce de travail s'équivaut et sur quelles bases des travaux d'ordre différent s'équivalent. Et encore, à supposer qu'on trouve une base de comparaison, il faudrait se demander si c'est bien la base à prendre en considération. Il faudrait notamment pouvoir faire le rapport du travail intellectuel au travail musculaire non pas seulement en supposant les 2 sortes de travaux fournis par des moteurs différents; mais dans chaque espèce de travail la contraction intellectuelle et musculaire varie. Et bien comment dit M^r Charles Bernard lui même: « Qui peut aujourd'hui poser ce double calcul, qui sait même si la psycho-psychologie pourra l'opérer. La science peut tout, certainement: c'est désirable. Mais je ne vois pas bien chaque moteur muni d'une sorte de taxamètre pour mesurer la dépense de forces fournies. Ici il n'est pas fait allusion à la difficulté pratique de l'instrument, il n'y en a peut-être pas, il est fait

allusion à l'emploi de l'instrument pour le problème de justice à trancher dans chaque cas particulier.

Il ne s'agit pas de savoir si on peut mesurer directement ou indirectement la dépense des forces qui implique chaque espèce de travail ; il s'agit de savoir si telle objet apporté par tel producteur a nécessité de la part de celui-ci telle quantité de travail. Or le producteur peut exhiber son compteur. Rien ne prouve que la dépense de forces ait été employée à ce genre de travail. Alors il faudrait un contrôleur. On ignore où l'on va. Et quand même, est-ce que le compteur fera le rapport du travail d'apprentissage ? On voit la nature du problème qui se pose. On est dans le domaine de la fantaisie.

L'équivalence, en travail, parfaite est remplacée par l'équivalence en travail présumé.

L'équivalence en travail exclusif est une chimère. L'idée pratique émise par les collectivistes est toute autre. Ne pouvant réaliser une équivalence parfaite en travail en quantité effective de travail, ils se rabattent à l'équivalence en travail présumé. On mesurera le travail non pas indirectement et par lui même, mais indirectement, par sa durée. La durée du travail est très mesurable. L'unité de mesure sera l'heure. Alors rien de plus simple que d'avoir un système monétaire en heures de travail. Naturellement il y a un certain rapport entre la quantité de travail et sa durée et la durée du temps de travail peut être acceptée comme se rapprochant de l'équivalence en quantité

Cependant il s'agit d'un moment de réflexion et les architectes collectivistes n'ont pas manqué d'en tenir compte pour voir qu'on ne peut pas s'en tenir à cette idée simple de l'équivalence en temps de travail effectivement dépensé par chaque individu. Rien, en effet, ne risquera de s'éloigner d'avantage de l'idéal de l'équivalence en quantité de travail que cette équivalence en temps de travail. Cette base si simple de l'équivalence en temps de travail individuel est essentiellement contraire au juste et serait par là souverainement contraire à l'utile ; c'est-à-dire qu'elle serait aussi mauvaise comme moteur de la production que comme règle de répartition. Il faut donc voir ce que donnera cette règle d'équivalence en temps de travail. Il faut bien faire attention que dans une unité de temps, il peut tenir des quantités très inégales de travail suivant son intensité. Le temps est bien le cadre nécessaire de la dépense travail ; sans aucun doute parce que le temps est le cadre nécessaire de tout fait. Mais dans un cadre de temps donné, il peut évidemment plus ou moins de fait se dépenser plus ou moins d'énergie travail. En conséquent, mesurer le travail par sa durée, c'est comme si on pensait donner le volume d'un corps en ne donnant seulement la longueur. Deux individus travaillant une heure, l'un peut dépenser 10 fois plus de force que l'autre. On ne peut mercela. On laisse ici de côté l'hypothèse où l'un des deux flânerait. Ce serait alors une question de surveillance et de contrôle impraticable.

Deux individus travaillant sans interruption peuvent

Source : BIU Cujas

L'intervention du travail qualifié par opposition au travail simple

produire un labeur d'intensité très inégale. Puis il y a la question d'apprentissage plus ou moins long de capacité soit intellectuelle soit physique. En toute justice, il faudra en tenir compte au point de vue equivalence en travail. Les collectivistes font bien d'intervenir le travail qualifié par opposition au travail simple. Ce travail qualifié serait majoré.

On voit que l'idée de l'équivalence en temps de travail exclusivement employé par chaque individu serait le plus souvent l'opposé de la justice. Les energiques, les ardents à la tâche seraient dupes puisque leurs de travail comportant un travail intensif ne compteraient pas plus que les heures des individus mous et lents. La justice ne serait pas satisfaite et il en résulterait un contrecoup sur la production. Ce serait en quelque sorte une prime à la lenteur dans le travail. Cela aurait pour conséquence de déprimer l'activité productive. L'intérêt personnel n'abandonne jamais ses droits, et quand les individus sauraient qu'un travail plus ou moins intensif produit les mêmes bénéfices on peut être assuré qu'ils n'y apporteraient aucune ardeur. Les collectivistes le savent et veulent en tenir compte.

Les collectivistes proposent de mesurer d'une façon indirecte le travail

Les théoriciens du collectivisme ont bien senti que l'équivalence en temps de travail individuel n'était pas conforme à la justice et par là même était préjudiciable à la production. Alors est-ce qu'ils vont se résoudre à ne plus mesurer le travail par sa durée ? Non ! Ils ne peuvent pas abandonner ce terrain ; puisque le travail ne peut pas être mesuré en lui même, sa durée reste le seul moyen de le mesurer indirectement plus ou moins approximativement. Il s'agit de mesurer le travail en temps mais de manière à éviter les graves inconvénients que présenterait la mesure du travail individuel et effectif.

Le système du temps de travail moyen

Il faut cependant trouver un système qui mette en jeu l'activité personnelle. C'est à quoi répond le système du travail moyen et nécessaire en moyenne à la production de chaque sorte de produits. Mais pour parquer on tient à ne pas s'écarter trop de l'idéal de l'équivalence en travail effectif ; ce système du temps moyen implique que l'on tiendra compte des inégalités qui existent inévitablement dans les conditions de la production d'une même sorte de produits.

Pluralité des cotes en crédit, unité de la cote en prix

Alors on en arrive nécessairement à la nécessité de plusieurs côtés en crédit. D'autre part on verra qu'il ne pourra y avoir qu'une cote unique en prix pour des produits de même espèce et qualité quand même les cotes en crédit en bonne justice être différentes pour tenir compte des inégalités de la production.

Les cotes en prix nécessairement uniques pour des produits de même espèce et qualité seront formées de la moyenne des cotes de crédit afférente à ces produits de telle sorte que cette moyenne générale pour une espèce de produit donné représentera un temps socialement nécessaire à la production

Source : BIU Cujas

de l'unité de cette espèce de produit par un ouvrier moyen. Voilà deux expressions qui ont apparu dans ce dernier développement.

Donc le travail moyen ou nécessaire est l'idée à laquelle on arrive quand on se préoccupe de la côte en crédit; puis le travail socialement nécessaire est l'idée à laquelle on arrive quand on se préoccupe de la cote en prix. Tout cela réuni et combiné s'exprime d'ordinaire par la fameuse formule du temps de travail socialement nécessaire.

Examen de la formule "temps du travail socialement nécessaire."

Il faut voir de près ce que renferme dans la bouche des architectes collectivistes cette fameuse formule temps de travail socialement nécessaire puisque c'est ce temps socialement nécessaire que va s'établir l'équivalence en travail. Les théoriciens collectivistes bien qu'ils ne paraissent pas distinguer dans leurs exposés les deux points de vue de la cote en crédit et de la cote en prix et procèdent par une cote unique, il n'est peut-être pas indispensable de se placer successivement à ces deux points de vue pour bien dégager la notion, pour se bâtir la formule et savoir l'apprécier.

Point de vue de la cote en crédit

Il s'agit d'estimer le temps moyen qui implique la production de chaque espèce d'objets. C'est par ce temps moyen qu'on créditera le producteur par unité de produit apporté à la masse. Ce temps moyen sera apprécié en considérant un travailleur moyen travaillant dans les conditions normales du milieu et de l'état de l'art industriel ou agricole.

Qui est-ce qui déterminera ce temps moyen qu'on appelle aussi temps nécessaire? Cela dépendra de l'organisation politique sans doute, mais à quels tiraillements elle devra donner lieu!

Le temps moyen nécessaire au produit d'une espèce déterminée de produit varie non pas seulement dans le temps, suivant les changements de l'art industriel mais aussi dans l'espace, c'est-à-dire suivant la différence des conditions naturelles et locales de la production. Ainsi si l'on fait une moyenne unique pour le temps moyen de la production du blé en France englobant l'Auvergne, la Sologne et la Beauce on s'éloignera par trop de cette équivalence. Les agriculteurs de la Beauce y gagneraient mais ceux de la Sologne y perdraient. La justice veut donc qu'on fasse des groupes suivant les régions pour chacun desquels on fixera un temps moyen. Pour un groupe, l'hectolitre de blé sera coté 3 journées de travail, 7 en Sologne, 9 en Auvergne. Cela, il le faut de toute nécessité si on veut se rapprocher quelque peu de la justice distributive fondée sur le travail. On pourrait appeler ceci le temps moyen local.

On a raisonné sur l'hypothèse de l'agriculture, il faudrait le faire sur chaque espèce de manufacture. Même

Source : BIU Cujas

devrait se demander si en très bonne justice on ne devrait pas tenir compte des capacités intellectuelles et physiques des producteurs suivant les régions.

On veut mesurer les produits apportés à la masse en égard au travail qu'ils ont coûté : et voici que c'est aux produits qu'on mesure le travail. La proposition est en quelque sorte renversée on tourne dans un cercle vicieux et on y est amené par la justice. En somme on va d'après l'espèce et l'origine des produits préjuger de la quantité de travail qui doit y être incorporée.

Il est clair qu'on obtiendra ainsi qu'une justice moyenne, par conséquent une justice faite d'accrocs à la justice individuelle. C'est la conséquence inévitable de tout système de moyenne. Ce temps moyen n'aura pas de réalité individuelle si ce n'est par hasard. Ceux dont la productibilité est inférieure à la moyenne perdront, ceux dont l'activité est supérieure gagneront. Il n'y aura donc pas d'équivalence en travail. Il y en a qui perdront dans la masse plus qu'ils apportent et d'autres qui ne pourront pas prendre ce qu'ils apporteront. Pour arriver à cette justice, il faudrait que la cote fut quasi individuelle. On ne peut entrer dans un pareil détail qui du reste serait cause de conflits très âpres. En sorte que force est bien de se contenter de groupes très larges. Dès lors il n'y aura plus qu'une justice purement formelle. +

+ *La cote en prix sera unique pour les produits de même espèce et qualité*

Est-ce que la cote en prix sera la même pour chaque produit donné que la cote en crédit ? Est-ce que la cote en prix en d'autres termes sera la simple reproduction pour chaque groupe de produits de même espèce et de même origine locale des cotes en crédit afférentes à ces produits ? A première vue, il semble que cela doit être de toute nécessité, puisque si un produit est coté tant en crédit, au producteur, c'est qu'il contient tant de travail et il doit être coté ce même temps de travail au consommateur. Un point est absolument certain, c'est que la cote en prix devra être unique pour les produits de même espèce et de même qualité, de même que sur nos marchés libres il y a un prix uniforme s'établissant lui-même par le jeu de l'offre et de la demande pour les produits de même qualité quelle que soit l'inégalité de leur production. Quand sur un marché on a des produits d'espèce et qualité données, les producteurs ont peu d'écrémer plus ou moins, les acheteurs ne s'en préoccupent pas ; ils ne cherchent à avoir ces produits au prix possible. Alors à un moment donné, un prix uniforme s'établit sur le marché.

En régime collectiviste un point est hors de doute, les choses devront se passer de même. Il y aura une cote unique en prix pour des produits de même espèce et qualité alors que les cotes en crédit locale et nécessaires seront diverses correspondant aux inégalités des produits.

12 Mai 1905

Pourquoi cela et il nécessaire ? S'il en est ainsi sur nos

Nécessité absolue de l'uniformité de cote en prix.

marchés, c'est que ce qui détermine le prix, c'est l'utilité soeia le du produit, mais on ne voit pas en soi que ce soit nécessaire dans un système d'équivalence en travail. Cependant, c'est une nécessité absolue que cette uniformité de cote en prix. Reprenons l'exemple de l'agriculture. Voici la récolte entière du blé dans les magasins publics. Il y a des tas différents suivant non plus leur qualité, mais leur provenance. Par hypothèse leur qualité est égale. On a le tas de Beauce coté en crédit 3 journées l'hectolitre ou 24 heures en supposant la journée de 8 heures. La cote en prix est de 24 heures aussi. Le tas de Sologne coté 7 journées ou 56 heures en crédit, la cote en prix est de 56 heures également. Le tas des Cevennes coté 9 journées ou 72 heures en crédit, la cote en prix est de 72 heures également. Les cotes en prix sont, comme il semble, que cela doit être les mêmes que les cotes en prix. Mais bien que la qualité du blé soit la même, il faut bien maintenir entre ces 3 tas une distinction parce que le prix de l'hectolitre de chacun de ces tas n'est pas le même.

Faisons intervenir les acheteurs. Ce qui les intéresse, c'est la cote en prix. Ces acheteurs sont des boulangers qui demandent chacun 100 hectolitres de blé à valoir sur les heures de travail dont ils sont eux-mêmes crédités à raison du blé apporté au magasin. Combien leur faudra-t-il payer en heures de travail? Cela va dépendre du tas auquel le préposé au magasin prendra le blé. Ce sera 2.400 ou 5600 ou 7.200 heures. Tous demanderont à être fournis sur le tas de blé de Beauce qui a coûté moins cher, 2400 heures. Alors il serait très bon d'être l'ami du préposé.

Il est clair qu'une choix ayant de telles conséquences ne peut être laissé à l'arbitraire de qui que ce soit. C'est inadmissible. Il ne peut non plus être question de faire une faveur aux premiers arrivés. Comment résoudre le problème? Le seul moyen est de pourvoir les boulangers sur les 3 tas à la fois proportionnellement aux quantités respectives de chaque tas.

Pour simplifier, on suppose que les 3 tas sont égaux et que les boulangers demandent 99 hectolitres de blé chacun. On donnera donc à chacun 33 hectolitres de chacune des 3 sortes, de sorte que chacun recevra: 33 × 24 = 792 heures } 5016 h
33 × 72 = 2376 heures }
33 × 56 = 1848 heures }

Ces 5016 heures constituent le prix global des 99 hectolitres de blé de chaque boulanger. C'est un composé des cotes en crédit différentes des 3 tas.

Si maintenant le boulanger veut savoir combien lui revient l'hectolitre il n'a qu'à diviser 5016 par 99 = 50 heures 40 minutes ou 6 journées de 7 heures + 2 heures 40. Les choses sont ainsi régulières sans injustice. Mais il serait beaucoup

plus simple que l'administration fit à l'avance le calcul, après quoi elle pourrait sans inconvenient mélanger les tas pour n'en faire qu'un. Alors l'hectolitre de blé aurait une cote unique en prix 50 heures 40 minutes. Cela reviendrait au même et serait plus clair et commode. Alors on peut dire: Si la cote en prix de l'hectolitre de blé, cote unique, est fixée en divisant le total des heures de travail qui représentent officiellement les différents tas pris un suivant leur cotes propres en crédit par le nombre total d'hectolitres formant un tas global, alors tout comme sur nos marchés libres où un système d'équivalence — en travail également un prix uniforme pour des produits de même espèce et qualité. Et cette uniformité est même forcement plus rigoureuse que sur nos marchés où elle n'est qu'approximative. Si elle est établie d'avance, par calcul. Cette cote en prix unique devient inévitable. On ne peut pas y échapper.

La notion du temps de travail social.

Les théoriciens du collectivisme eux-mêmes reconnaissent cette nécessité: Et c'est de là que vient la notion du temps de travail social. En effet qu'y a-t-il au fond de cette division du nombre total des heures de travail représenté par tous les tas de blé comptés d'après les cotes en crédit par le nombre total des hectolitres de blé? Ce nombre total des heures de travail, c'est le temps qu'il en a coûté à la société toute entière pour obtenir cette récolte de blé. L'addition des cotes en crédit n'est que le total du temps moyen consacré par tous les producteurs de blé concourant à la satisfaction des besoins en blé de la société toute entière. C'est donc le temps moyen sur lequel la société doit compter pour avoir cette provision de blé. C'est le temps socialement dépensé à la production de ce blé nécessaire à la société. Et la division de ce temps par le nombre d'hectolitre de blé donne comme coefficient la fraction du temps social que représente chaque hectolitre de blé, soit 50 heures 40 minutes.

Voilà comment on est conduit à cette conception du temps de travail socialement nécessaire. Est-ce à dire qu'au point où l'on en est, on puisse donner comme totalement expliquée cette formule d'où l'on est parti. La répartition se fera sur les bases du temps socialement nécessaire. A-t-on pleinement l'explication de cette formule simple?

Non! Cette explication ne convient qu'à la cote en prix; pour la cote en crédit on en est resté au système du temps localement nécessaire. On en est donc à cette formule: La répartition se fera quant aux apports à la masse. (cote en crédit et tant temps localement nécessaire et quant aux retraits de la masse cote en prix) en temps socialement nécessaire. Il y a donc d'un côté pluralité des cotes en crédit et de l'autre

unité de la cote en prix.

Ce qu'il faut voir, c'est ce que donnerait ce système au point de vue de l'idéal : l'équivalence en travail. Quel va être le résultat? Est-on près de la réalisation de cette formule : à chacun suivant son travail? Il faut faire intervenir ici une autre manière d'exprimer la même idée : Le travail devrait pouvoir avec son salaire racheter son produit. Cette formule équivaut à l'équivalence exacte en travail. Ce que l'ouvrier a incorporé à une heure de travail devrait pouvoir racheté par lui s'il était pleinement rémunéré de son travail. Se plaçant sur ce terrain, il faut se demander : Est-ce que le système de répartition collectiviste tel qu'il se présente jusqu'ici avec la dualité des cotes en crédit et l'unité des cotes en prix donnerait satisfaction à ce desideratum? Nullement! Il se pourra, mais par hasard qu'un travailleur puisse avec son crédit racheter son produit; mais il arrivera aussi et plus souvent qu'un autre travailleur puisse acheter plus ou corrélativement moins que son produit.

Au lieu de raisonner par individu, on peut raisonner par groupes locaux. Soit 3 groupes d'agriculteurs : ceux de Beauce, de Sologne et des Cevennes. Un groupe local apporte 20 hectolitres de blé qui d'après la cote en crédit localement nécessaire représente 100 heures. L'hectolitre est donc coté 5 heures. Un 2e groupe apporte 20 hectolitres représentant 120 heures. L'hectolitre est donc coté 6 heures. Un 3e groupe apporte 20 hectolitres qui représentent 80 heures L'hectolitre est donc coté 4 heures. 60 hectolitres total des heures de travail en temps moyen local nécessaire à toute cette production étant divisé par 300 heures, cote unique en prix, on a 5 heures de travail socialement nécessaire pour un hectolitre de blé. Voilà les données. Et bien, dans ces conditions, est-ce que chaque groupe pourrait avec son produit racheter son produit? Non, Voici le résultat.

1er groupe.- Crédit de 100 hres pourrait acheter 100:5= 20 hl.
2e groupe.- " 120 hres " 120:5 = 24 hl.
3e groupe 80 hres " 80:5= 16 hect

Le 2e groupe peut acheter 4 hectolitres de plus qu'il n'a apporté et le 3e, - 4 hectolitres en moins On voit le système. Il ne semble pas donner des résultats satisfaisants au point de vue de l'équivalence en travail. Et cependant ce qui y a conduit, c'est le souci de la justice, le souci de tenir compte de l'inégalité dans les conditions de la production quand il s'agit d'établir la cote en crédit Et pour avoir voulu être relativement juste au point de départ, il semble que nous aboutissons à une injustice au point d'arrivée. Que va faire le collectivisme? Il va supprimer cette injustice au point d'arriver. Comment cela? Bien simplement, en commettant l'injustice au point de départ. Il n'a pas le choix. Ce qui faisait que le travailleur ne pouvait partout avec son crédit racheter la

Source : BIU Cujas

totalité de son produit c'était dualité des cotes, (pluralité des cotes en crédit et unité des cotes en prix). En conséquence on établira l'unité des cotes.

Il faut qu'il n'y ait qu'une cote, 2 fois la même : Il faut alors que le crédit soit coté en temps socialement nécessaire. C'est bien simple. On n'a qu'à prendre la cote en prix et à en faire la cote en crédit : 5 heures. Ce taux de 5 heures se trouve en effet la moyenne sociale. Par conséquent on ne parle plus de la dualité des cotes. De cette façon, chacun peut bien racheter son travail. Chacun a apporté 20 hectolitres de blé, il peut en remporter 20. Cela paraît bien simple. Pourquoi avoir alors compliqué inutilement le problème par l'introduction de cotes en crédit différentes, suivant le temps localement nécessaire.

Les auteurs du collectivisme se gardent bien de cette complication. Il vont d'emblée à la cote unique en prix et en crédit sur la base du temps socialement nécessaire. Et c'est pourquoi ils peuvent donner de la règle de répartition cette formule simple. Mais d'avoir procédé ainsi, cela va nous permettre de percer à jour l'injustice fondamentale de la révolution collectiviste en montrant que l'équivalence en travail ainsi obtenue n'est qu'une équivalence formelle qui n'existe que dans les mots et que dans la réalité un abîme sépare de l'équivalence en travail juste. En effet pratiquement ce qui importe ce n'est pas que le travailleur puisse avec son crédit racheter son produit. L'agriculteur qui apporte du blé ne vient pas chercher du blé au magasin, mais d'autres produits dont il a besoin. Dès lors ce qui lui importe c'est de savoir non pas s'il pourrait racheter son produit mais s'il pourra se procurer ce dont il a besoin. Or ce qu'il pourra se procurer avec son crédit en temps social sera très différent de son crédit en temps local. Et d'autre part, comme le crédit en temps local est évidemment celui qui s'éloigne le moins du temps individuel effectif puisqu'il tient compte des conditions locales, tout l'écart entre le pouvoir d'achat du temps local et du temps social sera soit au détriment soit à l'avantage de notre agriculteur, avantage fait du détriment d'un autre. En effet, chacun de nos 3 groupes d'agriculteurs avec la cote en crédit en temps social est également crédité de 100 heures, puisque chacun a apporté 20 hectolitres à 5 heures l'hectolitre. Par conséquent le pouvoir d'achat est le même pour les 3 groupes.

Cela est-il juste au point de vue de l'équivalence en travail? Dans la réalité, le 1er groupe a bien travaillé 100 heures, mais le 2ème groupe a travaillé 120 heures et son pouvoir d'achat n'est que de 100 heures. Il perd 20 heures. Le 3e groupe au contraire gagne 20 heures n'ayant travaillé que 80 heures et étant crédité de 100 heures. Il y a une rente à son profit et ce n'est pas juste.

En somme sous la justice formelle règne une profonde injustice. On dira : les chiffres donnent cet écart uniquement parce qu'on garde dans l'esprit les cotes en crédit en temps localement nécessaire et dans la réalité, on procéderait autrement. Il n'y aura pas même de cotes en temps localement nécessaire. L'administration ferait ses calculs chez elle et publierait simplement les résultats. Elle dirait simplement : la valeur de l'hectolitre de blé est de 5 heures. Et dans ces conditions là l'esprit ne serait pas frappé.

A cela, il est bien facile de répondre. Effectivement, c'est bien ainsi que les choses se passeraient ; mais qui ne sent pas que c'est tirer le voile sur l'injustice pour ne pas la voir. Au fond, les choses n'en restent pas moins ce qu'elles sont. Du reste, croit-on que les groupes locaux ne seront pas désillusionnés. Ils se rendront parfaitement compte sans le calcul de l'administration la moyenne locale par cela seul par cela seul qu'elle était une moyenne contenant un principe d'injustice ; en élargissant le champ de la moyenne, on développe les dimensions de l'injustice au point qu'elle s'éloigne de trop de l'équivalence en travail, seule raison des échanges.

En définitive, il semble bien que le système complexe de la dualité des cotes en prix et en crédit dans lequel il y aurait pluralité des cotes en crédit et unité de cote en prix en temps socialement nécessaire soit beaucoup plus satisfaisant et et s'éloigne beaucoup moins de l'équivalence en travail que celui que propose le collectivisme puisque l'important est que chaque producteur ait un pouvoir d'achat proportionnel au travail qu'il a fourni.

Le collectivisme et la dualité des cotes ?

Pourquoi le collectivisme ne s'en tiennent-ils pas à cette dualité des cotes ? +

Ces inconvénients les architectes du collectivisme trouvent-ils donc au système complexe des cotes en crédit en temps localement nécessaire ? Ils ne le regrettent pas. Ils paraissent n'y pas songer. Cependant, un d'entre eux M. Charles Renard frôle de très près la question ; mais il l'écarte sans grand embarras comme s'il ne sentait pas toute l'injustice qu'il soulève (Régime socialiste, page 164.

M. Charles Renard voit bien les inégalités flagrantes des conditions de la production ; mais il estime qu'il n'y a pas à en tenir compte parce qu'elle se compensent dans la somme totale qu'on est obligé de faire

C'est vrai la cote en prix ; mais pour la cote en crédit en quoi est on obligé de faire cette somme totale ? Ce n'est pas très évident ; et il est à craindre que l'auteur n'ait même pas aperçu la possibilité d'une distinction entre les deux cotes car nulle part ce souci ne paraît dans son œuvre. Au contraire, il est certain qu'il ne conçoit pas autre chose que l'unité de cote : la valeur sociale.

15 Mai 1

Quand on regarde au fond, comment cela fonctionne-t-

Source : BIU Cujas

Comment on en arrive à établir une rente au sein du système collectiviste.

il ? On a vu que c'était une perte sèche pour certains et un avantage pour certains autres ; pour ceux-là, c'est une rente. Et une rente, qu'y a-t-il de plus éloigné de l'idée d'équivalence en travail ? Il faut bien remarquer que la rente ainsi comprise sur d'autres bases que nos sociétés se retrouverait partout dans le système d'équivalence en temps social nécessaire par cela seul qu'il y a une moyenne. Dès qu'il y a une moyenne, tout ce dont la quantité de travail s'éloigne en plus ou en moins de cette moyenne constitue plus ou moins une rente à leur profit ou à leur détriment. Ce serait donc l'établissement de la rente au sein du système collectiviste.

La faillite du principe d'équivalence en travail.

On pourrait croire qu'en signalant le système complexe de la dualité des cotes en prix et en crédit comme s'éloignant beaucoup moins de l'idée d'équivalence en travail en temps socialement nécessaire ; on se propose d'inciter les collectivistes à adopter ce système comme plus pratique et de nature à donner un fonctionnement acceptable de l'équivalence en travail. On pourrait croire par là que l'on n'a d'autre souci que de montrer comme Schäffle en quoi le système pèche et en quoi on pourrait le corriger pour qu'il fut suffisant. C'est inexact. On veut montrer simplement une idée qui paraît vraie dans cet ordre d'investigations. Mais le collectivisme adopta-t-il ce procédé double il n'en sera pas moins acculé à la faillite totale de son principe d'équivalence en travail.

Par ailleurs, le système d'équivalence en travail va sombrer totalement, sans remède. Il va sombrer par l'effet d'une autre considération à savoir : la considération de la nécessité d'adaptation de la production au besoin social.

Influence de la qualité des produits sur la cote en prix et sur la cote en crédit.

Est-ce que la qualité n'aura pas une influence sur la cote soit en crédit soit en prix ? Il faut envisager deux cas distincts 1° Celui où la qualité du produit est due à des conditions naturelles indépendantes du producteur. 2° Celui où la qualité du produit est due à l'habileté ou l'application de l'ouvrier, sans que cependant cela entraîne de sa part plus de travail.

La qualité du produit est due à des conditions naturelles indépendantes du producteur.

Si la différence de qualité tient à des causes indépendantes du producteur, à des conditions naturelles, alors il est conforme à l'idée d'équivalence en travail que la qualité du produit ne vienne pas majorer la cote en crédit. Donc la qualité devra être sans influence sur la cote en crédit. Mais va-t-elle avoir une influence sur la cote en prix ? La qualité du produit due à des causes extrinsèques du travail du producteur va nécessairement entrer dans la cote en prix. Il n'y a pas moyen d'y échapper. Voici dans un magasin public des produits de même espèce, des hectolitres de vin, mais de qualité différente bien que chaque hectolitre présente la même quantité de travail. Si la cote en prix est semblable, quel principe présidera à leur répartition entre les consommateurs

Tous voudront du vin de la meilleure qualité puisqu'il ne coûte ra pas plus que le vin inférieur. Il sera impossible de contenter tout le monde, le vin extra étant en moins grande quantité que le vin ordinaire. Il n'y en a pas pour tous. Force est donc d'élever la cote en prix du vin extra en prenant en considération le rapport entre la demande effective et la quantité de vin extra ; c'est à-dire en prenant en considération l'utilité finale du produit qui se trouve plus haut par rapport à la rareté du produit vis à vis la quantité des besoins. Ainsi on arrive à la pluralité des cotes en prix malgré la même quantité de temps nécessaire représenté par le produit. Il y a là autre chose que du travail socialement nécessaire, il y a l'utilité.

Ainsi déjà la qualité ne doit pas influer sur la cote en crédit, mais inévitablement sur la cote en prix et il entre un élément nouveau : l'utilité.

La qualité du produit est due à l'habileté de l'ouvrier.

La qualité du produit est due à l'habileté ou l'application de l'ouvrier, sans que cependant cela entraîne de sa part plus de travail. Cela se rencontrera surtout dans les produits de manufacture. Dans cette hypothèse la nécessité de pluralité de cote en prise pour tenir compte de la différence des produits à la vente s'impose comme tout à l'heure et pour les mêmes raisons. Par cela seul qu'il y a inégalité de qualité, des produits de même qualité doivent être donnés à tous et nécessairement il faut élever la cote en prise des produits les meilleurs. Mais ici la cote en crédit va être influencée par la qualité des produits, parce qu'autrement le producteur n'aurait aucun intérêt à l'appliquer à la qualité quand cette application n'exige pas plus de temps de travail.

Quand c'est l'habileté la tention d'esprit qui font que l'ouvrier donne une meilleure qualité au produit sans que cela demande plus de temps, l'ouvrier n'aura aucune raison de s'appliquer à la qualité, le produit ne s'en trouvant pas majoré. Schaeffle, page 76 a vu très bien cela.

Quoi qu'il en soit, qu'on envisage le cas où la qualité est indépendante du travailleur ou celui où elle dépend du travail leur, dans les deux cas il y a modification des cotes plus ou moins complètement par l'introduction d'un élément autre que l'élément travail. Ainsi on a vu d'abord le collectivisme dont l'objectif en matière de répartition est l'équivalence en travail, se contenter du temps de travail nécessaire en moyenne. Puis cette base peu satisfaisante mais à laquelle il est impossible d'échapper étant admise, on le voit forcé de coter à un prix unique les produits de la même espèce et même qualité bien que les quantités de travail en temps nécessaire puissent être très différentes. On le voit forcé d'établir pour la vente des produits remis dans le magasin collectiviste la même règle qui régit nos marchés libres. On le voit, comme cela se passe encore sur nos marchés libres.

Source : BIU Cujas

forcé d'établir des prix différents suivant la qualité même à quantité égale de travail nécessaire ; enfin il est forcé aussi d'établir des cotes en crédit différentes suivant la qualité quand la différence de qualité tient à l'habileté ou à l'application de l'ouvrier.

En somme jusqu'ici, et avec un point de départ si profondement différent, on le voit incliner par la nature des choses vers une imitation plus ou moins analogue de ce qui se passe sur nos marchés libres : il est amené ainsi loin du principe d'équivalence en travail. Mais ce sera bien autre chose quand il y aura nécessité de prendre en considération l'utilité sociale du travail et des produits.

L'équivalence en travail et la question de l'adaptation de la production au besoin social.

Jusqu'ici cette considération d'utilité sociale n'est pas intervenue, est-ce à dire que cet élément qui dans le système individualiste est la base de la production n'ait pas à intervenir. On ne saurait le soutenir. Cet élément est nécessaire La société a besoin non pas de travail, mais d'utilité.

On sait déjà que si paradoxale que paraisse cet proposition, elle est la vérité même. Il ne faut pas à l'individu pour vivre des choses quelconque, mais des choses correspondantes à ses besoins. C'est la loi de nature. Et ce qui est vrai de l'individu est vrai de la société. Par conséquent, ce dont la société a besoin, c'est d'utilité. Elle n'a pas besoin de travail en ce sens que si elle pouvait se procurer l'utilité sans travail, tout le monde en serait ravi. Mais malheureusement il faut du travail.

Soit un ouvrier qui en régime collectiviste apporterait à la masse des objets inutiles affirmant qu'il a travaillé comme tous et réclamant le prix de son travail. On lui répondrait : Non. C'est une grande erreur. Vous n'avez pas travaillé comme nous : votre quantité de travail nous est égale puisque nous avons travaillé pour vos besoins et que vous vous n'avez pas tenu compte de nos besoins. Ce souci, c'est une peine un effort dans notre régime individualiste qui soutient facilement la comparaison comme intensité cérébrale avec le travail d'exécution. Si diront les autres, nous ne nous étions pas souciés plus que vous du besoin social nous aurions fabriqué des chaises à porteurs des arbalètes et vous mourriez de faim. Vous prétendez prendre nos produits utiles et nous donner en échange vos produits inutiles. C'est de l'injustice. Alors chacun ne produira plus qu'à sa fantaisie et la société périra par ce qu'il n'y aura plus d'adaptation du travail au besoin social. Voilà comment l'élément d'utilité fait son entrée dans la société au nom même de la justice de la répartition et au nom de l'utile dans la production. Ce sont deux points de vue qui sont inséparables.

L'équivalence en travail n'est pas par elle-même

à aucun degré un principe d'adaptation de la production au besoin social. Or cette adaptation est la condition de vie de société. Il faut donc trouver le moyen de la réaliser

L'adaptation de la production au besoin social dans les sociétés individualistes.

Dans nos sociétés individualistes, cette adaptation se fait très simplement au point de schématique grâce au principe de la responsabilité économique personnelle des entrepreneurs, lesquels, sous l'action de leurs intérêts propres portent leur travail et leurs capitaux à leurs risques et périls, là où ils estiment que l'utilité finale sociale a chance d'être plus haute parce que leur rémunération a chance d'être plus haute. De là ce mouvement spontané vers l'adaptation au besoin social et cette tendance constaté à l'état d'équilibre. Il en est ainsi depuis des siècles puisque la société en vit

Le principe d'adaptation de la production n'est pas satisfait par l'équivalence en travail.

Dans la société collectiviste on ne peut attendre ce principe d'adaptation de l'équivalence en travail, parce que le principe d'équivalence en travail est dans l'impossibilité absolue de diriger à lui seul la production en vue du besoin puisque la même quantité de travail donnerait exactement les mêmes droits dans la masse quelque soit l'utilité sociale des produits dans lesquels s'incorpore cette quantité de travail. Pourquoi l'individu se préoccuperait-il de l'état et du mouvement du besoin social? Par bonté d'âme C'est un moteur avec lequel on ne peut jamais compter. Le seul objectif dans le choix du travail serait le goût des individus. Alors dans certaines branches il y aurait trop de travail, donc travail inutile et dans d'autres branches, il n'y en aurait pas assez. Certaines professions se trouveraient désertées bien que leurs produits fussent indispensables. Le besoin et la production seraient sans rapport entre eux. Cela ne peut pas être. S'il y a 3 fois plus de chaussures et 2 fois moins de pain qu'il n'en faut, il faudra bien trouver le moyen de diminuer le nombre des cordonniers et d'augmenter le nombre des boulangers. Il le faut bien puisque le principe d'équivalence en travail ne peut diriger les individus en ce sens. Ce moyen à trouver doit forcément consister à prendre en considération l'utilité sociale; c'est de toute nécessité

Comment organiser l'adaptation de la production au besoin dans une hypothèse collectiviste.

Il n'est pas un architecte collectiviste contemporain qui ne le reconnaissent. Seulement le principe une fois admis comme l'organiser et le faire fonctionner? Il y a 2 choses qu'il ne faut pas oublier: 1° il s'agit ici, tout en maintenant la règle fondamentale de l'équivalence en travail d'obtenir concurremment l'adaptation aux besoins tout comme s'il y avait un système d'équivalence en utilité. 2° Il s'agit d'organiser tout cela sans supprimer la liberté économique individuelle. Respecter à la fois l'équivalence en travail et la liberté du choix de profession: voilà le problème. Dès lors on ne peut que faire adapter à l'intérêt

Source : BIU Cujas

personnel. tout en déchargeant par ailleurs la responsabilité de l'individu dans son travail, sans quoi il n'y aurait plus d'équivalence en travail.

Voilà un problème dont les données sont très complexes. et paraissent peu conciliables. Est-on parvenu à le resoudre? De très grands efforts ont été faits notamment par Schaeffle et Mr. Georges Renard. Schaeffle a soulevé les difficultés et M. Renard a tenté d'en tenir compte en esquissant + une véritable organisation +

Comment peut-on apprécier le besoin social dans un régime collectiviste

Arrivé à ce point le système collectiviste est celui ci: Tout en maintenant le principe d'équivalence en travail, il faut faire en sorte que la production se trouve dirigée par rapport au besoin social. comme dans notre société libre elle l'est par le seul fait de l'intérêt personnel grâce à ceci que c'est l'utilité finale sociale qui détermine l'individu à agir dans un sens plutôt que dans un autre. Il va falloir de toute nécessité apprécier le besoin social. Pratiquement ce ne peut être que le pouvoirs publics qui puissent dans un régime collectiviste relever ce besoin puisque pour maintenir le principe à "chacun suivant son travail" il faut que l'individu soit déchargé de la responsabilité de l'utilité de sa production; sinon ce ne serait plus le principe d'équivalence en travail. Il faut donc que ce soit un autre que lui qui apprécie le besoin et ce ne peut être que les pouvoirs publics.

La statistique jouera alors ici un rôle capital. On comprend toutes ces difficultés. Malgré la statistique appliquée à des choses et des faits; mais l'appliquer ici aux besoins spéciaux, c'est bien risqué! On dit, il est vrai que la consommation de la plupart des choses nécessaires ne varie pas beaucoup d'une année à l'autre et alors pour la statistique la consommation de l'année précédente détermine très approximativement la quantité du besoin social pour l'année suivante, la population restant invariablement la même d'une année à l'autre. Mais il n'y a pas que des produits très nécessaires ou simplement utiles; pour les produits de commodité dont la consommation est très élastique que se passera-t-il? Comment se fier à une statistique? On aperçoit combien cet instrument offre de danger.

Le besoin étant déterminé comment adapter la production au besoin.

Mais en admettant même l'infaillibilité et la précision extrême des statistiques du besoin social; en admettant que les autorités collectivistes aient fixé les diverses quantités des besoins sociaux pour une année, il reste à l'utiliser dans le but recherché, c'est-à-dire pour l'adaptation de la production aux besoin. Comment vont-ils s'en servir?

Le premier moyen qui vient à l'esprit et qui paraît 19 Mai 1905 sauvegarder la liberté de l'individu est celui-ci:

Refus des excédents produits.

Les collectivistes publieront la quantité des produits nécessaires à chaque espèce en prévenant les citoyens que les excédents seront refusés. Si donc des individus s'entêtent à produire plus qu'il ne convient dans une certaine branche, tant pis pour eux : ils n'auront pas à se plaindre, on les a avertis.

Difficultés de pratiquer ce moyen.

Cela paraît très simple ; en réalité ce n'est pas simple. Ce n'est qu'une solution apparente. Si on ne désigne nommément et par ordre les travailleurs pour chaque espèce de produits et si on ne fixe à chacun la quantité de sa production, les individus continueront-comme par le passé à se livrer aux travaux qui leur agréent. Pourquoi cesseraient-ils de le faire ? Est-ce qu'ils savent s'ils sont en trop ? Est-ce qu'ils connaissent leur nombre ? On peut évidemment leur faire connaître. Mais savent-ils combien chacun d'eux va produire ? Puis pourquoi serait-ce l'un plutôt que l'autre qui changerait de métier étant donné que dans la branche où tous deux travaillent il y aurait des excédents ?

D'autre part, si les individus ne se retirent pas d'eux-mêmes de cette branche, pourquoi traiter comme excédent les produits de Pierre plutôt que ceux de Paul ? Pourquoi avoir recours à l'arbitraire ? Refuser les produits du dernier arrivant ? Cela n'empêche pas qu'il y ait des excédents qui nuiront à la production sociale.

On ne sait pas où l'on va. Il va falloir semble-t-il organiser militairement la production. Mais que devient la liberté individuelle que l'on veut sauvegarder ? Parmi les collectivistes il en est qui dès à présent sacrifient délibérément la liberté individuelle et n'hésitent pas à déclarer comme le faisait Mr Jules Guesde à la Chambre en juin 1896 que la réquisition sera nécessaire. D'autres au contraire suivent Schaeffle dans son essai d'objectif d'organisation collectiviste, comme M. M. Charles Renard et Jannet s'acharnent à sauvegarder la liberté de l'individu. Ils s'ingénient à assurer l'adaptation au besoin par l'excitation de l'intérêt personnel. Leurs efforts sont dignes d'attention.

L'adaptation de la production dans Schaeffle l'utilité finale sociale des produits

Schaeffle dès 1874 dans sa *Quintessence sociale* a montré avec beaucoup de force la voie dans laquelle il fallait de toute nécessité s'engager si on voulait assurer l'adaptation de la production au besoin sans recourir à l'organisation militaire ; voir page 83 de la traduction de Benoit Malon (1880).

C'est à dire de l'utilité finale sociale Schaeffle revient dans cette petite brochure à chaque instant

sur cette idée avec instance. Il veut faire entrer dans la tête des collectivistes que c'est là de toute nécessité qu'ils doivent faire pour leurs efforts s'ils ne veulent pas que leur plan soit traité d'utopie. Voir les pages 78. 80. 83. 79. Il faut tenir compte de l'utilité finale des produits

Comment pratiquement va-t-on pouvoir organiser ce principe? Il n'y a qu'un moyen tout indiqué par Schaeffle dès 1874. Page 89. Voilà comment il faudra procéder de toute nécessité

Ainsi donc il faudrait introduire dans les cotes en crédit et en prix un élément autre que le travail: l'utilité finale des produits. C'est la condition sine qua non de conciliation entre ces deux données: l'adaptation de la production au besoin social tout en sauvegardant la liberté de choisir son métier. Il n'y a pas d'autres moyens. On le voit, pour sauvegarder cette liberté personnelle, c'est à l'intérêt personnel qu'il faut s'adresser et qu'on va s'adresser en effet. La surélévation ou l'abaissement des cotes en temps de travail ce sera le moyen par une imitation analogue de ce qui se passe sur nos marchés libres. Analogue seulement, car sur nos marchés libres les prix s'établissent d'eux-mêmes tandis qu'ici c'est l'autorité qui s'établit. Le choix des professions individuel pourrait être sauvegardé. On verra dans quelle mesure.

L'équivalence en travail disparaît pour la sauvegarde de deux nouveaux principes

Mais l'autre donnée primordiale, l'équivalence en travail, la règle à chacun suivant son travail, cette qui a mis en mouvement toute l'ingéniosité constructive des collectivistes qu'est-elle devenue? L'équivalence en travail a sombré en entier comme le sacrifice nécessaire à la conservation des 2 autres principes: l'adaptation de la production au besoin social et le respect de la liberté individuelle. La donnée première a été sacrifiée aux données postérieures. Cependant il ne faudrait pas croire que prise en considération l'utilité finale se comme nécessaire vienne comme un simple correctif de la thèse première et fondamentale. Dès lors l'utilité finale entrant en ligne de compte s'en est fait du travail comme base et principe d'équivalence. Schaeffle a employé une formule qui pourrait faire illusion: Posez un peu plus haut que la simple journée de travail quand la valeur d'usage augmente. Posez un peu plus bas que la simple journée de travail quand la valeur d'usage baisse.

On pourrait croire que l'estimation en temps de travail reste la base de la cote et que d'utilité n'intervient ensuite que pour jouer un rôle modificateur. C'est une pure illusion, le principe d'équivalence en travail n'en sauvegarde qu'en dans les mots dès l'instant que

la cote subit la loi de l'utilité. C'est si comme dans nos sociétés individualistes on disait que le principe d'équivalence est un principe d'équivalence en coût de production; l'utilité ne venant que pour le modifier un peu. Dans nos sociétés, c'est l'utilité finale qui détermine les prix et jamais l'identité ne s'établit entre l'équivalence en utilité et l'équivalence en production

Il ne faut pas se lasser et chercher encore l'équivalence en travail dans les cotes; Schaeffle rend compte de ce qu'une fois l'utilité introduite, le système est changé substantiellement en sorte qu'il devient vain de continuer à parler d'équivalence en travail. Il faudrait bien que les cotes en crédit comme les cotes en prix subissent également la loi des cotes en utilité (Voir Schaeffle traduction 1880 fin chapitre 6 note 1.....

Ainsi parti de l'idéal, d'équivalence en travail le collectiviste aboutit à d'équivalence en utilité le collectivisme qui veut sauvegarder la liberté de l'individu

Comparaison et distance parcourue entre le point de départ et le point d'arrivée de la doctrine collectiviste

Le point de départ c'était: à chacun suivant son travail et le point d'arrivée c'est: à chacun suivant l'utilité de son travail. Le point de départ c'était: le prix des produits sera déterminé par la quantité de travail qu'ils représentent; le point d'arrivée c'est: le prix des produits sera déterminé par leur utilité finale sociale. Enfin le point de départ c'était: la valeur des travaux et produits régira plus la loi de l'offre et de la demande; le point d'arrivée c'est: la valeur des travaux et des produits régira la loi de l'offre et de la demande. Marx, parti pour organiser un système de valeur tout différent de celui qui règne aujourd'hui le collectivisme en est arrivé à une imitation qui est l'analogue de toutes les déterminations accidentelles de la valeur sur les marchés d'aujourd'hui.

L'innovation du système collectiviste – la socialisation des capitaux

On pourrait croire que cette constatation faite, les architectes du collectivisme doivent rester fort navrés il ne paraît pas qu'il en soit ainsi, du moins pour tous. Que Schaeffle, dont les essais étaient avant tout objectifs, passe les constatations que l'on vient de relever, cela n'a rien d'extraordinaire puisqu'il n'était pas collectiviste; mais qu'un collectiviste en présence de ces constatations parle de même, cela surprend. C'est cependant le cas de Mr. Jaurès. Revue socialiste tome 22 page 155 en 1895.....

N'est-ce pas faire contre mauvaise fortune bon cœur? Est-ce qu'on ne s'était pas déjà mis en campagne pour conquérir la répartition par équivalence en travail? Elle s'est évanouie et l'on se déclare satisfait. Alors pourquoi ce bouleversement de notre régime

présent? Pourquoi tous ces efforts pour élever sur des ruines un régime analogue? N'y aurait il rien de changé en supposant le système collectiviste réalisé et ce qui quelque chose qui paraît être changé ne serait-ce pas cela? Il y a quelque chose de changé. En effet, il ne faut pas oublier que les capitaux sont socialisés et que la socialisation des capitaux n'a pas fait disparaître comme l'équivalence en travail. Dès lors le prélèvement capitaliste sur le travail ouvrier n'a plus lieu. Certes le travail du citoyen subit encore un prélèvement correspondant à l'impôt non seulement aujourd'hui mais à tout ce qu'il faudra pour maintenir et développer le capital social. Mais c'est un prélèvement social dans la seule mesure nécessaire à l'accroissement des capitaux sociaux et fonctionnement de la rente coopérative nationale du Dr Charles Renard. De sorte que tout l'excédent que les particuliers capitalisent restera au travailleur.

La formule de Mr Jaurès

On comprend alors cette formule de Mr Jaurès : toute la quantité de travail fournie par les travailleurs leur sera retour. En effet cette partie même du prélèvement social se fait pour tourner dans l'intérêt de tous. C'est comme si chaque travailleur capitalisait pour lui ; il éprouvera la même sensation que le capitaliste éprouve aujourd'hui en capitalisant son revenu.

Ainsi en considérant les choses de haut, on peut dire qu'on aura l'équivalent en travail en ce sens que tout le travail fourni par tous les travailleurs pris comme masse sera retour aux travailleurs pris comme masse. Et de ce point de vue, il ne servirait de rien comme critique de retourner cela en objection. Les collectivistes répondront : Mais travail ou utilité qu'importe! Les capitalistes prélevaient quelque chose, maintenant ils ne le prélèveront plus : cela reviendra à tous.

Quant à la répartition entre les travailleurs, on fera au mieux et si ce n'est pas parfait, cela se rapprochera plus de la perfection que le système actuel. Vrai ce qu'on peut dire, c'est que le résultat acquis du collectivisme, c'est la suppression des revenus sans travail. Voilà le résultat certain de la socialisation des capitaux. Cela fait comprendre comment on peut rester collectiviste en n'accédant pas à la théorie marxiste de la valeur ni au principe d'équivalence en travail. +

Le collectivisme aboutit simplement à la socialisation des capitaux.

Il y aurait lieu de se demander si dans le régime collectiviste le prélèvement social ne devra pas être si considérable qu'il pourrait bien ne laisser à chacun pas plus ou peut-être moins qu'il ne revient aux prolétaires d'aujourd'hui. On a souvent fait le calcul de la proportion dans laquelle serait accru le salaire des ouvriers dans une grande industrie prospère si on répartissait les dividendes

22 Mai 1905

des actionnaires entre les ouvriers collaborant à cette entreprise. Cela a toujours donné une augmentation de salaire bien minime. Cela n'a rien d'étonnant, quand on y réfléchit, que la somme globale des salaires d'une entreprise est beaucoup plus forte que la somme des dividendes. Le diviseur étant mince et le dividende gros, il est naturel que le coefficient soit faible. Pour peu qu'on y réfléchisse, une fortune n'est rien quand on la divise par le total des têtes qui veulent y prendre part. Dans ces conditions, on peut se demander si avec le prélèvement social, ce minime élément ne serait pas absorbé par le fonctionnement d'une organisation collectiviste où l'intérêt de personne ne serait plus là pour surveiller les dépenses et pour présider aux emplois inutiles. Que se passerait-il? Il est probable que des bénéfices ne seraient pas grands s'il n'y avait pas de perte. Quoi qu'il en soit, il reste ceci: les capitaux ne sont plus propriété privée, ils sont collectivisés. Par conséquent le prélèvement social une fois opéré s'il y a un reste il serait repartit entre les membres de la société au pro rata de leur travail. Mais est-ce qui alors ne sont pas plus avisés les docteurs du collectivisme qui estiment qu'il n'y a pas lieu à chercher par avance à bâtir l'organisation de la société future. En définitive, ils aboutissent à une conclusion qui a été leur point de départ même: la socialisation des capitaux et rien de plus. En définitive, quand Mr Jaurès après avoir constaté l'échec de l'organisation du principe de l'équivalence en travail et quand il donnait les causes de sa satisfaction, comme il n'est pas plus avancé au point d'arrivée qu'au point de départ il avait peut-être raison de considérer comme inutile de décrire l'organisation future.

La doctrine collectiviste est une doctrine révolutionnaire

Quoi qu'en dise Mr Jaurès, et malgré l'allure modeste qu'il pense donner au collectivisme, la socialisation des capitaux suffit amplement à valoir aux doctrines qu'il représente la qualification de révolutionnaires car leur raison n'a jamais été autre que de supprimer la propriété privée par la propriété collective ce qui constitue bien une révolution sociale. Dans les discussions avec le parti, Mr Jaurès accusé d'être opportuniste se défendait pretendant rester parfaitement révolutionnaire puisque son but intime reste la socialisation des capitaux.

Dans le collectivisme la liberté économique individuelle n'est pas sauvegardée

D'ailleurs quoi qu'en pense Mr Jaurès, il y a autre chose de changé encore dans la société future qu'il organise. Ce n'est pas seulement la suppression des revenus sans travail. Il n'est pas sûr et c'est une conséquence de la socialisation des capitaux, que, malgré tous les efforts les plus ingénieux tentés la liberté économique individuelle soit sauvegardée bien que le désir de la sauvegarder ait été la cause de la désorganisation du principe d'équivalence

en travail C'est là un hommage à rendre à ceux qui ont voulu respecter le plus possible cette liberté individuelle. Mais il n'est pas sûr qu'elle soit respectée. De ce qui on prendra en considération l'utilité finale sociale des travaux et produits pour établir les cotes en prix et en crédit - les résultats sur lesquels on est forcé d'aboutir ont conclu et proclamé qu'en dehors de la socialisation des capitaux, il n'y aura rien de changé.

Or il y aura quelque chose de changé et quelque chose en ce qui concerne l'utilité finale sociale même et par contre coup la liberté. C'est que dans nos sociétés, tandis que l'utilité finale sociale se détermine elle-même par le libre jeux des offres et demandes individuelles maitresses d'elles-mêmes à un moment donné ce qui est constitutif de la liberté individuelle et de la liberté économique dans de régime collectiviste proposé, c'est l'autorité qui estime et arbitre par avance d'utilité finale sociale. On en tient compte, mais parce qu'on ne peut pas faire autrement.

Et dans cette mesure de respect de la liberté on arrive à une imitation analogue de ce qui se passe sur nos marchés C'est analogue et non pareil. Ce qui l'empêche, c'est que l'utilité finale sociale est déterminée et promulguée par voie d'autorité.

Cela est évidemment indispensable à l'autorité collectiviste. Mais il n'en reste pas moins que cette autorité collective est maitresse de commander par là, indirectement le travail.

On dira : Elle n'aura souci que de l'adaptation de la production au besoin social. On l'ignore. Est-ce que l'homme est assez sûr de lui ? Il y a là une possibilité d'arbitraire des cotes en crédit et en prix suivant la pression des idées dominé et suivant qu'on estime que tel genre de production doit être ou non produit. C'est l'autorité qui commandera ; c'est à l'autorité que les individus auront à s'en prendre

Difficulté de remédier à l'arbitraire dans la détermination de l'utilité sociale finale par l'organisation

On pourra peut-être remédier à l'arbitraire par l'organisation politique de l'état collectiviste : par exemple en remettant au suffrage universel la détermination des cotes, c'est-à-dire l'appréciation d'utilité finale sociale. C'est vrai, mais on sent bien autre que de fonctionnement d'un pareil système est un rassemblable qu'appeler la généralité des citoyens à apprécier l'utilité finale sociale de chaque produit selon les rapports de l'offre et de la demande ne peut se demander.

D'ailleurs cela donnerait lieu à de véritables et incessantes guerres civiles. Le vote ne serait que le résultat de la coalition d'intérêts particuliers. Comment veut-on que des groupes d'intérêts particuliers ne se forment pas et ne jalousent pas et puisqu'il dépendra d'eux qu'on prenne

beaucoup de leur travail dans l'ensemble de la production L'intérêt personnel n'aura que changé de forme: A la concurrence économique on aura donné une concurrence beaucoup plus rude: la concurrence politique. Et au lieu d'une lutte de classe, ce serait une lutte de groupes ayant à satisfaire des intérêts pressants résultants de forces politiques. Donc le système de vote ne pourrait exister et force serait de s'en rapporter aux autorités centrales arbitraires. Ils sont très optimistes ceux qui ne sentent pas que ceux là gouverneraient la société dans ses plus petits détails. Et l'arbitraire serait beaucoup plus dangereux pour déterminer l'utilité finale sociale qui aura pour départ pour mesurer le travail de chacun. Arbitrer les rapports d'offres et demandes qui ne peuvent se produire librement, ce serait l'arbitraire le plus grand qu'il soit possible

Puis d'autre part, et c'est là un péril, comment refuser cette puissance, cette possibilité d'arbitrer aux autorités collectives, aux fonctionnaires de l'Etat collectiviste qui sont responsables de l'adaptation de la production au besoin social? On est obligé de donner cette puissance à quelqu'un. Elle est de nature à inquiéter souverainement. S'il y a des responsables, il faut donc la donner aux responsables Mais est-ce qu'il s'agirait pour les autorités collectives d'une responsabilité effective et non plutôt d'une responsabilité formelle. Seulement comme dans la réalité c'est sur les autorités administratives que retombera le poids des mesures ou négligences de l'utilité de la production l'individu étant irresponsable, vont elles être déchargées? Non! C'est encore une raison.

L'individu supporte les conséquences des erreurs judiciaires commises dans l'adaptation de la production au besoin social

L'individu déchargé de la responsabilité de l'utilité de son travail en souffrira individuellement. Si les autorités se sont trompées dans une branche, s'il y a manque dans la production, force sera bien de relever les cotes en prix du produit insuffisant. Alors on voit le contre coup sur les cotes en crédit de l'individu. La cote a été établie d'après l'utilité du travail telle qu'elle a été arbitrée. L'utilité est troublée, il a fallu élever les cotes en prise. Au point de vue de l'individu, cela produit le même résultat que si on diminuait les cotes en crédit. On a donné à l'individu 10 en crédit, s'il en est autre produit qu'il veut se procurer au lieu d'être coté 8 est coté 15, cela veut dire que sa puissance d'achat de l'individu est diminuée d'autant. Avec 10, il ne pourra pas acheter 15 ce qu'il pouvait acheter 8. Il faut que l'individu supporte cette erreur. Ainsi les individus déchargés individuellement des responsabilités sont ou fait responsables pour d'autres. En effet, il ne peut pas être question de rendre l'autorité responsable. Il ne peut être question de punir les fonctionnaires de traitement

Source : BIU Cujas

de les révoquer, de les mettre en prison : on ne tarderait pas à les guillotiner.

Mais alors il faudra trouver des fonctionnaires. Qui voudra l'être ? On voit donc que décidément il n'est pas facile d'échapper à la loi interne et possible des phénomènes. Donc n'est pas révolutionnaire qui veut. Mais il ne suffit pas de le dire, il faudrait en faire son profit. Pour cela il faudrait reconnaître en somme que dès l'instant que l'utilité finale sociale est la base forcée de l'équivalence, il faudrait reconnaître les conséquences de cette loi naturelle

La répartition libre est la conséquence du principe de l'équivalence en utilité.—

Or la conséquence fondamentale du principe d'équivalence en utilité comme seul principe de vie des sociétés. C'est une nécessité de répartition sous forme de liberté car l'un des deux termes de l'utilité finale sociale, le besoin individuelle est essentiellement personnel, subjectif et incommunicable. Lui seul individu en ce qui le concerne a les poids adaptés à sa balance économique du plaisir et de la peine. Toute appréciation étrangère ne reposera que sur de faux poids ; quelque soin qu'on y mette, ce ne sera plus l'équivalence en utilité naturelle. Dès lors d'autres conséquences anti-sociales ne manqueront pas de se produire et l'échange doit être libre parce qu'à chaque un bien donné, les services ne peuvent être appréciés que par ceux à qui ils s'agit de les rendre. Voilà la loi naturelle. Il faut dire naturelle bien que les économistes disent souvent qu'il n'y a pas de lois naturelles de répartition. C'est une erreur ou plutôt une illusion. Il n'y aurait pas de lois naturelles de répartition parce qu'on s'imagine qu'on ne peut aller contre la loi naturelle. On peut aller contre sauf à en subir les conséquences. Quand on dit qu'il y a une loi naturelle de répartition qui est celle qui consiste à laisser fonctionner par elle-même l'équivalence en utilité, on entend par là que chaque fois qu'on ne la laissera pas fonctionner, il en résultera un dommage pour la liberté des échanges.

La liberté des échanges implique la propriété privée.

Comment échanger librement si on n'est pas maître de sa chose ? Echanger librement cela veut dire produire librement. Ce qui est intéressant à constater, c'est que dès l'instant où les architectes collectivistes sont amenés à reconnaître la nécessité de l'équivalence en utilité, ils devraient reconnaître la nécessité de la forme, liberté des échanges. Ils ne devraient pas reconnaître aux autorités collectives la charge de déterminer l'utilité finale sociale des travaux et des produits. Voilà ce qu'on peut affirmer en toute logique rigoureuse

La socialisation des capitaux est incompatible avec

Faut-il aller jusqu'à dire que ces collectivistes devraient quitter toute idée de socialisation des capitaux parce qu'on ne conçoit pas d'autres moyens que la propriété de-

un régime de liberté des échanges.

capitaux eux-mêmes pour faire que la propriété soit libre. Peut-être cependant au peu se borner à dire ceci: Tant que les collectivistes ne nous auront pas fait connaître un système qui, les capitaux étant socialisés assurera néanmoins la liberté d'échange et bien les théoriciens du collectivisme ne devraient pas nous parler de socialiser les capitaux. On parle toujours de ceux qui ont à cœur de sauvegarder la liberté individuelle. Pour ceux que cette liberté n'intéresse pas, le régime de la caserne et du couvent va tout seul. Dès l'instant que les collectivistes reconnaissent le principe de l'équivalence en utilité, il leur faut l'organiser selon sa nature essentielle. Voilà le problème.

Socialisme révolutionnaire et socialisme réformiste

Une scission s'est faite dans ces dernières années et semble subsister encore au sein du parti socialiste notamment en France (comme origine.) sur la question de savoir si le parti socialiste doit rester révolutionnaire ou devenir réformiste. Ici le mot révolution a un sens quelque peu différent de celui dans lequel il a été pris tout à l'heure.

Tout à l'heure, il était mis au point de vue scientifique: ici le mot a trait aux moyens de réalisation de la socialisation. Faut-il recourir aux moyens si non violents au moins extra légaux? Faut-il recourir au procédé des conquêtes savantes? Si oui, on est socialiste révolutionnaire dans ce sens. C'est dans ce sens qu'il faut entendre ce mot. Le parti socialiste doit-il garder au regard des gouvernements bourgeois une attitude d'opposition intransigeante ou bien ne ferait-il pas mieux de devenir d'un parti de gouvernement prenant part à la direction des affaires publiques pour s'efforcer d'introduire progressivement les réformes possibles inspirées de l'idéal socialiste? C'est la question qui préoccupait déjà au XVI^e^ siècle le communiste anglais Thomas More.

La question se pose de nos jours, cette fois à l'état pratique.

Le socialisme révolutionnaire

Tant que le socialisme contemporain ne fut pas en mesure de pousser quelques uns de ses représentants au pouvoir, le socialisme fut de l'avis de Raphaël. Il gardait à l'égard des gouvernements bourgeois la doctrine pure d'opposition intransigeante absolue de la révolution en ce sens qu'il n'admettrait pas que rien d'utile ne devait être fait pour sa cause sur les bases de l'organe capitaliste existant et que dans ce sens la participation des socialistes au gouvernement n'avait aucune raison d'être. Tant que les socialistes ne seraient pas en majorité dans le ministère. Le principe fondamental

de la lutte de classe s'opposait à toute compromission. On voulait exclusivement songer à organiser la lutte du prolétariat contre la bourgeoisie et on n'envisageait que le moment où le triomphe du prolétariat rendrait possible la révolution sociale. Précisément la participation de quelques socialistes au gouvernement bourgeois ne pouvait que retarder l'échéance de la possibilité de la révolution sociale intégrale en émoussant les âpretés de la lutte, en endormant le prolétariat pour l'obtention de réformes dérisoires.

C'était la doctrine du tout ou rien qui n'est d'autre d'ordinaire que celle de tout parti d'opposition tant qu'il n'est pas assez fort pour qu'on puisse se compter avec lui.

Tant qu'on est une petite minorité, cette attitude est bien la plus habile. La doctrine se présentant ainsi toujours dans ses oppositions fondamentales, avec les institutions et les hommes au pouvoir, la doctrine est mieux comprise des masses et plus favorable au parti. Ce n'est que lorsqu'on arrive au détail que la minutie cause des divisions.

C'est là l'attitude des socialistes tant qu'ils n'eurent pas l'espoir de prendre part aux affaires. Mais l'avènement du socialisme au pouvoir en France dans la personne d'un de ses chefs changea à cet égard l'attitude d'une notable partie des socialistes français. Des discussions s'élevèrent sur la question de la participation du socialisme au pouvoir. Il y eut alors deux camps les socialistes révolutionnaires et les socialistes réformistes ou encore les socialistes d'opposition et les socialistes de gouvernement ou encore l'action directe et l'action syndicale notamment pour la grève générale ou au contraire l'action parlementaire ou politique. Ces nuances ne font que rendre une même idée, un principe, un principe identique de scission. Ce sont actuellement ces idées qui agitent le parti ouvrier français.

En septembre 1900 eut lieu un congrès à Paris animé d'un esprit de conciliation. La conciliation ne se fit pas puisque le parti ouvrier quitta en foule la salle des séances avec MM. Jules Guesde et Lafargue en tête.

Le socialisme réformiste.

Au contraire, M. Jaurès dépensa beaucoup d'efforts pour amener les socialistes du socialisme au gouvernement. Et une théorie socialiste nouvelle s'élabore substituant à la conception révolutionnaire une conception évolutionnaire se présentant d'ailleurs comme conforme à l'évolution du mouvement social. C'est ce qu'on a appelé la théorie du mouvement socialiste. Voici les idées essentielles

Le but final plus ou moins lointain reste le communisme avec la suppression des revenus sans travail et la disparition des classes. C'est là l'idéal. Mais toute mesure qui s'inspire de cet idéal ou même une réforme dont les résultats plus ou moins voulus s'en rapprochent plus ou moins doit être vivement désirée et défendue par le parti socialiste car le socialisme ne se réalisera pas tout d'un coup. Le socialisme, né du capitalisme qui seul l'a rendu possible et le prépare, doit travailler à s'extraire du capitalisme. Et très pratiquement dans cette école de doctrine on dit que ce qu'il faut, c'est un socialisme juridique extrait du capitalisme par ses propres moyens. Voir le passage de Mr Jaurès. Etudes socialistes page 172....

Que ne pourrait-on faire par exemple avec les art 545 du Code Civil, 1342 avec la théorie de l'impot. Voilà qu'elle est l'idée.

Et pour arriver à ce résultat, est-ce qu'il n'est pas indispensable que le socialisme prenne au pouvoir la plus large part possible de manière que l'on soit sans cesse obligé de compter avec lui. Et la lutte de classe, pour se faire sur le terrain juridique n'en est pas moins efficace: En même temps le prolétariat fait son éducation politique et économique. La révolution sociale brusque et d'ensemble n'est même pas à souhaiter parce que l'éducation économique et politique est encore trop loin de ce qu'il faut pour que la société socialiste soit possible. Un pareil événement n'aurait que des résultats dangereux. Voilà les idées essentielles qui caractérisent ce qu'on appelle le socialisme réformiste.

Ce qu'on peut penser de l'unité du parti socialiste

La divergence de vues en cette doctrine soulève encore trop de passions et polémiques au sein du parti socialiste et en ce moment surtout où les questions de personnes tiennent trop de place pour qu'il soit possible de suivre toutes les phases de la discussion. Toutefois il faut signaler que le congrès socialiste tenu à Paris en Avril 1905 avait pour but de fondre les dissidences et de réaliser l'unité selon le Congrès international d'Amsterdam. Ce congrès a proclamé l'unité et a adopté pour désigner le parti une expression synthétique: parti socialiste (section française de l'internationale ouvrière). On a voulu marquer le caractère international du socialisme et la soumission du parti français aux décisions des congrès internationaux.

L'unité est proclamée. Reste à savoir si l'union pourra se maintenir dans son cadre et dans sa forme. On a pu constater déjà qu'un certain nombre de députés socialistes avaient refusé d'entrer dans

Source: BIU Cujas

cette unité et déclaré ne plus faire partie du groupe. Qui en résultera-t-il ? L'avenir l'apprendra.

Bibliographie

Joseph Jarrute "Socialisme d'opposition, socialisme de gouvernement et lutte des classes 1901" - Articles de la revue socialiste.
Millerand. Le socialisme réformiste français 1903.

Fin.

Définition de l'histoire des doctrines économiques

L'histoire c'est la description, l'observation et l'explication d'une certaine catégorie de phénomènes se succédant et variant dans le temps. La description c'est le récit ou le tableau détaillé des faits particuliers formant les éléments de la catégorie de phénomènes dont on se propose de faire l'histoire ; l'observation c'est l'agencement méthodique et systématique de tous les faits que l'on étudie ; enfin, l'explication consiste dans la détermination de rapports constants et nécessaires dans lesquels les faits que l'on étudie sont engagés, dans la découverte des rapports de cause à effet, dans la détermination relative du pourquoi et du comment des faits.

Les changements successifs sont une condition nécessaire de l'histoire ; si les faits étaient immuables ; s'ils ne changeaient pas, il n'y aurait pas d'histoire. Plus une catégorie de faits est soumise à la loi du changement plus ces faits sont mobiles et en perpétuelle évolution, plus l'histoire est nécessaire pour leur étude. La vie des sociétés humaines est ce qu'il y a de plus changeant dans le monde, c'est par excellence la matière de l'histoire.

Comme toutes les doctrines quelconques, comme toutes les manifestations de l'activité humaine, comme tous les faits sociaux, les doctrines économiques sont objet d'histoire ; mais elles appartiennent encore à l'histoire parce qu'elles constituent des phénomènes naturels soumis à des lois naturelles, dans leur développement, dans leurs transformations.

Que faut-il entendre par Doctrine Économiques.

Le mot "doctrines" peut être pris dans deux sens différents. Dans une première acception, une doctrine est un ensemble d'opinions, de croyances portant sur telle ou telle catégorie de phénomènes, dans une autre acception une doctrine est une théorie particulière relative à un point très limité pris dans une catégorie de phénomènes. Dans la première acception l'expression "doctrines économiques" est synonyme "d'économie politique", dans la seconde acception une doctrine économique sera une théorie portant sur telle ou telle espèce de connaissances. Théorie sur la monnaie, théorie sur le crédit, théorie sur les banques, voilà autant de théories qui constituent des doctrines économiques. On peut donc considérer comme relevant de l'histoire des doctrines économiques non seulement les systèmes généraux, non seulement ceux qui peuvent avoir l'ambition de constituer l'économie politique toute entière, mais les conceptions particulières portant sur une portion limitée des phénomènes économiques.

A l'idée de doctrine économique on rattache habituellement l'idée d'un penseur, d'un économiste déterminé. Rien n'est moins exact cependant, puis qu'il arrive souvent que l'on trouve une doctrine économique méritant d'être étudiée chez un écrivain qui n'est pas du tout un économiste. Bien mieux, il y a des doctrines économiques qui ne se rattachent et ne peuvent se rattacher à personne en particulier ; on peut découvrir une doctrine économique dans certains actes, dans les mesures prises par un ministre, dans les votes d'une assemblée ; il suffit qu'une telle doctrine, ainsi mise au jour, offre de l'intérêt, pour qu'elle appartienne à l'histoire.

Répétitions Écrites.
VI Série N°2.

Source : BIU Cujas

2. Définition et utilité de l'histoire des Doctrines Economiques

Objet de l'histoire des doctrines économiques.

L'histoire des doctrines économiques n'est pas la discussion détaillée, opposant argument à argument, raison à raison, aboutissant à des conclusions. Ce n'est pas à dire que toute appréciation, toute critique soit interdite sur les doctrines économiques, mais cette histoire est possible sans appréciation, ni jugement. Au point de vue de l'histoire, les doctrines économiques sont avant tout des faits qu'il faut observer, connaître et expliquer; on ne peut les classer en bonnes et en mauvaises doctrines, car telle doctrine que l'on jugerait mauvaise aujourd'hui a été bonne il y a un siècle ou deux parce qu'elle se présentait dans des circonstances différentes. Enfin l'histoire des doctrines économiques ne doit pas se confondre avec l'histoire des faits économiques. La confusion qui s'est produite souvent sur ce point s'explique parce que les doctrines économiques se rattachent d'une façon particulièrement étroite aux faits économiques, qu'il n'est pas douteux que les doctrines exercent une influence sur les faits, celles-là subissent aussi l'influence de ceux-ci; aussi est-il difficile de faire cette histoire sans mentionner d'une façon accessoire un certain nombre de faits économiques. On ne doit pas non plus confondre l'histoire des doctrines avec la biographie des économistes, quoique dans une certaine mesure la vie de ces hommes puisse fournir des indications utiles pour expliquer leurs doctrines.

On ne doit pas confondre l'histoire des doctrines économiques avec l'histoire des doctrines politiques ou des doctrines morales contemporaines des doctrines économiques considérées. C'est en vain qu'on objecte que les faits sociaux ne sont pas divisibles, qu'ils ne sont pas divisés dans la réalité; si on les divise, c'est parce que les forces de l'esprit humain sont tout à fait limitées.

Enfin l'histoire des doctrines économiques ne contient pas l'histoire des doctrines d'économie sociale parce que l'économie politique ne se confond pas avec l'économie sociale, elle se borne à l'étude des phénomènes économiques, c'est-à-dire des phénomènes de richesse; l'économie sociale envisage des phénomènes beaucoup plus nombreux, l'ensemble des faits qui constituent la condition des individus dans une société donnée.

Conditions favorables à la naissance et au progrès de la science économique.

L'aphorisme "la science naît quand on la demande" ne signifie vraisemblablement pas autre chose que ceci: chacune des sciences de la nature tend à se constituer dans le milieu où le besoin s'en fait sentir. Il est vrai surtout pour les sciences économiques qui sont par excellence les sciences de l'état de paix. Herbert Spencer a écrit: "En général ce n'est qu'à la suite de conquêtes qui ont consolidé de petites communautés en communautés plus considérables «que naissent les circonstances propices au développement de la dépendance mutuelle d'hommes se livrant à des industries différentes; «pendant un temps fort long, l'organisation industrielle restée servante «de l'organisation militaire ne tend pas à se développer". Ce n'est qu'au moment où l'état normal de paix tendra à se substituer à l'état normal de guerre que l'autorité économique sera pour tous et pour chacun le seul et unique moyen de s'enrichir qui sont par excellence les sciences de l'état de paix.

A l'origine, tant que la guerre est l'état, quasi normal des sociétés, la production est le fait d'une catégorie inférieure d'individus les esclaves. La tribu, la cité, la nation sont constitués essentiellement

Source : BIU Cujas

par une aristocratie peu nombreuse qui s'occupe exclusivement d'administrer les affaires publiques, de faire la guerre, et qui vit du travail des esclaves, des captifs ou des vaincus. Il y a dans ces sociétés primitives deux catégories d'individus, les Spoliateurs et les Spoliés ; à coté d'une oligarchie guerrière vivant avec luxe, mais dédaigneuse de l'activité économique, on trouve au second plan une multitude assujettie, à qui incombe le soin de produire pour la satisfaction des besoins.

L'état normal de guerre dure tant que la guerre est considérée comme profitable pour les classes dirigeantes ; c'est quand les guerres coûtent plus qu'elles ne rapportent qu'on les voit se raréfier. Les individus comme les sociétés obéissent à la loi du moindre efforts, ils tendent à atteindre le maximum de résultats avec le minimum d'efforts.

Il n'est pas niable que à notre époque les guerres deviennent de moins en moins fréquentes, que les périodes d'accalmie, au contraire, se prolongent et se multiplient. A la faveur de ces circonstances le commerce extérieur se développe, et ce développement en accroissant l'enchevêtrement des intérêts commerciaux devient une garantie de plus en plus efficace de l'état de paix.

Les circonstances qui ont amené ce changement favorable à la naissance et au développement de la science économique sont multiples. Au 1er rang, il faut citer l'avènement de la démocratie ou ouvrier source de beaucoup la plus importante du recrutement des armées modernes. Il convient d'y ajouter toutes les circonstances qui aujourd'hui rendent les guerres plus indécises, plus coûteuses et moins fructueuses pour les deux parties ; il faut se munir d'un coûteux outillage soigneusement tenu au courant des progrès de la technique militaire. Il faut incorporer dans l'armée toute la partie de la nation qui a la plus grande valeur et plus grande activité au point de vue économique. De plus, les progrès du droit des gens ayant pénétré dans les lois et coutumes de la guerre, on a vu disparaitre successivement l'esclavage et le pillage : les parts de butin ont été supprimées en France par le décret du 26 Juin 1901 rendu à la suite l'émotion soulevée par la nouvelle d'une répartition des parts de butin aux soldats du corps expéditionnaire de Chine par le général Frey 1900 répartition qui était d'ailleurs conforme au décret de 1895.

Il faut aussi noter que les relations commerciales et financières qui existent entre les différents Etats, deviennent de plus en plus intimes et de plus en plus complexes.

Et l'inquiétude qui s'empare que toutes les nations quand prennent naissance des bruits de guerre entre Etats Européens ou même extra Européens prouve qu'une guerre a toujours sur le mouvement commercial et économique des nations neutres une répercussion profonde.

Au mois d'Avril 1898, à l'approche de la guerre hispano américaine M. Reymark écrivait dans "le Siècle" : la valeur nominale des titres espagnols cotés à la Bourse de Paris représente 2900 millions leur valeur réelle est 1900 m. L'ensemble des placements français en Espagne dépasse 2500 millions : c'est donc 125 à 150 millions que la France doit tous les ans tirer de l'espagne.

De même au cours de l'année de 1905 alors qu'on était menacé d'un conflit franco-allemand, un officier allemand faisait remarquer que tandis qu'en 1870 l'entretien d'un soldat coutait 1,50 par jour, il coutait aujourd'hui 10f. De sorte que l'Allemagne mettant en ligne 2 millions de soldats il lui faudrait dépenser 20 m. par jour nonobstant les énormes dépenses occasionnés par l'entrée en campagne de ces multitudes d'une part et par l'obligation d'assurer l'existence de tous ceux qui resteraient en arrière, d'autre part, c'est l'énormité des dépenses qu'occasionnait le maniement de cet armement formidable péniblement organisé depuis 30 ans par la France et par l'Allemagne qui les fait hésiter à y recourir.

Source : BIU Cujas

Enfin, au cours d'une interpellation à lui adressée par Bebel au mois de Décembre 1904, le chancelier de l'empire prince de Bülow disait: "Je ne puis concevoir quelle idée d'une guerre anglo-allemande puisse être soutenue de façon sérieuse; il faut considérer avec calme les dommages qu'une telle guerre même heureuse coûterait au pays".

Il ne faut pas se laisser prendre aux apparences; s'il semble encore aujourd'hui que jamais les nations n'ont été organisées plus directement en vue de la guerre, que jamais les dépenses de préparation à la guerre n'ont été aussi considérables, il faut y voir une manifestation de la crainte de la guerre bien plutôt qu'une manifestation du désir de la faire. La vérité, c'est que la maxime: "Si vis pacem para bellum" n'a jamais cessé de s'appliquer. Jamais on n'a plus redouté la guerre, jamais aussi on ne la prépara plus fiévreusement. Il en résulte que l'objectif des nations modernes n'est plus le succès militaire, mais le succès industriel: on veut faire de l'étranger un client, on cherche à conquérir partout des débouchés, et cette recherche nouvelle est une source nouvelle de différends non moins passionnés que les autres, entre les nations concurrentes.

C'est encore la crainte de la guerre qui incite les nations à se replier sur elles mêmes et à s'organiser de façon à constituer une unité économique, complète, à peu près indépendante, capable de se suffire à elle-même en cas de rupture. Une telle politique s'écartant du Cosmopolitisme économique pour se rapprocher des doctrines d'Economie Nationale est certainement une entrave à l'expansion économique, mais on la considère comme une nécessité. Ainsi d'une part, on fait des efforts énormes pour agrandir le cercle des échanges et favoriser le commerce extérieur: d'autre part on établit des tarifs protecteurs pour entraver la libre circulation des produits et gêner le commerce avec l'étranger.

On a fort bien caractérisé l'allure contradictoire de cette politique économique des nations modernes en l'appelant "la politique du poing fermé et de la main tendue".

La lutte pour la conquête des débouchés avait donné autrefois naissance au vieux fond d'idées mercantilistes, aujourd'hui avec le renouvellement de cette lutte on assiste à la renaissance de cette conception singulière que la prospérité d'une nation empêche celle des autres.

Un sentiment nouveau, l'impérialisme s'est emparé depuis quelques années de la plupart des grands Etats, de ceux qui ont atteint à l'heure actuelle le plus grand développement économique; ce sentiment n'est qu'une manifestation du caractère dualiste de leur politique économique.

Utilité et rôle de l'histoire des doctrines économiques.

Mais si l'état d'esprit de la société contemporaine est plus que jamais favorable au développement de la science économique, on ne peut méconnaître que la pensée économique remontait assez loin dans le passé. — Au commencement du siècle J. B. Say répondait à la question de savoir quel est le rôle et l'utilité de l'histoire des "Doctrines Economiques". Que pourrions nous y gagner ne recueillir des opinions absurdes des doctrines décriées et qui méritent de l'être, ce serait à la fois ennuyeux et fastidieux. Cette opinion est inadmissible; elle s'explique par le mépris de l'histoire et de ses renseignements qui est un des traits caractéristiques de presque tout le XVIII^e s. en toute matière, le trait caractéristique d'une partie des penseurs du commencement du XIX^e siècle, en France tout au moins.

A notre époque, on a pris le contrepied de l'opinion de J. B. Say, et l'on peut dire qu'à aucune époque l'histoire en général et l'histoire des doctrines économiques en particulier n'ont été plus en faveur qu'aujourd'hui. Cette grande faveur de l'histoire sera sans doute l'un des traits caractéristiques de la fin du XIX^e s. et du commencement du XX^e s. L'opinion dominante aujourd'hui est qu'il n'y a pas de doctrine absurde, pas de doctrine économique qui doive être oubliée. Toutes les doctrines sans exception méritent d'être étudiées et expliquées pour cette raison que les doctrines économiques sont le produit d'un état social donné d'un certain état de civilisation, qu'on ne pouvait comprendre sans comprendre les doctrines qu'il a fait éclore. — Bien des faits de l'histoire générale ne peuvent être expliqués que par l'existence des doctrines fragmentaires c'est vrai, mais qui méritent attention. Mêmes époques les moins favorables à l'épanouissement de la pensée économique, on rencontre des esprits qui dominent le temps et les circonstances qui ont des vues intéressantes sur la nature du crédit, sur le progrès commercial. Ce serait une erreur que de croire que l'antiquité et le Moyen Age n'ont été à ce point de vue des époques uniquement barbares. Si la conception d'une science économique ne se dégage pas, il n'en est moins vrai que les polémiques soulevées par des questions pratiques qui se posaient alors ou parfois donnaissance à de véritables doctrines d'art. Les doctrines, l'historien des D. E. ne doit ni les ignorer, ni les négl

Source : BIU Cujas

Histoire externe des doctrines économiques L'antiquité. La Grèce et Rome.

L'histoire externe des doctrines économiques, étudie l'origine et le développement des théories et des systèmes considérés dans leur ensemble et dans leurs parties principales, sans descendre aux mêmes détails.

Dans l'antiquité classique, l'antiquité grecque pour partie tout au moins, présente au point de vue de l'histoire des Doctrines Economiques un haut intérêt; Rome au contraire ne présente aucun intérêt. Dans les "Lois et la "République" de Platon, dans la "Politique" d'Aristote on trouve des esquisses remarquables, mais mélangées à des théories éthiques. Recherchant la meilleure constitution politique et économique qui soit humainement possible, ils supposent un régime dont la division sociale du travail, l'esclavage et la propriété individuelle forment les institutions fondamentales. Ils traitent aussi des divers modes de production de la richesse et de la monnaie. Aristote a même entrevu le problème de la valeur. On trouve aussi quelques notions économiques dans les écrits de Xénophon. Voir Souchon. Les théories économiques dans la Grèce antique. 1898. – Dubois. Histoire des doctrines économiques 1903. Brants. Xénophon économiste. Revue catholique de Louvain 1881.

Le Moyen Age.

Le Christianisme qui a été un événement très important dans l'histoire du monde n'est pas comme on l'a dit parfois une doctrine économique, c'est une morale, une religion. Il a eu sur les faits et les idées une très grande influence, une influence d'autant plus grande que pendant tout le Moyen Age, la vie s'étant retirée dans les couvents, les questions économiques étaient traitées par des religieux, dominicains, franciscains, augustins, qui prêchent aux riches les devoirs de la justice et de la charité, aux pauvres ceux du travail et de la résignation, aux uns et aux autres la foi et le sacrifice.

Pendant tout le Moyen Age, la science comme la justice et la morale se confondent avec la religion. Les questions économiques sont traitées au point de vue de la morale ou de la théologie; c'est dans de gros in folios sur les sacrements qu'il faut aller chercher des analyses très profondes et très consciencieuses sur les questions de valeur, de change ou d'intérêt. Enfin l'époque antérieure aux Croisades, l'Europe, le monde a été plus particulièrement troublé par des luttes incessantes et acharnées entre les Seigneurs féodaux, circonstance qui n'était point favorable au développement des manufactures et du commerce.

Aussi jusqu'à la fin du XII^e siècle, le Moyen-Age n'offre au point de vue des doctrines économiques aucun intérêt. Avec le XIII^e siècle commence une période qui offre un réel intérêt. Sous l'action de causes multiples, émancipation des communes, formation de la bourgeoisie, ouverture de routes importantes au commerce, l'industrie et le commerce reçoivent une vigoureuse impulsion, mais leur développement se heurte à des obstacles dont le premier est suscité par les doctrines économiques alors admises sur l'échange, le commerce ou le crédit. Le conflit soulevé entre les tendances de ces doctrines et les besoins nouveaux de l'industrialisme naissant fait surgir des polémiques très vives sur la nature du profit commercial, de l'intérêt, du change, ce qui revient à poser la question de la nature de la valeur. On les retrouve dispersées dans les œuvres des théologiens, des philosophes et des Jurisconsultes qui,

Source : BIU Cujas

amenés à s'occuper de la restitution de l'indu et du respect de la justice dans les contrats, recherchent la nature des opérations commerciales afin de distinguer les contrats licites et innocents des contrats illicites et criminels. Ainsi succède à la morale économique des Grecs, fondée sur la philosophie, la morale économique des scolastiques, basée sur la théologie, dont les théories fondamentales sont celle du juste prix germe des théories modernes sur la valeur et celle de l'usure, fondement de la prohibition du prêt à intérêt.

L'industrialisme naissant rencontre un autre obstacle, d'une autre nature dans l'idée fausse que le pouvoir royal se fait alors de la monnaie. Dans le but véritable de se procurer des ressources les rois de France, invoquant toutes sortes de motifs, ont fréquemment altéré les monnaies, en faisant suivant l'intérêt du moment, suivant qu'ils voulaient se procurer des ressources ou se libérer plus facilement de leurs dettes, ou deux pièces d'une seule (amenuiser ou une pièce de deux. (surhausser). Ces pratiques contribuèrent largement aux progrès de la science économique ; pour les combattre, les scolastiques mirent au jour des écrits monétaires qui sont des modèles d'analyse, empreints de l'esprit le plus scientifique. S'ils ne comprennent pas toujours le rôle de la monnaie instrument de capitalisation ils ont, par contre, une vue très nette de sa fonction comme instrument d'échange.

De ces analyses se dégage pour la première fois la notion d'un rapport fixe, la notion de loi naturelle en économie politique. Quand le roi diminuait la quantité de métal fin contenue dans les pièces, il aurait voulu empêcher la hausse des prix ; mais comme cette hausse se produisait quand même, il en résultait un détraquement de toute la combinaison. Pour essayer d'y remédier, il usait de la réglementation du prix des denrées. L'inefficacité de tous ces remèdes montrait qu'il y a une nature des choses ; ainsi la notion de loi naturelle fait son entrée dans la pensée humaine.

Les écrivains les plus remarquables de cette époque sont : — Saint Thomas d'Aquin, l'écrivain le plus remarquable du XIII^e siècle sur les matières d'économie et de politique. Jean Buridan, recteur de l'Université de Paris au commencement du XIV^e siècle qui a écrit un court traité sur les rôles économiques de la monnaie. Nicolas Oresme, évêque de Lisieux, adversaire vigoureux des altérations des monnaies. Traicté de la première invention des monnaies (par Wolowski), (Paris 1864).

L'objectif des doctrines économiques de cette époque que l'on relève, soit dans des monographies sur les monnaies, soit dans des ouvrages de théologie morale ou de politique, c'est l'échange et les instruments de l'échange, c'est une catégorie de phénomènes groupés sous le nom de circulation des richesses. Il ne s'agit donc encore que de doctrines fragmentaires à l'exception cependant des doctrines sur la monnaie qui font l'objet principal de plusieurs traités ou Mémoires. Les doctrines économiques de cette période continuent à jouer le rôle de doctrines auxiliaires.

Bibliographie. — Victor Brants. — Les théories économiques

Source : BIU Cujas

aux XIIIe et XIVe siècles. 1895. Ashley. Histoire des Doctrines Economiques de l'angleterre. trad. fr. 1900.

Le XVIe siècle. — Le mercantilisme.

Avec le 16e siècle, l'activité économique prend un nouvel essor et acquiert la prédominance qu'elle a encore aujourd'hui ; la pensée économique suit la même marche ascendante. Les temps modernes en même temps qu'ils sont l'ère de l'industrie, sont aussi l'ère des doctrines et de la science économiques. Aux modifications profondes subies par le système de la production, de l'échange, du crédit correspondent des transformations dans le mode d'exposition de la pensée économique.

Pendant le 16, le 17e et une partie du 18e siècle, la pensée économique reste fragmentaire, mais son domaine s'étend. Les doctrines économiques deviennent de plus en plus indépendantes des autres sciences. Si c'est encore le groupe des phénomènes de la circulation des richesses qui absorbe la plus grande part de l'activité des penseurs, de nouveaux problèmes économiques se posent. Des ouvrages de polémiques inspirés par l'intérêt exclusif des protecteurs prennent un caractère de plus en plus exclusivement économique ; ils se transforment petit à petit en systèmes empiriques de politique économique et financière. Notamment les questions monétaires prennent un nouvel aspect par suite de la découverte des mines du Nouveau-Monde. Un afflux d'or et d'argent se répand en Europe, les prix haussent, l'attention est attirée sur la relation qui existe entre le volume du stock monétaire et les prix, on se demande qu'elle est l'influence de ce stock monétaire sur les prix. En même temps se pose la question de la valeur. Jean Bodin fait une théorie quantitative des prix et déclare que la cause de la hausse des prix est l'afflux d'or et d'argent. Il est parmi les écrivains politiques qui, à cette époque, se sont occupés plus spécialement de questions économiques et financières celui à qui appartient sans conteste la première place. Dans le dernier livre de son œuvre principale "Les six livres de la République (1576) il tient compte de l'influence du climat et du sol et propose un système complet de politique économique et financière ; il réclame la libre importation et la prohibition de l'exposition des denrées alimentaires et des matières premières.

La question de la nature du profit commercial prend avec le développement du commerce, particulièrement du commerce international un aspect nouveau. On ne discute plus sa légitimité. Emancipée des idées canoniques, la pensée économique se laïcise de plus en plus ; dans la recherche de la nature du commerce extérieur on envisage avant tout les avantages qu'il peut procurer aux nations qui s'y adonnent. La politique mercantile apparaît, soutenue vigoureusement par des partisans absolus, combattue non moins vigoureusement par des adversaires sinon intransigeants, du moins animés d'un esprit critique très développé. Les mercantilistes partaient de cette idée que la possession des métaux précieux permet l'acquisition de toutes les autres richesses. S'ils sont unanimes sur l'importance économique et fiscale d'une grande quantité de monnaie, ils diffèrent beaucoup quand il s'agit d'indiquer les moyens propres à atteindre ce but.

Réaction contre le mercantilisme.

En 1615 paraît "le Traité de l'Economie Politique dédié au Roy et à la Reyne, mère du Roy" (Marie de Médicis) de Montchrétien, œuvre bizarre, contradictoire où à côté de sophismes mercantilistes on rencontre des vérités

Source : BIU Cujas

fondamentales. Ce n'est pas comme le titre pourrait le faire supposer un traité didactique; c'est un mélange de science pure et d'art social. Le célèbre philosophe anglais Locke pose nettement et pour la première fois la question de l'origine de la propriété privée, il la fait dériver du travail sur la puissance productive duquel il insiste. Néanmoins il reste encore par certains côtés un mercantiliste: il exagère l'importance de la quantité de la monnaie et il n'apprécie pas avec exactitude de les causes de sa valeur.

Au cours du XVIIIe siècle, en Angleterre, la réaction se produit contre le mercantilisme avec Petty et North. William Petty contemporain de Locke, professe que le travail est le père, le principe actif, et la terre, la mère de la richesse; il est partisan d'un type monétaire unique et adversaire des lois restrictives de l'intérêt. Pour lui la valeur d'une chose dépend du travail dépensé dans sa production, mesuré par sa durée. Quant à Dudley North il qualifie le mercantilisme d'aberration politique; pour lui, la monnaie est une marchandise qui se distribue naturellement entre les différentes nations, selon leurs besoins respectifs.

En France, dans les dernières années du 17e siècle, la réaction contre le mercantilisme se manifeste, réclamant d'importants changements dans la politique économique et fournissant en même temps des matériaux nouveaux à la recherche scientifique. Pierre le Pesant de Boisguilbert est un adversaire énergique du colbertisme, un ennemi des privilèges accordés aux manufactures; il réclame notamment l'abolition des céréales. Il a exposé ses idées dans le détail de la France (1697) le Factum de la France (1707) le traité de la nature, culture, commerce et intérêt des grains (1704) la Dissertation sur la nature des richesses, de l'argent et des tributs. Quelques années après avec Law, on commence à s'occuper de la question de la circulation fiduciaire. C'est Law qui a imaginé le billet de banque garanti par la propriété foncière, type qui conduit facilement au billet de banque inconvertible expérimenté sous la régence de Philippe d'Orléans.

Enfin, au milieu du XVIIIe s., paraît l'Essai sur la nature du Commerce (1755) de Cantillon, banquier très expert d'origine islandaise, qui fut à Paris en relation avec Law. Cet essai qu'on peut considérer comme le premier traité systématique d'Économie Politique. On y trouve en germe la doctrine de Smith sur les causes de la différence des salaires dans les différentes professions et celle de Quesnay sur les dépendances qu'il y a entre les différentes classes sociales et les propriétaires.

Les Physiocrates. L'école des Physiocrates a le mérite d'avoir donné à la science économique ses bases essentielles; grâce à elle, on est enfin en présence d'une doctrine d'ensemble comprenant l'économie pure et la politique économique, doctrine déduite d'un petit nombre de principes et parfaitement homogène. La Physiocratie ne s'est d'ailleurs pas bornée à cette tâche, elle a eu la conception d'une science régie par des lois naturelles.

Montesquieu affirme que les phénomènes économiques sont soumis à des lois naturelles, c'est là une idée indispensable à une science d'ensemble, à laquelle Petty, North et Hume en Angleterre, Boisguilbert et Cantillon en France ont préparé le terrain. Sur le terrain de l'art social, les Physiocrates ont cru à la liberté comme principe et parlé; ils instituent sur le rôle de l'État en matière économique un débat que l'antiquité n'avait pas soupçonné. Jusqu'à eux l'intervention de l'État était la règle et l'on n'avait jamais songé à en discuter l'opportunité. Les Physiocrates croient à une harmonie céleste démontrée par Newton. Turgot mérite comme un économiste une place à part demeurée indépendante de la secte, il professe cependant au fond les mêmes doctrines. Il a publié en 1769, ses "Réflexions sur la formation et la distribution des richesses". Il marque dans le titre les 2 grandes divisions de la S.E. Ses fines analyses purement économiques sont la transition entre Quesnay et Smith. — Avec Smith qui publie en 1776 ses Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations, la S.E. prend vraiment conscience de son objet propre. C'était une sociologie, désormais elle n'aura plus pour but que la science des richesses. Avec une technique scientifique différente de celle des Physiocrates, il aboutit aux mêmes conclusions

Adam Smith.

Source : BIU Cujas

Doctrines économiques

Les doctrines Économiques au XIX^e siècle.

Histoire des doctrines économiques depuis Adam Smith

En France la Révolution suspend un instant l'activité des recherches scientifiques tout en fournissant à certaines idées l'occasion d'être mises en application. Cependant l'œuvre de Smith suscite en Angleterre en France et en Allemagne une grande quantité d'ouvrages ayant pour but de répandre la nouvelle doctrine de la défendre contre les objections empruntées le plus souvent aux théories mercantilistes.

Les successeurs d'Adam Smith

Les adversaires anglais et français appartiennent au groupe des mercantilistes, les adversaires allemands appartiennent pour la plupart au groupe des romantiques. (Lauderdale, Ferrier, Roscher).

L'adhésion du chef de l'école utilitaire le jurisconsulte et politique radical Jérémie Bentham aux théories de Smith contribua à les répandre en Angleterre.

Malthus et Ricardo

En Angleterre Malthus et Ricardo attachent leur nom à des théories importantes, à la loi de la population, à la loi de la rente et à d'autres encore qui jointes à celles déjà formulées par Smith constituent le fond de la doctrine classique. L'harmonie naturelle que les Physiocrates avaient affirmé se rencontrer partout est remplacée par des antagonismes sociaux que mettent en relief les doctrines des nouveaux représentants de l'individualisme. Ces auteurs montrent notamment que par suite de l'existence de ces antagonismes une partie de la population se trouve toujours dans une situation voisine de la misère et ne peut notablement s'en écarter. Malthus a étudié d'une façon magistrale la théorie économique de la population. Il en recherche le principe fondamental dans ses applications diverses; il a posé les bases d'une doctrine qui a résisté victorieusement aux objections. Il a fait une analyse ingénieuse des effets divers que peuvent exercer dans les différents stades de civilisation les obstacles positifs et préventifs à l'augmentation de la population. Pour Malthus la cause du mal social réside dans l'avarice de la nature, dans les difficultés qu'il faut vaincre pour se procurer la quantité de subsistances nécessaires à la population, dans l'antagonisme de la nature et de l'humanité. Il ne méconnaît pas, mais atténue un peu trop l'influence du progrès économique celle des nouveaux systèmes de culture de l'amélioration des Communications. Pour Ricardo elle réside dans la situation privilégiée du propriétaire foncier qui a le monopole de pouvoir produire des denrées desquelles l'accroissement de la population et l'accroissement du nombre des consommateurs ne cessent d'augmenter la demande. Les conclusions auxquelles aboutissent ces théories sont si décevantes et si pessimistes que l'on appellera cette science économique une science de malheur "dismal science"! Pour bien juger les conclusions de Ricardo il ne faut pas

Source : BIU Cujas

oublier qu'il ne s'est préoccupé que de science pure laissant de côté les applications, qu'il s'est borné aux déductions tirées des prémisses générales, construisant des cas simples pour mieux déterminer les effets derniers des lois économiques. C'est ainsi que dans son étude magistrale sur la rente il exagère d'une part l'influence des degrés différents de fertilité des diverses catégories de terre et atténue d'autre part celle de la distance des marchés.

C'est fort à tort qu'on y a accusé Ricardo de doctrinarisme car si ses connaissances historiques ou philosophiques sont moindres que celles de Smith et même de Malthus, il a comme eux la même connaissance des affaires et il les dépasse en profondeur et en clarté. Il a enrichi la ... d'une théorie originale de la distribution des richesses, théorie qui ... la base la plus sûre des additions qu'on y a faites ou qu'on y pourra faire.

Comme Malthus il a eu la malchance être mal apprécié tant par ses admirateurs que par ses adversaires. Sa théorie des salaires et en particulier celle des profits est originale mais demande une lecture attentive pour reconnaître le sens véritable de la dépendance du taux relatif du profit et du coût du travail.

J. B. Say

On peut dire qu'avec Adam Smith et les Physiocrates l'économie politique est devenue une science véritable. C'est l'exposé didactique, bien ordonné et bien mis en lumière des principes de la science nouvelle que J. B. Say a fait paraître en 1803 sous le titre de "Traité d'économie politique ou simple exposition de la manière dont se forment se distribuent et se consomment les richesses". Ingram dans son "Histoire de l'Economie politique" a dit de lui que "par son art français d'exposer clairement et facilement" l'œuvre de Say eût un succès prodigieux. Son succès mit en quelque sorte les connaissances économiques dans la grande circulation. Il faut d'ailleurs noter qu'un grand nombre de traités ultérieurs d'Economie Politique conservent encore à l'heure actuelle les divisions du traité de J. B. Say: Production, distribution, consommation des richesses. Enfin J. B. Say n'a pas été seulement un vulgarisateur des principes de la science économique, il a lui aussi apporté sa pierre à l'édifice et c'est à lui qu'on doit la loi importante des débouchés. Son Traité notablement corrigé et augmenté en 1814 a été traduit dans presque toutes les langues, il est devenu un livre populaire et a permis à beaucoup de gens de connaître des doctrines qui ne leur étaient pas accessibles dans leurs sources originales.

Ce n'est pas J. B. Say qui a créé de toutes pièces la théorie des débouchés mais il l'a longuement développée et il en a indiqué des applications intéressantes à la défense du libre échange et à celle des crises. C'est à son sujet qu'il soutint d'accord avec Ricardo une polémique heureuse avec Malthus et Sismondi, qui croyaient à la possibilité d'un encombrement général et permanent de marchandises. Il soutint également contre Sismondi une polémique au sujet du machinisme et fut ici moins heureux dans ses réfutations.

Source : BIU Cujas

De Sismondi

Par suite du développement du machinisme, de la concentration des industries, qui en est la conséquence, une révolution profonde se produit dans la société économique, la grande industrie se substitue peu à peu et de plus en plus à la petite et à la moyenne industrie. cette période de transition a été appelée par M. Leroy Beaulieu "la période chaotique de la grande industrie". Sismondi qui fut le contemporain de ces transformations, qui assista à ses débuts en Angleterre n'aperut pas les promesses d'avenir qui y étaient contenues et en 1819 il entreprit d'asseoir de nouveaux principes d'Economie politique" le procès du machinisme s'attacha à montrer l'influence des faits économiques sur les faits sociaux, s'efforça d'attirer sur ces derniers l'attention des législateurs, afin que, exclusivement préoccupés du développement de la richesse, ce dernier ne se produise pas au détriment du bien être général. Dès ce moment l'économie sociale est fondée, avec tout ce qui elle contient à la fois de vague et de précis Il oppose à l'Economie anglaise selon lui trop mesquine et trop exclusive, une économie généreuse et philanthropique, qui étudie l'influence de la production et de la distribution sur le bien être matériel du peuple. Il se déclare d'ailleurs incapable de combattre la liberté du commerce puisqu'il est impossible de lui substituer un régime meilleur.

Stuart Mill

Ricardo, Malthus et Say ferment la première période classique de la nouvelle économie dont les résultats se trouvent résumés dans une forme rigoureusement scientifique par l'élève de Bentham l'ami intime de Ricardo, James Mill. "Eléments d'économie Politique" son fils John Stuart Mill joue en Angleterre le rôle que J. B. Say a joué en France, il veut refaire du Smith plus moderne en en révisant et en en corrigeant les résultats. Il s'approprie les théories de Malthus et de Ricardo, avec lui la théorie dite classique est largement systématisée Bien qu'il ait substitué la théorie du fonds des salaires à celle du salaire naturel ou nécessaire, l'avenir des populations ouvrières n'en apparaît pas moins comme peu favorable, aussi a-t-il été amené à une certaine époque à professer certaines idées bienveillantes pour le socialisme.

Disciple dissident de Bentham il a également subi l'influence de Comte. Ses théories économiques sont exposées dans "les Essais" dans "le Système de Logique" et dans "les Principes d'Economie Politique" Dans les "Essais" il développe la théorie du commerce international il étudie l'influence de la consommation sur la production, il défend et explique la théorie de Ricardo sur les rapports entre les salaires et les profits. Dans "son Système de Logique" il soutient la nécessité d'une science économique séparée, quoique non indépendante, qui il distingue nettement de l'art.

Dans ses "principes d'Economie politique", il faut noter son analyse de l'influence du progrès sur la population, sur les prix et sur la distribution, surtout ses observations sur l'état stationnaire Il a fait une exposition lumineuse de la théorie de la valeur, il a corrigé quelques unes des erreurs de Ricardo sur la valeur courante et la valeur

Source : BIU Cujas

normale. Enfin il a développé d'une façon remarquable la théorie des valeurs internationales mais il a négligé d'appliquer la théorie de la valeur qui il nous dèle cependant comme fondamentale à l'explication des lois de la distribution. Le plus grand reproche qu'on puisse adresser à l'œuvre de Stuart Mill sont les nombreuses contradictions qu'on y rencontre, mais qui s'expliquent par les phases de sa vie intellectuelle et morale. En effet, sa sympathie pour l'état stationnaire, principe de décadence est en contradiction avec sa foi dans le progrès indéfini. De même il y a contradiction entre la glorification du système des petites propriétés paysannes et l'apologie de la grande propriété collective. De même enfin il y a contradiction entre les idées du véritable socialisme ennemi de toute concurrence et l'apologie des sociétés coopératives de production, qui rêvent de substituer à la concurrence des entreprises individuelles celles des entreprises collectives ouvrières.

Cairnes et Jevons

En Angleterre deux hommes éminents tout en faisant la critique de l'œuvre de Stuart Mill ajout apporté des corrections essentielles et utiles. Cairnes dans ses "Essais d'Economie politique, théorique et pratique" (1873) précise la distinction entre les lois de la valeur courante et celles de la valeur normale, il relève quelques inexactitudes de Stuart Mill sur le coût et les dépenses nominales de production en excluant du coût de production les salaires et les profits. Il donne à sa célèbre théorie des groupes non concurrents une importance exagérée. Dans le domaine de l'art économique il combat le protectionisme.

Stanley Jevons fut un logicien éminent et un pénétrant économiste. Ses recherches sur les variations des prix, ses tentatives pour trouver les lois des oscillations du taux de l'escompte de la circulation et des réserves métalliques des banques sont remarquables mais n'ont point aidé aux progrès de la science. Dans le domaine de l'Economie appliquée il a toujours été le défenseur convaincu quoique modéré du monométallisme, le partisan de la coopération et de la participation aux bénéfices.

Bastiat et Dunoyer

La doctrine qui aboutit à de tels antagonismes sociaux que ceux relevés dans les œuvres de ces individualistes ne tarde pas à rencontrer sur le terrain scientifique des adversaires résolus. C'est d'abord Carey qui publie en 1859 "les principes de science sociale". Avec Dunoyer et Bastiat il attaque les doctrines de Malthus et de Ricardo, mais tandis que ceux-ci restent des individualistes sur le terrain de l'art social Carey et List professent la doctrine de l'Economie politique nationale, la théorie du développement harmonique des forces productives d'un pays.

Bastiat dans ses "Harmonies économiques" dirige tous les efforts de son talent contre le protectionisme et contre le socialisme. C'est dans le but de briser entre les mains des socialistes les armes que leur fournissaient les "funestes théories de Ricardo et de Malthus" qu'il a écrit ses "Harmonies économiques" (1850). Ses idées sur la valeur, sur la rente, sur la population sont déduites de l'idée physiocratique de l'ordre naturel, de l'idée d'une harmonie future entre

Source : BIU Cujas

l'intérêt privé pourvu qu'il libre et l'intérêt public qu'il identifie avec celui du consommateur et qui conduit au progrès indéfini et à l'augmentation continue du bien être général, et la diminution graduelle des différences entre les diverses classes sociales. En matière d'économie sociale il professe des théories optimistes, tout en restant en économie politique fidèle aux idées individualistes.

Généralement en France on considère Bastiat comme un simple polémiste, et à l'étranger on lui rend mieux justice et c'est de lui que disait un professeur de Lausanne "il y a plus de vrai savoir dans tel petit ouvrage de Bastiat que dans de gros volumes" Son influence a été exercée par la partie saine de ses œuvres, par la partie qui contient la réfutation des sophismes protectionnistes et socialistes.

Dunoyer est un disciple fidèle mais un interprète quelquefois inexact de la doctrine de Malthus ; il s'est occupé de la liberté économique non seulement dans ses applications les plus variées mais aussi dans ses relations avec tous les autres facteurs du progrès économique intellectuel et moral. Sa classification des industries, sa théorie des industries personnelles ont servi à rectifier quelques points de la théorie de la production. Il conçoit le travail comme unique facteur productif et admet le concours gratuit des éléments naturels ce qui l'amène logiquement à nier la rente territoriale.

Il faut bien se garder de confondre l'école classique libérale et l'école optimiste. L'école libérale est le genre qui comprend les deux autres, école classique et école optimiste. Tandis que toutes deux concluent à la nécessité de respecter la liberté, en cela ce sont des écoles libérales, elles sont en désaccord sur le terrain de l'art social pour la mise en pratique de la liberté, l'une l'école classique préconise comme moyen la liberté, l'autre, l'école optimiste préconise l'association et l'initiative gouvernementale.

L'art et la science en économie politique

La question de l'art et de la science en économie politique a aujourd'hui une plus grande importance qu'autrefois. La multiplicité des doctrines et des écoles régnantes aujourd'hui a pour cause principale, sinon exclusive, ce que Stanley Jevons appelle le syndrome de l'exclusivisme. Depuis quinze ans l'Economie politique préoccupe beaucoup les esprits les plus divers professionnels et amateurs s'agitent pour substituer des théories nouvelles à celles de leurs devanciers. La passion de l'exclusivisme des doctrines qui agite ainsi le monde économique trouve un argument dans la confusion de la science économique et de l'art social

Le plus grand nombre de ceux qui font de l'Economie politique mêlent de front la science et l'art et alors chacun apporte son idéal social comme dogme scientifique Mais parmi ceux qui possèdent les données de la science, la confusion se produit aussi ; ils transforment en principes immédiatement applicables de pures données scientifiques et économiques, faisant ainsi abstraction du bon marché des données de l'art. Social

La pensée économique comprend à la fois les doctrines et la science. Les doctrines ne se confondent pas avec la science, elles

Source : BIU Cujas

sont des théories d'art social tandis que la science est l'explication des phénomènes économiques, elle a pour objet la découverte de leurs rapports de concomitance et de séquence. Tandis qu'il ne peut y avoir qu'une seule science économique, il y a place pour une très grande variété de doctrines économiques.

L'unité de science économique et la variété des doctrines

On est cependant loin d'être d'accord là-dessus : le contraire l'absence d'unité de la science économique apparaît même comme plus vraisemblable. Cela tient à la complexité même de la science économique. D'ailleurs les divergences entre savants ne sont pas particulières à l'économie politique ; on constate des désaccords même sur les données essentielles des sciences dites exactes. Voir la collection de la bibliothèque de philosophie scientifique et plus particulièrement les deux volumes de M. Poincaré "La science et l'hypothèse" "La valeur de la science" Il est cependant vraisemblable qu'il n'y a qu'une seule physique qu'une seule chimie donnant l'explication vraie et exacte des phénomènes. Mais à cause même de sa complexité, la science économique éprouve à se constituer plus de difficultés que les autres et son unité apparaît moins claire et moins vraisemblable.

D'ailleurs l'unité de la science économique ne s'oppose aullement à l'éclosion d'une grande variété de doctrines économiques. En effet si la science montre ce qui il y a de nécessaire dans les rapports des choses entre elles, les doctrines indiquent ce qu'il est le plus avantageux de faire. ce sont là des objets bien différents. Sans doute, les doctrines étant des théories visant à proposer une direction pratique à la politique économique ceux qui les émettent doivent avoir avant tout le souci de bien tenir compte des données de la science sans doute les progrès de la science doivent amener leur épuration mais il ne faut pas aller jusqu'à affirmer que la perfection de la science entraînerait avec elle l'unité de doctrine. Si l'on prend la théorie de Ricardo sur la rente foncière parmi ceux qui la considèrent comme une vérité scientifique il y a des divergences profondes sur l'opportunité ou l'inopportunité du maintien de la propriété privée. Ceux qui comme Henri George sont partisans de la nationalisation du sol admettent cependant la théorie de la rente du sol. On pourrait dire la même chose de la théorie du salaire nécessaire. On est d'accord au point de vue théorique, mais chacun en tire pour l'art social les conséquences les plus divergentes.

Peut-on séparer l'art et la science

Trop souvent et au grand détriment de la science on a considéré et on considère encore aujourd'hui l'art et la science comme intimement liés. C'est ainsi qu'au milieu du XVIII^e^ siècle chez les Physiocrates les préoccupations scientifiques et les préoccupations d'art sont trop intimement mélangées. c'est ainsi qu'aujourd'hui encore nombreux sont les auteurs qui prétendent qu'il n'y a pas lieu de séparer la science et l'art.

Il est donc essentiel de préciser ce qu'on veut faire, de dire si l'on veut faire de l'éthique économique ou si l'on ne vise qu'à analyser des phénomènes irréductibles, fondamentaux comme l'on fait Auton Menger, Böhm Bawerk et l'école mathématique avec

Source : BIU Cujas

Cournot, Walras Wilfredo Pareto, Stanley Jevons. C'est de la combinaison de ce qui il y a de fondé dans la methode deductive et dans la methode inductive que l'Economie politique doit attendre sa constitution. Tel est le caractère des tentatives faites au milieu du XIX[X^e siècle par Cherbuliez Précis de la science economique et de ses principales applications (1862) par Courcelle Seneuil. Traité théorique et pratique d'Economie politique (1896. 1859) Block petit manuel d'Economie politique (1880) de Molinari Précis d'Economie politique et morale (1893) Leroy Beaulieu Précis d'Economie politique (1888) Levasseur Précis d'Economie politique (1883)

La distinction entre la science et l'art existe réellement. Quand on analyse le phénomène de la valeur, les fonctions de la monnaie les effets de la concurrence on fait des recherches de nature bien différente de celles que l'on fait quand on se demande s'il y a lieu de modifier les conditions dans lesquelles se produit actuellement le phénomène de la valeur, s'il y a lieu d'adopter le monométallisme ou le bimétallisme

Mais si l'art et la science sont distincts l'unité de la science ne peut être un obstacle a la pluralité des doctrines d'art. Les progrès de la science si grands qu'ils puissent être dans l'avenir ne supprimeront pas cette pluralité parce que dans la constitution des théories d'art entrent des considérations de justice ou d'utilité étrangères a la science. cependant les progrès de la science auront certainement pour résultat d'épurer les doctrines. La politique économiques fournit au législateur et a l'administrateur les principes directeurs pour le bon exercice des attributions économiques de l'Etat, des personnes morales, administrations; elle s'occupe de matières étroitement unies a la doctrine du gouvernement. Tandis que la science recherche ce qui est, interprète et classe les phénomènes, l'art ne découvre pas la vérité il la suppose, il ne découvre pas de lois, ils indique les règles qui permettent d'éclairer la pratique, il a un but pratique, un but spéculatif.

L'art et la pratique

Même quand on distingue la science et l'art il ne faut pas confondre la science et la théorie, l'art et la pratique. La science que nous apprend a connaître, l'art qui nous apprend a faire constituent tous deux la théorie. La pratique au contraire, c'est l'action tendant a la réalisation de buts déterminés. Elle fait appel a la volonté, tandis que l'art qui tend a guider l'action la précède. En résumé, la science explique et expose, l'art dirige impose des preceptes ou propose des conseils, la pratique exécute et dispose.

Il y a trois grandes conceptions scientifiques de l'Economie nationale, trois grandes conceptions qui tiennent compte du fait qu'il existe des nations politiquement indépendantes, ce sont:

Le mercantilisme
Le smithianisme
L'Economie Nationale.

On a quelquefois reproché a tort d'ailleurs au Smithianisme de n'être point édifié au point de vue national. Ce grief n'est point fondé, il est applicable à Physiocratie qui différente encore du smithianisme est plutôt une economie humaine une conception édifiée du point de vue de l'humanité entière.

Source : BIU Cujas

Source : BIU Cujas

Economie Politique
Doctrines économiques

L'idée Bullioniste. Le Mercantilisme. L'idée d'Economie Nationale.

L'idée bullioniste, c'est l'idée d'après laquelle une nation est d'autant plus riche que la quantité de monnaie qu'elle possède est plus considérable. "Je crois, écrit Colbert, que l'on demeurera facilement d'accord de ce principe qu'il n'y a que l'abondance d'argent dans un Etat qui fasse la différence de sa grandeur à de sa puissance" Colbert. Lettres, Instructions et Mémoires. Ed. Clément. II. 1, 269.

Cette idée on la trouve à des degrés divers prise comme base de la politique économique de toutes les nations modernes de l'Europe. Pour en trouver la première manifestation qui est la prohibition de l'exportation des métaux précieux, il faut remonter à l'antiquité. Pratiquée par quelques Etats au début du XVI^e siècle, elle est devenue d'une pratique presque générale au cours des XVII^e et XVIII^e siècle, jusqu'au moment (fin du XVIII^e siècle) où la doctrine physiocratique vient enfin la battre en brèche.

Le système mercantile

Le système mercantile, est un des procédés de mise en pratique de l'idée bullioniste, c'est chronologiquement l'avant dernier c'est aussi le plus répandu. Il se présente d'ailleurs sous des formes variées dans les différents pays ; il était usité depuis deux siècles lorsqu'au milieu du XVIII^e siècle se forme un système bien différent, opposé au système mercantile, la doctrine physiocratique. Son nom lui vient de ce que c'est par le développement du commerce extérieur qu'il prétend faire affluer dans le pays l'or et l'argent des nations étrangères.

Origine de l'expression "système mercantile".

C'est en cherchant à différencier sa doctrine de celles qui l'on précédée et qui avaient alors cours en Europe qu'Adam Smith est amené à parler de ce système, et à l'appeller système mercantile, s'il existe dans les faits et les procédés il n'existe pas encore dans la doctrine. En effet, tandis que les uns, les mercantilistes voient le principe de la richesse nationale dans le développement du commerce extérieur, les autres, les physiocrates, le voient dans le développement de l'agriculture. Au liv. IV, introduction de son livre sur "les Recherches sur les causes et la nature de la richesse des nations" Adam Smith écrit: La différence de la marche progressive de l'opulence dans des âges et chez des peuples différents a donné naissance à deux systèmes différents d'Economie Politique; on peut nommer l'un le système mercantile et l'autre le système de l'agriculture. Le système mercantile est le système moderne et le plus connu dans le pays et le siècle où j'écris ..... Plus loin, au chap. 9 il écrit: Ce système ... n'a jamais autant que je sache été adopté par aucune nation et n'existe à présent que dans les spéculations d'un petit nombre d'hommes en France". Le "Système d'Economie Nationale" de Frédéric List, paru en

Source : BIU Cujas

1841 n'est qu'un type d'économie nationale fondé sur le développement harmonique des forces productives du pays ; le système mercantile est un autre. Pour acquérir et pour garder ce que l'on considère comme la richesse par excellence, il faut vendre beaucoup, il faut acheter le moins possible à l'étranger. Du moins on n'achètera à l'étranger que les matières premières indispensables sur lesquelles s'exerce l'industrie nationale et on lui cédera le moins possible de celles que le sol produit. En revanche, on cherchera par des tarifs habilement disposés à lui vendre le plus possible des produits manufacturés chez soi sans importer aucun des produits manufacturés chez lui.

L'état de la balance du commerce dépend de l'action gouvernementale ; c'est à elle qu'il appartient de susciter des manufactures et de régler par des taxes, l'entrée et la sortie des marchandises et du numéraire. Le monarque est le grand régulateur de la production et de la consommation.

Le système mercantile a pendant plusieurs siècles exercé une influence sur la législation et sur les conditions économiques d'un grand nombre d'Etats, il a laissé des traces visibles dans les systèmes de protection douanière qui dominent encore aujourd'hui dans la plupart des pays d'Europe et d'Amérique. Les mercantilistes partaient de cette idée que la possession de l'argent permet l'acquisition de toutes les autres richesses. Pour eux, le bien être économique d'une nation est proportionnel à la quantité de monnaie en circulation, il faut donc conserver et augmenter la quantité d'argent existant dans le pays.

On attribue souvent aux partisans de ce système l'opinion que la monnaie est l'unique richesse, tandis qu'au contraire il n'est pas rare de rencontrer chez des mercantilistes l'affirmation que la monnaie a une valeur de pure convention, indépendante de la matière précieuse qui la compose, le jugement erroné tient à ce qu'ils emploient les mots "monnaie" et richesse" comme synonymes. D'ailleurs s'ils sont unanimes à croire à l'importance économique et fiscale d'une grande quantité de monnaie, ils diffèrent beaucoup d'avis quand il s'agit de préconiser les moyens propres à atteindre ce but.

(Apparition de l'idée d'économie nationale.

L'idée d'économie nationale n'a fait son apparition qu'avec l'ère moderne, quand les transformations politiques accomplies ont permis la conception de la nation commerçante. En effet si au Moyen Age on rencontre déjà un système d'Etats, il n'y a pas encore de politique nationale le sentiment de l'unité collective fait complètement défaut. En effet, si il y a déjà des Etats formant une unité administrative il n'y en a pas encore formant un véritable organisme vivant. La soumission au chef de l'Etat, des parties constitutives du corps social n'était généralement que nominale. Le Prince, la noblesse, le clergé, la bourgeoisie, voilà autant de puissances coexistantes, unies par des liens de subordination plus nominaux que réels. Les nombreuses guerres

Source : BIU Cujas

que se font les princes entre eux, ont pour but de fonder ou de faire respecter la puissance de leur dynastie, non d'assurer l'indépendance de l'Etat ; le droit de l'individu prévaut sur le droit de la communauté. Le commerce et l'industrie sont alors abandonnés au libre arbitre des individus, le pouvoir royal ne s'occupe pas alors de diriger l'activité économique du pays. A aucune époque on ne pratique plus exactement la maxime préconisée plus tard par l'école libérale "acheter à bon marché pour revendre cher". Sauf, dans quelques petits Etats, réduits à une ville, comme la République de Venise, où l'Etat lui-même est commerçant, l'idée de faire du commerce une affaire de gouvernement resta ignorée pendant le Moyen Age.

Si parfois on rencontre, soit dans la morale, soit dans la législation quelques entraves, telles l'interdiction de l'usure ou la fixation d'un maximum pour le prix de certains objets, ces entraves s'appliquent plutôt au commerce intérieur qu'au commerce extérieur ; on ne songe pas à lui imposer des règles officielles.

Tout l'art financier du Moyen Age peut se résumer dans la préoccupation de se procurer le plus d'argent possible pour les dépenses de la Cour et de la guerre. La féodalité est un obstacle insurmontable à l'éclosion de l'idée d'économie nationale ; le commerce est alors concentré dans quelques villes ou quelques groupes de villes.

La réforme religieuse et la formation des grands Etats Européens.

Le XVI^e^ siècle vit se produire deux événements importants, la Réforme et la formation des grands Etats modernes ; Espagne, France, Angleterre, Pays Bas. D'une part, après une lutte de plusieurs siècles, le pouvoir royal l'emporte enfin sur celui des grands vassaux, et menace le régime des corporations.

D'autre part, la Réforme produit dans les idées religieuses une diversité qui contribue puissamment à séparer politiquement les Etats. Ces deux événements favorisent la constitution des nationalités. On constate alors à l'intérieur des Etats la formation d'un intérêt collectif national qui cherche à se manifester au dehors.

A l'individualisme du Moyen Age se substitue peu à peu l'idée d'Etat ; le commerce devient alors une affaire d'Etat, son importance économique est alors envisagée au point de vue national ; l'intérêt particulier des commerçants est subordonné à l'intérêt de la nation commerçante. La liberté cosmopolite du Moyen Age est remplacée par une réglementation officielle, ce qui fait naître un système de commerce national. Puis quand cette pratique est suffisamment accréditée, on songe à en faire la théorie.

Le XVI^e^ siècle fut une époque de renaissance matérielle comme il fut une époque de renaissance littéraire et artistique. Dans cette période les faits contribuèrent plus peut être que dans aucune autre à la formation de doctrines économiques. Elle fut caractérisée par la formation des nationalités, par les découvertes géographiques, par le

Source : BIU Cujas

développement du commerce et de l'industrie, par le développement de la circulation monétaire et du crédit, enfin par l'état généralement stationnaire et languissant de l'agriculture.

Cette tendance à préconiser l'industrie aux dépens de l'agriculture est suivant la judicieuse remarque de Roscher, un des traits caractéristiques des théories mercantilistes. L'agriculture n'est susceptible que de progrès lents et presque insensibles, ce n'est pas en quelques années que les impôts levés sur elle auront pu remplir le trésor royal. Les mercantilistes cherchant à augmenter le commerce extérieur et surtout le commerce d'exportation espéraient trouver en lui une élasticité plus grande et surtout plus rapide parce que c'est sur la production industrielle que l'action de l'Etat devait pouvoir s'exercer plus facilement et d'une manière plus efficace.

Les Etats modernes issus des ruines du monde féodal ont besoin de revenus plus considérables pour subvenir aux dépenses occasionnées par leur nouvelle organisation, militaire, politique et administrative, pour subvenir aux dépenses des guerres plus longues et plus coûteuses, aux dépenses des cours plus nombreuses et plus fastueuses. Les anciens expédients financiers revenus domaniaux, confiscations, contributions de guerre étaient insuffisants; les expédients nouveaux sous gratuits, régies fiscales, vente de charges, monopoles industriels et commerciaux, concédés à des individus ou à de grandes Compagnies ne suffisaient pas non plus. Les gouvernements persuadés que la prospérité de l'Etat a son fondement principal dans le bien-être économique du peuple, recherchent les moyens de l'accroître; ils édictent des dispositions législatives destinées à confirmer, modifier ou changer les lois de la période précédente.

Les mesures varient nécessairement avec les conditions économiques des différents pays, suivant qu'ils sont principalement agricoles, qu'ils possèdent déjà ou cherchent à posséder des manufactures — Mais c'est surtout par la navigation et le commerce, spécialement par le commerce international qu'ils tentent de procurer ce bien être.

L'apparition de ces grands Etats fait naître des rivalités et beaucoup des antagonismes plus profonds, la jalousie commerciale inévitablement une haine nationale. Puisque le commerce est maintenant regardé comme le principe de l'enrichissement national, chaque Etat cherche par tous les moyens à paralyser le commerce des Etats voisins: or gêner le commerce du voisin, c'est le ruiner.

A ces modifications dans la conception du commerce internationale correspondent des transformations dans les causes et dans les formes de la guerre, dans le caractère des mesures douanières.

Les causes anciennes de guerre ne disparaissent pas, bien au contraire, elles vont trouver dans les rivalités commerciales un aliment nouveau.

Source : BIU Cujas

5

Les barrières de douane n'étaient pas inconnues au moyen âge, il en existait à Venise qui pratiquait un régime nettement restrictif avec de véritables actes de navigation destinés à réserver à ses nationaux tout le trafic d'entrée et de sortie, mais tandis qu'auparavant elles n'étaient qu'un moyen fiscal pour l'Etat de se créer des ressources ou de servir la politique annonaire, désormais elles vont servir à réaliser la politique économique nationale, à diriger la balance du commerce dans le sens voulu en favorisant encourageant ou en prohibant suivant les ressources de la nation, l'importation des marchandises étrangères, en favorisant l'exportation de certaines marchandises indigènes. Les procédés diffèrent mais le but poursuivi est toujours le même puisque l'on considère que la seule cause d'enrichissement pour un pays est le commerce international. Les nations adoptent une politique commerciale qui les place les unes vis à vis des autres dans un état de blocus permanent. Ce n'est plus au point de vue des particuliers, mais au point de vue national qu'on envisage le commerce, on ne se préoccupe pas de la richesse respective des différentes catégories d'individus, on ne pense plus qu'au moyen pour la nation de réaliser dans le commerce international le plus grand profit possible, le point de vue national l'emporte sur le point de vue social.

Antagonismes sociaux et antagonismes nationaux.

Voilà ce qui explique les différences marquées que l'on constate quand on compare les préoccupations économiques des XVII^e siècle et XVIII^e siècles et celles d'à présent. Aux XVII^e et XVIII^e siècles les questions de répartition n'existent pour ainsi dire pas, à notre époque au contraire, l'économie politique contemporaine met au premier plan l'étude de la répartition et de la lutte des classes qui est la forme du mouvement social contemporain.

Durant les XVI^e XVII^e et XVIII^e siècles l'économie sociale disparait derrière l'économie nationale les antagonismes nationaux éclipsent les antagonismes sociaux, se manifestent par des guerres de conquête ou des luttes industrielles : le mercantilisme est la manifestation de l'autonomie nationale entre les grands Etats Européens alors en voie de formation. De nos jours, au contraire les antagonismes sociaux sont au premier plan, d'aucuns prétendent qu'il n'y a plus qu'eux que les antagonismes nationaux ne subsistent qu'entretenus par les capitalistes en vue de redoubler leur défaite.

Quand Karl Marx dans le "Manifeste du parti communiste" dit que l'histoire des sociétés humaines jusqu'à nos jours n'a été que l'histoire des luttes de classes, il donne la clef de bien des aspects du mouvement social, cependant il n'exprime pas la vérité toute entière. C'est à tort qu'il considère la lutte des classes comme l'unique facteur du mouvement social, à côté des antagonismes sociaux il faut signaler les antagonismes nationaux. Antagonismes sociaux et antagonismes nationaux renferment l'histoire sociale, celle ci ne commence que quand ceux là sont nés ; de même que chacun dans son

Source : BIU Cujas

6

groupe cherche à s'élever au dessus des autres, de même les sociétés cherchent à devenir plus riches, plus puissantes et plus respectées que leurs voisines et rivales. Aux XVI^e et XVII^e siècles bien que l'idée de patrie fut beaucoup moins bien degagée qu'aujourd'hui les publicistes de cette epoque sont loin d'être des internationalistes mais comme l'idée de politique nationale ne porte pas a l'étude de la répartition on ne rencontre rien dans leurs écrits relativement à la répartition. Si aujourd'hui les adeptes de l'Economie nationale se préoccupent autant de la répartition que du Commerce international, c'est que la plupart des theoriciens de cette doctrine sont engagés en meme temps dans le mouvement du socialisme d'Etat, qui reclame l'intervention de l'Etat dans l'Economie interne comme dans le commerce exterieur et qui les tendent a sonder les deux domaines d'intervention. Il y a aussi des circonstances économiques qui orientent les conceptions nouvelles vers le commerce extérieur. En effet a l'époque même ou se produisent en Europe ces grandes transformations, le commerce prend des proportions jusque là inconnues, des débouchés immenses, les uns ignorés, les autres soupçonnés, mais d'un accès difficile s'ouvrent alors aux produits européens. C'est a cette époque que se produisent les grands evenements géographiques. La découverte de la route des Indes par le Cap de Bonne-Espérance changea la direction des courants commerciaux au profit des nations de l'Europe occidentale. Ce changement amena la décadence de Venise au profit des ports des côtés de l'Atlantique. Les Indes orientales surtout étaient un grand débouché: la Chine et l'Inde étaient très avancées elles-mêmes. Mais la découverte de l'Amerique ne fut pas aussi importante que celle de la route des Indes Orientales; en Amerique, les nouveaux conquerants avaient détruit les peuplades les plus avancées oubliant que des nations riches et civilisées peuvent faire entre elles des échanges pour de bien plus grandes valeurs qu'avec des hommes sauvages et barbares.

Circonstances économiques qui favorisent le développement du commerce extérieur et de l'idée d'économie nationale

Les conséquences de la découverte de l'Amérique en 1492 n'en furent pas moins profondes, car le nouveau Continent offrit à la fois offrir à l'ancien des produits pour alimenter ses industries et des débouchés nouveaux pour la production de ses manufactures. Surtout il ne faut pas oublier que le nouveau Monde va déverser sur l'ancien un afflux, considérable de métaux précieux qui aura la plus grande influence sur les transformations économiques et sociales qui suivront.

La découverte de ces nouveaux débouchés a eu une grande influence sur le développement de l'Economie Politique. Adam Smith livre IV. chapitre I, dit que ces découvertes géographiques en ouvrant à toutes les marchandises européennes un nouveau marché presque inépuisable ont donné naissance à de nouvelles divisions du travail, à de nouveaux

Source : BIU Cujas

perfectionnements de l'industrie qui n'auraient jamais pu avoir lieu dans le cercle étroit où le commerce était resserré ..... le travail se perfectionna, la puissance productive augmenta, son produit s'accrut dans les divers pays de l'Europe et en même temps s'accurent la richesse et le revenu des habitants ..... on commença ainsi à établir une nouvelle classe d'échanges auxquels on n'avait jamais pensé .....

A la fin du XV^e siècle l'humanité a pris conscience de l'étendue du domaine qui s'offre à son exploitation, chaque nation européenne entend en avoir sa part.

La concurrence continue pour les espaces encore libres et c'est une menace incessante de conflits mondiaux. Toutes ces circonstances politiques et économiques expliquent comment le commerce devient l'un des éléments les plus importants de cette politique nationale. Lui seul peut faire varier la quantité d'or et d'argent qui se trouve dans un pays, lui seul peut l'enrichir en l'augmentant puisque c'est la quantité de métal qu'il possède qui constitue sa richesse.

Source : BIU Cujas

Source : BIU Cujas

Difficulté de trouver une justification vraie de l'idée bullioniste

L'idée que la possession de l'or et de l'argent a une importance capitale pour la nation idée autour de laquelle s'organise le système mercantile ne fait pas nécessairement corps avec l'économie nationale puisque les deux premiers représentants de cette école, List et Cherbuliez n'en parlent pas. Les circonstances historiques ci-dessus analysées qui expliquent l'avènement d'une politique nationale et l'importance prise par le commerce extérieur dans les préoccupations du gouvernement n'expliquent nullement l'idée bullioniste qui donne à la possession de l'or et de l'argent une importance capitale. Si l'on recherche les raisons de cette idée dans les écrits des mercantilistes qui sont les plus proches des origines on voit qu'ils acceptent cette idée comme un axiome comme une vérité indiscutable. Si chez les théoriciens subséquents du mercantilisme on rencontre des essais d'explication de l'idée fondamentale du système ce n'est qui incidemment à l'occasion d'une application déterminée et il n'est pas toujours facile même de concilier le principe qu'ils admettent cependant sans justification avec l'application considérée.

Ce n'est qu'au 18e siècle qu'on aperçoit nettement ce que les théoriciens attendent de l'abondance du numéraire, mais il y a tout lieu de croire que les explications qu'ils donnent de leurs doctrines ne sont pas celles qu'eussent donné leurs prédécesseurs. Enfin les mercantilistes du XVIIIe siècle qui insistent le plus sur ce qu'ils considèrent comme les avantages de l'abondance du numéraire entendent aussi par numéraire le papier et non plus seulement l'or et l'argent.

Justifications a priori de l'idée bullioniste

En l'absence de justifications positives fournies par les partisans de l'idée on a recherché quelles étaient quelles étaient les raisons d'être de l'idée bullioniste et on en a donné des explications hypothétiques. C'est ainsi qu'on a prétendu que l'idée bullioniste serait simplement une erreur, une confusion entre la richesse et l'argent manifestation de l'ignorance économique de l'époque où l'idée a pris naissance. Cette explication repose sur ce qu'on a appelé l'erreur chrysidonique dont se contentent les doctrinaires est absolument insuffisante pour ceux qui ont quelque sens historique.

On a dit encore que l'idée bullioniste était à l'époque où elle s'est affirmée l'expression de l'opinion générale qui croyait que l'argent était au point de vue national la richesse par excellence, que cette idée était alors une vérité économique puisque les vérités économiques ne sont que des vérités relatives Cette explication donnée par certains historistes n'est pas meilleure que celle des doctrinaires. C'est toujours une opinion à priori

Exposé de l'idée bullioniste par Adam Smith

Adam Smith qui vivait à une époque plus rapprochée de celle où a fleuri le système mercantile à mieux connu l'état des esprits et les circonstances de temps et de lieux dans lesquels il s'est le mieux développé. Aussi en a-t-il donné une expli-

Source: BIU Cujas

cation ou la raison psychologique donnée la raison historique. Au livre IV ch. I de ses recherches il dit : "La double fonction que remplit l'argent et comme instrument de commerce et comme mesure des valeurs a donné naturellement lieu à cette idée populaire que l'argent fait la richesse ou que la richesse consiste dans l'abondance de l'or et de l'argent. L'argent servant d'instrument de commerce quand nous avons de l'argent nous pouvons bien plutôt nous procurer toutes les choses dont nous avons besoin que nous ne pourrions le faire par le moyen des autres marchandises. Nous trouvons à tout moment que la grosse affaire est d'avoir de l'argent et que quand on en a les autres affaires ne souffrent pas la moindre difficulté. D'un autre côté l'argent servant de mesure des valeurs nous évaluons toutes les autres marchandises par la quantité d'argent contre laquelle elles peuvent s'échanger. Nous disons d'un homme riche qu'il a beaucoup d'argent... "En un mot dans le langage ordinaire richesse et argent sont regardés comme absolument synonymes. On raisonne de la même manière à l'égard d'un pays. Un pays riche est celui qui abonde en argent et le moyen le plus simple d'enrichir le sien c'est d'y accumuler de l'or et de l'argent. "Quelque temps après la découverte de l'Amérique quand "les Espagnols abordaient sur une côte inconnue leur premier soin était ordinairement de s'informer si on trouvait "dans les environs de l'or ou de l'argent. Sur la réponse qu'ils "recevaient ils jugeaient si le pays méritait qu'ils y fissent "un établissement ou bien s'il valait en faire la conquête. "Le moine Duplan Carpin qui fut envoyé en ambassade "par le roi de France auprès d'un des fils du fameux Gengis "Khan dit que les Tartares avaient coutume de lui demander s'il y avait grande abondance de bœufs et de moutons "dans le royaume de France : cette question avait le même "but que celle des Espagnols. Ces Tartares voulaient aussi "savoir si le pays valait la peine qu'ils en entreprissent la "conquête. Le bétail est instrument de Commerce et mesure des valeurs chez les Tartares comme chez tous les peuples pasteurs qui en général ne connaissent pas l'usage "de l'argent ; Ainsi suivant eux la richesse consiste en bétail comme pour les Espagnols elle consiste en or et en argent. De ces deux idées celle des Tartares approche le plus "de la vérité.

Critique de l'idée bullioniste par Adam Smith

Cet exposé fait par Adam Smith de l'erreur chrysédonique, erreur qui n'est d'ailleurs critiquable que par ses conséquences exagérées est beaucoup plus net que la critique qu'il en fait Livre IV ch. I quand il écrit : "Si les marchands "trouvent en général plus de facilité à acheter des marchandises avec de l'argent que de l'argent avec des marchandises ce n'est pas que la richesse consiste plus essentiellement

Source : BIU Cujas

« dans l'argent que dans les marchandises, c'est parce que « l'argent est un instrument reçu et établi dans le commer- « ce celui pour lequel toutes choses se donnent sur le chang- « en échange mais qui on ne peut pas toujours avoir aussi « facilement en échange pour toute autre chose .....
« Un marchand peut avec une certaine abondance de mar- « chandises en magasin se trouver ruiné faute de pouvoir « s'en défaire à temps mais une nation ou un pays n'a pas « pareil accident à redouter souvent tout le capital du mar- « chand consiste en marchandises périssables destinées à faire « de l'argent, mais il n'y a qu'une bien petite partie du « produit annuel des terres ou du travail dans un pays qui « puisse jamais être destiné à acheter de l'or ou de l'argent « des pays voisins. La très grande partie est destinée à circu- « ler à se consommer dans le pays même .....
« quoique la marchandise n'attire pas à elle l'argent « toujours aussi vite que l'argent attire les marchandises « à la longue elles l'attirent à elle plus nécessairement en- « core qu'il ne le fait. La marchandise peut servir à beau- « coup d'autres choses qu'à acheter de l'argent. Mais l'ar- « gent ne peut servir à rien qu'à acheter des marchandises

A cette explication par le préjugé on a objecté que c'était imputer gratuitement une erreur invraisemblable parce que grossière. au mercantiliste qui en effet à l'époque des mercan- tilistes un point hors de conteste en matière économique c'est la nature vraie de la monnaie dont la parfaite connaissan- ce théorique est due aux analyses de Buridan d'Oresme et de Copernic. L'erreur pour être grossière et invraisemblable n'en était pas moins courante et la parfaite connaissance théo- rique de la monnaie n'empêchait pas les altérations monétai- res. de même qu'elle n'a pas empêché des économistes comme Thomas Mun, Law et Dutot, de tomber parfois dans l'erreur commune quand ils célèbrent la politique qui fait af- fluer l'or et l'argent dans le pays. Voici ce que Smith remar- que à propos de Thomas Mun Liv. IV ch. I : j'ai cru nécessaire au risque d'être trop long d'examiner dans tous les détails cet- te idée. Ceux même qui sont convenus de sa fausseté sont à tous moments sur le point d'oublier leurs principes. Quelques uns des meilleurs auteurs anglais qui ont écrit sur le commerce par- tent de ce principe que la richesse ne consiste pas dans l'or et l'argent mais dans les terres, moissons, biens consomma- bles de toute nature, mais dans la suite de la discussion tout cela leur sort de la mémoire

Explication de l'idée bullioniste d'après Locke. Su- périorité du métal précieux sur les

Les explications que Locke nous donne sur la supériorité de l'or et de l'argent ne sont sans doute pas les explications qui on eût donné à l'origine. Pour lui l'idée se ramène à celle de la supériorité de l'argent sur les autres biens meubles et il essa- ye de justifier cette appréciation. D'ailleurs, il y a lieu de remarquer

Source : BIU Cujas

autres biens

que Locke écrit à la fin du XVII^e siècle et que rien ne prouve que son explication soit celle des origines. Voici ce que Smith répond à Locke au Livre IV chapitre I. "Ce qui fait d'après Locke la supériorité de l'argent sur les autres biens meubles c'est que l'argent ne périt pas tandis que les autres biens sont de nature périssable, et par suite ne sont pas une richesse permanente une nation qui en possède une grande abondance peut en être privée l'année suivante. au contraire l'argent est un ami solide qui tout en voyageant beaucoup de côté et d'autre et de main en main ne peut risquer d'être dissipé et consommé pourvu qu'on l'empêche de sortir du pays."

Montchrétien dit aussi: l'or et l'argent sont deux grands et fidèles amis qui suppléent aux nécessités de toutes sortes

Mais dit Smith si la supériorité de l'or et de l'argent tient à leur nature quasi indestructible, pourquoi ne généraliserait on pas et pourquoi ne pas attacher la même importance à tel bien meuble aussi impérissable comme la quincaillerie par exemple.

On exporte volontiers de la quincaillerie contre des vins? Pourquoi parce qu'il saute aux yeux que le nombre de ces ustensiles est par tout pays limité au besoin qu'on en a. Il en est de même pour l'or et l'argent; elle n'a d'autre limite que l'usage qu'on peut de ses métaux (A cette époque on faisait beaucoup de vaisselle d'argent) Vient il à l'idée dit Smith qu'on accroîtrait la richesse d'une famille en l'obligeant à avoir plus de vaisselle d'argent qu'elle n'en a besoin Pour la monnaie le raisonnement est le même.

Quesnay dans son rapport sur le commerce attaque l'idée de Locke d'une manière différente:

"L'Etranger dites vous consommera les marchandises qu'il achète et il ne lui en restera rien au lieu que l'argent du payement restera dans nos mains. Donc l'argent vaut toujours mieux que les marchandises. Pour vous 200$ valent mieux que 100 hectolitres de blé. L'assertion est singulière! il faut la pousser plus loin car étant donné la propriété qui a l'argent de se conserver il vaut mieux donner 100 hectol. de blé a de blé pour 100 livres ou même pour 50 ou 20 etc.

Bien que de tout temps ils aient protesté contre cette confusion de la monnaie et de la richesse, de tout temps les mercantilistes examinent la politique pratique des Etats sur pied cette confusion. C'est cette confusion qu'il leur était d'ailleurs bien difficile d'éviter, puisque leur système n'en est que l'application qui explique les prohibitions d'exportation des métaux précieux qui caractérise leur politique commerciale.

Troisième explication de l'idée bullionniste

On a enfin donné du mercantilisme une explication ayant un caractère historique tirée des circonstances de temps et de milieu. Si une nation pouvait exister séparément du reste du monde, il serait alors sans conséquence qu'il y eut

Source : BIU Cujas

Necessité d'avoir beaucoup d'argent en vue des besoins de la guerre

chez elle peu ou beaucoup d'or et d'argent.

La richesse ou la pauvreté du pays dépendrait alors de l'abondance ou de la rareté des biens consommables. Mais dans la réalité le pays n'est pas isolé, il peut avoir à soutenir une guerre entretenir une flotte et une armée dans des contrées éloignées. Pour l'accomplissement d'une pareille tâche il faut envoyer au dehors de l'or et de l'argent, en conséquence la politique économique d'une nation devra s'efforcer d'accumuler l'or et l'argent en quantité suffisante pour faire la guerre. En résumé cette troisième explication de l'idée bullionniste se ramène à la nécessité pour un pays d'avoir beaucoup d'argent en vue des besoins de la guerre. A l'appui de cette troisième explication on invoque l'exemple de l'Espagne de Charles Quint et de Philippe II qui grâce à la possession des pays du nouveau monde fournissant d'énormes quantités de métaux précieux ont paru à leur époque les maîtres du monde. Cette puissance vient de l'Angleterre Mun de ceci que l'Espagne est la fontaine et la source de l'argent à cause de ses mines des Indes Occidentales. L'argent du roi d'Espagne c'est toute sa force. Les Espagnols se confient extrêmement en leurs trésors et n'ont pas fait difficulté d'entreprendre des guerres en Allemagne et dans les pays les plus éloignés, ce qui serait capable de mettre le désordre dans les finances de tous les Etats

On néglige cette circonstance qu'à la fin du règne de Philippe II l'Espagne a un milliard de dettes ce qui tend bien à prouver qu'il n'y a pas de stock si considérable qu'il soit qui puisse soutenir une longue guerre et l'on continue à attribuer la puissance de l'Espagne à son or et à son argent. Tous les Etats s'efforcent d'accumuler ou d'attirer chez eux un stock considérable de métaux précieux qui puisse être mis en cas de guerre à la disposition du gouvernement. C'est là d'ailleurs une préoccupation qui n'a point encore complètement disparu et qui se manifeste encore dans la presse au début d'une guerre. C'est encore une manifestation de la même idée qui s'est produite au parlement français en 1897 lors de la discussion sur le renouvellement du privilège de la banque de France lorsque certains orateurs ont demandé aux ministres des finances si le gouvernement avait pris des mesures spéciales pour s'assurer dans certaines conditions la disposition de l'encaisse de la banque en cas de guerre.

Adam Smith critique la pratique de la thésaurisation pour faire face aux dépenses de guerre. Portée de sa critique

L'idée qu'un Etat doit accumuler un stock métallique suffisant pour faire face aux dépenses d'une guerre a encore été critiquée par Adam Smith. Sa critique d'ailleurs n'a rien d'absolu mais elle dénote un sens historique très averti. Il distingue deux états de civilisation et de développement économique. Dans le degré inférieur de civilisation il faut faire d'avance des économies il faut recourir au système de la thésaurisation. Dans le degré supérieur de civilisation on contracte ou emprunte au moment du besoin pour éteindre la dette plus tard. C'est le système du crédit.

Source : BIU Cujas

Le système de la thésaurisation se justifie dans un état inférieur de la civilisation

Le système de thésaurisation se comprend au XVII^e^ XVIII^e^ siècles époque ou les transports sont encore tres coûteux particulierement dans les pays agricoles qui ne disposent pour l'exportation que de produits bruts du sol ou a peu près. Les pays commerçants et industriels ont au contraire pour l'exportation des produits chers et recherchés qui les constituent dans un etat de superiorité au point de vue de la faculté d'exportation sur les pays agricoles. Cette superiorité procurait aux commerçants du pays l'obtention de traites sur les pays étrangers qui permettront aux souverains de subvenir aux dépenses de l'armée en campagne. Mais au XVII^e^ et XVIII^e^ siècles il n'y avait que peu de pays ayant une faculté d'exportation notable, la plupart ne fournissant que des produits bruts necessaires a l'alimentation des habitants et de quelques industries locales Dans ces conditions, transports dispendieux facultés d'exportation minimes les occasions de tirer des traites sur l'étranger sont peu nombreuses et il ne reste aux souverains que le système de la thésaurisation; il devra s'efforcer d'amasser dans ses coffres un trésor de guerre

Hume dans son histoire de l'Angleterre remarque l'impuissance ou etait autrefois le roi d'Angleterre a soutenir sans interruption une guerre étrangère un peu longue, c'est dit il parce que les anglais n'avaient rien d'autre pour acheter dans les autres pays les vivres de leur armée que les produits bruts de leur sol et quelques produits manufacturiers.

Le système du crédit est le seul pratique pour un Etat arrivé à un degré supérieur de civilisation.

Le système de la thésaurisation n'est d'ailleurs qu'un pis aller car il n'est pas de trésor de guerre si considérable soit il qui ne s'épuise. Le système du crédit permet au contraire de soutenir une guerre un peu longue mais ce système n'est praticable que dans les pays industriels et commerçants qui ont une grande faculté d'exportation et le moyen de faire des paiements a l'étranger sans y envoyer d'argent. Les ventes de produits manufacturés que les commerçants de ces pays font a l'étranger leur fournissent les ressources necessaires sous forme de traites qu'ils cèdent au gouvernement. C'est là une ressource inépuisable pour ces pays qui ne perdent pas de leur vitalité par l'effet de la guerre. Dans ces conditions ils n'ont aucune raison de rechercher en temps de paix a augmenter la quantité d'or et d'argent puisqu'ils ne prélèveront pas sur la circulation la plus grande partie des ressources necessaires a l'armée en campagne D'ailleurs si en réalité on tire quelques ressources monétaires de la circulation intérieure, celle ci n'en est pas gênée parce que l'existence d'une armée hors des frontières suppose une diminution des habitants partout une diminution des besoins et de la circulation, une diminution aussi du besoin de numéraire D'ailleurs si les besoins de numéraire venaient a grandir quelque peu on emettrait du papier monnaie qui prendrait dans la circulation la place de la monnaie métallique absente rétablirait l'équilibre entre les besoins de la circulation et le stock

Source : BIU Cujas

monétaire fournissant ainsi le moyen d'envoyer de l'or et de l'argent au dehors. Il ne faut pas cependant se le dissimuler ce sont là des ressources bien modestes même augmentées du trésor de guerre et de la fonte de la vaisselle plate.

La preuve de la médiocrité de ces ressources dit Smith est fournie par l'exemple de la guerre contre la France. Cette guerre a coûté à l'Angleterre plus de 90000 000 dont les 2/3 ont été payés aux pays éloignés. Le roi d'Angleterre n'avait pas amassé de trésor on n'a pas entendu dire qu'on ait fondu de vaisselle d'argent, il semble donc que ces énormes dépenses n'ont pu être prises que sur la circulation, or au commencement de la guerre elle était au maximum de 30000 000, il aurait donc fallu absorber la circulation toute entière et on n'a pas remarqué en Angleterre que la circulation métallique ait diminué il faut donc supposer que toute la circulation monétaire a été exportée et rapportée au moins deux fois : si c'est vrai ce serait un argument décisif contre la préoccupation d'accumuler de l'or et de l'argent dans le pays et contre les mesures empêchant la sortie de l'argent mais il y a plus et cela montre à l'évidence que les dépenses ont été surtout déplacées autrement que par l'exportation de marchandises.

Comment les nationaux se procurent des disponibilités à l'étranger

Ainsi le gouvernement peut par l'intermédiaire de ses nationaux qui font le commerce surtout par ses banquiers obtenir au moyen de traites les sommes dont il a besoin dans tel ou tel pays étranger mais ces traites on peut se les procurer soit en envoyant des marchandises soit en envoyant une valeur en espèces égale à celle dont ils veulent obtenir la disponibilité à l'étranger. C'est justement cette acquisition des traites par des envois d'argent extrait de la circulation que redoutent les mercantilistes c'est le danger de l'acquisition des traites par l'envoi au dehors d'argent puisé dans la circulation intérieure que les mercantilistes cherchent à éviter. Mais dit Adam Smith cela n'est guère à craindre parce que les négociants ont tout intérêt à faire provision en marchandises, alors au bénéfice simple venant du change s'ajoute le bénéfice commercial de la vente des marchandises

Les mercantilistes oublient que l'intérêt du commerçant est de trouver le moyen de faire provisions en marchandises. Que si il ne trouve pas à vendre dans le pays les marchandises qu'il détient, il ira les vendre dans les pays qui les demandent pour avec le prix acheter une lettre de change sur le pays où ils font des paiements à effectuer ou bien dans lesquels ils veulent se créer des disponibilités. Le seul bénéfice du change même si le bénéfice commercial est nul est donc pour les industriels un stimulant à l'exportation de leurs produits :

Le négociant français qui veut se procurer à Londres une disponibilité de mille francs et qui envoie cette somme en espèces gagnera par exemple 2 f 50 diminués des frais d'envoi des espèces.

Source : BIU Cujas

S'il y envoie des marchandises il est très vraisemblable qu'avec 800 £ de marchandises il se procurera même, si le bénéfice commercial est mal mille francs pourvu qu'il soit au courant des besoins du marché anglais.

Il aura ainsi obtenu à Londres une disponibilité de mille francs qui ne lui a coûté que 800 francs et que son gouvernement lui rachètera mille deux francs cinquante c'est un bénéfice de 202 £ 50 au lieu de 9 £ 50. C'est là ce qui explique que les négociants ont toujours intérêt à faire provision en marchandises et non en argent.

Source : BIU Cujas

Comment le gouvernement se procure près de ses nationaux les disponibilités qu'ils se sont créé à l'étranger. I. l'impôt.

Le gouvernement, pour se procurer les lettres de change dont il a besoin à l'étranger, les achètera à ses nationaux en leur payant l'équivalent augmenté du prix du change; ces achats, il fera ces achats avec de l'or et de l'argent puisé dans la circulation intérieure au moyen de l'impôt ou de l'emprunt. Or, c'est une erreur de croire qu'il est plus facile d'élever l'impôt dans un pays où l'argent est abondant, sous prétexte qu'il y serait moins lourd. En réalité ce qui fait le poids de l'impôt sur le contribuable, c'est la proportion du prélèvement qu'il opère sur son revenu réel en nature. Si dans un pays l'argent est abondant, le coût de la vie y sera élevé et avec un revenu nominal croissant les facultés contributives du contribuable pourront diminuer. C'est le revenu réel en nature qui donne la véritable mesure des facultés contributives du contribuable. Au point de vue le gouvernement ne trouve aucun avantage dans l'abondance de métaux précieux bien mieux, au point de vue du placement des marchandises à l'étranger qui va lui procurer le moyen de payer à l'étranger il a un avantage évident à ce que l'argent ne soit pas trop abondant. En effet, si la quantité d'argent existante excède les besoins de la circulation, les prix s'élèveront ce qui diminuera les chances de placement des marchandises à l'étranger et par voie de conséquence, les facultés de paiement à l'étranger.

II. L'emprunt volontaire.

En fait, le gouvernement a recours à l'emprunt pour se procurer les sommes nécessaires à ces achats de lettres de change sur l'étranger; mais pour pouvoir emprunter, il faut que l'État inspire confiance, il faut que ses prêteurs le regardent comme le modèle des débiteurs. S'il a cette réputation, il recevra des souscriptions nombreuses aux emprunts qu'il émettra; ces souscriptions elles pourront avoir lieu de plusieurs manières, soit par souscription publique en faisant directement appel à ceux qui veulent conserver les titres, soit par l'entremise des banquiers qui achetant ces titres à de bonnes conditions les vendront ensuite à leur clientèle moyennant un petit bénéfice. Or, parmi les clients des banquiers on trouve les commerçants et les industriels qui ont vendu au gouvernement les lettres de change sur l'étranger, de sorte qui en définitive on peut considérer que ces lettres de change sont achetées et payées au moyen des titres de l'emprunt.

L'emprunt constitue donc une ressource facile pour le gouvernement pour se procurer les sommes dont il a besoin; de plus, ce procédé a l'avantage appréciable de ne retirer ces sommes de la circulation que pendant un temps très court.

III. L'emprunt forcé.

Un autre procédé auquel le gouvernement peut avoir recours si l'emprunt volontaire ne réussit pas, c'est l'emprunt forcé, c'est l'émission de papier monnaie. Mais ce procédé doit être manié avec prudence, car le jeu de la loi de Gresham, si le papier monnaie émis dépasse les besoins de la circulation, amènera l'exode de l'or et de l'argent. Si au contraire l'émission est faite avec prudence, le papier se maintient au pair avec le métal, et le gouvernement pourra se procurer près des commerçants avec ce

Source : BIU Cujas

papier monnaie les remises dont il a besoin. Si au contraire, l'émission a été excessive, si le papier monnaie est déprécié, le gouvernement pourra encore acheter les remises dont il a besoin mais il devra subir une majoration des prix provenant de l'avilissement de son papier, ce qui amènera en définitive l'augmentation du montant nominal de sa dette. Cette augmentation représentera les pertes du change. En résumé, un pays industriel et commercial n'a pas besoin d'énormes réserves d'or et d'argent pour pouvoir entretenir sur le théâtre extérieur de la guerre des flottes et des armées nombreuses; en réalité, c'est par l'envoi de marchandises, de marchandises manufacturées qu'il se procure les moyens de paiement au dehors qui lui sont indispensables. Toute nation, dit Smith, qui aura dans le revenu annuel de ses terres, de son travail et de son capital de quoi acheter dans les pays éloignés des denrées consommables pourra bien soutenir des guerres étrangères."

Le mode de paiement de l'indemnité de guerre par la France à l'Allemagne renforce la thèse d'A. Smith.

Un événement contemporain, le paiement par la France à l'Allemagne à la suite de la guerre Franco Allemande de 1870 d'une indemnité de guerre énorme s'élevant au capital et intérêts à 5.315.758,85 f. 29 permet de constater l'exactitude des idées de Smith.

On ne pouvait songer à payer en métal cette somme colossale sous peine d'absorber complètement tout ce qui se trouvait dans la circulation française. En réalité, la quantité de monnaie métallique qui servit à ce paiement est de 515 millions de francs environ sur ces 515 millions, 250 au plus avaient été prélevés sur la circulation active par les banquiers, étant observé que pendant la guerre, cette circulation s'était enrichie de ces 250 millions par suite de l'importation de monnaie provenant des paiements faits par l'intendance allemande au début de la guerre.

D'ailleurs le versement par la France d'une partie importante de l'indemnité de guerre en numéraire avait pour elle un avantage qui est le seul véritable motif de ce mode de paiement. Il ne faudrait pas croire en effet que si elle opère ainsi, c'est qu'elle n'avait pu trouver des lettres de change en quantité suffisante, et à un prix raisonnable, la vérité c'est que le gouvernement français voulait éviter que les hotels des monnaies en Allemagne ne s'adressassent à la Banque d'Angleterre pour se procurer l'or nécessaire à la frappe de la nouvelle monnaie allemande, puisque l'Allemagne se préparait à unifier son système monétaire et à établir l'étalon d'or. Si pour faire cette transformation et se procurer le métal nécessaire, l'Allemagne avait dû s'adresser à la Banque d'Angleterre, celle-ci dégarnie d'une forte partie de son encaisse eut dû élever le taux de son escompte, mesure qui eut rendu le change défavorable à la France et par suite beaucoup gêné l'opération que poursuivait le gouvernement français par l'intermédiaire du marché anglais, à savoir l'achat du papier de commerce.

Le gouvernement français, avait d'ailleurs une autre raison pour prélever une certaine quantité d'or sur la circulation française et l'envoyer en Allemagne. La banque de Hamburg-

Source : BIU Cujas

était en liquidation et les Français y possédaient une certaine quantité de marcs banco qu'il y avait intérêt à transformer en Thalers à cause du profit fourni par le prise du change des thalers en marcs, puisque le gouvernement allemand avait décidé que les marcs seraient changés contre les thalers sur un pied avantageux pour les détenteurs de marcs.

Enfin, et c'est la raison principale, la France avait encore intérêt à faire une partie du paiement en monnaie, parce que l'Allemagne venait de décider la réforme monétaire, le passage du bimétallisme au monométallisme, ce qui devait amener une baisse considérable de la monnaie d'argent. De plus, au moment de la signature du traité de Francfort, la baisse de la monnaie d'argent commençant à peine, le gouvernement allemand avait accepté que la France payât en or ou en argent au rapport français. Or, au moment où s'effectuait les paiements l'argent n'était déjà plus au pair.

Une autre fraction de l'indemnité de guerre fut acquittée au moyen de compensation de comptes, créances de Paris sur Berlin, et surtout créance provenant de l'indemnité due à la Compagnie des chemins de fer de l'Est pour l'expropriation de toute la partie de ses lignes comprise dans les territoires annexés.

Ces paiements, ces compensations faits, restait à liquider 4 248 326 374 f 26. Le Trésor français ayant pu se procurer sans frais de change excessifs un portefeuille d'effets de commerce de plus de 4 milliards, c'est au moyen du change que cette somme fut liquidée. La source principale de cette masse de change provenait non de l'exportation de marchandises, comme l'eut dit A. Smith, mais de créances que les Français avaient sur l'étranger par suite de relations financières qui remontaient à une époque antérieure à la guerre.

En effet, on ne peut dire que nos disponibilités de change à cette époque proviennent des exportations de marchandises françaises puisque ces marchandises sont payées par des importations de retour. Si l'exportation des marchandises françaises pendant cette période de liquidation de l'indemnité de guerre fut énorme et donna pendant les années 1872 et 1873 un excédent sur l'exportation de 518 millions; par contre, si l'on prend le mouvement Commercial 1871 - 1873, c'est à dire en ajoutant 1871 on voit que le mouvement des importations et des exportations se balance. D'ailleurs, quand on prend des statistiques donnant ces totaux des importations et des exportations et les balances, il ne faut pas tenir compte seulement de la différence, il faut aussi tenir compte du montant brut des exportations car il n'y a pas que les bénéfices de l'opération Commerciale qui puissent se solder par traites. En tous cas, il semble bien que l'énorme accroissement des exportations françaises n'a pas du fournir la matière principale des changes. Du temps de Smith, les exportations en temps de guerre n'étaient pas accompagnées d'importations de retour et il y avait alors une grande disponibilité de change venant des opérations commerciales et le gouvernement pouvait en tirer parti dans toute la mesure des exportations.

Source : BIU Cujas

11 — Critique de l'idée Bullioniste —

En 1872 et 1873, la source véritable de la masse des changes, qui a servi à acquitter la plus grosse part de l'indemnité de guerre à l'Allemagne provient de la masse des placements français à l'étranger, des titres étrangers possédés par les Français et même des titres français qu'ils ont vendus à l'étranger. Léon Say (Rapport fait au nom de la Commission du budget de 1875 sur le paiement de l'indemnité de guerre et sur les opérations de change qui en ont été la conséquence) estime que les coupons de valeurs étrangères possédées par des Français constituaient en 1871-1873, une provision de 2 milliards et demi. De plus, il faut noter que bien des titres français, en particulier des titres de rente furent vendus à l'étranger par les banquiers français. Il n'y a que les nations riches qui puissent avoir ainsi de façon permanente une provision de change; c'est là une idée nouvelle par rapport à Adam Smith. Alors aux nations moins riches elles doivent faire leurs provisions de change avec des exportations de marchandises. Voilà donc un élément de plus à l'appui de la thèse de Smith contre l'idée bullioniste qui veut accumuler de l'or et de l'argent dans le pays.

Un danger était cependant à redouter par suite de l'établissement du Cours forcé, c'est que la monnaie de papier se dépréciât et qu'on en vint au régime de papier monnaie; aussi Octobre et Novembre 1871, où à la suite d'opérations de change trop précipitées une gêne momentanée se produisit, il n'y eut jamais aucun resserrement de la circulation des marchandises à l'intérieur. La baisse générale des prix qui se produisit à cette époque ne peut être attribuée à l'existence du papier monnaie, à un resserrement de la circulation: le billet de banque qui avait à l'époque cours légal et cours forcé resta constamment au cours de l'or, parfois même il fit prime sur lui et la Banque de France se mit à rembourser ses billets avec de la monnaie métallique bien avant le délai fixé par la loi.

Donc, la période de liquidation de l'indemnité de guerre a été une période de prospérité financière et l'opération qui a été accomplie à cette époque prouve que des sommes énormes peuvent être sans déplacement appréciable du numéraire être payées à l'étranger.

Critique de l'idée Bullioniste par Ad. Smith.

Comme à l'époque d'Adam Smith, les titres étrangers ou nationaux et leurs coupons n'avaient qu'une très faible importance, il n'a pu les prendre pour base de ses critiques contre le mercantilisme, il s'en tient à l'exportation des marchandises. Très judicieusement, il remarque que l'exportation des marchandises pour avoir une grande faculté d'accroissement suppose un pays industriel et commerçant; aussi est-ce seulement pour les États industriels et commerçants qu'il critique l'idée bullioniste. En effet la qualité des métaux auxquelles se consacre un État n'est pas indifférente, il y a bien d'en tenir grand compte pour l'appréciation des procédés mercantilistes.

Source : BIU Cujas

certaine mesure les préoccupations bullionistes, il ne faut cependant pas oublier qu'il s'est produit dans cette période une hausse générale des prix, ce qui n'est pas l'indice que l'argent ait jamais menacé de faire défaut. Par conséquent, s'il n'y a pas eu insuffisance de la circulation métallique, il semble bien que l'explication de l'idée bullioniste basée sur la gêne qui se serait produite dans la circulation métallique ne puisse être acceptée.

Controverse entre Malestroit et Jean Bodin sur la hausse des prix.

Au XVI^e^ siècle, on a beaucoup discuté les raisons de cette hausse des prix; il y a eu notamment la controverse de Malestroit et de Jean Bodin. Malestroit conseiller de Charles IX chargé par la Chambre des Comptes d'étudier le fait des monnaies attribue l'enchérissement des choses, s'il y a eu enchérissement, à ce que les sujets au lieu de prendre les monnaies pour l'évaluation royale n'en font qu'à leur tête.

Il affirme tout d'abord que rien n'a enrichi en France depuis 300 ans, parce qu'il prend le mot enrichissement dans un sens différent de celui qu'on lui donne ordinairement. "On ne peut dire, dit-il, qu'une chose est plus chère qu'il y a 300 ans, sinon qu'il faille bailler aujourd'hui plus d'or qu'autrefois pour la même chose." Il veut dire, qu'il peut y avoir hausse des prix sans enchérissement, en ce sens que si les prix haussent en proportion de l'affaiblissement des monnaies, il n'y a pas enchérissement réel: on ne baille pas plus d'or et d'argent qu'il y a 300 ans. Voilà ce qu'il entreprend de prouver successivement pour l'or et pour l'argent en comparant le prix du velours, du vin, des terres, des denrées agricoles 300 ans avant lui et à son époque. Il conclut que la hausse des prix ayant été proportionnelle à l'affaiblissement des monnaies, l'enchérissement n'est qu'une illusion, une opinion vulgaire, erronée.

La réponse de Bodin est du plus haut intérêt. Celui-ci tout en reconnaissant que l'affaiblissement des monnaies entraîne une augmentation des prix prétend que ce n'est pas la cause unique de la hausse des prix parce que cette hausse est bien supérieure à l'affaiblissement des monnaies. En recherchant les causes de la hausse des prix Bodin nous éclaire sur l'état économique de son temps.

Pour Bodin, il y a plusieurs causes de la hausse des prix mais l'une d'elles domine les autres. "Je trouve, dit-il, que la "cherté que nous voyons vient quasi pour 4 ou 5 causes. La prin- "cipale est presque seule que personne jusqu'ici n'a touchée est "l'abondance d'or et d'argent qui est aujourd'hui en ce royaume "plus grande que jamais. La deuxième cause de cherté vient en "partie des monopoles; la troisième est la disette qui est causée "tant par la traite, c'est-à-dire l'exportation que par le dégât; "la quatrième est le plaisir des rois et des grands seigneurs qui haus- "sent le prix des choses qu'ils aiment, la cinquième est le prix des "monnaies ravalé de son ancienne estimation."

La principale cause de l'enchérissement, c'est l'abondance de

Source : BIU Cujas

ce qui donne estimation et prix aux choses. Il exprime ainsi la théorie quantitative de la monnaie et des prix; d'après cette théorie les prix sont proportionnels à la quantité du stock monétaire.

Bodin appuie sa thèse de nombreux exemples. "Quand, dit-il, l'Espagnol se fit Seigneur des terres neuves, l'Amérique; les cognées et les couteaux étaient plus chers que les pierres précieuses, l'abondance des pierres précieuses avait fait baisser leur prix." Cette théorie quantitative se présente à l'esprit de Bodin comme pouvant être une explication de la baisse des prix.

Il lui reste à établir que l'abondance de l'or et de l'argent est plus grande que 300 ans auparavant. Il dit que cela se reconnait à vue d'œil. Autrefois les princes avaient beaucoup de peine à obtenir des subsides de leurs sujets pour leurs apanages, pour doter leurs enfants, ou pour payer leur rançon quand ils étaient prisonniers. Aujourd'hui, c'est sans peine qu'ils trouvent ces subsides. Il trace ensuite le tableau de la transformation commerciale du pays. Ce qui attire l'or et l'argent, dit-il, c'est le commerce et l'industrie. Depuis 150 ans, bien des évènements d'une grande portée économique se sont passés, le Portugal s'est rendu maitre du golfe Persique, l'Espagnol a montré la route des Indes par l'Afrique, puis il a conquis le Nouveau Monde et exploité ses mines; enfin nos Pères ont battu les Anglais et les ont chassés du pays. L'Espagnol a jeté en Europe l'or du Nouveau Monde, avec cet or il nous a acheté des blés et tout ce qui lui est nécessaire pour sa subsistance; car l'Espagnol est paresseux et se livre volontiers au trafic plutôt qu'à l'exploitation agricole ou industrielle. C'est par l'Espagne que cet or nous vient.

Bodin indique encore le développement du commerce extérieur et l'accroissement de la population comme causes de la baisse des prix. En somme si tout a augmenté c'est que la richesse publique elle même a augmenté; mais le commerce de l'Orient est pour beaucoup dans cette augmentation de la richesse.

Puis Bodin, dit qu'en Italie, il y a encore plus d'or qu'en France, parce que la noblesse y fait le commerce n'ayant pas ces préjugés de celle de France. Enfin, il signale ce fait qu'à cette époque beaucoup d'auvergnats vont gagner leur vie en Espagne, puis reviennent en France rapportant l'argent qu'ils ont amassé.

De la notion de gain et de la conception des avantages du Commerce sous l'influence de l'idée Bullioniste.

Les explications ainsi données de l'idée bullioniste ne sont que des hypothèses, dont aucune ne satisfait complètement l'esprit, sans doute parce que la vérité est plus complexe. Quoiqu'il en soit, l'idée bullioniste est que la richesse d'une nation se mesure à la quantité d'or et d'argent qu'elle possède. La loi fondamentale de tous les Etats est celle qui défend sous peine de la vie, le transports des métaux, de l'or et de l'argent. Les écrits d'un grand nombre de penseurs et d'écrivains d'autres genres contiennent des indices de cet état d'esprit. Je crois, dit Colbert, que l'on demeurera facilement d'accord de ce principe qu'il n'y a que l'abondance

Source : BIU Cujas

d'argent dans un Etat qui fasse la différence de sa grandeur et de sa puissance." Voltaire dans le "siècle de Louis XIV dit: L'argent comptant, ce principe de tous les biens et de tous les maux. Madame de Maintenon dans ses conseils aux Demoiselles écrit: "Un des grands inconvénients du Royaume, c'est que l'argent en sort et il en sort par ces marchandises qu'on ne trouve pas en France."

C'est donc contre cette idée communément reçue que Boisguillebert réagit quand il écrit: "On a fait une idole de ces métaux, en laissant l'objet et l'intention pour lesquels ils avaient été appelés, pour servir de gage dans la tradition réciproque, on les a dispensés de ce service pour en faire des divinités auxquelles on sacrifie toujours plus de biens et même d'hommes qu'on n'en sacrifia jamais dans l'antiquité aux fausses divinités.

Sous l'influence de l'idée bullioniste, de cette identification de la richesse et de la monnaie va naître une certaine conception, fausse d'ailleurs, du commerce et des avantages de l'échange. La notion juste des avantages du troc n'a pas disparu, mais quand on introduit dans l'échange l'idée d'un déplacement de monnaie métallique, la notion se fausse et c'est ce qui explique que l'on trouve sous les mêmes plumes à coté d'éloges enthousiastes des avantages de l'échange international des craintes véhémentement exprimées de l'exode du numéraire qui peut en résulter et comme conséquence la réclamation de mesures douanières très restrictives pour l'arrêter.

C'est ce dualisme de sentiments qui se manifeste à l'égard de l'échange international dans un Edit de Henri II de l'année 1558 "La liberté du commerce et des échanges est le principal moyen "de faire les peuples riches, chaque pays ayant ses denrées et marchandises particulières. Par l'échange elles servent à tous, mais il "faut que l'échange s'opère marchandise contre marchandise et que "l'argent ne sorte pas du Royaume."

La première forme du bullioniste, défense d'exporter des métaux précieux, système de la balance des contrats, défense aux marchands étrangers d'emporter la monnaie est l'expression de cette préoccupation.

Peu à peu les commerçants finissent par faire comprendre aux hommes d'Etat que la sortie de l'or et de l'argent dans certaines conditions est un moyen de se ménager des rentrées plus fortes, et l'on se trouve en présence d'une seconde forme du bullionisme, le mercantilisme proprement dit, ou système de la balance du commerce. Mais que l'on suive l'une ou l'autre de ces deux politiques, la préoccupation d'avoir de l'or et de l'argent subsiste, elle fait échec, à la conception des avantages du commerce international, elle la domine. Le gain en utilité qui est bilatéral est éclipsé par le gain en argent qui ne peut qu'être unilatéral. Dans ces conditions, tandis que le commerce extérieur conserve encore quelque intérêt pratique au point de vue de l'augmentation du stock d'argent, le commerce intérieur reste sans intérêt, puisqu'ici ce que l'un gagne, l'autre perd, la nation n'intervient pas. Si l'on s'en

préoccupe encore au point de vue de l'influence qu'il exerce sur le commerce extérieur. Quand les mercantilistes parlent du commerce intérieur ils le font avec la plus grande indifférence. Montchrétien écrit: "Les marchands qui font le commerce étranger, fermiers de terres, matelots, pêcheurs, sont par leur industrie et leur travail les principaux agents sinon les seuls qui attirent l'argent étranger, les autres sortes de gens, noblesse, gentilshommes, gens de lois, gens d'affaires, boutiquiers ne visent qu'à faire passer cet argent d'une main à l'autre quand il est dans la nation sans l'y attirer du dehors."

De même J. Child écrit: Si un Anglais prête à un autre il n'y a rien de gagné dans le prêt. Si un hollandais prête à un Anglais il rapportera à la fois le capital et l'intérêt".

De même encore Th. Mun dit que "dans les négociations de change entre habitants l'Etat ne peut point s'enrichir parce que ce que l'un gagne l'autre le perd. Au contraire dans les négociations de change entre étrangers, l'Etat peut s'enrichir comme les particuliers. Les procès sont comme des chances qui font périr les particuliers sans faire tort à l'Etat, car s'il l'un perd, l'autre gagne et cet argent demeure toujours dans le royaume.

Puisqu'il n'y a dans le monde, à un certain moment qu'une quantité fixe d'or et d'argent, l'enrichissement de deux nations qui commencent ensemble est antinomique, si l'une s'enrichit, l'autre s'appauvrit d'autant.

Cette conception des théoriciens du mercantilisme on la retrouve aussi chez les philosophes et les savants. C'est ainsi que Montaigne écrit: "Essais, liv. I. ch. 21. Le profit de l'un est le dommage de l'autre". C'est là une application de la générale police de la nature. Bacon écrit également: Voici une observation qu'on ne doit pas perdre de vue; une nation ne peut s'accroître par rapport aux richesses qu'aux dépens des autres, attendu que ce qu'elle gagne, il faut bien que quelqu'un le perde.

Source : BIU Cujas

Les industries manufacturières, les industries de luxe ont à l'heure actuelle une supériorité sur toutes les autres. En effet, de toutes les marchandises les plus propres à être transportées dans un pays éloigné pour se procurer des disponibilités sont les articles manufacturés, et parmi eux les mieux travaillés et les plus finis sont les plus aptes à ce rôle, car contenant une plus grande valeur sous un plus petit volume ils peuvent être exportés à peu de frais à de très grandes distances, de sorte que leur prix de revient sur le marché étranger n'est que très faiblement grevé par les frais de transport ; il en va tout autrement des marchandises lourdes et encombrantes, ayant peu de valeur pour une grosse masse. Aussi le pays qui produit en grandes quantités des produits manufacturés, particulièrement des produits de luxe aura une grande supériorité sur celui qui ne produit que des marchandises lourdes et grossières quand il aura besoin de soutenir pendant plusieurs années une guerre étrangère dispendieuse, car il aura le moyen de payer sans être obligé d'exporter de l'or et de l'argent.

Mais puisqu'il faut pour se procurer facilement les disponibilités dont on peut avoir besoin il faut des marchandises ayant une grande valeur et d'un transport facile, il semble bien que l'or et l'argent qui ont une grande valeur sous un petit volume puissent remplir ce programme. Il ne faut pas perdre de vue qu'il n'y a jamais assez de ces métaux dans le pays et qu'on ne veut pas les laisser sortir. A l'époque contemporaine on a un procédé supérieur fourni par les titres de valeurs mobilières, par les titres internationaux notamment ; mais aux XVII^e et XVIII^e siècles ce qui était le plus apte à remplir le but ce sont les produits achevés de la manufacture, et là il n'y a pas de limite à l'accroissement. L'accroissement de la production manufacturière ne peut être arrêté que par l'arrêt de l'accroissement du nombre des bras puisque les produits manufacturés tirent leur valeur pour la plus grande partie de travail qui y est incorporé. Il en résulte justement que l'accroissement des manufactures et celui de la population sont intimement liés et se soutiennent mutuellement. Dans l'industrie manufacturière, c'est la possibilité de placement des produits sur les marchés étrangers qui fixe la limite des facultés d'exportation d'un Etat ; dans l'industrie agricole, cette limite est fixée par la nature. L'art agricole n'est pas à beaucoup près susceptible des mêmes progrès que l'industrie manufacturière.

C'est en se fondant sur ces considérations que Smith a écrit : Ces pays là ont d'autant mieux le moyen de soutenir à l'aide du change une guerre longue et dispendieuse qu'ils ont développé chez eux les industries manufacturières et les industries de luxe.

Identité des conclusions de Smith et des mercantilistes sur la nécessité de

Le souci bullioniste d'attirer l'or et l'argent dans le pays conduit ceux qui en étaient hantés à la même conclusion que celle à laquelle aboutit Adam Smith, développer les manufactures. Mais Smith ne veut pas comme veulent le faire les mercantilistes

développer les manufactures.

intervenir dans l'industrie et dans l'agriculture pour les réglementer. Tandis que Smith se borne à constater que pour se donner les moyens de soutenir une guerre étrangère le vrai moyen est le développement des industries manufacturières et de luxe, les mercantilistes comptent pour arriver à ce résultat sur les facultés d'exportation d'or et d'argent; c'est en cela qu'ils se trompent, Smith fait fonds sur les facultés de change et c'est là ce qui distingue sa politique de celle des mercantilistes;

Mais les uns et les autres estiment que pour atteindre le but qui les préoccupe le premier moyen à employer, c'est la possession d'industries manufacturières; mais tandis qu'Adam Smith voit dans cette possession un moyen de développer les facultés de change, de posséder des disponibilités, les mercantilistes y voient le moyen en s'assurant en temps de paix une balance du commerce favorable de se procurer des réserves en or et en argent.

Explication de l'idée bullioniste par la substitution d'une économie monétaire à l'économie naturelle.

Aujourd'hui pour expliquer l'idée bullioniste, on propose de faire intervenir l'idée de la substitution d'une économie monétaire à l'économie naturelle qui avait dominé jusque là. Les économistes allemands ont proposé de diviser les phénomènes économiques en trois phases, la phase d'économie naturelle, la phase de l'économie monétaire, la phase de l'économie du crédit.

Dans la phase d'économie naturelle la production se fait en vue d'alimenter le marché local, la division du travail n'existe pour ainsi dire pas, les échanges sont peu nombreux et ils se font en natures, sous le régime du .

Dans la phase d'économie monétaire, la production a en vue d'alimenter un marché plus étendu, la division du travail va s'accentuant les échanges augmentent et l'on voit apparaître la monnaie.

Dans la phase d'économie du crédit, la production a en vue d'alimenter le marché du monde, la division du travail est poussé extrêmement loin, le volume des échanges et leur rapidité sont devenus si grands qu'on a dû à coté de la monnaie, instrument imparfait des échanges créer d'autres instruments de paiement, notamment la remplacer par des effets de commerce.

Ceci posé, voici la raison d'ordre mésologique qu'on fait valoir aujourd'hui pour expliquer l'idée bullioniste. La préoccupation bullioniste serait le résultat de la substitution d'une économie monétaire à l'économie naturelle. C'est l'accroissement de la circulation des marchandises qui a nécessité l'accroissement de la monnaie, instrument de cette circulation. D'autres phénomènes, l'augmentation des recettes et des dépenses publiques, la substitution des prestations en argent aux prestations en nature, l'apparition des armées permanentes, le développement du luxe des cours, augmentent considérablement le besoin de monnaie nécessaire au réglement de toutes ces dépenses. Grâce à cet accroissement considérable de son

Source : BIU Cujas

rôle économique la monnaie apparaît comme un produit essentiel de la nouvelle économie. Cette conception se réfère à l'économie interne ; cette raison conserverait toute sa force dans un état complètement isolé.

Critique de l'explication qui repose sur la substitution d'une économie monétaire à l'économie naturelle.

C'est là une explication ingénieuse qui n'est pas sans valeur. Cependant il convient de faire certaines réserves. Tout d'abord la considération des besoins de la circulation n'apparaît guère qu'à une époque où le mercantilisme règne depuis longtemps dans les faits et dans la doctrine. Enfin, chez les néo-mercantilistes c'est moins le souci de l'abondance de l'argent que celui de l'abondance de numéraire qui se manifeste puisque leurs efforts tendent au remplacement du métal par du papier.

Ce n'est pas la seule réserve qu'il faille faire à propos de cette explication. Au XVI^e siècle, malgré le développement considérable du mouvement des échanges, la monnaie ne se trouve pas dans le monde en quantité insuffisante. C'est au XVI^e siècle que les mines du Nouveau Monde déversent sur l'Europe un afflux énorme de métal, c'est au XVI^e siècle que par suite d'une augmentation du stock monétaire plus rapide que celle de la masse des échanges tous les prix haussent.

En réalité, posséder beaucoup d'or et d'argent est une préoccupation de tous les temps, mais cette préoccupation de l'abondance du métal monétaire est d'autant plus vive que l'économie monétaire est moins développée ; on tient d'autant plus à la monnaie qu'il y en a moins en circulation, C'est aux premiers temps de l'économie monétaire que l'inquiétude causée par les sorties d'or et d'argent est la plus grande ; à ce moment on ne veut à aucun prix autoriser ces sorties. Plus tard, au contraire. Quand le commerce se développe, les commerçants préconisent le système de la balance du Commerce. D'où il résulte que le développement de l'économie monétaire, bien loin d'avoir donné naissance à l'idée bullioniste semble au contraire avoir été le point de départ de sa disparition.

Passage d'une économie monétaire à une économie de crédit est caractérisé par une diminution considérable de l'importance de la monnaie.

De nos jours, seuls les inflationistes se préoccupent encore de l'abondance de numéraire et non pas de l'abondance de l'or et de l'argent métaux précieux. Parmi les inflationistes, il y a lieu d'ailleurs de distinguer ceux qui se laissent entraîner par les spéculations théoriques et ceux qui ont personnellement un avantage à cette abondance, qu'ils soient débiteurs à long terme, qu'ils soient détenteurs de forts stocks de marchandises, ou de grandes quantités de valeurs mobilières. Les peuples pratiques se gardent bien de suivre les conseils des inflationistes et il considère comme un avantage pour le pays d'assurer le service, le règlement des échanges avec une quantité de monnaie peu considérable, ils ne se préoccupent plus de l'accroissement du volume de la monnaie.

Voici d'après les renseignements publiés par la Direction des monnaies des États-Unis de l'Amérique du Nord à quelle

Source : BIU Cujas

quantité d'or par tête correspond le stock d'or des principaux Etats.

France	23 dollars 17	Suisse	8 dollars 32
Etats-Unis	14 „ 98	Pays-Bas	7 „ 55
Allemagne	13 „ 52	Italie	3 „ 12
Angleterre	12 „ 69	Belgique	2 „ 94.

C'est en Angleterre que le volume des échanges rapporté au nombre des habitants est le plus élevé: cependant il y a dans ce pays environ 2 fois moins de monnaie qu'en France où ce volume des échanges est de beaucoup moins considérable.

C'est le perfectionnement du crédit diminuant dans une très large mesure l'emploi de la monnaie, c'est le passage de l'économie monétaire à l'économie de crédit qui expliquent les principaux Etats soient aujourd'hui à peu près affranchis de cette préoccupation. Mais autrefois, au XV^e s. alors que les sociétés civilisées n'étaient pas encore entrées dans la phase de l'économie du crédit, alors que les banques publiques étaient très peu nombreuses, alors que leurs opérations étaient loin d'avoir l'étendue et la portée de celles qu'elles ont aujourd'hui, on ne pouvait pas facilement s'affranchir de cette préoccupation de papier par les banques de dépôt, dont le nombre augmente au XVI et XVII^e siècles, les billets de banques, ne peuvent en aucune façon, accroître la quantité de monnaie en circulation, puisqu'ils ne sont émis qu'en représentation exacte des dépots métalliques des banques émettrices. Quant aux lettres de change, elles ne peuvent pas non plus à cette époque suppléer à l'emploi de la monnaie, elles ne sont encore qu'un instrument de remise d'argent de place en place. Jusqu'à l'ordonnance de 1673, la lettre de change ne comporte pas d'endossement et est à ordre: le bénéficiaire en est désigné dès sa création et elle représente presque toujours une provision disponible en argent. C'est l'ordonnance de 1673 qui prévoit la faculté de faire la provision en marchandises et qui autorise le renouvellement indéfini de l'endossement.

On le voit, aux premiers siècles du mercantilisme, les instruments de crédit font à peu près défaut, en tous cas, ils sont loin d'avoir la partie de ceux employés aujourd'hui, et c'est ce qui explique qu'on avait alors pour un volume donné d'échanges besoin pour les régler d'une quantité de monnaie beaucoup plus considérable que celle qui est nécessaire aujourd'hui. Il est incontestable que l'imperfection des moyens de crédit explique la préoccupation qu'on a eue à cette époque de se procurer de l'or, de l'argent, que cette imperfection permet de présumer l'existence de l'état d'esprit auquel certains attribuent la naissance de l'idée bullioniste; mais il est également certain qu'à partir du XVIII^e siècle les théoriciens du mercantilisme semblent bien plus préoccupés du point de savoir si le pays est plus créancier que débiteur de l'étranger bien plus qu'ils ne se soucient d'y accroître la quantité d'or et d'argent. Mais si l'inexistence ou le peu de développement du crédit expliquent dans une

Source : BIU Cujas

certaine mesure les préoccupations bullionistes, il ne faut cependant pas oublier qu'il s'est produit dans cette période une baisse générale des prix, ce qui n'est pas l'indice que l'argent ait jamais menacé de faire défaut. Par conséquent, s'il n'y a pas eu insuffisance de la circulation métallique, il semble bien que l'explication de l'idée bullioniste basée sur la gêne qui se serait produite dans la circulation métallique ne puisse être acceptée.

Controverse entre Malestroit et Jean Bodin sur la hausse des prix.

Au XVI^e^ siècle, on a beaucoup discuté les raisons de cette hausse des prix; il y a eu notamment la controverse de Malestroit et de Jean Bodin. Malestroit conseiller de Charles IX chargé par la Chambre des Comptes d'étudier le fait des monnaies attribue l'enchérissement des choses, s'il y a eu enchérissement, à ce que les sujets au lieu de prendre les monnaies pour l'évaluation royale n'en font qu'à leur tête.

Il affirme tout d'abord que rien n'a enrichi en France depuis 300 ans, parce qu'il prend le mot enrichissement dans un sens différent de celui qu'on lui donne ordinairement. "On ne peut dire, dit-il, qu'une chose est plus chère qu'il y a 300 ans, sinon qu'il faille bailler aujourd'hui plus d'or qu'autrefois pour la même chose." Il veut dire, qu'il peut y avoir hausse des prix sans enchérissement, en ce sens que si les prix haussent en proportion de l'affaiblissement des monnaies, il n'y a pas enchérissement réel: on ne baille pas plus d'or et d'argent qu'il y a 300 ans. Voilà ce qu'il entreprend de prouver successivement pour l'or et pour l'argent en comparant le prix du velours, du vin, des terres, des denrées agricoles 300 ans avant lui et à son époque. Il conclut que la hausse des prix ayant été proportionnelle à l'affaiblissement des monnaies, l'enchérissement n'est qu'une illusion, une opinion vulgaire, erronée.

La réponse de Bodin est du plus haut intérêt. Celui-ci tout en reconnaissant que l'affaiblissement des monnaies entraîne une augmentation des prix prétend que ce n'est pas la cause unique de la hausse des prix parce que cette hausse est bien supérieure à l'affaiblissement des monnaies. En recherchant les causes de la hausse des prix Bodin nous éclaire sur l'état économique de son temps.

Pour Bodin, il y a plusieurs causes de la hausse des prix mais l'une d'elles domine les autres. "Je trouve, dit-il, que la "cherté que nous voyons vient quasi pour 4 ou 5 causes. La prin- "cipale est presque seule que personne jusqu'ici n'a touchée est "l'abondance d'or et d'argent qui est aujourd'hui en ce royaume "plus grande que jamais. La deuxième cause de cherté vient en "partie des monopoles; la troisième est la disette qui est causée "tant par la traite, c'est-à-dire l'exportation que par le dégât; "la quatrième est le plaisir des rois et des grands seigneurs qui hausse- "sent le prix des choses qu'ils aiment, la cinquième est le prix des "monnaies ravalé de son ancienne estimation."

La principale cause de l'enchérissement, c'est l'abondance de

Source : BIU Cujas

ce qui donne estimation et prix aux choses. Il exprime ainsi la théorie quantitative de la monnaie et des prix; d'après cette théorie les prix sont proportionnels à la quantité du stock monétaire.

Bodin appuie sa thèse de nombreux exemples. "Quand, dit-il, l'Espagnol se fit Seigneur des terres neuves, l'Amérique; les cognées et les couteaux étaient plus chers que les pierres précieuses, l'abondance des pierres précieuses avait fait baisser leur prix." Cette théorie quantitative se présente à l'esprit de Bodin comme pouvant être une explication de la hausse des prix.

Il lui reste à établir que l'abondance de l'or et de l'argent est plus grande que 300 ans auparavant. Il dit que cela se reconnait à vue d'œil. Autrefois les princes avaient beaucoup de peine à obtenir des subsides de leurs sujets pour leurs apanages, pour doter leurs enfants, ou pour payer leur rançon quand ils étaient prisonniers. Aujourd'hui, c'est sans peine qu'ils trouvent ces subsides. Il trace ensuite le tableau de la transformation commerciale du pays. Ce qui attire l'or et l'argent, dit-il, c'est le commerce et l'industrie. Depuis 150 ans, bien des événements d'une grande portée économique se sont passés, le Portugal s'est rendu maître du golfe Persique, l'Espagnol a montré la route des Indes par l'Afrique, puis il a conquis le Nouveau Monde et exploité ses mines; enfin nos Pères ont battu les Anglais et les ont chassés du pays. L'Espagnol a jeté en Europe l'or du Nouveau Monde, avec celui il nous a achetés des blés et tout ce qui lui est nécessaire pour sa subsistance; car l'Espagnol est paresseux et se livre volontiers au trafic plutôt qu'à l'exploitation agricole ou industrielle. C'est par l'Espagne que cet or nous vient.

Bodin indique encore le développement du commerce extérieur et l'accroissement de la population comme causes de la hausse des prix. En somme si tout a augmenté c'est que la richesse publique elle même a augmenté; mais le commerce de l'Orient est pour beaucoup dans cette augmentation de la richesse.

Puis Bodin, dit qu'en Italie, il y a encore plus d'or qu'en France, parce que la noblesse y fait le commerce n'ayant pas à ce sujet les préjugés de celle de France. Enfin, il signale ce fait qu'à cette époque beaucoup d'auvergnats vont gagner leur vie en Espagne, puis reviennent en France rapportant l'argent qu'ils ont amassé.

De la notion de gain et de la conception des avantages du Commerce sous l'influence de l'idée Bullioniste.

Les explications ainsi données de l'idée bullioniste ne sont que des hypothèses, dont aucune ne satisfait complètement l'esprit, sans doute parce que la vérité est plus complexe. Quoiqu'il en soit, l'idée bullioniste est que la richesse d'une nation se mesure à la quantité d'or et d'argent qu'elle possède. La loi fondamentale de tous les États est celle qui défend sous peine de la vie, le transports des métaux, de l'or et de l'argent. Des écrits d'un grand nombre de penseurs et d'écrivains de divers genres contiennent des indices de cet état d'esprit. "Je crois, dit Colbert, que l'on demeurera facilement d'accord de ce principe qu'il n'y a que l'abondance >

Source : BIU Cujas

d'argent dans un Etat qui fasse la différence de sa grandeur et de sa puissance." Voltaire dans le "siècle de Louis XIV dit: L'argent comptant, ce principe de tous les biens et de tous les maux. Madame de Maintenon dans ses conseils aux Demoiselles écrit: "Un des grands inconvénients du Royaume, c'est que l'argent en sort et il en sort par ces marchandises qu'on ne trouve pas en France."

C'est donc contre cette idée communément reçue que Boisguillebert réagit quand il écrit: "On a fait une idole de ces métaux, en laissant l'objet et l'intention pour lesquels ils avaient été appelés, pour servir de gage dans la tradition réciproque, on les a dispensés de ce service pour en faire des divinités auxquelles on sacrifie toujours plus de biens et même d'hommes qu'on n'en sacrifia jamais dans l'antiquité aux fausses divinités.

Sous l'influence de l'idée bullioniste, de cette identification de la richesse et de la monnaie va naître une certaine conception, fausse d'ailleurs, du commerce et des avantages de l'échange. La notion juste des avantages du troc n'a pas disparu, mais quand on introduit dans l'échange l'idée d'un déplacement de monnaie métallique, la notion se fausse et c'est ce qui explique que l'on trouve sous les mêmes plumes à coté d'éloges enthousiastes des avantages de l'échange international des craintes véhémentement exprimées de l'exode du numéraire qui peut en résulter et comme conséquence la réclamation de mesures douanières très restrictives pour l'arrêter.

C'est ce dualisme de sentiments qui se manifeste à l'égard de l'échange international dans un Edit de Henri II de l'année 1558 "La liberté du commerce et des échanges est le principal moyen "de faire les peuples riches, chaque pays ayant ses denrées et marchandises particulières. Par l'échange elles servent à tous, mais il "faut que l'échange s'opère marchandise contre marchandise et que "l'argent ne sorte pas du Royaume."

La première forme du bullioniste, défense d'exporter des métaux précieux, système de la balance des contrats, défense aux marchands étrangers d'emporter la monnaie est l'expression de cette préoccupation.

Peu à peu les commerçants finissent par faire comprendre aux hommes d'Etat que la sortie de l'or et de l'argent dans certaines conditions est un moyen de se ménager des rentrées plus fortes, et l'on se trouve en présence d'une seconde forme du bullionisme, le mercantilisme proprement dit, ou système de la balance du commerce. Mais que l'on suive l'une ou l'autre de ces deux politiques, la préoccupation d'avoir de l'or et de l'argent subsiste, elle fait échec, à la conception des avantages du commerce international, elle la domine. Le gain en utilité qui est bilatéral est éclipsé par le gain en argent qui ne peut qu'être unilatéral. Dans ces conditions, tandis que le commerce extérieur conserve encore quelque intérêt pratique au point de vue de l'augmentation du stock d'argent, le commerce intérieur reste sans intérêt, puisqu'ici ce que l'un gagne, l'autre perd, la nation n'intervient pas. Si l'on s'en

Source : BIU Cujas

préoccupe encore au point de vue de l'influence qu'il exerce sur le commerce extérieur. Quand les mercantilistes parlent du commerce intérieur ils le font avec la plus grande indifférence. Montchrétien écrit: "Les marchands qui font le commerce étranger, fermiers de terres, matelots, pêcheurs, sont par leur industrie et leur travail les principaux agents sinon les seuls qui attirent l'argent étranger, les autres sortes de gens, noblesse, gentilshommes, gens de lois, gens d'affaires, boutiquiers ne visent qu'à faire passer cet argent d'une main à l'autre quand il est dans la nation sans l'y attirer du dehors.

De même J. Child écrit: Si un Anglais prête à un autre il n'y a rien de gagné dans le prêt. Si un hollandais prête à un Anglais il rapportera à la fois le capital et l'intérêt".

De même encore Th. Mun dit que "dans les négociations de change entre habitants l'Etat ne peut point s'enrichir parce que ce que l'un gagne l'autre le perd. Au contraire dans les négociations de change entre étrangers, l'Etat peut s'enrichir comme les particuliers. Les procès sont comme des chances qui font périr les particuliers sans faire tort à l'Etat, car s'il l'un perd, l'autre gagne et cet argent demeure toujours dans le royaume.

Puisqu'il n'y a dans le monde, à un certain moment qu'une quantité fixe d'or et d'argent, l'enrichissement de deux nations qui commencent ensemble est antinomique, si l'une s'enrichit, l'autre s'appauvrit d'autant.

Cette conception des théoriciens du mercantilisme on la retrouve aussi chez les philosophes et les savants. C'est ainsi que Montaigne écrit: "Essais, liv. I. ch. 21. Le profit de l'un est le dommage de l'autre". C'est là une application de la générale police de la nature. Bacon écrit également: Voici une observation qu'on ne doit pas perdre de vue; une nation ne peut s'accroître par rapport aux richesses qu'aux dépens des autres, attendu que ce qu'elle gagne, il faut bien que quelqu'un le perde.

Source : BIU Cujas

VIII

/

La politique bullioniste et le système mercantile

la politique bullioniste, ses caractères

Etant donnée l'idée bullioniste, le gouvernement est amené à intervenir pour assurer le résultat cherché : empêcher la sortie de l'or et de l'argent, en augmenter le stock.

C'est un interventionisme sans limite qui à l'époque semble tout naturel, n'est nullement discuté et est marqué au coin de l'empirisme le plus complet. Les moyens les plus opposés sont mis en pratique successivement suivant l'inspiration du moment. Trois périodes sont à considérer :

A _ *La politique bullioniste*
B _ *le mercantilisme*
C _ *Le néo-mercantilisme*

A La politique bullionniste avant le système mercantile

Le nom qui convient le mieux à toute cette politique est celui de système bullioniste : le mot mercantilisme étant réservé pour désigner un des procédés.

Pour maintenir et attirer la plus grande quantité possible d'or et d'argent dans le pays, les procédés sont nombreux. Les plus souvent employés sont les suivants :

I Prohibition d'exporter les métaux précieux

On prohibe l'exportation des métaux précieux ou des monnaies d'or ou d'argent. Des peines très sévères allant jusqu'à la mort sanctionnent cette interdiction. C'est là un procédé ancien que l'on trouve dans l'antiquité grecque et romaine. Sans doute ce n'est pas le moyen d'accroître le stock monétaire de chaque pays mais c'est un moyen de le conserver. Or, c'est à peu près la seule ambition raisonnable que l'on puisse nourrir, chaque pays ayant la même politique. On cherche surtout à l'empêcher de sortir, on ne peut compter sur une entrée. C'est l'Espagne et le Portugal qui ont donné à cette politique toute son ampleur. La France et l'Angleterre établirent la même prohibition ; elles la sanctionnèrent par des peines très graves ou elles ne la tolérèrent que moyennant le payement de droits énormes. Ces tempéraments étaient en principe admis en considération des nécessités annonaires ou de la guerre, mais ils donnaient lieu à des abus, car on accordait ces permissions à prix d'argent.

La prohibition d'exporter la monnaie nationale dura en France jusqu'à la Révolution ; presque partout elle dura plus longtemps que celle d'exporter les métaux précieux ou la monnaie étrangère

II Balance des contrats

Un autre procédé pour maintenir et attirer dans les pays l'or et l'argent consiste à surveiller les contrats entre commerçants nationaux et étrangers

On impose aux marchands étrangers qui viennent vendre leurs marchandises dans le pays l'obligation de remployer le prix en achat de produits du pays. Si des marchands français vont vendre en Angleterre, ils vont être obligés de remployer le prix en achat de marchandises anglaises. D'autre part si un marchand anglais va vendre des marchandises à l'étranger il doit rapporter dans son pays en espèces métalliques une bonne partie du prix de ses marchandises. On défend donc aux marchands anglais de faire à l'étranger ce qu'on impose aux marchands étrangers qui viennent en Angleterre.

Source : BIU Cujas

L'emploi de ce second procédé montre clairement qu'en même temps qu'on appréciait les avantages pour le pays de l'échange international, on craignait de voir sortir du pays les métaux précieux ; puisqu'on se préoccupe de ne pas entraver le commerce international.

Le système paraît exister dès le 15ème siècle. C'est contre lui que s'élève Mun au 17ème siècle. Il faut bien remarquer que ce système est "la balance des contrats", l'expression "balance du commerce" ne convenant qu'à une des deux règles seulement

Documents montrant l'organisation du système de la balance des Contrats

Deux documents publiés en 1877 par la Société des anciens textes sont intéressants à cause des faits qu'ils relatent. C'est un passage du débat des héraults d'armes de France et d'Angleterre. — Le héraut français et le héraut d'Angleterre célèbrent leur pays respectif et voilà ce que dit l'Anglais :

" Il y a une ordonnance ancienne en Angleterre ne emportent en "étrange pays ne or ne argent hors du royaume. mais largement peu- "vent emporter des marchandises. Si ne un marchand étranger porte vin "ou autres marchandises, les Anglais lui laissent vendre, mais jamais ne "souffrent qu'il emporte argent, mais veulent par nécessité qu'il "achète marchandises anglaises. Si ce n'est pas merveille qu'il y ait "grande richesse d'or et d'argent, car on en apporte toujours et on "n'en laisse pas emporter.

Autre document

L'autre document date du règne d'Elisabeth. Ce sont des griefs des marchands français contre le régime commercial anglais

1ère Partie : Charges et subsides insupportables que souffrent les sujets anglais en leur trafic et commerce en Angleterre (Augmentations de Droits sur les Marchandises françaises)

2ème Partie : Torts et griefs et autres incommodités que les sujets du roi souffrent en Angleterre (c'est là que nous voyons le système de la Balance des contrats) :

" Les Français sont tenus de donner caution en Angleterre, d'emploi- "yer en achats de marchandises les deniers provenant de leurs ventes "dedans trois mois à partir du jour qu'ils ont déchargé sous peine de "forfaiture d'autant que se pourraient monter les deniers non employés "Toutes choses qu'on ne fait en France aux Anglais

" Pour empêcher le profit des Français, il est défendu aux Anglais "de charger leurs marchandises sur navires français, sinon de payer "le double des douanes

" Les Français ne peuvent vendre leurs marchandises si ce n'est "qu'aux bourgeois de Londres et n'acheter qu'à eux

" Les Français sont beaucoup grevés dans leurs achats et ventes de marchandises à cause des poids et mesures qui sont doubles : les uns de la reine d'Angleterre qui sont les plus grands et dont ils se servent quand ils achètent et les mesures des bourgeois particuliers dont ils se servent quand ils vendent aux Français "

III On attire l'argent de l'étranger par l'appat d'un fort intérêt

Quand dans un pays le taux de l'intérêt est plus élevé que dans les pays voisins et quand cette élévation du taux de l'intérêt ne provient pas des risques trop forts que courent les placements dans ce pays, il y a des chances pour que l'argent des autres pays y vienne un pla- Chaudel cement avantageux.

Source : BIU Cujas

Mais on sait que si on laisse aller les choses, un nivellement du taux de l'intérêt entre les différents pays ne tardera pas à se produire. Le procédé bullioniste consiste justement à maintenir dans le pays artificiellement le taux élevé, le nivellement ne se produit pas et l'argent étranger continuera à venir chercher dans le pays sa rémunération. Ce procédé, bien qu'il soit tout ce qu'il y a de plus anti-économique a été employé par les princes et par des banques publiques qui seraient des intérêts plus hauts que dans les pays voisins C'est là une lutte singulière entre princes et banques soutenues par les princes. C'est dans ce but que le roi de France, d'Angleterre, l'Empereur, créent des banques offrant des taux d'intérêts plus élevés que ceux payés dans les pays voisins Pour dériver l'argent qui va vers les banques lombardes et italiennes, François 1er créa la Banque de Lyon "Autre cause de l'abondance d'or et d'argent a été la banque de Lyon qui fut ouverte par le roi François 1er qui commença à prendre l'argent à 8%, et son successeur à 10 puis à 16 et jusqu'à 20% en sa nécessité. Soudain les Florentins, Lucquois Suisses, Allemands affriandés de la grandeur du profit, apportèrent une infinité d'or et d'argent en France (Bodin p. 50)

Pour attirer l'or et l'argent d'Espagne, il créa la banque de Toulouse. En 1548, Henri II tenta d'en créer une à Paris, mais la tentative échoua (Jean Bodin. De la République. Edition de 1593 - 51-52) Ce système est enfantin. Le suivant est aussi naïf D'ailleurs c'est exactement l'inverse du système précédent qui était apparu à certains comme une duperie. C'était notamment l'avis de P. Fortrey. En toute chose il faut considérer la fin, le procédé de l'élévation du taux de l'intérêt pour attirer les capitaux étrangers n'est soutenable que si l'Etat peut confisquer à son profit les sommes attirées, mais en réalité la présence de ces capitaux étrangers n'aura servi qu'à diminuer le stock monétaire du pays qui les aura reçus puisqu'il devra les intérêts.

IV On éloigne les capitaux étrangers et on les empêche de venir prélever dans le pays des interêts

"Le bien et l'avantage de l'Etat est que nous fixions chez nous l'intérêt à aussi bas prix qu'il est chez les voisins et même à plus bas prix parce qu'alors non seulement ils ne pourront plus faire de profit sur nous mais nous serons en état d'en faire sur eux"

V Mutations monétaires

L'origine des mutations monétaires au moyen âge n'est peut-être pas le désir d'attirer l'argent étranger, mais en cette matière c'est le point de vue de l'économie interne qui reste le point de vue dominant, mais il est certain que ces pratiques déplorables reçurent un regain de vitalité du jour où les hommes d'Etat, imbus de l'idée bullioniste, y virent un moyen d'attirer l'argent étranger ou de l'empêcher de sortir. Bodin (numéro 69 de son livre écrit: "La première ouverture qu'on fit en ce royaume d'affaiblir l'argent monnaie fut pour donner occasion aux marchands d'apporter l'argent en ce royaume. Ce mal fit accroissement en l'an 1300 sous Philippe le Bel qui mit moitié de cuivre" Il est fort douteux que Bodin ait raison et que la mise en œuvre de l'idée bullioniste soit la première origine des mutations monétaires. En effet Nesme, dans son traité des variations des monnaies ne fait aucune mention du but

Source : BIU Cujas

bullioniste parmi les buts que visent les altérations monétaires Bodin continue et nous explique comment les mutations monétaires peuvent être un moyen de la politique bullioniste.

On peut prendre un exemple dans l'histoire monétaire contemporaine soit une pièce de 2 francs en argent. Son titre est 0,900. Si on le rabaisse à 0.835 comme on l'a fait dans l'union latine au milieu du 19e siècle quand l'argent faisait prime sur l'or, les commerçants et banquiers ne la firent plus sortir de France parce que l'étranger ne la prenait que pour sa valeur réelle ; or, elle avait en France une valeur légale plus grande que sa valeur réelle. L'étranger avait donc intérêt à venir faire frapper ses lingots d'argent à nos hôtels des monnaies, mais pour empêcher l'enrichissement la frappe était limitée. Si dans un pays on laisse la frappe et qu'on donne à la monnaie d'or une valeur légale plus grande que sa valeur réelle, la monnaie étrangère va être attirée vers ce pays. C'est une application de la loi de Gresham.

La même chose se produit si l'on change la dénomination des pièces de monnaie (si l'on dit par exemple que la pièce de deux francs vaudra dorénavant 2f50), ce qui revient à augmenter leur valeur légale

Ces procédés ont pour résultat d'immobiliser dans le pays les monnaies à valeur surfaite

VI. Fixation du change au-dessus du pair.

Ce procédé qui consiste à fixer le cours du change au-dessus du pair existait en Angleterre. Il ne s'explique que si l'on prohibe en même temps l'exportation des métaux précieux. Quand un étranger arrivait en Angleterre il devait échanger sa monnaie au cours officiel du change contre la monnaie anglaise. Les marchands étaient incités à aller acheter à l'étranger. Ce procédé paraît avoir été une simplification de la balance des contrats. L'intérêt était substitué à la réglementation. Les marchands anglais étaient de même intéressés à rapporter l'argent français puisque chez eux le Royal Echangeur leur donnait un change meilleur

VII Fixation arbitraire du prix du change.

Pour empêcher que, par la hausse du change, les nationaux débiteurs ne soient incités à exporter de la monnaie les bullionistes veulent fixer par une loi le cours du change au pair, de manière à ce que l'on ait toujours avantage à payer en papier. Ceci est d'ailleurs enfantin car si le prix des lettres de change est élevé ; cela indique qu'il n'y a pas assez de lettres de change. On ne pourra payer toutes les dettes en papier ; il faudra toujours bien exporter du métal et le procédé va au rebours du but car il empêche l'augmentation de la quantité de papier qui favoriserait les exportations

VIII Monnayage gratuit

Encore aujourd'hui les frais de monnayage sont à la charge de l'Etat. Smith dit que le monnayage gratuit a été institué en Angleterre dans un but bullioniste. Les lingots ont aussi une plus grande valeur en Angleterre qu'en France où l'on retient un tant pour cent pour frais de l'opération

B Le système mercantile

De tous les procédés ayant pour but de mettre en œuvre l'idée bullioniste le plus important est le système mercantile

Ce nouveau système de la politique bullioniste au contraire est de plus grande envergure que tous les précédents. Il est plus scientifique. Ceux-là ne se préoccupaient que d'empêcher la sortie ou de favoriser l'entrée du numéraire. Celui-ci va favoriser

Source : BIU Cujas

les sorties d'argent dans le but d'amener des rentrées plus fortes. Il substitue la spéculation nationale à l'avarice nationale. La nation laissera sortir son argent dans l'espoir de rentrées plus fortes. cette conception plus large qui élargit le champ de l'art bullioniste. C'est en favorisant le commerce extérieur en l'étendant et en l'élargissant qu'on va essayer de la réaliser

Différence avec anciens procédés

Les anciens procédés, la balance des contrats, la prohibition de sortie d'argent sont abandonnés, les gouvernements se préoccupent uniquement de ceci : vendre plus qu'on n'achète, le solde actif devant être payé en argent par l'étranger. Aussi la quantité d'argent, loin d'être diminuée bien que la sortie soit libre, augmentera.

Le caractère propre du système de la balance du commerce est de chercher un excédent en valeur des ventes sur les achats

Rapport du système de la balance du commerce et de celui de la balance des contrats

Ce système n'est pas au fond en opposition fondamentale avec celui de la balance des contrats. C'est plutôt un élargissement de celui-ci. Dans son ensemble le système de la balance des contrats vise le même objectif que celui de la balance du commerce : vendre autant et même plus que l'on n'achète. C'est dans l'organisation des moyens que gît la différence Tandis que le système de la balance des contrats se borne à surveiller attentivement les contrats individuels, le système de la balance du commerce s'élève au-dessus de la surveillance des contrats individuels pour ne plus surveiller que le total, l'ensemble des transactions d'un pays avec un autre. Le nouveau système ne surveille plus les contrats, il surveille le commerce. Ce système réalise un progrès par rapport à ceux qui l'ont précédé ; il témoigne d'une analyse plus avancée de la nature du commerce international. On a d'abord surveillé le commerce de la nation avec chacune des autres et dans chacune des branches de ce commerce on tenait à avoir une balance favorable, puis Mun et Child montrèrent qu'il fallait faire masse de toutes les nations avec lesquelles le pays commerçait qu'il importait peu si telle balance était favorable, telle autre défavorable pourvu qu'au total la balance générale le fût

Passage du système de la balance du Commerce à celui de la balance des Contrats

Donc il y a eu un système de la balance des contrats, un système des balances du Commerce, puis un système de la balance du Commerce.

Origines du commerce mercantile

On fait remonter parfois les origines de ce système au 15ème siècle et afin d'établir que le système mercantile était pratiqué au 16ème siècle notamment en France. On cite des règlements interdisant l'entrée de certains produits ou la sortie de matières premières. On cite notamment l'édit de Janvier 1572 (De Biragues - chancelier) sous Charles IX

1) "Afin que nos dits sujets se puissent mieux adonner à la manufacture et ouvrages de laine lui chanvre et filasses qui croissent et "abondent en nos dits royaumes et pays et en faire et tirer le profit "que fait l'étranger, lequel les y vient acheter communément à petits "prix, les transporte et les fait mettre en œuvre et après apporte les "draps et linges qu'il vend à prix excessifs

Source : BIU Cujas

" Avons ordonné et ordonnons qu'il ne sera dorénavant loisible à nos
"dits sujets ou étrangers sous quelque cause et prétexte que ce soit de
"transporter hors nos dits royaumes et pays aucune laine et chaurre
"et filasses
(2) "Défendons toute entrée de tous draps, toiles, passements et can-
"netilles d'or et d'argent, ensemble tous velours, satin, damas, camo-
"lot toile, etc, sous peine de la confiscation

Evidemment cette ordonnance applique deux procédés de la balance du commerce, mais cela n'implique pas nécessairement que ce soit le système de la balance du commerce. On fait ici une confusion qui provient de ce que le système mercantile est trop vague et qu'on l'emploie souvent comme synonyme de mesure inspirée par la préoccupation de sauvegarder la quantité d'or et d'argent.

Tout d'abord les mesures édictées par ce règlement et qui tendent à développer dans le pays les industries qui pourraient y fleurir se rapprochent plus du système protecteur, du système d'économie nationale que du système mercantile.

Le mercantilisme et le protectionnisme quoique n'ayant pas le même esprit sont amenés, pour empêcher l'argent de sortir, à user de procédés semblables; tous deux sont conduits à gêner l'importation des marchandises étrangères, à vouloir plus vendre qu'acheter, finalement à favoriser le développement de certaines industries nationales. C'est cette similitude des procédés qui rend souvent difficile le changement d'une œuvre gouvernementale parmi les mesures inspirées par l'idée de rendre favorable la balance du commerce ou par l'idée de développer les industries nationales. En France d'ailleurs, le mercantilisme aura toujours quelque chose de ce caractère de protectionniste et même à la longue l'idée protectionniste l'emportera toujours sur la préoccupation bullioniste

Opinion de Smith sur le système de la balance du commerce

Smith témoigne de peu d'admiration pour le système et ses promoteurs : il le trouve très mauvais

Smith dit : (liv. IV, chapitre 1er)

" Quand ces pays (France et Angleterre furent devenus com-
"merçants, cette prohibition parut, en beaucoup d'occasions très
"incommode aux marchands. Il arriva souvent qu'ils au-
"raient pu acheter plus avantageusement avec de l'or et de
"l'argent qu'avec toute autre marchandise les denrées étran-
"gères qu'ils voulaient importer ou transporter dans quelqu'
"autre pays : ces négociants réclamèrent donc contre les pro-
"hibitions comme contraires au commerce. Ils représentèrent
"d'abord que l'exportation d'or et d'argent faite dans la vue
"d'acheter des marchandises étrangères ne diminue pas tou-
"jours la quantité de ces métaux dans le royaume ; au con-
"traire elle peut souvent la faire augmenter parce que si
"la consommation du pays en denrées étrangères n'augmen-
"te pas pour cela, alors ces denrées importées pourront être
"reexportées à d'autres pays où étant vendues avec un gros
"bénéfice, elles feront rentrer une somme d'argent plus forte
"que celle qui est sortie pour les acheter

Source : BIU Cujas

« M. Mun compare ces opérations à ce qui a lieu dans « l'agriculture au moment des semailles ou de la moisson. Si « nous ne considérons, dit-il, l'action du laboureur qu'au mo- « ment des semailles, seulement où il répand à terre une si « grande quantité de bon blé, il nous semblera agir en insensé « plutôt qu'un cultivateur, mais si nous songeons en même « temps aux travaux de la moisson qui sont le but de ses « soins, nous pouvons alors apprécier la valeur de ses opé- « rations et le grand surcroît d'abondance qui en résulte ....

« En deuxième lieu, ils représentèrent que ces prohibitions « ne pouvaient pas prévenir l'exportation de l'or et de l'argent « parce qu'il est toujours possible d'en faire sortir en fraude « par rapport à la petitesse du volume de ces métaux rela- « tivement à leur valeur

« Le seul moyen d'empêcher cette exportation est de por- « ter une attention convenable à la balance du commerce. Quand « le pays exporte plus qu'il n'importe, il lui est dû une balan- « ce (un solde), qui est forcément payée en or et en argent « ce qui augmente la quantité de ces métaux dans le pays et « quand le pays importe pour une plus grande valeur que « celle qu'il exporte. La balance est alors contraire et cela di- « minue la quantité de métaux précieux existant dans le « pays. Dans ce dernier cas, prohiber l'exportation de ces « métaux ne serait pas l'empêcher mais la rendre plus coûteuse « (à cause des risques qu'on ajoute ainsi au transport) .....

« Ces raisonnements sont en partie justifiés et en partie so- « phistiques : justes en tant qu'ils affirment que l'exportation « d'or et d'argent par le commerce peut souvent être avan- « tageuse au pays. Ils étaient justes aussi en soutenant « qu'aucune prohibition ne pouvait empêcher l'exportation « de ces métaux quand les particuliers trouvent leur bénéfice à « leur exportation. Mais ces raisonnements étaient sophisti- « ques quand ils supposaient que le soin de conserver toute « autre marchandise utile que la liberté du commerce procure « toujours en quantité convenable

« Mais ces arguments, tels qu'ils étaient, réussirent « à convaincre; ils étaient présentés par des commerçants et des « négociants, conseils de princes, nobles propriétaires des campa- « gnes; par des gens censés entendre le commerce à d'autres « qui n'y connaissaient rien. Que le commerce étranger ap- « portât la richesse dans le pays, c'était ce que démontrait « à ces nobles et à ces propriétaires, tout aussi bien qu'aux « commerçants. Mais comment et de quelle manière cela « se faisait c'est ce que personne ne savait bien. Les com- « merçants savaient parfaitement par quels moyens ce com- « merce les enrichissait : c'était leur affaire de le savoir « mais pour connaître comment et de quelle façon il en « richissait leur pays, c'est ce qui ne les regardait pas, et ils

Source : BIU Cujas

"ne prirent jamais cet objet en considération. Si ce n'est
"quand ils eurent besoin de recourir à la nation pour obte-
"nir quelques changements dans les lois relatives au commerce
"étranger, ce fut alors qu'il devint nécessaire de dire quelque
"chose sur les bons effets de ce commerce et de faire voir com-
"ment son influence bienfaisante se trouvait contrariée
"par les lois telles qu'elles existaient alors. Les juges aux-
"quels on avait affaire crurent que la question leur avait
"été présentée dans tout son jour quand on leur eut dit
"que le commerce étranger apportait de l'argent dans le
"pays. Mais que les lois en question empêchaient qu'il en
"fût entrer autant qu'il aurait pu sans elles.

"Ces arguments produisirent leur effet. La prohibition d'ex-
"porter l'or et l'argent fut restreinte en France et en An-
"gleterre aux monnaies du pays. Les gouvernements tournè-
"rent leur attention vers la balance du commerce, ils se dé-
"livrèrent d'un soin fort inutile pour se charger d'un autre
"beaucoup plus compliqué, beaucoup plus embarrassant et
"tout aussi inutile. Le titre du livre de M. Mun, trésor de
"l'Angleterre dans le Commerce étranger devint une maxime
"fondamentale d'Économie politique."

Critique de l'opinion de Smith

Ce jugement de Smith est trop sévère ; il a eu tort de ne pas se placer pour le juger au point de vue comparatif. Quand on songe aux procédés employés auparavant, on ne peut nier que les promoteurs du système de la balance du commerce, que ceux qui l'ont pro-posé et fait adopter sont comme ils se vantaient de l'être, des pro-gressifs, des libéraux. Leur système qu'on a quelquefois appelé un système d'Économie politique, sans être parfait en lui-même, n'en constitue pas moins un progrès, il est le moins grossier de ceux qui constituent la politique bullioniste. Quels qu'aient été en fait les mobiles des commerçants comme Child et Th. Mun, promoteurs du système de la balance du commerce, c'est une vérité indiscutable.

D'ailleurs déjà en France en 1602, B. Laffemas qui n'était pas un commerçant avait écrit un mémoire : "Comment on doit
"permettre la liberté du transport de l'or et de l'argent hors
"du royaume et par quels moyens conserver le nôtre et attir-
"rer celui de l'étranger"

Principes essentiels du système de la Balance du Commerce Distinction du Commerce actif et passif

Le système de la balance du Commerce se ramène en somme à deux points : une partie destructive "Laisser libre la sortie de l'or
"et de l'argent" et une partie novatrice "Prendre toutes les mes-
"sures pour s'assurer une balance de commerce favorable"

La clef de toute cette politique est la distinction du commerce actif et passif. Cette distinction n'était pas nouvelle, mais elle n'avait autrefois qu'un sens quantitatif, elle se bornait à la distinction des ex-portations et importations. Désormais elle va avoir un sens qualitatif : le commerce actif, c'est le commerce utile profitable, celui qui enri-chit le pays. Le commerce passif, c'est le commerce préjudiciable, celui qui mine le pays puisqu'il se solde par une sortie d'or.

Tandis que l'Angleterre jouit d'un commerce actif avec l'Espagne

Source : BIU Cujas

quand la balance est en faveur de l'Angleterre. Au contraire elle a un commerce passif avec la France quand la balance est en faveur de cette dernière. Commerce actif est synonyme de profitable. Commerce passif est synonyme de ruineux.

Pour réaliser cet idéal, assurer une balance du commerce favorable, des moyens multiples procédant du même esprit vont intervenir

Politique extérieure mercantiliste les traités de commerce.

Tout d'abord le but de la politique mercantiliste étant d'avoir un commerce actif, chaque gouvernement est amené à se défendre par des droits élevés contre les importations étrangères de produits manufacturés et à chercher par contre à obtenir des débouchés à l'étranger. Des négociations s'engagent entre les gouvernements, chacun cherche à tromper l'autre, à obtenir pour ses nationaux une situation commerciale privilégiée. Ces préoccupations impriment aux traités de commerce de cette époque un caractère particulier. Aujourd'hui, en général (sauf pour les Etats-Unis) la clause de la nation la plus favorisée est dans tous les traités de commerce une clause de style, mais alors on voulait, à cette époque on se préoccupait d'obtenir des tarifs différentiels, de gré ou de force.

Traité de Méthuen (1703)

Le traité de Méthuen conclu entre l'Angleterre et le Portugal en 1703 est le type du traité mercantiliste. D'après ce traité les vins du Portugal ne paieront à l'entrée en Angleterre que 2/3 des droits que paient les vins de France et les lainages d'Angleterre n'auront aucun avantage spécial à leur entrée en Portugal. Cette concession s'explique parce que l'Angleterre espérait que dans les opérations avec le Portugal elle vendrait au total plus de lainages qu'elle ne lui achèterait de vins et qu'alors elle toucherait un solde en argent. Ces espérances se réalisèrent. En effet le Portugal s'aperçut bientôt qu'il était joué et il voulut de nouveau prohiber la sortie de l'or et de l'argent

Le pacte colonial

Les théories mercantilistes ont eu aussi une action profonde sur la politique coloniale des Etats modernes. Pour assurer à la production nationale des débouchés exclusifs, l'idéal de tout grand Etat sera d'avoir des colonies lointaines, parce que la métropole sera maîtresse d'y régler ses ventes et ses achats, de régler totalement le Commerce et d'en exclure l'étranger. Cette politique radicalement différente de ce qu'elle était autrefois est improprement appelée *Pacte colonial* puisqu'en réalité il n'y a pas de pacte et que ce régime qui comporte le monopole au profit de la mère patrie de l'approvisionnement et de l'achat de matières premières des colonies, est imposé à la colonie

Les colonies sont donc un objet d'exploitation pour la mère patrie. On interdit à la colonie l'exercice de toute fabrication, on n'admet pas qu'elle développe chez elle ses industries. On ne permet la formation dans la Colonie que de petites industries : on va jusqu'à interdire dans certaines colonies la culture de certains produits naturels.

Tous les objets manufacturés nécessaires à la colonie ne pouvaient être importés que par la métropole et sur des navires de la métropole

Source : BIU Cujas

la navigation entre la métropole et les colonies étant comme le cabotage réservée aux nationaux.

A ce propos Wood fait une remarque très judicieuse à savoir que si la métropole se réserve les importations des colonies, cela va créer une sortie d'or et d'argent mais il déclare que c'est une affaire pour ainsi dire intérieure et qu'il n'en résultera pas de balance défavorable avec l'étranger.

En retour de cette obligation des colonies de n'acheter qu'à la métropole, elles ont seules le droit d'alimenter le marché de la mère patrie en denrées coloniales. On peut donc en un certain sens parler de pacte. Ce système fut appliqué surtout aux colonies d'Amérique Ces mesures extrêmement restrictives incitaient la contrebande étrangère qui à cette époque réalisa de très jolis profits. La rigueur excessive du système mercantile s'est trouvé en fait atténué par la pratique de la contrebande. Ce système fut appliqué surtout aux Colonies de l'Amérique. Aux Indes orientales la tradition politique avait fait confier l'exploitation de la colonie à de grandes compagnies à qui le gouvernement avait sous forme de monopole confié partie de ses pouvoirs ; libres de faire le commerce à leur guise leurs opérations furent beaucoup plus fructueuses

Nécessité d'avoir des colonies sous une autre latitude

Il faut aussi que les colonies soient lointaines, placées sous une autre latitude pour que le monopole ne soit pas dépourvu d'objet : si la production de la métropole et l'industrie avaient été la même que dans la métropole, celle-ci n'aurait pu alors vendre dans la colonie ou en tirer les matières premières qu'elle n'avait pas chez elle. Cette préoccupation se trouve chez Child : il se préoccupe beaucoup des Etats-Unis et déplore que l'Angleterre ait là une colonie trop semblable à elle-même et il prévoit des conflits : l'événement lui a donné raison. Mais la pratique d'une telle politique extérieure qui tendait à obtenir par des traités des débouchés de faveur à se créer des colonies lointaines et des débouchés exclusivement réservés aux nationaux et aussi à ruiner les nations avec lesquelles on avait un commerce passif devait être la source de bien des guerres. La puissance militaire et la guerre étaient des moyens commerciaux. La guerre, au point de vue mercantile est un objectif capital. C'est ce qui explique cette épitaphe écrite sur le tombeau d'un ministre anglais de l'époque : « Il fit le commerce florissant au moyen de la guerre. » Il est bien évident que toutes les nations ne pouvaient avoir à la fois une balance favorable, que tout ce que prenait l'une était autant de moins pour les autres. Aussi la prospérité d'un pays était-elle considérée comme exclusive de la prospérité des autres ; plusieurs nations ne pouvant être florissantes à la fois.

L'histoire d'ailleurs paraissait contrôler cette assertion élevée dans l'opinion des hommes politiques du temps à la hauteur d'une loi sociale que les nations ne peuvent s'enrichir que successivement et par les dépouilles les unes des autres. De fait, Venise, l'Espagne et la Hollande n'avaient atteint que successivement leur plus haut degré de richesse et de puissance. En Angleterre la formule sera : Il faut ruiner la Hollande, et c'était la réponse de

Source : BIU Cujas

Doctrines économiques

Colbert à toutes les questions en 1681. Il disait lui-même qu'il fallait procéder par la ruine avec le commerce du Levant pour en faire passer les avantages des mains des Anglais dans celles des Français.

Le Doge de Venise, au contraire, disait déjà au 15ème siècle à ses concitoyens qui voulaient ruiner Milan : « Que vendrez-vous aux Milanais quand vous les aurez ruinés ? Que pourront-ils vous donner en échange de vos produits ? Gardez vous de toucher au bien d'autrui et de faire des guerres injustes. »

C'est la théorie des débouchés, quatre siècles avant Jean-Baptiste Say.

Enfin la politique extérieure mercantile avait aussi à son service les procédés douaniers qui lui permettaient de gêner et de restreindre l'importation des produits étrangers, de restreindre par voie de conséquence la sortie de l'or. De plus le paiement en monnaie des droits de douane par les importateurs étrangers en augmentait la quantité.

Politique intérieure du système mercantile

Le but de cette politique intérieure, c'est d'encourager les industries d'exportation et d'entraver la consommation des produits des manufactures, spécialement des produits de luxe. Produire beaucoup, consommer peu, c'est pour un particulier la condition de l'enrichissement. Les mercantilistes ont le tort de croire qu'il en est de même pour un Etat. Produire beaucoup, c'est augmenter directement ses facultés de vente d'exportation ; consommer peu, c'est tendre indirectement au même but , en augmentant les disponibilités et diminuant les besoins d'importations étrangères.

Pour réaliser l'idéal de la politique mercantile à l'intérieur, les mesures sont multiples. Les unes poursuivent un seul des deux buts signalés, les autres, les deux.

I Développement des manufactures

On s'efforce de développer dans le pays les manufactures, surtout celles qui donnent des produits achevés très travaillés, des marchandises de luxe ; car la valeur des produits manufacturés vient surtout du travail qui y est incorporé. La quantité de travail n'a d'autre limite que le chiffre de la population et à cette époque on désirait beaucoup augmenter la population qui était un élément de force économique et une force politique.

Ces produits manufacturés, où il y a beaucoup de travail incorporé, étaient la matière avantageuse du commerce du nouveau monde.

Importations et exportations

Les exportations de produits manufacturés sont libres ; les exportations de matières premières sont frappées de droits très élevés ou même complètement prohibés. Par contre, les importations de produits manufacturés étaient frappés de droits très élevés qui avaient même parfois aussi un caractère absolument prohibitif. Au contraire les importations de matières premières se faisaient librement, souvent même on les favorisait par l'allocation de primes. On assurait ainsi l'approvisionnement des manufactures nationales.

Source : BIU Cujas

Tout notre système de douanes fut profondément imprégné de ces soucis de la politique mercantile.

Cf. Smith édit. Garnier II. 203. 204. 272. 273. 442, 443. 449 451, 458. 461. et 462

Préoccupation de réduire le coût de production des produits manufacturés

Un autre moyen de favoriser les manufactures c'est de faire en sorte que les manufacturiers du pays puissent produire à plus bas prix que leurs concurrents étrangers afin de l'emporter sur eux dans la concurrence internationale.

Il s'agit de vendre au meilleur marché relatif. Tout d'abord, par des mesures douanières appropriées on tend à réduire le prix des matières premières qui sont un des éléments du coût de production. On permet l'entrée de matières premières en franchise ou bien on restitue les droits perçus à la sortie des objets manufacturés. On donne des primes à l'exportation des produits manufacturés. Enfin on prohibe la sortie des matières premières.

I par l'abaissement du prix des matières premières

II par l'abaissement du coût de la main-d'œuvre

Le prix de la main d'œuvre est un élément important du coût de production. On s'efforce d'agir sur lui directement ou indirectement pour le diminuer et diminuer aussi le coût de production des produits. On interdit aux ouvriers sous des peines très fortes d'aller à l'étranger. Cette mesure a un résultat double : elle empêche d'abord les ouvriers habiles d'aller enseigner leur art à l'étranger, ensuite elle permet aux manufacturiers nationaux de se procurer le travail à bon marché. Ces mesures expliquent l'acharnement des ouvriers d'art de l'époque, pour arriver à une limitation du nombre des apprentis. Parfois l'autorité gouvernementale intervient plus directement et fixe un minimum de salaire.

Si cette mesure n'a pas toujours eu en vue de fournir aux manufacturiers un moyen de produire à meilleur compte que leurs concurrents étrangers, il n'est pas douteux que certains mercantilistes se soient placés à ce point de vue pour la conseiller.

Enfin la politique d'abaissement du prix du blé a été quelquefois dictée par des préoccupations mercantilistes. Quesnay dit : *On a fait baisser le prix du blé afin que la fabrication et la main d'œuvre fussent moins chères.* On y arrivait en mettant des droits élevés à l'exportation.

On vit de tout temps le gouvernement intervenir dans les questions d'approvisionnement des grains. Le mercantilisme a permis de donner une raison de plus à ces pratiques. Cet effort vers l'avilissement du prix du blé ne se retrouve pas en Angleterre où, depuis le règne de Guillaume III, qui avait besoin de se concilier les grands propriétaires, on institue des prohibitions à l'entrée des céréales.

III Par l'abaissement du taux de l'intérêt

Un autre élément du coût de production, c'est le taux de l'intérêt des capitaux investis dans l'entreprise. Ce n'est pas sur la main d'œuvre qu'il faut rogner, parce que ce n'est ni charitable ni efficace. Pour assurer une balance du commerce favorable il faut déprimer la valeur du capital argent, c'est-à-dire le taux de l'intérêt. Le grand point est d'avoir un taux d'intérêt moins élevé que dans les autres pays.

Source : BIU Cujas

La synthèse du coût de production peut en effet être ramenée au loyer de l'argent. Cette vue est exacte. A cette époque le capitalisme se développe et il faut souvent faire appel à des capitaux d'emprunt. L'intérêt est la charge fondamentale de toute entreprise et diminuer l'intérêt, c'est alléger leurs charges et leur permettre de faire une concurrence avantageuse aux industries étrangères. En effet l'allégement de charges résultant de l'abaissement du taux de l'intérêt va laisser aux manufacturiers une marge de bénéfices qui leur permettra d'attirer dans le pays les matières premières et les meilleurs ouvriers d'une part ; et d'autre part permettra de bien payer les ouvriers indigènes. L'abaissement du taux de l'intérêt va donc permettre aux manufacturiers d'acheter plus cher et de vendre moins cher que leurs concurrents étrangers Acheter cher et vendre bon marché voilà l'énigme que résout un taux d'intérêt comparativement bas.

Double avantage de l'abaissement du taux de l'intérêt suivant les mercantilistes.

Cette politique d'abaissement du taux de l'intérêt a en outre deux avantages. D'une part, elle accroît uniformément et directement les facultés de production et d'exportation du pays : elle accroît aussi le nombre de producteurs ; d'autre part elle restreint les facultés de consommation puisque ceux qui vivent de leurs revenus, les voyant diminuer sont obligés de diminuer leur consommation. Ce sera surtout sur la consommation des objets de luxe importés de l'étranger que se fera sentir le resserrement de la consommation.

Ainsi les mercantilistes demandent la réduction du taux de l'intérêt non point pour les raisons morales mais pour des raisons purement économiques. C'est dans les œuvres de Child qu'on trouve l'exposé le plus net de cette politique simple, précise et limitée, mais d'une portée générale.

Le luxe et la politique mercantile.

En ce qui concerne le luxe, la politique mercantile se résume dans les trois propositions suivantes :

a/ développer dans le pays les industries de luxe ;

b/ veiller à ce que les nationaux ne consomment pas d'objets de luxe

c/ susciter le goût des consommations de luxe chez les nations étrangères.

Le gouvernement ne doit tolérer la consommation d'objets de luxe dans le pays que dans des cas exceptionnels : en cas de crise par exemple. — Dès que la crise est calmée et les débouchés rouverts il faut immédiatement revenir aux mesures restrictives des consommations de luxe. Le luxe d'ailleurs abolit les énergies individuelles. Il faut donc d'une part en éviter la propagation dans le pays, et d'autre part le répandre au dehors. On atteint ainsi un double résultat : on augmente les exportations de l'étranger en même temps qu'on diminue l'énergie productrice de l'étranger.

Mais si tous les gouvernements suivent cette politique, les débouchés étrangers seront restreints ; il faut par des moyens ap-

Source : BIU Cujas

propriés aider au développement du luxe à l'étranger. Les débouchés du Nouveau-Monde ne seront pas toujours suffisants.

Théorie de James Stenart

James Stenart, dans ses "Principes d'Economie politique" 1767, est le grand théoricien de cette fonction du luxe dans le mercantilisme. C'est sur et par les ambassadeurs qu'il conseille surtout d'opérer.

« Il faut construire des maisons pour les ambassadeurs « étrangers et les meubler des objets les plus luxueux de « la production nationale, et quand ils retourneront « dans le pays, ils y porteront le goût du luxe; ils in- « culqueront ce virus aux grands qui le feront passer « aux bourgeois, lesquels les imitent toujours.

« Mais il faut aussi préserver nos propres ambas- « sadeurs. Aussi ils devront emporter avec eux les pro- « duits du luxe national pour meubler l'hôtel de l'ambas- « sade. Ce sera une tentation pour tous les étrangers « qui viendront chez eux; ils auront soin de vendre « même à très bas prix ces objets de luxe qui meublent « leurs hôtels pour que cela fasse échantillon dans le pays"

Réglementation de la fabrication

Il faut signaler aussi la politique de réglementation de la fabrication qui eut d'abord pour but d'assurer la qualité des produits manufacturés. Cette politique devint aux mains des mercantilistes un instrument pour maintenir à l'étranger la bonne renommée des produits nationaux.

Source : BIU Cujas

Source : BIU Cujas

Source : BIU Cujas

Le néo mercantilisme. La littérature. Bullioniste.

Le néo mercantilisme.

Dès le commencement du XVIII^e^ siècle la surveillance de la balance de commerce apparaît à certains théoriciens comme une opération chimérique. Child insiste sur cette idée que l'essentiel est de créer par des mesures de politique intérieure des conditions de commerce ou de production si avantageuses que les industriels et commerçants nationaux fussent assurés de pouvoir vendre sur les autres marchés à meilleur prix que les marchands étrangers. — Pour Child la mesure propre à réaliser cet idéal était d'amener le bas prix de l'argent. Mais le bas prix de l'argent suppose son abondance, ce qui ramène à l'idée bullioniste, à apprécier par dessus tout l'importance d'un fort Stock monétaire. Child insiste beaucoup sur l'emploi d'une monnaie de papier.

L'Inflationisme se substitue au Bullionisme.

Les bullionistes se transforment alors en inflationnistes. Ils sont préoccupés de l'abondance de l'instrument monétaire.

Ce qu'ils rêvent c'est non pas une grande quantité de métal, mais de numéraire, c'est une circulation monétaire active quelle que soit la nature de l'instrument, métal ou papier.

Première idée de l'emploi d'une monnaie de papier.

Mun, à cette époque avait très brièvement indiqué comment les Italiens et les Hollandais se servaient du papier pour leur circulation intérieure et comment ils rendaient disponible leur monnaie métallique pour le commerce étranger. Child insiste aussi beaucoup sur cette idée de l'emploi d'une monnaie de papier. Les idées de Law avaient donc eu une préparation antérieure quand Law les exposa au parlement d'Ecosse dans son mémoire : Considérations sur le numéraire et le commerce par Law — 1720. Résumant les procédés mercantilistes employés jusque là il s'exprime de la façon suivante :

« Les moyens employés pour conserver et augmenter le numéraire
« ont été dans certains pays opposés aux moyens employés dans d'autres :
« et des mesures très différentes ont été prises, on a tantôt baissé la mon-
« naie, tantôt on l'a haussée, tantôt on l'a altérée tantôt rectifiée.
« on a obligé les commerçants à importer des lingots s'imaginant ac-
« croître par là le numéraire. On propose actuellement de régler la ba-
« lance du commerce en réduisant la consommation de matières étran-
« gères. C'est illusoire et présente de grosses difficultés car la diminu-
« tion des importations peut faire baisser les exportations. Il y a bien
« un excellent moyen de favoriser les exportations, ce sont les primes,
« mais il faut pour cela beaucoup de numéraire dans le pays. Enfin
quelques uns ont pensé que si l'intérêt de l'argent était baissé

Source : BIU Cujas

«par un règlement, le commerce s'étendrait parceque les négociants «pourraient commercer à meilleur marché. Cela aurait bien certains «avantages, mais si la baisse se produisait naturellement par la pré«sence d'une très grande quantité de monnaie l'avantage serait consi«dérable. Il s'agit donc d'augmenter la quantité de numéraire.

«Ce qui constitue la puissance et la richesse d'une nation, c'est«une population nombreuse et des magasins de marchandises étran«gères et nationales: mais tous ces objets dépendent du commerce et «le commerce dépend du numéraire.

La monnaie suivant Law est un instrument, mais c'est un instrument tout puissant pour la création de la richesse. D'elle dépendent toutes les branches du commerce intérieur ou extérieur, toutes les branches de l'industrie manufacturière ainsi que l'agriculture. L'or et l'argent ne sont plus le but mais le moyen. Ce qui importe c'est un instrument abondant de circulation des marchandises c'est du numéraire. On n'abandonne pas tout souci de la balance favorable, mais elle est regardée principalement comme l'indice de l'activité productrice d'un pays. Melon est le premier qui ait vraiment fait en France la théorie du système mercantile., mais avec une modération qui le fait apprécier. Il dit dans son "Essai politique sur le commerce" 1734. Chap. 22. C'est un numéraire abondant qui permettra aux pays qui n'ont pas beaucoup d'or et d'argent de se donner néanmoins des conditions de production et de commerce aussi avantageuses - Mais qui fournira ce numéraire? Ce sera un bon système de banques.

Les banques.

D'après Law et les Néo-Mercantilistes, ce qu'il faut pour augmenter l'activité du pays c'est qu'une banque puisse payer autrement qu'en monnaie. Il faut monetiser la terre par la création d'une banque monnaie territoriale qui les gagerait sur les propriétés foncières, soit en prêtant par hypothèque, soit en achetant elle même ces terres ou bien à remeré ou bien sans remeré et d'une manière irrévocable.

Law soutient l'excellence de la monnaie de papier, tandis que l'or et l'argent sont des marchandises soumises par suite aux fluctuations de valeur.

Le seul moyen de multiplier la monnaie est de créer une banque d'Etat ayant pour fonction d'émettre une monnaie de papier. La quantité de celle-ci peut être augmentée à volonté" le papier monnaie peut toujours être en quantité égale avec la demande car à la différence de la monnaie metallique, son pouvoir d'acquisition est entièrement indépendant de sa valeur intrinsèque qui est nulle, elle joue simplement le rôle d'étalon des valeurs sans être en même temps un équivalent. Ce n'est pas d'ailleurs la seule superiorité qu'elle présente sur la monnaie métallique, elle est bien moins couteuse à fabriquer ou à garder, elle est bien plus légère et en conséquence d'un transport plus facile, on n'a pas à redouter que sa valeur varie.

Quand Law exposait ainsi son projet de banque il ne decou-

Source : BIU Cujas

vrait pas encore toute sa pensée. "La Banque, écrivait-il au Duc d'Orleans, n'est pas la seule ni la plus grande de mes idées, je produirai un travail qui surprendra l'Europe par les changements qu'il portera en faveur de la France, changements plus forts que ceux qui ont été produits par la découverte des Indes ou par l'introduction du crédit. Par ce travail Votre Altesse Royale sera en état de relever le royaume de la triste situation dans laquelle il est réduit et de le rendre plus puissant qu'il n'a encore été, d'établir l'ordre dans les finances, de remettre, entretenir et augmenter l'agriculture, les manufactures et le commerce, d'augmenter les revenus du roi en soulageant les peuples et de diminuer la dette de l'Etat sans faire tort aux créanciers". Dans la conception de Law la banque devait avoir pour complément un autre établissement étroitement solidarisé avec elle, une puissante compagnie de commerce, de colonisation et de finance. La banque devait dispenser le crédit et la compagnie le soutenir.

C'est l'ensemble de ces idées qu'on appelle le Neo Mercantilisme; Doctrine de progrès en somme puisqu'elle restaure le commerce intérieur et y attache même une grande importance, elle considère non plus la balance du commerce, mais le volume du commerce étranger. elle correspond à la naissance et au developpement de l'Economie de Crédit. Le mecanisme imaginé paw Law pour mettre ses doctrines en pratique se compose de deux rouages, la Banque et la compagnie, malheureusement pour le faire fonctionner dans la tentative qui lui fut donné de faire en France il recourait à deux procedés qu'il n'indique pas dans ses écrits, l'agiotage et une guerre sans trêve à la monnaie métallique et même à toutes les matières d'or et d'argent.

Law s'est trompé en croyant qu'il suffit de multiplier la monnaie pour accroître la production de la richesse. L'existence d'une quantité suffisante d'instruments d'échange n'est que l'une des nombreuses conditions du progrès économique, elle n'en est pas la cause première. Law pensait aussi que l'instrument des échanges peut être une monnaie dépourvue de toute valeur propre. c'est là encore probablement une erreur, car la monnaie métallique joue un double rôle en même temps qu'elle joue le role de "valorimètre" elle sert aussi d'équivalent.

La littérature bullioniste.

La littérature bullioniste.

A en croire Malthus, il n'y aurait pas de littérature bullioniste, "Pendant la vogue du système mercantile dit il, l'interêt qu'il inspirait était borné aux hommes de commerce: la pratique préoccupait plus que la théorie! C'est la une inexactitude, si pendant fort longtemps il n'y eut pas sur ce sujet d'ouvrage à caractere didactique, il y avait des écrits d'art mercantiliste très nombreux, ayant une valeur économique. Enfin, à la fin

Source : BIU Cujas

du XVIII siècle parut le grand traité de James Stenart.-

Pas de littérature bullioniste en Hollande.

Ce que dit Malthus paraît vrai de la Hollande, état le plus commerçant d'Europe au XVII siècle. A en croire les historiens hollandais E. Lasperyres et Van Rees [illegible] eu de littérature scientifique historique sur la question. Voici ru rée l'opinion de ces deux historiens. Les marchands mus par leur intérêt étendent leurs affaires aussi loin qu'ils peuvent: mais quand ils parlent de la liberté du commerce les hollandais n'avaient pas en vue une doctrine générale. Amsterdam cependant était regardée comme le quartier général des partisants de la liberté du commerce et les Hollandais avaient pour maxime: "Vivez et laisser vivre les autres". Mais la Hollande était en même temps la forteresse du système colonial le plus stupide. D'ailleurs si les Hollandais avaient compris la philosophie de leur prospérité, ils eussent trouvé le moyen de la conserver. C'est peut être trop rabaisser sur la Hollande. Child recherchant aussi les causes de la prospérité de la Hollande dit qu'elle s'explique par le bas prix de l'argent dans le pays et par le libéralisme des Hollandais dans leur politique européenne, par leur système de banques. Smith déclare que la Hollande est le pays le plus près d'avoir le caractère de pays libre quoiqu'il en soit extrêmement loin. Mun fait souvent allusion aux écrits de Gérard Malynes.

La littérature mercantiliste en France

En France, il n'y a pas de théoriciens de la balance du commerce, Melon et Dutot sont des Néo-Mercantilistes, Law aussi.

Melon, avocat à Bordeaux est l'auteur d'un Essai politique sur le commerce paru en 1734. Dutot, ancien commis de Law donna en 1738 ses "reflexions politiques sur les finances et le commerce" en vue de redresser sur certains points l'Essai de Melon. Véron de Forbonnais a écrit dans l'Encyclopédie les articles Change et Commerce inspirés par le plus pur esprit mercantiliste. Ces articles ont été reunis en volume et publiés à part en 1754 sous le titre "Elements du commerce." Laffemas, contrôleur général du commerce sous Henri IV dans "comme l'on doit permettre la liberté du transport de l'or et de l'argent hors du royaume et par tel moyen conserver le nôtre et attirer celui des étrangers" combat directement les défenses d'exportation de l'argent. Montchrestien (1615) ne fait pas dans son Traité de l'Economie Politique dédié en 1615 au Roy et à la Reyne mère du Roy. Quoiqu'en dise M. Ingram un exposé formel des principes du système mercantile, son ouvrage est plutôt indécis entre le mercantilisme et le protectionnisme à la manière contemporaine. Mais il n'y a pas le moindre essai de systematisation du système de la balance du commerce. Il faut notamment remarquer qu'il demande une protection égale pour les manufactures et pour l'agriculture.

La littérature bullioniste en Angleterre.

C'est en Angleterre qu'il faut aller pour trouver la théorie la plus claire du système de la balance. C'est dans les écrits ou ouvrages de Fortrey, Englands interest and improvement 1629, Culpeper a trait against usurie (1640 et Useful remarks ou

Source : BIU Cujas

high interest (1641) qui attribue la prospérité de la Hollande à la modicité du taux de l'intérêt.

Mun, Child, Petty, Roger Coke, a discourse on trade (1670) Davenaux, Essay on the probable means of making a people gainers in the balance of trade (1699) partisan des compagnies privilégiées et du système colonial. Wood, Gee, Trade and navigation of Great Britain (1729) qu'on suit le mieux l'histoire de la doctrine mercantiliste, ou a aussi le grand traité de James Stenart. Mun se donne comme un novateur. Il oublie sans doute les écrits du français Laffemas sous le règle de Henri IV. Mun a écrit un Essai sur le commerce "(2 Editions 1621) et "le Tresor de l'Angleterre (1664). Il se propose de démontrer que l'unique moyen de s'enrichir consiste pour un Etat à diriger l'ensemble de ses ses opérations commerciales de telle sorte que la valeur des marchandises exportées dépasse celle des marchandises importées et obtenir ainsi un résidu que l'on doit sans vexation faire payer en argent. Ce residu permet seul au prince d'augmenter son trésor. Il demande des lois somptuaires, des encouragements à la marine et au commerce de transit, des droits d'entrée élevés, mais non prohibitifs sur les marchandises étrangères des facilités pour les exportations des nationaux et pour l'importation des matières premières que l'on peut travailler dans le pays et en particulier pour celles qui viennent des Indes. Il n'ignore pas que le mouvement de la monnaie dépend non seulement du mouvement des marchandises, mais encore d'autres causes. il n'ignore pas non plus que l'existence d'une grande quantité de monnaie renchérit nominalement la valeur des marchandises et paralyse le mouvement des exportations.

Child qui a publié en 1668 "observations concerning trade and interest of monay 1668, mérite de retenir l'attention pour ses jugements exacts sur les caractères de la monnaie, pour ses idées modérées sur la population et son hostilité contre toutes les entraves mises au commerce intérieur. Il considère la balance de commerce non comme une cause, mais comme un effet de bonnes conditions du commerce et particulièrement du commerce maritime.

William Petty a été avec Locke un des premiers partisans du type monétaire unique, un des plus anciens adversaires des lois restrictives de l'intérêt. Pour lui le travail est le père, c'est-à-dire le principe actif, et la terre, la mère de la richesse. Enfin il a défini la rente l'excédent du prix des denrées agricoles sur leur coût de production. Lui aussi soutenait que le faible taux de l'intérêt est l'effet et non la cause de l'abondance de la monnaie, aussi était-il un adversaire convaincu de la fixation légale du taux de l'intérêt.

En Angleterre, au commencement du XVIII siècle se fonde le journal "Le Marchand anglais" organe de la doctrine mercantile destiné à défendre les intérêts commerciaux de la grande Bretagne contre ceux de la France. Les numéros ont été réunis

Source : BIU Cujas

sous le titre de "le Marchand Anglais" ou le commerce préservé= Londres 1721. traduit par Forbonnais.

La littérature bullioniste en Italie.

En Italie Antonio Serra (1613) qui écrivit dans les prisons de la Vicaria où il était enfermé comme accusé de faux monnayage publié en 1613, un petit traité des causes qui peuvent faire abonder l'or et l'argent dans les royaumes dépourvus de mines.

Ce petit ouvrage oublié par les contemporains fut porté aux nues par Galiani dans son traité de "della moneta". (1780). Après avoir fait une analyse du phénomenie des paiements internationaux en monnaie il donne une explication exacte des paiements internationaux en monnaie il montre que l'abondance de la monnaie dépend de causes naturelles, les mines et de causes artificielles, qui sont, l'excédent des produits de la terre sur les besoins de la consommation indigène, une position géographique favorable au commerce le grand nombre des industries, la quantité de la population, le développement du trafic. Il conclut de la liberté d'exportation de la monnaie et des changes: il préconise le developpement des manufactures.

La littérature bullioniste en Espagne.

La politique de prohibition d'exportation des monnaies est commentée par L. Ortiz "Mémoire au roi pour empêcher la sortie de l'or (1558.)

La politique du commerce actif et passif eut aussi ses théoriciens en Espagne.

Ustarriz) dont le principal ouvrage a pour titre "Théorie et pratique du Commerce et de la Marine." Madrid 1724.

Il existe de ce titre une traduction libre par Forbonnais (1753). Ce livre a également été traduit en anglais et en italien. il ne vaut pas pourtant les écrits anglais comme exposition de la doctrine mercantile.

Bernard et Ulloa "Restauration des fabriques et du commerce Espagnol." Madrid 1740" forme un espèce de supplement au livre de Ustarriz – Madrid 1740 – Traduction française Amsterdam (1753).

Source : BIU Cujas

Source : BIU Cujas

Source : BIU Cujas

Le libéralisme économique est une réaction contre le Mercantilisme.

Dès la fin du XVII^e^ siècle le mercantilisme florissant dans la politique pratique a commencé à rencontrer des critiques; il avait perdu tous ses fruits et étouffait dans les innombrables règlements qu'il avait provoqués; s'il avait eu autrefois quelques avantages on ne lui voit plus alors que des inconvénients

Les idées de Child n'étaient déjà plus, à de nombreux points de vue purement mercantilistes (cf son idée des conditions générales favorables à la production et au commerce) Dudley North traite le mercantilisme d'aberration politique.

En France Boisguillebert attaque la politique économique de Colbert dans le Détail de la France (1697) et l'factum de la France 1707)

Un mouvement doctrinal vers la liberté économique se dessine progressivement pour aboutir dans la 2^e^ moitié du XVIII^e^ siècle à une véritable doctrinalisation du libéralisme économique concurremment en France avec Quesnay et les Physiocrates et en Angleterre avec Adam Smith

Chez Quesnay et chez Smith la conclusion d'art est la même, mais la technique scientifique qui les conduit tous deux au libéralisme n'est pas la même; il faut distinguer dans le libéralisme économique la Physiocratie et le Smithianisme

Introduction à l'étude de la Physiocratie

Avant d'aborder l'étude de la Physiocratie il faut voir la place que tient cette doctrine dans l'histoire des doctrines économiques, puis jeter un coup d'œil sur l'histoire externe de l'école physiocratique.

Les physiocrates vivaient dans un temps où tout était en travail en Europe et en France au sein d'une société qui aspirait à se constituer sous une forme nouvelle; il était impossible aux physiocrates de se renfermer dans le cercle de notions purement économiques, de ne pas songer avant tout à la réforme des institutions sociales

Apparition d'une conception d'ensemble de la science économique

Avec les physiocrates apparaît la conception nette et consciente d'une science économique; c'est en leurs mains que la forme scientifique se développe.

La conception physiocratique déborde le domaine propre de l'économie politique: dans son ensemble ce n'est rien moins qu'une conception scientifique de la vie des sociétés, une sociologie

On peut ne pas adopter leurs théories, mais il n'en est pas moins vrai que les physiocrates ont compris qu'il y avait dans la vie des sociétés un ordre de faits qui devait s'offrir à l'esprit humain la matière d'un grand travail scientifique

Du sens du mot économie politique chez les physiocrates

Pour les physiocrates l'économie politique n'est que le principal chapitre de l'organisation sociale. L'idée qui les préoccupe, c'est l'organisation de la société. Tout converge vers cette idée et en émane. Le mot économie a chez eux un sens aussi large que le mot ou politique ou République chez les anciens L'économie est pour eux la science de la constitution des sociétés

Source : BIU Cujas

L'Economie politique au sens étroit et traditionnel du mot est la base de toutes leurs conceptions sociales Cela rappelle de loin Karl Marx et le materialisme historique ; on trouve cette idée que l'economie est la substance qui détermine et commande toute l'organisation de la société

Controverses sur le sens du mot physiocratie

Le mot physiocratie veut dire gouvernement de la nature ; on a prétendu le ramener à l'idée (chère également à la "Secte") que la terre est seule productive : Physiocratie voudrait dire alors : puissance de la nature : cette interprétation est inexacte Dupont de Nemours a donné ce nom pour titre au recueil publié par lui des travaux de Quesnay : Physiocratie ou constitution naturelle du gouvernement le plus avantageux au genre humain.

Mercier de Larivière intitule son ouvrage : " ordre naturel et essentiel des sociétés politiques ". D'ailleurs si on veut déterminer le sens de ce mot on peut se rapporter à une allégorie de Rabelais (Pantagruel III 32) "Physis c'est nature, engendra en sa " première partie beauté et harmonie. Antiphysis, laquelle est " de tout temps partie adverse de nature, enfanta au rebours " Anomurs et Discordance"

D'ailleurs on retrouve cette même idée dans la vieille maxime grecque "Vivre conformément à la nature." Ζην ομολογουμενως τη φυσει

Vue générale de la conception physiocratique Valeur de la science économique L'économie politique est une science physique

On se demande aujourd'hui si l'Economie politique est une science morale ou moralico-physique Mais pour les physiocrates elle était une science physique et leur conception est d'une ampleur imposante. Le phénomène économique relève de la physique par son essence même ; tout est physique dans la nature, ainsi l'ordre naturel, dont l'ordre social n'est que la copie. La science économique est la science de la vie physique des sociétés ; toute manifestation de la vie sociale ne se ramène pas uniquement à la vie physique mais la vie organique est la manifestation primordiale ; faute de vie organique, aucune des autres manifestations plus élevées de la vie organique n'est possible ; et d'autre part il en va de même pour l'individu, la science économique est donc une science vitale pour les sociétés. Cette belle conception de Quesnay est une réponse à ceux qui traitent dédaigneusement l'Economie politique de Science des intérêts matériels

Analogie entre la vie humaine et la vie des sociétés

Entre cette vie des sociétés et celle de l'être humain il y a autre chose qu'une analogie vague et superficielle, elle est signalée dans l'antiquité et aussi chez Jean Bodin, Mais la hardiesse des comparaisons est plus grandes que chez les physiocrates mais ils négligent les détails auxquels on s'attache tant aujourd'hui dans les œuvres de l'école de sociologie biologique. Tout en affirmant que l'économie politique est une science physique les physiocrates ne versent pas dans ces exagérations ils ont l'idée d'une vie distincte des sociétés et y

Source : BIU Cujas

voient simplement un organisme distinct des organismes individuels

L'économie politique est, pour les physiocrates, une science physique non par la nature de son objet, la société, mais par la nature des phénomènes et des rapports qu'explique la vie organique des sociétés, qui sont proprement physiques. Des sociétés sont soumises pour leur existence aux mêmes conditions physiques que l'individu, c'est dans la nature que l'individu puise nécessairement les éléments indispensables à sa vie organique; il en est de même des sociétés dont la vie est soumise à des nécessités proprement physiques et est dans la dépendance des lois physiques

Existence des lois physiques

Puisqu'il y a des lois physiques, les hommes ne sauraient les enfreindre sans compromettre leur vie organique; il y a donc des rapports d'ordre strictement physique entre les hommes et la nature, des lois physiques en dérivent et dès lors il doit y avoir une meilleure adaptation possible de l'homme à la nature car toute manière d'agir de l'homme ne lui est pas permise, car il y a des lois physiques qui ne se prêtent pas aux fantaisies. L'homme ne manque pas de chercher cette meilleure adaptation, il peut se tromper, mais il y a enfin quelque chose de stable, d'immuable, qui est l'essence de sa nature physique: c'est la sensibilité d'éprouver du plaisir ou de la douleur. La recherche de l'un et l'éloignement de l'autre sont la base de la loi physique de la nature humaine qui on appelle la recherche de l'intérêt personnel. Avec les physiocrates cette manière d'être prend le caractère d'une loi physique parce qu'elle a son origine dans la sensation, et comme les physiocrates sont théistes, pour eux tout ce qui dérive de l'auteur des choses est bon, et la loi naturelle est la plus avantageuse pour le genre humain. Est-ce à dire que le système physiocratique dérive d'une conception théologique? - non. Leur analyse des faits est positive et même étroitement utilitaire

Rôle de la puissance sociale

La puissance sociale doit dès lors uniquement veiller à ce que les intérêts individuels ne troublent pas le jeu naturel des lois providentielles. Pour cela la puissance sociale n'a qu'à garantir le droit de chacun, tel qu'il résulte de la loi naturelle. La limitation du droit de chacun est dans le droit égal des autres

Le Droit naturel

A la loi naturelle correspond un droit naturel, expression de la loi physique, si bien que pour les physiocrates on pourrait dire que le droit lui même est aussi une science physique et c'est dans cet esprit qu'il faut comprendre la maxime: l'économie politique est la science du droit naturel appliquée, comme elle doit l'être, aux sociétés civilisées, elle a toujours été, elle sera toujours et toute entière dans le droit (Dupont de Nemours) C'est la transposition du point

Source : BIU Cujas

de vue de la science en point de vue de l'art. C'est de ce point de vue que l'on comprendra leur doctrine du despotisme légal: Il n'est pas besoin, disent les Physiocrates, de Parlements nombreux pour faire la loi, car il ne s'agit pas de la faire mais de la dire, les lois positives ne doivent être que les actes déclaratifs des lois essentielles de l'ordre social. Il y a plus de chances d'arriver à faire comprendre cela à un seul qu'à plusieurs

Théorie du despotisme éclairé — Quand le despote aura compris la loi naturelle il verra que son intérêt est de la respecter et ce sera la meilleure garantie de la liberté

C'est donc au nom de la liberté que les physiocrates préconisent la monarchie absolue. Dès l'instant où on a reconnu l'ordre naturel des choses, le laisser régner.

La base positive de cette conception est d'ordre économique, c'est la nécessité des relations physiques de l'homme avec le milieu extérieur. La société vit, grâce à un échange continuel de matière et de force entre la nature et les membres de la société. D'où vient cette matière? De la terre disent les physiocrates, réservoir de matière et de force. Les industries qui s'y appliquent sont les agents primordiaux et directs de la vie organique des Sociétés. La richesse sociale sous toutes ses formes n'est jamais qu'un moyen de production du sol et donc elle est exclusivement sous la dépendance de ces productions du sol. Cela n'est pas niable, l'agriculture est la mère et la nourrice des autres arts a dit Xénophon

Histoire externe de l'école physiocratique — C'est avec la 2e moitié du XVIIIe siècle qui a commencé en France un mouvement de réaction libérale, un mouvement de réaction en faveur de l'agriculture. La doctrine physiocratique procède de préoccupations analogues. Les chefs de ce mouvement qui vise à la liberté économique sont Gournay et Quesnay. A coté d'eux, il faut citer Turgot qui a combiné les idées venant de ces deux sources. Tous trois ont fait servir au succès de leurs idées l'influence que leur place leur donnait.

Gournay — Gournay (mort en 1759) fut intendant du commerce de 1751 à 1759. Il avait une grande expérience des affaires et était ennemi de la réglementation du travail et des corporations de métiers. Le libéralisme, chez Gournay, n'est pas une conception à priori. La maxime "Laissez faire" qui n'est qu'une appropriation à sa doctrine de la réponse que lui fit un jour un industriel de Lyon, se complète bientôt par "Laissez passer" et devint celle des libéraux, mais Gournay ne l'applique qu'à l'économie intérieure, il veut la suppression des corporations et des règlements de fabrication, mais il est douteux qu'il ait voulu l'étendre au commerce international dans sa traduction de l'œuvre de Child, néo mercantiliste, il approuve sans réserve. Il était pénétré des lyes de Child (qu'il a traduit) relativement aux avantages de la liberté du travail

Source : BIU Cujas

XI Bis

et de la suppression des monopoles

Gournay n'adhérait pas à la thèse scientifique de Quesnay, productivité exclusive de l'agriculture ; quoique libéral il ne doit pas être rangé parmi les physiocrates, il exerça même une influence qui créa un certain flottement dans les conceptions de l'Ecole. Il est difficile de savoir quelle est au juste l'idée de Gournay, car il n'a pas laissé d'écrits. On est renseigné par l'éloge prononcé par Turgot (Coll Daire II) page 262 à 285

La maxime : "Laissez faire, laissez passer" n'acquiert toute la portée qu'on lui donne qu'avec la doctrine proprement physiocratique, avec Quesnay et ses disciples

Quesnay

Le chef de l'école proprement physiocratique est Quesnay (1694-1774) fils d'un avocat propriétaire il fut de sa profession chirurgien et médecin, il s'occupa pendant longtemps de sciences naturelles physiques et biologiques. Médecin de Madame de Pompadour, puis du roi, il eut des loisirs. Quesnay était en même temps médecin et chirurgien, agriculteur passionné ; son analyse de la production et de la consommation l'amena à l'idée que le relèvement de la production agricole était nécessaire à la richesse sociale ; c'était le renversement des idées mercantilistes quant aux sources de l'enrichissement national. Ce n'est qu'à 60 ans qu'il commença à écrire sur les choses sociales (articles fermier et grain dans l'Encyclopédie) 1756-1757 ; on y trouve les traits fondamentaux de sa doctrine. Des connaissances physiques lui firent traiter le point de vue économique sous un jour nouveau : il conçut une circulation sociale de la richesse. (Conception préparée par celle de Harvey sur la circulation du sang) Quesnay voit dans la société un organisme qui doit avoir son hygiène. Ses publications sont : Le tableau économique publié en 1757 à 3 exemplaires. Les maximes générales du gouvernement économique d'un royaume agricole (1758) Le Droit naturel (1765) (la date de l'apparition de ce livre montre que la théorie du droit naturel n'est pas, comme on l'a dit, une conception a priori mais la déduction de leurs analyses scientifiques et non pas son point de départ. Il faut encore citer le dialogue sur le commerce et le dialogue sur les travaux des artisans (1766) et les problèmes économiques (1766)

Oeuvres principales de Quesnay

Dupont de Nemours a réuni en un recueil la plupart des écrits de Quesnay (2 vol - 1767-1768.) ils ont été publiés aussi dans la collection Daire (tome II) et récemment par Oncken (1888) On a retrouvé en 1894 une épreuve du "Tableau économique" qui a été reproduite dans l'histoire des systèmes économiques et socialistes de Denis

Quesnay eut de nombreux disciples qui répandirent ses idées en les corrigeant.

Source : BIU Cujas

Double orientation des Economistes

En effet deux courants se dessinent parmi les Economistes les uns comme Mirabeau et Baudeau restaient fidèles aux idées premières de Quesnay - les autres les avaient quelque peu combinées avec celles de Gournay. La Physiocratie, grâce à ce courant nouveau, s'orienta ainsi de plus en plus vers le Smithianisme.

Mirabeau

De plus furent des disciples de Quesnay fut le marquis de Mirabeau (Philosophie rurale ou economie générale et politique de l'agriculture (1763) (Etude sur le Mis de Mirabeau par Lucien Brocart (1901) - Mercier de la Rivière auteur de l'ordre naturel et essentiel des sociétés politiques qui contient toute une exposition du système physiocratique. Publié dans la Coll. Daire moins les 26 1ers chapitres

Mercier de la Rivière

Dupont de Nemours

Dupont de Nemours (mort en 1817) directeur des deux revues physiocratiques ; il a réuni les œuvres de Quesnay, le discours qu'il a placé en tête de l'édition (Daire t 1 9) est remarquable Il a encore écrit : De l'origine et des progrès de la science nouvelle (Histoire de l'école 1768 ; l'Abrégé des principes de l'économie politique publié sous son nom n'est pas de lui, mais du margrave de Bade, enthousiasté de la doctrine physiocratique qui en tenta l'experience dans 3 villages (voir revue du droit public et de la science Politique juillet - Oct 1895, art. de M. Sarçon.

Turgot.

Des réflexions sur la formation et la distribution des richesses de Turgot écrites en 1766 furent publiées en 1769 dans les Ephémérides du citoyen ; il sépare le point de vue économique de celui de la morale et du droit

Baudeau

En 1771 parut l'ouvrage de l'abbé Baudeau "Première introduction à la philosophie économique ou analyse des Etats policés ; c'est une très belle exposition de la doctrine. il y a aussi de lui une explication du tableau économique à Madame de xxx et une Explication sur le vrai sens du mot stérilité appliqué à l'industrie

Le Trosne

Le Trosne "ordre social" et "Interêt social" 1776-1777 a fait le premier une exposition dogmatique des principes soi-disant des physiocrates. Son 2e ouvrage : Traité de l'interêt social par rapport à la valeur se renferme dans l'Economie proprement dite ; il défend l'improductivité des manufactures contre Condillac en s'appuyant sur une théorie subjective de la valeur

Influence politique des Physiocrates

Les Economistes n'entendaient pas se borner à des vues et recherches spéculatives, ils combattirent énergiquement pour faire passer leur théorie dans les faits

Propagande

La propagande était très active (Turgot en Limousin, le Trosne dans l'Orléanais, etc)

Smith dit que leurs partisans étaient nombreux et ajoute que comme les hommes se plaisent au paradoxe, les thèses paradoxales que soutient ce système sur la nature du travail des manufactures n'ont pas peu contribué à accroître sa voque

Ils voulaient former un parti ; leur doctrine de la réduc

Source : BIU Cujas

tion de l'action gouvernementale au minimum allait à l'encontre des traditions interventionistes et autoritaires de la royauté; il faut donc considérer les physiocrates comme ayant contribué à l'œuvre de rénovation sociale de la philosophie du XVIII^e siècle

La manière de voir des physiocrates pour la forme politique du gouvernement était à peu près : le despotisme légal : ce mot convenait aux idées révolutionnaires, et le pouvoir royal n'en prit pas ombrage. D'ailleurs leurs théories n'avaient pas pour but de se concilier la faveur royale

Organes mercantilistes. Journal de l'agriculture et du commerce

Le premier organe des idées Physiocratiques fut le journal de l'agriculture du commerce et de l'industrie. Dupont de Nemours en devint directeur. Il y avait dans cette publication quelques articles physiocratiques dus à Forbonnais. Certains art. de ce genre sont même de Quesnay et il se réfutait lui même dans les numéros suivants, finalement les mercantilistes expulsèrent de ce journal les Physiocrates mais pendant 16 mois il avait été le seul journal de la doctrine nouvelle

Ephémérides du Citoyen

Les Physiocrates continuèrent l'exposé de leurs idées dans les éphémérides du citoyen fondé par l'abbé Baudeau avec le sous titre suivant: Bibliothèque des sciences morales et politiques Dupont de Nemours en fut aussi directeur, il donna à la doctrine une direction un peu différente de celle de Quesnay et la rapprocha peu à peu des idées plus larges de Gournay. Quesnay avait publié dans le journal de l'agriculture un article où il s'était prononcé pour la réglementation légale du taux de l'intérêt, il y voyait une cause d'accroissement du produit net. Dupont quand il publia le Recueil intitulé Physiocratie fit disparaître cet article

Les physiocrates font faire des réformes libérales

Sous l'influence de Gournay et de Quesnay il y eut des réformes libérales de 1751 à 1759. On ferme les yeux sur les infractions aux règlements de fabrique. On accorde la liberté du commerce des grains et laines à l'intérieur en 1754. On fonde des sociétés d'agriculture. En 1759 Bertin venait d'entrer au contrôle général; de nouvelles réformes se préparaient mais Gournay mourut et une réaction réglementaire se produisit. Mirabeau fut mis à Vincennes.

Puis la marche vers les idées libérales reprit. Déclaration permettant à tous les sujets, même nobles, d'entreprendre un commerce de cercles à l'intérieur et d'installer des magasins

Turgot et Dupont de Nemours prêtent leur concours à la confection d'un édit permettant l'importation et l'exportation des grains. Mais la mort de Madame de Pompadour survint et Bertin dut quitter le contrôle, Choiseul devenu tout puissant, il n'y eût néanmoins pas de réaction. Le nouveau contrôleur fit promulguer l'édit préparé. L'exportation du blé était permise moyennant un droit

C'est à cette époque que l'école se groupe autour de Quesnay; personne n'admirait plus la nouvelle doctrine que Mirabeau

Source : BIU Cujas

rents et ils commencèrent à se rendre un peu ridicules. Voltaire écrivit contre eux et surtout contre Mercier de la Rivière "L'homme aux 40 écus" Mably écrivit les : Doutes proposés aux philosophes économistes. Forbonnais combattit la partie économique de l'œuvre et Diderot, leur partisan, les abandonna

Réaction contre la Physiocratie

De plus mes série de récoltes détestable se produisit, le prix du pain s'éleva. Le gouvernement recourt à des mesures détestables et Galiani fait paraître : Dialogues sur le commerce des blés (1770). Pour lui, la liberté d'exportation des grains est la source de tout mal et Terray révoque les dispositions établissant la liberté relative du commerce des céréales

Les Éphémérides du citoyen, plusieurs fois censurées furent supprimées. Les espérances des Physiocrates paraissaient renversées

Turgot contrôleur général

Mais Turgot arrive au contrôle général 3 Septembre 1774 et rétablit la liberté du commerce des grains. L'édit du 6 Février 1776 remplace la Corvée par des impositions. Un autre édit de la même date abolit les maîtrises et les jurandes

Les nouvelles éphémérides de l'abbé Baudeau

L'abbé Baudeau fonde "les nouvelles Éphémérides" mais Turgot tombe en 1776. Les nouvelles É. cessent de paraître; l'opinion publique se tourne vers Necker très soucieux de la popularité et partisan de la réglementation du commerce des céréales

On oublia peu à peu les Physiocrates on ne s'en souvint que pour les maudire comme Mallet du Pan qui dans une assemblée de la Révolution les traita de fléaux de l'Europe

Actions des Idées libérales

Cela ne veut pas dire que les idées libérales ne continuaient pas à faire leur chemin. Vergennes s'en montra bien partisan en concluant le traité de l'Eden avec l'Angleterre (1786) Calonne tenta de reprendre une partie de l'œuvre de Turgot et sous Necker la liberté du commerce des grains aurait été rétablie en 1788.

A la fin du règne de Louis XVI on était d'accord pour émanciper le travail, établir un impôt territorial, et développer largement les libertés individuelles. L'influence des Physiocrates se faisait sentir dans les bureaux des assemblées. Dupont de Nemours était très actif, il publia "l'Effet des assignats sur le prix du pain" L'impôt foncier a été inspiré par les théories physiocratiques

Opinion des physiocrates sur leur science

Que pensaient les Physiocrates eux mêmes de leur science Ce dont les disciples de Quesnay glorifient surtout leur maître c'est d'avoir mis en évidence l'ordre naturel et essentiel des sociétés. Voici comment Dupont de Nemours présente le système dans "l'introduction à la Physiocratie. La Physiocratie dit-il est une science nouvelle, dont les principes sont dus à Quesnay; c'est la science de la société. Montesquieu ne paraît même pas avoir eu l'idée de cette science nouvelle La conception des lois est si étriquée, si belle que soit d'ailleurs son œuvre.

Source : BIU Cujas

Tout comme un autre il a dit que les principes du gouvernement doivent changer selon la forme de sa constitution sans nous apprendre quelle est la base primitive, l'objet commun de toute constitution du gouvernement, il est pourtant certain que l'état et la constitution des sociétés ne sont pas le fait du hasard. En se réunissant en sociétés, les hommes ont eu un but essentiellement marqué par leur nature, or la constitution physique des hommes et celle des autres êtres dont ils sont entourés ne permettent pas que les moyens de parvenir à ce but soient arbitraires. Dans un acte physique tendant à une fin déterminée, on ne peut arriver à aucun point que par le chemin qui y conduit : il y a donc une route nécessaire pour approcher le plus près possible de l'objet de l'association entre les hommes. Il y a donc un ordre essentiel naturel et général qui renferme les lois constitutives et fondamentales de toutes les sociétés ..... qui ne pourrait abandonner sans opérer la dissolution de la société. Voilà ce que ne savait pas Montesquieu, ce que Quesnay a révélé au monde Quesnay, homme du génie le plus vigoureux, habile dans un art où l'important est d'observer la nature, devina quel ne bornait pas ses lois à celles déjà étudiées

Smith qui était contemporain des Physiocrates et les connaissait ne retient pour juger de la doctrine physiocratique que les seuls éléments économiques. Elle lui apparaît comme une réaction fondamentale contre le mercantilisme qui avait gagné la France sous Colbert. Smith rend hommage au ministre de Louis XVI "homme de probité dit-il grand travailleur possédant une parfaite connaissance des détails, malheureusement il avait adopté tous les préjugés du système mercantile qui ne pouvait manquer de convenir à sa nature formaliste et réglementaire ..... il chercha à régler l'industrie et le commerce de la France comme les différents parlements d'un bureau ..... il voulait dégrader l'agriculture pour donner aux habitants des villes le bon marché des vivres

Comme le dit Smith : si une branche est trop courbe dans un sens il faut pour la redresser la courber tout autant de l'autre côté. Il semble que ce soit sur cette maxime triviale que se sont dirigés les philosophes auteurs du système qui représente l'agriculture comme l'unique source des revenus et des richesses du pays ; et si dans le plan de Colbert l'industrie avait été évaluée trop haut, aussi dans leur système, les Physiocrates paraissent avoir, non moins certainement, compté l'industrie pour trop peu. Adam Smith (1 2)

Cette théorie physiocratique serait donc d'après Smith une exagération opposée à une autre. Smith les critique toutes deux mais est plus sévère pour le mercantilisme. Ce n'est

Source : BIU Cujas

seulement pas la peine, dit-il en parlant des Physiocrates, de discuter leur erreur qui n'a jamais fait et ne fera jamais de mal en aucun lieu du monde. Ce n'est pas là du dédain. Smith veut dire que la théorie physiocratique n'est pas dangereuse et ne veut pas dire que la doctrine physiocratique n'a pas d'influence sur la politique puisqu'il reconnait qu'elle a déjà fait supprimer les entraves au commerce des grains.

Au point de vue doctrinal après avoir exposé et analysé les idées des Physiocrates Smith conclut : Avec toutes ces imperfections ce système est peut être encore de tous ceux qui ont été publiés celui qui se rapproche le plus de la vérité et il mérite l'attention des hommes qui veulent faire un examen des principes de la science.

Identité de conclusions des physiocrates et de Smith

J'analyse de la production discutable pourtant faite par les Physiocrates les a conduits à des conclusions qui sont celles de Smith "La parfaite liberté comme moyen de rendre la production annuelle aussi forte que possible". C'est donc le naturisme qui remplace l'artificialisme. Comme dit Smith : Tout bien pesé, le principe du progrès est dans la liberté.

Source : BIU Cujas

Source : BIU Cujas

Source : BIU Cujas

La Production et la Circulation dans la Physiocratie.

L'œuvre préliminaire et négative des Physiocrates.

La condition première pour comprendre les phénomènes économiques, le plus court moyen de tirer le voile qui les recouvre dans les sociétés avancées c'est de faire abstraction de la monnaie. Beaucoup d'erreurs viennent de ce fait que l'Economie des sociétés ne nous apparaît qu'à travers l'institution monétaire. Quelle était la tâche des physiocrates? Sans toutefois l'oublier complètement, il fallait l'éliminer un moment comme n'étant pas un phénomène essentiel et irréductible pour se trouver face à face avec les éléments essentiels. L'observation faite ils pouvaient ensuite introduire cet élément secondaire.

Les physiocrates étaient en face d'une doctrine qui ne voyait que la monnaie dans l'évolution économique des grands états de l'Europe.

La pratique gouvernementale avait pour but l'idée de la monnaie, comme richesse maîtresse. Une tâche négative s'imposait donc à eux tout d'abord, déblayer le terrain, ramener la monnaie à la fonction d'instrument des échanges; montrer que, loin que la richesse gravite autour de la monnaie, c'est elle au contraire qui est subordonnée à l'ensemble des autres richesses consommables. Ce fut l'œuvre des précurseurs, notamment de Boisguilbert.

Conduite des Physiocrates dans leurs idées sur la monnaie.

Le but des physiocrates est donc de ramener la monnaie à son rôle véritable. Quesnay dit dans la note sur la Maxime III : « L'argent monnayé est « une richesse qui est payée par d'autres richesses, qui « est pour les nations un gage intermédiaire entre les « ventes et les achats, qui ne contribue plus à perpétuer « les richesses d'un état lorsqu'il est retenu hors de la « circulation, ... alors plus il s'accumulerait, plus il « coûterait de richesses qui ne se renouvelleraient pas, et « plus il appauvrirait la nation ».

Pour Quesnay, la monnaie n'est pas une richesse utile pour l'état; cependant il considère que l'impôt est d'autant plus facilement payé que l'argent est plus abondant, il ajoute que quoique l'impôt soit payé en argent, ce n'est pas l'argent qui le fournit, mais la richesse du sol qui rend annuellement. C'est

Source : BIU Cujas

dans ces richesses renaissantes que consiste la prospérité et la force de la nation.

La monnaie remise à sa place véritable

L'argent n'est donc une richesse active qu'autant qu'il rend richesse pour richesse : parce que la monnaie n'est par elle-même qu'une richesse stérile qui n'a d'autre utilité dans une nation que son emploi pour les ventes et les achats, et les paiements de revenus et de l'impôt qui le remettent dans la circulation. Le même argent satisfait tour à tour à ces paiements et ce qu'il en faut dans le commerce est déterminé par le produit net de l'agriculture.

L'argent n'est pas la véritable richesse d'une nation, la vraie richesse c'est d'avoir des valeurs avec lesquelles les nations puissent se procurer cet argent. L'argent est une richesse seconde représentative de la richesse première à laquelle elle se substitue.

Les Physiocrates montrent que c'est la quantité de la monnaie qui est subordonnée à la quantité des biens consommables et non pas l'inverse comme on l'avait longtemps cru.

Dans ces conditions, sa quantité est naturellement limitée par les nécessités de la fonction intermédiaire qu'elle remplit.

On a rapproché à ce point de vue l'œuvre des Physiocrates et celle de Copernic et de Galilée.

Les Physiocrates se trouvent alors face à face avec les phénomènes irréductibles : la production des biens de jouissance, leur distribution sociale, leur reproduction continue, trois fonctions irréductibles de la vie organique des sociétés.

La Production dans la conception physiocratique - Sens particulier du mot.

Dans l'esprit et le langage des Physiocrates le mot production a un sens particulier. Veulent-ils dire par là que l'agriculture fournit la matière première ? Ce serait une banalité, cela pourtant pourrait bien être, à en juger par de nombreux passages de leurs écrits. Quand même on ferait remarquer que le cultivateur produit par génération et l'artisan par l'adaptation de matières premières et de subsistances converties en travail, cela n'apprend rien à personne.

Pourtant c'est de ce point de vue simpliste banal que la thèse économique des Physiocrates est souvent caractérisée par certains historiens des doctrines (Hector Denis, p. 62) - "La raison qu'ils avaient d'assigner la productivité comme caractère exclusif à la classe agricole est que seul il accroît la masse de matières mises en action". Ils insistent sur cette vérité d'évidence beaucoup plus que sur une autre qui donne la clef de leur système, et qui dans leur esprit était étroitement

Source : BIU Cujas

subordonnée à la première : L'agriculture seule accroît la somme des valeurs sociales, elle est seule productrice de valeurs nouvelles ; ce n'est plus là une banalité. Les différentes industries ne sont que les combinaisons variées de la somme totale fournie par l'agriculture

L'agriculture seule accroît la somme des valeurs sociales

Toute la société vit de la production de la terre. Voilà le fait primordial incontestable duquel il faut déduire les conséquences : La matérialité est donc un des caractères essentiels de la richesse. La richesse sociale dépend entièrement des productions de la terre, toutes les autres industries s'exercent sur ses productions et par suite leur étendue même est subordonnée aux résultats de l'industrie agricole. L'agriculture est donc seule productrice, les autres métiers sont ou peuvent être utiles, mais non productifs, ils sont stériles.

La terre unique source de la richesse sociale.

Pour les Physiocrates, la valeur totale des richesses produites annuellement dans une société est déterminée et mesurée par la quantité de matière utile annuellement produite, et cette somme ne saurait varier dans son total par les transformations ou les déplacements que l'on fera subir à cette quantité donnée de matière.

La valeur totale des richesses produite annuellement est mesurée par la quantité de matière annuellement produite.

C'est là le point essentiel de la théorie, mais les Physiocrates le considèrent comme une vérité d'évidence et n'en donnent pas de démonstration. Cette thèse est impliquée dans toute leur œuvre, mais n'est formulée nulle part si ce n'est chez le Trosne (1777) — « Essayons, dit-il, d'édifier une théorie générale de la valeur ; la somme des richesses d'une nation est déterminée par la masse de la reproduction annuelle et mesurée par sa valeur en premières mains.

Théorie de la valeur dans Le Trosne et dans Stanley Jevons.

La définition positive que Le Trosne donne de la valeur est la même que celle de Stanley Jevons : La valeur consiste dans le rapport d'échange qui se trouve entre telle chose et telle autre, entre telle mesure d'une production et telle mesure d'une autre (Intérêt social L. H. Ed. Daire, page 889) - Jevons dit : Dans tout échange il y a une quantité déterminée d'une substance échangée contre une quantité définie d'une autre, un échange consiste à donner tant d'unités de l'une pour tant d'unités de l'autre. Tout acte d'échange se présente sous la forme d'un rapport entre deux nombres ».

La thèse de la productivité exclusive de l'agriculture.

A la lumière de cette définition de la valeur on peut comprendre la thèse de la productivité exclusive de l'agriculture :

La valeur totale des richesses annuellement produites, est déterminée par la quantité de matière annuellement produite, et elle ne sera pas augmentée ou diminuée par les déplacements que l'on fera subir à une quantité donnée de matière.

Source : BIU Cujas

Cela s'impose à l'esprit quand on a la notion de la valeur taux d'échange. Quoiqu'il arrive les échanges ne se feront jamais qu'entre les parties de la quantité totale de matière. On ne voit pas d'où pourrait venir un surplus. Les taux d'échange particuliers peuvent varier à l'infini, mais cette variation n'ajoute pas une unité de matière à la quantité sur laquelle portent les échanges. L'accroissement de valeur de certaines fractions de la masse totale n'accroit pas le total de la valeur, car cet accroissement correspond à une diminution égale de certaines autres fractions.

Comment peut être augmentée la quantité de matière imposable ou la valeur totale des richesses sociales, comment se renouvelle la matière utile. D'où vient la matière nouvelle qui remplace la matière consommée et est l'objet des échanges sociaux. Savoir cela ce serait savoir la source de la richesse sociale.

Une quantité de matière étant donnée quel va être l'effet des transformations que l'industrie manufacturière lui fait subir. Elles n'augmentent pas la quantité de matière existante, c'est là une vérité physique. Elles n'en augmentent pas non plus la valeur; puisque la valeur totale est déterminée et limitée par la quantité de matière.

Ce qui fait l'erreur, l'illusion, d'après les Physiocrates, c'est que si la valeur des parties de matière manufacturée a augmenté en apparence, en réalité, la somme des valeurs sociales n'a pas augmenté.

Comment les Physiocrates expliquent l'erreur de ceux qui croient à la productivité des manufactures

Les Physiocrates donnent deux explications de cette assertion.

Ils disent que la valeur du produit manufacturé est due à la consommation égale des ouvriers qui y ont travaillé, il y a eu transfusion d'une certaine quantité de valeur dans l'objet manufacturé, mais cette explication suppose que la valeur ainsi acquise est égale à la consommation nécessaire pour produire l'objet manufacturé. Raisonner ainsi c'est reconnaître que la valeur est égale au coût de production, et de fait les Physiocrates raisonnent volontiers dans cette hypothèse.

Ils en donnent encore une explication plus brutale. La valeur, plus grande du kilogramme d'un des produits se traduit par exemple par le fait qu'il s'échange contre 10 litres de vin au lieu de 6 litres; mais disent-ils le manufacturier ne trouvera ces 6 litres que s'ils existent déjà, or s'ils existent déjà, le changement n'ajoute rien à la somme des valeurs sociales. L'offre et la demande influent sur les taux d'échange des différentes parties de la valeur totale; mais cela se passe, si l'on peut dire, en dedans du volume de la valeur totale.

Source : BIU Cujas

"Dès que l'on n'admet pas, dit Letrosne, cette distinction essentielle entre la valeur première (totale) et la valeur subséquente (Combinaisons partielles des taux d'échanges), on ne peut plus se former d'idées justes, ni sur la source des richesses, ni sur l'organisation de la société. C'est sur cette distinction que roule toute la théorie sociale (Intérêt social I.16).

Comment ils expliquent l'erreur relative à la productivité des industries de transport.

Cela s'applique également à l'industrie des transports, au commerce, aux services personnels. On ne trouve pas là une source de valeurs sociales, il n'y a qu'une circulation, ces industries ne sont productives ni de matière, ni de valeur.

Ce n'est pas évidemment dans la circulation sociale entre hommes que l'on verra jamais de la matière nouvelle; on ne peut constater cela que dans une circulation physico sociale, entre l'homme, la société et la nature. Ce n'est que de la terre que peuvent venir de nouvelles matières; il n'y a que l'agriculture qui puisse accroître le volume de la matière échangeable.

Ainsi donc, quand les Physiocrates appellent les industries "stériles" ils font une distinction purement physique, ils ne veulent pas dire que les industries stériles soient inutiles, et n'établissent pas non plus, comme Smith le leur a reproché sans beaucoup de bonne foi, une hiérarchie entre professions.

La Circulation chez les Physiocrates. - Les deux cercles de circulation.

Il faut distinguer deux cercles de circulation: la circulation sociale ou échange entre les hommes; et la circulation physico sociale ou échange entre les hommes d'une part et le milieu physique de l'autre.

I - Circulation sociale.

La circulation sociale a lieu entre toutes les classes de la société; elle n'augmente pas le volume de la richesse sociale, puisque la matière qu'elle met en jeu existe déjà. Les Physiocrates constatent que dans cette circulation sociale, l'échange se fait toujours de valeur égale à valeur égale sous un régime de pleine concurrence. "L'échange n'est donc pas un moyen de s'enrichir puisqu'on donne autant qu'on reçoit; c'est un moyen de remplir ses besoins et de varier ses jouissances (Intérêt social, Le Trosne §II.9).

L'éditeur de Le Trosne dit en note que cette définition de la valeur est fondamentale. Quesnay la donne à différentes reprises comme principe. (Observation sur le Tableau économique. Dialogues sur le commerce) - Mercier de la Rivière - Ordre naturel, 11.

Cette conception fut l'occasion d'une grande discussion entre Le Trosne et Condillac. Ni l'un ni l'autre d'ailleurs n'avait tort. Condillac disait que chacun donnait une moindre valeur pour une valeur plus grande, Le Trosne disait que l'échange se fait de valeur pour valeur égale, mais l'un parlait de la valeur d'échange et l'autre de la valeur d'usage.

La pensée des Physiocrates quand ils disaient que l'échange se fait de valeur à valeur égale est qu'il n'y a, relativement à ces valeurs, ni perte, ni gain entre les contractants. Cette

Source : BIU Cujas

proposition paraît bien être en antithèse absolue avec l'idée mercantiliste: « le gain de l'un est la perte de l'autre ». Cette formule exprime une autre pensée que celle des Scholastiques et d'Aristote qui disaient que l'échange pour être juste devait se faire de valeur égale à valeur égale ; c'était là un idéal moral, la formule des Physiocrates exprime au contraire un fait.

La valeur en échange n'est pas selon les Physiocrates une qualité inhérente à la chose, mais dans le fait et pour chaque moment du marché la situation est la même que si la valeur était une qualité absolue : en ce sens que la valeur à un moment donné est indépendante de la volonté de chaque contractant. La vie, la concurrence fonctionne pleinement la valeur est déterminée par le rapport de la quantité de biens à la quantité de besoins.

La valeur est en elle-même indépendante des considérations personnelles. L'estime que nous faisons de la chose nous décide à acheter ou à ne pas acheter, mais la chose n'en a pas moins sa valeur indépendante des opinions particulières et auxquelles les contractants doivent se soumettre ; même ceux qui ne sont pas dans la disposition d'acheter portent un jugement conforme à cette estime générale. Dans une vente à l'encan où sur 20 personnes présentes, deux seulement enchérissent, les autres portent cependant le même jugement du prix, ce ne sont donc pas les contractants qui prononcent seuls sur la valeur, elle est fixée par la concurrence qui adopte et exprime ce jugement général. La variation fréquente des causes de la valeur pourra demain changer quelque chose à ce résultat, mais il est tel aujourd'hui et il forme la loi des prix ou le cours : à peine reste-t-il quelque intervalle du plus cher au moins, dans lequel les parties discutent et se débattent, il en est du moins ainsi pour les choses qui ne sont pas de curiosité et de fantaisie.

On comprend comment les physiocrates peuvent dire que dans l'état de pleine concurrence l'échange se fait de valeur à valeur égale : on vend et on achète au cours qui représente justement le rapport d'égalité. — Ainsi en droit français (1675) on apprécie la lésion d'après la valeur au moment de la vente, la loi dit que la lésion ne s'explique que par des choses étrangères à l'échange.

Quand on dit que l'échange se fait de valeur pour valeur égale, cela ne veut pas dire que l'un des deux ne puisse perdre : il n'y a ni gain ni perte que si la concurrence est libre et pleine, car alors la valeur s'établit naturellement par rapport au coût de production. Cette idée a été reprise par l'École Mathématique qui démontre que dans l'État normal de concurrence le taux du profit = 0 : le profit ne s'expliquant jamais que par un monopole, c'est également

Source : BIU Cujas

l'idée des Physiocrates.

Quel lien a cette idée avec l'idée générale? cela n'est pas très net, mais l'idée physiocratique se ramène à ceci : dans la circulation sociale, comme alors la libre concurrence règne, les échanges se font toujours de valeur pour valeur égale, donc ils ne sauraient être une source de profits pour les particuliers entre lesquels ils interviennent. L'échange reprend alors sa fonction naturelle qui est la satisfaction des besoins et la variation des jouissances.

Origine des fortunes qui paraissent réalisées par les échanges. I - Monopole. II - Risques.

Pourtant, dira-t-on, on voit des fortunes se réaliser par l'échange : oui, répondent les Physiocrates, mais cela s'explique, ou par le monopole, ou par les risques ou par les privations.

Le monopole permet à certains vendeurs, de vendre au-dessus du prix de production.

L'existence de risques explique la formation d'une fortune, même sous le régime de la libre concurrence, car on fait état, dans les dépenses de production, des pertes que peuvent occasionner un certain nombre de risques qui ne se réalisent pas forcément; de là une différence dans les profits, c'est ce qui fait que les uns se ruinent, tandis que les autres s'enrichissent. M. Gide n'admet pas cette explication, parce qu'aujourd'hui dit-il, on s'assure contre les risques, et la prime entre toujours dans le coût de production : mais on peut répondre qu'on n'assure que les risques non-commerciaux, et non pas le risque fondamental de ne pas vendre autant qu'on a acheté.

III - Privations.

Tout homme qui ne dépense que 1/4 ou la moitié de son revenu doit augmenter sa fortune. Son profit consiste dans les dépenses qu'il pourrait faire et qu'il ne fait point. Les Physiocrates donnent un exemple : la Hollande, Hambourg, nations commerçantes ne peuvent devenir riches qu'à force d'économies et de privations. Les nations agricoles sont dans de tout autres conditions parce que dans ces pays il n'y a pas seulement une circulation sociale, il y a une circulation physico-sociale, et dans ces pays l'agriculture est la branche de l'activité fondamentale.

Circulation physico-sociale.

La circulation physico-sociale a lieu entre l'homme et la terre, les organes intermédiaires entre la terre et l'homme sont les cultivateurs, agents à la fois de la circulation physico-sociale et de la circulation sociale, ils sont au point d'intersection. Les productions que les cultivateurs ont tirées de la terre étant une fois données, ils les introduisent, au moins pour partie, dans la circulation sociale, tant par la part qu'ils donnent aux propriétaires fonciers que par la vente aux artisans. Cette première étape se fait valeur égale pour valeur égale.

Les cultivateurs dans leurs fonctions d'agents de la circulation physico-sociale ne sont plus soumis à la même loi. Dans l'échange entre la nature et la société, la nature

Source : BIU Cujas

donne plus qu'elle ne reçoit puisque la société toute entière vit sur ce produit ; une partie seulement lui revient au travail, la société en consomme la plus grande partie. La terre seule est généreuse dans l'échange et elle seule peut l'être parce qu'elle a la force de multiplication. Aussi les nations agricoles peuvent à la différence des nations commerciales et manufacturières s'enrichir en travaillant et en jouissant tout à la fois, tandis que les nations manufacturières et commerçantes ne peuvent s'enrichir qu'en se privant.

Les physiocrates n'hésitent pas à expliquer ainsi certaines différences dans le caractère des différents peuples.

Le Tableau économique de Quesnay.

Quesnay dans le Tableau économique montre successivement ce que la terre donne à l'homme, ce que devient cette production et comment une partie de cette valeur revient à la terre pour la féconder à nouveau.

Quesnay procède par approximations successives, il suppose d'abord un état de concurrence parfait, il suppose que les échanges se font en pleine concurrence, comme il est nécessaire au bon ordre de la circulation physico-sociale, puis il introduit peu à peu les différents agents de perturbation. Ce que l'homme donne à la terre, ce sont des avances de trois catégories :

Ce que l'homme donne à la terre.

1- Avances foncières.
2- Avances primitives
3- Avances annuelles.

I Avances foncières

Elles ont pour objet de mettre la terre en état d'être cultivée (Travaux de défrichement, Nivellement, Clôture, Construction, Défoncement). Travaux qui ne sont pas périodiques ni même renouvelables par période déterminée. C'est le propriétaire du sol qui est l'agent de ces avances, parce qu'il s'agit d'avances à rendement très éloigné.

II- Avances primitives

C'est un fonds d'avances perpétuellement existantes qui forme avec la terre ferme la matière première des travaux de culture (Instruments aratoires, animaux, amendements, engrais, machines, matériel). Ces avances sont périssables, il faut les entretenir, réparer, renouveler ; si elles ne sont pas annuelles, elles sont périodiques. C'est le cultivateur qui fait et entretient ces avances parce que leur rendement n'est pas très éloigné.

Les Physiocrates appellent aussi « dépenses », les avances annuelles, parce que leur rendement est à très court terme. Ces avances sont les salaires et les frais d'entretien de tous les hommes et animaux dont le travail concourt à l'exploitation de la terre. Elles sont encore faites par le cultivateur [Annuellement la terre donne à l'homme un total de matières et par là même de valeurs qui pris en lui-même est le produit brut, il est normalement supérieur à la partie d'avances afférentes à une année. Pour en être convaincu, il suffit de considérer que la société bien que ayant consommé une

Ce que la terre donne à l'homme

Source : BIU Cujas

partie de la production annuelle retrouve avec la nouvelle année agricole une somme de richesses au moins égale.

Répartition du produit brut. Reconstitution des avances primitives et des dépenses annuelles.

Le produit brut entre donc dans la circulation. Comment s'y distribue-t-il ?

Il y a deux catégories d'avances qu'il faut reconstituer, si l'on ne veut pas que la culture décline. Ce sont les avances primitives et les dépenses annuelles de culture. Si ces avances n'étaient pas reconstituées par le produit brut le cultivateur serait dans l'impossibilité de donner à la terre autant que les années précédentes. Il est donc indispensable et nécessaire d'attribuer tous les ans sur la valeur du produit brut, la somme nécessaire pour l'entretien des avances annuelles et primitives.

Cette somme ne doit pas être calculée trop strictement, il faut dans les prélèvements en faveur du cultivateur laisser une certaine marge en prévision des risques qui peuvent se réaliser et qui sont à la charge des cultivateurs. — Même quand ces risques se réalisent, il faut assurer la continuité de la culture.

Reprises du fermier.

Le fermier ne détermine pas ce qu'il garde par l'effet de la concurrence ; il n'obtient sur le produit brut que le prélèvement nécessaire à la reconstitution de ses avances. En effet, dans la circulation sociale, la concurrence agit, mais non au regard du propriétaire foncier, c'est le seul des membres de la société au regard de qui la concurrence n'agisse pas : il jouit d'un monopole ; il ne dépend pas d'un nouveau propriétaire de venir lui faire concurrence. Les propriétaires fonciers tiennent donc à leur discrétion les cultivateurs ; mais ils auraient grand tort de profiter de la situation pour diminuer le prix nécessaire de la culture, car dès l'instant où le taux des fermages ne permettrait plus au fermier de reconstituer ses avances, il ne pourrait plus donner à la terre la quantité de travail qu'il donnait précédemment.

Quand on a prélevé sur le produit brut, les reprises du fermier, ce qui reste constitue le produit net, c'est le fermage qui donne la collaboration de la nature.

A qui appartient le produit net ?

Ce produit a-t-il comme les reprises du cultivateur un taux nécessaire (à la continuation de la culture) ? Le produit net va au propriétaire foncier, mais quel titre a-t-il à le percevoir ? Est-il la représentation des avances foncières, cela peut paraître vrai et Dupont de Nemours dira que c'est le prix des dépenses et travaux de défrichement, plantations, etc... et que ce prix doit servir à reconstituer les avances foncières faites par les propriétaires actuels ou leurs auteurs. C'est une erreur : le fait que les propriétaires ou leurs auteurs ont fait des

Source : BIU Cujas

avances foncières, constitue pour eux un titre à la perception d'un revenu sur l'excédent du produit brut sur les reprises des cultivateurs. Les avances foncières ne déterminent pas limitativement la somme qu'ils prévoient comme produit net.

Non détermination du produit net.

Donc entre le propriétaire foncier et la terre, l'échange ne se fait pas de valeur pour valeur égale, entre le propriétaire et la terre le produit net est indéterminé, la nature ne proportionne pas le produit net aux avances foncières ; il les dépasse dans une proportion qui va croissant avec les effets de la culture. Il peut arriver que le produit net ne couvre pas les avances foncières ; il peut même tomber à rien ; pourvu que le produit brut fournisse aux reprises intégrales des cultivateurs la culture pourra continuer. Le produit net, c'est la richesse annuelle disponible, c'est l'élément de la circulation sociale. La faiblesse du produit net pendant une certaine année n'empêche pas que des avances foncières n'aient été faites dans le passé et ne soient incorporées au sol, et comme ces avances ne comportent pas de renouvellement annuel on ne peut dire que la faiblesse du produit net diminuera la culture.

Grande importance du produit net. Avantages de son accroissement.

Il ne faudrait pas en conclure que le taux du produit net soit indifférent. Il est au plus haut point désirable que le produit net soit le plus élevé possible ; c'est là le point fondamental des conclusions d'ordre physiocratique, ils rattachent tout à cette question de l'élévation du produit net. D'abord de nouvelles avances foncières, si elles ne sont pas indispensables, sont fort utiles à l'extension de la culture et à l'accroissement des rendements par l'amélioration des conditions de culture.

L'accroissement, le progrès de la culture implique de nouvelles avances foncières, et il n'est pas indifférent à ce point de vue que le produit net soit faible ou élevé.

Cas où la diminution du produit net peut préjudicier à la culture.

Quand on examine les faits, on voit que la diminution du produit net pourra nuire à brève échéance à la culture en portant atteinte aux reprises des cultivateurs, il en sera ainsi dans l'hypothèse de l'exploitation du sol par des fermiers. le taux du fermage est fixé pour un certain nombre d'années et d'après le produit net moyen à l'époque du contrat. Si le produit net baisse en dessous de ce taux en cours de bail, le fermier n'en doit pas moins payer le fermage convenu, et comme le produit net réel est inférieur à ce taux de fermage, le fermier est contraint de prendre sur ses reprises : d'où diminution de la culture. En réalité loin que le fermier prélève d'abord ses reprises, il prélève d'abord le fermage qui fait partie de ses frais de production.

Source : BIU Cujas

Identification de l'intérêt social avec celui du propriétaire foncier.

Pour toutes ces raisons, bien que le produit net n'soit pas de taux nécessaire, il importe qu'il soit le plus élevé possible. Ce qui identifie donc l'intérêt social et celui du propriétaire foncier.

Tableau des déductions physiocratiques sur le produit net d'après Dupont de Nemours.

Dupont de Nemours dans "Origine et Progrès d'une science nouvelle", condense toutes les déductions physiocratiques tendant à prouver que toute la richesse sociale est sous la dépendance du plus grand produit net possible.

Plus le produit net est considérable plus il est avantageux d'être propriétaire foncier.

Plus il est avantageux d'être propriétaire foncier et plus il se trouve de gens qui consacrent leurs dépenses et travaux à créer, à acquérir, à étendre des propriétés foncières.

Plus de gens se consacrent à cela, plus la culture s'étend et se perfectionne.

Plus la culture s'étend et se perfectionne, plus il renaît annuellement de productions consommables. Plus il renaît annuellement de productions consommables, et plus les hommes peuvent se procurer de jouissances et sont heureux.

Plus les hommes sont heureux, plus la population s'accroît.

Aussi la prospérité de l'humanité entière est attachée au plus grand produit net du sol, et au meilleur état possible des propriétés foncières.

De nos jours cette dissociation du produit net est réclamée par les partisans de la nationalisation du sol. Ceci explique qu'Henry Georges dédie son ouvrage à Quesnay; mais il y a lieu de noter que les Physiocrates n'admettaient pas que la part du propriétaire allât à l'État.

Ce que devient le produit net.

Pour suivre les deux fractions du produit net, dans la circulation sociale, il ne faut pas se laisser troubler par ce fait qu'il existe dans la société, en dehors des productions de l'année, d'autres richesses (fonds, capitaux), cette circonstance ne saurait rien changer à la distribution annuelle.

I_ Circulation du produit net sans intervention de la monnaie.

Supposons que la production totale ait donné 500.000 mesures, la classe des cultivateurs en retient 300.000 pour ses reprises, elle verse les 200.000 autres au propriétaire comme produit net.

Ces 500.000 mesures, voilà la matière des dépenses sociales; mais la classe productive a besoin des divers travaux de la classe stérile (artisans, manufacturiers, domestiques), elle donne par hypothèse à la classe stérile 100.000 mesures pour avoir ces services, la classe propriétaire a également besoin des travaux de la classe stérile, elle lui donne aussi pour cela 100.000 mesures. La classe est donc en possession de 200.000 mesures; voilà la circulation sociale amorcée.

II_ Circulation du produit net avec intervention de la monnaie.

Soit une production totale de 500.000 mesures estimée chacune un franc. Ce sont les cultivateurs qui mettent les premiers leurs productions en vente. Leurs reprises sont, par hypothèse, de 300.000 livres

Source : BIU Cujas

et le fermage de 200.000. La classe productive prélève sur la masse 200.000 mesures en nature, elle vend les 300.000 autres à la classe des propriétaires ou à la classe stérile. Pour cela il n'est pas besoin qu'il y ait dans la circulation un numéraire de 300.000 livres parce que les ventes s'échelonnent sur un assez longtemps, 100.000 livres de numéraire peuvent suffire. La classe productive a 200.000 livres à payer comme fermage et ses besoins en objets manufacturés montent à 100.000 livres ; à mesure qu'elle vend, elle paie le fermage et achète les objets manufacturés, mais ni la classe propriétaire, ni la classe stérile ne gardent cet argent, elles le rapportent à la classe des cultivateurs pour avoir des subsistances et des matières premières.

C'est ainsi, conclut Le Trosne, que la société se perpétue par ce cercle de reproduction et de consommation entretenue par la fécondité de la terre aidée du travail de l'homme et des avances.

Rôle et fonction de la monnaie.

Cet exposé met en relief le rôle et la fonction attribués par les Physiocrates à la monnaie par la différence qu'il établit entre la circulation de la monnaie et celle des produits. L'argent circule pour faciliter les paiements et les échanges. La production se consomme et se renouvelle tous les ans. La circulation se réduit à aller du producteur au consommateur, et si une partie passe par des intermédiaires, ce n'est qu'un canal pour aller à la consommation.

Si l'argent se multipliait comme les productions, il ne pourrait plus remplir son office. L'argent ne multiplie pas les productions, mais les productions semblent multiplier l'argent en le faisant circuler.

Division de la société en trois classes.

Les Physiocrates ont divisé la société en trois classes : 1°- Classe productive, - 2°- Classe des propriétaires, 3°- Classe stérile.

1- Classe productive.

La classe productive est celle qui fait renaître par la culture du territoire, la richesse annuelle de la nation, c'est elle qui fait les avances des dépenses et travaux d'agriculture et paie annuellement le revenu des propriétaires des terres ! C'est par la vente de ses produits qu'on connaît la valeur de la reproduction des richesses de la nation.

Classe des propriétaires.

La classe des propriétaires vit du produit net payé par les cultivateurs après qu'ils ont prélevé leurs reprises. Cette classe comprend les propriétaires, le souverain, les décimateurs.

Classe stérile

La classe stérile est formée de tous les citoyens occupés d'autres services et travaux que ceux de l'agriculture ; les dépenses de cette classe sont payées par la classe productive et par la classe des propriétaires (Quesnay - Analyse du Tabl. Econom. Ed. Daire II. 58).

Cette classification est fondamentale ; c'est une des

Source : BIU Cujas

clés de l'Economie Politique ; elle décide des questions d'administration et de celle de l'impôt. Sans elle on n'aperçoit dans la circulation qu'un mouvement confus dont on ignore l'origine.

Identité des intérêts des trois classes.

La classe stérile est la classe stipendiée ; son intérêt est donc que celui qui l'emploie soit dans la situation la plus prospère possible. Elle est très utile aux deux autres, c'est grâce à elle que les propriétaires et cultivateurs peuvent se procurer les produits manufacturés dont ils ont besoin et avec une quantité de travail moindre que celle qu'ils devraient fournir s'il fallait qu'ils pourvoient eux-mêmes à leurs besoins de toute nature. L'industrie des marchands quoique non productive par sa nature, contribue à accroître le produit de la terre, et souvent l'homme dont le travail paraît le plus différent de la charrue sert par son travail à la faire marcher plus facilement et plus vite.

Il y a donc subordination de la classe stérile aux deux autres et corrélation d'intérêts entre la classe des cultivateurs et des propriétaires d'une part, et la classe stérile, d'autre part.

Dès lors, l'intérêt d'une classe ne peut être d'en gêner une autre. Si les cultivateurs gênent les marchands le résultat sera qu'ils paieront plus cher les services de la classe stérile.

Si les cultivateurs et les propriétaires ont seuls un droit immédiat aux productions du sol : le droit de la classe stérile, pour être médiat, n'en est pas moins légitime ; elle le tire de son travail, mais elle ne peut avoir que ce que les autres classes pourront lui donner ; leur intérêt est donc attaché à la réalisation de la plus grande reproduction annuelle possible.

Source : BIU Cujas

Source : BIU Cujas

Source : BIU Cujas

Source : BIU Cujas

XIV

La Physiocratie.

L'unique source des richesses sociales est l'agriculture, telle est la loi naturelle ; l'art social consiste dès lors, à faire régner les conditions les plus propres au jeu de la loi naturelle, au fonctionnement de cet ordre évidemment le plus avantageux au genre humain, - l'ordre social positif ainsi établi et maintenu par la puissance publique doit nécessairement être le décalque de la loi naturelle, c'est le droit naturel, dont l'évidence s'impose à quiconque a compris la loi naturelle.

Le Droit naturel - application de la loi naturelle.

Différences avec l'état de nature de Rousseau.

Ce droit naturel n'a rien de commun avec l'état de nature dont parlent Rousseau, Mably et Morelly. Ceux-ci regrettent l'état de nature pour l'absence de propriété individuelle qui d'après eux le caractérisait. Pour les Physiocrates le Droit de propriété le plus absolu va être le pivot du Droit naturel. La propriété va être l'institution essentielle du Droit naturel.

Fondement du Droit naturel chez les Physiocrates.

Le droit naturel des Physiocrates ne procède pas de conceptions morales ou métaphysiques, il a son fondement dans la nature physique, c'est un droit naturel économique; ce n'est pas à dire que les Physiocrates éliminent la considération du juste. - Le juste est d'accord avec l'utile. Ce droit naturel crée l'individualisme, qui est le Droit naturel social, c'est-à-dire celui qui, étant donné le Droit naturel, convient le mieux au progrès de la société. Abstraction faite du point de vue de la justice, la propriété individuelle a sa raison d'être fondamentale dans l'intérêt social.

Structure du Droit naturel.

Quelles sont les données fondamentales qui donnent la structure du droit naturel ? La richesse consiste dans la production, et elle est limitée par elle ; l'accroissement de la richesse sociale est subordonnée à l'accroissement des productions., l'agriculture est seule productive. On sait aussi que l'homme par sa nature physique, par sa sensibilité, recherche le plaisir et fuit la douleur.

Le principe économique.

La condition première de l'amélioration de la condition de chacun est l'accroissement des richesses. C'est une vérité d'évidence et Quesnay (Dialogue sur les Travaux des artisans) dit que la perfection de la condition économique consiste à obtenir la plus grande augmentation possible de jouissances et la plus grande diminution possible de dépenses. C'est là le principe économique.

Source : BIU Cujas

Pour que cette perfection soit réalisée, il faut que l'homme soit mis dans des conditions telles qu'il soit intéressé à s'efforcer d'augmenter ses jouissances, et à diminuer ses dépenses de production et il faut que les conditions soient telles que la société toute entière profite des efforts de l'un de ses membres. Il faut mettre l'homme dans une situation telle qu'il soit intéressé à se conformer à la perfection de la règle économique, il faut que ses efforts produisent un résultat social. L'ensemble de ces conditions se ramène à la propriété.

Conditions nécessaires à la perfection de la vie économique.

Les Physiocrates vont montrer le fondement économique du droit de propriété, il est la condition de l'accroissement du produit net qui mesure lui-même la richesse sociale. L'homme est propriétaire de lui-même ; cela paraît tout d'abord d'une justice absolue, mais c'est aussi une condition de la conduite économique. Si l'homme est esclave, il sentira vite qu'il a la peine sans la jouissance et réduira ses efforts au minimum.

Fondement économique de la propriété foncière.

Donc l'homme doit être propriétaire de lui-même, c'est la propriété personnelle.

2)- L'activité de l'homme ne peut s'exercer dans le vide. Pour les nécessités de sa vie organique, l'homme doit exercer son activité sur la matière. Ses services s'y incorporent, il faut des résultats matériels, si l'homme n'est pas propriétaire de ces résultats de son activité, il n'est pas propriétaire de son activité, comme le résultat du travail est inséparable de la matière il faut que l'homme soit propriétaire de la matière, où il incorpore son travail. La propriété personnelle conduit donc à la propriété mobilière.

Si l'on ne peut dénier à l'homme la liberté d'échanger ses services sans lui dénier la propriété de sa personne, on ne peut davantage méconnaître son droit d'échanger librement ses propriétés mobilières ; bien que cette conséquence paraisse procéder uniquement de l'idée du juste, elle vient au fond du principe hédonistique. C'est de la terre que l'homme doit primordialement tirer la matière, or la terre ne produit que de façon insuffisante ; sa végétation naturelle est dans l'ensemble plus nuisible qu'utile ; l'homme est forcé de dépenser sur elle et dans son sein ses propriétés mobilières, et ces avances faites à la terre en deviennent inséparables. Dès lors : " Priver l'homme de ses terrains, ce serait lui enlever le travail et la richesse consommée à son exploitation, violer la propriété mobilière et personnelle, ce serait faire que l'homme n'ayant pas l'assurance de profiter de sa peine et de ses privations se garderait d'appliquer ses efforts à la terre.

Et voilà la justification de la propriété foncière. Le principe économique de la propriété sous ses différentes formes se ramène à la propriété personnelle qui est en contact immédiat avec le principe hédonistique.

Rapport de la

Jusqu'ici la doctrine des physiocrates paraît rappeler

Source : BIU Cujas

doctrine physiocratique avec celle des Philosophes anglais.

de très près celle des philosophes anglais exposée quelque temps auparavant. Locke lui aussi avait un des premiers exposé cette théorie de la propriété reposant sur le travail. Locke fondait la propriété sur le travail, sur l'activité personnelle de l'homme, la doctrine des Physiocrates s'élève plus haut. Locke justifie la propriété par la mesure des besoins de l'homme, mais seulement dans cette limite et dans celle de la puissance de travail de chacun; Locke limite la faculté d'appropriation des terres aux besoins de la famille et à la force de travail; en outre la propriété privée du sol n'est justifiée qu'autant qu'il y a des terres disponibles, qu'il y a suffisamment de terres pour tous. Locke s'entendrait ici avec les adversaires de la propriété privée; les physiocrates comprennent cette institution de façon plus large parce qu'ils en aperçoivent le caractère social, alors que Locke n'en voit que le caractère individuel.

Conception de la propriété beaucoup plus large chez les Physiocrates.

Les Physiocrates justifient la propriété privée même quand toutes les terres sont appropriées et que les nouveaux venus ne trouvent plus de place vacante; ils soutiennent la nécessité de la propriété comme condition de la perfection de la conduite sociale, même quand le propriétaire donne ses biens en fermage.

L'institution de la propriété si elle est solidement établie, constituée de façon absolue, contient en elle-même un principe social qui fait profiter la société toute entière des efforts économiques de chacun de ses membres sans diminuer en rien la vertu active de l'institution de la propriété parce que le droit de propriété lui-même reste intact.

La propriété, fondement de l'ordre social.

Quesnay dit: « La sûreté de la propriété est le fondement de l'ordre économique de la société (Max. 4). Mercier de la Rivière dira: C'est du droit de propriété maintenu dans toute son étendue naturelle et primitive que viennent toutes les institutions qui constituent la forme essentielle de la société. On peut regarder ce droit comme un arbre dont les autres institutions sociales forment les branches, qu'il pousse de lui-même, qu'il nourrit et qui périraient si elles en étaient détachées (Ordre naturel et essentiel, 18).

Caractère social de l'institution de la propriété.

La propriété, dont les hommes à courtes vues ne voient que le caractère individualiste, est surtout une institution sociale: L'intérêt personnel, dit Mercier, encouragé par cette grande liberté presse chaque homme de perfectionner, de multiplier les choses dont il est vendeur, de grossir la masse des jouissances qu'il peut procurer aux autres hommes pour grossir celle qu'il obtiendra en échange.

Le monde va de lui-même: le désir de jouir provoque la multiplication de l'industrie, imprime à toutes les sociétés un mouvement qui devient une tendance vers le meilleur état possible.

Voilà l'effet de l'unique propriété, c'est-à-dire de la propriété

Source : BIU Cujas

personnelle qui change de nom d'après l'objet auquel elle s'applique.

La concurrence. Le principe social dérivé de la propriété est la concurrence. Le droit de propriété contient la liberté économique, l'homme use de sa propriété au mieux de ses intérêts, mais tous les hommes sont animés du même mobile dans l'emploi de leur activité économique, il se produit entre eux une concurrence vers les emplois les plus avantageux; or la direction spontanément prise est la plus utile au point de vue social. La production de l'objet vers lequel se porte le capital augmente, sa valeur baisse jusqu'à ce qu'elle soit égale aux frais de production. L'équilibre se manifeste par ce fait que les services et profits sont à leur prix naturel; c'est à ce point de vue qu'on a pu lancer cet aphorisme que le meilleur remède à la cherté est la cherté: « Cherté foisonne », et Quesnay écrit (25ème Maxime): Qu'on maintienne l'entière liberté du commerce par la police du commerce intérieur et extérieur; la plus sûre, la plus exacte, la plus profitable à la nation et à l'Etat consiste dans la pleine liberté de la concurrence.

Le bon prix. Le prix résultant de la libre concurrence est appelé par les Physiocrates le bon prix.

Les Physiocrates ne sont pas des agrariens. On a pris texte de ce mot pour prétendre que les Physiocrates, surtout pour les produits agricoles, demandaient un prix élevé; on s'appuie sur ce fait que le Trosne donne comme rubrique à un chapitre de l'Intérêt social (VII-3): « Que l'intérêt d'une nation ne consiste que dans le bon prix de ses productions ». — Evidemment certaines maximes de Quesnay peuvent paraître prêter à l'équivoque. Par exemple celle-ci: "Une nation agricole doit favoriser le commerce extérieur actif des denrées du cru".

La cherté, pourvu qu'elle soit constante est plus avantageuse au menu peuple que le bas prix.

Les Physiocrates, conclut-on, n'étaient en somme que des agrariens? Non — la conception physiocratique est toute autre. A l'époque où écrit Quesnay, la valeur des denrées agricoles est depuis longtemps déjà systématiquement exprimée par les mesures mercantilistes tendant à en faire baisser le prix, la culture a diminué beaucoup parce que les cultivateurs ne renouvellent plus leurs avances primitives et annuelles. La source du mal, c'est la prohibition à l'exportation du blé, d'où impossibilité pour les cultivateurs de lui faire atteindre le prix naturel. L'affaissement artificiel du prix du blé est nuisible aux gens du peuple, puisqu'il diminue la production et par suite la richesse sociale. En opposition avec les mercantilistes artificialistes, Quesnay affirme que la baisse artificielle est mauvaise.

Ce que les Physiocrates Le bon prix du blé c'est le prix naturel qui ne peut être

Source : BIU Cujas

entendent par le bon prix.

obtenu que par la liberté d'exportation, c'est là un axiome qui est au fond de tous les raisonnements des physiocrates.

Là où le public voit une demande de hausse de prix, les physiocrates en réalité ne demandent que la liberté, le gouvernement ne doit jamais se mêler des blés que pour en protéger la culture, par une entière liberté.

Le Trosne nous renseigne sur ce que les Physiocrates entendaient par "un bon prix" (Intérêt social VIII par 3) "L'intérêt d'une nation ne consiste que dans le bon prix de ses productions; cette bonne valeur si importante et désirable n'est pas une valeur arbitraire, mais celle qui résulte de l'exercice de la liberté et de sa propriété". Si une nation en avait toujours joui pleinement, elle n'aurait rien à désirer au-delà, et ne pourrait porter ses prix au-dessus de ce niveau, il ne faut pas prétendre mieux si après en avoir été privée depuis longtemps une nation recouvre la liberté des échanges. Le surhaussement qu'elle éprouvera dans les prix par la suppression d'un régime factice ne fait que lui rendre ce qu'un régime désordonné lui avait fait perdre, il la rétablit dans son ordre naturel. (Ed. Daire, page 89 du vol V). Les cultivateurs nationaux n'ont besoin d'aucun autre encouragement que de la liberté du commerce, ils ne doivent pas être favorisés par des exclusions, il ne leur faut que les prix du cours général. S'ils ne peuvent avec ces prix soutenir cette culture, si l'étranger peut encore donner la marchandise à meilleur compte, c'est une preuve que le climat est moins propre qu'un autre à ce genre de production et il vaut mieux occuper le terrain à autre chose; — il vaut mieux laisser toute liberté pour l'emploi des terres.

Mais vous devez au consommateur de ne faire qu'il paye cette production qu'à son vrai prix, car on ne doit de privilège à personne, mais à tous l'exercice de leurs droits et de leur liberté.

C'est donc bien de la concurrence seule que les physiocrates attendent la réalisation de l'ordre économique, l'avènement du juste et de l'utile dans les sociétés.

Théorème politique des Physiocrates en corrélation avec leurs théories économiques.

La première maxime de Quesnay a pour objet de poser le principe de l'unité d'autorité.

Unité de l'autorité.

"Que l'autorité souveraine soit unique et supérieure à tous les individus de la société et à toutes les entreprises injustes aux intérêts particuliers, car l'objet de la domination et de l'obéissance est la sûreté de toute et l'intérêt licite de chacun. Le système des contre-forces dans le gouvernement est une opinion funeste qui ne laisse apercevoir que la discorde entre les grands et l'accablement des petits. La division des sociétés en différents ordres de citoyens dont les uns exercent l'autorité

Source : BIU Cujas

sur les autres détruit l'intérêt général de la nation, et introduit la distension des intérêts particuliers. Cette division intervertirait l'ordre d'un royaume agricole qui doit réunir tous les intérêts à un objet capital, à la prospérité de l'agriculture qui est la source de toutes les richesses de l'Etat et de toutes celles des citoyens.

C'est le principe de l'unité d'autorité. On voit le lien qui existe entre la théorie politique et la théorie économique, l'une apparait comme commandée par l'autre.

Comment les Physiocrates sont-ils des partisans convaincus du despotisme personnel et légal.

Ce qui frappe et paraît contradictoire, c'est que des partisans ardents de la liberté comme les Physiocrates préconisent chaudement l'autorité d'un seul, la monarchie héréditaire et absolue, le despotisme personnel et légal, comme dit Mercier de Lavrière.

Pour le comprendre il suffit de lire le paragraphe 7 ss. de "L'origine et les progrès d'une science nouvelle et l'Ordre naturel et essentiel des gouvernements" (Chapitre III) - Les Physiocrates veulent une autorité unique pour la plus pure réalisation de la liberté économique. Pour les Physiocrates, l'intérêt de la nation se ramène à celui des propriétaires fonciers ; il est logique que l'autorité représentative des intérêts de la nation, soit unique. La monarchie héréditaire et absolue répond à ces desiderata.

Confusion de l'intérêt du monarque avec l'intérêt social.

L'intérêt des monarques héréditaires se confond avec celui des propriétaires fonciers. Leurs ressources viennent de l'impôt qui ne porte que sur le produit net des terres, donc comme les propriétaires fonciers, ils ont intérêt à l'accroissement du produit net. Avec une monarchie qui ne serait pas héréditaire, le monarque pourrait compromettre sans souci de l'avenir les avantages futurs, il n'y a que les monarques héréditaires dont tous les intérêts soient liés avec ceux de leur pays.

Le monarque doit être souverain absolu, l'idée de plusieurs autorités dans le même Etat est une pure absurdité ; si elles sont égales il n'y a pas d'autorité, si l'une est supérieure, il n'y a pas plusieurs autorités, il n'y en a qu'une et c'est ou bien celle qui représente l'intérêt des propriétaires fonciers ou bien une autre. Dans ce dernier cas, l'ordre naturel est renversé puisque les intérêts des propriétaires fonciers sont compromis.

On voit donc la parfaite rigueur logique du raisonnement des Physiocrates.

On a cru voir dans cette théorie un habile expédient pour s'attirer la faveur du pouvoir royal. (Tentative faite en 1769 pour mettre les Ephémérides du citoyen sous le patronage du Dauphin ; d'ailleurs Mirabeau s'y refusa et déclara que les princes devaient mériter l'appui des Economistes par des faits ou par des opinions

Source : BIU Cujas

hautement professées. — Leur théorie politique est trop visiblement en rapport avec leur théorie économique pour qu'on ait besoin de l'expliquer par des raisons à côté. — Leur conception du rôle du monarque n'était pas d'ailleurs de nature à satisfaire un prince. Rien de moins arbitraire que le pouvoir du souverain, il n'a qu'à déclarer les lois, c'est pourquoi les Physiocrates ne mettent pas à côté du pouvoir exécutif un pouvoir législatif. Ce législateur, c'est l'être suprême, le pouvoir exécutif n'a qu'à sanctionner ses décrets. Or qui est mieux placé que le souverain pour comprendre la révélation des lois de l'ordre naturel. C'est en cela qu'est la garantie contre l'arbitraire du monarque. Les souverains ne se livrent à l'arbitraire que dans leur intérêt, or cet intérêt se confond avec la sûreté de la propriété et la liberté des sujets.

Le Despotisme légal.

La monarchie physiocratique sera un despotisme, mais légal, despotisme de l'évidence de l'ordre essentiel; le plus soumis à la loi sera le despote lui-même.

Suppression du pouvoir législatif dans le régime physiocratique.

Les Physiocrates croient tout pouvoir législatif inutile puisque les lois sont faites. Mais pour eux, la fonction de juger est incompatible avec la souveraineté, ils donnent de cette assertion différentes justifications: La fonction de juger entraîne la recherche d'une quantité de cas particuliers et le souverain ne peut s'y livrer. Mais alors les juges ne seraient donc que des commis? Non, les physiocrates leur attribuent une fonction de contrôle. Avant d'appliquer les lois positives, ils doivent commencer par les juger en les comparant avec les lois naturelles et essentielles de l'ordre social. Cet examen ne peut porter ombrage au souverain puisqu'il ne peut lui être préjudiciable de voir relever les erreurs qu'il aurait pu faire dans ces ordonnances positives. Le souverain a tout à gagner qu'on rectifie ses erreurs. La justice ou l'injustice des lois se mesure à la quantité de liberté qu'ils laissent.

Pouvoir de contrôle des juges.

Comparaison avec la Haute Cour des Etats-Unis.

Un rapprochement s'impose avec la Cour suprême des Etats-Unis, mais celle-ci juge des lois positives en les comparant à une constitution positive. La cour judiciaire de la monarchie physiocratique juge les lois par comparaison avec une constitution non écrite, établie par l'être suprême

Les fonctions de l'Etat.

Le Droit naturel s'étend au-delà des phénomènes économiques quoiqu'ils en soient la base, il y a une théorie d'artifices etc.... commandée par une théorie sur l'idée de l'unité de la richesse sociale. La fonction de l'Etat n'est pas de faire des lois parce qu'il n'y a pas de lois à faire, il n'y a qu'à reconnaître et à proclamer les lois de l'ordre naturel. Les lois positives ne sont par créatrices, mais seulement déclaratives ... elles sont

L'Etat doit se borner à proclamer les lois de l'ordre naturel.

Source BnF Gallica

toutes faites par celui qui créa les droits et les devoirs - Ces lois sociales concernent uniquement le Droit de propriété. Cela ne veut pas dire que la fonction de l'Etat ne soit rien, il doit organiser la sécurité de la propriété et la liberté - Il faut une police, une justice, une armée pour protéger les droits contre les ennemis du dedans et du dehors ; l'Etat doit assurer aussi l'instruction des citoyens.

Les fonctions effectives de l'Etat.

La police et la justice sont une garantie coercitive nécessaire tant que tous les hommes ne seront pas pénétrés des vérités de l'ordre naturel. Le premier devoir de l'Etat est de travailler à rendre de moins en moins utile la garantie coercitive, c'est par l'enseignement de la physiocratie que l'Etat peut arriver à ce résultat ; il n'y a que par ignorance que l'on peut méconnaître même à un point de vue particulier les lois de l'ordre naturel. L'opinion est la ruine du monde, le devoir de l'Etat est d'arriver à l'unité d'opinion gage de paix pour la société.

Fonction coercitive provisoire.

Les Physiocrates par cette conviction dans l'excellence et dans l'évidence de leur système, sont les devanciers des réformateurs utopistes de la 1ère moitié du 19e siècle qui attendaient de l'évidence de leur système l'adhésion de leurs contemporains.

Les Physiocrates ne poussent pas la patience jusqu'à attendre que tous les hommes soient éclairés ; ils disent qu'il faut faire le bonheur des hommes malgré eux, formule des plus dangereuses. Pour eux cette manière de faire le bonheur des autres était la liberté. Le devoir du monarque est d'aider à l'instruction générale qui déborde l'enseignement propre de la physiocratie. Mirabeau a réclamé l'un des premiers l'instruction gratuite et obligatoire. Dans une lettre au margrave de Bade (1770) il explique son désir de voir s'étendre loin l'instruction populaire, elle s'étend aux conditions nécessaires à l'exercice de tous les arts.

Les Physiocrates pensent à faire le bonheur des hommes malgré eux.

L'Etat a pour 3e fonction d'exécuter lui-même certains ouvrages d'utilité publique qui sont la condition du développement de la prospérité générale, en ce qu'ils mettent les individus dans les conditions les plus favorables au développement de leur activité (Création de chemins, routes, canaux) - Ces fonctions de l'Etat ne rappellent pas la formule par laquelle Dupont de Nemours parle des devoirs de l'Etat, qui doit être l'interprète des lois naturelles.

Exécution de certains travaux d'utilité publique.

La 1ère fonction de l'Etat rentre bien dans la formule générale, elle consiste à faire respecter l'ordre naturel. - La 3e fonction n'a pas trait à l'objet essentiel du rôle de l'Etat. Pour quelles raisons doit-il s'en charger ?

Quesnay dit que ces travaux destinés à faciliter les communications, diminuent les frais du commerce et augmentent le produit net. Les Physiocrates considèrent l'Etat comme devant travailler au développement économique de la société.

Conciliation de ces fonctions attribuées à l'Etat avec la théorie générale.

Source : BIU Cujas

Quesnay dit : Que le gouvernement soit moins préoccupé du soin d'épargner que des opérations nécessaires à la prospérité du royaume. Car de très grandes dépenses peuvent cesser d'être excessives à cause des avantages qu'elles entraînent.

L'Etat agit sur le vouloir des individus, il agit par l'instruction sur leur savoir et par ces grandes dépenses sur leur pouvoir : il place les individus dans les circonstances les plus favorables pour qu'ils réalisent eux-mêmes l'ordre naturel, mais pour tout cela il faut des revenus ? Pour se les procurer il faut lever des impôts.

L'impôt unique et direct sur le revenu foncier.

Les Physiocrates tiennent pour un impôt unique, direct sur le revenu du propriétaire foncier ; il peut paraître paradoxal de désirer que le produit net agricole soit le plus grand possible et de proposer que tout impôt soit prélevé sur le produit net. C'est logique du moment que toutes les classes de la société sont salariées par les propriétaires fonciers. La charge des impôts quels qu'ils soient retombe toujours sur la propriété foncière puisque le produit net agricole est la seule richesse disponible. Cette charge qui pèse sur le produit net est d'autant plus lourde que la perception de l'impôt s'écarte davantage de la ligne droite.

Quesnay dit que 500.000 francs d'impositions directes coûtent au propriétaire des terres 235.000 fr. de plus qu'il ne coûterait si c'était un impôt direct.

Les Physiocrates veulent faire porter la charge de l'impôt sur le produit net dans l'intérêt de la richesse sociale toute entière.

Henry George dédiait son livre à Quesnay, se considérant comme le disciple des Physiocrates, ce qui est une bien grande erreur.

Mais la logique ne conduit pas toujours aux solutions pratiques. Les Physiocrates font abstraction des circonstances morales qui ont une grande influence. Les impôts indirects se paient beaucoup plus facilement parce qu'on les paie sans le savoir la plupart du temps. On a prétendu également que l'impôt indirect en ajoutant un surcroît de prix aux articles de consommation et en les rendant plus coûteux, suscite un surcroît proportionnel de travail et d'industrie.

Critique de la théorie physiocratique.

La théorie physiocratique a donc une réelle ampleur et si on pense qu'elle est le premier essai de systématisation générale, on ne peut s'étonner du succès qu'elle a eu.

Si l'on applique à ces conceptions l'esprit critique, on comprendra qu'elles aient rencontré à leur apparition d'ardents adversaires ; il s'en faut en effet que la Physiocratie soit incontestable comme science et comme art.

L'art des Physiocrates n'est qu'une

Ce qui frappe, ce n'est pas qu'ils n'aient pas vu la distinction de la science et de l'art, c'est qu'ils aient fait de

Source : BIU Cujas

Simple transposition de leur science.

leur art une simple transposition de leur science ; leur art social ne consiste qu'à promulguer les lois naturelles : de là leur conception d'un art économico-social absolu indispensable à tous les peuples et à tous les temps, édictant les lois de gouvernement faites pour l'homme et propres à l'homme dans tous les climats et dans tous les pays. Tout manquement à ces règles entraîne une perte égale à l'infraction. Smith cependant fait remarquer que si les nations ne pouvaient prospérer sans la pratique d'une parfaite liberté et d'une parfaite justice, il n'y a pas au monde une seule nation qui ait pu prospérer.

Conception d'un art économico social absolu.

Ce en quoi les Physiocrates sont critiquables c'est de s'être imaginés que pour passer de la science à l'Art il suffisait de transformer en préceptes d'art les données de la science, c'est en vertu de ce système déductif qu'ils préconisent la liberté et la concurrence partout et toujours ; ils ne pensent pas qu'une société peut ne pas être encore prête à ce régime : ils se rattachent en un point aux philosophes de l'état de nature, car pour eux comme pour ceux-ci, si la misère règne dans les sociétés, c'est qu'on a méconnu les lois naturelles, de tout temps ces règles auraient dû être suivies et ce qu'on nomme révolution n'est que l'histoire des erreurs, des conséquences de l'ignorance et de la méconnaissance des lois naturelles. En ceci les Physiocrates ressemblent aussi aux socialistes utopiques du XIXe siècle : les uns et les autres procèdent de la conception d'un état de nature dont l'humanité n'aurait pas dû s'éloigner. L'état de nature qu'ils conçoivent n'est pas le même, mais ici et là c'est le manque d'esprit historique qui a fait le mal.

Rapports des Physiocrates avec les Philosophes utopiques de la moitié du 19e siècle.

Reproche à adresser aux physiocrates

Ce qu'on doit reprocher aux Physiocrates ce n'est pas d'avoir affirmé l'existence d'un ordre naturel et essentiel, la méthode historique et comparative ne fait pas obstacle à cette conclusion. Le Play qui ne se réclame que de l'École historique a publié une Constitution essentielle de l'Humanité M. Cauwès proclame l'existence de quelques lois primordiales nécessaires dont on ne doit pas découronner la science (I. 22)

Donc on ne peut reprocher aux physiocrates la recherche d'un ordre essentiel des sociétés par la méthode déductive ; ce qu'il faut leur reprocher c'est d'avoir procédé de la même façon pour leurs théories d'art, chez eux la science et l'art se pénètrent et se confondent presque. Les Physiocrates qui reprochent à Montesquieu d'avoir pensé seulement au relatif, l'ont complètement oublié. Tout ce qu'ils disent, tous les principes qu'ils posent sont pour eux permanents et nécessaires et l'on ne voit pas qu'ils avertissent qu'il faille tenir compte des différences de temps, de lieu et de milieu. Leur ordre essentiel n'est pas seulement l'ordre essentiel, il est tout l'ordre et l'ordre suffisant. D'ailleurs les Physiocrates en disent beaucoup trop pour dépeindre un ordre essentiel et

Source : BIU Cujas

bien peu pour décrire la vie normale d'une société.

Absence d'esprit historique chez les Physiocrates

A aucun moment dans l'histoire de leurs doctrines, on n'a vu les Physiocrates se servir de l'histoire des sociétés, l'idée d'évolution leur est totalement étrangère. La méthode comparative leur fait défaut ; il n'y a qu'un pays dont ils invoquent fréquemment l'exemple, sans d'ailleurs le connaître, c'est la Chine.

Pourquoi ils excluent l'histoire ?

Vraisemblablement c'est de propos délibéré qu'ils excluent l'histoire et la méthode comparative ; ils pensent en avoir constaté l'influence funeste sur Montesquieu. « c'est l'emploi « exclusif de cette méthode qui a fait que Montesquieu a dit « tout comme un autre que les principes du gouvernement « doivent changer selon les formes de sa constitution et qui sans « nous apprendre la cause primitive et l'objet commun de « toute constitution de gouvernement a employé les finesses « extrêmes de la sagacité supérieure de son esprit à inventer « des raisons particulières à des cas donnés » (Ed. Daire page 337).

C'est la critique qu'on admet de nos jours à l'Ecole historique ; à trop s'attacher à l'histoire on risque de ne plus voir partout que relativité, de ne plus voir l'essentiel et le permanent. Le dédain de l'histoire fait tomber dans le travers opposé.

Critique de la théorie de la productivité exclusive de l'agriculture.

La théorie d'Art est basée sur des données de caractère scientifique. Les Physiocrates sont les premiers à avoir voulu fonder une science de l'Economie avant de se livrer aux spéculations de l'art : à partir d'eux, la science et l'art sont soudés. Mais leur théorie scientifique fondamentale est sujette à caution, non pas tant en elle-même que comme valeur économique. Leur théorie c'est celle de la productivité exclusive de l'agriculture : s'ils s'étaient bornés à mettre en relief l'importance de l'agriculture, c'eut été très bien ; ils auraient eu plus de chance de voir accepter leur thèse.

Posent-ils bien leur thèse de la productivité exclusive de l'agriculture ?

Nous avons vu que leur thèse sur la productivité exclusive de l'agriculture, dans les termes où ils l'ont posée n'a pas encore été réfutée, la question est de savoir si elle est utilement posée. Qu'importerait, puisque c'est à celui que se ramène la technique de leur théorie "ne s'augmente que par la production agricole", si cet accroissement de la production agricole est subordonné à la demande effective de ces produits par les autres classes.

Les Physiocrates sont amenés à insister sur la nécessité d'un bon prix des productions, mais le bon prix dépend d'une demande suffisante, il suppose donc la prospérité des manufactures comme condition. De fait l'histoire et l'observation montrent que les nations purement agricoles ont été peu riches.

La vérité est qu'il y a subordination réciproque entre les

Source : BIU Cujas

différentes branches de l'activité économique, pour chacune des branches il ne s'agit pas tant de produire que de produire utilement (de manière à écouler ses produits). Ce qui reste vrai c'est que l'agriculture est à la base des autres branches d'industries, puisque c'est d'elle seule qu'elles peuvent attendre la matière première et les subsistances ; c'est là une vérité physique incontestable, mais non une vérité économique et les Physiocrates n'ont pas eu suffisamment le sentiment de cette nuance. Ce qui importe, c'est de savoir dans quelles conditions l'agriculture se développe et si elle se développe dans les mêmes conditions que les autres industries.

Erreur qu'il y a à présenter le produit net comme important au point de vue social.

Les Physiocrates se trompent aussi quand ils présentent au point de vue de l'art Economique le produit net agricole comme la seule chose importante. Ce qui importe au point de vue social, c'est le produit brut, l'accroissement du produit brut est signe de la richesse sociale et de l'aisance générale, bien plus que l'accroissement du produit. Si toutes les classes de la société consomment plus qu'elles ne consomment actuellement, cela viendra en diminution du produit net perçu par les propriétaires fonciers. Le niveau de l'aisance générale ne sera pas abaissé, mais seulement celui des propriétaires fonciers.

Absence d'une théorie de la distribution des richesses chez les Physiocrates.

Cette imperfection tient à ce que les Physiocrates n'ont point de théorie de la distribution des richesses ; la physiocratie est une théorie de la production dans un état de pleine concurrence. Les rémunérations sont alors au taux nécessaire (sauf pour les cultivateurs et les propriétaires fonciers). Pourquoi les propriétaires fonciers sont-ils au point de vue de la distribution mis à part par les Physiocrates ? La concurrence ne s'exerce donc pas à l'égard des produits agricoles comme de tout autre produit ? l'agriculture n'est-elle pas à son tour la salariée des autres classes. Les Physiocrates rencontrent ce fait du fermage payé au propriétaire foncier, et ils en trouvent l'explication dans la fécondité naturelle de la nature, dans la collaboration de la nature au travail de l'homme ; ces produits ne sont que le travail de la nature ; mais du moment qu'il s'agit d'un produit net en valeur, qu'importe cette fécondité ? La concurrence des agriculteurs entre eux doit ramener la valeur des productions agricoles à leur taux nécessaire, la concurrence s'exerce entre les producteurs de denrées agricoles comme entre les manufacturiers.

Les déplorables conséquences de cette omission.

Il en est de même pour les produits agricoles. Pourquoi les Physiocrates s'en tiennent-ils à cette explication inadmissible de la fécondité naturelle du sol ; ils n'ont pas vu que ce produit net loin d'être dû à la fécondité naturelle du sol est dû à l'inégale fécondité des diverses terres. C'est ce que Ricardo appellera la rente foncière.

Fragilité de la

Il faut remarquer comme cette base était fragile ;

Source : BIU Cujas

Le libéralisme économique en matière de commerce extérieur.

même en supposant exacte leur théorie scientifique sur l'agriculture. Les Physiocrates partent de la considération du produit net pour arriver à la liberté économique ; le produit net est lié à la condition que la liberté donne et maintienne un bon prix aux produits agricoles. — Les Physiocrates ne doutent pas un seul instant que tel soit le résultat de la liberté. La liberté amènera d'abord la libre exportation des grains, à ce point de vue la liberté fera baisser le prix de production des grains, mais elle sera une cause de hausse ou tout au moins de maintien de leur valeur. En deuxième lieu, la liberté amènera la concurrence des manufacturiers artisans et voituriers de l'intérieur et de l'étranger, les services industriels seront donc pour les Physiocrates une double cause d'accroissement du produit net par la hausse du prix des produits agricoles et par la baisse de tous les autres produits ou services.

La liberté amènera certainement un bon prix.

La concurrence sera favorable aux agriculteurs comme consommateurs de produits manufacturés.

Pour ce qui est de la 2e cause d'accroissement du produit net indiquée par les Physiocrates, elle n'est pas de nature à décevoir leurs espérances. L'effet de la concurrence est connu et de ce chef, les Physiocrates ne risquent pas d'être amenés à renier la liberté économique, l'intérêt des agriculteurs comme consommateurs de produits manufacturés est dans ce sens, et, en spéculant là-dessus les Physiocrates ne risquent pas de se tromper.

Mais ils risquent fort d'être déçus en ce qui concerne la 1ère cause d'accroissement du produit net, car ils n'envisagent que les faits résultants de la liberté d'exportation, mais la liberté d'importation pourrait diminuer les prix elle agirait alors, comme diminuant le produit net. Dès lors la base technique du libéralisme fait défaut, la logique les condamne à défendre avant tout le produit net. Ce n'est pas au point de vue du producteur que le libéralisme économique peut être fondé, mais au point de vue du consommateur.

On rencontre bien tel développement annonçant la base future du libéralisme : l'intérêt personnel encouragé par la liberté presse vivement chaque homme de perfectionner, de multiplier les choses dont il est vendeur, la masse des jouissances qu'il procure aux autres pour augmenter celles qu'il obtiendra d'eux.

Mais si la concurrence étrangère est victorieuse, le produit net est menacé.

Le Trosne envisage l'hypothèse où la concurrence étrangère ferait une lutte victorieuse à la notre ; le produit net serait alors menacé de disparaître ; il maintient tout de même dans ce cas la liberté d'importation parce que c'était le Droit et l'Intérêt des consommateurs : « Vous devez dans cette hypothèse aux consommateurs l'exercice du droit qu'ils ont de ne payer les productions qu'à leur vrai prix ; car vous ne devez de privilège ni au consommateur, ni au producteur, mais à tous la justice, la garantie de leurs droits

Source : BIU Cujas

et de l'emploi libre de leur propriété. L'intérêt de la nation est de payer au plus bas prix les productions qu'elle tire de l'étranger et Le Trosne dit qu'une nation a intérêt à laisser entrer toutes espèces de marchandises étrangères quand même l'étranger ne ferait pas la même chose, c'est le libéralisme économique unilatéral.

Quelle place tient alors la théorie du produit net ? Elle est une gêne, les Physiocrates n'arrivent à la technique du libéralisme qu'en s'en délestant. La base de leur libéralisme économique est donc bien étroite et précaire.

L'intérêt social date de 1771 ; en 1776 avait paru un livre qui concluait aussi au libéralisme, mais où cette doctrine n'était pas alourdie par une thèse analogue à celle des Physiocrates. C'étaient les « Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations » - Livre qui sera la source du libéralisme dans toute l'Europe.

Si grand que soit le mérite de Smith, il ne faut pas oublier qu'avant lui les Physiocrates avaient été les champions de l'individualisme : pour eux, toute la question sociale se ramenait à l'harmonie ou à la divergence des intérêts individuels et de l'intérêt social.

Source : BIU Cujas

Source : BIU Cujas

Source : BIU Cujas

XVI

Histoire des doctrines économiques

Le Smithianisme

Observations sur l'ouvrage d'Adam Smith

Le livre principal de Smith "Des recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations" a paru à Londres en 1776. Cet ouvrage n'est pas un traité purement didactique, il n'a pas toute la rigueur d'une construction dogmatique.

Dans une introduction, Smith donne le plan qui a guidé ses recherches scientifiques. Dans cette introduction rien ne transpire de ce qui va être la théorie de l'art. L'introduction paraît toute scientifique, à la lecture, aucun livre n'a moins l'air d'être entrepris pour la démonstration d'une théorie d'art mais à mesure que Smith avance dans son étude, les conclusions d'art arrivent sous sa plume. Elles sont donc disséminées dans tout l'ouvrage, c'est à peine s'il prend parfois soin de ramasser en quelques observations les plus importantes.

Chez Smith, comme chez les Physiocrates la technique essentielle de la théorie d'art est étudiée au point de vue de la production, mais il s'y trouve aussi une théorie de la distribution qui tient une place très importante.

Dans l'ordre économique, ce qui préoccupe Smith ce sont les causes de la richesse des nations.

De toutes les études de Smith, celles qui ont trait à la distribution seront les plus discutées, et passeront au 1er plan, elles continueront l'étude de la question sociale.

Au début du XIXe s. on considérait cette question comme une chose scientifique où l'Etat ne devait pas intervenir.

Rapports entre la doctrine des Physiocrates et celle de Smith

On pourrait appeler le système d'art des Physiocrates le système de la liberté naturelle. Smith appelle également son système le système de la liberté naturelle (Liv. IV ch IX in fine). Est ce à dire que Smith entend par là autre chose que les Physiocrates ? non – les conclusions d'art sont les mêmes les restrictions qu'il admet à la liberté du commerce ne touchent en rien le fond de sa thèse. Son système d'impôts diffère de celui des Physiocrates parce qu'il rejette la théorie du produit net.

Identité de la conclusion d'art et diversité des théories scientifiques.

Donc Smith et les Physiocrates entendent bien la même chose par système de la liberté naturelle. Mais Smith a donné au système une base plus large, il lui a donné pour base la loi économique du moindre effort qu'il a prise aux Physiocrates, mais Smith s'en tient à ce principe sans la fouiller pour la théorie de la production exclusive de l'agriculture. D'ailleurs dans toute son œuvre, on ne trouve pas le principe formulé, mais il ressort de ses œuvres de même que la théorie de la propriété.

Adam Smith consacre le chap. 9 de son livre IV à la productivité exclusive de l'Agriculture, théorie physiocratique.

Rejet. écrites VI e série n° 38

Source : BIU Cujas

qu'il réfute, mais sa réfutation ne peut faire illusion qu'à ceux qui confondent l'accroissement de valeur des produits manufacturés avec l'accroissement de la somme des valeurs sociales

Smith reconnaît que si le travail de ceux qui travaillent la terre est plus productif que ceux des artisans, marchands, manufacturiers, parce qu'il y a collaboration de la nature avec l'homme, il se rapproche ainsi de la physiocratie, mais il n'a pas compris sa position théorique, ce qui prouve que la valeur du système de liberté naturelle n'est pas liée à la valeur de la thèse de la productivité exclusive de l'agriculture

Faiblesse de la critique de Smith

La base du libéralisme chez Smith comme chez les derniers Physiocrates est l'intérêt des consommateurs, mais tandis que chez les derniers physiocrates cette base est à l'arrière plan, chez Smith cette base nouvelle est la base unique du système de liberté naturelle, c'est le principe économique

Smith pose en principe que la source de la richesse nationale est le travail, du moins celui qui ajoute à la valeur des objets sur lesquels il s'exerce (II 3) Tout autre travail est improductif. Ce critérium est un peu superficiel. D'ailleurs dans cette question des travaux productifs et improductifs Smith et les Physiocrates ne se placent pas au même point de vue Les Physiocrates dans leur analyse ont pour objet la richesse de la société, Smith la richesse des nations il estime dès lors que les travaux manufacturiers et de transport sont productifs. Smith considère les nations les unes à l'égard des autres et une nation lui apparaît dans les rapports avec les autres nations comme un individu dans ses rapports avec ses semblables.

Le point de vue social des Physiocrates

Smith se place donc au point de vue national ce qui détermine, pour lui la productivité du travail, ce n'est pas sa nature, mais les conditions dans lesquelles il s'exerce, l'analyse de ces conditions remplit le livre 1er de la richesse des nations

Du système de la liberté naturelle

Structure schématique de la théorie d'art de Smith

L'idée dominante de Smith est que la richesse d'une nation dépend du produit de son travail par rapport au nombre de ses habitants. Deux circonstances déterminent cette proportion, le rendement du travail dépensé et le rapport qu'il y a dans cette nation entre le nombre des travailleurs productifs, et des individus non productifs. Des deux éléments, ont leur importance, mais le premier, l'élément productivité, est l'élément prépondérant. L'observation le montre puis a bon dommment. D'autre part si l'on compare deux types de sociétés, des sociétés arriérées et des sociétés avancées on constate, ce qui paraît à 1ère vue paradoxal, que dans une société arriérée tous les individus travaillent et que cependant la richesse

Source : BIU Cujas

y est négative, qu'on s'y trouve toujours dans un état voisin de la disette et de l'insuffisance. Dans les sociétés avancées un grand nombre d'individus sont oisifs, c'est à dire ne sont pas des travailleurs productifs et le bien être y est beaucoup plus développé. Ainsi voici le tableau des professions et de leur effectif en Angleterre en 1871 :

Situation sociale	Nombre des individus	Pourcentage
Professions libérales	818 000	4 %
Domestiques	1590 000	7. 7 %
Commerçants	1274 000	6. 2 %
Agriculteurs	2046 000	9. 9 %
Industriels	6960 000	33. 7 %
Inoccupés	7952 000	38. 4 %

Il y a donc au total 50 % de non productifs. Cependant dans ces sociétés où un si grand nombre d'individus ne produit pas la richesse générale est grande. La somme du produit du travail de la société est si grande que tout le monde est pourvu avec abondance, et l'ouvrier même de la classe la plus pauvre peut jouir d'une part de richesse bien plus grande que celle qu'aucun sauvage pourrait se procurer, sans nier l'influence de la quantité des travailleurs sur la productivité Smith remarque que c'est la productivité du travail qui est le point capital pour l'accroissement de la richesse

Quelles sont les causes qui augmentent la productivité du travail

Ce qu'il faut déterminer, ce sont les causes qui augmentent la productivité du travail - La cause principale est la division du travail (Chap. 1 De la division du Travail). Dans les sociétés rudimentaires tout le monde fait la même chose, dans les sociétés avancées au contraire personne ne fait la même chose. Le travail divisé est plus productif à cause de 1° l'accroissement de l'habileté individuelle ; 2° de l'économie de temps ; 3° de la simplicité de chaque tâche qui conduit au machinisme

La division du travail Les avantages.

Possibilité d'approprier chaque tâche aux capacités individuelles du travailleur

Moindre durée de l'apprentissage.

Economie de outils parce qu'ils sont constamment occupés

Conditions qui favorisent l'extension de la division du Travail

Quelles sont les conditions qui favorisent l'extension de la liberté du travail ? Elle est subordonnée à certaines conditions absolues : d'abord à l'extension du Marché, ensuite au développement des capitaux

a) Extension du Marché

Il est certain qu'il ne servirait de rien d'accroître la division du travail si l'augmentation des produits ne devait pas être consommée. C'est ce qui explique que dans les petites bourgades on voit encore des individus cumuler plusieurs professions

b) accumulation des capitaux

(Livre II Introduction) C'est une condition préalable et nécessaire à la division du travail : le travail ne peut recevoir de

subdivision qui à proportion de l'accumulation progressive des capitaux, c'est une idée classique. En effet la division du travail implique la possibilité de vivre en attendant que le produit soit achevé et vendu, il faut donc un fonds de subsistances important. La division du travail implique un grand approvisionnement de matières premières et d'outils ou de machines

Dès lors on voit dans quelle direction se trouve engagée la recherche des conditions de l'enrichissement social

L'accumulation progressive des capitaux est une condition de la division du travail et elle y pousse d'elle même, si on la capitalisation est active, les capitaux veulent trouver un placement et ils n'y parviennent qu'en perfectionnant l'industrie. Il y a donc action et réaction

Conditions de l'accumulation des capitaux

Quelles sont les conditions de l'accumulation des capitaux? Smith dit liv II 3 que sans l'économie le capital ne sera jamais augmenté, mais l'économie est plus ou moins facile suivant la grandeur de la production. Si l'économie est le principe de la capitalisation la grandeur de la production a une importance énorme, puisqu'elle facilite la formation des capitaux La division du travail en en augmentant la productivité augmente la possibilité d'accumulation; ainsi, l'accumulation des capitaux et la division du travail sont l'action l'une de l'autre Dans ces conditions il s'agit pour une nation de tirer de son travail et de ses capitaux la plus haute productivité possible à chaque moment donné C'est là la mesure de la possibilité d'augmentation des capitaux

Identité du principe économique individuel et social

Or cette plus haute productivité ne sera obtenue que si le travail et les capitaux se portent dans les emplois qui à chaque moment se trouvent être les plus lucratifs. c'est l'intérêt personnel des travailleurs et possesseurs des capitaux qui les guidera, ils se porteront d'eux mêmes vers les emplois les plus avantageux. le principe hédonistique en est le meilleur garant, mais en ne songeant qu'à leur intérêt propre ils se comportent de la manière la plus avantageuse à l'intérêt général puisqu'ils se conforment aux conditions les plus propres à favoriser l'accroissement des capitaux et c'est là un point de première importance, *le principe économique individuel est ainsi le principe économique social* l'intervention des pouvoirs publics ne peut que constituer des privilèges ou détourner une partie du travail et des capitaux du pays vers certains emplois où leur productivité sera moindre que dans les emplois où ils seraient portés d'eux mêmes. Cet effort constant, uniforme et jamais interrompu de tout individu pour améliorer son sort, ce principe qui est la source de l'opulence publique, comme privée a souvent assez de puissance pour maintenir en dépit des folies des gouvernements et de toutes les erreurs de l'administration le progrès matériel des choses vers une meilleure condition semblable à ce principe de vie que portent avec elles les espèces animales et qui rend souvent à l'individu la santé et la vigueur, non seulement malgré les maladies mais malgré

Source : BIU Cujas

les absurdes ordonnances des médecins.

Dans le livre IV ch III Smith dit encore : c'est donc inconséquence et présomption que de vouloir surveiller l'économie des particuliers ; qu'ils (les gouvernements) surveillent seulement leurs propres dépenses, et ils pourront se reposer sur chaque particulier pour régler la sienne. Si leurs propres dispositions ne venaient pas à bout de ruiner l'Etat les dispositions de chaque particulier ne le ruineraient pas lui même.

Dans le livre IV ch. 9 in fine il ajoute : Tout système qui cherche par des encouragements extraordinaires à attirer vers une espèce particulière d'industrie une plus forte portion de capital de la société que celle qui s'y porterait naturellement ou à détourner une partie de ce capital de l'emploi où il était ..... est un système subversif comme l'objet qu'il se propose. Bien loin de servir il retarde le progrès de la société vers l'opulence il diminue la valeur réelle du produit des terres et du travail de la société.

A l'opposé de ce système d'entraves on voit le système simple et facile de la liberté naturelle Tout homme demeure libre de suivre la route que lui montre l'intérêt, de porter partout où il veut son industrie et son capital Le souverain est entièrement débarrassé d'une charge qu'il ne pourrait remplir sans se voir trompé de mille manières, et pour l'accomplissement de laquelle aucune sagesse ou connaissance humaine ne pourrait suffire.

Donc l'intérêt personnel est le principe vital de l'économie des sociétés, il y a une harmonie de résultats entre l'intérêt personnel et social. C'est la thèse proprement économique, inspirée uniquement par la considération de l'utile. Smith ne fait jamais intervenir l'idée de droit naturel La politique économique consiste à assurer le libre jeu de l'intérêt personnel. C'est aussi une thèse d'art économique national inspirée par la considération de l'intérêt économique de chaque nation qu'elle qu'elle soit, son intérêt est de voir se développer chez elle les capitaux. Toute nation a donc par la même intérêt à suivre une politique de liberté économique

Rôle de l'Etat

Adam Smith détermine la fonction économique de l'Etat mais à la différence des Physiocrates, il ne s'occupe aucunement de sa forme politique De ce que l'Etat n'a point à se mêler de l'industrie des particuliers dérivent 3 devoirs d'une haute importance mais clairs, simples et à la portée d'une intelligence ordinaire

1) Devoir de défendre la société de tout acte de violence ou d'invasion de la part d'autres sociétés indépendantes

2) Protéger autant que possible chaque membre de la société contre l'injustice ou l'agression de tout autre membre et établir une administration exacte de la justice

3 Diriger et entretenir certains ouvrages publics et certaines institutions que l'intérêt des particuliers ne pourrait jamais les porter à ériger ou à entretenir parce que chacun en tirerait un profit

Source : BIU Cujas

qui ne rembourserait pas sa dépense bien qu'à l'égard de la société ces dépenses soient très productives

C'est là un devoir que les Physiocrates assignaient déjà à l'Etat. Ils y ajoutaient le devoir de donner l'instruction. Smith dit aussi que c'est le devoir de l'Etat d'instruire non seulement la jeunesse, mais tout le monde (Liv. V ch I section 3) Seulement Smith est disposé à limiter ce devoir de l'Etat au cas où l'instruction ne sera pas donnée par les particuliers

Tempéraments au système de la liberté individuelle

Restrictions Tempéraments admis par Smith à la liberté économique

I. Industries nécessaires à la défense du pays.

Cependant quand on lit attentivement son œuvre on voit que Smith admet certains tempéraments, interventions de l'Etat dont les uns relèvent plus ou moins directement de l'un ou l'autre des 3 devoirs essentiels de l'Etat et dont les autres sont en dehors de ce cercle.

L'intérêt de la défense du pays justifie certaines entraves à la concurrence étrangère parce que comme dit Smith la défense importe plus que l'opulence (Livre IV 2 edit de 1859) quand une espèce particulière d'industrie est nécessaire à la défense du pays il peut être alors utile d'établir quelques charges sur l'industrie étrangère pour encourager l'industrie nationale. A ce point de vue Adam Smith approuve l'acte de navigation; mais il l'approuve pour des motifs d'ordre politique et se rattache au devoir qui a l'Etat de défendre la société de tout acte de violence et d'invasion de la part des autres sociétés indépendantes.

Cette intervention n'est donc pas un mouvement illogique à sa doctrine; il reconnaît bien que l'acte de navigation a causé un ralentissement dans le progrès de la richesse mais pour lui la défense vaut mieux que l'opulence.

II Droits compensateurs

Smith admet dans un cas des droits de douane à l'importation des marchandises étrangères lorsque les produits de l'industrie nationale sont chargés eux-mêmes de quelqu'impôt à l'intérieur. Dans ce cas il paraît raisonnable d'établir un pareil impôt sur les produits de même genre venant de fabriques étrangères (Liv. IV 2. II p. 222.)

C'est l'idée du Droit compensateur d'un impôt portant à l'intérieur sur tel ou tel produit. Bien que le motif soit ici d'ordre économique Smith ne porte pas atteinte à son système de la liberté naturelle, c'est au nom de ce système qu'il admet les droits compensateurs. Dans l'hypothèse envisagée ces droits n'auront pas pour résultat de donner à l'industrie nationale le monopole du marché intérieur ni de porter vers un emploi particulier plus de capital ou de travail qu'il ne s'en serait porté naturellement. Au contraire, tout l'effet

Source : BIU Cujas

de ce droit sera d'empêcher qu'une portion de capital ou de travail qui se serait portée naturellement vers certains emplois n'en soit détournée par l'impôt pour prendre une direction moins naturelle. Le résultat de l'existence des droits compensateurs entre l'industrie étrangère et nationale* aussi près que possible des conditions où elle se trouvait auparavant

* est de laisser la concurrence entre l'industrie étrangère et l'industrie nationale

Voilà l'explication de Smith. il refuse le droit d'étendre le droit signalé, auquel on il s'agirait de compenser l'élévation du prix de la vie haussé dans le pays par des impôts sur les subsistances. C'est l'argument que faisaient valoir les protectionnistes en 1892

Comment Smith repousse l'établissement de droits compensateurs du haut prix de la vie dans le pays

Bien que théoriquement dans ce cas l'établissement de droits compensateurs ne soit pas en contradiction avec la technique de son système. Smith donne deux raisons pour repousser l'établissement de Droits compensateurs au prix de la vie.

D'abord il y a impossibilité de déterminer avec quelque précision de combien le renchérissement général du travail peut influer sur le prix de chacune des différentes marchandises nationales D'où impossibilité de proportionner l'impôt sur chaque marchandise étrangère au renchérissement de chaque marchandise nationale

Enfin on arriverait à l'étrange résultat suivant: établir sur le peuple déjà surchargé un nouvel impôt. Et par la raison que le peuple paie trop cher les choses nécessaires à la vie vouloir lui faire payer plus cher les autres objets de consommation c'est bien le moyen le plus étrange qu'il soit possible d'imaginer pour adoucir la misère du peuple (IV 2)

Pays habitué au protectionnisme et où des industries se sont développées grâce aux droits protecteurs

Smith reconnaît que dans ce cas il y a lieu de délibérer de quelle manière il convient d'autoriser l'importation des marchandises étrangères (Livre IV 2) C'est prudence et sagesse quand au moyen de gros droits et prohibitions certaines manufactures se sont développées au point d'employer un grand nombre de bras de ne rétablir la liberté que par gradations un peu lentes avec beaucoup de circonspection et de réserve

Si on supprimait tout d'un coup ces gros droits et ces prohibitions il pourrait se faire que le marché intérieur fut aussitôt inondé de marchandises étrangères aux plus bas prix tellement que plusieurs milliers de nos concitoyens se trouvassent tout à la fois privés de leurs occupations ordinaires et dépourvus de tout moyen de subsistance.

Ces gros droits ont été établis à l'instigation des Capitalistes – à la vérité s'attendre que la liberté du travail puisse jamais être rendue à la Grande Bretagne, ce serait une aussi grande folie que de s'attendre à y voir jamais réalisée la République d'Utopie ou celle d'Océana

Source : BIU Cujas

Voir seulement les préjugés du public, mais, ce qui est encore beaucoup plus impossible à vaincre l'intérêt privé d'un grand nombre d'individus y oppose une résistance insurmontable

Taxes sur l'exportation des laines

Ingram (Hist. de l'Ec. Politique a reproché à Smith d'avoir manqué ici à ses principes et fait une concession à l'opinion populaire, en un mot de s'être montré protectionniste

Au liv IV ch. VIII Smith dit : La prohibition (de sortie des laines) en dépit de toutes les peines dont on l'a entourée n'empêche pas encore l'exportation de la laine..... Une exportation légale soumise à un impôt tournerait à l'avantage de tous les sujets de l'Etat en fournissant au revenu du souverain et en épargnant par là l'établissement de quelques autres impôts peut être plus onéreux et plus mal commodes.

En faisant le reproche de protectionnisme à Smith on commet une erreur. Pour s'en assurer il suffit de lire les deux passages qui précèdent. Smith se place à un point de vue exclusivement fiscal. Il n'est guère possible d'imaginer un impôt capable de produire un revenu considérable au souverain et en même temps qui entraîne aussi peu d'inconvénients. Il ne faut pas d'ailleurs oublier que c'était à une prohibition complète d'exportation que Smith proposait de substituer cette taxe sur les laines

On a cru encore pouvoir relever sans grande raison d'ailleurs encore une autre atteinte portée par Smith à son système à propos des grandes compagnies de colonisation, sociétés par actions qui au cours des 16 et 17e s. entreprirent à leurs risques et périls quelques nouvelles branches de commerce avec des peuples lointains et non civilisés

Smith déclare (t. 3 p. 101) « Quand une société « de marchands entreprend à ses propres dépens d'établir « quelque nouvelle branche de commerce avec des peuples « lointains et non civilisés il peut être raisonnable de l'in« corporer comme compagnie par actions et de lui accor« der en cas de réussite le monopole pour un certain nom« bre d'années C'est la manière la plus naturelle et la « plus facile dont l'Etat puisse la récompenser d'avoir « tenté les premiers hasards d'une entreprise chère et pé« rilleuse dont le public doit ensuite recueillir le profit. Un « monopole temporaire de ce genre peut être justifié par les « mêmes principes qui font qu'on accorde un semblable mo« nopole à l'inventeur d'une machine nouvelle. etc

Mais la doctrine libérale n'est pas atteinte par là car il s'agit d'une chose exceptionnelle et surtout d'une entreprise qui a tout le caractère d'une entreprise, d'une invention.

Source : BIU Cujas

XVII

Représailles douanières

Smith devant cette question convient qu'il peut parfois y avoir lieu à délibérer. En principe les prohibitions élevées dans un esprit de représailles pour compenser les prohibitions ou tarifs des autres pays sont l'effet d'une mauvaise méthode puisque cela consiste à ajouter un dommage à celui que l'on souffre déjà, pour faire souffrir un peu aussi une autre nation.

Mais des représailles peuvent être, d'après Smith, d'une bonne politique quand il y a probabilité qu'elles amèneront la revision des droits élevés ou prohibitions dont on a à se plaindre; alors l'avantage d'obtenir l'accès d'un grand marché étranger sera plus que compenser l'inconvénient passager de payer plus cher pendant un court espace de temps quelques espèces de marchandises. Il y a des cas où cette politique ne sert de rien; d'autres fois au contraire elle est le vrai moyen d'arriver à une entente. Alors il faut en user comme d'un moyen politique, diplomatique.

IV Système des marques

Smith paraît partisan du système des marques sur certains produits fabriqués en vue d'arrêter la fraude. Aussi (liv I ch 10 (1236) il dit:

Pour prévenir cet abus (des ouvrages défectueux) il faut avoir recours à des règlements d'une toute autre nature (que l'augmentation de la durée de l'apprentissage) la marque Sterling sur la vaisselle et l'empreinte sur les draps ou les toiles donne aux acheteurs une garantie beaucoup plus sure que tous les statuts d'apprentissage possible.

Mais il n'y a rien là encore qui soit en opposition avec la technique de Smith.

L'acceptation de la marque comme garantie pour les acheteurs et le conseil d'humanité tendant à éviter aux ouvriers un retour trop brusque à la liberté commerciale, a sous-tendu toutes les interventions admises par Smith dans l'intérêt de certaines personnes.

Adam Smith ne se guide que d'après la richesse des sociétés, la sureté intérieure et extérieure. Ces tendances sont particulièrement frappantes dans la question du maximum légal du taux de l'intérêt où il ne met en jeu que le point de vue de l'accroissement des capitaux, il ne s'occupe pas des emprunteurs besogneux.

Comment Smith entend le devoir de protection de l'Etat

Mais à la fin de l'énoncé des devoirs de l'Etat Smith dit que l'Etat a le devoir de protéger autant que possible chaque membre de la société contre l'injustice ou l'oppression de tous les autres: Liv. IV ch 9.

Cela ne comprend-il pas toute la politique qui veut protéger le travail contre l'oppression du capital!

Ce serait là une interprétation inexacte. Smith ne pense pas à cela, la preuve c'est que dans les pages consacrées

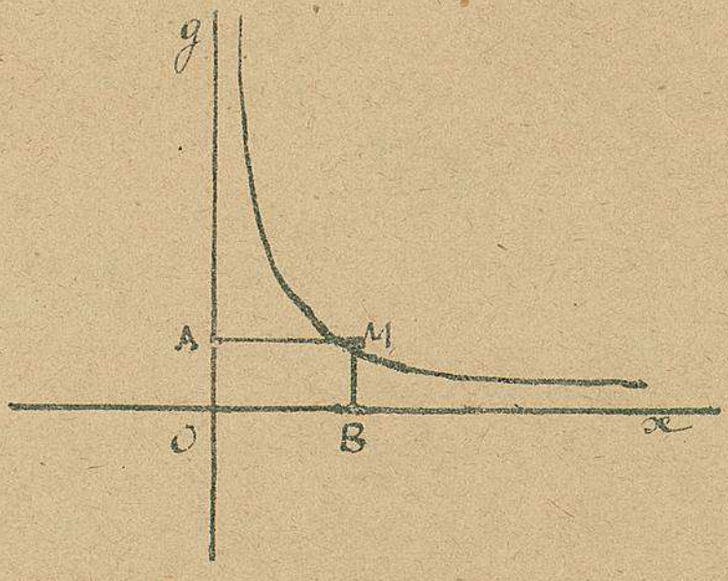
Source : BIU Cujas

à fournir des développements sur ces devoirs du souverain (L V ch I Tome 3 p. 52) ce que Smith a en vue, ce n'est pas la protection du travailleur contre le capitaliste, mais la protection du riche contre le pauvre. Ce que le souverain doit protéger c'est la propriété. Il doit la protéger contre les passions qui portent à la violer. Ces passions sont, chez l'homme riche, la cupidité et l'ambition; mais elle a surtout besoin d'être protégée contre les passions du pauvre: dans les pays où il y a une grande inégalité de fortune

L'inégalité des conditions dans Smith

A propos de l'inégalité des conditions Smith tient un langage dangereux:

Pour un homme très riche, dit-il, il faut qu'il y ait au moins 500 pauvres et l'abondance où nagent quelques uns suppose l'indigence d'un grand nombre. Il ne faut voir là qu'une simple constatation de fait qui de nos jours, entre les mains des statisticiens est devenue une loi empirique fonctionnant dans toutes les sociétés. La représentation graphique de l'inégalité des conditions est une toupie renversée ou une pyramide à large base, et à pointe très effilée figurant le grand nombre d'hommes ayant à peine de quoi vivre et l'infime minorité des favoris de la fortune. L'inégalité de conditions peut se représenter encore par une courbe suivant à peu près les axes.



La distance A M d'un des points de la courbe à l'axe oy indique le nombre de personnes d'une certaine richesse indiquée par la distance B M de ce point à l'axe O x; on voit combien sont rares les riches et combien nombreux les misérables. Si l'on remarque que d'autre part Vilfredo Pareto et André Liesse ont établi de même la représentation graphique de la répartition des talents ou facultés d'acquisition et qu'ils sont arrivés à une pyramide si peu près semblable, on conclut alors que la loi de répartition des richesses semble avoir pour base la répartition des talents

L'abondance dont jouit le riche, dit Smith, provoque l'indigence du pauvre, et celui-ci excité par l'envie cède au désir de s'emparer du bien des autres. C'est que sous l'égide des magistrats civils que le possesseur d'une propriété acquise par le travail de beaucoup d'années, ou même de beaucoup de générations, peut dormir avec tranquillité; à tout moment il est

Source : BIU Cujas

entouré d'une foule d'ennemis qu'il ne connaît pas et qui ne se sont tenus en respect que par le bras toujours soulevé de l'autorité civile. L'acquisition d'une propriété d'une certaine valeur et d'une certaine étendue exige l'établissement d'un gouvernement civil. Là où il n'y a pas de propriété le gouvernement civil n'est pas aussi nécessaire (T 3 p. 53)

Dans la fin de la proposition, où il énonce les devoirs de l'État, Smith dit :

Smith n'a pas examiné la question de l'opportunité de la protection des travailleurs

..... c'est à dire établir une administration de la justice. Cela n'a aucun rapport avec la liberté des travailleurs On ne peut donc couvrir de l'autorité de Smith l'idée de la protection due aux travailleurs ; il ne pense en aucune façon à ces questions

Smith estime que si il est une classe qui doive moins profiter du mouvement ascendant de la richesse nationale ce sont les capitalistes, tandis que les propriétaires et les ouvriers en profitent beaucoup.

Smith nous dit qu'en Angleterre les salaires sont de une bonne période ; tout cela explique que la question ouvrière ne soit pas entrée dans le cercle de la pensée d'Adam Smith. On ne peut donc invoquer son autorité ni pour ni contre cette théorie.

Source : BIU Cujas

Source : BIU Cujas

XVIII.

RÉSUMÉS HEBDOMADAIRES
Licence, Doctorat, Capacité
"LES COURS DE DROIT"
3, Place de la Sorbonne, 3
(au premier)

Le Smithianisme (suite)

Autres tempéraments apportés par Smith à sa doctrine de la liberté naturelle.

Le prêt d'argent.

Voici un cas où Smith paraît accepter sinon provoquer l'intervention de l'Etat par considération purement économique et sans qu'il puisse être question de voir l'infidélité réelle de son système : il s'agit du prêt d'argent (Liv. II. 4. – Tol. 2 p. 109 Edn de 1859). Smith dit qu'il est vain de prohiber l'intérêt de l'argent parce que l'expérience prouve que cela n'aboutit qu'à élever le taux de l'intérêt. Les prêteurs courant plus de risques se font payer plus cher [Dans les pays où l'intérêt n'est pas prohibé, il observe que la loi fixe presque toujours un taux maximum et établit ce qu'il convient de prendre en considération pour fixer ce maximum] Il dit : il faut le fixer au dessus du taux le plus bas de la place, c'est à dire un peu au dessus du prix payé pour l'usage de l'argent, par ceux qui peuvent donner les plus grandes sûretés.

Fixation du taux maximum de l'intérêt.

Il faut le fixer au dessus, dit Smith, parce que s'il était fixé au dessous cela équivaudrait à une prohibition complète. Ce taux légal éliminerait tous ceux qui ne peuvent fournir les plus grandes sûretés. – Et, continuant à ce point de vue, Smith s'exprime de telle sorte qu'il paraît bien approuver le principe du maximum légal. C'est là justement ce qui constitue l'infidélité à sa doctrine. En effet, que dirait un partisan de la liberté de l'intérêt sur l'organisation d'un taux maximum ? – Il se contenterait de montrer que le maximum légal doit être au dessus du taux courant ; il n'ajouterait pas que le taux légal ne doit pas être trop au dessus, il penserait au contraire que plus il sera au dessus, mieux cela vaudra, parce qu'on se rapprochera ainsi davantage de la liberté.

Il faut fixer le maximum du taux de l'intérêt assez haut, mais pas trop haut, quoique ainsi on se rapproche de la liberté.

Ce n'est pas là l'attitude de Smith. Si le taux légal doit être d'après lui au dessus du taux courant de la place, il ne faut pas non plus qu'il soit trop au dessus, et, cela emporte cette conséquence que la liberté ne sera plus une bonne chose pour la société au point de vue économique. Si le taux légal était trop au dessus du taux courant, l'argent irait en grande partie à des prodigues, à des faiseurs de projets, à la seule classe de gens qui voulût payer l'argent si cher ; une grande partie du capital du pays serait enlevée aux mains qui pourraient en faire usage de la façon la plus avantageuse.

Comment Smith concilie-t-il cette opinion avec

Source : BIU Cujas

théorie doctrinale d'après laquelle tout homme qui n'enfreint pas les lois de la justice demeure libre de suivre la route que lui montre son intérêt et de porter où il lui plaît son Capital ? Est ce que l'Etat ne vise pas ici à diriger l'épargne vers certains emplois plutôt que vers d'autres ? Il ne s'agit pas chez Smith d'intervenir pour la justice, mais dans l'intérêt de la société à cause de l'intérêt qu'il y a de voir les capitaux se diriger vers des emplois productifs plutôt qu'improductifs. Par là, Smith reste dans la technique de son libéralisme, mais il n'en porte pas moins atteinte à sa doctrine. S'il eût admis ce maximum au nom de la justice ou de la protection due à l'une ou l'autre des parties, il aurait été entraîné beaucoup plus loin dans la voie de l'interventionnisme, tandis que dans la direction qu'il a prise et qui se rapproche de celle du mercantilisme, Adam Smith pouvait refuser d'aller plus loin. En effet, il pousse les capitaux non pas vers tel ou tel emploi productif, mais vers n'importe lequel pourvu qu'il ne les gaspille pas en pure perte pour la société.

Le fait certain est qu'il y a une atteinte indéniable au système de liberté naturelle au nom de l'intérêt économique, mais elle est très faible, tellement faible que Smith lui-même ne paraît pas s'être douté de l'atteinte qu'il portait à son système.

Exercice de la liberté naturelle de quelques individus qui pourraient compromettre la sûreté générale de la société, et qui doit être restreinte par les lois de tout gouvernement, du plus libre comme du plus despotique.

(Liv. II. 2 p. 64).

Il semble tout d'abord que cette restriction ait dû figurer parmi les devoirs de l'Etat ; mais c'est incidemment que Smith fait cette déclaration à propos de banques. Ce principe ne se trouve-t-il pas déjà compris dans les 3 devoirs assignés à l'Etat ? On ne peut répondre catégoriquement. Le devoir incombant à l'Etat consiste à défendre la société de tout acte de violence ou d'invasion de la part des autres sociétés, et le devoir dont il s'agit plus-haut, est celui d'assurer la sûreté générale. Cela peut bien revenir au même dans certains cas, car l'organisation contre les sociétés comprend la défense contre l'étranger, mais le point de vue auquel se place Smith déborde de beaucoup sur celui de la défense. Pour lui, la sûreté générale comprend la sûreté extérieure comme la sûreté intérieure. Ce devoir ne se confond-il pas avec celui d'assurer la justice ? Smith, dans son assertion, part du point de vue de la sûreté extérieure. A l'appui de son idée, il va nous montrer

Source : BIU Cujas

que par sûreté de la société, il entend sûreté intérieure.

Dangers d'une trop grande extension du papier monnaie.

L'occasion à laquelle Smith parle de ces questions est celle du montant des coupures des billets de banque. Quel lien peut-il y avoir entre ces deux questions ? Pour Smith, une trop grande extension du papier monnaie (et il entend par là, billets de banque) comme le papier à cours forcé peut entrainer une disparition trop considérable de la monnaie métallique ; d'où, en cas de guerre malheureuse le risque de très grands embarras pour le prince. Supposons que l'ennemi, vainqueur, se rende maitre de la capitale. Etant maitre de la capitale, il sera alors le maitre du trésor et du crédit. Quand cet événement se produira, il produira de bien plus grands désordres dans un pays où toute la circulation sera fondée sur du papier, que dans le cas où elle est fondée sur du métal. Tous les impôts étant payés en papier, le prince n'aura plus d'argent pour payer ses troupes et acheter des subsistances. Il faut donc se tenir en garde contre l'excès de papier monnaie dans la circulation, qui permet aux banquiers d'assurer avec du papier dont la plus grande partie de la circulation du pays.

Smith parait partager les préoccupations de ceux des bullionistes qui se placent au point de vue des nécessités de la guerre. Il y a cependant une différence ; les bullionistes envisagent la guerre en pays étranger, alors que Smith ne pense qu'à l'invasion. Smith ne dit pas qu'il faut accroitre la quantité d'or et d'argent, mais qu'il faut éviter de substituer par une émission inconsidérée de papier la circulation - papier à la circulation métallique. La critique de Smith est surtout dirigée contre les néo-mercantilistes qui préconisent si fort l'emploi du papier. Smith en montre le danger.

Pour empêcher l'émission d'un excès de papier, le prince devra d'abord ne permettre aux banquiers que l'émission de billets de sommes assez fortes, pour que la circulation de ces coupures soit restreinte de commerçants à commerçants ; il devra empêcher les particuliers de recevoir en paiement des billets de banque, de la sorte il restera toujours assez de monnaie dans la circulation pour satisfaire aux nécessités des relations entre non-commerçants et commerçants, et aux relations des non-commerçants entre eux.

Mais les moyens indiqués par Smith ne portent-ils pas une atteinte au principe de la liberté naturelle ? N'invite-t-il pas l'Etat à intervenir dans les relations économiques des particuliers ? Smith se pose à lui-même cette question, et il y répond par sa fameuse déclaration de principes : "Les règlements
» de ce genre peuvent être regardés comme une atteinte à
» l'exercice de la liberté naturelle de quelques individus
" qui pourraient compromettre la sûreté générale de la
» société et qui doit être restreinte par les lois de
» tout gouvernement, du plus libre comme du plus
» despotique." (déjà cité.)

Source : BIU Cujas

Donc, on voit ici en conflit la liberté naturelle et la pureté extérieure. — Jusqu'où, dans la pensée de Smith peuvent aller les limitations, dans l'intérêt de la pureté extérieure ? Smith propose 15 livres comme minimum pour le chiffre de la coupure, et l'obligation de rembourser à vue tous les billets.

Mais l'idée que Smith a émise a une portée plus grande. Bien des lois interventionistes contemporaines peuvent alors être défendues. Bien des propositions d'intervention peuvent se réclamer de Smith.... Il compare les restrictions qu'il impose en cette matière à celle de bâtir des murs mitoyens pour empêcher la propagation des incendies.

Le devoir d'intervention de l'Etat en matière d'hygiène et de sécurité n'a pas été indiqué par Smith.

Ceci montre que Smith a oublié un 4e devoir de l'Etat : celui d'obliger le particulier à bâtir des murs mitoyens. Cela lui paraît tellement aller de soi qu'il s'en sert pour justifier une autre limitation. Empêcher la propagation des incendies, cela ne relève ni du devoir de défense, ni de celui d'assurer une exacte administration de la justice, cela ne relève d'aucun des trois devoirs indiqués par Smith comme étant ceux de l'Etat.

Comme principe, cela n'est évidemment pas contestable, mais cela ouvre tout un champ à l'intervention de la loi. Viennent par exemple les théories microbiennes, et de nombreuses restrictions à la liberté naturelle vont se faire jour au nom de la nécessité de se prémunir contre les maladies. Le principe est posé, il est incontestable.

Si l'on considère l'ensemble des restrictions admises par Smith, on voit qu'il n'y a qu'un cas où il propose quelque chose qui porte vraiment atteinte à son système de liberté naturelle : c'est quand il admet la fixation d'un maximum du taux de l'intérêt.

Son but est ici de détourner les capitaux des emplois improductifs.

Le principe qui fait de l'intérêt personnel le meilleur guide des capitaux comme du travail, se trouve alors singulièrement compromis. A cela on peut répondre qu'il est rarement donné aux fondateurs d'un système scientifique d'approfondir les idées même maîtresses qu'ils ont émises ; que c'est déjà bien beau quand quelques idées ont pu être poursuivies assez loin pour donner une base solide à quelques parties du système.

L'esprit le plus vaste doit se résigner à bâtir bien des choses sur des données incertaines.

Source : BIU Cujas

XIX

La Répartition dans Adam Smith

Avec Smith, c'est la première fois que les phénomène de répartition sont soumis à une analyse d'ensemble et Smith a dégagé les 3 grandes catégories de revenus primitifs qui resteront le cadre des études de la répartition.

L'analyse des phénomènes de répartition chez Smith contient le germe de doctrines économiques importantes qui se réclameront de Smith en arrivant à des conclusions toutes contraires. Cela permettra aux socialistes d'opposer aux individualistes Smith lui même dans telle ou telle de ses théories sur la valeur ou sur la répartition.

Smith a construit son libéralisme au point de vue de la production, son analyse de la répartition reste sans rapport avec sa doctrine d'ordre et c'est précisément à cause de la théorie de la répartition que son système d'ordre est attaqué.

Il faut rechercher quelles sont ces propositions et la nature qu'elles peuvent avoir ?

Comment Smith a été amené à édifier une théorie de la répartition

C'est l'analyse de la valeur en échange qui conduit Smith à l'étude de la répartition. C'est le fait de la division du travail qui a amené Smith à s'occuper de la valeur, la division du travail en effet implique l'échange qui fait immédiatement apparaître la notion de la valeur et voici comment Smith amène l'étude des phénomènes de valeur.

La division du travail une fois généralement établie chaque homme ne produit plus par son travail que de quoi satisfaire une très petite partie de ses besoins, la plus grande partie ne peut être satisfaite que par l'échange du surplus de ces produits contre un pareil surplus du produit des autres. Ainsi chaque homme subsiste d'échanges et devient un espèce de marchand. Cela doit être entendu d'une façon générale et la société est proprement une société commerçante (Liv 1 Ch IV) Karl Marx débute ainsi dans son livre du capital :

"La richesse des sociétés où règne le mode de production capitaliste s'annonce comme une accumulation de marchandises. L'analyse de la marchandise qui forme l'élément de cette richesse sera le point de départ de nos recherches."

Du moment en effet que l'échange est un phénomène constant journalier il s'agit de savoir les règles que les hommes observent en échangeant les marchandises l'une contre l'autre qui déterminent la valeur relative ou échangeable des marchandises. (Liv. 1 Ch. IV)

Recherche des causes de la valeur en échange

Pour rechercher et déterminer ces règles de la valeur en échange Smith estime qu'il faut :

1° établir la véritable mesure de cette valeur étrangère ou en quoi consiste le prix réel des marchandises.

2° Rechercher quelles sont les différentes parties intégrantes qui composent ce prix réel ?) Smith a probablement voulu dire prix naturel.

3° Quelles sont les différentes causes qui tantôt élèvent quelques unes ou la totalité de ces différentes parties du

Source : BIU Cujas

au dessus de leur taux naturel et ordinaire et tantôt les abaisse au dessous de ce taux, on examinera les causes qui empêchent que le prix du marché ne coïncide exactement avec le prix naturel.

La véritable mesure de la valeur échangeable. — Le prix réel des marchandises. —

Emprunt fait par les socialistes à Smith

C'est du chapitre V au livre I qu'il s'agit. Smith se défend par avance du reproche d'obscurité : d'ailleurs plus on fait attention plus on a de difficulté à savoir ce qu'il pense : le socialisme prendra comme idée démontrée une idée que Smith n'émet qu'avec de grandes réserves et il renversera pour la démonstration de Smith. L'idée que le socialisme exploite aussi est celle de la valeur du travail. La théorie de la plus value repose sur ce fondement que le travail est la cause et la mesure de la valeur d'échange.

Smith dit : Le travail est la mesure réelle de la valeur échangeable de toute marchandise (I.5) Cette proposition revient elle à la proposition de Marx : " Les marchandises dans lesquelles sont contenues d'égales quantités " de travail ont une valeur égale. La valeur d'une marchandise est par rapport à la valeur d'une autre dans le même rapport que le temps de travail nécessaire à la production de l'une au temps de travail nécessaire à la production de l'autre. Les marchandises s'échangent sur la base des quantités de travail qu'elles représentent (Le Capital I 1. 1)

Citations de Smith qui paraissent se rapprocher de celles de Marx.

En plusieurs passages Smith paraît dire la même chose ainsi (I.5) " les marchandises comme l'argent contiennent la valeur d'une certaine quantité de travail que nous échangeons pour ce qu'on suppose contenir la valeur d'une quantité égale de travail" (Ed de 1859 1 page 123) Cette proposition est obscure parce que Smith parle de la valeur d'une certaine quantité de travail, mais en d'autres passages il parle de la proposition entre la valeur des métaux précieux et celle des marchandises d'autre espèce et cette proportion dépend de celle qui se trouve entre la quantité de travail nécessaire pour faire venir au marché une certaine quantité de ces métaux et celle nécessaire pour y faire venir une certaine quantité de toutes autres espèces de marchandises (II 2) Tom. 2 p. 73.) Ou un autre passage où Smith parle d'un état de société peu avancé : il est naturel dit il que ce qui est ordinairement le produit de deux jours de travail vaille le double de ce qui est le produit ordinairement d'une seule journée. Par ex. chez un peuple de chasseurs il en coûte habituellement deux fois plus de peine pour tuer un castor qu'un daim un castor vaut donc deux daims (I.6.)

Il semble bien que ces citations soient les mêmes que celles

Source : BIU Cujas

de Marx et on comprend que le socialisme marxiste le nomde Smith mais si on continue on va voir combien le rapprochement est fragile

Citations montrant la différence réelle avec Marx

"Le travail est la mesure réelle de la valeur échangeable de toute marchandise".

Smith l'a dit, mais il dit aussi : Dans un pays civilisé il n'y a que peu de marchandises dont toutes les valeurs échangeables proviennent du travail seulement. Pour la très grande partie d'entre elles la rente et le profit y contribuent pour de fortes portions (1.6 C. 55)

Dans la culture de la terre la nature travaille conjointement avec l'homme (c'est là une idée physiocratique) et quoique son travail ne coûte aucune dépense ce qu'il produit n'en a pas moins sa valeur aussi bien que ce que produisent les ouvriers les plus chers. (2.5. 2. 116)

Donc suivant que l'on s'en tient au premier ou au dernier groupe de citations Smith peut être présenté comme un adepte ou comme un adversaire de la théorie de la valeur du travail : et l'on ne voit pas comment ces idées pourraient se concilier dans l'esprit de Smith s'il attachait aux mots le même sens que nous y attachons aujourd'hui

D'autres observations créent de nouvelles incertitudes

Le prix réel

Dans le ch. 5 Smith dit :

Le prix réel de chaque chose est ce qu'elle coûte réellement à celui qui veut se la procurer, c'est le travail et la peine qu'il doit s'imposer pour l'obtenir. Ce que toute chose vaut réellement pour celui qui l'ayant acquise cherche à en disposer ou à l'échanger contre quelque autre chose, c'est la peine et l'embarras que la possession de cette chose peut lui épargner et qu'elle lui permet d'imposer à d'autres personnes (1. 5)

C'est une idée distincte des précédentes et qui paraît contradictoire. Smith attribue cette propriété aussi bien à la peine que l'on peut épargner qu'à celle qu'on peut imposer à autrui et ce sont là les deux quantités différentes. Laquelle déterminera la véritable valeur ?

Sur la détermination ?

Le travail mesure réelle de la valeur échangeable des marchandises

La notion de valeur travail paraît conçue comme étalon physique de la valeur dont le temps sait dans l'espace. Et alors Smith oppose le prix réel au prix en argent. Mais la considération du prix d'un objet ne renseigne pas sur son utilité à satisfaire les besoins ou les désirs

Ce qui importe au point de vue de l'appréciation de la condition des hommes c'est s'il en faut plus ou moins de travail à l'homme pour se procurer les biens, il faut savoir cela pour se rendre un jugement sur la condition successive de l'humanité. Ce que représente un bien une quantité donnée de travail c'est là pour Smith la mesure humaine de sa valeur échangeable, c'est ce que le travail est la mesure de la valeur échangeable des marchandises. Pour l'homme la peine a sa valeur propre absolue, valeur prise dans le sens vulgaire) Des quantités égales de travail doivent être dans tous les temps et dans tous les lieux d'une valeur égale pour le travailleur dans

Source : BIU Cujas

son état habituel de santé, de force et d'activité. Il faut toujours que l'homme sacrifie une même portion de son repos, de sa liberté quelque soit la quantité de denrées qu'il reçoit en récompense de son travail. Le prix qu'il paye est toujours même. Ce prix à la vérité peut acheter tantôt une plus grande, tantôt une moindre quantité de ces denrées mais c'est la valeur de celles-ci qui varie et non celle du travail qui les achète .....

(Ad. Smith prend le mot valeur dans deux sens différents : ici il parle de la valeur au sens humain et c'est à cela qu'il mesure la valeur des marchandises - en tout temps et en tout lieu - ce qui est difficile à obtenir on coûte beaucoup de travail à acquérir est cher et ce qu'on peut se procurer aisément est bon marché

Le travail ne varie[illegible] jamais dans sa valeur propre est la mesure réelle et définitive qui puisse servir dans tous les temps et dans tous les lieux à apprécier la valeur de toutes les marchandises, c'est leur prix réel l'argent n'est que leur prix nominal. (Livre 1. ch 5 tome 1 p. 126 - 131)

Ad. Smith ajoute : Il paroit donc évident que le travail est la seule mesure universelle et la seule exacte des valeurs c'est l'étalon qui puisse nous servir à comparer la valeur des différentes marchandises à toutes les époques et dans tous les lieux.

L'argent est un étalon très trompeur des valeurs

Ad. Smith en a exposé les raisons. Il ajoute que quand il y a identité de temps et de lieux l'argent est la mesure exacte de la valeur échangeable de toutes les marchandises parce que le prix réel et le prix normal d'une marchandise quelconque sont dans une exacte proportion, selon qu'une denrée quelconque nous rapportera plus ou moins d'argent, elle nous mettra aussi en état de commander plus ou moins de travail au même temps et au même lieu

Pourquoi l'argent n'est pas un bon étalon des valeurs.

Rien ne montre mieux que cette dernière observation qu'il y a un abîme dans de nombreux passages Smith connaît le rôle technique du prix réel comme étant celui d'un étalon des valeurs historiques et des valeurs en différents lieux un instrument d'investigation scientifique. Il y a là deux idées communes que Smith ne dissocie pas. Le travail est la mesure humaine des valeurs et alors la question qui se pose est : Avec une quantité donnée de travail quelle quantité de marchandises le travailleur peut il acheter ? Le travail est aussi la mesure réelle de la valeur de toutes choses en ce sens que quand on veut savoir quelle est la valeur d'une chose il faut se demander quelle quantité de travail cette chose peut acheter ou commander. C'est le même fait pris par deux côtés différents.

Rôle du prix réel

Ad. Smith considère le travail comme la mesure humaine de la valeur et comme instrument d'investigation scientifique. Smith donne l'argent comme remplissant la même fonction scientifique. Quand il y a identité de temps et de lieux l'argent remplissant mieux parce que quantité de travail est fort difficile à comptabiliser et qu'on[illegible] que le travail soit la mesure réelle de la valeur des mar-

Source : BIU Cujas

chandises, ce n'est pas lui qui fait communiquer la mensuration des valeurs historiques suppose le recours au travail comme mesure parceque l'argent n'est pas un étalon historique des valeurs puisqu'il y a une cause propre de variation. Toutefois, comme l'unité de travail est difficile à se représenter de façon concrète alors Smith croit pouvoir proposer le blé, comme un substitut assez satisfaisant du travail pour cette fonction d'étalon des valeurs historiques. Liv. 1 chap p. 129 133. Livre 1. chap. 11. p. 314 - 315.

Smith dit:

Dans des temps très éloignés l'un de l'autre on trouvera que des quantités égales de travail se rapportent de bien plus près dans leur valeur à des quantités égales de blé qui est la subsistance de l'ouvrier, qu'elles ne le font à des quantités égales d'or et d'argent ou peut être de toute autre marchandise.

Smith pense (et c'est pourquoi il propose le blé comme étalon des valeurs) que si on considère certains espaces de temps on constate que des quantités égales de blé gardent un rapport constant avec des quantités égales de travail. Le rapport de valeur du blé au travail est constant même sur une longue période.

Dans de nombreux passages, la notion de prix réel se présente avec cette fonction technique d'être un point de comparaison. La fonction de la notion du prix réel chez Smith est la même que la notion du prix nominal dans un même temps et dans un même lieu. Quand on considère des lieux différents le seul étalon possible est le travail.

Par la suite Smith dira le prix réel, c'est à dire la quantité de travail et de subsistance que peut acheter une chose parceque une même quantité de blé représente généralement d'après Smith une même quantité de travail. Tome I p. 357. 367. 368. 370. 373. 371. 373.)

Il est important de noter que dans le chapitre consacré spécialement aux prix réels c'est presque tout le temps sous cet aspect que se présente la notion de prix réel. Il y a cependant une petite déviation qu'il faudra signaler.

Ici c'est là le rôle de la notion de prix réel, alors la formule: que le travail est la mesure réelle de la valeur échangeable de toute marchandise, n'aura rien à voir avec le sens socialiste qu'on lui donne, elle ne signifie pas que le travail est la cause de la valeur mais seulement que la valeur d'une marchandise ne peut se mesurer exactement que par la quantité de travail qu'elle est dans l'état du marché, en mesure d'acheter ou de commander, mais cela ne préjuge rien au sujet de la cause de la valeur.

Fausseté des déductions socialistes

Dès lors la contradiction relevée entre cette formule prise dans le sens que lui donne le socialisme et cette autre proposition de Smith (Dans les sociétés civilisées il est pendant mort des dix on toute la valeur échangeable n'est que du travail) Cet

contradiction n'existe pas. Prenez une de ces marchandises dont la valeur d'échange est supérieure à la quantité de travail que demande sa production (des services agricoles par exemple) il n'est pas contradictoire de dire que leur valeur d'échange se mesure à la quantité de travail qu'elle peuvent acheter.

Ce que Smith a voulu dire, ce n'est pas ce que le socialisme a voulu lui faire dire

Ad. Smith voit bien d'ailleurs qu'on ne peut dire que les marchandises ont une valeur déterminée par la quantité de travail. Il sait bien que les échanges se font au prix du marché et que sur le marché les taux d'échange sont déterminés par l'offre et la demande. Sous l'action de la concurrence le prix du marché tend à se rapprocher du prix naturel ou normal mais c'est une autre idée que de dire que la valeur est constituée par la quantité de travail que demande la production. Ad. Smith n'a pas voulu dire cela dans sa formule.

Défense des Marxistes

Les Marxistes prétendent aujourd'hui que Marx n'a jamais entendu dire que le prix du marché fut déterminé par la quantité de travail que représente les marchandises. Marx disent, il aurait simplement voulu se former un adjuvant de l'esprit, un instrument scientifique d'investigation. En un mot quelque chose sur quoi l'on n'est pas d'accord. Alors pourquoi en tirer des déductions impliquant que c'est la quantité de travail nécessaire à la production d'une marchandise qui constitue sa valeur. Ces déductions ont le tort d'admettre que son idée de la valeur travail est la représentation de la réalité et non la figuration d'un concept de l'esprit.

La notion de la valeur travail se rencontre donc chez Smith et chez Marx, mais ne remplit pas la même fonction. Cela est vrai du moins si l'idée de prix en travail ne remplit chez Smith que cette fonction de mesure humaine des valeurs et d'étalon historique des valeurs, mais nous avons vu des propositions d'où il résulte que si cette notion joue ce rôle elle joue aussi un autre rôle par où Marx se rapproche de Smith. Ce serait en tant que le travail constitue le prix naturel

Smith présente parfois le travail d'une autre façon (exc. du chasseur de castor ou de daim) nous serons en présence de la notion de prix naturel elle ne tend pas à autre chose qu'à la conception de la valeur normale (déterminée par le coût de production)

1ère Remarque

Ce sont les passages où Smith raisonne sur des échanges entre marchandises ou entre espèces différentes de travail c'est autre chose que de comparer les différentes valeurs au mètre de l'unité de travail. mais le rapprochement des idées se fait inconsciemment. Dans ces passages c'est un prix naturel [illegible] prix réel qui est ici déterminé par le coût de production). Le premier passage où Smith passe de façon nette du point de vue du prix réel à celui du prix naturel est au commencement du liv. 1 ch. 5.

Passage de l'idée du prix réel à celle de prix naturel

Source : BIU Cujas

Quoique le travail soit la mesure réelle de la valeur en échange de toutes les marchandises, ce n'est pourtant pas celle qui sert communément à apprécier cette valeur. (nous sommes ici au point de vue de l'étalon humain des valeurs) Il est souvent difficile de fixer la proportion entre deux différentes quantités de travail. (Travail signifie ici : élément déterminant du taux des échanges.) Cette proportion ne se détermine pas toujours seulement par le temps qui a mis à deux différentes sortes d'ouvrages. Il faut tenir compte de la fatigue enduré et de l'habileté déployée. Il peut y avoir plus de travail dans une heure d'ouvrage pénible que dans deux heures de besogne aisée ..... Or il n'est pas aisé de trouver une mesure exacte applicable au travail et au talent. Dans le fait on tient surtout compte de l'une et de l'autre quand on échange ensemble les productions de deux genres différents de travail. Toutefois ce compte n'est réglé par aucune balance exacte : c'est en débattant le prix du marché qui il s'établit d'après cette grossière équité qui, sans être fort exacte l'est bien assez pour le train des affaires communes de la vie (C. 1 p. 124 - 138)

Ce passage fort important vient à la suite d'une proposition où ce qui est en jeu, c'est le prix réel : il ne s'agit plus là de prix : il, étalon des valeurs, historiques et locales, c'est avec la plus grande exactitude que le travail remplit la soudure ; ce que l'on considère ici c'est la quantité de travail que chacune des deux marchandises échangées nécessite ordinairement pour sa production et l'idée de Smith est que dans l'échange de ces deux marchandises on tient compte du rapport de ces deux quantités de travail

Les socialistes veulent-ils invoquer ce que dit Smith du prix naturel

Si la proposition de Smith sur le prix réel a été invoquée à tort par les socialistes ne pourraient-ils pas invoquer ce que dit Smith du prix naturel. Comment Smith présente-t-il cette idée ? Ne se rapproche-t-elle pas à dire que sous l'action de la concurrence le prix de marché tendait à s'égaler au prix naturel (Liv. I ch. VII) le prix courant tend à se rapprocher du coût de production. Ad. Smith ne considère donc comme élément constitutif du coût de la production que le travail. Mais Smith affectionne de raisonner d'abord en considérant des sociétés primitives où par conséquent le coût de production des marchandises est celui du travail, et ce qui suit le passage en question, montre bien que pour simplifier, Smith raisonne dans l'hypothèse de ces sociétés rudimentaires où le capital n'existe pas.

Smith commence en général par raisonner sur des sociétés primitives.

Prenons l'exemple de Smith : Le simple échange de chasseurs (I, 6) Le castor s'échange contre deux daims parce qu'il est naturel que ce qui est le produit d'un jour soit une heure de travail vaille deux fois moins que ce qui est le produit de deux.

Ici on est bien évidemment dans ce premier état informe de la société qui précède l'accumulation des capitaux et l'appropriation du sol dès lors la seule circonstance qui puisse fournir quelques règles pour les échanges est la quantité de travail nécessaire pour produire les différents objets dé-

Source : BIU Cujas

La répartition dans Smith

change. Dans son chapitre 6 Smith s'occupe des parties constituantes du prix des marchandises. Or dans l'état de société qui suppose le travail apparaît à Smith comme le seul élément constituant du prix naturel, les échanges tendront dès lors à se faire sur la base de la quantité de travail puisqu'il n'y a que cela, mais il y a toujours un certain degré de concurrence. Dans le Liv. I, § "Des salaires du travail" Smith considérant cet état primitif qui précède l'appropriation des terres et l'accumulation des capitaux, dit que si cet état avait continué, toutes choses par l'extension de la division du travail seraient devenues par degrés de moins en moins chères, elles auraient été produites par de moindres quantités de travail et par suite achetées avec le produit de moindres quantités.

Smith passe des sociétés primitives aux sociétés avancées

Dans les sociétés avancées comme le travail n'est plus le seul agent de production, le prix naturel comprend aussi le profit au taux moyen. Chap 7 - 1 Sous l'action de la concurrence les prix du marché tendent à s'établir sur la base de ce prix naturel complexe — Salaire, Profit et Rente sont les 3 sources de tout revenu aussi bien que de toute valeur échangeable. (I.6)

De quel poids devant ces passages si précis est celui cité (II, 2. p. 73 dut. 2) où Smith quoique partant évidemment de sociétés avancées ne met en jeu que le travail, il lui arrive souvent d'ailleurs de se laisser aller à une certaine négligence de forme. Si dans ce passage où Smith parle du travail non comme instrument d'investigation scientifique mais comme élément de détermination du taux des échanges, s'il n'entend point dire que le travail est la cause de la valeur, mais simplement que le travail, à le supposer seul en jeu, constitue le prix naturel des marchandises, alors le socialisme n'est pas fondé à se réclamer de Smith à l'appui de sa théorie de la valeur travail. Il n'est fondé à invoquer l'autorité de Smith ni dans ce que Smith dit du prix réel (Cette notion est loin de donner les éléments de détermination de l'échange des marchandises) ni quand Smith nous montre le travail comme élément du prix naturel parce qu'il raisonne toujours dans l'hypothèse d'un état de société rudimentaire. Dans le langage des économistes anglais contemporains de Smith le mot "travail" est pris dans un sens vague, large, il signifie industrie au sens le plus large du mot. Attacher une importance aussi grande que le fait le socialisme au mot "travail", c'est être dupe de son sens vague, large.

La Répartition

Avec la Répartition on se trouve en présence d'idées qui semblent bien se rapprocher de la conception marxiste. Avec les ambiguïtés que nous avons vues; cela expliquerait que le socialisme ait pu songer à se réclamer de Smith.

Remarque III

Jamais Smith en admettant que l'apport de la valeur travail la même

A supposer que Smith ait bien voulu dire comme le prétendent les socialistes que le travail nécessaire à la production d'un bien est le principe de sa valeur, qu'il ait connu la valeur travail dans le même sens que le socialisme, une constatation s'impose c'est qu'à aucun moment Smith n'a démontré ni même essayé de démontrer le bien fondé de l'assertion qu'on lui attribue.

Source : BIU Cujas

idée que les
ocialistes n'a
abli par des
rguments
n assertion

Il en est d'ailleurs de même de Ricardo... ils admettaient l'un comme l'autre ce principe comme une sorte d'axiome "il est nécessaire disaient-ils ..... il est évident que etc ..... Mais qui est frappé précisément du peu d'évidence de ces assertions, de leur peu de concordance avec la réalité. On trouvera facilement nombre de biens dont la valeur d'échange n'est pas en rapport avec la quantité de travail qui implique leur production, on trouve un plus grand nombre de biens dont la valeur en échange, tout en se rapprochant de la quantité de travail nécessaire à la produire ne concorde pas exactement avec elle. On peut dire cela de tous les biens puisqu'il n'en est pas qui du jour au lendemain ne puisse varié dans sa valeur d'échange alors que la quantité de travail ne change pas. La seule considération des mobiles psychologiques fait ressortir que l'idée que les marchandises s'échangent sur la base de la seule quantité de travail est inexacte. Quand même en fait la valeur d'échange coïnciderait avec la quantité de travail ou s'en rapprocherait il n'en reste pas moins interdit de présenter le travail comme source de la valeur, il faut seulement rechercher les circonstances qui font que pour beaucoup de marchandises, la valeur en échange et la quantité de travail nécessité, tendent à coïncider. On sait les circonstances qui tendent à les faire coïncider ; c'est la concurrence et le fait qu'on est en présence de choses dont la quantité peut être augmentée sans frais. Smith et Ricardo savent fort bien cela ; pour s'en convaincre, il suffirait de relire "De prix naturel des marchandises" (Smith I 7) (Ricardo I 1). Quand ils nous donnent la quantité de travail comme règle des échanges, ils ne pensent qu'au prix naturel. De là deux observations :

Ce que Smith a dit, ce n'est pas que le travail est le principe et la cause de la valeur et même si on prétend que c'est là ce que veut dire Smith, comme il ne l'a jamais prouvé, le socialisme en l'invoquant à l'appui de sa théorie fait usage de la méthode d'autorité. C'a été là l'attitude des socialistes jusqu'à Marx. Ceux même qui ont failli les principes ont renoncé à toute critique sur la valeur de la notion travail Ces socialistes contempteurs ordinaires de la preuve par autorité s'en sont contentés sur ce point

Karl Marx fait exception dans "le Capital", il entreprend de démontrer que la valeur échangeable, c'est le travail : la valeur est une substance automatique formée du quantum de travail nécessaire à la production de la marchandise considérée.

Le raisonnement de Marx est logique. Il part de la nature de l'échange et suppose l'égalité entre les deux choses échangées (formule bien vieille et qu'on croit d'ailleurs vide aujourd'hui) L'égalité elle même suppose dans les choses échangées une qualité commune car pour savoir s'il y a égalité, il faut savoir mesurer et la mensuration suppose comme une mesure. Quelle est alors la qualité commune des objets échangés ? On pourrait songer à dire que c'est leur valeur d'usage leur utilité spécifique, puisque c'est à raison de celle-ci qu'on les recherche ; mais on ne peut s'arrêter à cette idée que leur qualité commune soit leur valeur d'usage, puisque c'est la différence d'utilité spécifique des valeurs d'usage des objets échan

alités com.
ues à tous
objets échan
és

leur d'usage

Source : BIU Cujas

Propriétés naturelles

gès qui fait que l'échange se produit. Ce ne sont pas non plus des Marx les propriétés naturelles quelconques, car elles n'entrent en considération qu'autant qu'elles contribuent à déterminer l'utilité spécifique propre à chaque objet. Dès-lors, il n'y a plus qu'une qualité commune dans ces choses, c'est d'être des produits du travail. Dans la production des objets d'échange la force de la vie humaine qui y a été dépensée, - voilà la qualité commune dont les divers objets échangés participent et c'est en tant que cristaux de cette substance sociale commune que les marchandises sont représentées valeur. La grandeur de cette valeur se mesure par le quantum de la substance créatrice des valeurs contenues dans chacun d'eux. La quantité de travail a pour mesure : la durée. En disant cela Marx ne veut pas dire que ce travail est le temps de travail dépensé effectivement, non, ce serait trop contraire aux faits. Il s'agit ici du temps de travail socialement nécessaire

C'est la force de travail

Mesure de la valeur chez Marx.

Marx déclare que les marchandises où sont contenues d'égales quantités de travail ou qui peuvent être produites dans le même temps ont une valeur égale

La valeur d'une marchandise est à la valeur de toutes les autres dans le même rapport que le temps de travail nécessaire à la production de l'une, l'est au temps de travail nécessaire à la production de l'autre

Quelques observations sur la théorie marxiste.

1° Critique relative à la détermination de la qualité commune qui se trouve dans les objets échangés

Dangers de la méthode de Marx.

Marx fait sa démonstration par une voie purement négative ; c'est par élimination qu'il démontre que dans l'échange la qualité commune des biens en présence est la force de travail que leur production nécessite. Cette qualité commune ne saurait être la valeur d'usage, l'utilité dit-il ..... donc ..... etc

Ce procédé est dangereux, car on peut ne pas envisager tous les cas possibles, et laisser de côté ce qu'il faudrait garder

1°. Marx est-il assuré d'avoir bien passé en revue tous les cas possibles?

2°. Le travail est-il vraiment une qualité commune à tous les biens échangeables.

3°. Marx est-il sûr de n'avoir pas laissé de côté précisément la vraie qualité commune.

Marx a-t-il pas se en revue tous les cas possibles

Il est évident que Marx n'a pas passé en revue toutes les qualités qui pourraient être communes aux biens échangeables. Il a éliminé à tort l'une de celles qu'il envisage (l'utilité) du moment où il retenait le travail qui présente les mêmes raisons pour être éliminé

De plus Marx n'envisage en somme qu'une qualité : la valeur d'usage des biens, leur utilité spécifique et il y ramène leurs qualités physiques. Ce procédé est très contestable, car si l'échange implique des valeurs d'usage différentes, il est certain aussi qu'il implique de la valeur d'usage. Marx est forcé de le reconnaître lui même. A la fin du chap. 1 il dit :

"Aucun objet ne peut être une valeur s'il n'est une chose utile. Si il est inutile, le travail qui il renferme est dépense inutile et ne compte point ne crée pas de valeur."

Cette simple phrase de Marx, perdue à la fin d'un chap. démolit toute sa théorie, car alors le travail n'est pas la seule qualité commune des choses échangeables puisqu'on peut trouver du travail dans un objet sans y trouver de valeur, on dit par là

Source : BIU Cujas

qu'il y a une qualité commune plus essentielle que le travail c'est la valeur d'usage puisque le travail qui n'aboutit pas à la création d'une chose utile ne crée pas de valeur. Me semble-t-il pas de là que la qualité essentielle n'est pas le travail (résultat)

Marx dit que l'utilité n'est pas mesurable, mais elle l'est tout autant que le travail. La raison qu'il donne qui est la différence qualitative des valeurs d'usage, n'est ni plus ni moins valable que pour le travail.

Autres qualités communes

Ou l'on de qualité commune, l'utilité l'est bien plutôt que le travail – D'ailleurs, il y en avait bien d'autres. Tous les objets d'échange n'ont-ils pas la qualité commune d'être rares au moins relativement, en comparaison des besoins – car tout objet qui n'est pas rare n'est pas un objet d'échange – Marx ne parle pas de cette qualité commune

Toutes les marchandises n'ont-elles pas cette qualité d'être objet d'offres et de demandes – d'être toutes appropriées – ce qui n'appartient à personne n'est pas un objet d'échange, ne sont-elles pas toutes des produits naturels au moins en partie

2 Le travail n'est pas une qualité commune à tous les biens échangeables.

N'y en-t-il qu'une chose dans le monde qui ait de la valeur d'échange sans avoir jamais été l'objet d'aucun travail que la thèse de Marx serait ruinée. De ces choses là il n'en existe guère dans nos sociétés avancées où tout est approprié et reçoit au moins une légère application de travail – mais on peut citer le commerce des cheveux – l'exemple d'une baleine échouée sur les côtes – Peu importe que ces exemples soient rares, il y en a d'autres : un terrain vague dans une grande ville, une source minérale avant tout travail de captation et d'aménagement – une mine, une chute d'eau. On peut également citer des choses dont la valeur n'est pas proportionnelle au travail (antiquités objets rares etc)

Une catégorie de biens donnée n'a pas toujours la même valeur, quoique le temps de travail socialement nécessaire ne varie pas, les périodes de crise donnent des exemples de cette vérité – Le défaut de proportionnalité de la valeur au travail est aussi destructif de la théorie de Marx que l'existence de valeurs créées sans travail, car si le travail est le principe de la valeur la valeur d'une certaine espèce de biens doit être constante si on ne change pas le temps de travail nécessaire à leur production

Spécialité du terme de Marchandises que Marx emploie

Comment Marx arrive-t-il à ces conclusions ? c'est qu'il ne met en scène que les marchandises c'est à dire l'objet échangeable de production courante et en fait ces objets impliquent tous du travail dans nos sociétés. Mais de temps à autre à ce sujet de marchandises il substitue celui de choses ou de biens qui a une toute autre portée et qui tend à faire croire que le travail est la substance de la valeur, quelque soient les objets d'échanges considérés. Marx aurait dû prévenir qu'il éliminait certains objets qui ne sont pas des marchandises et alors que vaut une théorie de la valeur qui laisse certains faits inexpliqués ?

Marx n'a-t-il pas omis la véritable qualité

Nous avons vu qu'il y a d'autres qualités que celles qu'il a mentionnées : la naturalité, la rareté, ou ce fait que les objets d'échange sont tous objets d'offres ou de demandes, ou

Source : BIU Cujas

commune aux biens changeables

autre fait que l'école autrichienne a analysé sous le nom d'utilité finale sociale : la qualité commune des choses ayant de la valeur de répondre à un besoin social, la grandeur de leur valeur déterminée par le degré final d'utilité respective.

Marx dit que la valeur, c'est du travail, la grandeur une quantité déterminée de travail ; les marchandises où sont contenues d'égales quantités de travail ont une valeur égale. Il dit : formellement les échanges se font sur la base des quantités de travail. Quand on voit deux marchandises s'échanger l'une contre l'autre, dans tel rapport quelconque, peut-on tenir pour certain que c'est l'expression du rapport des quantités de travail. Pourtant quand Marx a dégagé la formule de la valeur d'échange, il ne dit plus que valeur.

Des marchandises où sont contenues, dit-il, une quantité de travail égal ont même valeur égale, mais cela veut-il dire que les échanges se font uniquement sur cette base ? Et si ce n'est pas de la valeur d'échange que Karl Marx a donné la formule, pourquoi avoir fondé toute sa théorie dessus ?

Le 3e volume du Capital publié en 1894 répond à cette question " une partie des marchandises est vendue au dessus et l'autre au dessous de sa valeur " (Le Capital Livre 3 Trad. Fasc. Corne 1 p. 164) Marx est amené à cette déclaration pour échapper à une contradiction intime de son œuvre. Mais quelqu'en soit le but, cela veut dire que la valeur de la substance et le travail ne sont pas la valeur d'échange. Marx dit que c'est tout de même la notion de valeur telle qu'il l'entendait dans le premier volume - C'est possible mais ce n'est pas la valeur d'échange. Le 3e volume de l'œuvre de Marx a été comme on l'a dit : le Commencement de la fin.

On ne défend plus aujourd'hui au pied de la lettre la théorie de la valeur travail : Chacun lui cherche une interprétation en dehors de sa signification littérale. On tend à dire que chez Marx la nature de valeur travail n'est pas une réalité, mais une pure abstraction de l'esprit, un fait purement subjectif basé sur une abstraction, c'est un symbole, une image au même titre que l'atome.

Source : BIU Cujas

La répartition chez Smith.

Les différentes catégories des revenus doivent être considérés comme une partie intégrante du prix des marchandises.

Les revenus de chaque classe de la Société sont constitués par le prix des marchandises qui se distribue entre elles. D'après Adam Smith, les différentes catégories des Revenus doivent donc être considérées comme une partie intégrante du prix des marchandises. Nous assistons, en somme, dans cette théorie à une décomposition du prix des marchandises.

Comment la totalité du prix de chaque marchandise va-t-elle se résoudre en dernière analyse? Elle se résoudra en quelqu'une de ces trois parties: Salaire du travail, profit du capital, rente de la terre. Mais, il peut se faire qu'elle se résolve en ces trois choses à la fois et voici pourquoi: Une fois, la rente de la terre payée, il pourra qu'il reste un surplus. Ce surplus représente tout le travail employé à la faire croître, à la manufacturer et à la conduire au marché. Attendu que quelque partie de ce travail qui reste après le paiement de la rente de la terre est le prix de tout le travail employé à la faire croître, à la manufacturer, et à la conduire au marché; il faut de toute nécessité que cette partie soit le profit de quelqu'un (Smith. op. cit. T6.)

De même que le prix ou la valeur échangeable de chaque marchandise prise séparément, se résout en l'une ou en l'autre de ces parties constituantes ou en toutes trois, de même le prix de toutes les marchandises qui composent la somme totale des produits de chaque pays prise collectivement et en masse, se résout en les mêmes trois parties. Ce prix se distribuera alors entre les habitants soit comme salaire de leur travail, profit de leurs capitaux ou rentes. Ce sont là, les trois sources de tout revenu comme de toute valeur échangeable. Tout autre revenu, par exemple, l'intérêt, dérive en dernière analyse de ces trois sources. Il prend alors le nom de Revenu Dérivé.

L'intérêt est un revenu dérivé.

Aux yeux de Smith, ces trois sources de Revenus sont en même temps les trois parties du prix des marchandises. Cela ne signifie pas que ces trois éléments se rencontrent toujours dans le prix de toute marchandise, mais cela signifie que le prix se ramènera toujours forcément à l'un ou à l'autre de ces éléments, réunis ou séparés.

Dans les sociétés avancées, le prix de toute marchandise se résout en ces trois parties, sauf pour un très petit nombre de marchandises pour lesquelles on peut dire qu'il se résout en deux parties seulement, (le poisson de mer pour citer l'exemple de Smith) ou pour quelques marchandises dont le prix se résout uniquement en salaires du travail (les petits cailloux tachetés que les pauvres gens vont ramasser au bord de la mer (c'est encore

Source : BIU Cujas

un exemple de Smith, op. cit. I. 6).

Cette distinction peut donner lieu à des critiques car on pourrait citer certains biens où l'on ne trouve aucun de ces éléments du prix mais pratiquement cette distinction s'applique parfaitement aux marchandises, et le plus ordinairement, comme l'affirme Smith, on trouve toujours un de ces éléments. Il se peut, dit Smith, qu'on fournisse à la fois les trois éléments de la production.

Voici un passage très intéressant de Smith sur la question des éléments du prix, c'est la préparation à l'étude des trois grandes catégories de revenus et de la répartition.

Passage de Smith sur les éléments du prix.

Pour la première fois, ces phénomènes sont abordés de façon très nette. "Quiconque subsiste d'un revenu qui lui "appartient en propre doit le tirer ou de son travail ou "de son capital ou d'une terre qu'il possède.

"Le Revenu qui procède du travail se nomme Salaire "celui qu'une personne retire d'un capital qu'elle emploie "est appelé profit; celui que retire de son capital une "personne qui ne l'emploie pas elle-même, mais le prête "à une autre, se nomme intérêt. C'est une compensation "que l'emprunteur fait au prêteur pour le profit que l'usage "de l'argent lui donne; une partie de ce profit appartient à "l'emprunteur et une autre au prêteur. L'intérêt de "l'argent est toujours un revenu secondaire, dérivé, "qui, s'il ne prend pas sur le profit que procure l'usa- "ge de l'argent doit être payé par quelque autre source "de revenu à moins que l'emprunteur ne soit un dissi- "pateur qui contracte une deuxième dette pour payer l'in- "térêt de la première.

"Le Revenu qui procède entièrement de la terre est "appelé Rente, et appartient au propriétaire. Le revenu "du fermier provient en partie de son travail et en par- "tie de son capital. La terre n'est que l'instrument qui "lui permet de gagner son salaire. Tous les impôts et "tous les revenus qui en proviennent (appointements, pen- "sions, et annuités de toutes sortes) sont dérivés de l'une ou "de l'autre de ces trois sources ou sont payés ou avec les "salaires du travail, ou avec les profits des capitaux, ou avec "les rentes de la terre. (Liv. 1er chap. 6).

Smith étudie successivement le salaire, le profit et la rente. Un chapitre est consacré aux revenus dérivés aux fonds prêtés à intérêt; et une section, à l'impôt. liv. 5. ch. 2. Les idées de Smith sur ces matières sont d'autant plus utiles à étudier que les doctrines socialistes contemporaines particulièrement le socialisme marxisme, se réclament de plusieurs d'entre elles, d'ailleurs, le plus souvent à tort. Ils invoquent notamment la théorie du prix réel de smith et certains développements sur la répartition qu'ils reproduisent textuellement. La question est intéressante et vaut la peine d'être examinée complètement.

La répartition chez Smith.

Dans l'étude qu'il fait du phénomène de la répartition Smith, se place surtout au point de vue historique de l'évolution des sociétés. Autrefois, la terre n'était

Source : BIU Cujas

pas objet de propriété privée, mais plus tard les capitaux firent leur apparition et les conditions sociales changèrent. Il y eut un temps, dit Smith, où la terre n'était pas objet de propriété privée; il y en eût un autre où les capitaux existèrent en grande abondance.

Au lieu d'améliorer la condition des travailleurs du sol, cet afflux des capitaux l'empira et Adam Smith est amené dès lors à considérer comme funeste le jour où la terre devint susceptible, grâce aux capitaux, d'appropriation privée.

Lorsque le sol n'était pas approprié, le produit du travail appartenait tout entier au travailleur.

Smith distingue d'abord une phase purement schématique. A l'époque où le sol n'était pas approprié parce qu'il n'y avait pas de capitaux, le phénomène de la répartition était des plus simples. Le prix du produit ne se décomposait pas en salaire, profit et rente. Le produit du travail appartenait tout entier au travailleur et ce produit il ne le partageait avec personne, puisqu'il n'y avait ni propriétaire, ni maître (Adam Smith. op. cit. liv. I. ch. 6 et 8 p. 149 et 167).

Quant aux échanges, ils se réglaient sur la quantité de travail employée communément à produire les objets échangeables.

Smith n'a pas des opinions socialistes.

Les Socialistes ont tiré argument de ce qui est chez Smith un simple exposé historique pour le ranger parmi un de leurs précurseurs. Ceci n'est pas exact. Lorsque Smith écrit que, dans cet état primitif qui précède l'appropriation des terres et l'accumulation des capitaux, le produit entier du travail appartient aux ouvriers il oppose simplement ce qui se passait à cette époque à ce qui se passait de son temps où l'ouvrier n'avait pas tout le produit de son travail.

C'est une affirmation historique, pas autre chose, il n'y a certainement pas là, comme on a pu le croire, une affirmation du droit de l'ouvrier au produit intégral de son travail. Smith entire cette conséquence que lorsque le seul facteur de la producteur est le travail, la répartition est simple et le produit va naturellement au travail.

Smith affirme que si cet état de choses eut continué le salaire du travail eut augmenté dans des proportions d'autant plus fortes que la puissance du travail eut elle aussi augmenté à raison de la division du travail. Les choses seraient devenues par degrés de moins en moins chères. Elles auraient été produites par de moindres quantités de travail et achetées également avec le produit de moindres quantités de travail, puisque deux marchandises produites par des quantités égales de travail se seraient échangées l'une contre l'autre. La condition de l'ouvrier serait devenue meilleure parce que le salaire aurait été fort.

Cet état primitif pendant lequel l'ouvrier jouissait du produit entier de son travail ne pouvait se prolonger. Il devait fatalement cesser le jour où apparaissent l'appropriation des terres et l'accumulation des Capitaux.

Source : BIU Cujas

La répartition chez Smith.

Il n'existait plus depuis longtemps quand la puissance productive du travail s'est accrue dans des proportions considérables. Il n'est, dès lors, d'aucun intérêt de rechercher quel eut été l'effet d'un pareil état de choses sur le salaire des ouvriers.

Il est évident, c'est Smith lui même qui nous le dit, que le salaire du travail aurait augmenté de toute la puissance productive due à l'extension de la division du travail. Reste à savoir si l'accroissement de puissance se serait produit sans l'appropriation du sol et l'accumulation des capitaux.

En ne s'y attardant pas, Smith fait montre de sagesse pratique, il marque sa répugnance pour les spéculations inutiles. D'ailleurs, le droit au produit intégral du travail, tout le monde l'admet : c'est une question de justice élémentaire. Dans un état avancé de la société, le travailleur reçoit bien le produit intégral de son travail, mais ce n'est pas le produit entier : il ne peut recevoir que la valeur de son travail.

Avec l'appropriation du sol et l'accumulation des capitaux, le travailleur ne reçoit plus le produit intégral de son travail.

Dans la période qui suit l'appropriation du sol et l'accumulation des capitaux, le travailleur ne reçoit plus le produit de son travail, du moins le produit intégral. D'ailleurs sur ce point, les idées de Smith manquent de netteté. L'économiste Anglais nous dit bien que l'ouvrier est privé d'une partie de produit de son travail et en même temps que le profit et la rente viennent en addition à la valeur fournie par le travail, mais cela paraît parfaitement contradictoire. La deuxième version que le profit et la rente viennent en déduction du salaire est une version socialiste, mais de là à affirmer que c'est la pensée de Smith, il y a loin.

Ces deux versions différentes se retrouvent dans un grand nombre de passages de Smith, mais surtout dans le liv. 1er chap. 6. Smith y parle d'abord de la rente, puis du profit en conformité de la version socialiste, comme si le profit et la rente venaient en déduction.

"Aussitôt que la terre devient une propriété privée, le propriétaire demande pour sa part presque tout le profit que le travailleur peut y faire croître ou y recueillir. La rente est la première déduction que souffre le produit du travail appliqué à la terre : il arrive rarement que l'homme qui laboure la terre possède par devers lui de quoi vivre jusqu'à ce qu'il recueille la moisson.

En général, sa subsistance lui est avancée sur le capital d'un maître, le premier qui l'occupe, et qui n'aurait pas intérêt à faire cette avance s'il ne devait pas prélever une part sur le produit de son travail. Cette part forme une deuxième déduction sur le produit du travail appliqué à la terre.

Le produit de presque tout autre travail est sujet à la même déduction en faveur du profit. Dans tous les métiers, dans toutes les fabriques, la plupart des ouvriers ont besoin d'un maître qui leur avance la matière du travail (salaire et subsistances) jusqu'à ce que leur ouvrage soit fini. Ce maître prend une part du produit et c'est cette part qui constitue le profit."

Il paraît bien résulter de ce passage deux idées qui sont

Source : BIU Cujas

essentiellement socialistes, à savoir : 1° que le travail fait la valeur, - 2° que le profit et la rente sont des parties du profit du travail.

Passages qui paraissent infirmer la thèse socialiste.

Pourtant en ce qui concerne le profit, certains passages de Smith laissent à réfléchir et paraissent prouver que pour que le travail soit profitable, pour qu'il se fasse dans de bonnes conditions, il est nécessaire que le capitaliste fournisse quelque chose ; que quelque chose soit consacré au profit.

Voici un de ces passages (livre 1er et 6).

« Dès l'instant que le sol d'un pays est devenu pro-
« priété privée, les propriétaires comme tous les autres
« hommes aiment à recueillir où ils n'ont pas semé
« et ils demandent une rente, même pour le produit
« naturel de la terre. Il s'établit un prix additionnel
« sur le bois de la forêt, sur l'herbe des champs et sur
« tous les fruits de la terre ».

Smith paraît considérer la rente comme étant non une déduction sur le travail de l'ouvrier mais un surplus de valeur.

Que résulte-t-il de ce passage ? Que la Rente serait non une déduction opérée sur le travail de l'ouvrier mais un surplus de valeur s'ajoutant à la valeur résultant du travail. La Rente n'empêcherait donc pas l'ouvrier de toucher le produit entier de son travail. La Rente n'empêcherait donc pas l'ouvrier de toucher le produit entier de son travail si elle était formée d'un surplus de valeur qui s'ajoute au produit.

Smith continue : « Il s'établit donc un prix ad-
« ditionnel . . . . et sur tous les fruits naturels de la
« terre qui lorsqu'elle était possédée en commun ne
« coûtaient à l'ouvrier que la peine de les cueillir et lui
« coûtent maintenant davantage. Il faut qu'il paye pour
« avoir la permission de les recueillir, et il faut qu'il
« cède au propriétaire du sol une portion de ce qu'il re-
« cueille ou produit par son travail ».

Il en résulte mais, à vrai dire, pas très clairement que la rente serait une déduction subie par le travail de l'ouvrier agricole ; quoiqu'il en soit elle forme une partie constitutive du prix.

Mais Smith ajoute encore : « Aussitôt qu'il y
« aura des capitaux accumulés dans les mains de quelques
« particuliers, certains d'entre eux emploieront naturelle-
« ment ces capitaux à mettre en œuvre des gens indus-
« trieux auxquels ils fourniront des matériaux et des
« subsistances afin de faire un profit sur la vente
« de leurs produits, ou sur ce que le travail de leurs
« ouvriers ajoute de valeur aux matériaux ».

C'est bien là une version socialiste, et le profit paraît bien venir en déduction de la valeur.

Puis Smith continue : « Quand l'ouvrage fini
« est échangé ou contre de l'argent ou contre du tra-
« vail, ou contre d'autres marchandises, il faut bien
« qu'en outre de ce qui pourrait suffire à payer le
« prix des matériaux et les salaires des ouvriers, il y ait
« quelque chose pour l'entrepreneur qui hasarde ses
« capitaux dans cette affaire. Ainsi la valeur que

Source : BIU Cujas

« les ouvriers ajoutent à la matière se résout en deux « parties dont l'une paie les salaires et l'autre les « profits de l'entrepreneur. L'entrepreneur n'aurait pas « d'intérêt à employer ces ouvriers s'il n'attendait pas « de la vente de leurs produits quelque chose de plus que « le simple remplacement de son capital. Dans cet état « de choses le produit du travail n'appartient pas toujours « tout entier à l'ouvrier. Il faut que celui-ci le partage « avec le propriétaire qui le fait travailler. Ce n'est plus « alors la quantité de travail communément dépensée « pour acquérir ou produire une marchandise qui est « la seule circonstance sur laquelle on doive régler la « quantité de travail que cette marchandise pourra « communément acheter, commander ou obtenir en « échange. Il est clair qu'il sera encore dû une quantité « additionnelle pour le profit du capital qui a avancé « les salaires de ce travail et a fourni les matériaux ».

Smith a des opinions peu nettes sur la plus-value capitaliste.

Il est difficile d'imaginer un passage plus rempli de contradictions. Smith n'avait certainement pas approfondi le problème de la plus-value capitaliste.

Il ne faut pas commettre l'erreur de juger Smith avec les idées actuelles ; il ne faut surtout pas vouloir le faire répondre à des questions auxquelles il ne pouvait certainement pas vouloir répondre puisqu'elles ne se posaient même pas de son temps.

Double sens du mot travail dans le langage de Smith.

Voici, cependant, une explication possible. Lorsque Smith déclare que dans nos sociétés le travailleur partage le produit de son travail avec le capitaliste, il veut parler du travail dans les conditions économiques où il s'exerce. Il considère comme produit du travail ce qui est en fait le produit du travail aidé des capitaux. Il donne au mot travail deux sens très distincts, tantôt le sens de « force de travail dépensée » « effort », tantôt le sens général « d'industrie, de production ».

C'est dans ce dernier sens qu'il dit au début de son livre : « Le travail annuel d'une nation est le fonds « primitif qui fournit à la consommation annuelle toutes « les choses nécessaires et commodes à la vie ». Quand il dit que le produit du travail n'appartient pas toujours à l'ouvrier, il entend, au contraire, le produit du travail aidé des capitaux, c'est-à-dire un produit plus grand que si le travail était seul en jeu dans la production de fait lorsque le travailleur est propriétaire du capital à l'aide duquel il travaille. Le produit entier du travail doit être augmenté du produit du capital.

L'ouvrier qui achète la matière de son travail jouit de tout le produit

Souvent un ouvrier qui vit seul dispose d'assez de capitaux pour acheter la matière de son travail et s'entretenir jusqu'à la vente. Il jouira dans ce cas de tout le produit, mais ce produit renferme deux revenus distincts, le profit du capital et le salaire du travail. En réalité cet ouvrier qui travaille avec son propre capital perçoit plus que le produit de son travail il perçoit le produit de son travail accru de l'emploi d'un capital. Il en résulte que si ce capital appartient à un

Source : BIU Cujas

autre, celui-ci touchera le profit à la place de l'ouvrier qui, par conséquent, semble-t-il, ne recueillera pas le produit entier de son travail. Mais cela n'est pas exact. C'est, au contraire, dans ce cas que l'ouvrier touche le produit exact de son travail. Il n'y a rien dans son produit qui provienne du capital.

En donnant à la phrase cette explication, la contradiction disparaît et la pensée de Smith doit s'interpréter de la façon suivante: Dans cet état de choses, le produit du travail (industrie) n'appartient pas toujours entièrement au travailleur parce que ce n'est plus alors la quantité de travail (force de travail) qui détermine seule la valeur du produit du travail, le travail (force de travail) n'étant plus seul en jeu dans la production. Le surplus de valeur va au capitaliste et l'ouvrier n'en perçoit pas moins le produit entier de son travail.

Tout ceci ne concerne que le profit et ne s'applique pas à la Rente. Du moment que le propriétaire foncier ne contribue pas à l'accroissement des produits du travail, la Rente n'apparaît plus que comme une déduction subie par les produits du travail.

Il n'est pas possible non plus de dire que ce que prend le propriétaire représente la part de la nature puisque le travail agricole ne se conçoit pas sans la collaboration de la nature. Le produit du travail agricole s'entend du produit du travail s'exerçant sur la nature. Quant à la rente elle n'est, d'après Smith, que l'effet du prix. Si le propriétaire foncier n'existait pas, le prix du produit agricole serait le même, mais il irait tout entier au travailleur.

L'incertitude des idées de Smith sur la nature du profit s'explique historiquement.

Smith n'a pas de théorie nettement définie quant à la substance de la valeur et au profit; il faut pourtant bien prendre parti sur ce point pour savoir si le profit est juste ou non. L'explication du fait que Smith n'ait pas pris position sur la question est une explication d'ordre historique.

Du temps de Smith, la question de la source de la plus-value n'avait pas pris dans la vie pratique l'acuité qu'elle a prise dans le XIX^e^ siècle. Au temps de Smith les rapports de la théorie et de la pratique permettaient au contraire, l'imprécision que l'on a constatée. La question de la justice ou de l'injustice du profit ne se posait pas pratiquement. L'entrepreneur et le salarié appartenaient à des générations plutôt qu'à des classes différentes; ce que l'un était l'autre pouvait le devenir. L'ouvrier de la grande industrie moderne n'a au contraire aucune chance d'être patron; entre l'ouvrier et l'entrepreneur il paraît y avoir aujourd'hui une distance infranchissable; ils paraissent appartenir à des classes sociales différentes et la question de la matière et de la source du profit devient une question de classes. L'ouvrier découvre la question du profit et cette idée lui vient à l'esprit que sans lui il n'y aurait aucun produit, que ce sont les ouvriers qui font naître le produit sur lequel l'entrepreneur

Source : BIU Cujas

- 8 -

prélève son profit.

La contradiction apparente des idées de Smith donne naissance à des théories opposées.

Smith dans la mesure où il a touché à cette question de l'origine des profits n'a émis que des propositions en apparence contradictoires ; et chacun des deux aspects opposés de ses remarques devait être exploité par les intérêts en présence, les uns devaient servir de point de départ à des théories défendant le profit, les autres à des théories hostiles....

Dans la première catégorie on rencontre les théories qui se rattachent à l'idée de la productivité du capital. Dans la 2e. catégorie les versions socialistes qui parlent de l'exploitation des travailleurs.

Source : BIU Cujas

XXII / Histoire des doctrines économiques /

Le Salaire, le Profit et la Rente chez Smith

Avant d'arriver à l'étude détaillée du salaire, du Profit et de la Rente, Smith rappelle les 3 sources de ces différents revenus

Dans l'état primitif il faut remarquer qu'un même individu, se livrant à un travail unique, peut toucher, à la fois, salaire, Profit, et Rente, soit par exemple un cultivateur, propriétaire d'un champ, qui fait fructifier lui même son bien. Il jouira d'une Rente en sa qualité de propriétaire, il jouira d'un profit en sa qualité de capitaliste; enfin il aura droit aussi aux salaires qui seront la rémunération des heures de travail qu'il a passées à semer, à moissonner etc ..... .

Mais dès que les capitaux se sont accumulés ce ne sont plus, en général, les mêmes individus qui reçoivent les trois revenus dont il s'agit: le propriétaire foncier aura la Rente que donne la terre; l'entrepreneur recevra le Profit, quant à l'ouvrier il sera payé par son salaire. Smith examine donc comment se comportent dans leurs taux ces 3 revenus primitifs (salaire, profit, rente) suivant que la richesse nationale est en croissance, en déclin, ou stationnaire.

Le cercle général des idées de Smith sur le salaire, le profit et la Rente

Smith, après avoir montré comment naissent ces 3 sortes de revenus, recherche ce qu'ils deviennent une fois qu'ils sont nés. Il se demande quelles sont les causes qui vont influer sur leur croissance ou leur diminution. La cause principale, selon lui, qui influe sur le développement de la rente, du profit, du salaire est l'état de la société. Cet état peut en effet, être, soit progressif, soit stationnaire, soit rétrograde; suivant qu'il sera l'un ou l'autre, les revenus envisagés se comporteront de telle ou telle façon.

Deux propositions résument la manière de voir de Smith sur le mouvement de la répartition:

1° La hausse et la baisse dans le profit du capital dépendent des mêmes causes que la hausse et la baisse dans les salaires du travail, c'est à dire de l'état croissant ou décroissant de la richesse nationale, mais ces causes agissent à une manière différente sur les uns et sur les autres (Livre 1er ch. 9)

2° Toute amélioration qui se fait dans l'Etat de la société tend d'une manière directe ou indirecte, à faire hausser la rente réelle de la terre, et à augmenter la richesse du propriétaire (Livre I ch. 9 conclusion)

L'état croissant de la richesse nationale est cause de

Source : BIU Cujas

la hausse du salaire et de la baisse des profits. L'état décroît pour de la richesse nationale est au contraire cause de la baisse des salaires et de la hausse des Profits

Ainsi l'ouvrier, le propriétaire foncier ont des intérêts conformes, ils doivent l'un et l'autre désirer la prospérité générale, la progression de la richesse du pays. Les capitalistes s'il inverse, veulent un mouvement rétrograde qui leur procurera des Profits très élevés

Le Salaire

Opposition des intérêts du maître et de l'ouvrier

Smith constate que l'intérêt de l'ouvrier et du patron est en sens opposé. La lutte entre l'un et l'autre semble donc inévitable. Au livre Ier ch. 8 il écrit

"L'ouvrier et le capitaliste débattent entre eux le "taux des salaires puisqu'on ne suppose aucun obstacle "artificiel - il est fixé par la convention - naturellement "les ouvriers désirent gagner le plus possible et les maîtres "donner le moins qu'ils peuvent à ce sens l'intérêt des maî "tres et des ouvriers n'est donc nullement le même. Leur in "térêt diffère, comme celui de l'acheteur et du vendeur : mais "entre les maîtres et les ouvriers il n'est pas difficile de prévoir "lequel des deux partis dans les circonstances ordinaires doit "avoir l'avantage. C'est le parti des maîtres et les raisons "en sont faciles à voir. Les maîtres peuvent attendre plus "longtemps que l'ouvrier, ils ont un besoin moins pres "sant du travail de l'ouvrier - celui-ci n'a point de capi "tal sur lequel il puisse vivre. La coalition est plus fa "cile aux maîtres parce qu'ils sont moins nombreux - "ils peuvent se concerter plus aisément. la loi les autorise "a le faire ou tout au moins ne le leur interdit pas tan "dis qu'elle l'interdit aux ouvriers. Les maîtres sont en "tout temps et partout dans une sorte de ligue tacite, mais "constante et uniforme pour ne pas élever les salaires. Quand "même la loi leur interdirait de se concerter l'entente est "bien facile entre patrons"

Nous n'avons point d'actes du parlement contre les ligues qui tendent à abaisser le prix du travail, mais nous en avons beaucoup contre celles qui tendent à le faire hausser.

Dans toutes ces luttes les maîtres sont en état de tenir longtemps. Un propriétaire, un fermier, un maître fabricant ou marchand, pourraient en général sans occuper un seul ouvrier vivre un an ou deux sur les fonds qu'ils ont déjà amassés.

Enfin si, malgré la loi, il arrive que les ouvriers se coalisent, et la chose était fréquente autrefois, Ad. Smith analyse ce qui se passe :

Salaire nécessaire

Quoique les patrons aient en général une situation avantageuse ils ne peuvent cependant faire descendre le salaire au dessous d'un certain taux ; Quelque soit la force des maîtres il est un certain taux au dessous duquel il est impossible de réduire, pour un temps un peu considérable, les salaires ordinaires, même de la plus basse espèce de travail. D'autre part il y a parfois certaines circonstances qui sont favorables aux ouvriers et les mettent dans le cas de hausser beaucoup leurs salaires au dessus du taux nécessaire sans

Source : BIU Cujas

qu'il soit besoin de se coaliser. Il y a donc des lois naturelles du taux des salaires en ce sens, non que les lois soient déterminées par des événements étrangers à la volonté des parties, mais en ce sens qu'il y a un point au dessous duquel le salaire ne peut descendre, et dans certaines circonstances données le salaire le saisserait naturellement, malgré l'intention constante des maîtres de payer le moins cher possible sans qu'il soit besoin de réclamation concertée des ouvriers. Il y a donc un salaire nécessaire qui est représenté par ce qui est indispensable à l'ouvrier pour vivre et élever une famille.

Existence de lois naturelles

Nous voyons donc jouer ici une loi naturelle qui met un obstacle à la décroissance du taux des salaires que les patrons coalisés cherchent à favoriser.

Il faut de toute nécessité, dit Adam Smith, qu'un homme vive de son travail, et que son salaire suffise au moins à sa subsistance. Il faut même quelque chose de plus dans la plupart des circonstances; autrement il serait impossible au travailleur d'élever sa famille et alors la race de ces ouvriers ne pourrait pas durer au delà de la première génération.

Si l'ouvrier ne vit pas de son travail et meurt ou s'abandonne au crime ou à la mendicité: le nombre des ouvriers étant moindre la valeur du travail remontera alors jusqu'au juste nécessaire pour faire subsister l'ouvrier. Du reste le salaire de l'ouvrier doit comprendre aussi ce qui est nécessaire pour amener au moins deux de ses enfants à l'âge viril, autrement la population ouvrière diminuerait d'une génération à l'autre. Il est d'ailleurs difficile de savoir ce qu'il faut à l'ouvrier pour vivre et élever ses deux enfants c'est bien peu consolant pour les individus qui n'ont pas d'autres moyens d'existence que le travail. Ce salaire nécessaire paraît devoir être le même que le salaire maximum dans les pays où la richesse est stationnaire, naturellement aussi dans les pays où la richesse est en déclin - là, le salaire descend parfois au dessous du taux nécessaire -

Influence de l'état stationnaire ou progressif sur le taux des salaires

Si, dans un pays donné, l'état de la richesse est stationnaire depuis un certain temps, le taux des salaires y sera très bas. Si l'état de la richesse est rétrograde il en sera de même et ceci n'est pas fait pour nous surprendre: il y aura beaucoup d'offres de travail et peu de demandes, les ouvriers se feront concurrence les uns aux autres! Mais dès que les capitaux augmentent, la demande bras augmente elle aussi: ce qui entraîne une hausse du salaire.

En effet l'état stationnaire de la richesse implique l'état stationnaire du fonds destiné à payer les salaires c'est à dire des capitaux et revenus des habitants de ce pays: or avec le temps un certain équilibre tend à s'établir entre la demande et l'offre car, d'un côté, les fonds destinés à payer les salaires n'ont pas augmenté et de l'autre, la population ouvrière n'a pas cessé de croître tant que le salaire se trouve au dessus du taux nécessaire.

Rapports de la théorie du salaire avec la théorie de la population

On voit le rapprochement à faire sur ce point entre les idées de Smith et de Malthus. Le nombre des ouvriers augmente avec la quantité de nourriture (Livre 1 ch. 2) Des hommes, comme toute espèce d'animaux, se multiplient naturellement

en proportion des moyens de subsistance. S'il en est ainsi, tant que le salaire est resté au dessus du taux nécessaire, les mariages ouvriers ont augmenté leur famille. la pauvreté décourage le mariage mais ne l'empêche pas toujours. elle paraît même être favorable à la procréation. Le salaire est ramené à son taux nécessaire parce que l'on n'éprouve pas une disette de bras, et les maîtres ne sont pas obligés de mettre à l'enchère les uns sur les autres pour en avoir. Ainsi dans cet état stationnaire de la richesse des pays la concurrence des ouvriers et l'intérêt des maîtres ne manquent pas de faire baisser les salaires au taux nécessaire. Dans une période suffisamment longue de stationnement de la richesse nominale le salaire nécessaire est aussi le salaire maximum

La Chine et l'état stationnaire.

Comme exemple de pays vivreigne depuis longtemps l'état stationnaire. Smith prend celui de la Chine : "La Chine a été pendant une longue période un des plus riches pays du monde, c'est à dire un des plus fertiles, des mieux cultivés, des plus industrieux et des plus peuplés ; mais ce pays paraît être depuis très longtemps dans un état stationnaire." Il explique ainsi la modicité des salaires chinois qui permettent juste à celui qui a travaillé toute une journée de s'acheter une petite portion de riz ! Pourtant puisque la classe ouvrière chinoise continue à vivre, c'est que ce salaire modique qui lui est nécessaire est aussi suffisant. Dans ce cas on peut donc dire que le salaire nécessaire se confond avec le salaire maximum

Pays où la richesse est en progrès

Il en est autrement, d'après Smith, dans les pays où la richesse progresse. un pays où la richesse progresse est un pays où revenus et capitaux, c'est à dire les fonds destinés à payer les salaires augmentent (A) Ou rechercher les services alors que chaque année fournit ainsi de l'emploi à un nombre de personnes plus grand que celui employé l'année précédente : les ouvriers n'ont pas besoin alors de se coaliser pour faire hausser leurs salaires La rareté relative des bras occasionne une concurrence parmi les maîtres qui mettent à l'enchère l'un sur l'autre et rompent ainsi la ligue naturelle des maîtres contre l'élévation des salaires

Dès lors la demande de ceux qui vivent d'un salaire va augmenter

Détermination du taux des salaires

Ad. Smith considère que le taux des salaires est déterminé, comme le prix des marchandises, par le rapport de la demande à l'offre du travail et pour lui la demande de travail est commandée par la quantité de revenus et de capitaux destinés à payer les salaires La demande de travail est commandée par le fonds des salaires

La demande de ceux qui vivent de salaires augmente nécessairement, dit Smith, avec l'accroissement des revenus et des capitaux de chaque pays et il n'est pas possible qu'il augmente sans cela L'accroissement des revenus et des capitaux est l'accroissement de la richesse nationale. Donc la demande de ceux qui vivent de salaires augmente naturellement avec l'accroissement de la richesse nationale et il n'est pas possible qu'il augmente sans cela (Livre 1 ch VIII (173.174)) Ce n'est pas l'étendue actuelle de la richesse nationale, mais son progrès, qui donne lieu à une hausse dans les salaires du travail.

Source : BIU Cujas

Importance de l'état de stagnation ou de progrès de la richesse nationale

En conséquence ce n'est pas dans les pays les plus riches que les salaires sont les plus élevés, mais c'est dans les pays qui font le plus de progrès, ou dans ceux qui marchent le plus vite vers l'opulence. Certainement l'Angleterre est pour le moment un pays beaucoup plus riche qu'aucune partie de l'Amérique septentrionale, cependant les salaires du travail sont beaucoup plus élevés dans l'Amérique septentrionale que dans aucun endroit de l'Angleterre. . . . . .

Mais quoique l'Amérique septentrionale ne soit pas encore aussi riche que l'Angleterre, elle est beaucoup plus florissante et elle marche avec une bien plus grande rapidité vers l'acquisition de nouvelles richesses. C'est l'indication d'un état stationnaire. Le salaire qui ne donne pas à l'ouvrier même de quoi subsister et le condamne à mourir de faim signifie que la richesse décroit.

Tendance corrélative du mouvement de la population

Il y a une tendance corrélative qui permet d'apprécier si la richesse décroit: c'est le mouvement de la population. Réciproquement si l'on veut se rendre compte de l'état stationnaire ou progressif d'un pays au point de vue de la richesse, il faut considérer la tendance des salaires.

L'état progressif après avoir entraîné la hausse des salaires, aura aussi une autre conséquence. Le bien être général devenant plus grand, les travailleurs auront plus d'enfants, plus une famille sera nombreuse, plus elle sera riche car, chaque membre gagnant par son travail, plus d'argent qu'il ne lui faut pour sa propre subsistance, pourra mettre l'excédent de côté et en faire jouir le groupe familial. Smith dit en effet au livre 1er chap. 7 de la "Richesse des Nations"

"La marque la plus décisive de la prospérité d'un pays est l'augmentation du nombre de ses habitants. On suppose que dans la Grande Bretagne et la plupart des autres pays de l'Europe ce nombre ne double guère en moins de mille cents ans. Dans les colonies anglaises de l'Amérique septentrionale, on a trouvé qu'il doublait en 20 ou 25 ans. Et cet accroissement de population est bien moins dû à l'immigration continuelle de nouveaux habitants qu'à la multiplication rapide de l'espèce"

La demande d'hommes règle nécessairement la production des hommes comme fait la demande à l'égard de toute autre marchandise: elle hâte la production quand elle va trop lentement et l'arrête dans le cas contraire. La demande d'hommes donne de la valeur à l'homme, à l'enfant, la valeur des enfants est le plus grand encouragement au mariage et là où le travail est bien récompensé une nombreuse famille devient, au lieu d'être une charge, une source d'opulence et de prospérité pour les parents. Ainsi en amérique une jeune veuve avec 4 ou 5 enfants qui aurait tant de peine à trouver un second mari dans les classes moyennes et inférieures des peuples d'Europe est là le plus souvent un parti recherché comme une espèce de fortune. La valeur des enfants est le plus grand de tous les encouragements au mariage. C'est là de la part de Smith une vue très réaliste, là où la population s'accroit lentement, c'est qu'elle est une charge.

Il ne faut donc pas s'étonner qu'on se marie en général fort

Source : BIU Cujas

jeune dans l'Amérique septentrionale. Malgré le grand accroissement de la population qui résulte de tant de mariages entre de très jeunes gens, on s'y plaint néanmoins continuellement de l'insuffisance des bras. Il paraît que dans ce pays la demande des salaires et les fonds destinés à les entretenir croissent encore trop vite pour qu'on trouve autant de monde qu'on voudrait employer. Des capitaux croissant plus vite que la population, la demande de bras est supérieure à l'offre, les patrons pour trouver les ouvriers dont ils ont besoin, leur font des conditions très avantageuses. Et Adam Smith en conclut que :

"L'état progressif est pour tous les différents ordres de la société l'état de la vigueur et de la santé parfaites; l'état stationnaire est celui de la pesanteur et de l'inertie; l'état rétrograde est celui de la langueur et de la maladie."

Perspective d'avenir de la classe ouvrière

La classe ouvrière peut elle espérer que le salaire de son travail s'élèvera définitivement au dessus du taux nécessaire? il faudrait pour cela que la population ne s'accrut pas plus vite que la richesse. Smith paraît considérer qu'il y a un maximum de richesse pour un pays, maximum qui est le plein de la richesse pour une société donnée.

Il est peut être bon de remarquer que c'est dans l'état progressif de la société, et non quand elle est parvenue à la mesure complète de la richesse dont elle est susceptible, que la condition de l'ouvrier pauvre est plus heureuse. D'après Smith il y a une époque à partir de laquelle toute société est vouée à l'état stationnaire et par suite l'ouvrier, au salaire nécessaire. ce salaire ne remontera au taux nécessaire que par l'effet d'une diminution de la population ouvrière.

M^r Deschamps conteste qu'on puisse ainsi fixer un maximum de richesse car il semble que la technique peut varier à l'infini avec les progrès constants de la science. Mais il importe de savoir avec quelle rapidité augmentent la richesse, le fonds des salaires d'une part, et la population d'autre part. Si le fonds des salaires triple, alors que la classe ouvrière double seulement il est évident que les salaires vont encore hausser. Mais il est rationnel de penser que la population triplera bientôt, elle aussi, et alors le salaire descendra au taux du salaire nécessaire. De même lorsque dans une branche d'industrie, les profits sont considérables, les capitaux affluent vers elle, et bientôt, par suite de la concurrence, les profits baissent, de même ici : les hauts salaires poussent les ouvriers à avoir beaucoup d'enfants et le nombre de ceux qui cherchent du travail étant accru, les salaires baissent.

Il est vrai dit Smith, qu'une récompense plus libérale du travail aura nécessairement pour effet d'augmenter la population ouvrière puisque la demande d'hommes règle la production d'hommes : en somme, la récompense du travail sera bientôt ramenée à son taux nécessaire (Suite page 191)

Instabilité des hausses de salaire

Donc pour Smith l'élévation du salaire est toujours menacée par l'élévation de la population ouvrière. elle porte en elle-même le principe de son anéantissement. Des choses vont comme pour les marchandises; quand il y a grand profit à en produire les entrepreneurs se hâtent de produire le plus possi

Source : BIU Cujas

ble mais la recherche de ce qui en détermine le taux.

Malgré cela, il n'est pas impossible que le salaire reste longtemps au dessus du taux nécessaire parce qu'il est possible que la progression de la richesse dans un pays soit si rapide que la progression de la population n'arrive pas à marcher du même pas. Dans l'Amérique du Nord on se plaint toujours de l'insuffisance des bras bien que la population double en 25 ans, dans ce pays la demande des travailleurs et les fonds destinés à les entretenir croissent encore plus vite. En Angleterre la population croit moins vite et le salaire est, d'après Smith, au dessus du taux nécessaire (1.182-189) Pour le démontrer Smith se livre à des observations et raisonnements du plus haut intérêt, notamment sur le rapport entre le prix des denrées et le taux des salaires

Le prix des denrées et le taux des salaires

Si la nourriture journalière d'un chinois coûte 6 sous et celle d'un français 25 il est évident que ces deux sommes, tout en étant différentes, représentent souvent le même salaire: le salaire nécessaire à l'entretien de la vie d'un individu

Si cette nourriture journalière augmente de prix, le salaire devra augmenter lui aussi et dans les mêmes proportions car autrement l'ouvrier serait condamné à mourir de faim. La cherté des vivres tend donc à faire hausser le prix du travail, mais elle tend aussi à diminuer la demande de ce travail qu'il faut payer trop cher: la demande décroissant, le salaire baissera. Il y a donc 2 mouvements inverses qui auront lieu.

Si nous envisageons maintenant l'hypothèse inverse, les subsistances baissent de prix, qu'arrivera-t-il? Comme on pourra se procurer à meilleur marché ce qui est nécessaire à la vie le salaire baissera; mais les salaires étant bas, les patrons seront disposés à employer un grand nombre d'ouvriers, la demande des bras croissant, les salaires remontent. Il se produit ainsi un mouvement de va et vient, d'oscillation qui tend à rétablir l'équilibre

Quelle tendance va l'emporter?

Smith constate que les salaires du travail sont par tout beaucoup plus fixes et plus constants que le prix des vivres. Ces deux causes semblent se contrebalancer et c'est là que des considérations sur lesquelles s'appuie Smith pour établir qu'en Angleterre le taux des salaires était au dessus du taux nécessaire

Adam Smith montre les variations du prix des denrées au 18e s. et en regard le prix des salaires: de la montre que le salaire était normalement au dessus du taux nécessaire puisque l'ouvrier pouvait vivre et élever sa famille même dans les années de cherté des subsistances: c'est donc qu'à l'ordinaire le taux des salaires était au dessus puisque, même dans les années les plus orageuses, le taux des salaires ne montait pas, il ne faisait que se rapprocher du prix nécessaire. Il constate qu'à l'époque où il écrivait, le taux des salaires était, en Angleterre au dessus du taux nécessaire. Mais cet état de choses peut-il être durable? Le salaire ne doit-il pas fatalement être ramené au taux du salaire nécessaire?

Le niveau des salaires [illegible] il passa

Source : BIU Cujas

trouver déplacé Le salaire nécessaire est-il immuable, ou bien peut-il arriver qu'au cours du progrès de la richesse, quand les salaires ont monté et se sont maintenus pendant assez longtemps à un taux supérieur, ne peut-il pas arriver que les nouvelles habitudes devenues prises par la population ouvrière fassent monter à quelques degrés plus haut le niveau des salaires nécessaires, n'y a-t-il pas chance que cette élévation du salaire soit chose acquise ?

Le salaire nécessaire est il immuable ?

Oui, si l'élévation dure assez pour permettre à la classe ouvrière de prendre des habitudes plus larges Ce serait là une vue assez rassurante. Ad. Smith ne parle pas de cela il ne parle que du progrès du luxe qui touche les ouvriers les plus pauvres, qui ne se contentent plus de la nourriture et du logement d'autrefois. C'est donc que le niveau du salaire nécessaire comporte une élévation

Smith se pose ensuite cette question qui semblerait singulière aujourd'hui. Cette amélioration dans la condition des dernières classes du peuple doit-elle être regardée comme un avantage ou un inconvénient pour la société !

Que pourraient alléguer ceux qui prétendaient que cette amélioration était un mal ? Si porté aujourd'hui que l'on soit à considérer comme paradoxales ces allégations on voit que tout n'y était pas faux. Au point de vue de la société, le bienfait de l'élévation des salaires n'est pas sans contrepartie.

Après avoir ainsi exposé quelle était l'influence de l'état progressif ou stationnaire sur le salaire Smith se demande s'il faut se plaindre ou bien se louer de l'amélioration de la classe des travailleurs, si cette amélioration doit être regardée comme un avantage ou un inconvénient pour la société ? Aujourd'hui il ne viendrait à l'esprit de personne de se poser une telle question ; la solution semble nettement indiquée. Au temps où écrivait Smith il en était autrement, et après avoir donné son opinion il sent qu'il est nécessaire de la justifier

Que doit de l'amélioration du bien-être des travailleurs ?

Les domestiques, dit-il, ouvriers et artisans de toute sorte composent la plus grande partie de toute société politique on peut ne pas regarder comme désavantageux pour le tout ce qui améliore le sort de la plus grande partie ? La seule équité exige que ceux qui habillent, nourrissent et logent la nation aient dans le produit de leurs travaux une part suffisante pour être convenablement vêtus nourris et logés"

Il a dit aussi au livre 1er chap. I : "La récompense libérale du travail qui est l'effet de l'accroissement de la richesse nationale devient aussi la cause d'accroissement de la population Se plaindre de la libéralité de cette récompense c'est se plaindre de ce qui est à la fois l'effet et la cause de la plus grande prospérité publique". Ensuite il présente les arguments de ceux qui déclarent que une hausse des salaires est néfaste

Argument pour la négative

Certaines gens prétendent que l'ouvrier est d'autant plus paresseux qu'il gagne plus – Une subsistance abondante énerve l'activité des ouvriers. Une nourriture chétive la ranime : beaucoup de gens sont intéressés à cette manière de voir

Pour ces derniers, il est à craindre que l'ouvrier, qui gagne beaucoup, ne veuille plus autant travailler que jadis. L'ouvrier affamé se donne tout entier à sa tâche pour gagner son

Source : BIU Cujas

pain, mais si dorenavant il s'agit de gagner un objet superflu, il fera mollement sa besogne. Ceux-ci craignent aussi qu'une trop bonne nourriture n'énerve le travailleur. A ce propos Smith ajoute : " Sans doute quand le domestique et l'ouvrier ont la vie facile le maître les trouve moins soumis. Ils font moins facilement marché avec eux. Dès lors il est naturel que les maîtres de tous genres n'aiment point cet état de choses. Il est naturel de les voir vanter l'état de choses contraire et le présenter comme plus favorable à l'agriculture et à la société. " Il voit clairement que c'est l'intérêt personnel seul qui guide les patrons et les pousse à avoir cette opinion et il leur répond : Il est heureux, même au point de vue propre de la richesse que la proportion des ouvriers indépendants soit les domestiques et les ouvriers augmente. On ne peut rien voir de plus absurde que cette idée que les hommes travailleront moins quand ils travailleront pour leur propre compte que pour le compte d'autrui. Le pauvre ouvrier indépendant sera généralement plus laborieux qu'un ouvrier travaillant à la pièce, l'un jouit de tout le produit de son travail, l'autre le partage, l'un dans son état d'isolement et d'indépendance est moins exposé que l'autre à être tenté par les mauvaises compagnies qui perdent les moeurs

La supériorité de l'ouvrier indépendant est certaine sur les ouvriers loués au mois ou à l'année. Mais s'il n'y avait que des producteurs indépendants, la grande industrie ne pourrait exister, il y a donc lieu de faire des réserves

En 2e lieu, en considérant les ouvriers qui travaillent pour un maître, on dit qu'une subsistance abondante les énerve tandis qu'une nourriture chétive les active au travail. Peut-être un peu plus d'aisance rend-elle les ouvriers moins laborieux mais savons pourquoi les hommes peinent-ils plus disposés quand ils sont mal nourris plutôt que quand ils sont bien nourris ? Cela ne paraît pas fort probable, une récompense libérale du travail augmente l'industrie, l'activité, l'ardeur à la besogne.

Pour indiquer nettement l'influence que peut avoir une baisse de salaire il dit un peu plus loin :

De même que la récompense libérale du travail encourage la population, de même aussi elle augmente l'industrie des classes inférieures. Ce sont les salaires du travail qui sont l'encouragement de l'industrie et celle-ci comme toute autre qualité de l'homme se perfectionne à proportion de l'encouragement qui elle reçoit. Une subsistance abondante augmente la force physique de l'ouvrier et la douce espérance d'améliorer sa condition et de finir peut-être ses jours dans le repos et l'aisance, l'excite à tirer de ses forces tout le parti possible. Aussi verrons-nous toujours les ouvriers plus actifs plus diligents plus expéditifs là où les salaires sont plus élevés que là où ils sont bas."

Ce passage montre tout l'optimisme d'Adam Smith c'est que pour lui le bien être de la classe des salariés est lié à l'accroissement des richesses de la prospérité sociale.

L'état progressif qui entraîne une baisse de salaire

Source : BIU Cujas

ne doit avoir que des conséquences heureuses. Mais cette manière de voir est discutable.

Critiques de l'opinion de Smith

Est-ce que parfois la préoccupation principale des ouvriers ne va pas être de réduire leurs besoins au strict nécessaire, pour n'avoir à fournir qu'un effort minimum? On voit des ouvriers ne travailler que quatre jours quand ils peuvent en ce temps gagner leur subsistance pour toute la semaine. Cette fainéantise de 3 jours de la semaine dont on se plaint tant n'a souvent pour cause qu'une application trop grande pendant les 4 jours.

Ces observations de Smith ont un caractère trop optimiste, il est surtout exagéré de dire que des salaires élevés excitent l'activité au travail: cela peut bien se rencontrer chez certaines natures d'élites.

Si nous prenons comme exemple celui des mineurs, elle bien il ressort des constatations faites qu'une augmentation de salaire ne coïncide généralement pas avec une augmentation d'activité de productivité (voir à ce sujet la thèse de Mr. Simyan. Paris 1903) Au contraire lorsque la tâche est mieux rémunérée, le mineur travaille moins, mais si le fait inverse se produit, si les salaires baissent l'ouvrier devient plus actif. Ce dernier préfère en effet se contenter de peu plutôt que d'accroître son travail pour pouvoir ensuite se donner quelque plaisir, mettre un peu d'argent de côté en vue des risques qui le menacent ou enfin se constituer une retraite pour ses vieux jours. L'ouvrier tel que le décrit Ad. Smith n'est pas celui de la réalité.

L'ouvrier mineur de France se contente d'un salaire lui permettant de satisfaire ses besoins et il limite ses efforts au point voulu pour l'obtenir. Le mineur ne pense pas à fournir un travail plus considérable pour élever son salaire journalier.

Pour que la baisse des salaires n'entraîne pas diminution de l'effort de travail, pour que les vues de Smith soient exactes il faudrait que les ouvriers aient des vues plus larges, qu'ils pensent à la prévoyance, qu'ils s'économisent à eux mêmes une retraite.

Mais cette élévation des salaires ne va-t-elle pas avoir une autre conséquence qui l'anihilera pour ainsi dire? Autrement dit les prix des subsistances ne vont-ils pas augmenter eux aussi et dans la même proportion? Si lorsque les salaires doublent les prix doublent de même, on ne pourra pas dire que le sort de la classe ouvrière s'est amélioré.

Objections que l'élévation des salaires fait hausser le prix des marchandises

Smith qui soulève cette objection y répond de lui même. Ce résultat dit-il ne paraît pas être à craindre en tant que l'élévation des salaires se serait produite naturellement. Ce que Smith va dire il ne pourrait le dire s'il s'agissait d'une hausse légale. Quand il s'agit d'une hausse légale Smith dit qu'il n'y a pas de raison de craindre que cela fasse hausser le prix des produits. Si les salaires se sont élevés c'est que le fonds des salaires s'est augmenté, or cette même cause qui a amené la hausse du salaire tend à augmenter la puissance de travail elle tend à faire produire à une plus petite quantité de travail une plus grande quantité d'ouvrage, en sorte que nous sommes en présence d'une même cause produisant deux forces qui agissent en sens opposés et qui se contrebalancent.

Source : BIU Cujas

Mais cette augmentation des capitaux produit aussi d'autres effets : les capitalistes très nombreux qui voudront faire fructifier leur argent vont se faire concurrence les uns aux autres, ils perfectionnent leurs machines leur outillage, et arrivent ainsi à produire des objets manufacturés à meilleur marché Cette augmentation des capitaux permettra encore une plus grande division du travail qui fera encore baisser les prix

L'accroissement des capitaux qui pousse à la hausse du prix des marchandises par la hausse des salaires pousse à la baisse du prix de ces mêmes marchandises par l'augmentation de la production du travail. Les nouveaux capitaux cherchent à s'utiliser avec profit et le moyen pour cela c'est de perfectionner la production. Le propriétaire du capital qui alimente un grand nombre d'ouvriers s'applique à fournir de meilleures machines, à mieux répartir les tâches. Cela se passe dans tous les ateliers de sorte que plus le nombre des ateliers est grand, (la hausse des salaires pousse à leur multiplication) plus ils tendent à se partager en différentes classes et à subdiviser leur tâche, il y a donc un plus grand nombre de marchandises, si bien que l'augmentation dans les prix se trouve plus que compensée par la diminution dans la quantité du même travail. L'unité, l'heure de travail est plus chère - les salaires étant plus élevés, mais pour le fabricant cette heure de travail est moins onéreuse et coûte moins cher parce que la production est plus grande

Effets de l'accroissement des capitaux

Ainsi le même fait entraîne deux conséquences de différentes sortes, d'une part une hausse des salaires, d'autre part la baisse des prix.

Mais il est toujours un obstacle qui subsiste qui s'élève aussitôt que le bien être de la classe ouvrière se développe : c'est la tendance de celle-ci à se développer elle aussi Les travailleurs ont de nombreux enfants, les braconniers sont plus rares, les salaires décroissent. Il semble ainsi qu'on se trouve en présence d'un bonheur qui s'éloigne à mesure qu'on s'en approche. C'est la théorie de Lassalle si dure et si décevante : "la loi d'airain" Mais aujourd'hui cette loi est repoussée. On n'admet plus que le mouvement de la population doive fatalement avoir lieu dans le même sens que celui des capitaux

---

Source : BIU Cujas

Source : BIU Cujas

Le Profit chez Smith

Ayant démontré que l'intérêt des propriétaires et des salariés est le même, Smith déclare qu'il en est autrement pour les entrepreneurs qui vivent des profits :

« Le taux des profits ne baisse pas, comme la rente et les salaires, avec la prospérité de la société, et ne tombe pas, comme eux, avec sa décadence. Au contraire, ce taux est naturellement bas dans les pays riches, et élevé dans les pays pauvres ; jamais il n'est aussi élevé que dans ceux qui se précipitent le plus rapidement vers leur ruine. L'intérêt de cette troisième classe n'a donc pas la même liaison que celui des deux autres avec l'intérêt général de la société. »

Le salaire et le profit seront tous deux très bas quand une nation, après avoir passé par l'état progressif, sera depuis un certain temps, arrivé à l'État stationnaire. Tous les deux peuvent au contraire être très élevés dans un pays neuf, dans une colonie, mais cet état de chose ne peut jamais durer que fort peu de temps.

Détermination du taux moyen des profits.

Quant à la détermination du taux moyen elle est très difficile à obtenir. Les profits sont en effet de nature essentiellement variable ; ils changent avec l'état du marché d'un moment à l'autre.

Le profit est si variable que la personne qui dirige un commerce particulier ne pourra pas toujours vous indiquer le taux moyen de son profit. Le profit varie non seulement d'une année à l'autre, mais même d'un jour à l'autre et presque d'une heure. Il serait donc très difficile de le déterminer et quant à vouloir juger de ce qu'il a été autrefois, c'est impossible.

Il n'y a t il donc aucun moyen de se faire une idée du taux moyen des profits ? Smith déclare que le problème n'est pas impossible à résoudre. Ce moyen est l'observation du taux de l'intérêt et la raison d'user de ce moyen d'investigation est qu'on peut établir pour maxime que partout où on pourra faire beaucoup de profit par le moyen de l'argent on donnera beaucoup pour avoir la faculté de s'en servir. Adam Smith dit que le taux de l'intérêt doit dépendre du taux des profits, l'argent est plus recherché quand il permet de réaliser de plus grands profits, les progrès de l'intérêt peuvent

Source : BIU Cujas

donner une idée des profits du capital.

Si, au lieu de consentir un prêt, on gardait la somme dont on dispose; on pourrait en retirer de gros bénéfices: il est naturel que, si on s'en démunit, pour permettre à un autre de réaliser ces profits, en créant une industrie, on lui demande un pourcentage élevé! Mais là où les capitaux seront abondants, les profits seront de minime importance: les capitalistes se feront alors concurrence les uns aux autres:

1re Proposition de Smith.

Cette première proposition que l'accroissement des capitaux qui fait baisser les salaires fait aussi baisser les profits est dans le livre I. chap. IX. - Cette baisse du profit est l'effet naturel de la concurrence des capitaux entre eux. C'est elle qui fait que les profits vont baisser là où les capitaux sont en croissance - Quand les capitaux de beaucoup de riches commerçants sont versés dans un même genre de commerce leur concurrence tend à faire baisser les profits.

« Par la concurrence plus grande que se font les entrepreneurs dans la demande de travail, les salaires haussent et cela tend à augmenter le coût de production; et d'autre part la concurrence plus grande que se font les entrepreneurs comme vendeurs de produits tend à faire baisser le prix des produits ». Il y a donc un double chef de réduction du taux des profits = la hausse des salaires, la baisse du prix des produits. Le patron en effet achète le travail de l'ouvrier plus cher et il vend ses propres produits moins cher.

Smith, après avoir établi cette proposition d'une façon théorique; montre son existence dans la pratique en invoquant les exemples de différents pays de l'Angleterre, de l'Ecosse, de la France et de la Hollande.

Angleterre.

En Angleterre les revenus et la richesse ont été depuis Henri VIII (mort en 1547) constamment en augmentant; les salaires par suite ont haussé régulièrement depuis cette époque, mais que sont devenus les profits? Pour répondre à cette question, pour savoir si les profits ont baissé, à mesure que les capitaux s'accroissent il faut examiner le mouvement de l'intérêt, mais la loi en Angleterre règle le mouvement du taux de l'intérêt, dès lors ce mouvement n'est pas naturel, et par suite pas probant.

Comment mesurer le mouvement des profits

Adam Smith est arrêté par cette difficulté mais il remarque qui en Angleterre, les décisions fixant le taux de l'intérêt suivent, et ne précèdent pas, le taux de l'intérêt courant, le taux habituellement stipulé par les gens qui ont un bon crédit.

Le taux courant et le taux légal

Il semble alors que la démonstration soit impossible?

C'est une erreur!

En effet la loi ne fixe pas le taux de l'intérêt au

Source : BIU Cujas

hasard ; le législateur tient compte des circonstances du moment, il observe le taux auquel se concluent habituellement les emprunts : c'est donc le taux légal qui se moule sur le taux courant et non l'inverse. Par suite de cela la difficulté prévue par Smith, n'existe plus. Le taux de l'intérêt qui était à 10% sous Henri VIII descend peu à peu à 8%, 6%, 5%; sous la Reine Anne (1702-1714) certains bourses à emprunter à 4%, 3%. Cette baisse constante prouve que les profits durant cette période, ont été, eux aussi toujours en diminuant. Dans l'état progressif, les capitaux augmentant, les profits diminuent.

Observations comparatives Ecosse. Dans ce pays beaucoup moins riche que le précédent, les capitaux sont rares, les salaires doivent par conséquent être peu élevés. Quant aux profits ils sont élevés = en effet le taux de l'intérêt est de 5%.

Le capitaliste qui pouvait, en faisant fructifier lui-même son argent, réaliser de gros bénéfices, ne le prête que si on lui donne de gros intérêts.

France. Cette nation est moins florissante que la précédente, aussi les salaires y sont moins élevés = l'ouvrier français est moins bien habillé que l'ouvrier Anglais.

Mais ici nous assistons à une lutte entre l'intérêt légal et l'intérêt conventionnel.

La loi cherche plutôt à fixer un taux d'intérêt peu élevé, plus bas que le taux courant du marché. Les particuliers qui veulent dépasser le maximum fixé par la loi ont mille moyens à leur disposition

Il n'y a donc en France que le taux des conventions le taux réel qui puisse servir d'indice. Or le taux légal voulant diriger le taux de la place, celui-ci résiste et en fait, quoique le taux légal ait été en France souvent plus bas qu'en Angleterre le taux de l'intérêt sur la place a été généralement plus élevé en France qu'en Angleterre.

"En France comme ailleurs dit Smith on a beaucoup de moyens de tourner la loi". Et il ajoute " C'est donc le taux de la place qu'il faut regarder en France et il est plus élevé qu'en Angleterre, donc, le taux du profit doit y être aussi plus élevé (Livre I, chap. IX. 202, 203)

Hollande. Smith constate que dans ce pays l'Etat emprunte à 2% et les particuliers à 3%. Ceci dit il, n'est pas fait pour nous étonner car la Hollande est fort riche, plus riche même que l'Angleterre relativement à son territoire et à sa population. Cette faiblesse du taux de l'intérêt prouve que les capitaux sont abondants, les salaires élevés et les profits excessivement modiques. On sait en effet que les Hollandais se contentent de bénéfices fort peu élevés. Parfois on a même dit que ce fait prouvait la pauvreté de la Hollande, mais c'est une erreur, car, les nombreux placements, que les habitants font à l'étranger, prouvent que l'argent est trop abondant dans le pays.

Source : BIU Cujas

2e proposition de Smith Cas de diminution des capitaux

La diminution des capitaux qui fait baisser les salaires tend à faire hausser les profits ; en effet les salaires du travail étant diminués par la diminution du fonds des salaires, les propriétaires de ce qui reste de capitaux peuvent établir leur marchandise à meilleur compte qu'auparavant, et comme il y a moins de capitaux employés à fournir le marché, ils peuvent vendre plus cher : Donc, dit Smith, leurs marchandises leur coûtent moins et se vendent plus cher - leur profit croît ainsi en raison double.

Dans les pays où la richesse décroit, les salaires sont donc bas et le taux de l'intérêt élevé ainsi que les profits.

Les grandes fortunes faites au Bengale nous prouvent que les salaires sont bas et les profits élevés dans ces pays ruinés.

3e proposition Cas du pays où la richesse est stationnaire.

Dans ces pays, où la richesse est stationnaire en ce sens que le pays a atteint le dernier degré de richesse où il lui est naturellement possible d'atteindre, les salaires du travail et les profits des capitaux seront probablement très bas tous deux. C'est qué d'une part ce pays est aussi largement peuplé qu'il peut l'être en considération du nombre d'hommes que peut nourrir son sol, de telle sorte que la concurrence pour trouver un emploi y est telle que les salaires y sont réduits à ce qui est juste suffisant pour entretenir un même nombre d'ouvriers, d'autre part chaque branche d'industrie est saturée de capitaux et ne peut utilement en absorber davantage, en sorte que la concurrence des capitaux est en ces pays, parvenu aussi grande que possible et le profit aussi bas.

La division du travail est poussée très loin, les objets manufacturés atteignent alors leur minimum de prix puisque les salaires et les profits sont excessivement bas.

Il semble que cet épanouissement complet de la richesse nationale est très rare, car Adam Smith ne nous en donne pas l'exemple.

Nous venons ainsi de voir que, salaires et profits peuvent être bas tous les deux : peuvent ils être élevés tous les deux ?

Le cas est rare, pourtant ceci peut avoir lieu dans certaines colonies.

Dans les colonies de l'Amérique Septentrionale et des Indes Occidentales, les salaires y sont plus élevés qu'en Angleterre - il en est de même de l'intérêt et par suite du profit — le taux légal de l'intérêt y est de 6 à 8 %.

Dans les colonies nouvelles, les capitaux sont peu abondants en proportion de l'étendue du territoire, ils ne sont appliqués qu'aux terres les meilleures et les plus favorablement situées

L'accumulation rapide des capitaux permet d'élever les salaires.

Source : BIU Cujas

A ce sujet Smith s'exprime en ces termes :

Ces hauts profits et ces hauts salaires ne sont que temporaires et ce parallelisme ne peut durer ; à mesure que les colonies augmentent, les profits diminuent, le taux de l'interêt doit baisser, et de fait c'est bien ce qu'on observe en realité ; le taux de l'interêt a beaucoup baissé dans la plupart des colonies anglaises au 18e siecle. Les salaires n'ont pas diminué, la diminution du profit a pour cause l'accumulation des capitaux, qui est cause de la hausse des salaires. Il ne faudrait pas s'imaginer que parceque les profits ont baissé, les capitaux cessent d'augmenter, ils continuent même d'augmenter plus vite qu'auparavant. Il en est des nations industrieuses en train de s'enrichir comme des individus industrieux : un gros capital, quoique avec de petits profits, augmente plus promptement qu'un petit capital avec de gros profits.»

Il remarque ensuite que même lorsque les capitaux augmentent, les profits peuvent augmenter aussi ; si on acquiert, par exemple, un territoire nouveau ou bien, si des découvertes scientifiques permettent la creation d'une nouvelle branche d'industrie vers laquelle pourront aller les fonds disponibles. Puis il dit que si un pays atteignait l'état stationnaire qui est un signe de développement complet des richesses, tous les habitants se trouveraient dans l'obligation de travailler ; en effet en plaçant leurs capitaux dans leur pays, ils ne retireraient qu'un interêt minime.

L'état stationnaire et les effets.

Nous savons déjà que Smith s'est demandé, à propos de la hausse des salaires, si une élevation concomitante des prix n'avait pas lieu. Il a résolu la question par la négative.

Remarque.

Les profits sont bas et la concurrence que se font les capitalistes diminue les prix de beaucoup de denrées. Il a soin de dire "beaucoup" et non pas "toutes" les denrées, car ceci dépend de la proportion qui il y a entre la main d'oeuvre et le capital.

Influence de la hausse des profits et de la hausse des salaires sur le prix.

L'idée de Smith est que, là où les salaires croissent les capitaux augmentent et les profits baissent et cela amortit la tendance à l'élevation du prix des marchandises venant de la hausse des salaires.

Nos marchands et maîtres manufacturiers se plaignent du mauvais effet des hauts salaires en ce que l'élevation des salaires renchérit leurs marchandises et en diminue le débit.

Smith dit que des profits élevés tendent plus que des salaires élevés à faire monter le prix de l'ouvrage

Nous en avons une explication dans le double effet de compensation aux hauts salaires (Accroissement de la productivité du travail - baisse du profit) à ce point qu'on pourrait dire que les hauts salaires, s'ils ne sont pas la cause de la baisse du prix des marchandises, en sont le symptome.

C'est autre chose que veut dire Smith. — faisant abstraction de l'action des causes de compensation » l'élève

-tion du prix des salaires. — il envisage en elles mê-
-mes les causes de renchérissement du prix des mar-
-chandises. — il met en regard la hausse des salaires
et la hausse des profits et déclare que la hausse des sa-
-laires opère sur le prix des marchandises, comme l'intérêt
simple dans l'accumulation d'une dette, la hausse des
profits comme l'intérêt composé

Les deux progressions

En voici comment il démontre cette proposition. Il
prend l'exemple d'une fabrique de toile; si les salaires de
tous les ouvriers qui y travaillent haussent subitement de
deux deniers par jour, il suffira d'élever le prix de
la pièce de toile d'autant de fois de journées d'ouvriers con-
-sacrées à sa fabrication. Si 80 ouvriers travaillant 2 jours
ont été employés à cet ouvrage, il faudra hausser le prix
de 80 deniers. La hausse du prix aura donc lieu sui-
-vant une progression arithmétique, elle croîtra comme:
1, 2, 3, 4, 5, 6 etc.....

Mais si nous envisageons maintenant la hausse
des profits. Si les profits de tous les différents maîtres
qui emploient les ouvriers montent de 5%, la partie du
prix qui se résout en profit s'élèvera à chaque degré
de la manufacture en proportion géométrique comme
1, 2, 4, 8, 16, 32 etc.....

Celui qui vend le lin demandera un surcroît de 5%
sur la valeur de la matière première et sur celle des
salaires qu'il donne aux ouvriers.

Le maître des fileuses exigera 5% en plus et sur les
salaires qu'il donne et sur les sommes d'argent dont il
a fait l'avance; il en sera de même pour le maître des
tisserands.

Il faut aussi remarquer que la hausse des salaires a
une conséquence heureuse, qui ne produit nullement la
hausse des profits; elle entraîne en effet une plus grande
productivité du travailleur.

La hausse des salaires et l'activité des ouvriers

Smith dit à ce sujet: «..... Aussi verrons nous tou-
-jours les ouvriers plus actifs, plus diligents, plus expéditifs,
là où les salaires sont élevés, que là où les salaires sont
bas.»

La hausse des profits, il est vrai, peut être compen-
-sée par la baisse des salaires qui l'accompagne toujours
mais, ceci n'est vrai que dans une certaine mesure car
l'une agit suivant une progression géométrique sur les prix
et l'autre suivant une progression arithmétique, par con-
-séquent beaucoup moins rapide!

On voit ainsi que la hausse des salaires et la bais-
-se des profits se produisent indépendamment de la
volonté des ouvriers ou des patrons.

En effet, et c'est là pour Adam Smith le point ca-
-pital, ces variations du taux des salaires et des profits
dépendent uniquement de l'état progressif, stationnaire
ou rétrograde de la nation. Mais comme les patrons sem-
-blent ignorer cette loi, il critique très vivement les maî-
-tres manufacturiers qui se plaignent tant de la haus-
des salaires.

Source : BIU Cujas

Attaque de Smith contre les maîtres manufacturiers.

Adam Smith s'abandonne ici à sa verve et pousse un cri d'orfraie aux maîtres manufacturiers. Ce n'est guère la peine, puisque la cause inique de la hausse du salaire ou du profit ou de la baisse des uns et des autres, à savoir l'accroissement ou la diminution des capitaux ne dépend pas de volontés particulières - puis que la cause de tout ceci, hausse des profits ou baisse des salaires, est le contre coup de cette hausse et de cette baisse sur le prix des marchandises, l'état croissant ou décroissant des capitaux, causes qui ne sont pas au pouvoir des volontés individuelles - il paraît qu'on devrait se borner à constater cela, mais comme les patrons se plaignent fort de la hausse des salaires, Smith les ramène à la réalité.

Y a-t-il antagonisme entre l'entente du patron et des ouvriers.

Donc dans le cours ordinaire des choses il résulte de l'analyse de Smith que quand les salaires haussent, les profits baissent, quand les salaires baissent, les profits haussent. De là à voir un antagonisme naturel entre les ouvriers et les maîtres (travailleurs ou capitalistes) il n'y a qu'un pas.

Rapport de concomitance et non de causalité

Pourtant, de ce fait que hausse des salaires et baisse des profits ont lieu toujours ensemble, nous n'en pouvons nullement induire que l'un de ces phénomènes est la cause de l'autre; nous sommes simplement en face de deux phénomènes concomitants qui, tous deux, ont une cause commune: l'accroissement des capitaux. Mais il est impossible de dire que la hausse des salaires est la cause de la baisse des profits car, même si les salaires ne bougeaient pas, du moment que les capitaux augmentent, les profits baisseraient par suite de la concurrence que les capitalistes se font entre eux.

La hausse des salaires n'est pas la cause de la baisse des profits.

La réduction du profit n'est pas faite seulement de l'augmentation du coût de production, mais aussi de la diminution du prix des marchandises dûe à la concurrence des industriels. Si l'on supprime le premier chef de réduction du profit, le deuxième n'en reste pas moins - dès lors le seul résultat serait de rendre possible une baisse plus forte du prix des marchandises - puisque les salaires n'ont pas haussé il restera une baisse plus forte à la réduction des prix, dès lors, l'avantage résultant de ce fait que les salaires ne hausseraient pas, où irait-il ? Ce ne serait pas aux capitalistes, aux entrepreneurs, mais à tout le monde. La condition du profit serait la même que si les salaires avaient baissé - quand même il n'y aurait pas hausse des salaires, cela ne ferait pas que les profits n'aient pas baissé. Si nous envisageons l'hypothèse inverse; nous dirons aussi que la hausse des profits n'est nullement la cause de la baisse des salaires; car, si les profits ne haussaient pas, les salaires baisseraient quand même, lorsque les capitaux décroissent. Et même dans ce cas (où les profits ne haussent pas), il est très probable que les salaires baisseraient dans une plus forte proportion, car, les patrons, ne réalisant que de petits profits, chercheraient encore à diminuer les salaires. Quand les profits baissent ce n'est point parceque les salaires haussent, mais parceque la quantité des capitaux va croissant; ce qui ne dépend pas de l'ouvrier. Ce ne sont pas les ouvriers qui font baisser les profits du capital, ce sont les capitalistes eux mêmes, il ne semble pas qu'en tout ceci personne ait rien à craindre de personne, ni même que le gain de l'un fasse la perte de l'autre.

La hausse des profits n'est pas la cause de la baisse des salaires.

Quand Smith dit que le taux des salaires se détermine par une convention entre l'ouvrier et le propriétaire du capital et que

Source : BIU Cujas

dans cette Convention l'intérêt des deux parties n'est nullement le même, les ouvriers désirant gagner le plus possible et les maîtres donner le moins qu'ils peuvent - il signale là un antagonisme incontestable, mais cela ne détruit pas la vérité des observations qu'il vient de faire, c'est l'état croissant, stationnaire, ou décroissant des capitaux qui détermine le mouvement des salaires — Le taux concret des salaires reste à fixer, dans chaque cas donné, entre le maître et l'ouvrier et là il y a place pour un débat entre l'ouvrier et le patron débat dans lequel chacun tire à soi; c'est dans cette mesure qu'il y a antagonisme comme partout où il y a échange - à quelque taux concret que le débat finisse par fixer le salaire cela consacrera la hausse ou la baisse indépendante du débat. Le débat ne fera que fixer un peu plus haut ou un peu plus bas le taux concret des salaires.

En résumé c'est donc l'état croissant ou décroissant des capitaux qui détermine le mouvement des salaires. Ceci n'empêche nullement qu'il n'y ait, dans une certaine mesure, antagonisme entre patron et ouvrier; mais ceci est un fait à côté qui se produit chaque fois qu'il y a échange; on cherche à donner le moins possible et à recevoir le plus possible. Quand l'ouvrier travaille pour une somme d'argent donnée il fait un échange analogue à tous les autres échanges, et il est naturel qu'ici comme ailleurs les règles de ce contrat entrent en jeu.

Légère restriction

En définitive il faut désirer la baisse de profits, la hausse des salaires, car ces deux phénomènes sont les signes certains de l'état progressif du pays. Ils prouvent l'augmentation de la richesse réelle de la société, l'amélioration qui se fait dans l'état de cette société. Les capitalistes eux mêmes ne peuvent nous reprocher, dit Smith, de désirer la diminution des profits. Ainsi, soit un individu qui possède un capital de 10.000, alors que le profit s'élève à 10%, il gagnera 1000, mais à état progressif les capitaux augmentent, il possède au lieu de 10.000, 20.000, alors que le profit a baissé à 8%, pourtant il gagnera plus que précédemment soit 1.600. Les capitalistes doivent donc désirer l'accroissement des capitaux, l'état progressif, car si les profits baissent d'une façon relative, ils augmentent d'une façon absolue.

Source : BIU Cujas

La rente.

La question de la Rente est traitée dans Adam Smith au Livre 1er Chapitre 2 et au livre II, chapitre 3.

Trois propositions fondamentales relatives à la Rente.

La première proposition fondamentale que l'on doit formuler au sujet de la Rente est celle-ci : que toute amélioration qui se fait dans l'état de la société tend d'une manière directe ou indirecte à faire hausser la Rente réelle de la terre, et à accroître la richesse réelle du propriétaire.

Mais à côté de cette proposition s'en placent immédiatement deux autres. La première qui figure au Chapitre 3 du Livre II exprime cette idée que, à mesure que se fait l'amélioration des terres la rente augmente relativement à l'étendue de la terre, mais diminue dans sa proportion avec le produit. La deuxième que Adam Smith a déjà exprimée au livre 1er chapitre 8 signifie que, aussitôt que la terre devient une propriété privée, le propriétaire demande pour sa part presque tout le produit que le travailleur peut y faire croître et y recueillir.

Voilà donc, au début de l'étude de la Rente, trois propositions fondamentales qui, au premier abord, paraissent assez difficilement conciliables.

Comment concilier ces trois propositions qui paraissent en opposition

A quoi tient cette confusion apparente? On peut semble-t-il, l'expliquer par ce fait que les idées de Smith sont encore imbues d'esprit physiocratique et que, cependant, ces idées se rapprochent sur bien des points de ce qui sera un jour la théorie Ricardienne. Il y a dans Smith du passé et du futur, d'où une certaine obscurité dans les explications et les développements, obscurité qui ne s'efface qu'avec la réflexion et après une analyse complète de sa doctrine.

Du sens du mot Rente

Quel est le sens que donne Smith au mot **Rente**. C'est un premier point important. Ce sens n'est pas le même que dans la théorie de Ricardo, où il ne signifie qu'une partie du fermage. A l'époque de Smith, cette expression de Rente voulait dire, le fermage, c'est-à-dire tout ce que le fermier donne au propriétaire en échange de la location de la terre, et c'est, en effet, le sens que Smith lui donne habituellement. Toutefois, assez souvent, il donnera à cette expression le sens rigoureux de Ricardo. La Rente,

Source : BIU Cujas

d'après Smith, est toujours composée de deux éléments : « On pourrait croire que la Rente (fermage de la terre) « n'est souvent autre chose qu'un profit du intérêt rai- « sonnable du Capital employé à l'amélioration. Sans « doute, il y a des circonstances où la Rente pourrait être « regardée en partie comme telle, mais cela ne peut pres. « que jamais arriver que pour une partie ».

Il y a deux parties dans la Rente.

Et Adam Smith fait allusion à une autre partie qui sera précisément la rente dont parle Ricardo. Smith voit, donc, dans la Rente, les deux types de revenus et dans le produit net des physiocrates, il discerne la complexité possible de ce revenu.

Comment maintenant va se faire le mouvement de la Rente ?

Mouvement de la Rente.

Dans sa première proposition Adam Smith déclare : « La Rente va haussant à mesure que se « développe et progresse la richesse du pays, tout en di- « minuant dans sa proportion avec le produit ».

La rente va hausser avec la richesse du payse.

Et cependant il a dit au Livre II chapitre 3 qu'à l'origine de l'appropriation des terres le propriétaire demandait pour sa part presque tout le produit que le travailleur peut y faire croître, et il appuie sur cette idée en rappelant que sous le Régime féodal la Rente englobait la totalité du produit de la taxe.

Voilà donc une rente qui va augmenter alors qu'à l'origine elle absorbait la presque totalité du produit de la terre. Comment cela peut-il se faire ? Parce que le produit de la terre, qui n'est pas une quantité définie, va augmenter lui-même, ce qui donnera une marge sans cesse grandissante à la rente.

Evolution historique de la rente.

Une étude de l'évolution historique de la rente nous montre bien comment ce phénomène s'explique.

A l'origine de l'appropriation des terres, le produit du sol n'était que son produit naturel. La seule part que laissait le propriétaire au travailleur était ce qui lui était indispensable pour sa chétive subsistance. Le reste il le prenait comme fermage. A l'époque féodale une très faible part de capital est appliquée à la terre. Les serfs sont traités par le Seigneur comme des gens de sa suite, à cette différence près, que leur domesticité est plus étendue. On peut dire qu'à cette époque, le seigneur a la totalité du produit de la terre puisqu'il dispose à la fois du travail et des services de ceux que cette terre fait subsister.

Le produit total de la terre va, en conséquence, être absorbé, mais à raison de l'état peu avancé de la culture, ce produit représente peu de chose. Lorsque la richesse eût progressé, que la population eût augmenté dans de sensibles proportions, on fut obligé de demander à la terre davantage. Un nombre plus considérable d'hommes et de bestiaux durent être

Source : BIU Cujas

employés à la culture, et le produit augmenta en même temps que le Capital destiné à le faire naître. Du moment donc que la Rente grossit, c'est une preuve qu'elle peut grossir.

La Rente diminue par rapport au produit de la terre.

Dans l'opinion de Smith, en 1776 la Rente aurait triplé et quadruplé depuis la période féodale dans toutes les parties de la campagne qui ont été améliorées. Mais, d'un autre côté, par rapport au produit de la terre il est obligé de constater une diminution singulière de la Rente, et il déclare que la part du propriétaire ne dépasse pas un tiers de la totalité du produit, quelquefois même pas le quart.

L'augmentation du produit de la terre trouve d'après Smith son explication dans le fait suivant : Des capitaux plus considérables ont été consacrés à la terre, et il faut bien, fait remarquer Smith, que ces capitaux servent à quelque chose, sans cela les capitalistes ne continueraient pas un système d'exploitation ruineux. Une conséquence de l'augmentation du produit a été une augmentation de la Rente, mais si cette dernière n'a pas augmenté dans les mêmes proportions, c'est que dans le produit accru du sol il est nécessaire qu'une part de plus en plus forte aille au fermier à mesure des progrès que réalise l'amélioration des terres. En résumé d'une part la Rente augmente relativement à l'étendue de la terre, de l'autre elle diminue dans sa proportion avec le produit parce qu'une part de plus en plus forte doit aller au capital.

Principe de la Rente.

Une fois démontrées les possibilités du mouvement de la Rente et la réalisation de ce mouvement, il faut se demander quel est le principe de la Rente et comment on peut expliquer sa hausse au cours des progrès de la Richesse nationale. Comment se fait-il que l'augmentation du produit de la terre ait passé, en partie seulement dans le fermage, au lieu d'y passer tout entière? Faut-il trouver une explication de ce fait dans ce que le propriétaire contribue à la formation de la Rente par ses capitaux de telle sorte que la hausse de la Rente représenterait l'intérêt des capitaux.

Le principe de la Rente est que la propriété foncière constitue un monopole.

Cette théorie a été soutenue par certains économistes contemporains. Smith ne considère pas les choses à ce point de vue. A ses yeux le principe de la Rente est que la propriété foncière constitue un monopole. La Rente de la terre en tant que prix payé pour l'usage de la terre est naturellement un prix de monopole, puisque le sol est indispensable à toute œuvre de production. Or le sol n'existe qu'en quantité limitée.

Cela étant, il est naturel que la Rente existe

Source : BIU Cujas

même quand le propriétaire livre la terre brute et qu'elle ne soit pas mesurée par le profit ou l'intérêt des capitaux, et voilà pourquoi il peut y avoir rente alors que le sol n'est pas employé à un usage particulier. Ce sera le cas notamment de terrains non bâtis dans une ville.

Il suffit pour qu'il y ait rente que les produits de la terre soient un peu supérieurs aux besoins du cultivateur.

Il suffit pour qu'il y ait rente que le produit de la terre soit un peu supérieur aux besoins du cultivateur. C'est ce qui arrivera le plus souvent. - Presque toujours il y aura un disponible dans l'emploi agricole du sol parce que dans la culture de la terre la nature travaille conjointement avec l'homme. A cet égard, Smith partage entièrement les idées physiocrates.

Pour Adam Smith il peut y avoir rente alors même que le propriétaire n'a fait aucune dépense pour améliorer la terre. « Dès l'instant, dit-il, que le sol est devenu propriété privée, les « propriétaires comme tous les autres hommes aiment « à recueillir où ils n'ont pas semé et ils demandent « une rente même pour le produit naturel de la « terre. Il faut que l'ouvrier paye pour avoir la « permission de le recueillir et il faut qu'il cède au « propriétaire du sol une portion de ce qu'il recueille « ou produit par son travail ».

Et il ajoute : « Le propriétaire exige même par- « fois une rente pour ce qui ne peut être amélioré « par la main des hommes ». Et il donne l'exemple de l'intérêt pris pour l'octroi de certains terrains où pousse la solicorne, (c'est une plante marine qui pousse au-dessous du niveau des hautes mers et dont par suite la production ne peut être augmentée).

Il n'y a aucune proportionnalité entre la Rente et le Profit résultant des capitaux incorporés dans le sol.

La Rente n'est donc nullement proportionnée aux améliorations faites par le propriétaire sur sa terre, améliorations qui ne sont pas du reste, toujours réalisées avec ses propres capitaux. Souvent ces améliorations seront le fait du fermier, et le supplément de revenu qui en résultera sera gardé par le propriétaire à titre de monopole. C'est dire qu'il n'y a aucune proportionnalité entre la Rente et le Profit résultant des capitaux incorporés dans le sol.

La Rente est donc un prix de monopole. Si des capitaux ont été incorporés au sol, son taux en est indépendant. Tout au moins ni l'existence, ni le montant de cette Rente n'est déterminé par la quantité de ces capitaux. Il y a bien une corrélation entre les deux faits, mais la hausse de la rente ne résulte pas de ce que des capitaux ont été dépensés sur le sol, mais de ce que le produit du sol a augmenté.

A supposer que les capitaux eussent été dépensés par tout autre que le propriétaire, la Rente ne s'en serait pas moins élevée par cela seul que le produit des terres augmente : « L'incorporation de capitaux

Source : BIU Cujas

« au sol suscite dans une proportion très grande la « fertilité naturelle de la terre de telle sorte que dans le « produit de la culture, il y a le résultat d'une activité « plus grande de la nature. C'est donc une sorte de ferti- « lité artificielle qui est en action de telle sorte qu'après « avoir remplacé le capital au fermier et lui avoir fourni « le profit au taux moyen, il reste un excédent consi- « dérable qui vient naturellement grossir la Rente ».

Smith considère cette idée comme capitale. Alors qu'on croit que l'accroissement des produits du sol est proportionnel à la dépense de travail et de capital qu'on y applique, Smith déclare que cet accroissement est plus que proportionnel en ce sens que ce nouveau travail fait plus que se surajouter à la quantité de travail dépensée dans le sol. Il excite la puissance productrice du sol. Il aboutit donc, à un double résultat également avantageux.

L'accroissement des produits du sol est plus que proportionnel à la dépense de travail et de capital qu'on y applique.

L'augmentation du produit brut et du produit net de la terre est due à l'amélioration des terres et à la mise en œuvre d'un capital plus considérable. Il a pu se faire que le propriétaire n'ait fourni qu'une part des avances et le fermier le reste, mais cela importe peu. L'essentiel est qu'il y ait eu accroissement du produit. Une fois les reprises du cultivateur opérées, l'excédent du produit net, c'est-à-dire, dans la terminologie de Smith, le fermage et la rente, va au propriétaire du sol qui grâce à son monopole peut forcer le fermier à se contenter de cette partie du produit.

Les avances foncières sont indépendantes de la Rente

Il peut arriver que le propriétaire ait fait des avances foncières. Le fermage et la Rente les indemniseront dans ce cas non pas de façon proportionnelle, mais d'une façon plus ou moins large. Ces dépenses ne seront pas, d'ailleurs, la cause déterminante du fermage et de la rente. Les physiocrates l'avaient bien compris lorsqu'ils disaient que les avances foncières étaient simplement un titre à percevoir le produit net tel qu'il est. Adam Smith va plus au fond des choses lorsqu'il déclare que la Rente peut exister même sans avoir ces avances foncières à titre de monopole.

Smith ne parle guère que du fermage et de la rente en nature ; il ne les envisage pas à un autre point de vue. Mais dans les sociétés avancées le fermage se paie en argent et l'existence d'un excédent suppose non seulement que le produit de la terre en nature laisse après les reprises des fermiers une portion de denrées disponible, mais aussi que ce produit a une valeur marchande telle que son prix laissera un excédent, une fois couvertes les reprises des fermiers.

Dans tout le développement de Smith, l'idée de valeur du produit n'intervient pas, et pourtant, c'est une idée qui a une importance capitale.

Les fermiers sont amenés naturellement

Source : BIU Cujas

comme vendeurs de produits à se faire concurrence, et comme les prix de leurs produits ne devraient parce, semble-t-il, dépasser le coût de la production, il ne devrait rien rester pour la Rente. Pourtant Smith dans son Chapitre des parties constituantes du prix des marchandises nous indique la Rente comme élément constituant du prix avec le salaire et le profit. Mais il prend soin de nous prévenir que si la Rente entre dans la composition du prix des marchandises, elle n'est pas une cause de ce prix mais un effet, et ce n'est parce que les prix haussent que la valeur de la Rente augmente.

Si la Rente entre dans la composition du prix des marchandises, elle n'est pas une cause de ce prix mais un effet.

Comment le prix des denrées agricoles permettra-t-il de payer un fermage au propriétaire? Comment, en d'autres termes, la concurrence entre vendeurs laissera-t-elle le prix s'établir suffisamment haut pour que une fois le fermier remboursé de ses dépenses et payé de son profit il reste un disponible? L'explication de ce phénomène nous est donnée par ce qu'on appelle la limitation de la puissance productive du sol. La Rente qui est fournie à l'ordinaire par le produit d'un certain terrain se comprend par ce fait que à mesure que la population augmente les cultures doivent s'étendre ou le rendement doit augmenter. Les hommes se sont heurtés dans la marche de l'humanité à des difficultés de plus en plus grandes. Ils ont commencé par cultiver les terres les plus faciles puis ont été amenés à mettre en culture des terres moins bonnes. Le prix de tous les produits s'établit aujourd'hui au niveau du coût de production le plus élevé puisque toutes les terres sont nécessaires. Au contraire dans les pays primitifs les terres les moins bonnes ne donnent pas de rentes.

La limitation de la puissance productive du sol explique l'établissement de prix suffisamment élevés pour constituer une rente.

La question avait préoccupé les physiocrates. D'après eux le produit net devait dépendre de la valeur des denrées agricoles et c'est en vue d'assurer le bon prix des grains qu'ils réclamaient la libre exportation des grains, et l'extension de la demande des produits agricoles. La valeur des denrées agricoles était pour eux une question primordiale; elle devait régler le bon prix. Ils comprenaient mal la question. Adam Smith a là-dessus des idées plus nettes. Tout en laissant à la demande des produits agricoles la place importante que lui assignaient les physiocrates, il entre plus avant dans l'étude du problème, et cherche à nous faire comprendre que la valeur des produits agricoles doit toujours être suffisante pour payer un fermage quelconque.

La valeur des produits agricoles doit toujours être suffisante pour payer un fermage quelconque.

« On ne peut, dit-il, porter ordinairement au
« marché que les parties seulement du produit de la terre
« dont le prix ordinaire suffit à remplacer le capital
« qu'il faut employer pour les y porter. Si le prix or-
« dinaire est plus que suffisant le surplus en ira na-
« turellement à la Rente de la terre; s'il est juste suf-
« fisant la marchandise pourra bien être portée au
« marché mais il en pourra fourni une rente » -

Source : BIU Cujas

(Livre I. Ch. II. p.263).

Mais le prix sera-t-il ou non plus que suffisant pour payer cette Rente? Ce problème pour Adam Smith doit se résoudre par la considération de la demande. L'idée qui domine toute sa théorie est la suivante: La demande dépendra de la nature du produit du sol et des circonstances. Elle n'existera que dans la mesure où la terre donnera une Rente au propriétaire.

Pour certaines catégories de produits la demande doit toujours être telle qu'ils rapporteront un prix plus élevé que ce qui est nécessaire pour les faire venir au marché. Pour d'autres la demande peut être alternativement telle qu'ils rapportent ou ne rapportent pas le prix supérieur au prix suffisant.

La Rente se produira donc toujours pour la première catégorie, quelquefois seulement pour la seconde. Et Adam Smith est ainsi amené naturellement à diviser son étude en deux chapitres:

1°- Des produits qui fournissent toujours de quoi payer une Rente.

2°- Des produits qui tantôt fournissent et tantôt ne fournissent pas de quoi payer une rente.

D'après Adam Smith, la Rente est un prix de monopole, et pour le prouver il cite certaines terres qui tout en restant à l'état brut donnent une rente. Ce phénomène s'explique par ce fait que dans l'agriculture nous assistons à un travail conjoint de la nature et de l'homme.

Possibilité d'une rente en valeur. Explication de Smith.

Que la rente soit un prix de monopole, cela se comprend dans la mesure où elle se paie en nature, mais comment expliquer la possibilité d'une rente en valeur. La question est très importante, et Adam Smith l'étudie avec beaucoup d'attention. Voici ce qu'il disait à ce sujet: « On ne peut porter ordinairement au marché, que les parties seulement du produit de la terre dont le prix suffit à remplacer le capital qu'il faut employer pour les y porter et les profits « ordinaires de ce capital. Si ce prix est plus que suffisant « le surplus en ira à la Rente de la terre. S'il n'est « que juste suffisant, la marchandise pourra être portée « au marché, mais elle ne donnera pas de Rente » (Tome II, page 259).

Pour savoir si le prix sera suffisant pour donner une rente il faut s'attacher à la nature des produits du sol ou seulement aux circonstances.

Or cela dépend de la demande, et Adam Smith essaie, après avoir posé le principe, de construire une théorie démontrée de la Rente en valeur. Pour savoir si le prix sera suffisant pour donner une rente il faut s'attacher à la nature des produits du sol ou seulement aux circonstances. On est ainsi amené à distinguer les produits qui fourniront toujours de quoi payer une rente et les produits qui ne fourniront que quelquefois de quoi payer une Rente.

Source : BIU Cujas

I - Le produit qui fournira toujours de quoi payer une Rente.

Le produit qui fournira toujours de quoi payer une rente est la nourriture de l'homme.

Ce produit est unique. C'est la nourriture de l'homme, mais quand on parle de nourriture de l'homme, il faut entendre par là la nourriture principale et essentielle de l'homme :

« La nourriture de l'homme pourrait être le seul « produit de la terre qui fournisse toujours et nécessai- « rement de quoi payer une rente quelconque au pro- « priétaire ».

Les deux idées fondamentales qui se dégagent de cette proposition sont les suivantes :

Deux propositions : 1° La nourriture de l'homme est un produit qui fournira toujours une Rente ; 2° La nourriture de l'homme est le seul produit qui fournira toujours une Rente.

Reprenons successivement ces deux propositions :

1° La nourriture de l'homme est un produit qui fournira toujours une Rente.

Cela est-il bien vrai ? Aux yeux de Smith une pareille formule n'est pas douteuse puisqu'il admet que la Rente est un prix de monopole, mais il faut observer que son application est inexacte en ce qu'elle contient le mot toujours, car alors la Rente n'aurait lieu que quand la terre donnerait tout ce qu'elle peut donner. Or nous voyons dans le passage suivant de Smith qu'il ne considère pas les choses sous ce jour : « Dans les « grands pays de l'Europe, il y a encore beaucoup de « bonnes terres non cultivées, et celles qui sont cultivées « ne sont pas portées au degré d'amélioration dont elles « sont susceptibles ». Il est bien évident que Smith ne pense pas que la Rente des terres en question provient de la hausse de valeur de la nourriture.

Le blé est la marchandise qui a le plus de valeur constante.

Ricardo fonde la théorie de la Rente sur cette idée de hausse croissante du prix naturel du blé par suite de la difficulté croissante d'en obtenir des quantités additionnelles, mais Smith ne part pas du même principe. A ses yeux aucune marchandise, au contraire, n'a de valeur plus constante que le blé quand on envisage cette valeur sur un long espace de temps, et la chose est pour lui tellement évidente qu'il va jusqu'à proposer le Blé comme étalon des valeurs historiques. La seule chose qu'il redoute, c'est de voir baisser la valeur du Blé à mesure que la culture se perfectionnera, et il reconnaît bien, par suite, comme étant dans le domaine des possibilités, que le prix de la nourriture baisse au point de ne pouvoir payer une

Source : BIU Cujas

Rente.

L'explication que Smith donne à la proposition suivante : « La nourriture de l'homme est un produit qui fournira toujours une Rente est celle-ci :

« On peut être assuré que les denrées alimentaires sont « toujours demandées plus ou moins parceque, en tous temps, « il se trouvera des individus disposés à faire quelque chose pour « gagner de la nourriture » (I. 264) Et il fait remarquer que les hommes comme toutes les autres espèces d'animaux se multiplient en proportion des moyens de subsistance parceque, dit il, la nourriture suscite la consommation.

Conséquences qu'il faut tirer de ce que le blé suscite la Consommation

Mais quelles conséquences faut il tirer de ce fait que le blé suscite son consommateur d'après la loi de l'Offre et de la demande. Pas d'autre, d'après Smith, que la constance de la valeur du blé.

Il ne faut pas aller au-delà et y chercher l'explication de notre formule. Aussi Smith cherche ailleurs : « Or « la terre, ajoute-t-il, dans presque toutes les situations possibles « produit plus de nourriture qu'il n'en faut pour entretenir « tout le travail qui concourt à mener cette nourriture au « marché. Le surplus de cette nourriture est toujours plus « que suffisant pour remplacer avec profit le Capital em- « ployé à ce travail. Il reste toujours quelque chose pour « donner une rente au propriétaire. » Il faut remarquer que Smith au lieu de nous donner une explication de la Rente en valeur se contente de considérations sur le Rendement en nature, et il est intéressant de rechercher les raisons qui l'amènent à croire que la valeur des denrées alimentaires sera toujours suffisante pour payer une rente, et pourquoi il n'a pas une semblable opinion sur d'autres marchandises qui sont aussi recherchées.

C'est que Smith se rattache par ses origines aux physiocrates. Il y a de la physiocratie dans le sang. On le voit bien dans l'explication qu'il nous donne dans le chapitre II intitulé : « les différents emplois des capitaux ». Il nous montre, pour nous expliquer la Rente sur la terre, la nature travaillant conjointement avec l'homme.

Le produit de la nature et du travail combinés est supérieur à ce qui est nécessaire pour remplacer la dépense de l'une de ces 2 forces seulement

Le produit de ces deux forces combinées est supérieur à ce qui est nécessaire pour remplacer la dépense de l'une de ces 2 forces seulement. C'est la même chose pour le produit en valeur, et là aussi l'explication d'un surplus en nature est la même que l'explication d'un surplus en argent.

« Dans la culture de la terre, dit il, la nature tra- « vaille conjointement avec l'homme, et quoique son tra- « vail n'entraine aucune dépense, ce qu'il produit n'en « a pas moins sa valeur. Ainsi les hommes et les bestiaux « employés aux travaux de la culture, non seulement com- « me les ouvriers des manufactures, donnent lieu à la re « production d'une valeur égale à leur consommation, mais ils « produisent encore une bien plus grande valeur. Outre le ca- « pital du fermier et tous ses profits, ils donnent lieu à « la Reproduction régulière d'une Rente ; cette rente est l'

Source : BIU Cujas

« - œuvre de la nature qui reste après qu'on a fait la « déduction de tout ce qu'on peut regarder comme l'œuvre « de l'homme »

L'explication que nous donne Smith de la rente nécessaire des terres employées à produire de la nourriture est, en somme, celle-ci.

Le produit de la nature étant toujours demandé a toujours de la valeur

La nature travaille et son produit étant toujours demandé a toujours de la valeur.

Comme la valeur du produit du travail de l'homme suffit à le reconstituer avec profit, il reste la valeur du travail de la nature qui constitue la Rente.

En résumé, Smith dit d'une façon explicite ce que les physiocrates disaient d'une façon implicite.

Les Physiocrates n'ont jamais prétendu que le produit net en nature était le produit net en valeur.(A)

(A) *Ils se préoccupaient du bon prix des matières agricoles, et d'après eux, le produit net en nature et le produit net en valeur seraient la même chose si, conformément à l'ordre naturel la demande était libre. Mais comme l'agriculture est gênée par des entraves de toutes sortes, les produits de la terre n'ont pas l'accroissement de valeur dont ils seraient susceptibles.*

Et à la fin du Livre II, Smith est amené naturellement à se poser de lui-même la question suivante : Puisque la culture de la terre est si éminemment avantageuse à cause de la collaboration de la nature, comment se fait-il qu'en aucun endroit de l'Europe, les produits de l'agriculture aient quelque supériorité sur les autres emplois des capitaux ? Et que faut-il penser de cette théorie dont il est d'ailleurs, le défenseur et d'après laquelle le travail et les capitaux doivent produire d'avantage grâce à la collaboration de la nature, alors que précisément en réalité les choses se passent tout autrement et qu'on voit tous les jours les fortunes les plus considérables sorties du Commerce alors qu'on n'en voit pas, ou très rarement, acquises par l'agriculture.

De la raison pour laquelle contrairement à ce qui devrait être, les grandes fortunes se font dans le commerce et non dans l'agriculture

Pour Smith, comme d'ailleurs, pour les physiocrates, la raison de cet état de choses vient de la politique économique suivie par l'Europe.

Que faut-il penser de cette explication de la Rente en valeur ? Est-il vrai que dans l'ordre naturel des choses, cette partie du produit de la terre qui est la part de la nature donne une rente ? Non, et en réalité Smith ne nous a rien appris de nouveau.

Les explications de Smith sur la rente en valeur ne sont pas exactes.

Toutefois ces explications se résument en ceci, c'est que le travail de la nature quoique gratuit à sa valeur. Mais ceci n'est même pas très sûr, et c'est surtout le contraire qui paraît être la vérité, et peut être même au fond Smith le pense-t-il lui même, lorsqu'il nous dit que les quantités additionnelles de nourriture n'impliquent pas pour leur production des difficultés croissantes et que c'est plutôt la baisse que la hausse de la valeur du blé qu'il faut prévoir. C'est d'ailleurs, ce qui arriverait forcément par le jeu de l'Offre et de la Demande.

La concurrence des cultivateurs entre eux comme vendeurs de produits doit les amener à faire profiter le

Source : BIU Cujas

Consommateur de la gratuité du travail de la nature. Ce qui nous paraît certain, c'est que le travail de la nature étant gratuit ne peut expliquer la Rente puisque les cultivateurs sont amenés par la concurrence à faire baisser leurs prix ; et quelques années plus tard Bastiat démontrera que c'est le consommateur qui tend à profiter du travail gratuit de la nature.

Ceci revient à dire que si le problème de la rente a été posé par Smith il n'a pas été résolu par lui, du moins pour la partie du produit de la terre qui doit toujours et nécessairement produire une rente. Cela est important à raison du rôle de la rente de nourriture dans l'ensemble des phénomènes de la rente.

Appréciation d'ensemble sur la théorie de Smith.

Maintenant que nous connaissons les idées de Smith, nous pouvons formuler une appréciation d'ensemble sur sa théorie.

Smith déclare que c'est la rente des terres cultivées pour produire la nourriture des hommes qui règle la rente de la plupart des autres terres cultivées, et comme en Europe c'est le Blé qui est la principale production, c'est la rente des terres de blé qui, sauf circonstances particulières, règle la rente des autres terres cultivées. En voici la raison.

Si le cultivateur s'aperçoit que la terre rapporte moins avec d'autres produits, il s'empressera de revenir au blé. Si, au contraire, il constate que la terre fournit d'avantage avec d'autres produits, il consacrera à ces produits une partie de ses terres à blé.

Smith a donc très bien vu que la rente en valeur doit être expliquée par la considération de la demande, et il a également constaté, ce qui est aussi juste, que la demande de blé est toujours suffisante pour payer la rente. Comme une partie de cette rente vient du travail de la nature, il en reste une autre partie qui est disponible pour le propriétaire. Mais ce sont là des constatations et non des explications.

Produits qui tantôt fournissent et tantôt ne fournissent pas de rente.

Faut il appliquer aux autres produits du sol ce qui est vrai du blé ?

D'après Smith, non. Pour lui ces autres produits ne fournissent une rente que par l'élévation de leur prix au cours du progrès de la civilisation - il en est notamment ainsi des produits des forêts. Toutefois à l'origine il n'en est pas de même. Pourquoi ? Parce que l'abondance est grande et que la demande n'est pas suffisante pour fournir une rente. La rente n'apparaîtra qu'avec un certain degré de civilisation, et elle ne pourra jamais dépasser la rente des terres à Blé. S'il en était autrement, on s'empresserait, en effet, de transformer celles-ci.

Lorsque cette valeur qui permet de payer une rente au

propriétaire aura été atteinté par les produits de la sur-face, ces produits, et cela est normal, continueront à four-nir une rente.

Il en sera différemment des produits qui se tirent du sein de la terre. Ils peuvent après avoir fourni une rente cesser d'en fournir une. et c'est ce qui se pro-duira lorsque la demande ne sera plus assez forte. Il pourra très bien arriver, par exemple, qu'une mine après avoir donné une rente cesse d'en donner une, parce que la rente que peut rapporter une mine est en pro-portion de la fécondité relative de cette mine et de sa supériorité sur les autres. Et cela s'explique lorsque l'on songe que les prix du charbon de toute une région se-ra réglé par la mine de charbon la plus féconde (Voir t. I. p. 289 à 294)

Même observation de Smith pour les mines de mé-tal. La découverte d'un mine de métal même très éloi-gnée peut faire disparaître la rente que donnait une mine plus rapprochée. Cela tient à ce que la valeur d'une mine métallique dépend plutôt de sa fécondité que de sa situation, les métaux ayant assez de valeur pour supporter des frais de transport.

Des ressem blances sur ce point entre la théorie de Smith et celle de Ri-cardo.

— Il est curieux de remarquer combien sur ces points Smith se rapproche de Ricardo. D'après Ricardo, ce qui distingue la rente de la terre à Blé de la rente des mines, c'est que pour la terre à blé la rente vient de la fécondité de la nature, et qui il en est autrement pour les mines. Pour arriver à cette conclusion, Smith n'avait qu'à supposer que la mine la plus féconde ne suffit pas à la satisfaction de la demande, mais il raisonne d'une façon différente comme si la mine féconde pouvait répondre à une demande indéfinie.

Smith serait arrivé à des conclusions différentes en raisonnant autrement. Il n'avait qu'à supposer un ordre inverse dans la mise en exploitation des mines: d'abord l'exploitation des meilleures mines, puis devant l'accroissement de la demande, la mise en exploitation des mines moins bon-ne. Il aurait constaté alors que la rente naissait de la difficulté croissante d'obtenir des quantités additionnelles de charbon, et, il serait arrivé, à cette conclusion contrairement à ce qu'il avance en raisonnant comme il l'a fait que la mine qui règle le prix du charbon aurait été la moins fé-conde parcequ'on est forcé de l'exploiter pour répondre à la demande.

De la rente du poisson.

Smith est bien plus exact quand il traite de la ren-te à propos du poisson:

« A mesure, dit il que la population augmente, que le « produit annuel de la terre et du travail du pays grossit, « le nombre des acheteurs du poisson doit augmenter, et en « général, il sera impossible d'approvisionner le marché au « - si étendu sans employer pour cela une quantité de tra-« - vail qui croît au delà de la proportion de celle qui exi-« - ge l'approvisionnement de ce marché quand il a des li-« - mites plus étroites.

Source : BIU Cujas

« Pour avoir la quantité additionnelle il faudra un tra-
« -vail plus que proportionnel : il faudra aller chercher le pois-
« -son à de plus grandes distances, employer de plus grands
« bâtiments, et mettre en œuvre des machines plus dispendieu-
« -ses »

— Pourtant Smith ne tire de la même déduction relati-
-ve à la rente ; du moment, en effet, qui il n'y a pas de
propriétaire de la mer, il ne saurait être question de rente,
l'élévation du prix du poisson ne faisant que rémunérer
un travail plus dur.

L'inégalité dans les conditions de la production est un élément important de la rente.

Il serait donc inexact de prétendre que le fait de l'
inégalité dans les conditions de la production d'un produit ait
échappé à Smith. La preuve en est que lorsqu'il parle
du blé, il dit que le blé produit toujours une rente. Il a
bien constaté le fait de l'inégale fécondité des terres sur la ren-
-te, l'influence du développement de moyens de production
sur la rente de consommation, mais il n'a pas vu que la
rente, pour les terres à blé n'existera qui autant que la ter-
-re sera fertile et bien située.

Ici encore il se rapproche de Ricardo. Il devrait suppo-
-ser que sur certaines terres, les moins bonnes, la valeur tota-
-le du produit est nécessaire à entretenir le travail, de sor-
-te que la rente n'existe que sur les terres excellentes, et qu'
elle doit être mesurée comme pour les mines, par l'écart
entre les cours de production respectifs du blé sur les deux
terres.

La rente sur les terres à blé n'existe que si la terre est fertile et bien située Smith ne l'a pas vu.

Mais il ne veut pas abandonner son point de départ : il
persiste à croire que toute terre à blé doit fournir une rente,
et il persévère dans son opinion, même après qu'en 1777
Anderson eût fait paraître un opuscule qui contenait en sub-
-stance la théorie de la rente de Ricardo.

Il est intéressant après ces développements de résumer la
théorie de Smith, et d'en dégager l'idée générale. Cette
idée générale est la suivante :

Idée générale de la théorie de Smith

« Toute amélioration dans l'état de la société tend à
« faire hausser la rente réelle de la terre et à augmenter
« la richesse du propriétaire. »

Il est amené à formuler cette règle à la suite des deux
observations suivantes :

Observations : 1° L'amélioration des terres et de la culture fait hausser la rente d'une manière directe 2° La hausse qui survient dans le prix réel des produits autres que le blé élève la rente du propriétaire dans une proportion encore plus forte

1° Le résultat de l'extension de l'amélioration des ter
-res et de la culture est de hausser la rente d'une manié-
-re directe, car la part des propriétaires dans le produit aug-
-mente nécessairement à mesure que le produit augmen-
-te.

2° La hausse qui survient dans le prix réel de ces pro-
-duits bruts de la surface et du sous-sol, produits autres
que le blé, tend à élever d'une manière directe la rente du
propriétaire, et cela dans une proportion plus forte encore que ne
tend à l'élever la rente du blé. Et en effet, cette proportion sera
plus forte, parceque ce produit après avoir baissé dans son prix n'exi-
-ge pas plus de travail qu'auparavant. Il en résulte qu'il faudra une
moindre proportion de ce produit pour remplacer ce capital qui fait
mouvoir ce travail. La hausse de la rente du blé est due à un a-
-ccroissement de capital dans le sol, tandis que pour le bétail, par
exemple, la part du propriétaire est plus forte.

Source : BIU Cujas

Ce deuxième point donne lieu lui même à un certain nombre d'observations

Il est évident que la rente augmente du fait de l'accroissement général de la richesse mais si elle augmente relativement à l'étendue de la terre, elle diminue dans sa proportion avec le produit.

— D'un autre côté si la baisse de la rente consiste dans le fait d'une élévation de la valeur de certains produits, l'enrichissement des propriétaires correspond à des difficultés croissantes d'entretien, à un renchérissement d'une partie du coût de la vie.

Autre observation intéressante : L'Augmentation de la rente du fait des terres à blé enrichit le propriétaire sans appauvrir le consommateur. Au contraire la baisse de la rente venant de l'élévation du prix du détail, implique une élévation de prix. L'enrichissement du propriétaire est donc corrélatif à une baisse de prix pour les acheteurs. Smith fait remarquer que c'est là un résultat que l'on ne doit pas regretter à moins de regretter la prospérité du pays. Le renchérissement de ce produit provient d'un accroissement de la population, accroissement rendu possible par l'accroissement même de la nourriture qu'on tire de la terre.

Différences entre l'enrichissement du propriétaire du fait des terres à blé, et son enrichissement du fait des autres produits

Que signifie cette élévation de la valeur des produits du sol? Elle est une preuve de l'utilisation progressive des ressources de la terre, en même temps que l'indice qu'on tire de plus en plus de la terre tout ce qu'elle peut donner.

Toute augmentation dans la richesse de la société tend indirectement à élever la rente réelle de la terre. En effet une certaine portion de ce surcroît de travail va naturellement à la terre.

Toute augmentation dans la richesse de la société tend indirectement à élever la rente réelle de la terre.

Lorsque la quantité de travail augmente par suite du développement de la richesse, une partie va à la terre, et il en résulte une augmentation du nombre d'hommes et de bestiaux employés à la culture. La rente grossit avec le produit.

En d'autres termes l'accroissement de la rente des terres à blé provient d'un accroissement du produit qui suppose une incorporation de capitaux plus considérables accédant la fécondité naturelle du sol.

Enfin les progrès de la puissance productive du travail qui tendent directement à réduire le prix réel des ouvrages des manufactures, aboutissent à ce résultat indirect d'élever la rente de la terre puisque avec une rente donnée les propriétaires achètent une plus grande quantité des choses qu'ils désirent se procurer. Ainsi il est exact d'affirmer que tout progrès réel contribue à accroître la rente du propriétaire.

Il résulte des développements qui précèdent que l'accroissement du salaire et de la rente est lié à l'État croissant de la richesse nationale.

L'intérêt des ouvriers et des propriétaires fonciers est en harmonie avec l'intérêt général.

Par suite, l'intérêt des ouvriers et celui des propriétaires fonciers se trouve en harmonie naturelle avec l'intérêt général.

Par contre l'intérêt des capitalistes, manufacturiers et marchands, est opposé à l'intérêt général puisque lorsque la richesse nationale croît, les profits baissent et qu'ils

Source : BIU Cujas

haussent lorsque cette richesse est stationnaire ou en déclin (Smith - I. 300-303).

Voici l'explication qu'on peut donner de cette règle. L'intérêt des propriétaires fonciers est lié à l'intérêt général de la société. Tout ce qui profite à l'un [profite à l'un] profite à l'autre, et à l'inverse, tout ce qui nuit à l'un nuit à l'autre.

Smith nous a, en effet, demontré que la rente dépend du mouvement de la richesse générale et il en tire cette conclusion que le pouvoir politique doit être maintenu aux agrariens. C'est, du reste, la politique que bien des pays ont essayé de suivre depuis.

« Quand la nation délibère sur quelque règlement de « commerce ou d'administration, les propriétaires des terres « ne la pourront jamais égarer même en n'écoutant que « la voix de leur intérêt de classe » il ajoute : « au moins « si on leur suppose la plus simple connaissance de ce qui « est leur interet. »

Sur ce point, Smith paraît se faire des illusions. Il oublie l'histoire d'Angleterre et la prime à l'exportation des blés qui fut imaginée pour favoriser l'entrée du bétail.

Même règle pour les Salariés. Leur intérêt, comme le précedent, est lié à l'intérêt général de la société :

« La classe des propriétaires peut gagner plus que celle « des salariés mais aucune ne souffre plus du déclin « que la classe des salariés.

« La classe des ouvriers ne connait pas mieux son « intérêt que la classe des propriétaires fonciers ne connait « le sien.

« L'ouvrier est incapable ou de connaître l'intérêt « général ou d'en sentir la liaison avec le sien propre. « Aussi dans les délibérations publiques ne lui demande-t-on « pas son avis. »

L'intérêt des marchands, des manufacturiers et des capitalistes est en opposition avec l'intérêt général.

Pour les Marchands et les Manufacturiers, la règle est différente.

Leur intérêt, d'après Smith, est manifestement en opposition avec l'intérêt général.

Smith professe peu de sympathie pour eux et déclare qu'on peut s'attendre de leur part aux manœuvres les plus perfides.

Il serait dangereux pour la société de leur permettre la connaissance de leur intérêt de classe, car on ne peut leur supposer aucun esprit d'abnégation, et il n'hésite pas à proclamer que les propositions de lois nouvelles qui viennent de cette classe doivent être examinées avec la plus soupçonneuse attention.

Si nous voulons résumer l'opinion de Smith, nous pouvons dire qu'il croit à l'harmonie économique sous le régime de la liberté, seulement c'est une harmonie de résultats et non une harmonie

Source : BIU Cujas

de tendances.

Pour que cette harmonie soit réalisée il est nécessaire que la loi n'ait d'autres objectifs que la garantie de la liberté.

Ainsi les intérêts de classe ne se servirant pas de la puissance publique dans leur intérêt propre.

Source : BIU Cujas

XXVII

Système de l'Economie Nationale.

Ce qui caractérise le système de l'Economie Nationale, c'est son opposition formelle avec le Smithianisme qu'il ne considère pas comme une véritable doctrine économique et qu'il appelle Cosmopolitisme.

Le sens que l'on donne le plus souvent de nos jours à l'Economie Nationale est l'étude de la Vie et des conditions économiques et sociales d'une nation considérée en elle-même, abstraction faite des autres nations. Dans ce système chaque Nation a son économie politique spéciale, économie qui se manifestera surtout dans ce qui a trait aux conditions extérieures du pays, libre-échange ou protection.

Ce qui différencie l'Economie nationale du Smithianisme, c'est que tandis que Smith voulait la liberté, l'Economie nationale estime que le libre-échange commercial ne convient pas à toutes les phases du développement économique d'une nation. Les systématisateurs principaux de cette doctrine sont List et Carey. Il est surtout intéressant de l'étudier chez List dont le système national d'Economie Politique parut en 1842 et a été traduit en français par Richelot en 1855.

Les systématisateurs principaux de la doctrine de l'Econ. Nationale sont List allemand (1789-1846) et Carey américain (1793-1879).

Avant d'exposer le système de List il faut en donner une idée d'ensemble et en dégager l'esprit.

Doctrine de Frédéric List.

L'idée fondamentale de List est que l'humanité est divisée en nations et qu'elle ne peut être conçue pratiquement que sous forme d'une association de Nations. C'est donc, une réaction profonde contre le Smithianisme.

Les nations se développent d'une façon harmonique, mais la protection est nécessaire pour aider ce développement, du moins lorsqu'il s'agit de passer de la phase agricole proprement dite à la phase agricole manufacturière. La protection de l'Agriculture par des droits de douane n'est, au contraire, jamais nécessaire. Cette protection, nous allons la retrouver quand il s'agit de l'industrie. L'industrie nationale sera protégée par des droits de douane dont la durée et l'intensité seront déterminées par l'éducation industrielle du pays.

En résumé la doctrine de List diffère dans ses fondements mêmes de la doctrine d'Adam Smith, et la conception qu'il se fait de l'Economie Nationale est tout autre.

Rép. écrites - VI^e Série N° 62.

Source : BIU Cujas

Idées fondamentales de Frédéric List.

L'idéal économique serait l'Association des nations.

L'idéal économique est l'Association humaine. Celà veut dire que toute l'humanité contribue sous un régime de liberté à satisfaire les besoins des hommes. Associées, les nations seraient plus heureuses qu'elles ne le sont. Ce régime n'existe pas encore, mais il est conforme à la nature, et les nations y sont amenées peu à peu par la nature qui les incite à l'échange par la variété des produits.

Dans l'état actuel de la civilisation, la forme la plus parfaite de l'Association, bien qu'elle soit encore très imparfaite, est la Nation. Il ne faut pas espérer que l'Association humaine se réalise jamais par la disparition des Nations, mais on peut prévoir le jour où les nations seront réunies dans une vaste Confédération.

Un des devoirs les plus importants des nations est d'assurer avant tout leur indépendance économique, et il en découle cette conséquence que l'association économique ne doit se faire qu'entre nations dont la puissance économique est de même force. Agir autrement serait la constitution d'une association léonine, dans laquelle les nations les plus faibles seraient opprimées par les nations les plus fortes. Le but des nations doit donc tendre vers le développement de leur puissance, et cette puissance dépend elle-même de leur état économique. C'est cette idée que fait très bien ressortir List dans son ouvrage.

« Evidemment la Nation qui, sur un territoire étendu, pourvu de ressources variées et couvert d'une population nombreuse, réunit l'agriculture, les manufactures et la Navigation, le commerce intérieur et extérieur, est incomparablement plus développée sous le rapport politique et plus puissante qu'un peuple purement agriculteur. Ce qui commande tout cet ensemble c'est la puissance manufacturière parce qu'elle constitue la base du commerce intérieur et extérieur et de la Navigation. Un peuple qui réussirait à monopoliser toute la vie manufacturière du globe parviendrait, nécessairement à la domination universelle. C'est ce qu'une Nation ne doit jamais oublier. Elle doit s'efforcer de s'élever le plus promptement possible d'un degré inférieur de civilisation à un degré supérieur » (List, page 100. - Traduction Richelot).

La Nation est donc la base normale de l'Etat économique. Comment va-t-elle se constituer? La réponse dépend, d'après List, du développement économique qu'elle atteint.

On peut distinguer dans l'histoire des nations cinq phases.

On peut distinguer dans l'histoire des Nations cinq phases principales:

1° Phase sauvage.
2° Phase pastorale.
3° Phase agricole
4° Phase agricole manufacturière.
5° Phase agricole manufacturière et commerciale.

Source : BIU Cujas

Les trois premières phases sont des phases de liberté ce sont celles qui sont le plus favorables aux pays agricoles. Il faut, d'ailleurs remarquer que l'idée de protection est incompatible avec l'état agricole. Qui pourrait on, en effet, protéger dans les pays agricoles? On ne peut pas protéger les produits agricoles, puisque les pays agricoles ne comportent pas de produits agricoles proprement dits, n'ayant rien pour les payer. On ne peut pas protéger davantage les produits manufacturés, parce que l'Agriculture se trouverait gênée. Dans ces trois premières phases, c'est de la liberté commerciale qui s'impose.

En sera-t-il de même dans les autres phases? Non, ici la protection devient nécessaire parce que le principe cosmopolite et le principe national ne sont qu'une seule et même chose et que le système des valeurs échangeables est en harmonie avec le système des forces productives. Pourtant, dans le passage de la 3e à la 4e phase, le principe national et le principe cosmopolite ne concordent pas intégralement. En effet, l'établissement de manufactures étrangères peut entraver l'établissement des Manufactures nationales, c'est pour cette raison qu'il est nécessaire de restreindre le Commerce avec les nations qui aspirent au Monopole manufacturier.

Dans cette théorie, le système douanier apparait comme une manifestation de la tendance des peuples agrariens à garantir leur conservation et non comme une construction spéculative. Il ne faut donc pas, même dans la phase agricole Manufacturière, protéger l'agriculture. "Encourager l'Agriculture, dit List, à l'aide de droits protecteurs est une entreprise insensée, car l'Agriculture ne peut être utilement encouragée dans les pays que par la production manufacturière. Rien n'est moins fondé que la jalousie des Agriculteurs contre les manufacturiers car leurs intérêts sont solidaires".

Le pays qui est apte à devenir une nation normale doit d'après List, recourir à la protection des manufactures lorsqu'il passera de la phase agricole à la phase agricole manufacturière.

Il faudra recourir à la protection manufacturière le jour où la phase agricole sera à son Summum.

Du moment que la protection est une mesure d'Etat, il est du devoir de l'Homme d'Etat de se demander à quel moment il doit recourir à la protection manufacturière. Ce moment sera celui où la phase agricole sera à son summum. Une protection trop prompte aurait des inconvénients parce qu'elle diminuerait la richesse nationale. Une protection tardive exposerait, par contre, l'agriculture à se rabougrir. Lorsque l'industrie manufacturière a atteint un grand développement, l'excédent de la population agricole trouve un débouché dans les fabriques, mais si ce développement ne se produit pas, cette population trop nombreuse sera réduite au travail des champs les terres se morcelleront en petites cultures, et chaque individu se bornera à produire ce qui est nécessaire à sa consommation. Ces observations montrent combien il est important de déterminer le moment exact où il

Source : BIU Cujas

faut recourir à la protection.

Sur ce point si essentiel, la réponse de Lish est assez vague. Il paraît dire que cette transformation doit se produire lorsque l'éducation politique et économique de la nation, sous l'empire de la liberté du commerce a été poussée assez loin pour que l'importation des manufactures étrangères et le manque de débouchés pour les produits mettent obstacle à son développement ultérieur. La protection peut alors se justifier. Jusque là l'éducation économique d'un pays à un degré inférieur de culture ou faiblement peuplé se fait le plus sûrement par la liberté du commerce avec des peuples avancés, riches, industrieux:

« L'industrie manufacturière se rattache à tant de branches de la science et de l'art, elle implique tant d'expérience, de pratique et d'habitude que l'éducation d'un peuple ne peut se faire que lentement. Il faut donc commencer de protéger sitôt que la nation a acquis les conditions économiques, morales et sociales qu'exige le développement de l'Industrie Manufacturière. La condition économique est une agriculture suffisamment avancée et qui ne peut plus être stimulée par l'exploitation de ses produits. La condition morale est une grande culture chez les individus; les conditions sociales sont des lois garantissant aux citoyens tranquilles la sécurité pour les personnes ». (Pages 104-105).

L'utilité de la protection une fois établie, le moment où cette protection doit s'appliquer une fois déterminé, comment se réglera cette protection, quelle sera, en d'autres termes, son intensité? Lish pose ce principe que le système douanier doit prendre toujours comme règle le principe de l'éducation industrielle du pays. Toute protection excessive ou prématurée s'expie par une diminution de la prospérité nationale. Des droits d'importation trop élevés sont préjudiciables au pays qui les adopte; ils suppriment l'émulation entre les fabriques indigènes et étrangères. D'autre part, les droits protecteurs ne doivent pas descendre assez bas pour que l'existence d'une industrie soit compromise par la concurrence étrangère. Il faut prendre pour règle de protéger l'industrie nationale dans ses racines.

Le système de Lish constitue un monopole particulier.

Ce système paraît constituer un monopole, mais Lish fait observer que dans tous les cas il s'agit là d'un monopole d'un genre particulier où la concurrence intérieure supplée à la concurrence étrangère, et la preuve en est que chacun peut prendre sa part des primes offertes aux individus.

Pour les manufacturiers nationaux, ce système est une garantie contre les pertes; il protège également les capitalistes et les ingénieurs qui consacrent leur argent et leurs talents à des industries nouvelles. Sans doute, le pays va souffrir temporairement une perte au point de vue des valeurs échangeables, mais cette perte cessera dès que la concurrence du dedans aura fait baisser les prix. Elle doit être considérée, somme

Source : BIU Cujas

toute, comme le prix de l'éducation industrielle du pays.

Ainsi voilà la Nation placée sous le régime du protectionnisme manufacturier. Combien de temps cet état de choses va-t-il durer, et quand la nation doit elle revenir à la liberté commerciale? Ce sera, d'après Lish, lorsqu'elle aura atteint le plus haut degré de richesse ou de puissance. Elle reviendra alors graduellement à la concurrence en supprimant peu à peu les droits protecteurs. Ainsi elle préserve de l'indolence les manufacturiers et négociants, et les tient en haleine pour conserver la suprématie acquise.

Cependant, une objection vient naturellement à l'esprit. Jamais, dira-t-on, un peuple n'arrive à un degré de puissance et de richesse si haut qu'il puisse abandonner sans inconvénient le régime protecteur. Lish donne, cependant un exemple de ce type de nations, c'est l'Angleterre, et il déclare que le meilleur moyen pour elle de maintenir et d'étendre sa suprématie est d'accorder à ses citoyens le plus de liberté commerciale possible. Après avoir constaté que depuis un quart de siècle (Lish écrit en 1842), ce système fonctionne et a produit d'heureux résultats, il fait des réserves en ce qui concerne l'importation des matières brutes et des denrées alimentaires. Ces mesures se rattachent au système protectionniste agraire de l'Angleterre, et Lish n'hésite pas à déclarer qu'elles sont de nature à entraver son développement manufacturier; il ne fait, du reste, aucune allusion aux prohibitions d'importation des produits manufacturés. Après avoir reconnu les avantages de la liberté, il pose une règle susceptible de ménager des retours au protectionnisme, en disant que la concurrence étrangère doit prendre sa part dans l'accroissement annuel de la consommation du pays.

La seule forme sous laquelle Lish paraît concevoir le développement du commerce est la suivante, échange entre des produits manufacturés de la zône tempérée contre des productions agricoles de la zône torride. Tout autre commerce doit être considéré comme secondaire. A ses yeux, le signe de la richesse pour une nation est qu'elle exporte des produits manufacturés, qu'elle importe des matières brutes et qu'elle consomme des produits de la zône torride.

La liberté commerciale complète n'est possible pour une nation que lorsqu'elle possède une telle puissance manufacturière qu'elle puisse défier toutes les autres nations sur son propre marché. Or il n'y a eu il n'y aura jamais qu'une seule nation qui puisse pratiquer cette politique, c'est l'Angleterre. C'est dire que l'Association économique des nations qui implique l'égalité entre les nations est impossible à réaliser.

Source : BIU Cujas

Critique du Smithianisme.

Aux yeux de Lish, l'Etat a joué un rôle très important dans le développement économique des nations, par la réglementation du Commerce extérieur. C'est, d'ailleurs, une obligation pour lui d'assurer, par tous les moyens possibles, l'accroissement des richesses d'un pays. Pourtant, dans la pensée de Lish, c'est moins la richesse nationale qu'il importe de développer que les sources mêmes de cette richesse, c'est-à-dire les moyens de produire les valeurs en usage. Il ne considère pas la nation comme un marchand qui mesure son enrichissement à l'excédent du prix de vente sur le prix d'achat, mais comme une unité économique qui produit pour sa propre consommation. Toutefois l'exportation doit jouer un rôle important dans la vie des nations ; le commerce extérieur seul donnera à la nation sa vitalité normale, à la condition, cependant, de ne porter que sur l'excédent. Le but de la nation est de tendre à son indépendance, et c'est pour cette raison, c'est dans cette vue que le gouvernement doit travailler à faire de la nation une unité économique.

Pourquoi cette unité économique doit-elle être si nécessaire? Sans doute, si l'humanité n'était pas fractionnée en nations, si la paix entre nations était assurée, il serait inutile de faire de chaque nation une unité économique, mais ce n'est pas le cas, et Smith a eu précisément tort de ne pas tenir compte de ce fait. Il s'est trompé lorsqu'il a cru que l'Economie humaine était l'Economie Naturelle. La vérité c'est que l'économie naturelle est l'économie nationale. Smith, d'après Lish, a commis ces erreurs parce qu'il est parti d'un point de départ faux. Il n'a vu dans le monde que deux réalités, l'humanité et l'individu : il ignore la nation. Il en est résulté qu'il a réduit l'Economie politique à une théorie des valeurs, parce qu'il n'y a qu'une chose qui préoccupe l'individu pris isolément, c'est la valeur de sa production. Cette valeur de production, pour qu'elle atteigne son plus haut degré, doit être complétée par la liberté du commerce extérieur, qui seule permettra aux individus de tirer de leurs capitaux leur plus haute valeur échangeable.

A ce point de vue le Smithianisme est exact, mais il n'en est pas moins vrai qu'il constitue un système d'Economie privée des individus, système tel qu'on peut le concevoir s'il n'y avait pas de nations. Le smithianisme, pour Lish, est un système mercantile et le plus conséquent des systèmes mercantiles.

Que faut-il penser de cette interprétation de Smith par Lish?

Source : BIU Cujas

la plupart des critiques de List sont injustifiées.

Il est, tout d'abord, étrange de dire que Smith a systématiquement méconnu l'existence des nations, alors que son livre est intitulé: " La richesse des nations ".

Smith n'a jamais méconnu l'idée de nation et ce n'est pas là où il faut trouver les divergences qui existent entre lui et List. Il faut les chercher autre part. En voici les principales: Pour Smith la liberté est le moyen le plus sûr d'assurer la prospérité d'un pays, quelle que soit la phase de son développement économique. Pour List, au contraire, ce système est trop absolu et il est nécessaire de protéger les manufactures au moins dans la période de transition.

List paraît se glorifier dans ses ouvrages d'être l'inventeur de l'idée de nationalité en Économie Politique. Il oublie volontairement ou non que les Anglais et les Français avaient longtemps avant lui compris l'importance de cette conception, Smith tout le premier.

La politique préconisée par Smith comme la plus utile aux nations particulières est aussi la plus profitable au genre humain tout entier. Aussi a-t-on pu dire avec raison, qu'envisagée à ce point de vue la doctrine de Smith est du cosmopolitisme. Ce cosmopolisme est inséparable du nationalisme. " J'ose avouer, disait Hume que non seulement comme homme, mais comme sujet britannique, je fais des vœux pour que le commerce de l'Allemagne, de l'Espagne et de la France elle même soit florissant.

Il est tout naturel, d'ailleurs, que la considération de valeurs échangeables ait conduit Smith au protectionnisme. Smith réclame toujours des mesures pour faire hausser les valeurs d'échange. Comment peut-on lui reprocher dès lors de se placer au point de vue des valeurs d'usage?

La vérité est que Smith et List envisagent l'un et l'autre les valeurs d'échange. Smith, en réclamant la plus entière liberté, en attend un grand abaissement progressif de la valeur d'échange de chaque unité et une grande abondance des valeurs d'usage. List, au contraire, considère que ce sont les valeurs d'usage qui font la richesse nationale et que par suite à une certaine phase du développement économique de la nation, le gouvernement doit intervenir pour maintenir à un certain taux la valeur d'échange.

Smith ne méconnait pas l'efficacité des entraves ou restrictions à l'importation, mais il est moins d'avis que hâte le développement de toutes les forces productives du pays, parce qu'il estime que si ces forces sont réelles elles seront un jour mises en œuvre sans déperdition de richesses pour la nation dès que les capitaux se seront amassés en quantité suffisante dans le pays.

Source : BIU Cujas

Source : BIU Cujas

XXVIII

Appendice.

La conception de l'Economie Nationale de Patten.

Théorie protectionniste de Mr. Patten. Son livre: « les fondements économiques de la protection. »

Mr. Patten, professeur américain, a développé vers 1888 une théorie économique qui se rapproche beaucoup de celle de List. Dans son livre intitulé "Les fondements économiques de la protection", Mr. Patten se place exclusivement au point de vue économique pour soutenir le Régime protectionniste. Il considère ce régime comme le régime normal des nations parvenues à un certain degré de développement et qui veulent continuer leur mouvement en avant.

Son point de départ est que les nations fortes perdent dans leur échange avec les nations faibles. Cette idée, dit-il, semble au premier abord paradoxale, mais sa justesse apparaît avec la réflexion. En effet, les nations fortes ont besoin de protéger leurs manufactures et leur agriculture, de façon à ne pas payer à des étrangers la Rente du sol. Comme les peuples manufacturiers assurent aux peuples agricoles une rente croissante, ceux-ci n'ont besoin de faire aucun effort et jouent dans le monde le rôle avantageux que jouent dans l'Economie interne du pays les propriétaires fonciers, d'où résulte la nécessité absolue pour les nations fortes de protéger leur agriculture en provoquant son perfectionnement.

Les peuples agricoles jouent dans le monde un rôle avantageux

Dans ce nouveau système, la politique protectionniste qu'on est accoutumé à voir indiquée comme arme défensive à l'usage des faibles apparaît comme une égide pour les plus forts. C'est d'ailleurs cette politique que préconise Mr. Patten. Il la proclame conforme à l'intérêt de l'humanité tout entière puisqu'elle pousse chaque pays à mettre en valeur toutes ses facultés productives, et il affirme qu'ainsi conçue elle doit conduire à l'exploitation intégrale de notre globe. Chaque pays en se ramassant sur lui-même donne le maximum de ce qu'il peut donner.

Que faut-il penser de cette conception? Elle est très discutable. Il n'est pas du tout sûr que la politique protectionniste accroisse les forces productives du pays. C'est plutôt l'opinion contraire qui est admise. La protection conduit à l'alanguissement, la concurrence intérieure ne suffisant pas toujours à promouvoir les perfectionnements. On a dit, il est vrai, que l'agriculture anglaise avait été tuée par le libre-échange, mais c'est là une assertion qui n'est nullement prouvée et les dernières statistiques démontrent, au contraire, que le domaine agricole de ce pays ne décroît pas; il a même dans la période décennale de 1890 à 1900 augmenté de 820.000 habitants. Pour lutter contre la concurrence étrangère, les fermiers anglais ont réussi à faire rendre à l'hectare 25 hectolitres de blé

Source : BIU Cujas

alors que les fermiers français n'en obtiennent tout au plus que 16. N'est-ce pas une preuve que le libre échange n'empêche pas la mise en valeur de toutes les forces productives d'une nation ?

Source : BIU Cujas

Source : BIU Cujas

Source : BIU Cujas

4+17 1

Histoire des Doctrines économiques.

Théorie Ricardienne de la Rente.

Ricardo, né en 1772, mort en 1823, était un banquier anglais. Il vécut pendant la guerre entre l'Angleterre et la France à l'époque du papier-monnaie et des prohibitions à l'importation des grains. Bien qu'il fût mêlé aux affaires, il consacrait ses loisirs à l'étude des questions spéculatives, principalement aux mathématiques, aux sciences naturelles, à l'Economie politique. Les deux grands faits qui arrêtèrent surtout son attention furent la hausse des fermages et les troubles apportés dans le crédit par la présence du papier-monnaie. Ses ouvrages économiques présentent le type le plus complet de la méthode déductive, du raisonnement abstrait.

Ricardo (1772-1823)

En 1817, il publia le « Traité de l'Economie politique et de l'Impôt ». Cet ouvrage eut un très grand succès. Après avoir analysé le phénomène économique très connu, très important que l'on appelle le phénomène de la Rente du sol, il montre comment le Revenu foncier est un revenu qui vient du monopole de la terre et il cherche à prouver que plus les progrès de la civilisation s'accentuent, plus les prix des produits de l'agriculture doivent s'élever, car la demande des produits de l'agriculture, tant pour l'alimentation que pour l'Industrie, doit augmenter avec l'augmentation de la richesse, alors que la production ne peut pas augmenter toujours.

La demande des produits agricoles doit augmenter avec la richesse, mais la production n'augmente pas toujours.

Tel est le principe proclamé par Ricardo. Il importe de l'analyser. La question se pose de la façon suivante :

D'où vient que l'industrie agricole permet à ceux qui l'exercent de payer au propriétaire du sol une redevance indépendante des capitaux que le propriétaire peut avoir incorporé dans le sol ? Quel est, en d'autres termes, le principe économique de ces redevances et de quelle façon se comportent-elles au cours du progrès de la civilisation ?

Les Physiocrates déclaraient que si les cultivateurs étaient en état de payer cette redevance, c'était à raison de la production spéciale du sol, et Adam Smith, bien que repoussant cette idée trop absolue et ne parlant plus de la productivité exclusive de l'agriculture s'attache néanmoins toujours à cette même cause du travail conjoint de la nature avec l'homme. L'explication qu'il donne du phénomène de la Rente est la suivante :

Pourquoi les produits du sol sont toujours demandés.

Les produits du sol sont toujours Demandés et il en résulte que la demande des produits agricoles est toujours au niveau de l'offre parce que « là où il pousse un pain, il naît un homme ». La constance de la valeur du blé s'explique de cette façon, mais il n'en est pas de même du taux de la valeur. En d'autres termes, pour les Physiocrates comme pour Smith la Rente s'explique par une productivité spéciale à l'agriculture et est due aux forces de la nature.

Quelle est, en face de cette théorie, l'explication de Ricardo ?

Elle est toute différente.

Pour Ricardo, le phénomène de la Rente s'explique parce que

VI.e 3. 70.

Source : BIU Cujas

La théorie Ricardienne de la Rente.

Pour Ricardo le phénomène de la Rente s'explique parce que la productivité de l'agriculture rencontre des limites naturelles.

La productivité de l'agriculture rencontre des limites naturelles. La possibilité pour les propriétés foncières de se faire payer des fermages dépassant l'intérêt des capitaux incorporés au sol trouve son explication dans ce fait que la production agricole rencontre des difficultés croissantes et nécessite des frais de production proportionnelle plus élevés. La conception de la Rente est donc tout autre que celle des Physiocrates. D'après lui, toute terre n'a pas toujours rapporté une Rente. La rente n'apparaît et ne peut apparaître que du jour où pour répondre à la demande d'une consommation croissante on est obligé de produire à frais plus élevés qu'autrefois. La Rente sera alors la différence entre les coûts de production des denrées nécessaires à la satisfaction de la demande.

« L'inégalité des coûts de production, dit Ricardo, n'existe pas seulement dans l'agriculture, mais dans toutes les branches de l'industrie elle tient la différence dans l'emplacement par exemple. Dans l'agriculture, cette inégalité est normale, durable, inévitable. Dans l'agriculture, l'élément essentiel de la production est le seul qui par essence ne présente pas dans toutes ses portions des mêmes qualités et les mêmes avantages. Le seul, d'ailleurs, est limité en quantité et ce que l'on peut tirer d'une quantité donnée de terre est également limité. Si la terre jouissait partout des mêmes avantages, si son étendue était sans bornes et sa qualité uniformes, on ne pourrait rien exiger pour la culture. C'est donc uniquement parce que la terre varie dans sa force productive et que dans le progrès de la population les terrains de qualité inférieure viennent à être défrichés, qu'on en vient à payer une rente pour avoir la faculté de les exploiter. Dès que par suite de la croissance des besoins on entame la culture des terres secondaires la rente commence, et son taux est la différence entre le coût de production sur les terres de différentes qualités. »

Théorèmes fondamentaux de Ricardo au nombre de 4 :

Il existe dans la théorie de Ricardo 4 théorèmes fondamentaux qui sont les suivants :

1° Sur un même marché le prix a tendance à rester uniforme pour des produits de même espèce et de même qualité. Il n'y a pas à considérer la différence possible des coûts de production. C'est la loi de l'Indifférence. Cette uniformité est amendée par la concurrence des acheteurs et des vendeurs.

1° Sur un même marché le prix a tendance à rester uniforme pour des produits de même espèce et de même qualité.

2° Le prix uniforme est déterminé par le coût de production le plus élevé des produits nécessaires à la satisfaction de la demande réelle.

2° Ce prix uniforme est déterminé par le coût de production le plus élevé des produits nécessaires à la satisfaction de la demande réelle.

Cette règle s'applique aussi bien aux produits manufacturés qu'aux produits de la terre. Supposons que la vente des produits dont le coût de production est 4 suffit à satisfaire la demande réelle. Le prix sera également 4. Si au contraire, elle ne suffit pas, il sera nécessaire d'utiliser des produits dont le coût de production est plus élevé. Le prix alors montera pour tous, car par suite de la loi d'indifférence, les objets même produits à meilleur compte se vendront au même prix.

Source : BIU Cujas

3° Il faut distinguer dans l'échange au point de vue dynamique d'après le mode de croissance des frais de production.

3° Dans l'Echange considéré non plus au point de vue statique mais au point de vue dynamique une distinction s'impose suivant qu'il s'agit de produits dont la quantité peut être augmentée ou non sans que les frais de production soient plus que proportionnellement croissants. Dans l'hypothèse où les frais de production ne croissent que proportionnellement c'est le coût de production le moins élevé qui tend à déterminer le prix. Dans l'hypothèse inverse où les frais de production croissent plus que proportionnellement, c'est le coût de production le plus élevé qui tend à déterminer les prix.

4° Le taux des profits tend à l'uniformité.

4° Le taux des profits tend à l'uniformité. Lorsque les profits sont très élevés dans une branche d'industrie, le travail et les capitaux s'y portent naturellement et la concurrence seule réalise l'équilibre.

Quel est le sens exact du mot Rente?

Dans le langage fiscal, la rente est ce que le fermier donne au propriétaire; elle se confond alors avec l'intérêt du capital, mais ce n'est pas là la véritable rente.

Pour définir la rente, il faut l'analyser.

Pour définir exactement la rente, il faut l'analyser.

Supposons 2 fermes ayant même étendue et dont le sol est d'une égale fertilité. L'une de ces fermes est pourvue de tous les bâtiments et instruments utiles à l'agriculture; elle est bien entretenue, bien fumée, etc.. L'autre, au contraire, est moins soignée et manque de tous les perfectionnements que nous avons rencontrés dans la 1re. Il va de soi que la 1re s'affermera plus cher que la 2e. Et pourtant une partie seulement du fermage sera payée par les propriétaires naturels du sol, le reste sera l'intérêt du capital consacré à amender le terrain.

Mettons, par exemple, que le loyer de la 1re ferme soit de 5000 francs et celui de la 2e de 4000. La différence entre ces deux prix sera nécessairement la représentation de l'intérêt ou du profit du capital investi dans la ferme. D'un autre côté, puisqu'il n'a été dépensé dans la 2e ferme aucun capital, il en résulte que les 4000 frs qui en peuvent être le profit d'un capital sont payés uniquement pour l'usage du sol.

Il y a dans la Rente deux portions qui doivent être dissociées.

Cela revient à dire qu'il y a dans la Rente deux portions qui doivent être dissociées. C'est à la portion qui correspond à l'usage des facultés naturelles et imprescriptibles du sol que Ricardo propose de réserver dans la technique économique le nom de Rente. Dans l'exemple que nous avons choisi, la 2e des fermes ne paie qu'un fermage au sens étroit du mot.

La rente est la portion du produit de la terre qu'on paie pour avoir le droit d'exploiter les facultés primitives et indestructibles du sol.

La Rente d'après Ricardo est donc cette portion du produit de la terre qu'on paie pour avoir le droit d'exploiter les facultés primitives et indestructibles du sol. C'est dans ce sens que le mot anglais « rent » est pris dans ses ouvrages. En France au contraire, on a l'habitude de désigner par ce mot tout ce que le fermier paie au propriétaire.

Source : BIU Cujas

Du Principe de la Rente.

Ce principe réside dans la limitation de la quantité des terres, dans leur inégale fertilité, dans leur inégale distance du marché, et enfin, dans la loi du rendement décroissant. Ce sont là des causes de nature différente, mais ce sont surtout diverses espèces d'une même nature de causes. Pour donner naissance à la rente, il faut que ces faits entrent en jeu, soit séparément, soit en se combinant:

« Si la terre, dit Ricardo, jouissait partout des mêmes propriétés, si son étendue était sans bornes, sa qualité uniforme, on ne pourrait rien exiger pour le droit de la culture, à moins que ce ne fut là où elle devrait à sa situation certains avantages. Par les principes ordinaires de l'offre et de la demande, il ne pourra être payé de rente pour la terre pour la même raison qu'on n'achète pas le droit de jouir de l'air, de l'eau. »

Tant que la société ne se heurte pas à une cause de limitation, il n'y a point de rente au sein de la société, c'est là la première idée qu'il faut dégager. Aussi, lorsque les hommes s'établissent pour la première fois dans une contrée riche et fertile, dont ils n'ont besoin pour vivre, que de cultiver une petite étendue, il n'y a point de rente. Et, en effet nul ne peut songer à acheter le droit de cultiver une terre alors que tant de terres restent sans maître. Mais, lorsque par suite du progrès de la société, la mise en culture des terres moins fertiles est devenue une nécessité, on voit alors apparaître la rente au profit des premiers terrains. La cause de cette Rente, c'est l'inégale fertilité des terres.

Pour qu'il y ait rente, il faut que la société se heurte à une cause de limitation:

Le premier chef de la Rente est l'inégale fertilité des terres.

Le premier chef de la Rente est l'inégale fertilité des terres. Soit trois sortes de terres, numérotées 1, 2, 3, par ordre de gradation descendante de fertilité des terres, et supposons que avec l'emploi d'un même capital, les terrains rendent en hectolitres de blé, le premier 100, le deuxième 90, le troisième 80.

Voici ce qui va se passer.

Tant que la culture des terres n° 1 suffira à la consommation, tout le produit net de ces terres restera au cultivateur. Il sera le profit du capital employé. Lorsque, au contraire la population augmente et que les hommes se voient obligés de cultiver le terrain n° 2 qui ne donne que 90 hectolitres, la rente commencera pour les terrains n° 1. Les propriétaires des terrains n° 1 trouveront des fermiers qui consentiront à ne garder pour eux que 90 hectolitres, puisque ces fermiers ne peuvent trouver un autre emploi pour leurs capitaux et leur travail que sur des terrains n° 2 dont le produit ne dépasse pas 90 hectolitres. La rente du propriétaire des terres n° 1 est donc, exactement représentée par la différence de rendement entre les terrains n° 1 et les terrains n° 2, soit 10 hectolitres.

On commence d'abord à cultiver les terres les plus fertiles, puis les terres moins fertiles.

Le propriétaire des terres n° 2 se trouve ainsi ne pas avoir de rente; il n'a que le profit des capitaux. Aussi dans cette période ou dans cet état, il est obligé d'exploiter lui-même, car il ne trouverait pas de fermier consentant à retrancher quelque chose du produit de la terre.

Source : BIU Cujas

Supposons maintenant que la population continue à croître. Bien que toutes les terres n° 2 soient cultivées, la production n'est pas suffisante pour la consommation, et l'on est obligé de mettre en culture les terres n° 3 qui ne donnent que 80 hectolitres. Ce sera le tour des terres n° 2 à profiter d'une rente. Les propriétaires trouveront facilement, eux aussi, des fermiers qui consentiront à ne garder pour eux que 80 hectolitres. Mais les terres n° 1 vont bénéficier de la situation, et le même fait qui créait la rente pour les terres n° 2 va la porter de 10 à 20 fcs pour les terres n° 1. La règle est que la mise en culture de terrains de qualité inférieure fait naître la rente pour la catégorie supérieure et élève la rente de toutes les autres catégories.

La mise en culture de terrains de qualité inférieure fait naître la rente pour la catégorie supérieure et élève la rente de toutes les autres catégories.

A cette théorie qui paraît simple on a fait des objections. Comment expliquer, a-t-on dit, qu'alors que 100 hectares pour les terres n° 1 étaient à l'origine la simple restitution du capital et de son profit, 90 hectolitres d'abord, puis 80 suffisent à reconstituer ce capital avec son profit en sus ? Comment expliquer également que les terres n° 2 et n° 3 mises en culture, du moment qu'elles ne donnent que 90 ou 80 hectolitres ? Est-ce que la culture de ces dernières terres devrait être entreprise puisqu'elle se résout par une perte ?

Objections contre la théorie de l'inégalité des terres

Il est facile de répondre à cette objection, en faisant remarquer que le phénomène qui explique cette mise en culture est la hausse du prix du blé. Si l'on met en valeur les terrains n° 2, c'est à raison de l'insuffisance du produit des terres n° 1, insuffisance qui fait augmenter le prix du blé. Sous l'action de cette hausse, la possibilité s'établit pour les propriétaires des terres n° 2, de mettre leurs terres en culture. La conséquence de ceci est que les terres n° 1 voient augmenter leur produit en valeur et non plus seulement en nature, de telle sorte que le prix des 90 hectolitres reconstitue aujourd'hui avec le profit en sus le capital employé sur ces terres n° 1, comme il en était auparavant pour le prix des 100 hectolitres. La rente des terres n° 1 s'explique par ce fait que le coût de production est plus faible et que les prix se règlent d'après le coût de production sur les terres n° 2.

Autre objection. Lorsqu'on met en culture de nouveaux terrains, le blé devrait baisser. Réponse : Cette baisse ne se produit pas parce que la quantité ne peut en être augmentée que moyennant des frais proportionnellement croissants.

La Rente est l'effet et non la cause de l'enchérissement du blé.

Du phénomène qu'il vient de signaler, Ricardo tire la conclusion que la Rente est l'effet et non la cause de l'enchérissement du blé : « Le blé, dit-il, ne renchérit pas parce qu'il y a une rente, mais c'est parce que le blé est cher qu'on voit une rente, et on a remarqué avec raison que le blé ne baisserait pas lors même que les propriétaires feraient entier abandon de leur rente. Cela n'aurait pas d'autre effet que de mettre quelques fermiers dans le cas de vivre en seigneurs mais ne diminuerait pas la quantité de capital et de travail nécessaire pour faire venir le produit brut sur les terres de catégorie inférieure : leur produit, pourtant, est nécessaire, et par suite le prix du blé ne diminuerait pas. La rente n'entre et ne peut entrer pour rien dans les

Source : BIU Cujas

éléments du prix du blé ; elle n'est pas un élément du prix du blé. »

Deuxième chef de la Rente.

Le deuxième chef de la rente est le rendement décroissant.

Le deuxième chef de Rente est beaucoup plus délicat. C'est le rendement décroissant des capitaux additionnels sur des terres déjà en culture. De même que la rente naît de la mise en culture successive de terres de fertilité décroissante, elle peut naître ou s'élever sans qu'il soit nécessaire de faire intervenir la mise en culture de terrains moins fertiles. Cette hypothèse n'est, d'ailleurs, nullement chimérique. C'est cette dernière cause de rente qui explique que dans les vieux pays toute terre paraît donner une rente, tandis que si l'on ne fait entrer en jeu que le premier chef de Rente la chose est inexplicable.

C'est parce que Schmidt ne s'est pas rendu compte de cette deuxième cause qu'il s'est laissé aller à des erreurs. Les apparences sont trompeuses.

Il y a dans tout état social une fraction des terres qui ne donne pas de Rente.

Comme dans les sociétés avancées, il y a des capitaux de plus en plus abondants incorporés au sol, il semble que toute terre donne une rente. Ce n'est pas exact.

Dans quelles circonstances va apparaître ce deuxième chef de rente. Supposons que le capital peut être utilisé plus fructueusement sur une terre déjà cultivée. Il constituera alors une rente qui paiera le capital originairement employé.

Ici intervient la loi du Rendement décroissant.

Ricardo considère cette loi comme non contestable.

Il peut se faire, d'après lui, qu'en doublant le capital primitif employé sur les terres n° 1, le produit, quoiqu'il ne soit pas doublé, c'est à dire augmenté de 100 hectares, augmente, cependant, de 85 hectares, quantité qui surpasse ce que rendrait ce capital additionnel consacré à la culture des terres n° 3. Il arrivera donc que le premier capital employé pourra payer une rente de 15 hectolitres, puisque la rente est la différence de produit obtenu par l'emploi de deux quantités égales de capital et de travail.

Si la Rente va au propriétaire, quel est donc l'intérêt du fermier à doubler son capital ? Son intérêt est d'augmenter son profit non dans son taux, mais dans son total. Il va, au moyen de ces 85 hectolitres reconstituer son deuxième capital, et cela à cause de la hausse du prix du blé. Cette hausse augmente le produit en valeur des 100 hectolitres que donne le premier capital ; c'est sa perspective qui a décidé le 2e fermier à consacrer un capital additionnel rapportant seulement 85 hectolitres, et cette hausse va permettre au fermier de payer une rente au propriétaire. Puisque sur le cours actuel du blé, le prix de 85 hectolitres suffit à reconstituer le capital et le profit au taux courant, le fermier peut, sur le produit du premier capital, ne garder que 85 hectolitres. Il gagnera tout de même puisqu'il réalise désormais son profit sur un capital double. A supposer, d'ailleurs, qu'il n'accepte pas les conditions du propriétaire, un autre fermier se présenterait prêt à payer cette Rente.

L'intérêt du fermier dans la Rente est d'augmenter son profit total.

Source : BIU Cujas

En resumé, nous voyons ici la reproduction de ce qui s'est passé dans l'hypothèse de mise en culture de terrains de moins en moins fertiles. Au point de vue économique, ces deux hypothèses n'en font qu'une. Dans l'une et dans l'autre, le rendement décroissant des nouveaux capitaux agricoles de quelque manière qu'on les emploie est la cause en jeu ; il importe peu qu'on utilise ces nouveaux capitaux sur de nouveaux terrains moins fertiles ou sur d'anciens terrains déjà en culture.

Dans cette deuxième hypothèse, le Capital employé ne donne pas de rente. A supposer que l'on ne soit en présence que de l'inégale fertilité des terres, il y aurait toujours une catégorie de terres qui ne donnerait pas de rentes. La dernière terre mise en culture ou le dernier capital employé ne donne pas de rente, il ne fait que reconstituer le Capital avec un profit moyen.

Il nous est maintenant possible de comprendre pourquoi dans les sociétés avancées, il n'y a point de terre qui ne paie une rente. Ce qui distingue Smith et Ricardo sur cette question, c'est que pour Smith toute terre cultivée rapporte une Rente, tandis que pour Ricardo, toute terre n'a pas toujours rapporté une rente.

Pour Smith, toute terre cultivée rapporte une Rente, tandis que pour Ricardo, toute terre n'a pas toujours rapporté une Rente.

Dans les vieilles sociétés, du fait du deuxième chef de Rente, toute terre va paraître rapporter une rente. Cela semble contredire la théorie de Ricardo, mais en réalité, elle ne la contredit pas. Même en admettant que l'inégale fertilité des terres soit la seule cause de la Rente, il faudrait toujours qu'il y ait quelques terres qui ne donnent pas de rente, mais nous savons que cette inégale fertilité n'est pas la cause unique de la Rente. Alors même que toutes les terres seraient de qualité semblable et également éloignées du Marché, le fait économique qui est la cause de la Rente ne se produirait pas moins parce que le rendement décroissant est indépendant de la fertilité des terres.

Un principe, une vérité indiscutable, en cette matière est que dès qu'il y a rente dans un pays, il existe une portion des capitaux agricoles qui ne donne pas de rente, et Ricardo le montre bien dans ses principes d'Economie Politique et de l'Impôt lorsqu'il dit : « qu'il y ait ou qu'il n'y ait pas, en Angleterre, de terrain qui ne donne pas de rente, cela ne fait rien à la question. Il suffit qu'on admette qu'il y a des capitaux employés sur des terres qui ne rendent que le profit avec l'intérêt ordinaire. Ce fait que dans les pays avancés il y a plusieurs couches de capitaux appliqués au sol, et que la dernière donne une rente, cela donne l'illusion que toute terre fournit une rente. Cela vient de ce que l'exploitation d'un domaine est une chose complexe et dont on ne tient pas une comptabilité exacte et détaillée en distinguant les produits des différentes branches des capitaux. »

Source : BIU Cujas

Et il explique ce que Smith n'avait pu analyser :
« Smith ne voyait que la surface des phénomènes et jugeait que toute terre donne une rente. Dès lors, il ne pouvait expliquer la rente que comme il l'a fait, 77 (chap. 24), c'est à dire par l'idée de la productivité spéciale de l'agriculture, idée d'une certaine valeur assurée grâce à la constance de la valeur des produits agricoles.

Troisième Chef de Rente.

Le troisième chef de rente est l'inégal éloignement du Marché.

Ce troisième chef est l'inégal éloignement du marché. Comme Ricardo ne le signale qu'en passant on dit parfois qu'il l'a oublié, mais c'est une erreur : « Les terres les plus fertiles et les mieux situées seront les premières cultivées et la valeur échangeable de leurs produits sera réglée comme celle des autres par la somme de travail nécessaire à leur production et à leur transport jusqu'au lieu du marché. 77 (Chap. 11, p. 39).

Ricardo n'a pas cru utile de s'appesantir sur ce chef de Rente, mais il a sur ce sujet des idées plus étendues que Smith. Tandis que Smith considère l'éloignement du marché comme une cause d'inégalité de la rente, Ricardo estime que cet éloignement n'est pas seulement une cause d'inégalité, mais un principe de Rente, puisque pour lui toute terre ne rapporte pas nécessairement une Rente.

Conséquence de la Différence du principe de la Rente, chez Smith et chez Ricardo.

Cette Différence apparaît dans la manière de présenter les conséquences de l'inégalité de proximité ou de fertilité.

Comme, pour Smith, le coût de production est plus élevé, il en résulte une diminution de la Rente, mais les terres moins fertiles ou plus éloignées n'en fournissent pas moins une Rente.

Résumé des différences sur le principe de la Rente entre Smith et Ricardo.

Chez Smith, la Rente procède par gradation descendante en partant de son maximum qui est constitué par le taux de la Rente des terres les plus favorisées. Cette Rente existait, du reste, avant même qu'on mît en culture des terres moins favorisées.

Chez Smith, enfin, la Rente a débuté par son maximum.

Chez Ricardo le point de vue est différent.

Pour lui, la Rente n'a lieu que par la différence des coûts de production. C'est le coût de production le plus élevé qui règle les prix, et la Rente n'apparaît qu'en même temps qu'apparaissent des coûts de production différents. Ce moment sera celui où des terres moins favorisées seront mises en culture, ces dernières ne fournissant pas, d'ailleurs, de Rente.

Pour Ricardo, la Rente implique une baisse du prix des denrées agricoles. Aussi, la Rente des terres plus favorisées doit-elle s'élever à mesure que la culture est forcée de s'étendre à des terres de moins en moins favorisées.

Chez Ricardo, donc, contrairement à ce qui se passe chez Smith, les mouvements de la Rente se font par gradation ascendante en partant de zéro.

Source : BIU Cujas

La Rente et sa hausse dans leur rapport avec la Richesse Nationale.

La hausse de la valeur des terres par suite de la hausse de la Rente est-elle utile au point de vue de la Richesse Nationale ?

Smith n'hésite pas à déclarer que oui ; il estime qu'une nation a le droit de s'enorgueillir lorsqu'elle constate que la valeur de ses terres augmente.

Pour Smith la hausse de la Rente est utile à la Richesse nationale

De cette augmentation de la terre ne résulte, d'ailleurs, nullement une augmentation de la valeur du blé, puisque le seul résultat de la hausse de la rente est d'augmenter la production des terres. D'après Smith, la hausse de la rente n'est pas une cause, mais un signe de l'accroissement de la richesse ; elle témoigne de la prospérité des nations ; et c'est pour cela qu'on doit s'en féliciter.

Ricardo n'envisage pas tout à fait les choses au même point de vue. A ses yeux, la hausse de la Rente est un effet de la Richesse Nationale, mais elle est, en même temps, une rançon payée à l'avarice de la nature. Cette avarice nous oblige à juger des progrès de la prospérité nationale par la hausse des Rentes, alors qu'en réalité cette hausse a pour cause les difficultés de plus en plus grandes que nous éprouvons à accroître la quantité de nos subsistances. Ricardo met là en lumière un point qui avait échappé à Smith. Il considère la hausse de la Rente comme étant l'effet de l'accroissement de la Richesse nationale et de la difficulté de se procurer des subsistances pour le surcroît de population. D'après lui, les avantages de la terre sur tout autre mode de production à raison du surplus qu'on en retire sous forme de rente sont pure illusion :

Pour Ricardo, la hausse de la Rente est un effet de la Richesse Nationale, mais en même temps une rançon payée à l'avarice de la nature.

" Si l'air, l'eau, l'élasticité de la vapeur, et la pression
" de l'atmosphère pouvaient avoir comme la terre
" des qualités variables et limitées, tous ces agents
" donneraient une rente qui se développerait à
" mesure que l'on utiliserait leurs qualités. Si
" tous les ans, les machines récemment fabriquées
" étaient moins productives, donnaient moins de
" valeur aux marchandises, celles-ci fourniraient
" une rente ". N'est-ce pas dire que la Rente est une rançon payée par l'Humanité à l'avarice de la Nature ?

Après avoir examiné cette question, Ricardo est amené naturellement à s'en poser une autre. La Richesse Nationale peut-elle s'accroître sans amener la hausse de la Rente ? A ses yeux, la chose est possible, et il cite des cas où la Richesse nationale s'accroît rapidement alors que la Rente reste stationnaire au même taux.

La Richesse Nationale peut s'accroître sans amener la hausse de la Rente.

Les réponses qu'il a données à ces 2 questions vont

Source : BIU Cujas

10

permettre à Ricardo de formuler les 2 règles suivantes :

1° La hausse de la Rente est un indice de l'accroissement de la Richesse Nationale.

2° Il ne faut pas de ce que la Rente est stationnaire ou décroissante, conclure pour cela que la Richesse Nationale est elle aussi stationnaire ou décroissante, parce que les causes qui empêchent la Rente de baisser peuvent être des causes de grands progrès de la Richesse Nationale.

"La, dit-il, où la Richesse augmente avec le plus
" de vitesse, c'est dans les pays où les terres disponi-
" bles sont les plus fertiles, où il y a le moins de
" restrictions à l'importation, où par conséquent l'ac-
" croissement de la Rente est lent."

Après l'examen des circonstances économiques se rattachant à l'Agriculture, au Commerce et à l'Industrie qui peuvent faire hausser la Rente, Ricardo étudie celles qui peuvent la faire baisser.

Des circonstances qui font baisser la Rente ou l'empêchent de s'élever.

La diminution du capital employé sur la terre doit entraîner une baisse de la Rente.

L'idée générale sur laquelle s'appuie Ricardo dans ce chapitre est que si par suite de quelque modification dans l'état social, il devenait inutile d'employer autant de capital dans l'Agriculture, il arriverait que les dernières portions de capital employées ne donneraient plus de profit et que la Rente baisserait.

C'est ce qui se produit lorsque la population diminue. La cause première de la baisse de la Rente est alors la diminution du capital national qui entraîne diminution de la population.

"Toute diminution, dit-il, dans le Capital Na-
"-tional qui diminuerait d'une manière sensible
" les fonds destinés à payer le travail ferait baisser
" la Rente, car la population se proportionne tou-
" jours au Capital destiné à payer le travail.
" Elle augmente ou diminue avec lui. Toute res-
" triction de la population est suivie d'une moindre
" demande de blé et, par suite, d'une baisse de prix.
" Les terrains moins productifs sont abandonnés
" et on ne cultivera que les terrains les plus fertiles
" qui alors ne donneront plus de rente."

La cause de la baisse de la Rente est donc une diminution de la Richesse Nationale.

Cependant, il peut arriver que la Rente baisse sans qu'il y ait diminution de la Richesse.

Il peut arriver cependant que la Rente baisse sans qu'il y ait diminution de la Richesse ou de la population. Il en sera ainsi lorsqu'il se produira dans l'Agriculture des améliorations importantes qui ont pour résultat de ne plus rendre nécessaire la culture des terrains d'une qualité inférieure ou de diminuer le Capital indispensable à la culture des terrains plus fertiles. Voici un exemple une population qui a besoin de 2 millions d'hectolitres qu'on récolte sur des terres de qualité 1. 2. 3. qu'une découverte permette de faire produire

Source : BIU Cujas

aux terres 1 et 2 autant que produisaient les terres 1, 2 et 3, il y aura cessation de la rente pour les terres n° 2 et baisse pour les terres n° 1.

C'est ce qui arrivera dans le cas d'améliorations importantes rendant inutile la culture des terres les moins fertiles

Du reste, pour expliquer une baisse de la Rente, point n'est besoin de supposer des terres soustraites à la culture : il suffit qu'on emploie des portions successives de capital dans la même terre avec des résultats différents. La découverte d'améliorations quelconques fera baisser la Rente des capitaux les premiers incorporés.

A côté de ces améliorations qui augmentent le produit de la terre, il y en a d'autres qui font obtenir le même produit ; ce seront, par exemple, les instruments agricoles, telles que machines à battre le blé. Malgré ces dernières sortes d'améliorations, il est toujours nécessaire pour obtenir un même produit de cultiver la même quantité de terres. Des améliorations de cette espèce font-elles influer sur la Rente ? Pour répondre à cette question, il faut examiner si le produit obtenu par l'emploi de différentes portions de capital augmentera, diminuera ou restera identique. Pour Smith, il n'y a pas de doute. Ces améliorations agronomiques font augmenter la Rente, et c'est ce qu'il dit dans son livre 1er chap. XI : " L'extension de l'amélioration des terres et de la culture tend " à faire hausser la Rente ". La raison de cette hausse est, d'après lui, que la Rente est le produit de la nature dont le propriétaire prête l'usage au fermier. Ce produit est d'autant plus grand que l'on suppose à la terre plus de fertilité naturelle ou artificielle.

L'emploi de nouveaux instruments agricoles paraît aussi entraîner une baisse de la Rente sans qu'il y ait diminution de la Richesse Nationale.

Dans la théorie de Ricardo, on se trouve en présence d'une circonstance agronomique qui entraîne la baisse de la Rente sans qu'on puisse en induire une diminution de la Richesse Nationale. Ce serait, par suite, une erreur grossière de considérer le mouvement de la Rente comme étant l'indice absolu du mouvement de la Richesse Nationale. La baisse de la Rente peut être, au contraire, l'indice de circonstances favorables pour la Richesse Nationale, et il en sera surtout ainsi lorsque elle proviendra des améliorations agricoles.

Le fait de la baisse du prix du Blé ne peut donc être opposé à Ricardo comme démontrant l'invalidité de la théorie de la Rente, puisqu'il a prévu cette baisse et qu'il en fournit l'explication. D'ailleurs, cette baisse pour Ricardo, ne peut pas durer, parceque la Richesse Nationale et la population sont destinées à augmenter.

" Le prix de la nourriture et des salaires étant très-
" bas la situation est très-favorable à une augmen-
" tation de capital. Cette économie dans la nourriture
" de l'homme permet de porter ses efforts à l'aug-
" mentation du Capital. Cela fera hausser les salaires
" et, par suite, augmenter la population. La Rente

Source : BIU Cujas

" remontera à son ancien taux et même le dépassera".
(Principes II, p. 47).

La baisse de la Rente aura été pour elle un repos.

Il existe certaines causes qui font baisser la Rente sans qu'il y ait diminution de la Richesse Nationale et de la population. Ces causes, Ricardo les développe dans son Essai sur l'Influence du prix du Blé sur les profit du Capital. (p. 511-512). La principale est la découverte de nouveaux marchés dont il sera possible d'exporter le blé à un prix inférieur au coût de la production indigène. Une chose remarquable est que cette circonstance qui fait baisser la Rente dans les Vieux pays la fait hausser dans les pays neufs. Dans les Vieux pays, la Rente remontera à partir du moment où dans les pays neufs elle aura atteint le niveau de la Rente achetée. Alors égalisée sur une aire plus étendue, elle reprendra son mouvement général d'ascension.

La découverte de nouveaux marchés fait provisoirement baisser la Rente.

Cependant, la loi positive peut venir entraver ce mouvement. Les propriétaires naturellement ardents à conserver leur rente pèsent sur le législateur pour lui faire interdire les importations, en vue de maintenir en culture toutes les terres du pays, même les moins bonnes. C'est la politique agraire que la France suit depuis 20 ans. Malgré cela le prix du blé a baissé. Mais nous sommes peut-être au début d'une période de relèvement de la Rente, ainsi que le faisait observer Daniel Zolla en Novembre 1904 : "Il nous reste
" à parler d'un phénomène général très remarquable,
" une hausse constante et normale du prix du blé.
" La moyenne du prix du quintal a été dans la période de 1892-1897 de 21f.11 et dans la période de 1897-1903
" de 21f.73. Cette hausse peut paraître insignifiante. Nous
" n'en croyons rien. Nous sommes persuadés que nous
" entrons dans une période où le cours des céréales va augmenter"

De l'intérêt des propriétaires fonciers dans son rapport avec l'intérêt général.

Pour Smith l'intérêt des propriétaires se confond avec l'intérêt de la Société.

Smith estime que l'intérêt des propriétaires est étroitement et inséparablement lié à l'intérêt général de la Société. Tout ce qui porte dommage à l'un porte aussi dommage à l'autre.

Pour Ricardo, au contraire, ces deux intérêts sont en opposition.

Ricardo dit aussi que la hausse de la rente des terres est le signe de l'accroissement de la Richesse Nationale, et il semblerait qu'il dût en conclure que l'intérêt de la Société est lié à celui des propriétaires fonciers. Pourtant, ce n'est pas son opinion et voici ce qu'il dit à ce sujet : "L'intérêt des propriétaires fonciers est en contradiction
" avec celui de la Société. Toutes les classes de la Société souffrent du
" renchérissement du prix du blé, excepté les propriétaires." Mais ces termes sont trop absolus, et Ricardo est ici en contradiction avec lui-même puisque dans d'autres passages de son ouvrage il insiste sur cette idée que les propriétaires fonciers sont intéressés au progrès de la Richesse.

Source : BIU Cujas

"LES COURS DE DROIT"
3, Place de la Sorbonne, 3
(au premier)

M. Deschamps

Répétitions Ecrites
sur l'Histoire
des Doctrines Economiques

3, Place de la Sorbonne, 3
(au premier)

RÉPÉTITIONS ÉCRITES
pour la préparation
à tous
les Examens de Droit
1910-1911

Source : BIU Cujas

"LES COURS DE DROIT"

3, Place de la Sorbonne

RÉPÉTITIONS ÉCRITES (1910-1911)

LICENCE

1re Année

Droit civil ; Droit romain ; Économie politique ; Histoire du Droit ; Droit constitutionnel.
(Notre publication comprend, pour le Droit romain et l'Économie politiqne, deux séries de répétitions écrites, correspondant, pour chacune de ces matières, au double enseignement de la Faculté)

2e Année

Droit civil ; Droit criminel ; Économie politique ; Droit international public.

3e Année

Droit international privé ; Procédure civile; Voies d'exécution ; Droit commercial complémentaire ; Législation financière ; Législation coloniale ; Droit maritime ; Legislation industrielle ; Droit public.

CAPACITÉ

1re Année

Droit civil ; Droit public ; Droit criminel (même édition pour la seconde année ou édition abrégée, au choix du candidat).

2e Année

Droit civil ; Voies d'exécution ; Législation industrielle ; Procédure civile (même édition qu'en 3e année ou édition abrégée, au choix du candidat).

DOCTORAT JURIDIQUE

Pandectes ; Histoire du Droit ; Droit romain approfondi ; Législation civile comparée ; Questions d'examen de Droit romain et de Droit civil.

DOCTORAT POLITIQUE & ÉCONOMIQUE

Histoire du Droit public ; Droit administratif ; Droit international public ; Droit constitutionnel comparé ; Principes de Droit public ; Économie politique ; Histoire des Doctrines économiques ; Science financière ; Législation industrielle ; Législation rurale.

RÉSUMÉS pour la Licence et la Capacité et Questions d'examen :

LICENCE

1re Année

Droit civil ; Droit romain ; Économie politique ; Histoire du Droit ; Droit constitutionnel.

2e Année

Droit civil ; Droit criminel ; Droit administratif ; Économie politique ; Droit international public.

3e Année

Droit civil ; Droit commercial ; Droit international privé ; Procédure civile ; Voies d'exécution ; Droit commercial maritime ; Droit commercial complémentaire ; Législation financière ; Législation coloniale ; Législation industrielle ; Droit public.

CAPACITÉ

1re Année

Droit civil ; Droit public ; Droit criminel.

2e Année

Droit civil ; Procédure civile ; Voies d'exécution ; Droit commercial et Droit industriel.

TABLEAUX SYNOPTIQUES

(L'abonnement aux "Répétitions Écrites" donne droit pour la matière correspondante aux "Résumés")

RÉPÉTITIONS ORALES

Licence, Capacité, Doctorat — Préparation de Thèses

Source : BIU Cujas

1910-1911
RÉPÉTITIONS ÉCRITES
Licence, Doctorat, Capacité
"LES COURS DE DROIT"
3, Place de la Sorbonne, 3
(au premier)

La Physiocratie et le Smithianisme

Introduction.

Notions générales sur la science et les Doctrines Economiques.

Le cours comportera d'abord l'étude des origines doctrinales du libéralisme économique ; puis on verra par quel ensemble de mesures la Révolution française a instauré l'individualisme économique comme système économique.

L'individualisme organisé produira ses effets sociaux et les critiques commenceront, les unes partielles, les autres radicales, vont même jusqu'à demander le renversement complet du système social.

Définition du mot "Doctrine"

La Physiocratie et le Smithianisme sont des doctrines. Avant de commencer leur étude, il faut donc préciser ce que c'est qu'une doctrine économique. Il ne faut pas confondre les doctrines économiques avec la science économique ; l'histoire des doctrines n'est pas l'histoire de la science économique. Qu'est-ce donc exactement que les doctrines économiques ? quel rapprochement ou quelle opposition y a-t-il entre la science et la doctrine en matière économique ?

Distinction de la science et de la Doctrine Economique.

Il y a deux objets de la pensée économique : un but scientifique, puis à côté, un but pratique, d'art économico-social, c'est-à-dire que l'Economie politique est à la fois une science et un art. En tant que science, elle recherche des lois, des régularités, des uniformités, des tendances apparaissant comme constantes dans la vie économique, d'où elle s'élève à l'explication d'autres phénomènes. Elle constate, classe, explique ce qui est et trouve des rapports de cause à effet entre les phénomènes. Mais la pensée économique poursuit un but plus large ; un but pratique ; elle recherche ce qu'il faudrait faire, ce qu'il serait souhaitable de changer dans ce qui est. L'objet est alors de nature tout à fait différente de la recherche...

Source : BIU Cujas

scientifique. Comprendre ce qui est, rechercher ce qu'il faudrait faire, sont deux choses essentiellement distinctes. Les doctrines économiques relèvent de l'art économique, elles se sont formées autour de cette question : que vaut-il mieux faire ? Ce sont essentiellement des doctrines d'art.

Voici donc la différence entre les théories scientifiques et les doctrines d'art. La science économique est une dans son principe, comme toute autre science : physique, chimie etc.. Cela ne veut pas dire que les hommes qui cultivent ces différentes sciences soient d'accord sur tous les points de leurs recherches ; ainsi l'on voit de grandes divergences entre les physiciens, par exemple. Il en est de même des économistes, sur certains points ; cela tient à ce que ces sciences ne sont pas intégralement constituées, car les phénomènes étudiés sont éminemment complexes, et cela est vrai surtout de l'économie politique. Mais parmi les explications proposées, il ne peut y en avoir qu'une d'exacte, il n'y a donc qu'une science économique, comme une science chimique, etc...

Au contraire, il y a une multiplicité de doctrines économiques ; non seulement c'est un fait, mais c'est là un point de vue nécessaire. Logiquement on ne saurait concevoir qu'elles ne soient pas en conflit, car elles reposent toutes sur cette question. Que vaut-il mieux faire ? Or, pour la résoudre, toutes sortes de considérations entrent immédiatement en jeu : Justice, opportunité sociale, et il devient alors inévitable qu'il y ait multiplicité de doctrines économiques.

Influence cependant de la science sur la doctrine.

Cela ne revient pas à dire que les doctrines économiques soient sans rapport avec la science ; non, cet art, pour n'être pas utopique, chimérique, doit tenir compte des données de la science correspondante. Dès lors, les progrès de la science économique devraient avoir pour effet d'épurer les doctrines économiques, et c'est en effet ce qui est arrivé au cours de l'histoire, comme suite des progrès scientifiques. Ainsi, le socialisme marxiste s'est débarrassé de sa fameuse théorie de la valeur-travail, sur laquelle K. Marx édifiait son explication de la spoliation de l'ouvrier par le capitaliste ; L'école psychologique autrichienne de Karl Menger, en rectifiant la notion scientifique de la valeur, est arrivée à démontrer que ce n'est pas le travail, mais l'utilité finale du produit qui fonde la valeur de ce produit. Et sa démonstration est tellement simple et probante que les théoriciens compétents du Marxisme ont tous abandonné la théorie marxiste de la valeur-travail et ne s'appuient plus sur elle dans leurs démonstrations. Cette erreur considérable du

Source : BIU Cujas

marxisme a donc été rectifié. De même auparavant, on avait corrigé une autre erreur : celle de la loi d'airain des salaires (Ricardo : le salaire de l'ouvrier ne pourra jamais s'élever au dessus de ce qu'il lui faudra strictement pour vivre) En 1875, dans sa critique du programme de Gotha, Karl Marx a fait justice de cette théorie Il y a de même des défenseurs ardents du protectionisme, mais on ne retrouvera plus jamais ceux des théoriciens avertis l'erreur de la balance du commerce, qui autrefois, faisait corps avec la doctrine protectionniste ; et il n'y a plus à critiquer le protectionnisme sur ce terrain là. Tels sont les progrès de la science et leurs effets sur les doctrines économiques.

Causes de la pluralité des Doctrines Economiques

Mais il faut se garder de croire et d'espérer que les progrès de la science feront jamais disparaître la pluralité ou la diversité des doctrines. Cela résulte de plusieurs raisons dont la principale sera signalée plus loin.

D'abord il ne suffit pas qu'une science soit très avancée pour que tous la possèdent et la connaissent. Il y aura toujours des ignorants et dans leur esprit il y aura toujours place pour beaucoup d'erreurs. C'est là toutefois un fait regrettable, mais qui pourra disparaître. Cependant une autre cause plus durable de la pluralité des doctrines économiques est la violence et l'apreté des intérêts particuliers des groupes ou des classes. Les doctrines économiques s'établissent sur le terrain des affaires — des intérêts matériels auxquels les hommes sont si âprement attachés. Quand l'intérêt personnel est fortement en jeu dans une question, on est aussi fortement porté à ne pas y voir clair et à ne considérer les faits que sous l'aspect où ils peuvent être utiles. Hobbes a dit : "aussi longtemps que la raison sera contre l'homme, il y aura un homme contre la raison". Les théories de Kline n'auraient jamais eu l'assentiment universel, disait l'évêque Fratelet, s'ils avaient eu quelque relation avec les intérêts matériels. Donc l'unité de la science économique, l'acceptation unanime d'une théorie scientifique achevée et connue de tous n'empêcherait nullement la diversité des doctrines, la pluralité des théories d'art, mais abstraction faite des passions et des intérêts, il y aura toujours nécessairement des doctrines en conflit.

Le domaine respectif de la science et de l'art en économie politique.

L'objet des théories d'art n'est pas le même que celui de la science. Elles doivent tenir compte des théories scientifiques, mais elles vont au delà, se demandant avant tout ce qu'il vaut mieux faire, et alors des raisons de convenance, d'opportunité entrent toujours en jeu.

Si l'on considère, par exemple, le problème si

Source : BIU Cujas

délicat et si complexe de la valeur. La science recherche quelles sont les causes qui déterminent la valeur, le taux d'échange d'une marchandise. L'École autrichienne aboutit à dire que cette cause est l'utilité finale, et cette notion est admise partout, même par les socialistes. Mais les conditions dans lesquelles fonctionne le phénomène de la valeur dans les sociétés actuelles ne pourraient-elles pas être changées ? Les conséquences de la conception actuelle de la valeur, ramenée à l'utilité finale dans l'état social actuel, sont regrettables à certains points de vue. Il en est résulté certaines propositions de limiter la concurrence, de laquelle se dégage l'établissement des valeurs ; d'autres parlent même de la supprimer totalement. Enfin, dans une troisième doctrine, la valeur, telle qu'elle fonctionne dans la société présente, tout en produisant des conséquences regrettables, doit comporter le développement de la concurrence, et, d'après cette doctrine, la gêne actuelle résulterait non de l'excès de la concurrence, mais de l'insuffisance de son développement.

La science économique analyse, étudie la monnaie. Elle fait œuvre de science en tant qu'elle précise ses deux fonctions essentielles, intermédiaire des échanges et mesure des valeurs, et aussi quand elle recherche dans quelle mesure la monnaie dont on se sert remplit ces deux offices. Tout cela, c'est faire œuvre scientifique, et les économistes sont d'accord sur les résultats de cette analyse scientifique de la monnaie. Mais, en tant qu'ils font œuvre d'art, est-ce qu'ils sont d'accord sur le monométallisme ou le bimétallisme ? Non ; les uns disent que le meilleur régime monétaire pour un pays est le monométallisme ; les autres préfèrent le bimétallisme, et tous donnent des raisons à l'appui de leur thèse.

Toutes les grandes théories de la science économique sont donc dominées par des questions de politique pratique, d'où des divergences doctrinales.

Il y a une application typique et nouvelle de cette vérité que, même si la science économique était achevée, il y aurait toujours pluralité de doctrines. Selon la théorie de Ricardo sur la rente foncière, les propriétaires fonciers se trouvent, d'après la nature même de l'objet de leur propriété, dans une situation supérieure à celle de tous les autres membres de la société, car, en vertu de leur monopole, ils peuvent attirer à eux tous les avantages du progrès économique. Voilà ainsi une théorie d'ordre scientifique. Or, tous les économistes ne l'acceptent pas. Mais, même en prenant ceux qui l'acceptent comme théorie scientifique, incontestable, il en est de dissidents sur la question d'art, celle consistant à se demander

Source : BIU Cujas

s'il faut conserver ou supprimer la propriété foncière. Les uns veulent sa disparition, parce qu'elle est souverainement injuste. Il est injuste, que les propriétaires fonciers soient toujours à même d'attirer à eux tous les avantages resultant des efforts de tous. D'autres, tout en considerant comme mauvaise la rente foncière, veulent énergiquement le maintien de l'institution de la propriété foncière, parce que, à leurs yeux, c'est le point de vue, non de la justice, mais de l'utilité sociale qui importe le plus pour la société. Or, il est démontré historiquement que la propriété foncière s'est établie et développée à mesure qu'il fallait incorporer au sol plus de matériaux pour nourrir une population de plus en plus croissante et civilisée.

D'autres économistes enfin, dont M. Deschamps, désirent le maintien de la propriété foncière, d'abord pour son utilité sociale, puis, parce que c'est exclusivement par l'effet d'une illusion qu'on s'imagine que le phénomène de la rente foncière produit des injustices dans la société. On peut donc, comme on le voit, différer d'avis sur les questions d'art, tout en tombant d'accord sur les données scientifiques.

Les Doctrines sont les unes spéciales les autres générales.

Les doctrines économiques sont, soit des doctrines spéciales, soit des doctrines générales. Il y a de grandes doctrines d'art économiques, on peut les appeler ainsi parce qu'elles visent réellement à proposer une direction générale à la politique sociale, ou même à proposer des types complets d'organismes économiques. Ont ce caractère au premier chef, la doctrine individualiste, la doctrine socialiste. A côté, il y a des doctrines spéciales, en ce qu'elles ne touchent qu'à un ordre limité de rapports ou de phénomènes économiques, sans mettre en jeu le fond même de l'organisme économique. Ce sont des questions d'économie politique appliquée, des théories d'art liées à un objet de moindre étendue; il en est ainsi de la question du monométallisme et du bimétallisme, de protectionnisme ou de libre échangiste, de liberté des banques ou des banques d'Etat.

Cet enseignement aura uniquement pour objet les grandes théories d'art, les grandes doctrines. Car les doctrines spéciales sont généralement indiquées en 1re et 2e années de licence dans l'exposé même de la science économique; l'étude de la question monétaire comporte l'exposé du monométallisme et du bimétallisme, etc... Tandis que les grandes théories, au contraire, ne sont généralement pas représentées en licence dans leur historique et leur structure.

D'autre part, il y a de grandes théories tendant

Source : BIU Cujas

à diriger la politique sociale dans son ensemble, ou même à transformer la société économique actuelle. Est-il utile de connaître ces doctrines économiques? Leur connaissance est-elle de quelque portée pratique ou sociale? La réponse à cette question est subordonnée à la réponse à donner aux deux autres.

Utilité de l'étude des Doctrines générales.

1°. L'art et la volonté de l'homme peuvent-ils, et dans quelle mesure, exercer une action modificatrice sur les phénomènes économiques?

2°. Les convictions doctrinales sont-elles, en fait des éléments de la volonté?

Si une réponse affirmative est à donner à ces deux questions, il en résultera évidemment que les doctrines seront à considérer comme des forces agissantes dans les transformations économiques et leur portée sociale deviendra alors considérable. Il faut donc envisager rapidement ces deux questions.

Action de l'art et de la volonté de l'homme sur les phénomènes économiques.

1°. L'art et la volonté de l'homme peuvent-ils exercer une action modificatrice de l'Économie? Si la science économique réussit dans sa tâche, il semble qu'elle diminuera d'autant le domaine des théories d'art. Si des lois naturelles sont découvertes et acceptées, c'est qu'il n'y aura pas à les changer? Il n'en est cependant point ainsi, il n'y a pas d'opposition, pas de contradiction entre l'existence de lois économiques et l'influence des théories d'art sur elles. Il y a là des données scientifiques qu'il ne peut pas être question de changer dans leur substance, il en est ainsi par exemple pour la donnée primordiale en l'économie politique de l'intérêt personnel. Voilà une donnée scientifique qui a été critiquée, mais qui ne peut être changée: l'homme ne sera jamais guidé par d'autres mobiles en matière économique. Il en est de même de la loi du moindre effort: l'homme cherche toujours le maximum de résultat avec le minimum d'efforts; c'est là encore une vérité scientifique qui ne pourra être changée. Mais, à côté, il y a en économie politique des lois dérivées, supposant pour fonctionner un ensemble de conditions. Or, le plus souvent, il est au pouvoir de l'homme de modifier ces conditions. Par exemple, dans un régime social de propriété privée et de liberté des conventions, les échanges obéissent à l'utilité. Mais, la propriété privée et la liberté des contrats peuvent être supprimées, et la question d'art peut être changée.

De même, la loi de Gresham ne peut être modifiée: quand deux monnaies ayant cours légal sont en concours dans un pays et que l'une d'elle a une valeur réelle plus grande que celle de l'autre, alors

Source : BIU Cujas

que leur force libératoire reste la même, la mauvaise chasse la bonne. Cependant on peut empêcher son fonctionnement en modifiant les conditions de la monnaie, en adoptant, par exemple, le monométallisme et en veillant beaucoup à l'usure et au frai des monnaies.

Il n'y a donc pas contradiction entre les deux objets de la pensée économique et la possibilité d'une action de l'homme sur les faits économiques. Dès lors, il n'est pas vain de se demander ce qu'il vaut mieux faire, et il reste une place utile pour les doctrines économiques.

Mais alors, les convictions doctrinales qu'on peut se former déterminent-elles vraiment les volontés, ou sont-elles susceptibles de les déterminer quand il y a des décisions à prendre sur ces questions d'art? Beaucoup le nient, peut être par illusion.

De l'influence de la conviction doctrinale en matière économique.

Peut-on compter que la conviction doctrinale est déterminante de la volonté en matière économique? Si oui, dans quelle mesure? Si une doctrine a pénétré la majorité des esprits dans un pays, peut-on espérer que les conséquences de cette modification des esprits par cette doctrine se transformeront, en fait, en loi? Les citoyens sont amenés à prendre parti aujourd'hui dans une foule de questions. Il est donc incontestable que les doctrines et les idées doctrinales ont une action réelle sur la volonté. Sans doute, il faut connaître à fond les faits, mais quelle doctrine pourrait aujourd'hui se présenter comme fondée en dehors de l'observation des faits? Les doctrines ne sont qu'une généralisation, une interprétation de portée générale des faits, elles sont édifiées sur eux. La circonstance qu'il y a plusieurs doctrines en conflit sur les conséquences des mêmes faits montrent bien que les faits ne peuvent absolument commander la doctrine. Si la considération des faits commandait impérieusement la solution, il n'y aurait pas plusieurs doctrines en conflit relativement aux conséquences, à l'interprétation des mêmes faits. La conviction qu'on veut se former est le plus souvent arrêtée d'avance, encore qu'on ne le veuille pas. Quand on n'écoute pas son intérêt immédiat, on obéit le plus souvent à une direction générale de pensée, on suit une orientation générale d'esprit venant de plus loin que de la considération du fait particulier envisagé. Car il n'y a pas, sur le terrain d'art social, de solution que les faits particuliers imposent mécaniquement; ils ne disent rien de plus que leur existence, et l'esprit fait appel aux doctrines pour les interpréter: doctrines instinctives ou, au contraire, aux doctrines mûrement réfléchies. Et l'on ne peut faire d'empirisme, c'est-à-dire se décider exclusivement d'après les faits envisagés sur le moment.

1910-1911
RÉPÉTITIONS ÉCRITES
Licence, Doctorat, Capacité
"LES COURS DE DROIT"
Place de la Sorbonne, 3
(au premier)

Source : BIU Cujas

C'est ainsi que dans les questions examinées dans les Académies ou débattues dans les Parlements, les avis ou les votes forment des groupes, susceptibles d'être déterminés à l'avance d'après deux ou trois grandes directions doctrinales, d'après les doctrines politiques ou sociales représentées.

Donc, les convictions doctrinales sont un élément sérieux dans le mouvement social, et influent sur sa direction.

Il est donc important de se former une doctrine éclairée en s'efforçant de dégager son esprit des préjugés et des doctrines latentes qui y sont installés déjà. Si on les conserve, on en connaîtra du moins les raisons.

Les illusions dangereuses à éviter dans la formation d'une doctrine.

Mais il y a deux écueils qu'on rencontre quand on travaille à se former lentement une doctrine, c'est-à-dire un corps d'idées dirigeant l'ensemble de la conduite. Il faut se garder de deux illusions dangereuses, à cause du découragement qui pourrait en résulter. D'abord, il ne faut pas croire que la société ne peut vivre qu'à condition de se conformer à la conviction qu'on aura embrassée après y avoir mûrement réfléchi. Adam Smith avait déjà mis en garde les physiocrates contre ce danger. Le corps social est doué d'une souplesse et d'une vitalité qui lui permettent de traverser les crises et de surmonter les accidents.

Il ne faudrait pas en conclure qu'il est inutile de se former une doctrine. De ce qu'on vit, même souffrant, ce n'est pas une raison pour ne point désirer la santé. Les sociétés progresseraient d'avantage avec des institutions moins imparfaites. Enfin il n'est pas d'erreur sociale qui ne puisse être mortelle pour une société, quand elle touche au cœur de cette société.

Tel est donc le premier écueil.

La deuxième illusion serait de s'imaginer qu'une doctrine donnera quelque chose de plus que des règles directrices, qu'une orientation générale. Se l'imaginer serait s'exposer à un dégoût prochain, ou verser dans le doctrinarisme, caricature de la conviction doctrinale. Une doctrine n'est ni un codex de prescriptions arrêtées en vue de chaque cas particulier, ni un instrument fournissant mécaniquement la solution de tous les problèmes, évitant désormais tous les embarras suscités par la vie sociale. La doctrine ne fournit qu'une orientation générale de pensée, elle éclaire seulement sur la valeur respective des éléments du mouvement social. Il faut en ceci, comme en toute chose, de l'équilibre. Ces dangers du doctrinarisme doivent augmenter le soin qu'on doit mettre à se former une doctrine éclairée, latente ou expresse.

Source : BIU Cujas

Puis, on risquera d'autant moins de verser dans le doctrinarisme qu'on sera plus complètement éclairé sur sa propre doctrine, sur sa substance et sa structure. On tombe dans des exagérations regrettables, qui éloignent les adhésions, souvent parce qu'on ignore la substance de sa doctrine. Par exemple, les individualistes ne doivent pas toujours et à priori blâmer l'intervention de l'Etat, sinon on aboutirait à l'anarchisme, qui va contre la structure de l'individualisme lui même lequel a avant tout, besoin d'un gouvernement très fort.

Enfin, il ne faut jamais perdre de vue qu'étant donné les bornes de notre nature incomplète, il n'est aucun principe qui nous soit applicable jusqu'à ses extrêmes limites, jusqu'au bout de la logique. Molière a dit que le raisonnement bannit la raison. Ainsi l'excès de l'individualisme aboutirait à l'anarchisme. De même encore, l'esprit d'association poussé à l'extrême aboutirait au communisme, autre conception incompatible avec l'organisation actuelle, avec la nature humaine.

Voilà donc des observations générales et ce qu'il faut entendre par une doctrine.

Les grandes Doctrines contemporaines.

Les grandes Doctrines contemporaines.

Actuellement, les grandes doctrines en conflit dans les pays civilisés sont, avant tout, les deux doctrines pôles, l'Individualisme et le Socialisme. Entre elles, l'institution fondamentalement en jeu est celle de la propriété

L'Individualisme et le socialisme.

L'Individualisme économique ne se conçoit pas sans l'institution de la propriété qui est la forme concrète de cette doctrine et fait corps avec elle. Au contraire, le socialisme intégral ne se conçoit pas avec l'institution de la propriété, au moins appliquée aux sources et aux instruments de production. C'est toujours à l'institution de la propriété que le socialisme s'en est pris traditionnellement.

Les Doctrines intermédiaires.

Entre ces deux doctrines, il en est d'autres intermédiaires, qui participent de l'une et de l'autre. Aucune ne prétend ruiner l'institution de la propriété. Elles entendent donc conserver la base même du régime individualisme, et par là, elles en relèvent. Mais les unes, influencées par les critiques socialistes, se proposent d'y donner satisfaction dans une mesure plus ou moins large, sans détruire le fonds même de l'individualisme, par exemple, le socialisme d'Etat, qui est plutôt un mouvement qu'un corps de doctrine; le solidarisme, (essai de doctrinalisation du socialisme d'Etat, au

Source : BIU Cujas

moins dans celle de ses branches concernant l'intervention de l'Etat dans le domaine de la répartition) ; le coopératisme de coopération ; qui est la mise en oeuvre de la liberté individuelle ; d'après Ch. Gide et d'autres, ce serait, non seulement un moyen de supprimer ou d'atténuer les inconvénients du salariat, ce serait un principe de transformation sociale intégrale, mais sans contrainte, et par la voie de la liberté. D'autres doctrines vont jusqu'à supprimer la propriété privée, mais seulement dans une de ses applications, dans son application à la propriété foncière, ce sont les doctrines de nationalisation du sol (Henry George). Mais ses partisans se réclament énergiquement de l'individualisme et ne demandent même la suppression de la propriété foncière qu'au nom de l'individualisme. Enfin, d'autres doctrines rejettent surtout les applications de l'individualisme en matière de commerce extérieur ; c'est la doctrine de l'économie nationale, qui, au point de vue interne, national, reste beaucoup plus attachée que les autres à l'individualisme.

Toutes ces doctrines contemporaines constituent des legs du passé. Le catholicisme social, le christianisme social (qui ne se confondent pas) se rattachent à une inspiration religieuse et ne diffèrent pas sensiblement du socialisme d'Etat et du coopératisme.

Prépondérance actuelle de l'individualisme.

Quelle est la place actuellement tenue par chacune de ces doctrines dans les institutions politiques et sociales ? L'individualisme, qui s'est développé depuis la Révolution dans tous les pays de l'Europe occidentale, tient la place prééminente dans tous les pays civilisés et a développé prodigieusement leur puissance productive ; il reste à la base des institutions de ces pays. Mais, depuis 20 ans les législations se sont imprégnées de plus en plus de socialisme d'Etat ; l'Etat intervient progressivement dans le domaine de l'organisation du travail et même de la répartition. La législation ouvrière se développe, et même la législation fiscale des impôts est envisagée de manière à influer sur la répartition des richesses plutôt qu'à pourvoir aux dépenses sociales. Sur le terrain du commerce extérieur, l'individualisme n'a jamais reçu une application générale, et les Etats contemporains, dans ce domaine, se réclament de plus en plus de l'économie nationale, aboutissant ainsi au protectionnisme, qui laisse une grande part à l'intervention de l'Etat.

Telles sont les doctrines présentement en conflit. Ces observations se ramènent à dire que l'individualisme, d'un côté, est encore à la base des institutions modernes, d'un autre côté, le socialisme se développe.

Source : BIU Cujas

entre ces deux doctrines extrêmes prennent place un grand nombre de doctrines intermédiaires, mais le socialisme considère ces dernières, par ce seul fait qu'elles admettent la propriété privée, comme bourgeoise et peu recommandable.

Idée générale et raison du choix du sujet.

Notre sujet sera donc la doctrine individualiste dans sa période de formation avec les physiocrates et Adam Smith. Ce sujet a été choisi par la raison qu'il résultera de l'étude qui sera faite, avec évidence, que l'individualisme économique, dès qu'il prend la forme doctrinale et la conscience de lui-même se présente avec des caractères très différents de ceux qu'on a coutume de lui prêter.

Caractères distinctifs de l'individualisme économique.

Tout d'abord il a sa technique propre, qui le distingue de l'individualisme dans toutes ses autres applications (philosophique, politique, morale et religieuse). L'individualisme économique est une doctrine d'après laquelle la condition la plus propre à assurer et à faire progresser la vie matérielle des sociétés est la liberté économique individuelle, c'est-à-dire la liberté, pour l'individu, de produire, consommer, échanger, comme bon lui semble et au mieux de son intérêt, tel qu'il l'apprécie lui-même ; la propriété individuelle est la condition même de cette liberté économique ; non pas que cette propriété individuelle soit ce qu'on peut rêver de plus satisfaisant pour les sociétés, mais, quand on a pesé les avantages et les inconvénients d'une intervention autoritaire de l'Etat dans ce domaine, les inconvénients semblent surpasser les avantages.

Le domaine de cette doctrine est donc réservé aux intérêts matériels des sociétés. Sans doute, les physiocrates en ont vu des prolongements dans le domaine de la politique, mais il n'y a pas là une conséquence forcée de l'individualisme économique ; donc, quelles que soient les convictions de chacun sur l'individualisme philosophique, moral ou religieux elles ne sauraient être influencées par sa conception de l'individualisme économique ; réciproquement celui-ci ne doit avoir aucune influence hors du domaine économique ; il est autonome. La preuve en est que des hommes ayant les convictions politiques, morales ou religieuses les plus opposées se rencontrent sur le terrain économique pour adopter l'individualisme.

En second lieu, cette étude montrera que l'individualisme économique, loin de prendre l'individu pour fin, comme on le lui reproche souvent, sans considération de l'intérêt général, le prend au contraire comme moyen du progrès économique.

Source : BIU Cujas

Enfin, on ne peut laisser accroire que l'individualisme économique soit une doctrine à priori, dans sa structure, née dans le cerveau de quelques idéologues ignorants et méprisant les faits. Au contraire, cette doctrine s'est formée en réaction contre une organisation et une politique économique séculaires et dont le maintien devenait une grave et lourde entrave au progrès économique, au développement de la richesse nationale. C'est pour lutter contre cette entrave que l'école individualiste s'est formée.

Il faudra donc tracer les traits principaux du système et de la doctrine qui étaient en faveur, quand s'est constitué en France l'individualisme économique avec les Physiocrates, et en Angleterre, avec Adam Smith. Au début, il semblera que l'on ne tient pas compte de la dissociation des doctrines économiques et de la science économique. L'analyse des doctrines et celle des phénomènes économiques se pénétreront intimement, et cela pour deux raisons : la première, c'est que l'individualisme s'est toujours, à tort ou à raison, piqué d'être la doctrine, à tel point que ses adversaires mêmes affectent de désigner les individualistes sous ce nom "les Economistes". La deuxième raison, c'est que les Physiocrates et Adam Smith constituèrent la science économique dans sa forme première, en recherchant les fondements solides d'une théorie d'art meilleure que celle à laquelle aboutissait l'organisation politique et économique de leur temps, avec les inconvénients qu'opposait à l'expansion économique le régime d'intervention à outrance qui caractérisait cette époque en France et en Angleterre. Ainsi s'expliquent que les idées doctrinales se trouvent intimement mêlés aux exposés scientifiques, il est impossible de les exposer autrement qu'elles ne sont venues dans l'esprit des fondateurs de l'individualisme.

Tableau de la Réglementation Economique de l'ancien régime lors de l'avènement de la Physiocratie.

Voici un tableau de l'ensemble des principes qui constituaient la réglementation économique lors de l'avènement de la physiocratie. Les principes économiques auxquels elle allait s'opposer pouvaient se ramener aux 3 points suivants :

1°. Le régime du travail, de l'industrie et du

Source : BIU Cujas

Les traits principaux de la politique économique de l'ancien régime.

commerce était caractérisé par l'existence de corporations et de réglementations minutieuses.

2°. Caractère : une police étroite s'exerçait sur les mouvements des grains ; c'était la politique annonaire ou système pourvoyeur.

3°. Enfin la note dominante du système était la politique mercantile.

Autour de ces 3 points principaux se groupaient quelques traits secondaires de la politique économique du 18e siècle. Il faut ajouter que la propriété foncière était très compliquée et conservait de nombreux vestiges du système féodal ; elle n'était pas franche et libre comme aujourd'hui ; de même, le régime fiscal de l'époque était complexe, incertain, arbitraire, comportant des privilèges nombreux qui faisaient reporter l'incidence en définitive sur le peuple des campagnes surtout. Enfin la législation prohibait le prêt à intérêt. Mais on ne s'en tiendra qu'aux principaux traits, au nombre de 3, qui ont été indiqués plus haut.

Cependant l'organisation économique d'abord ne se tenait pas aux antipodes de l'individualisme : par exemple, elle n'était à aucun degré communiste, elle reposait bien sur l'individualisme, mais sur un individualisme étouffé par une réglementation outrancière. Adam Smith, en exposant les traits caractéristiques de cette organisation, se garde bien de présenter comme une révolution le système de la liberté naturelle qu'il préconise ; il s'agit simplement de donner leur libre jeu aux institutions économiques existantes. La propriété existait auparavant, mais ligotée ; la concurrence aussi, mais entravée. La police de l'Europe ne laisse pas les choses dans leur entière liberté, elle restreint la concurrence, dans certains emplois, à un nombre inférieur à celui des individus qui, sans cette restriction, s'y porteraient assurément ; elle gêne aussi la circulation des capitaux et les individus. Ce n'était pas par esprit de tracasserie à l'égard des personnes, ou par désir d'entraver le progrès de la richesse que ces dispositions restrictives étaient prises. Ces lisières procédaient du paternalisme d'Etat, conception à première vue plus sympathique que celle de l'Etat gendarme. Gustave Schelle (Etude sur Vincent de Gournay, 1897) dit que selon la vieille métaphore, le roi était le berger qui mène son troupeau, et qui emploie ses chiens (les fonctionnaires) non seulement à défendre le bétail contre les loups, mais à le pousser là où l'herbe est florissante. "Comme on

Source : BIU Cujas

le voit, l'intention était excellente, mais les résultats étaient déplorables à tous les points de vue.

1°) *Régime de l'industrie, du travail et du commerce* : Leur liberté était forcément gênée. Toute cette réglementation autoritaire se ramène à 3 points : 1° Les artisans et les marchands, dans beaucoup de villes, étaient pour la plupart classés en corporations, auxquels ils ne pouvaient se soustraire et dont ils subissaient les statuts.

Régime de l'Industrie et du commerce.

2° Toute personne n'était pas autorisée à commercer et à travailler pour son propre compte. On n'entrait pas comme on voulait dans une corporation. Si l'on n'y était pas admis, il fallait renoncer à exercer le métier ou le commerce correspondant à la corporation. Or, il fallait subir un stage parfois long (7 ans, 8 ans, 15 ans par exemple dans l'horlogerie), puis un examen difficile ; il fallait avoir été apprenti pour subir cet examen. Or, le nombre d'apprentis qu'un patron pouvait prendre était limitativement fixé par les règlements à un maximum. Dans le cas où l'on pouvait subir les examens, il fallait payer des droits d'entrée, de bienvenue et des banquets à la corporation, des droits de finances à l'Etat : le roi en effet pouvait vendre une profession incorporée ; ces droits étaient payables à l'entrée, et souvent à chaque événement de la vie de la famille royale (naissance d'un enfant, etc...)

Les corporations

3° Chaque corporation avait ses règlements propres, déterminant étroitement le genre de fabrication ou de commerce seuls permis aux membres, ainsi que les méthodes de fabrication. Aucune communication n'existait entre les règlements corporatifs des différentes villes. Plus tard, le pouvoir royal institua une marque obligatoire pour les produits (même sortant des industries non incorporées) ; cette marque était apposée par les inspecteurs des manufactures, chargés de contrôler si les règlements sur la qualité ou la quantité de fabrication étaient bien observés.

Chaque corporation était organisée par maîtrises. Les maîtres étaient ceux qui avaient seuls le droit d'avoir boutique ou atelier, de prendre des compagnons (ouvriers, apprentis.) Il était difficile d'arriver à la maîtrise, sauf pour les fils de maîtres qui obtenaient des réductions sur la durée de l'apprentissage, du compagnonnage, sur les droits à payer. Dans ce domaine, il y eut de très bonne heure des abus qui se manifestèrent fréquemment et l'Edit de 1776 (qui fut plus tard rapporté), dit, dans son préambule, que l'esprit général des statuts des corporations est de réduire le plus possible le nombre des maîtres

Les maîtrises

Source : BIU Cujas

sauf pour leurs enfants, de manière à constituer ainsi une sorte de monopole familial.

On peut toutefois accéder autrement à la maîtrise, mais ici encore par privilège. Le Roi peut, par lettres patentes, lettres de maîtrise, créer des maîtres dans toute cité, moyennant finances, soit à la veille d'une grande guerre, (il en fut ainsi lors de la guerre de Hollande) soit à l'avènement d'un roi nouveau. Mais le nombre de maîtrises ne se trouvait par là guère augmenté; car les corporations pouvaient acheter ces lettres de maîtrise, émises par préférence aux particuliers, pour empêcher dans leur sein l'introduction d'éléments nouveaux.

Les jurandes. Les jurandes constituaient une juridiction professionnelle de la corporation, composée de maîtres élus par les autres et prêtant serment en justice; les jurandes veillaient à l'application stricte des réglements corporatifs; elles ne pouvaient en principe que poursuivre devant les tribunaux de droit commun les contraventions constatées; elles statuaient aussi sur la réception à la maîtrise, sur la production du chef d'oeuvre, objet de l'examen.

Ce régime des corporations n'était pas le résultat d'un plan préconçu. Il avait des origines multiples et souvent très différentes. Il ne fut, à aucune époque, absolument général. Jusqu'à la fin du 16e siècle, cette organisation ne fut établie que localement, par lettres patentes spéciales; la règle ne devint générale, en droit, non en fait, que par l'Edit de Décembre 1581, qui étendit le régime corporatif à toutes les villes et bourgades. Cet édit fut d'ailleurs réédité en 1597.

Domaine des corporations Cependant tous les artisans du royaume ne furent pas soumis au régime corporatif. Ce régime n'existait que dans les villes ayant une organisation municipale. Les ouvriers des villages et des bourgs furent toujours très libres et ils se trouvaient en dehors du régime corporatif. Puis les corps de métiers ne représentaient que la petite industrie, la seule comme du Moyen Age, lors de la naissance des corporations.

Lorsque, au 17e siècle, naquit la grande industrie, sous Colbert et Sully, elle fut soumise à un autre régime; ce ne fut pas la liberté, mais le monopole. Pour créer une fabrication, il fallut des lettres patentes du Roi. Celui-ci autorisait la fondation et l'attribution à un cessionnaire, du monopole d'exploitation pour une région. C'était le privilège de la manufacture royale. Souvent ces lettres patentes fixaient aussi des conditions de fabrication.

Caractère de la création des manufactures royales.

Source : BIU Cujas

N'était-ce pas là comme une aggravation des entraves à la liberté du travail ? Non, c'était, au contraire, un échec au système de restriction. Car, ou bien ces manufactures n'auraient pu se créer sans l'estampille royale, en face des corporations, ou bien, si elles avaient pu malgré celles-ci, se créer, comme elles consistaient dans de nouveaux procédés de fabrication, elles n'auraient pas pu se développer en présence de la concurrence hostile des corporations. C'est dans cette protection de l'État qu'on peut retrouver le germe des brevets d'invention.

Le système des corporations, on l'a déjà dit, n'a pas été mise en œuvre d'une doctrine économique ; mais, arrivé à son plein développement au 18e siècle, on prétendit le justifier rationnellement, car il commençait à être en butte à des attaques très vives. Les défenseurs de la corporation soutenaient qu'elle servait à la fois les intérêts du producteur et ceux du consommateur ; elle empêchait l'abaissement exagéré des salaires qui serait le résultat d'une trop vive concurrence. D'autre part, ce régime, disait-on, assure aux consommateurs, des produits bien fabriqués par des hommes compétents. On trouve cet essai de justification dans les Remontrances de l'avocat général Séguier, sur l'Édit de 1776. "La loi a érigé les corporations, créé les jurandes, établi les règlements, parce que l'homme est toujours tenté d'abuser de la liberté. La loi veille également sur l'intérêt de celui qui vend et sur l'intérêt de celui qui achète, entretenant une confiance réciproque entre les deux ; pour l'ouvrier, sans la corporation, il est menacé de ne plus trouver de travail et il aurait à craindre la disette ; il ne tarderait pas à tomber dans la misère : d'où les troubles."

Essai de justification des corporations

Adam Smith fera observer avec justesse que, compris de cette façon, l'un des effets du système corporatif est certainement celui-ci : Les statuts d'apprentissage gênent la libre circulation du travail d'un emploi à un autre, même dans le même lieu. Ainsi, un maître, à Paris, ne pouvait passer, sans nouvel apprentissage, de la corporation des charcutiers, par exemple, dans celle des bouchers. De plus les privilèges exclusifs des corporations gênent la libre circulation du travail d'un lieu à un autre, même dans la même corporation. Par exemple, un maître tisserand de Lyon, se transportant à Tours, n'était à Tours qu'un particulier quelconque au regard de ses nouveaux collègues, il lui fallait un nouvel apprentissage et un nouveau stage.

Ces entraves à la liberté du travail en-

Source : BIU Cujas

traînaient par contre coup des entraves à la libre circulation des capitaux, parce que la quantité des fonds qui peuvent se diriger vers une branche quelconque du commerce dépend beaucoup de la quantité de travail qui peut y être employée.

Voilà les traits généraux du régime du travail de l'industrie et du commerce.

Interdiction des associations ouvrières.

Il faut noter qu'il n'y eut jamais sous l'ancien régime que des corporations de maîtres, de patrons; les associations ouvrières furent toujours très énergiquement prohibées sous toutes leurs formes, avec, comme sanction, des peines très sévères (arrêt du Conseil du 25 mai 1535, Ordonnance d'Août 1539, Ordonnance du 4 février 1567, Lettres patentes du 2 Janvier 1749, Arrêt du Parlement en forme de règlement, donc faisant loi, du 16 Septembre 1778, Ordonnance du 17 mars 1786). Il y eut sans doute des associations ouvrières, mais c'étaient des sociétés secrètes. On commet donc une erreur en disant que la Révolution française a supprimé le droit d'association pour les ouvriers. Elle ne l'a pas supprimé par la bonne raison qu'il n'avait jamais existé.

En interdisant les associations de patrons comme d'ouvriers, elle s'est bornée à confirmer purement et simplement tout l'ancien Régime.

La Police des grains.

Un 2e aspect de la politique réglementaire de l'ancienne France est celui de la police des grains. Pour en avoir une idée, il suffit de se rappeler que le 5 Octobre 1789 (année de grande disette) les femmes de Paris, qui étaient allées manifester à Versailles, et qui escortaient le Roi et sa famille revenant à Paris, criaient: "Courage! vous ne manquerez plus de pain. Voilà le boulanger, la boulangère et le petit mitron".

C'était l'expression de l'état d'esprit qu'avait produit dans le peuple la politique séculaire de la monarchie française. Le Roi était regardé et se regardait comme investi au 1er chef du droit d'assurer l'alimentation. En effet, la crainte de la famine fut toujours très vive chez les populations de l'ancien régime; elles avaient gravement souffert de disettes fréquentes, parfois périodiques et toute réglementation relative aux grains s'efforçait d'effacer l'irritation laissée par le souvenir de ces crises. Toute hausse de prix des grains occasionnait des émeutes. La foule s'en prenait aux marchands qu'elle accusait d'accaparement. Sous la pression de l'opinion publique, le Roi espérait qu'une intervention étroite empêcherait la disette. L'abbé Galiani, partisan de cette politique, disait que le pain

Source : BIU Cujas

appartient à la police et non au commerce."

Réglementation de la production du blé.

Cette police visait tant la production que le commerce du blé. Pour la production du blé d'abord, l'agriculture restait sans doute, en dehors du régime des corporations et elle eut plus de liberté dans sa production que les manufactures et le commerce en général. Elle fut assurément gênée dans sa production par certains vestiges de régime féodal, notamment par le droit de chasse des seigneurs (défense de couper le blé avant telle date, ou avec certains instruments pour ne pas entraver l'élevage du gibier). Seulement, ces entraves ne provenaient pas de la réglementation royale.

Le pouvoir royal intervint toutefois dans la production agricole notamment pour prohiber la transformation des terres en blé, en terres à vigne, pour interdire l'extension de la culture viticole, car on voulait avant tout développer la culture du blé, par crainte d'une disette toujours menaçante. Cette politique s'inspirait du souci du bien public; mais une foule d'intérêts privés, invoquant le prétexte de l'intérêt général, s'empressaient d'en tirer profit. Les propriétaires de vignes affirmant leur sollicitude pour le bien être de la Nation, poussaient le Roi à prendre des mesures restreignant la culture viticole. Ils empêchaient par là la présence de nouveaux concurrents. Adam Smith remarque qu'en 1731, ils obtinrent un arrêt du Conseil, défendant de planter de nouvelles vignes sans une permission du Roi, à moins d'un certificat de l'intendant de la province établissant l'inaptitude de la terre à une autre culture. Cette politique était encore pratiquée à l'époque où la physiocratie allait apparaître. Le Contrôleur général Machault renouvelait, en 1750, la prohibition de planter des vignes sans autorisation.

La police des grains.

La police des grains s'appliquait, dans une mesure limitée, à la production même des grains, non pour l'entraver, mais au contraire pour étendre toujours la surface des terres à blé et à céréales. Cette police des grains avait surtout pour aspect les règles relatives au commerce des grains.

La vente et le commerce des céréales subissaient en effet mille entraves (sauf de 1763 à 1777, grâce à la présence de physiocrates au pouvoir, qui avait amené une politique plus libérale). La police des grains s'appliquait au commerce avec l'étranger, au commerce entre les provinces et au commerce entre les divers marchés d'une même province, et même à l'intérieur d'un marché donné.

Le commerce des grains avec l'étranger.

Avec l'étranger, l'exportation des grains était défendue sous peine de confiscation et de fortes amendes;

Source : BIU Cujas

21

toutefois, tantôt le Roi accordait des permissions générales (par arrêt du Conseil) donnant ainsi à tous le droit de transporter les grains hors du royaume sans payer des droits de sortie. Ces permissions étaient accordées dans les années de récoltes abondantes) Tantôt le Roi accordait des permissions particulières (passe-ports signés par un secrétaire d'Etat au nom d'une personne déterminée, indiquant la quantité et la nature des marchandises, le port ou le lieu de sortie et la destination) Ces permissions particulières donnaient lieu à de graves abus et étaient souvent payées. Quant aux importations de grains, elles étaient libres et même souvent sollicitées par les primes à l'importation. Aujourd'hui les droits sur les grains sont à l'importation, [Aujourd'hui les droits sur les grains sont à l'importation ;] alors qu'autrefois, c'était la disette qu'on redoutait, aujourd'hui, c'est la surproduction.

Le Commerce des grains à l'intérieur du pays.

Pour le commerce à l'intérieur des provinces, il était soumis en principe, quant à la circulation des grains, aux mêmes règles que celles concernant l'étranger. une province ne pouvait exporter des grains dans une autre province, sauf des permissions soit particulières, soit générales ; ces permissions étaient accordées par l'intendant.

Dans l'intérieur d'une même province, le commerce des grains n'était pas libre ; il était interdit à certaines personnes, notamment aux laboureurs, aux gentilshommes. Ils pouvaient vendre leurs grains, mais non acheter pour revendre. Les autres personnes devaient demander et obtenir une autorisation (Ordonnance du 31 août 1699) pour faire le commerce des grains. Il était interdit de vendre le grain dans les greniers ; il fallait transporter les grains sur le marché ; les frais de transport ne pouvaient être évités par l'agriculteur. Le peuple s'imaginait que les ventes à domicile cachaient des manœuvres d'accaparement.

Chaque marché avait son règlement intérieur. En général, les habitants de la localité pouvaient seuls acheter jusqu'à certaine heure ; passée cette heure, les étrangers, c'est-à-dire les habitants de la paroisse voisine et les boulangers pouvaient acheter. Si le blé ne venait pas en quantité suffisante, sur le marché, les officiers de police perquisitionnaient et forçaient les agriculteurs à amener le blé sur le marché et à le vendre aux prix qu'ils fixaient. Puis, dans chaque province, il y avait des greniers de réserve où les agriculteurs devaient conduire une partie de leur blé pour les années de disette.

Source : BIU Cujas

que se passait-il pour les régions qui manquaient de blé ? Comment pouvait-on y remédier, puisque le trop plein des autres localités ne pouvait venir se déverser chez elles ? Le Roi créa une administration des blés, chargée des approvisionnements, qui les achetait pour les revendre (à perte le plus souvent) sur les marchés des provinces déficitaires. En 1665, l'administration des blés fut affermée à une société qui, grâce à une commission de 40% sur toutes les ventes, à payer au gouvernement, achetait les blés et les revendait moins cher. Cette administration donna lieu à des combinaisons louches stigmatisées sous le nom de pactes de famine ; l'Etat était accusé d'y avoir intérêt lui-même. Ces critiques étaient exagérées mais inévitables.

Effet des restrictions du commerce des grains.

Donc les grains ne jouissaient pas de la liberté du commerce. Cette organisation restrictive produisait un contre-coup sur la production elle-même. La valeur des grains étant constamment influencée par les agissements de l'autorité, la culture des grains n'offrait aucun avantage pour les agriculteurs, qui émigraient vers les villes. L'ensemble de cette police des grains fut donc infiniment plus nuisible à l'alimentation générale du royaume que ne l'eût été l'application large du principe de la liberté du commerce. Inspirée par les meilleures intentions du monde, elle accroissait, au contraire, les risques de disette.

La politique économique. Le Mercantilisme.

3° Point de vue de la politique économique du 18e siècle.

C'était le point de vue mercantile au 18e siècle, au-dessus de l'interventionnisme, inspiré par des idées de réglementation de l'industrie, du commerce, du travail, et au-dessus de la politique annonaire, planait un interventionnisme plus large encore, inspiré par la préoccupation "*bullionniste*" (de *bullio*, mot anglais qui signifie *lingot*), ou politique métalliste. L'or et l'argent sont, même au point de vue national, la richesse par excellence. La richesse d'un pays se mesure à la quantité d'or qu'il possède. Colbert dit : "Je crois que l'on demeurera d'accord sur ce principe qu'il n'y a que l'abondance d'argent dans un Etat qui fasse la différence de sa grandeur et de sa puissance" (*Instructions*, publiées par Clément, Tome II, 1ère partie).

Le bullionisme

Cette idée superficielle est d'ailleurs très ancienne dans l'opinion des individus et des nations. L'homme riche, dans l'opinion populaire, est celui qui a beaucoup d'argent. Il en est de même des nations. Aussi dès l'antiquité, prohibait-on les exportations de métaux

Source : BIU Cujas

précieux : il est plus aisé de retenir l'argent qui est dans le pays que d'y amener celui qui n'y est pas. Cette préoccupation bullionniste fut surtout intense dans les grands Etats en formation qui luttaient au 16e et au 17e siècle. Ce n'est pas une conception raisonnée, mais une conception axiomatique, instinctive, que personne ne songe à discuter. On se préoccupe seulement d'avoir plus d'or et d'argent que ses voisins ; l'empirisme déploie toutes ses ressources dans ce but jusqu'au 18e siècle. Depuis assez longtemps déjà, au 13e siècle, on avait fait cette remarque que l'homme riche n'est pas tant celui qui a beaucoup d'argent que celui dans les caisses de qui il entre périodiquement de l'argent. Car l'argent n'est puissance que si on le dépense ; l'enrichissement résultant d'un excédent de recettes sur les dépenses suppose une circulation d'argent.

Peu à peu le discrédit envahit la politique qui s'opposait aux sorties d'argent, aux achats de marchandises à l'étranger. On remplaça cette politique par une autre, plus savante, qui n'empêchait plus les sorties d'argent, mais assurait des rentrées supérieures aux sorties, de sorte que le stock métallique était sans cesse accru dans le pays grâce à la circulation. Toutefois ce but n'eût pas été atteint, si tous les Etats avaient poursuivi en même temps le même objet ; mais chaque Etat ne songeait qu'à lui-même et ne cherchait qu'à diminuer la quantité d'argent des autres et à augmenter la sienne. C'est le système mercantile ou de la balance du commerce. Il dirige la politique bullionniste de presque tous les Etats Européens au 18e siècle, il exerce la plus grande influence sur la prohibition des exportations et sur l'agencement de l'économie interne des Etats, il apporte de nouvelles entraves au libre jeu de la concurrence qui viennent se superposer aux gênes résultant de la police des grains.

Le système de la balance du commerce.

Voici comment, dans les détails, se développait la politique mercantiliste. Du moment qu'un pays ne possède pas (comme l'Espagne) des mines d'or et d'argent, le seul moyen pour lui d'augmenter son stock métallique, est le commerce extérieur, qui seul, augmente les déplacements monétaires de toutes les nations à cette époque. Aujourd'hui, il faudrait y ajouter les très importantes relations financières entre les Etats, qui font qu'on parle de balance des comptes et non de balance du commerce. Mais, bien entendu, dans ce système, il faut que le pays vende plus qu'il n'achète, en valeur ; car le solde des exportations est payé en or ou en argent. C'est ce que l'on appelle s'assurer une balance du commerce favorable. La nation commerçante est comme l'individu commerçant, il est évident que nous

La politique mercantiliste.

Source : BIU Cujas

les pays ayant des relations commerciales réciproques ne peuvent pas s'enrichir à la fois ; la sortie de l'un est faite de la perte éprouvée par l'autre entre nations comme entre individus. C'est là une très vieille idée qui remonte à Aristote. C'est à chaque Etat à s'employer à être, dans cette lutte, celui qui gagne.

On a dit, parfois, que cette conception se combinerait avec une autre plus raisonnable, plus scientifique, qui, elle, ne relèverait point du point de vue bullionniste. On a dit que le mercantilisme procédait aussi de l'idée de l'économie nationale d'après laquelle l'Etat doit assurer le développement de toutes les forces vives du pays. Et, en effet, il est certain que les 2 idées conduisent, sur certains points, à des résultats analogues : elles poussent à l'intervention de l'Etat dans les relations commerciales extérieures, aux encouragements aux manufactures de l'Economie interne. Rien n'est plus exact. Mais, sans nier qu'il y eût une combinaison de ces 2 idées, en France, il semble que, même là où l'on peut le mieux apercevoir l'idée du développement des forces productives (fondement rationel du protectionnisme contemporain), on retrouve cette politique prohibitive qui concourait au système bullionniste, au cours du 17e siècle. Pour Colbert (*Mémoires au Roi pour l'engager à développer les manufactures*) : Les manufactures produiraient des retours d'argent ; ce qui est le seul but du commerce et le seul moyen d'augmenter la puissance du pays. "Instructions, Tome II, 2e partie, Introduction, page 140). Donc l'Economie nationale, dans la mesure où elle inspire les mesures de Colbert et de ses successeurs, ne se sépare pas de l'idée bullionniste.

Le mercantilisme et l'Economie nationale.

Le développement des manufactures.

La grande affaire sera donc de développer des manufactures dans le pays. C'est le seul moyen d'avoir une balance du commerce favorable. Pourquoi ? Les raisons en ont été développées par les publicistes et les hommes d'Etat de l'époque : la première raison, c'est que les produits manufacturés sont moins encombrants que les denrées agricoles, dès lors ils se prêtent mieux au transport ; étant moins encombrants, ils sont grevés de frais moins lourds ; la 2e raison, c'est qu'ils renferment une grande valeur sous un petit volume, ce qui constitue une nouvelle supériorité sur les produits agricoles ; en effet, la plus grande partie des objets manufacturés vient des transformations que le travail a fait subir à la matière ; or, ce travail ne tient pas de place dans un produit (ce qui ne veut pas dire, cependant que le travail soit la cause de la valeur). Il y a en outre une 3e raison. C'est que

Source : BIU Cujas

la production manufacturière est susceptible d'un développement indéfini, contrairement à la production agricole qui est, elle, limitée par la nature même. La production manufacturière n'a pour limites que celle du nombre des bras qui peuvent s'y employer. Elle est, par suite, susceptible d'exportation indéfinie, d'où sa supériorité sur la production agricole. On va donc essayer de développer par tous les moyens les manufactures. Non qu'on ait sacrifié de propos délibéré le travail agricole. Car, si un pays ne produit pas sa nourriture, il lui faudra l'acheter à l'étranger. Les produits nécessaires à sa subsistance, il lui faudra les payer; et même s'il les paie en objets manufacturés, le solde de la balance du commerce lui sera moins favorable. Le véritable aspect de la politique mercantile est que, si l'agriculture et les intérêts des manufactures entrent en conflit, c'est l'agriculture qu'on sacrifie.

Les traits principaux du mercantilisme.

Quels sont les principaux traits du système mercantile?

D'abord les manufactures sont protégées contre la concurrence étrangère, sur le marché intérieur, par les droits de douane à l'importation des produits manufacturés de l'étranger. Cette protection va d'ailleurs, jusqu'à la prohibition directe. Les matières premières indispensables à l'industrie nationale, venant de l'extérieur, entreront en franchise; souvent même leur entrée sera favorisée par des primes. Corrélativement, les matières premières produites par le territoire national ne peuvent être exportées; des droits élevés embarrassent leur sortie, qui peut même être prohibée. Les douanes, qui, dans leur origine, étaient un instrument purement fiscal, deviennent ainsi un instrument économique, au service de la théorie de la balance du commerce.

Pour que l'étranger achète les produits manufacturés du pays, il faut que ce pays, pour provoquer et justifier la préférence, assure à la fois la qualité et le bon marché de ses produits. Pour maintenir la qualité, des règlements multiplient les indications sur les procédés de fabrication; ces règlements se surajoutent aux règlements propres aux corporations (qui voulaient seulement protéger le consommateur). Ces règlements, très nombreux au 17e et au 18e siècle, sont extrêmement minutieux sous Colbert. "La France, dit à cette époque St Simon, est, de tous les pays, celui où l'on voit le plus de lois et de règlements. Leur abondance même prouve qu'on ne les observait pas toujours."

Pour assurer le bon marché des produits ainsi

1910-1911
RÉPÉTITIONS ÉCRITES
Licence, Doctorat, Capacité
"LES COURS DE DROIT"
3, Place de la Sorbonne, 3
(au premier)

Source : BIU Cujas

établis, il y a aussi un ensemble de mesures très curieuses et très coordonnées dans leur ensemble.

Toute la politique mercantiliste est basée sur la recherche d'une balance du commerce favorable, laissant un solde actif au profit du pays considéré, pour satisfaire les théories bullionistes. Pour l'exportation, il faut que les produits de l'industrie nationale aient chance de trouver des débouchés sur les marchés étrangers ; d'où réglementation des manufactures, portant non seulement sur les corporations mais sur les procédés de fabrication même de manufactures royales.

La politique bullioniste.

La politique bullioniste comprend un ensemble de vues tendant à assurer le bon marché des produits sur les marchés étrangers, c'est-à-dire agissant pour diminuer le coût de production. Les entraves à l'importation, l'encouragement à l'entrée des matières premières y tendaient déjà. Mais, de plus, on assure aux manufactures une main d'œuvre à bon marché, en agissant directement sur la tarification des salaires par la fixation d'un maximum, en agissant indirectement par la tarification maximum du prix des denrées usuelles, par un maximum fixé aux loyers des petits logements, de façon à empêcher le renchérissement de la vie ouvrière. La prohibition de l'exportation des blés, s'exerçait toujours dans le même but. La police des grains s'imbibe donc aussi de politique mercantile ; à la préoccupation séculaire de la disette vient s'ajouter celle d'arrêter l'augmentation du coût de la vie.

Fixation d'un maximum des salaires et mesures connexes

A côté de la politique de dépression des salaires, il faut signaler aussi la baisse de l'intérêt de l'argent, car, le service des intérêts est une des charges les plus lourdes de toute entreprise.

Dès que les manufactures prennent de l'extension, leur charge fondamentale est l'emprunt, et, par suite, l'intérêt ; cette charge diminue, si l'on peut se procurer l'argent à bas prix ; du même coup, les manufacturiers peuvent mieux acheter les matières premières et rétribuer leurs ouvriers d'une manière moins onéreuse, puisqu'ils se procurent des capitaux à un taux inférieur. Le Gouvernement intervient donc pour fixer l'intérêt maximum à un taux plus bas que ne le font les pays concurrents. L'esprit mercantile, dans cette législation sur l'argent a remplacé l'antique préoccupation exclusivement religieuse et morale.

Le maximum du taux de l'intérêt.

D'autre part, en Angleterre, depuis la Réforme, l'intérêt de l'argent est libre, et, afin de diminuer plus sûrement le coût de production des entreprises manufacturières, on concédera, à titre de monopole, à des banques

Source : BIU Cujas

déterminées le privilège des prêts au commerce.

Ce n'est pas tout encore : Les nations concurrentes en font autant, et elles luttent avec acharnement pour faire baisser davantage l'intérêt de l'argent. Aussi est-il bon de recourir à des moyens politiques pour s'assurer des débouchés exclusifs. D'où les traités de commerce, où chaque partie s'ingénie à duper l'autre à obtenir des tarifs différentiels, c'est-à-dire obtenir, sur certaines marchandises, des réductions de droits qui ne seraient pas consenties à l'autre pays. La clause de la nation la plus favorisée a précisément aujourd'hui pour objet d'empêcher les tarifs différentiels ; mais, aujourd'hui, elle rencontre cependant des obstacles dans les tarifs de spécialisation. Autrefois, on demandait surtout un traitement de faveur, que les nations plus puissantes réussissaient à imposer à leurs profit à leurs concurrents plus faibles.

Les traités de commerce et leurs tarifs différentiels.

La politique mercantile poussa encore plus loin son action et toute la politique coloniale est dominée par elle. Tous les grands Etats veulent avoir à l'époque, des colonies, parce que la métropole est maîtresse de leur imposer ses conditions de vente et d'achat et l'étranger sera complètement exclu du marché colonial. Le système mercantile a donc été, aux 17e et 18e siècle, le puissant promoteur de la conquête coloniale. Cette conception, favorable à la métropole est très simple : les colonies sont faites pour faciliter à la métropole l'établissement d'une balance de commerce favorable, la colonie est essentiellement un objet d'exploitation pour la métropole, c'est le système du pacte colonial, ou encore le système de "l'exclusif"

La politique coloniale.

Le pacte colonial.

En voici les traits principaux : Tout d'abord il importe que les colonies soient situées sous une autre latitude que la métropole, parce que des colonies placées sous la même latitude que la métropole auraient la même production naturelle et seraient capables du même développement industriel ; elles se transformeraient donc, à plus ou moins brève échéance, en concurrents de la métropole ; toutes les mesures qui seraient alors prises pour arrêter ce mouvement deviendraient intolérables, et les colonies ne songeraient qu'à acquérir leur indépendance. Aussi les mercantilistes anglais étaient-ils déjà très inquiets de l'avenir de leurs colonies du Nord de l'Amérique, et la scission s'est en effet produite plus tard. Au contraire, des colonies situées de préférence dans les pays chauds répondent pleinement à l'idéal mercantile. " Plus, dit Louis XV (Instruction du 25 Janvier 1765 au Gouverneur

Source : BIU Cujas

de la Martinique), plus, les colonies sont différentes de la métropole, plus elles sont parfaites, puisque c'est par cette différence que la colonie atteint pleinement sa fonction : alimenter la consommation de la métropole". De la sorte les européens n'iront pas s'y installer ; d'autre part les indigènes y sont peu enclins au travail régulier de la manufacture, les produits naturels y diffèrent beaucoup de ceux de la métropole ; celle-ci en tirera donc des produits coloniaux, les denrées que le transport sur les navires métropolitains amènera à destination et aussi les matières premières pour ses manufactures, le tout à bas prix, car il sera interdit à la colonie de les vendre à tout autre pays qu'à la métropole. Puis le paiement en sera fait sans sortie d'argent, puisque la colonie ne pourra se fournir de produits manufacturés autres que ceux de la métropole. Surtout de la part de l'Angleterre, on verra des interdictions faites à la colonie d'entreprendre toute fabrication de quelque importance et même de cultiver certains produits naturels (lin, chanvre, etc.), pour ne pas restreindre les débouchés de la métropole. La colonie idéale n'est donc plus la colonie de peuplement comme dans l'antiquité, mais la colonie d'exploitation, au sens péjoratif du mot.

Ce système fut appliqué, par la France, surtout aux colonies des Indes Occidentales, c'est-à-dire aux colonies d'Amérique. Aux Indes Orientales, ce pacte colonial se serait heurté à de vieilles traditions du commerce international (depuis le 15e siècle), aussi ne l'y appliqua-t-on point. Seulement on recourut à un autre procédé et on appliqua le système des Grandes Compagnies, (Compagnie des Indes orientales) à qui la mère Patrie donnait le privilège du commerce avec la métropole. On comptait que, grâce à la faveur qui était ainsi faite à ces compagnies, à cette puissance qui leur était déléguée, elles seraient plus fortes que leurs concurrents des autres nations dans l'exploitation commerciale. Ce système fut manqué d'abord pour les Indes Orientales, puis, beaucoup plus tard pour les Indes Occidentales, et l'on vit s'y constituer la fameuse Compagnie du Mississipi, dont Law se servit pour son système de banque.

Le système des Grandes Compagnies.

La politique mercantile, ne pouvait, manifestement, être qu'une politique de rivalité, de haine entre nations, puisqu'elle impliquait qu'un pays ne peut s'enrichir qu'au détriment des autres, par le déplacement de l'argent. Puis, les procédés du mercantilisme étaient irritants au premier chef, in-

La guerre pour la conquête des débouchés économiques.

Source : BIU Cujas

bien que cette époque, celle du 17e et du 18e siècles fut celle des luttes acharnées entre les Etats, celles des guerres commerciales entre l'Angleterre, la Hollande et la France, qui suivirent de si près les sanglantes guerres de religion des siècles précédents. La guerre était devenue un instrument du commerce extérieur; elle fut un moyen de chercher la ruine de nations florissantes, imposant des traités désastreux et des clauses léonines aux vaincus, dont les colonies étaient accaparées. Et Colbert écrivait dans ses Instructions, en 1681: "Il faut procéder par la ruine contre le commerce du Levant, du Midi et du Nord, pour faire passer la suprématie des mains des Anglais et des Hollandais dans les nôtres".

La classification mercantiliste des professions.

Les théoriciens du mercantilisme, surtout les théoriciens anglais, en étaient arrivés à classer les professions en trois catégories, suivant l'ordre d'importance de ces professions pour le bien du pays: 1ère classe, les professions qui alimentent l'exportation, avant tout les manufactures; 2e classe: les professions neutres, sans action sur l'entrée ou la sortie de l'argent (petites industries locales, boulangers, maçons, marchands au détail); enfin, 3e catégorie, la moins utile à leurs yeux, les professions qui font sortir de l'argent, celle des négociants importateurs. Plus tard, la classification des professions par les physiocrates sera toute différente, puisqu'ils ont une autre conception de la richesse nationale et de ses sources.

Enfin, voici un dernier aspect de la politique mercantile: le mercantilisme, avait pénétré de son esprit des institutions bien plus vieilles que lui et il les avait adaptées à sa conception (ex: la législation sur la politique des grains, les traités internationaux etc.) une autre politique en vint encore à s'imprégner également de l'esprit mercantile: la politique restrictive du luxe.

Les lois somptuaires.

Les rois, depuis longtemps, réprimaient, par des Edits somptuaires, le luxe de leurs sujets. Il ne faut pas, toutefois, croire que le luxe de cette époque, était excessif. En 1630 encore, dans la plus haute société de l'époque, le mouchoir était une chose inconnue; donc, il ne faut pas s'exagérer le luxe d'alors; tout était relatif et il faut entendre, par luxe, principalement les produits de manufacture. Cette restriction du luxe par les Rois était dictée surtout par les seigneurs et par leurs femmes, ils étaient vexés de voir des bourgeois s'habiller comme eux, ce qui était contraire à la hiérarchie sociale.

Ces édits somptuaires voulaient maintenir extérieurement cette hiérarchie de rangs et visaient principalement

Source : BIU Cujas

le costume. Mais, avec le 17e siècle, les Edits somptuaires, toujours aussi fréquents, vont changer d'esprit et concourir à l'abaissement du prix de vente des objets manufacturés à l'étranger et à gêner leur consommation en France. Il est vrai que ces objets manufacturés étaient alors des dentelles, des draps fins, des tapisseries, des porcelaines, etc... Le Gouvernement favorisait ainsi la naissance et le développement des industries de luxe, et, en même temps, il s'efforçait d'empêcher la consommation, en France, des produits de ces mêmes industries de luxe. Ce n'était nullement contradictoire : Empêchant les nationaux de consommer les objets de luxe, il assurait un plus fort disponible aux exportations. Et l'on ajoutait que la puissance de production en était augmentée, parce que le luxe amollit les hommes. En même temps était bannie la faculté d'importation des objets de luxe, pour la consommation provenant des industries étrangères, ces objets étaient frappés de droits très rigoureux.

La politique somptuaire prend donc un aspect nouveau, un aspect mercantile à cette époque.

Mais, si le luxe est mauvais pour le pays, il est bon pour l'étranger, parce que cela procure des débouchés sérieux aux produits nationaux. Comment donc pousser les étrangers à consommer les objets de luxe de fabrication nationale ? James Stuart, grand mercantiliste anglais, avait imaginé un procédé plutôt amusant pour résoudre ce problème. Ce procédé consistait à transformer les ambassadeurs en commis-voyageurs pleins de dignité, conscients de ce qu'ils font quand il s'agit d'ambassadeurs nationaux, et... inconscients quand il s'agit des ambassadeurs venant de l'étranger. Il faut meubler le plus somptueusement possible les hôtels des ambassadeurs français à l'étranger, pour former le goût des voisins. Puis, pour les ambassadeurs étrangers venant en France, il faut les installer aussi somptueusement ; retournés chez eux, ils diront qu'il faut imiter le luxe français.....

On en était à ce degré d'artificialisme, à la fin du 17e siècle, symptôme de sénilité et de décadence dans le système.

A cette époque va s'élaborer, en réaction contre la politique mercantile, la politique libérale, physiocrate.

Le Colbertisme.

Cette politique, mercantile, réglementaire, s'est incarnée en France dans un homme, Colbert, le grand Ministre de Louis XIV, si bien qu'on la désigne souvent par le mot de Colbertisme. Adam Smith (Richesse des nations, livre IV, ch. 9, au début) dit que le système mercantile, essentiellement réglementaire, ne pouvait guère

Source : BIU Cujas

manquer de convenir à un homme laborieux et rompu aux affaires tel que Colbert. Aussi Colbert chercha-t-il à traiter le commerce et l'industrie d'un grand peuple, comme les divers compartiments d'un bureau. Mais c'est surtout avec les successeurs de Colbert, moins habiles que lui, et qui exagérèrent encore le système mercantile que ce système réglementaire atteignit son apogée et tourna à l'abus du 18e siècle.

La Physiocratie.

Les critiques contre le mercantilisme.

Dès la fin du 17e siècle, le mercantilisme, bien que pleinement florissant, dans la politique pratique, avait rencontré quelques critiques. En Angleterre, les écrits de Child (Traité sur le commerce 1668 à 1690) n'appartiennent plus au mercantilisme orthodoxe. Avec lui, commence à poindre un mercantilisme libéral, un néo-mercantilisme. Il s'oriente vers une politique extérieure laissant de bien plus grandes libertés à l'échange des marchandises, tout en poursuivant toujours la politique bullioniste. Il attaque aussi les règlements des corporations, et un peu plus tard, il s'en prendra au mercantilisme lui-même. Au 18e siècle, David Hume, professeur et éducateur de Smith (son prédécesseur à l'université de Glasgow dans la chaire de philosophie morale) critiquera très vivement le mercantilisme. Cette doctrine est aussi attaquée en France, par Boisguilbert (Détail de la France, 1695; Factum de la France, 1707; Discours sur la nature des richesses, de l'argent et des tributs, 1707).

C'est qu'en effet, si le mercantilisme avait donné de bons résultats partiels, comme la naissance et le développement de certaines industries de luxe, au 18e siècle, un grand nombre d'esprits éclairés ne lui reconnaissaient plus guère que de graves inconvénients. Dès la fin du 17e siècle même, bien des voix éparses déclarent que le secret du développement des richesses dans une nation, consiste à laisser toute liberté dans les relations commerciales. Ces voix éparses finissent, dans la 2e ½ du 18e siècle, par former un concert important, et un mouvement sérieux se dessine qui aboutira à une véritable doctrinalisation, en même temps, en France et en Angleterre. En France la nouvelle école était représentée par Quesnay et ses disciples, en Angleterre, son chef était Adam Smith.

Ces penseurs avaient eu sans doute des précurseurs. Ils sont indiqués dans tous les Traités d'Economie politique et d'histoire des doctrines économiques (cf Cossa, Dubois, Ingram, Espinas, etc..). L'Histoire de MM. Gide et Rist

Source : BIU Cujas

ne commence qu'aux physiocrates). Un livre très utile pour cette période c'est celui de M. Albert Schatz : L'individualisme économique et social ; ses origines, son évolution, ses formes contemporaines, 1907.

Si Quesnay et Adam Smith arrivent aux mêmes conclusions de libéralisme économique, ils y sont conduits par une tendance sensiblement différente : à l'époque de la formation de l'école libérale, il faut distinguer le courant physiocrate et celui à la tête duquel se trouve A. dam Smith.

Il faut étudier d'abord le premier en date.

§.I. D'abord, quelle place la physiocratie tient-elle dans l'histoire de l'Économie politique ?

§.II. De l'histoire externe de l'école physiocratique.

§.III. Etude de ces doctrines.

§. I
Place de la Physiocratie dans l'Économie Politique.

Sur la première question, à savoir la place que la physiocratie tient dans l'histoire des doctrines économiques, il faut signaler que cette école, la première, aperçoit nettement que la vie économique des sociétés offre la matière d'un grand travail scientifique, et elle a conscience de la nécessité d'une science économique.

Caractère scientifique et domaine très large de la Physiocratie.

D'ailleurs la conception physiocratique déborda le domaine de l'Économie politique. C'est une conception de la vie des sociétés dans son ensemble, une sociologie. Les Physiocrates vivaient dans un temps où tout était en travail en Europe, surtout en France, au sein d'une société qui aspirait à se constituer sous une forme nouvelle, et ils ne pouvaient se renfermer dans le cercle des notions économiques, sans songer à une réforme plus large des institutions sociales. Aussi dans la Physiocratie (publiée par Dupont de Nemours en 1768) Quesnay parle de la constitution naturelle du gouvernement et Mercier de la Rivière intitulait son ouvrage de la façon suivante : "De l'ordre naturel et essentiel des sociétés politiques". Cet ordre devait, pour les physiocrates, produire tout le bonheur dont l'homme peut jouir sur terre ; l'Économie politique n'était qu'un chapitre fondamental, il est vrai, de l'organisation sociale.

L'idée qui préoccupait surtout ces philosophes n'était pas précisément la richesse, mais l'organisation de leur pays, de la société. Tout y convergeait, et la Physiocratie apparaît comme une vaste synthèse. Il ressort de là que, chez les physiocrates, ce mot d'économie a un sens aussi large que le mot politique pour Aristote

Source : BIU Cujas

ou celui de République pour Platon.

Mais l'économie politique, au sens étroit et traditionnel est à la base de tout ce système d'art social. Aussi, malgré l'ampleur de leur conception, c'est avec les physiocrates que la science économique apparaît, elle tient dans leur oeuvre la place la meilleure et primordiale. Tous les autres aspects de la science sociale dériveront des principes mis au jour dans leur conception économique. Cela fait penser au matérialisme historique de Karl Marx : l'Economie est la substructure qui commande toute l'organisation de la société ; toutes les institutions juridiques, politiques, morales, religieuses d'un peuple sont essentiellement déterminées, à chaque phase de l'évolution sociale, par la condition technique, de la production. Les Physiocrates, eux aussi, considèrent que l'économie détermine la condition essentielle de l'organisation des Sociétés Mais il y a entre ces deux conceptions une différence essentielle, le matérialisme historique soutient que les hommes ne peuvent s'opposer à ce que les phénomènes économiques déterminent toutes les institutions sociales ; les Physiocrates disent seulement que toutes les Institutions sociales devraient se modeler sur ces données-là.

Place dominante de l'Economie politique dans la conception sociale des Physiocrates.

Quelle idée les Physiocrates se faisaient-ils eux-mêmes de leur science ? Ce dont les disciples de Quesnay glorifiaient leur maître, c'était d'avoir mis en évidence l'idée d'un ordre naturel et essentiel des Sociétés. Ainsi, pour Dupont de Nemours (*De l'origine et des progrès d'une science nouvelle*, 1768) La Physiocratie, c'est une science nouvelle dont les principes sont dûs à Quesnay et qui ne remonte qu'à 1755. C'est aussi le sentiment de Dupont de Nemours que Montesquieu n'a pas eu l'idée de cette science ; sa conception des lois est étriquée, si belle que soit son oeuvre. Montesquieu dit que les principes de gouvernement doivent changer comme la forme de la constitution, mais il n'indique pas quelles sont les bases de toute constitution, de tout gouvernement, remarque Dupont de Nemours. Et cependant, il est bien certain que l'état et la constitution des sociétés ne sont pas l'effet du hasard. En se réunissant en société, les hommes ont un but essentiellement marqué par leur nature ; leur constitution physiologique et celle des êtres qui les environnent ne permettent pas que les moyens d'arriver au but soient arbitraires. Il ne peut y avoir rien d'arbitraire dans des actes physiques tendant à une fin déterminée. Il y a une route nécessaire pour rapprocher le plus possible de l'objet de l'association entre les hommes ; un ordre naturel, général, qui renferme les conditions fondamentales d'existence de toutes les sociétés. Elles ne peuvent s'en écarter

L'ordre naturel.

1910-1911
RÉPÉTITIONS ÉCRITES
cence, Doctorat, Capacité
LES COURS DE DROIT"
Place de la Sorbonne, 3
(au premier)

Source : BIU Cujas

sans que l'état politique ait moins de consistance. Il y a un ordre déterminé par la constitution physique des hommes et du but qu'ils poursuivent et on ne pourrait l'abandonner sans déterminer la dissolution de la société et bientôt la disparition même de l'espèce humaine. Voilà ce que, d'après Dupont de Nemours, Montesquieu ne savait pas.

Les connaissances physiologiques du Dr Quesnay lui permirent de faire cette découverte sociale. Il remarqua ou devina que la nature ne borne pas ses lois physiques à celle déjà étudiées il rechercha les lois physiques relatives à la société, s'efforçant d'en apercevoir et d'en démontrer les résultats, ajoute Dupont de Nemours.

Y a-t-il donc un ordre naturel et essentiel, commun à toutes les sociétés? Dans ses considérations sur la France en 1795, J. de Maistre a dit ceci: « La constitution de 1795, tout comme ses aînées, de l'époque révolutionnaire, est faite pour l'homme. Or, il n'y a point d'homme dans le monde. J'ai vu des français, des italiens, des russes. Je sais même, grâce à Montesquieu, qu'on peut être persan. Mais je déclare n'avoir jamais rencontré l'homme. Une constitution faite pour toutes les nations n'existe pour aucune. Une constitution n'est-elle pas la solution du problème suivant: " Etant donné la population, les mœurs, la religion, la situation géographique, les relations politiques, la richesse, les qualités bonnes ou mauvaises d'une certaine nation, trouver les lois qui conviennent à cette nation" (ch. 6 des considérations sur la France, in fine)

Si J. de Maistre a raison, l'entreprise de Quesnay était, semble-t-il, chimérique. Et ce passage resté fameux de de Maistre est en effet souvent invoqué contre les prétentions de ceux qui parlent des conditions essentielles, universelles de la vie des hommes. Mais il est aisé de répondre à cette objection, par J. de Maistre lui-même quand il écrit, sans contradiction d'ailleurs: " Ne confondons point les essences des choses avec leurs simples modifications; les premières sont inaltérables et reviennent toujours, les deuxièmes changent, mais tout œil exercé discerne facilement le caractère invariable dont l'éternelle nature s'enveloppe immuablement suivant les temps et les lieux." (chap. II des considérations, in fine). J. de Maistre admettait donc qu'il y eut des phénomènes invariables et constants dans les sociétés.

Quelle position prenait la physiocratie, par rapport, non plus à la philosophie sociale d'alors, mais aux idées proprement économiques qui leur étaient antérieures ou qui étaient de leur temps? Comment se présentait leur

Source : BIU Cujas

doctrine strictement économique ? Adam Smith les avait fréquentées et il avait beaucoup discuté avec eux. Il est intéressant de voir comment, en 1776, il comprenait la position économique de la physiocratie. Adam Smith ne retiendra de la doctrine physiocratique que les éléments proprement économiques, pour les exposer et les critiquer. Son grand ouvrage (Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations, 1776) restreindra délibérément le cercle immense de la conception sociale des physiocrates pour s'en tenir aux phénomènes purement économiques. Sur ce terrain, Adam Smith considère la doctrine physiocratique comme une réaction fondamentale contre la doctrine et la politique mercantile qui étaient dirigées sur un point particulier. Le système mercantile aboutissait, par la logique même de ses données à pousser la politique des États vers de très grandes faveurs aux manufactures et aux villes, au détriment des campagnes et de l'agriculture. Il en résultait un profond découragement de l'agriculture française, contrastant avec les dons que la nature a répandus sur le sol de France. Cet état lamentable de l'agriculture avait déjà suscité des écrits éloquents de Vauban (Dîme royale, 1707) puis de Boisguilbert. Adam Smith s'inspira des mêmes préoccupations, son analyse de la formation des richesses l'amena à cette conclusion raisonnée que le relèvement de la production agricole est la condition nécessaire au développement de toute l'activité collective et de toute la richesse sociale.

Jugement porté par A. Smith sur la physiocratie.

La source des richesses pour A. Smith.

Considérer comme telle la source de la richesse, c'était le renversement de toute la conception mercantile, et à ce propos, voici une réflexion d'Adam Smith : " pour déterminer la nature de la réaction physiocratique : " si la branche est trop pourrie dans un sens, il faut, pour la relever, la courber tout autant dans le sens contraire : elle paraît avoir été la conception des économistes français qui ont représenté l'agriculture comme l'unique source de la richesse d'un pays. Si Colbert avait porté l'industrie des villes trop haut par rapport aux campagnes, par contre les Physiocrates ont compté pour trop peu l'industrie des villes " (Livre II, chap. 5 de la richesse des Nations). La politique des Physiocrates aurait donc été une exagération opposée à une autre et Adam Smith ne combat pas avec moins d'ardeur la deuxième exagération, celle des Physiocrates, que la première, celle des mercantilistes. Il consacre cependant moins de pages à la deuxième qu'à la première, ce n'est pas la peine, dit-il, de discuter tout au long les erreurs d'une théorie qui, vraisemblablement, ne fera jamais de mal en aucun lieu du monde. Ce n'est point du dédain de la part d'Adam Smith, il veut dire simplement

Source : BIU Cujas

que la doctrine physiocratique est moins dangereuse que la doctrine mercantile. Il la reconnait bien susceptible d'influence, puisqu'il parle des améliorations procurées à l'agriculture, de la liberté d'exportation concédée pour les grains, toutes choses dues aux Physiocrates, et il trouve ces résultats excellents, d'ailleurs. Mais il considère que les Physiocrates moins dangereux que les mercantilistes parce que les conclusions d'art des Physiocrates seront les mêmes que celles d'Adam Smith, le libéralisme. Et Adam Smith conclut même que ce système est peut-être, de tout ce qu'on a encore publié sur l'Economie politique, ce qui se rapproche le plus de la vérité." C'est donc qu'il (le Dr Quesnay) a entendu faire un examen sérieux d'une doctrine, aussi importante". En un mot, Adam Smith est en complète communion avec les Physiocrates sur la substitution du principe du naturalisme d'après lequel il faut s'en rapporter à la liberté naturelle, au système de l'artificialisme, ou principe de l'interventionnisme et de la réglementation.

Le sens du mot "Physiocratie".

Le mot même de Physiocratie "gouvernement de la nature" l'indique. On a voulu établir un lien entre ce mot et la conception, la thèse scientifique des Physiocrates. La terre est la seule source de la richesse, elle seule fournit un produit net, c'est-à-dire la richesse nouvelle annuelle d'une société. Mais, en réalité, l'école Physiocratique n'a jamais eu le dessein d'étriquer ainsi le sens du mot "Physiocratie". Pour elle, ce mot signifie purement "Gouvernement de la Nature". C'est sous ce titre que Dupont de Nemours a réuni en 1768 les travaux de Quesnay: "La Physiocratie, ou constitution des conditions naturelles de gouvernement les plus avantageux au genre humain." (cf. Rabelais, Pantagruel, Livre 3, ch. 32, Nature engendre beauté et harmonie). C'est l'idée de la Renaissance, on la retrouve déjà dans l'antiquité chez les stoïciens. La nature possède en elle-même des forces, qui, si elles sont respectées par l'état social, améliorent les sociétés. Les Physiocrates font, comme Adam Smith, application de cette idée à l'Economie. J.J. Rousseau, avec l'idée de la bonté naturelle de l'homme s'en était déjà inspiré et les Physiocrates s'attachent surtout à l'idée de la bonté naturelle des lois qui gouvernent la nature.

Telle est la position que se donnaient les Physiocrates dans l'ensemble de l'histoire des doctrines sociales, et que leur assignait aussi Adam Smith.

Les Physiocrates et la composition de leur école. Les Physiocrates dans leur milieu.

Les Physiocrates formèrent un groupe très cohérent

Source : BIU Cujas

Les principaux représentants des Physiocrates.

Les chefs du mouvement de réaction libérale, à cette époque, c'est-à-dire, vers le milieu du 18e siècle, sont les Dr Quesnay et Gournay. Le plus illustre et le plus connu des représentants de cette école fut Turgot, qui combinait les idées de Quesnay et celle de Gournay.

Gournay.

Gournay (1712-1759) fut intendant du commerce de 1751 à sa mort. Il avait traduit les ouvrages de Child, néo-mercantiliste, et s'était pénétré de ses vues sur la liberté du travail et sur la suppression des monopoles. Il s'appropria, comme doctrine, la réponse adressée à Colbert par un industriel lyonnais "Laissez nous faire". D'où la devise célèbre: "Laissez faire; laissez passer". Quelle est la portée exacte de cette maxime pour Gournay? Il l'appliquait certainement à l'économie interne: Suppression des douanes intérieures et des monopoles. Mais visait-il par là, même le commerce extérieur? Il est permis d'en douter, car rien n'indique qu'il songeât aussi à supprimer les douanes à la frontière. Gournay, d'ailleurs, n'a pas laissé d'écrit qui puisse nous donner sa pensée exacte. Cette maxime n'embrasse le commerce extérieur qu'avec Quesnay et ses disciples. D'autre part, Gournay, qui était en relations avec Quesnay, n'adhérait pas à sa théorie scientifique sur la productivité exclusive de l'agriculture. Gournay, s'il fut un promoteur du libéralisme économique, ne fut nullement un Physiocrate.

Il s'inspirait de cette considération essentielle que la réglementation de l'industrie était la cause de toutes les entraves à l'essor de la richesse, et il pensait qu'il fallait laisser agir la concurrence.

Le Dr Quesnay.

Mais, avec Quesnay, le point de vue change. Quesnay, fils d'un avocat qui était en même temps propriétaire foncier fut toujours passionné pour l'agriculture. Chirurgien célèbre, il s'occupait uniquement de sciences naturelles, biologiques. Il fut médecin de Mme de Pompadour, puis du roi, ce qui lui concilia l'appui du Souverain. Quesnay commença à écrire en 1760. Ses premiers écrits furent les articles: fermiers, et grains dans l'Encyclopédie de D'Alembert et Diderot (1756. 57). On y trouve les fondements de la Physiocratie. Puis ses connaissances médicales le conduisirent à traiter l'économie politique sous un point de vue nouveau. Il conçut une circulation sociale de la richesse, certainement préparée par les découvertes de Harvey sur la circulation du sang. La société est un organisme ayant son hygiène sociale, comme il y a une hygiène individuelle. Ses idées économiques et sociales furent le fruit d'une longue élaboration. En 10 ans, ses publications, très considérées, se multiplièrent. Le fameux Tableau économique, imprimé à 3 exemplaires avec les

Source : BIU Cujas

presses du roi, est de 1758; les Maximes générales du Gouvernement économique d'un royaume agricole, est aussi de 1758. Le Droit naturel est de 1765; le Dialogue sur le Commerce et le Dialogue sur les travaux des artisans de 1766; de 1766 aussi "Les deux problèmes économiques". Dupont de Nemours a réuni la plupart de ces écrits, en 1767-68, en 2 volumes sous le titre de Physiocratie ou Constitution naturelle du Gouvernement le plus avantageux au genre humain, Tome 1 des Physiocrates, dans la Collection Daire (Collection des Economistes et financiers au 18e siècle). Une édition plus complète des oeuvres de Quesnay est celle de Oncken": Oeuvres économiques et philosophiques de Quesnay, Francfort sur le Main, 1888." quant au tableau économique, c'est seulement en 1894, qu'on en a retrouvé un exemplaire, qui est reproduit en tête de l'Histoire des systèmes économiques et socialistes d'Hector Denis. Deux autres articles écrits par Quesnay pour l'Encyclopédie, l'article "homme" et l'article "impôt" restés inédits ont été publiés en 1908, par MM. Bauer et Schelle, dans la Revue d'histoire des doctrines économiques et sociales, 1908, N°s 1 et 2.

Quesnay eut de nombreux disciples. Le plus fervent fut le Marquis de Mirabeau, l'ami des hommes. Il a écrit de nombreux ouvrages très déclamatoires; le meilleur est sa Philosophie rurale, ou Economie générale de l'agriculture, 1763.

Le Comte de Mirabeau.

L'un des exposés les plus lucides et les plus complets de la doctrine physiocratique, est de l'avis même d'Adam Smith, l'Ordre naturel et essentiel des sociétés politiques, 1767, par Mercier de La Rivière. On y trouve toute la conception sociologique et économique des Physiocrates. Daire, dans sa Collection, en a retranché les 26 premiers chapitres, comme ayant trait à la morale et à la politique, mutilations regrettables, car tout s'y coordonne. M. Edgard Depitre vient heureusement de donner une réédition complète de l'ouvrage, précédé d'une excellente notice (Librairie Genthner).

Mercier de La Rivière.

Dupont de Nemours fut le dernier et le plus actif survivant de l'Ecole. Il est mort en 1817. Il dirigea successivement les 2 Revues publiées par les Physiocrates, et il eut pour collaborateur Turgot (Lire: Physiocratie ou constitution du Gouvernement le plus avantageux au genre humain, réunion des principaux écrits de Quesnay, 1767, précédée d'un excellent discours, Tome 1 des Physiocrates de Daire (Lire aussi son origine et progrès d'une science nouvelle, 1768, page 335 et sq, Tome 1 de la Collection Daire). Dupont de Nemours était l'ami personnel du margrave

Dupont de Nemours.

Source : BIU Cujas

de Bade, Charles Frédéric (1728-1811) qui tenta un essai de Physiocratie dans 3 villages dépendant de sa principauté (cf Garçon, Revue du Droit public, juillet-août 1895, "Un prince allemand physiocrate.

Turgot.

En 1766, Turgot publiait les Réflexions sur la formation et la distribution des richesses, dans les Ephémérides du citoyen (Revue physiocratique). Il y sépare nettement le point de vue économique du point de vue de la morale et du droit. Ses réflexions sur la formation et la distribution des richesses sont un exposé très clair, méthodique et simple. Turgot les avait rédigées sans prétention aucune, uniquement pour l'instruction d'un jeune Chinois, qui lui avait été recommandé (Tome I des Physiocrates, collection Daire).

L'abbé Baudeau

En 1771, parut l'œuvre de l'abbé Nicolas Baudeau: 1ère Introduction à la philosophie économique ou analyse des Etats policés, très belle exposition du système physiocratique. Il faut y joindre son Explication du premier tableau économique et son Explication du vrai sens du mot Gouverne appliqué à l'industrie. Tome II des Physiocrates, collection Daire.

Le Trosne.

Enfin, Le Trosne, public, en 1777 "l'ordre social" et en 1777 "l'Intérêt social". Le 1er de ces ouvrages est un exposé dogmatique de l'ensemble des principes sociaux professés par les Physiocrates. Le 2e se renferme dans l'économie proprement dite. Il défendit très habilement les idées physiocratiques surtout la thèse de l'improductivité de l'industrie, contre Condillac (De la liberté du commerce et du Gouvernement, considérés relativement l'un à l'autre, 1776, qui s'était appuyé notamment sur la théorie subjective de la valeur pour diriger une critique très fine contre la doctrine physiocratique. Le chapitre I, de l'intérêt social est de tout premier ordre et de grande importance pour l'histoire des théories économiques de la valeur. Même au point de vue physiocratique, c'est un excellent exposé de la doctrine de cette Ecole, amélioré par les efforts tentés en vue de réfuter les objections qui avaient été opposées aux Physiocrates (notamment contre leur théorie de la valeur (Tome II, de l'Edition des Physiocrates, Collection Daire).

La campagne politique menée par les Physiocrates.

Les Physiocrates ou "Economistes", comme on les appelait alors (le mot de Physiocrates apparut seulement en 1799, n'entendaient pas se borner à des recherches purement spéculatives; ils voulaient faire passer leur doctrine dans la pratique; ils luttèrent énergiquement dans ce but et formèrent dans l'Etat un parti révolutionnaire. Car leur doctrine de l'intervention de l'Etat au minimum, allait diamétralement à l'encontre des idées traditionnelles de la royauté autoritaire et interventionniste. Cependant le Roi ne les voyait

Source : BIU Cujas

pas d'un trop mauvais oeil, car leur doctrine politique se ramenait au despotisme légal, à la monarchie absolue, mais dont tout le soin serait de faire régner "l'ordre naturel". La monarchie se considérait ainsi comme suffisamment défendue: sous l'action et grâce à l'influence de Gournay et de Quesnay, surtout sous l'action de Gournay, des réformes furent réalisées de 1751 à 1759; l'administration fermait en fait les yeux sur la violation des règlements de fabrique. Puis de nombreuses améliorations furent introduites dans la législation commerciale. En 1754, la liberté du commerce des grains et des laines furent permises à l'intérieur du royaume. L'exportation des céréales fut autorisée dans le Languedoc et dans la généralité à Auch. En 1759, Bertin, ami de Quesnay, entré au contrôle général, préparait de nouvelles réformes. Mais la mort de Gournay, en 1759, fut le signal d'un mouvement de réaction. Le marquis de Mirabeau, trop violent, fut envoyé à Vincennes, en 1760, après la publication de la théorie de l'impôt. Ensuite, le mouvement libéral reprend en 1763. Bertin fit signer au Roi une déclaration permettant aux sujets de transporter les grains et d'en faire le commerce à peu près librement à l'intérieur. Turgot préparait un Edit permettant l'importation et l'exportation des grains à la frontière; mais, en 1763, un ennemi de Quesnay, Choiseul, devint tout-puissant; cependant Madame de Pompadour avait toujours protégé les Physiocrates et Laverdie, nommé en 1764, Contrôleur général, fit promulguer l'Edit préparé par Turgot, sous quelques restrictions à la liberté d'exportation des blés, laquelle était permise moyennant un droit de 0.50 % toutes les fois que le blé ne valait pas plus de douze livres dix sous (28.40) le quintal. Les blés pouvaient sortir, mais seulement sous le pavillon français, par 27 ports déterminés par l'Edit. Malgré l'opposition du Parlement, ce fut un beau succès pour les Physiocrates (cf. Lescure, Revue d'Economie Politique, 1910, La liberté du commerce des grains et le Parlement de Paris, 1763-68.

Les Physiocrates agirent sur l'opinion publique par des journaux et des revues; ils se servirent d'abord, de la Gazette du Commerce; puis ils en créèrent une annexe: le Journal de l'agriculture, du commerce et des finances. Ce dernier était plutôt théorique, alors que la Gazette restait pratique. Dupont de Nemours en devint Directeur en 1765. Ce fut à cette époque l'organe à peu près exclusif de la secte. Il était d'ailleurs assez libéral et l'organe à peu près

Source : BIU Cujas

exclusif de la secte. Il était d'ailleurs assez libéral et des articles de Forbonnais, adversaire des Physiocrates, y paraissaient. Pour permettre au journal de vivre, Quesnay y dessinait des attaques contre ses propres articles, sauf à les réfuter ensuite vigoureusement pour faire de la copie. Puis les Physiocrates en furent expulsés et continuèrent leur propagande dans les Ephémérides du Citoyen qui appartenait alors à l'abbé Baudeau. C'est là que Quesnay publia le Despotisme de la Chine, donnant la Chine en exemple aux Gouvernements européens, parce que l'agriculture y a toujours été en honneur. On y trouve exposée pour la première fois la partie politique du système physiocratique. Dupont de Nemours devint Directeur des Ephémérides, l'abbé Baudeau fut pourvu d'un canonicat en Pologne et dut aller rejoindre son poste.

Déviations subies par la doctrine physiocratique.

A partir du moment où les Ephémérides servirent d'organe à l'école, une direction nouvelle fut donnée à la Physiocratie, direction un peu différente de celle que Quesnay lui avait imprimée. Celui-ci avait publié dans le journal de l'agriculture un article où il se prononçait en faveur de la réglementation du taux de l'intérêt. Cet article parut étrange, venant de lui. C'est qu'il y voyait un moyen de relever la valeur de la terre, de pousser les capitaux vers la culture et un moyen d'accroissement du produit net. Les Physiocrates ont été un peu gênés, dans l'extension de leur doctrine, par cet article et Dupont de Nemours ne l'a pas inséré dans la Physiocratie. Dans les Ephémérides, on trouve, de temps en temps, quelques dissidences, car, de plus en plus la Physiocratie s'éloignait de sa base première un peu étroite à savoir la productivité de l'agriculture. La propagande continuait très vive. Turgot répandait les écrits Physiocratiques dans le Limousin, et Brienne dans le Midi; des correspondances nombreuses s'échangeaient avec l'étranger: Mercier de la Rivière fut envoyé auprès de Catherine de Russie pour rédiger un projet de constitution; l'Impératrice fut, d'ailleurs stupéfaite de le voir lui conseiller la liberté dans l'ordre économique. Les Physiocrates conservaient encore en 1776 de très nombreux partisans, et Adam Smith fut même un peu vexé de leur popularité. "Personne, dit-il n'admire plus leur système que les Physiocrates eux-mêmes". Aussi Voltaire écrivit-il contre Mercier de la Rivière sa satire bien connue: "L'homme aux quarante écus.". Mably, dans les "Doutes proposés aux

1910-1911
RÉPÉTITIONS ÉCRITES
cence, Doctorat, Capacité
LES COURS DE DROIT"
Place de la Sorbonne, 3
(au premier)

Source : BIU Cujas

philosophes économistes," Forbonnais, Diderot, combattaient la partie économique du système. Enfin, par malheur, en 1767, 1770 et 1771 leurs pronostics sur les bienfaits de l'ordre naturel ne se réalisèrent pas, des disettes se produisirent, par suite de récoltes détestables et des mesures maladroites du Parlement. De là de nouvelles attaques contre la politique des Physiocrates relative aux grains, dirigées surtout par l'abbé Galiani.

Turgot et ses Edits en faveur de la liberté Economique.

En 1770, on retira la liberté du commerce des céréales, cependant les expériences des Physiocrates reprenent aussitôt l'avènement de Turgot au Contrôle Général, c'est-à-dire en 1774. Baudeau fonde de nouveau les Ephémérides, Turgot entre en lutte avec les monopoles et la réglementation et il tente une œuvre de libération économique avec énergie mais prudence, sachant à quel péril cette tâche l'expose. (cf l'exposé très sûr de Schelle (ouvrage antérieurement cité). Malgré des intrigues incroyables, trois édits célèbres furent rendus : 1° l'Edit du 13 Septembre 1774, celui la rétablissant la entière liberté de la circulation des grains. 2° L'Edit du 6 février 1776, qui remplace la corvée par des impositions; enfin un dernier Edit de février 1776, qui abolit les corporations de métiers. Le parlement ayant refusé d'enregistrer ces Edits, au lit de justice tenu pour leur enregistrement, le Garde des Sceaux prononça un discours empreint du physiocratisme le plus pur". Le Roi, dit-il, veut supprimer les maîtrises et les jurandes, comme contraires aux intérêts de ses sujets et tout rétablir dans l'ordre naturel". Mais tous les intérêts menacés se liguèrent contre le Contrôleur général et Turgot dut démissionner le 12 Mai 1776.

La chute de Turgot et ses conséquences.

Quesnay était mort en 1774. La chute de Turgot entraîne la chute de l'école physiocratique. Les Physiocrates, persécutés par Maurepas, sont dispersés en province. L'opinion publique se tourne vers la réglementation du commerce des céréales, mais on ne doit pas croire, cependant que les idées physiocratiques et libérales cessaient de faire leur chemin. Vergennes, partisan d'une politique libérale, négocie avec l'Angleterre le traité d'Eden (c'est le nom du négociateur). en 1786; Ce traité accordait des avantages réciproques aux deux pays et introduisait la clause de la nation la plus favorisée. Des traités analogues étaient passés avec la Russie et la Prusse. Dupont de Nemours avait été l'inspirateur du traité d'Eden; puis Calonne tenta de reprendre les idées de Turgot à l'assemblée des notables de 1787 et, sans l'opposition de Lebrun, la liberté du commerce des

Source : BIU Cujas

des grains aurait été restaurée. Dans l'assemblée Constituante, l'influence des Physiocrates se fera sentir, sinon dans la question du commerce extérieur (le tarif de 1791 reste nettement protectionniste) du moins, dans les questions d'impôts. Dupont de Nemours fait une critique très vive des assignats, recommande la liberté du commerce dans son livre "Effets des assignats sur le prix du pain par un ami du peuple" Edition Daire des Physiocrates, t. I, page 386 et s.).

Vue Générale et Philosophique de la conception des Physiocrates.

quelle est la conception que les Physiocrates se sont faite de l'Economie Politique?

Les traités d'Economie politique commencent généralement par poser la question de savoir si l'Economie Politique est une science purement morale, ou si elle est une science à la fois morale et physique. Les réponses sont différentes suivant la conception de chacun sur la science. Les Economistes qui considèrent l'homme comme objet principal de l'activité économique regardent l'économie politique comme une science principalement morale. Les Physiocrates la considèrent comme une science purement physique par son principe et son essence: "Tout est physique dans la nature; l'ordre naturel, dont l'ordre social fait partie, n'est et ne peut être que l'ordre physique", dira Mercier de la Rivière. L'économie des sociétés n'est que leur vie organique et matérielle; la science économique est la science de la vie physique des sociétés, comme la physiologie est la science de la vie physique des individus. Certes, toutes les manifestations de la vie sociale ne se ramènent pas, non plus que chez l'individu, aux fonctions de nutrition et de circulation; mais la vie organique est la condition même de l'existence de la société comme de l'individu; sinon, aucune manifestation plus élevée de la vie sociale ou individuelle n'est possible. La santé sociale est donc la condition nécessaire au progrès et au épanouissement des facultés des sociétés comme de l'individu. La science économique, conçue comme science de la vie organique des sociétés, est ainsi une science physique dans son objet.

Mais y a-t-il une autre chose dans la Physiocratie qu'une simple analogie verbale, qu'une comparaison de fait entre le corps humain et le corps social, comparaison qui avait été déjà admirablement faite par Platon, et au 16 siècle, par Bodin. Depuis, cette comparaison a été souvent faite, plus

Source : BIU Cujas

audacieusement encore, par l'école sociologique-biologique moderne, où l'individu est représenté comme la cellule du corps social, l'Etat étant le centre cérébro-spinal et les tribunaux le sphincter. C'est là de la fantaisie; mais, dans la conception des Physiocrates, il n'y a rien de semblable; ils ne voient pas dans le corps social et dans la vie organique des sociétés autre chose que la vie de l'ensemble des individus qui les composent. Il n'y a pas seulement une analogie verbale avec le corps humain, mais un aspect précis des rapports des hommes avec le milieu physique.

C'est là une conception vraiment grandiose: les sociétés sont soumises, pour leur existence, aux mêmes conditions physiques que l'individu. Or, de même que l'individu puise dans la nature les éléments nécessaires à sa vie organique, la vie des sociétés est soumise à des conditions physiques, se trouve dans la dépendance des lois physiques que les hommes ne sauraient enfreindre sans compromettre leur vie organique. Et, s'il y a des lois physiques, des rapports entre l'homme et la nature, il doit y avoir une meilleure adaptation possible des sociétés à la nature, de l'homme à la nature. En effet, toute organisation quelconque de la société ne saurait être avantageuse également aux hommes réunis en société; car les lois physiques ne se prêtent pas aux fantaisies de la volonté humaine; nous ne pouvons les méconnaître sans en souffrir.

L'homme ne manque pas, en tant qu'individu, de chercher cette meilleure adaptation possible. Sans doute, il peut se tromper. Mais il y a toujours en lui quelque chose, une essence de sa nature physique, donc une loi physique, qui lui fait sans cesse chercher cette adaptation. C'est sa sensibilité, sa faculté d'éprouver un plaisir ou une douleur, et, pratiquement, elle l'amène à la recherche du plaisir et à l'éloignement de la douleur. Voilà la boussole de l'individu, dans la poursuite de son adaptation aux lois physiques. C'est la loi de l'intérêt personnel, déjà si bien mise en lumière par Platon. Cette manière dire de la nature humaine prend, avec les Physiocrates, les caractères d'une loi physique. On y reconnaît facilement la marque de la philosophie sensualiste de Condillac.

La loi de l'intérêt personnel.

De tous ces développements, il résulte que, pour les Physiocrates, il y a une loi naturelle qui préside à la vie des hommes, loi qui émane de l'auteur des choses, Dieu, étant bon, n'a pu vouloir le malheur de ses créatures en les soumettant à une opposition

L'existence d'une loi naturelle.

loi

avec leur bonheur ; par suite, la loi naturelle est essentiellement favorable au genre humain.

Faut-il déduire que les Physiocrates avaient une conception purement théologique et une absolue confiance dans la Providence ? Non. Les Physiocrates posent cette conclusion parce qu'ils sont déistes ; mais, même athées, leur conclusion serait la même. La puissance sociale doit donc uniquement veiller à ce que les intérêts individuels ne troublent pas le jeu naturel de la loi providentielle ; la puissance sociale doit garantir le droit naturel de chacun, déterminé par la nature physique de l'homme et par la relation de cette nature physique avec le monde extérieur. La limitation du droit de chacun naît du droit égal des autres. Donc, à la loi naturelle, correspond, pour les Physiocrates, un droit naturel, expression de lois proprement physiques ; pour eux, le droit est une science physique, lui-même et non une science morale ; et c'est ainsi qu'il faut entendre cette parole de Dupont de Nemours : " l'économie politique est la science du droit naturel, appliqué, comme il doit l'être, aux sociétés civilisées. L'économie politique a toujours été et sera toujours dans le droit ". Dupont de Nemours fait ainsi la transposition de la science économique, selon qu'il la conçoit au point de vue de l'art économique.

Le droit naturel des Physiocrates.

Et même, pour les Physiocrates, le droit naturel ou la loi naturelle et le point de vue de l'art et de la science économique se pénètrent intimement.

Par là, un autre trait va s'ajouter à leur conception générale. Sur le terrain politique, les Physiocrates furent les partisans décidés du *despotisme légal*. (Mercier de la Rivière). Il n'est pas besoin, disaient-ils, d'un parlement nombreux pour légiférer ; il ne s'agit pas de faire, mais de dire le droit. Les lois positives ne doivent être que des actes déclaratifs des lois naturelles et essentielles de l'ordre social. Or, il s'agit uniquement de sauvegarder ces lois naturelles, de ne pas les entraver et il est plus facile de le faire comprendre à un seul, le despote, qu'à un grand nombre des détenteurs de la puissance législative. La doctrine politique des Physiocrates bien qu'aboutissant à l'absolutisme, procédait donc d'un fondement essentiellement libéral. Ils étaient partisans de la monarchie absolue et héréditaire parce que c'était pour eux le moyen le plus sûr d'obtenir la liberté économique. La base positive de cette conception politique est la conception des relations physiques de l'homme avec le monde extérieur. La

La conception politique des Physiocrates.

Source : BIU Cujas

société vit constamment grâce à un échange continu de matières et de forces entre les hommes et la nature.

La conception économique des Physiocrates.

Ainsi, ils s'orientent vers leur conception proprement économiques des sociétés. Cette substance vitale des sociétés vient de la Terre, de cet échange toujours renouvelé de matières et de forces qui s'opèrent entre l'homme et la Terre. Par conséquent, les industries qui s'appliquent sur la Terre sont les agents primordiaux de la vie organique. La richesse sociale, sous toutes ses formes, n'est jamais qu'une phase ou qu'une forme des productions du sol; elle est donc exclusivement sous la dépendance des productions du sol. C'est là une vérité qui, sans doute, n'a jamais passé inaperçue: Xénophon écrivait, il y a 2000 ans, que l'agriculture est la nourrice des autres arts; dès qu'elle va bien, tous les autres arts fleurissent avec elle. Boisguilbert aussi avait insisté sur cette idée dans la préface de son tableau économique. Mais, jamais avant les Physiocrates et Quesnay, la circulation et la production de la richesse sociale n'avaient été analysées comme ils l'ont fait.

Les Physiocrates étaient profondément pénétrés de la vérité de leur science, mais ils en voyaient les données essentielles dans une si complète clarté qu'ils étaient persuadés qu'il leur suffirait de les exposer pour qu'il devint évident que tous les hommes entendissent y conformer leur conduite. Ils supposaient que la raison ne pourrait résister à l'évidence de leur démonstration. Ce mot d'évidence, d'ailleurs, revient à chaque instant chez eux; et cette foi dans l'évidence et dans la raison est un des traits distinctifs des esprits cultivés du 18e siècle.

La tâche destructive des Physiocrates; leurs attaques contre le bullionnisme.

Les Physiocrates avaient, avant d'aller plus loin, une tâche négative, destructive, à entreprendre; il fallait renverser, au préalable, cette idée séculaire de la prépondérance de la monnaie dans l'ensemble des autres richesses. Cette tâche s'imposait à eux, parce que la condition première, pour comprendre la relation irréductible des phénomènes économiques, était de déchirer le voile qui les recouvrait: à savoir la supériorité de la monnaie sur les autres richesses, conception qui avait engendré tant d'erreurs et de sophismes. Cette conception, d'ailleurs, bien des économistes les plus experts aujourd'hui ne parviennent pas à s'en débarrasser. Car la valeur est le phénomène le plus général de toutes les économies fondées sur l'échange; or, la valeur s'exprime en prix, donc en monnaie; aussi la

Source : BIU Cujas

rencontre-t-on à chaque pas ; ce qui explique sans doute, qu'on ne peut en faire abstraction sans se réduire à une analyse incomplète des sociétés modernes. Mais il s'agit pour les Physiocrates, en conformité à la nécessaire méthode des approximations successives, d'éliminer pour un moment l'institution monétaire comme n'étant pas un élément essentiel de l'économie, pour retrouver à sa place les phénomènes irréductibles des sociétés. C'était là la tâche préliminaire qui s'imposait aux Physiocrates : Montrer le rôle véritable de la monnaie, s'ils étaient soucieux d'atteindre leur but : qui était de dépeindre l'ordre naturel et essentiel des sociétés.

Les Physiocrates se trouvaient, en effet, en face de sociétés où la prédominance de la monnaie était considérable et tenace, et où toutes les théories économiques reposaient sur l'idée de la monnaie considérée comme condition essentielle du développement de toutes les autres richesses.

Les précurseurs des Physiocrates.

Dans cette tâche de redressement, les Physiocrates furent aidés par quelques précurseurs parmi lesquels Boisguilbert. Celui-ci, dès la fin du 17e siècle, s'était déjà appliqué avec energie à réduire à son véritable rôle, c'est-à-dire au rôle de servante des échanges, la monnaie métallique, au lieu d'en faire le tyran. Les Physiocrates s'appliquèrent à déplacer le point de vue traditionnel en insistant sur le rôle subordonné de la monnaie à l'ensemble des richesses sociales. Quesnay (13e Maxime, 2e note, Maximes du gouvernement économique d'un royaume agricole) dit, en effet, que la monnaie est subordonnée dans une société à l'ensemble des richesses consommables. Il insiste d'autant plus que dans son article "Grains" de l'Encyclopédie, il avait été lui-même d'abord victime de l'erreur qu'il s'attacha ensuite à combattre : "L'argent monnayé, écrivait-il, est une richesse qui est payée par d'autres richesses ; une richesse qui est, pour les nations, un gage intermédiaire entre les ventes et les achats, qui ne contribue plus à perpétuer la richesse dans un Etat quand il les maintient hors de la circulation internationale et qu'il ne rend plus richesse pour richesse ; plus elle s'accumulerait (la monnaie) plus elle coûterait de richesses qui ne se renouvelleraient pas, et plus elle appauvrirait la nation, car la monnaie est par elle même une richesse stérile.

Il signale que la fonction naturelle de la

Source : BIU Cujas

monnaie est de servir d'intermédiaire dans les échanges et de moyen de libération. Ce qu'il faut de monnaie à une nation est naturellement déterminé par le produit net de l'agriculture. C'est l'idée essentielle du système de Quesnay. En effet, il n'y a de richesses nouvelles que celles qui sont tirées du sol et que ce qui, après consommation, reste en réserve, au-delà de ce qu'il faut pour le service des échanges, la monnaie n'est plus que de la valeur inutilisée.

Les Physiocrates commencèrent par renverser la théorie du rapport conventionnel entre les métaux et l'ensemble des richesses. Quesnay concluait que la quantité de monnaie métallique nécessaire et suffisante à un pays est déterminée par le volume des échanges, par le produit net. Au delà de cette proportion, quand il y a dans un pays, par des moyens artificiels, plus de monnaie métallique que n'en comporte le volume des échanges, la monnaie n'est plus une chose utile pour l'État!

La véritable place de la monnaie dans l'ensemble des richesses.

On considère cependant, dans l'opinion commune que l'impôt rentre d'autant plus facilement qu'il y a plus de monnaie dans le pays; mais, remarquent les Physiocrates, on ne voit pas que l'impôt est payé non par la monnaie, mais par les richesses du sol qui renaissent annuellement. Et, on ne supplée point au renouvellement successif de ces richesses naturelles par la monnaie, tandis que la monnaie est facilement suppléée par des billets ou d'autres instruments d'échange. La monnaie, dit encore Quesnay, n'est donc pas la véritable richesse d'une nation, l'argent n'engendre pas l'argent. C'est la production, et non l'argent qui augmente la richesse d'une nation. Mercier de la Rivière va même jusqu'à affirmer qu'il importe à une nation d'avoir des richesses pour payer l'argent. La richesse en argent n'est qu'une richesse seconde, représentative de la richesse première à laquelle elle est substituée; telle est sa formule. Les Physiocrates montrent, en définitive, que c'est la quantité de monnaie qui est sous la dépendance de l'ensemble des biens consommables; ce n'est pas la richesse qui tourne autour de la monnaie, c'est la monnaie qui tourne autour de la richesse (formule rappelant celle de Copernic). La quantité de la monnaie ne doit donc plus être le souci principal des hommes d'État; elle est nécessairement limitée par le nombre des richesses auxquelles elle sert d'intermédiaire.

Le voile est ainsi dissipé, les Physiocrates se trouvent alors en face des phénomènes économiques primaires et irréductibles, c'est-à-dire que la distribution des biens consommables et leur reproduction

Source : BIU Cujas

continue, indispensable à la vie des sociétés, va immédiatement se présenter à leur analyse. C'est la partie constitutive de leur oeuvre économique.

Exposé de la Théorie positive des Physiocrates.

La source de la richesse sociale pour les Physiocrates

Ils s'attachent à discerner la véritable source de la richesse sociale. Près d'un siècle avant Karl Marx, ils vont rechercher, comme lui, l'origine des revenus primitifs et les sources premières de la richesse sociale. Puisque l'argent n'est pas la richesse, et que la richesse consiste dans les choses matérielles servant au bien-être des individus, il en résulte, forcément, que la source de la richesse sociale est dans ce qui fournit les choses consommables. Or, elles viennent du milieu physique extérieur, dont l'élément principal est la terre. La terre est donc la source de la richesse sociale comme de la richesse individuelle. Mais la terre ne fournit pas d'elle-même ses richesses en quantité suffisante pour entretenir la vie d'un grand nombre d'hommes, d'une population qui se développe. L'homme doit donc appliquer son travail à la terre, qui lui répond en lui fournissant plus que ce qui est nécessaire à l'existence personnelle du travailleur, et c'est ce surplus qui rend possible : d'abord la multiplication des hommes ; puis l'existence d'hommes qui n'appliqueront pas leur travail à la terre, qui n'augmenteront pas la richesse sociale, mais qui rendront des services à la société en transformant ou en transportant ce qui vient de la terre. L'agriculture, d'après les Physiocrates, est donc la seule industrie productrice de la richesse sociale ; les autres professions gouvernementales, libérales, militaires, sont utiles parce qu'elles rendent des services ; mais elles ne sont pas productrices de la richesse sociale, elles sont stériles en ce sens qu'elles n'augmentent pas et qu'elles ne sauraient augmenter le total de la richesse sociale. Toutes ces autres professions vivent sur le produit net des agriculteurs, sur ce qu'ils produisent en plus de ce qu'ils consomment pour leur propre entretien. Ce surplus se distribue entre les individus des classes stériles par des échanges qui sont soumis à la loi de la valeur (Voir le Tableau Economique de Quesnay). Comme l'agriculture seule donne un produit net, elle est, d'après les Physiocrates, seule productive.

Les professions autres que l'agriculture sont stériles.

La distinction du produit net et du profit.

Cette conception implique que le produit net et le profit ne sont pas synonymes dans la doctrine physiocratique. Le produit net n'est pas le profit

1910-1911
RÉPÉTITIONS ÉCRITES
Licence, Doctorat, Capacité
"LES COURS DE DROIT"
Place de la Sorbonne, 3
(au premier)

Source : BIU Cujas

retiré de l'agriculture par celui qui s'y adonne. L'agriculture, en effet, n'est pas seule à donner des profits ; les autres professions aussi fournissent à ceux qui les exercent, sinon elles seraient désertées. Mais l'expression *produit net* a un sens distinct du mot *profit*. C'est un point très important. Les Physiocrates veulent dire par là que, seule, l'agriculture donne un profit, non seulement individuel, mais aussi social ; tandis que les autres industries ou professions ne donnent que des profits individuels, personnels à ceux qui les exercent. Le produit net de l'agriculture est donc d'un genre particulier ; c'est un profit premier, les profits des autres professions sont des profits secondaires, dérivés. Sous une autre forme, les Physiocrates diront que, seule, l'agriculture augmente la somme totale des valeurs sociales, en même temps qu'elle la prédétermine ; les autres professions n'ont d'autre résultat que d'opérer des déplacements de valeurs au sein de cette somme totale ; jamais elles ne l'accroissent ; c'est là une proposition fondamentale.

Réfutation des objections opposées à la théorie du produit net de l'agriculture

L'objection traditionnelle faite à cette conception physiocratique est la suivante : comment soutenir que l'industrie n'augmente pas la somme des valeurs sociales. Un kilogr. de laine brute vaut par hypothèse 1 fr. On la peigne, on la file, on la teint et on la transforme en drap. Cette laine manufacturée se vendra 5 fr. N'y a-t-il pas augmentation de valeur de 4 fr. et accroissement corrélatif de la somme des valeurs sociales ?

Les Physiocrates ne contestent pas cette augmentation de valeur de la laine ; mais, pour eux, il n'y a pas accroissement des richesses sociales et ils le démontrent de deux manières.

1ère Démonstration. Ils s'appuient sur cette thèse, que dans un régime de pleine concurrence, la valeur d'échange des produits est déterminée par leur coût de production respectif. Dès lors, les 4 francs d'augmentation de la valeur de la laine brute transformée en drap remplacent seulement 4 francs de valeurs consommées en nourriture, entretien d'ouvriers, usure de l'outillage, occasionnés par le travail de manufacture qui a transformé la laine brute en drap. Il n'y a donc pas addition à la somme des valeurs sociales, mais simple transfusion ; une valeur se trouve ici et ne se trouve plus là.

Cette première démonstration a un point faible. Elle suppose un état de concurrence si entière, que le coût de production et la valeur d'échange

Source : BIU Cujas

coexistent exactement, la seconde étant exactement déterminée par le premier. Mais en fait, dira-t-on, elle lui sera supérieure, car les industriels réalisent des profits par l'échange.

2°. Alors intervient la seconde démonstration, qui n'est plus subordonnée à la concordance du coût de la production et de la valeur d'échange. Il faut toujours partir de l'idée qu'on supprime la monnaie et ne plus raisonner en francs ; au lieu de prix il faut parler de valeur. Le kilo de laine brute s'échange par hypothèse contre des produits quelconques, par exemple contre deux litres de vin à 0.50 le litre. Transformé en drap, il s'échangera contre 10 litres de vin, soit 8 litres de plus, la valeur du kilo de laine a donc augmenté. C'est exact seulement, remarquent les Physiocrates, la somme totale des valeurs sociales ne s'est nullement accrue, ces huit litres de vin n'ont pas été produits par le manufacturier, ils existaient déjà dans la masse des richesses sociales, ils ont simplement passé d'une main dans une autre et il est parfaitement possible que le manufacturier et aussi le marchand de vin ait réalisé chacun un profit, mais il s'agit toujours de déplacements qui se produisent au dedans à l'intérieur de la somme totale des valeurs sociales préexistantes.

De même les autres industries ou les professions libérales ne sauraient ajouter un atôme à la quantité de matières en circulation entre lesquelles s'opèrent les échanges. Comment donc pourraient elles fournir un produit net, un profit social ? C'est donc bien en vain que, dans la circulation de la richesse sociale, de la richesse entre les hommes, on chercherait le principe d'un renouvellement et d'un accroissement de la somme totale des valeurs. Ce principe ne peut se rencontrer que dans une autre circulation, la circulation Physico-sociale de l'homme à la terre et de la terre à l'homme, par l'intermédiaire de l'agriculture. Seule l'agriculture remplace la quantité de matières qu'elle consomme ; seule elle est socialement productive, peut accroître le total des richesses sociales ; les autres industries ne sont productives que pour l'individu en raison des profits personnels qu'il peut réaliser.

La circulation physico-sociale

Cette analyse des Physiocrates paraît bien échappez à toute critique ; c'est cependant cette théorie de la productivité exclusive de l'agriculture que l'on attaque, quand on sourit dédaigneusement des Physiocrates, sur la foi d'auteurs qui n'ont pas compris

Appréciation de la théorie physiocratique du produit net de l'agriculture.

Source : BIU Cujas

leur thèse et surtout qui ont confondu le produit net ou profit individuel et le produit net ou profit social. Adam Smith lui-même a ici sa part de responsabilité. Il traite d'erreur fondamentale leur conception de la productivité exclusive de l'agriculture ; il est cependant obligé de reconnaître que "le travail des agriculteurs est assurément plus productif que celui des artisans, des commerçants et des manufactures". Il faut bien comprendre qu'il ne s'agit pas d'une question de degré dans la productivité, mais de la question de savoir si oui ou non, l'agriculture est seule productive, et la nature des causes invoquées par les Physiocrates conduit impérieusement à l'affirmative. Le professeur Oncken, éditeur des oeuvres de Quesnay, constate lui-même que leur analyse attend encore une réfutation scientifique. Sans doute, les conséquences qu'ils en ont tirées sur le terrain de l'art social sont souvent des plus contestables ; mais, en soi, leur analyse demeure irréfutable.

La source de la richesse sociale se trouve ainsi déterminée, c'est la constatation d'une vérité d'ordre physique, puisqu'il s'agit de richesses matérielles. La condition primaire de l'accroissement du bien être de toutes les classes, de tous les individus, réside donc dans une augmentation du produit net agricole, puisqu'il circule dans tout le corps social. Donc, pour les Physiocrates, la question d'art essentielle est d'arriver à obtenir le plus grand produit net possible, d'accroître indéfiniment le produit net agricole. Quelles sont donc les conditions les plus favorables à l'accroissement du produit net?

Les conditions favorables à l'accroissement du produit net.

Dès le seuil de ces investigations, les Physiocrates rencontrent une autre vérité, d'ordre scientifique. C'est l'homme qu'il faut considérer en ceci. Quelles sont donc les conditions les plus propres à inciter l'homme à toujours développer le produit net? alors apparaît cette autre vérité : l'homme, doué de sensibilité, c'est-à-dire de la faculté d'éprouver du plaisir et de la douleur, recherche invinciblement le plaisir et fuit la douleur. C'est une loi de sa nature physique ; c'est celle de l'intérêt personnel. Dans l'ordre économique, ce principe pousse naturellement l'homme "à poursuivre la plus grande diminution possible de travail pénible, combinée avec la plus grande jouissance possible (Quesnay, Dialogues sur les travaux des artisans). C'est en parfaite harmonie avec ce fait d'évidence que la perfection de la conduite économique consiste à obtenir la plus grande somme possible de jouissance avec le minimum de dépense ; en vertu du principe

Source : BIU Cujas

économique, ou loi du moindre effort.

Telles sont les deux données scientifiques qui forment la base de toutes les spéculations d'art des Physiocrates : a) l'agriculture seule donne un produit net ; b) l'homme obéit invinciblement à son intérêt personnel sur le terrain économique, il poursuit le maximum de résultat avec le minimum d'efforts.

A quelles règles d'art économique ces deux données physiques conduisent-elles ? Du droit naturel économique, qui est l'ensemble des règles d'art, s'appuyant sur ces deux données scientifiques, qui sont en même temps des vérités physiques. Le droit naturel économique se compose donc des institutions sociales essentielles que la société doit sanctionner pour qu'elle marche vers l'accroissement le plus considérable du produit net pour qu'elle s'oriente vers la perfection de la conduite économique, et toutes ces institutions peuvent être ramenées, d'après les Physiocrates, à une seule vraiment fondamentale et essentielle, l'institution de la propriété privée

Le Droit naturel économique.

La thèse scientifique des Physiocrates est que l'agriculture augmente seule la richesse sociale, elle fournit seulement des productions (il s'agit par là des productions du sol). Dès lors, pour eux, l'art économique ou social du droit naturel consiste à établir et à faire régner les conditions les plus propres au fonctionnement de l'ordre naturel qui est le plus avantageux au genre humain. L'ordre social doit être l'image du droit naturel dont l'évidence s'impose à tous les citoyens.

Différence entre le droit naturel des Physiocrates et l'état de nature.

Il ne s'agit pas ici de l'état de nature célébré par la philosophie sociale, précisément en raison de l'absence de propriété privée qu'on croyait exact d'attribuer à cet état de nature. Pour les Physiocrates, au contraire, le droit naturel est conforme à un ordre naturel qui implique la propriété. C'est un droit utilitaire, fondé sur la nature physique ; le point de vue du juste s'y trouve simplement d'accord avec le point de vue de l'utile. En outre, ce droit naturel, tout en consistant dans les conditions sociales qui créent l'individualisme, est en réalité un droit naturel social, c'est-à-dire celui qui convient le mieux aux besoins de la société et qui favorise le mieux ses progrès. La propriété individuelle est donc, pour les Physiocrates, légitimée par la nécessité sociale.

L'ordre naturel va résulter d'un enchaînement des lois de la nature physique de l'homme et des lois physiques de la nature. L'accroissement de la

Source : BIU Cujas

richesse sociale est essentiellement subordonnée à l'accroissement des productions. D'autre part, l'homme, doué de sensibilité recherche invinciblement le plaisir et fuit la douleur. Telles sont les deux données du droit naturel des Physiocrates. Pour les réaliser en lois il faut que l'homme soit placé dans des conditions d'activité telles qu'il soit intéressé toujours à augmenter ses jouissances et à diminuer le plus possible ses dépenses de production. Et, concurremment, il faut que les conditions sociales soient telles que la société toute entière soit amenée à profiter des efforts que chacun tentera sous l'action de son intérêt personnel. Ces conditions se ramènent essentiellement à une seule : l'institution de la société. La propriété est la condition essentielle de l'accroissement du produit net.

Condition propre à la réalisation des données du droit naturel des Physiocrates.

Tout d'abord l'homme est propriétaire de lui-même, de sa personne, de son corps et de son activité. C'est là une idée de justice absolue et aussi la condition de sa conduite économique. Si l'homme n'était pas propriétaire de lui-même, s'il était esclave, l'intérêt personnel ferait défaut. Sentant qu'il peine sans être certain d'en tirer un profit, il réduirait ses efforts au minimum et n'accroîtrait plus la production. La propriété de l'individu sur lui-même est la propriété personnelle ; elle implique la liberté d'échanger ses services et les résultats de son activité contre ceux des autres hommes. Mais l'activité de l'homme ne peut s'exercer dans le vide ; elle doit porter sur la matière, les services de l'homme s'incorporent donc à la matière, car il faut des résultats matériels pour l'entretien de la vie organique de l'individu. Si l'homme n'était pas propriétaire des résultats de son travail, cela reviendrait à dire qu'il ne serait pas propriétaire de lui-même. La propriété personnelle conduit donc nécessairement à la propriété mobilière (voir la "Table raisonnée des principes de l'économie politique" ouvrage écrit, pour le Margrave de Bade, par Dupont de Nemours et publié en deux ou trois exemplaires seulement) : "Les hommes sentent tous que l'acquisition de la propriété mobilière n'est que l'emploi naturel et licite de leur propriété personnelle. La liberté de produire serait illusoire sans la liberté de jouir de ce que l'on a produit, la propriété de la personne s'usant et se consommant dans le travail". Si l'on ne peut dénier à l'homme la liberté d'échanger ses services sans lui enlever la propriété personnelle, on ne peut davantage méconnaître son droit

La propriété personnelle de l'homme.

Source : BIU Cujas

d'échanger librement ses propriétés mobilières. Donc, la loi physique de l'intérêt personnel, avec ses conséquences sur la conduite économique des individus, est à la base de toutes les constructions des Physiocrates. La conduite économique de l'individu serait faussée et son activité déprimée si la propriété personnelle et mobilière n'existait pas. Enfin, l'homme est forcé d'appliquer son activité et d'incorporer son travail à la terre. Il lui confie ses capitaux mobiliers, avances qui, une fois incorporés à la terre ne peut plus en être dissociés. Donc, si l'on enlevait la terre à l'homme, on violerait le droit de propriété personnelle et de propriété mobilière de l'individu; l'homme n'ayant plus l'assurance de profiter de ses peines et de ses privations, se garderait d'appliquer ses efforts à la terre et la source économique de la richesse sociale toute entière serait tarie. Le principe économique de la propriété se ramène donc à la propriété personnelle, qui est en contact immédiat avec la loi physique de sensibilité et d'intérêt personnel de l'homme; il est le ressort de l'activité économique. La propriété mobilière naît de l'intérêt personnel. La propriété foncière naît à la fois de l'intérêt personnel et de la propriété mobilière. C'est la condition de la perfection de la conduite économique des individus qui va montrer la perfection de la conduite économique pour la société.

L'utilité sociale de la propriété privée.

Il faut maintenant démontrer cette thèse, savoir que la propriété est en elle même un principe social, faisant profiter la société toute entière des efforts économiques de chacun de ses membres, et sans que l'individu en souffre parce que sa propriété reste intacte. Le principe social de la propriété réside dans la concurrence qui est un aspect et un dérivé spontané de la propriété. En effet, le droit de propriété contient la liberté économique, la faculté de disposer de son travail, de sa propriété mobilière ou foncière. Devant ce mouvement, on n'a pas hésité à dire que la propriété est la forme concrète de la liberté; elle permet à son titulaire de protéger à son gré son activité et ses résultats. De cette manière on est libre. Le propriétaire doit user de sa propriété au mieux de son intérêt et toujours pour en tirer le maximum de jouissance avec le minimum de peines et de dépenses. Dès lors les hommes vont concourir entre eux pour se disputer les emplois les plus avantageux et les plus lucratifs de leur activité, et la direction naturellement prise par eux, comme la plus utile dans leur intérêt

Source : BIU Cujas

propre, se trouve être aussi celle qui répond le mieux au besoin social : la direction naturellement prise par l'activité individuelle est également conforme à l'état du besoin social, parce que c'est là où le besoin est le plus grand que l'emploi des capitaux est aussi le plus lucratif. Mais, par le fait que l'activité et les capitaux des hommes se portent de ce côté, les avantages de cet emploi vont tendre à diminuer, la valeur des produits correspondants baissera jusqu'à ce qu'elle se rapproche des frais de production, comme dans les autres branches où, la production et la consommation étant à peu près en équilibre, les prix se trouvent fixés à leur taux naturel, c'est-à-dire, pour les Physiocrates, à un prix représentant à peu près leur coût de production augmenté d'une petite somme représentant la rémunération normale du travail et des capitaux. La concurrence apparaît ainsi comme un principe toujours actif d'adaptation des productions individuelles au besoin social. Mais elle tend incessamment à ramener les échanges sociaux au taux de leur coût de production. Quesnay déclare "qu'on doit maintenir l'entière liberté de commerce (c'est-à-dire d'économie) pour la politique du commerce intérieur et extérieur. La plus sûre, la plus exacte et la plus profitable à la nation et à l'État consiste dans la pleine liberté de la concurrence" (25e maxime du *Gouvernement économique d'un royaume agricole*). Ces prix naturels, qui résultent de la libre concurrence, ce sont les bons prix pour les Physiocrates.

L'effet de la concurrence dans la production.

Les Physiocrates étaient-ils partisans de la cherté des prix.

Cette expression a parfois causé une équivoque; on a présenté les Physiocrates comme partisans des prix élevés. Mais il est certain, au contraire, que les Physiocrates étaient désireux du plus bas prix possible déterminé par la libre concurrence pour les services des négociants et les produits des manufactures. En effet, les services des manufacturiers et des commerçants sont utiles, mais non productifs, ils grèvent le produit net, car ils sont prélevés sur lui et la liberté économique a pour résultat de réduire ces prix au taux naturel. L'agriculture paiera donc moins cher les produits manufacturés et les services commerciaux dont elle a besoin, tant pour sa production que pour sa circulation. Le produit net augmente par le dedans, le coût de production diminuant dans l'agriculture quand les prix des services commerciaux et des manufactures baissent; il ne faudrait pas, toutefois, que ces prix s'avilissent.

Source : BIU Cujas

1910-1911
RÉPÉTITIONS ÉCRITES
Licence, Doctorat, Capacité
"LES COURS DE DROIT"
3, Place de la Sorbonne, 3
(au premier)

Mais c'est surtout pour les produits du sol qu'on présente quelque fois les Physiocrates comme partisans des prix élevés et à l'appui, on invoque les citations suivantes : "La prospérité d'une nation dépend du bon prix de ses productions" (Extrême de l'Intérêt social, ch. 7, 2e). que le gouvernement économique ne s'occupe qu'à favoriser les dépenses productives (c'est-à-dire agricoles) et l'échange des produits du sol et qu'il ne s'occupe pas du tout des dépenses stériles" (8e Maxime du Gouvernement économique d'un royaume agricole). Une nation agricole doit favoriser le commerce extérieur actif (l'exportation) des denrées du crû ...." par le commerce extérieur passif (importation) et libre des marchandises de main-d'oeuvre que cette nation peut acheter à profit" (3e Maxime, même ouvrage de Quesnay. En effet l'importation des produits de manufacture, si elle était gênée, ne diminuerait pas le prix de ces produits. Enfin, on cite surtout la 16e maxime du même ouvrage de Quesnay : "qu'on n'empêche point le commerce extérieur des denrées du crû ;" ce qui signifie, dit-on :" qu'on n'empêche pas ainsi l'exportation des denrées nationales". En d'autres termes, Quesnay aurait voulu dire " qu'on entrave l'exportation des denrées étrangères". On se réfère encore aux 18e et 19e maximes :" qu'on ne fasse pas baisser le prix des denrées et des marchandises dans le royaume. qu'on ne croie pas que le bon marché des denrées est profitable au menu peuple, le bas prix des denrées fait baisser les salaires ; la cherté du blé, pourvu qu'elle soit constante dans un royaume agricole, est plus favorable au menu peuple que le bas prix". Les Physiocrates auraient donc été partisans des hauts prix du blé, au besoin par l'intervention de l'Etat et ils auraient été infidèles sur ce point, à leur principe général de liberté naturelle.

En réalité les Physiocrates ont été partisans des prix naturels.

C'est une pure équivoque ; au temps de Quesnay, la valeur des denrées agricoles est depuis longtemps systématiquement dépréciée. L'avilissement général des prix des denrées agricoles empêche les cultivateurs de recouvrer leurs avances et les éloigne de la culture. La cause en était les mesures prohibitives de l'exportation des blés, l'impossibilité pour les cultivateurs de réaliser leur prix naturel faute d'un marché étendu. L'avilissement artificiel des prix des blés nuit aux gens du peuple, parce qu'il diminue les productions agricoles. Le bon prix des blés, désiré par les Physiocrates, c'est le prix naturel

Source : BIU Cujas

relevé par la liberté des exportations. Ils n'avaient pas à réclamer la liberté d'importation ; celle-ci existait déjà. Ils demandaient seulement la liberté d'importation, pour obtenir une liberté complète des échanges. Ainsi l'exportation, devenant libre, relèvera le taux des prix du blé ; mais ne sera-ce pas une cause de cherté des denrées ? Sans doute, mais seulement par rapport aux prix existants. Cela ne veut pas dire que les prix seront chers. Ils redeviendront simplement les prix naturels, par suite de la concurrence mondiale. Dans l'Ami des hommes, le Marquis de Mirabeau pose en principe que "en tout état de cause, le Gouvernement ne doit jamais se mêler des blés que pour en protéger la culture et l'exportation par une entière liberté". Or, cette liberté du commerce des grains paraissait, à l'époque, être une véritable faveur. En réalité, les Physiocrates ne réclamaient aucune faveur ils voulaient seulement mettre un terme aux mesures artificielles qui, depuis des siècles, provoquaient la baisse du prix des denrées agricoles. Cela résulte notamment du passage suivant de Le Trône : " cette bonne valeur (le bon prix des produits), si désirable et importante à la prospérité d'une nation, n'est pas une valeur excessive, arbitraire et indéfinie ; c'est simplement celle qui résulte de l'exercice légitime des droits de liberté et de propriété. Si une nation en avait toujours joui, elle n'aurait rien à réclamer, elle serait dans l'ordre et elle ne pourrait porter ses prix au-dessus de ce niveau. Si après en avoir été longtemps privée, elle recouvre sa liberté des échanges, le surhaussement des prix, par suppression des obstacles factices, se borne à lui restituer ce qu'un régime désordonné lui avait fait perdre et la rétablit dans l'ordre naturel" (De l'Intérêt social, chap. 7 § 3).

Rendre à la France la liberté des échanges, c'est donc pour les Physiocrates, ramener les cours au taux où ils seraient toujours restés s'il n'y avait pas eu d'entraves à la circulation des produits.

Cependant, si ce relèvement ne se produit pas, les Physiocrates n'en viendraient-ils pas à réclamer des mesures en faveur du rehaussement des prix, de l'accroissement du produit net, notamment par des entraves à l'importation des grains ? En 1777, Le Trône donne cette réponse formelle : " Les cultivateurs nationaux n'ont besoin d'aucun autre encouragement que de la liberté commerciale. Ils

Source : BIU Cujas

Les Physiocrates n'attendent le relèvement des prix que de la concurrence libre.

n'ont pas besoin d'être favorisée par les exclusions ; il ne leur faut que les prix du cours général ; si les cultivateurs ne peuvent à ce prix, maintenir leur culture si elle est étranger, malgré les frais de transport, est encore en mesure de donner à meilleur compte ces produits, c'est une preuve évidente que notre terre ne vaut rien, d'après le climat, pour cette culture et il vaut mieux affecter les terres à un autre emploi, il n'y a qu'à laisser toute liberté pour la culture des terres. Mais vous devez aux cultivateurs l'exercice du droit qu'ils ont de payer cette production qu'à son vrai prix". (De l'intérêt social, chap. 8 §. 2) C'est donc de la concurrence la plus étendue, et de la concurrence seule, que les Physiocrates attendent toujours le maintien des taux d'échange au prix naturel.

La propriété individuelle artisan de l'ordre social.

Quel est, en définitive l'artisan de cet ordre ? C'est la propriété, car elle recèle dans son principe la liberté économique et la concurrence. Quesnay écrit, en gros caractères, dans sa 4e maxime : "La sûreté de la propriété est le fondement essentiel de l'ordre économique de la société." Mercier de la Rivière écrit également : "C'est du droit de propriété, maintenu dans toute son étendue naturelle, que résultent nécessairement toutes les institutions qui constituent la forme essentielle des sociétés. La propriété est un arbre dont toutes les institutions sociales sont les branches, qui nourrit et qui périraient dès qu'elles en seraient détachées .... L'intérêt personnel, encouragé par cette grande liberté, presse chaque homme de multiplier les choses dont il est vendeur, de grossir ainsi la masse des jouissances qu'il peut procurer aux hommes, afin de grossir la masse des jouissances que les autres peuvent lui procurer. Le monde alors va de lui-même et, dans ces conditions il y a tendance naturelle de la société vers son meilleur état possible." (Ch. 18 de l'Ordre naturel et essentiel des sociétés politiques). Voilà l'effet unique du droit de propriété personnelle, qui change simplement le nom des objets auxquels il s'applique jamais, avant les Physiocrates, le caractère social de la propriété n'avait été pareillement creusé. L'ordre naturel déborde, d'ailleurs, le point de vue économique.

Les fonctions de l'Etat d'après les Physiocrates

Le rôle de l'Etat n'est pas de faire des lois ; il n'a qu'à reconnaître les lois de l'ordre naturel, les lois po-

Source : BIU Cujas

Le rôle de l'Etat est de consacrer les lois naturelles par des lois positives.

sitives, sont simplement déclaratives du droit naturel ; " Les souverains, écrit Dupont de Nemours, sont obligés de promulguer par des ordonnances positives les lois naturelles et essentielles de l'ordre social". Or, le droit naturel prescrit simplement la conservation de la propriété et de la liberté et les fonctions de l'Etat se ramènent à faire respecter l'ordre naturel, ce qui suppose d'ailleurs, une organisation coercitive, une police, une justice et une armée pour se protéger contre les ennemis du dedans et du dehors.

Le développement de l'instruction par l'Etat.

L'Etat doit surtout développer l'instruction des citoyens. La police et la justice sont nécessaires surtout parce que les hommes ne voient pas clairement que leur intérêt évident est de conformer leur conduite à l'ordre naturel. Mais le premier devoir de l'Etat est de travailler à ce que les hommes apprennent d'eux-mêmes à respecter l'ordre naturel parce qu'ils en comprendront les avantages. Au premier plan, doit naturellement figurer l'enseignement. La méconnaissance des lois naturelles, déclare Mercier de la Rivière, ne saurait être attribuée qu'à l'ignorance, puis, comme l'opinion est véritablement la reine du monde, le devoir capital de l'Etat est de travailler à former l'opinion, à lui inspirer le désir de l'ordre naturel comme gage d'une paix perpétuelle.

Cette confiance des Physiocrates montre qu'ils sont, à cet égard, les devanciers des socialistes utopiques de la première moitié du 19e siècle, qui attendaient aussi de l'évidence de leur système l'adhésion des bourgeois à la réforme préconisée par eux, témoin Fourier qui s'écriait " On tomberait malade de saisissement et de regret en voyant tout le bonheur qu'on aurait pu goûter et qu'on a négligé, faute de le connaître". Toutefois, moins patients que Fourier, les Physiocrates entendaient faire le bonheur de leurs concitoyens malgré eux, et voilà pourquoi ils tenaient pour la monarchie absolue. Le monarque doit donc organiser le plus complètement possible l'instruction générale ; ils ont devancé, sous ce rapport, les esprits les plus hardis du 19e siècle. Le marquis de Mirabeau, l'un des premiers, réclame l'instruction gratuite et obligatoire et, dans une lettre au Margrave de Bade (1770) il exprime le désir que l'extension de l'instruction populaire soit aussi large que possible, de manière à enseigner d'abord les conditions communes à tous les métiers, enseignement élémentaire général, puis les conditions spéciales à chaque profession, enseignement technique.

Source : BIU Cujas

La troisième fonction essentielle de l'Etat est d'exécuter certains ouvrages d'utilité publique, conditions du développement de la prospérité générale, qui mettront les individus en mesure de réaliser le mieux leur activité (Voir la 17e maxime de Quesnay, p. 670 et s. de l'édition Daire des Physiocrates). Il faudra donc exécuter des routes, creuser des ports et des canaux pour activer la circulation. Cependant, est-ce que le droit social naturel ne se borne pas à prescrire la conservation de la propriété? Et cette troisième fonction de l'Etat ne semble-t-elle pas étrangère à cet objet? Mais, si les Physiocrates en chargent délibérément l'Etat, c'est que ces travaux d'utilité publique, destinés à faciliter la circulation des produits, diminuent les frais du commerce, donc augmentent le produit net des agriculteurs. L'Etat doit travailler à développer la prospérité du pays, en exécutant les ouvrages que lui seul peut entreprendre: "que le gouvernement se préoccupe des dépenses nécessaires à la prospérité du royaume, plus que d'épargne". (Quesnay, 17e maxime du Gouvernement d'un royaume agricole).

L'Etat doit construire les ouvrages d'utilité générale.

Ces trois fonctions de l'Etat sont résumées par les Physiocrates dans cette formule frappante: "L'Etat, par l'organisation d'une justice, d'une police et d'une armée, agit sur le devoir des individus; en second lieu, par l'organisation de l'instruction, il agit sur le savoir des individus. Enfin, par l'exécution des grands travaux, il agit sur leur pouvoir. C'est ainsi qu'il respecte l'ordre naturel et développe le plus grand produit net possible." Mais il faut des revenus pour assumer ce triple rôle. Or, les Physiocrates rejettent à la fois les emprunts et les revenus domaniaux. Restent alors les impôts.

Théorie physiocratique de l'impôt.

Les Physiocrates tiennent pour un impôt unique, direct, sur le revenu des propriétaires fonciers. A première vue, cela semble paradoxal. Comment le revenu net agricole peut-il être le plus grand possible, si tout l'impôt est prélevé sur lui? En procédant ainsi, cependant, les Physiocrates observent la logique la plus rigoureuse. En effet, puisque toutes les classes de la société sont salariées par les propriétaires fonciers, qui, seuls, réalisent un produit net, la charge des impôts, quels qu'ils soient, directs ou indirects, retombe toujours, en définitive, sur le produit net agricole qui est la source même de la richesse

L'impôt unique direct, sur le revenu des propriétaires fonciers.

Source : BIU Cujas

Or, la charge de l'impôt est d'autant plus lourde que sa perception s'écarte davantage de la ligne droite. Il faut, en effet, supporter alors les frais occasionnés par tous les intermédiaires de l'impôt, tels que les négociants, les voituriers, qui avancent l'impôt, mais le recouvrent sur d'autres avec usure. Ainsi sont augmentées les charges qui retombent sur le propriétaire foncier. Plus un impôt fait de circuit, et plus le nombre des fonctionnaires qui le perçoivent en accroit la charge. Quesnay disait : 500 millions d'impôts indirects coûtent aux propriétaires fonciers 235 millions de plus qu'ils ne leur coûteraient s'ils étaient des impôts directs." Il faut donc frapper la richesse là où elle naît, pour percevoir économiquement l'impôt. C'est donc dans l'intérêt même du produit net, et non contre lui que les Physiocrates veulent la suppression de tous les impôts et leur remplacement par un seul impôt direct portant sur le revenu du sol. C'est une déduction parfaitement logique de leur conception de la richesse sociale.

Mais c'est aussi peu pratique, les Physiocrates ont fait abstraction d'une foule de circonstances morales qui influent beaucoup sur leur rendement de l'impôt. Les impôts indirects se paient beaucoup plus facilement que les impôts directs, parce qu'on les acquitte sans s'en douter, en achetant une marchandise au moment même où on se procure une jouissance. Puis, l'impôt indirect est très visible ; il se paie à chaque minute de sa consommation. L'impôt direct, payé en bloc, est toujours acquitté de mauvais gré. Mais les Physiocrates n'ont pas songé à toutes ces vérités, ils n'ont vu que la relation logique de leur impôt unique sur le sol avec leur théorie scientifique du produit net.

La doctrine politique des Physiocrates.

Elle a été aussi étroitement liée à leur analyse économique. Ce n'est pas dès le début, mais peu à peu que s'est développée leur conception politique. La première maxime de Quesnay a pour objet de poser le principe de l'unité d'autorité : " que l'autorité souveraine soit unique et supérieure à tous les citoyens, car l'objet de la domination et de l'obéissance est la sûreté et l'intérêt de tous. Le système des contre poids dans un gouvernement, si préconisé par Montesquieu, est funeste, il ne produit que la division entre les grands et l'accablement des petits ; il intervertit l'ordre du gouvernement

La conception politique des physiocrates : La monarchie absolue.

Source : BIU Cujas

d'un royaume agricole." Le principe de l'unité d'autorité dans l'Etat est ainsi posé par Quesnay comme référence à sa théorie économique, dont le but essentiel est la prospérité de l'agriculture. Les disciples de Quesnay insisteront bien davantage sur le côté politique. Le marquis de Mirabeau est devenu un des plus chauds partisans de la monarchie absolue, après en avoir été longtemps l'adversaire résolu.

Cela parût encore contradictoire chez les Physiocrates. Comment comprendre que, partisans ardents de la liberté économique, ils préconisent sur le terrain politique l'autorité d'un seul? Mais ici encore il n'y a pas contradiction, leurs deux thèses sont harmonieusement reliées (Voir les paragraphes 2 et suivants: De l'origine et des progrès d'une science nouvelle, par Dupont de Nemours, et Mercier de la Rivière. De l'ordre naturel et essentiel des sociétés politiques, ch. 3.). Les Physiocrates voulaient réclamer l'autorité unique dans l'Etat, pour réaliser une plus sure application de la liberté économique qu'ils revendiquaient. Pour eux, en effet, l'intérêt de la nation se ramène à l'intérêt des propriétaires fonciers. L'autorité doit donc être une comme l'est l'intérêt national et il est logique que l'intérêt de l'autorité se confonde avec celui des propriétaires fonciers. C'est à souhaiter comme garantie d'une bonne gestion gouvernementale. Or, l'unité d'autorité, confondant ses intérêts avec ceux des propriétaires fonciers, ne peut se réaliser que dans une monarchie absolue et héréditaire. Les ressources du monarque procèdent en effet de l'impôt, prélevé seulement sur le produit net des terres. Or, c'est là un vestige de la théorie du domaine éminent de la féodalité; le souverain est copropriétaire du produit net du pays, il est donc, au même titre que les propriétaires fonciers, intéressé à l'accroissement indéfini et continu du produit net. Dans une monarchie non héréditaire le monarque peut ne songer qu'à son intérêt immédiat et compromettre l'avenir. Au contraire, le souci de la dynastie dans une monarchie héréditaire crée au monarque, comme au propriétaire foncier, la même intérêt à ne pas sacrifier l'avenir au présent.

Puis, le monarque héréditaire peut être souverain absolu, parce que, dit Dupont de Nemours, la conception de plusieurs autorités dans un même Etat n'est qu'une absurdité; si elles sont égales, c'est l'anarchie; si l'une d'elles est supérieure aux autres, celles-ci ne sont plus rien, et alors, ou bien

Source : BIU Cujas

celle qui l'emporte représente les intérêts des propriétaires fonciers et tout va bien, les autres n'étant que des entraves inutiles ; ou bien l'autorité qui l'emporte est en opposition avec l'intérêt des propriétaires fonciers, l'ordre naturel est dans ce cas renversé ; la nation ne peut qu'en souffrir.

La conception politique des Physiocrates n'est nullement inspirée par le désir de se concilier les faveurs de la royauté.

Cette conception des Physiocrates a-t-elle été un expédient pour s'attirer les faveurs du roi, et atténuer ce que leur théorie avait de révolutionnaire par ailleurs ? Nullement. Sans doute, en 1769, les Ephémérides voulurent se placer sous le patronage du Dauphin Louis XVI, mais le marquis de Mirabeau s'y refusa, déclarant fièrement que les princes devaient mériter l'appui des économistes. En réalité, leur théorie politique est très visiblement en rapport logique avec leur théorie économique ; ils se séparent complètement des auteurs qui, comme Montesquieu, réclamaient la séparation des pouvoirs. D'ailleurs, la manière dont ils comprenaient la monarchie héréditaire n'était pas de nature à séduire si invinciblement le souverain. Il n'a pas à créer, mais simplement à déclarer les lois, dès lors il n'y a pas besoin de pouvoir législatif à côté du pouvoir exécutif, déclarent les Physiocrates. On dira, sans doute, que, pour promulguer les lois de l'ordre naturel, il faut les connaître, mais assurent les Physiocrates, personne n'est mieux placé que le souverain pour les connaître car il a le même intérêt que les propriétaires fonciers et par l'impôt il est co-propriétaire de toutes les terres du pays ; dès lors il doit s'efforcer d'obtenir que le produit net soit le plus considérable possible. Mercier de la Rivière observait que "la meilleure forme de gouvernement est celle qui ne permet pas qu'on puisse gagner à mal gouverner" (*L'ordre naturel et essentiel des sociétés politiques*). Ne pas gouverner suivant les lois de l'ordre naturel serait, pour le souverain, gouverner contre son intérêt et là réside, disaient les Physiocrates, la garantie contre l'arbitraire. Les intérêts du prince se confondaient toujours avec le respect de la propriété et de la liberté de ses sujets. S'il est arrivé à des rois de mésuser de leurs pouvoirs, c'est qu'ils étaient étrangers à la monarchie physiocratique, dont le régime est le despotisme, mais le despotisme légal, celui des lois naturelles. Le monarque est soumis, comme ses sujets, par la force de son propre intérêt, à l'évidence d'un ordre essentiel. Il ne peut faire autrement que de les respecter. Or, il est bien plus

Source : BIU Cujas

1910-1911
RÉPÉTITIONS ÉCRITES
Licence, Doctorat, Capacité
"LES COURS DE DROIT"
3, Place de la Sorbonne, 3
(au premier)

facile d'enseigner les lois de l'ordre à un seul individu que de s'efforcer d'éclairer quelques centaines de représentants de la Nation. C'est une raison de plus pour préférer la monarchie absolue et héréditaire. Le monarque ne saurait manquer au devoir d'enseigner les lois de l'ordre, car il doit compter avec l'opinion qui est maîtresse des gouvernements et il ne sera certain de transmettre ses pouvoirs à sa descendance que si la nation instruite des lois de l'ordre, approuve sa politique.

Ainsi, monarchie absolue et héréditaire, et pas de pouvoir législatif, telle est leur conclusion.

Mais il faut un pouvoir judiciaire fort et indépendant. Le Souverain ne saurait en concevoir ombrage, car il ne peut souffrir de voir corriger les erreurs relevées contre l'ordre. Les Physiocrates investissent, en effet, le pouvoir judiciaire de la mission de juger, non seulement les conflits des particuliers entre eux ou avec l'Etat, mais aussi la concordance des lois positives avec les lois de l'ordre naturel. Telles sont les idées politiques des Physiocrates.

Observations critiques sur la Physiocratie.

Les Physiocrates ont eu une très grande puissance de construction ; ils ont donc très facilement réduit les esprits cultivés et les chefs d'Etat de leur temps. Ils ont rencontré cependant d'ardents adversaires et soulevé de vives critiques, car la Physiocratie n'est pas irréprochable de tout point, tant dans sa théorie scientifique que dans sa théorie d'art.

1ère Critique : Conception d'un art social absolu et universel.

Ce qui frappe, d'abord, chez les Physiocrates, c'est non pas l'absence de distinction (comme on le croit souvent, à tort) entre la science et l'art, mais leur adaptation trop rigide dans leur théorie d'art à leur construction scientifique ; ils se bornent à promulguer leurs lois naturelles en lois écrites, à enseigner un art social absolu, convenable à tous les peuples et à tous les temps, indispensable même, en ce sens que, si une nation veut atteindre la prospérité le plus tôt possible, elle doit se conformer, à la lettre, aux théories d'art des Physiocrates. cf Le Trosne : « les lois naturelles sont faites pour gouverner les hommes dans tous les temps et toutes les circonstances » (et sic aussi Dupont de Nemours). Tout manquement à leurs préceptes entraîne, d'après eux et dans la même mesure, une déperdition correspondante de richesses. Adam Smith a critiqué cet exclusivisme (Livre IV, chap. 9 de la richesse des nations) Sans doute

Source : BIU Cujas

dit-il, des institutions défectueuses nuisent au développement de la richesse d'une nation, retardent le progrès, mais aucune nation n'eût jamais pu progresser si elle avait dû toujours observer pour cela les lois de la physiocratie.

Les physiocrates méritent la critique en ce qu'ils se sont imaginé que, pour passer de la science à l'art, il suffisait de transformer les données de la science en préceptes d'art, par l'effet d'un raisonnement déductif poussé à l'extrême. Il ne leur est pas . . . venu à l'esprit qu'une société peut n'être pas mûre pour ce régime de pure liberté. Pour eux, si la misère règne dans les sociétés, c'est par suite d'une méconnaissance des lois naturelles, qui se ramènent à la liberté de la propriété. L'évolution n'existe pas pour eux; ou bien elle se ramène à l'histoire des erreurs de la société, à l'histoire de la méconnaissance des lois naturelles. Quoique défenseurs de la propriété, les physiocrates ressemblent en cela beaucoup aux socialistes utopiques, car tous procèdent de la conception d'un état de nature dont les sociétés n'auraient pas dû s'éloigner. Les uns et les autres manquent d'esprit historique, ne consultent jamais l'histoire, même pour illustrer leurs théories. Ils n'ont pas davantage le sens de la méthode comparative; témoin leur proposition de donner la Chine en exemple à l'Europe.

C'est, semble-t-il, délibérément qu'ils ont exclu l'histoire et l'observation comparée. Ils ont constaté l'influence funeste de Montesquieu qui a dit, tout comme un autre, que les principes d'un gouvernement doivent changer suivant la forme de sa constitution. C'est en raison de sa méthode historique et comparative que Montesquieu a recherché les raisons particulières à un cas donné. Or, disent les physiocrates, c'est là un écueil où on risque à moi de ne plus voir que relativité partout, de ne plus discerner ce qu'il y a de commun et de permanent à la vie économique de toutes les sociétés.

C'est exact, mais, par suite de ce dédain de l'histoire, les physiocrates sont tombés dans le travers opposé. Ce qu'on doit, en effet, leur reprocher, ce n'est pas d'avoir affirmé l'existence d'un ordre naturel et essentiel des sociétés, la méthode historique et comparative ne fait nullement obstacle à cette conclusion (cf. Le Play et M. Cauwès qui, tout en employant la méthode historique et réaliste, proclame l'existence de quelques lois primordiales et universelles, d'une base immuable de l'ordre économique sur laquelle est fondée l'économie de toutes les sociétés" Cours d'Économie politique, 3e éd., T. 1er,

Source : BIU Cujas

p. 15, 22-24) - La conception d'une loi fondamentale d'utilité se retrouve dans toutes les écoles économiques et aucune n'est fondée à reprocher aux physiocrates leur conception d'un ordre essentiel des sociétés. Leur erreur a été d'employer exclusivement la méthode déductive pour la construction de leur théorie d'art social, alors que celle-ci eût nécessité bien d'autres éléments. Les physiocrates, notamment Dupont de Nemours, ont reproché à Montesquieu de n'avoir examiné que le relatif. Mais ils sont tombés dans l'excès contraire, n'ont recherché que l'absolu et le permanent. En tout temps, en tout lieu chez toute nation possédant un territoire agricole suffisant, doivent régner la plus entière liberté, une concurrence intégrale, le respect absolu de la propriété, sous la sauvegarde d'une monarchie absolue et héréditaire, alors tout ira partout pour le mieux. C'est trop général et trop simple.

2° Critique. Exagération du rôle de l'agriculture dans leur théorie scientifique.

Même sur le terrain strictement scientifique, la critique de leurs doctrines est encore possible. Ils ont, pour la 1ère fois, fondé une théorie d'art sur les données d'une science de l'Economie politique, d'où ils auraient dû déduire que, dans l'avenir, leur théorie d'art subirait l'influence des progrès de la science. Mais précisément, leur théorie scientifique est sujette à caution. S'ils s'étaient bornés à mettre en relief la très grande importance de l'agriculture, on ne pourrait que souscrire à leur théorie scientifique, remarquable surtout pour l'époque. Il y a une part de vérité dans l'idée que toute la production sociale est alimentée par les résultats de la circulation physico-sociale. Aussi, toutes les branches de la production sont dans l'inquiétude, quand les récoltes s'annoncent mauvaises, et c'est pour ce motif que Stanley Jevons eut l'idée d'expliquer la périodicité décennale des crises économiques par celle des taches solaires et leur influence sur l'agriculture. Si les physiocrates s'étaient bornés à enseigner qu'il ne faut pas décourager l'agriculture, ils seraient restés dans la vérité et leur propagande eût bien mieux réussi.

Mais la question est de savoir si, dans les termes où les physiocrates l'ont posée, leur conception est logique et rationnelle. Qu'importe que la somme des valeurs sociales ne puisse s'accroître qu'avec la production agricole, si la prospérité de l'agriculture est elle-même subordonnée à la demande effective des produits du sol. D'ailleurs les physiocrates sont amenés eux-mêmes à insister sur la nécessité du bon prix des blés ; or ce bon prix dépend évidemment d'une demande suffisante de céréales. On pourrait donc répondre aux physiocrates, en retournant leur argumenta-

Source : BIU Cujas

tion contre eux : le bon prix des produits agricoles suppose la prospérité des manufactures. Il faut donc favoriser l'industrie pour étendre le profit net de l'agriculteur. L'histoire démontre d'ailleurs, que les nations exclusivement agricoles n'ont jamais été riches. Il y a un lien de dépendance entre les différentes branches de l'activité économique.

Ce qui reste vrai dans la thèse physiocratique, c'est que l'agriculture (et il faudrait ajouter les industries extractives, par exemple l'industrie minière ; voir en ce sens l'abbé Baudeau) est à la base de toutes les autres branches de la production ; l'industrie attend de l'agriculture sa subsistance et ses matières premières. Cela demeure une vérité d'ordre physique, incontestable et incontestée. Mais ce qui importe, c'est de produire des richesses économiquement utiles, et les physiocrates n'ont pas eu une perception nette de cette vérité économique.

Ils se trompent aussi quand ils présentent le produit net comme le seul objectif important. C'est, au contraire, du produit brut que vit l'ensemble de la nation, c'est le produit brut qui alimente les individus comme les industries. Si les fermiers, les ouvriers agricoles, les ouvriers des manufactures, etc, consommaient bien plus qu'ils ne consomment cela diminuerait le produit net par l'accroissement des charges ; mais le niveau général de l'aisance n'en serait pas abaissé ; le revenu net des propriétaires fonciers diminuerait seul. C'est que les physiocrates n'ont pas formulé une théorie de la distribution des richesses ; ils se sont placés essentiellement au point de vue de la production. Ce n'est pas surprenant, ils combattaient le mercantilisme, qui est aussi une théorie de la production conçue en vue de développer la richesse nationale. Sans doute il est question de distribution de la richesse dans le Tableau économique, mais c'était la circulation de la richesse qui était ainsi exclusivement visée.

C'est par la suite seulement que le sens des mots "*distribution de la richesse*" a changé, lorsque Malthus et Ricardo ont montré l'importance de la distribution. Les physiocrates font, sans doute, grand état de la loi du salaire nécessaire, qui était une conception très courante de leur temps et même bien avant eux ; ils considèrent même cette loi comme régissant toutes les classes sociales, sauf celle des propriétaires fonciers. Tout le surplus des producteurs, manufacturiers, etc, sont des salaires des propriétaires fonciers ; ils ne réalisent de profit que par le dedans. C'est donc exclusivement du point de vue de la production que

Source : BIU Cujas

partent les physiocrates pour démontrer leur thèse du produit net agricole : l'agriculture, seule, pour eux, fournit un produit net.

Mais, pourquoi, dans la physiocratie, les propriétaires fonciers sont-ils mis à part ? Pourquoi la loi du salaire nécessaire ne les concerne-t-elle pas ? Il s'agit toujours du produit net en valeur (assurant le bon prix). Or, est-ce que la concurrence ne joue pas, dans l'agriculture, comme dans les autres branches ? Est-ce que l'agriculture n'est pas aussi une salariée des autres classes ? Là aussi, la concurrence doit ramener le prix des produits au salaire nécessaire. Pourquoi les physiocrates n'en conviennent-il pas ? C'est disent-ils, que la nature reconstitue le capital enfoui dans le sol, et que le fermage, ou produit net subsistant après le paiement de la main-d'oeuvre et des frais, ne se rencontre que dans l'agriculture, où il est dû à la fertilité du sol. Mais la fécondité de la terre importe peu, du moment qu'il s'agit du produit net en valeur. La concurrence des agriculteurs entre eux ne doit pas laisser un produit net ; elle est aussi intense qu'ailleurs, et elle ramène forcement les prix à un taux très voisin du coût de production, ne laissant aucun écart pour le produit net. La fécondité naturelle du sol n'entre donc pas en compte pour l'établissement du prix du produit par l'effet de la concurrence. C'est que les physiocrates n'ont pas vu que la source de ce produit net réside précisément dans l'insuffisante et inégale fécondité du sol. C'est l'inégale faculté et la limitation du rendement qui procurent à certains agriculteurs privilégiés le produit net. Les physiocrates n'ont pas aperçu ce qu'a bien vu Ricardo : la rente du sol.

3° Critique : Fragilité de la base du libéralisme des physiocrates.

Une autre concerne l'étroitesse et la précarité de la base du libéralisme des physiocrates en matière de commerce, surtout en supposant exacte leur théorie scientifique de la productivité exclusive de l'agriculture. Le but de leur libéralisme est l'accroissement du produit net : la liberté doit donc tendre à cet accroissement et maintenir un bon prix aux produits agricoles. Les physiocrates ne paraissent pas douter que ce résultat doive se produire et les motifs qu'ils en donnent sont faciles à deviner ; la liberté, pour eux, sera, d'abord, la libre exportation des grains, et il est vrai qu'il ne saurait en résulter une baisse de la valeur des produits agricoles, dans le pays producteur. Cette liberté ne peut qu'accroître ou maintenir les prix. Puis les physiocrates attendent de la liberté du commerce extérieur ou intérieur le bon prix des denrées agricoles, l'accroissement

Source : BIU Cujas

du produit net ; ils espèrent que, la concurrence étant de nature à abaisser le prix des services des manufacturiers, des transporteurs et des commerçants, diminué par là les charges qui pèsent sur l'agriculture. La liberté favorisait donc pour les physiocrates, une double cause d'accroissement du produit net ? Et leur raisonnement, pour l'époque, était juste.

Mais il y avait une éventualité que les physiocrates n'avaient pas envisagée : la liberté d'importation pouvait, un jour, avoir pour résultat de déprécier les prix des produits du sol et de diminuer le revenu net. Alors, s'effondrait, du même coup, la base de la liberté préconisée par elle. Et leur conception du produit net ne les aurait-elle pas conduits, dès lors, logiquement, à devenir des protectionnistes agricoles ? Peut-être, mais on ne trouve dans leur écrits aucune indication à cet égard.

Les physiocrates sont-ils tenus toujours chez-eux consciemment à cette prise de précaire de leur libéralisme : développer le produit net agricole ? Il semble bien que oui. On trouve, sans doute, chez Mercier de la Rivière, l'idée que Bastiat reprendra plus tard, que l'intérêt personnel encouragé par la liberté, presse vivement les hommes de grossir la masse des jouissances qu'ils peuvent procurer aux autres hommes en vue d'augmenter la masse des biens : « La liberté est, dans ce passage, envisagée en elle-même, et indépendamment de la théorie du produit net. Mais ce n'est qu'une opinion isolée et qu'on ne retrouve dans aucun autre ouvrage des physiocrates, même de Mercier de la Rivière. Le Trosne, envisageant les effets d'une concurrence agricole victorieuse de l'étranger, déclare que, même alors, il faudrait maintenir le principe de la liberté du commerce extérieur, en raison de l'intérêt des consommateurs : « la nation, quand elle achète, doit être considérée comme composée uniquement de consommateurs ; « elle a donc intérêt à payer au plus bas prix possible les « produits qu'elle tire de l'étranger ; elle se porte préjudice « à elle-même en mettant des droits sur les produits étrangers ; elle ne doit jamais se protéger, même si des « mesures de protection sont prises contre elle par l'étranger » (p. 1006 et 1010 de l'édition Daire des physiocrates).

Mais alors on n'aperçoit plus bien la place que doit tenir dans cette théorie la conception du produit net. Elle devient une gêne. Les physiocrates n'arrivent à la vraie technique du libéralisme qu'en abandonnant, au moins temporairement, cette lourde théorie du produit net, à laquelle, cependant, ils n'ont jamais (ou pouvoir complètement renoncer (cf. Le Trosne, l'Intérêt social, 1777).

Source : BIU Cujas

En 1776 avait paru un livre dont le succès allait éclipser pour longtemps le mérite de la physiocratie. Il concluait aussi au libéralisme économique, mais par une autre voie ; c'était le livre d'Adam Smith : Les recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations. Les physiocrates devront alors attendre longtemps qu'on vienne les tirer de l'oubli pour leur restituer la place qu'ils doivent occuper dans le développement de la science. Si grand que soit cependant le talent d'Adam Smith, il reste toujours vrai que les physiocrates ont jeté les bases de l'individualisme économique et posé la question scientifique de l'harmonie ou de la divergence de l'intérêt individuel et de l'intérêt social, et, en même temps sur le terrain de l'art la question corrélative de l'intervention de l'Etat, ou de sa neutralité qui va préoccuper tout le 19e siècle et peut être le 20e siècle.

La formation du libéralisme économique en Angleterre avec Adam Smith.

Introduction

L'oeuvre d'Adam Smith dans ses rapports avec celle des Physiocrates.

Identité de la conclusion d'Adam Smith et de celle des Physiocrates : la liberté naturelle.

Le système d'art des Physiocrates pourrait être appelé tout aussi bien le système de la liberté naturelle. Adam Smith appelle également système de la liberté naturelle sa conception économique (Livre IV, ch. 9, in fine) et il entend ces mots avec le même sens que leur donnaient les physiocrates, il assigne la même fonction à l'Etat ; c'est seulement pour des raisons politiques ou fiscales qu'il admettra quelques restrictions à la liberté économique, dans des cas déterminés. Son système d'impôt, il est vrai, diffère beaucoup de celui des physiocrates ; mais le système fiscal et le système économique peuvent rester dissociés ; le premier seul sera étudié ici.

Sa réfutation de la thèse de la productivité exclusive de l'agriculture.

La doctrine économique d'Adam Smith est donc identiquement celle des physiocrates. Il a cependant donné une base scientifique beaucoup plus large à l'édification du système de liberté naturelle. Il a dissocié ce système de la thèse scientifique de la productivité exclusive de l'agriculture, à l'examen de laquelle il a consacré le chapitre

Source : BIU Cujas

9 du livre 4. Il entreprend de ruiner cette théorie des physiocrates, mais incontestablement il s'y prend mal, il confond l'accroissement de valeur du produit manufacturé ou transporté avec l'accroissement de la somme des valeurs sociales. Puis il va jusqu'à dire que le travail des cultivateurs est plus productif que celui des marchands ou des manufacturiers; c'est là une intelligence réelle de la thèse des physiocrates, qui avaient dit que le travail agricole était seul productif et non pas plus productif que les autres.

Le principe économique.

En tout cas, pour Adam Smith, la liberté naturelle n'est pas liée à la thèse de l'agriculture seule productrice. La base du système de la liberté naturelle sera le principe économique, la loi du moindre effort. On chercherait en vain l'énoncé de ce principe dans son œuvre, mais cette idée est la conduite même de toute sa technique. Il est à remarquer, d'ailleurs, que chez tous les économistes anglais de la fin du 18e et du début du 19e siècle, les notions fondamentales, les définitions ne tiennent aucune place; ils les supposent connues, tandis que les économistes ultérieurs s'efforcent précisément de les approfondir. Ainsi, Adam Smith ne définit pas le capital, ni ne justifie la propriété privée: il la suppose établie.

Le travail, source de la richesse.

Il pose d'abord en principe que la source de la richesse nationale est le travail, et non plus l'agriculture. Ce n'est même pas tout travail; c'est seulement le travail qui ajoute à la valeur de la chose sur laquelle il s'exerce; c'est le travail des agriculteurs, des commerçants, des artisans, des manufacturiers. Tout autre travail est improductif (livre 2, ch. 3, au début). Les richesses sont donc, pour Adam Smith comme pour les physiocrates, des choses matérielles, mais ils n'ont pas la même conception du travail productif. Pour Adam Smith, le simple déplacement d'un objet, en vue de le porter là où il a une valeur plus grande, est un travail productif.

Ce critérium du travail productif peut paraître assez singulier. Il n'y aurait, à ce compte, aucune catégorie d'individus qui soient producteurs: les consommateurs et surtout les rentiers oisifs, car ils consomment beaucoup plus que d'autres, et c'est le besoin qui crée la valeur. Le marchand ou le voiturier n'augmentent pas la valeur de l'objet; ils le portent seulement là où sa valeur, même avant son arrivée, était plus haute. S'ils n'y trouvaient rien en contre échange, comment leur travail augmenterait-il la valeur de l'objet apporté? D'autre part, en travaillant à augmenter la quantité des biens, les producteurs ne font-ils pas baisser la valeur de ces biens, puisque, le besoin restant le même, la valeur

Source : BIU Cujas

de ces biens, puisque, le besoin restant le même, la valeur d'un bien diminue quand sa quantité augmente. Ce critérium est donc très singulier. Il ne doit avoir qu'une explication historique. Adam Smith a posé sa thèse des travaux productifs, reprise par les économistes ultérieurs jusqu'au milieu du 19e siècle uniquement pour réfuter la théorie physiocratique de la productivité exclusive de l'agriculture. Adam Smith cherche donc à se mettre en opposition avec la thèse physiocratique; mais cette opposition ne procède que d'une différence de point de vue. Les physiocrates ont eu en vue la richesse de la société elle-même, Adam Smith a eu vue la richesse nationale. Les physiocrates, dans leur effort scientifique, vont au fond du phénomène de production; ils envisagent la richesse de la société. Adam Smith n'aperçoit pas cette vérité primaire que l'agriculture est seule productive, c'est ce qui fait le vague de sa critique des physiocrates. Considérant une nation, il estime que le travail manufacturier ou le travail de transport augmentent réellement la somme totale des valeurs de cette nation, parce que le produit de ce travail permettra d'acheter une plus grande quantité de marchandises étrangères. Les nations sont assimilables à autant d'individus commerçant entre eux, la puissance d'achat d'une nation s'augmente, comme celle d'un particulier, par le travail manufacturier ou par le travail de transport; elle peut vivre, comme l'individu, du produit de son travail manufacturier ou de son travail de transport.

Comment s'opère l'accroissement de la richesse nationale.

Quant à l'accroissement de la richesse nationale, il n'est possible, pour Adam Smith, que par la capitalisation, dont l'économie est la base fondamentale, c'est-à-dire par une consommation demeurée au-dessous de la production (Livre 2, ch. 3, livre 4, ch. 9). Il en est de même pour les propriétaires fonciers, les artisans ou les commerçants. Si les propriétaires fonciers consommaient improductivement leurs revenus, ils n'augmenteraient point la richesse sociale. Si les artisans, les commerçants ou les manufacturiers économisaient, ils augmenteraient, à l'inverse, la richesse sociale. Cette observation est exacte, mais elle ne renverse pas la thèse des physiocrates: il reste toujours vrai que tout travail autre que celui de l'agriculture, et peut-être que celui des mines, est incapable d'augmenter la quantité des matières échangeables. Adam Smith aurait dû, non pas entreprendre de ruiner la thèse des physiocrates, mais se borner à dire qu'ils ont énoncé une vérité purement physique, sans importance économique, et qui n'est pas un fondement solide du système de la liberté naturelle.

Adam Smith est donc amené à mettre au premier

1910-1911
REPÉTITIONS ÉCRITES
Licence, Doctorat, Capacité
LES COURS DE DROIT
3, Place de la Sorbonne, 3
(au premier)

Source : BIU Cujas

plan tout travail s'appliquant à la matière et en augmentant la valeur. C'est dans le travail qu'il faut rechercher les causes de la richesse des Nations. C'est dans les différences d'exécution des travaux qu'il faut rechercher les causes de la différence des richesses des Nations. Toute l'œuvre d'Adam Smith est dominée par l'analyse savante des conditions du progrès, de l'efficacité du travail. Il arrive ainsi naturellement à donner, dès son premier chapitre, la théorie de la division du travail.

La division du travail et son importance économique.

Son ouvrage "(*Recherches sur la Nature et les causes de la Richesse des Nations*", Londres, 1776, traduction française de Germain Garnier, Revue par Blanqui, Nouvelle édition par Joseph Garnier, 1859, 3 vol. in-12) est loin de se présenter comme un traité didactique d'économie politique, avec une construction dogmatique comme celle des physiocrates. Il est donc impossible de pénétrer la technique essentielle de sa théorie d'art avant d'avoir lu et médité l'ouvrage tout entier. Cependant, l'Introduction, très brève, de l'ouvrage donne une vue d'ensemble sur son contenu. On y trouve surtout l'enchaînement des idées qui commandent sa conception des recherches scientifiques en Économie politique. Mais, à la vérité, rien n'y transpire de ce que sera sa conclusion d'art car aucun livre n'a moins l'apparence d'être écrit pour la démonstration d'une théorie ; il déclare rechercher simplement la nature et les causes de la richesse des nations, mais, à mesure qu'il les découvre, les conclusions d'art viennent naturellement sous sa plume, ramassées quelquefois enfin de chapitre, presque toujours après l'examen d'une question concrète et spéciale.

Caractères de l'œuvre d'Adam Smith.

Comment donc son œuvre a-t-elle pu prendre la place prépondérante qu'elle a conquise dans l'histoire de la doctrine libérale ? C'est que la lecture de l'œuvre d'Adam Smith laisse l'impression finale d'une puissante unité. Il amène le lecteur à ses conclusions d'art, sans qu'il s'en doute, et par la finesse de son analyse scientifique ; sa doctrine est très habilement présentée.

Il s'agit de reconstituer d'abord la technique essentielle de la théorie d'art d'Adam Smith. Son ouvrage, à la différence des physiocrates, occupés seulement de la production, réserve une place importante à la distribution des richesses. Il faut cependant faire abstraction de ce dernier point de vue, pour exposer la structure de la technique d'Adam Smith, parce que toutes les théories de l'auteur sur la distribution sont complètement étrangères aux idées qui l'ont déterminé dans sa technique du libéralisme

Source : BIU Cujas

son système dart est édifié exclusivement sur le terrain de la production. L'analyse de la distribution des richesses n'a donc pas à entrer en scène encore, et elle sera étudiée à part.

Le système de la liberté naturelle et les tempéraments qu'il comporte.

Structure schématique de la théorie d'A. Smith.

La richesse dune nation dépend daprès lui du produit de son travail par rapport au nombre de ses habitants. Or, deux circonstances déterminent cette proportion : 1° lefficacité, le rendement du travail. Avec laugmentation du rendement saccroit la richesse de la nation ; 2° la proportion qui existe dans la nation entre le nombre des travailleurs productifs et celui des individus non productifs.

Les causes de la productivité du travail.

Le premier élément est une question de productivité. Le second est une question de quantité du travail. Plus il y a doisifs, c'est-à-dire de travailleurs stériles, de personnes dont le travail naugmente pas la valeur des objets matériels, plus la quantité du travail fourni diminue.

De ces deux éléments, dont dépend la richesse dune nation, le rendement du travail par rapport à une quantité donnée est le plus important. En effet, dit Adam Smith, chez les peuples sauvages ou primitifs, que voit-on ? Tous les individus valides travaillent, ils font la cueillette, chassent ou pêchent, et cependant, chez ces peuples, la richesse est très précaire, la disette y est normale, il est souvent impossible daliments aux enfants, aux malades ou aux vieillards. Au contraire, dans les nations civilisées, on rencontre un grand nombre doisifs (c'est-à-dire dindividus non occupés à un travail productif) et cependant laisance y est letat le plus ordinaire, la richesse abonde même dans certaines classes, la misère y est lexception et les individus les moins favorisés y possèdent encore une situation incomparablement supérieure même à celle des chefs des tribus sauvages. Et cependant une bonne partie des oisifs consomment bien plus que les travailleurs eux-mêmes. Si, malgré cela, laisance y règne en général, c'est que lefficacité et le rendement du travail sont des points capitaux pour la richesse nationale, bien plus que la quantité de travail. Il importe, dès lors, de connaître les causes qui perfectionnent la productivité du travail pour une quantité donnée. Or, une cause paraît dominante : chez les peuples primitifs, tous les hommes sont occupés à la

La Division du travail

Source : BIU Cujas

même besogne, tous chassent ou pêchent, il n'y a pas de division du travail. Au contraire, chez les peuples avancés, le travail est divisé, chacun ne se livre qu'à un genre de travail étroitement spécifié. La division du travail a donc un effet, qui doit être examiné, sur la productivité, puisqu'elle constitue la différence la plus sensible entre les sociétés primitives et les peuples avancés. N'est-ce pas la cause prédominante de l'accroissement de la productivité du travail ? A. Adam Smith est ainsi conduit, au début de son chapitre 1er "de la division du travail", bien connu. Cette division accroit l'habileté individuelle de l'ouvrier, parce qu'il se livre toujours à la même occupation ; elle épargne le temps qu'on perd à passer d'une besogne à l'autre ; le machinisme même est rendu possible par la décomposition très grande des mouvements résultant de la division extrême des tâches. L'efficacité du travail est ainsi singulièrement accrue (Voir, dans le même sens, Bastiat, "Harmonies Économiques".

Il devient, dès lors, très important de découvrir les circonstances favorables à l'extension de la division du travail.

Adam Smith est arrivé à attacher une importance prédominante au fait de la division du travail. Puisqu'elle est un élément si puissant d'accroissement de l'efficacité du travail, il faut rechercher les causes qui réduisent l'extension de la division du travail et, par suite, la richesse des nations. Or, elles se ramènent à deux : la division du travail dépend de l'extension des marchés d'une part, et ensuite de l'accumulation des capitaux.

Les causes qui favorisent l'extension de la division du travail.

L'extension des débouchés est d'abord une condition essentielle du développement de la division du travail (Livre I, ch. 3). Par exemple, il est clair que, si un fabricant d'épingles peut écouler par jour 20.000 épingles, il lui sera inutile d'en produire 100.000, s'il n'en trouve pas le placement sur le marché. Déjà, de ce point de vue, Adam Smith est conduit à recommander la liberté du commerce intérieur et du commerce extérieur. Elle ouvre, en effet, des débouchés indéfinis aux produits, car, en l'absence de droits de douane, le territoire de plusieurs nations susceptibles de commercer entre elles peut être englobé dans le marché.

L'extension des débouchés

La seconde condition de l'extension de la division du travail est l'accumulation des capitaux : Elle est un préalable nécessaire à la division du travail." (Livre II, Introduction). Pourquoi la division du travail est-elle fonction de la quantité des capitaux ? Parce qu'elle implique, pour les ouvriers, la nécessité de vivre en attendant la vente des produits fabriqués par eux. Un fonds de subsistance est indispensable à cet effet. L'approvisionnement en

L'accumulation des capitaux.

Source : BIU Cujas

subsistances est même la forme primaire du capital. Puis, la division du travail implique un approvisionnement considérable de matières premières, parce qu'avec l'accroissement de la division du travail augmente la quantité de matières premières qu'un même nombre de personnes peut mettre en oeuvre. Il y a là une nécessité pour la continuité d'une production dévorante comme celle de l'industrie avec le régime de la division du travail. Enfin de grands approvisionnements d'outils et de machines sont indispensables pour occuper constamment un nombreux personnel d'ouvriers.

Les conditions favorables à l'accumulation des capitaux.

Une nouvelle étape s'impose alors à Adam Smith. Il faut connaître maintenant les conditions favorables à l'accumulation des capitaux, conditions de l'extension de la division du travail: or, c'est l'économie qui est la cause immédiate de l'accroissement des capitaux, c'est-à-dire c'est la circonstance que les consommations improductives demeurent au-dessous de la production et que l'écart est employé à une consommation productive, industrielle (Livre II, ch. 3, éd. de Garnier, 1859, t. 2e p. 86.) Si grande que soit la production, le capital n'augmenterait jamais sans l'économie, mais il est clair que l'économie est rendue plus ou moins facile selon la grandeur même de la production. La grandeur de la production permet d'économiser, il faut donc faciliter par là production les conditions favorables à l'économie. Or, la division du travail, en accroissant le rendement de la production, augmente la possibilité d'accumulation des capitaux, l'accumulation des capitaux et la division du travail réagissent donc l'une sur l'autre, sont fonction l'une de l'autre. Il s'agit, dès lors, pour une nation, de tirer de son travail et de ses capitaux la plus grande quantité possible à un moment donné. Il faut que les individus qui la composent soient, à tout moment, en mesure et en situation de tirer de leur travail et de leurs capitaux la plus haute productivité. Celle-ci sera obtenue si le travail et les capitaux sont poussés à se porter vers les emplois qui se trouvent être les plus lucratifs à ce moment là.

La force de l'intérêt personnel.

Or, qu'est ce qui les y dirigera le plus sûrement? L'intérêt personnel des travailleurs et des possesseurs de capitaux. Ce sont eux qui ont le plus de chance de ne pas se tromper, parce qu'une erreur de leur part, est de nature à empirer leur propre condition. Or, rien ne rend plus perspicace que la perspective d'une souffrance: l'intérêt personnel est donc le meilleur garant que le travail et les capitaux se dirigeront vers l'emploi le plus avantageux pour leur intérêt propre, mais cet intérêt individuel coïncide avec l'intérêt général, puisque la direction choisie mène aux conditions les plus propres à favoriser l'augmen-

Source : BIU Cujas

tation des capitaux. Il y a conformité, non d'intention, mais de résultat, de l'intérêt personnel et de l'intérêt général. Le principe économique individuel devient ainsi le principe économique social. La loi du moindre effort est réalisée socialement et c'est la condition du progrès de la richesse nationale.

Le rôle de l'Etat dans la production.

Quel peut être, dans ce domaine, l'effet de l'intervention des pouvoirs publics ? Cette intervention ne saurait que constituer des privilèges au profit des uns et au détriment des autres, ou bien diriger le travail et les capitaux artificiellement vers certains emplois où ils n'auraient pas afflué d'eux-mêmes ; la productivité du travail et des capitaux est créée alors par la loi au profit d'intérêts individuels et non de l'intérêt social, car le profit individuel ainsi réalisé résultera de la perte d'autrui, donc d'une perte sociale. L'intérêt personnel étant le principe vital du progrès de la Société et une harmonie naturelle de résultats régnant entre cet intérêt personnel et l'intérêt social, l'Etat n'a aucune raison d'intervenir ; il doit se borner à assurer le libre jeu de l'intérêt personnel.

Voilà à quoi se ramène le fond de la technique d'Adam Smith (v. Livre 2, ch. 3, *Travail productif et Travail improductif* : " L'expérience semble pourtant nous faire croire que, dans presque toutes les circonstances, l'économie et une sage conduite privée suffisent non seulement pour compenser les effets de la prodigalité des particuliers et de leur imprudence, mais même pour balancer celui des profusions excessives du Gouvernement. Cet effort constant, uniforme, de tout individu pour améliorer son sort, n'est jamais interrompu. C'est la source primitive de l'opulence nationale comme des fortunes privées ... C'est donc, ajoute-t-il, une souveraine inconséquence et une extrême présomption des princes et des ministres que de prétendre surveiller l'économie des particuliers. Les gouvernements sont toujours et sans exception les plus grands dissipateurs de la société". Enfin, au livre IV, après avoir terminé, non seulement sa très longue analyse de la vie économique des sociétés, mais l'examen critique des théories d'art proposées avant lui ou de son temps, il écrit : " Tout système qui cherche, ou par des encouragements extrêmes à attirer vers une industrie particulière une plus forte quantité de capitaux que celle qui s'y porterait naturellement, ou à détourner le travail et les capitaux de leur emploi naturel, est un système réellement subversif de l'objet même qu'il se propose : l'accroissement de la richesse nationale. C'est ainsi qu'en écartant tous ces systèmes de privilèges et d'entraves, le système simple de la liberté naturelle vient se présenter de lui-même :

Source : BIU Cujas

tout homme demeure libre de porter son industrie et son capital où il lui plait, concurremment avec tout autre homme ou avec toute autre classe d'hommes, le souverain se trouve ainsi débarrassé d'une charge à laquelle il ne pourrait suffire.

Ce système de liberté naturelle n'est pas à construire il résulte des inconvénients inhérents à toute intervention trop active de l'Etat dans le domaine économique.

Les fonctions de l'Etat pour A. Smith.

L'Etat n'a-t-il donc aucune fonction? Il s'en faut. Adam Smith, qui, à la différence des physiocrates, n'a pas de théorie politique, ramène les fonctions de l'Etat aux trois suivantes: Il a pour devoir: 1° de défendre la société de tout acte de violence ou d'invasion de la part des autres sociétés indépendantes, il doit assurer la sécurité nationale. 2° Son deuxième devoir est de protéger autant qu'il est possible chaque membre de la société contre l'injustice ou l'oppression de tout autre membre, c'est le service de la justice; 3° son troisième devoir est d'ériger et d'entretenir certains ouvrages publics et certaines institutions que l'intérêt privé d'un particulier ou de quelques particuliers ne suffirait pas à ériger ou entretenir parce que jamais le profit ne rembourserait la dépense (livre 4, ch. 9, in fine, p. 29 et 30. T. 3 ed. 1859) Le devoir d'instruction que la physiocratie assignait déjà à l'Etat est compris dans le troisième devoir (V. A. Smith, livre 5, ch. 1, section 3). Toutefois il paraît très disposé à limiter cette tâche de l'Etat au cas où l'instruction ne serait pas suffisamment organisée par les particuliers. Quoique professeur d'une université d'Etat il apprécie vivement la concurrence, même dans l'instruction.

Section II

De certains tempéraments admis par Adam Smith au système de la liberté naturelle.

Les tempéraments à la liberté naturelle.

Les tempéraments, les interventions de l'Etat admises par Adam Smith se répartissent en deux groupes les uns relèvent plus ou moins des trois devoirs qu'il assigne à l'Etat; les autres sont en dehors du cercle des fonctions naturelles de l'Etat.

1° L'intérêt de la défense du pays peut justifier certaines entraves à la concurrence étrangère, car la défense importe plus que l'opulence. Quand une espèce particulière d'industrie est nécessaire à la défense du pays

Source : BIU Cujas

il peut être utile d'établir certaines charges sur l'industrie étrangère pour favoriser le développement de l'industrie nationale. C'est ainsi qu'il n'hésite pas à approuver l'Act anglais de navigation (charges pesant sur les navires étrangers), parce que la défense de l'Angleterre dépend de ses vaisseaux (Livre IV, ch. 2, t. 2, p. 220). C'est là une intervention d'ordre politique, et non économique, qui relève du devoir de défense assumé par l'État. Il n'y a là aucun manquement illogique à sa doctrine, car l'objectif de cette mesure est, non pas la richesse, mais la défense du pays. Il en résulte, sans doute, un ralentissement de la richesse nationale, mais la défense du pays importe plus que son opulence (On sait que l'Angleterre a aboli l'Act de Navigation en 1849.)

L'intérêt de la défense du pays.

2° Par raison d'ordre économique, cette fois, Adam Smith admet dans un seul cas des droits de douane à l'importation des marchandises étrangères. C'est lorsque les produits d'une industrie nationale sont chargés eux-mêmes de quelque impôt à l'intérieur. Il est alors raisonnable d'établir un droit de douane équivalent sur les marchandises étrangères (Livre IV, ch. 2, t. 2, p. 222). C'est l'idée du *droit compensateur*. Mais il n'en résulte aucune atteinte à la technique de la liberté naturelle. C'est même au nom de cette technique qu'il réclame le droit... compensateur. Le droit-compensateur, en effet, n'aura pas pour résultat de porter tout le capital et tout le travail du pays sur un point particulier, son effet sera d'empêcher qu'une partie du travail et du capital qui se serait naturellement portée vers ces emplois n'en soit détournée par l'impôt et orientée vers une direction moins naturelle. Par exemple, si le sucre est frappé d'un impôt à l'intérieur, un droit de douane équivalent doit frapper le sucre étranger importé en France. Ce droit de douane n'aura nullement pour effet de porter vers la fabrication du sucre indigène une plus grande quantité de capitaux et de travail que s'il n'existait pas ; la vérité est que, sans le droit de douane, l'impôt intérieur sur le sucre détournerait vers d'autres emplois une partie des capitaux et du travail qui se proposaient d'affluer vers le sucre. Le droit compensateur a donc uniquement pour but de rétablir l'équilibre naturel. Mais Adam Smith refuse formellement d'admettre le droit compensateur au cas où il aurait pour but d'atténuer le coût de la vie. Voici des impôts qui, dans un pays, contribuent à la hausse du coût de la vie, des salaires et du coût de production ; on pourrait avoir l'idée de demander à l'importation un droit compensateur de cette hausse ; mais A. Smith s'y refuse, pour deux raisons

Le droit compensateur.

Source : BIU Cujas

topiques : D'abord, en raison de l'impossibilité où l'on est de déterminer avec quelque précision la mesure dans laquelle le renchérissement du travail peut influer sur le renchérissement de chacune des marchandises produites par le travail. Il est impossible de proportionner à ce renchérissement l'impôt sur chaque marchandise étrangère. En second lieu, le droit compensateur aggraverait la condition des ouvriers. Etablir sur le peuple un nouvel impôt, le droit de douane à l'entrée, parce que la nation est déjà surchargée d'impôts et paie déjà trop cher les choses nécessaires à la vie, c'est le moyen le plus étrange qu'on puisse imaginer pour adoucir la condition du peuple (tome 2, p. 224, livre 4, ch. 2).

A. Smith admet les représailles douanières.

En troisième lieu, Adam Smith apporte une nouvelle restriction à son système de liberté naturelle, en tant qu'il s'agit de représailles douanières : quand les produits d'un pays se voient fermer l'entrée d'un autre pays par des droits prohibitifs, il y a lieu d'appliquer des mesures de rétorsion, de véritables représailles douanières. Toutefois, il déclare que la question peut donner lieu à réflexion (Livre 4, ch. 2, t. 2, p. 225, éd. 1859). Il ne faut pas admettre délibérément le principe des représailles douanières, les droits protecteurs sont un mauvais procédé, car ils aboutissent à occasionner un nouveau dommage, qui s'ajoute à celui dont la nation souffre déjà par suite de la politique de prohibition adoptée à l'étranger. En définitive, on va s'imposer une privation uniquement pour faire souffrir une autre nation, c'est une singulière méthode. Il faut donc, en principe, exclure les représailles douanières. Elles peuvent cependant être une bonne politique, c'est lorsqu'il semble probable qu'elles amèneront le retrait des mesures douanières contre lesquelles on a jugé utile de procéder par rétorsion. On compensera ainsi l'inconvénient passager de payer plus cher pendant un certain temps une certaine catégorie de marchandises. Mais c'est à l'homme d'Etat de juger s'il est opportun de procéder ainsi. Le système des libertés naturelles n'est donc pas mis en échec sur ce point, puisque les représailles douanières n'ont d'autre but, pour Adam Smith, que de forcer un pays à adopter lui-même la liberté des échanges.

1910-1911
RÉPÉTITIONS ÉCRITES
Licence, Doctorat, Capacité
"LES COURS DE DROIT"
3, Place de la Sorbonne, 3
(au premier)

Comment, pour Adam Smith, il faut passer du protectionnisme au libre échange.

En quatrième lieu, Adam Smith envisage le cas d'un pays qui est habitué au protectionnisme, il reconnait alors qu'il faut procéder avec prudence pour revenir à la liberté des échanges (livre 4, ch. 2, t. 2, page 225 et 229). Lorsque, par suite de prohibition sur les marchandises étrangères, certaines manufactures particulières se sont développées dans le pays et aboutissent à

Source : BIU Cujas

l'emploi d'un grand nombre de bras, faut-il supprimer les droits à l'abri desquels elles se sont développées. Toutefois maintenant que le désordre occasionné par là serait moindre que celui qui est généralement redouté, Adam Smith reconnaît qu'il pourrait en résulter des inconvénients graves et notamment le chômage pour les ouvriers qui sont employés dans ces manufactures. Or, dit-il, le sentiment d'humanité peut exiger que la liberté du commerce ne soit rétablie qu'avec beaucoup de circonspection, par gradation lente. Ce n'est nullement en contradiction avec le fond de sa technique. Adam Smith se place ici au point de vue de l'intérêt des ouvriers; par humanité pour eux, le retour à la liberté du commerce doit s'effectuer lentement, mais il ne se soucie nullement des capitaux engagés dans l'entreprise, car les droits protecteurs ont été établis précisément dans l'intérêt des capitalistes, et tant pis pour eux si l'intérêt général l'emporte sur leur intérêt particulier. Il affirme d'ailleurs qu'il y a bien peu de chances de voir l'intérêt général l'emportez sur l'intérêt particulier; ce serait, dit-il, une utopie que d'espérer de voir la liberté du commerce rendue à l'Angleterre, en raison du trop grand nombre d'individus qui y opposeraient une résistance insurmontable. Ce qu'il croyait impossible s'est cependant réalisé au cours du 19e s. puisque l'Angleterre est devenue libre-échangiste, vers 1845.

Adam Smith et les droits sur l'exportation des laines anglaises.

En cinquième lieu, à propos de l'exportation des laines anglaises, Adam Smith s'exprime de telle manière qu'Ingram lui a reproché de s'être écarté, à ce sujet, franchement, de la rigueur de ses principes. Mais cette critique ne paraît pas fondée. En prohibant, à cette époque, l'exportation de ses laines, l'Angleterre tenait à ce que ses industriels pussent s'approvisionner à bon compte pour leurs manufactures. Or, à la place de la prohibition, Smith propose d'édicter une forte taxe à l'exportation (livre 4, ch. 8, page 456, l. 21). Cette taxe, dit-il, assurerait encore aux manufacturiers anglais un avantage suffisant sur leurs concurrents étrangers, qui voudraient acquérir des laines anglaises. Ingram affirme qu'en faisant valoir cet avantage du droit protecteur, Adam Smith se montre infidèle à son système de la liberté naturelle. Mais il faut lire les deux pages qui précèdent, pour se convaincre que Smith se place uniquement sur le terrain du meilleur impôt à rechercher, de l'impôt qui produirait le plus, sans entraîner aucun inconvénient pour personne. Au surplus, un droit protecteur est moins restrictif du commerce que la prohibition absolue. Il reste, d'ailleurs, établi que l'idée

Source : BIU Cujas

principale de Smith, dans ce passage, est de faire de l'impôt sur l'exportation des laines un revenu fiscal particulier à l'Angleterre.

En sixième lieu, Ingram encore a relevé, sans plus de fondement, une autre prétendue contradiction où serait tombé Adam Smith. Il s'agit des compagnies par actions, qui entreprennent, à leurs risques et périls, l'exploitation d'une branche de commerce avec les peuples lointains et non civilisés. Il peut être raisonnable, dit-il, d'incorporer, c'est-à-dire d'accorder la personnalité civile à ces sociétés et de leur concéder, si elles réussissent, le monopole temporaire de ce genre de commerce (livre 5, ch. 1, t. 3, p. 10). Ce monopole, dit-il, peut être justifié par le même principe qui légitime la concession d'un semblable monopole à l'auteur d'une invention nouvelle ou d'un livre nouveau. A ses yeux, ces compagnies doivent être assimilées à des inventeurs, que la société a intérêt à encourager. Mais il s'agit ici d'une question analogue à celle des monopoles résultant des brevets d'invention, qui a suscité beaucoup de dissidences parmi les économistes libéraux.

Adam Smith et la conception d'un monopole en faveur des Compagnies coloniales par actions.

En septième lieu, Smith, incidemment, paraît partisan des marques sur certains produits fabriqués, comme garantie contre la fraude (livre 1, ch. 10, t. 1, p. 236). Ce n'est cependant pas une inconséquence, une contradiction avec son libéralisme, car l'état a pour second devoir d'agir contre la fraude; c'est sa mission de rendre la justice. Certains individualistes vont, sans doute, jusqu'à écarter tout système préventif contre la fraude, même en matière monétaire, mais ce sont là des exagérations. En réalité, Adam Smith ne se met pas ainsi en contradiction avec la logique de sa doctrine. Il défend en effet les marques à un point de vue tout relatif, il se place au point de vue de l'apprentissage et de ses abus (les règlements imposaient alors un stage beaucoup trop long). Les défenseurs de l'apprentissage ainsi prolongé prétendent, dit-il, que c'est une garantie de bonne exécution de travail pour le consommateur, parce qu'il n'y aura pas de produits défectueux. Mais, observe Adam Smith, les plus longs apprentissages ne garantissent pas contre la fraude, il faut, pour la combattre, recourir à des procédés plus efficaces: les marques sur la vaisselle, les empreintes sur les draps et les toiles, valent beaucoup mieux que tous les règlements d'apprentissage, tel est le raisonnement d'Adam Smith sur les marques.

Les idées d'Adam Smith sur les marques de fabrique.

Enfin, en huitième lieu, on a affirmé qu'Adam Smith s'était montré infidèle à la logique de sa technique

Source : BIU Cujas

en écrivant : Il peut être à propos de fixer un maximum au prix des produits de première nécessité" (livre 1, ch. 10, infine). C'est exact, seulement il parle ainsi en supposant l'existence de corporations de métiers, investies du monopole de la production de ces denrées. On est alors, dit-il, en présence d'une restriction à la liberté, et il faut faire appel à la loi pour régler le prix des produits là où la concurrence n'existe pas ; mais, là où elle existe, elle est préférable à toutes les lois.

A. Smith et la taxation des objets de 1ère nécessité.

Voici cependant une hypothèse où Adam Smith paraît bien accepter l'intervention de l'État, par des considérations purement économiques, et il tombe ainsi en véritable contradiction avec son système de liberté naturelle. Il s'agit de l'intérêt de l'argent (livre 2, ch. 4, t. 2, p. 109) et il déclare qu'il ne faut pas le prohiber, cela n'aboutirait qu'à en élever le taux, à raison des risques de pénalités que courraient les prêteurs. Puis il observe que, dans un pays où l'intérêt est libre, le taux maximum est généralement fixé à l'intérêt qu'on ne peut dépasser sans encourir les peines de l'usure. Il ajoute alors qu'il faut fixer ce maximum du taux de l'intérêt un peu au-dessus du prix qui se paie, pour la rétribution de l'usage courant, par ceux qui peuvent fournir les plus grandes sûretés. Si on le fixait trop au-dessous de ce chiffre, cela équivaudrait à une prohibition de l'intérêt. Un taux égal à celui des prêts les plus sûrs obligerait ceux qui ne peuvent offrir les plus grandes sûretés à recourir aux usuriers. Mais il continue et il paraît bien approuver implicitement le principe du maximum légal, car, dit-il, un partisan du taux libre de l'intérêt ne songerait pas à spécifier que ce taux ne doit pas s'élever cependant trop au-dessus du taux courant des prêts. Or, observe Smith, si le taux légal doit être un peu au-dessous du taux courant de la place, il ne faut pas qu'il le dépasse trop sensiblement et les raisons avancées par lui impliquent cette conséquence que la liberté du taux de l'intérêt serait économiquement mauvaise pour la société. En effet, avec un taux trop élevé, l'argent disponible pour les prêts, irait aux prodigues et aux aventuriers, les seuls individus qui consentiraient à payer l'argent aussi cher et une grande partie des capitaux du pays serait enlevée aux plus aptes à les mettre en valeur et laissés à la disposition des personnages qui ne sauraient que les dissiper.

Les idées d'Adam Smith sur le taux de l'intérêt de l'argent.

Comment Smith peut-il concilier ce passage avec son système de liberté naturelle, où tout homme, dès qu'il n'enfreint pas la loi de justice, demeure libre

Source : BIU Cujas

de suivre la route que lui indique son intérêt ? En fixant un maximum du taux de l'intérêt, l'Etat ne montre-t-il pas aux capitaux certains emplois, de préférence à d'autres ? Ce n'est pas, en effet, dans l'intérêt de l'emprunteur qu'Adam Smith se prononce pour l'intervention de l'Etat, c'est au nom de l'avantage qu'il y a, pour la société, à voir les capitaux se diriger vers les emplois productifs plutôt que vers les emplois improductifs. C'est sans doute une conséquence du grand désir qu'éprouve Adam Smith de voir se multiplier les capitaux ; il n'y en a pas moins là une atteinte à son libéralisme économique. Il est vrai que, s'il eut réclamé la fixation d'un maximum du taux de l'intérêt au nom de la justice, il eût été entraîné très loin dans la voie interventionniste, ce qui a été le cas de la plupart des législations contemporaines. En définitive, Adam Smith cherche simplement à exclure les capitaux des emplois improductifs, et, pour cette raison, la technique de son système n'est pas complètement renversée, mais il n'y en a pas moins là une contradiction véritable avec la logique de sa doctrine de liberté naturelle.

L'intervention de la loi posée en principe, lorsque la sûreté générale l'exige.

Voici enfin un passage où Adam Smith pose avec énergie le principe général d'intervention de la loi : "L'exercice de la liberté naturelle de quelques individus, qui pourrait compromettre la sûreté générale de la société, doit être restreinte par les lois dans tout gouvernement possible, dans le plus libre comme dans le plus despotique." (Livre 2, ch. 2, t. 2, p. 64). C'est là une déclaration de principe, qu'on s'attendrait à trouver dans la partie de son œuvre où il énumère les devoirs de l'Etat (livre 4, ch. 9 in fine) ; mais c'est incidemment, dans le chapitre de l'argent et des banques, à propos du chiffre des coupures de billets de banque, qu'il fait une déclaration d'une pareille portée.

Ce principe d'intervention ne serait-il pas déjà compris naturellement dans l'un des trois devoirs assignés à l'Etat par Smith ? Oui et non ; le devoir de l'Etat de veiller à la sûreté générale de la société peut, dans certains cas, se ramener à la même idée, mais le principe ainsi posé déborde singulièrement la nécessité de la défense sociale. La sûreté générale intérieure du pays va plus loin ici que ne le comporterait une administration exacte de la justice. A vrai dire, il y a là une opinion analogue à l'approbation qu'il donne à l'act de navigation, mais l'expression de cette opinion va montrer jusqu'où peut aller, d'après Smith, la restriction à la liberté dans l'intérêt de la sûreté de la société.

Source : BIU Cujas

Il va indiquer, en effet, que, par sûreté de la société, il faut entendre non seulement la sûreté extérieure mais aussi la sûreté intérieure ! Le domaine d'action de l'Etat dépasse alors singulièrement le domaine d'une bonne administration de la justice. Il y a là des idées très importantes à dégager.

Mais quel lien peut-on apercevoir entre le chiffre des coupures des billets de banque et la question de la sûreté extérieure du pays. Le voici : par une trop grande extension du papier monnaie (Smith entend par là à la fois les billets de banque et le papier d'Etat à cours forcé), la monnaie métallique peut disparaître presque complètement dans un pays et, en cas de guerre malheureuse pour ce pays, il se trouvera aux prises avec de très graves embarras financiers : "Supposez, écrit-il, que l'ennemi se rende maître de la capitale, et, par conséquent du Trésor qui soutenait le crédit du papier monnaie, il en résultera bien plus de troubles, dans un pays où le crédit de la circulation est établi sur du papier que dans un pays où il repose sur l'or et l'argent. Dans le pays où il y a une circulation abondante de monnaie métallique à côté du papier monnaie, l'occupation de la capitale n'empêchera pas cette circulation métallique de continuer, à l'intérieur du pays. Au contraire, dans l'autre pays, tous les impôts ayant été payés en papier, le prince n'aura plus de ressources pour ses armements et l'entretien de son armée. Le prince doit donc mettre les banques en garde contre la multiplication du papier monnaie, qui deviendrait, sans cela, la majeure partie de la circulation du pays". En d'autres termes, il ne serait pas prudent pour un gouvernement de laisser le papier chasser la monnaie de la circulation, et il empêchera cette multiplication excessive des billets de banque en ne permettant aux banques d'émettre des billets que dans des proportions suffisantes pour maintenir la circulation du papier dans les relations de commerçants à commerçants, pour les gros paiements. Il ne faut donc pas que les banques puissent émettre de trop petites coupures, avec de fortes coupures, les banques rendront tous les services de leur fonction au commerce et à l'industrie du pays, et il restera cependant toujours dans le pays une circulation suffisante de monnaie métallique, puisque cette monnaie sera seule admise pour les paiements entre non commerçants.

Mais, ce qu'Adam Smith propose là, n'est-ce pas une atteinte au système de la liberté naturelle, l'Etat intervenant dans les contrats entre particuliers pour empêcher ceux-ci de régler leurs comptes comme ils le voudraient ? Adam Smith concède, en effet, qu'il y a là

Source : BIU Cujas

une atteinte manifeste au système de la liberté naturelle, mais, dit-il, légitimée par l'intérêt supérieur de la société. Voilà comment est amenée sa déclaration de principe.

La portée du principe d'intervention posé par Smith.

Au nom de la sûreté de l'Etat et de la défense extérieure, Smith pose un principe dont la portée est en réalité considérable et qui pourrait justifier aujourd'hui beaucoup de lois interventionnistes. C'est en effet, au nom de la défense du pays que les législateurs modernes ont élaboré la réglementation protectrice des lois ouvrières (Il faut avoir des soldats robustes et vigoureux pour se préserver des invasions). C'est absolument le point de vue auquel se place Smith, mais il va plus loin, et il n'hésite pas à comparer les restrictions apportées à la liberté au nom de la sûreté extérieure, avec l'obligation pour chaque propriétaire de construire des murs mitoyens solides et indépendants, en vue d'empêcher la propagation des incendies (tome 2, p. 75). La sûreté du pays, dit-il, commande aussi cette restriction à la liberté. Adam Smith justifie donc cette atteinte à la liberté naturelle par les mêmes motifs que la violation de la liberté des banques au nom de la sûreté extérieure. Relativement au danger d'incendie, l'atteinte à la liberté individuelle est commandée par la sûreté intérieure, et elle ne récuite d'aucun des trois devoirs qu'il assigne à l'Etat. Comme les particuliers pourraient ne pas prendre de semblables précautions, l'Etat doit organiser au besoin par la loi, ce genre de sécurité intérieure. Ce n'est pas contestable, mais Smith ouvre ainsi la porte à une intervention bien plus étendue de l'Etat, par exemple en matière d'hygiène publique, seraient légitimées par le même motif toutes les restrictions imposées par le législateur en vue d'éviter la contagion des microbes.

Voilà les exceptions apportées par Smith à son système de liberté naturelle. L'examen des hypothèses où il admet l'intervention de l'Etat suscite deux observations : 1° Il n'y a qu'une seule hypothèse où Smith propose une restriction dérogeant véritablement à son système : c'est quand il admet pour une raison purement économique l'utilité d'un maximum légal du taux de l'intérêt. Il se propose, sans doute, de détourner les capitaux des emplois improductifs et des faiseurs de projets. Mais ces derniers peuvent quelquefois réussir et procurer ainsi un profit considérable à la société. Le maximum légal les met dans l'impossibilité de trouver les capitaux nécessaires, l'Etat devient donc juge des conditions dans lesquelles les entreprises méritent de se créer ou non. Le principe d'une pareille intervention est gros de conséquences. Le souverain peut estimer qu'il est

En quelle matière Smith déroge-t-il véritablement à son système de liberté naturelle.

Source : BIU Cujas

de son devoir de ne pas sen tenir là et quil lui faut diriger les capitaux plus ou moins directement, non seulement vers les emplois productifs, mais encore vers ceux qu'il considère comme plus productifs que d'autres. La politique interventionniste ne va-t-elle pas alors remplacer le système de la liberté naturelle ? Au nom d'une politique mercantiliste ou d'une politique agricole, l'Etat ne va-t-il pas s'introniser le surintendant de l'industrie et des marchés ? Les mêmes critiques ne surgissent pas quand Smith justifie l'intervention de l'Etat par la nécessité de la défense extérieure ou de la sécurité générale de la société. Si la discussion est permise pour chaque cas particulier, le principe de l'intervention de l'Etat s'impose alors puisqu'il est une condition de la vie en société. Mais il en va différemment lorsque cette intervention de l'Etat se produit dans un but purement économique, dans l'intérêt exclusivement économique de la société. Il y a là une fissure réelle au sein de son système.

Smith s'est-il rendu compte de cette contradiction ? La meilleure réponse a été fournie à cet égard, par l'économiste autrichien de "Bohm-Bawerk :" au fond, dit-il, il n'a jamais été donné au fondateur d'un système scientifique d'approfondir les pensées les plus importantes qui constituent ce système. Les forces et la vie d'un seul homme n'y suffiraient pas. C'est déjà bien d'avoir concentré son attention sur les grandes lignes du système." Il est évident que les plus grands génies ne peuvent échapper à la critique sur quelque point.

A. Smith justifie-t-il l'intervention de l'Etat par la faiblesse de l'individu.

2°. Observation. Des divers tempéraments apportés par Smith au régime de la liberté naturelle, il n'y en a pas un qui soit motivé par la considération de la faiblesse et de l'imprévoyance des individus, laquelle inspire précisément la législation interventionniste ou paternaliste contemporaine. Les passages relatifs à l'utilité des marques de fabrique ou à la nécessité de procéder par gradation lente à la transformation de la protection en libre échange sont les seules considérations d'humanité vis-à-vis de certaines classes d'individus, qu'on trouve dans l'oeuvre de Smith. Il n'y a là rien de commun avec la politique actuelle de protection légale des travailleurs. En dehors de ces quelques passages, Smith n'invoque jamais que la considération de l'intérêt de la société toute entière : la sécurité extérieure et intérieure, le progrès de la richesse nationale. Ainsi quand il propose un maximum légal du taux de l'intérêt, il n'a en vue que l'accroissement des capitaux et nullement la considération traditionnelle de la faiblesse des emprunteurs besogneux.

L'énoncé du second devoir de l'Etat pourrait cependant donner à penser qu'Adam Smith a bien songé

Source : BIU Cujas

à la protection due par la loi aux faibles : "Le second devoir du souverain est, dit-il, de protéger le plus possible chaque membre de la société contre l'injustice ou l'oppression de tout autre membre." N'est-ce pas là la politique de protection des travailleurs contre les capitalistes ? En réalité, Smith ne pense à rien d'analogue (V. livre 5, ch. 1, section 2, t. 3, p. 52) Il n'envisage que la protection du riche contre le pauvre, non point au détriment du pauvre, mais pour protéger la propriété contre les passions qui portent à l'envahir. Ces passions se rencontrent assurément aussi bien chez l'homme riche (avare ou ambitieux) il est souvent désireux d'empiéter sur la propriété d'autrui. Mais la propriété a besoin d'être protégée là surtout où existe une grande inégalité de fortunes : " Pour un homme très riche, dit-il, il faut qu'il y ait au moins 500 pauvres, et l'abondance de quelques uns suppose l'indigence d'un grand nombre". Ce langage paraît bien dangereux. Il ne signifie pas toutefois que la richesse des uns est faite de la pauvreté des autres, Smith se borne par là à constater une loi générale de la répartition. quels que soient les régimes, dans tous les temps et dans tous les pays, l'abondance du riche provoque l'indignation du pauvre et pousse souvent celui-ci à s'emparer de la propriété des autres. Or, la propriété acquise par le travail, peut-être par le labeur de plusieurs générations successives, ne peut être protégée que par le juge civil. "L'acquisition de la propriété foncière exige donc la constitution d'un gouvernement civil." (Livre 5, ch. 1, section 3). Les riches, sans cesse en butte, bien qu'ils ne la provoquent pas et l'ignorent quelquefois, à la jalousie des pauvres, ont donc besoin de la protection de l'autorité et voilà tout ce que signifie la formule de Smith. Elle ne ressemble évidemment guère à une législation inspirée de la protection des travailleurs.

En ce qui concerne cette protection, Smith ne se prononce pas. Il ne l'approuve ni ne la condamne, il ne l'envisage pas. Il en est pour l'absence de restriction à la liberté des parties dans tout contrat quelconque et non pas seulement dans le contrat de travail. Pour lui, personne ne saurait se plaindre des conséquences du régime de la libre concurrence : La nation y trouvant les conditions les plus favorables au progrès de la richesse, toutes les classes sociales doivent également en profiter, quoique celle des propriétaires fonciers en retire un avantage particulier. Il relève, d'autre part, que, de son temps, les salaires suivent une progression ascendante, enfin, la grande industrie était encore à ses débuts. Voilà pourquoi Smith ne se préoccupe pas des questions ouvrières.

1910-1911
RÉPÉTITIONS ÉCRITES
Licence, Doctorat, Capacité
"LES COURS DE DROIT"
3, Place de la Sorbonne, 3
(au premier)

Source : BIU Cujas

La théorie analytique de la répartition des revenus chez Smith.

Introduction.

Intérêt de cette partie de son oeuvre.

Toute la technique de Smith pourrait être exposée sans faire aucune allusion à ses idées sur la valeur et la répartition de la richesse. C'est ainsi d'ailleurs qu'on a procédé et il ne semble en être résulté aucune obscurité. On pourrait donc s'en tenir là et on saurait pourquoi Smith est individualiste. Cela provient de ce que, comme les physiocrates, il a édifié sa théorie d'art exclusivement du point de vue de la production. La source de la richesse est, d'après lui, le travail, il faut donc déterminer les conditions qui sont le plus favorables à la quantité et surtout à la puissance productive du travail. C'est que Smith avait à lutter contre la politique économique dominante de son temps: La doctrine mercantiliste, doctrine d'économie nationale, qui ne se préoccupait que de la richesse nationale, et nullement de la répartition. Réfutant une théorie fondée sur la production, il a dû se placer également sur le terrain de la production. A la vérité, le développement de la richesse nationale augmente la part de chacun dans l'ensemble des richesses, mais c'est une considération incidente et sa théorie d'art peut être examinée sans se préoccuper de la répartition.

L'indépendance chez Smith.

De la théorie de la production et de celle de la répartition.

Il faut cependant étudier sa thèse de la répartition, car c'est la première fois que les phénomènes de répartition sont examinés directement et principalement en eux-mêmes. Dès du premier coup Smith dégage les trois grandes catégories de co-partageants (salaire, profit, rente foncière, livre 1, ch. 6) qui resteront le cadre traditionnel des théories de la répartition. En outre, au point de vue d'histoire des doctrines, l'analyse scientifique donnée par Smith des phénomènes de répartition contient le germe des futures doctrines très importantes, qui se réclameront de lui, tout en allant à l'encontre de ses conclusions. Certaines de ses propositions risquées permettront aux socialistes d'invoquer la grande autorité d'Adam Smith à l'appui de leurs prémisses fondamentales, et à l'encontre de l'école individualiste, qui se réclame pourtant avant tout de Smith. Certaines de ses analyses de la répartition des revenus, qui ne se rattachent pas à sa théorie

Comment certaines propositions de Smith ont pu servir de base à des théories socialistes.

Source : BIU Cujas

d'art deviendront chez certains économistes des armes de destruction de sa doctrine d'art. Il faut donc examiner la portée que ces propositions avaient dans la pensée de Smith, pour apprécier la portée des déductions qu'on en a tirées par la suite.

Par quel côté Smith aborde-t-il les phénomènes de la répartition ? Par l'analyse de la valeur en échange. C'est, en effet, la conséquence de la division du travail. Une fois le travail divisé, chacun ne produit plus par son travail de quoi satisfaire tous ses besoins. Le surplus doit donc être demandé à l'échange. Chaque homme devient ainsi une sorte de marchand, comme la société elle-même (livre 1, ch. 4, au début). Puisque tout homme vit de l'échange, on doit, dit Smith, examiner les règles que les hommes observent naturellement dans l'échange des marchandises. Ces règles déterminent la valeur relative ou échangeable des marchandises, par opposition à leur valeur en usage (ou utilité finale de la terminologie contemporaine.

La valeur en échange et ses règles naturelles d'après A. Smith.

Quelles sont donc les règles naturelles de la valeur en échange des marchandises ? Pour les connaître, il faut rechercher 1° quelle est la véritable mesure de la valeur échangeable, ou en quoi consiste le prix réel des marchandises ; 2° quelles sont les différentes parties intégrantes qui composent ce prix réel ? 3° quelles sont les différentes circonstances qui, tantôt élèvent quelquefois ou la totalité de ces différentes parties du prix au-dessus de leur taux naturel ou ordinaire, et tantôt les abaissent au-dessous de ce taux, c'est-à-dire rechercher les causes empêchant que le prix du marché, autrement dit le prix actuel ou courant des marchandises coïncide avec leur prix naturel (livre 1, ch. 4 in fine). Il sera traité ici seulement du prix de marché par rapport au prix naturel (ch. 7, livre 3).

Adam Smith et la véritable mesure de la valeur échangeable, ou en quoi consiste le prix réel des marchandises.

Prix réel et prix naturel. Smith consacre à cette question le chapitre 5 du livre 1er et beaucoup d'autres passages incidents. Il se défend par avance du reproche d'obscurité et sollicite la patience du lecteur. Malheureusement, plus on redouble d'attention et plus on s'empêtre dans des contradictions au moins apparentes. Le lecteur ne retrouve pas ici les qualités ordinaires de Smith. Le même mécompte a été éprouvé, d'ailleurs par bien d'autres auteurs qui ont écrit sur la théorie de la valeur. Cependant le socialisme contemporain accepte comme une vérité parfaitement claire l'idée formulée cependant par Smith

L'idée que le travail est la mesure de la valeur des choses.

Source : BIU Cujas

avec de grandes réserves - que le travail est la mesure de la valeur des choses - Les socialistes ante-marxistes, comme Marx lui-même (et avant lui Rodbertus, Thompson, Jacqueux) empruntent à Smith la notion de la valeur-travail comme critérium de la valeur et c'est là aussi le fondement invoqué à l'appui de la thèse marxiste de la plus value.

En effet, dès la première page de son chapitre sur le prix réel (livre 1, ch. 5, t. 1, p. 222) Smith écrit que "le travail est la mesure réelle de la valeur échangeable de toute marchandise". Cette proposition n'a-t-elle pas pour Smith le sens qu'entendait Marx, quand il affirmait, lui aussi que le travail est la mesure de la valeur des choses? (Le Capital, livre 1, ch. 1, section 1). Pour Marx "les marchandises dans lesquelles est contenue une égale quantité de travail ont une valeur égale, la valeur d'une marchandise est à la valeur de toute autre marchandise dans le même rapport que le temps de travail nécessaire à la production de l'une est au temps de travail nécessaire à la production de l'autre": or, il semble bien qu'Adam Smith n'a pas dit autre chose et il paraît même l'affirmer d'une manière très nette dans certains passages.

Le socialisme marxiste prétend avoir pris, chez Adam Smith, la théorie de la valeur travail. Smith dit bien, en effet (livre 1, ch. 5, au début) que le travail est la mesure réelle de la valeur échangeable de toute marchandise et il développe cette idée dans d'autres passages, notamment dans le chapitre sur l'argent et les banques. Parlant de la proportion entre la valeur des monnaies métalliques et la valeur de toutes autres marchandises, il écrit que le taux d'échange dépend de la proportion entre la quantité de travail nécessaire pour faire venir sur le marché une certaine quantité de métaux précieux, et la quantité de travail nécessaire pour y faire venir une certaine quantité d'autres marchandises (livre 2, ch. 2, t. 2, p. 73). Il est naturel, dit-il encore, que ce qui est le produit de deux jours de travail vaille le double de ce qui est ordinairement le produit d'un jour de travail. Par exemple, chez un peuple de chasseurs, si on a deux fois plus de peine pour tuer un castor que pour tuer un daim, naturellement un castor vaudra deux daims (livre 1, ch. 6, au début). Il serait cependant illusoire de faire appel à la théorie de Smith à propos de la valeur travail.

Si les idées de Smith peuvent fonder la théorie de la valeur travail.

Il a dit, en effet, aussi que, "dans un pays civilisé, il n'y a que très peu de marchandises dont toute la valeur échangeable provienne du travail seulement. Pour la majorité d'entre elles, la rente et le profit y contribuent pour

Source : BIU Cujas

une forte proportion." (livre 1, ch. 6, t. 1, p. 155). Et il dit encore : "Dans la culture de la terre, la nature travaille conjointement avec l'homme. Et, quoique le travail de la nature ne coûte aucune dépense, ce qu'il produit n'en a pas moins sa valeur, aussi bien que ce que produisent les ouvrages les plus chers." (livre 2, ch. 5, t. 2, p. 116). Il y a donc des produits, ceux du sol, dont une partie de la valeur n'est pas due au travail et ne se mesure pas sur lui.

Obscurité et contradiction de certains passages de Smith relatifs au travail comme mesure de valeur.

Donc, suivant qu'on s'en tient au premier ou au contraire, au second groupe de propositions, Smith peut être présenté comme un adepte ou, à l'inverse, comme un adversaire de la théorie de la valeur travail. Cette contradiction même interdit de l'invoquer à l'appui de cette théorie. On ne voit pas bien, d'ailleurs, comment ces deux séries de propositions se concilieraient dans son esprit. Il en est ainsi encore de la proposition suivante : (livre 1, ch. 5). Aussitôt après avoir dit que le travail est la mesure réelle de la valeur échangeable des marchandises, il ajoute, comme explication, que "le prix réel de chaque chose, c'est le travail et la peine que chacun doit s'imposer pour l'obtenir ; ce que cette chose vaut réellement pour celui qui, l'ayant acquise, cherche à en disposer ou à l'échanger contre d'autres choses, c'est la peine ou l'embarras que la possession de cette chose peut lui épargner et qu'elle lui permet d'imposer à d'autres personnes" (livre 1, ch. 5 au début). Or, il y a là une idée très distincte des précédentes. Smith attribue ici la propriété d'être le principe de la véritable valeur aussi bien à la peine qu'on peut s'épargner qu'à celle qu'on peut imposer à autrui, par la possession d'un bien dans l'échange. Or, ces deux peines sont deux grandeurs qui ne sont pas identiques. Un homme du métier fabrique un objet de sa spécialité plus aisément qu'un travailleur inexpérimenté. Laquelle de ces deux peines, la peine épargnée ou la peine transmise, déterminera la véritable valeur ?

La notion de valeur travail n'est, pour Smith qu'un étalon historique ou local de la mesure de la valeur.

Pour plus de clarté, voici trois observations : la première, au sujet du rôle que joue la notion de prix réel, de la véritable mesure de la valeur échangeable, dans la technique d'Adam Smith. Il résulte de beaucoup de passages que la notion de la valeur est conçue par lui simplement comme l'étalon philosophique des valeurs, soit dans le temps, soit dans l'espace. Il oppose en effet le prix réel (prix en travail) au prix nominal des marchandises (prix en argent). Les marchandises haussent ou baissent de prix suivant les temps et les lieux ; mais ces variations ne fournissent aucun renseignement sur la difficulté d'acquisition par l'homme de tels ou tels biens, sur la difficulté plus ou moins grande qu'il

Source : BIU Cujas

éprouve à satisfaire ses besoins. L'élévation des prix sur un lieu n'implique pas que l'homme y satisfasse plus difficilement ses besoins. Ce qui importe, c'est qu'il en coûte plus ou moins de travail à l'homme de se procurer les biens ; c'est là, pour Smith, la mesure véritable et humaine des valeurs et c'est en ce sens là que le travail est la mesure réelle de la valeur échangeable des marchandises. Car, pour l'homme, la peine, le travail, au sens philosophique, et non pas économique, a une valeur absolue, la seule qui ne change pas au cours des temps ou avec les lieux : " des quantités égales de travail doivent être, en tous temps et en tous lieux, d'une valeur égale pour le travailleur. Dans son état habituel de santé, de force et d'activité, et d'après son degré ordinaire d'habileté ou de dextérité, il faut toujours que l'homme sacrifie la même portion de son repos, de sa liberté, de son bonheur (étant donné qu'il a à fournir deux mêmes quantités de travail dans deux temps donnés ou dans deux endroits différents"). Donc, quelle que soit la quantité de denrées qu'il reçoit en échange de son travail, le prix (au sens philosophique) est toujours le même. Ce prix permet d'acheter une plus ou moins grande quantité de denrées ; mais c'est la valeur des denrées qui varie et non pas celle du travail qui permet de les acheter. Partout et en tous temps, ce qui coûte beaucoup de travail à acquérir est cher et ce qu'on peut se procurer avec peu de travail est à bon marché. Ainsi le travail, ne variant jamais dans sa valeur propre, est la seule mesure réelle et définitive pour servir, dans tous les temps et dans tous les lieux, à apprécier et à comparer la valeur des marchandises ; il est leur prix réel ; l'argent n'est que leur prix nominal." (livre 1, ch. 5, t. 1, p. 126) Il ajoute : " Il paraît donc évident que le travail est la seule mesure exacte et universelle, le seul étalon pouvant servir à comparer la valeur de toutes les marchandises dans tous les temps et dans tous les lieux." L'argent est, en effet, un point de comparaison très défectueux des valeurs dans des temps ou des lieux différents ; Smith le démontre et il observe aussi que, sur un même marché, dans un temps donné, l'argent devient la mesure exacte de la valeur échangeable, parce que, quand il y a identité de temps et de lieu, le prix réel et le prix nominal des marchandises sont dans une exacte proportion l'un avec l'autre.

Rien ne saurait mieux montrer que ce passage la conception et le rôle technique du prix réel.

Source : BIU Cujas

chez Smith. C'est uniquement un instrument d'investigation historique, pour connaître la mesure humaine des valeurs dans les différents temps et les différents lieux, car Smith assigne la même fonction scientifique à l'argent, quand il y a identité de temps et de lieu. Il ajoute que l'argent remplit même mieux cette fonction scientifique d'étalon des valeurs, dans ce cas, parce que l'unité de travail est impossible à constituer, tandis que l'unité monétaire est facile à établir; aussi, dit-il, quoique le travail soit la mesure réelle de la valeur échangeable des marchandises, ce n'est cependant pas celle qui sert pratiquement. L'argent s'y prête bien mieux, à la condition qu'il s'agisse du même temps et du même lieu.

Le blé comme mesure de la valeur.

En outre, Smith déclare qu'on pourrait trouver autre chose que le travail comme mesure historique de la valeur; ce serait le blé: "Dans les temps très éloignés l'un de l'autre (car, s'il s'agissait de courts intervalles de temps, le blé ne remplirait pas la même fonction, à cause de variations sensibles d'une année à l'autre). On trouvera que des quantités égales de travail se rapportent de bien plus près dans leur valeur à des quantités égales de blé, subsistance essentielle de l'ouvrier, qu'elles ne se rapportent à des quantités égales d'or et d'argent" (Livre 1, ch. 5, t. 1, p. 129 à 133; Livre 1, ch. 12, t. 1, p. 314 et 315). La production du blé se maintient toujours, en effet, au niveau de la consommation de l'ouvrier, à qui elle est indispensable; elle a donc une valeur à peu près constante, comme celle du travail ou de la peine.

Donc, dans de nombreux passages, la notion du prix réel en travail ne sert que de point de comparaison des valeurs dans des temps ou dans des lieux différents, tout comme l'argent est l'étalon des valeurs dans un même temps et un même lieu envisagés. Ce qui le démontre, c'est la proposition de Smith de substituer le blé au travail comme étalon des valeurs historiques et locales, et, ultérieurement, Smith indique que le prix réel est la quantité de travail ou de subsistance que peut acheter une chose (Voir son livre 1, ch. 5.

Comment se mesure, en réalité, pour Smith, la valeur d'échange d'une marchandise

Dès lors, la fameuse formule que le travail est la mesure réelle de la valeur échangeable des marchandises signifierait, non que le travail est la cause de la valeur des marchandises, mais que la valeur d'une marchandise ne peut se mesurer exactement que par la quantité de travail qu'elle est en mesure d'acheter ou de commander, dans l'état du marché. La contradiction n'existe donc pas entre cette

Source : BIU Cujas

formule et les autres propositions de Smith.

Si la valeur d'échange d'une marchandise est toujours supérieure, comme c'est le cas des denrées agricoles, à la quantité de travail que suppose sa production (en raison de la collaboration de la nature), il n'est nullement contradictoire que la valeur d'échange de cette marchandise se mesure à la quantité de travail qu'elle peut acheter sur le marché. Il n'y aurait contradiction que si cette formule fameuse signifiait que les marchandises ont une valeur d'échange déterminée par la quantité de travail que leur production nécessite. Mais Smith sait très bien qu'il n'en est pas ainsi, que les échanges se font au prix de marché, déterminé par la concurrence, par le rapport de l'offre et de la demande et qui tend à se rapprocher du prix naturel ou normal, c'est-à-dire du prix de production des marchandises, majoré d'un petit bénéfice (livre 1, ch. 7). Les idées de Smith sur la valeur échangeable des marchandises diffèrent donc complètement de celles du Marxisme.

Différence des conceptions de Smith et de Marx sur la valeur travail.

On dit bien que Marx, lui aussi, n'a pas eu la prétention d'affirmer que la valeur échangeable des marchandises se détermine par la quantité de travail qui y est incorporé et qu'il a voulu simplement, par là, se forger un instrument de recherches scientifiques. Mais alors pourquoi en a-t-il tiré des déductions impliquant que la valeur échangeable d'une marchandise est bien déterminée par la quantité de travail qu'elle a demandée? Par conséquent, si le prix en travail n'occupe pas dans la doctrine de Smith une autre fonction technique que celle d'étalon des valeurs historiques, d'instrument de recherches scientifiques, il en résulte bien que Smith n'a pas la même conception que Marx de la valeur travail.

Mais, précisément, dans certains passages où Smith envisage des échanges entre marchandises, le prix en travail semble bien jouer un tout autre rôle. Seulement, chez lui, le chevauchement de ces deux idées, le prix en travail étalon des valeurs historiques, d'une part, et le prix en travail servant à déterminer les taux d'échange, d'autre part, se fait inconsciemment, et il paraît bien qu'il ne s'agit, dans ces passages, que du travail considéré comme prix naturel des marchandises.

D'où une deuxième observation: le premier passage où Smith, après avoir envisagé le prix en travail, étalon des valeurs historique, le considère comme étalon du prix normal des produits, se trouve au début du chapitre 5 du livre 1: "Quoique le travail soit la mesure réelle de la valeur échangeable de toutes les marchandises, ce n'est cependant pas celle qui sert communément à apprécier cette valeur; il est souvent difficile d'observer la

Si le travail peut servir, pour Smith, d'étalon du prix normal du produit.

Source : BIU Cujas

1910-1911
RÉPÉTITIONS ÉCRITES
Licence, Doctorat, Capacité
"LES COURS DE DROIT"
3, Place de la Sorbonne, 3
(au premier)

la proportion entre deux différentes quantités de travail : On passe donc alors à la notion de travail comme élément déterminant les taux d'échange. Et voici ce que dit Smith : " Cette proportion ne se détermine pas toujours par le temps variable mis à différentes sortes d'ouvrages; il faut aussi tenir compte des différents degrés de fatigue endurée, de l'habileté déployée ; il peut y avoir plus de travail dans une heure de travail pénible que dans deux heures de travail aisé ; or, il n'est pas facile de trouver une mesure exacte du travail ou du talent ; en fait, on tient autant compte de l'un et de l'autre quand on échange les produits de deux différents genres de travail ; mais il n'y a pas de balance exacte pour régler ce compte ; il s'établit d'après l'équité commune de la vie, en débattant les prix." (livre 1, ch. 5, p. 124 et 125, tome 1). Il ne s'agit plus ici de la fonction du travail comme étalon des valeurs historiques (page 131), mais de la quantité de travail concret (apprentissage, fatigue, etc) que chacune des deux marchandises échangées nécessite ordinairement pour sa production, et l'idée de Smith est qu'on tient compte de ces deux quantités de travail pour l'échange, ce qui paraît bien conforme à la notion marxiste.

Mais cela se ramène à dire que, sous l'action de la concurrence, le prix de marché tend toujours à se rapprocher du prix naturel ou normal, c'est-à-dire du prix de revient.

Dans quelle mesure le travail représente, pour Smith, le coût de production.

Mais alors Smith ne considère donc comme élément du coût de production que le travail ? Nullement. Seulement, il a l'habitude de raisonner d'abord en considérant les sociétés primitives, où la valeur n'est déterminée que par le travail, puisqu'il n'y a ni capitaux ni propriété privée du sol. Alors le travail seul, la chasse, par exemple, entre en jeu pour la production, c'est-à-dire, pour les sociétés, l'état informe qui précède l'apparition des capitaux et de la propriété individuelle. Là le seul instrument d'échange est, dit-il, la quantité de travail. Mais dans les sociétés avancées, où le travail n'est plus le seul agent de la production, le coût de production comprendra autre chose que le travail rémunéré par le salaire ; il faudra y ajouter le profit. Il faut donc négliger les passages incidents qui sont moins clairs et il résulte nettement de cette répartition que les socialistes ne sont pas fondés à se réclamer de Smith comme du promoteur de la théorie de la valeur travail (Voir, pour ses idées à cet égard, le livre 1, ch. 5)

Il résulte de ce qui précède que, lorsqu'Adam Smith

Source : BIU Cujas

parle du travail comme mesure de la valeur d'échange, il se réfère en réalité à des hypothèses où il a en vue le prix normal, déterminé par la concurrence, prix qui a, en effet, pour base le coût de production, et quand la production est due au seul travail, il est exact, en fait, que la valeur des choses est déterminée par le travail.

3°. Observation. A supposer que Smith ait parfois conçu le travail dans le même sens que le socialisme, à aucun moment il n'a démontré, ni essayé de démontrer le bien fondé de cette idée, et il en sera ainsi de Ricardo. Non seulement il n'a pas présenté ce principe au sens catégorique; mais, dans la mesure où il paraît le poser, c'est comme un axiome qu'il n'a pas établi. Il dit simplement: "Il est naturel qu'un castor s'échange contre deux daims ... etc, et il laisse au lecteur le soin de démontrer le naturel de cette assertion". Mais le lecteur sera, au contraire, immédiatement frappé du peu de concordance de ces assertions avec la réalité. Nombre de biens n'ont nullement leur valeur d'échange en rapport avec la quantité de travail qu'ils ont coûté. Pour un plus grand nombre encore, tout en s'en rapprochant, la valeur d'échange ne concorde pas avec la quantité de travail qu'ils ont demandée, car la valeur d'échange varie sans que la quantité de travail ait changé. Puis la seule considération des motifs psychologiques qui animent les individus dans l'échange suffit à montrer que la valeur d'échange n'est nullement déterminée par la quantité de travail que les produits exigent. En réalité, dans les échanges, on ne s'en préoccupe guère; en fait, on n'allègue jamais, dans les échanges, le travail du producteur pour demander un prix plus élevé de l'objet vendu. Les quantités de travail respectives n'entrent nullement en cause; donc, quand même la quantité de travail se rapprocherait souvent de la valeur d'échange, pour certaines marchandises courantes, on ne saurait néanmoins en déduire une relation générale de cause à effet entre la quantité de travail et la valeur.

A. Smith n'a nullement démontré la concordance de la valeur d'échange avec la valeur travail.

On est donc amené à rechercher quelles sont les causes qui font coïncider souvent la valeur d'échange avec la quantité de travail, mais qui la rendent cependant indépendante de cette quantité; ce sont des causes extérieures (la concurrence, la loi de l'effet de la demande); du reste, Smith le savait très bien (voir son chap. du prix naturel). Aussi quand il présente la quantité de travail comme constituant la règle des échanges, cette formule n'a d'autre portée que celle de prix naturel. On ne peut donc pas lui reprocher de n'avoir pas entrepris de démontrer que le travail est la cause naturelle de la valeur, puisque tel n'est pas le fond de sa pensée. On ne peut critiquer

Source : BIU Cujas

chez lui que l'emploi de certaines formules équivoques, qui ont porté les marxistes à croire que le travail est en effet la cause de la valeur des choses.

Or, constatation curieuse, plusieurs théoriciens notables du socialisme, ont eu pendant le 19e siècle et jusqu'à Karl Marx, l'habitude de se référer à Smith pour étayer leur thèse de la valeur-travail. Personne d'entre eux (Sismondi, Rodbertus, Proudhon, Lassalle) n'a examiné les idées de Smith avec un esprit critique et eux, les contempteurs cependant de l'autorité, n'ont pas songé à discuter l'autorité de Smith et de Ricardo. Seul Marx, dès les premières pages de son livre, a essayé de démontrer que le fondement de la valeur des choses est bien le travail, théorie qui a été aujourd'hui abandonnée par la plupart des marxistes eux-mêmes. Les marxistes résument aujourd'hui leur thèse en disant que la valeur du produit est constituée par la valeur du travail socialement nécessaire qu'elles représentent. Mais tout se passe dans l'échange comme s'il n'en était rien.

Les idées de Smith sur la répartition des revenus.

Distinction des revenus primitifs et des revenus dérivés.

Comment Smith aborde l'étude des phénomènes de répartition.

Smith a abordé les phénomènes de la répartition par l'étude de la valeur, c'est-à-dire du prix des marchandises, car c'est ce prix qui se distribue entre les différentes classes de la nation, formant le revenu de chaque classe; or Smith aborde l'étude des phénomènes de la répartition par l'examen: "des parties constituantes du prix des marchandises" (Livre 1, ch. 6). Mais aussitôt le problème se transforme sous sa plume en une question de distribution: "La totalité du prix de chaque marchandise doit toujours, en dernière analyse, se résoudre en quelqu'une de ses parties, ou en toutes trois dans l'ensemble, attendu que, quelque partie du prix d'une marchandise qui reste après le paiement de la rente de la terre et le prix de tout le travail employé à la faire croître, il faut, de toute nécessité, que cette partie soit le profit de quelqu'un; donc, de toute nécessité, il faut qu'elle se résolve en ses trois parties" (Livre 1er, ch. 6. T. 1, p. 153). Puis Smith, envisageant l'ensemble des marchandises de la société, s'exprime ainsi: "De même que la valeur d'une marchandise prise séparément se résume en ces trois parties ou en leur ensemble, il en est de même de la somme totale de la marchandise la production totale et annuelle de chaque pays se résout en ces mêmes trois parties, et doit se distribuer entre tous les habitants du pays, soit comme salaire, soit comme rente

Source : BIU Cujas

Les revenus primitifs et les revenus dérivés.

La masse totale de toutes les marchandises qu'une société produit elle-même par son travail, ou le prix entier de cette masse, est originairement distribué de cette manière entre tous les membres de la société. Salaire, profit et rente sont les trois sources de tout revenu. Tout autre revenu dérive en dernière analyse de l'une ou de l'autre de ces trois sources uniques de revenus primitifs ; elles sont en même temps les trois sources de toute valeur échangeable, sinon en ce sens qu'elles se rencontrent dans toute marchandise, nécessairement, du moins en ce sens qu'elles sont les trois sources constituantes du prix de toute marchandise, lequel ne peut, dans aucune de ses parties, se ramener à autre chose qu'à cela. Ce n'est d'ailleurs qu'un très petit nombre de marchandises dont le prix se ramène à deux éléments seulement, le salaire de l'ouvrier et le profit du capital, excluant la rente. Il en est ainsi du prix du poisson de mer, puisque la mer n'est pas l'objet de propriété privée, et qu'il n'y a rien à payer pour elle à personne. Il y a même certains biens, en petit nombre, dont le prix n'est formé exclusivement que du salaire du travail. Exemple : des petites pierres tachetées, dit Smith, connues sous le nom de "Cailloux d'Ecosse", que l'on trouve sur les bords de la mer ; leur valeur ne résulte que de la peine prise pour les recueillir.

Donc, en fait, dans notre société, le prix de toute marchandise se résume en salaire, profit et rente (qui sont la rémunération du travail, du capital et de la terre). Le prix se distribue entre ces trois facteurs indispensables à la production, représentés, dans la réalité, par les personnes qui les fournissent. Un même individu peut, d'ailleurs, fournir ces trois éléments de la production (c'est le cas du petit propriétaire autonome qui cultive la terre avec sa famille) et Smith a écrit ici une page d'une haute maîtrise et d'une clarté parfaite, opposant nettement les revenus primitifs et les revenus dérivés et traçant le plan de tous les exposés futurs de la répartition ; on n'a pas fait mieux depuis (Livre 1, ch. 6, Tome 1er, p. 154) : "Quiconque subsiste d'un revenu qui lui appartient en propre doit tirer ce revenu ou de son travail, ou d'un capital qui est à lui, ou d'une terre qu'il possède. Le revenu tiré du travail se nomme *salaire* ; celui qu'une personne retire du travail et du capital, ou du capital seul qu'elle emploie, est appelé *profit* ; celui tiré par une personne du prêt de son capital à un autre se nomme *intérêt*". C'est la première fois qu'un économiste formule une analyse semblable. "L'intérêt est une compensation payée par un emprunteur au prêteur pour le profit de l'usage de l'argent ; l'intérêt de l'argent est toujours un revenu secondaire, qui, s'il ne se prend pas sur le profit procuré par l'usage de l'argent à l'em-

Source : BIU Cujas

preneur, doit être payé sur quelque autre source de revenus". donc, les deux premières sources de revenus primitifs sont le salaire et le profit : l'intérêt est un revenu dérivé. Le troisième revenu primitif est le revenu qui procède exclusivement de la terre ; il est appelé rente et appartient au propriétaire. Le revenu du fermier provient en partie de son travail et en partie de son capital. La terre n'est pour lui qu'un instrument lui permettant de gagner ce salaire et de faire profiter son capital ; le revenu proprement dit de la terre va au propriétaire foncier ; pour le fermier, le revenu de la terre n'est donc pas un revenu distinct. Tous les impôts et les revenus qui en proviennent (rentes, appointements, pensions, annuités de toute sorte) sont, en dernière analyse, dérivés de ces trois sources de revenus et ne peuvent être payés qu'avec des salaires de travail, des profits de capitaux ou des revenus de la terre. On distingue facilement ces trois sortes de revenus quand ils appartiennent à la même personne (comme dans l'entreprise) toutefois, quand ils sont concentrés chez un seul, ils n'en sont pas moins dissociés".

Puis, Smith procède à l'étude séparée de chaque source de revenus primitifs : salaire (livre 1er, ch. 8) ; profit (livre 1er, ch. 9) ; rente (livre 1er, ch. 11), ajouter le ch. 10 pour les deux premiers éléments. Puis les revenus dérivés (l'intérêt et l'impôt) sont étudiés dans le livre II, ch. 4 et dans le livre V, ch. 2, section 2 (section fort longue).

Ici encore, il faut rechercher quel emploi a été fait des idées de Smith. Le socialisme, quand il se réclame de lui, invoque également les développements importants consacrés par Smith à la répartition : certains passages semblent confirmer la théorie de la valeur travail ; d'autres pourraient être signés par un socialiste ; il faut donc examiner la portée qu'avaient ces propositions dans la pensée de Smith.

Les vues historiques de Smith sur le phénomène de répartition des revenus.

Les 2 phases de l'évolution économique des sociétés.

Smith nous met tout d'abord en présence d'une vue historique du phénomène de la répartition des revenus et il paraîtrait en résulter qu'à ses yeux la condition du travailleur est moins bonne qu'elle le serait, si le sol n'était jamais devenu l'objet d'une propriété privée et s'il ne s'était jamais produit non plus d'accumulation de capitaux entre les mains de quelques particuliers. Il distingue, en effet, deux phases de l'évolution économique des sociétés : la première, antérieure à l'appropriation du sol

Source : BIU Cujas

et à l'accumulation des capitaux ; la deuxième, postérieure à ces événements. Il se borne d'ailleurs à des vues historiques purement logiques ; il ne fait nullement œuvre de reconstitution historique ; c'est un travail de comparaison des deux périodes opposées.

1°. Époque antérieure à l'appropriation du sol et à l'accumulation des capitaux.

Les éléments du prix des produits à l'époque primitive.

La répartition n'était pas du tout complexe, alors; le prix du produit ne se décomposait nullement en salaire, profit et rente ; le prix du travail, seul élément du produit, appartenait exclusivement au travailleur ; celui-ci n'a ni propriétaire, ni maître avec qui il doive partager (livre 1er, ch. 6 et 8 ; tome 1er, p. 119 et 167). Il n'y a pas de propriétaire du sol pour exiger le prix d'un emplacement, pas de capitaliste à rétribuer ; le prix se forme alors sur la quantité moyenne de travail, employé à produire les objets de même catégorie, le produit du travail appartient tout entier au travailleur. N'est-ce pas une proposition socialiste et la proclamation du droit au produit intégral du travail ? Nullement, Smith ne proclame rien, parce qu'il n'y a qu'une constatation à faire historiquement, étant donné que, dans l'état social primitif, il n'y a ni propriété privée du sol ni capitaux, et Smith en conclut logiquement que quand le seul facteur en jeu dans la production est le travail, la répartition est toute simple, et le prix va naturellement au travailleur, pourvu que l'esclavage n'existe pas.

A l'époque primitive le prix se forme sur la quantité moyenne de travail.

Exploitation de cette formule de Smith.

Si cet état eût continué, ajoute Smith, le salaire du travail eût été augmenté par tout l'accroissement de la puissance productive du travail qui est dû lui-même à la spécialisation des tâches et à l'extension de la division du travail. Toutes les choses seraient devenues, par degré, de moins en moins chères, auraient été produites par de moindres quantités de travail et achetées également par de moindres quantités de travail, puisqu'elles s'échangent ensemble (livre 1er, ch. 8. tome 1er, p. 67). Mais cet état primitif ne peut durer au delà de l'époque où s'introduisent l'appropriation des terres et l'accumulation des capitaux. Donc, depuis longtemps il n'existait plus quand la puissance productive du travail atteignit une puissance considérable perfectionnée par la division du travail, et il serait actuellement sans objet de rechercher quelle eut été, sans ce changement, l'effet d'un pareil état de choses sur les salaires d'un travailleur" (Livre 1er, ch. 8, p. 167, t. 1er). Singulière réflexion que celle-là. Ne démontrerait-elle pas chez Smith une sorte

Source : BIU Cujas

le fatalisme indifférent au sort des classes travailleuses ; le salaire du travail eût cependant augmenté, il l'a dit lui-même, de tout l'accroissement de la valeur productive du travail ; or ce n'est pas là chose indifférente. L'appropriation du sol et l'accumulation des capitaux ne sont-elles pas, dans ces conditions des instruments de spoliation des travailleurs ?

Mais avant de s'indigner, il faudrait d'abord rechercher si l'accroissement de la puissance productive du travail aurait pu se produire sans la propriété privée du sol et l'accumulation des capitaux ; et il est fort probable que non.

L'histoire et l'observation des peuples attardés démontrent que la puissance productive reste extrêmement faible dans cet état primitif, qui est caractérisé par l'absence de propriété privée du sol et de capitaux, et Smith lui-même a posé cette abondance de capitaux comme une condition indispensable de la division du travail. Cette proposition de Smith, qui semble de l'indifférence au sort des ouvriers, n'est-elle donc chez lui autre chose que sagesse prudente et indifférence aux spéculations inutiles ? c'est bien probable et l'erreur de spéculation consistérait précisément à dire que le travail est bien devenu plus productif, mais que ses produits seraient restés aux travailleurs, s'il n'y avait pas eu de propriété privée du sol et d'accumulation de capitaux. En réalité, sans ces deux facteurs, tout cela n'existerait vraisemblablement pas. Et ce qui constitue pour Smith, le salaire du travail, c'est-à-dire le produit du travail, ne conduit donc pas nécessairement au socialisme (voir livre 1, ch. 8). Si cette proposition n'a d'autre portée que de signifier l'idée du droit au produit intégral du travail. Un semblable droit ne saurait jamais être contesté en soi ; c'est un principe absolu de justice distributive ; mais il reste précisément à se demander si l'ouvrier ne reçoit pas actuellement le produit intégral de son travail ; il ne le touche pas, si (opinion de Marx) toute la valeur n'est faite que du travail de l'ouvrier. Mais l'inexactitude de la théorie marxiste est aujourd'hui reconnue par tous. Et la question subsiste.

En résumé, si les propositions émises par Smith ont bien dans leur forme première une couleur socialiste, elles deviennent, avec un examen plus approfondi, la simple constatation de faits parfaitement exacts en eux-mêmes et elles sont dépourvues de toute portée doctrinale.

Pour analyser le phénomène de la répartition des revenus, Smith considère successivement la phase antérieure

Source : BIU Cujas

et l'époque postérieure à l'appropriation privée du sol et à l'accumulation des capitaux. Dans la première phase, le travail étant le seul élément de la production, le produit intégral du travail appartient au travailleur, c'est là tout ce qu'a voulu dire Smith.

La phase de la propriété individuelle et de l'accumulation des capitaux.

Maintenant, pour l'époque où se rencontrent la propriété privée du sol et une certaine accumulation des capitaux, quelles vont être les idées de Smith. C'est alors qu'on se trouve en face de propositions qui paraissent relever du marxisme et impliquer que l'ouvrier ne reçoit pas aujourd'hui le produit intégral de son travail. Mais en même temps, Smith paraît bien émettre des propositions qui sont la négation implicite de la conception marxiste. Les idées de Smith ne sont donc pas très nettes dans ces divers passages. Quand il considère les sociétés avancées où la terre est appropriée, et où l'on rencontre une certaine accumulation des capitaux, Smith affirme, à la fois, d'abord que le travailleur est privé du produit de son travail par le capitaliste et le propriétaire foncier, puis, concurremment, que le profit et la rente viennent en addition de la valeur produite par le travail. En d'autres termes, d'après lui, le profit et la rente seraient faits tantôt d'une déduction et tantôt, à l'inverse, d'une addition à la valeur du travail effectué par l'ouvrier. Ces deux propositions contradictoires se rencontrent surtout dans le chapitre 6 du livre 1 (Des parties constituantes du prix des marchandises). Dans le chapitre 8 du livre 1 (Du salaire du travail) Smith déclare toujours que le profit et la rente proviennent d'un retranchement opéré sur le produit du travail de l'ouvrier.

Le profit et la rente considérés comme un retranchement sur le salaire de l'ouvrier.

Voici, d'abord, ce dernier passage : " aussitôt que la terre devient une propriété privée, le propriétaire demande, pour sa part, presque tout le produit que le travail peut y faire croître et recueillir. Sa rente est la première déduction que souffre le produit du travail appliqué à la terre. Il arrive rarement que l'homme qui laboure la terre possède par devers lui de quoi vivre jusqu'à ce qu'il ait recueilli la moisson. En général, la subsistance de cet homme lui est avancée sur le capital du maître qui l'occupe et qui n'aurait point d'intérêt à avancer la subsistance de l'ouvrier agricole, s'il ne devait pas prélever une part sur le produit du travail de cet ouvrier agricol, c'est-à-dire si son capital ne devait pas lui revenir avec un profit, lequel forme une seconde déduction sur le produit du travail appliqué à la terre .... Le produit de presque tout autre travail (manufacturier etc..) est assujetti à la même déduction en faveur du profit ; le maître prend une part de la valeur que le travail ajoute à la matière à laquelle il s'applique." (Livre 1, ch. 8,

Source : BIU Cujas

t. 1, p. 168). Ces deux idées socialistes, savoir que la valeur vient du travail et que le profit et la rente ne sont qu'une portion de la valeur créée par le travail, apparaissent nettement dans ce passage, où le profit et la rente sont présentés comme des déductions subies par l'ouvrier sur son salaire.

Mais, dans son chapitre 6 du livre 1 (Des parties constituantes du prix des marchandises), Smith ne s'exprime plus avec la même netteté, d'abord pour la rente : " Dès l'instant que le sol d'un pays est devenu propriété privée, les propriétaires, comme les autres hommes, aiment à recueillir là où ils n'ont pas semé et ils demandent une rente, même sur les produits naturels de la terre. Il s'établit ainsi un prix additionnel sur le bois des forêts, l'herbe des champs, et sur tous les fruits naturels de la terre, pour faire face aux exigences des propriétaires fonciers ". Dans ces conditions, la rente proviendrait d'un surplus qui s'ajouterait à la valeur résultant du travail pour former le prix des denrées que paient les consommateurs. La rente n'empêcherait donc pas l'ouvrier de toucher le prix intégral de son travail. " Il s'établit un prix additionnel sur les fruits naturels de la terre, qui, quand la terre était possédée en commun, ne coûtaient à l'ouvrier que la peine de les cueillir, mais qui lui coûtent davantage maintenant : Il faut qu'il paie pour cela et qu'il cède au propriétaire du sol une partie de ce qu'il recueille ou de ce qu'il produit par son travail ". La rente est présentée alors comme une déduction subie par l'ouvrier de ce qu'il touche sur son travail. " Ainsi, termine Smith, la rente formerait, en somme, une partie constituante du prix des denrées agricoles ". Rien n'est donc plus obscur que cette série de propositions où la rente est présentée successivement comme une addition au produit du travail, puis comme une déduction de ce produit.

Inversement, la rente et le profit viendraient en addition du produit du travail de l'ouvrier.

Voici maintenant pour le profit : " Aussitôt que des capitaux seront accumulés aux mains de quelques particuliers, certains emploieront immédiatement ces capitaux à mettre en œuvre des gens industrieux, des ouvriers, afin de réaliser un profit sur la vente de leurs produits, ou sur ce que le travail de ces ouvriers ajoute de valeur aux matériaux (Livre 1, ch. 6, t. 1, p. 149) .... quand l'ouvrage terminé est échangé contre de l'argent ou d'autres marchandises, il faut bien qu'outre la somme nécessaire à payer le prix des matériaux et le salaire des ouvriers, quelque chose vienne constituer le profit de l'entrepreneur de l'ouvrage ". Le profit viendrait ici en addition du prix du travail. Puis il continue : " Ainsi la valeur que l'ouvrier ajoute à la matière se résout en deux parties : l'une forme le salaire, l'autre le profit dont jouit l'entrepreneur ... L'entrepreneur n'aurait pas d'intérêt à employer ces ouvriers

1910-1911
RÉPÉTITIONS ÉCRITES
Licence, Doctorat, Capacité
LES COURS DE DROIT
3, Place de la Sorbonne, 3
(au premier)

Source : BIU Cujas

s'il n'attendait pas de la vente de leur ouvrage quelque chose de plus que le remplacement de son capital". Enfin la contradiction de ces deux propositions se manifeste dans le passage suivant: "Dans cet état de choses, le produit du travail n'appartient donc pas toujours tout entier à l'ouvrier, il faut le plus souvent, que l'ouvrier le partage avec le propriétaire du capital qui le fait travailler. Ce n'est plus alors la quantité de travail communément dépensée pour acquérir ou pour produire une marchandise, qui est la seule circonstance sur laquelle on doive régler la quantité de travail qu'elle pourra acheter ou commander en échange; il est clair qu'il sera encore dû une quantité additionnelle pour le profit du capital qui a avancé le salaire de ce travail et qui en a fourni les matériaux". En réalité, ce qu'il y a de clair là dedans, c'est une contradiction flagrante. Enfin, à l'appui de l'idée que le profit vient d'une majoration du prix de vente, Smith a dit encore: "Dans un pays civilisé, il n'y a que très peu de marchandises dont la valeur procède du travail seulement. Pour la majeure partie d'entre elles, le profit et la rente y contribuent pour une très large part".

En définitive, ce qui frappe dans cette partie de l'oeuvre de Smith, c'est l'incertitude de sa pensée, elle provient d'un langage formé de développements contradictoires, dont chacun est cependant présenté comme le complément et le développement de l'autre. Smith n'avait peut-être pas réfléchi assez profondément au problème délicat de la plus-value capitaliste, et voici comment on peut entendre sa pensée, en vue de faire disparaître la contradiction de son langage; contradiction qui frappe aujourd'hui le lecteur, peut-être parce qu'on lit l'ouvrage de Smith sous l'empire des préoccupations actuelles, avec l'intention d'y trouver la réponse à un problème qui n'a été posé que longtemps après lui.

Essai d'explication des contradictions que présentent certains passages de Smith, relatifs au salaire, au profit et à la rente.

En disant que le travailleur ne reçoit pas le produit entier de son travail, qu'il le partage avec le capitaliste, Smith a eu vue le travail de l'ouvrier dans les conditions techniques où il s'exerce en fait, c'est-à-dire à la fois du travail et des capitaux. Le travail est pris par Smith dans le sens de produit de l'industrie qu'exerce l'ouvrier. C'est là évidemment le sens de la première proposition par où débute la richesse des nations: "Le travail annuel d'une nation est le fond primitif qui fournit à sa consommation annuelle toutes les choses nécessaires ou commodes à la vie". Il s'agit là du travail dans les conditions de fait où il s'exerce c'est-à-dire s'exerçant dans les sociétés civilisées avec l'aide des capitaux. Smith ne pouvait évidemment méconnaître le rôle du capital dans la production, puisque personne avant

produit

Source : BIU Cujas

lui ne l'avait mis en relief au même degré. Il se réfère donc à la technique de l'industrie de son temps et, quand il entend que le produit du travail s'obtient avec l'aide des capitaux, n'appartient pas entièrement à l'ouvrier, cela signifie que ce travail donne un produit plus grand que s'il était seul en jeu dans la production, et en fait, quand le travailleur est lui même propriétaire du capital qu'il met en oeuvre, il perçoit tout seul un produit supérieur à celui du travail sans capitaux, il perçoit le produit du travail aidé du capital. Est-il exact alors que le travailleur perçoive le produit entier de son travail ? Nullement. Il faudrait ajouter qu'il perçoit le prix du produit de son travail et de son capital. Mais Smith s'exprime en abrégé et il emploie le mot de travail comme il l'a fait pour le mot valeur, lequel signifie tantôt peine et tantôt valeur en échange. Il entend donc par travail, tantôt le travail seul, et tantôt l'industrie (Livre 1, ch. 8, t. 1, p. 168). Il arrive quelquefois qu'un artisan qui vit seul et indépendant a assez de capital pour acheter à la fois la valeur des matériaux et pour s'entretenir jusqu'à ce que l'objet de son travail soit achevé et vendu. Cet ouvrier est en même temps capitaliste et il jouit tout seul de toute la valeur que son travail ajoute à la matière sur laquelle il s'exerce, ce produit renferme alors ce qui forme d'ordinaire des revenus appartenant à deux personnes différentes : le profit du capital et le salaire." Ce passage montre bien la pensée de Smith : quand le travail et le capital viennent d'une même personne, Smith ne parle que du produit du travail, c'est-à-dire de l'industrie. En réalité, l'ouvrier va percevoir ici le produit de son travail augmenté du capital. Si le capital appartenait à une autre personne, l'ouvrier ne toucherait plus le produit de ce capital, il ne subirait pas alors de déduction ; il percevrait seulement le produit exact de son travail.

Dès lors, dire que l'ouvrier ne touche pas le produit entier de son travail signifie qu'il ne touche pas le produit entier de la production. On comprend dès lors le sens de la formule d'après laquelle le capitaliste prélève une part du produit du travail de l'ouvrier, ou de la valeur que ce travail ajoute à la matière à laquelle il s'applique. Dans les conditions où s'exerce le travail aidé du capital, le capitaliste prend une part de la valeur que le travail ajoute à la matière, voilà tout ce qu'a voulu dire Smith.

En réalisant alors les propositions contradictoires qu'il a émises, on voit s'évanouir immédiatement la contradiction. Ainsi quand il dit : "Le produit du travail n'appartient pas toujours entier à l'ouvrier, il faut que

Source : BIU Cujas

celui-ci le partage avec le maître qui l'emploie, car ce n'est plus alors la quantité de travail qui est la seule circonstance de la valeur échangeable ; il est clair qu'il sera encore dû une valeur additionnelle pour la rémunération du capital". Ce passage devient absolument clair. En effet, le travail ne détermine plus seul alors la valeur échangeable, parce qu'il n'est plus seul en jeu dans la production. Il est aidé par le capital, et normalement, le surplus de valeur acquis ainsi par la production, dû au capital, va au capital sous le nom de profit. L'ouvrier peut donc très bien avoir touché cependant intégralement le produit de son travail, mais tel qu'il serait sans l'aide du capital. Seulement, cela va de soi, il ne perçoit pas le produit entier de la production. C'est ce qu'aurait dû dire Smith, au lieu de parler du produit du travail, et alors la contradiction s'évanouirait.

La rente constitue toujours une déduction sur le produit du travail.

Cette justification rationnelle de la terminologie de Smith ne touche que le profit et non pas la rente, parce qu'il n'est plus possible de dire que le propriétaire foncier, comme tel, contribue en quoi que ce soit à l'accroissement de la valeur productive du travail appliquée à la terre (bien entendu il n'incorpore pas de capitaux au sol). Donc, à la différence du profit, la rente ne saurait être présentée comme créant une augmentation de la production. Le seul fait de l'institution de la propriété privée du sol ne contribue nullement à augmenter le rendement de ce sol. La rente ne constitue donc qu'une déduction subie par le produit du travail.

Peut-être pourrait-on songer à la collaboration de la Nature pour montrer que la rente ne vient pas en déduction du travail appliqué au sol. Mais, si le capital n'existe pas indépendamment du capitaliste, la nature, elle, existe indépendamment du propriétaire, la rente est donc bien un retranchement opéré sur la valeur du produit du travail de ce dernier, ou de ses employés. Ce n'est donc pas l'appropriation du sol qui est la cause de cette valeur additionnelle des produits du sol, pas plus qu'elle n'est la cause d'une augmentation en nature de ces produits du sol. D'ailleurs Smith marque très fortement cette idée (Livre 1, ch. II) en disant que la rente n'est que le produit du prix. Donc, si le propriétaire n'existait pas, le travailleur toucherait le produit intégral de sa production. Telle est bien aussi la théorie marxiste.

On revient là dessus, à l'étude du profit du capital. On a montré la pensée de Smith sur la [illegible] du profit du capital. Le socialisme a donc été [illegible] audacieux en moquant délibérement l'autorité de Smith à l'appui de sa théorie de la valeur et de sa théorie du

Source : BIU Cujas

du profit. En réalité là dessus, Smith n'a pas d'opinion ferme. Dans chacun des chapitres où il étudie et analyse si finement la manière dont se comportent, dans leurs taux, le salaire, le profit et la rente, il est resté indécis quant à la substance de la valeur et du profit capitaliste. Cependant, c'est de la solution de cette première question que dépend la réponse à donner à cette autre: Le profit constitue-t-il ou non une spoliation de l'ouvrier? Est-il en contradiction avec le droit de l'ouvrier au produit intégral de son travail? Comment Smith n'a-t-il pas senti le besoin de prendre parti sur un problème aussi fondamental?

Smith examine-t-il la question de la légitimité du profit?

C'est que la question de la substance du profit n'avait pas encore pris dans la vie pratique l'acuité qu'elle a acquise au cours du 19e siècle. Le régime capitaliste n'était pas encore assez développé pour que la question de la justice ou de l'injustice du profit put se poser. C'était l'époque où les métiers étaient encore dominants: l'entrepreneur et le salarié appartenaient moins à des classes sociales différentes qu'à des générations différentes. Ce que le maître était, le compagnon pouvait un jour le devenir: la pensée d'un salaire insuffisant était adoucie pour l'ouvrier par l'espoir de devenir maître à son tour. Mais l'ouvrier de l'industrie moderne n'a plus la perspective de parcourir la distance infranchissable qui le sépare de l'entrepreneur. Puis, tous les deux appartiennent à deux classes sociales différentes. Dans cet état d'esprit, la question de la nature du profit n'a plus, comme jadis, une portée individuelle, elle devient une question de classe. L'ouvrier le comprend mieux; peu à peu, s'implante dans son esprit, l'idée qu'après tout il n'y aurait sans lui aucun profit. Alors, avec le développement du régime capitaliste et de la grande industrie, le problème se précise, la question de l'origine et de la légitimité du profit vient à l'ordre du jour, comme il advint plusieurs siècles auparavant de la question de la légitimité de l'intérêt.

Smith n'a émis sur tous ces problèmes que des propositions en apparence contradictoires, mais chacune d'elles est tombée sur un sol fécond et par cela seul que les hommes et surtout les classes ont des intérêts opposés, les idées de Smith devaient servir de point de départ, les unes aux théories justifiant le profit, les autres à la thèse qui condamne le profit. Les premières théories deviendront plus tard celles de l'exploitation capitaliste de l'ouvrier. L'autre version correspondra, dans la suite, à la thèse de la productivité du capital.

De quelle manière se comportent pour Smith, dans leur taux, les trois revenus primitifs: salaire, profit ou rente, suivant que la richesse nationale est en déclin, station-

Source : BIU Cujas

Influence des mouvements de la richesse nationale sur le taux du salaire et du profit.

tionnaire ou en croissance ? Il ne s'agit plus de savoir quels sont l'origine et la substance de chacun des trois revenus primitifs, mais comment ils se comportent, quelles causes agissent sur leurs taux, en l'absence d'obstacles artificiels venant de la loi. Toutefois, pour la rente, la question de sa substance tiendra une place considérable dans les explications ci-après, à cause des idées particulières de Smith sur la rente.

Deux propositions résument la manière de voir de Smith sur le mouvement de la répartition : 1° la hausse et la baisse du profit, dépendent des mêmes causes que la hausse et la baisse des salaires, c'est-à-dire de l'état croissant ou décroissant de la richesse nationale, mais ces mêmes causes agissent en sens différent sur le profit et le salaire (livre I, ch. 9, titre 1, p. 199.)

2e Proposition. Toute amélioration dans l'état de la société tend directement ou indirectement à augmenter la richesse réelle du propriétaire foncier, à faire hausser la rente de la terre (livre 1, ch. 11, p. 298, t. 1).

Donc, la hausse et la baisse des salaires et du profit dépendent de l'état croissant ou décroissant de la richesse nationale, mais en sens différent. L'accroissement de la richesse hausse le salaire et baisse le profit ; sa décroissance baisse le salaire et hausse les profits. Quant à la rente, elle profite de l'accroissement de la richesse nationale.

Infériorité des maîtres sur les ouvriers dans le débat du salaire.

D'abord le salaire (ch. 8). L'ouvrier et le capitaliste, c'est-à-dire l'entrepreneur, débattent entre eux le taux du salaire, les ouvriers désirent gagner le plus possible et les maîtres désirent donner le moins possible. L'intérêt des uns et des autres n'est donc plus le même dans la fixation des salaires (p. 168). Mais, entre les deux intérêts, il n'est pas difficile de voir lequel imposera à l'autre ses conditions, dans les circonstances ordinaires : c'est le parti des maîtres. Car vivant sur leur capital, ils peuvent attendre plus longtemps que les ouvriers, ils ont un besoin moins pressant du travail de l'ouvrier que l'ouvrier n'a besoin de son salaire. Puis les maîtres, moins nombreux, peuvent bien moins se coaliser et se concerter. A cette époque, en effet, la loi n'interdisait pas les coalitions de patrons ; mais elle défendait les coalitions d'ouvriers. Donc, dit Smith, les maîtres forment entre eux une ligue constante, tacite, pour ne pas élever les salaires. Même si le droit de coalition était défendu aux patrons, cela ne rétablirait pas l'égalité et ne les empêcherait pas de se coaliser. A l'inverse, les ouvriers se coalisent bien entre eux malgré la défense qui leur est faite ; souvent cependant, malgré cette prohibition de coalition, les ouvriers opposent à cette coalition

Source : BIU Cujas

particulière des patrons une ligue défensive en vue d'élever les prix de leurs salaires, même quelquefois sans provocation. Mais, offensives ou défensives, leurs ligues sont toujours accompagnées d'une grande rumeur, des clameurs les plus emportées; ils s'livrent souvent aux violences pour arracher à leurs maîtres par la terreur la plus prompte condescendance à leurs désirs". Par suite, malgré la supériorité des maîtres, il y a un certain taux au-dessous duquel ils ne peuvent réduire, pour un temps considérable, les salaires ordinaires, même pour les travaux normaux (p.61) et parfois certaines circonstances favorables aux ouvriers leur permettent, sans recourir à une coalition, d'obtenir une hausse de leur salaire. Il y a donc des lois naturelles du taux des salaires, en ce sens qu'elles en limitent les oscillations entre un maximum et un minimum. Il arrivera que le salaire haussera, dans certaines circonstances, quelquefois même du fait des maîtres, non pas par générosité de leur part, mais parce que c'est leur avantage.

Le taux nécessaire des salaires.

Il y a donc un taux nécessaire des salaires, contre lequel ni patrons, ni ouvriers, ne peuvent résister d'une manière durable; il est représenté par ce qui est nécessaire à l'ouvrier pour vivre, subsister et faire vivre sa famille (1. 1, p.171). Il faut, en effet, de toute nécessité qu'un homme puisse vivre de son travail; sinon il meurt, mendie, ou s'abandonne au crime. La misère et la maladie désolant la classe ouvrière; le nombre des ouvriers diminuerait et le taux du salaire remonterait. Du reste, le salaire nécessaire comprend, dit Smith, de quoi permettre à l'ouvrier d'élever ses enfants et d'en amener deux au moins à l'âge adulte pour le travail, sinon la population ouvrière diminuerait d'une génération à l'autre. Il est très difficile de préciser ce taux nécessaire du salaire, qui paraît être en même temps le salaire maximum dans les pays où la richesse est stationnaire. Il y a donc à distinguer deux états de la richesse nationale: les pays où elle est stationnaire et ceux où elle est en croissance. Evidemment il y a aussi l'état intermédiaire des pays où la richesse nationale décline, mais ce que Smith dit des pays de richesse stationnaire s'applique a fortiori aux pays où elle décline. Il ajoute seulement que, dans ces derniers pays, les salaires peuvent tomber quelque temps au-dessous du salaire nécessaire; mais alors, la population ouvrière y diminue.

Le salaire dans les pays où la richesse nationale est stationnaire.

Dans les pays où la richesse nationale est stationnaire, le salaire nécessaire paraît y être en même temps le salaire maximum, du moins si la richesse nationale est longtemps stationnaire. Dans ces pays, la richesse nationale peut être très grande; mais par cela seule qu'elle

Source : BIU Cujas

est longtemps stationnaire, les salaires finiront par y tomber au taux le plus bas permis par la plus stricte humanité. En effet, l'état stationnaire de la richesse nationale implique le même état pour les revenus et les capitaux des habitants du pays, c'est-à-dire pour les capitaux destinés à payer les salaires. Or, l'équilibre a dû, avec le temps, s'établir entre l'offre et la demande de travail, car la population ouvrière n'a pas cessé de croître, tandis que le fonds destiné à payer les salaires est resté stationnaire. Donc, le taux des salaires est descendu. Les salaires descendront donc et resteront au taux nécessaire, puisque la population ouvrière a augmenté, jusqu'au jour où le salaire a été amené à son taux nécessaire (livre 1, ch. 11, section 11, t. 1, p. 283). Les hommes, comme toutes les autres espèces d'animaux, se multiplient naturellement en proportion de la quantité de subsistances (livre 1, ch. 11, section 1). Donc, tant que le salaire a été un peu au-dessus du taux nécessaire, les ménages ouvriers ont augmenté leurs familles. La pauvreté paraît même être favorable à la génération (livre 1, ch. 8). Alors, dans les pays où la richesse est stationnaire depuis plusieurs siècles, le salaire est forcément ramené à son taux nécessaire, puisque le nombre des ouvriers employés chaque année peut aisément répondre aux demandes des maîtres et, comme les bras se multiplient au-delà de la demande, les ouvriers sont obligés d'enchérir au rabais les uns sur les autres. Donc, dans les longues périodes de stationnement de la richesse nationale, le salaire nécessaire est aussi le salaire maximum.

Influence du progrès de la richesse sur le salaire.

Il en est tout différemment dans les pays où la richesse est en progrès. Les capitaux augmentant, les fonds destinés à payer les salaires augmentent en même temps (t. 1, p. 173 et 174). La demande de ceux qui vivent de salaire (ouvriers, domestiques, etc.) augmente donc sans cesse, chaque année, amène ainsi l'emploi d'un plus grand nombre d'hommes que le chiffre de l'année précédente. Les ouvriers n'ont donc pas besoin de se coaliser pour faire hausser les salaires ; en raison de la rareté relative des bras, les patrons mettent à l'enchère l'un sur l'autre pour avoir des ouvriers. Ainsi est brisée parfois la ligne naturelle des maîtres, dont l'intérêt supérieur est de trouver des ouvriers, plutôt que de ne pas élever le salaire. Le salaire est donc déterminé, comme le prix d'une marchandise, par le rapport de la demande à l'offre du travail et la demande de travail est commandée par la quantité des capitaux destinés à payer le salaire et qui comprennent : l'excédent des revenus sur les besoins, puis l'excédent du capital disponible chez les artisans par suite d'économies, pour faire appel à des salariés.

Source : BIU Cujas

la demande de ceux qui vivent de salaire, augmente donc nécessairement avec l'accroissement de la quantité des capitaux du pays, et il n'est pas possible qu'elle augmente sans cela. Donc la demande de ceux qui vivent de salaire, c'est-à-dire la recherche d'ouvriers par les capitalistes, augmente nécessairement avec l'accroissement de la richesse nationale, et il n'est pas possible qu'elle augmente sans cela (Livre 1, ch.8, t.1. p. 173 et 174.)

Ce n'est donc pas l'étendue actuelle de la richesse nationale, mais son progrès continu qui donne lieu à une hausse du taux des salaires. Si la richesse, même très élevée, est stationnaire, les salaires tomberont au taux nécessaire. Les salaires sont donc les plus élevés dans les pays, non pas les plus riches, mais les plus en progrès vers l'opulence. Smith en voit une preuve dans le taux des salaires en Angleterre et dans l'Amérique anglaise": Certainement, dit-il, l'Angleterre est beaucoup plus riche aujourd'hui que l'Amérique du Nord, cependant les salaires sont beaucoup plus élevés dans l'Amérique du Nord qu'en Angleterre, parce que la richesse de l'Amérique croit bien davantage et qu'elle marche bien plus rapidement vers l'acquisition d'une grande opulence.

Le salaire et le mouvement de la population

Dès lors, pour savoir si un pays est en progrès, en décadence ou stationnaire dans sa richesse, le meilleur indice semble être le taux du salaire: "Un salaire qui donne au travail une récompense large est l'effet nécessaire et le symptôme de l'accroissement de la richesse nationale. Un salaire ne donnant qu'une chétive subsistance est l'indice d'un mouvement stationnaire de la richesse nationale; un salaire au-dessous du salaire nécessaire signifie que la richesse nationale diminue (Livre 1, ch.8, titre 1, p. 182). Le mouvement de la population sera aussi un indice exact du mouvement de la richesse nationale, puisqu'elle augmente avec les moyens de vivre et le taux du salaire: ". La marque la plus caractéristique de la prospérité d'une nation est la croissance du nombre de ses habitants. Il en est ainsi, dit-il, en Angleterre et dans l'Amérique du Nord. Alors que la population de la plupart des pays européens met environ 500 ans à doubler, elle double en 25 ans dans l'Amérique anglaise, accroissement dû bien moins à l'immigration d'un certain nombre d'habitants qu'à leur multiplication rapide". (Livre 1, ch.8, t.1, p.165). C'est que la demande de travail et, par conséquent, de bras, va nécessairement croissant, elle active la reproduction quand celle-ci est trop lente; elle l'arrête dans le cas contraire (t.1. p. 181). Cette demande d'hommes donne en même temps à l'enfant une valeur qui est le meilleur encouragement au mariage; quand le travail est bien payé, les parents ont intérêt à avoir beaucoup d'enfants: "Dans l'Amérique du Nord, une jeune veuve qui a beaucoup d'en-

1910-1911
RÉPÉTITIONS ÉCRITES
Licence, Doctorat, Capacité
"LES COURS DE DROIT"
3, Place de la Sorbonne, 3
(au premier)

Source : BIU Cujas

faute est recherchée comme une véritable fortune, le travail de chaque enfant lui rapporte 100 livres de revenu net par an". Il n'est pas douteux que ce langage de Smith, un peu brusque contre l'ordinaire, contient une très grande part de vérité. Ainsi aujourd'hui la population des campagnes ne diminue pas.

Le progrès de la population dans un pays y prouve donc l'accroissement de la richesse; car elle ne peut augmenter que dans la mesure où le salaire est au-dessus du taux nécessaire, ce qui suppose l'accroissement de la richesse nationale.

Il résulte de l'ensemble de ces observations que le progrès de la société est, pour les différents ordres, l'état de la vigueur et de la santé parfaite; la pesanteur et l'inertie de la richesse nationale sont un indice de malaise et de souffrance de la société (Livre 1, ch. 8, t. 1, p. 192). Mais, comment l'accroissement de la richesse nationale est-il un indice de santé et de vigueur même pour les capitalistes, alors que, d'après les explications précédentes, le taux du profit baisse quand la richesse nationale croît? Est-ce une contradiction de Smith? Non, le taux des profits particuliers peut être faible, alors que la masse générale des profits est grande: la société réalise parfois des profits considérables, alors que personnellement les individus ne réalisent que de faibles gains.

Quel sera, d'après Smith, l'avenir de la classe ouvrière.

D'après ces observations, sur quoi peut compter la population ouvrière? Doit-elle espérer que le salaire a plus de chances de s'élever et de se maintenir au-dessus du taux nécessaire qu'il ne court le risque d'y rester rivé? Pour atteindre ce taux supérieur au taux nécessaire, il faudrait que la richesse allât toujours croissant et, concurremment, que la population ouvrière n'augmentât pas aussi rapidement. Or, Smith paraît considérer qu'il y a pour chaque pays un maximum de richesse à atteindre, mais qu'il ne saurait dépasser: "Ce n'est pas, dit Smith, quand la nation est parvenue à la mesure complète de la richesse dont elle est susceptible que l'ouvrier a le salaire le plus considérable et vit le plus heureux". Il y aurait donc, pour chaque pays, une époque où la classe ouvrière sera vouée au salaire nécessaire. Mais Smith pense-t-il vraiment que les choses se passeront ainsi? Il ne s'explique pas là-dessus; y aurait-il donc vraiment un degré que la richesse d'une société ne saurait dépasser? Il est très difficile de le dire. Assurément, les inventions peuvent accroître indéfiniment la richesse d'un pays, mais l'industrie a besoin de matières premières et celles-ci sont limitées. Du moins pendant la période de progression, le salaire pourra-t-il se maintenir assez longtemps à un taux élevé? Cela dépend de la rapidité de l'accroissement de la population ouvrière par rapport à la progression de la richesse.

Source : BIU Cujas

La population ouvrière augmentera avec l'accroissement de la demande de travail et à peu près dans la même proportion, puisque la demande d'hommes règle à peu près nécessairement la reproduction des hommes. Si cette demande de travail devient croissante, les mariages seront encouragés à y répondre, de sorte que le salaire sera bientôt ramené au taux nécessaire." (Livre 1, ch. 8, t. 1, p. 191). L'élévation des salaires est donc précaire, les salaires vont comme le prix des marchandises; lorsqu'ils sont au-dessus du taux nécessaire pour vivre, la recherche même de ce gain exceptionnel en déprime le taux, à mesure que la poursuite de ce gain devient plus active. Ainsi est perpétuellement menacé le maintien du salaire au-dessus du taux nécessaire. Il y a bien cette différence entre l'homme adulte et une marchandise que l'adulte ne se produit pas aussi facilement. Le salaire ne baisse donc pas aussi vite que le profit du patron, seulement il n'y a là qu'une différence de temps; il peut arriver cependant que le salaire reste longtemps assez au-dessus du taux nécessaire sous l'empire de certaines circonstances.

Smith estime que le salaire sera fatalement ramené vers son taux nécessaire, à cause de l'idée, très répandue à l'époque, qu'avec un peu de bien être la population s'accroît. Dès lors l'offre de travail augmente corrélativement. Il se peut, toutefois, que, dans un pays, le salaire demeure assez longtemps dans un taux au-dessus du taux nécessaire, si l'accroissement de la population y est moins rapide que le progrès de la richesse. Il en est ainsi, dit-il, dans l'Amérique du Nord. (Livre 1, ch. 8, t. 1, p. 176)

Le rapport entre les mouvements des salaires et les variations des prix des denrées.

Or, à la même époque, bien que la richesse s'accroît moins vite en Angleterre, Smith constate que le salaire n'en est pas moins au-dessus du taux nécessaire dans son pays et qu'il a augmenté pendant tout le 18e siècle (p. 182 à 189). Il le démontre au moyen du rapport entre le taux des salaires et le prix des denrées. Assurément, dit-il, le prix des denrées influe sur le taux des salaires. Si le coût de la vie est plus élevé, les salaires augmenteront eux-mêmes (p. 197), mais la demande de travail n'en est pas moins ce qui détermine immédiatement le taux des salaires. Or, la cherté ou le bas prix des denrées agissent directement sur la demande de travail et cela dans un sens opposé à leur action sur le salaire, de telle sorte que le rapport entre le prix des denrées et le prix des salaires est complexe. En effet, si la cherté des vivres tend à faire baisser le taux nécessaire des salaires, elle tend, d'autre part, à diminuer la demande du travail et, par là, à faire baisser le taux du salaire.

La cherté des denrées diminue la demande de travail parce qu'elle laisse un moindre excédent de revenus

Source : BIU Cujas

disponible et ainsi diminue en même temps les capitaux en formation, c'est-à-dire le fonds destiné à rémunérer le travail. Et concurremment, la cherté des denrées accroit l'offre de travail, ce qui va encore amener une baisse du salaire, car elle rend la vie plus difficile à une quantité de petites gens, qui, d'ordinaire, pouvaient vivre de leur petit capital, et qui épuisant leurs ressources, augmentent à leur tour les rangs des travailleurs (t. I, p. 184 et 195).

Inversement, si le bas prix des denrées provoque une baisse du taux nécessaire des salaires, il tend d'autre part, à augmenter la demande de travail, en accroissant la disponibilité des revenus; par là, le bas prix des denrées provoque une hausse de la rémunération du travail, d'autant plus que, concurremment, il diminue l'offre du travail; en effet un grand nombre d'ouvriers, ayant la vie plus facile, en profitent pour exercer un métier indépendant et ne plus louer leur travail sur le marché. Le prix des denrées exerce donc sur le taux des salaires deux actions opposées; la cherté est, à la fois, cause de baisse et cause de hausse des salaires. Les bas prix sont, à la fois, une cause de hausse et de baisse des salaires.

Le taux des salaires est plus constant que le prix des vivres.

Laquelle de ces deux causes concurrentes tend à l'emporter? Smith constate que le taux des salaires est partout bien plus fixe et plus constant que le prix des vivres. Donc, les deux causes opposées se contrebalancent dans les variations ordinaires du prix des vivres. Ces variations n'agiraient donc pas immédiatement sur le taux des salaires. C'est là précisément une des raisons qu'il donne pour établir qu'en Angleterre le taux des salaires était, de son temps, certainement un peu au-dessus du taux nécessaire des salaires. Il va s'appuyer maintenant sur la constance relative du taux des salaires pour montrer qu'en Angleterre le salaire est supérieur au taux nécessaire. Il indique, en effet, les variations du prix des denrées en Angleterre au 18e siècle, et en regard, la stabilité relative du taux des salaires dans la même période. Cela prouve, dit-il, que le salaire était normalement au-dessus du taux nécessaire, puisque l'ouvrier pouvait vivre et élever une famille, même dans les années où les denrées étaient le plus cher, et supporter ainsi la cherté des vivres pendant les années de disette. On peut induire de ces observations intéressantes de Smith que la relation entre le taux des salaires et le prix des subsistances n'est certaine que dans les périodes où les salaires sont à leur taux nécessaire.

Smith constate donc qu'en Angleterre le salaire

Source : BIU Cujas

dépasse le taux nécessaire à l'ouvrier pour élever une famille ; une amélioration des basses classes s'est donc produite au cours du 18e siècle (p. 189). Risquerait-elle de disparaître? Le taux du salaire nécessaire ne s'est il pas élevé par suite des habitudes de vie prises pendant plus d'un siècle et devenues désormais indispensables? Autrement dit le salaire nécessaire est il invariablement déterminé par les besoins physiques élémentaires? Ou bien des habitudes de vie plus aisée prises par la population ouvrière ne placent-elles pas un peu plus haut le niveau des besoins élémentaires? Si le taux des salaires nécessaires s'élève ainsi avec une rémunération longtemps plus élevée, la perspective inquiétante de la loi du salaire nécessaire ne s'évanouit-elle pas pour les ouvriers, puisqu'ils sont assurés de voir hausser le niveau du salaire nécessaire? Smith ne paraît pas avoir envisagé cette question, il parle incidemment des progrès de luxe, qui gagne les classes les plus pauvres (l. 1, p. 181) ; mais il est impossible de déméler l'importance qu'il attache à cette constatation.

L'amélioration du sort des classes inférieures est-elle un avantage ou un inconvénient pour la société?

Il se pose une toute autre question qui paraîtrait singulière aux hommes d'aujourd'hui ; l'amélioration du sort des classes inférieures est-elle un avantage ou un inconvénient pour la société? (livre 1, ch. 8, t. 1, p. 192). On discutait encore cette question à l'époque de Smith ; rien ne saurait mieux montrer la différence des conceptions sociales suivant les temps. "Au premier abord, dit Smith, la réponse paraît très simple : "Les domestiques, les ouvriers et les salariés composent la majeure partie de toute société politique ; or, peut-on jamais regarder comme un désavantage pour tout ce qui améliore le sort de la majorité. Assurément on ne saurait regarder comme prospère une société dont la plupart des membres seraient réduits à la pauvreté et à la misère" (t. 1, p. 192). L'amélioration survenant dans la condition des salariés est donc un avantage pour la société ; mais il n'en conclut pas à la nécessité d'un salaire minimum légal. Car, pour lui, la loi ne peut jamais régler convenablement le salaire.

Arguments d'après lesquels l'amélioration du sort des ouvriers nuirait à la société?

Mais alors cette réflexion de Smith amène une autre question : il y avait donc des personnes qui pensaient différemment à cette époque, qui regardaient comme dangereuse pour la société l'amélioration du sort de la classe la plus nombreuse de la société? Comment pouvaient-ils justifier leur opinion? Généralement par des arguments désintéressés, fondés sur une doctrine particulière. Ainsi Quesnay montrait les inconvénients d'un salaire trop élevé en agriculture : cette élévation a l'inconvénient de diminuer d'autant le produit net agricole. De leur côté, les mercantilistes, soucieux d'accroître sans cesse

Source : BIU Cujas

les exportations, redoutaient la hausse des salaires comme tendant à diminuer le chiffre des ventes françaises à l'étranger et les chances pour la France de l'emporter sur les marchés étrangers. Mais ce n'est pas là le principal point de vue examiné par Smith. Il pense à ceux, nombreux dans tous les temps, qui sont disposés à confondre leur intérêt propre avec celui de la société et se montrent hostiles au relèvement du salaire : l'ouvrier devient, disent ces économistes, plus paresseux en proportion de ce qu'il vit plus facilement ; une subsistance abondante énerve l'activité des ouvriers, une subsistance chétive les excite au travail. En rapportant ces sophismes, Smith s'empresse d'en faire justice. Sans doute les ouvriers sont moins dociles quand leur vie est facile. Ils peuvent s'établir aisément à leur propre compte ; les maîtres sont donc portés à vanter l'état contraire comme plus avantageux à la société. Mais Smith réfute facilement ces arguments ; il se réjouit de l'augmentation du nombre des artisans autonomes sur les salariés, les domestiques et les ouvriers. On ne peut imaginer, dit-il, rien de plus absurde que de croire que les hommes travailleront moins pour leur propre compte que pour autrui, un pauvre artisan indépendant sera généralement plus laborieux qu'un ouvrier même travaillant à la pièce, car le premier travaille pour lui et il est moins exposé aux mauvaises fréquentations des usines. Il y a supériorité certaine des ouvriers indépendants sur ceux qui louent leurs services au mois et à l'année (I. 1. p. 195). L'intérêt personnel est, en effet, le meilleur excitant de l'activité humaine ; bien plus que le salaire, qui fixé d'avance, ne dépend pas de la quantité de travail. Seulement, on peut remarquer que le développement de la grande industrie avec la division corrélative du travail, accroît nécessairement la production et la petite industrie autonome n'aurait jamais pu aboutir à de semblables résultats. Or, l'augmentation énorme de la productivité du travail due à la division des tâches et à l'extension des salaires semble bien supérieure à l'accroissement qui résulterait de l'extension de la petite production autonome.

En outre, ajoute Smith, on prétend que les ouvriers travaillant pour un maître, les salariés, sont énervés par une subsistance abondante. Smith remarque, en effet, qu'avec plus d'abondance dans la nourriture un certain nombre d'ouvriers deviennent paresseux. Mais ce n'est qu'une exception (cf. La thèse de M. Simiand, Paris, Les salaires des ouvriers de l'industrie des mines 1904 ; les ouvriers profitent le plus souvent d'une augmentation de salaire pour travailler avec plus d'ardeur

Source : BIU Cujas

étant mieux nourris, que quand leur santé est abattue (t.1, p.194) Une large rémunération stimule le travailleur (p.192) à lire) "Le salaire du travail est l'encouragement de l'activité, laquelle se proportionne aux encouragements qu'elle reçoit. Donc l'espoir d'améliorer sa condition excite l'ouvrier à tirer de ses forces le plus de parti possible. L'ouvrier est toujours plus diligent et plus actif là où les salaires sont élevés (dans les ruines des grandes villes) que là où ils sont bas (dans les campagnes éloignées) Les ouvriers largement payés à la pièce s'écrasent du travail. La fainéantise, qu'on leur reproche pendant trois jours de la semaine, n'est souvent que la conséquence forcée d'un effort surmené pendant les quatre autres; c'est le cri de la nature qui veut impérieusement être soulagée. Si on lui résiste, il en résulte un danger et la survenance plus ou moins précoce du genre d'infirmité qui est particulier au métier. Dans quelque métier que ce soit, celui qui travaille avec assez de modération pour être en état de travailler constamment fournit dans l'année la plus grande quantité de production" (Livre 1, ch. 8, t.1, p. 192 à 194). Depuis Smith, bien des efforts ont été tentés dans ce sens par les législateurs en vue d'accroître le salaire et de réduire la journée de travail.

L'élévation du taux du salaire augmente-t-elle le prix des marchandises?

Mais l'élévation des salaires pourrait susciter une dernière inquiétude: ne va-t-elle pas augmenter du même coup le prix de beaucoup de marchandises et réduire, par suite, leur consommation? (Livre 1, ch. 8, t. 1, p. 198). Donc l'avantage d'abord entrevu s'évanouirait de suite? Smith répond que cette hausse des marchandises, comme résultat d'une hausse naturelle des salaires, n'est pas du tout certaine. Car, si les salaires se sont élevés, c'est qu'il y a un accroissement des capitaux destinés à les payer. Or, la même cause qui a amené une augmentation des capitaux, tend à accroître la puissance productive du travail, à faire produire une plus grande quantité de marchandises à une plus petite somme de travail. Elle tend donc à faire baisser le prix des denrées. Donc une même cause, ici encore, tend à engendrer deux résultats opposés qui se contrebalancent: l'accroissement des marchandises pousse à la baisse de leur prix, par l'augmentation de la productivité du travail. En effet, les nouveaux capitaux cherchent à s'utiliser avec profit, en perfectionnant la production, en combinant le mieux possible la division et la distribution des tâches de manière à produire le maximum en économisant autant que possible le travail, c'est-à-dire en accroissant son rendement. Par le même motif, l'entrepreneur s'applique à doter son personnel des meilleures machines et ces transformations

Source : BIU Cujas

s'opèrent partout, puisqu'il y a augmentation des capitaux. Donc, plus le nombre des ouvriers est considérable, plus ils tendent à subdiviser leurs tâches. Un plus grand nombre d'intelligences est donc occupé à inventer les machines les plus aptes à l'exécution des tâches confiées aux ouvriers. Or, les inventeurs finissent par réussir. Donc, en définitive, une infinité de marchandises, grâce aux perfectionnements de l'industrie, sont obtenues avec si peu de travail que l'augmentation du taux du salaire se trouve plus que compensée par une diminution de la quantité de travail nécessaire (T. 1, p. 198 et 199)

L'augmentation des capitaux amène donc à la fois une hausse des salaires et une baisse des produits; c'est là une perspective consolante pour les ouvriers qui pourront acheter plus de marchandises sans travailler davantage. Mais, sur cette riante perspective plane toujours l'ombre sinistre du salaire nécessaire, car il faut se souvenir, sans cesse, que si l'accroissement de la population doit venir fatalement un jour enlever à l'ouvrier le résultat d'une longue amélioration de son sort, il vaudrait mieux alors pour l'ouvrier n'avoir jamais joui de cette amélioration. Ce serait la loi d'airain des salaires, suivant l'expression d'un des plus célèbres agitateurs socialistes, Ferdinand Lassalle. Mais heureusement la loi dont il s'agit est plus élastique que le métal dont elle porte le nom, et dès 1848, Marx lui même avait rangé cette loi dans le domaine de la fantaisie (traduction de la critique du programme de Gotha, par Karl Marx, Revue d'économie politique, 1894).

Ainsi, il suffit que les ouvriers ne se comportent pas comme Smith l'indique pour que le salaire nécessaire cesse d'être une loi. Il est certain qu'à son époque, où la grande industrie débutait à peine, il entrevoyait le sort de la classe ouvrière sous un jour assurément plus sombre que celui d'aujourd'hui. Depuis cette époque, les salaires ont constamment haussé; s'il avait su, les pages qu'il a consacrées à son analyse si fouillée des causes du taux des salaires ne recéleraient pas autant d'inquiétude.

Des causes qui agissent sur le taux des profits.

Ce sont les mêmes causes générales que celles qui agissent sur le taux des salaires, mais elles agissent d'une manière tout opposée sur le taux des profits: elles se ramènent toujours à l'état stationnaire, croissant ou décroissant de la richesse du pays: "L'accroissement des capitaux, qui fait hausser les salaires, tend à baisser les profits ... La diminution des capitaux, qui fait baisser

Influence du mouvement des capitaux sur le taux des profits.

Source : BIU Cujas

1910-1911
RÉPÉTITIONS ÉCRITES
Licence, Doctorat, Capacité
"LES COURS DE DROIT"
3, Place de la Sorbonne, 3
(au premier)

les profits ... la diminution des capitaux, qui fait baisser les salaires, tend à hausser les profits." (Livre 1, ch. 9, t. 1, p. 206) Maintenant, quand les capitaux d'un pays sont dans un état stationnaire, c'est-à-dire quand ce pays a atteint le plus haut degré de richesse que sa situation et son climat peuvent lui permettre d'atteindre, les salaires du travail et les profits des capitaux deviennent probablement très bas tous les deux. Enfin, tous les deux peuvent être à la fois très élevés; situation rare, mais qui se rencontre cependant dans les pays neufs (t. 1, p. 204). Smith entreprend ensuite de démontrer ces quatre propositions à l'aide de l'histoire et de l'observation comparée.

Cependant il y a plus de difficultés à se servir de l'histoire pour les profits que pour les salaires. Il est difficile, en effet de déterminer, même approximativement, le taux moyen ou même le taux habituel des profits dans un pays, parce que le profit est si variable que la personne dirigeant un commerce ou une industrie ne peut pas toujours indiquer le taux moyen de son profit annuel (t. 1, p. 200). Ce taux varie d'un jour à l'autre et presque d'heure en heure. Il est encore plus difficile de déterminer la moyenne des profits dans un grand royaume et il devient tout à fait impossible de déterminer ce qu'il a été à une époque reculée. Comment donc Smith s'y prend-il pour démontrer l'exactitude de ses propositions par l'observation des faits? Il recourt à un moyen indirect; l'examen beaucoup plus facile du mouvement de l'intérêt de l'argent, par la raison que, on peut ériger en véritable axiome que, partout où on servira beaucoup de profits aux détenteurs de l'argent, on paiera très cher pour avoir la faculté de se servir de cet argent, et on paiera beaucoup moins quand on retirera moins de profit de l'emploi des capitaux. Dès lors, le taux ordinaire des profits varie dans un pays en même temps que ce taux ordinaire de l'intérêt et les mouvements de l'intérêt peuvent donner une idée de ceux du profit (critérium, d'ailleurs assez satisfaisant). Ce critérium va servir au contrôle des quatre propositions de Smith.

Recherche du taux des profits par le taux de l'intérêt.

Effets de l'accroissement des capitaux sur les salaires et les profits.

1° Proposition: l'accroissement des capitaux tend à faire hausser les salaires et faire baisser les profits. C'est, dit Smith, l'effet naturel de la concurrence des capitaux entre eux. Quand les capitaux de beaucoup de riches commerçants sont versés dans un même genre de commerce, leur concurrence mutuelle tend à faire baisser les profits qu'ils en retirent. Dans toutes les branches, la même concurrence doit produire partout le même effet. En même temps, la concurrence plus grande que se font les entrepreneurs comme acheteurs du travail tend à faire hausser les salaires et le coût de production est ainsi augmenté. Les prix de vente

Source : BIU Cujas

des produits baissent aussi par la concurrence des entrepreneurs comme producteurs et vendeurs des produits.

Smith formule à l'appui les observations suivantes: En Angleterre, depuis Henri VIII, la richesse nationale s'est toujours accrue de plus en plus vite, les salaires du travail ont continuellement haussé pendant la même période, quant aux profits, ils sont révélés par les mouvements du taux de l'intérêt. Or, à cette époque, en Angleterre et ailleurs, il y avait un taux maximum de l'intérêt. On pourrait en induire que le mouvement du taux de l'intérêt n'a pas été spontané, qu'il est un effet de la loi et que les observations faites par Smith ne seraient pas probantes. Mais Smith a prévu l'objection, et il observe que tous les règlements sur le taux de l'intérêt ont tenu compte des circonstances, ils ont suivi et non précédé le taux de l'intérêt de la place; ils se sont conformés au taux des emprunts ordinaires. Le mouvement du taux légal maximum est donc bien un indice du mouvement du taux réel et, par suite, du taux des profits. Or, dans cette période, il y a eu abaissement progressif du taux de l'intérêt, de 10% sous Henri VIII (statut de la 37e année de son règne) à 5% sous la Reine Anne (Statut de la 2e année de son règne). Puis, avant la dernière guerre avec la France (1713-1714) terminée par les traités d'Utrecht et de Rastadt, le taux réel de l'intérêt en Angleterre était même descendu à 3 1/2%. Enfin le Gouvernement anglais jouissant d'un crédit plus considérable, empruntait à 3% (t. I pp. 201). Il en résulte bien que les profits des capitaux, dans la majeure partie des branches du commerce, ont été diminuant [à mesure que les] à mesure que les capitaux allaient croissant; la preuve est confirmée par le fait que les salaires, dans la même période, ont continuellement haussé.

Il observe ensuite, comparativement, les divers pays dans le même temps. Ainsi l'Ecosse est plus pauvre que l'Angleterre et, de plus, ses progrès vers la richesse sont beaucoup plus lents. Or, les personnes qui y jouissent du meilleur crédit empruntent rarement au-dessous de 5%, c'est-à-dire ne trouvent à emprunter qu'au maximum légal du taux de l'intérêt en Angleterre. Le taux du profit s'y trouve donc un peu plus élevé qu'en Angleterre (t. I, p. 201 et 202).

Quant à la France, elle était alors moins riche que l'Angleterre et sa richesse augmentait moins vite. Aussi les salaires du travail y sont-ils plus bas qu'en Grande Bretagne. La différence qu'il constate dans la teneur des gens du peuple des deux pays est rapportée par lui à l'appui de cette assertion. Quant au profit, il y a aussi un taux maximum de l'intérêt quand l'intérêt

Source : BIU Cujas

est exceptionnellement permis (Constitutions de rentes). Le taux maximum des constitutions de rentes représente le taux maximum de l'intérêt. Or, il a varié de cinq à 2, 3 1/2, 5, 4, et enfin 5%, pendant le 18e siècle. Ces oscillations du maximum légal s'expliquent, d'après Smith (et c'est exact) par le désir de réduire le taux de l'intérêt des dettes publiques. Il est donc difficile, en France, pour cette raison d'état, de s'appuyer sur les variations du taux légal de de l'intérêt en vue de déterminer le taux des profits, il vaut mieux consulter le taux usuel de la place. Or, il a été généralement plus élevé en France qu'en Angleterre (parce qu'on ne respectait pas dans la pratique le maximum légal de l'intérêt). Par voie de conséquence, le taux du profit est plus élevé en France qu'en Angleterre. Ainsi s'explique-t-on que nombre de sujets anglais emploient, de préférence leurs capitaux en France, bien que le commerce soit moins considéré en France qu'en Angleterre; ils y sont déterminés par un avantage pécuniaire supérieur.

La Hollande, pour l'époque, était plus riche que l'Angleterre (relativement au territoire et à la population) Elle tenait alors un rôle analogue au rôle actuel de l'Allemagne; les capitaux s'y accroissaient tellement que les Hollandais prêtaient des sommes énormes à l'étranger, notamment à la France et à l'Angleterre; et ils possédaient une fraction considérable des fonds publics de ces deux pays. Conséquence: les salaires sont plus élevés en Hollande qu'en France et qu'en Angleterre. Quant aux profits, ils sont connus par le taux de l'intérêt de la place (car il n'y avait pas de maximum légal). Or, le gouvernement hollandais empruntait à deux pour cent-et les particuliers facilement à 3%. le taux des profits était donc également plus bas en Hollande qu'en Angleterre. A cette époque, les Hollandais étaient, de tous les Européens, le peuple qui se contentait du moindre bénéfice; certaines personnes en concluaient que le commerce de la Hollande se trouvait en décadence. C'est peut-être vrai, remarque Smith, de quelque branche de commerce, mais non du commerce général. Les commerçants, dit-il, se plaignent, bien que la baisse des profits soit la conséquence normale de la prospérité du commerce et d'une plus grande abondance affluant sur l'industrie et le commerce. Les placements faits par les Hollandais à l'étranger démontrent, d'ailleurs, une telle croissance de leurs capitaux qu'ils ne peuvent les employer dans le commerce de leur pays; mais ce n'est nullement un signe de décadence de leur industrie. Il en est, dit Smith, des capitaux d'une grande nation, comme de ceux d'un particulier; pour un particulier, la capitalisation est quelquefois plus

Source : BIU Cujas

rapide que ses bénéfices commerciaux. Alors, ne pouvant tout appliquer dans son commerce, il en emploie une partie ailleurs. Une nation agit de même (t.1, p.203 et 204).

La richesse croissante d'un pays y fait donc baisser le taux des profits.

2e Proposition: La diminution des capitaux fait baisser les salaires et tend à faire hausser les profits. En effet, les salaires du travail diminuant avec la pénurie des capitaux destinés à payer les salaires, les propriétaires de ce qui reste de capitaux dans le pays peuvent produire leurs marchandises à meilleur compte, et les vendre plus chers parce qu'il y a moins de capitaux employés concurremment à la production. Si le raisonnement est juste, on doit, dans un pays où la richesse décroit, constater de bas salaires et un taux élevé de l'intérêt. C'est bien, dit Smith, la situation des établissements anglais des Indes Orientales. Au Bengale notamment, les salaires sont très bas et l'intérêt très élevé, 50 et 60%, il faut naturellement que les profits bruts, soient aussi très élevés pour supporter la charge d'un intérêt aussi lourd et le profit net de l'entrepreneur, c'est-à-dire déduction faite des intérêts à payer pour les capitaux empruntés, est également considérable.

Influence de la diminution des capitaux sur les salaires et les profits.

3e Proposition: Dans un pays où la richesse est stationnaire, c'est-à-dire où le niveau de la richesse a atteint son maximum, les salaires du travail et les profits des capitaux seraient probablement très bas tous les deux (p.206). Car, d'une part, ce pays est aussi largement peuplé qu'il peut l'être, étant arrivé à son maximum de richesse. La concurrence des travailleurs y est telle que les salaires sont réduits à leur taux nécessaire; chaque branche d'industrie est, d'autre part, saturée de capitaux et ne peut en absorber davantage. La concurrence des capitaux devient donc telle que les profits y sont aussi bas que possible. Raisonnement encore rationel. Seulement Smith ne peut guère ici trouver d'exemple de pays parvenus à leur suprême degré d'opulence. Il dit qu'on pourrait peut-être songer à la Chine comme pays stationnaire. Mais, plus prudent que les Physiocrates (livre 1, ch.9, t.1, p.207) il aime mieux ne pas donner des exemples qui seraient dénués de fondement sérieux.

Egalité de niveau des salaires et des profits dans la baisse.

4e et dernière proposition de Smith: Il est possible que le salaire du travail et le profit du capital soient tous les deux très élevés à la fois. C'est une situation exceptionnelle; elle existe, dit-il, dans les colonies anglaises de l'Amérique du Nord (Canada et Indes Occidentales, c'est-à-dire Etats-Unis). Dans toute cette région, les salaires sont plus élevés qu'en Angleterre, l'intérêt et le profit sont aussi plus élevés. Le taux légal de l'intérêt y est de 6 à

Egalité de niveau des salaires et des profits dans la hausse.

Source : BIU Cujas

à 8%. En effet, dit Smith, quand on est en présence de colonies nouvelles, où les capitaux sont proportionnellement peu abondants, les colons ont plus de terres que de capitaux à consacrer à la culture. Les capitaux sont appliqués aux terres les plus fertiles et les plus avantageusement situées (au bord de la mer ou d'une rivière). Ces terres s'achètent souvent au dessous de la valeur de leur produit naturel. Elles rendent donc de très gros profits à l'entrepreneur. Puis l'accumulation rapide des capitaux appliqués à cet emploi si profitable entraine l'augmentation du nombre des employés, d'autant plus qu'il n'y a guère de main d'oeuvre dans ces pays neufs. Aussi, les entrepreneurs paient-ils libéralement les travailleurs qu'ils se procurent; mais ce n'est que temporaire, car les colonies, comme les individus, ne restent pas toujours jeunes. A mesure que leur civilisation progresse, les profits vont donc diminuer et le taux de l'intérêt légal ou conventionnel baisse, c'est ce qui est arrivé avec l'augmentation de la richesse dans les colonies anglaises au cours du 18e siècle. Le taux des profits va donc décroître. Quant aux salaires, ils ne vont pas encore diminuer, parce que la baisse des profits est le résultat de l'accroissement des capitaux, laquelle fait hausser les salaires. De telle sorte que, quels que soient les profits, la demande de main d'oeuvre augmente avec l'accroissement des capitaux. Dans ces conditions, les salaires ne baissent pas encore et il ne faudrait pas croire que, parce que les profits baissent dans ces colonies, les capitaux tendent à y diminuer. Ils vont au contraire augmenter, et même plus vite qu'auparavant, car, dit Smith, il en est des nations industrieuses en train de s'enrichir comme des individus. Un gros capital avec un petit profit augmente généralement plus vite qu'un petit capital avec un gros profit (p. 204 et 205). Toute la difficulté est, en effet, d'amasser le petit capital. Au contraire, l'argent appelle l'argent.

Telles sont les idées essentielles de Smith sur la manière dont se comporte le taux des profits au cours des diverses phases par lesquelles peut passer la richesse d'un pays.

Enfin, *observation intéressante* (livre I, ch. 9, t. 1, p. 208 et 209): Dans un pays parvenu au comble de la richesse, presque tout le monde est obligé de travailler, parce que le taux ordinaire des profits et de l'intérêt de l'argent est si bas que peu de personnes peuvent vivre de leurs seuls revenus. Tout homme, dans ce pays, doit donc s'adonner aux affaires et telle paraissait bien alors être la règle en Hollande. Toutefois, Smith oublie, d'abord, que les capitalistes pourraient placer leur argent à l'étranger

Source : BIU Cujas

puisque les propriétaires fonciers ne seraient pas obligés de travailler, la rente du sol n'ayant aucun motif de diminuer.

Smith traite ensuite deux questions intéressantes.

1ère Question. Rapport du taux des profits avec le prix des marchandises.

Rapports du taux des profits avec le prix des marchandises.

L'observation, faite par Smith, que la baisse du taux des profits est une compensation de la hausse des salaires quand il y a accroissement de la baisse des capitaux est pour lui, l'occasion de diriger un coup droit contre les capitalistes et les patrons : " Nos marchands et maîtres manufacturiers se plaignent de l'élévation des salaires comme renchérissant les marchandises et en diminuant le débit... Dans le fait, des profits élevés tendent beaucoup plus que des salaires élevés, à faire hausser le prix des marchandises " (livre 1, ch. 9, t. 1, p. 210) Il en est ainsi d'abord à cause du double chef de compensation examiné à propos de l'étude des hauts salaires : l'accroissement des capitaux développe la productivité du travail en raison de la hausse des salaires, puis entraîne une baisse de profits. Les hauts salaires, s'ils ne sont pas une cause de hausse du prix des marchandises, en sont du moins le symptôme, mais les profits élevés amènent bien plus directement la hausse du prix des marchandises. Smith envisage, en effet, la cause de renchérissement du prix des marchandises que constitue la hausse des salaires ; puis, mettant en regard aussi, comme cause également de renchérissement des marchandises, la hausse des profits, il soutient que cette hausse des profits renchérit bien davantage le prix des marchandises que ne le fait l'élévation des salaires : Voici sa formule : " La hausse des salaires opère sur le prix d'une marchandise comme l'intérêt simple dans l'accumulation d'une dette. La hausse des profits agit comme l'intérêt composé sur ce prix (T. 1, p. 210). Si en effet, dit-il, le salaire des ouvriers qui concourent à transformer le lin en toile vient à hausser de deux deniers, il sera nécessaire, mais suffisant pour le marchand, d'élever le prix d'une pièce de toile d'autant de fois deux deniers qu'il y aura eu d'ouvriers à la confectionner, en multipliant, naturellement le nombre de ces ouvriers par celui des journées passées par eux à ce travail. Donc, chacun des différents degrés de main d'œuvre subie par la marchandise (c'est-à-dire la partie du prix d'une marchandise qui se résout en salaire), hausse seulement en proportion arithmétique de la hausse des salaires (c'est-à-dire par simple addition de la raison de la

Source : BIU Cujas

série 2. 3. 4. 6. 8 etc...) quant à l'effet de la hausse des profits, si les profits de tous les différents maîtres qui emploient ces ouvriers (tisserands, fileurs, etc..) venaient à monter de cinq pour cent, cette partie du prix de la marchandise, qui se résout en profit, s'élèverait en progression géométrique de la hausse du taux des profits (par multiplication de la raison de la série 2. 4. 8. 16. 32 etc.) Il en est ainsi, dit Smith, parce que par exemple, le maître des écranceurs, c'est-à-dire le maître des ouvriers qui, au début des transformations, décortiquent le lin, demandera un surcroît de 5% en supposant qu'il ait avancé 100 pour l'achat des matières premières et le paiement de ses ouvriers, et que le taux des profits moyens, dans cette industrie, soit augmenté de 5%. Il exigera donc 105, plus la totalité des sommes avancées par lui. Puis, le maître des ouvriers fileurs demandera aussi 5% sur l'avance du salaire qu'il a faite à ses ouvriers, augmentée du profit du maître des écranceurs, soit 5% sur un profit majoré déjà de 5%. Enfin le maître des tisserands demandera aussi 5% sur une somme majorée d'un premier profit, puis d'un second profit, lesquels ont subi donc déjà une augmentation de 5%, chaque accroissement du profit à une étape de la fabrication, sert de base à une nouvelle majoration du taux du profit de l'étape suivante.

La démonstration de Smith est exacte et les choses devront bien se passer ainsi, mais à la condition que la demande s'y prête.

En tout cas, ajoute Smith, bien que l'effet de la hausse des profits soit plus inquiétant que celui de l'élévation des salaires, les marchands ne parlent que des mauvais effets de la hausse des salaires et ne se plaignent pas des conséquences encore plus graves de la hausse des profits.

De plus la hausse des profits n'est pas compensée par un accroissement de la productivité du travail. Cette hausse des profits provient en effet de la diminution, et non de l'accroissement des capitaux. Il est vrai que la hausse des profits est compensée par la baisse des salaires, mais la compensation n'est pas complète, car la hausse des profits s'opère en progression géométrique, tandis que la baisse des salaires n'est qu'une progression arithmétique.

Toute cette discussion de Smith n'est pas exempte d'une certaine vivacité contre les entrepreneurs, mais pourquoi ? On ne le voit pas très bien, puisque la cause réelle de l'accroissement des profits ne dépend pas de la liberté des volontés individuelles. Il semblerait donc

Source : BIU Cujas

préférable de se borner à constater comment les choses se passent. Vraisemblablement, comme de son temps, les entrepreneurs se plaignaient de la hausse des salaires, Smith a cru bon de les rappeler à une intelligence plus complète de la situation.

En somme, dans le cours ordinaire des choses et en négligeant les cas particuliers (colonies nouvelles ou pays parvenu au plein de sa richesse), quand les salaires haussent, les profits baissent, et quand les profits haussent, les salaires baissent.

Smith est ainsi amené à l'examen d'une deuxième question, celle de l'antagonisme apparent de l'intérêt des capitalistes et de celui des ouvriers.

Y a-t-il antagonisme entre l'intérêt des capitalistes et celui des ouvriers.

Les théories développées par Smith semblent bien démontrer qu'un antagonisme fondamental règne entre les travailleurs et les maîtres. Cependant il ne faudrait pas en tirer cette conclusion. Cet antagonisme n'est pas du tout certain, et même il n'existe pas en principe. L'antagonisme supposerait, en effet, qu'entre la hausse des salaires et la baisse des profits il y a plus que concomitance, mais relation de cause à effet. Il faudrait que la baisse des salaires fut causée par la hausse des profits. Or, en est-il réellement ainsi? En aucune manière. La hausse des salaires et la baisse des profits ont même cause commune, l'accroissement des capitaux. De là leur concomitance. Mais la hausse des salaires est si peu cause de la baisse des profits que l'accroissement des capitaux amènerait une baisse des profits, même si les salaires ne s'élevaient pas. En effet, la réduction des profits n'est pas faite seulement de l'augmentation du coût de production due à l'élévation des salaires, mais aussi de la diminution du prix des marchandises due à la concurrence des entrepreneurs vendeurs. La suppression du premier chef de réduction (hausse des salaires) laisserait donc subsister le second chef; diminution du prix par suite de la concurrence des vendeurs. Le seul résultat de cette suppression serait donc simplement une baisse plus forte du prix des marchandises et l'absorption par le consommateur de ce qui, autrement, serait venu augmenter le salaire. La condition des profits serait la même que si les salaires avaient haussé; elle ne serait pas meilleure. La baisse des profits n'est donc pas causée par la hausse des salaires. En effet, si les salaires ne haussent plus, restent stationnaires, les profits n'en vont pas moins diminuer, car le deuxième élément (diminution du prix des marchandises) continue d'agir. Or, comme le coût de production n'a pas baissé,

Source : BIU Cujas

la concurrence des entrepreneurs persiste ; ce seront donc les consommateurs qui, par la réduction plus accentuée des prix de vente, profiteront de ce que les salaires n'auront pas baissé.

Inversement, du moment que les capitaux diminuent dans le pays, les salaires baisseraient même si les profits ne s'élevaient pas, et probablement même beaucoup plus vite. L'élévation des profits incite les patrons à réduire encore les salaires.

Ces deux phénomènes sont donc concurrents, mais ils ne sont pas en antagonisme irréductible. Donc, quand les salaires baissent, ce n'est point parce que les profits haussent, mais parce que la quantité des capitaux du pays diminue ou cesse de s'accroître, et cela ne dépend pas de la volonté individuelle des entrepreneurs. Et, quand les profits baissent, ce n'est pas parce que les salaires haussent, mais parce que la quantité des capitaux va croissant dans le pays, et cela ne dépend pas de la volonté des ouvriers. Ce sont les capitalistes, les entrepreneurs qui, comme acheteurs de travail, font baisser le salaire et, concurremment, le prix des marchandises. Le gain de l'un n'est donc pas fait de la perte subie par l'autre.

La volonté des salariés et des capitalistes a-t-elle un rôle dans la fixation du salaire?

Dès lors, quand Smith a dit antérieurement que le taux commun des salaires se détermine par une convention entre l'ouvrier et le capitaliste, convention où l'intérêt des deux parties est divergent (l'ouvrier désirant gagner le plus possible et le maître payer le moins cher possible,) n'est-ce pas une contradiction incontestable qui détruit l'harmonie des dernières observations? Nullement; il y a débat entre patron et ouvrier pour la fixation du salaire, c'est entendu. D'autre part, le mouvement de hausse des salaires n'est pas causé par la baisse des profits, ni inversement, c'est encore évident. Mais il n'y a pas de contradiction entre toutes ces propositions. C'est bien l'état croissant, stationnaire, ou décroissant des capitaux qui détermine le mouvement des salaires vers la hausse ou vers la baisse. Mais le taux concret des salaires reste à fixer. Or, où s'arrêtera la hausse ou la baisse. A quel point précis vont se fixer les salaires? Il reste ici place à un débat entre le patron et l'ouvrier, et c'est dans cette mesure là qu'on relève entre eux un antagonisme, comme partout où il y a échange, mais sans plus ni moins. A quelque chiffre que s'arrête cette discussion, elle consacrera un chiffre conforme à la hausse ou à la baisse du salaire, qui sont indépendants de ce débat. Ce n'est pas le débat qui aura produit le mouvement dont il s'agit. La discussion n'aura abouti qu'à conférer un léger avantage, soit à l'ouvrier soit au patron.

Enfin Smith termine sur le profit en disant qu'il est

1910-1911
RÉPÉTITIONS ÉCRITES
Licence, Doctorat, Capacité
"LES COURS DE DROIT"
3, Place de la Sorbonne, 3
(au premier)

Source : BIU Cujas

Intérêt qu'il y a à souhaiter l'abaissement du taux des profits.

souhaitable pour une société de voir s'abaisser le taux des profits, parce que cette baisse est le symptôme d'un accroissement des salaires et de la productivité du travail et aussi, de la diminution du prix des marchandises. Il est donc désirable, pour une société, de voir se produire la cause de tous ces phénomènes concurrents, c'est-à-dire l'accroissement de la richesse du pays. On peut d'autant plus librement parler ainsi qu'après tout le capital lui-même, alors, voit grossir ses profits d'une façon, sinon relative, du moins absolue, car on ne souhaite pas du tout, par là, une diminution des revenus des capitalistes : "La portion de leurs revenus provenant du profit y est toujours beaucoup plus grande que dans les pays pauvres car les capitaux y sont beaucoup plus abondants ; c'est seulement la partie du revenu provenant du profit qui est moindre, parce que le taux du profit diminue." Le profit ne diminue, en effet, que parce que les capitaux se sont accrus. Exemple, on peut supposer que le taux des profits est tombé, dans un pays, de 10 à 8% par suite d'un grand accroissement des capitaux, qui y sont montés de 100 à 150. Autrefois le total du profit était de 10 (à 10%) et il est maintenant de 12 (à 8%). La proportion du total des profits au capital total est donc moindre ; mais le total des profits ne s'en est pas moins accru de deux unités. Il est donc vrai de soutenir que la baisse du taux des profits, dans un pays est souhaitable, en raison de la quantité d'effets heureux qu'elle produit, mais elle ne diminue pas, au contraire, les revenus des capitalistes.

La rente, troisième source de revenus primitifs.

Le mouvement de la rente. — Au début de la théorie de la rente, Smith formule trois propositions importantes pour l'étude de son analyse de la rente :

Proposition fondamentale de Smith sur la rente.

1re Proposition. — Toute amélioration survenue dans l'état de la société tend, directement ou indirectement, à faire hausser la rente réelle de la terre ; à augmenter la richesse réelle du propriétaire (livre 1, conclusion du chapitre XI, t. 1, p. 198).

2e Proposition. — Avec les progrès faits pour l'amélioration des terres, la rente augmente bien relativement à l'étendue des terres, mais elle diminue dans sa proportion avec le produit. (Livre 2, ch. 3, t. 2, p. 81)

3e Proposition. — Aussitôt que la terre devient une propriété privée, le propriétaire demande pour sa part presque tout le produit que le travailleur peut y faire croître ou y recueillir (livre 1, ch. 8, t. 1, p. 165)

Source : BIU Cujas

Ces trois propositions ne paraissent pas très aisément conciliables, elles semblent plutôt obscures. En réalité il n'y a aucune obscurité. Les idées de Smith sur la rente participent de celles des Physiocrates sur le produit net et elles contiennent, en même temps, un acheminement vers la théorie ricardienne de la rente. C'est de là que vient la contradiction apparente de ces trois propositions. Elles expriment cependant, indépendantes, des idées très nettes. On est gêné seulement par la terminologie de Smith qui, loin d'être aussi précis qu'aujourd'hui, entend par rente, non pas le fermage ou revenu de la terre, au sens étroit de Ricardo, mais le prix payé pour l'usage de la terre telle qu'elle est, avec toutes les améliorations reçues des propriétaires successifs.

Sens du mot rente pour Smith.

La rente va haussant à mesure que progresse la richesse du pays, tout en diminuant dans sa proportion avec le produit.

Le progrès de la richesse fait hausser la rente.

Première idée : La rente va haussant avec le progrès de la richesse. Cependant Smith a dit qu'à l'origine le propriétaire demande pour sa part tout le produit de la terre. Il ajoute, que sous le régime féodal, la rente absorbe la totalité du produit de la terre. Comment donc peut-elle augmenter avec ce produit? Il n'y a là aucune contradiction. La rente va croissant, parce que le produit de la terre augmente avec l'amélioration de la culture par l'application du travail et des capitaux. Il y a, dès lors, une marge sans cesse grandissante à une rente, à un fermage toujours plus élevé. En effet, au cours du développement de la richesse et de la culture, que se passe-t-il? A l'origine, le produit de la terre est minime: le propriétaire laisse au cultivateur seulement le nécessaire à sa chétive subsistance et il prend tout le reste. Plus tard, à l'époque féodale, un peu de capital est appliqué au sol (ce sont quelques bestiaux nourris par le produit spontané du sol). Les cultivateurs sont, en général, des serfs, ils sont la propriété de celui qui possède la terre, ou de tenanciers choisis par lui. Les uns et les autres sont à la disposition du propriétaire foncier, au même titre que les gens de sa suite. L'ensemble n'est qu'une domesticité à laquelle le seigneur peut commander du travail. Cela ne revient-il pas à dire que le seigneur recueille bien le produit total de la terre, à l'époque féodale, puisqu'il peut disposer du travail et des services de tous ceux que cette terre nourrit? Même ce que consomment les serfs est au propriétaire?

Source : BIU Cujas

A mesure que la richesse se développe, la population augmente avec les capitaux. On demande alors un produit de plus en plus considérable à la terre. On y applique davantage d'hommes et de capitaux. La rente grossit, ou du moins peut grossir ainsi avec les produits (livre 1, ch. 1, t. 1, p. 299) - a-t-elle grossi en effet ? Smith explique qu'en 1776 la rente de la terre a triplé et quadruplé en fait, depuis la fin de l'époque féodale, dans toutes les parties de la campagne qui ont été améliorées. La rente a donc haussé, le produit ayant été augmenté par rapport à l'étendue des terres. (livre 2, ch. 3, t. 2, p. 81.)

Diminution de la rente par rapport aux produits de la terre.

Deuxième idée. D'autre part, la rente a singulièrement diminué par rapport aux produits de la terre. La part du propriétaire ne dépasse guère le tiers ou le quart du revenu (livre 2, ch. 3, t. 2, p. 81) et il ne saurait en être autrement, car la rente a augmenté par suite de l'application toujours plus considérable de capitaux à la culture. Or, il faut que les capitaux y trouvent leur profit, sinon les capitalistes, c'est-à-dire les fermiers, se garderaient de continuer une exploitation ruineuse. Donc, une forte portion des produits de la terre est employée d'abord à remplacer la fraction disparue du capital du fermier, puis à lui payer les intérêts de ce capital. Si la proportion de la rente au produit de la terre ne diminuait pas, le produit de la terre ne saurait augmenter. Il faut bien, en effet, que les fermiers opèrent ce prélèvement qui est majoré avec les capitaux, sur les produits de la terre. Le surplus forme la rente du propriétaire, laquelle augmente avec le produit de la terre d'une façon absolue, relativement à l'étendue de la terre, mais diminue dans sa proportion avec le produit.

Il n'y a donc plus de contradiction ni d'obscurité dans les trois propositions de Smith en dépit de la première apparence.

Le principe, la cause de la rente.

La question est plus délicate. On sait que la rente est allée haussant depuis l'époque féodale, mais comment s'expliquent la rente et sa hausse avec les progrès de la richesse nationale ? Pourquoi l'augmentation du produit de la terre va-t-elle, en partie du moins, au propriétaire foncier, par le fermage, et ne reste-t-elle pas toute entière au fermier, entrepreneur de la culture ? Est-ce dû à l'application des propres capitaux du propriétaire foncier à la terre ? Est-ce la récompense des avances et des améliorations qu'il y a faites ? Des économistes contemporains l'ont soutenu, mais ce

La rente est un revenu de monopole.

Source : BIU Cujas

n'est pas l'explication de Smith, car, pour lui, c'est que la propriété foncière constitue un monopole ; la rente de la terre est naturellement un prix de monopole, en tant qu'elle est appropriée par le propriétaire foncier (livre 1, ch. XI, t. 1, p. 262 et 263). Comment cela ?

Le sol est indispensable à toute œuvre de production. Or il n'existe qu'en quantité limitée ; les propriétaires fonciers sont donc en mesure d'exiger de tous autres une redevance pour l'usage du sol, quel que soit cet usage ; ainsi pour les emplacements dans les villes, pour l'habitation, les propriétaires perçoivent un loyer, bien qu'il ne s'agisse pas de production. Souvent même le loyer est plus élevé que le fermage. Ainsi, pour un seul acre à Londres, le propriétaire, dit Smith, exige souvent une plus forte rente que celle de cent acres à la campagne (t. 1, ch. X, section 1). Mais il insiste surtout sur la rente rurale.

Si le principe du fermage réside dans un monopole, il est naturel, d'abord, que la rente puisse être perçue là même où le propriétaire livre sa terre à l'état brut, sans y avoir fait aucune amélioration. Puis il est naturel aussi que, quand le produit de la terre est accru par l'amélioration de la culture, le profit de la rente ne soit pas mesuré par l'intérêt, au taux moyen, des capitaux consacrés par le propriétaire à ces améliorations et avancés au sol.

Un fermage est exigé même pour les terres à l'état brut.

En premier lieu, un fermage peut être perçu pour une terre à l'état brut. Il est donc évident que le principe de la rente ne réside pas dans une idée de profits ou d'intérêts des capitaux : il suffit que le produit naturel de la terre excède quelque peu ce qu'il faut au tenancier pour vivre. Ce qui reste de la récolte, après l'entretien de la terre, devient disponible pour le propriétaire, qui ne manque pas de se le faire remettre, et il y a naturellement un disponible, parce que, dans la culture, la nature travaille conjointement avec l'homme (livre 2, ch. 5, p. 116). La rente est donc le produit de cet excédent, qui est dû à la collaboration de la nature, dont le propriétaire prête l'usage au cultivateur. Ce disponible augmente ou diminue, selon que la terre a plus ou moins de fertilité naturelle. C'est l'idée physiocratique du produit net, que Smith s'approprie, au moins pour partie (car il ne dit pas que l'agriculture seule donne un produit net ; il dit seulement que dans l'agriculture, la nature collabore avec l'homme plus que dans toute autre in-

Source : BIU Cujas

dustrie. Un fermage est donc exigé par le propriétaire, même quand il n'a fait aucune dépense: Dès que s'introduit la propriété individuelle, les propriétaires aiment à recueillir ce qu'ils n'ont pas semé et ils demandent à l'ouvrier une rente (Livre I, ch. VI, Tome I, p. 151). Du reste, même dans les sociétés avancées, il y a des cas où le fermage ne peut s'expliquer que par l'idée d'un monopole et nullement par celle de profits ou d'intérêts dus à des capitaux avancés pour améliorer la terre (Livre I, ch. XI, Tome I, p. 262). Quand il en est ainsi, quand le propriétaire perçoit une rente pour une terre insusceptible d'être améliorée par l'homme, on pourrait penser que le cultivateur a l'espoir de se dédommager par le rendement qui proviendra de son travail et de l'application de ses capitaux. Mais, quelquefois, le fermier n'a point cet espoir et il accepte cependant de payer une rente, ce qui démontre l'existence du monopole. Entre autres hypothèses, Smith signale l'exemple des rivages de la mer, où poussent certaines plantes marines qui donnent un sel alcalin servant à la fabrication du savon. Elles croissent sur des rochers que la mer recouvre deux fois par jour; l'homme ne peut donc nullement améliorer ces terrains; et cependant, là aussi, le propriétaire exige une rente.

La rente n'augmente pas avec les capitaux destinés à améliorer le sol.

Et même sur les terres améliorées, la rente n'est point mesurée par le taux d'intérêt des capitaux que le cultivateur applique au sol; elle n'augmente pas avec les capitaux ainsi employés (Livre I, ch. XI, Tome I, p. 263). C'est ainsi, dit Smith, qu'au renouvellement du bail, le propriétaire exige la même augmentation, quand les améliorations ont été faites avec l'argent du fermier, que si elles provenaient de son propre capital. Du surplus, l'accroissement du rendement de la terre n'est jamais dû que pour partie à l'emploi des capitaux du propriétaire. Ce qui provient des capitaux appliqués par le propriétaire au sol, vient en addition au fermage primitivement perçu pour la terre non améliorée, et cette addition participe de la même nature que la rente primitive; elle est donc aussi un revenu de monopole. En effet, la rente ou le fermage n'est nullement la rémunération exacte du capital appliqué au sol. Elle dépasse énormément le taux moyen du profit du capital. La rente s'est élevée, sans doute, avec l'amélioration progressive des terres; mais cela tient à l'accroisse-

Source : BIU Cujas

ment des produits du sol par suite des améliorations qu'il a reçues. Cet accroissement du produit de la terre a bien pour cause technique l'augmentation des capitaux appliqués au sol ; mais ils ne sont pas une cause directe de l'accroissement de la rente. Si les produits avaient crû indépendamment de l'application des capitaux au sol, la rente aurait augmenté dans la même proportion. Sans doute (d'ordinaire), le propriétaire a fourni sa part des dépenses nécessaires à l'amélioration du sol (avances foncières, drainages, irrigations, clôtures). Le fermier y a collaboré par ses dépenses annuelles (fumures, semences, assolement triennal). Mais, peu importe l'auteur de l'accroissement de la production : une fois opérées les reprises du fermier, tout l'excédent va au propriétaire du sol : ce qui lui permet, de forcer les fermiers, se faisant concurrence par leur nombre, qui n'est pas limité comme celui des propriétaires, à se contenter du profit de leur capital (au taux moyen après avoir recuperé leurs avances) et à abandonner le surplus au propriétaire (Livre 1, ch. XI, Tome 1, p. 260.

Analogie des idées des Physiocrates et de Smith sur la rente.

Les Physiocrates aussi disaient que le propriétaire perçoit le produit net au titre des avances foncières qu'il a faites ; et ils ajoutaient que le produit net était indépendant de la quantité des avances foncières faites par le propriétaire. C'est alors un revenu de monopole. D'ailleurs, le raisonnement des Physiocrates repose bien aussi, d'une manière implicite, sur l'idée d'un monopole du propriétaire foncier, puis qu'il recueille tout le produit net de la terre. S'ils n'ont pas insisté davantage, c'est dans l'intérêt de leur cause et pour éviter de s'aliéner des personnes qui auraient pu s'opposer aux réformes préconisées par eux.

Explication par Smith de la rente en valeur.

Smith, jusqu'ici, n'a parlé que du fermage, de la rente en nature, pour mieux montrer comment la rente augmente avec l'accroissement des produits du sol. Mais dans les sociétés avancées, le fermage se paie en argent, de telle sorte que l'existence d'un excédent suppose, non seulement qu'il y a une portion de denrées disponible pour le propriétaire, mais, de plus, que le produit de la terre a une valeur marchande telle que son prix laissera un excédent, après remboursement des reprises du fermier. Ainsi, pour pouvoir payer une rente au propriétaire, le fermier doit vendre ses denrées assez cher, pour que une fois nanti de ses reprises et du profit de son capital

Source : BIU Cujas

il ait de l'argent disponible pour le propriétaire. Mais alors est-ce que tout ne change pas ? Les fermiers, comme vendeurs de produits, se font concurrence. Le prix de leurs denrées ne doit donc guère dépasser le coût de production que du profit de leurs capitaux. Et alors, il ne devrait rien rester pour le fermage ? La rente ne fait pas, en effet, partie du prix constituant des marchandises ; elle n'est qu'un effet du prix des denrées agricoles, lequel doit être assez élevé pour laisser un excédent destiné au propriétaire (livre 1, ch. XI, Tome 1, p. 263) (livre 1, ch. IX, Tome 1, p. 209). Si le prix est trop bas, il n'y a plus de rente ; comment donc la concurrence des agriculteurs, vendeurs de produits, laissera-t-elle le prix de ces produits se fixer à un cours suffisamment élevé, pour fournir une rente au propriétaire (après remboursement au fermier de ses frais de culture et du profit de ses capitaux) ?

A cette question capitale, Ricardo répondra par la loi des rendements décroissants. Les nouveaux produits agricoles ne viennent pas concurrencer les produits antérieurs, parce qu'ils ne sont obtenus qu'avec une production plus élevée, et l'écart constitue le disponible que le fermier remettra au propriétaire. Quant aux Physiocrates, ils n'ont nulle part posé nettement cette question et ils ne paraissent pas avoir senti la nécessité d'y répondre. Toutefois, leur théorie des "bons prix" concorde avec cette conception du produit net. Smith pose nettement le problème : si l'on ne peut porter au marché que les denrées dont le prix ordinaire suffit à remplacer le capital employé à les porter, et le profit ordinaire de ce capital, le surplus ira à la rente du sol. Si ce prix n'est que juste suffisant, la marchandise ne pourra pas fournir une rente au propriétaire. Alors, le prix sera-t-il, ou non, plus que suffisant pour fournir la rente en valeur ? "Livre 1, ch. XI, Tome 1, p. 263.) C'est là tout autre chose que d'expliquer la rente en nature. La question est donc parfaitement posée, et Smith répond que "cela dépend de la demande de denrées agricoles". Mais cette demande elle-même, se comporte-t-elle toujours de manière à soutenir le prix du sol, de telle sorte qu'il y ait un excédent : la rente ? De là sa distinction des produits du sol dont la demande soutient toujours le prix assez haut pour qu'ils fournissent une rente, et des produits de nature à elle que la demande en est insuffisante pour obtenir un prix fournissant une rente.

Source : BIU Cujas

Suivant la nature des produits du sol, la demande sera, pour les uns, suffisante pour permettre de constituer une rente. Pour d'autres, elle n'en fournira pas toujours. (Livre 1, ch. 11, sections 1 et 2.)

Produits fournissant toujours de quoi payer une rente.

Les produits qui fournissent toujours de quoi payer une rente sont ceux destinés à la nourriture de l'homme (t. 1, p. 279.). C'est : "même le produit constituant essentiellement la nourriture de l'homme, la culture du blé, dont le prix est toujours tel qu'il puisse fournir une rente." "Car les hommes, dit Smith, comme tous les autres animaux, se multiplient en proportion des moyens de subsistance". Partout où naît un pain, naît un homme.

En effet, du moment que la population se multiplie, la demande se tient toujours au niveau de l'offre. L'offre suscite la demande. La valeur du blé est par là même toujours constante, stable, quand on la considère, bien entendu, sur de longs espaces de temps. La demande des consommateurs augmente toujours en proportion de l'offre (de là la proposition de Smith d'ériger le blé en étalon historique de la valeur.)

Mais ce n'est pas là l'explication du problème posé. Il faudrait savoir si la valeur du blé est non pas stable, mais suffisamment élevée pour laisser une rente après rémunération du travail et du capital. Smith répond à une question d'élévation de valeur par une question de stabilité de valeur. Aussi, il revient (Livre II, ch. 5, t. 2, p. 116 et 117) avec insistance sur l'idée physiocratique que la nature travaille conjointement avec l'homme dans l'agriculture. Et bien que ce travail de la nature ne coûte aucune dépense, cependant ce produit de la nature n'en a pas moins sa valeur, aussi bien que ce que produisent les ouvriers les plus chers. La pensée de Smith est donc celle-ci : Dans le produit en valeur de la culture, une portion représente la reconstitution de la dépense avec le profit moyen du travail de l'homme. Une autre portion, correspondant au travail de la nature, représente le disponible pour la rente du propriétaire. Et comme il y a toujours plus ou moins collaboration de la nature même sur les terres les plus ingrates, toute terre produit une rente (différence avec la théorie de Ricardo). Ce serait exact, si Smith avait démontré que le travail de la nature, quoique gratuit, n'en a pas moins sa valeur ; mais il se borne à l'affirmer sans le démontrer. Il n'a donc pas résolu le problème, précisément pour le cas, le plus important, d'un produit (le blé) qui fournit toujours une rente. Et même cette collaboration de la nature aurait plutôt, si elle est gratuite, pour résultat de rendre impossible la rente, parce que la concurrence des fermiers aboutit à

1910-1911
RÉPÉTITIONS ÉCRITES
Licence, Doctorat, Capacité
"LES COURS DE DROIT"
Place de la Sorbonne, 3
(au premier)

Source : BIU Cujas

cette conséquence que le prix baisse au niveau du coût de production.

Produits qui, tantôt fournissent, et tantôt ne fournissent pas une rente.

Une deuxième catégorie de produits se compose de ceux qui tantôt fournissent et tantôt ne fournissent pas une rente. L'explication de Smith est ici meilleure. Ce qui est vrai du blé, dit-il, n'est pas vrai des autres produits du sol, des produits de la surface (bétail, volaille, gibier); ni des produits du sol fournissant le vêtement, le logement; ni des produits tirés des entrailles de la terre (charbon, minerais, fossilles); ils ne fournissent une rente que par l'élévation de leurs prix au cours des progrès de la richesse et de la civilisation. La rente du blé augmente, sans doute, elle aussi, avec la richesse. Mais son principe n'est pas là, il est dans la collaboration gratuite de la nature. Pour le surplus, la rente n'apparaît que par suite d'une élévation des prix. Car, par suite de la grande abondance de ces produits-là dans un état primitif de société, leur demande n'est pas suffisante pour fournir une rente. C'est seulement à mesure que la population augmente et que la surface cultivée en blé diminue par rapport à celle consacrée à l'élevage des volailles et du gibier qu'on voit ces dernières terres devenir capables de payer au propriétaire du sol une rente, laquelle ne pourra jamais dépasser d'ailleurs, la rente des terres à blé, sinon les terres à blé seraient transformées en terres à élevage de volailles, etc.... Quand la valeur de ces produits du sol en arrive à fournir une rente, il est normal que ces terres continuent à la fournir, car c'est l'augmentation de la population qui a élevé les prix de leurs produits.

Quant aux produits qui sont tirés du sein de la terre (charbon, minerai, or et argent) après avoir fourni une rente un certain temps, ils peuvent cesser de la fournir suivant que la demande continuera ou non d'être assez forte. Une mine peut donc cesser de donner une rente parce que la rente est, pour la mine, en proportion de sa fertilité relative, tandis que, pour les produits de la surface, la rente est en proportion de la fécondité absolue (Liv. I, ch. XI, section II, Tome I, p. 294). La rente, pour la mine, tient uniquement sa supériorité de sa richesse en gisements sur celle des autres mines.

Donc, pour les produits de la surface du sol, la rente provient de la collaboration gratuite de la nature, de la fertilité naturelle. Mais, pour les produits du sous-sol, la rente ne repose pas sur la collaboration de la nature, qui ne multiplie pas le minerai; elle réside dans la différence des avantages que présentent les mines; une mine rapportant une rente cessera

Source : BIU Cujas

deux fournir, le jour où sera exploitée une mine plus féconde, parce que c'est le prix de la tonne de charbon de la mine la plus féconde qui règle le prix du charbon pour toutes les mines de la région (Tome 1, pages 285, 289 et 294). Il en est ainsi aussi bien pour les mines de métaux précieux. Une mine plus féconde découverte, même à l'autre bout du monde, mettra fin à la rente d'une première mine, à cause de la facilité de transport des produits, qui leur laisse une supériorité malgré les frais de transport. La théorie de Smith est ici voisine de celle de Ricardo (Rente différentielle). Le principe de la rente des mines est la fertilité inégale de celles-ci. Donc, dès que le secours des physiocrates manque à Smith pour expliquer la rente des produits, il est acculé à une autre explication toute différente de la première; et, pour ressembler à l'explication donnée par Ricardo, il ne manque à celle de Smith que cette particularité: il n'a pas supposé que la mine la plus féconde ne suffit pas à fournir seule toute la demande; il raisonne comme si elle pouvait suffire à toutes les demandes. Mais, s'il avait envisagé la mise en exploitation de mines de moins en moins riches, devant les nécessités de la demande, il aurait vu la rente naître de la difficulté croissante d'obtenir des quantités additionnelles de charbon, et il aurait dit alors que, ce qui règle la rente, c'est le prix du charbon de la mine la moins féconde, dont l'exploitation serait devenue nécessaire pour satisfaire la demande. La rente des produits du sous-sol diffère donc de la rente des terres à blé.

Vérification des propositions de Smith relatives au mouvement de la Rente.

Il faut revenir maintenant aux lois qui gouvernent le mouvement de la rente. Smith a dit que toute amélioration dans l'état de la société tend, directement ou indirectement, à faire hausser la rente réelle de la terre (Livre 1, ch. XI). Quelle conclusion va-t-il donc tirer de toutes les observations précédentes pour appuyer son opinion première?

1er Point: L'extension de l'amélioration, des terres et de la culture tend à élever la rente d'une manière directe, parce que la part du propriétaire dans le produit augmente nécessairement avec le produit lui-même. Mais Smith n'a démontré cette proposition que pour la rente en nature; il n'a pas réussi à la démontrer pour la rente en valeur.

2e Point. La hausse dans le prix réel des produits bruts qui ne fournissent une rente que par l'élévation de leur prix (bétail, etc...) tend aussi à élever d'une manière directe la rente du propriétaire, et la rente tend, de ce chef, à hausser plus vite que du chef de la production en blé. En effet, ces produits-là (bétail, etc...)

Source : BIU Cujas

après avoir haussé de prix, n'exigent pas plus de travail qu'auparavant. Il en faudra donc une moindre portion pour remplacer le capital qui a collaboré avec le travail. La portion revenant au propriétaire sera donc plus grande qu'auparavant relativement au tout. C'est simplement la hausse du prix qui entretient la rente pour ces produits.

En effet, voici deux observations : En tant que la rente augmente du chef de la culture du blé, elle s'accroît bien relativement à l'étendue de la terre, mais elle diminue dans sa proportion avec le produit. Au contraire, avec le renchérissement des produits autres que le blé, la rente augmente, même dans sa proportion avec le produit, c'est-à-dire d'une façon non seulement absolue mais relative.

2°. Le deuxième chef de hausse de la rente consiste, à la différence du premier, dans le fait d'une élévation de valeur du produit. Il semble, dès lors, que l'enrichissement des propriétaires, de ce chef, correspond à un renchérissement du coût de la vie pour les autres classes de la population. C'est exact ; assurément la hausse de la rente, du chef du blé, n'implique ultérieurement une élévation de son prix et une difficulté plus grande de vivre pour les autres classes, mais il en est tout autrement des autres produits. Toutefois, on ne saurait le regretter, à moins de se plaindre de la prospérité même du pays, car le renchérissement des produits autres que le blé provient d'un accroissement de la population, lequel a été rendu possible par l'augmentation même des ressources tirées de la terre, il est donc l'indice d'une extension progressive de la culture du blé, et cette hausse de la valeur de la terre indique l'état de la prospérité et des progrès du pays. C'est un symptôme d'augmentation générale de la prospérité nationale.

3° *Proposition de Smith*. Tout progrès de la puissance productive du travail, qui tend directement à réduire le prix des ouvrages de manufacture, tend indirectement à élever la rente réelle de la terre. En effet, avec une rente donnée, le propriétaire est à même d'acheter une plus grande quantité d'objets d'art, d'ornementation, de luxe, de manufacture, etc..

4°. Toute augmentation de la richesse réelle de la société tend indirectement à élever encore la rente réelle de la terre, car une certaine portion de ce surcroît de richesse va directement à la terre. C'est une pensée moins nette. Il est évident qu'avec plus de capitaux un plus grand nombre d'hommes et de bestiaux seront appliqués à la culture ; par suite, les produits croissent et avec eux la rente du propriétaire. "Donc, toute amélioration dans l'état de la société tend, directement ou indirectement à faire hausser la rente de la terre, à augmenter la richesse réelle

Source : BIU Cujas

du propriétaire, c'est-à-dire son pouvoir d'acheter du travail, de se procurer le produit du travail d'autrui".

Voilà donc comment se comportent les trois grandes classes de revenus premitifs : salaire, profit et rente.

Rapport de l'intérêt de classe des capitalistes, ouvriers, propriétaires fonciers, avec l'intérêt général de la société.

Dans quel rapport l'intérêt particulier de chaque classe est-il avec l'intérêt général de la Société?

Conformité de l'intérêt général et de l'intérêt particulier des propriétaires fonciers et des salariés.

Il résulte évidemment de tout ce qui précède que l'intérêt des ouvriers et celui des propriétaires fonciers sont en harmonie avec l'intérêt général de la société, puisque l'accroissement des salaires et de la rente est lié à l'état croissant de la richesse nationale. Au contraire, l'intérêt des capitalistes (manufacturiers et négociants) est opposé à l'intérêt général, puisque les profits baissent quand la richesse nationale s'accroit. Telle est bien, en effet, la conclusion formelle de Smith.

"L'intérêt de la classe des propriétaires fonciers est étroitement et inséparablement lié à l'intérêt général de la société" (t. 1, p. 300). Dès lors, quand la nation délibère sur quelque réglement de commerce ou d'administration, les propriétaires fonciers ne pourront jamais l'égarer, même s'ils ne suivent que leur intérêt particulier, car leur intérêt de classe est nécessairement conforme à l'intérêt général. Smith, toutefois, n'a qu'une confiance limitée dans la clairvoyance des propriétaires fonciers. On pourrait toujours suivre leur avis, s'ils avaient les plus élementaires connaissances de ce qui constitue leur intérêt; mais ils en manquent trop souvent, parce que, des trois classes de la société, celle des propriétaires fonciers est la seule dont le revenu ne coûte ni travail ni souci. Cette situation si commode les rend incapables de comprendre et de prévoir les conséquences d'un réglement. La vérité est que les propriétaires fonciers ne cessent de recourir à la loi pour empêcher la baisse de leurs revenus. Ici, Smith a oublié que les propriétaires fonciers ont exigé, dans le sens de leur intérêt, la prohibition de l'importation du blé et une prime à l'exportation de cette denrée.

L'intérêt des salariés est tout aussi étroitement lié que le précédent à l'intérêt général de la société, parce que les salaires haussent avec l'accroissement de la richesse sociale. En tout cas, personne ne souffre plus cruellement que la classe ouvrière du déclin de la richesse sociale. Seulement, Smith constate que

Source : BIU Cujas

les ouvriers ne connaissent pas mieux que les propriétaires fonciers la liaison de leur intérêt de classe avec l'intérêt général (t. I, p. 301) car leur condition ne leur laisse pas le temps de prendre les informations nécessaires et leurs habitudes les empêchent de suivre les indications qu'ils en tirent. Aussi les hommes politiques ne les consultent-ils que dans leur propre intérêt.

Opposition de l'intérêt général et de celui des manufacturiers.

Enfin les capitalistes, marchands et manufacturiers, qui vivent de profits, ont un intérêt personnel contraire à l'intérêt général. Il faut donc se méfier toujours de leurs manoeuvres, d'autant plus qu'au contraire des autres classes, ils sont fort au courant de leurs intérêts. On ne doit donc jamais adopter leurs propositions qu'après les avoir examinées avec la plus soupçonneuse attention (p. 302 et 303). Ils sont en effet trop intéressés à tromper le public.

Il ressort avec évidence de toutes ces réflexions que, si Smith croit à une harmonie économique sous un régime de liberté, il s'agit d'une harmonie de résultat et non d'intention. Il y a en effet une classe importante (celle des capitalistes) dont l'intérêt particulier ne concorde pas avec l'intérêt général. Une harmonie de résultat se produit cependant, que les individus le veuillent ou non, mais à la condition que la loi n'ait d'autre objectif que de garantir la liberté et ne soit pas au service des intérêts de classe, en vue de favoriser certains d'entre eux. Le Smithianisme n'est donc nullement optimiste, comme on l'a souvent prétendu.

L'instauration de l'individualisme par la Révolution française et les premiers critiques.

Influence des idées des Physiocrates et de Smith sur la Révolution.

Le régime économique préconisé par les Physiocrates et Smith fut instauré dès le début de la Révolution par l'Assemblée constituante. L'époque était favorable à un mouvement égalitaire. La doctrine du droit naturel exerça sans doute plus d'influence sur la Révolution que les idées des Physiocrates et de Smith, mais celles-ci s'incorporèrent dans l'ensemble et furent souvent invoquées par la Révolution française. Ils avaient demandé qu'on supprimât les obstacles à la circulation des capitaux, à l'industrie et au commerce. Ce fut l'oeuvre de l'Assemblée constituante avec l'inauguration du régime individualiste.

Source : BIU Cujas

Les principes nouveaux dans l'ordre economique et social

Voici un tableau d'ensemble des mesures prises dans ce sens par la Revolution : Dans la fameuse nuit du 4 Août 1789 furent acclamés et consignés dans un arrêt général les principes appelés à régir désormais la vie économique et sociale des français. Camille Desmoulins en a marqué le caractère : "C'est cette nuit qui a supprimé les maîtrises et les privilèges exclusifs - aura une boutique, ira commercer aux Indes qui voudra. O nuit désastreuse pour toutes les gens de rapine.... mais heureuse pour l'artisan dont la vie est désormais libre (" Journal le Vieux Cordelier). Le décret du 11 Août 1789 établit la liberté des personnes et des terres et abolit le régime féodal ; art.1 : "Tous les droits et devoirs tant-féodaux que censuels, réels, ou personnels, ceux tenant à la servitude personnelle et les redevances pécuniaires les représentant sont abolis sans indemnité. Tous les autres droits sont déclarés rachetables, le prix en sera fixé par l'assemblée nationale." Dernier article : "Louis XVI est proclamé le Restaurateur de la Liberté française." C'est la mise en liberté des derniers serfs, d'ailleurs peu nombreux.

Abolition du régime féodal.

Toutefois la Constituante évite de donner à penser que l'abolition ou le rachat des droits féodaux soit une atteinte au droit de propriété. Dans ce but elle le déclare inviolable et sacré (art.17) et Merlin précise, au nom du Comité féodal, qu'il s'agit simplement de la nature des propriétés, qui cessent d'être des fiefs et deviennent de véritables alleux, c'est-à-dire des propriétés franches et libres. D'où la distinction essentielle de la féodalité dominante et de la féodalité contractante.

Inviolabilité de la propriété.

Tous les droits et usages dérivant de la première tombent sans indemnité. Au contraire, tous les droits représentant le prix convenu d'un service, d'un louage, c'est-à-dire dérivant, directement ou indirectement, d'un contrat, sont respectés, car ils sont déclarés seulement rachetables. Le rachat a pour but d'affranchir la terre des entraves qui s'opposaient à sa transmission.

En même temps est organisée la liberté des cultures, restreinte jusque là par la police des grains et les droits seigneuriaux concernant la chasse ou même l'assistance.

Est déclaré constitutionnel le décret du 5 juin 1791 relatif à la propriété territoriale. Art.2 : "Les propriétaires sont libres de varier à leur gré la culture et l'exploitation de leurs terres, de conserver à leur gré leurs récoltes et de disposer de leurs denrées à l'intérieur du royaume comme au dehors." Art.6 " Nulle autorité ne pourra suspendre ou intervertir les opérations de semences et de culture. D'après le

Liberté des cultures.

Source : BIU Cujas

décret des 28 Septembre, 6 Octobre 1791, (code rural de la Révolution) art. 2, section 5: "chaque propriétaire pourra faire sa récolte avec tout instrument et à quelque époque qu'il lui conviendra". Et cela sous une seule réserve qui d'ailleurs subsiste encore: Un règlement pourra être fait par l'autorité municipale, par le ban des vendanges, chaque année, mais seulement pour les vignes non closes. Il faut fixer alors une époque déterminée pour commencer les vendanges en l'absence de chemins tracés.

Autorisation du prêt à intérêt.

Le décret des 3/12 Octobre 1789 abolit la prohibition du prêt à intérêt. On pourra stipuler des intérêts au taux déterminé par la loi. Le système de l'entière liberté du taux fut écarté et on préféra le principe d'un maximum légal, qui fut établi seulement par la loi du 3 Septembre 1807 (5% en matière civile, 6% en matière commerciale, ce dernier maximum supprimé par la loi du 12 Janvier 1886).

Suppression des corporations.

La suppression des corporations est prononcée par la loi du 17 Mars 1791, dont l'objet principal concernait les finances. Après avoir atteint le revenu personnel par l'impôt mobilier, et le revenu agricole par l'impôt foncier, la Constituante voulait atteindre la production industrielle et commerciale par l'impôt des patentes. Le rapporteur déclara qu'il convenait de lier la création de cet impôt à un grand bienfait pour l'industrie et le commerce: l'abolition des jurandes et des maîtrises. La faculté de travailler, déclare le rapporteur, est la première et la plus sacrée des diverses propriétés, elle est l'âme de l'industrie. L'instauration de la liberté du travail ne multipliera pas les ouvriers, parce que leur nombre suit toujours les besoins de la consommation. Elle n'exposera pas à une fabrication défectueuse et frauduleuse, car sur cet objet, la police des jurandes était illusoire depuis longtemps. D'ailleurs les ouvriers des faubourgs n'y étaient pas soumis, et ils travaillaient cependant aussi bien que les autres. Aussi pas une voix ne s'éleva en faveur des corporations, et la loi du 17 Mars 1791, art. 2, supprima, à partir du 1er Avril 1791, les jurandes, les brevets, les lettres de métiers et tous privilèges de profession. Toute personne devient libre d'exercer la profession qui lui plaît, sauf à se pourvoir auparavant d'une patente et à en acquitter le prix; puis le décret du 27 Septembre - 16 Octobre 1791 supprime tous les règlements de fabrication, l'obligation de la marque et l'inspection des manufactures. La suppression des corporations aurait dû entraîner d'elle même ce résultat, mais les bureaux ministériels avaient

Source : BIU Cujas

conservé les anciens usages. Toutefois, les lois des 30 décembre 1790, 7 janvier 1791 et du 14/19 mai 1791 créent le brevet d'invention avec monopole d'exploitation exclusif pour 5, 10 ou 15 ans. Jusque là les perfectionnements trouvés par les industriels donnaient lieu au privilège de manufacture royale qui permettait à l'inventeur d'exploiter pour son compte. L'Assemblée Constituante crut profitable à la société de maintenir cette protection aux inventeurs.

Tous les privilèges du commerce extérieur furent également supprimés par la Constituante (décrets des 3 avril, 23 Octobre 1790 et 28 Juillet 1791)

Par cet ensemble de mesures, la Constitution établit donc une complète liberté de concurrence dans le Commerce et l'industrie. Cependant, par une grave méprise, commise aussi par la Convention, elle apporte des entraves à l'association des capitaux, et, par là même, au développement de la grande industrie. La défaveur qui frappait les grandes compagnies privilégiées rejaillit sur les compagnies libres; elles furent suspectées d'agiotage; les décrets du 27 août 1792 (législative) et du 29 novembre 1792 (Convention) mirent d'abord des obstacles à la circulation des actions. Puis le décret du 24 avril 1793 décida la suppression, pour l'avenir, de toutes les associations dont le capital repose sur des actions au porteur, sur des effets négociables ou sur des inscriptions transmissibles à volonté. Il ne pourra en être créé ou conservé de semblables sans une autorisation du Corps législatif". Une loi est donc nécessaire à la création d'une société par actions. Situation aggravée encore par le décret du 18 avril 1794: "Les compagnies financières sont et demeurent supprimées. Il est défendu à tout banquier, négociant et à quiconque de former aucun établissement de ce genre, sous aucun prétexte et sous quelque dénomination que ce soit." Heureusement la loi du 30 brumaire an IV (21 novembre 1795) rapporta cette prohibition anti-démocratique.

Mesures prohibitives contre les sociétés.

Enfin, la prohibition des coalitions et associations professionnelles résulte de la loi de 14-17 juin 1791 (Loi Le Chapelier) On confond souvent cette loi avec celle du 17 mars 1791 qui a supprimé les corporations. En réalité, la seconde est seulement la conséquence de la première. Avec l'abolition des corporations était institué le régime de la libre concurrence. Or, ce n'avait pas été du goût de ceux dont les privilèges avaient ainsi disparu, les ouvriers, notamment, qui y gagnaient cependant de ne plus avoir en face d'eux des maîtres étroitement unis en corporations, se montrèrent incapables de comprendre les avantages du nouveau régime. Ils souffraient de la diminution du travail, de la cherté des vivres, résultats des commotions politiques. Les publicistes les excitaient. De leur côté, les patrons se

Prohibition des associations professionnelles; ses motifs.

1910-1911
RÉPÉTITIONS ÉCRITES
Licence, Doctorat, Capacité
"LES COURS DE DROIT"
3, Place de la Sorbonne, 3
(au premier)

Source : BIU Cujas

réunissaient à Paris et dans les grandes villes pour résister aux ouvriers. Ceux-ci adressaient des injonctions aux municipalités pour obtenir un salaire minimum et les ouvriers du bâtiment surtout causèrent de graves désordres dans la rue, si bien que la municipalité de Paris supplia l'Assemblée nationale d'assurer la répression. L'assemblée en profita pour prendre des mesures destinées à empêcher définitivement le retour des corporations et des associations professionnelles d'ouvriers comme de patrons, tenant la balance égale entre eux: Il doit, sans doute, être permis à tous les citoyens de s'assembler, déclara Le Chapelier, mais il faut défendre aux citoyens de certaines professions de s'assembler pour leurs intérêts communs; il n'est plus permis à personne de séparer les citoyens de la chose publique par un esprit d'association". Ainsi le droit d'association est admis pour tout le monde, sauf pour les gens du même métier. Le Code pénal de 1810 (art. 291) va plus loin et le supprime pour tout le monde au-delà de 20 personnes, sauf autorisation administrative. La loi de 1864 rend le droit de coalition et de grève aux gens de métier; la loi du 21 Mars 1884 leur rend le droit de se syndiquer. La situation en 1884 est donc inverse de celle de 1791; enfin la loi du 1er Juillet 1901 restitue à tous, sauf aux communautés religieuses, le droit d'association. On ne voit pas bien pourquoi, depuis 1901, subsiste la loi de 1884; c'est probablement parce qu'on a redouté de donner à croire aux ouvriers qu'on voudrait porter atteinte aux syndicats, mais peut-être le XXe siècle verra-t-il revenir l'ancienne prohibition des grèves au moins pour les services publics.

Cette défiance de la Constituante, à l'égard des assemblées professionnelles, n'était pas nouvelle. Smith les considérait déjà comme autant de conspirations contre le public, ce qui était souvent exact. Turgot, par la suppression des corporations en 1776, avait visé les groupements d'ouvriers comme de patrons (art. 11). En 1791, on s'efforça cependant de les défendre en montrant que leur but était parfois louable (assistance contre le chômage, par exemple). Leur suppression n'allait-elle pas empêcher l'assistance? "Mais, répondit Le Chapelier, il ne faut pas s'y méprendre; c'est à la nation qu'il appartient de fournir des travaux à ceux qui en ont besoin pour leur existence et des secours aux infirmes. Toute distribution de secours, en dehors du Gouvernement, tend à faire revivre les corporations, parce qu'elle exige la réunion fréquente des individus de la même profession et des règlements pour la distribution des secours". Cette idée de l'Etat

Source : BIU Cujas

pourvoyeur du travail et de l'assistance, éminemment dangereuse ; mais qui domina toutes les assemblées révolutionnaires, amena dans la circonstance la condamnation des associations professionnelles. Leur élaboration (art. 1) fut considérée comme la base de la constitution française. Défense fut faite de la rétablir, de quelque façon que ce soit". Les patrons, commerçants et ouvriers, ne pourront, quand ils se trouveront ensemble, se nommer de président, de secrétaires, tenir des registres, élaborer des règlements sur leurs prétendus intérêts communs". (art. 2). Si, malgré cela, des ententes sont formées et des résolutions sont prises, elles sont déclarées inconstitutionnelles, attentatoires à la liberté et à la Déclaration des droits de l'homme et nulles.

La peine de 500 livres d'amende, plus la privation de la qualité de citoyen pendant un an, sont prononcées contre les auteurs.

Enfin, d'après l'art. 8, la force publique dissipera tous les attroupements de patrons comme d'ouvriers.

Ce n'est point là une innovation de la Constituante - Jamais, sous l'ancien régime, la liberté d'association ne fut reconnue aux ouvriers, ni, en dehors de la corporation aux patrons (Voir notamment l'ordonnance d'août 1539, art. 185 et 189). La prohibition des coalitions fut appliquée aux propriétaires, fermiers et ouvriers agricoles par le code rural de 1791, titre 3. art. 19 et 20).

Il n'est guère, cependant dans l'esprit de l'individualisme économique d'exiger des mesures aussi radicales que la prohibition de l'association, de la coalition et de la grève. Des libéraux intransigeants, Bastiat et Wolowsky, seront en 1849, les plus éloquents défenseurs du droit de coalition et de grève. On a même pu soutenir qu'une législation aussi rigoureuse se comprendrait mieux sous un régime socialiste, car là où l'Etat se charge de la production et de la répartition, il importe que des volontés particulières ne viennent pas apporter par leurs prétentions des obstacles à l'accomplissement de sa tâche ; dès lors, les associations intermédiaires entre l'Etat et l'individu doivent disparaître. Mais, sous un régime individualiste, elles s'imposent comme l'expression de la liberté du travail ; à moins de soutenir, comme on l'a dit, du reste, qu'on ne peut exercer collectivement un droit individuel. L'interdiction, si énergiquement maintenue par la Convention, des associations professionnelles ne se comprend qu'en raison des événements de la rue. Les violences avaient beaucoup irrité les législateurs ; ils craignaient aussi qu'avec les débuts de la grande industrie, les ouvriers ne fussent, par l'association

Source : BIU Cujas

mieux à même de faire valoir leurs prétentions dans le débat du salaire, et surtout l'esprit de coalition était considéré comme une politique réactionnaire mettant la République en danger. De sorte que les Assemblées révolutionnaires eurent à opposer une digue à la fois au courant réactionnaire et à la poussée démagogique, en abolissant l'association sous toutes ses formes.

L'abolition des dernières survivances du régime féodal fait disparaître tous les obstacles à la circulation des marchandises, obstacles qui résultaient des péages perçus par les seigneurs et des octrois exigés par les villes. La suppression des provinces eut elle-même des conséquences : le décret du 31 Octobre 1790 abolit les traites à l'intérieur et reporta les douanes à la frontière. Ces réformes se heurtèrent à beaucoup de préventions, plusieurs municipalités croyaient leur intérêt lié aux anciennes pratiques du commerce des grains. Mais le décret des 27 Avril, 2 Mai 1790, de la Constituante, annula toutes les délibérations prises pour interdire la libre circulation des grains dans le royaume. La loi des 29 Juin - 2 Juillet 1791, supprime la taxe des subsistances dans toutes les villes de France, seuls le pain et la viande de boucherie peuvent être taxés à un prix maximum par les maires, lois municipales des 14 - 22 Décembre 1789 et des 16 - 24 Août 1790.

Liberté du commerce extérieur.

Pour le commerce extérieur, le tarif d'Avril 1791 de la Constituante est toutefois plus élevé que le tarif antérieur de 1664. La Constituante ne fut donc pas libre-échangiste à l'extérieur, elle conserva les douanes à la fois comme mesure de protection et comme ressource fiscale. Mais la liberté d'exportation est absolue à la sortie.

Prohibitions maintenues pour le commerce extérieur.

A l'entrée subsistèrent une vingtaine de prohibitions, notamment les produits manufacturés payaient des droits montant de 5 à 15%. Les matières premières étaient exemptes.

Au regard de l'Angleterre, c'est le traité d'Eden de 1786, qui continue de s'appliquer, sans être touché par le tarif de 1791, mais l'acte de navigation allait amener la rupture commerciale avec l'Angleterre et marquer le début de très graves restrictions au commerce extérieur et à la libre navigation. Ces mesures de guerre, déclarées temporaires, pèsèrent en réalité longtemps sur le commerce français. L'Angleterre commence la guerre des tarifs le 1er Février 1793 ; la Convention riposte par le décret du 1er Mars 1793, elle prohibe l'entrée en France des marchandises du genre de celle fabriquées par l'Angleterre et n'accepte l'entrée des autres marchandises que moyennant un certificat attestant qu'elles ne proviennent

Relations commerciales avec l'Angleterre.

Source : BIU Cujas

ni de l'Angleterre ni de ses alliés. C'est l'abolition du traité d'Eden. L'Angleterre ayant saisi des marchandises françaises sous pavillon neutre, la Convention (décrets des 9 et 12 Mai et du 27 Juillet 1793) ordonne que les bâtiments de guerre et les corsaires anglais seront arrêtés et amenés dans les ports de la République et décide la saisie et la confiscation des marchandises anglaises ainsi que des vivres ou des denrées, destinés aux Anglais, trouvés sur des navires neutres. La Convention se justifie de cette violation du droit des gens en invoquant les nécessités de la guerre.

L'acte de navigation.

Enfin, le 21 Septembre 1793, est voté la fameuse loi sur l'acte de navigation, imité de celui de Cromwell en 1652 et de Charles II en 1660, par lequel l'Angleterre avait ruiné jadis la marine hollandaise, qui était alors la plus prospère. La loi de 1793, encore en vigueur, réserve le monopole du commerce à la marine française. Pour être reputé français, et avoir le droit de commercer par mer avec la France, un bâtiment doit avoir été construit en France ou pris sur l'ennemi et être monté par des officiers tous français et un équipage aux trois quarts français. Le cabotage est complètement interdit aux bâtiments étrangers et, dans le grand commerce international, les navires étrangers ne peuvent apporter en France que des marchandises de leur pays, qui paient un droit de 2 50 par tonneau. Mais il leur est défendu de charger des marchandises françaises. Les importateurs de marchandises anglaises en France sont frappés de 20 ans de fer. Les consommateurs de ces marchandises sont déclarés suspects, puis, la guerre persistant, ce régime commercial se prolonge plus de soixante ans; et l'Angleterre subit dans ses marchandises une dépréciation de plus de 40 millions.

Quelques mots des Constitutions révolutionnaires successives.

Les principes économiques posés ou maintenus dans les diverses constitutions révolutionnaires.

Les mêmes principes économiques furent réédités dans toutes les Constitutions. D'après les articles 2 et 17, de la Constitution de 1791, liberté du travail, de l'industrie et du commerce; inviolabilité de la propriété privée; maintien de la prohibition des corporations: "Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits ... Le but de toute société politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme ... La propriété étant un droit inviolable et sacré, nul ne peut en être privé que devant une stricte nécessité et moyennant une juste et préalable indemnité.

La Constitution girondine de 1793, non votée est précédée d'une déclaration des droits, seule votée par

Source : BIU Cujas

la Convention :" Art 18 :" Le droit de propriété consiste en ce que tout homme est maître de disposer à son gré de ses biens, revenus, capitaux et industrie ". Art. 19 :" Nul genre de travail, de commerce et de culture ne peut être interdit à l'individu. Il peut fabriquer, vendre et transporter toute espèce de produits."

La Constitution jacobine du 24 juin 1793, votée mais non exécutée, définit, dans l'article 8 de la déclaration des droits qui la précède, la sûreté comme une protection accordée par la Société à chacun de ses membres pour la conservation de sa personne, de ses droits et de sa propriété. Art. 17 :" Nul genre de travail, de commerce et de culture ne peut être interdit aux citoyens."

La Constitution du 5 fructidor an 3 (22 août 1795) qui organisait le Directoire, redite les mêmes principes économiques dans la Déclaration des droits et des devoirs du citoyen qui la précède. L'égalité, la propriété, la sûreté sont des droits naturels de l'individu (art. 8 de cette déclaration) :" C'est sur le maintien des propriétés que reposent la culture des terres, toutes les productions, tout moyen de travail et tout l'ordre social "(Comparez Quesnay : le gouvernement économique d'un royaume agricole, 4e maxime :" La sûreté de la propriété est le fondement essentiel du Gouvernement économique de la société.) Dans son article 355, cette longue constitution croit utile de rappeler, encore en 1795, qu'il n'y a plus ni privilège, ni maîtrise, ni jurande, ni limitation à la liberté de la presse, du commerce, de l'industrie et des arts ; toutefois sous la réserve suivante :" Toute loi prohibitive en ce genre, quand elle est nécessitée par les circonstances, est essentiellement provisoire et n'a d'effet qu'un an au maximum, à moins d'être formellement renouvelée". Cette réserve fait allusion aux profondes atteintes que la Convention avait dû porter à la liberté de la production et du commerce, en raison des dangers extérieurs.

Enfin, la Constitution du 22 frimaire an 8 (13 décembre 1799) qui clôt la période révolutionnaire et organise le Consulat, votée par 3.009.445 voix contre 1562 voix, ne rappelle plus les principes, désormais acquis, qui doivent régir la vie économique et sociale des français. Elle est purement politique, organisatrice des droits et des pouvoirs publics. Dans la très courte proclamation du 24 frimaire an 8, les Consuls déclarent que la Constitution est fondée sur les droits naturels de propriété, égalité, sûreté, etc.. "La Révolution est fixée aux principes qui l'ont commencée ; citoyens, elle est finie." La

Source : BIU Cujas

liberté du commerce et de l'industrie, les principes de l'individualisme économique sont définitivement consacrés, sauf quelques restrictions : (taxes, commerce extérieur, enfin prohibition des associations et des coalitions professionnelles.

Proclamation du principe de l'Egalité devant l'impôt

Un autre principe a été proclamé, celui de l'égalité devant l'impôt. D'après l'art. 13 de la Déclaration des droits placée en tête de la Constitution de 1791 : "Pour l'entretien de la force publique et les dépenses d'administration, une contribution commune est indispensable, elle doit être également répartie entre tous les citoyens en raison de leurs facultés." L'impôt n'est donc nullement envisagé comme devant intervenir dans la répartition de la richesse. Aux termes de l'art. 22 de la Constitution girondine de 1793 : "Nul impôt ne peut être établi que pour participer aux dépenses générales et contribuer au bien public." Néanmoins, art. 5, "la portion de l'industrie et du travail reconnue nécessaire au citoyen pour sa subsistance ne peut être assujettie à aucune contribution". Mais la Constitution montagnarde du 24 juin 1793 repousse fièrement cette dispense d'impôt pour un minimum d'existence ; elle considère, art. 101, qu'elle serait une restriction injurieuse pour les individus : "Nul citoyen, même travailleur, ne peut être dispensé de contribuer aux charges publiques". Et la constitution du 5 fructidor an 3 affirme encore que l'impôt est destiné uniquement aux dépenses générales.

La Révolution a-t-elle apporté des dérogations au principe de l'égalité devant l'impôt.

Cependant, à certains points de vue, on pourrait voir une dérogation à ce principe dans les mesures que la Révolution a prises en faveur de l'Assistance publique et de l'Instruction. Elle fait à l'Etat une obligation d'organiser les secours publics et l'instruction élémentaire gratuite (alinéa 7, titre 1, art. 1. Constitution de 1791). D'après l'art. 21 de la déclaration des droits de la constitution montagnarde de 1793, "les secours publics sont une dette sacrée. La société doit la subsistance aux citoyens malheureux, en leur procurant du travail ou des moyens d'existence". Puis, art. 122 de la Constitution de 1793 : "L'Etat garantit des secours publics à tous les Français". D'après l'art. 22 de la Déclaration des droits : "La société doit mettre l'instruction à la portée de tous les citoyens, et l'instruction est garantie par l'article 122 de la constitution". Or, il ne pouvait être pourvu à ces services publics que par l'impôt. Donc, dans la mesure où il correspondait à ces objets là, l'impôt pouvait être détourné de sa conception fondamentale : couvrir les dépenses générales. Tout au moins, on pourrait en déduire que l'individualisme des hommes de la Révolution, à la différence des libéraux du 19e siècle, ne s'est pas défié de l'action de l'Etat.

Mais, à la vérité, aucun individualiste ne repousse l'organisation de l'assistance publique ; beaucoup même recommandent l'instruction élémentaire gratuite. D'ailleurs,

Source : BIU Cujas

la Révolution avait des raisons particulières de se montrer soucieuse d'organiser l'assistance et l'enseignement, auxquels souffraient des mesures qu'elle avait prises. Avec la suppression des dîmes, la confiscation des biens ecclésiastiques et la Constitution civile du clergé, un grand nombre d'établissements d'instruction avaient été désorganisés. Puis l'État, reprenant les biens de l'Église, devait assumer les charges qui les grevaient, notamment l'assistance et l'instruction. (Voir le décret du 2 novembre 1789: "Les biens du clergé sont mis à la disposition de la nation, à la charge de pourvoir convenablement aux frais du culte et au soulagement des pauvres"). La Constituante, dans sa crainte de la reconstitution des corporations et d'une industrie puissante en face de l'État, supprime toutes associations entre gens du même métier, même les mutualités destinées à organiser les secours au profit de leurs membres. Le Chapelier avait dit: "C'est à la nation qu'il appartient de fournir des travaux à ceux qui en ont besoin pour vivre et des secours aux indigents". Donc, pour des raisons politiques, la charité des associations et même celle de l'individu sont entravées. Alors l'État est bien forcé d'organiser des secours publics. Ce fut l'objet des lois des 19 mars et 28 juin 1793 et du 22 floréal an II. Ces mesures d'ailleurs très peu appliquées ne servirent plutôt d'instruments de guerre sociale (Voir Ferdinand Dreyfus: *L'Assistance sous la Législative et la Convention*.)

Interprétation de certaines mesures prises par la Convention pendant la Terreur.

Il faut maintenant dire un mot d'une ingérence très active dans la vie économique des français et d'une sorte de communisme de fait qui régna à un moment donné. Durant la Convention, du 19 vendémiaire an II (10 Octobre 1793) au 9 Thermidor an III (27 juillet 1794) période de la grande Terreur et de l'autocratie du Comité de Salut public, la Convention parut bien déroger aux principes qu'elle avait proclamés: des lois fixent le maximum de certaines marchandises, il y a des interventions constantes et directes de l'État dans la vente des denrées, réquisition des personnes et des produits agricoles pour les transports et l'approvisionnement de Paris. Cependant, en agissant ainsi, la Convention ne répudiait pas les principes du libéralisme économique. Éprouvée par une crise effroyable, elle prenait ainsi des mesures de salut public, indispensables pour lutter avec la famine et avec l'ennemi à l'extérieur et à l'intérieur. Seulement, elle appliqua avec des procédés haineux les mesures fiscales qu'elle décrétait, d'où la dissimulation par les particuliers, de l'argent dont elle a tant besoin; la rareté des denrées consommables, une hausse continuelle des prix, et la famine dans le peuple. Mais tous les hommes valides étaient aux armées;

Source : BIU Cujas

le Gouvernement révolutionnaire était bien obligé de recourir à ces mesures provisoires. Par là, d'ailleurs, il se bornait à imiter l'ancien régime. La France n'était plus qu'un vaste camp, qu'il fallait approvisionner par des moyens de guerre.

Malheureusement des raisons de pure politique rendirent ces mesures beaucoup moins justifiables; le gouvernement révolutionnaire était certainement hostile aux riches, qu'il considérait comme des adversaires, et incontestablement sympathique aux pauvres, qu'il regardait comme des partisans. Ainsi furent déclarés suspects tous les détenteurs de fortunes et les ressources que la Révolution aurait voulu imposer. Malgré tout, cette politique n'entraîna pas la disparition du libéralisme économique instauré au début de la Constituante, et les consuls purent déclarer avec raison, le 24 frimaire an 8, que la Révolution était fixée aux principes qui l'avaient commencée.

Qu'advint-il de la liberté économique sous le Consulat et l'Empire?

Les principes de l'individualisme économique sous le Consulat et l'Empire.

Sous le Consulat, furent prises d'assez nombreuses mesures d'ordre économique. Dès 1800 et 1801, Bonaparte reconstitue les bouchers et les boulangers de Paris en véritable corps d'état avec monopole officiel. Son but était de remédier à l'accaparement possible, en cas de siège, des victuailles de la capitale. C'était une mesure prise en vue de l'approvisionnement public. Ce système persista jusqu'au 22 juin 1863 pour la boulangerie et jusqu'au 28 février 1858 pour la boucherie. Les municipalités ont même encore le droit de taxer les prix du pain et de la viande conformément à la loi révolutionnaire de 1791. Ce ne fut point là un retour au système définitivement aboli des corporations. À la vérité, de nombreuses réclamations s'étaient produites sous le Directoire et le Consulat en faveur de la résurrection des corps de métiers. Elles émanaient de gens qui étaient poussés par leur intérêt personnel et qui, arrivés à la richesse, auraient consenti volontiers à jouir d'un monopole. Bonaparte, poussé par son goût personnel pour la hiérarchie, aurait suivi volontiers ce mouvement. Il hésita toutefois et ordonna une grande enquête qui assura le triomphe du principe de la liberté. Le Ministre de l'Intérieur, Chaptal, écrivait: "Il y a environ 60 ans que toute l'Europe se préoccupe de la condition de la classe industrieuse. Il y a eu un mouvement pour la suppression des

1910-1911
RÉPÉTITIONS ÉCRITES
Licence, Doctorat, Capacité
"LES COURS DE DROIT"
3, Place de la Sorbonne, 3
(au premier)

Source : BIU Cujas

corporations en France et en Angleterre. Les hommes, abandonnés à eux-mêmes, finissent toujours par prendre la direction la plus favorable aux intérêts du peuple dont ils font partie, pourvu que la loi permette de punir les spéculateurs de mauvaise foi". Le système de corporations fut donc définitivement écarté. Toutefois Chaptal observe que la liberté rend nécessaires des lois pour écarter la fraude. La Révolution n'avait pu s'en occuper. Cette législation est entreprise par le Consulat et l'Empire.

La loi du 22 Germinal an XI.

La loi du 22 Germinal an XI (12 Avril 1803) concerne les manufactures, fabriques et ateliers. Le Conseil d'Etat avait étudié la question. Des perplexités sont exprimées par le rapporteur de la loi, Regnault de St-Jean d'Angely: "Quand on invoque d'un côté, au nom de toutes les espérances, une mesure qu'on repousse de l'autre au nom de toutes les craintes, que faut-il faire? Attendre les épreuves? La liberté eut jadis trop d'entraves: depuis, la licence a été sans bornes. Il n'y a pas de garantie contre les excès de la concurrence; l'anéantissement des corporations a porté une multitude vers le négoce, mais, peu éclairée, elle en a compromis le succès" (Moniteur de l'an XI, p. 870.) C'est donc bien le maintien du principe de la liberté des manufactures de la liberté du travail en tous genres, selon la volonté même du Conseil d'Etat. Il s'agit seulement d'organiser cette liberté. Le projet, voté à l'unanimité par le Tribunat et à la presque unanimité par le Corps législatif, est devenu la loi du 22 germinal an XI qui a un triple objet: 1° Création des chambres consultatives de l'industrie; 2° détermination des rapports des patrons avec leurs ouvriers; 3° création d'une garantie aux marques de fabrique.

Chambres consultatives de l'industrie.

1° Des chambres consultatives de l'industrie sont créées. Elles avaient pour rôle d'être, non le rétablissement des anciennes jurandes, mais des comités permanents d'enquête, destinés à servir de lien entre l'industrie et les pouvoirs publics. Elles furent créées dans les grandes villes par règlement d'administration publique et composées de six manufacturiers présidés par le Préfet.

Rapport des maîtres avec les ouvriers.

2° Rapports des maîtres avec les ouvriers. Les patrons se plaignaient vivement du sans gêne avec lequel les ouvriers réduisaient la journée de travail. Mais le Conseil d'Etat refusa très sagement de fixer un minimum de durée de la journée de travail; art. 14 de la loi, c'est aux patrons et aux ouvriers à s'entendre sur ce point. L'article 13 refuse seulement, dans l'intérêt de la liberté, de valider les engagements

Source : BIU Cujas

des ouvriers au-delà d'un an, principe reproduit dans l'article 170 C. Civ. Pour assurer l'exécution des engagements de l'ouvrier envers le patron, plus délicate que celle des obligations du patron envers les ouvriers, la loi de germinal et l'arrêté du 9 frimaire an 12 rétablirent le livret, employé sous l'ancien régime par certaines industries et dont l'ordonnance de 1781 avait généralisé l'usage.

Rétablissement du Livret; son histoire.

Le livret a été très critiqué, il était cependant défendable dans son principe, car, au point de vue de l'exécution des engagements respectifs du patron et de l'ouvrier, il y a inégalité entre les deux parties. L'ouvrier a en face de lui un commerçant patenté, solvable, de domicile fixe. Au contraire, une poursuite du patron contre l'ouvrier pour obtenir la réparation du préjudice causé par un juste départ, expose le patron à supporter les frais de sa demande, en raison de l'insolvabilité et de la facilité de déplacement de l'ouvrier. Le livret se défendait donc à ce point de vue.

En voici les principales dispositions: Tout ouvrier, compagnon ou garçon doit être muni d'un livret sur papier libre, renseignant sur son identité, délivré par le commissaire de police, à Paris, Lyon et Marseille; par le Maire dans les autres localités. Le patron doit y inscrire l'entrée et le congé de l'ouvrier. Défense était faite à tout patron de recevoir un ouvrier non muni d'un livret portant acquit de ses obligations antérieures envers un autre patron, sous peine de dommages et intérêts envers le patron lésé. Malheureusement d'autres prescriptions furent inspirées par un esprit de police ou par une partialité en faveur du patron et elles allèrent s'aggravant jusqu'en 1852; aussi le livret, étant devenu surtout un instrument de police, une véritable oppression de la classe ouvrière, fut supprimé par la loi du 2 Juillet 1890. D'ailleurs, depuis 1840, les patrons d'accord en fait avec les ouvriers, jugeaient plus digne de ne pas se servir du livret.

Répression plus rigoureuse des conditions ouvrières que des conditions patronales.

La loi du 22 germinal an XI maintient l'interdiction des coalitions; mais elle a le tort de se montrer plus rigoureuse pour les ouvriers que pour les patrons, au point de vue tant des peines que des éléments constitutifs du délit. Aux ouvriers sont interdites toute union, toute entente, toute action commune, et même le simple fait de cesser le travail en même temps, sans qu'il soit besoin d'établir une entente, sous peine de six mois d'emprisonnement (art. 7). Aux patrons est interdite seulement la coalition tendant à obtenir injustement et abusivement l'abaissement des salaires,

Source : BIU Cujas

(sous peine, art. 6, d'une amende de 500 à 3000 francs, et d'un mois de prison en cas de récidive). C'est que, redoutant des désordres dans la rue, Bonaparte tenait au rétablissement de l'autorité; puis il cherchait son appui plutôt dans la classe des industriels que dans celle des ouvriers. Toutefois, il accueillit certainement avec désaveux les très nombreux règlements de la préfecture de police qui, cherchant à se considérer comme continuateur de l'ancien régime, voulait sans cesse accroître l'autorité et réglementer minutieusement les industries du bâtiment, de la chapellerie et même des professions ambulantes, de telle façon qu'elle était arrivée à substituer, au moins dans les grandes villes, les anciennes corporations au commerce libre, à cause des autorisations administratives.

Création des marques de fabrique.

3°. Enfin sont organisées les marques de fabrique, pour satisfaire un vœu formulé par l'industrie dès la fin de la Révolution, la propriété des marques de fabrique est reconnue et protégée. Les marques étaient obligatoires autrefois, la Constituante avait supprimé cette obligation, mais chaque commerçant était libre de prendre une marque pour identifier ses produits. Or, des contrefaçons étaient devenues scandaleuses, aussi la loi de Germinal garantit la propriété des marques, moyennant un dépôt au greffe du Tribunal de commerce. Tout contrefacteur est puni des peines du faux en écriture privée, indépendamment des dommages et intérêts. A la différence des anciennes marques obligatoires imposées dans l'intérêt du consommateur, les marques nouvelles viennent protéger les intérêts des commerçants (sauf dans certaines industries, comme les soieries lyonnaises, où elles protègent encore les consommateurs.

Principes économiques contenus dans les Codes.

Pour compléter le tableau des institutions sous lesquelles les français, au début du 19e siècle, allaient développer leur activité industrielle, il faut enfin signaler les Codes. Le Code civil date du Consulat. Les trente-six lois ont été votées de Mars 1803 à Mars 1804. Les autres codes ont été promulgués: Procédure civile en 1806, commerce en 1807, instruction criminelle en 1808, Pénal en 1810. Les principes d'égalité devant la loi, de la liberté de l'individu et des conventions, de sécurité de la propriété sont à la base de tous ces codes. Voir la définition de la propriété dans l'article 544 et la seule limitation, relative à l'expropriation pour cause d'utilité publique, contenue dans l'article 545. La perpétuité de la propriété est assurée par la transmission héréditaire ab intestat jusqu'au 12e degré dans la famille, art. 755, ou par la transmission testamentaire. Le droit de tester ne reçoit d'autre limite que la réserve légale des

Source : BIU Cujas

descendants et des ascendants (art. 916.). Les biens du défunt reviennent à l'Etat qu'à défaut de parents au degré successible, d'enfant naturel ou de conjoint survivant (art. 767 et 768). Le défunt peut toujours tester en toute liberté. Le législateur recherche le développement de la propriété individuelle, les héritiers ne sont jamais tenus de rester dans l'indivision. Une convention d'indivision ne peut valoir pour plus de cinq ans (art. 815). L'article 1134 pose le principe de la liberté des conventions, elles tiennent lieu de loi à leurs auteurs et doivent être exécutées de bonne foi. Dans les contrats commutatifs, les parties majeures, sous réserve de la violence, du dol et de l'erreur substantielle, déterminent souverainement le taux de leurs prestations réciproques. Une seule réserve pour les majeurs: c'est la lésion de plus des 7/12 au profit du vendeur d'immeuble, art. 1674 et suivants). La lésion est aussi, sans doute, une cause de rescision du partage, si elle excède le quart, mais il s'agit alors d'un tout autre motif, du maintien de l'égalité. Le principe de la liberté du taux d'intérêt de l'argent prêté est posé dans l'article 1905. L'intérêt conventionnel peut même excéder l'intérêt légal sans restriction en 1804; mais dès 1807, la loi du 3 Septembre fixa l'intérêt du taux de l'argent à un maximum de 5% en matière civile, de 6% en matière commerciale.

Le code pénal, pour assurer le libre mouvement des marchandises et la libre détermination de leurs prix, punit art 419, d'emprisonnement et d'amende tous ceux qui, par des faits faux ou calomnieux semés à dessein dans le public, ou en offrant un prix plus élevé pour attirer les vendeurs, et tous ceux qui, par réunion ou coalition entre producteurs de denrées, tendent à troubler les cours, à ne pas vendre ou à ne vendre qu'un certain prix. De même, tous ceux qui auront provoqué la hausse ou la baisse du prix des marchandises, au-dessous de celui déterminé par la concurrence naturelle et libre du commerce, seront punis d'amende et d'emprisonnement. On ne peut pas accaparer, se concerter, spéculer pour faire hausser ou baisser le prix des marchandises. La justice est toutefois souvent embarrassée pour savoir quels seraient les prix qu'aurait déterminés la concurrence naturelle et libre du commerce. Manquant de points de repère, elle est désarmée pour appliquer en équité et conscience l'art. 419. Les art. 414 à 416 du code pénal réédictent l'interdiction des coalitions et des grèves, tant des patrons pour faire baisser les salaires, que des ouvriers pour les faire hausser. En même temps sont réprimées les atteintes à la liberté du travail, mais plus sévèrement à l'encontre des ouvriers que des patrons. L'égalité ne sera établie à cet égard qu'en 1849. La liberté du commerce et des échanges reste donc la note tout à fait dominante.

Source : BIU Cujas

Le Blocus continental

Mais, sur le terrain du commerce extérieur est appliqué le blocus continental. Il ne s'agissait pas d'un ensemble de mesures destinées à durer; elles exercèrent néanmoins une très longue répercussion sur le commerce français. Cela commença en 1806. La cause en était la guerre avec l'Angleterre. Les décrets prohibitifs du commerce avec l'Angleterre rendus par la Convention en 1793 subsistaient toujours. Lorsque la seconde coalition fut brisée et que Bonaparte eut obligé l'Angleterre à signer le traité de Amiens en 1802, on espéra la reprise des relations commerciales. Mais le 3 mai 1803, recommence avec l'Angleterre une guerre qui allait se prolonger sans trêve pendant 11 ans et cela sans déclaration préalable. Or, un de ses traits essentiels fut celui d'une lutte commerciale furieuse. L'Angleterre prétend interdire à toute nation le commerce maritime avec la France. De son côté, Napoléon met l'Angleterre au ban des nations et cherche à ruiner son commerce. La loi du 30 avril 1806 prohibe l'entrée des marchandises anglaises en France. Ce tarif, de caractère prohibitif, est resté en vigueur dans ses grandes lignes jusqu'en 1891. L'Angleterre suscite la Prusse comme ennemi à la France, mais la Prusse est écrasée à Iéna. Par le décret de Berlin du 21 novembre 1806, en réponse à une mesure par laquelle l'Angleterre déclare le blocus des côtes de France, Napoléon prononce le blocus des côtes anglaises, interdit tout trafic avec l'Angleterre et ordonne la confiscation des marchandises ou venant des colonies anglaises en quelque lieu qu'on les saisisse, la destruction de toute lettre venant de la Grande Bretagne ou destinée à ce pays. Tout Anglais sur le Continent est arrêté et traité en prisonnier de guerre. Tout bâtiment convaincu d'avoir touché aux côtes anglaises ne peut être reçu dans aucun port français, s'il y entre sur de fausses déclarations, il est considéré comme de bonne prise. Ce décret est exécuté en France, dans les royaumes alliés de la France et dans tous les pays occupés par les troupes françaises, c'est-à-dire dans toute l'Europe centrale et occidentale, Italie, Espagne, Toscane, Hollande, Danemarck et toute la Basse allemagne. Les Anglais somment alors le Danemarck de se déclarer pour eux; sur son refus ils détruisent Copenhague et la flotte danoise. En 1807, l'Angleterre prohibe l'intercourse avec tous les ports occupés par les français et elle contraint tous les navires de commerce, neutres ou alliés à toucher à l'Angleterre et à payer un droit. Napoléon répond par le décret de Milan 17 décembre 1807: "Tout bâtiment, de quelque nationalité qu'il soit, qui aura souffert la visite d'un navire anglais ou se sera soumis à un voyage en Angleterre, est dénationalisé, devient propriété anglaise et traité

Le Décret de Berlin, 1806.

Le Décret de Milan de 1807

Source : BIU Cujas

comme tel. Il est donc de prise légitime pour les vaisseaux de guerre et les corsaires français ; des cours prévôtales connaissent des crimes de contrebande, naturellement très fréquentes à l'époque.

Mais que devenaient les marchandises anglaises confisquées par le Gouvernement français ? Celui-ci les vendait naturellement et quelquefois à bon prix, et l'Angleterre trouvait fréquemment le moyen de récupérer une partie de ce prix sur les destinataires, prétextant qu'il y avait de leur faute. Alors intervinrent de nouvelles mesures.

Le décret du 19 Octobre 1810 ordonne que toutes les marchandises anglaises saisies sur le territoire de l'empire seront brûlées ; il obéit ainsi à la pression des fabricants et manufacturiers français, qui avaient escompté que le blocus continental serait pour eux une mesure de protection intense. Or, elle avait été un peu désorganisée par la contrebande. L'article 1 de ce décret ordonne qu'elle seront brûlées publiquement sur le territoire français et dans tous les pays se rattachant à l'Empire. Une énorme quantité de marchandises anglaises furent ainsi brûlées. Toutefois une brèche à ce régime si rigoureux résultait, de temps à autre, de licences accordées par le Gouvernement à certains individus, pour un temps déterminé, d'importer des marchandises anglaises dans un port français fixé d'avance, de manière à permettre le contrôle (pour donner satisfaction à des mesures urgentes).

Tel a été le régime commercial extérieur après le blocus continental. S'il s'explique politiquement par une suite d'entraînements fatals, il demeure une monstruosité au point de vue économique. Napoléon, d'ailleurs, a cru nécessaire de s'excuser, dans le préambule d'un décret, de revenir à la barbarie des premiers âges mais, disait-il, la guerre est la condition de l'indépendance du commerce français. A cette époque les vaisseaux anglais cherchaient en vain un port de refuge, l'Empire français s'étendait alors de Dantzig à Bayonne, de Hambourg à Reggio. Une telle étendue permet de comprendre que la France n'ait pas eu à souffrir du blocus continental. Les marchandises françaises avaient encore comme débouché le tiers de l'Europe et 80 millions de consommateurs. Aussi le fabricant et les commerçants français exaltaient sous un régime qui aurait étouffé le commerce d'un petit pays. Il y avait cependant des plaintes, émanant notamment des places maritimes, où les négociants subissaient de grosses pertes ; puis quand Napoléon en vint à proscrire l'importation des matières premières anglaises, coton et indigo, les manufacturiers se joignirent au groupe des mécontents, surtout lorsque la crise de 1811 vint arrêter la vente de leurs produits.

Cette crise commença dans le courant de 1810 ;

Source : BIU Cujas

les fabriques françaises étaient équipées pour fournir à la place de l'Angleterre, l'Europe entière. Le prix des matières premières avait beaucoup augmenté, sous l'empire de spéculations hasardeuses. Or, tous les développements économiques anormaux et artificiels amenèrent une réaction. En 1808, le chiffre des escomptes de la Banque de France était de 545 millions; en 1808 il monte à 715 millions, en 1810; puis il tombe, en 1811, à 391 millions. C'est qu'en 1810 les commerçants, déjà gênés, multipliaient les effets de commerce et en demandaient l'escompte. Puis vint la mauvaise récolte de 1811, qui diminue les capitaux disponibles et resserre le crédit. La crise éclate alors. L'industrie française va connaître la faillite en grand. De très grosses maisons s'écroulent à Amsterdam et à Lyon, où 7000 métiers sur 14000 s'arrêtent. Des députations des grandes villes du Nord viennent déclarer au ministre que les marchandises ne se vendent pas, que les ouvriers vont être renvoyés faute de travail. Alors Napoléon fait acheter en secret des matières premières, avance des sommes considérables aux industriels pour payer leurs ouvriers. Pour sauver l'industrie de la soie à Lyon, il prend un décret ordonnant le port des habits de soie à la Cour et prohibant le port des costumes de soie, de laine et de coton (30 janvier 1811). Les billets d'invitation pour les fêtes dans la capitale portent la mention de se présenter en habit de soie. Ces palliatifs furent vains. L'Empire tomba sans que les manufactures eussent le temps de se relever.

La doctrine libérale au XIXe siècle.

L'individualisme économique au début du 19e siècle après la Révolution et l'Empire.

Que devint la doctrine libérale après l'instauration de l'individualisme économique avec la Révolution? S'a-t-elle être confirmée dans ses prévisions optimistes du début?

Une première et très grave déception se fait jour dès le début du 19e siècle. Un immense développement de la puissance productive se produit, sans doute, sous l'empire de cette doctrine. Marx et Engels eux-mêmes célébreront en 1847, dans le manifeste du parti communiste, ces progrès de la production, supérieurs à tous ceux des générations du passé dans leur ensemble. Les siècles antérieurs, diront-ils, ne pouvaient soupçonner qu'une semblable force productive dormit dans le travail social. Mais si la production est très poussée par suite de la liberté, se développe-t-elle avec autant d'harmonie que d'activité? Que sont ces crises qui menacent de se répéter, sans

La crise de surproduction.

Source : BIU Cujas

l'empire desquelles tout le monde crie misère, alors que cependant les entrepôts regorgent de stocks de marchandises considérables et sans précédent ? C'est qu'il y a pléthore dans la production. On ne peut vendre ce qu'on a produit. Des disciples de Smith (Malthus, Sismondi) viennent à parler d'une surproduction générale. A ces préoccupations vient répondre l'Economiste français Jean-Baptiste Say, par sa fameuse théorie des débouchés, qui doit contenir une bien grande part de vérité, quand on constate que, de nos jours, la plupart des économistes qui étudient les crises finissent par reconnaître, avec Say, que la crainte d'une surproduction générale est un non sens (Voir Lescure, Des crises générales et périodiques de surproduction) 2e éd. en 1910). En outre Say doit être étudié parce qu'il a apporté un complément important à la doctrine Smithienne du libéralisme doctrinal.

J. B. Say et la théorie des débouchés.

Dans le même temps, en Angleterre, 2 économistes disciples de Smith, Malthus et Ricardo, s'appliquaient tout spécialement au phénomène de la répartition et formulaient des théories restées célèbres, réputées pour avoir introduit le pessimisme dans l'Economie politique. Avec Say, Malthus et Ricardo, on a la structure exacte du libéralisme au début du 19e siècle.

J. B. Say.

En 1803 paraissait un Traité d'économie politique (c'est la première fois que ce titre est employé) ou simple exposition de la manière dont se forment, se distribuent et se consomment les richesses. Il marque une résurrection des études économiques, complètement délaissées en France depuis les Physiocrates. Say relève d'ailleurs de Smith et non des Physiocrates ; il déclare que la lecture de la Richesse des nations fut pour lui une révélation. Le livre de Say a eu de très nombreuses éditions et a été traduit dans toute l'Europe. Il a été considérablement développé à partir de la seconde édition (où apparaît la théorie des débouchés). En 1817, Say publie, pour les non spécialistes, un résumé de son traité, Catéchisme d'économie politique, par demandes et réponses. Enfin, de 1828 à 1830, il publie en six volumes son Cours pratique d'économie politique, reproduction des leçons données par lui au Conservatoire des arts et métiers, qu'il avait été autorisé à faire qu'après de nombreuses hésitations du Gouvernement et sous le nom, qui paraissait plus rassurant, d'Economie industrielle.

Les ouvrages de J. B. Say.

Say déclare que l'Economie politique, science d'observation, ne conseille pas, ne prescrit pas, mais simplement

1910-1911
RÉPÉTITIONS ÉCRITES
Licence, Doctorat, Capacité
"LES COURS DE DROIT"
3, Place de la Sorbonne, 3
(au premier)

Source : BIU Cujas

expose et analyse. Pour lui, l'économie politique est bien plus une science qu'un art. Aujourd'hui, écrit-il, dans la deuxième édition de son catéchisme, quand on n'expose pas des vérités au nom d'une autorité reconnue, on est obligé de prouver non seulement qu'on a raison, mais qu'on a raison d'avoir raison". Mais il en a été ainsi de tous les temps et de toutes les écoles; c'est le propre de l'homme, quand il a une idée, de la croire bien établie, aussi le reproche d'orthodoxie adressé quelque fois à la doctrine de Say n'est qu'un hommage rendu à la sincérité de ses opinions.

Les qualités de J.B. Say.

Say doit être loué d'une grande clarté d'exposition; il est habile à discerner et à grouper les principaux phénomènes économiques, c'est à lui qu'est dûe la fameuse division, souvent critiquée, mais toujours conservée, par ce qu'elle répond à la nature des choses, de l'économie politique en production, circulation, Répartition et consommation.

Bien entendu, cette division n'est pas exempte d'arbitraire, mais quelle division peut se flatter d'y échapper? Il n'y a guère aujourd'hui que le chapitre de la consommation qui tende à tenir moins d'importance. Les économistes qui lui conservent le même développement y étudient en réalité toutes les notions fondamentales (offre et demande, utilité) que d'autres auteurs exposent dès le début de l'économie politique (Comparer Gide, Cours.) Say était donc avant tout un grand vulgarisateur, on le disait déjà de son temps et cela ne lui convenait qu'à moitié, car il avait la prétention d'avoir fait avancer la science et l'on ne saurait, en effet, lui contester une certaine originalité. Sa doctrine, sans doute, est la substance de celle de Smith, mais passée au crible de la critique et précisée sur nombre de détails importants.

Laissant de côté certaines de ses théories originales, comme celle des richesses immatérielles, dont il se montrait si fier, et qui manque aujourd'hui d'intérêt, on s'arrêtera seulement sur deux points: 1° la théorie des débouchés, que l'on ne rencontre pas chez Smith et qui est devenue une pièce importante de l'individualisme; 2° Sa théorie de la propriété. Smith suppose seulement que la propriété est indispensable. Say va en établir la légitimité.

Théorie des débouchés.

Enoncé de la théorie des débouchés.

Enoncé: Les produits s'échangent contre des produits, ou bien se paient avec des produits. Cette formule est destinée à contredire une opinion commune et, en apparence, évidente: savoir, que les produits s'échangent contre de l'argent. C'est exact, sans doute; mais ce n'est qu'un

Source : BIU Cujas

vue superficielle des choses. S'en tenir là, c'est prendre une simple phase de l'échange pour l'opération d'échange toute entière. La vérité est que la monnaie n'est qu'un instrument d'échange. En réalité, les produits s'échangent contre des produits; même sous le régime de l'économie monétaire, il s'accomplit dans la société un vaste troc continu et indirect. En effet, à moins de posséder une somme de métaux précieux, chacun ne peut payer les produits qu'il achète qu'avec de l'argent provenant de la vente d'autres marchandises, produites par lui-même ou par d'autres qui les ont produites pour lui. Ainsi le fermier vend les denrées de la terre pour le propriétaire foncier; le capitaliste ne vend pas lui même les produits de la fabrique; mais le manufacturier les vend pour lui. Un pensionnaire de l'Etat lui-même, qui ne produit rien, n'achète que parce que d'autres ont vendu, pour lui, ce qu'ils ont produit (*Cours complet*, t. 2, éd. 1828, p. 280 et 282). Telle est la constatation d'où Say va déduire des conséquences qui, dans leur ensemble, constitueront la théorie des débouchés.

Les précédents de la théorie des débouchés

Le fait par lui même (l'échange des produits contre des produits) avait été relevé depuis longtemps. Dès qu'on attaqua le mercantilisme et les moyens employés par lui pour faire affluer l'or et l'argent dans un pays, le rôle de simple intermédiaire que joue la monnaie fut mis en lumière. Ce rôle est signalé notamment par l'un des précurseurs du libéralisme, dès la fin du 17e siècle, Boisguilbert. La même idée est reprise par les Physiocrates, surtout par Mercier de la Rivière, qui avait tiré la formule suivante: "Proscrivons pour un moment l'usage de la monnaie, la vente et l'achat; substituons leur l'échange fait en nature ou troc; il est évident qu'il faut, si je veux me procurer votre marchandise, que j'en aie une de valeur égale à vous donner; donc, pour être acheteur, il me faut être vendeur et réciproquement." (*Ordre naturel et essentiel des sociétés politiques*, ch. 10). Mais, par cela même que cette idée était invoquée comme une réaction contre le mercantilisme, sa portée pratique, jusqu'à Say, fut limitée à celle d'une objection contre le bullionisme, en vue de démontrer l'erreur mercantiliste. Le mérite et la véritable originalité de Say sont précisément d'avoir tiré de cette idée toutes les déductions qui vont constituer la théorie des débouchés.

Explication donnée des crises par Say.

Les crises qui ont marqué les années 1811, 15 et 17 avaient suscité des inquiétudes sur l'allure prise par la production sous le régime de la liberté et on les attribuait à une surproduction. Say propose l'explication des crises et conteste la surproduction par la théorie des débouchés, d'après laquelle la monnaie n'est qu'un

Source : BIU Cujas

intermédiaire dans les échanges. En réalité, les produits servent de débouchés aux produits.

Comment développe-t-il sa théorie ? Si c'est avec des produits qu'on achète des produits, chaque produit trouvera d'autant plus d'acheteurs que le nombre des autres produits se multipliera ; chaque produit nouveau constitue un débouché pour les autres (Cours complet, t. 2, p. 292). Si en trouve un exemple dans l'histoire. La France achetait déjà de son temps huit ou dix fois plus de choses que sous le règne de Charles VI à la fin du XIVe siècle. Or, ce n'est pas parce qu'il y avait plus d'argent. C'est la production dix fois supérieure qui mettait les français à même d'acheter beaucoup plus (En effet, si les mines du nouveau Monde n'avaient pas multiplié le numéraire, celui-ci aurait conservé et même augmenté son ancienne valeur, ou même une plus faible quantité d'argent aurait rendu à cette époque le même service qu'autrefois, si les prix eussent été plus faibles). Par conséquent, dit Say, si on vend aujourd'hui en France dix fois plus de blé, c'est qu'on met en vente dix fois plus de produits. Le producteur de montres achète dix fois plus de pommes de terre parce qu'il fabrique ou vend dix fois plus de montres. Mais quand vient une mauvaise récolte, la vente de tous les autres produits subit un arrêt, et cependant les conditions climatériques n'ont pu agir sur les branches de production autres que l'agriculture, c'est donc que la souffrance d'une industrie se répercute sur les autres, de même que la prospérité d'une branche d'activité contribue à la prospérité des autres. L'argent ne circule en définitive que pour permettre l'échange des produits et, quand il y a des produits qui manquent, les autres ne trouvent pas leur débouché, leur contre-partie. Voici les conséquences :

Conséquences de la théorie des débouchés.

1° plus les producteurs sont nombreux et les productions multipliées, et plus les débouchés sont nombreux, faciles et vastes (Cours complet, t. 2, p. 295). Une discussion célèbre s'est engagée ici entre Say et Malthus, qui avait dit qu'un pays ayant de puissants moyens de production possédait un corps nombreux de consommateurs improductifs. Say répondit que les seuls vrais consommateurs sont ceux qui produisent de leur côté, parce que, seuls, ils peuvent acheter les produits des autres ; les consommateurs stériles ne peuvent rien acheter, si ce n'est au moyen de valeurs créées par les producteurs (2e lettre de Say à Malthus, dans les *Mélanges et correspondances* de Say.

2°. Chaque producteur est intéressé à la prospérité de tous les autres (Cours complet, t. 2, p. 284). Mais,

Source : BIU Cujas

cependant la concurrence entre producteurs d'une même espèce de produits ne doit elle pas provoquer un intérêt contraire ? En effet, aussi, Say ajoute que c'est à tous les autres genres d'industrie qu'est favorable la prospérité d'une branche d'activité.

3°. Les villes sont intéressées à la prospérité des campagnes et réciproquement (t.2, p. 286). Say voulait par là, lutter contre un préjugé, régnant à son époque, qui sacrifiait l'industrie des campagnes à celle des villes sous l'influence du mercantilisme (t.2. p.286).

4°. Chaque peuple est intéressé à la prospérité des autres peuples (Cours complet, p. 286 et 290. t. 2) Rien ne pouvait contrecarrer davantage l'opinion formulée par le mercantilisme, où chaque Etat ne cherche qu'à ruiner ses rivaux. Aussi, a-t-on traité cette assertion de paradoxale : tout progrès d'une nation suscite, en réalité, la jalousie des autres! Cependant la théorie de Say est vérifiée par les faits. Les meilleurs clients d'une nation industrieuse sont les nations elles-mêmes les plus actives ; pour la France, c'est l'Angleterre, la Belgique, l'Allemagne, et les Etats-Unis.

5°. L'importation des produits étrangers est favorable à la vente des produits indigènes, car on ne peut acheter ces marchandises des autres pays qu'avec les produits de l'industrie nationale. Cependant, n'est-ce pas avec de l'argent qu'on paie les produits étrangers ? Assurément, mais cela vient de ce que le sol du pays envisagé ne produit pas d'argent, il faut donc s'en procurer en l'achetant avec les produits de l'industrie indigène. L'achat des produits étrangers sert donc de débouché aux produits nationaux, sauf si on les achète pour remédier à l'insuffisance de la récolte des produits dans le pays considéré. Alors c'est bien avec une sortie de numéraire qu'on les paie ; mais, dans des pays comme la France, ce sont des situations passagères.

6°. L'interprétation courante des crises, dit Say, n'est pas exacte (Cours complet, t.2, p.209) : " Si les produits s'échangent les uns contre les autres, comment à certaines époques, tous les produits sont-ils en surabondance ? De sorte qu'on ne peut plus vendre quoi que ce soit, ou qu'on ne peut vendre qu'à perte ? Ne semble-t-il pas que les produits devraient se placer d'autant mieux qu'ils sont plus abondants ?

Say répond que " théoriquement, sans doute, il est possible que la production dépasse certains besoins essentiels, au moins dans leur état actuel ; mais, en fait, elle ne saurait être l'explication des crises, car les sociétés sont bien loin de l'époque où tous les

Source : BIU Cujas

besoins et désirs des individus seront satisfaits". Les crises viennent principalement de l'insuffisance de la production de certaines branches (et non pas d'une surproduction générale) Par suite de cette insuffisance, opposée à l'abondance des produits de certaines autres branches, il y a rupture d'équilibre et le remède n'est pas dans une diminution de la production des industries qui se plaignent de ne pouvoir écouler leurs produits; il est dans le développement des produits des industries, ou des pays, qui se plaignent d'une production insuffisante. De cette manière, ils pourront servir de débouchés aux autres. Il y aurait, sans doute, aussi un autre remède possible, ralentir la production dans les branches, ou dans les pays qui sont en avance par rapport aux autres, car il est des pays ou des branches de production qui ne peuvent pas se développer à volonté pour servir d'écoulement aux produits des autres branches. Les producteurs doivent donc s'efforcer de modérer leur production sur l'intensité de l'activité générale et la mesurer sur l'étendue présente des débouchés. Les crises, si fréquentes au début du 19e siècle, proviennent de l'ignorance des producteurs sur l'état des débouchés mondiaux. De nouveaux pays entrent en relations commerciales avec les autres (émancipation des colonies espagnoles). L'Angleterre, éliminée de l'Europe par le blocus continental, cherche des relations ailleurs et notamment avec la Russie. Or, on connait mal la capacité d'achat de ces pays nouveaux. C'est ainsi que des quantités de patins à glace furent envoyés d'Angleterre au Brésil; qu'une quantité de poivre capable d'alimenter la population pendant cinquante ans fut envoyée à Sydney. De là des crises qui deviendront plus rares, à mesure que les besoins réciproques seront mieux appréciés.

Mais, en attendant, il faut se garder de restreindre la liberté de production. Toute mesure contre la liberté, au lieu d'obvier aux crises, en provoquerait de plus graves, parce qu'elle amènerait une rupture d'équilibre. D'ailleurs, les prix ne vont pas uniformément s'abaisser, ils vont hausser nécessairement dans les branches où la production est insuffisante. L'appel au travail et aux capitaux dans ces branches entraînera un accroissement de leur production: L'harmonie se rétablira ainsi dans la production (Traité, 6e éd. p. 1142 et 1143). Les crises sont donc nécessaires pour l'éducation des producteurs, il y en a de ruinés parmi eux, mais, sans elles, personne ne songerait à la prudence. La théorie des débouchés vient donc heureusement parfaire la technique du Smithianisme.

Source : BIU Cujas

II Doctrines de J. B. Say sur la Propriété.

Smith n'a pas eu théorie sur la propriété.

Smith ne discute nulle part, dans la Richesse des Nations l'institution de la propriété ; toute son oeuvre la suppose et l'implique, mais il ne cherche pas à la légitimer. Il se borne à parler des droits sacrés de la propriété. Voici sa pensée à cet égard. Il attaque les privilèges exclusifs des corporations et les dénonce comme violant la propriété de l'homme sur son propre travail (Richesse des nations, livre 1, ch. 10, section 2, p. 236, T. 1). Pour lui, le travail est la source la plus légitime de toutes les propriétés privées. Il semble donc adopter, comme les Physiocrates, le fondement de la propriété reposant sur le travail. Toutefois les Physiocrates combinaient avec ce fondement juridique de la propriété, un fondement utilitaire, l'intérêt social lié à l'accroissement de la propriété foncière. Il est probable que Smith, aussi, admettait cette idée, mais il ne s'en explique pas. Il en est autrement dans l'ouvrage de Say.

Fondement de la propriété d'après B. Say.

On pourrait croire d'abord qu'il suffit, dans la théorie de Say, de considérer la propriété comme un fait. En effet " le philosophe, déclare Say, peut chercher les fondements de la propriété ; le juriste peut établir les règles de sa transmission et la science politique en fonder les meilleures garanties ; l'économie politique ne considère la propriété que comme le plus puissant encouragement à la multiplication des richesses ; elle n'a point à s'occuper de sa légitimité. " Le début du chapitre de Say sur la propriété (dans son Traité). Mais c'est là le fondement utilitaire de la propriété, nettement dégagé de son fondement juridique et s'il n'attache pas plus d'importance à cette démonstration, c'est, dit-il, qu'il y a des vérités tellement évidentes qu'il paraît superflu de les démontrer. qui ne sait, ajoute-t-il, que la certitude de jouir des produits de sa chose ne soit le plus puissant stimulant à la faire valoir ? Dans son catéchisme de l'Economie politique, il pose la question suivante : " quel est le plus intéressé, du riche ou du pauvre, au maintien de la propriété ? C'est le pauvre, parce qu'il a plus besoin de tirer parti de toutes ses ressources et qu'il n'a presque aucun moyen d'en tirer parti là où les propriétés ne sont pas respectées, parce que les capitaux s'enfuient, les terres restent en friches, les pauvres meurent de faim ; c'est encore le plus malheureux d'être pauvre, quand on n'est environné que de pauvres comme soi (2e éd. p. 97). Le fondement de la propriété serait donc, pour lui, l'utilité sociale.

Source : BIU Cujas

Mais, dans son cours complet, il reprend la question: il se demande si la propriété, utile socialement, est juste dans son principe, et alors il a émis une proposition dont les uns se sont inquiétés et dont les autres se sont prévalus, mais également à tort, semble-t-il. Say distingue suivant l'objet du droit de propriété, de sorte que certaines propriétés ne seraient pas aussi sacrées que les autres. Mais, s'il y a conflit entre l'utilité sociale et l'idée de justice, laquelle devra alors l'emporter? Say distingue:

Toutes les propriétés sont-elles également légitimes pour Say.

1° Il n'y a pas de doute que la propriété de nos propres facultés industrielles, de nos capacités naturelles ou acquises, est absolument personnelle et légitime; elles viennent de la nature ou de la peine qu'on a prise pour développer son intelligence. Là où elles sont violées, c'est que l'esclavage règne.

2° Est encore légitime la propriété des capitaux, qui sont en effet la création économique de l'homme qui les possède, ou de ceux qui les lui ont transmis. Ces derniers, eux-mêmes, auraient pu ne pas épargner, et par là, ils auraient anéanti toute prétention d'autrui à la propriété de leurs épargnes.

Enfin, 3° que pensez de la propriété foncière? D'après lui "c'est par une suite des mêmes principes que les propriétaires des fonds productifs doivent être reconnus comme propriétaires des produits qui en émanent" (Catéchisme, 2e éd. p. 85.) Le raisonnement n'est plus aussi net. Il faudrait démontrer que la propriété du sol est aussi légitime que celle des deux précédentes. Or, les motifs servant de fondement aux deux premières ne sauraient légitimer la propriété des terres, car ce n'est pas le travail ni l'épargne qui produisent les terres. Say escamote donc la difficulté.

A la vérité, dans sa pensée, l'utilité sociale doit l'emporter sur la justice absolue pour fonder la propriété des terres. Il déclare, d'ailleurs, que la justice pratique tout au moins ne sera pas vraiment violée, et il s'en explique dans son cours complet, où il écrit que la propriété du capital, après celle des facultés industrielles, a le meilleur de tous les titres. Puis il ajoute: "Malheureusement il n'en est pas de même de la propriété des terres, il n'y a pas un héritage qui ne remonte à une spoliation violente, récente ou ancienne; il est impossible à un propriétaire de prouver une filiation régulière de ventes, de transmissions héréditaires ou autres depuis le premier homme jusqu'à lui". Cours complet, t. 3. p. 191). Say paraît donc admettre le droit du premier occupant; puis il envisage la transmission des propriétés qui lui semble avoir été viciée. Cependant, ayant légitimé la propriété des capitaux par leur mise en valeur économique, il aurait dû conclure à l'illégitimité de la propriété du sol, puisque le sol n'a pas été créé par l'industrie de l'homme. "Quoi qu'il en soit, dit-il, il importe essentiellement à la société que les propriétés foncières soient

Source : BIU Cujas

maintenues, quels qu'aient été les vices de la transmission, car la sécurité du possesseur est une condition indispensable des avances auxquelles il se livre pour que la production ait lieu." Cela supprime l'intérêt de toute discussion sur la légitimité de la première propriété originaire, ainsi que sur les vices de transmissions ultérieures. Puis ajoute-t-il, la justice pratique est satisfaite, car le premier propriétaire, l'usurpateur, n'existe plus ; sa descendance s'est éteinte et personne n'est sûr qu'une parcelle de la propriété qu'il détient ne soit due à une usurpation primitive. Herbert Spencer tiendra plus tard le même raisonnement dans son ouvrage "Justice".

Les Théories individualistes relatives à la Répartition.

La théorie des débouchés venait heureusement parfaire la technique de l'individualisme sur la richesse des nations, mais les individus ? Comment les progrès de la richesse vont-ils assurer leur bien-être personnel ? On a substitué une autre théorie de la richesse nationale à celle qui avait édifié le mercantilisme. Mais dans quelle mesure les conditions de vie de l'individu sont elles améliorées ? Comment les hommes profiteront-ils de cet accroissement de la richesse sociale ?

La conception de l'Economie individualiste : la richesse de la nation, aboutit-elle à un accroissement de la richesse de l'individu.

Longtemps l'économie politique n'a eu en vue que les progrès de la richesse de la nation envisagée comme tel progrès auxquels tout serait sacrifié. Il faut faire la nation plus forte que les autres, la mettre à même de soutenir des guerres dispendieuses comme les autres Etats qui se forment. En un mot, il faut vivre d'abord comme nation. Le mercantilisme fut la la première théorie systématisée de cette conception. C'est ainsi qu'un mercantiliste anglais, Thomas Mun, annonce qu'il montrera dans son livre : 1° Les moyens d'enrichir un royaume, 2° les moyens qui devront être employés de préférence par le prince dans ce but (Trésor de l'Angleterre dans le commerce extérieur, Préface) Dans son article Fermiers de l'Encyclopédie, Quesnay a écrit : "Les fermiers sont ceux qui affermment et font valoir les biens des campagnes et qui procurent les ressources les plus essentielles au soutient de l'Etat". Smith se préoccupe aussi de la richesse de la nation "Le grand

1910-1911
RÉPÉTITIONS ÉCRITES
Licence, Doctorat, Capacité
"LES COURS DE DROIT"
3, Place de la Sorbonne, 3
(au premier)

Source : BIU Cujas

objet de l'Economie politique est d'enrichir la puissance du pays" (Livre 2, ch. 5 et livre 4, intr.) Donc une nouvelle direction de la pensée économique va naître, jusqu'ici la richesse nationale a toujours été trop exclusivement présentée comme le principal objet de la science économique. Mais cette conception ne pouvait persister indéfiniment. Les grands Etats européens sont constitués sur des bases qui assuraient leur équilibre (on le croyait du moins). Avec la Révolution française la démocratie a franchi un grand pas. Il était donc inévitable que à la considération du bien être des sociétés vint s'adjoindre celle de la puissance et de la richesse des individus. L'économie politique allait devenir l'économie politique et sociale.

Qu'allaient donc devenir les théories d'art de l'individualisme, édifiées surtout sur le terrain de la production? Les analyses purement scientifiques de Smith sur la répartition contenaient des données inquiétantes. Le sort de la classe ouvrière s'y présentait comme devant être presque toujours précaire. En revanche, la condition des propriétaires fonciers apparaissait comme très riante, et cela sans qu'aucune classe put alléguer qu'ils s'enrichissaient de l'appauvrissement des autres classes. L'accroissement de la rente du sol, a dit en effet Smith, n'implique pas une augmentation du prix des produits agricoles; il n'a pas démontré cette proposition, il est vrai! Dès lors, n'est-il pas à craindre que l'extension de la richesse nationale, non seulement n'aboutisse pas à une égale et heureuse répartition entre les individus, mais encore ne concentre l'accroissement de la richesse qu'entre les mains de quelques hommes seulement?

Il est, sans doute, logique de penser que, pour augmenter la part de chacun dans le gâteau, il faut agrandir d'abord les dimensions du gâteau. Mais est-on assuré que, par cela seul, la part de chacun s'accroîtra? L'augmentation de la richesse peut malheureusement aller à certaines catégories sociales seules, les autres demeurent réduites à la portion congrue. Tel sera le cas, par exemple de la classe ouvrière; si le nombre des prenants part augmente en proportion de la part qui revient à leur classe, les parts individuelles de chacun n'y seront pas augmentées. Il en sera ainsi surtout si certains individus sont mis en posture d'attirer à eux seuls toutes les conséquences des progrès de la production.

Malthus et Ricardo

Ces inquiétudes vont être provoquées par les oeuvres de deux disciples de Smith, Malthus et Ricardo. On a dit qu'avec les Principes de l'Economie Politique et de l'Impôt de Ricardo et avec le Principe de Population de Malthus, le pessimisme était venu marquer d'une tare indélébile la doctrine individualiste. Le Pasteur protestant Malthus, le banquier Ricardo ont fait

Source : BIU Cujas

apparaître, dit-on, des antagonismes irréductibles sur le terrain de la répartition individualiste. Malthus est l'auteur de la théorie de la population dans ses rapports avec les subsistances. Les théories du salaire naturel et de la rente foncière sont dues à Ricardo.

Malthus et le principe de population.

L'anglais Malthus, pasteur protestant, vivait à une époque de grande préoccupation politique, où les idées égalitaires de certains hommes de la Révolution et celles de J.J. Rousseau sur la bonté naturelle de l'homme et sa corruption par les institutions politiques et sociales s'étaient répandues dans le Monde (Rousseau eut pour disciple en Angleterre William Godwin). On considérait alors les institutions politiques et sociales comme la cause de la misère de l'homme. Malthus a voulu vérifier cette assertion et il a découvert qu'il y avait une autre cause profonde et naturelle de la misère humaine: le principe de population dans son rapport avec les subsistances. Voici comment il aborde la question:

Comment Malthus a été amené à formuler son principe de la population.

Il observe que, quand Smith fait entrevoir le progrès constant de la production, il ne paraît pas avoir vu que la branche la plus importante de toutes, la production agricole comporte, sinon une limite absolue, du moins une progression assez limitée dans sa marche, parce qu'elle est essentiellement dépendante de l'emplacement, qui est limité et parce que, concurremment, on ne peut pas indéfiniment tirer d'une quantité donnée de terrain une récolte proportionnellement croissante, à la quantité de travail et de capitaux appliqués à la terre. C'est la loi du *rendement décroissant*.

La loi du rendement décroissant

D'autre part, ses observations, notamment sur l'accroissement de la population aux Etats-Unis, lui permettent de poser comme principe que non seulement la population peut s'accroître dans une proportion très rapide (géométrique, 2, 4, 8, 16,) par période de 25 ans, même si elle ne rencontre pas d'obstacle, mais encore, on peut affirmer que la population *tend* toujours, en fait, à se développer suivant cette progression. Il donne l'exemple des Etats-Unis, mais non des vieux pays où les subsistances seraient insuffisantes pour nourrir une population sans cesse progressive. Il explique ce fait par la puissance de l'instinct de génération, qui se porte à une multiplication rapide lorsqu'il ne se heurte pas à l'insuffisance des subsistances. Dès que l'extension ou le perfectionnement de l'agriculture ouvrent une marge

Source : BIU Cujas

à l'accroissement de la population, cette marge est bientôt remplie. Or, dans quelle proportion peut-on espérer l'accroissement des subsistances ? Malthus, se fondant sur des statistiques, d'ailleurs imparfaites, déclare qu'en Angleterre les subsistances ne se sont même pas accrues en progression arithmétique (2, 4, 6, 8, 10) et il qu'il ne faut pas compter sur un accroissement plus rapide des subsistances, à cause du rendement décroissant du travail et des capitaux appliqués au sol. Essai sur le principe de population, 1798, réédition très augmentée en 1803. Donc, dans les vieux pays, il ne faut pas s'attendre à un accroissement supérieur des subsistances, même en raison du travail et des capitaux déjà appliqués au sol. Il y a donc toujours pression de la population sur les subsistances et la partie la plus aisée de la nation se trouve toujours dans cet état précaire qui constitue la misère et, un peu au-dessus de ce niveau, le pauperisme est à l'état endémique dans les sociétés civilisées. La population est presque toujours en surcroît par rapport aux subsistances ; elle est alors ravagée par des fléaux de toutes sortes, des épidémies, la guerre, etc., et ramenée ainsi à ses limites naturelles. Donc, au regard de toute une partie de la population, les progrès de la production peuvent bien être considérables et cependant cette partie de la population ne verra pas augmenter sensiblement la part individuelle de chacun de ses membres. De là le conseil du remède préventif, *la contrainte morale*, c'est-à-dire la volonté des individus de ne pas se marier pour fonder une famille tant qu'ils ne sont pas en mesure d'assurer sa subsistance complète.

La contrainte morale.

Mais comment, avec une pareille vue sur l'avenir des sociétés, Malthus a-t-il pu rester individualiste ? Il est demeuré cependant fort attaché à l'individualisme, car le seul remède au danger qu'il signale, la contrainte morale, repose sur la responsabilité individuelle, qui ne peut jouer qu'avec la liberté économique. Si l'État se substituait à l'individu pour entretenir la famille, le principe de population se développerait alors dans toute son intensité.

Ricardo.

Il vivait à peu près à la même époque (de 1772 à 1823) il a donc connu la guerre entre l'Angleterre et la France, le papier monnaie, la prohibition de l'importation des grains et la hausse énorme des

Source : BIU Cujas

fermages en Angleterre. Homme très pratique, il fit une fortune colossale, 40 millions de francs, comme courtier en Bourse, dans des spéculations sur les fonds publics. Il fut aussi membre du Parlement anglais et surtout il se passionna pour la science. La lecture de la Richesse des nations l'orienta vers l'économie politique, et la baisse des fermages en Angleterre le porta à étudier principalement la circulation monétaire et le fermage. En 1817 parurent ses Principes de l'Economie Politique et de l'Impôt, qui firent sensation, surtout par sa théorie de la rente (ch. 2) et aussi par sa théorie du salaire naturel; la première surtout est originale. Son ouvrage, qui n'est nullement élémentaire, a un caractère très abstrait - Il a pour objet surtout la distribution, avec ses conséquences sur l'impôt. La méthode qu'il emploie sera la cause des reproches qu'on adressera plus tard aux abstractions de l'économie classique (Méthode développée surtout par Mac Culloch et Senior).

Comment Ricardo se tourna vers l'Economie Politique

Théorie du salaire naturel ou nécessaire.

C'est elle qui tient le moins de place dans son œuvre. Elle est en étroite connexité avec celle de Malthus sur le principe de population. Turgot et Smith avaient déjà exprimé l'idée, mais Ricardo a donné à la théorie une structure plus impressionnante. Elle s'appuie aussi sur le principe de population, mais non pas conçue géométriquement à la façon de Malthus; puis Ricardo ne s'attache pas spécialement aux subsistances, il met en jeu plus largement le principe de population et le coût de la vie de l'ouvrier.

Rapport de cette théorie avec la théorie de la population

La théorie se ramène essentiellement à ceci: Le salaire moyen ne peut pas s'élever, de façon durable, sensiblement au-dessus de ce qu'il faut à l'ouvrier pour vivre, lui et une famille moyenne (de deux à trois enfants). Le taux moyen du salaire ne peut davantage s'abaisser d'une manière durable au-dessous de ce taux. Il y a donc, en définitive, un salaire normal; de même qu'il y a, pour les marchandises, une valeur normale constituée par le coût de production, tandis que la valeur courante résulte du prix de marché. La valeur courante tend toujours, sous l'action de la concurrence, à se rapprocher de la valeur normale. Or, le travail de l'ouvrier est une marchandise; il y a donc, pour lui aussi, un salaire normal constitué par le coût de la vie ouvrière et dont tend à se rapprocher constamment le salaire courant sous la loi de la concurrence. Si, par des causes diverses, les salaires viennent à s'élever sensiblement au-dessus du salaire nécessaire, la population ouvrière, l'offre de bras augmentent et la valeur du travail diminue. Le salaire va donc baisser; il tend à se rapprocher

Economie de la théorie du salaire nécessaire

Source : BIU Cujas

du salaire nécessaire ou normal. S'il vient à baisser au-dessous de ce taux, qui est nécessaire à l'entretien de la famille ouvrière, celle-ci va souffrir de la misère, la mortalité infantile croîtra, la population ouvrière va donc se restreindre, l'offre de bras diminuera; mais alors la valeur de travail augmentera et, comme pour les marchandises, le salaire haussera pour se rapprocher du taux normal. La classe ouvrière ne peut se consoler en songeant au salaire minimum à cause de sa faiblesse, aussi son attention se concentre-t-elle toujours sur le salaire maximum. Aussi le célèbre agitateur allemand Lassalle s'est-il appuyé sur cette loi, à laquelle il a donné le nom célèbre de loi d'airain des salaires.

Cette théorie n'est plus aujourd'hui soutenue par personne, par le motif que les salaires sont allés constamment haussant au cours du 19e siècle, non seulement le salaire nominal, mais aussi le salaire réel (sous réserve de quelques exceptions notamment à l'égard des femmes). Cette constatation suffit donc à infirmer la théorie de Ricardo, mais cette théorie n'en était pas moins, à son époque, de nature à susciter des inquiétudes profondes sur l'avenir des sociétés et, surtout, de la population ouvrière.

Avec Ricardo, on rencontre, sur le terrain de la répartition, deux théories; on a dit que ces théories ont introduit le pessimisme en Economie Politique.

Théorie de la rente du sol.

Cette théorie est celle qui, au fond, a valu à Ricardo la réputation d'être un des esprits les plus hardis de l'Economie Politique. Lui-même avouait qu'il ne connaissait pas 25 anglais capables de le comprendre, et Stuart Mill ne craint pas de dire que Ricardo représente, dans l'histoire de l'Economie Politique, le chapitre le plus ardu.

Préambule. Problème de la rente.

Le sens de la rente d'après les Physiocrates.

D'où vient que l'industrie agricole permet à ceux qui l'exercent de payer au propriétaire du sol une rente d'une manière indépendante des capitaux qu'il a pu incorporer dans le sol? Les Physiocrates avaient répondu à cette question, en parlant de la rente, sous le nom de "produit net", dans l'agriculture seule, la na-

Source : BIU Cujas

ture entre en collaboration avec l'homme ; il y a donc, dans le produit de la culture, une part qui est due à autre chose qu'au travail de l'homme, part qui est en sus de celle correspondant aux travaux et aux capitaux appliqués au sol. Elle est due à la fécondité naturelle de la terre ; elle a sa valeur, et elle est disponible, puisqu'il n'y a pas besoin d'elle pour reconstituer le salaire du travail et le profit du capital au taux moyen. Mais il y a une grave lacune dans cette explication du produit net : les Physiocrates n'expliquent nullement que cette portion du produit du sol due à la collaboration gratuite de la nature ait sa valeur ; il y a toute une raison de croire, au contraire, que la portion due à la collaboration gratuite de la nature n'entre pas dans la formation du prix du produit agricole ; de telle sorte qu'en réalité, le bénéfice de cette portion se voit éparpillé sur tous les consommateurs, et on ne trouve pas dans cette démonstration une explication suffisante du produit net en valeur.

La rente pour Adam Smith.

Adam Smith, sous le nom de Rente, explique aussi cette valeur économique de la rente par la propre collaboration de la nature, collaboration toute particulière. Mais il a aperçu la lacune que présentait la démonstration des Physiocrates ; il a compris que ceux-ci n'ont pas expliqué le produit net en valeur. Aussi, à son tour, Adam Smith a tenté d'en fournir une explication personnelle : le blé, en tant que figurant l'objet de la consommation commune et l'aliment principal, étant à la base de l'alimentation, a toujours une valeur stable, parce que "là où naît un pain, là naît un homme" : c'est, par avance, le principe qu'exposera Malthus, pour sa théorie de la population. Il y a donc des chances pour que le prix du blé soit stable.

Sans doute ; mais ceci ne démontre encore rien du tout. Cette explication ne prouve qu'une chose : la stabilité du prix, de la valeur du produit agricole. Dans l'ensemble, cette valeur du blé ne subit pas de grands changements ; mais elle n'explique pas que la valeur du blé soit suffisamment élevée pour payer la rente au propriétaire du sol.

Si non, c'est retomber dans l'explication des physiocrates ; c'est, en définitive, dire que la rente trouve sa raison d'être dans la productivité spéciale de l'agriculture, grâce à la collaboration de la nature ; ce qui, somme toute, n'explique rien du tout.

Au contraire, Ricardo va expliquer que c'est grâce aux limites naturelles rencontrées par la productivité de l'agriculture, que le phénomène de la rente

Source : BIU Cujas

L'originalité de l'explication de la rente par Ricardo.

apparaît. De sorte que, si les propriétaires fonciers sont en mesure de se faire payer ainsi les fermages excédant l'intérêt des capitaux qu'ils ont incorporés au sol avec le travail, c'est parce que la production agricole rencontre des difficultés croissantes et nécessite des frais d'exploitation proportionnellement plus élevés. Et, à la différence de la théorie d'Adam Smith et de celle des Physiocrates, celle de Ricardo soutient que toute terre n'a pas toujours rapporté une rente; il se peut que, dans des pays de civilisation très avancée, toutes les terres soient susceptibles de rapporter une rente à son propriétaire, et cela à raison de l'inégalité de rente des capitaux additionnels; mais, par contre, il n'est pas possible que toute terre ait rapporté, de tout temps, une rente; car la rente ne peut apparaître que du jour où, pour répondre à une demande de consommation croissante, on est obligé de produire à un coût de production plus élevé qu'auparavant. La rente, dans la théorie de Ricardo, n'est que la différence entre le coût de production des denrées nécessaires à la satisfaction des besoins de l'individu, dans la vie de celui-ci.

Mais l'inégalité des coûts de la production, qui est le principe économique de la théorie de Ricardo, n'est pas propre à l'agriculture; on compte très peu de manufactures produisant identiquement, à un coût de revient toujours égal. Telle est une première raison.

Mais dans les branches industrielles autres que l'agriculture, l'inégalité du prix de revient n'est que temporaire; elle se déplace constamment; ou bien, si ce prix de revient est durable dans l'industrie, cela tient à des différences d'emplacement, à la différence de situation des entreprises; et alors on est ramené à la théorie de la rente du sol.

Seulement dans l'agriculture, l'inégalité des coûts de production est durable; elle est inévitable, parce que le sol figure ici comme matière première; il est l'élément dominant de la production; par essence, il ne présente pas dans toutes ses portions les mêmes avantages ou les mêmes qualités. Puis, le sol est limité en quantité; on ne pourra jamais tirer qu'une quantité donnée des terres, quantité toujours croissante, sans doute, mais dont le rendement est forcément limité. "Si la terre jouissait partout les mêmes propriétés, des mêmes qualités, et que ces qualités soient uniformes sur une étendue sans borne, on ne pourrait plus demander à la culture aucune exigence; il n'y aurait pas de rente, à moins qu'elle ne dût quelques avantages à sa situation. C'est donc parce que la terre varie dans ses forces ou ses qualités productives, et que les terrains inférieurs en qualité viennent à être défrichés, qu'on en

Source : BIU Cujas

vient à payer une rente pour avoir le droit de les exploiter ! Alors apparaît une rente pour les terres les meilleures et le taux de cette rente provient des différences respectives des deux espèces de terres.

Rappel préalable des théorèmes fondamentaux sur la valeur.

Pour le comprendre, il faut bien se rappeler les quatre théorèmes bien connus en matière de valeur :

1er Théorème : sur un même marché, le prix a une tendance à être uniforme pour des produits de même espèce et même qualité, sans considération de la différence possible des coûts de production. C'est la loi de l'indifférence de Stanley Jevons : l'acheteur ne se préoccupe nullement du coût de production de ce qu'il achète.

2e Théorème : ce prix uniforme est déterminé sur un marché et à un prix considéré pour le coût de production le plus élevé des produits nécessaires à la satisfaction de la demande effective. Il est déterminé par le coût de production le plus élevé des produits effectivement vendus, car, sous l'action de la concurrence, la valeur tend à se rapprocher du coût de production le plus élevé des produits effectivement vendus. C'est aussi vrai, d'ailleurs, des produits de manufacture que des produits de la terre. En effet, puisque le prix s'est établi à un niveau donné, il faut que la demande effective se soit augmentée assez pour couvrir le coût de production du produit vendu dont les frais ont été le plus élevés ; les autres producteurs ont alors bénéficié du taux de l'offre et de la demande ; c'est un profit pour eux.

3e Théorème : si maintenant on considère l'échange au point de vue dynamique, il y a lieu de distinguer, quant à celui des coûts de production qui agit sur le prix uniforme, selon qu'on est en présence de produits dont la quantité peut être augmentée sans que les frais à faire soient plus que proportionnellement croissants, ou selon qu'on est en face de produits dont la quantité ne peut être augmentée sans que les frais à faire soient plus que proportionnellement croissants. Pour les premiers le coût de production le plus faible tendra à devenir la valeur normale, fera baisser la valeur courante, parce que ces produits peuvent être augmentés à frais proportionnels, peut-être même moins que proportionnels.

Et ceux qui sont en posture de le faire ne manqueront pas. Mais pour les produits dont on ne peut augmenter la quantité sans que les frais soient plus que proportionnels, c'est, au contraire, le coût de production le plus élevé qui tendra à devenir la valeur normale, à fixer le prix courant des produits sur le marché, parce que les quantités additionnelles de production ne viennent pas en concurrence avec les quantités antérieures

1910-1911
RÉPÉTITIONS ÉCRITES
Licence, Doctorat, Capacité
"LES COURS DE DROIT"
3, Place de la Sorbonne, 3
(au premier)

Source : BIU Cujas

puisque leurs prix sont plus élevés ; elles ne peuvent donc pas faire baisser les prix : on ne produira ces denrées là que dans la mesure de la demande, puisqu'elles coûtent davantage.

4e Théorème : le taux des produits du capital tend à l'uniformité. Si, en effet, les profits sont exceptionnellement élevés dans une branche industrielle, le travail et les capitaux ne manquent pas de se porter, de préférence, de ce côté et la concurrence y ramène les profits au taux normal.

Ces quatre théorèmes sont constamment appliqués dans le raisonnement de Ricardo, et il est possible maintenant d'aborder la théorie ricardienne de la rente.

Le sens du mot "rente" après Ricardo

Il faut rechercher quelle est la nature de la rente, et quels sont les principes qui en règlent la hausse et la baisse ("Principes de l'économie politique et de l'impôt", 2e Ed. française des oeuvres de Ricardo, 1882, ch. 2 : De la rente de la terre") Ricardo commence par préciser ce qu'il entend par "Rente" (p. 34.) : " On appelle ainsi vulgairement tout ce que paie le fermier ("rent" en anglais signifie "fermage") on confond ainsi la rente avec l'intérêt et le profit du capital ; car la rente comprend deux choses distinctes, de nature différente, qui obéissent à des règles dissemblables de hausse et de baisse. Ainsi, dit-il, supposons deux fermes contigües, ayant la même étendue et un sol également fertile ; mais l'une est pourvue de tous les bâtiments et instruments nécessaires à l'agriculture, tandis que l'autre n'est pas bien aménagée ; il est clair que la première s'affermera plus cher que la seconde, et néanmoins dans les deux cas on appellera rente ou fermage la rémunération payée au propriétaire. Cependant, il est évident que, dans la première ferme, une portion seulement de l'argent est payée pour exploiter les qualités naturelles et indestructibles du sol ; le reste représente l'intérêt du capital consacré aux améliorations du sol et aux constructions". En effet, si le premier fermier donne 6 mille francs au propriétaire et le second 4 mille seulement, la différence, 2 mille francs, ne peut être que la représentation du profit ou l'intérêt au taux moyen du capital investi dans la ferme (constructions, outils), mais cette explication ne peut s'appliquer à la totalité des 6 mille francs que le premier fermier paie au propriétaire, puisque la seconde ferme paie 4 mille francs qui ne représentent l'intérêt d'aucun capital investi dans le sol ou dans les dépenses faites sur lui. Ces 4 mille francs ne sont évidemment payés que pour avoir le droit d'exploiter les qualités naturelles du sol ; s'il en est ainsi,

Source : BIU Cujas

4 mille francs du prix de la première ferme sont également payés pour avoir le droit d'user du sol, les 2 mille francs de surplus s'appliquant aux frais d'aménagement. Voilà comment Ricardo dégage le fait très simple de la rente. C'est à la portion de la rente payée par la première ferme correspondant à l'usage naturel du sol, que Ricardo propose de réserver le nom de "rente" (4 mille francs).

Et après cette brève analyse, il donne cette définition de la rente ou fermage : "C'est cette portion du produit de la terre qu'on paie au propriétaire pour avoir le droit d'exploiter les facultés productives et impérissables du sol" (p. 34). Peu à peu, les économistes français ont pris le mot "rente" avec une acceptation spéciale, technique pour désigner cette partie du fermage, à laquelle Ricardo réserve le nom de rente ; le mot de *fermage* s'applique à tout ce que le fermier paie au propriétaire.

Le principe de la rente.

Les causes de la rente du sol.

Quelle est exactement sa cause ? Elle est essentiellement dans la limitation de quantité des terres, dans leur inégale fertilité et dans leur distance du marché et dans la loi du rendement décroissant en agriculture. Tous ces faits donnent naissance à la rente, parce qu'ils font sentir à l'homme les bornes de la production agricole. La rente n'apparaît que du moment où la production agricole se heurte à l'un quelconque de ces faits : "si la terre avait une étendue sans borne et une qualité uniforme, on ne pourrait rien exiger pour avoir le droit de la cultiver ..... Il ne pourrait pas plus être payé de rente pour la terre que pour jouir de l'air, de l'eau ou des autres biens qui se trouvent en qualité indéfinie" (p. 36). Donc, quand des hommes s'installent sur une contrée riche et fertile, dont il suffit de cultiver une très petite étendue pour nourrir la population, il n'y a pas de rente ; personne ne songerait à acheter, quand il y a un si grand nombre de terres sans maître ; mais, par suite des progrès de la société, la mise en culture des terres qualité inférieure devient nécessaire. Alors va apparaître la rente au profit des terres les meilleures, les premières mises en culture (p. 36). Ce premier chef de rente, l'inégale fertilité des terres apparaît à Ricardo comme évident que c'est celui sur lequel il raisonne tout de suite. Un second chef de rente résulte du rendement décroissant du travail et du capital appliqués à l'agriculture qui pourra faire apparaître une rente même au profit des terres les moins bonnes. Enfin, un troisième chef de rente sera dû à l'inégale situation des terres plus ou moins rapprochés du marché.

Source : BIU Cujas

Premier chef de rente : l'inégale fertilité des terres.

1er chef de rente. l'inégale fertilité des terres.

On peut représenter par 1. 2 et 3 la gradation descendante de cette inégale fertilité. N'offrant l'emploi d'un même capital, à surface égale, les terres N°1 rendent un produit net de 100 hectolitres de blé; les terres N°2, de 90 hectolitres de blé; les terres N°3, de 80 hectolitres de blé seulement. Tant que la culture des terres N°1 suffira à la consommation, tout le produit net, 100 hectolitres, restera au cultivateur et sera profit du capital qu'il a avancé, car si un propriétaire émettait la prétention de prélever une partie de ce produit net, 100 hectolitres, restera au cultivateur et sera profit du capital qu'il a avancé car si un propriétaire émettait la prétention de prélever une partie de ce produit net le cultivateur préférerait mettre en culture d'autres terres restés libres. Mais, devant les progrès de la population, il faut mettre en culture les terres N°2; alors, de ce moment, la rente va commencer pour les terres N°1; car il faut, ou bien qu'il y ait deux taux de profit pour le capital agricole ou bien qu'on retranche 10 hectolitres de blé au cultivateur N°1, de manière que le taux du profit agricole soit uniforme, 90 hectolitres, sans quoi il y aurait inégalité du taux des profits agricoles, et les propriétaires des terres N°1 trouveraient des fermiers disposés à ne garder pour eux que 90 hectolitres sur 100, car, sans cela ces cultivateurs ne trouveraient à employer leur travail et leurs capitaux que sur les terres N°2, qui ne leur rendraient toujours que 90, puisque toutes les terres N°1 sont en culture.

Les 10 hectolitres retranchés du produit net des terres N°1 vont donc au propriétaire de ces terres; c'est leur rente qui apparaît dès ce moment; et cela, on doit le remarquer, reviendrait au même s'ils cultivaient personnellement leur terre; le produit net de 100 hectolitres se décomposerait toujours entre 90, profit de leurs capitaux et 10 hectolitres de rente; et, dès ce moment apparaît cette vérité, mise en relief par Ricardo dans son "Essai sur l'influence du bas prix des blés sur le profit du capital".

La Rente est donc une partie des profits originairement obtenus sur le sol; elle ne constitue jamais un revenu nouveau, mais toujours une fraction d'un revenu déjà créé. Les 100 hectolitres de blé, aujourd'hui décomposés entre 90 et 10, existaient avant l'apparition de la rente; c'est seulement une scission qui s'accomplit dans le produit originaire; c'est un simple déplacement de la perception d'une partie des revenus de

Source : BIU Cujas

la terre.

Mais les propriétaires des terres N°2 n'ont point de rente ; ils ont seulement le profit de leurs capitaux ; c'est ce profit qui reconstitue leurs capitaux ; ils exploitent vraisemblablement eux-mêmes ; ils ne trouveraient pas de fermier qui consentirait à retrancher quelques avantages dans son exploitation, puisqu'il y a encore des terres libres, les terres N°3.

Pendant ce temps, la population va toujours en s'augmentant. Toutes les terres N°2 sont en culture, et leur rendement ne suffit plus à répondre aux besoins de la consommation. On est obligé de cultiver les terres N°3, qui ne donnent que 80 hectolitres ; du même coup, naît une rente au profit des terres N°2, toujours parce qu'il ne peut y avoir en fait deux taux du profit des capitaux agricoles ; 80 hectolitres suffisent maintenant à rémunérer le capital agricole ; les propriétaires des terres N°2 (dont le rendement est de 90 hectolitres) trouveront dès lors des fermiers qui consentiront à ne garder pour eux que 80 hectolitres, puisque, sans cette acceptation, ils ne trouveraient à appliquer leurs capitaux et leur travail que sur les terres N°3, lesquels ne leur donneraient toujours que 80 hectolitres. Donc, voilà une rente de 10 hectolitres pour les propriétaires des terres N°2, qui, jusque là, ne jouissaient d'aucun capital ; et, du même coup, la rente des propriétaires des terres N°1 est portée de 10 à 20 hectolitres ; ces terres ont augmenté de valeur, car elles rendent 100 hectolitres. Les propriétaires trouveront des fermiers qui consentiront à ne garder pour eux que 80 hectolitres, car, sur les terres N°2, ces fermiers devraient abandonner 10 hectolitres sur 90 au propriétaire, tandis que, sur les terres N°3, ils ne rentreraient que 80 hectolitres. Donc, la mise en culture des terres de qualité inférieure donne naissance à une rente, au profit des terres de qualité immédiatement supérieure et élève la rente des terres, au-dessus de cette dernière catégorie. Cet écart se maintiendra toujours dans les mêmes proportions, puisqu'il correspond à l'inégalité inhérente aux qualités de fertilité de ces différentes terres.

Comment expliquer la mise en culture des terres inférieures.

Mais deux questions surgissent aussitôt : et d'abord, comment se fait-il qu'alors que, 100 hectolitres de blé étant originairement la simple reconstitution du capital et de son profit, 80 hectolitres suffisent, plus tard, à le reconstituer avec son profit ? Puis, comment les terres N°2 et 3 sont-elles mises en culture, alors qu'elles ne donnent que 90 et 80 hectolitres ? Au début, 100 hectolitres devaient reconstituer le capital et le profit nécessaires aux terres N°1. Il semble donc que la

Source : BIU Cujas

mise en culture des terres N°s 2 et 3 ne doive jamais être entreprise, puisque, cette culture sera toujours à perte.

La réponse à ces deux questions se trouve dans la hausse de la valeur du blé. Devant l'insuffisance des terres N° 1, le prix de l'hectolitre de blé s'est élevé; sans cette considération personne n'aurait jamais osé entreprendre le défrichement des terres N° 2, dans la crainte de perdre dans un travail stérile une partie des capitaux engagés; c'est uniquement parce que le capital peut se reconstituer, avec un profit en sus, grâce aux 90 hectolitres, que ces terres N° 2 ont trouvé des amateurs. Mais, par là même, les terres N° 1 voyaient augmenter leur produit, non point en nature (elles produisent toujours 100 hectolitres), mais en valeur, puisque le prix de l'hectolitre a baissé, si bien que le prix de 90 hectolitres reconstitue aujourd'hui le capital employé sur ces terres, tout comme auparavant 100 hectolitres étaient nécessaires pour le reconstituer avec un prix plus bas de l'hectolitre. Il ne faut pas oublier le principe déjà énoncé, savoir que, sur un marché, les produits de même espèce et de même qualité n'ont qu'un prix, quelle que soit la différence de leur coût de production. Le coût de production des blés des terres N° 1 est plus faible que le coût de production des blés des terres N° 2; mais, sur le marché, ces deux prix sont identiques; ce prix uniforme est réglé par le coût de production le plus élevé, des produits effectivement vendus, dans l'espèce des produits des terres N° 2.

La même explication prévaut pour les cultures des terres N° 3 le rendement est de 80 hectolitres; les fermiers des terres N°s 2 et 3 ne garderont plus pour eux que 80 hectolitres; le prix de l'hectolitre de blé a donc encore haussé.

Mais il reste à donner cependant une réponse à la question suivante: comment se fait-il que la mise en culture de nouveaux terrains ne fasse pas baisser le prix du blé? Une augmentation naturelle de production doit bien —, semble-t-il, faire baisser la valeur du produit? Si cet effet se produisait ordinairement, la question de la culture des terres N° 2 et 3 devrait être abandonnée aussitôt. On tournerait dans un cercle vicieux; on s'exposerait à des pertes inévitables en se livrant à la culture des terres N° 2 et 3; on cesserait donc de les mettre en culture. Précisément cette baisse de valeur ne se produit pas, parce que, d'après le troisième théorème, précédemment rappelé sur la valeur, il s'agit ici de produits dont la quantité n'

Source : BIU Cujas

peut être augmentée que moyennant des frais qui devront être plus que proportionnellement croissants, comme le sont essentiellement les produits du sol; dès lors, le prix est définitivement réglé, même au point de vue dynamique, par le coût de production le plus élevé. Si le blé produit par les terres N°3 est nécessaire à la satisfaction de la demande, pourquoi les propriétaires des terres N°s 1 et 2 baisseraient-ils le prix de leur blé? Ils ne craignent pas la concurrence des propriétaires des terres N°3, qui ne peuvent vendre au-dessous de leur coût de production, les propriétaires des terres N°1 et 2 se garderont donc bien de baisser leurs prix, parce qu'ils sont assurés de vendre leur blé, et parce que les producteurs des terres N°3 ne voudront pas vendre le leur au-dessous de ces prix là; ce ne sont point des concurrents (Ricardo, p. 40).

La rente est donc du renchérissement du blé

Un enseignement peut, d'après Ricardo lui-même, être dégagé de ce qui précède: la rente est l'effet et non la cause du renchérissement du blé. Smith avait déjà fait cette remarque, bien qu'il ne fasse pas dériver la rente d'un renchérissement du blé, mais il l'avait formulé en ce sens que la rente n'est pas une partie constituante du prix. Ricardo (p. 41) est d'une netteté absolue". Le blé, dit-il, ne renchérit pas parce qu'on paie une rente; mais c'est au contraire parce que le blé est cher qu'on paie une rente. Et on a remarqué que le blé ne baisserait pas, lors même que les propriétaires feraient bon marché abandon de leur rente. Cela n'aurait d'autre effet que de mettre quelques fermiers en situation de vivre comme de grands seigneurs; mais cela ne diminuerait pas la quantité de capitaux et de travail nécessaires pour faire venir le blé et les cultures sur les terrains les moins productifs: Si les propriétaires abandonnaient leur rente, cela ne diminuerait nullement le coût de la production sur les terrains de moindre qualité, et dont le blé est nécessaire, malgré le coût supérieur de la production, pour le besoin social. La rente n'est donc point un élément du prix des denrées. Et Ricardo remarque que c'est là une observation de la plus haute importance, en économie politique, dans l'analyse des phénomènes de la répartition, en vue de discerner l'effet des divers impôts, notamment l'impôt foncier, sur les produits.

Voilà le premier chef invoqué par Ricardo: la rente est due à l'inégale fertilité de la terre. Ces idées sont générales et applicables aux deux autres chefs invoqués par Ricardo.

1er chef de rente: Rendement des capitaux additionnels appliqués au sol.

Le deuxième chef de la rente consiste dans l'inégalité de rendement des capitaux additionnels employés sur des terres déjà en culture. C'est là un point beaucoup plus délicat. Dans les sociétés avancées, toutes les terres sont en cultures. Mais la rente peut naître, ou les rentes déjà nées peuvent se développer, sans qu'il soit besoin de faire intervenir la mise en culture des terres moins fertiles, par

Source : BIU Cujas

plus que le troisième chef de la rente. C'est là l'hypothèse, très pratique, qui est réalisée presque nécessairement dans toutes les sociétés avancées en civilisation, alors que toutes les terres sont mises en culture. Puis cela explique que, dans ces pays de vieille culture, toute terre paraît donner et donne réellement une rente, sinon ce phénomène resterait inexpliqué. Si on ne comprend pas bien ce deuxième chef de la rente (ce qui est arrivé à certains économistes) on changera cette observation en une objection contre la théorie de Ricardo, théorie qui implique que toutes les terres ne produisent pas une rente, en avant que, dans les pays civilisés, on ne trouve point de terrains qui ne produisent une rente.

Pour que cette cause de rente intervienne, il suffirait que le capital qu'on emploierait à cultiver un terrain nouveau puisse être employé plus fructueusement sur des terres déjà cultivées. Le capital sera alors employé de préférence sur les premières terres, et constituera une rente, que le premier capital employé pourra toucher, le second capital trouvant seulement le moyen de se reconstituer. Ici, il faut mettre en jeu la loi du rendement décroissant des capitaux additionnels appliqués à un terrain déjà en culture". "Il peut arriver, dit Ricardo, p. 38, qu'en doublant le capital primitif employé dans une terre N°1, quoique le produit ainsi obtenu ne soit pas doublé, quoiqu'il ne soit pas augmenté de 100 hectolitres, il augmente cependant de 85 hectolitres. Cela fera 185 hectolitres au lieu de 100. Le second capital a donc un rendement de 85 hectolitres, quantité surpassant ce que rendrait ce capital additionnel, s'il était consacré à la culture des terres N°3, qui ne donnent que 80 hectolitres. Le premier capital, employé sur les terres N°1, va pouvoir payer et paiera réellement une rente de 15 hectolitres, au propriétaire de la terre, puisque la rente est toujours la différence, qui est obtenue par l'emploi de deux capitaux et de deux travaux, entre deux rendements". Voici un exemple : avec un capital de 10 mille francs un fermier retire de sa terre N°1, 100 hectolitres de blé. Par l'emploi d'un second capital, représentant 10 mille francs, il obtient sur cette même terre un surcroît de production de 85 hectolitres. A l'expiration du bail, le propriétaire de cette terre pourra exiger du fermier une augmentation de bail de 15 hectolitres ou d'une valeur égale, à titre d'augmentation de la rente. Comment cela ? Toujours pour la même raison, qui est fondamentale, savoir qu'il ne peut y avoir deux taux différents pour les profits (d'après le 4e théorème sur la valeur) ce qui arriverait si le premier capital laissait au fermier 100 hectolitres, alors que le second ne lui laisse que 85 hectolitres.

Mais ce fermier ne sera-t-il pas alors un peu naïf de doubler ainsi son capital pour arriver finalement

Source : BIU Cujas

à doubler la rente du propriétaire ? Non, le but du fermier est d'augmenter son profit personnel, non dans son taux, mais dans son total. Les 85 hectolitres, produits du premier capital, lui reconstituent son deuxième capital avec profit, parce que le prix du blé a baissé ; la baisse qui a augmenté le produit en valeur de 100 hectolitres que rend son premier capital, rend disponible, pour la rente, toute cette partie du prix des 100 hectolitres, qui excède les 85 hectolitres, soit 15 hectolitres. On touche ici au point délicat ; autrement dit, étant donné le cours actuel des blés, puisque le prix des 85 hectolitres suffit à reconstituer un capital de 10 mille francs avec un profit en sus, sur le produit de premier capital, le fermier ne peut garder que 85 hectolitres, puisque le capital de ce dernier est aussi de 10 mille francs, et qu'il peut être reconstitué aussi avec 85 hectolitres de blé ; il y a donc, là aussi, un excédent disponible pour la rente. Mais le fermier gagne aussi à avoir dans le blé son capital d'exploitation, puisqu'il réalise ainsi son profit sur 20 mille francs, au lieu de ne le réaliser que sur 10 mille francs, ce qui lui donne un profit de 4 mille francs, au lieu de 2 mille francs, par exemple, à 10 %. Ce qui lui importe, comme total de profit perçu, tout en fournissant une rente au propriétaire, c'est d'arriver à ce résultat. Sans doute, le fermier préférerait garder pour lui les 15 hectolitres, mais, s'il n'acceptait pas les conditions imposées par le propriétaire au renouvellement du bail, un autre fermier se présenterait bientôt pour le remplacer, et le fermier évincé ne pourrait faire un emploi plus profitable de son capital. On lui ferait les mêmes conditions sur d'autres terres N°1, tandis que, sur les terres N°2, il ne tirerait que 80 hectolitres au lieu de 85.

En un mot, les choses se passent, pour les mêmes raisons, comme pour la mise en culture des terres de fertilité décroissante, et c'est même la seule hypothèse où le rendement décroissant du taux se rencontre pour de nouveaux capitaux agricoles, de quelque manière qu'on les emploie, à de nouvelles terres, ou à la culture d'anciennes terres. Aussi bien, dans la seconde hypothèse comme dans la première, le deuxième capital employé ne procure pas de rente ; il est seulement occasion de la naissance d'une rente, pour le premier capital ; et, si un troisième capital de 10 mille francs était employé sur cette terre N°1, produisant, en retour, un rendement de 15 hectolitres de plus, alors le fermier paierait, pour le deuxième capital de 10 mille francs, une rente égale à la différence de production des deux capitaux, c'est-à-dire égale à 10 hectolitres ; et en même temps que, du même coup, la rente du premier capital de 10 mille francs hausserait de 15 à 25 hectolitres, augmentation qui serait fournie par le

1910-1911
RÉPÉTITIONS ÉCRITES
Licence, Doctorat, Capacité
"LES COURS DE DROIT"
3, Place de la Sorbonne, 3
(au premier)

Source : BIU Cujas

troisième capital de 10 mille francs.

Importance et généralité de la théorie de la rente.

Il est donc possible que, dans les sociétés avancées, il n'y ait point de terrains qui ne paient une rente, sans que cela vienne ruiner nullement la théorie de Ricardo sur la rente, comme certains auteurs l'ont prétendu. Car l'inégalité de fertilité des terres n'est point uniquement la cause de la rente, même avec des terrains de même qualité et à la même distance du marché; il y aurait toujours une rente, malgré cela, puisque le fait économique du moindre rendement des capitaux nouveaux appliqués au sol est indépendant de l'inégalité dans la fertilité du sol. Ce qui reste toujours vrai, c'est qu'il y a constamment dans un pays, une portion des capitaux agricoles qui ne donnent pas de rente, dans tout ce pays; et, sur ce point, la théorie de Ricardo ne craint aucun démenti. Dans le chapitre 24, à la page 268, Ricardo dégage très bien cette idée: "qu'il y ait ou non en angleterre, dit-il, des terrains qui ne paient pas la rente, cela ne fait rien à la question; il y a nécessairement des capitaux qui ne peuvent pas payer une rente". Et cela donne précisément l'illusion, dans un pays avancé, que toutes les terres donnent une rente, quant au capital agricole. Cette déduction vient, comme le fait remarquer un des meilleurs interprètes de la théorie ricardienne de la rente, Rossi (dans son "Cours d'Economie Politique", 1836-1837. IIe volume, Tome 1er, p. 137, 1840, et qui est un admirable vulgarisateur de l'Ecole anglaise) de ce que l'exploitation d'un domaine est un fait complexe, dont on ne tient compte qu'en bloc, sans distinguer les dépenses et les produits des différentes parties du capital. "ainsi dit Rossi, supposons, pour un moment, qu'il n'y ait pas d'autre cause de la rente que l'inégale fertilité des terres; il devrait y avoir, dans un pays, des terres qui ne donnent pas de rente. Or, on ne voit point de domaines qui ne fournissent aucune rente. Mais cela s'explique, parce que beaucoup de domaines contiennent de bonnes et de mauvaises terres, que la comptabilité y est tenue en bloc, et qu'on met sur le compte des mauvaises terres une partie de ce qui est produit dans les bonnes. Mais le paiement d'une rente sur les catégories inférieures des terres, est purement un paiement nominatif; dans une comptabilité exacte et précise, il n'y aurait point de rente payée pour ces terres moins bonnes."

On peut ajouter l'opinion d'un économiste anglais, Cairnes, dans son petit livre très remarquable intitulé "Caractère et méthode logique de l'Economie Politique" Traduction française, 8e conférence; les explications qu'il fournit sont d'une logique très puissante.

Et il en est exactement de même de la rente fon-

Source : BIU Cujas

dée sur le rendement décroissant des capitaux additionnels appliqués à un terrain déjà en culture, c'est comme dans la théorie précédente ; seulement, c'est ici une question de nuances à apercevoir ; c'est toujours à cause de la comptabilité en bloc, qu'il semble que la rente est fournie par l'ensemble des capitaux appliqués à la terre, mais, en réalité, le dernier capital employé ne fournit pas de capital, et on s'apercevrait bien de ce résultat, si on tenait un compte propre à chaque capital employé.

Ricardo l'a constaté dans son chapitre 24 et il l'explique très exactement, quand il aborde la question de savoir "comment Smith a compris la rente".

Le premier chef de rente est l'inégale fertilité des terres ; le second chef de rente est le rendement décroissant des capitaux appliqués à des terres déjà cultivées.

Reste le troisième chef de la rente : l'éloignement du marché, la distance du lieu de consommation.

Le 3e chef de rente : l'inégal éloignement du marché.

Ricardo est bref sur cette cause de la rente, et même il ne la signale qu'incidemment (N° 39) : "Les terres les mieux situées et les plus fertiles verraient la valeur de leurs produits réglée par la somme de travail nécessaire à leur production et à leur transport jusqu'au lieu de la vente". Il est inutile, d'ailleurs, de s'appesantir sur ce chef de la rente, qui est celui offrant le plus de facilité à comprendre. Un supplément de frais pour le transport à un marché éloigné est tout naturel.

Conception différente de Smith et de Ricardo à ce point de vue.

Avant Ricardo, Smith avait indiqué très explicitement ce chef de la rente. Mais l'inégal éloignement du marché apparaît chez Ricardo et chez Smith, comme ayant sur la rente un effet très différent. Smith ne le donne pas comme une cause de la rente (car pour lui, la cause de la rente n'est pas dans l'inégalité des coûts de production) ; mais, pour Smith, l'inégal éloignement du marché est un principe de différence dans le taux de la rente. La rente, dit-il, varie selon la fertilité de la terre et selon sa situation, quelle que soit sa fertilité : "La terre qui est située dans le voisinage d'une ville donne une rente supérieure à la terre située dans l'éloignement de la campagne". Il en coûte toujours davantage pour amener au marché les produits d'une terre éloignée ; il faut donc que cette terre éloignée obtienne une plus grande quantité de travail, puisqu'il doit être dépensé plus de travail pour amener les produits au marché, et la rente du propriétaire est diminuée d'autant". Mais, dans une campagne éloignée, le taux du profit est généralement plus élevé que dans une ville, parce que les capitaux y sont abondants" (Livre 1er, ch. II, section 1) Smith veut par là marquer plutôt les causes d'inégalité des

Source : BIU Cujas

rentes, et non la source même de la rente ; le disponible restant pour le propriétaire foncier est diminué, dans une campagne éloignée, à cause du prélèvement plus considérable nécessaire pour rémunérer le travail. Et le développement des voies de communication, dit-il, a pour résultat d'augmenter la rente, c'est-à-dire que la diminution des frais de transport généralise la rente.

Pour Ricardo, l'inégalité de proximité du marché ou de son éloignement n'est pas seulement la cause d'une inégalité dans la rente ; elle est aussi le principe de la rente, puisque pour lui (à la différence de Smith) toute terre ne rapporte pas nécessairement une rente. La rente n'apparaît que lorsqu'il y a inégalité de coûts de production. Pour Ricardo, la rente n'apparaît que du moment qu'on met en culture des terres plus éloignées de marché que celles qui ont été antérieurement cultivées ; celles-ci donneront une rente mesurée par la différence des frais de transport de leurs produits et des frais de transport des produits des terres qui ne donneraient pas de rente. C'est donc toujours le rendement décroissant des capitaux, en agriculture, à mesure qu'on est obligé d'augmenter la production, qui entre en jeu. Chez Smith et chez Ricardo, cette différence dans le principe de la rente se reflète dans la manière dont ils présentent les conséquences de l'inégalité de la proximité des terres ou de leur fertilité. Chez Smith, comme la rente existe par cela seul qu'un terrain est en culture, le coût de production plus élevé sur les terres moins fertiles ou plus éloignées entraîne pour Smith, une diminution de la rente, pour les terres qui sont mises les dernières en culture ; celles-ci n'en fourniront pas moins une rente, mais cette rente sera plus faible. La rente des terres plus favorisées ne s'élève pas, en principe ; mais les terres moins favorisées donnent simplement une rente plus faible ; les inégalités de rente procèdent par gradation descendante chez Smith, en partant d'un niveau maximum qui est constitué par les taux de rente des terres les plus favorables, lesquels existaient avant la mise en culture de terres moins favorisées. Le principe de la rente donc résulte de la fertilité de la terre, pour Smith ; la rente des terres N°1 est établie à priori ; elle n'augmente pas par la mise en culture des terres N°2 et 3 ; celles-ci donnent seulement une rente inférieure.

Au contraire, pour Ricardo, la rente ne naît qu'avec l'apparition de coûts de production différents, c'est-à-dire quand des terres moins favorisées, moins fertiles ou plus éloignées du marché sont mises en culture. Ces dernières terres ne fournissant pas de rente,

Source : BIU Cujas

puis la rente impliquant une hausse des denrées agricoles, la rente des terres plus favorisées s'élève à mesure que la culture est forcée de s'étendre à des terres de moins en moins favorisées. Bref, les inégalités de rente, procèdent par gradation ascendante, et peuvent théoriquement monter indéfiniment, à mesure qu'on est obligé d'appliquer des capitaux additionnels à des terres déjà cultivées, ou de mettre en culture des terres moins fertiles ou plus éloignées du marché. D'où une différence dans la manière de se comporter de la rente : chez Smith elle ne peut aller en haussant ; chez Ricardo, elle procède par gradation ascendante. De là de très graves conséquences quant à l'accroissement de la richesse sociale.

La rente et sa hausse dans leur rapport avec la richesse nationale.

Faut-il, du point de vue de la richesse nationale, se féliciter de voir hausser la rente et s'élever la valeur de la terre ?

Pour Smith, la nation doit se réjouir de voir que la terre, cette partie la plus importante et la plus durable de la richesse nationale, va en augmentant de valeur. Car le blé, malgré cette hausse de valeur, ne se vend pas plus cher, il ne l'a pas démontré d'ailleurs ; la hausse de la rente, pour lui, n'implique nullement une élevation du prix, mais simplement une augmentation des terres à blé. Quant aux autres produits (bétail, bois, textiles, volailles etc..) lorsqu'ils ont pris assez de valeur pour payer une rente, sans doute cette hausse de la rente implique un renchérissement, mais comment ne pas s'en féliciter s'il témoigne de la prospérité de la nation ? Il suppose, en effet, une population nombreuse, une consommation très développée ; donc une très grande extension de la culture du blé. Eh bien ! qu'en pense Ricardo ? Lui aussi, il estime que la hausse de la rente est toujours l'effet de l'accroissement de la richesse nationale (p. 114). Elle n'est pas une cause, mais bien un signe de cet accroissement ; puisque la rente ne peut hausser que par l'accroissement de la consommation et que la hausse de la rente implique une mise en valeur progressive de toutes les terres du pays, même les moins bonnes et les plus éloignées du marché et l'application de capitaux croissants à la terre. Si, donc, la nation peut payer ses frais, c'est qu'elle est prospère.

Conception de Ricardo quant aux effets de la hausse de la rente.

Jusqu'ici, Ricardo est d'accord avec Smith, mais dans la théorie ricardienne, la hausse de la

Source : BIU Cujas

rente, signe du développement de la richesse nationale, n'en est pas moins une rançon payée à l'avarice de la nature, même pour la rente des terres à blé. En effet l'avarice de la nature nous oblige à juger des progrès de la richesse nationale par la hausse des rentes, alors qu'elle est due à des difficultés, de plus en plus grandes, rencontrées pour accroître les subsistances. Smith n'avait nullement ce point noir dans sa perspective, sans que le prix du blé s'élevât. Ricardo aperçoit très bien ce point noir, et il le met admirablement en lumière dans les lignes suivantes : "La hausse des rentes est toujours l'effet de l'accroissement de la richesse nationale, et des difficultés que rencontre la population pour se procurer les subsistances exigées par le surcroît de cette population" (p. 44).

Il faut donc se garder de dire que la hausse des rentes est une bonne chose : mais est-elle le signe d'un accroissement de la richesse nationale ? Malheureusement cette augmentation de la richesse nationale est gâtée par la hausse de la rente. Cette hausse de la rente est aussi l'effet des difficultés toujours croissantes de se procurer des quantités additionnelles de subsistances.

Ricardo montre très bien lui-même l'illusion consistant de la part des Physiocrates et de Smith à parler des avantages et de la supériorité de la terre sur toute autre source de production en raison de la rente, puisque c'est à l'époque où les terrains sont le plus productifs, le mieux situés qu'ils ne donnent pas de rente, et qu'ils n'en fournissent qu'une au moment où la terre s'appauvrit ; et il remarque combien il est singulier que cette qualité de la terre, qui aurait dû être regardée comme un désavantage, ait été considérée au contraire comme lui donnant une prééminence marquée sur les autres instruments de production". C'est singulier, dit-il, si l'air, l'eau, l'élasticité de la vapeur, et la pression de l'atmosphère pouvaient avoir, comme la terre, des qualités variables et limitées, et étaient appropriables, ils donneraient tous une rente, qui augmenterait, plus on descendrait dans l'échelle des produits fabriqués avec eux, et la terre ne jouirait plus d'une prééminence fondée sur la supériorité de ses forces.. Si l'excédent de produits qui forme la rente des terres est réellement un avantage, il est à désirer, alors, que les machines récemment construites deviennent moins productives que les anciennes ; cela donnerait plus de valeur aux marchandises fabriquées, non seulement aux marchandises fabriquées avec elles, mais à toutes les marchandises du pays, et l'on paierait alors une rente à tous ceux qui possèdent des marchandises plus productives (p. 43). Donc, la rente

Source : BIU Cujas

n'est qu'une rançon payée par l'humanité à l'avarice de la nature et touchée par les propriétaires fonciers ; la baisse de la rente n'est que l'accroissement de cette rançon.

Indépendance de l'accroissement de la richesse nationale et de la hausse de la rente.

Mais est-il vraiment impossible que la richesse nationale s'accroisse sans qu'il s'en suive une baisse de la rente? Cela n'est pas nécessaire ; la richesse nationale peut croître très rapidement pendant que la rente reste stationnaire, ou même qu'elle baisse (p. 444 et 445). On n'a pas toujours compris cela ; si la richesse nationale s'accroît souvent, sans que la rente baisse elle-même, la portée de l'indice consistant dans la baisse de la rente doit être limitée et précisée de la manière suivante : 1° La baisse de la rente est un indice de l'accroissement de la richesse nationale ; mais : 2° de ce que la rente est stationnaire ou décroissante, il ne faut pas en conclure que la richesse nationale est dans la même situation. Les causes qui empêchent la rente de baisser peuvent être précisément des causes de grands progrès de la richesse nationale : "Là où la richesse nationale augmente avec le plus de vitesse, c'est dans les pays où les terres disponibles sont le plus fertiles (colonies nouvelles) où il y a le moins de restriction aux importations, où, par des améliorations dans l'agriculture, on peut multiplier les produits sans aucune augmentation proportionnelle dans la quantité de travail et où, ensuite de ces causes, l'accroissement des rentes est lent" (p. 445). La preuve expérimentale qu'il ne faut pas, du caractère stationnaire de la rente, conclure au caractère stationnaire des progrès de la richesse, c'est précisément que la rente est stationnaire là où de grands progrès agricoles viennent permettre un rendement supérieur du sol, sans frais proportionnellement croissants. Quand ces circonstances si favorables se rencontrent, le taux stationnaire de la rente n'est nullement un indice du ralentissement ou du stationnement de la richesse nationale ; bien au contraire.

Circonstances qui font baisser la rente ou qui l'empêchent de s'élever?

Circonstances qui rendent la rente stationnaire ou qui s'empêchent de s'élever.

Quelles sont les circonstances climatériques, agronomiques, commerciales ou autres qui produisent ce résultat? Voici d'abord l'idée générale : "Si par quelque modification dans l'état social, il devenait inutile d'employer autant de capitaux à l'agriculture que jusque là, les dernières portions de capitaux employés à l'agriculture ne donneraient plus de profit et la rente baisserait" (p. 446). Elle ne donnerait plus de profit, puisque le prix des produits aurait baissé et ne permettrait plus de fournir de profit au capital.

Source : BIU Cujas

Quelles sont donc, dans l'état social, les modifications qui peuvent produire cet effet ? - 1°) C'est le cas où la population vient à diminuer. Ricardo en parle ici, comme cause première de la diminution du capital national, laquelle entraîne, suivant lui, une diminution de la population. Toute réduction considérable de ce capital national produit ce résultat, parce que la population se proportionne toujours au capital destiné à payer le travail ; la baisse de la rente tient bien ici à la diminution de la richesse nationale.

Mais, 2° circonstance, la rente baissera encore, et ici sans diminution de la richesse ni de la population, s'il vient à se produire dans l'agriculture de si grandes améliorations qu'il n'y ait plus besoin de cultiver des terres de qualité inférieure, ou de dépenser plus de capitaux à la terre (p. 45). De grands perfectionnements apportés dans l'exploitation agricole permettront donc de retirer les capitaux des terres inférieures, d'abandonner ces capitaux et de faire baisser la rente ; des découvertes nouvelles et des procédés scientifiques inconnus jusque là auront pour résultat de diminuer le coût de la production par une augmentation dans le rendement ou par une économie sur les frais. Ricardo donne comme exemple d'une amélioration de ce genre les inventions, l'alternance des cultures, ou encore la découverte d'un nouvel engrais. D'ailleurs le caractère essentiel d'une amélioration est de diminuer la quantité de travail jusque là nécessaire pour la production d'une denrée. Ricardo prend un exemple : une population donnée a besoin, pour sa nourriture, de 2 millions d'hectolitres de blé qu'on récolte sur les terres N°1, 2 et 3. Avec la découverte d'un moyen perfectionné, permettant aux terres N° 1 et 2 de fournir à elles seules la quantité requise sans recourir aux terres N°3, il y aura baisse de la rente, car la terre N°2, au lieu du N°3 abandonné, sera seule cultivée sans rente et la rente de la terre N°1 ne représentera plus que la différence entre le N°2 (90 hectolitres) et le N°1 (100 hectolitres). La rente aura donc été ramenée de 20 à 10 ; elle ne sera plus, pour le N° 1, que l'écart avec le N°2. Ces améliorations, qui accroissent le rendement de la terre sans frais proportionnellement croissants, sont une cause agronomique de stagnation ou même de baisse des rentes ; c'était au contraire pour Smith une cause, et même la cause principale de l'augmentation de la rente, car la rente est, pour lui, le produit de cette puissance de la nature dont le propriétaire prête l'usage au fermier, et ce produit est plus ou moins grand selon qu'on suppose

Source : BIU Cujas

à la terre plus ou moins de qualités naturelles ou artificielles. Donc, dans le produit des terres ainsi cultivées intensivement, si l'apport du travail augmente, celle de la nature augmente aussi, laissant plus de disponible pour la rente.

Mais, de cette circonstance agronomique, qui fait baisser la rente, il n'est nullement permis d'induire une diminution de la richesse et de la population. La stagnation ou la baisse de la rente, à elles seules, ne doivent pas être considérées comme l'indice d'un recul du progrès de la richesse nationale. On devrait donc cesser, contrairement à l'opinion soutenue par tant d'économistes dans la crise agricole, d'opposer à Ricardo la baisse du prix du blé et de la rente comme démontrant l'inexactitude de sa théorie. Ricardo l'avait prévu au contraire; sa théorie permettrait même d'expliquer la baisse de la rente à la fin du 19e siècle, car cette période a vu précisément se produire en agriculture, sous l'influence des progrès de la chimie, des améliorations sans précédent; puis des terres neuves très fertiles ont été mises en culture venant concurrencer sur le marché des produits des pays anciens. La diminution considérable des frais de transport, surtout du fret par mer a été aussi une cause de rente, mais non de diminution ou même de stagnation de la richesse nationale.

La baisse de la rente, qui résulte des améliorations agricoles ne peut pas durer, parce que la richesse nationale et la population continuent alors de progresser et même beaucoup plus vite que si la rente n'avait pas baissé, puisque cette baisse de la rente est due à une économie d'efforts et de capitaux, qui, dégagés de ce côté, se reportent vers les industries. Les profits sont plus élevés; la situation est très favorable à l'accumulation et au développement des capitaux dans le pays, et, par suite, à l'accroissement de la population. Les profits plus élevés feront naître une plus forte demande d'ouvriers par les patrons, augmenteront leur salaire et, par suite, la population ouvrière augmentera aussi. Mais alors les cultures seront étendues et il y aura hausse de la rente, qui remontera à son ancien taux, peut-être même le dépassera, puisque, grâce aux améliorations agricoles acquises, les mêmes terres entretiendront un plus grand nombre d'hommes qu'auparavant. La baisse de la rente n'aura donc été qu'un repos pour la terre, lui donnant de nouvelles forces, pour avancer plus loin. Donc, dans les sociétés en progrès, la rente a toujours une tendance à la hausse. La période de baisse peut se prolonger assez longtemps

1910-1911
RÉPÉTITIONS ÉCRITES
...oué. Doctorat, Capacité
...ES COURS DE DROIT
Place de la Sorbonne, 3
(au premier)

Source : BIU Cujas

elle peut durer tant qu'il n'y aura pas eu une augmentation correspondante de la population (Ricardo, ch. 2, p. 47, ch. 24, p. 274 et 275.

Enfin, le relèvement de la rente pourrait être très longtemps retardé même avec une augmentation rapide de la population, si de nouvelles et successives améliorations agricoles viennent contrebalancer la tendance à la baisse.

Influence sur la rente, de la découverte de nouveaux territoires.

Enfin une troisième circonstance est de nature à faire baisser la rente sans entraîner davantage une diminution de la richesse nationale ou de la population; c'est la découverte de nouveaux territoires, d'où il sera possible d'exporter le blé à un prix inférieur au coût de la production indigène (Essai sur l'influence du bas prix des blés sur les profits du capital". Oeuvres complètes de Ricardo, p. 511 et s; voir aussi: "Protection accordée à l'agriculture", section VI; et enfin "Principes de l'Economie Politique et de l'impôt", ch. 2, p. 45, incidemment). L'importation de blés étrangers dont le prix de revient, frais de transport compris, est moins élevé que le prix du blé anglais, fera baisser les cours; il exercera donc la même influence que des améliorations agricoles importantes. Certaines terres ou certaines portions de capitaux agricoles cesseront d'être employées à l'agriculture; la rente cessera pour les terres ou pour les capitaux immédiatement plus productifs et elle baissera pour les autres.

Ces circonstances se sont réalisées au 19e siècle, surtout par la diminution des frais très considérables des transports par mer, du fret. Les progrès des transports ont agi sur la rente dans les vieux pays comme auraient agi d'importantes améliorations agricoles réalisées chez eux. Tant que les transports étaient onéreux, la fertilité des terres lointaines n'était pas à craindre pour les vieux pays; mais, avec l'abaissement du prix des transports, cette fertilité des pays neufs a amené une diminution du coût des produits agricoles et de la rente dans les vieux pays; elle l'a fait au contraire naître et hausser dans les pays neufs; la demande à eux adressée par les vieux pays joue à l'égard des pays neufs comme une augmentation de leur population, donc, est une cause de naissance ou d'élévation de la rente. La rente tend donc à s'équilibrer, dans les pays neufs et les pays vieux, par une sorte de mouvement de bascule. Et la baisse de la rente n'y est encore que temporaire: elle y remontera par les mêmes causes que précédemment, à dater du moment où la rente des pays neufs aura atteint le niveau de la rente actuelle

Source : BIU Cujas

des vieux pays. Alors, ainsi égalisée sur une aire plus étendue, la rente reprendra son mouvement ascensionnel sur toute la surface du globe.

Toutefois, la loi positive peut venir ici à la traverse de la loi de la rente ; les propriétaires fonciers, soucieux de conserver leur rente, pèseront sur le législateur pour le décider à empêcher, par des droits de douane, l'entrée des denrées étrangères. Ou encore le législateur peut adopter la même politique prohibitive croyant opportun de maintenir toutes les terres, même les moins bonnes, en culture, ou d'y maintenir tous les capitaux (par exemple, politique protectionniste de la France depuis 1881 - On veut maintenir l'affectation à l'agriculture de la portion des capitaux du pays même la moins productive.

Maintenant, si le prix du blé a baissé depuis 25 ans, cela provient de ce que, concurremment à la cause de baisse de la rente par la protection douanière, de grands progrès agricoles ont été réalisés, notamment grâce à l'avancement de la chimie. D'autre part, depuis 1901, se dessine un mouvement de hausse des denrées agricoles, faible d'abord, mais régulier et continu et qui semble devoir se maintenir. On le remarque, en effet, même dans les pays neufs, comme les Etats-Unis, et ce mouvement s'est accentué depuis 1904.

La reprise actuelle des prix des denrées agricoles

Certains économistes, qui sont de parti pris contre Ricardo, donnent une autre explication de cette hausse du prix des denrées agricoles et ils l'expliquent par une hausse générale de tous les prix, et peut-être par une cause d'ordre monétaire, la production de l'or ayant beaucoup augmenté depuis 20 ans, ce qui amène inévitablement un relèvement du prix des denrées agricoles, donc de la rente. C'est possible ; il est toutefois singulier que la surproduction de l'or, intense depuis 30 ans, n'ait commencé à produire des effets qu'à partir de 1901.

De l'intérêt des propriétaires fonciers dans son rapport avec l'intérêt général et avec l'intérêt particulier des capitalistes et des ouvriers.

La manière de voir de Smith était commandée toujours par sa conception de la richesse ; l'intérêt de la classe des propriétaires fonciers est étroitement et inséparablement lié à l'intérêt général de la société, tout ce qui nuit à l'un de ces intérêts nuit à l'autre. Toute amélioration dans l'état de la société tend à

Source : BIU Cujas

faire hausser la rente réelle de la terre, à augmenter la richesse personnelle du propriétaire. Le décroissement dans la richesse de la société tend à diminuer la rente réelle de la terre et la richesse réelle du propriétaire foncier. Et Smith en concluait que, lorsque la nation délibère sur quelque règlement de commerce ou d'administration les propriétaires fonciers ne la pourront jamais égarer, même en ne se décidant qu'en écoutant l'intérêt particulier de leur classe.

Pour Ricardo l'intérêt des propriétaires fonciers n'est nullement lié à celui de la société.

Que pense Ricardo de ce rapport entre les propriétaires fonciers et la société ? Ricardo dit aussi que la baisse de la rente est toujours un signe certain de l'accroissement de la richesse nationale ; et il en est toujours un effet. Aussi, dans son "Traité de l'Influence du bas prix des blés", il déclare que " si des rentes élevées sont l'effet naturel des circonstances et si elles ne sont pas dues au législateur, on ne doit jamais s'en plaindre ; c'est la preuve la plus irréductible de la richesse et de la prospérité, et d'une population nombreuse par rapport à la fertilité du sol " (p. 511). Donc, pour Ricardo, l'intérêt des propriétaires fonciers serait-il aussi toujours très étroitement lié à l'intérêt des classes vivant de salaires et de profits ? Nullement ; et cela se comprend, avec la théorie ricardienne de la rente. " En effet, dit Ricardo, l'intérêt du propriétaire foncier est constamment opposé à l'intérêt des autres classes de la société ; sa situation n'est jamais plus florissante qu'aux époques où les subsistances sont rares et chères ; tandis que, pour les autres hommes, une nourriture à bas prix est une circonstance bienfaisante ... Les améliorations agricoles, si importantes pour la société, intéressent si faiblement le propriétaire, que son intérêt est toujours opposé à celui des manufacturiers et des consommateurs ; (elles l'intéressent tout de même, s'il sait prévoir, la rente devant remonter ensuite plus haut que par le passé, mais elles n'intéressent pas le propriétaire actuel, qui ne voit que son intérêt présent ; il est de son intérêt que le prix du blé augmente, mais il en résulte une baisse des salaires, sans que le prix des marchandises baisse au profit du manufacturier. Donc, toutes les classes de la société, sauf celle des propriétaires, souffrent du renchérissement du blé. Toute la perte est d'un côté ; tout le gain est de l'autre " (Essai sur l'influence du bas prix des blés, p. 510 et 511, et ch. 24 de ses Principes, p. 275 et s.). Donc, toutes les classes de la société vont souffrir, sauf celle des propriétaires, du renchérissement du blé, et le progrès de la richesse profitera aux seuls propriétaires fonciers.

Source : BIU Cujas

En quoi les théories nouvelles formulées par Malthus et Ricardo ont-elles influé sur leur conception de l'Individualisme

On connaît maintenant les trois célèbres théories économiques qui, dit-on ont introduit le pessimisme en économie politique : le principe de population de Malthus, la loi d'airain, et la théorie de la rente du sol de Ricardo. Que penser de leurs conséquences au regard de la théorie individualiste ?

Des antagonismes sociaux apparaissent ainsi sur le terrain économique. Les Physiocrates et Smith avaient pu présenter, au point de vue de la production, le système individualiste comme harmonieux dans ses résultats. Avec Malthus et Ricardo, ce système, sur le terrain de la répartition, paraît gros de désaccords et de menaces ; les socialistes les mettront plus tard à profit. Cependant Malthus, Ricardo et leurs disciples sont restés individualistes. Comment donc, malgré leurs théories scientifiques, ont-ils pu continuer de tenir pour le libéralisme économique.

Pour Ricardo, on serait en peine de savoir s'il en a été troublé ; il n'a fait que de la science, s'est borné à analyser des théories.

Quant à Malthus, son principe de population ne l'a point éloigné de l'individualisme et, au contraire, l'a très fortement confirmé dans le libéralisme. La majeure partie de son livre est consacrée à la réfutation des systèmes socialistes de son temps. Il les réfute par le principe de population, car il n'y a pas d'autre frein possible au principe de population que la prudence individuelle, la contrainte morale, qui se développera uniquement sous l'action éducatrice de la responsabilité personnelle. Si donc, par l'organisation sociale, par les lois, on enlève aux hommes, à l'exemple des socialistes, la théorie de Malthus est une nouvelle pièce et une pièce maîtresse de l'individualisme.

Il n'en est pas moins vrai que, sur le terrain de la répartition, la perspective de l'individualisme reste désormais peu satisfaisante ; cela tient à ce que l'ouvrier ne pourrait améliorer sa condition qu'au prix de la plus grande prudence dans le mariage (il ne devrait se marier que tard, ou même ne pas se marier du tout, sauf quand sa profession sera rémunératrice ; sinon le salaire reviendrait et resterait toujours au taux nécessaire ; la classe ouvrière serait victime d'une loi naturelle, et esclave de la loi d'airain des salaires. Ce serait payer bien cher ce remède, sans parler de la privation des joies familiales ! Puis il restait la théorie de la rente foncière, encore plus injuste, peut-être, dans ses conséquences apparentes ; les propriétaires fonciers seraient mis en mesure de pomper, pour ainsi dire toutes les res-

Source : BIU Cujas

sources utiles émanant du progrès réalisé par la science et appliqué à l'exploitation agricole !

Sans doute, les Économistes qui viendront après lui feront remarquer que ces phénomènes ne tiennent pas seulement au système individualiste lui-même, mais à la nature des hommes et à celle des choses, ils diront que ces phénomènes se produiraient et même avec plus de force peut-être, dans tout système social autre que l'individualisme ; c'est l'individualisme qui répond le mieux aux besoins de la reproduction, et la sagesse veut qu'on s'y tienne. L'individualisme, diront-ils, est sinon le meilleur, le moins mauvais des régimes ; il a sur tous les autres cette supériorité, non point d'abolir le mal, mais de le diminuer dans la mesure la plus large possible, avec son principe essentiellement éducateur de la responsabilité personnelle. Et bientôt Bastiat exprimera cette attitude avec justesse, quand il dira que "la population est un de ces sujets, fort nombreux du reste, qui nous rappellent que l'homme n'a guère à sa disposition que le choix des maux."

Le classicisme et ses principaux représentants.

C'est cet état de la science (réserve faite de l'opinion personnelle de Bastiat) de la technique individualiste, au sortir des mains de Malthus et de Ricardo, qui, dans l'Histoire des Doctrines, sera bientôt désigné sous le nom de "Classicisme" ou d'École Classique Économique ; cette science était communément enseignée, pendant une certaine période, dans tous les pays où on s'occupait d'économie politique. C'est l'Économie Politique issue du Smithianisme, et complétée (assombrie aussi) par Malthus et Ricardo. Ses principaux représentants seront : en Angleterre, James Mill, le père de Stuart (1821) Mac Culloch (1825) Senior dont les principaux ouvrages ont paru en 1826, John Stuart Mill (1845) ; en France : Rossi, professeur de droit constitutionnel à la Faculté de Paris, professeur d'Économie politique au Collège de France (1840) ; Joseph Garnier (1845) qui fut longtemps rédacteur en chef du "Journal des économistes" ; son *Traité d'Économie Politique*, un peu oublié aujourd'hui, est bien le reflet de l'enseignement classique en France, une nouvelle Édition en a paru en 1907 ; Courcelle-Seneuil, qui a publié un Ouvrage très remarquable, dont le titre est "Traité théorique et pratique d'Économie Politique", en 1858 ; Cherbuliez, qui a fait un livre tout à fait remarquable sur la question, en 1862 ; Michel Chevalier, ancien Saint-Simonien, professeur au Collège de France (1850-1855) ; Dameth, qui a publié "l'Introduction à l'Économie politique". En Allemagne, on peut citer : Rau, Thünen, Hermann et Mangoldt.

Mais le livre classique par excellence, en

Source : BIU Cujas

Stuart Mill

Economie politique, le meilleur dans la forme, le plus exact et la plus didactique est, sans conteste, le livre de Stuart Mill. "Principes d'Economie Politique avec quelques applications à l'Economie Sociale," 2 volumes, 1848; Traduction française par Dussart et Courcelles Seneuil, en 1858. C'est l'ouvrage le plus caractéristique de la véritable attitude doctrinale de l'individualisme classique; beaucoup de critiques disent que l'auteur ne se préoccupe que de la production, et qu'il se désintéresse du sort des classes laborieuses, et ne présente qu'une Science sèche de la richesse. En réalité, il est difficile de trouver un ouvrage rempli de plus d'émotion vraie, un auteur plus soucieux du développement de la richesse des hommes et s'intéressant davantage à la classe ouvrière.

Il ne dissimule pas sa sympathie pour le Socialisme sentimental de son temps, et, s'il le critique, il ne veut pas que sa critique soit considérée comme une condamnation du Socialisme envisagé en tant que réalisant les derniers progrès, le Socialisme, dit-il lui-même, ne peut être critiqué que par le défaut de préparation actuel de l'espèce humaine. Cet auteur classique se déclare donc obligé de reconnaître que, pour un temps déterminé, (probablement assez long, pour permettre à la nature humaine de se modifier) la doctrine individualiste est la bonne, dans l'intérêt de la classe ouvrière. Une seule réserve est à faire: Stuart Mill ne peut, dans l'individualisme classique, admettre la rente du sol, surtout dans les conditions de son temps, en Angleterre, avec la très grande propriété foncière et le protectionnisme; elle est alors une trop grande source de richesse et il proposait de prendre la majeure partie à l'impôt.

On peut donc contester la conclusion dernière de l'économie politique classique; mais il faut connaître la véritable attitude du classicisme doctrinal dans les œuvres de Stuart Mill; il ne maintient la solution libérale que parce que cette solution est la moins mauvaise pour les sociétés.

Une autre leçon doit être dégagée: l'individualisme économique n'est aucunement lié à un optimisme économique; c'est encore là un préjugé qu'il faut détruire. Cet état d'esprit a pu être celui des Physiocrates, qui étaient au début de la Science et qui n'avaient pas beaucoup analysé les phénomènes de la répartition; mais cet état d'esprit n'est plus du tout celui de Malthus, de Ricardo, de Smith, ni de Stuart Mill. Ce point est à retenir pour ne pas verser dans des erreurs regrettables.

Source: BIU Cujas

Le Saint-Simonisme.

Pendant les 20 ou 30 premières années du 19e siècle, il y a eu comme un carrefour auquel aboutit le mouvement du libéralisme, commencé dans le cours du 18e siècle, réalisé par la Révolution française, et continué par un courant doctrinal qui fit apparaître des inquiétudes et suscita des critiques.

Dès le début du 19e siècle, deux grandes Ecoles de réformateurs se présentent : le Saint-Simonisme et le Fouriérisme.

Le Saint-Simonisme.

Saint-Simon. sa vie.

Saint-Simon (1760-1825) a été un amorceur d'idées, plutôt qu'un constructeur et, au cours de sa vie aventurière il ne parvint jamais à les coordonner. L'Economiste Ch. Dunoyer (petit-neveu du duc de Saint-Simon, l'auteur des "Mémoires" sous la Régence) qui accompagnait le philosophe Saint-Simon, fait de lui le portrait suivant : "Un homme qui prétendait descendre de Charlemagne, qui se maria dans le dessin de faire des oeuvres de génie et n'eut pas même d'enfant : il annonçait toujours des séries d'ouvrages et ne fit jamais que des prospectus". Il avait un sens profond; il était donc pour les spéculations philosophiques et politiques auquel il s'était voué. Il en était arrivé à cette certitude que l'union de sa femme avec un mathématicien, nommé Boisson, serait des plus favorables à l'éclosion d'un grand géomètre ; conformément aux voeux de Saint-Simon, un enfant naquit de cette union, mais malheureusement avec une intelligence si bornée qu'il fallut l'enfermer à l'âge de 7 ans comme idiot. Saint-Simon fut très heureux par ailleurs puisqu'il réussit à fonder une Ecole dont il fut le chef. Ses écrits les plus importants furent publiés sous la Restauration, alors qu'on craignait encore le retour de l'ancien Régime, faisant disparaître la société bourgeoise et industrielle de l'époque. D'où la principale préoccupation de Saint-Simon, pour montrer la supériorité des classes industrielles sur celles de l'ancien régime, selon son expression, dans son ouvrage "L'Industrie" (1817) : "Tout par l'industrie". En 1819 il publia sa fameuse parabole : il y suppose que la France a subitement

La parabole de St Simon.

Source : BIU Cujas

perdu ses savants, ses artistes, ses agriculteurs, ses fabricants, ses commerçants et ses banquiers les plus eminents ; pour lui, la conséquence de cet état de choses serait que la France deviendrait immédiatement un corps sans âme et tomberait aussitôt dans un état d'infériorité absolu par rapport aux autres nations, jusqu'à ce que de nouvelles generations aient remplacé les grands hommes disparus. Puis Saint-Simon suppose encore que la mort vient de frapper subitement le Roi, sa famille, le plus hauts dignitaires de la cour, ainsi que les plus gros propriétaires français (au nombre de 10 mille) ; or, dit-il, il n'y aurait aucune suite fâcheuse à cette seconde catastrophe, parce qu'on trouverait immédiatement des remplaçants pour ces derniers.

Voilà certes du radicalisme politique plutôt que du socialisme pour l'époque. Saint-Simon comprend parmi les membres utiles à la société des industriels et des financiers, alors que le socialisme moderne reprochera à ceux-ci de s'engraisser du salaire des travailleurs.

Les idées sociales de Saint Simon.

Mais il place l'industrie au-dessus de tout : pour lui, elle est la reine du monde. Puis, si nombreuses et si variées que fussent ses idées, il fut surtout possédé par la préoccupation de trouver un système propre à réaliser sa formule fameuse : "A chacun selon sa capacité, à chaque capacité suivant ses oeuvres". Cette maxime était parfaitement en harmonie avec sa formule : "L'industrie avant tout". Pour lui, la Révolution n'avait fait qu'oeuvre de destruction, en instaurant la liberté économique ; il fallait rédifier. La liberté n'est pas un but, dit-il ; on ne s'associe pas pour être libre ; sinon il vaudrait mieux rester seul ; et il définit prosaïquement la société : "La production des choses utiles à la vie". Tout homme doit se considérer comme étant engagé dans une Compagnie de travailleurs ; c'est à la société qu'il appartient de réaliser le but de chacun. Et il propose un régime parlementaire dans lequel fonctionneraient trois Chambres : une Chambre d'inventions, composée d'ingénieurs et d'artistes, qui suggérait les travaux à entreprendre ; une Chambre d'examen, composée de savants, qui contrôlerait la valeur des propositions ; enfin une Chambre d'exécution, dont les membres, choisis parmi les industriels les plus riches (parce qu'ils seraient supposés les plus actifs) dirigeraient les travaux. Sur la fin de sa vie, il donna à sa doctrine un caractère religieux, et dans ses lettres au Roi, il présente ses principes comme étant la véritable application du christianisme (faussé, d'après lui, par l'Eglise elle-même) ; il somme le roi d'enlever le pouvoir aux guerriers et aux fonctionnaires pour le donner

1910 1911
RÉPÉTITIONS ÉCRITES
Licence, Doctorat, Capacité
LES COURS DE DROIT
Place de la Sorbonne, 3
(au premier)

Source : BIU Cujas

aux industriels. Après sa mort, qui eut lieu en 1825, il se fonda une École qui fut l'Individualisme religieux. C'est dans les chefs et les pontifes qui dirigèrent après lui son École, qu'il faut chercher ce qu'on désigne véritablement par Saint-Simonisme; les principaux disciples de Saint-Simon furent: Enfantin, Bazard, P. Leroux, Blanqui et Olinde Rodrigues.

L'individualisme religieux.

Cette doctrine exerça une véritable fascination sur un grand nombre d'esprits très cultivés, notamment sur ceux de l'École Polytechnique où Enfantin était répétiteur; quantité d'ingénieurs s'y rallièrent. Cela n'a rien de surprenant; une doctrine qui faisait de l'industrie une sorte de religion et dont tout effort pratique s'orientait vers une civilisation industrielle, où les ingénieurs seraient rois, était bien faite pour attirer les jeunes hommes les mieux préparés pour l'industrie. Enfantin et ses disciples ont été parmi les promoteurs les plus ardents des Compagnies de chemins de fer; ils visaient le percement de l'isthme de Suez et de l'isthme de Panama. De Lesseps avait été en rapport avec eux. Puis vint le fameux système de la Méditerranée de Michel Chevalier, un des Saint-Simoniens les plus illustres. Les Saint-Simoniens s'ingénièrent à rallier autour d'eux les banquiers les plus fameux de l'époque, tels que Pereire, Laffitte, Rotschild; car il fallait beaucoup d'argent pour la réalisation de leurs travaux. On peut voir avec profit, pour cette activité extérieure, la thèse qui a été récompensée par la faculté de droit de M. Maurice Fallon: "Les Saint-Simoniens et les chemins de fer", thèse, Paris, 1908.

Au point de vue doctrinal, le Saint-Simonisme déborde de beaucoup le terrain économique; il prétend n'être rien moins qu'une doctrine de rénovation sociale; d'après cette doctrine, le monde doit être régénéré. L'ordre ancien, d'après elle, était constitué pour la guerre et par la guerre; l'ordre nouveau doit être constitué pour le travail et par le travail. Il y a, dans l'histoire de l'humanité, ce point de séparation, disent les Saint-Simoniens; les sociétés ne pouvaient éviter de passer par cet ordre social de la guerre; c'était là une loi de leur développement; mais maintenant le temps est venu d'un ordre social pacifique, et il faut organiser la société dans la morale, dans la religion et dans l'ordre matériel.

Le Saint Simonisme comme doctrine sociale.

Avec la chute de l'Empire, ils escomptaient la fin de l'époque militaire. Mais quel serait le caractère de l'ordre pacifique et industriel nouveau, opposé à l'ordre social guerrier? Pour les Saint-Simoniens le principe d'antagonisme dominait l'ordre

Source : BIU Cujas

social guerrier ; il était partout ; chaque nation ne songeait qu'à dominer et à exploiter les autres nations considérées comme ses rivales. Au sein de chaque nation, on ne rêvait que la domination de l'homme par l'homme ; la société était partagée en deux classes : celle des exploitants et celle des exploités. Le même phénomène se répète au sein de la famille, qui est une petite société réduite : l'antagonisme se révèle sous la forme de l'asservissement de la femme à l'homme, avant l'apparition du christianisme ; depuis le christianisme, la femme est la subalterne de l'homme ; elle est frappée d'interdiction religieuse, politique et civile. Mais, à cet antagonisme universel, qui est la caractéristique de l'ordre social guerrier, doit succéder le principe de l'association universelle de tous les hommes sur la surface entière du globe et dans tous les ordres de leurs relations. C'est la loi de l'ordre social pacifique.

Enfin, au dessus de tous les autres antagonismes, il y en a un autre qui doit disparaître et se fondre dans l'unité : c'est celui qui règne entre la matière et l'esprit ; il est représenté, en politique, par la lutte entre l'état et l'église, et, dans chaque individu, par la lutte entre l'esprit et la chair. Si toutes les religions qui ont précédé le Christ ont été des religions matérialistes, la religion chrétienne a été une religion essentiellement spiritualiste. Or, en vertu de ce principe que, dans tout état organique des sociétés humaines (reconstitution après la crise) il se produit, comme conséquence, une société religieuse, les sociétés antiques ont poussé au plus haut point possible le perfectionnement de la vie matérielle ; puis est apparu le Christ qui a ouvert aux hommes une nouvelle carrière de perfectionnement moral. Mais l'une et l'autre vie, l'une et l'autre aspiration, matérielle et spirituelle, s'excluaient. Or, le matérialisme existe comme le spiritualisme ; la chair, quoique condamnée, n'en existe pas moins et l'âge est venu de la réhabiliter, sans déprécier l'esprit ; à l'antagonisme préexistant entre eux il faut substituer une union nouvelle ; car désormais il n'y aura de perfectionnement possible que dans l'ensemble et la fusion de ces deux éléments, unis entre eux dans la nature humaine. Donc l'État et l'Église ne doivent plus faire qu'un : les fonctionnaires sociaux et les fonctionnaires religieux formeront une même nature de fonctionnaires, et, dans l'individu, l'esprit et la chair marcheront plus à prendre ombrage l'un de l'autre ; l'esprit ne sera plus seul le bien, et la chair ne sera plus seule le mal. Pour atteindre ce résultat, il n'est pas nécessaire ni opportun de renier le christianisme, mais il faut faire un pas de plus vers le catholicisme ; il sera le nouveau

christianisme avec lequel on marchera vers l'âge d'or ; il figure la tradition placée dans le passé et ouvrant la voie vers l'avenir. C'est dire que la doctrine saint-simonienne est très ample ; elle déborde le terrain économique, mais elle ne le perd jamais de vue. Elle reste constamment en contact avec lui. On trouve un exposé très coordonné et remarquable de cette doctrine dans un livre renfermant les Conférences de Bazard et d'Enfantin, en 1828-1829 et 1830 ; ces Conférences ont été réunies par Lazare. Hippolyte Carnot, dans un ouvrage intitulé "La doctrine de Saint-Simon ; son exposition". Il ne porte pas de nom d'auteur. Les deux années de ces Conférences ont été réunies en un petit volume, en 1881. Elles ont paru dans une publication mensuelle et essentielle de l'Ecole Saint-Simonienne. Mais l'oeuvre Saint-Simonienne est très abondante ; rien que pour Bazard et Enfantin, on compte 47 volumes.

La doctrine économique de Saint-Simon.

Voici la partie strictement économique du Saint-simonisme : il y a d'abord deux documents occasionnels, de 1830, qui présentent, condensées, les aspirations économiques de l'école saint-simonienne. Ces documents contiennent des réponses à des critiques et à des imputations que les saint-simoniens regardaient comme une partie diffamatoire portée sur leur doctrine économique ; ils sont contenus dans "Le Globe", journal quotidien du Saint-simonisme, du 9 février 1830. Le journal des "Débats" avait attaqué les idées économiques de l'école saint-simonienne. Le "Globe" répondit : Nous voulons l'abolition de tous les privilèges héréditaires sans exception ; nous voulons l'émancipation des travailleurs et la déchéance de l'oisiveté qui les ronge et les flétrit ; nous ne voulons les bonheurs et l'abondance que pour les hommes qui asservissent la nature, c'est-à-dire pour les industriels, les savants et les artistes. Nous voulons que les semences et une des récoltes, que les fruits du travail des classes laborieuses ne soient pas dévorés par la classe opulente et oisive, qui ne sait rien faire et n'aime qu'elle-même. A chacun selon sa capacité ; à chaque capacité selon ses oeuvres. Nous voulons la suppression de tous les loyers, des fermages et des intérêts, des tributs payés par le travail aux capitalistes". Voilà un langage qui ressemble à une conception égalitaire et à une demande de suppression de tous les revenus sans travail !

Le deuxième document est contenu dans une lettre collective de Bazard et d'Enfantin, les deux principaux chefs de la religion saint-simonienne, adressée le 1er Octobre 1830, au Président de la Chambre des Députés. Le 29 et le 30 Septem.

Source : BIU Cujas

bre, Dupin avait fait reconnaître l'existence officielle d'une secte reconnue sous le nom de Saint-Simonisme. Et c'est alors que fut écrite cette lettre, dans le but de préciser la position doctrinale et pratique de cette Ecole. On lui avait imputé de prêcher la communauté des femmes, ce qui occasionna une dissidence entre les deux auteurs de cette lettre; mais ce détail a peu d'intérêt.

Dans cette lettre, Bazard et Enfantin se défendent de vouloir créer la communauté des biens et même l'égalité sociale: "Le système de la communauté des biens s'entend universellement du partage égal entre tous les membres de la société, soit du fonds lui-même de la production, soit des fruits du travail commun." (Par là, ces auteurs veulent montrer qu'ils ne sont pas des communistes, mais ils se trompent dans leur appréciation du communisme, car le système du partage et des lots égaux est tout le contraire du communisme; c'est le *partagisme*). "Or, disent-ils, le Saint-Simonisme repousse ce partage égal de la propriété, qui constituerait à ses yeux une violation plus grande, une injustice plus révoltante que le partage inégal effectué par la force des armes et par la contrainte. Car le Saint-simonisme croit à l'inégalité naturelle des hommes, et il la regarde comme la base même de l'association, comme la condition indispensable de l'ordre social. Il repousse le système de la communauté des biens, qui est une violation manifeste de toutes les lois morales qu'il a reçu mission d'enseigner: le Saint-Simonisme veut qu'à l'avenir chacun soit classé suivant ses capacités et rétribué selon ses oeuvres. Mais, en vertu de cette dernière loi, il demande l'abolition de tous les privilèges de la naissance, sans exception, et par conséquent, la destruction de l'héritage, le plus grand de tous ces privilèges, celui dont l'effet est de laisser au hasard la répartition des avantages sociaux et de condamner la classe la plus intéressante à la misère, à l'ignorance et à la dépravation. Il demande que tous les instruments de travail, les terres et les capitaux, soient réunis en un fonds social, exploité par des associations et hiérarchiquement, de manière que la tâche incombant à chacun soit l'expression de sa capacité et à ce que la richesse soit la mesure de ses oeuvres. Il ne vient attendre la constitution de la société qu'en tant qu'elle consacre pour quelques uns le privilège impie de l'oisiveté, c'est-à-dire le droit de vivre au détriment d'autrui et que tant qu'elle abandonne au hasard de la naissance le classement social des individus;" (les socialistes diront, eux aussi: "Nous sommes les meilleurs défenseurs de la propriété, en ce que nous en assurons la jouissance à tous") "La tâche du Saint-Simonisme est d'édifier et de construire sur les ruines qui

Source : BIU Cujas

s'entassent autour d'eux, et de fonder une société nouvelle sur les débris de la société moderne qui va s'écroulant de toutes parts, société nouvelle dans laquelle les hommes demanderont à Dieu le règne de l'amour, avec la paix et l'ordre.

Enfin, dans un avertissement précédant cette lettre, Bazard et Enfantin déclaraient avoir pour devise que "toutes les institutions sociales doivent avoir pour but la amélioration sociale, morale, intellectuelle et physique de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre". (c'est le nouveau christianisme de Saint-Simon).

Telles sont les données fondamentales du Saint-Simonisme sur le terrain économique. Elles appellent deux observations nécessaires pour préciser la véritable place du Saint-Simonisme dans l'histoire des doctrines. Dans l'exposé de ces doctrines, celle qui paraît venir la première à l'esprit, c'est le socialisme. Le Saint-Simonisme est-il une doctrine relevant du socialisme ? Ici une première difficulté surgit, suivant l'opinion qu'on se fait soi-même du socialisme. Il n'y a pas de conception plus diffuse, de définitions plus variées suivant les écoles et les partis politiques. Mais voici la définition que l'on peut en donner, comme contenant le moins d'arbitraire : "Le socialisme, considéré historiquement, au cours des temps, consiste dans la suppression de la propriété privée et de sa socialisation, en vue d'établir et de faire régner, au nom de la justice, et dans l'intérêt de l'individu, une égalité de fait si non absolue, tout au moins relative" (l'anarchie supprime aussi la propriété privée, mais elle ne la socialise pas).

Le Saint-Simonisme relève-t-il du socialisme

Dans cette définition, il a été dit "au nom de la justice et aussi de l'intérêt social", ce qui comprend deux éléments : un élément interne, l'idée égalitaire, l'âme même du socialisme dans l'histoire, et l'égalité conçue dans l'intérêt de l'individu, dans un but démocratique (à la différence du communisme de la Cité platonicienne, essentiellement aristocratique, où l'idée égalitaire était réalisée uniquement pour les guerriers et les magistrats).

L'autre élément constitutif est un élément externe, et définit le moyen de réalisation de l'idée égalitaire : c'est la suppression et la socialisation de la propriété privée. Il y a eu d'autres moyens de réaliser l'idée égalitaire, comme le partage des biens en lots entre les individus, mais c'est là un principe contraire à celui du socialisme : c'est l'égalitarisme.

Partant de ce point de vue, il faut maintenant se demander quelle est la place que tient le Saint-simonisme dans l'histoire du socialisme ?

Source : BIU Cujas

Quelle est la place que tient le Saint-Simonisme dans l'histoire du socialisme.

L'individualisme instauré par la Révolution française ne plaisait pas à tous ; les Saint-Simoniens ne pouvaient l'accepter, ou tout au moins ils ne pouvaient accepter, dans l'individualisme, le fait que la société économique restait inorganique, et que par suite de l'héritage, les forces économiques ne semblaient jamais aller aux plus capables, contrairement aux intérêts généraux de la société.

Quelques observations principales sont ici nécessaires : 1° On ne voit pas, en effet, ce qui manque à cette rénovation sociale et économique ; en quoi relève-t-elle du socialisme ? On a dit que c'était un socialisme aristocratique et capitaliste. Mais cette expression ne convient qu'aux institutions procédant de l'idée démocratique. Il est vrai que le Saint-Simonisme eut pour objectif d'organiser l'industrie bien plus que le travail. Mais, dans le nouveau christianisme, Saint-Simon en arrive à une conception essentiellement démocratique de la rénovation sociale. Le but finalement recherché par lui est l'amélioration de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre ; c'est ainsi que l'esprit démocratique devient dominant chez les Saint-Simoniens. Cependant, ceux-ci proclament qu'ils croient à l'inégalité naturelle ; ils la regardent même comme la condition indispensable à l'ordre social. Cette constatation est exacte, mais les Saint-Simoniens n'en sont pas moins des égalitaristes ; ils veulent l'égalité au point de départ. Or, si l'égalité de droit est une conception très simple, l'égalité de fait est beaucoup moins simple, en effet, il y a l'égalité des parts, l'égalité arithmétique ou proportionnelle, l'égalité communiste, l'égalité familiale ou fraternelle ; il y a enfin, comme dernière venue, l'égalité dans les moyens de production, au point de départ de la vie active. Or la conception égalitaire des Saint-simoniens suppose la suppression de l'héritage ; elle est donc bien un égalitarisme démocratique.

La suppression de l'héritage aboutit à la suppression de la propriété privée.

Ce qui fut la cause d'une illusion, c'est la pensée première, qu'eut Saint-Simon, d'organiser l'industrie bien plus que la répartition ; puis les Saint-simoniens confient la direction de la société socialiste à une oligarchie de banquiers, d'industriels, de savants et d'artistes ! Mais Saint-Simon donne la raison, profondément réaliste, de cette résolution ; la voici : les masses ouvrières émancipées par la Révolution, mais n'ayant point d'instruction politique et étant sans éducation économique, ne manqueraient pas,

Source : BIU Cujas

si elles n'étaient pas guidées par une main ferme, d'osciller de l'anarchie au despotisme. D'où la nécessité impérieuse d'avoir des éducateurs du prolétariat, dans l'intérêt même de la classe ouvrière. Donc, l'idée égalitaire et l'idée démocratique se rencontrent parfaitement dans la doctrine de Saint-Simon.

Reste maintenant à trouver les moyens pour réaliser l'égalité externe : la suppression de la propriété privée et sa socialisation. Or ce résultat ne serait pas autre chose que la suppression de l'héritage ; c'est la suppression assez rapide de la propriété privée, des moyens de production, des terres et des capitaux, le tout formant, disaient les Saint-Simoniens, le fonds morcelé des propriétés particulières. Mais il ne faut pas s'y tromper, ils obtenaient en définitive, le même résultat qu'avec la socialisation et la suppression de la propriété privée, cette dernière étant organisée par eux de façon à s'évanouir et à être remplacée par la propriété sociale. Ils tendaient à l'organisation administrative intégrale de la propriété privée des moyens de production (ce qui équivaut à la socialisation organisée au plus haut degré).

Par cette première observation, on voit que le Saint-Simonisme rentre dans le socialisme.

Deuxième observation : le principe d'organisation et de fonctionnement du fonds social sera : " à chacun selon sa capacité et à chaque capacité selon ses œuvres ". Ce qui implique évidemment, au nom de l'intérêt des travailleurs, la mise en œuvre d'une dose effrayante d'autoritarisme. Il faudra des autorités sociales aveuglément obéies pour déterminer les capacités et les œuvres ; cet autoritarisme devra être absolu. Qui peut donc sérieusement penser que le socialisme exclue l'autoritarisme ? Le socialisme ne peut pas fonctionner sans cela. On pourrait évidemment songer à balancer les inconvénients de l'autoritarisme nécessaire, en plaçant à la base de la construction de ce système des autorités politiques et sociales par voie d'élection ; mais les Saint-Simoniens proscrivent absolument ce procédé, comme étant la source inévitable d'antagonisme et de divisions, sans qu'il garantisse le choix impartial des véritables capacités. Dans la société rêvée par Saint-Simon, tout doit procéder non de bas en haut, mais de haut en bas. Seront chefs, ceux qui se révéleront les plus capables et les plus aimants, ceux-là qui seront implicitement réclamés par les inférieurs, désignés et consacrés par l'assentiment populaire. Et ici s'opère la compénétration de l'idée religieuse et de l'idée industrielle par l'un de leurs effets pratiques. Par l'union du spiritualisme et du matérialisme, ces nouveaux chefs, aveuglément obéis, dirigeraient

L'autoritarisme dans St Simon.

Source : BIU Cujas

l'activité sociale, de caractère à la fois industriel et religieux, l'Etat aurait un caractère théocratique; ce serait l'Etat sacerdoce. L'industrie serait la forme du culte, dans cette religion nouvelle, et les chefs de l'industrie seraient les prêtres de ce culte." La science n'est que la connaissance de Dieu, connaissance théologique en ce sens; l'homme continue l'oeuvre de la création par l'industrie, qui devient un culte.

Répartition d'après les capacités de chacun.

Troisième observation: le Saint-Simonisme dit: à chacun selon sa capacité. Il faut relever ici un rapprochement frappant, dans cette conception qui, par un côté, s'insurge contre l'individualisme, et qui prétend, par ailleurs, pousser jusqu'au bout la logique des principes révolutionnaires de la déclaration individualiste des droits de l'homme, par la transposition des principes politiques en principes sociaux. L'article 6 de cette déclaration portait: "Sont également admissibles à tous les emplois, tous les citoyens, sans distinction de classes et sans autre distinction que celle de leur vertu et de leurs talents". C'était admettre également tous les citoyens aux fonctions publiques, et briser la barrière qui séparait les classes. Or, les Saint-Simoniens ne font pas autre chose que d'appliquer le principe de l'article 6 à tous les modes de l'activité sociale, en les "fonctionnarisant" préalablement. Dans le Saint-Simonisme, comme dans les autres systèmes socialistes tout, jusqu'au métier de nourrice, était fonctionnarisé. Dès l'instant où toutes les situations sociales (sauf celle d'un rentier qui est supprimée) deviennent des fonctions d'Etat, le principe de l'article 6, s'applique tout naturellement: c'est à l'Etat de discerner les aptitudes et les capacités de ses fonctionnaires. Il résultera évidemment de cette organisation des distinctions sociales, mais elles seront uniquement fondées sur l'utilité commune, ce qui est encore conforme à la déclaration des droits de l'homme (art. 1er).

"A chaque capacité suivant ses oeuvres", ajoutent les Saint-Simoniens. L'Etat, dans la doctrine de Saint-Simon, diversifiera les fonctions suivant les oeuvres de chacun, dont la mesure ou la valeur se trouve déterminée par le seul fait que cette oeuvre est attribuée à tel individu, puisque la fonction est basée sur la capacité. Puis, chacun devra, d'après l'article 15 de la déclaration des droits de l'homme, rendre compte de son administration. La conception de Saint-Simon, n'est donc que la transposition de certains principes de la déclaration des droits de l'homme de 1789, du domaine civique au domaine social.

Et si, au point de vue politique, les Saint-Simoniens ne s'inspiraient point de la déclaration des droits de l'homme, mais plutôt de l'organisation théocratique

Source : BIU Cujas

et féodale du moyen-âge, il n'en résulte que ceci, savoir que le Saint-Simonisme formait un singulier amalgame doctrinal, et que les Saint-Simoniens se croyaient, au point de vue social, les continuateurs des principes politiques de la Révolution.

Quatrième observation : Enfin, l'idée économique essentielle de l'école Saint-Simonienne semble donc bien résider dans le souci du classement social des individus, par un principe autre que celui des hasards de la naissance. Or, cela peut procéder de deux ordres de considérations bien distinctes : la considération de l'égalité au point de départ et la considération de l'utilité sociale.

De la répartition des individus dans chaque profession.

En effet, l'héritage donne naissance, non seulement à des inégalités de force économique au point de départ, mais encore il peut favoriser des individus moins capables au détriment de plus capables, et ainsi il compromet, au grand préjudice de l'intérêt social, le résultat naturel de l'inégalité de capacité. Cette inégalité au point de départ, occasionnée par l'institution de l'héritage, est au contraire, à la fois, à la justice et à l'utilité sociale. L'intérêt social, en effet, exige que la force économique se trouve toujours aux mains de plus capables. Les fonctions économiques sont donc celles qui, dans l'avenir, seront les plus importantes. Or, s'il est absurde que l'hérédité transmette les fonctions publiques, ce serait encore plus absurde pour les fonctions économiques, et cela nuirait à la société tout entière. Cette assertion des Saint-Simoniens n'est pas sans faire impression sur les esprits non prévenus. Il est incontestable que la société aurait tout intérêt à voir les forces économiques aux mains des plus capables; mais il reste à savoir si la suppression de l'hérédité serait une garantie suffisante pour la remise de cette force économique aux mains des plus capables; de plus, des conséquences plus préjudiciables encore à la société ne seraient-elles pas à craindre ? que celles-là même qu'on veut éviter par cette mesure.

Or, par quoi le Saint-Simonisme remplace-t-il ces injustices issues de la naissance ? Par l'autorité : le Gouvernement désignerait pour chaque travail les individus les mieux appropriés, en leur allouant un traitement proportionnel à leur travail. Mais l'opinion publique sera-t-elle moins choquée de voir la fortune distribuée arbitrairement par un législateur que la voir répartie aveuglement par l'héritage ? Que d'intrigues, de cabales et de servilité, quel débordement de fiches de toutes sortes ! Le vrai mérite silencieux, ne parviendrait pas à s'imposer

Source : BIU Cujas

et à se faire jour. Et qui donc se prétendrait juge de son véritable mérite ? Les amours-propres seront froissés, les mécontents, les déçus seront implacables. On pourrait redouter des appréciations inexactes portées sur les mauvais, les bons étant laissés de côté. Enfin, si par hypothèse, ce système fonctionne à souhait, si chaque capacité est vraiment mise à sa place et chaque oeuvre récompensée selon son mérite, en résulterait-il que les avantages de la nomination au choix puissent socialement balancer l'énorme déperdition de forces qui serait la conséquence certaine de la suppression de l'héritage, par la diminution du principal facteur poussant à la formation de la richesse sociale, c'est-à-dire de l'intérêt personnel familial ? M. Gide a dit que la disparition la plus inquiétante serait celle des capitalistes économiques petits ou grands, qui épargnent deux milliards par an pour la fortune de la France.

Ce grave danger du collectivisme contemporain est aussi celui du collectivisme Saint-Simonien, puisque la grande force qui pousse à capitaliser est toujours l'intérêt familial. Et cette déperdition inappréciable de forces résultant de la suppression de l'héritage ne contrebalancerait-elle pas les avantages de la société nouvelle ?

D'ailleurs, les Saint-Simoniens ont tort de croire que cette force économique n'est pas mise en oeuvre par les plus capables. Pour son exploitation et sa mise en oeuvre, cette force économique passe par le crédit, à ceux qui sont le plus capables d'en tirer parti. A mesure que la richesse et l'aisance se répandent, l'individu ne peut mettre en oeuvre sa force de capitalisation. Cette application de leur théorie n'est pas aussi simple que le croyaient les Saint-Simoniens, dans leur entière bonne foi.

Quelle fut la fin de l'école Saint-Simonienne?

Les destinées du Saint-Simonisme

Sous la direction du père Enfantin, les disciples de Saint-Simon vécurent très unis pendant quelques années et essayèrent de se consacrer, dans une maison de Ménilmontant aux soins domestiques, puis ils firent de la propagande. Mais un schisme se produisit parmi eux sur la question des femmes, et les tendances erotico-mystiques du père Enfantin inquiétèrent Bazard lui-même. Ils furent couverts du ridicule public. Ils portaient un costume singulier, dessiné par le père de Rosa Bonheur, aux couleurs bleue, blanche et rouge ; leur gilet se boutonnait par derrière, afin que nul ne le put mettre sans le secours d'un frère (par esprit de solidarité). Enfantin portait un collier d'anneaux de métal, les deux bouts réunis par une demi-sphère, si-

Source : BIU Cujas

quifiant que la femme libre était encore absente de la famille. Un jour les fidèles de Ménilmontant furent croire que le règne de la famille était venu pour eux. Singulière mentalité de ces braves gens! Pendant qu'Enfantin était en Egypte et s'occupait au Canal de Suez, de mettre en relation le monde entier, les Saint-Simoniens de Ménilmontant virent venir à eux, un beau matin, une femme blonde, pâle et jolie. Elle voulait, disait-elle, aidée d'un vaillant compagnon, aller rejoindre le Père sur le Nil. L'assemblée se remua; la jeune femme se plaça sur un fauteuil élevé, puis prononça sa requête. Un vieillard se présenta. Il avait bien la foi, mais il n'avait pas la fougue nécessaire. Un jeune homme surgit; il avait bien la fougue, mais il n'avait pas la foi!

Les disciples d'Enfantin firent beaucoup d'avance à Georges Sand en qui ils avaient grand espoir; elle déclina toujours l'honneur, mais resta en relations constantes avec eux; elle écrivit surtout sous l'influence des idées de Pierre Leroux, qui s'est très largement inspiré du St-Simonisme.

Les Saints-Simoniens aimaient à se montrer en public, à processionner, se heurtant toujours à une foule hostile qui les couvrait de pierres et de quolibets. Mais cette hostilité triviale leur attira de nombreuses recrues. En 1832 ils descendirent en grande tenue au Palais de justice, car ils avaient à répondre devant la Cour d'assises du délit d'association illicite et d'outrage à la morale publique; ils y firent de longs discours incohérents, ridicules et passionnés. Seul, le discours de Michel Chevalier fut très remarquable. Enfantin voulut jouer au magnétiseur, il essaya son regard révélateur et fascinateur sur ses juges, mais il fut piteyable de ridicule. Il fut, avec Chevalier, condamné à un mois de prison.

Leur peine subie, Chevalier devint professeur d'économie au Collège de France, et Enfantin finit comme administrateur d'une Compagnie de chemins de fer.

Conclusion sur le Saint-Simonisme.

Pour être juste, il faut dire que les Saint-Simoniens apportèrent cependant une idée vraiment haute et belle; ils prévirent d'heureuses spéculations et la révolution économique que devait amener la transformation des capitaux; ils développèrent des voies de communications et ils furent les principaux promoteurs de l'installation des premiers chemins de fer en France. Ils voulurent, en un mot, dans la science utilitaire mettre un peu d'idéal et de fraternité; ils étaient vraiment les romantiques de la science sociale.

Source : BIU Cujas

Le Fouriérisme

Les Saint-Simoniens étaient déjà dispersés, quand commença la propagande fouriériste.

Fourier avait commencé à écrire en 1804; mais il resta très longtemps ignoré. Ses idées rencontraient des adhérents, et un assez grand nombre de Saint Simoniens vinrent s'y rallier. On croit même que Bazard et Enfantin empruntèrent aux idées de Fourier, pour mettre au point leurs propres idées, bien que, par certain côté, le fouriérisme fut aux antipodes du Saint-Simonisme. Fourier avait été loin d'être tendre pour Saint-Simon; c'est généralement le fait des concurrents, même de ceux qui désirent faire le bonheur de la société, de se montrer haineux pour leurs collègues.

Avec Fourier, on verra l'association universelle fondée sur de tout autres principes que chez les Saint-Simoniens. Dans le sens idyllique, la doctrine de Fourier est anarchique, et non plus fondée sur l'autoritarisme.

Le Fouriérisme.

Le Saint-Simonisme rêvait d'une organisation unique du globe par l'association universelle. Ce rêve fut aussi celui du fouriérisme: "Aujourd'hui, jour de Vendredi-Saint, disait Fourier, j'ai trouvé le secret de l'association universelle".

La place de l'association dans le fouriérisme

Mais Fourier ne concevait pas son association à la manière de Saint-Simon, qu'il qualifiait de "charlatanisme", parce qu'elle ne s'édifiait pas sur l'attraction passionnelle, propre à Fourier. Il estimait sa découverte comme devant annoncer un monde social jusque là inconnu. Fourier disait de lui-même: "Le nouvel Hercule a paru; le plus grand des héros a porté enfin au monde la boussole sociale; à ses propres yeux, son système est imprégné de justice; sa découverte est donc solennellement annoncée."

La vie de Fourier

Fourier vécut de 1772 à 1837; toute sa vie, et malgré lui, il fut courtier de commerce; il eut préféré la carrière militaire; il fut donc condamné par les circonstances à vivre une forme d'activité incessante qu'il détestait. Mais cette vie active lui permit de relever les défauts et de noter les inconvénients de la vie économique; dès l'âge de 7 ans, comme Annibal, il jurait de partir en guerre contre le commerce mensonger.

Il eut beaucoup de peine à trouver des adeptes; mais à partir de 1832, il vit venir à lui des disciples enthousiastes;

Source : BIU Cujas

le plus connu est Victor Considérant, ancien élève de Polytechnique, représentant du peuple en 1848 et qui donna plus de précision aux théories de Fourier que Fourier lui-même. Actuellement, des auteurs ont tenté de réhabiliter Fourier, notamment M. Charles Gide; d'après lui, les étrangetés de Fourier s'expliqueraient par le souci de la minutie et le soin des détails; ce fut, dit-il "un fou de génie".

Lerminier a donné sur Fourier la note la plus juste: "Fourier fut un génie étendu, un éducateur subalterne; c'est Pythagore en boutique".

Les oeuvres de Fourier.

Pour avoir une idée d'ensemble, il faudrait analyser ses principaux ouvrages, aux titres singuliers: "Théorie des quatre mouvements et des destinées générales" 1 volume, 1808; "Traité de l'association domestique et agricole", 1822; "Le nouveau monde industriel", 1829, 1 volume, dans lequel il expose l'invention du procédé d'industrie attrayante et combinée; distribution de l'industrie en séries passionnées; "La fausse industrie morcelée, répugnante et mensongère: son antidote: l'industrie naturelle et combinée attrayante, donnant de quadruples produits", 2 vol. 1835-1836.

Il commence par écrire la théorie de l'attraction universelle dans son "Traité de l'association domestique et agricole", réédité plus tard en 4 volumes.

Le système économique de Fourier.

Le système de Fourier est une véritable cosmogonie. Son système social n'est qu'un élément d'un système général de Dieu, de l'homme et de l'univers. Mais voici son système économique seulement; car, dans les oeuvres de Fourier, tout ce qui n'est pas son système économique proprement dit, y tend cependant. Sa préoccupation unique est une préoccupation économique. Toute sa cosmogonie tend à présenter partout l'Ordre. Universel, qu'il est temps de réaliser partout dans le domaine social. Les états antérieurs n'ont été bons qu'à préparer le régime nouveau; sa cosmogonie est destinée à asseoir philosophiquement son système économique. Dans sa "Théorie des quatre mouvements", il fait une critique vive, spirituelle, et souvent pensée, des vices et des travers de notre état social. Cette critique s'adresse essentiellement au caractère de production morcelée et inorganique, caractéristique du régime individualiste, du système de liberté où chacun produit ce qu'il lui plaît et vend comme il veut. D'où la multiplication désastreuse des marchands et des intermédiaires. Fourier est sur ce point d'une précision et d'une verve qui n'ont jamais été déposées; l'Ecole coopérative contemporaine s'inspire directement de ces idées, car depuis Fourier, les critiques adressées par les socialistes au commerce ne présentent aucun caractère de nouveauté.

Le défaut de la société actuelle, d'après Fourier.

D'après Fourier, la société économique présente des vices intolérables, et cela parce qu'elle n'est pas organisée

Source : BIU Cujas

économiquement. L'humanité poursuit un but commun : le bonheur, sous la forme de satisfaction des besoins de l'homme. Or, les hommes agissent isolément . . . . . ; leur activité est morcelée, d'où des luttes destructives entre les individus et entre les classes, naturellement contraires à l'humanité toute entière. Une semblable déperdition de forces résulte de l'isolement individuel. Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que c'est au nom même de la liberté que les hommes paraissent s'intéresser à cet état de choses ; or, ajoute Fourier, voilà une singulière liberté que de voir des hommes, obligés, pour vivre dans ce milieu, de se faire violence toute leur vie. Combien y a-t-il d'hommes qui se livrent à des occupations conformes à leur goût ? Ne faisons-nous pas, par nécessité, tout autre chose que ce qu'il nous serait agréable de faire ? La morale et la religion nous prescrivent de réfréner nos passions et de contrarier nos penchants ; elles ont raison, dit Fourier, tant que devra durer ce régime. Mais n'est-ce pas la meilleure preuve que l'homme n'est pas libre dans ce milieu, et qu'il ne peut employer son activité conformément à ses goûts ? Dans ce régime, le nom seul de liberté est conservé ; il n'en laisse même pas subsister les éléments essentiels. La pauvre humanité se mystifie elle-même.

La grande découverte de Fourier va heureusement transformer cet état de choses, grâce à l'application de l'association passionnelle ; cette rénovation se fera sans contrainte, sans faire appel à l'État, en respectant la propriété individuelle, sans porter atteinte aux droits précédemment acquis. Le système nouveau va faire évoluer les sociétés, sans les révolutionner. Chaque homme pourra s'abandonner librement à ses penchants naturels, et l'intérêt général s'en trouvera fort bien ; le gaspillage des forces économiques sera économisé, et tout sera pour le mieux dans le meilleur des mondes!

Fourier s'inspire des théories de J. J. Rousseau et des philosophes du 18e siècle, et il considère que l'homme n'a pas naturellement des passions mauvaises ; les passions ne sont que des forces mises en nous par le Créateur pour aider à notre propre développement ; elles n'ont dégénéré en vices ou en travers que par la faute de l'ordre social actuel, qui s'est mis à l'encontre de leur développement. C'est ainsi que l'homme est paresseux uniquement parce qu'il ne peut pas travailler selon ses goûts et faire ce qu'il lui plairait. Car l'homme est naturellement actif et bon.

Le Phalanstère de Fourier et la phalange

Pour Fourier, l'organisation essentielle de la société réside dans la conception de la Phalange et du Phalanstère. La commune est le groupe social tout

Source : BIU Cujas

indiqué pour constituer l'alvéole de la société économique universelle, toutefois à la condition qu'elle soit assez importante pour que l'homme y trouve tous les éléments nécessaires à la vie sociale, ce qui suppose de 1800 à 2000 personnes (400 familles environ) avec une lieue carrée de terrain. La production devra y être organisée. La population formant cette agglomération s'appellera "la phalange industrielle" (par comparaison avec la phalange macédonienne, avec laquelle Alexandre conquit une partie du monde). Mais la phalange rêvée par Fourier est essentiellement pacifique; il s'agit simplement d'entraîner les volontés en démontrant l'excellence du système. La contagion de l'exemple étendra ce système aux provinces, puis aux royaumes, aux empires et à tous les continents, sans contrainte aucune.

Le principe qui devra présider à l'organisation externe des phalanges industrielles est que la commune doit pouvoir être maniée comme le serait le domaine d'un seul homme; la production sera essentiellement unitaire; une régence dirigera les opérations; une classification aura lieu pour les choses concernant l'agriculture, l'éducation, le ménage, les arts et les sciences. Tous ces modes d'activité rentrent dans l'industrie; tous seront subordonnés à un centre directeur, avec, pour chaque branche de production, des genres et des variétés reliés hiérarchiquement entre eux et se rattachant tous jusqu'à ce qu'on remonte au centre supérieur. Fourier tient essentiellement à conserver la division du travail; il la pousse même bien plus loin qu'elle ne l'est aujourd'hui, surtout en agriculture, spécialement en jardinage; il y aurait des légumistes, des poiristes, des pommistes, etc., car si Fourier tient à la division du travail, ce n'est pas seulement par la raison déjà donnée par Adam Smith, mais parce qu'elle est la condition de l'organisation du travail attrayant, clef de son système de la pratique.

La propriété individuelle associée.

Cette organisation suppose évidemment que les individus cessent d'exploiter individuellement leurs biens; tous remettent à la régence ce qu'ils possèdent. S'agit-il donc de supprimer la propriété privée? Nullement. Fourier ne veut ni contraindre ni exproprier personne, il n'attend la réalisation de son système que de la bonne volonté générale. Il admet bien qu'il faudra socialiser les propriétés, mais sans supprimer le droit de propriété; il s'agit de substituer à la propriété individuelle, qui est morcelée la propriété individuelle sociétaire ou "associée" (formule de

Source : BIU Cujas

1910-1911
RÉPÉTITIONS ÉCRITES
Licence, Doctorat, Capacité
"LES COURS DE DROIT"
3, Place de la Sorbonne, 3
(au premier)

(Victor Considérant. Les particuliers n'auront qu'à y gagner, puisqu'ils n'abandonneront par leur droit de propriété. Il y a tous les jours des capitalistes qui font ce qui sera demandé alors à chaque individu, mais ils le font dans leur simple intérêt personnel. Tous les jours on voit se fonder des Sociétés de commerce; les associés ne se dépouillent pas de leur apport; ils transforment seulement les biens apportés par eux et qui deviennent des actions. Il ne s'agit que d'étendre ce système. Il est vrai que, dans une société commerciale, devraient entrer seulement ceux qui offrent leur force de travail; mais bien que les associés n'apportent souvent que leur industrie, ils sont considérés comme des actionnaires; le talent entre aussi en ligne de compte dans les associations industrielles. Donc, dans le système de Fourier, tous ceux qui apportent soit leur travail, soit leur talent, seraient considérés comme des associés; ce serait l'association intégrale. Est-ce le même organisme que l'actionnariat actuel ouvrier, tendant à faire de l'ouvrier un actionnaire? (Il y a un projet de loi en ce sens). Parfaitement. Le système de Fourier réalisera dans la société la synthèse de tous les éléments de production; de même que des sociétés constituées par des capitalistes se développent pour remédier au fractionnement des capitaux, de même l'association universelle remédiera aux inconvénients de la séparation des éléments de la production. C'est, somme toute, le collectivisme, réalisé sans porter la moindre atteinte à la propriété individuelle: il y aura une simple transformation du mode de jouissance de la propriété, mais les droits du propriétaire seraient mieux garantis que dans le système de la propriété actuellement en vigueur, et la production sera plus élevée qu'aujourd'hui, avec la propriété morcelée.

Organisation du travail dans la commune.

Et d'abord, dans la commune, tous les travaux agricoles pourraient être organisés unitairement; le territoire de la commune, n'étant plus morcelé, ne formerait qu'une vaste propriété de 15 à 1600 hectares, avec une culture intensive et abondante; il n'y aurait plus de haies, de murs de clôture, de chemins de desserte. On ne verrait plus de propriété agricole morcelée, où les propriétaires voisins se disputent les terres et se haïssent; les bornes, délimitant les héritages, seraient arrachées; on pourrait ainsi approprier les cultures aux diverses natures de terrains, introduire des méthodes d'exploitation rationnelles, irriguer, en un mot faire donner au sol un rendement maximum, sans être arrêté par les volontés hostiles des propriétaires et les obstacles dressés par les particuliers.

Source : BIU Cujas

L'industrie et le commerce seraient, eux aussi, organisés unitairement. La commune ferait directement les ventes et les achats, et on se passerait de l'intermédiaire ruineux qu'est le commerçant.

La vie des individus dans le phalanstère.

Cet esprit d'unité est introduit jusque dans le foyer et préside aux soins domestiques, voire même à la cuisine. Les 100 cuisines des ménages séparés seront remplacées par une seule et immense cuisine où les personnes les mieux douées de talents culinaires prépareront la nourriture de tous les habitants de la commune; tout y sera organisé, étiqueté, classé, soigné. Il ne faut pas croire que ce système conduira à l'uniformité de régime dans la consommation, sinon les industriels n'auraient plus d'intérêt à économiser, à chercher à devenir riches dans la commune; ce serait la cuisine égalitaire; mutuellement les aliments seraient variés en qualité selon les ressources et la fortune de chacun; les particuliers commanderaient ce qu'il leur plairait le mieux, à la cuisine commune et les repas seraient pris au gré des habitants, soit par unité, soit entre amis! Le communisme ne serait pas imposé.

Un très grand accroissement de puissance productive résultera de ce mode de simplification dans l'industrie, le commerce et même la cuisine; un grand nombre de personnes qui sont aujourd'hui absorbées par des complications d'un ordre industriel morcelé deviendraient disponibles pour des travaux productifs; d'où une très sérieuse économie dans l'emploi des forces productives de la phalange, et un plus grand accroissement dans la production.

Mais ne faudrait-il pas aussi une forme nouvelle dans les constructions, et une architecture qui, elle-même, serait une architecture sociale? Certainement, dit Fourier. Dans l'organisation unitaire, un seul édifice suffit; il serait bien exposé, assez vaste, varié dans ses contours et ses développements intérieurs, car il devra loger la phalange entière, en tenant compte des distinctions de fortune, du rang, des goûts personnels, mais il remplacera les 100 maisons de familles séparées. Ce sera le phalanstère, construit à l'exemple du Palais Royal de Paris. Mais, dans le phalanstère, il y aura des appartements pour tous les goûts, pour toutes les bourses, pour les plus riches comme pour les plus pauvres, avec des différences de grandeur et d'élégance. Les grands, les petits et les moyens appartements seront répartis dans l'édifice commun de manière qu'il n'y ait pas de séparation tranchée et de barrières infranchissables entre les divers citoyens.

Source : BIU Cujas

Voilà quelles seront les conditions extérieures et le milieu dans lequel il va s'agir de faire fonctionner la production.

L'organisation de la production dans le phalanstère.

Le second point consistera dans l'organisation de la production au sein du phalanstère. Comment organiser les occupations des individus, dans l'intérêt de la commune sociétaire? L'objectif fondamental du fouriérisme est de donner à l'individu plus de liberté économique réelle qu'il n'en a actuellement. Il ne faut donc pas songer à un régime de coercition, à un système disciplinaire, dans le phalanstère (à la différence du Saint-Simonisme, où la production est organisée par voie d'autorité). La solution du problème d'une production réglée et intense, sans aucune direction coercitive,

Le travail attrayant

se trouve dans la grande découverte du mécanisme de l'industrie le "travail attrayant". Au point de vue logique, Fourier se dévoile ici comme un véritable homme de génie; si on se précipite vers le travail comme on court vers le plaisir, la transformation sociale ne sera pas certes bien difficile. Mais peut-on rendre le travail attrayant? Le travail et la peine ne sont-il pas, depuis les premiers âges de l'humanité, des tyrans qu'on subit plutôt que des amis qu'on accueille? Et ceux-là mêmes qui travaillent, ne se proposent-ils pas de se libérer de ce travail le plus tôt possible, comme d'un asservissement et d'une contrainte?

Nullement, répond Fourier; il ne faut pas s'arrêter à cette apparence, qui est créée par les conditions dans lesquelles le travail s'exécute actuellement. Tous les hommes, en réalité, éprouvent le besoin d'exercer leur activité. L'inaction engendre en l'homme un ennui insupportable; la preuve en est que les individus qui ont fait leur fortune, et qui pourraient ne rien faire, se créent de nouvelles occupations soit sportives, soit mondaines. Pourquoi donc ceux qui pourraient ne rien faire souhaitent du travail, alors que les autres individus se demandent quel plaisir trouvent les premiers à travailler ainsi? La solution du problème est dans le système du travail attrayant.

Les causes de la répugnance au travail.

En premier lieu, on répugne au travail parce que le travail est forcé, parce qu'en fait les individus ne sont pas libres de travailler ou de ne pas travailler. Et cependant on est obligé à travailler à deux points de vue: d'abord, pour pouvoir vivre soi-même, et puis pour faire vivre sa famille. Puis les circonstances obligent les individus à exercer telle profession à l'exclusion des autres professions; personne n'impose ce choix, mais les circonstances l'obligent. Alors la dignité humaine se trouve blessée, et les hommes se livrent sans enthousiasme au travail. Il faudra donc varier les occupations pour donner à chacun celle qui lui plaira.

Source : BIU Cujas

En second lieu, le travail déplait parce qu'il est monotone et qu'il continue dans les mêmes conditions où il s'exerce dans les sociétés actuelles ; d'où l'ennui et le dégoût qui accompagnent le travail de l'homme dans notre société

Théorie du travail attrayant.

Fourier a tout organisé dans la commune, pour que la production unitaire puisse y fonctionner. Avant tout, il faut organiser la production, et Fourier ne compte, pour arriver à ce résultat, que sur le libre jeu des passions, qui doit satisfaire au mieux l'intérêt collectif et social. Or, un élément essentiel entre ici en ligne de compte : le travail sera fourni de lui-même, spontanément, avec entrain, pourvu qu'on élimine du phalanstère toutes les circonstances qui rendent actuellement le travail répugnant dans les sociétés modernes. Si l'homme ne travaille pas avec joie, dans la société contemporaine, c'est d'abord parce que le travail est forcé : l'homme travaille parce qu'il y est obligé ; or "travail" et "obligation" sont deux termes qui s'excluent ; de plus, l'homme n'a pas le libre choix pour employer comme il le voudrait son activité et ses capacités naturelles, à cause des conditions de fortune et à raison des circonstances économiques.

Une autre cause dominante du peu d'attraction du travail pour l'homme, c'est la monotonie et la continuité du travail. L'homme a des facultés physiques et intellectuelles ; il est naturel que ces facultés soient développées collectivement ; d'où, pour lui, le dégoût et la lassitude pour un même travail toujours soutenu. D'après les lois de la nature elle-même, il faut introduire de la variété dans les travaux, pour que celui-ci soit fait avec goût. Or, dans la société actuelle, il faut se livrer au même travail pendant 15 heures de la journée pendant 6 jours par semaine, puis pendant les 12 mois de l'année. La nature prend sa revanche en donnant à l'homme le dégoût du travail effectué dans de telles conditions.

Enfin, pour le plus grand nombre d'industries, le dégoût du travailleur provient aussi de l'insuffisance de sa rémunération. Le travailleur se livre toujours à un labeur qui, d'après lui, améliorera son sort ; mais, cette amélioration ne venant jamais, il travaille toujours, sans atteindre son but. Si l'individu était assuré de jouir du minimum nécessaire à son existence, il se li-

Source : BIU Cujas

verrait avec plaisir à un travail plus varié.

Ces multiples causes disparues, la nature reprendra aussitôt ses droits, le travail sera attrayant, et du même coup, la question sociale sera résolue, puisque chacun cherchera à s'employer selon les indications de sa propre activité et sans contrainte.

Comment le travail est rendu attrayant dans le phalanstère.

Le Phalanstère va permettre l'organisation du travail attrayant. Avec les divisions du travail réparties en séries, en groupes, en variétés à l'infini, il est impossible qu'en présence d'un pareil choix qui va s'offrir à lui, l'homme ne trouve pas une application de son activité exactement conforme à ses goûts. Il n'y a même plus à se préoccuper de distribuer les individus parmi ces emplois divers, car les individus eux-mêmes n'auront qu'à consulter leur aptitude pour se répartir dans ces catégories multiples ; le souci de l'organisation des tâches, qui préoccupe tant le socialisme, va disparaître ; les individus pourront faire choix de plusieurs genres de travaux selon leurs capacités ; chacun pourra s'inscrire dans autant de compartiments de travaux que cela lui semblera répondre à ses goûts, pour des emplois très différents ; il sera même désirable que cela soit, et cela sera effectivement réalisé, à cause du goût de l'homme pour le changement de travail ; tous les emplois auront leur titulaire, et satisfaction sera donnée à cette faculté de l'homme ainsi qu'à sa passion naturellement papillonne.

Enfin, les choix ainsi faits ne seront pas arrêtés une fois pour toutes, chacun pourra changer d'emploi ; on restera toujours libre dans ce phalanstère, même sur le terrain de l'amour, qui tient une grande place dans l'oeuvre de Fourier ; pour lui, le sensualisme va jusqu'à l'invraisemblable, c'est même contraire à l'harmonie de sa théorie des passions.

L'homme ne sera donc plus obligé de travailler, mais il travaillera cependant parce que le travail sera guidé et inspiré par le goût de chacun ; l'homme ressentira une satisfaction profonde de pouvoir développer ainsi à l'aise toute son activité naturelle. Du même coup, la production se trouvera notablement accrue, ce qui permettra d'élever considérablement les salaires des travailleurs, sans que les capitalistes en souffrent, bien au contraire. On pourra établir alors le minimum nécessaire à l'existence de chacun et à sa subsistance ; ainsi, la dernière cause d'attirance vers le travail entrera en jeu ; le bonheur sera enfin assuré.

Telle est la base de l'organisation de la pro-

Source : BIU Cujas

duction unitaire de Fourier.

Les mobiles d'excitation au travail dans la société fouriériste.

Puis, avec une minutie psychologique fort curieuse, Fourier orchestre l'ensemble des passions humaines, car elles contribuent, par leur mouvement harmonieux, à assurer le fonctionnement des passions individuelles dans l'intérêt collectif. Dans la société fouriériste, il y aura des motifs d'excitation au travail qui rendront celui-ci aussi actif que possible, par la mise en jeu de certaines passions. Tout d'abord, il y aura la concurrence émulative. Les hommes seront capables des plus grands efforts, quand une émulation joyeuse les animera, dit Fourier. Il suffira de diviser les travailleurs en deux ou plusieurs groupes, puisque des rivalités ardentes s'éveilleront entre les groupes, pour stimuler les individus et déterminer chez eux un acharnement passionné au travail. C'est ainsi que, sur le champ de bataille, les rivalités des compagnies et des régiments tournent à la plus grande gloire des armées. Or, de même, dans le phalanstère, le travail en série favorisera beaucoup ces rivalités. Chaque groupe fait un travail presque semblable à celui du groupe voisin; d'où une concurrence émulatrice sera possible. Ce résultat ne serait pas atteint, si les travaux n'étaient pas différents; chacun voudra donc faire mieux que son voisin; (il est clair que les balayeurs des rues ne pourraient entrer en concurrence émulative avec les artistes). On aura donc réussi ainsi à jouir des bons effets de la concurrence sans en avoir les inconvénients, car les rivalités n'engendreront pas ici des haines individuelles; elle ne prendront jamais entre les groupes ce caractère acerbe qu'elles revêtent parfois entre les individus.

La concurrence resserrera, au contraire, les liens affectueux entre les membres de chaque groupe, sans opposer violemment les groupes l'un à l'autre. Puis, s'il arrive que tel individu soit aujourd'hui en concurrence avec des individus d'un groupe opposé au sien, dans quelques instants peut-être il sera uni aux mêmes individus dans un groupe opposé, dans d'autres travaux; ce qui efface les souvenirs des rivalités.

Comment Fourier compte sur l'ambition des hommes pour l'organisation de la production

L'ambition personnelle, par ailleurs, est aussi une des passions de l'homme. Il faut bien se garder de l'étouffer, et il convient de l'utiliser pour le bien commun, car ce sentiment sera utile au bien commun, en procurant à cette ambition personnelle un vaste élément dans toutes les directions. Si, dans nos sociétés actuelles, l'ambition dégénère en envie et introduit

Source : BIU Cujas

par là toute sorte de mauvais effet, c'est que la plupart des carrières sont très bornées, et, pour la majeure partie des hommes, il est vain d'espérer s'élever; il n'y a place que pour un petit nombre de chefs, et l'homme considère avec raison les chefs et les égaux comme des supérieurs ou des ennemis. Mais, dans le phalanstère, le nombre infini des groupes de travail créé autant de postes très nombreux de direction qui seront hiérarchisés, vu la grande quantité de débouchés qui s'ouvriront aux appétits individuels. Chacun aura devant soi mille carrières illimitées, et deviendra successivement le chef de groupe dans la série, puis il arrivera aux plus hautes situations dans la commune et dans l'Etat. L'effet de cette ascension sera excellent, car l'ascension de l'individu sera toujours fondée sur le mérite, les individus seront donc toujours excités à acquérir du mérite. Mais qui jugera, dans le phalanstère, des mérites et de la valeur de l'individu? Par qui sera reconnu le mérite? Fourier ne suivra pas ici le système de Saint-Simon, où les chefs discernaient les capacités. Dans le phalanstère de Fourier, chacun sera jugé et verra ses mérites personnels déterminés par ses pairs, à l'élection. Les chefs du groupe ou de la série sont élus par les membres du groupe ou de la série; or, chaque groupe est évidemment celui qui est le mieux à même de connaître les capacités de chaque individu faisant partie de ce groupe. Et les incapables? Il y en aura très certainement, et ils seront humiliés de se voir au dernier rang. Alors ne sera-ce pas là une source d'envie, de haine, de discordes, autant d'inconvénients que Fourier cherche à éviter à tout prix. Fourier sent bien la portée de cette objection, et il répond que le mécanisme des séries et des groupes fournira le moyen d'un équilibre compensatif; en un mot, chacun aura du galon! Comme le travail est très divisé, et que l'individu a 20 ou 30 travaux différents à son choix, il n'est pas vraisemblable que le même individu soit inférieur dans tous ces groupes où il va s'affilier. Le genre spécial de ces déshérités trouvera toujours un groupe où il pourra avoir une supériorité relative. Il se peut qu'un individu qui se trouvera au dernier rang chez les artistes et chez les peintres soit peut-être supérieur dans le groupe des balayeurs des rues, aux artistes eux-mêmes. Tout le monde sera donc content. Et Fourier s'extasie devant cet équilibre compensatif.

On entrevoit ainsi la conception de Fourier quant au fonctionnement de la production, et on aperçoit les ressorts sur lesquels elle porte. Mais il reste un point capital: la répartition du produit: une bonne organisation

Source : BIU Cujas

La question de la répartition dans Fourier

de la répartition est une condition sine qua non du travail attrayant ; aussi, Fourier considère-t-il comme naturel le sentiment de justice consistant à obtenir le paiement en rapport avec le travail, car personne ne veut donner son travail pour rien. Ce sentiment de justice est peut-être un peu terre à terre, mais il est tout naturel. Fourier n'est donc pas un utopiste au sens des socialistes, qui rêvent de voir l'altruisme ou le solidarisme substitué à l'intérêt personnel. Fourier comprend qu'il ne peut y avoir de travail attrayant sans une rémunération de l'individu proportionnelle au concours de cet individu à l'œuvre commune. C'est ce que pensait aussi Victor Considerant : il voulait la rémunération et la répartition proportionnellement au travail fourni, au capital ou au talent apportés. Mais disait-il, la seconde condition, la répartition proportionnelle, rentre dans la première ; sinon aucun travail ne serait rendu attrayant par aucun procédé. Reste à trouver le secret de cette répartition proportionnelle ; si les uns y trouvaient mieux que leur compte, les autres ne l'y trouvaient pas du tout, dans l'association ; et rien ne servirait d'imposer l'association par contrainte, car le rendement obtenu serait faible ou même nul.

Le grand mérite du fouriérisme est d'avoir aperçu la connexité intime du problème de la répartition avec le problème de la production ; ce mérite est d'autant plus grand que cette introduction de la répartition ne va pas manquer de troubler l'organisation fouriériste.

Si Fourier n'a pas craint de poser nettement la question, il l'a résolue beaucoup moins clairement. Il y a deux étapes dans la répartition phalanstérienne : d'abord la répartition du produit du travail entre les trois facultés productives : le travail, le capital, le talent, abstraction faite des individus. Puis, seconde étape, il faut distribuer la quote-part entre les individus aux titres travail, capital et talent.

La répartition entre le travail, le capital et le talent.

Première étape de répartition : entre les trois facultés industrielles : travail, capital et talent. Fourier proposait d'attribuer les 4/12 au capital, les 5/12 au travail et les 3/12 au talent. Sur quoi était fondée cette proportion ? Peut-être sur le calcul de la part de chacun de ces trois éléments dans la production industrielle de son temps. Mais Victor Considerant disait : " c'est seulement là un exemple, on pourra opérer une répartition sur d'autres bases ". Mais à quoi va-t-on s'attacher pour opérer cette répartition ? L'utilité respective de chaque élément dans la production varie suivant les besoins de chacun d'eux, selon les époques ; cela dépend de l'état du marché, et du

Source : BIU Cujas

besoin social. Or, on ne voit point entre eux d'autre élément de comparaison possible que la considération de leur utilité sociale (cf Victor Considérant "Exposé abrégé du système phalanstérien", 1841, Conférences faites à Dijon, reproduites par un disciple et approuvées par V. Considérant). Victor Considérant paraît bien admettre ce procédé comme étant la détermination de la part proportionnelle que chaque élément prendra dans le produit total. Il le dit au moins du capital, qui, d'après lui, sera rétribué en raison de son utilité: "Les capitaux seront très recherchés, pour accroître l'utilité du phalanstère et le taux de l'argent sera d'autant plus élevé que le besoin de capitaux sera plus grand, sinon les capitalistes placeraient leur argent dans d'autres phalanstères". Et tout le monde sera bientôt plus ou moins capitaliste, dans le phalanstère, grâce à l'accroissement et à la répartition de la richesse sociale; les travailleurs seront capitalistes. Voilà un passage des écrits de V. Considérant de la plus haute importance; mais il parle "d'intérêts du capital"; or, c'est de "dividendes qu'il faudrait parler. Il y aura donc plus de prêteurs que d'associés? Puis V. Considérant, si précis d'ordinaire, continue en parlant ensuite de dividendes qui seront distribués au prorata de toutes les sommes, petites ou grandes, placées dans la phalange. Il est probable que l'idée de V. Considérant est celle-ci: les capitalistes sont libres, ou de mettre leurs capitaux dans leur propre phalange (pour avoir des dividendes) ou de les présenter à d'autres phalanges. C'est cette liberté impartie aux individus, qui garantit que le capital sera toujours rétribué d'après sa valeur sociale. Cela est très juste.

Mais laissera-t-on la même liberté et donnera-t-on la même garantie au travail et au talent? Auront-ils aussi le choix de s'employer dans la phalange, ou de se porter dans d'autres phalanges? Sur ce point, ni Fourier ni V. Considérant ne se sont expliqués. Mais alors la liberté laissée au capital seul n'aide en rien à trouver la formule de la répartition générale entre les capitaux, le travail et le talent, si ces deux derniers éléments n'ont pas la même liberté de s'employer, à l'exemple du capital. Et, s'ils jouissent de cette liberté, alors il ne reste plus rien de cette association si péniblement élaborée; elle disparaît sous l'action de la concurrence de chaque élément (capital, travail, talent) jusqu'à la première étape de la répartition, tout semble divisé entre les trois éléments qui la constituent.

Seconde étape: On suppose fixée cette

1910-1911
RÉPÉTITIONS ÉCRITES
Licence, Doctorat, Capacité
"LES COURS DE DROIT"
3, Place de la Sorbonne, 3
(au premier)

Source : BIU Cujas

La répartition entre les individus.

base de la répartition entre les trois facultés productives : il s'agit maintenant de répartir entre les individus chacune de ces fonctions globales. Chaque individu, après un certain temps de phalanstère, est à la fois travailleur et capitaliste, et même talentueux ; on a vu comment s'opère cette évolution. Mais que touchera-t-il, à chacun de ces trois titres ? Pour ce qui est du capital, la répartition d'après le nombre des actions n'offre pas de difficulté (cette base toute naturelle de distribution rend les sociétés de capitaux très fréquentes, et pour la même raison il est difficile de déterminer la valeur respective de ces divers éléments dans la production, car le travail et le talent n'aiment pas à s'associer avec le capital.)

Pour ce qui est du travail, la nature et la quantité du travail seront prises en considération ; les travaux seront divisés en trois catégories : nécessité, utilité, agrément. Les travaux de nécessité seront rétribués bien mieux que les deux autres, sans doute parce qu'ils sont moins attrayants. Puis, chaque individu se verra instruit dans les trois catégories de travaux. Voilà pour la nature du travail. Quant à la quantité du travail, elle sera prise aussi en considération pour chacun, et sera calculée d'après le nombre de séances de travail ; la quantité du travail sera donc mesurée au temps. Mais il est peu probable qu'on accepte cette mesure du travail rétribué à l'heure !

Enfin, reste le talent : il n'est pas très facile de mesurer la quantité de talent d'après la durée. Mais, dans le système phalanstérien, le degré de talent est déterminé d'avance, grâce au système électif des chefs de séries, de groupes, etc ; on n'aura donc plus à faire cette détermination lors de la répartition ; elle sera effectuée de la manière la plus impersonnelle, par fixation de quote-part, non à des individus, mais à des postes ; et comme chaque individu est gradé dans ces groupes, la quote-part de chacun est fixée d'avance par la fonction ; aussi il n'y aura pas de répartition arbitraire à redouter.

Un détail intéressant reste à noter au sujet des médecins : pour eux, la répartition sera toute particulière ; les dividendes qui leur seront attribués seront d'autant plus importants que le nombre des malades sera moindre ; aussi auront-ils tout intérêt à propager les mesures d'hygiène dans la société. Voilà qui ne manque pas d'ingéniosité.

Et Fourier ne doutait nullement qu'avec le concours de généreux capitalistes, qu'il attendait en vain tous les jours, à une heure précise, la réalisation de son rêve ne fût chose facile. En 1837, il attendait encore des donateurs, mais la mort est venue le surprendre dans son attente et ses espérances.

Source : BIU Cujas

Les traces du fouriérisme dans les faits.

Après sa mort, quelques colonies fouriéristes ont été tentées surtout aux Etats-Unis, sous l'impulsion de Victor Considérant ; leur vie a été éphémère. On cite aussi le familistère de Guise, dans l'Aisne, fondé par André Godin, un fouriériste convaincu ; mais cette institution ne se rapproche guère du phalanstère ; c'est plutôt une coopérative de production ; à Guise, les maisons d'habitation et les jardins sont seuls communs, et rappellent seuls le phalanstère. Dans le même temps, des réformateurs moins radicaux, Victor Considérant lui-même, proposèrent un régime transitoire, qui comportait l'idée du droit au travail ; c'était l'idée du garantisme comme correctif de l'individualisme, dont l'idée générale était acceptée.

La Doctrine garantiste.

En même temps que Proudhon et Fourier élaboraient des reconstitutions radicales, l'individualisme voyait s'élever contre lui des critiques qui conduisaient à demander, non plus une transformation fondamentale, mais des remèdes à certains effets du régime de la propriété individuelle et du libéralisme économique.

Le côté le plus intéressant de ce mouvement doctrinal est celui par lequel il aboutit au Garantisme.

Qu'est-ce que le garantisme ?

Grâce à la liberté économique et aux progrès de l'esprit d'invention technique, la production a une grande tendance, sous l'action de la concurrence, à se substituer à la production autonome, dans laquelle le producteur est propriétaire de ses instruments de travail. Certains en arrivent même à croire que ce mouvement vers la production concentrée va s'étendre à l'agriculture elle-même.

L'Angleterre fournissait un exemple pratique de l'application de ces principes, ce qui constituait un argument sérieux, puisque la puissance productive y gagne ; mais cette réforme impliquait, par ailleurs, un point d'une très grande portée sociale : la dissociation du travail et des moyens de travail. Les capitaux se concentraient aux mains de puissantes entreprises, et un nombre de plus en plus grand d'individus devenait, par ailleurs, de simples salariés ; d'où la société tendait à se diviser en deux classes : les employeurs, d'un côté, qui aurait été la classe de plus en plus puissante quoique la moins nombreuse ; puis, les employés, la classe la plus nombreuse ; mais de plus en plus faible, à cause de la concurrence que se font entre eux les salariés, dans la demande de travail.

La situation des salariés dans la société individualiste.

Source : BIU Cujas

Les détenteurs des moyens de production deviennent les seuls directeurs de la production, et ils font converger celle-ci en vue de leur profit exclusif ; en principe, cet exctant n'est pas mauvais, puisqu'il incite les producteurs à perfectionner les instruments de la production, et à quetter tous les mouvements du besoin social, en même temps qu'à le satisfaire au moindre prix, par la concurrence que se font entre eux les producteurs. Mais le mal réside en ce que la concurrence les oblige à considérer les salariés comme des instruments ; les producteurs ne paient les ouvriers que le moins possible, et ils les considèrent comme des sources de profit, ne s'inquiétant plus deux quand ils viennent à être victimes de la maladie ou de la misère ; qu'une machine nouvelle soit découverte et immédiatement les ouvriers sont renvoyés ! Si une crise de surproduction éclate, les entrepreneurs arrêtent ou ralentissent la production, laissant leurs ouvriers dans le chômage forcé. C'est ainsi que les ouvriers subissent les contre-coups des mouvements d'une production qu'ils ne dirigent en rien ; ils ne peuvent se soustraire à cette conséquence, parce qu'ils ne dirigent pas pour leur propre compte les moyens de leur production. Dès lors, n'est-il pas juste que les employeurs prennent à leur charge l'existence de ceux qu'ils emploient ? Ne serait-il pas logique et équitable que la société, trouvant son avantage à ce régime, garantisse les salariés contre les risques de non emploi ?

Telles furent la doctrine du *garantisme patronal* avec *Sismondi* et la doctrine du garantisme social avec *Victor Considerant*.

Sismondi et le garantisme patronal.

Vie et oeuvre de Sismondi.

Léonard Sismondi, né à Genève (1773-1842) avait publié en 1803 un ouvrage : "*La richesse commerciale*", dans lequel il se proposait "de vulgariser la doctrine de Smith (comme J. B. Say, et comme Malthus dans la 2e édition de "l'Essai sur le principe de population"). Il débute donc par un éloge fervent de Smith. 16 ans après, en 1819, après avoir publié ses Etudes d'histoire sociale il écrivit ses "Nouveaux principes d'économie politique" ou "de la richesse dans ses rapports avec la population" ; la 2e Ed. parut en 1827. Sismondi abandonne-t-il donc l'individualisme, dans ses "Nouveaux principes" ?

On peut répondre par l'affirmative et par la négative tout à la fois ; il détermine ainsi sa nouvelle attitude doctrinale : "La doctrine d'Adam Smith est la mienne, dit-il. Le flambeau que son génie apporta sur le champs de la science ayant fait entrer ses sectateurs

Source : BIU Cujas

dans la vraie voie, tous les progrès que nous avons faits depuis lui sont dûs à son influence. Mais on s'étonnera, sans doute, d'apprendre que le résultat pratique de la doctrine que nous empruntons à Smith, nous paraît souvent diamétralement opposé à celui qu'il en a tiré, et nous croyons pouvoir démontrer qu'il faut, dans plus d'une circonstance, en déduire de tout autres conclusions". (p. 50 et 51 de la 2e éd. 1827.) Puis Sismondi déclare qu'il faut "regarder le Gouvernement comme devant être, par devoir, le protecteur du faible contre le fort, comme le défenseur de celui qui ne peut se protéger lui-même (p. 53). La forme principale du Gouvernement à l'égard des faibles sera le Garantisme. Dans son livre VII, au ch. 2, il pose le principe de cette théorie, qui, pour lui, forme la conclusion nécessaire de ses recherches, et c'est en établissant ce principe qu'il se sépare précisément de Smith: "L'ouvrier a droit à la garantie de celui qui l'emploie" dit-il à la fin du ch. 8. Par là, Sismondi entend que l'employeur, propriétaire foncier, gros fermier, ou patron capitaliste, doit être légalement tenu de pourvoir à l'entretien de ses employés et de leur famille, même quand il cesse de les employer. Ce principe de droit et de justice érigé par Sismondi, où donc le puise-t-il?

Le fondement du Garantisme pour Sismondi.

L'ordre naturel des choses, dit-il, ne séparait point l'homme de l'instrument de travail: il n'impliquait nullement cette dissociation entre le travail et le moyen de travail; l'existence de deux classes, l'une qui travaille, l'autre qui fait travailler, n'était point une nécessité indispensable à la production, ni à l'existence des sociétés. Cependant, ajoute Sismondi, nous l'avons introduite pour le plus grand avantage de tous. Dans ses résultats généraux, elle correspond à un avantage social. Mais il nous appartient de la régler pour en recueillir ses bénéfices pour tous. Cet avantage de la production en grand, par l'effet naturel de la concurrence, la classe ouvrière se trouve dans l'impossibilité de le recueillir. L'ouvrier est contraint de se contenter d'un salaire de plus en plus faible, car la concurrence que se font entre eux les entrepreneurs oblige ces derniers à réduire leurs frais généraux, dont le salaire est l'élément dominant; tandis que la concurrence qui existe entre les ouvriers oblige ces derniers à s'en contenter. Or, si l'employeur était toujours chargé légalement de l'entretien de l'employé, et de celui de sa famille, dans toutes les circonstances, les employeurs comprendraient que c'est une mauvaise spéculation de réduire les ouvriers à un état précaire en diminuant sans cesse les salaires; ils comprendraient que leur intérêt

Source : BIU Cujas

n'est pas de se faire concurrence sur ce terrain là." Si le gros propriétaire, dit Sismondi, sait qu'il sera chargé, le cas échéant, de l'entretien de la famille de son ouvrier, il n'a plus d'intérêt à réduire son salaire; il ne fera plus exécuter à la fois tout le travail dans la saison la plus avantageuse, il le répartira dans tout le cours de l'année. Il ne fera pas travailler seulement les ouvriers les plus robustes. Aujourd'hui, le manufacturier croit gagner, soit en vendant plus cher aux consommateurs, soit en payant moins de salaire aux ouvriers. Si la charge de la famille ouvrière lui incombait, l'employeur apprendrait qu'il ne peut plus gagner que sur la vente, puisqu'il devra rendre sous la forme de secours tout ce qu'il prélève sur le salaire de ses ouvriers; il comprendrait qu'il devra payer en autant de journées d'hôpital les journées où il laisse les salariés sans emploi ou s'il les paie mal. Cette charge serait de la plus stricte justice, car aujourd'hui l'employeur réalise son profit sur la vie des hommes. Mais de tout cela, les patrons n'ont cure, car la solidarité naturelle entre les employeurs et les ouvriers, n'est pas transformée par la loi en solidarité légale". Sismondi prétend que, dans l'organisation sociale actuelle, tout le travail est fait par la collaboration constante de ceux qui ont la richesse et de ceux qui la mettent en œuvre. Donc, la solidarité devrait exister entre eux; mais, au lieu de cela, l'employeur repousse les ouvriers pauvres en les rejetant à la charge de la société. Il met à la charge de tous, notamment à la charge des paysans et des artisans, les pauvres que lui, employeur, a créés pour son profit exclusif. Et les profits que l'employeur réalise par là suffiraient pour rétablir la santé de ses ouvriers.

Différence entre le garantisme patronal et le garantisme social.

De plus, la concurrence est rendue impossible, par là, à la petite production, qui ne peut rejeter sur la société les sommes nécessaires à l'entretien des employés, sommes qu'elle n'a pas. Il ne peut résulter de cette situation qu'une séparation généralisée de l'homme et des moyens de production. Sismondi voudrait donc voir instaurer par la loi le garantisme patronal. Pour lui, c'est la seule solution juste, la seule conduisant à la solidarité naturelle; le garantisme patronal est plus juste que le garantisme social, qui apparaît à Sismondi comme l'injustice même). Sismondi a dit à ce sujet :" Le droit à l'assistance des journaliers anglais, par le supplément de gage, fourni par la paroisse anglaise, est aussi injuste que si elle payait la dîme des chevaux des propriétaires et des fermiers " Pour que les possédants et les travailleurs reçoivent tous le bénéfice de l'organisation sociale actuelle, il faut que la société règle la situation conformément à la solidarité naturelle, qui confère à l'ouvrier la fonction non d'instrument, mais celle

Source : BIU Cujas

de collaborateur et d'associé".

Pourquoi Sismondi préfère le garantisme patronal.

Comment Sismondi concevait-il pratiquement ce garantisme patronal? Le concevait-il comme un garantisme patronal individuel, ou comme ne créant de liens qu'entre l'employeur et ses ouvriers à lui? Il semble que ce devait être le garantisme patronal individuel; aussi sépare-t-il d'abord le garantisme agricole du garantisme manufacturier. L'entretien des ouvriers agricoles serait exclusivement à la charge des gros fermiers qui les emploient; mais ces fermiers seraient complètement exemptés de contribuer à l'entretien des pauvres que les arts industriels rejettent sur la société. Pour ce qui est des arts et des métiers, que chaque métier se charge de son propre fardeau". Ce qui montre bien que Sismondi ne croit pas pouvoir descendre jamais jusqu'au garantisme patronal individuel. Il veut le garantisme patronal collectif; car les révolutions du commerce privent souvent les maîtres des ressources auxquelles on voudrait demander des secours. Si on oblige les entrepreneurs à entretenir leurs ouvriers et leurs familles, la crise dégénérera en ruine complète. Et, si les métiers pouvaient être rétablis en corporations pour un but de charité seulement, et que les entrepreneurs soient dans l'obligation de secourir tous les pauvres de leurs métiers, ce serait alors le garantisme patronal par métier, du moins dans l'industrie. Ces corporations, rétablies dans un but de charité, et dans ce but seulement, ne comprendraient que les chefs d'entreprise faisant travailler autrui, et non les artisans autonomes; la petite production ne pouvant contribuer à entretenir les ouvriers de la grande industrie. Mais, ajoute Sismondi, malgré cette organisation, on courrait le danger de voir les corporations nouvelles ressusciter les anciens privilèges et on les verrait exercer, comme jadis les corporations du moyen-âge, leur tyrannie sur leurs subordonnés. Comment éviter cet inconvénient? N'est-ce pas la contre-partie nécessaire du garantisme, imposée aux patrons? Et Sismondi s'en rendait bien compte, dans sa première édition, quand il écrivait: " Ce serait aussi une des difficultés de la législation nouvelle, difficulté qu'il faudrait résoudre cependant, que de tracer convenablement le droit d'interdire aux ouvriers le mariage, droit pour les patrons venus au garantisme, comme conséquence de leur engagement de nourrir les ouvriers; le patron devient un père de famille, jugeant, s'il y a suffisamment de moyens de subsistance pour une nouvelle population. Donc les ouvriers pourront être exposés, et ils seront inévitablement exposés à des actes arbitraires et tyranniques.

C'est exact. Le paternalisme, si séduisant sous un de ses aspects, a précisément pour contre-partie cette autorité préventive, indispensable à conférer au sujet qui s'oblige.

Source : BIU Cujas

Le patron ne pourra pas tolérer que ses ouvriers ruinent leur santé au cabaret, par l'abus des boissons alcoolisées, etc. D'où, pour l'ouvrier, un nouveau servage ; l'acceptera-t-il ? acceptera-t-il, par exemple, de ne se marier qu'avec l'agrément de sa corporation ? C'est fort douteux et peu souhaitable, malgré la compensation résultant de l'existence assurée par le patron.

Mais ce passage a disparu de la nouvelle édition des "Nouveaux principes", où il est remplacé par cet aveu décourageant : " Après avoir indiqué où est la justice, j'avoue ne pas me sentir la force de tracer les moyens d'exécution. Il est impossible de concevoir un état de propriété absolument différent de celui que nous fait connaître l'expérience."

De même que le garantisme patronal aboutit à une organisation très différente de la propriété, de même on peut se demander qui est-ce qui aura la charge de l'entretien de ceux qui seront employés ; et la conséquence logique de cette organisation serait la tyrannie du garantisme patronal, en contre-partie de ses avantages.

Raisons de l'évolution du garantisme patronal par Sismondi

Mais pourquoi donc Sismondi repousse-t-il si fortement le garantisme social ? N'est-ce pas lui qui a dit que la séparation des travailleurs et de ceux qui les emploient avait été introduite pour le plus grand avantage de tous ? La conséquence à en tirer, c'est qu'il n'y aurait aucune place à faire au garantisme, puisque tous sont appelés à en profiter, et il est contradictoire de conclure à un garantisme. Mais enfin, puisqu'il admet le garantisme, pourquoi n'accepte-t-il pas un garantisme social ; puisque cette situation de prolétaires leur est faite dans l'intérêt de la société tout entière, et elle est motivée par son avantage. Cela s'explique par le but pratique et dernier du garantisme : le garantisme social éloignerait la société de la réalisation de son but, qui est la reconstitution de l'homme, du travailleur et des moyens de travail, la réunion de ce qui a été dissocié.

Comment le garantisme patronal orientera-t-il la société dans cette direction ? En ce qu'il inciterait les patrons, mus par leur intérêt personnel, à s'engager eux-mêmes dans cette voie : " Si les gros propriétaires et les gros fermiers savaient qu'ils seraient appelés seuls à entretenir leurs ouvriers dans leurs vieux jours et dans leur état de misère, lors du chômage, ils chercheraient la manière qui leur serait le moins à charge pour entretenir leurs ouvriers, et ils trouveraient bientôt que cette manière sera celle qui associerait le mieux les ouvriers à l'intérêt des patrons et qui rapprocherait le plus les ouvriers de la propriété. Les employeurs comprendront qu'il vaut mieux engager des

Source : BIU Cujas

domestiques que des ouvriers, et qu'il vaut mieux les engager à l'année qu'à la semaine, et qu'il faut même aliéner peut-être une partie des terres à ceux qui les cultivent eux-mêmes. Ainsi, on se rapprocherait du système le plus propre à répandre le bonheur dans toutes les classes de la société.

La conclusion de Sismondi.

Mais Sismondi reconnaît avec tristesse que cette remarque est beaucoup moins facile à appliquer dans l'industrie des villes, à raison du danger du système corporatif. En Angleterre, Owen, Thompson, et, en France, Fourier, ont proposé des moyens directs de reconstituer l'association de l'homme et des instruments de travail; mais ils ne tiennent pas compte des difficultés suggérées par l'expérience. Et c'est alors, en 1827, que Sismondi écrit ces lignes découragées: "Je ne me sens pas la force de tracer le moyen de réaliser la justice". Aussi, finalement, Sismondi s'en tient à formuler des vœux: "Je désire, écrit-il, que l'industrie des villes comme celle des champs soit partagée entre un grand nombre d'ateliers indépendants". C'est un retour à la moyenne entreprise, c'est-à-dire qu'il désire voir l'industrie manufacturière divisée en un grand nombre d'individus, et non plus concentrée chez quelques uns seulement. Mais, ajoute-t-il, je ne demande, pour amener ces résultats que l'auxiliaire de réformes lentes et indirectes d'une législation, que la loi favorise constamment la division des héritages, qu'elle intéresse le maître à s'attacher davantage ses ouvriers, etc".

Sismondi était donc, selon l'opinion de Karl Marx et de Engels, à tendances régressives; Sismondi regrette le temps passé, la petite propriété autonome; et il ne peut se décider à accepter le mouvement de centralisation technique industrielle.

Avec Victor Considérant, il représentera le garantisme social. En effet, Victor Considérant était fouriériste convaincu, et il voulait l'application du système fouriériste dans sa plus grande intégralité. Mais, songeant que le phalanstère n'était pas prêt de se réaliser, il comprenait qu'il était opportun de mettre à exécution une réforme intermédiaire; il fallait offrir des garanties aux non possédants.

1910-1911
RÉPÉTITIONS ÉCRITES
Licence, Doctorat, Capacité
LES COURS DE DROIT
3, Place de la Sorbonne, 3
(au premier)

Le garantisme social et son contrecoup sur certains cirements de la Révolution de 1848.

Source : BIU Cujas

La Déclaration du 26 février 1848.

Le 26 février 1848, s'étalait sur les murs de Paris une affiche officielle portant cet engagement formidable et puéril, que le Gouvernement provisoire de la République française s'engageait à garantir du travail à tous les citoyens, et à assurer l'existence des ouvriers par le travail. Pareil engagement, pris par la bourgeoisie terrifiée, devait peser lourdement sur la deuxième République, conduire aux journées de juin, et mettre l'Assemblée Constituante dans la nécessité de manquer à cette promesse. C'était engager le pays dans la voie du *Garantisme social*. Cette éventualité répondait aux préoccupations de Sismondi, mais elle différait profondément de sa conception positive ; car Sismondi voulait l'application absolue et intégrale du garantisme social. La doctrine de Sismondi procédait d'une idée commune à presque tous les réformateurs radicaux des années 1829 à 1848 ; Cabet, Pecqueur, Louis Blanc, Proudhon (c'est l'idée du droit au travail). Il semble que cette conception soit surtout issue du Fouriérisme ; du moins cette école y vit l'expression officielle d'une théorie qui lui était chère, et dont elle faisait remonter le principe à Fourier, son fondateur ; c'est le principe du *droit au travail*.

Différence entre la Déclaration de 1848 et la doctrine de Fourier.

Le droit au travail, tel qu'il est posé par la déclaration du 26 février 1848, et en tant que droit-créance contre la société individualiste, l'oblige à fournir du travail aux citoyens sans emploi. En adoptant ce principe, Fourier eût accepté l'idée d'une société individualiste, avec son principe et ses bases, sauf toutefois un simple correctif : l'obligation, par l'Etat, de fournir un emploi à ceux qui ne trouvent pas le moyen de s'en procurer par les conventions privées. Or, cette idée ne pouvait être celle d'un ennemi de la propriété morcelée. Il ne pouvait donc s'agir, dans l'esprit de Fourier, du droit au travail tel que l'entendait la déclaration de Février, qui pour le surplus, acceptait le régime individualiste. Fourier voyait dans ce droit naturel au travail un droit-liberté comme le sont tous les droits naturels (la liberté de conscience, la liberté d'aller et de venir, etc...). Et c'était pour lui un droit dont étaient dépouillés les individus soumis au régime individualiste ; seule, la société phalanstérienne était susceptible de restaurer ce droit pour tous. Mais à côté de cette considération, Fourier entrevoyait, à regret, du reste, que la société, avant d'accepter pleinement le régime du phalanstère, perdrait beaucoup de temps à essayer de vivre sur ses bases traditionnelles, et passerait ainsi par une phase de transition et de demi-mesures, qu'il appelait la période du garantisme ou de "lymphe ambiguë". Faisant allusion à ce détail, Fourier signalait

Source : BIU Cujas

volontiers certains indices de garantisme embryonnaire, déjà existants, tels que la multiplicité des compagnies d'assurances. Mais pouvait-on espérer que le droit au travail serait garanti, dans cette phase? Fourier estimait que non, et il pensait que c'est cette impossibilité d'organiser le droit au travail dans une société individualiste qui la forcerait, à en venir à l'application du système phalanstérien. Fourier se rendait parfaitement compte que, dans une société individualiste, le droit au travail devait nécessairement changer de nature; sous ce régime, le droit-liberté au travail devait être remplacé par un droit-créance au travail. Or, il ne conçoit pas que la société individualiste puisse assumer, sans se condamner elle-même à mort une obligation de cette nature. Fourier dit et répète que la société actuelle ne peut ni garantir ni même admettre le droit au travail. C'est là une des vues les plus profondes de Fourier. Et si, dans les années qui environnent 1840, le droit au travail fut le mot d'ordre de presque tous les réformateurs, tous furent plus ou moins radicalement conduits à admettre la transformation absolue des bases économiques de la société individualiste. C'est ainsi que Fourier aboutit au phalanstère, que Cabet aboutit au communisme, Pecqueur et Vidal au collectivisme, Louis Blanc au système communiste des ateliers sociaux et Proudhon lui-même disait, à l'Assemblée Nationale: "Donnez-moi le droit au travail et je vous abandonne la propriété".

Le Gouvernement de février avait commis l'erreur de croire qu'il pouvait proclamer le droit au travail tout en maintenant les bases économiques de la société. Comment donc les fouriéristes pouvaient-ils célébrer cette déclaration comme une mise en œuvre officielle des principes de leur école? C'est qu'un des plus connus d'entre eux, Victor Considerant avait, en 1839, accepté cette théorie du droit-créance au travail (article de "La phalange, N°. du 1er Mars 1839: "De la propriété"; article réédité comme brochure en 1845; "Théorie du droit de propriété et du droit au travail"; Brochure distribuée à l'Assemblée Nationale). Victor Considerant va envisager cette conception comme étant nécessaire, tant que durera la phase garantiste; pour lui, le droit-créance au travail est d'une application forcée tant que se prolongera la société individualiste, et il démontre que cette application est physiquement possible. Cette conception mérite qu'on s'y arrête un peu; c'est la théorie la plus nette du droit au travail présenté comme une compensation du droit de propriété appliqué au sol, à la terre.

Evolution du fouriérisme avec Victor Considerant

Quelles sont les idées personnelles de Victor Considérant sur le garantisme social? L'originalité de ces

Source : BIU Cujas

Le Garantisme Social et Victor Considérant.

idées n'est pas dans leur point de départ ; il n'est autre que la vieille conception d'après laquelle la terre n'est pas l'œuvre du travail de l'homme, mais le fonds commun mis par la nature au service de tous les hommes passés, présents et futurs. L'esprit humain en est usufruitier. Or, sous le régime de la propriété, ce fonds commun, qui est la terre, a été envahi et confisqué par le petit nombre. Le régime actuel de la propriété est donc illégitime ; l'idée fondamentale sur lequel il repose est une idée de spoliation. Jusqu'ici, la conception de Victor Considérant ne présente, en somme, rien de neuf.

Mais voici où il va faire œuvre personnelle : de cette prémisse, on n'avait jusque là conclu d'ordinaire qu'à une de ces deux conclusions : ou bien le rétablissement de la communauté du sol, ou bien le partage égal des terres. Or, ce sont là de pures rêveries. Le partage des terres ruinerait la société ; il serait l'abolition de l'industrie, des arts, de la richesse, et il devrait être renouvelé à chaque minute, puisque à chaque minute, le nombre des individus varie avec les morts et les naissances. Donner à l'humanité de telles perspectives, lui faire entrevoir de tels horizons, c'est flatter son ignorance.

Quant au communisme, il amènerait des luttes terribles et il provoquerait le retour de la société à un état sauvage ; il ne serait qu'une substitution d'une injustice à une autre injustice, d'une spoliation à une autre spoliation. Comment cela ? - En effet, si le régime actuel consacre l'usurpation de la valeur de la terre brute et celle du capital primitif, le communisme serait la spoliation du capital créé et des instruments de travail non usagés, lesquels sont un objet légitime de propriété individuelle. Il ne faut donc admettre ni le partage de la terre, ni le communisme.

Alors, comment faire disparaître l'injustice de la propriété foncière ; est-elle donc une injustice nécessaire ? La réponse est facile, dit Victor Considérant ; puisqu'il ne peut être question de conserver à l'individu le droit à l'usufruit du sol, dans son état brut, la solution ne peut et ne doit être cherchée que dans l'octroi à l'individu d'un droit équivalent à celui qu'il perd par l'appropriation privée du sol, droit conciliable avec les conditions d'une société industrieuse, libérée de son injustice au détriment des non propriétaires du sol. C'est là une compensation naturelle et qui se présente en bonne justice comme l'équivalent du droit. Dans le régime individualiste, la liberté n'est point susceptible d'être reconnue et de prendre droit de cité.

Ce droit au travail, continue Victor Considérant

Source : BIU Cujas

n'est pas autre chose que le droit primitif à l'usufruit de la terre. En effet, à quoi se ramène pratiquement, pour l'individu, ce droit d'usufruit sur la terre? Il se ramène primitivement au droit aux travaux de chasse, de pêche, de cueillette, de pacage. L'usufruit de la terre ne pouvait se ramener qu'à cela. La société individualiste dépouille l'homme de ces quatre formes primaires du droit au travail. Qu'elle reconnaisse à l'homme ce droit au travail, et aucun individu n'aura plus le droit de se plaindre: L'homme dépouillé de son droit au travail sous forme de liberté, aura l'exacte traduction, en civilisation, de cette liberté sous la forme de droit au travail. Il aura même reçu au delà du strict équivalent. Car le droit primitif de l'individu était un droit au travail exécuté au sein d'un atelier pauvre, sur la nature brute. Le droit au travail actuel sera exercé dans un atelier mieux pourvu, plus riche, dans lequel l'activité industrielle devrait être plus productive. L'individu a la chance de recevoir une part du capital créé qu'il n'a pas produite, représentant un travail antérieur. Il recevra donc un droit autrement plus puissant que celui qu'il a perdu.

Mais alors les non propriétaires eux-mêmes ne reçoivent-ils pas trop dans ce cas? L'injustice n'est-elle pas retournée? Non, car l'individu, né dans une société avancée, où les besoins se sont accrus, est en droit de réclamer d'elle plus qu'il ne pourrait demander dans une société à l'état sauvage. Donc, l'équivalent à recevoir, qui est mesuré sur la nature brute, n'est que la compensation équitable de la propriété pour certains, sinon celle-ci est injuste dans tous les États civilisés.

Cette théorie, dit-il, assied ainsi la société et la propriété sur un fait absolument légitime, elle détruit les théories fausses, elle attaque le principe de l'hérédité, elle empêche les révolutions sociales et elle fait œuvre essentiellement scientifique et organique. Voilà posé le principe du droit-créance au travail, dans la société.

Comment Considérant organise le Travail.

Mais maintenant, comment le réaliser? Victor Considérant est ici moins précis. Il explique que le problème à résoudre est celui de l'organisation du travail ou de l'industrie; la solution de ce problème est possible seulement si la société entre dans la voie de l'organisation générale de l'industrie. Or, on sait ce que le fouriérisme entend par là: c'est l'instauration du régime phalanstérien, dans lequel le droit au travail n'est pas précisément un droit-créance, mais reste un droit-liberté. Victor Considérant ne sort-il donc pas ici des données du problème? Il expose la

Source : BIU Cujas

théorie du droit-créance au travail en régime individualiste ; il ne s'agit pourtant point d'aboutir au régime phalanstérien, où ce droit au travail reste un droit-liberté. Aussi se borne-t-il à dire que l'organisation de travaux réguliers, faite par les Gouvernements, rendra seule possible l'application du droit au travail, suffisamment rétribué ; c'est ainsi qu'agiront des institutions industrielles appropriées. Mais que de flottement dans ces idées ! Le droit au travail, dit-il, ne peut être fécondé que par une organisation satisfaisante de l'industrie.

En somme, Victor Considerant pense, comme Fourier, que le droit au travail ne peut réellement être organisé dans le régime de civilisation ; il implique, au concessionnaire, la création du phalanstère. Mais il donne à entendre qu'il faudrait, au moins donner à ce droit toute la satisfaction compatible avec l'organisation actuelle, et tout le monde comprendra que cette organisation doit conduire au phalanstère. C'est de la tactique.

Quoiqu'il en soit, cette conception du droit au travail change : de Fourier à Victor Considerant, et elle devient un droit-créance contre la société telle que celle-ci est actuellement organisée. Cette idée, très répandue dans certains milieux ouvriers, aux approches de 1848, préparait la formule de la fameuse proclamation du 26 février, donnant satisfaction aux éléments du mouvement révolutionnaire.

Histoire du Droit au Travail en 1848.

Qu'est devenu cet engagement solennel du gouvernement provisoire de 1848 ? Il était très grave, a-t-il été tenu ? On chercherait en vain, dans la Constitution du 4 Novembre 1848, des dispositions reproduisant de près ou de loin ces engagements. On ne les avait cependant point perdus de vue. Dans un premier projet de constitution, présenté le 20 Juin 1848, projet qui ne fut pas discuté par l'Assemblée nationale à cause des journées de Juin, on se rappelait la promesse du 26 février. Précédé d'une déclaration des droits et des devoirs de l'homme, ce projet réeditait la promesse du 26 février : l'art. 2 garantissait à tous les citoyens le travail et l'assistance ; les art. 7 et 9 parlaient formellement du droit au travail. Il est vrai que, si l'on passe à la Constitution elle-même, en dehors de son préambule, et si on lit son chapitre VIII, il semble que déjà, dans l'organisation sociale projetée, l'idée du droit au travail s'estompe singulièrement. C'est qu'un droit-créance est plus facile à proclamer qu'à organiser ; le chapitre VIII indique, comme garantie du droit au travail, à l'art. 132 les mesures suivantes : Les garanties essentielles du droit au travail sont : la

Source : BIU Cujas

liberté même du travail, l'association volontaire, l'égalité des rapports entre patrons et ouvriers (ce qui visait alors l'art. 1781 du code civil, abrogé seulement en 1868), l'enseignement gratuit, l'éducation professionnelle, les institutions de prévoyance et de crédit, et l'établissement par l'état de grands travaux d'utilité publique destinés à employer les ouvriers en cas de chômage.

Mais il n'y a, dans toute cette énumération, aucune trace de recherche et de sanction pour garantir le droit au travail de l'individu. D'où on peut relever un dangereux défaut d'harmonie entre le préambule et le texte de la Constitution elle-même.

Cette absence d'harmonie va disparaître dans le second projet de Constitution, rédigé par les mêmes membres de l'Assemblée Nationale. Elle va s'effacer par l'adaptation du préambule à la Constitution, et on ne la constatera plus dans le projet définitif de la déclaration qui garantissait le travail; les expressions de "droit au travail" vont être supprimées, et on s'en tiendra à l'établissement d'un devoir moral de la société, à la simple promesse de soulager les malheureux.

C'est que, dans l'intervalle, entre le 19 juin et le 22 août, les terribles journées de juin avaient éclaté, elles avaient fait sentir l'imprudence de promesses inconsidérées, impossibles à tenir. Dans la séance des 25 et 26 juillet, Thiers avait fait ressortir cette imprudence; il fallait chercher des échappatoires pour éviter la réalisation de ces promesses: "La société n'est pas tenue de réaliser des promesses folles, le mieux, dit-il, est de déclarer aux masses qu'on a promis ce qu'on ne pouvait pas tenir."

Le droit au travail dans la constitution du 4 novembre 1848.

L'Assemblée Nationale vota le deuxième projet de Constitution et ne le modifia que très peu, mais elle voulut écarter plus encore l'idée du droit au travail. Ce fut la Constitution du 4 Novembre 1848; au paragraphe 1er du préambule, on lit: "La République est la forme définitive du Gouvernement, pour mieux marcher dans la voie de la civilisation et faire parvenir tous les citoyens à un degré toujours plus élevé de moralité, de lumière et de bien-être. L'art. 7 portait que "les citoyens doivent s'assurer par le travail des moyens d'existence, et être assez prévoyants pour se ménager des ressources pour l'avenir. L'art. 8 était ainsi rédigé: "La République doit protéger les citoyens dans leurs personnes, leur famille, leur propriété, leur religion, leur travail, et assurer fraternellement l'existence des citoyens nécessiteux, en leur procurant du travail dans les

Source : BIU Cujas

limites de ses ressources, et en donnant des secours à ceux qui sont hors d'état de travailler.

Dans la Constitution elle-même, au chapitre II (où les droits des citoyens sont garantis par la Constitution) on lit: "Le développement du travail sera encouragé par un enseignement obligatoire; des institutions de crédit seront créées, et l'Etat fera exécuter des travaux publics propres à employer les bras inoccupés, il devra assister les enfants abandonnés, etc..." Mais n'est-il pas évident que, dans cette rédaction, la Seconde République semble abandonner l'idée du droit au travail; elle a grand soin de n'employer que des expressions ne donnant pas prise à l'idée d'un droit au travail. Dans la troisième édition de son "Eléments de Droit constitutionnel", Esmein dit que ce passage est un peu ambigu en ce qu'il rapproche des droits individuels (ceux afférant à la famille, à la religion) et le prétendu droit au travail; ce qui pourrait donner à penser que le droit au travail était un droit individuel. Mais il finit par conclure que la République de 1848 ne proclamait pas le droit au travail. M. Levasseur, dans son "Histoire des classes ouvrières en France depuis la Révolution" (Tome II, p. 426) exagère un peu, quand il dit que la formule précitée était la reconnaissance indirecte du droit au travail, impliquant des engagements impossibles à tenir. M. Levasseur songe probablement à l'interprétation que Proudhon donnera de l'art. 13: "La société favorise et encourage le droit au travail". Mais, pour en arriver là, il faut une interprétation plutôt hardie. Proudhon trouvait seulement intéressant de montrer aux constituants que, sans qu'ils s'en doutent, ils faisaient rentrer par là dans la Constitution le droit au travail qu'ils s'imaginaient en avoir chassé. Proudhon n'omettait qu'une chose; il ne remarquait pas qu'il aurait fallu spécifier expressément ce que les constituants entendaient par "encourager et développer le droit au travail": or, cela n'avait absolument rien de commun avec l'organisation du droit au travail chez les théoriciens des années 1840. En réalité, le plus grand soin de la Constitution de 1848 a été d'éluder, avec le plus de précautions possible, la terrible promesse prise par la déclaration du 26 février 1848.

Il y a dans le garantisme patronal et dans le garantisme social, un mouvement d'idées dont une bonne partie arrivera à produire une large contribution de la législation contemporaine, sous la forme des assurances sociales, ce qui sera une réalisation partielle de l'idée de garantisme, notamment la loi du 14

Source : BIU Cujas

1910-1911
RÉPÉTITIONS ÉCRITES
Licence, Doctorat, Capacité
LES COURS DE DROIT
3, Place de la Sorbonne, 3
(au premier)

juillet 1905 sur l'assistance obligatoire aux vieillards, aux infirmes et aux incurables, qui crée et organise judiciairement un droit à l'assistance, et la loi du 5 avril 1910 sur les retraites ouvrières et paysannes ; la contribution du patron et celle de l'Etat font une part au garantisme patronal et au garantisme social. C'est comme la prolongation d'un mouvement qui remonte au début du 19e siècle.

List (1789-1846) et le système de l'économie nationale.

Le libéralisme critiqué au point de vue des échanges internationaux.

Les réformateurs s'en prenaient au libéralisme économique dans son application à l'économie interne des sociétés ; ils voulaient remplacer l'individualisme par un autre système (l'associationalisme), ou bien le modifier profondement (le garantisme). Mais l'application du libéralisme économique aux échanges internationaux n'entrait point en jeu dans toutes ces conceptions ; ces diverses réformes étaient plutôt favorables au libre-échange, soit que les réformateurs y aient vu une ébauche imparfaite de l'association rêvée, soit qu'ils y aient vu une cause même de surexcitation de la production nationale. D'ailleurs, la liberté des échanges internationaux était le motif pour lequel le libéralisme économique n'avait pas réussi à passer dans le domaine des faits et dans les institutions. Dans tous les pays, la doctrine du libre échange était professée presque sans réserve, mais la plupart des Gouvernements étaient protectionnistes ; les Parlements restaient fidèles à la défense des intérêts protégés. Toutefois, les réformes prussiennes (par le tarif de 1818) et anglaises (celles du Ministère d'Huskisson, 1824-1827) étaient un premier prodrôme du libre échange.

List et son œuvre.

En 1827, parut l'Ouvrage fondamental d'une école nouvelle en partie "Le système de l'Economie Nationale de Frédéric List, le promoteur du "Zollverein" (1789-1846) Dans cet ouvrage, List esquisse une théorie opposée au smithianisme sur les échanges internationaux ; il y développe une théorie du protectionnisme temporaire, lequel avait bien des raisons, d'après lui, pour être considéré comme un protectionnisme permanent, pour les sociétés avancées. C'est une réaction contre le libre-échange doctrinal. Il convient donc

Source : BIU Cujas

d'examiner successivement : 1°) quelles sont les idées fondamentales de List ; 2°) quel est le véritable point de divergence entre le système d'économie nationale de List et le Smithianisme.

Les idées fondamentales de List en Economie Politique.

1°) Pour List, l'idéal économique est sans conteste l'association humaine ; il aimait à considérer les sociétés comme formant une seule république commerçante, permettant l'exploitation économique de toutes les forces productives de la terre. Toutes les nations, dit-il, (p. 98) seraient beaucoup plus prospères, si elles étaient unies entre elles par la liberté des échanges. L'association commerciale la plus puissante est celle du genre humain ; la nature amène les nations vers cette association universelle, en les incitant à l'échange, par la condition différente des climats, par la diversité des produits, par la surabondance des capitaux, la variété des talents qui poussent à l'émigration et à la formation des colonies.

Mais il faut vivre du présent. Or, quelle est actuellement la plus haute association réalisée. C'est celle de l'Etat, voulue par la nature. On ne doit pas supposer que les groupements qui constituent les nations disparaissent jamais. Toute nation tend à vivre. L'association humaine ne peut donc se concevoir que comme une confédération des nations. Mais, par cela même que les nations restent distinctes, chacune d'elles doit avoir à cœur d'assurer son indépendance. L'association économique des nations ne doit s'effectuer qu'entre celles dont l'existence et la puissance sont assurées ; sinon, l'association économique universelle serait une cause de ruine pour certaines nations, pour celles qui refuseraient de se prêter à cette forme d'association universelle, car elles ne seraient pas assez fortes pour sauvegarder longtemps leur indépendance. D'ailleurs, on ne saurait recommander l'association par la guerre. De toute façon, les nations doivent tendre le plus possible à développer leur production autonome, comme condition éventuelle pour entrer dans la grande association humaine.

Eléments de la puissance économique des peuples d'après List.

Or, continue List (p. 100), la puissance des peuples dépend essentiellement de leur état économique ; cet état économique le plus avantageux à un peuple, c'est celui de la nature normale" qui, sur un territoire étendu, pourvu de ressources variées, et recouvert d'une population nombreuse, réunit l'agriculture, la manufacture, le commerce intérieur et le commerce extérieur ; et elle est incontestablement plus développée et plus puissante qu'un peuple d'agriculteurs

Source : BIU Cujas

Ce qui commande tout cet ensemble, c'est la puissance manufacturière, c'est la manufacture qui constitue la base du commerce intérieur et extérieur, de la navigation et de la puissance politique ; un peuple qui arriverait à capter toute l'industrie manufacturière du monde, parviendrait nécessairement à la domination humaine (allusion à l'Angleterre). Jamais une nation ne doit perdre de vue cet objectif. Pour échapper à cet asservissement économique, une nation doit s'efforcer de s'élever le plus promptement possible, et passer d'un degré de civilisation inférieur à un degré supérieur ; elle doit semer le plus promptement possible sur son territoire l'agriculture, la manufacture, la navigation et le commerce, si elle a souci de son avenir.

La nation normale.

Mais par quels moyens arrivera-t-on à constituer cette nation normale ? Tout dépend de la phase économique de la nation en question. On constate cinq phases successives : l'état sauvage, l'état pastoral, l'état agricole, l'état agricole et manufacturier et enfin l'état agricole, manufacturier et commercial ; ces éléments se retrouvent dans le développement économique de toute nation. Or, la liberté commerciale extérieure, le libre-échange, est bien la politique qu'il convient de suivre au début, dans les trois premières phases. Ce régime convient aussi à la dernière phase (la phase agricole, manufacturière et commerciale). En revanche, la protection est en général indispensable pour opérer la transition de l'état agricole à l'état agricole et manufacturier. Dans les trois premières et dans la dernière phase, le libre-échange est le seul régime convenable (p. 101) ; le système des valeurs échangeables y est en harmonie avec celui des forces productives ; dans la quatrième phase, au contraire, le principe national et le principe du libre-échange ne concordent pas, faute de protection. L'établissement des manufactures nationales serait entravé et à jamais, peut-être, par la concurrence étrangère. Il faut donc absolument se décider, par un système de douanes, le commerce avec les nations plus avancées qui aspirent au monopole des manufactures ; la protection est nécessaire pour favoriser le passage à l'état supérieur ; et le système douanier y apparaît comme une conséquence naturelle de la tendance des peuples à chercher des garanties de conservation et de prospérité, afin d'établir leur prépondérance. Du reste, même dans cette phase, la protection n'est nécessaire que pour l'industrie manufacturière ; elle ne l'est jamais et à aucune période pour l'agriculture. L'agriculture ne peut être utilement encouragée que par l'existence d'une industrie manufacturière dans le pays

Source : BIU Cujas

L'exclusion des produits agricoles étrangers et des matières brutes étrangères ne peut arrêter, dans un pays, l'essor de l'agriculture; donc, il faut attendre exclusivement de l'agriculture, le développement des manufactures. Les agriculteurs ne peuvent être jaloux de la protection accordée aux produits manufacturés, puisque c'est la condition de leur propre prospérité.

Le droit protecteur sur les produits manufacturés ne retombe pas sur les agriculteurs, car le développement des manufactures augmente la richesse de la nation, et la demande des produits agricoles à l'intérieur; il donne, dès lors à l'agriculture une garantie de prospérité. Puis, les produits manufacturés baissent de prix avec le temps, grâce à la concurrence, et le gain des agriculteurs finira par dépasser la perte momentanée qu'ils subissent, par la baisse des produits manufacturés, temporairement protégés. Finalement, tout sera profit pour les agriculteurs.

Toutes les nations ne peuvent pas, du reste, prétendre également au développement de l'économie intégrale; car toutes ne sont pas dans les mêmes conditions de climat et dans les mêmes conditions physiques nécessaires au développement de l'industrie manufacturière. Par exemple, un pays de Zone torride ferait une tentative des plus funestes en cherchant à devenir manufacturier (p. 104). Le climat n'y est pas favorable au développement de l'effort matériel et intellectuel. Mais ces pays de Zone torride ne sont-ils pas alors menacés dans leur indépendance? Nullement, car il y a dans la Zône tempérée des nations qui se font équilibre et s'empêchent réciproquement d'abuser de leur supériorité vis à vis des peuples faibles de la Zône torride.

De plus, même dans la Zône tempérée, il y a des pays qui auraient tort d'essayer du système protectionniste, pour développer les manufactures: ce sont ceux dont le territoire est peu étendu, celui qui est borné dans ses ressources, et qui ne possède pas les embouchures de ses cours d'eau. On, du moins, auparavant, ces peuples doivent se compléter par des conquêtes ou par des négociations avantageuses.

A quel moment doit commencer la protection des manufactures?

Mais voici un pays qui peut aspirer à devenir une nation normale. Quand devra-t-il commencer à protéger ses manufactures? C'est un pays agricole et il veut devenir un pays agricole-manufacturier. Le moment convenable pour adopter la protection ne dépend pas exclusivement de la volonté du Gouvernement; une protection trop hâtive diminuerait la production nationale; une protection trop

Source : BIU Cujas

tardive rabougrira l'agriculture (p. 106) ; car le grand développement de la production qui s'emploiera aux manufactures obligera cette population à se consacrer aux travaux des champs, et la culture, en se multipliant, deviendra de plus en plus une petite culture ; or, la petite culture et la petite propriété sont peu favorables aux progrès de la richesse agricole. Chacun y est à peu près borné à sa propre production et à sa propre consommation.

Ce sont là des aperçus un peu généraux et forts abstraits. Le moment favorable, pour commencer la protection, est celui où l'éducation économique, politique et intellectuelle de la nation, sous l'empire de la liberté du commerce, a été poussée assez loin pour que l'importance des produits manufacturés étrangers et le manque de débouchés pour ses propres produits mettent obstacle à son développement. Jusque là, c'est par la liberté du commerce avec les peuples avancés et industrieux que se fait le plus sûrement l'éducation économique d'un pays peu avancé, ou faiblement peuplé par rapport à son territoire. L'éducation industrielle d'un peuple ne peut s'effectuer que lentement, car elle est très délicate.

Bref, il convient de commencer la protection, dès que la nation a acquis le développement économique, moral et social qu'exige la protection des produits manufacturés. Il faut d'abord une agriculture suffisamment avancée, pour n'être plus stimulée par l'exportation de ses produits ; il faut un développement intellectuel des citoyens assez complet, enfin des lois qui leur garantissent la sécurité de leur personne, de leur propriété, le libre exercice de leurs facultés morales et physiques, la suppression de toute entrave au commerce et à l'industrie.

La mesure de la protection d'après List.

Ce ne sont point là des données assurément très précises. Quelle doit être alors l'intensité de la protection ? Le système douanier, dit List (p. 106) doit essentiellement prendre pour règle l'état industriel et intellectuel du pays. Des droits trop élevés viendraient exclure toute concurrence étrangère ; ils seraient préjudiciables au pays, en supprimant l'émulation entre les fabricants, entre les indigènes et les étrangers, en entretenant l'indolence. D'autre part, le droit protecteur ne doit pas descendre assez bas pour qu'une industrie nationale soit compromise par une industrie étrangère (p. 108). Mais ces droits protecteurs n'aboutissent-ils pas à un monopole pour les manufacturiers du pays ? Non ;

Source : BIU Cujas

il n'y a point, par là, de monopole accordé aux industries indigènes, parce que la concurrence intérieure supplée et absorbe la concurrence étrangère : il n'y a de monopole que pour les nationaux contre les étrangers, qui d'ailleurs sont souvent protégés eux-mêmes par un monopole semblable chez eux.

Assurément, il y a bien une perte temporaire pour le pays au point de vue des valeurs échangeables, pendant le temps où la concurrence du dedans vient faire baisser les prix ; mais c'est là le tribut de l'éducation industrielle du pays, celui-ci est mis à même désormais de produire des masses incalculables de valeurs.

A quel moment convient-il de revenir au libre-échange?

Enfin, quand une nation, après cette phase de protectionnisme manufacturier, peut-elle ou doit-elle, dans son intérêt, revenir à la liberté commerciale de ses échanges ? Lorsqu'elle a atteint, répond List (p. 222) le plus haut degré de puissance et de richesse ; à ce moment, elle se préserve de l'indolence, et elle doit en préserver ses manufacturiers et ses négociants, afin de conserver leur degré de suprématie nécessaires.

Mais, en fait ce moment ne viendra presque jamais à réalisation. List donne bien le type d'un pays qui, de son temps, en serait venu à ce point : l'Angleterre, par sa grande avance sur les autres nations manufacturières, elle ne pourrait étendre son commerce et sa puissance que par la liberté complète des échanges. Mais, en définitive, parmi les mesures restrictives encore admises par l'Angleterre, lesquelles signale-t-il ? Il mentionne les restrictions à l'importance des matières brutes et des denrées agricoles ; or, la protection agricole de l'Angleterre n'a pas empêché son développement manufacturier.

Le retour possible de la protection.

D'autre part, List admet des retours possibles du protectionnisme manufacturier. Il ne saurait être question de protéger un pays tant qu'il entrera dans ce pays des produits manufacturés étrangers. Mais List pose cette règle que la concurrence étrangère doit simplement prendre sa part dans l'accroissement annuel de la consommation. Les droits doivent être haussés, quand la concurrence étrangère en prend la plus forte part.

Enfin List paraît ne concevoir le développement du commerce extérieur comme profitable à une nation que sous la forme suivante : par l'échange entre les produits manufacturés des Zones tempérées avec les produits agricoles des Zones torrides (p. 105) ; d'après lui, tout autre échange international est négligeable. une nation est d'autant plus riche et d'autant plus

Source : BIU Cujas

puissante qu'elle exporte plus de produits manufacturés, qu'elle importe plus de matières brutes et qu'elle consomme plus de produits des Zônes torrides (p. 106).

Mais voilà une conception qui ressemble singulièrement au mercantilisme, et on ne voit pas très bien comment cette théorie amènerait un jour à l'abandon complet du protectionnisme manufacturier ; sinon il faudrait supposer une nation assez forte pour être la première sur son propre marché, comme la première sur les marchés étrangers. Mais elle seule serait en état de pratiquer la liberté commerciale dans son entier ; et, dès lors, les autres nations devraient, d'après List lui-même, se prémunir contre ce pays-là.

On ne voit donc guère comment une nation peut marcher vers une association générale de libre-échange ; en lisant le livre de List on comprend bien le protectionnisme temporaire ; mais il résulte de l'ouvrage de List que l'échéance définitive du protectionnisme se trouve indéfiniment ajournée. L'opposition de List et de Smith provient donc surtout de ce que le protectionnisme temporaire de List a de sérieuses raisons de devenir permanent.

A quoi se ramène l'opposition entre List et Smith.

II.) Appréciation de la politique de List, opposée à celle de Smith ? Quels sont les termes mêmes de cette opposition ? L'Etat est appelé à jouer un rôle capital dans le développement des puissances de la nature, surtout par l'extension du commerce extérieur. Mais, avec List, et à la différence des mercantilistes, la richesse nationale n'est plus comprise comme résultant de l'abondance de l'or et de l'argent ; précédemment, on ne voyait que le commerce extérieur comme capable d'augmenter la richesse d'une nation considérée ; cette nation devait avoir toujours un chiffre d'importations inférieur à celui de ses exportations. Dans le système de List, et plus tard, dans celui de Carey, il faut développer avant tout les sources de la richesse, les moyens de production, les forces productives du pays. La fonction de l'Etat sera donc de développer l'ensemble des forces productives de la nation. Si l'humanité, dit List, n'était pas fractionnée en nations, il n'y aurait pas à se préoccuper de faire au plus vite de la nation normale une unité économique. Mais ce n'est pas le cas ; et le tort de Smith et de son école est de n'avoir pas tenu compte de ce fait que l'humanité est divisée en nations ; il a raisonné comme si l'économie était humaine, alors que la nature nous place en face d'économies nationales. L'économie de Smith est donc cosmopolite ; or l'économie vraiment naturelle est l'économie nationale. List a même tenté d'intituler son livre "Système naturel" (et non national) d'économie politique

Source : BIU Cujas

car la division de l'humanité en nations est un fait naturel ; seulement List n'a pas donné suite à cette intention à cause de l'emploi déjà fait de ce titre par les physiocrates.

Le smithianisme raisonnait donc en vue d'une économie humaine ; il n'apercevait que l'humanité et l'individu ; il ignorait la nature. D'où Smith et son école ont ramené l'école politique à une simple théorie des valeurs échangeables, et, l'individu étant le meilleur juge de son intérêt, le mieux était pour le smithianisme de laisser l'individu libre de ses échanges avec les étrangers comme avec ses compatriotes, de manière à en retirer la plus haute valeur échangeable. Au fond, dit List (p. 471) ce n'était que l'économie de tout le genre humain, une économie qui serait exacte s'il n'y avait pas de nations ; c'était une théorie de comptoirs ; c'était au fond un système mercantile, plus que celui de Colbert, lequel était plutôt national, puisqu'il n'avait en vue que la création d'un commerce et d'une industrie nationaux.

Mais List aurait dû considérer les mercantilistes anglais plutôt que les mercantilistes français, pour se faire une plus juste idée de leur doctrine. Il est difficile de rencontrer en France, même chez Montchrétien, un exposé complet de la doctrine mercantiliste ; on ne le trouvera qu'en Angleterre avec Thomas Mun, ou en Espagne. Il convient maintenant de présenter quelques observations sur List et sur son interprétation critique du système d'Adam Smith. La critique de List est imparfaite : dire que Smith a méconnu l'existence des nations, c'est évidemment singulier, étant donné le titre de son célèbre ouvrage "Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations". Smith ne l'a jamais perdue de vue, cette division de l'humanité en nations. La divergence qui sépare Smith et List ne vient point de ce que celui-ci a connu et celui-là ignoré la division de l'humanité en nations, mais elle tient aux moyens de développement employés pour favoriser la prospérité économique d'une nation. Pour Adam Smith, ce moyen consiste dans une liberté de tous les moments ; pour List, il réside dans la protection des manufactures ; c'est un moyen trop absolu, utilisé dans la période de transition ; pour List la liberté des échanges n'est bonne que dans les trois premières phases et dans la dernière. List a évidemment grand tort de traiter Smith avec un certain dédain ; List tient essentiellement à être l'inventeur de l'idée de nationalité économique ; cette conception pouvait, en effet, être nouvelle en Allemagne, mais elle ne l'était ni pour les anglais ni pour les français. Smith a édifié son système en tenant

Examen de la critique faite par List de l'œuvre de Smith.

Source : BIU Cujas

parfaitement compte de la division de l'humanité en nations. List n'a découvert que l'idée d'une nationalité économique allemande.

Dans le système du libéralisme économique, il se trouve heureusement, que la politique commerciale la plus avantageuse à la nation est en même temps favorable et profitable au genre humain tout entier; c'est sans doute à cause de cette coïncidence qu'on le trouve cosmopolite. Mais si ce cosmopolisme est avantageux à la nation, serait-ce rester nationaliste que de le regretter?

Le libéralisme économique et le protectionnisme demeurent sujets à discussion; mais, l'un comme l'autre, dans l'état actuel des nations, se préoccupent de l'intérêt de la nation dans laquelle on vit. David Hume (1711-1776) montrait au mieux cette vérité; savoir que la caractéristique du libéralisme économique faisait coïncider l'intérêt national avec l'intérêt du monde entier, quand il écrivait: "Je fais des voeux, comme Anglais, pour que le commerce de l'Italie, de l'allemagne, de la Hollande et de la France elle-même soient florissants".

Il faut donc mettre en évidence cette observation, savoir que le libéralisme se préoccupe de l'intérêt de la nation.

Quoiqu'il en soit, le système de List est une réaction doctrinale contre le libéralisme économique dans l'application au commerce international. Il se trouve ainsi que tout le libéralisme a été mis, dans ses applications internes ou externes en discussion, ce qui est le sort commun de toute doctrine.

Il faut maintenant examiner l'essai de réhabilitation de l'Etatisme, avec Dupont-White.

Dupont White (1807-1878) et sa conception de l'Etat.

Sismondi, pour l'économie interne, List pour les relations commerciales extérieures, faisaient appel à l'Etat pour corriger certaines conséquences du libéralisme. Leurs thèses, procédant de leurs points de vue spéciaux, n'impliquaient pas une conception générale de l'Etat, ni de ses rapports avec l'individu. Ils ont voyaient un but à atteindre, réalisable si l'Etat im-

1910-1911
RÉPÉTITIONS ÉCRITES
Licence, Doctorat, Capacité
"LES COURS DE DROIT"
, Place de la Sorbonne, 3
(au premier)

Source : BIU Cujas

Dupont White et son oeuvre.

posait sa règle aux intérêts particuliers. C'était déjà accorder implicitement une confiance dans l'Etat, et reconnaître sa suprematie sur les individus ; Dupont White va s'efforcer d'établir cette supériorité de l'Etat. Ses principaux ouvrages sont : "L'individu et l'Etat" (1857) ; La centralisation" (1860). Dès 1846, il avait publié : "L'essai sur les relations du travail avec le capital". Il se faisait de l'Etat une très noble et très haute idée.

La conception de l'Etat chez Dupont White.

L'Etat est, par essence, "le pouvoir de la raison exprimé par la loi" ; "L'individu et l'Etat", 2e Ed., Introduction, p. 7). Et Dupont White entend par là que l'Etat est à l'abri des passions qu'animent les conflits d'intérêts particuliers ou de classes. L'Etat est le mieux à même de voir où est la vérité et la justice. Et, réagissant contre un mouvement d'opinion vers la centralisation, Dupont White indique ... la centralisation comme permettant seule d'assurer la prééminence des intérêts collectifs sur les intérêts particuliers ou régionaux, toujours égoïstes. L'Etat est donc la raison ; il est le seul en mesure de faire prévaloir la vérité, et les intérêts collectifs, parce qu'il est la force, le pouvoir et la raison.

On a lutté, non sans raison, contre l'Etat, au nom de la liberté et des droits individuels, tant que l'Etat se confondait avec la personnalité d'un seul individu, avec une seule classe ou avec une caste, tant que l'Etat fut leur propriété, parce que l'Etat avait alors des intérêts particuliers, distincts de l'intérêt collectif ; il était alors un instrument d'oppression. Mais, depuis l'avènement de la démocratie, l'Etat est l'incarnation et la représentation de la collectivité toute entière, il n'y a plus antithèse entre les mots "Etat et Liberté", parce que l'Etat est cette forme d'autorité qui apparaît dès qu'un homme est soustrait au pouvoir d'un autre homme. L'Etat doit symboliser l'apparition et le déploiement des droits individuels. La reconnaissance des droits individuels est un fait contemporain de l'apparition de l'Etat et de son développement. L'Etat n'est aujourd'hui qu'une libération et une tutelle. Donc l'Etat moderne ne peut plus encourir l'odieux que s'attiraient les castes (cf, Introduction, ibid, p. 10 et 11.)

L'extension certaine des fonctions de l'Etat.

Désormais, la vérité est que la liberté et l'Etat se développeront parallèlement, comme fonction l'une de l'autre. Il n'y a rien de plus faux que de prétendre qu'avec le développement économique, le rôle de l'Etat doit aller en se restreignant. Il est faux de soutenir que les initiatives individuelles qui se réveillent auraient moins besoin de la tutelle de l'Etat

Source : BIU Cujas

selon la doctrine individualiste. Nullement ; il faut poser pour les sociétés la loi inverse de celle qui est applicable aux familles et aux mineurs, qui, eux, se développent ; il y a une loi d'extension croissante des fonctions de l'Etat, loi qu'il faut poser, et qui n'implique nullement une restriction croissante de la liberté individuelle ; car à mesure que la vie sociale se complique et qu'elle acquiert plus de force, il lui faut plus de règles ; cette vie sociale devenant intensive, il lui faut plus d'organes. Or, la règle et l'organe d'une société, c'est l'Etat (cf. préface, ibid, p. 1).

Si Dupont-White avait eu uniquement ici en vue les institutions de police et d'ordre, il ne se mettrait point en opposition avec la doctrine individualiste, mais il ne les a pas seules en vue ; l'Etat doit être le grand initiateur du progrès, notamment du progrès moral. L'idée de Progrès (que Dupont-White écrit toujours avec une lettre majuscule) tient une place capitale dans son œuvre. Disciple de Duchêze, socialiste chrétien, Dupont-White a, comme lui, la religion du progrès ; le progrès est le principe de ce qu'il y a en nous de plus élevé ; c'est un être intermédiaire entre les individus et la raison. C'est en louanges dithyrambiques qu'il célèbre les avantages de l'Etat. "L'Etat, dit-il (p. 172) s'élève au-dessus de l'humanité. J'y vois une force et un Etre sui generis ; c'est un homme qui s'élève à une hauteur où il ne rencontre que Dieu et sa conscience. De quelque façon qu'il soit constitué, l'Etat vaut mieux que les individus."

Avec une telle conception de l'Etat, on doit naturellement être porté à le considérer comme l'âme de tout progrès. Schnoffer, au Congrès d'Eisenach, en 1872, disait aussi que "l'Etat est l'institution morale grandiose destinée à l'éducation du genre humain". Il ne faut donc pas attribuer à cette doctrine de l'apologie de l'Etat une origine exclusivement allemande. Toutefois, les socialistes de la chaire ont reçu plutôt leur conception de l'Etat du philosophe Hegel ; on pourrait même remonter jusqu'à Platon. Mais l'influence de Dupont-White est incontestable.

Qu'est-ce donc que l'individu, en regard de cet être si supérieur : l'Etat ? "Je le tiens pour un médiocre sujet d'admiration" dit Dupont-White (p. 164). Assurément, par ailleurs Dupont-White parle de l'individu (dans sa préface à la traduction française) de "La liberté" de Stuart Mill, il parle des vifs sentiments qu'il faut éprouver pour l'individualisme, qui est impérissable. Il déclare aussi que, s'il a parlé plus souvent, et avec plus de complaisance, de l'Etat que de

Source : BIU Cujas

l'individu, c'est que l'individu est évident, et qu'il n'est pas besoin de le faire ressortir. Mais quand Dupont-White fait ressortir presque exclusivement l'individu, en réalité c'est plutôt pour mieux montrer la supériorité de l'Etat (p. 363). L'individu est un être dont l'Etat doit faire le bonheur, même malgré lui. Et, en définitive, dans quelle attitude Dupont-White place-t-il l'individu en face du progrès? "Toutes les voies de la civilisation sont hérissées d'un éternel obstacle, l'individu, avec son infériorité; la force croissante des lois et de l'Etat peut seule le réduire" (p. 11).

La liberté individuelle est-elle menacée par l'extension de l'Etat.

Dans une pareille conception de l'Etat et de son rôle, la liberté individuelle semble courir de bien grands risques? Il n'en est rien, répond Dupont-White. On risque de voir la liberté menacée du fait de cette exaltation de l'Etat; elle court le danger de n'être plus qu'une illusion; cependant il n'y a là qu'une apparence et une équivoque. La véritable liberté politique se juge d'après la part que prend le pays aux affaires publiques. L'Etat moderne n'est pas une autorité absolue sur les personnes et sur les biens; c'est l'expression de la souveraineté nationale; et, spécialement dans un Etat démocratique, peut-on parler d'un despotisme du peuple sur le peuple lui-même? Qu'importe que le peuple soit beaucoup gouverné, s'il est à lui-même son propre gouvernement?

Un semblable rôle de l'Etat va engendrer les plus sérieuses conséquences sociales. Aussi cette conception a-t-elle appelé les critiques individualistes. On observe d'abord, de ce côté, que Dupont-White s'abandonne à un singulier optimisme dans son appréciation de l'Etat. Il parle d'un Etat idéal comme si c'était un Etat réel. Il part de l'idée exacte, d'ailleurs, qu'à mesure que l'Etat se substitue aux pouvoirs de classe, il a plus de chance d'apercevoir la justice, de servir l'intérêt général. Cela est exact; mais, poussant ses idées à l'extrême, Dupont-White fait de l'Etat une sorte de Dieu souverainement juste, éclairé; c'est la raison froide sans passions. Mais l'Etat ne saurait être séparé des pauvres individus, si peu intéressants! Il n'a qu'à songer aux électeurs, aux députés, aux Ministres, aux fonctionnaires, pour s'écrier: "Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé"?

Conséquences de la conception de l'Etat par Dupont-White.

Dupont-White répond à cette objection par sa théorie de la valeur de position (p. 316). L'une des lois les plus fondamentales du monde moral est l'influence exercée sur chacun de nous par sa

Source : BIU Cujas

condition. L'homme n'est pas simplement ce que le fait son naturel ; il est, en outre, le produit des circonstances, le créature du milieu dans lequel il se déploie ; le paysan n'a-t-il pas plus de coeur à l'ombre des plis du drapeau, qu'au sein de son village ? Il serait bien étrange que le changement de milieu fut exempt de toute influence, de toute pénétration ; il serait plus étrange encore que seule l'influence politique fut nulle ; il y a une action incontestable de la famille, de l'école, du métier, du milieu, et il n'y en aurait pas du Gouvernement ? On a vu des institutions oublier tout de leur point de départ (p.21). La différence de position peut mettre un abîme entre les individus. Si l'Etat représente tous les citoyens, il a, en outre, la valeur du mérite.

L'idée de Dupont-White est juste ; il serait très désirable que la possession du pouvoir produisit sur ceux qui l'exercent les merveilleux effets décrétés par Dupont-White. Mais c'est être optimiste que l'affirmer ; nécessairement. Chez beaucoup, le premier mouvement est d'abuser de l'autorité qu'ils détiennent, comme pour se prouver à eux-mêmes qu'ils la possèdent, et surtout pour le prouver aux autres. L'atmosphère politique n'est pas forcement éducateur. Comment la possession du pouvoir rendrait-elle intelligents et éclairés des hommes dépourvus naturellement de ces qualités ? On parle de l'effet puissant de la responsabilité des grandes affaires publiques. Sans doute, mais une responsabilité effective n'accompagne pas toujours le pouvoir. Cela est surtout vrai des grands Etats modernes, en raison de la collectivité qui exerce le pouvoir. Plus on étendra le rôle de l'Etat, et plus on lui fournira d'occasions d'être vilipendé, car il n'y a point de mesure gouvernementale qui soit approuvable en elle-même par tous les partis ou par tous les intérêts.

Donc, quand les hommes parlent de l'Etat, comme d'un Dieu, au nom de la raison ou de la biologie (théorie dans laquelle l'Etat est le cerveau du corps) c'est qu'ils se représentent l'Etat d'ordinaire au service de leurs conceptions personnelles ou au service de leurs intérêts propres. David Hume, le maître d'Adam Smith, fait aussi dans ses "Oeuvres philosophiques" (Tome VI, p. 99 et 100) une théorie de la valeur de position, qui est juste l'inverse de celle de Dupont-White". Le caractère particulier des hommes, disait Hume, vaut mieux que leur caractère public ; ils sont plus hommes et moins intéressés, quand ils n'agissent que pour eux-mêmes que lorsqu'ils agissent dans l'intérêt social. Le principe de l'honneur a de grandes influences sur les individus, mais il se perd dans les communautés". Et Schmoller lui-même, qui présente l'Etat comme une grandiose institution morale, dit, dans sa "Politique sociale et Economie Politique

Source : BIU Cujas

(Traduction française, p. 182) : La majeure partie des députés n'ont pas, à moins d'une haute vertu morale, la faculté d'oublier leurs propres intérêts, quand ils s'occupent des affaires publiques ; et l'intérêt de classe tend plutôt à dominer qu'à s'effacer au pouvoir." Veut-il donc insinuer par là que, dans d'autres pays que l'Allemagne, l'administration des affaires publiques n'est souvent qu'un moyen de s'enrichir ?

Est-il vrai que l'extension de l'Etat ne paralyse pas la liberté.

Pour ce qui est de l'Etat ancien et de l'Etat moderne, et quand on dit qu'il ne saurait être despotique parce qu'il est le peuple lui-même, il ne faut voir là pas autre chose qu'un des plus dangereux sophismes qui aient été émis, tendant à généraliser la croyance qu'il n'y a pas de limite aux pouvoirs du Gouvernement. Un peuple est libre, dit-on, quand il se gouverne lui-même. Mais c'est exactement ce que disent aussi les socialistes, et l'argument qu'ils invoquent pour tout confier à l'Etat, ne portera point, disent-ils, la moindre atteinte à l'Etat. Louis Blanc disait que l'Etat est une réunion de gens de bien, choisis par tous, pour guider la nation dans la voie de la liberté. L'Etat, dans la conception socialiste, est, en somme, le peuple dirigeant lui-même ses affaires. Or, prétendre qu'un peuple est libre parce qu'il est lui-même son Gouvernement serait démenti, si le collectivisme venait à triompher par les voies légales.

En parlant ainsi de liberté, on prend ce mot dans un tout autre sens que celui qu'il a acquis dans le monde moderne, où il signifie le respect des droits individuels. Avec Dupont-White, on prend ce mot dans le sens ancien, où seule, la notion de liberté comme se ramenait à la participation aux affaires publiques. Il prétend qu'il ne saurait y avoir de tyrannie d'une majorité sur une minorité ; et cependant la souveraineté nationale n'est pas autre chose que la volonté d'une majorité imposée à une minorité. Sans doute, il faut bien, pour le gouvernement d'un pays, que les divergences d'opinion soient tranchées ; mais c'est là précisément une raison pour ne pas donner à la majorité des occasions multiples d'exercer sa volonté, en travaillant sans cesse à restreindre les libertés individuelles. Stuart Mill a fortement exprimé cette idée de la tyrannie des majorités, parce qu'étant impersonnelle, elle est quelquefois précisément plus dangereuse que celle d'un seul : "La surveillance de l'opinion publique, dit-il, est plus nécessaire dans une démocratie que dans toute autre forme de Gouvernement, parce qu'il n'y a pas d'autre moyen pour l'individu d'obtenir une réparation, s'il est opprimé dans une démocratie". On a observé aussi très justement que la majorité était souvent apparente, d'ailleurs, et qu'elle était d'autant plus portée à l'intolérance et à l'oppression, qu'elle est plus faible, plus précaire et plus menacée

Source : BIU Cujas

Enfin, quant à la valeur éthique du Gouvernement, on considère, dans l'individualisme, qu'il n'est pas certain du tout que la démocratie donne toujours donner le pouvoir aux meilleurs et aux plus capables.

Voilà dans ses traits fondamentaux, et avec les observations qu'elle comporte la théorie fondamentale de Dupont-White sur l'Etat. Telle est la substance même de ses idées qui, par la suite, seront souvent invoquées, et qui notamment fourniront la base du socialisme d'Etat allemand de 1872 et des années suivantes.

Le Rôle de l'Etat spécialement dans l'ordre économique d'après Dupont-White.

Comment, spécialement sur le terrain économique, Dupont-White comprend-il le rôle de l'Etat? Il prend, sur ce sujet, la direction très nette du socialisme d'Etat (cf. son "Essai sur les relations du travail avec le capital", 1846). Depuis qu'on s'est remis à étudier son œuvre, qui était longtemps restée ignorée, on cesse de considérer le socialisme d'Etat comme étant d'origine exclusivement allemande. Il faut lire notamment: son chapitre 1er, section II; son chapitre VI, section II et section VII: "Du Gouvernement par rapport à l'impôt"; section III: "Du Gouvernement par rapport au travail"; la section IV: Du Gouvernement par rapport à la propriété; dans le même chapitre VI, Dupont-White est avant tout pénétré de l'idée des avantages sociaux, et surtout de l'avantage du travail et du capital; l'augmentation des professions ne peut guère être effectué que par une diminution des salaires, par un accroissement de la domination de celui qui possède sur celui qui ne possède pas. Dès que le travail s'appuie sur le capital, il tombe sous le gouvernement du capital (cf "De l'individu et de l'Etat" p. 237 et 238). Il demande donc que l'Etat protège les individus économiquement faibles contre les personnes économiquement fortes, qu'il intervienne dans le contrat de travail; que l'impôt frappe la classe élevée et que le produit de cet impôt soit affecté aux œuvres d'assistance, que les producteurs soient éclairés sur l'état des débouchés et les marchés. C'est dit-il un devoir impérieux pour le Gouvernement que de travailler au bonheur des races (p. 156). Quant à la propriété, il reconnait bien qu'elle doit être sûre, pour contribuer au bonheur de tous les citoyens, et que le gouvernement doit la protéger contre tous; mais il présente la propriété moins comme un droit que comme un devoir, comme une fonction publique. C'est bien là le caractère et le sentiment du socialisme d'Etat. Dupont-White est donc un socialiste d'Etat à tendances très prononcées; il accepte les bases fondamentales de l'ordre social moderne, sauf à en paralyser les conséquences; c'est ce que font aujourd'hui

Source : BIU Cujas

les socialistes d'Etat.

Les divers systèmes qui ont été étudiés jusqu'ici ont conduit, dans cette étude de l'individualisme et de ses principaux adversaires, jusqu'au milieu du 19e siècle. Quant au développement de la doctrine individualiste elle-même, on arrive à l'époque de Bastiat et de Carey (lequel est individualiste sur le terrain de l'economie interne). On ne s'arrêtera pas à ces divers auteurs, parce qu'il est préférable de continuer cette étude en approfondissant de plus près, quoique d'une manière succincte, la technique actuelle de l'individualisme dans sa substance.

L'individualisme économique et sa structure générale.

Définition.

L'individualisme est la doctrine économique la plus propre à assurer la liberté économique de l'individu, sous ses différentes formes, qui impliquent essentiellement l'institution de la propriété individuelle. Cette liberté ne peut souffrir la propriété individuelle. D'autre part, l'individualisme économique implique un Etat suffisamment fort pour assurer une sage politique, sans laquelle la justice et la propriété ne sauraient subsister. Au contraire, l'anarchisme considère l'Etat comme son adversaire fondamental. Donc, l'individualisme n'est pas un anarchisme illogique.

D'autre part, l'individualisme économique a sa technique propre, exclusivement économique, et qui le rend absolument indépendant de l'individualisme qu'on peut professer en morale, en religion ou en politique. La technique de l'individualisme économique n'a pas de rapport avec les fondements de l'individualisme politique, moral ou religieux. On peut se rallier à l'individualisme économique sans être aucunement engagé dans une Ecole philosophique, religieuse ou politique.

Voici quel est le terrain de l'individualisme économique : l'homme, l'individu, est l'agent irréductible de l'activité économique ; c'est en ce sens qu'on parle de lois naturelles économiques. Il faut donc rechercher quelle direction prend la libre action économique de l'individu, et à quels résultats elle conduit. Si dans l'ensemble, ce résultat est conforme à l'intérêt économique de la société,

Source : BIU Cujas

Le système de la liberté économique.

il convient alors de laisser agir librement l'individu. Si le résultat d'ensemble est mauvais, s'il est antisocial, on ne pourra point, sans doute, changer les directions naturelles et modifier les tendances de l'individu; mais on pourra demander à l'Etat d'entraver le libre jeu des tendances de l'individu. Et encore, quand l'autorité doit intervenir pour entraver le libre jeu de l'individualisme, faut-il encore regarder si l'effet de ce remède ne sera pas, par quelque côté, pire que le mal, l'abus auquel on veut remédier n'est-il pas plus dangereux que la prohibition elle-même? Voilà ce qu'il faut se demander.

Après s'être livrés à ce genre de recherches, les individualistes concluent que la liberté économique individuelle est encore ce qui donne les meilleurs résultats; la liberté et la propriété individuelles forment encore le milieu social le plus favorable pour le développement des tendances naturelles de l'homme, celui qui produit les résultats les plus avantageux à la société surtout si on l'envisage dans sa durée et dans son mouvement, au point de vue économique. L'individualisme économique ne prend donc pas son nom de ce que l'individu serait son unique fin, mais de ce que l'individu y est regardé comme le meilleur moyen de l'intérêt social. L'individualisme économique est, en effet, une doctrine de l'intérêt économique de la société, ou du moins, il prétend l'être. Mais comment peut-il prétendre que l'individualisme économique est un principe social? N'est-ce pas l'individu obéissant à son propre intérêt? L'individu ne se laisse-t-il pas guider par la suggestion de son avantage personnel?

L'intérêt personnel et l'intérêt social.

Et cependant toutes les sociétés civilisées vivent sinon dans un individualisme économique intégral, du moins sur des bases et avec les institutions essentielles de ce régime. C'est donc que l'individualisme économique est bien le principe de la vie sociale. Ainsi, en fait, l'individu poursuit son intérêt propre, et il se trouve par cela même agir en conformité avec l'intérêt social; les sociétés vivent en progressant ainsi avec l'individualisme économique. Cela semble une énigme!

Il importe donc de s'arrêter sur cette conception et de dissiper l'équivoque fondamentale qui règne sur la substance même de l'individualisme économique. Car souvent on s'est demandé comment l'intérêt social et l'intérêt individuel pouvaient coïncider.

Boisguilbert a dit: "Les hommes ne cherchent qu'à se tromper et à se surprendre du matin au soir, à fonder leurs plans sur les ruines du voisin, et cependant tous entretiennent la richesse par leur intérêt particulier et forment en même temps l'intérêt général"

1910-1911
RÉPÉTITIONS ÉCRITES
Licence, Doctorat, Capacité
"LES COURS DE DROIT"
3, Place de la Sorbonne, 3
(au premier)

Source : BIU Cujas

Destutt de Tracy, dans son "Commentaire sur l'Esprit des lois" a écrit : "L'homme occupé fait plus de bien à l'humanité même en n'en faisant pas à dessein, que n'en peut faire loisir ou même le philantrope avec tout son zèle.

Et Vauvenargues : "C'est un grand spectacle de considérer les hommes de méditer en secret et s'entreuire et forcés néanmoins de s'entraider contre leur inclination et leur dessein."

Bastiat écrivait : "C'est un merveilleux spectacle que celui de l'intérêt privé réalisant sans cesse ce qu'il évite toujours. Ce ne sont donc pas là des affirmations optimistes sur la valeur de la nature humaine. L'harmonie qui existe entre l'intérêt social et la direction égoïste de l'intérêt individuel n'est que la constatation d'une harmonie de résultat ; ce n'est point une harmonie d'intention qui est cherchée. Ihering parle aussi de ce résultat dans des termes comme : "quand je me représente, écrit-il, dans toute son étendue, l'emploi que l'intérêt personnel trouve dans l'organisation de l'univers, je me demande comment une force ne visant que l'infiniment petit réalise l'immensément grand ; elle ne vise que le "moi", et fait naître des œuvres immenses, comme les roches calcaires sont produites par les infusoires" (Le but du droit, Zweck im Recht). Adam Smith fait les mêmes observations : "En dirigeant son industrie de manière à ce que son produit ait le plus de valeur possible, l'individu est conduit à remplir une fin qui ne rentre nullement dans ses intentions ; et ce n'est pas toujours un mal pour la société que l'individu ne pense pas à l'intérêt général ; en travaillant pour son intérêt personnel, il travaille plus effectivement pour l'intérêt social que s'il y songeait ; il est rare que ceux qui ont été uniquement préoccupés de l'intérêt général aient fait de bonnes choses" (*Richesse des nations*, Tome II, livre IV, ch. 2 p. 209.

Déjà, un mercantiliste anglais, James Stuart, avait très fortement insisté sur cette idée là ; il remarque que l'homme d'Etat, dans les plans formés par lui pour l'intérêt général, doit toujours compter que les individus, sur le terrain économique, se laisseront guider par leur intérêt personnel : "Mais, dit-il, l'esprit public n'est point un principe d'activité individuelle, il gâte tout. Les grands exemples de désintéressement et les vertus qu'ils attestent ne sauraient empêcher que l'esprit public est aussi superflu chez les gouvernés qu'il doit être puissant chez les gouvernants. L'esprit public ne peut produire que des miracles

Source : BIU Cujas

mais si les miracles se renouvelaient toujours, les lois naturelles cesseraient d'être des lois. Sans doute, il est très souhaitable que chacun soit convaincu de la nécessité d'aimer sa patrie, et de n'agir jamais à son préjudice, même quand il y a intérêt; mais si on poussait plus loin l'esprit public, il deviendrait impossible de gouverner un peuple; chacun pourrait envisager d'une façon différente l'intérêt de sa patrie et essayer de la ruiner en songeant à son intérêt personnel .... Qu'un grand propriétaire vende à bas prix ses grains, récoltés dans une année de disette; que deviendront les pauvres fermiers ?" Recherche des principes de l'économie politique, Tome 1er, p. 298, traduction française).

Donc, le paradoxe d'Adam Smith est mieux compréhensible, devant une vérité profonde et positive. Comme le dira Malthus, " pour que la bienveillance ou le désintéressement fut le grand et perpétuel mobile de nos actes, pour que leur servitude soit toujours de règle, il faudrait que nous ayions une connaissance complète des causes et des effets, ce qui n'appartient qu'à la divinité ..... L'heureux instinct de l'amour de soi fait que les hommes les plus ignorants sont conduits à travailler au bien général, ce qui n'aurait pas été atteint si le but de leurs actes avait été l'esprit public de bienveillance et de désintéressement."

Mais par quel mécanisme un principe apparent d'anarchie et de confusion devient-il un principe d'ordre économique, contraignant les individus à agir dans leur intérêt social, sans aucune violence parce que c'est leur intérêt personnel qui les pousse?

Comment l'intérêt personnel coïncide-t-il avec l'intérêt social?

C'est la technique même de l'individualisme économique sans doute: l'individu est mû, sur le terrain économique, par son intérêt personnel (qui ne se confond pas avec l'égoïsme), et qui n'est que le sentiment et le pressentiment de nos besoins sur nous-mêmes, de façon que l'homme a besoin de veiller sur leur satisfaction. L'intérêt personnel n'est pas d'ailleurs, strictement individuel; il a normalement la forme de l'intérêt collectif et familial; nous aimons certains êtres autant et plus que nous-mêmes; l'intérêt personnel se réfère à cet ensemble d'éléments de satisfactions et de peines qui constitue la cellule sociale irréductible, la famille. C'est là l'intérêt familial. L'intérêt personnel du chef de famille n'est que l'intérêt personnel de tous les siens. Sur le terrain économique, l'homme obéit fondamentalement

Source : BIU Cujas

à ce sentiment. D'ailleurs, la bienveillance, sur le terrain économique, ne s'exerce pas sur le terrain de la production, mais sur le terrain de la consommation; les hommes ne développent guère leur activité économique pour rendre service à autrui; mais c'est cependant là le résultat qu'ils atteignent. Le moteur fondamental de l'activité économique est donc l'intérêt personnel, qui, en lui-même, n'est nullement un principe social. Mais l'individu vit au sein d'une société qui, en se développant, se caractérise par la division du travail; l'échange y devient normal et avantageux, il est même nécessaire; il est le mécanisme par où doit passer l'intérêt personnel, pour sa propre satisfaction; la direction naturelle de l'intérêt personnel est alors de tendre toujours à obtenir le plus possible par l'échange; c'est là la voie nécessaire par laquelle l'intérêt personnel est forcé de chercher son avantage. Mais, pour atteindre ce but, il faut s'appliquer à produire les marchandises dont le prix de vente est le plus élevé par rapport à leur prix de revient, puisque c'est l'écart entre ces deux données qui détermine l'avantage du producteur. Mais cet écart est en proportion de l'utilité sociale finale de ces produits, et du besoin qu'à chaque moment donné la société éprouve de ces produits; car la société est mue uniquement par son intérêt propre. L'individu est naturellement porté à porter ses moyens de production, ses travaux et ses capitaux, dans un emploi où les besoins sociaux exigent une plus impérieuse satisfaction, parce que c'est là le moyen pour l'individu d'obtenir le plus d'avantages par l'échange. De Montchrétien faisait déjà cette remarque: "chacun tourne l'œil du côté où il aperçoit reluire quelque étincelle d'utilité personnelle". Donc, la production est indéfiniment divisée, chacun produisant sans conseil et sans direction; et cependant les besoins sociaux sont à satisfaire. Quiconque peut offrir quelque chose à échanger, sera toujours recherché par les consommateurs et investisseurs. L'adaptation de la production au besoin sociale est assurée par le seul jeu de la loi de la valeur, reposant sur l'utilité finale; si une marchandise est insuffisante, le prix de cette marchandise s'élève; mais dès que les consommateurs et les capitalistes se portent vers elle, l'équilibre est bientôt rétabli par la concurrence, spontanément, sans contrainte, de l'autorité publique, par le seul jeu des lois de la concurrence. C'est une force inconsciente dans son ensemble, mais parfaitement consciente du résultat social, qu'elle ne recherche d'ailleurs pas, mais

Source : BIU Cujas

ce résultat ne s'en trouve pas moins assuré. Par là, l'intérêt personnel apparaît comme un principe de conservation sociale.

La concurrence pour la satisfaction du besoin social.

Il est intéressant de pousser plus loin cette analyse : les individus sont en perpétuel concurrence pour la satisfaction du besoin social ; tous les individus cherchent à porter leurs travaux et leurs capitaux vers les emplois les plus lucratifs, c'est-à-dire vers ceux où le besoin social est le moins satisfait. Il y a donc compétition, c'est-à-dire concurrence, pour la satisfaction des besoins sociaux. Ce mot de "concurrence" éveille la défiance (dans la mesure où on en souffre, non dans la mesure où on en profite). Il est cependant heureux pour la société, que les producteurs individuels s'adaptent toujours, par la concurrence, au besoin social. La concurrence assure cette adaptation et tend toujours à empêcher les individus de se faire les seuls détenteurs d'une même et d'une seule branche de production. Si cette branche est avantageuse, les capitaux et les travaux y sont attirés, et la production augmente d'autant ; alors, l'utilité économique et le prix du produit baissent et continuent de baisser, tant qu'il y a un meilleur emploi du travail et des capitaux dans d'autres œuvres. Il y a naturellement tendance au nivellement des profits ; les profits tendent au coût de revient, au coût de la production, à la valeur normale des produits ; les profits tendent au coût de revient de la production, à la valeur normale des produits, parce que la valeur courante, le prix du marché, tend toujours à s'en rapprocher, sous l'action de la concurrence. Sous cet aspect encore, l'intérêt personnel joue donc comme le principal rôle social ; l'intérêt social veut évidemment que les produits ne coûtent pas beaucoup plus que les dépenses de la production elle-même.

Le progrès dans la voie du moindre effort.

De plus, l'intérêt personnel est le principe très actif du progrès économique. Le critérium de ce progrès consiste dans tout degré franchi dans la voie du moindre effort, en vue de diminuer l'effort nécessaire pour un résultat plus grand, ou un même résultat à un effort augmenté. L'aspect général du progrès économique est donc la diminution du coût de revient. L'individu mu par son intérêt personnel, est toujours guidé vers cette diminution de son prix de revient. Mais si les échanges n'avaient pas lieu, l'individu tendrait toujours à diminuer son effort. Il est bien plus fortement poussé vers cet effort dans une société où règnent

Source : BIU Cujas

les échanges, et il réalise le progrès économique de la société tout entière par la concurrence, par la compétition des individus, désireux de satisfaire leurs besoins sociaux, tout en obtenant le plus possible des échanges. Chaque producteur peut craindre, en effet, que ses concurrents ne diminuent leur prix de revient et leur prix de vente, pour attirer davantage la clientèle. Chacun est donc intéressé à réduire le plus possible le coût de la production.

Puis si tous les producteurs arrivent à baisser les prix de vente jusqu'à atteindre le prix de production, ils s'ingénient à réaliser des bénéfices sur les dépenses intérieures, à tirer parti du prix courant, en combinant un prix de production moindre encore au prix courant, en vue d'étendre la clientèle de chaque producteur. C'est là un moteur très actif de l'esprit de combinaison industrielle et de l'esprit d'invention.

La société toute entière est appelée à profiter de ces progrès, grands ou petits, qui sont constamment réalisés. D'abord celui qui réussit à baisser son prix de revient, se hâte de baisser son prix de vente pour élargir le cercle de sa clientèle et pour réaliser des bénéfices par l'accroissement des unités vendues. Mais bientôt le producteur qui sera en avance va être incité et obligé de baisser encore son prix de vente, à cause des perfectionnements analogues réalisés par d'autres producteurs. Le prix de revient jouera alors son rôle, comme valeur normale, attirant à son niveau les prix de vente de tous les producteurs. Les consommateurs en profiteront alors, et c'est, en définitive, la société qui en sera bénéficiaire.

Mais la concurrence ne dépouillera-t-elle pas l'individu du résultat de son ingéniosité personnelle, et l'inventeur ne va-t-il pas être découragé, lui qui s'est évertué à diminuer son prix de revient.

Évidemment, si la concurrence ne venait pas précisément le presser. Autrefois, quand des règlements de métiers interdisaient toute amélioration et toute innovation personnelles, l'individu n'était point intéressé à baisser son coût de production, parce que le règlement aurait diminué tous les prix de vente. Mais aujourd'hui chacun est intéressé à baisser son coût de revient, car il peut craindre qu'un autre ne le fasse avant lui. D'ailleurs, il faut un certain temps pour réaliser un changement dans l'outillage, et pour obtenir un perfectionnement quelconque dans le mode de production; et, pendant ce temps, consacré aux recherches techniques, le premier inventeur aura le temps

Source : BIU Cujas

de réaliser un bénéfice.

La loi favorise d'ailleurs les producteurs. La Société, comprenant qu'il était de son intérêt de favoriser l'esprit d'invention, assure presque partout à l'inventeur l'exploitation exclusive de son invention pendant un certain temps (pendant 15 ans en France). Il est donc certain que les avantages de cette innovation s'étendent rapidement de l'inventeur à la Société toute entière. C'est si vrai que, en accordant un brevet d'invention et un monopole temporaire, la société a jugé utile de différer quelque temps l'effet social de la concurrence.

La loi du moindre effort se développe donc en vue d'obtenir le plus possible par l'échange; le but de l'individu est de profiter seul des résultats qu'il poursuit, et la société bénéficie toute entière des résultats durables et définitifs. "L'individu réalise sans cesse ce qu'il évite toujours." Ainsi l'intérêt personnel est cette indomptable force individualiste qui nous fait chercher et découvrir le progrès, l'aiguillon dans le flanc; mais qui nous pousse à le monopoliser. La concurrence est cette autre force, non moins puissante, qui pousse l'individu à donner à la société les avantages réalisés grâce à l'intérêt personnel, qui pousse invinciblement à les enlever à l'individu" (Bastiat "Harmonies économiques"; chap. Concurrence").

Voilà le schéma de la doctrine individualiste. Bien entendu, sa description soulève une quantité d'objections. Pour les examiner, il faut reprendre les points principaux sur lesquels on peut penser que l'adaptation de l'intérêt individuel au besoin social ne s'opère pas sans grincement et produit même des injustices.

L'individualisme et l'institution de la propriété.

Dans la doctrine individualiste, l'intérêt personnel procure, en définitive et dans l'ensemble, l'intérêt social. Ce mécanisme implique nécessairement l'institution de la propriété. Il l'implique absolument, en ce sens que son mécanisme ne peut fonctionner sans elle. L'institution de la propriété est la forme concrète du régime de la propriété individuelle. Adam Smith avait une telle conscience de cette vérité qu'il n'avait même pas cru devoir en faire la remarque. Au contraire, Quesnay l'avait posée comme le principe essentiel du fondement du régime économique de la liberté.

L'individu, mû par son propre intérêt, modifie et transforme ses moyens de production; il

Licence - BIU Cujas

les porte là où le mouvement des valeurs lui fait entrevoir un avantage. Mais cela suppose que l'individu est maître de ses capitaux comme de son travail, et qu'il peut les employer, sous sa propre responsabilité, à l'usage qu'il entend; qu'il est maître d'échanger ses produits. Il est donc le propriétaire de lui-même, de sa propre activité (car il y a eu des sociétés où cette liberté n'existait pas, pour le plus grand nombre, comme dans les régimes de l'esclavage, du servage, des corporations fermées); Propriété personnelle, propriété immobilière, propriété foncière, voilà les trois instruments indispensables au fonctionnement du mécanisme de l'individualisme.

A la rigueur, on pourrait se tenir à la propriété des denrées et des produits tirés du sol, à condition que cette propriété soit assurée à l'individu. Mais avec la population croissante, quand il devient nécessaire d'appliquer au sol des capitaux et des travaux importants, la propriété foncière s'impose partout, comme étant seule capable d'inspirer aux producteurs tout le travail et tous les capitaux nécessaires pour l'exploitation du sol. C'est donc une erreur de considérer la propriété foncière comme étant admissible seulement dans un pays de population rare et de terre abondante. Au contraire, dans cette hypothèse, la société n'aurait pas besoin de propriété foncière; celle-ci ne s'impose que là où la terre se fait rare par la multiplicité du nombre des hommes. La propriété est donc, dans son principe, une institution d'utilité sociale; sa raison d'être économique est considérable, non dans l'intérêt de l'individu, mais dans l'intérêt de la société. Elle est l'institution sociale par excellence. Les Physiocrates disaient qu'on pouvait regarder l'institution de la propriété comme un arbre dont toutes les institutions sociales sont des branches qui poussent naturellement de cet arbre. Là où la propriété personnelle n'est pas blessée, l'intérêt individuel commande à chaque homme, en particulier, de multiplier les choses et de grossir la masse des jouissances que celles-ci peuvent lui procurer à lui-même. Alors se dessine un mouvement perpétuel vers le meilleur état possible de la société. Et la propriété, disaient les Physiocrates, est une institution dans laquelle s'incarne l'ordre social.

Justification de la propriété individuelle.

C'est ce que la Convention Nationale proclamait solennellement, dans sa Constitution du 5 fructidor an III (22 août 1795). C'est sur le maintien de la propriété que repose tout l'ordre social" (art. 8 de la

Source : BIU Cujas

Déclaration des Devoirs) "La propriété, disait Cherbuliez, remplit, dans le corps social, l'office de coeur; elle y fait circuler la richesse et la vie, supprimez la propriété, le corps tombe en dissolution". Cette affirmation était enoncée au lendemain de la Révolution de 1848; (cf "simples notes sur l'ordre social à l'usage de tout le monde", par Cherbuliez). Taine ramenait toujours le problème social et politique au principe du respect de la propriété; il y trouvait l'abrégé même de toutes les lois de la santé nationale. Sur ce point tout au moins, Taine s'entendait avec la Convention.

Mais il faut revenir à l'étude de la technique du système individualiste. Comment un économiste est-il amené à poser le problème de la nécessité de la propriété? Les jurisconsultes disent, avec raison, que la propriété emporte le droit d'user, d'abuser, de transformer et d'aliéner. Aux yeux de l'économiste, le rapport se présente sous un aspect inverse. C'est la nécessité de la libre disposition des moyens de production et des produits qui rend nécessaire l'institution de la propriété. Etant habitué au régime individualiste, on considère la propriété comme un postulat, comme un point de départ auquel doit s'assujettir le régime économique; mais, dans les pays où il s'agit d'instaurer la vie sociale, les rapports s'aperçoivent mieux. En 1908, quand fut discutée, en Russie, à la Douma, l'instauration de la propriété individuelle chez les paysans russes, M. Stolypine, dans son discours du 18 décembre, mettait essentiellement en avant la nécessité du droit de disposer librement de ce qu'on possède, et la tutelle très étroite de la chose. La propriété individuelle lui paraissait seule capable de rendre les forces productives dans un pays. On a dit qu'aucune grande institution ne résultait d'une délibération, et que les oeuvres humaines sont fragiles, en considération et en égard au nombre d'hommes qui s'en mêlent. Aussi les législateurs modernes peuvent bien délibérer sur la nécessité d'instaurer la propriété individuelle là où elle fait défaut; ils raisonnent d'après les résultats obtenus, grâce à l'expérience faite par le développement même de la société; mais ce n'est pas la loi constituée par une assemblée de législateurs qui a pu inventer et appliquer la propriété; la propriété s'est installée et s'est établie progressivement, sans une évolution historique. Sans doute, la conquête et la violence ont eu une large part dans la création

1910-1911
RÉPÉTITIONS ÉCRITES
...ence, Doctorat, Capacité
LES COURS DE DROIT
Place de la Sorbonne, 3
(au premier)

Bibliothèque : BIU Cujas

et surtout dans la distribution de la propriété du sol ; mais la société perdrait davantage à vouloir remettre les choses à leur point de départ que de les laisser dans l'état où elles se trouvent, sous l'empire des siècles. D'ailleurs à qui donc devrait être restituée la terre de France ?

La propriété doit être maintenue et à titre perpétuel.

La propriété apparaît avec les caractères traditionnels du droit romain, notamment la perpétuité et la transmissibilité par la succession ab intestat et testamentaire ; la perpétuité est impossible, surtout par ce fait que l'intérêt personnel se ramène normalement et incontestablement à l'intérêt familial, et ce serait affaiblir incalculablement la puissance de cet intérêt personnel que de transformer la propriété en droit viager, ce ne serait plus d'ailleurs un fondement suffisant que l'intérêt égoïste et strictement personnel. Les socialistes éclairés eux-mêmes considèrent comme une inconséquence et une erreur dangereuse de supprimer l'héritage, tout en maintenant la propriété, comme le voulait Saint-Simon. Ils applaudissent à la suppression absolue de la propriété, avec l'héritage, mais non à la suppression de l'héritage seulement (cf. Vandervelde, Revue socialiste, Mars 1900). et Marx Karl appelait dédaigneusement cette suppression de la succession seule le fait de ressusciter une vieillerie Saint-Simonienne.

Objections dirigées contre la conformité de l'intérêt social et de l'intérêt individuel.

Là où la propriété est solidement instaurée, on peut compter que, dans l'ensemble, la propriété individuelle procurera, en fin de compte, l'intérêt social. Mais cette harmonie prétendue entre l'intérêt individuel et l'intérêt social, cette conformité de direction n'est pas intention, elle n'est pas voulue par l'individu, mais elle est simplement une harmonie de résultat. On peut donc s'étonner de voir si souvent tourner en objection contre cette harmonie, les désirs antisociaux de l'individu, en tant qu'ils aboutissent aux suggestions de son intérêt. C'est une objection bien vieille, mais encore bien souvent répétée, et qui prête, en effet, à des développements littéraires abondants.

Montaigne a écrit : " Il ne se fait aucun profit qu'au dommage d'autrui ; un usurier ne fait bien ses affaires qu'à la faveur de la débauche de la jeunesse ; les avantages de chacun naissent et se développent aux dépens d'autrui (" Essais "). Au 19e siècle, le thème moral fut repris sur le terrain économique ; Victor Considérant, le plus connu des disciples de Fourier, s'écrie, dans la " Destinée sociale " (1834) " Les tailleurs et les cordonniers ont intérêt à ce que les vêtements et les souliers soient promptement usés...

Source : BIU Cujas

Les filles de joie s'enrichissent à la débauche. Et quel malheur pour les avocats, pour les magistrats, et les gens de la basoche, si tous les criminels et si les procès venaient tout à coup à disparaître!" Ce qui tend à montrer que, pour chaque individu, le mieux est pour lui, que ses concitoyens éprouvent le plus possible un vif besoin de ses travaux, et que ceux-ci lui soient payés le plus chèrement possible. Mais comment cela peut-il coïncider avec l'intérêt social?

Le dessein secret que chacun nourrit en lui-même est que les autres manquent de ce qu'il peut leur procurer.

Impuissance ou inefficacité des désirs antisociaux.

C'est possible, mais qu'est-ce que cela peut bien faire? Les économistes n'ont jamais fait état des sentiments de morale désintéressée; ils ne tiennent guère compte que des mobiles de l'intérêt personnel. Dès lors, à quoi bon se donner tant de peine pour pousser au noir le tableau de l'individu obéissant aux suggestions de son intérêt personnel? Cela n'apprend rien de nouveau! C'est d'une harmonie de résultat, et non d'une harmonie d'intention, qu'il s'agit ici. Peu importe! Les désirs antisociaux de l'individu sont de toute évidence; sans doute, les hommes ne cherchent continuellement qu'à se tromper et à fonder leur opulence sur la ruine de leurs voisins. Mais ils n'en travaillent pas moins tous à entretenir la richesse générale, précisément par intérêt personnel. En somme, de deux choses l'une: ou bien les désirs antisociaux pouvant animer l'individu, sous la pression d'un intérêt personnel trop exclusif, sont condamnés par l'impuissance de l'individu à les réaliser, ou bien ils peuvent être mis à exécution par lui. Dans le premier cas, si les désirs antisociaux sont forcément platoniques et impuissants chez le producteur, qu'importe pour la société; le désir qu'a le vitrier de voir tomber la grêle ne la fera pas tomber tout exprès pour casser les vitres. Il n'y a donc pas à faire état de cet intérêt personnel impuissant et passif.

Dans le second cas, la situation est différente. Le maçon et l'architecte, qui sont intéressés à voir les incendies se déclarer, peuvent mettre le feu aux bâtiments et chercher des malfaiteurs à cette fin. Le 15 mai 1908, la Cour d'assises de la Marne a jugé un individu qui avait provoqué un incendie, alors que lui-même était à la fois expert des incendies et entrepreneur de construction. En décembre 1909, éclata un répugnant scandale, l'histoire

Source : BIU Cujas

d'infirmier qui étranglait les incurables pour gagner 1 fr. à creuser leurs fosses. Un médecin est intéressé aux épidémies, aux moyens de les faire éclater et de les répandre. Au 16e siècle, on découvrit des complots qui avaient pour but la propagande de la peste, dans le but de procurer des bénéfices aux médecins. Soit: en poussant les choses au pire, voilà, certes, un intérêt personnel mal intentionné, et capable de donner un résultat qui ne soit pas conforme à l'intérêt social.

Mais ces cas, où l'intérêt personnel se porte ainsi aux dernières extrémités, sont l'exception, dans l'ensemble de la vie sociale; et la science économique n'a envisagé que des phénomènes généraux, dans leur masse. Puis, de pareils faits sont des crimes. Les assassinats en vue du vol relèvent du fait de la répression, dans tout Etat policé, et, soit à cause de leur monstruosité même, soit à cause des peines encourues, des désirs antisociaux de ce genre sont généralement réprouvés avec horreur par les individus. Pour l'immense majorité des hommes, même les désirs antisociaux de cet ordre, susceptibles d'être réalisés par la volonté de l'individu ne sont pas plus à retenir que ceux pour lesquels la volonté est impuissante, quand il y a une justice et une police dans un pays.

Donc, l'intérêt personnel est le plus souvent impuissant ou inactif dans ses tendances antisociales extérieures. Mais, alors voici que les événements, auxquels l'intérêt personnel ne voulait pas ou ne pouvait pas prêter la main, se produisent: voici de mauvaises récoltes par suite de l'orage, voici les vitres cassés par suite de la grêle, voici qu'éclate une épidémie! En quoi les intérêts personnels vont-ils nuire à la société? Les intérêts personnels, grâce à cette occasion de devenir actifs, vont être plutôt utiles à la Société: le négociant en vins fera venir du vin des pays d'abondante récolte, le vitrier voudra réaliser des bénéfices, en se multipliant le médecin prodiguera son dévouement professionnel et ses soins. Voilà le véritable champ d'action de l'intérêt personnel. Hors de là, l'intérêt personnel est impuissant et inactif.

Mais que dire des fraudes? Jusqu'ici, l'intérêt personnel a été présenté comme étant porté à créer artificiellement des besoins. Mais c'est là une conception peu pratique.

Les fraudes commises par intérêt individuel.

Les fraudes sur les marchandises semblent être bien plus fréquentes: l'homme peut tromper ses semblables dans la satisfaction de leurs besoins. L'intérêt personnel peut, certes, être porté à cela, par le désir qu'a l'individu d'accroître son gain, au grand dommage de la société, en recourant à la sophistication de ses produits. Le marchand peut y être porté aussi, comme

Source : BIU Cujas

producteur, par la facilité de l'indélicate besogne. Certes, de pareils faits ne sont que trop fréquents ; on se donne facilement à soi même mille excuses ; le marchand prétendra que le consommateur n'en souffre pas, puisqu'il ne s'en aperçoit pas, et que le produit ainsi travaillé est mieux présenté, plus captivant à l'oeil, etc., n'empêche que ces fraudes sont condamnables ; elles nuisent aux consommateurs ainsi qu'aux négociants honnêtes et loyaux qu'elles mettent illégitimement en état d'infériorité.

On ne saurait contester que l'Etat a ici pour fonctions naturelles, d'abord d'aider les consommateurs à découvrir les fraudes (création et fonctionnement des laboratoires municipaux, vérification des poids et mesures, etc.) en érigeant en délits et en punissant les faits de fraude. Sans doute, la mise en oeuvre de ces lois sur la fraude est infiniment délicate ; par elles, on risque souvent de causer plus de mal que de bien ; néanmoins beaucoup de lois spéciales sur ce point ont été édictées depuis l'art. 429 du code pénal, et spécialement ces derniers temps, en présence des progrès de la chimie.

Donc, sur ce terrain, l'harmonie entre la conformité de résultat de la direction de l'intérêt personnel et entre les résultats socialement obtenus est certaine ; jamais l'intérêt personnel ne trouve le moyen d'aller fermement contre l'intérêt social. C'est une vérité générale que le besoin social est satisfait par le jeu des intérêts individuels.

Imperfections que présente cependant le régime individualiste.

Ce n'est pas à dire que tout aille sans entraves. Certaines imperfections plus ou moins graves sont révélées dans le fonctionnement de la production individualiste, et alors même que les intérêts individuels agissent loyalement. On peut relever diverses de ces imperfections ; elles sont des genres différents, soit sur le terrain même de la production, c'est-à-dire de l'adaptation des besoins individuels au besoin social, soit sur le terrain de la répartition.

1° Sur le terrain de la production.

1°) Imperfections du régime individualiste sur le terrain de la conformité de l'intérêt individuel avec l'intérêt social de la production : 1° De ce que l'intérêt individuel soit un excellent moteur du bien commun, réalisé par le bien propre de l'individu, il ne faut pas en conclure que l'initiative privée puisse faire surgir toutes les combinaisons d'intérêt collectif que peut réclamer le besoin social. L'intérêt privé n'entreprendra pas certaines oeuvres d'intérêt social, parce qu'elles ne rapporteraient pas assez, ou seulement dans un avenir trop lointain. Des intérêts privés s'associeraient bien pour faire un canal, pour construire un pont, s'il y a un

Source : BIU Cujas

péage à percevoir, mais non pour créer des phares ou construire des ports de relâche. On ne peut raisonnablement compter à cet égard sur l'intérêt individuel; l'État doit alors prendre l'initiative ou aiguillonner l'intérêt personnel.

2°) Il y a des méthodes d'exploitation fructueuses pour l'individu, mais nuisibles à l'intérêt social: telles la destruction des forêts, le déboisement des montagnes en vue de la vente du bois. Au moment du défrichement, le propriétaire répond à un besoin social du bois; il ne le ferait pas sans cela; mais il y a un intérêt social plus lointain; le déboisement entraîne les inondations, et plus certainement encore l'ensablement des vallées. L'écrémage des mines dans lesquelles on prend le minerai le plus riche, le plus accessible, sans avoir à creuser, porte préjudice aux générations futures, etc. Tout cela s'effectue aux dépens de l'intérêt social futur.

3°) La concurrence est bien, en général, une cause de bon marché, mais pas toujours cependant; ainsi les petits fournisseurs sont obligés de vendre leurs produits au détail avec un prix plus élevé, étant trop nombreux, pour pouvoir vivre de leur clientèle plus restreinte; les gros producteurs peuvent vendre à meilleur marché. Cet inconvénient a été souvent signalé. Mais les habitants d'une ville y trouvent cependant leur avantage: ils n'ont pas à se déplacer beaucoup pour aller dans les grands magasins. Il faut voir d'un peu près la psychologie des individus; le prix du bon marché n'est pas la seule objection de l'intérêt personnel, il faut aussi considérer la perte de temps et de travail.

4°) L'intérêt personnel et la concurrence tendent à adapter la production individuelle au besoin social, tout en empêchant de se faire surpayer ses services. C'est évident, mais le fonctionnement du mécanisme, avec cet objectif, se heurte à des obstacles naturels, et subit des frottements. L'individualisme a raisonné jusqu'ici comme si le travail et les capitaux se déplaçaient en toute facilité, pour se porter là où le travail est plus grand et le profit plus élevé. Mais, ce déplacement est-il si facile, ce profit est-il si assuré? Certes non; il y a ici des obstacles naturels; il en résulte des lenteurs dans l'adaptation, et de graves difficultés, cela n'est pas douteux. On va les passer rapidement en revue.

Les objections contre l'individualisme. Réponses à ces objections.

Source : BIU Cujas

Sur le terrain de la production, plusieurs obstacles ou frottements gênent le fonctionnement de l'individualisme. L'intérêt personnel et la concurrence tendent à empêcher chaque individu de se faire surpayer ses services ; mais, cependant, il y a des obstacles naturels. On suppose que les capitaux et le travail se portent là où le besoin social est le plus grand, parce que c'est là que les chances de gain sont le plus élevées. Mais ces déplacements ne sont pas toujours aussi faciles qu'on le voudrait.

L'ignorance économique.

D'abord, il y a l'ignorance économique, bien distincte de l'insuffisance technique. Elle consiste à perdre de vue que dans une région de produits, pour l'échange, l'essentiel est de connaître l'état du besoin social en vue duquel on veut produire ; si on néglige d'y faire attention, on produit inconsidérément, et on se ruine ; l'adaptation de la production individuelle au besoin social se trouve, du même coup, fort compromise. Le mouvement des prix est l'indice le plus sérieux du besoin social ; mais faut-il encore le surveiller sérieusement ; en outre, il est nécessaire de connaître suffisamment le besoin social. Autrefois, cette recherche était aisée, avec les débouchés et les marchés locaux, grâce à la production sur commande. Mais aujourd'hui, avec l'extension colossale des marchés, la difficulté grandit.

Cette vérité est sans doute évidente, mais les moyens de renseignements ont aussi considérablement augmenté ; la presse, le télégraphe, les bourses, les syndicats, les agences de renseignements de toute sorte sont à la disposition des producteurs. A tel point que l'état du marché, celui des produits et des capitaux sont convenablement connus ; c'est plutôt le marché du travail qui est resté en arrière.

Les syndicats ouvriers et la Bourse du Travail auraient dû se préoccuper de devenir des informateurs sur le marché du travail ; mais ces divers groupements se sont orientés ailleurs. De plus, le travail ne se déplace pas sans difficulté, pour se porter là où il a plus de valeur, parce que le besoin social est devenu plus grand.

La difficulté de déplacement du Travail.

C'est là une autre difficulté. Les travailleurs ne savent pas où ils seront le mieux rémunérés ; ils se heurtent à une difficulté nouvelle : celle du déplacement.

En effet, on doit tout d'abord, compter avec la difficulté de se déplacer, de changer de lieu. Un ouvrier ne peut expédier son travail à Marseille tout en restant à Paris. Le travail, c'est l'homme ; or, l'homme a l'habitude de se fixer dans un lieu précis où souvent l'y attachent des raisons d'affection ; il appréhende la différence des langues, des mœurs, des religions, du milieu en un mot ; aussi "l'homme, disait Adam Smith, est, de tous les bagages, le plus difficile à transporter".

Source : BIU Cujas

Toutefois, les choses ont bien changé : on constate aujourd'hui l'uniformité des mœurs dans les pays civilisés ; les moyens de transport ont fait des progrès inouïs, ainsi que les moyens de communication ; on s'effraie actuellement beaucoup moins des déplacements ; la mobilité du travail a beaucoup augmenté ; on se plaint même de la désertion qui frappe les campagnes. Les belges, les italiens, les Polonais viennent en France pour aider à cultiver les champs ; la main-d'œuvre étrangère se déplace elle-même avec la plus grande facilité ; elle augmentera encore par la suite, sans nul doute.

Mais il est plus difficile de changer d'emploi ; quand un métier devient moins rémunérateur, il serait de l'intérêt personnel, comme de l'intérêt social, que le travailleur abandonnât son métier. C'est quelquefois très difficile, impossible même.

Comme correctif, la division des tâches est poussée de plus en plus loin, et le machinisme, de plus en plus généralisé, tend à diminuer beaucoup la difficulté du changement d'emploi ; avec l'emploi . . . des machines, l'apprentissage est moins long ; dans toutes les industries, le travail devient uniforme, puisque ce sont les machines qui effectuent les perfectionnements ; l'homme se borne à diriger les machines et à les surveiller. Après 15 jours d'apprentissage, un ouvrier passe d'un emploi industriel dans un autre, pourvu qu'il ait reçu une certaine instruction technique professionnelle ; l'œuvre mécanique est généralement à peu près partout la même.

La difficulté de déplacement des capitaux.

Enfin, et en troisième lieu, s'ajoute aux deux difficultés précédentes celle, plus ou moins grande, pour les capitaux, de changer, eux aussi, d'emploi. On ne transforme pas d'un coup de baguette une usine métallurgique, en filature. Des ouvriers pourront donc rester un certain temps inoccupés. Il est certain que l'équilibre tend à se rétablir, du fait de la capitalisation nouvelle, qui se porte facilement vers les industries modernes. Mais ce retour à l'équivalence demandera quelque temps, et, parfois, ne se réalisera qu'au prix des ruines des entrepreneurs, qui souvent se trompent dans leurs entreprises hâtives.

C'est dire que le régime individualiste n'est pas parfait ; mais il est encore le moins imparfait de tous, sur le terrain de la production.

Que faut-il penser de l'individualisme au point de vue de la répartition. C'est surtout sur ce terrain là que le système individualiste soulève le plus de critiques, et les critiques les plus passionnées. Inévitablement, percent ça et là la considération du sort des individus, la réaction des obstacles sur eux. La répartition et la production sont étroitement connexes

Source : BIU Cujas

et soudées entre elles. L'intérêt de l'individu est en premier plan sur le terrain de la répartition ; mais fatalement la considération de la production, de l'intérêt social y interviendra, de son côté. Ce sont deux considérations inséparables.

Le système individualiste est essentiellement un système de responsabilité personnelle, puisque chacun reçoit en proportion de ce qu'il apporte : les taux d'échange, les valeurs, sont, en principe, déterminés par l'utilité sociale respective des produits échangés. La mesure de ce que chacun retire de la masse sociale, est la quantité d'utilités que chacun y apporte. Chacun retire de la masse une quantité d'utilités égale à celles qu'il apporte ; dans le régime individualiste, la répartition se fait par l'équivalence en utilités, et non pas par l'équivalence en travail, où l'apport et le retrait de chacun se mesurent à l'effort dépensé, au temps représenté par le produit, à la peine prise. Dès l'instant que l'échange est légalement libre, quelle que soit la difficulté morale ou personnelle que chacun y trouve, on peut être assuré que la répartition se fait par équivalences en utilités ; personne ne conteste plus cette vérité. C'est parce que le principe de la répartition est l'équivalence en utilités, que la production individuelle s'efforce toujours de satisfaire le besoin social. Au contraire, l'équivalence en travail ne constitue aucun principe d'adaptation de la production individuelle au besoin social, puisque cela ne modifierait pas ce que chacun a à retirer de la masse.

Donc, la répartition s'effectue par l'équivalence en utilités : chacun y dans la masse produite par tous, prend en proportion de ce qu'il y apporte et rien de plus. Ce n'est pas du travail mais de l'utilité que la société et l'individu ont besoin. Et cela est la justice même, parce que ce que chacun prétend prendre dans la masse, c'est l'utilité et non le travail. Donc, c'est à la fois le principe utilitaire et le principe de justice qui sont en jeu.

Cette conséquence semble irréprochable à tout esprit non prévenu, quand on reste dans le domaine de l'abstraction. Mais est-ce que cette déduction ne suppose pas que tous les individus sont en possession de moyens parfaitement égaux de production et d'utilité ? Si tous les individus n'ont pas une égalité de moyens pour atteindre ce but, est-il juste d'appliquer le principe de la répartition d'après l'équivalence en utilité ? S'il est très facile aux uns, il est très difficile aux autres d'apporter de l'utilité, pour en prendre en échange ; que penser de cette prétendue justice du système ? Or, cette inégalité existe, par le fait même de la nature (les inégalités personnelles) ou par le fait du fonctionnement du système individualiste (inégalités dans

1910-1911
RÉPÉTITIONS ÉCRITES
Licence, Doctorat, Capacité
"LES COURS DE DROIT"
3, Place de la Sorbonne, 3
(au premier)

Source : BIU Cujas

les moyens de production personnelle, de force économique.

L'École individualiste n'ignore pas ces objections. Si elle avait négligé ces obstacles, elle serait morte aussitôt son apparition. Il faut envisager distinctement les inégalités de capacités personnelles, puis les inégalités de force économique, dans les moyens externes de la production.

I. Les inégalités de capacités personnelles et la répartition.

objections tirées des inégalités de capacité personnelle.

Il s'agit ici de l'ensemble des qualités physiques, intellectuelles et morales, qui rendent chaque individu plus ou moins apte à apporter de l'utilité sociale à la masse, et par conséquent, à en retirer. Ces qualités physiques et intellectuelles sont à considérer moins en elles-mêmes que par rapport au milieu, aux circonstances. Ainsi, dans un État économique et social où la force musculaire serait la principale condition de la capacité productive, la première condition nécessaire pour réussir dans cet État serait d'avoir moins d'intelligence que de muscles. Si au contraire, l'esprit d'invention est la principale condition de production utile, la principale qualité, dans un pareil milieu, sera d'avoir de brillantes qualités intellectuelles. Tout est donc relatif. Seules, les qualités morales, la volonté, l'énergie, l'application au travail, l'esprit de prévoyance et d'épargne sont absolues et constituent une supériorité, dans tout emploi ou dans tout État économique. Seulement, ces qualités sont assez largement volontaires, et on ne plaint pas trop ceux qui en sont dépourvus ou qui ne les pratiquaient pas ; c'est leur faute. Mais il n'en est pas ainsi des qualités physiques et intellectuelles ; la volonté peut bien y avoir sa part, mais il y a des infériorités physiques et intellectuelles dont les individus ne sont pas responsables, et dont ils souffriront, sans qu'on puisse dire que c'est leur faute. Le système reste-t-il, dans ces conditions, juste et conforme à l'intérêt social ?

Inégalités physiques ou intellectuelles.

Mais, notamment pour les capacités intellectuelles les plus opportunes, il faut d'abord faire abstraction de ce fait, que l'inégalité peut provenir, dans une certaine mesure, de l'instruction. Il est hors de doute, dans ce cas, que l'inégalité physique et l'inégalité intellectuelle sont très souvent naturelles ; elles se rencontrent chez les riches, comme chez les pauvres. D'abord, dans l'hypothèse d'économies individuelles isolées, les faibles, les moins bien doués, supporteraient encore plus durement les conséquences de leur inaptitude naturelle ; là, en effet, il n'y aurait pas de relations d'échanges, dans ces pays d'économies individuelles isolées ; et les faibles subiraient évidemment les conséquences de leur moindre aptitude ; ils seraient moins utiles

Source : BIU Cujas

à eux-mêmes que ne seraient utiles à eux-mêmes les plus aptes et les plus forts. Puis, les faibles subiraient sans compensation aucune des conséquences de leur faiblesse primitive. Donc, l'état de la société et de la concurrence n'est pas le principe du malheur de ces plus faibles et de ces moins aptes; le principe est dans leur faiblesse même; reste à voir s'il les aggrave. Donc, il reste acquis que les plus aptes apportent un avantage à l'utilité sociale, pour en retirer eux-mêmes, de la masse, plus d'utilités. Mais on commettrait une injustice en voulant corriger des conséquences des inégalités naturelles, l'esprit de charité et de dévouement peuvent très bien se le permettre, mais cette correction consiste à donner aux moins aptes plus d'utilité qu'ils n'en apportent, et à donner aux plus aptes moins d'utilité qu'ils n'en apportent, c'est précisément ce qui crée l'injustice. La supériorité des uns n'est pas faite de l'infériorité des autres. Les plus faibles n'ont à s'en prendre qu'à la nature. Ce serait surtout souverainement maladroit que de prétendre réparer ainsi les inégalités, tant au point de vue de l'intérêt social que dans l'intérêt des moins aptes eux-mêmes. Une pareille politique, conduirait à ruiner l'énergie productive de tous, et on n'arriverait, en définitive, qu'à diminuer le confort de tous, qu'à régler le dénuement général. La concurrence économique n'opère pas, à l'instar de la vie végétale ou animale, l'anéantissement des faibles par les forts. Il faut distinguer deux points de vue, pour examiner les effets de la concurrence économique entre les hommes, dans notre milieu social, caractérisé par la division du travail: il convient, tout d'abord, de prendre les moins aptes et les plus aptes dans leurs relations de coéchangistes, puis de les considérer en tant que concurrents, car l'homme, au regard de ses concitoyens, est un coéchangiste, et c'est en même temps un concurrent au regard des producteurs engagés dans la même branche d'activité.

Il faut d'abord examiner les relations des individus entre eux, comme coéchangistes. Ici, une loi de solidarité essentiellement favorable aux moins bien doués, paraît faire partie intégrante de la concurrence: les plus aptes ne nuisent pas aux moins aptes. Ils leur facilitent, au contraire, l'existence; en effet, grâce au caractère social de la production, les moins aptes profitent naturellement des capacités des plus aptes, et ces derniers souffrent au contraire de l'incapacité des autres: les plus habiles gagneraient à ce qu'il n'y ait point d'incapables. En effet, la production individuelle s'exerce par l'échange; les plus aptes ne peuvent donc profiter du résultat de leur capacité qu'en les offrant à l'échange, c'est-à-dire en en faisant profiter la société. En réalisant

Source : BIU Cujas

constamment le progrès économique, les plus aptes augmentent constamment la masse des richesses ; ils augmentent en même temps leurs profits et, du même coup, travaillent à l'avantage des consommateurs, qui obtiennent plus de satisfactions pour le même prix, ou des satisfactions de qualité meilleure, sans augmentation de prix. De là résulte que les plus aptes subissent un préjudice en raison de l'incapacité de leurs cochangistes. Si ces derniers étaient doués des mêmes qualités que les premiers, les plus aptes eux-mêmes retireraient davantage de la masse, qui serait alors beaucoup plus ample, car les moins aptes ne l'augmentent pas autant que les mieux doués ; si les échanges ne s'opèrent qu'entre deux personnes, un riche vigneron et un médiocre laboureur, le vigneron qui a beaucoup de vin, en donnera une grande quantité pour peu de blé, l'unité de blé ayant plus d'importance à cause de l'incapacité du laboureur.

L'intérêt personnel des plus aptes ne gagne donc rien à l'incapacité des moins aptes. Par l'échange, disait déjà Bastiat, les prospérités s'entraident ; l'homme a d'autant plus de chance de prospérer qu'il est dans un milieu plus riche ; et c'est vrai aussi entre les nations. Donc, le préjudice et la souffrance causés aux plus aptes par la présence des incapables sont supérieurs aux dommages résultant, pour ces derniers, de la concurrence d'hommes supérieurs en capacités. D'ailleurs, l'École individualiste n'a jamais songé à condamner l'assistance ; elle dit seulement qu'il ne faut pas chercher à corriger par la loi les injustices de la nature ; car, si on diminue le profit que gagnent les plus aptes à utiliser leurs talents, ils produiront moins, et les inaptes éprouveront alors plus de difficultés à se procurer les ressources essentielles à la vie. Donc, dans l'ensemble, le principe de la concurrence apparaît comme favorable aux moins aptes ; les plus aptes réalisent évidemment des profits lorsqu'ils sont en concours avec les incapables, mais ils en réaliseraient de bien plus considérables si leurs concurrents étaient eux-mêmes mieux doués.

II. Cependant, objecte-t-on, sous un second aspect, le régime individualiste paraît condamné, car il paraît bien organiser la lutte pour la vie avec l'écrasement des faibles, comme dans le règne végétal et le règle animal ; en effet, lorsque plusieurs hommes sont en concurrence dans la production d'une même espèce d'utilité, dans une industrie ou un commerce quelconque, la concurrence n'amène-t-elle pas fatalement le triomphe des plus aptes, la disparition des incapables, la domination des forts, l'écrasement des faibles ? Comment, dès lors, les incapables pourront-ils apporter de l'utilité à la masse, condition indispensable pour qu'ils prétendent

Source : BIU Cujas

eux-mêmes en retirer ? Le régime de la société individualiste ne semble-t-il pas à cet égard venir aggraver la condition sociale des moins aptes ?

Il convient maintenant d'envisager les inégalités personnelles dans les relations que les moins aptes et les plus aptes ont entre eux, comme concurrents. Tous les individus qui se trouvent engagés dans la même branche d'industrie n'ont pas une égale capacité naturelle, et il est certain que la concurrence joue ici comme un moyen d'élimination des moins aptes et de triomphe des plus aptes.

Les inégalités de capacité personnelle entre concurrents.

L'École individualiste n'en disconvient pas, mais elle pense que ce résultat est plutôt un profit pour la société et pour les faibles eux-mêmes, pris dans leur ensemble. Il ne s'agit pas, en effet, de considérer seulement les cas uniques et isolés, assurément très pénibles en eux-mêmes, avec le cortège de souffrances temporaires qui les accompagne. La doctrine individualiste dit qu'il faut avant tout envisager le résultat d'ensemble et l'intérêt social. Souvent le producteur le plus habile se contente de montrer le chemin à ses concurrents qui ne tardent pas à le battre avec ses propres armes ; d'où la tension constante de la valeur vers le coût de production le plus faible. Il est évident que si les moins aptes ne peuvent suivre le mouvement de progrès, ils sont éliminés et vaincus par la lutte dans la branche d'industrie qu'ils exploitent, et ils en souffrent momentanément ; et c'est ce résultat malheureux que les moins aptes se bornent à constater. Mais faudrait-il accepter le sacrifice de tous à l'intérêt de quelques uns ? Faudrait-il entraver, au profit de quelques uns, la libre activité des plus aptes ? Mais il n'y a de droits acquis pour personne à empêcher les autres de faire mieux. Le concurrent malheureux qui abandonne sa partie n'a pas le droit de faire payer sa moindre aptitude par ses concitoyens. D'ailleurs, si on avait toujours entravé l'essor des plus aptes, les moins aptes en seraient probablement aujourd'hui réduits à polir la pierre ! Puis, alors que dans l'hypothèse d'économies isolées, les moins aptes supporteraient sans compensation les conséquences de leur faiblesse, ils profitent, dans l'état actuel de la société, d'une compensation : l'échange leur est favorable ; il leur permet de recevoir plus de moyens de consommation qu'ils n'en apportent ; puis, comme échangistes et comme consommateurs, ils gagnent aux progrès réalisés par les plus aptes dans toutes les industries autres que la leur. « Les coeurs sensibles sont émus de voir succomber un concurrent, écrit un industriel, mais le public des consommateurs est-il donc là pour recueillir les moins heureux, pour les

Faculté : BIU Cujas

découvrir et pour les plaindre, alors que leurs usines sont reprises bientôt à bon marché par d'autres, plus utiles à la société.?

Du reste, en y regardant de bien près, on constate que les inégalités de capacité individuelle existent du chef des qualités morales, bien plus que du chef des qualités physiques ou intellectuelles. On constate que les géants comme les nains, que les génies comme les faibles d'esprit forment l'exception; la grande masse ne comprend que des capacités moyennes.

Voilà donc un ensemble de considérations dont la justice ne peut guère être discutée. Et, à ce point de vue, l'inégalité des capacités personnelles ne rend pas injuste, à elle seule, le système individualiste, dans son fonctionnement. Elle ne transforme pas, à elle seule, en injustice, le principe de justice consistant en équivalences en utilités. Le fait même des inégalités de capacités ne fait que le rendre plus nécessaire, comme base de la répartition.

L'objection tirée de l'inégale diffusion de l'instruction.

Mais l'inégalité de capacités peut être due à l'instruction reçue par les uns, et ayant manqué aux autres. Mais, tout d'abord, il est fort heureux que des capacités puissent être développées grâce à l'instruction, puisqu'il est heureux pour tous qu'il y ait le plus grand nombre possible de capacités. Quant au principe de justice, deux cas sont à envisager: il faut d'abord examiner si l'individu s'instruit lui-même, en consacrant à son instruction les loisirs dont il peut disposer, et personne ne saurait trouver injuste qu'un individu cherche à développer ses capacités personnelles par l'achat de livres ou en rémunérant des maîtres; ensuite, on peut supposer que les dépenses nécessitées par l'instruction sont faites par les parents; ou bien ceux-ci ont fourni eux-mêmes les ressources et il n'y a rien à dire ici au point de vue de la justice; ou bien ils tiennent ces ressources de l'hérédité, et on entre ici dans une nouvelle source d'inégalités: les inégalités de force économique.

Les inégalités de force économique (de capitaux).

On entend par là les inégalités existant entre les individus quant aux moyens matériels externes de fournir de l'utilité sociale et, par là même, d'en retirer. Or, il est incontestable qu'il existe une très grande inégalité entre les individus, quant aux capitaux possédés par chacun d'eux. De plus, il est évident qu'il est impossible, dans nos sociétés avancées, de produire sans capitaux importants. Il est non moins évident que certains ont beaucoup de capitaux, certains en ont moins, enfin

Source : BIU Cujas

certains n'en ont pas du tout ; c'est d'ailleurs la conséquence de la propriété privée ; le fait est là indéniable.

Mais ces capitaux possédés par tel individu sont le résultat ou de sa propre activité, ou de celle de ses parents qui les lui ont transmis par voie héréditaire.

Cas où elles proviennent de l'individu lui-même.

Premier cas : L'individu a lui-même sa supériorité de force économique, ses capitaux. C'est alors une conséquence, y compris l'élément de chance possible, de la capacité personnelle de cet individu à fournir de l'utilité à ses semblables. A la force personnelle des plus aptes vient donc s'ajouter la force économique due aux capitaux qu'ils remissent. La société gagne à cette supériorité de force économique. Elle ne gagnerait pas à n'avoir que des moins aptes, ni à ce que tous les individus fussent dépourvus de capitaux, les capitaux étant le grand levier de la production moderne. Or, à la différence des capacités naturelles personnelles, qui ne sauraient se transmettre d'une personne à une autre personne, les inégalités de force économique peuvent être corrigées ; les capitaux peuvent être déplacés naturellement ou juridiquement, pour atténuer les inégalités de la répartition. Mais si ce déplacement de capitaux ne s'opère pas, le système individualiste reste-t-il conforme aux principes de la justice et à l'intérêt social ?

Oui, le système individualiste reste juste, car on ne saurait dépouiller les plus capables sans commettre une injustice. Dès lors, au point de vue de l'utilité sociale et de l'intérêt des faibles, la correction des inégalités de capacités économiques, dans la répartition, serait la même que la correction des inégalités de capacités personnelles naturelles ; car ces capitaux ne sont échus aux plus capables que par la prestation d'utilités sociales, et comme contre-partie des efforts faits par eux.

Les inégalités de force économique provenant des différences de capacité personnelle.

Deuxième cas. Les inégalités de force économique peuvent tenir aux différences de capacité personnelle de ceux entre qui elles existent. Voici deux producteurs dont l'un possède des capitaux et l'autre ne possède que ses bras et son cerveau. Ils ne sont certainement pas dans la même posture pour produire et pour gagner ; or cette inégalité ne s'explique pas par une inégalité de capacité naturelle ou de naissance. Ne pourrait-on pas, au moins assurer l'égalité de force économique au départ, à la naissance ? Car cette inégalité ne tient qu'à l'hérédité, qui n'est que la propriété sous son caractère de perpétuité, caractère qui est jugé indispensable par les individualistes pour assurer le principe de la propriété individuelle.

Source : BIU Cujas

L'hérédité - sa justification

En effet, l'hérédité des biens a une grave conséquence ; non seulement elle constitue des inégalités de force économique à la naissance, mais elle peut encore favoriser les moins capables au détriment des plus capables, et compromettre par là même les résultats naturels des inégalités de capacité personnelle et l'intérêt social lui-même. La force économique n'est pas ainsi nécessairement aux mains des plus capables, puisque ceux qui la reçoivent n'ont pas le mérite d'en être les auteurs.

Cependant la doctrine individualiste n'abandonne pas pour cela ses positions, et elle déclare que l'hérédité est absolument indispensable à l'intérêt social, et même à ceux qui ne sont pas nantis de capitaux à leur naissance. Il faut en effet, considérer la société à l'état dynamique, à l'état de mouvement et non à l'état statique. Or, les critiques soulevées contre les inégalités découlant de l'hérédité proviennent de ce qu'on ne quitte pas de vue le point de vue statique ; on considère les capitaux comme une quantité fixe, ayant toujours existé et ne pouvant pas être augmentés, alors que leur quantité est indéterminée et que leur quantité future se formera progressivement. Et on s'imagine qu'il y a place seulement pour un déplacement de capitaux, et que la quantité de capitaux possédés par les uns vient diminuer la quantité possédée par les autres. On est ainsi incapable de relier le présent au passé et à l'avenir, et on perd de vue la force qui préside à la constitution des capitaux. Or, la grande force qui est toujours en action, c'est l'intérêt personnel, le plus souvent collectif ; la forme normale de cet intérêt personnel est celle de l'intérêt familial, embrassant au premier chef les enfants ; et, sous cet aspect, il est infiniment plus puissant, comme mobile, que l'intérêt strictement individuel. Si on le ramène à l'intérêt étroitement personnel, on l'affaiblit considérablement, et c'est à ce résultat qu'aboutirait la suppression de l'hérédité. Si on en venait à distribuer les capitaux entre tous les individus, on oublierait bien vite que, si ces capitaux existent aujourd'hui, c'est qu'ils ont été amassés par des générations qui les ont épargnés sur la foi que cette mise en commun ne se ferait jamais ; puis, du jour où la succession des capitaux serait abolie, ces capitaux seraient réduits, parce qu'on cesserait de travailler en vue d'épargner pour les enfants. La société est un être moral qui vit longtemps et qui se souvient ; on ne doit pas regarder les individus comme des compartiments distincts des générations passées

Source : BIU Cujas

et futures et sans liaison entre eux. Abolir l'hérédité sous prétexte de nantir tous les individus de capitaux, ce serait le plus sûr moyen de priver tous les individus de capitaux dans un régime individualiste. On répond bien que dans une société soumise au régime socialiste la société se chargerait elle-même de la capitalisation. Mais que de risques en perspective! La gestion des sociétés financières modernes ne donne pas lieu de croire que l'élargissement de cette répartition donnerait de brillants résultats. Admettre le principe de la propriété individuelle en lui enlevant son caractère de perpétuité, en supprimant l'hérédité des biens, ce serait aller au rebours du but poursuivi, au détriment de ceux-là même qui n'ont pas de capitaux, ou au détriment de leur descendance. Ceux qui possèdent des capitaux ne peuvent les utiliser que dans l'échange, et la société toute entière, y compris ceux qui ne possèdent aucun capital, profitent des utilités offertes par l'échange. On rendrait ainsi moins bonne la condition des uns et pire la condition de tous.

Cette question de la capitalisation est de première importance. M. Ch. Gide, parlant du collectivisme (cours. p. 512 et 513) déclare que la catégorie sociale dont la disparition lui paraîtrait encore la plus inquiétante est celle des capitalistes (qui, bon an mal an, épargnent en France deux milliards) sans doute, ils font ces épargnes dans leur intérêt, mais le résultat n'en est pas moins l'intérêt vital du pays. Aussi ceux qui viennent à la vie industrielle avec des capitaux sont mieux à même de tirer parti de leur travail, de fournir et de recevoir de l'utilité sociale, que si le droit d'hérédité n'avait jamais existé. L'état de la production ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui, sans le droit de propriété et sa conséquence naturelle: l'hérédité. Donc, il est évident que, parfois, la force économique peut se trouver, par l'hérédité, aux mains des moins capables; mais une considération supérieure à celle-là fait qu'on ne doit pas s'arrêter à cet inconvénient; car le remède serait infiniment plus dangereux que le mal.

Gabriel Tarde, membre de l'Académie des Sciences morales, exprimait très bien cette idée, au sujet de la solidarité sociale: "Il y a souvent, dit-il, des disproportions choquantes d'héritage, et c'est un mal dans la mesure où ce n'est pas un bien nouveau; en voulant abolir ce mal, qu'on se garde de ne pas causer une nouvelle iniquité sociale". D'ailleurs, il est à remarquer que lorsque des capitaux sont mis entre des mains incapables, celles-ci perdent

1910-1911
RÉPÉTITIONS ÉCRITES
Licence, Doctorat, Capacité
"LES COURS DE DROIT"
3, Place de la Sorbonne, 3
(au premier)

bientôt leurs capitaux ; puis, l'association et le crédit arrivent fatalement à mettre les capitaux aux mains des plus capables. La possession du capital ne détermine la direction de la production que dans les petites entreprises autonomes ; la forme sociétaire et la grande entreprise donnent toujours la prépondérance aux capacités ; on peut consulter sur ce point les gérants des sociétés par actions.

Beaucoup d'ailleurs prennent aisément leur parti des conséquences d'inégalités de force économique entre les entrepreneurs et les capitalistes ; la ruine d'un capitaliste n'impressionne pas beaucoup ses concitoyens. On s'émeut davantage en considérant la dissociation du travailleur et de l'instrument de travail. Beaucoup d'individus, démunis de capitaux, ne peuvent produire qu'en s'entendant avec ceux qui détiennent les capitaux et entre eux la discussion prend la proportion d'un débat sur les conditions d'un contrat de travail, où, dit-on, l'inégalité est grande et de nature à fausser les résultats de l'équivalence en utilités. Cette inégalité n'existerait pas si les ouvriers avaient une force économique plus grande leur permettant de ne pas subir la loi de l'entrepreneur qui a des capitaux lui permettant de vivre et d'attendre, tandis que l'ouvrier a besoin de son salaire pour nourrir sa famille.

Les inégalités de force économique entre le patron et l'ouvrier

Cette inégalité avait déjà frappé beaucoup Adam Smith et Turgot.

Mais de grands changements se sont opérés depuis eux, par l'effet du développement considérable de la grande industrie, ce qu'on ne remarque pas assez aujourd'hui ; on est plutôt tenté de croire que l'inégalité s'accentue entre l'ouvrier et l'entrepreneur. En effet, il ne faut pas négliger de remarquer, tout d'abord, l'élévation constante des salaires, pendant le 19e siècle, malgré les progrès de la grande industrie. On peut constater que la concentration des capitaux et des entreprises dans certaines branches de production ne diminue pas la demande de travail, car chacune d'elles a besoin d'un plus grand nombre d'ouvriers, ensuite on serait tenté de croire que les entrepreneurs, étant moins nombreux seraient mieux à même de faire la loi aux ouvriers ; enfin, les intérêts des ouvriers de la même branche d'industrie, sont singulièrement plus homologues et identiques que ceux des patrons, dans cette même branche. Depuis la loi de 1864, qui a supprimé le caractère délictueux de la grève, et depuis la loi de 1884, qui a établi les syndicats, les ententes entre ouvriers sont devenues faciles, tandis que l'entente entre patrons commence à peine à s'organiser sous forme de lock. out.

Mais, dans l'agriculture, la dispersion des ouvriers

Source : BIU Cujas

agricoles ne les soumet-elle pas davantage à une cause de faiblesse ? Nullement ; grâce au syndicat qui les réunit et les dirige dans leurs mouvements de grève, laquelle éclate toujours au moment critique pour l'agriculture ; de plus, la liberté du travail est impossible à sauvegarder dans des clenches aussi vastes que celles qui sont consacrées aux exploitations agricoles. En fait, où la rareté de la main-d'oeuvre, les ouvriers agricoles sont très recherchés et ce sont plutôt les entrepreneurs de culture qui courent après les ouvriers, malgré le mot célèbre de Turgot.

Quant à l'industrie, surtout à la petite industrie, où la main-d'oeuvre est le principal moyen de production ; et où le salaire constitue la grosse dépense de l'entrepreneur, le patron ne perd pas grand'chose par l'arrêt de la production ; tandis que dans la grande industrie, où des capitaux énormes sont engagés, la suspension du travail entraine de grosses pertes, ne serait-ce que par la détérioration de l'outillage et des matières premières ; les intérêts ne sont plus servis régulièrement aux obligataires ; et la grande industrie ne peut plus contenter sa clientèle ni écouler ses produits.

Enfin un autre élément d'ordre moral entre en ligne ; un petit patron se sépare volontiers des ouvriers avec lesquels il ne s'entend pas, tandis qu'un directeur de grande industrie éprouvera une grande anxiété pour congédier des centaines d'ouvriers, ce qui lui attirera des hostilités de la presse et du public. Puis les animosités soulevées par une grève ne s'éteindront jamais complètement.

Il y a enfin un élément d'ordre social et politique. L'extension de la division du travail accroit la solidarité mécanique des diverses branches de l'industrie ; l'arrêt sur un point donné de la production aura un écho sur toutes les autres branches ; et cette conséquence peut s'appliquer à l'Etat lui-même, qui est le plus grand des patrons.

On peut donc dire, en résumé, que l'inégalité de force économique entre patrons et ouvriers a considérablement diminué. Le patron n'est certainement pas plus maître chez lui qu'il y a 50 ans. Les syndicats ouvriers, très puissants, ont modifié les rapports entre eux et les patrons (cf. le discours de M. Barthou, rapporté dans l'ouvrage du Dr Le Bon, "La psychologie du socialisme", 4e Ed. 1905, p. 415 à 417).

Les mouvements patronaux ont commencé à se développer ; parce que la force des mouvements ouvriers

Source : BIU Cujas

les ont obligés à se défendre eux-mêmes, malgré leur difficulté à s'entendre.

Ainsi on verra dans l'avenir mises en présence une forte organisation patronale et une forte organisation ouvrière; et cette double organisation est peut-être souhaitable, pourvu qu'on s'organise non pour la lutte, mais pour l'entente, pour favoriser le développement et l'harmonie des forces économiques. C'est dire, en résumé, que l'inégalité entre patrons et ouvriers va sans cesse en diminuant, puisse-t-elle s'accentuer et finir par l'entente parfaite d'où sortiront la prospérité nationale et la grandeur de la France.

Fin

---

ce fascicule a été imprimé le 22 Mai

Source : BIU Cujas

"LES COURS DE DROIT"

DIRECTEUR-GÉRANT

A. GRUJON

3, Place de la Sorbonne, 3

M. Deschamps

RÉPÉTITIONS ÉCRITES

RÉDIGÉES POUR LA

Préparation aux Examens

de Doctorat Politique et Économique

Doctrines économiques

RÉPÉTITIONS ÉCRITES

pour la préparation

à tous

les Examens de Droit

1913 - 1914

Source : BIU Cujas

"LES COURS DE DROIT"

3, Place de la Sorbonne

RÉPÉTITIONS ÉCRITES (1913-1914)

LICENCE

1re Année. — Droit civil ; Droit romain ; Économie politique ; Histoire du Droit ; Droit constitutionnel.

2e Année — Droit civil ; Droit romain ; Droit criminel ; Économie politique ; Droit international public.

3e Année — Droit international privé ; Procédure civile ; Voies d'exécution ; Droit commercial complémentaire ; Législation financière ; Législation coloniale ; Droit maritime ; Législation industrielle Droit public.

CAPACITÉ

1re Année. — Droit civil ; Droit public ; Droit criminel (même édition pour la seconde année ou édition abrégée, au choix du candidat).

2e Année. — Droit civil ; Voies d'exécution ; Législation industrielle ; Procédure civile (même édition qu'en troisième année ou édition abrégée, au choix du candidat).

DOCTORAT JURIDIQUE

Pandectes ; Histoire du Droit ; Droit romain approfondi ; Droit public romain ; Législation civile comparée ; Questions d'examen de Droit romain et de Droit civil.

DOCTORAT POLITIQUE & ÉCONOMIQUE

Histoire du Droit public ; Droit administratif ; Droit international public ; Droit constitutionnel comparé ; Principes de Droit public ; Économie politique ; Histoire des Doctrines économiques ; Science financière ; Législation industrielle ; Législation rurale ; Économie sociale.

RÉSUMÉS pour la Licence et la Capacité et Questions d'examen :

LICENCE

1re Année — Droit civil ; Droit romain ; Économie politique ; Histoire du Droit ; Droit constitutionnel.

2e Année — Droit civil ; Droit criminel ; Droit administratif ; Économie politique ; Droit international public.

3e Année — Droit civil ; Droit commercial ; Droit international privé ; Procédure civile ; Voies d'exécution ; Droit commercial maritime ; Droit commercial complémentaire ; Législation financière ; Législation coloniale ; Législation industrielle ; Droit public.

CAPACITÉ

Matières des 1re et 2e Années.

TABLEAUX SYNOPTIQUES (1re, 2e et 3e Années)

SCIENCES POLITIQUES

RÉPÉTITIONS ÉCRITES. — Économie Politique. — Finances Publiques. — Affaires de Banque. — Organisation Administrative. — La Vie Administrative en France et aux Colonies. — La Vie Économique et l'Administration. — Économie Sociale. — Législation Budgétaire. — Législation Fiscale. — Questions agricoles. — Idées politiques. — Législation Civile Comparée. — Grandes Industries Modernes. — Histoire Diplomatique de 1789 à 1814. — Histoire Diplomatique de 1815 à 1870 — Droit des Gens. — Droit International. — Europe Contemporaine. — Politique Commerciale. — Histoire Constitutionnelle de l'Europe. — Géographie Commerciale et Statistique.

Prix pour chaque matière. . . . . 20 fr.

RÉPÉTITIONS ORALES. — Recommandées pour préparer rapidement un examen, se familiariser avec les interrogations, connaître les " colles " des examinateurs.

Préparation de Thèses.

Préparation de Thèses

Source : BIU Cujas

Introduction.
La Science et les Doctrines en Economie Politique.

Beaucoup croient que l'histoire des doctrines économiques se confond avec l'histoire de la formation de la science économique, que c'est l'histoire des tâtonnements et des erreurs de l'esprit humain à la recherche de la vérité scientifique en économie politique.

Certes les deux objets, recherche de la vérité scientifique et recherche de ce qui est l'objet propre des doctrines, se touchent par bien des points. Mais les doctrines n'en restent pas moins autonomes. Les doctrines sont choses distinctes de la science économique.

Par doctrines économiques on entend ces théories d'art qui nous proposent, non pas comme les théories scientifiques des explications, mais les directions à suivre ou à conserver dans la politique économique d'un pays.

Telles sont, si l'on considère l'époque actuelle, l'individualisme ou le libéralisme économique, le socialisme proprement dit et le socialisme d'Etat, la doctrine dite de l'économie nationale, le solidarisme, etc. Ou bien encore parmi les doctrines à moins large portée qui ne mettent pas en jeu tout le système existant : le monométallisme et le bimétallisme. Ou encore sur le terrain du commerce extérieur le libre échange ou le protectionisme.

En somme la différence entre la science et la doctrine est celle qu'il y a entre l'art et la science, en économie politique.

La Science (mode indicatif.)

La Science se demande ce qui est et surtout comment cela est. Pour y voir clair, autant que possible, elle décrit, elle analyse, elle identifie, elle cherche l'unité sous les divers aspects.

Le résultat des recherches de ce genre s'exprime naturellement par le mode indicatif. Par exemple, on dit : l'industrie est limitée par le capital ; la puissance de production du travail s'accroit par sa division ; la mauvaise monnaie tend à chasser la bonne.

L'art (mode optatif ou impératif)

L'art se demande, non pas ce qui est, mais ce qu'il faut faire. Il se demande s'il convient de maintenir ou de changer ce qui est et, dans ce cas, dans quelle direction le changer.

Ce qu'il convient de faire, c'est une question que les hommes se poseront toujours, ils se la sont toujours posée, parce

Source : BIU Cujas

qu'ils ne cesseront de se tourmenter au sujet de leur condition. Aussi bien comme on l'a fait observer il ne faut pas s'en inquiéter, car une société ou personne n'aurait rien à regretter du passé, rien à critiquer du présent, rien à demander pour l'avenir, serait peut-être une société peu vivante.

Quoiqu'il en soit c'est sur ce terrain de l'art, où l'on se demande ce qu'il faut faire, que se forment des doctrines. Elles ne peuvent logiquement formuler leurs conclusions que dans le mode optatif ou impératif.

Optatif, si l'on est d'esprit doux, calme et respectueux de l'opinion des autres.

Impératif, si la conviction doctrinale vient à tourner, ce qui est son travers, au doctrinalisme.

Toute doctrine, en effet par nature dépasse les données de la science puisqu'elle porte un jugement et donne ce qui conviendrait, et cela dans la même manière que le mode indicatif est dépassé par le mode optatif et le mode impératif. Il y a donc une raison grammaticale qui permet de ne pas confondre l'art et la science, par conséquent les doctrines et la science.

La science pose des questions auxquelles l'art se charge de répondre.

Rapport entre l'art et la science.

Mais si la science est distincte de la doctrine, il n'est pas admis que la doctrine doive être sans rapport avec la science

Tout art, pour n'être pas utopique, doit tenir compte des données acquises de la science ou des sciences qui ont pour objet l'étude des phénomènes sur lesquels cet art se propose d'agir. Cela est de simple bon sens.

L'épuration des doctrines par la science.

Donc, la conséquence naturelle, la conséquence souhaitable des progrès de la science économique, c'est d'épurer les doctrines des erreurs préjudiciables, sinon exclusivement, du moins de façon partielle. C'est bien quelque chose mais que c'est de nature à limiter le terrain des divergences ou des débats entre partisans de doctrines contraires.

De cette épuration des doctrines par la science on peut citer des exemples frappants. En voici deux.

Sur le terrain du commerce extérieur, la vieille question du protectionnisme s'est délestée - du moins chez ses représentants avertis et désintéressés - de la vieille erreur dite erreur de la balance du commerce. Cette erreur consistait à dire, on le sait, que si les exportations d'un pays dépassaient les importations, ce pays s'enrichissait et que dans l'hypothèse inverse il s'appauvrissait, c'était là une des positions traditionnelles du protectionnisme. Aujourd'hui on chercherait vainement pareille erreur chez les protectionnistes, c'est là une doctrine éteinte.

Second exemple: Le socialisme s'est aujourd'hui purgé presque radicalement de l'erreur dite de la valeur-travail

Source : BIU Cujas

que Karl Marx lui avait incorporée. Il n'est plus guère de théoriciens du socialisme qui fassent intervenir cette théorie dont on fit tant état à un moment donné.

Voilà deux exemples d'épuration des doctrines par les progrès de la science. Mais il ne faudrait pas aller trop loin dans l'espoir que cela peut permettre, car on pourrait être porté à attribuer la multiplicité des doctrines à l'imperfection présente de la science économique.

Causes de la multiplicité des doctrines, malgré les progrès de la science.

L'imperfection présente de la science économique ne lui est pas propre. Il n'y a pas de science qui soit achevée. Peut-être pourrait-on être tenté d'espérer qu'un jour viendra où la science économique, ayant réalisé des progrès décisifs, ce jour là les conflits doctrinaux s'évanouiraient pour faire place à l'unité de doctrine. Il n'en est rien. Il ne faut pas espérer cette solution, même des progrès les plus marqués de la science.

La pluralité et la divergence des doctrines, peuvent tenir à l'état imparfait de nos connaissances scientifiques, mais il y a aussi des causes indépendantes de l'imperfection de la science.

L'ignorance économique.

Ces raisons, indépendantes de l'état de la science, c'est tout d'abord, celle-ci bien connue, que la perfection hypothétique de la science n'empêcherait pas l'ignorance des données de la science chez beaucoup d'hommes.

Les premiers économistes, les physiocrates du XVIII^e^ siècle, se rendaient si bien compte de cette raison que l'enseignement de la science économique tenait chez eux une place tout à fait éminente, elle devait être à la base même de l'enseignement primaire. Mais enfin, c'est là un fait qu'on peut diminuer par l'expansion des connaissances.

L'âpreté des intérêts particuliers.

Une autre raison de la multiplicité des doctrines, c'est qu'il y aura toujours la violence, l'âpreté des intérêts particuliers, des intérêts de groupe, de classe, qui poussent à méconnaître les vérités scientifiques les mieux assises.

Difficulté de démonstration des vérités économiques.

Il faut bien reconnaître que dans les sciences morales et sociales, les vérités que l'on peut dégager et établir ne se démontrent pas rapidement et péremptoirement comme se démontrent les vérités d'ordre expérimental se prêtant à des analyses et à des reconstitutions en laboratoire, lesquelles ferment la bouche à la contradiction. Ce sont, en effet, des vérités qu'il faut conquérir petit à petit, lentement par la réflection, par l'étude personnelle. Elles ne marquent véritablement leur emprise sur un esprit que quand celui-ci les a retrouvées en quelque sorte lui-même. Jusque là ce sont des formules et des mots. Il faut du temps à cela et des vérités de cet ordre pourront toujours être discutées, surtout s'il est vrai, comme le disait Hobbes que "aussi souvent que la raison est contre un homme, l'homme sera contre la raison" ou encore

Source : BIU Cujas

comme disait Walker, un évêque économiste, "les théorèmes d'Euclide eux-mêmes n'auraient jamais reçu l'assentiment unanime des savants, si ces théorèmes avaient une relation immédiate avec la richesse et le bien être individuel".

Dissidences inévitables sur le terrain doctrinal.

Mais il y a une raison de fond aux divergences des théories d'art, même dans l'hypothèse des vérités de science acceptées unanimement. Les dissidences sur le terrain doctrinal sont naturelles et logiques à cause de la nature de la question qui est de savoir ce qu'il convient de faire. On conçoit que, sur un pareil terrain, interviennent des considérations d'équité, de justice, d'intérêt national qui ne se confondent pas nécessairement avec l'intérêt social; il y a des divergences surtout pratiques relativement au juste et plus largement relativement au souhaitable. Ces divergences là seront de tous les temps. Ce que l'un considérera comme souhaitable, un autre le regardera comme regrettable. Il n'y a pas de raison pour que les progrès de la science fassent disparaître complètement un pareil terrain de divergences. Quelques exemples montreront comment l'acceptation commune de vérités scientifiques n'entraîne et n'implique pas inévitablement l'unité doctrinale.

Exemples pratiques de dissidences doctrinales sur le terrain monétaire.

Ainsi la question monétaire.

Des hommes politiques et même des économistes peuvent être parfaitement d'accord sur les fonctions naturelles de la monnaie, comme des biologistes peuvent être d'accord sur les fonctions du cœur, mais ne plus se trouver d'accord s'il s'agit de décider s'il convient d'être monométalliste ou bimétalliste, car les uns obéissent à certaines considérations et les autres à des considérations différentes. Les monométallistes disaient avant tout que le monométallisme était la condition d'une monnaie saine, d'une monnaie qui soit une bonne mesure des valeurs. Les bi-métallistes se laissaient volontiers influencer par une autre considération d'ordre plus immédiatement pratique. Ils disaient: qu'il est bon pour un pays que la quantité de monnaie en circulation ne fut pas diminuée. L'abondance de la monnaie par elle-même favorise l'activité productrice et facilite la libération des débiteurs. Même ajoutaient-ils le bi-métallisme assure plus de stabilité à l'état monétaire par l'alternance qui en résulte entre les deux métaux qui serviront de monnaie.

Sur le terrain du commerce extérieur, des économistes, au point de vue scientifique, s'entendent fort bien. Cependant les uns sont conduits au libre échangisme et les autres restent partisans du protectionnisme.

Sur les conséquences de la théorie de la rente de Ricardo au point de vue de la propriété foncière.

L'exemple le plus saisissant que l'on puisse prendre de ce fait de l'acceptation commune d'une vérité scientifique n'empêchant pas les divergences doctrinales sur le terrain de l'art c'est l'exemple pris dans la théorie scientifique de la

Source : BIU Cujas

rente du sol, la fameuse théorie ricardienne, d'après laquelle dans le revenu foncier il y aurait une part qui ne s'explique pas par le travail et les capitaux dépensés par le sol, et qui a pour origine l'inégale fertilité des terres ou leur inégal éloignement des marchés.

Cette théorie scientifique est admise, sinon par tous les économistes, du moins par un grand nombre d'entre eux.

Quelle conséquence a cette vérité scientifique de la rente du sol sur la manière d'envisager l'institution de la propriété foncière ?

Les uns se croient obligés de conclure au nom de la justice à la suppression de la propriété privée du sol, à la nationalisation. Mais d'autres ne se trouvent pas gênés par la théorie de la rente pour maintenir l'institution de la propriété foncière, car ils estiment que même au point de vue de la justice pratique, la théorie de la rente du sol ne crée pas une injustice. Ils ne voient pas de raison de supprimer la propriété foncière. D'autres enfin, maintiennent l'institution de la propriété foncière tout en reconnaissant que la rente du sol est la source d'une injustice, mais, disent-ils, la propriété foncière est d'une telle utilité sociale qu'il faut sacrifier la justice à l'utilité et maintenir à ce titre l'institution de la propriété foncière.

Il y a plus que cela. Cette théorie de la rente du sol on la voit servir de notre temps à deux thèses d'art tout à fait opposées. Nous la voyons invoquée sur le terrain du commerce extérieur en faveur du libre échange par les uns et en faveur du protectionnisme par les autres. Ricardo faisait état de cette théorie, dont on lui attribue la paternité, pour demander la suppression de tout droit à l'importation des denrées agricoles. Il demandait donc le libre échange, parce que disait-il, la liberté d'importation des denrées agricoles c'est une condition pour que la rente n'augmente pas trop vite en Angleterre. A sa suite l'américain Henry George tirait de la rente du sol cette conclusion, qu'il convenait de nationaliser la rente quand il s'agissait du commerce extérieur. A la suite de Ricardo il demandait la liberté d'importation aux Etats-Unis. De notre temps, nous voyons un autre américain, le professeur Simon Patten, dans un petit livre intitulé : "Les fondements logiques de la production", faire état de cette théorie de la rente du sol pour demander un protectionnisme intense en faveur de son pays. Patten distingue les pays à l'état dynamique et les pays à l'état statique. Dynamiques, les pays neufs, qui ont devant eux une grande marge de développement ; statiques, les pays vieux, nos pauvres vieux pays qui sont arrivés presque au terme de leur développement économique. Alors, dit-il dans ces vieux pays, la rente est très

Source : BIU Cujas

sorte et déprime les profits et les salaires. Il en résulte que les produits manufacturés des pays statiques font une concurrence victorieuse aux manufactures des pays dynamiques. Il ne faut pas, on le voit, se leurrer de l'espoir qu'un jour les divergences doctrinales disparaîtront complètement. Ce que l'on peut seulement espérer c'est que les divergences doctrinales voient leur terrain se resserrer du fait des progrès de la science.

Il n'est pas indifférent que cette limitation du débat entre économistes se produise, parce que c'est de nature à éliminer certaines doctrines, et aussi à faire préciser par les partisans de l'une ou l'autre doctrine quelles raisons précises ils ont de tenir à leur doctrine plutôt qu'à l'autre.

Nécessité d'avoir une opinion doctrinale.

Il n'en reste pas moins nécessaire, pour tout homme en âge de prendre parti, dans des débats pratiques, de se former une doctrine.

Est-ce que les doctrines économiques ont une portée pratique? Dans quelle mesure sont-elles un element du mouvement social? Telle est la question. Il s'agit de prendre conscience de l'importance des doctrines elles-mêmes, au point de vue de leur action sociale.

L'action des doctrines.

Les doctrines ont-elles vraiment une action modificatrice?

Les doctrines sont des théories d'art dans lesquelles on se demande ce qu'il convient de faire. Mais est-il bien raisonnable de se poser une semblable question? S'il y a entre les phénomènes économiques des relations nécessaires, des relations qu'on peut appeler des lois naturelles, à quoi bon se poser la question de savoir ce qu'il faut faire? car on ne pourra rien changer ou alors si on peut changer c'est que la science est vaine.

Comment l'homme peut agir sur les lois économiques.

Non, la science recherche les relations constantes entre les phénomènes, c'est entendu, et il est de ces lois auxquelles il ne faut pas espérer pouvoir rien changer. Mais la plupart des lois naturelles sont des lois dérivées et alors il peut être dans le pouvoir du législateur de changer les deux termes au rapport ou l'un des deux termes.

Par exemple, il est entendu que dans un régime de propriété privée et de liberté des conventions, les échanges se font sur la base de la valeur-utilité et non sur la base de la valeur-travail. Les taux d'échange suivent la loi de l'offre et de la demande. C'est là une vérité scientifique qu'on est à même d'observer.

Est-ce à dire que la volonté de l'homme ne peut rien changer? La loi ne peut faire que, sous un régime de propriété privée, les échanges se fassent autrement, mais le législateur peut supprimer la propriété privée, il peut restreindre

Source : BIU Cujas

"LES COURS DE DROIT" 1913-1914
RÉPÉTITIONS ÉCRITES rédigées à l'usage des ÉTUDIANTS EN DOCTORAT POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE et conformément au programme de cet Examen
A. Grujon, Dr, 3, place de la Sorbonne (au premier)

ou supprimer la liberté des conventions. Il enlève à cette loi de l'offre et de la demande tout moyen de fonctionner. Ce n'est pas infirmer la loi, c'est supprimer le terrain sur lequel elle fonctionnait.

Il ne faut pas s'en tenir à cela pour déterminer la portée pratique des convictions doctrinales, pour déterminer si les doctrines, en tant que vivantes et actives, sont un élément du mouvement social, de transformation du mouvement social.

Nous ne nous sommes placés jusqu'ici qu'au point de vue externe et objectif. Nous nous sommes demandés si la volonté de l'homme peut arriver à modifier les termes des rapports économiques. Mais peut-on dire que les convictions doctrinales peuvent agir sur l'homme de telle manière qu'on puisse dire que les décisions que les hommes prennent, soit comme hommes d'État ou comme simples citoyens dans leurs votes sont influées par les convictions doctrinales.

Là c'est le point de vue biologique de l'action des doctrines qui est à envisager. Mais bien souvent on entend dire : les doctrines, mais c'est de la théorie. Il ne faut pas s'arrêter aux théories quand il y a des décisions pratiques à prendre, il ne faut s'arrêter qu'aux faits, eux seuls comptent et c'est d'après eux qu'il faut se décider.

Influence des doctrines sur les décisions humaines.

Nous ne croyons pas le moins du monde qu'il en soit ainsi à l'ordinaire. Les convictions doctrinales ont une action très réelle, qu'il ne faut pas surfaire bien entendu, mais elles exercent une action sur les décisions des hommes.

Dans les déterminations que prennent les hommes - notamment en faisant œuvre législative, puisque c'est souvent l'expression concrète et positive de la conviction doctrinale - ils obéissent, d'une façon marquée au moins, à une doctrine qu'ils se sont formée.

Impossibilité de ne tenir compte que des faits.

Il serait bien singulier que les convictions doctrinales qui ont cours dans certains milieux n'aient aucune action modificatrice des faits et des institutions. N'a-t-on pas célébré la puissance de l'idée, la vertu de l'idée-force ? N'a-t-on pas insisté sur ce fait que toute idée digne de ce nom, c'est-à-dire toute idée vraiment constituée a une tendance qui est irrésistible à s'incorporer dans les faits et dans les lois après une incubation plus ou moins longue, par l'effet d'un travail en quelque sorte inconscient. Il n'y a pas de raison pour que ce qui se passe sur le terrain psychologique ne se passe pas sur le terrain économique. Et cependant sur ce terrain économique, des gens - parfois des gens fort éclairés - se piquent d'être affranchis de toute conviction doctrinale, de toute théorie comme ils disent. Ils proclament volontiers qu'ils ne connaissent que les faits. Naturellement ils professent que

Source : BIU Cujas

tous nous devrions avoir l'esprit libre comme eux et ne prendre que des décisions d'espèce.

Quand cette attitude n'est point simple palinodie provoquée par l'intérêt, ceux-là se trompent eux-mêmes le plus souvent sur ce qui les décide dans un sens ou dans l'autre. Sans doute l'intérêt particulier se trouve mis très immédiatement en jeu, on peut s'attendre à bien des entorses aux convictions doctrinales, même les plus publiquement professées.

D'ailleurs ces faits dont on dit ne vouloir qu'exclusivement s'inspirer, on les fait parler dans des sens très différents et avec une égale bonne foi. A ce propos on ne pourrait trop rappeler l'exemple qui nous est fourni par Benjamin Constant et qu'il raconte lui-même. Benjamin Constant préparait un ouvrage sur les religions et il y travaillait depuis quarante ans, le remaniait sans cesse. Pour cet ouvrage il avait rassemblé plus de 10.000 faits. Ces 10.000 faits pendant de longues années avaient servi à l'élaboration d'un travail hostile aux idées religieuses. Or, sous l'influence d'idées nouvelles, Benjamin Constant évolua. Il modifia l'esprit de son ouvrage qui devint favorable à l'esprit religieux, et cela en se servant toujours des mêmes 10.000 faits. Ces faits, a-t-il écrit, ont fait volte face comme au commandement et changent en sens inverse. Quel admirable exemple d'obéissance passive!".

Mais il ne faut pas se détourner de l'étude et de l'observation des faits. Pour critiquer une idée exagérée, ce serait la remplacer par une idée qui ne le serait pas moins.

On peut faire, par soi même et sur soi même, une expérience. Si l'on s'observe on s'aperçoit qu'avant de se faire une opinion on a presque toujours pris son parti, encore que très sincèrement on ne s'en rend pas compte, en obéissant à une direction générale de pensée, résultat d'une orientation de pensée qui nous vient de plus loin que les données du cas particulier. Aussi dans les questions d'art, dans les questions de législation qui sont discutées devant les Académies ou portées devant le pays, il se forme au moment du vote des groupes que l'on pourrait déterminer d'avance d'après les deux ou trois grandes directions doctrinales existantes. Seuls restent en dehors quelques indépendants, des "sauvages" comme on dit en langage parlementaire, mais que personne ne prend au sérieux. Aussi ne doit-on pas s'étonner de lire dans un journal à propos du rapport de M. X... — au nom de la commission du budget, sur les conventions et garanties des chemins de fer". Etant donné les opinions politiques et sociales de M. X..., le rapporteur socialiste unifié, on pouvait à priori prévoir que son rapport aboutirait en manière de conclusion au rachat des compagnies." Tout le monde prévoyait donc que le rapporteur

Source : BIU Cujas

étant données ses opinions socialistes, aboutirait à cette conclusion, conséquence logique de ses principes et quels que fussent les faits.

On ne peut donc pas faire autant qu'on le voudrait que de l'empirisme. Les convictions doctrinales étant donc évidemment un élément très important du mouvement social, il y a un grand intérêt pour le bien du pays à se former une doctrine éclairée et consciente, en s'efforçant de dégager préalablement son esprit des préjugés qui peuvent s'y être inconsidérément installés.

Nécessité d'avoir une doctrine.

Peut-être cet effort ne fera-t-il que confirmer l'orientation première, intuitive, héréditaire de notre esprit, mais il n'est pas nécessaire que l'examen d'une doctrine aboutisse à changer nos idées, il suffit que ce travail consciencieux forme en nous-même une conviction doctrinale qui justifie notre manière de penser et d'agir et qui est un gage d'une plus grande tenue dans nos opinions et dans nos décisions.

La Conception de la richesse nationale

Cette étude va nous mettre en présence de ces doctrines qui ont pour nom *le mercantilisme, la physiocratie, le smithianisme*, puis à mesure que nous nous rapprocherons de l'époque actuelle, *la doctrine dite de l'Economie nationale.*

Arrivés à ce point, nous nous demanderons ce qui reste du passé dans les doctrines précédemment dominantes ou précédemment discutées relativement à la conception de la richesse nationale.

Source : BIU Cujas

- 12 -

Le Mercantilisme

Chapitre I -
Le Bullionisme.
(la formation d'une idée d'économie nationale)

§ 1 -
L'idée Bullionisme en elle-même

Idée fondamentale du bullionisme

D'ordinaire on entend par système mercantiliste, un ensemble de pratiques législatives, qui sont dominées par une idée maitresse, à savoir que la richesse d'un pays se mesure à la quantité de métaux précieux (or et argent) que ce pays possède.

Cette idée là on la trouve très couramment exprimée chez tous les théoriciens du mercantilisme. En tous cas on la trouve sous la plume de Colbert:

"Je crois, écrivait-il, que l'on demeurera facilement d'accord de ce principe qu'il n'y a que l'abondance d'argent dans un Etat qui fasse la différence de sa grandeur et de sa puissance." (Lettres, instructions et mémoires de Colbert publiées par Clément, Tome II, 1e partie, introduction, page 269.)

La richesse d'un Etat, soit par rapport à lui-même considéré à deux époques différentes, soit surtout par rapport à d'autres Etats, est établie par la différence dans la quantité d'or et d'argent.

C'est cette idée maitresse qui domine cette politique. C'est ce qu'on appelle traditionnellement l'idée bullioniste. Cette expression que l'on pourrait remplacer par celle d'idée métalliste, semble venir des historiens anglais qui, les premiers, ont attiré l'attention sur ce fait historique, or, comme dans la langue anglaise le lingot s'appelle bullion, on a appelé cette idée: l'idée bullioniste.

Cette idée, on en trouve des manifestations dès la

Source : BIU Cujas

première moitié du XVI[e] siècle. Elle domine la politique économique du XVII[e] siècle tout entier et elle continue à régner en maitresse jusque dans les dernières années du XVIII[e], alors même que déjà elle est fortement battue en brèche par une doctrine nouvelle qui, une fois constituée, s'appellera la physiocratie. Si on voulait remonter plus haut, on pourrait également trouver des traces de cette idée dans l'antiquité.

Qu'est-ce que le mercantilisme.

Quant à l'expression système mercantiliste, c'est le nom d'un des procédés du bullionisme. Le bullionisme est une idée, le mercantilisme est une politique pratique de réalisation de cette idée.

Origine du mot:

Ce fut Adam Smith qui le premier donna le nom de mercantilisme à cette politique, ce n'est pas que Smith fut mercantiliste, bien au contraire, il en était un des adversaires les plus fermes. Depuis qu'Adam Smith eut employé cette expression, en 1776, dans son livre sur la "Richesse des Nations", elle devint courante. Les contemporains du système mercantiliste ne lui avaient donné aucun nom. Cela vient de ce que cette doctrine étant partout admise et l'objet d'aucune discussion, ils n'en éprouvaient pas le besoin.

Mais par la suite dans la seconde moitié du XVIII[e] siècle, lorsqu'une doctrine bien différente, la physiocratie prit corps, et qu'Adam Smith eut recherché ce qui différenciait de sa doctrine, les doctrines qui avaient eu cours jusque là et eut cru pouvoir ramener ces doctrines à deux types: "L'une écrivait-il, voit le principe de la richesse nationale dans le commerce extérieur; l'autre voit le principe de la richesse nationale dans l'agriculture."

Puis dans l'introduction au livre IV de la Richesse des Nations: "On peut nommer l'un système mercantiliste et l'autre système de l'agriculture". Le système de l'agriculture est le système qu'on appellera de nos jours le système physiocratique." Le système mercantiliste, ajoute-t-il, est le système moderne et celui qui est le plus connu dans le pays et dans le siècle où j'écris." On pourrait croire qu'Adam Smith présente le système physiocratique comme plus ancien que le système mercantiliste.

Opinion de A. Smith sur le mercantilisme.

Non, Adam Smith veut simplement dire que le système mercantiliste qui règne dans la p[ol]itique européenne depuis longtemps est encore le système le plus en vogue au moment où il écrit et que le système physiocratique tout récent, est encore à l'état de théorie et n'a pas encore passé dans la pratique. Du reste, c'est ce qu'il nous dit lui-même, un peu plus loin, quand, commençant l'étude du système d'agriculture, il écrit: "Ce système qui représente le produit

Source : BIU Cujas

de la terre comme la seule source de la richesse d'un pays, ce système n'a jamais, autant que je sache, été adopté par aucune nation et n'existe à présent que dans les spéculations d'un petit nombre de savants."

Explication du terme mercantilisme.

Pourquoi appeler ce système, système marchand mercantilisme ?

C'est, qu'en effet, à l'époque d'Adam Smith, la forme dernière de ce système, c'est l'enrichissement de la nation par le commerce, mais entendez bien par le commerce extérieur, cela est toujours sous-entendu. Et on va voir pourquoi cette idée de commerce extérieur est toujours sous entendue. Il n'y a que le commerce extérieur qui soit susceptible de déplacer entre nations les stocks métalliques existants et non pas le commerce intérieur. C'est pourquoi il n'est pas nécessaire de dire système du commerce extérieur. La balance du commerce, c'est en effet dans ce système la grosse affaire. Ce sera le thermomètre de la richesse nationale. Or, la balance du commerce n'a de rapports qu'avec le commerce extérieur.

En somme, cette expression de système mercantiliste est bien trouvée, c'est la nation qui est considérée comme marchande. Comme une nation ne peut évidemment pas commercer avec elle-même, mais nécessairement avec les autres nations, voilà encore comment cette épithète commerce extérieur n'a pas besoin d'être ajoutée.

Du reste pour donner ce nom qui fit fortune à cette politique, Adam Smith n'avait qu'à prendre les titres des ouvrages sur le mercantilisme.

C'est un fait remarquable que presque tous les écrits de cette période (fin du XVI^e^ siècle, XVII^e^ et XVIII^e^ siècles) portent à peu près le même titre ou du moins le mot commerce est l'élément essentiel du titre.

Quand on voulait écrire sur ce que nous appelons, nous, l'économie politique, on disait qu'on écrivait sur le commerce. Le commerce, c'était l'économie politique d'alors. Les ouvrages, discours sur le commerce sont innombrables. En France les essais sur le commerce pullulent. Sans doute Montchrestien en 1615 a publié un traité d'Economie politique, il ne l'a pas appelé Traité sur le commerce, mais le permis d'imprimer qui nous a été conservé portait comme titre : "Traité Economique du trafic. On ne sait du reste pas comment le titre a été changé.

Même un adversaire du mercantilisme, un des premiers, l'Anglais Dudley North, écrit lui-même "Discours sur le Commerce". Il y a quelques titres comme celui de James Stuart "Recherche sur les principes de l'économie politique." 1767. Seulement Stuart publie son livre en 1767 alors que les théories physiocratiques se sont déjà fait jour.

Rien ne marque mieux quel était le caractère

Source : BIU Cujas

Commerce extérieur et l'idée d'économie nationale.

indiscuté de l'idée bullioniste chez tous les publicistes et hommes d'état que le fait qu'ils ne considéraient que le commerce extérieur comme le seul moyen d'accroître la richesse d'une nation.

Mais pour s'expliquer comment on en est arrivé à regarder la nation comme commerçante, comme devant poursuivre en dedans de ses frontières l'accumulation des métaux précieux, il faut que les nations en soient arrivées au sentiment d'une économie collective, d'une économie nationale. Le Moyen Age, en effet, n'a pas connu ce sentiment d'une économie nationale.

§ II - Apparition d'une Economie Nationale.

Que cette expression "Système mercantile" soit la conséquence d'une idée nouvelle, celle de la nation commerçante, faisant le commerce en tant que nation, cela ne veut pas dire que c'est l'Etat qui fait le commerce. Mais c'est là la première forme de l'idée économique nationale.

Il nous faut voir tout d'abord quelles sont les transformations politiques qui expliquent la naissance de l'idée de l'économie nationale. Puis nous nous demanderons quelles sont les circonstances économiques qui ont orienté la politique économique nationale dans le sens du développement du commerce extérieur propre à faire obtenir à la nation la plus grande quantité possible de métaux précieux.

A - Transformations politiques qui expliquent la naissance d'une idée d'économie nationale.

La formation des nationalités et des grands Etats Européens au XVe siècle.

Au Commencement des temps modernes se formèrent en Europe les nationalités ou plutôt commencèrent à se former les grands Etats d'occident : l'Espagne depuis la réunion de la Castille à l'Aragon en 1479. la France depuis le règne de Louis XI (1461-1483) ; l'Angleterre depuis l'avènement de la Maison de Tudor (1485) ; plus tard la République de Hollande, les royaumes Scandinaves et la Russie.

Mais c'est surtout la France, l'Espagne et l'Angleterre que nous devons considérer. L'Allemagne est tellement fractionnée qu'elle n'apparait pas vraiment comme un Etat.

Pas de politique nationale au Moyen Age.

Sans doute le Moyen-Âge avait bien un système d'Etats, mais il n'avait pas de politique nationale dans le sens qu'on attacha bientôt à cette expression politique nationale. Si le gouvernement pouvait présenter une unité,

Source : BIU Cujas

c'était une unité purement mécanique ; ce n'était pas celle d'un organisme vivant. La soumission au chef de l'Etat n'était le plus souvent que nominale et se bornait à peu près au service militaire et à l'acquittement d'un petit nombre d'impots.

Régime cosmopolite du commerce au Moyen âge.

C'était un régime de fractionnement sous lequel le système commercial était essentiellement cosmopolite. Réserve faite des exactions fiscales au moyen des barrières et des péages, on laissait le commerce suivre sa voie, le gouvernement ne songeait pas à lui imposer des règlements comme il va y songer bientôt en l'enfermant dans une sorte de conception d'Etat.

On laissait toute liberté de commercer à certaines villes aux confédérations comme la Hanse, et l'art financier consistait uniquement à obtenir le plus d'argent possible pour l'entretien de la Cour et les dépenses de la guerre. On ne songeait pas autrement à augmenter les facultés contributives des peuples, à accroître les revenus.

La Réforme

L'idée d'une économie nationale ne put se former que du jour où après de longues luttes le pouvoir des monarques l'emporta sur celui des grands vassaux. C'est à-dire au XVIe siecle. Ce fut aussi l'époque de la Réforme religieuse et la diversité des confessions contribua à la constitution de nationalités et d'Etats séparés. Un intérêt collectif se forme ainsi dans lequel se fondent sans cependant disparaître, les intérêts de classe ou de groupes à l'intérieur. Cet intérêt collectif cherche naturellement à se défendre au dehors. Le commerce devient une affaire nationale.

La balance commerciale de la nation

L'importance économique du commerce n'est plus envisagée seulement au peul point de vue du groupe ou de la corporation, mais principalement au point de vue du pays. La nation établit en quelque sorte sa balance commerciale comme l'avait fait jusqu'à présent les particuliers.

disparition de la liberté commerciale cosmopolite.

La liberté commerciale cosmopolite antérieure disparait peu à peu. Le gouvernement intervient comme régulateur par des lois. La politique nationale fait naître des systèmes de commerce nationaux, systèmes procédant surtout de l'idée bullioniste.

De ces systèmes tout d'abord purement empiriques, on fit peu à peu la théorie.

Les guerres commerciales entre Etats.

Les intérêts des Etats étaient considérés comme opposés les uns aux autres. D'où des rivalités d'une autre portee que celles du Moyen-Age entre les villes ou les confédérations de villes. Chaque nation se crut la nation appelée qui devait l'emporter sur les autres. La jalousie commerciale acquit l'énergie d'une véritable haine nationale. Les Etats cherchèrent à se paralyser en se frappant d'interdits commerciaux. Une nouvelle forme de guerre apparut sur le terrain commercial

Source : BIU Cujas

1913-1914
"LES COURS DE DROIT"
RÉPÉTITIONS ÉCRITES
rédigées à l'usage des
ÉTUDIANTS EN DOCTORAT
POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE
et conformément au programme de cet Examen
A. Grujon, Dr, 3, place de la Sorbonne (au premier)

sans préjudice de l'ancienne forme qui trouve un aliment nouveau dans ces jalousies commerciales.

De ce fait date l'histoire des douanes. Jusqu'au XVI^e siècle les douanes (exception faite pour Venise) avaient un caractère beaucoup plus fiscal qu'économique, elles ne procédaient pas d'une conception économique de la nation. Les droits n'étaient guère établis qu'à l'exportation soit de province à province, de pays à pays. Et si parfois ces droits avaient un caractère économique, c'était uniquement sous l'empire de la préoccupation annonaire, car la crainte de la disette a été le souci constant de l'ancienne France.

Désormais avec la constitution des nouveaux États, les douanes vont viser un but économique et servir à l'idée bullionniste : faire entrer le plus possible de métaux précieux dans le pays. Les nations en arrivent à se mettre les unes vis à vis des autres dans un véritable état de blocus permanent et cela - chose paradoxale - au nom du principe que le commerce international est la seule source de richesse des pays.

Mesures prises par chaque nation pour se constituer un négoce propre et direct.

Le commerce étant ainsi devenu pour chaque peuple un intérêt national, toutes les mesures gouvernementales prises à ce sujet ont naturellement un cachet national. Elles tendent à créer un négoce propre et direct, à faire naître dans chaque pays un négoce qui se ferait par les propres moyens de transport et les propres produits du pays.

On voit s'esquisser une théorie de mercantilisme qui s'efforce d'intéresser les princes à la situation de la balance du commerce en leur montrant que leur intérêt est solidaire de celui de la balance du commerce.

Le commerce et les intérêts publics.

Le commerce cessant peu à peu d'être une profession isolée, un simple moyen de fortune pour les individus, en arrive à se ranger au nombre des intérêts publics. Un revirement total se manifeste dans la mentalité de ceux qui envisagent la question du commerce, publicistes ou hommes d'État. Sans doute, déjà on s'était préoccupé d'analyser la question du commerce. Mais cette analyse procédait surtout du point de vue moral. Ainsi firent les scolastiques et les canonistes dans leur analyse très fine de la notion de gain commercial, d'intérêt du capital de monnaie.

Le commerce moyen d'enrichir la nation.

Désormais ce qui va dominer dans ces recherches, c'est l'étude du commerce en lui-même, du commerce pris comme moyen d'enrichissement pour la nation. L'apologie des métaux précieux va remplacer l'anathème qu'ils soulevaient. Le problème principal consiste à savoir comment la nation pourra réaliser les plus gros profits en tant que nation commerciale. De là la profonde différence entre les préoccupations économiques des

Source : BIU Cujas

XVII et XVIII^e siècle avec celles qui ont marqué si fortement le XIX^e et continueront à marquer encore plus profondément le XX^e siècle.

Indifférence du point de vue répartition.

Ce qui, en effet, caractérise parfaitement l'économie politique contemporaine, c'est la préoccupation de la répartition des richesses ; alors qu'aux XVII^e et XVIII^e siècle cette question n'existe pour ainsi dire pas. Chez les théoriciens du mercantilisme et les hommes d'Etat de cette époque, ce qui constitue la préoccupation principale, c'est la richesse des nations et non pas la richesse respective des différentes catégories d'individus composant la nation. Le point de vue national l'emporte sur le point de vue social.

B- *Circonstances économiques qui orientent cette conception nouvelle vers le commerce extérieur.*

Les découvertes Géographiques. Nouveaux débouchés.

Pendant que se produisaient ces phénomènes de formation d'unité nationale, on vit le commerce prendre des proportions inconnues jusque là. Des débouchés nouveaux et immenses s'ouvrirent aux produits des nations européennes par la découverte des Indes occidentales (nouveau monde) en 1492, par la découverte d'une nouvelle route, vers les vieilles Indes, Indes orientales,) en 1498, celle du Cap de Bonne Espérance qui eut pour conséquence de reporter de l'Orient vers l'Occident les grandes routes du commerce, enfin en 1520 par les découvertes de Magellan, navigateur au service du roi d'Espagne, qui tournant l'Amérique par le sud, entrait dans l'Océan Pacifique, découvrait les îles de l'Océanie et revenait au bout de trois ans en Espagne. Le tour du monde était fait pour la première fois. La sphéricité de la terre était démontrée. L'Humanité avait pris conscience de son domaine d'exploitation. Et chaque nation entendait bien en avoir sa part.

Ces nouveaux débouchés eurent une portée incalculable sur le développement de l'activité économique du Vieux Monde. Ces découvertes Géographiques, dit Adam Smith, en offrant à tous les marchés de l'Europe un nouveau débouché presque inépuisable ont donné naissance à de nouvelles divisions de travail, à de nouveaux perfectionnements de l'industrie qui n'auraient jamais pu avoir lieu dans le Cercle étroit où le commerce était anciennement resserré. (Richesse des Nations L. IV. Ch. 1.)

Les Indes Orientales constituaient un débouché important à raison du plus grand état d'avancement des habitants de ces régions. En Amérique, au contraire, les conquérants eurent le tort de détruire les peuplades les plus avancées parce qu'ils les redoutaient davantage. Les conquérants avaient oublié, dit Adam Smith, que les nations riches et civilisées peuvent toujours faire

Source : BIU Cujas

entre elles des échanges pour de bien plus grandes valeurs qu'elles ne peuvent en faire avec les peuplades sauvages et barbares"

Ces circonstances contribuent singulièrement à expliquer, en connexité avec la formation des grands états et en connexité avec la conception d'une politique nationale, comment le commerce devint l'un des éléments et peut-être le plus important de cette politique nationale naissante.

Le Commerce et le stock monétaire.

Le commerce de la nation va devenir la plus grande préoccupation, puisque c'est par le commerce seul que la quantité des métaux précieux, mesure de la puissance d'un Etat, peut être augmentée ou diminuée.

Nous revenons ainsi par là à l'idée interne du mercantilisme, puisque l'idée maitresse du système, son idée proprement économique c'est que l'or et l'argent par leur quantité, sont ce qui mesure la richesse et la puissance d'un Etat, idée qui persistera avec une intensité variable suivant les diverses formes que le système revêtira ici ou là, mais idée qui aura été originellement le principe de tous les systèmes dits mercantilistes.

§ III.
L'Idée Bullionniste.

Pourquoi l'Economie nationale s'est elle à cette époque constituée sur le fondement de l'idée Bullionniste.

Les circonstances historiques qui se produisirent à la fois dans le domaine politique et dans le domaine commercial expliquent la naissance d'une politique nationale, l'importance prise par le commerce extérieur. Mais elles n'expliquent pas le principe économique du système mercantile, à savoir: l'importance capitale attachée à l'or et à l'argent, et pourtant c'est autour de cette idée que le système commercial va s'organiser.

Pourquoi est-ce de ce point de vue que va se construire l'économie nationale?

L'Economie nationale n'a pas en effet forcément un fondement bullionniste. La preuve en est que l'économiste allemand Frédéric List, au XIXe siècle ne fera pas reposer son système d'économie nationale - c'est ainsi qu'il l'a appelé - sur ce fondement bullionniste, sur l'idée qu'il s'agit d'organiser le commerce d'un pays de façon que les métaux précieux s'accumulent en deça de ses frontières.

L'économie nationale mercantile est au contraire fondée sur l'idée que l'or et l'argent sont la richesse nationale par excellence.

Pourquoi ce pivot du mercantilisme?

On a proposé diverses explications au lieu de risquer des hypothèses, mieux vaut, semble-t-il, en chercher la raison tout simplement chez les théoriciens du mercantilisme.

Source : BIU Cujas

Pas d'explications chez les mercantilistes les plus anciens

Mais justement les théoriciens du mercantilisme ne nous renseignent guère sur ce point. Ils ne nous disent guère pourquoi ils attachaient une telle importance à la possession de la quantité la plus grande possible de métaux précieux. Pour eux l'importance du plus fort stock possible monétaire, est un axiome. On part de là, voilà tout.

Plus tard chez les théoriciens subséquents du mercantilisme, au XVIII^e siècle, on rencontre bien, du moins incidemment, des explications, des essais de justification de la préoccupation bullioniste. Mais comme ce n'est qu'incidemment, il arrive souvent qu'ils disent des choses qui ne concordent pas toujours très bien ensemble.

Les néo-mercantilistes - Nécessité de n'envisager leur explication qu'avec prudence.

Ce n'est guère que chez les tout derniers théoriciens ou adeptes du mercantilisme, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, c'est-à-dire que le mercantilisme est déjà assez loin de ses origines bullionistes que l'on voit à peu près nettement ce que ces théoriciens entendent par l'abondance du numéraire. Mais parce qu'ils sont éloignés du bullionisme les raisons qu'ils donnent de l'appréciation de la quantité des métaux précieux se trouvent souvent mêlées d'une autre préoccupation qui relève de ce qu'on appellera plus tard le protectionisme proprement dit.

Alors il est donc assez difficile de discerner dans leurs explications la part qui revient à la politique mercantile, au bullionisme et ce qui tient plutôt au nouveau souci d'ordre purement protectioniste.

En outre les mercantilistes de la dernière période qui insistent le plus sur ce qu'ils considèrent comme les avantages d'un numéraire abondant, proposent comme numéraire du papier au lieu d'or et d'argent. C'est la preuve d'une mentalité nouvelle, de ce qu'on pourrait appeler le "néo-mercantilisme". Dans l'ignorance où nous sommes, si ces explications de l'idée bullioniste sont bien celles qu'ont vraiment admises les hommes d'Etat et les économistes du XVI^e siècle et du commencement du XVII^e siècle, il y a place à des explications hypothétiques.

Différentes explications à écarter comme trop absolues.

On en a fourni plusieurs, qui toutes sont intéressantes. Il y en a d'absolues.

Le bullionisme, disent certains de nos contemporains ce n'est rien autre chose qu'une manifestation de l'ignorance économique. On confondait richesse et argent. Les auteurs qui parlent ainsi sont des doctrinaires absolus, à vues étroites, manquant presque totalement du sens historique.

D'autres disent: si l'opinion du commun, celle des hommes d'Etat et des théoriciens de l'époque était que l'ar-

Source : BIU Cujas

gent est par essence la richesse au point de vue national, c'est que là était la vérité pour cette époque là. Les circonstances historiques du temps devaient faire que l'argent était en effet, la richesse par excellence au point de vue national. Ceux qui parlent ainsi sont des historiques absolus, des hommes qui ont foi dans l'infaillibilité du sens économique et social des peuples du passé, alors que ces mêmes hommes de notre temps n'hésiteront pas à critiquer et à trouver condamnables certaines idées. C'eut donc été un privilège de nos ancêtres de ne jamais se tromper dans leurs idées économiques et sociales. Il y a là de l'a priorisme.

Explication d'Adam Smith.

Adam Smith (auquel il faut se reporter parce qu'il est sur les confins et aussi parce que c'est un homme d'étude très équilibré) n'est pas aussi absolu. Recherchant la raison de cette appréciation de l'or et de l'argent chez les mercantilistes, il donne une raison qui s'inspire bien de la première explication (une erreur, une confusion) mais il ne donne pas que celle-là. Il donne du problème qu'il s'est posé des explications à la fois psychologiques et historiques. Il admet la part de l'erreur sur la nature de la richesse, mais il présente aussi des raisons historiques, ce qui ne veut pas dire des raisons justificatives, parce qu'il les critique vigoureusement.

Par cela seul, que l'explication d'Adam Smith est complexe, il semble qu'elle se rapproche le plus de la vérité. Il l'expose Chapitre I, livre IV :

Du principe sur lequel se fonde le système du commerce.

« La double fonction que remplit l'argent, et comme ins-
« trument de commerce et comme mesure des valeurs, a
« donné naturellement lieu à cette idée populaire que l'ar-
« gent fait la richesse ou que la richesse consiste dans
« l'abondance de l'or et de l'argent. L'argent servant d'ins-
« trument de commerce, quand nous avons de l'argent nous pou-
« vons bien plutôt nous procurer tout ce dont nous nous trouvons
« avoir besoin, que nous ne pourrions le faire par le moyen
« de toute autre marchandise.

« Nous trouvons à tous moments que la grande af-
« faire c'est d'avoir de l'argent; quand une fois on en a, les
« autres achats subséquents ne souffrent pas la moindre
« difficulté. D'un autre côté l'argent servant de mesure des
« valeurs, nous évaluons toutes les autres marchandises par
« la quantité d'argent contre laquelle elles peuvent s'échan-
« ger. Nous disons d'un homme riche qu'il a beaucoup d'
« argent, et d'un homme pauvre qu'il n'a pas d'argent.
« On dit d'un homme économe ou d'un homme qui a grande

Source : BIU Cujas

« envie de s'enrichir, qu'il aime l'argent ; et en parlant « d'un homme sans soins, libéral ou prodigue, on dit que « l'argent ne lui coûte rien. S'enrichir, c'est acquérir de « l'argent ; en un mot dans le langage ordinaire ri- « chesse et argent sont regardés comme absolument « synonimes.

« On raisonne de la même manière à l'égard d'un « pays. Un pays riche est celui qui abonde en argent et « la voie la plus courante d'enrichir le pays, c'est d'y entasser « l'or et l'argent. Quelque temps après, la découverte de l'A- « mérique, quand les Espagnols abordaient sur une côte in- « connue leur premier soin était ordinairement de s'infor- « mer si on trouvait de l'or et de l'argent dans les environs. « Sur la réponse qu'ils recevaient, ils jugeaient si le pays « méritait qu'ils y fissent un établissement, ou bien s'il ne « valait pas la peine d'être conquis.

« Le moine Plan Carpen, qui fut envoyé en ambas- « sade par le roi de France auprès d'un des fils du fameux « Gengiskan, dit que les Tartares avaient coutume de lui « demander s'il y avait grande abondance de boeufs et de « moutons dans le royaume de France. Cette question avait « le même but que celle des Espagnols. Ces tartares voulaient « aussi savoir si le pays valait la peine qu'ils entreprissent « la conquête. Le bétail est instrument de commerce et me- « sure de valeur chez les Tartares, comme chez tous les peu- « ples pasteurs, qui en général ne connaissent pas l'usa- « ge de l'argent. Ainsi, suivant eux, la richesse consistait « en bétail comme, suivant les Espagnols, elle consistait en « or et en argent. De ces deux idées, celle des tartares ap- « prochait le plus de la vérité. »

Voilà analysée cette confusion psychologique qui se produit naturellement dans l'esprit entre les métaux précieux d'un côté et la richesse de l'autre. Cette erreur si on veut y mettre de la prétention scientifique, peut s'appeler l'erreur chrysédonique, de Χρυτος, or et ηδονη, jouissance.

Appréciation de l'explication d'Adam Smith reposant sur la confusion de la monnaie et de la richesse.

A l'explication d'Adam Smith, qui n'est pas la seule on a objecté que c'était imputer gratuitement aux bullionistes une erreur vraiment par trop grossière. Pour être grossière, la confusion n'en est pas moins courante aujourd'hui encore. On l'ait observer cependant qu'au XVI^e siècle Copernic avait analysé scientifiquement la nature de la monnaie. Comment donc expliquer cette confusion ? Bien mieux, parmi les théoriciens du mercantilisme, des hommes comme l'anglais Thomas Mun ou le Français Dutot, s'appliquaient

---

– Dutot, Economiste français, Secrétaire de la C^ie des Indes fondée par Law. Il a composé des "Reflexions politiques sur les finances et le commerce" (1738) ouvrage réimprimé dans le T. 1 de la collection des principaux Economistes (1843).

Source : BIU Cujas

à combattre certains procédés de cette politique qui impliquaient une méconnaissance de la vraie nature de la monnaie. Sans doute, la vraie nature de la monnaie était parfaitement analysée. Mais cette connaissance théorique de quelques esprits éclairés n'empêcha pas au XVe et au XVIe siècle et jusqu'au XVIIIe la pratique de l'altération des monnaies, si opposée à la notion de la vraie nature de celle-ci.

Ces raisons ne suffisent pas à éliminer l'explication présentée par Adam Smith de la confusion en gros entre la richesse et l'argent.

Cette confusion est de tous les temps. Elle est courante aujourd'hui encore et remonte bien au delà de l'époque bullioniste. Aristote protestait déjà contre elle. C'est elle qui explique en partie la prohibition de l'exportation des métaux précieux dans les petites républiques de l'antiquité.

S'il en est ainsi, pourquoi voudrait-on que les bullionistes seuls aient évité cette erreur, alors que précisément leur politique en est en quelque sorte l'organisation officielle. Ce serait tout de même approcher du paradoxe.

Explication proposée par Locke = la monnaie a la différence des autres meubles corporels n'est pas une nature périssable.

Une autre explication du souci bullioniste a été proposée par le philosophe anglais John Locke. La raison qu'il nous donne, si elle est valable pour son temps, c'est pour tous. Pour lui la supériorité de l'argent sur les autres biens meubles tient à ce que l'argent ne périt pas, alors que les autres biens meubles sont de nature périssable. Les biens meubles ne sont pas d'ordinaire une richesse permanente. - Une nation possède une année en grande abondance, du blé, du vin, par exemple - peut l'année suivante s'en trouver privée par sa propre dissipation ou par sa propre imprudence, et cela sans en avoir exporté le moins du monde à l'étranger.

Au contraire l'argent, c'est comme disait Montchrétien, un ami solide, qui tout en voyageant de côté et d'autre, de mains en mains, ne court pas le risque d'être dissipé ou consommé, pourvu qu'on l'empêche de sortir du pays. En d'autres termes, l'argent ne se consomme pas matériellement. C'est une richesse indestructible.

Or, assurément un citoyen peut bien à son point de vue particulier gaspiller sa fortune métallique par des dépenses inconsidérées, mais au point de vue national qui est le point de vue en jeu, cela n'a aucune importance. Ce qui est sorti des mains de cet individu est dans d'autres mains, entier, intact.

Il en est autrement des autres biens meubles, du blé, des vêtements. Il peut y avoir gaspillage intérieur, détérioration.

C'est là une raison très nette.

Source : BIU Cujas

Critique de l'opinion de Locke par Adam Smith. quantité d'or et d'argent est limitée à l'usage que l'on en fait et au besoin qu'on en a.

Mais il faut connaître la critique toujours si intéressante d'Adam Smith.

"Si la supériorité de l'or et de l'argent tient à leur nature quasi impérissable, pourquoi ne pas généraliser et pourquoi n'attache-t-on pas la même importance à l'accumulation de tel ou tel autre bien meuble tout aussi impérissable que l'or et l'argent, par exemple la quincaillerie. "Livre IV de la Richesse des Nations"

Pourquoi donc ne vient-il pas à l'idée d'empêcher l'exportation des poêlons et des casserolles.

"C'est tout simplement qu'il saute aux yeux que le nombre de ces ustensiles est en tout pays limité à l'usage qu'on en fait et au besoin qu'on en a."

"Le tort que l'on a, c'est de ne pas supposer qu'il en est de même pour l'or et pour l'argent, de ne pas voir que la quantité d'or ou d'argent est par tout pays également limitée à l'usage que l'on fait de ces métaux et au besoin qu'on en a." C'est-à-dire aux besoins de monnaie et à cette époque, ce qui avait une grande importance, à l'usage et au besoin de vaisselle d'argent.

"Eh bien, dit Adam Smith, la quantité de la vaisselle d'argent est déterminée par le nombre et la richesse des familles qui sont dans le cas de se donner ce genre de faste".

En effet, accroît-on la richesse de ces familles en les obligeant à avoir plus de vaisselle d'argent qu'elles n'en ont besoin? Non, bien au contraire, on les obligerait à se priver sur d'autres points.

"Eh bien, dit-il, l'or et l'argent quand on les prend comme monnaie sont exactement dans le même cas. L'or et l'argent en tant que monnaie, sont des ustensiles dont l'usage consiste à faire circuler des marchandises. Par conséquent la quantité de monnaies est déterminée par la valeur de la masse de marchandises que la monnaie a à faire circuler. Et si vous obligez un pays, par vos mesures fullionistes à avoir plus de monnaie que n'en comporte l'importance des échanges, c'est comme si vous obligiez le pays à avoir plus d'ustensiles de cuisine qu'il lui est nécessaire."

"Puis ajoute Adam Smith, une pareille entreprise est tout à fait vaine, que de vouloir augmenter la quantité des métaux précieux au-delà de l'usage. Dès que la proportion cesse d'exister entre la quantité de la monnaie et la masse de valeurs que cette quantité a à faire circuler, il n'y a plus de lois qui tiennent. L'argent est d'un transport si facile, si aisément dissimulable, qu'il ne manque pas de quitter le pays où sa valeur se trouve diminuée parce qu'il s'y trouve en excès et va dans les pays où sa puissance d'acquisition est plus grande."

Source : BIU Cujas

Voilà ce qu'Adam Smith répond à Locke. Evidemment la thèse de Locke se présente très frappante, mais l'argumentation d'Adam Smith l'est assurément aussi.

Un peu avant Smith le Dr Quesnay envisageait aussi cette thèse de la supériorité des métaux précieux. Mais sa critique n'est pas tout à fait de même ordre, on la trouvera exposée dans ses dialogues sur le commerce:

"L'étranger, dites-vous; il s'adresse à Locke, consommera les marchandises qu'il achète et alors il ne lui en restera rien, au lieu que tout l'argent de son paiement existera encore chez nous dans nos mains et accroitra notre richesse. A votre compte l'argent vaut réellement toujours mieux que les marchandises, même à valeur égale. L'assertion est singulière, mais vous ne poussez pas assez loin votre raisonnement, car vu la propriété qu'a l'argent de se conserver, vous pourriez avancer qu'il y a avantage à donner 100.000 écus de marchandises pour 50.000 écus d'argent. Ce que je dis là de 50.000 écus d'argent, vous pourriez le dire tout aussi bien d'un écu. Il y aurait avantage à donner 100.000 écus de marchandises pour un écu d'argent, puisque quand l'étranger n'aura plus rien, nous aurons encore un écu".

C'est là la critique par l'absurde. Mais enfin quand la caricature est bien poussée, elle fait bien saisir.

Explication du bullionisme = accumulation de monnaie en vue des besoins de la guerre

Une troisième explication du souci bullionniste est d'ordre purement politique, c'est la nécessité pour un pays donné d'avoir beaucoup d'or et d'argent pour les besoins de la guerre; des guerres, surtout extérieures, exigent l'entretien en pays étrangers de flottes et d'armées auxquelles il faut envoyer de l'or. Et une nation ne peut pas envoyer beaucoup d'argent au dehors si elle n'en a pas chez elle. D'où la politique en temps de paix qui consiste à amasser dans le pays le plus d'argent et d'or possible.

Cette manière de voir est très clairement exposée déjà par Montchrestien dans son traité d'économie politique de 1615:

"L'or et l'argent sont deux grands et fidèles amis. Celui qui le premier a dit que l'argent est le nerf de la guerre n'a pas parlé mal à propos, car bien que ce ne soit pas le seul - les bons soldats étant requis avec lui - l'expérience de plusieurs siècles nous apprend que c'est toujours le principal. L'or est maintes fois plus puissant que le fer."

Child, dans son petit traité d'Economie faisait cette observation:

"Depuis que l'usage de la poudre à canon et des armes à feu est répandu dans le monde, toute sorte de guerre est devenue plutot une dépense d'argent qu'une dépense d'hommes et le succès suit plutot le parti qui peut

1913-1914
"LES COURS DE DROIT"
RÉPÉTITIONS ÉCRITES
rédigées à l'usage des
ÉTUDIANTS EN DOCTORAT
POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE
et conformément au programme de cet Examen
A. Grajon, Dr, 3, place de la Sorbonne (au premier)

Source : BIU Cujas

fournir de l'argent le plus longtemps et le plus abondamment que celui qui a le plus grand nombre d'hommes. Par conséquent les armées des princes en Europe sont devenues plus proportionnées à leurs richesses qu'au nombre de leurs sujets."

Il faut bien reconnaître qu'au XVI^e siècle, les Etats avaient sous les yeux un exemple impressionnant; celui de l'Espagne. Philippe II et Charles Quint, grâce à l'or qu'ils tiraient d'Amérique, étaient presque les maîtres du monde

"L'argent du roi d'Espagne, écrit Thomas Mun dans son "Trésor d'Angleterre, c'est en quoi consiste principalement toutes ses forces. C'est grâce à son argent qu'il se trouve toujours en état de retenir dans l'obéissance plusieurs grands Etats et plusieurs grandes provinces qu'il a en Italie et en France même. Il ne cherche que les occasions favorables pour se rendre maître s'il le peut de toute l'Europe par le moyen de son argent." Rien ne montre mieux combien cette idée était répandue au XVI^e siècle, que ce que dit Thomas Mun dans son ouvrage publié en 1516 et intitulé l'Utopie, au livre I, où il présente le communisme comme l'idéal des sociétés civilisées.

Dans une cité communiste on n'a pas à se préoccuper des métaux précieux, parce qu'on n'a pas à se préoccuper de la monnaie, les échanges n'existant pas. Mais dit Thomas Mun, le gouvernement" a souci d'avoir un grand trésor de guerre parce qu'il sait qu'en général l'argent est le nerf de la guerre, d'autant que ce gouvernement emploie avant tout des mercenaires étrangers pour combattre et qu'il s'efforce aussi de corrompre par l'argent les chefs des ennemis.

"Ses particuliers ont tout de même de l'or, mais il est défendu par des lois extrêmement sévères de s'en servir pour la parure, au contraire, c'est à des usages vils qu'il sera destiné, principalement à la fabrication de vases de nuit. De cette façon lorsqu'une guerre éclatera les citoyens n'auront pas de regret à apporter leurs vases de nuit à la fonderie."

Même aux temps modernes il y a des moments où l'on s'aperçoit qu'il reste encore au fond des esprits quelque chose de cette idée bullioniste qu'il est indispensable pour les besoins de la guerre d'accumuler dans un pays la plus grande quantité possible de métaux précieux ainsi lorsqu'il s'agit de renouvellement du privilège de la Banque de France. En 1897, dans la discussion du renouvellement du privilège, ces idées que nous trouvons chez les bullionistes des XVI^e XVII^e et XVIII^e siècles réapparaissent. Il est donc bon de s'arrêter quelques instants sur la portée qu'il convient d'accorder

Persistance du point de vue politique du bullionisme.

Source : BIU Cujas

à ce souci.

Critique d'Adam Smith : Distinction des Etats agricoles et industriels.

Adam Smith, précisément quand il examine au point de vue critique le système mercantiliste, présente, à notre sens, une observation tout à fait intéressante et en grande partie fondée. Il critique cette idée avec un esprit de modération, en distinguant deux états différents de civilisation et de développement économique : les pays qui en sont encore à la phase agricole et les pays industriels et commerçants.

La préoccupation métallique en vue des besoins de la guerre, se comprend à la rigueur, pense Adam Smith pour des pays principalement agricoles. Ces pays, en effet, dit-il, ne disposent pour l'exportation que du produit du sol, de quelques ouvrages fabriqués d'espèce grossière. Par conséquent ces pays là ne sont pas dans le cas de se prêter aux opérations auxquelles se prêtent des pays industriels et commerçants pour se procurer en cas de guerre les ressources nécessaires.

Les pays industriels et commerçants en effet, se procurent ces ressources par le moyen de traites que les commerçants du pays font au profit du souverain sur les pays étrangers. Pour disposer de traites sur les pays étrangers, cela suppose une grande faculté d'exportation de marchandises.

Dans un pays agricole la faculté d'exportation n'est pas grande. Il y a, dit Adam Smith "peu de pays qui donnent beaucoup plus de produits bruts qu'il n'en faut pour la subsistance de leurs habitants". Cela est encore vrai de nos jours.

"C'est alors dans cet Etat, dit Adam Smith, qu'on voit le souverain se préoccuper d'amasser un trésor de guerre".

Ce que vaut un trésor de guerre. Il n'a aucune utilité dans un pays industriel.

D'ailleurs, s'empresse d'ajouter, Adam Smith, c'est là un pis aller que ce trésor de guerre. On comprend que les souverains de ces pays, y aient recours, parce qu'ils ne disposent pas d'autres moyens, mais c'est un pis aller parce que le trésor de guerre si grand soit-il, est bien vite épuisé par la guerre.

Yung dans son Histoire d'Angleterre, et c'est Adam Smith qui le cite, fait remarquer que les rois d'Angleterre anciennement se trouvaient dans cette situation d'être obligés de compter sur un trésor de guerre.

Mais, observe Adam Smith, il en est tout différemment des pays industriels et commerçants. Dans ces pays, il n'y a pas de raison de thésauriser. Il n'y a pas de raison de vouloir accumuler des quantités métalliques au delà du besoin qu'on en a, parce que dans les cas extraordinaires le souverain peut tirer, dit Adam Smith, des secours extraordinaires de ses sujets. Ces pays, en effet, qui ont une grande

Source : BIU Cujas

Comment les peuples industriels se procurent la monnaie nécessaire aux besoins militaires : l'exportation des marchandises. Exemple de l'Angleterre.

faculté d'exportation ont le moyen d'entretenir au loin des armées sans avoir besoin d'y envoyer de l'argent. C'est dans leurs ventes à l'étranger que ces pays puisent l'or nécessaire à la solde et à l'entretien des troupes. Les gouvernements n'ont qu'à emprunter les créances de ces commerçants sur l'étranger.

Il est bien vrai qu'en temps de guerre il est retiré quelque chose sur la circulation métallique, qu'il sort de l'argent du pays, mais cela est rendu possible par ce fait que le grand nombre de gens entretenus au dehors fait qu'il y en a moins à entretenir au dedans et que les facultés d'exportation croissent.

Ajoutons que dans ce cas là on mettra en émission une quantité de papier monnaie plus abondante, et ce papier monnaie rend disponible une partie du métal.

Mais tout ceci n'offre qu'une bien pauvre ressource pour soutenir une guerre étrangère longue et coûteuse, même en y ajoutant le trésor du prince. La preuve de la médiocrité de ces ressources, Trésor de guerre, fonte de la vaisselle, métal pris à la circulation, elle est fournie, dit Adam Smith, par un exemple tout récent, pour son temps bien entendu. Cet exemple qu'il cite, c'est celui de la guerre contre la France. Il fait sans doute allusion à la guerre qui se termina par le traité d'Utrecht en 1713 et le traité de Rastadt en 1714.

"Cette guerre, dit-il, a montré de combien peu est cette ressource qui consiste en un prélèvement sur la circulation métallique du pays. Elle a coûté à l'Angleterre au-delà de 90 millions (Il ne dit pas de quoi). Plus des 2/3 de cette dépense ont eu lieu dans des pays éloignés. Les rois d'Angleterre n'avaient pas préalablement amassé de Trésor. On n'a pas ouï dire non plus qu'on ait fondu des quantités exceptionnelles d'argent." Dès lors il semblerait que les dépenses de l'Angleterre n'ont pu être soldées que par de l'argent pris sur la circulation.

Quel était donc le montant de la circulation métallique au début de la guerre ?

Le compte le plus exagéré 30 millions, nous dit Adam Smith. 30 millions pour solder plus de 60 millions. Il aurait fallu non seulement prendre sur la circulation, mais l'absorber tout entière, sans même que cela eut suffi. Pareille explication est absurde. Car fait observer Adam Smith, nous n'avons jamais eu la sensation de la diminution de la circulation métallique. Alors pour que la circulation qui était de 30 millions ait pu suffire aux dépenses extérieures de 60 millions, il faut donc supposer que la masse totale de la circulation ait été exportée et réimportée au moins deux fois et cela dans une période de six à sept ans.

Source : BIU Cujas

"Mais si cela était seulement possible, ne voit-on pas, dit Adam Smith, que ce serait un argument décisif contre la préoccupation d'accumuler de l'argent dans un pays, puisque la totalité de l'argent du royaume serait sortie et rentrée à deux différentes fois dans un espace aussi court sans qu'à aucun moment le canal de la circulation ait paru plus vide que de coutume."

Cela ne se peut pas. Alors que s'est-il passé? C'est que, dit Adam Smith, tout simplement les dépenses énormes de cette guerre contre la France ont été principalement défrayées autrement que par l'exportation de l'or et de l'argent. Elles l'ont été par l'exportation des marchandises anglaises."

Et c'est là que nous voyons que les pays industriels et commerçants se procurent les ressources pour la guerre par le moyen de traites que les commerçants du pays tirent sur l'étranger pour le paiement des marchandises qu'ils ont exportées, traites qu'ils cèdent au souverain.

Digression sur les paiements en temps de guerre.

L'Angleterre pour solder les 90 millions de dépenses que lui avaient coutées la guerre avec la France avait payé en marchandises anglaises. Voici en effet ce qui s'est passé.

Le gouvernement ou ses agents traite avec des négociants pour une remise à faire par ces négociants en pays étranger. C'est-à-dire que le gouvernement demande aux négociants - aux négociants anglais en l'espèce - de lui faire avoir telle somme dans tel pays, là où besoin est.

Le rôle du change. Achats de papier sur l'étranger.

C'est le contrat de change qui intervient entre le Gouvernement et les négociants du pays.

Pour cela ces négociants ou bien envoient chez leurs correspondants à l'étranger une valeur en espèce égale à celle demandée par le Gouvernement, ou bien encore au lieu d'espèces des marchandises du chef desquelles ils deviendront des créanciers. Il faut, comme on le dit en terme commercial, qu'ils fassent provision à leurs correspondants étrangers; soit en espèces, soit en marchandises.

Provision fournie par les négociants de préférence en marchandises

S'ils font provision par un envoi d'espèces, alors c'est de l'argent retiré de la circulation qui sort du pays. C'est là précisément le danger que redoutent les bullionistes.

Mais justement ce n'est guère à craindre parce que ces négociants ont intérêt à faire provision plutôt en marchandises. Ils vont, en effet, s'ingénier à faire sortir des marchandises. Leur avantage est ainsi bien plus considérable en ce qu'au bénéfice du change qu'ils réaliseraient seulement s'ils faisaient provision en espèces, va s'ajouter pour eux le bénéfice proprement commercial sur la vente de leurs marchandises.

Par exemple, un négociant français s'est engagé à faire

Source : BIU Cujas

avoir à son Gouvernement sur Vienne une somme en florins égale à mille francs. Le cours du change à Paris sur Vienne est tel que notre négociant réaliserait 0f. 25 % de bénéfice sur la vente de sa lettre de change au Gouvernement, c'est-à-dire qu'il gagnera 2f. 50, déduction faite des frais d'envoi des espèces à Vienne. Mais si ce négociant envoyait des marchandises à Vienne qui lui coûtent à lui rendues à Vienne 800 francs et qui valent 1000 francs à Vienne; le bénéfice de cette opération, combinée avec le gouvernement et son correspondant Viennois est de 200 francs plus 2 francs 50 de change. Il a donc avantage à faire sa provision par l'envoi de marchandises plutôt que par l'envoi d'espèces. De plus ces 1002 frcs 50 ne sont pas sortis du pays en or et en argent. Il est sorti seulement des marchandises et néanmoins le gouvernement a disposé de mille francs sur Vienne.

On comprendra alors que les commerçants mettent tout leur soin, toute leur ingéniosité à devenir créanciers à l'étranger par le moyen d'envoi de marchandises, plutôt que par le moyen d'envoi d'espèces. Il peut qu'ils rencontrent à cela certaines difficultés. Notamment, Adam Smith, prévoit que le pays étranger ne veuille pas des marchandises. Mais ce n'est pas un obstacle insurmontable, parce qu'alors le commerçant vendra à un autre pays où ses marchandises sont recherchées et devenu créancier de cet autre pays, par exemple de l'Angleterre, il achètera en Angleterre une lettre de change sur Vienne. Cela revient toujours au même, mais avec un peu plus de frais parce qu'il y a un détour.

Influence du change sur les exportations

Adam Smith ne manque pas de faire une autre remarque. Il dit que le seul bénéfice du change à réaliser incite des industriels et des commerçants à exporter des marchandises, encore que le bénéfice proprement commercial de l'opération dut être fort minime et parfois nul, parce que si le change est défavorable, le commerçant ou l'industriel se passera au besoin du bénéfice commercial et se contentera de réaliser le bénéfice du change. L'envoi de marchandises à l'étranger sera pour lui une occasion de devenir créancier de l'étranger. "Bien souvent explique, Adam Smith, ce seul fait de cette prime assez élevée du change incite à l'exportation des marchandises, dut le bénéfice commercial proprement dit être mince. C'est ainsi qu'au milieu de la guerre étrangère la plus désastreuse, il peut arriver fréquemment que la plupart des manufactures du pays parviennent à l'état le plus florissant et qu'au contraire au retour de la paix elles viennent à déchoir."

C'est justement, dit Adam Smith, ce qui s'est produit au cours de la dernière guerre de l'Angleterre contre la France par ce fait que la prime de change soutient les industries nationales, surtout dans leurs facultés d'exportation.

Ainsi, pour un pays industriel, commerçant qui a des

Source : BIU Cujas

facultés d'exportation considérables, il peut être envoyé des sommes considérables à l'étranger et sans qu'il sorte de l'argent du pays.

Un dernier point:

Remises du Gouvernement aux négociants. Comment il se procure l'argent.

Le Gouvernement achète les lettres de change des négociants du pays sur l'étranger. Mais ces lettres de change il faut les payer. Par conséquent le Gouvernement doit donc, comme on dit en terme de change, faire lui aussi, des remises à ces négociants. Où le Gouvernement va-t-il se procurer cet argent? Ne serait-ce pas là ce qui explique le souci bullionniste des mercantilistes?

Il peut sembler, en effet, et Adam Smith l'a parfaitement vu, qu'il soit plus facile d'élever l'impôt pour se procurer des ressources en proportion de ce que l'argent est plus abondant dans le pays, parce que, pourrait-on penser, l'impôt serait moins lourd pour le contribuable. C'est une illusion car le coût de la vie se sera vraisemblablement élevé en proportion de ce que la quantité de métal excède les besoins de la circulation des marchandises dans un pays. Si l'on force la quantité d'argent destiné à subvenir aux échanges intérieurs, alors intervient la théorie quantitative. Il n'y a donc pas plus de facilité pour les particuliers de payer l'impôt quand l'argent est surabondant que quand il est en moins grande quantité.

"Non, dit Adam Smith, ce qui augmente ou diminue les facultés contributives de la nation ce n'est pas du tout la quantité de stock métallique, c'est le revenu réel de cette nation".

La même observation est de mise, si au lieu de recourir à l'impôt, le Gouvernement voulait recourir à l'emprunt public.

Le Gouvernement trouvera-t-il d'autant plus facilement de l'argent à emprunter que la circulation métallique sera plus abondante dans le pays? Non, car si le prix (de toutes choses) est élevé du fait de cette surabondance métallique, les facultés d'épargne des citoyens ne sont pas plus grandes que lorsque le stock métallique est moins important.

"Donc, dit Adam Smith, il n'y a pas de raison de se préoccuper en temps de paix d'accroître la quantité de métaux précieux dans le pays."

En fait, voici ce qui arrive.

L'emprunt volontaire.

Le Gouvernement dit Adam Smith, recourt à l'emprunt volontaire. La grande affaire pour un gouvernement c'est d'inspirer confiance en sa sagesse et en son esprit de justice en administrant non pas seulement en l'occasion, mais dans sa vie normale de telle sorte que les citoyens le regardent comme le débiteur modèle, faisant toujours honneur à ses engagements. S'il agit ainsi le Gouvernement trouvera facilement les ressources qui lui sont nécessaires, pourvu

Source : BIU Cujas

qu'on soit dans un pays industriel et commercial.

Adam Smith fait preuve ici dans les détails d'une psychologie extrêmement avisée de la pratique des affaires. Le Gouvernement remettant ces sommes qu'il emprunte aux négociants en paiement de leurs lettres de change, les fait rentrer dans la circulation et ainsi le niveau de la circulation n'a pas de raison de diminuer. *Il y a eu simplement déplacement métallique à l'intérieur du pays, mais à l'extérieur, c'est un déplacement de marchandises.*

Bien entendu, le quart d'heure de Rabelais arrivera, c'est-à-dire qu'il faudra bien que le gouvernement se libère. Mais cela sera le travail de la période de paix. Le Gouvernement répartira les charges de la dette contractée pendant la guerre sur plusieurs générations, puisqu'en somme c'est pour les générations suivantes que la dépense a été faite aussi bien que pour la génération présente.

Cependant il arrive tout de même quelquefois que l'emprunt volontaire ne soit pas possible, soit que le gouvernement n'inspire pas confiance, soit qu'il y fasse appel trop souvent, ne permettant pas à la circulation de se rétablir, aux capitaux monétaires de se redistribuer.

L'emprunt forcé. (émission de papier-monnaie.)

Le Gouvernement se trouve alors dans l'obligation de recourir à l'emprunt forcé sous la forme d'émission de papier monnaie qui en est la forme la moins vexatoire et la plus pratique.

C'est là une mesure extrême pour laquelle une très grande prudence s'impose pour le Gouvernement parce que cette émission de papier peut chasser la monnaie métallique par l'effet de la loi de Gresham ? Quand de deux monnaies ayant également cours légal l'une des deux vient à être dépréciée par rapport à l'autre, la bonne monnaie s'enfuit.

Cet emprunt déguisé sous forme d'émission de papier monnaie est le moins onéreux, même si le papier venait à perdre beaucoup de sa valeur et que les métaux précieux fissent prime. Les négociants ne refuseront jamais de recevoir - au cours bien entendu - ce papier en règlement en tenant compte de l'agio sur l'or, car ils pourront s'en servir pour opérer leurs paiements à l'intérieur.

Naturellement il serait trop beau que le Gouvernement ne risquât pas de souffrir en rien de cette dépréciation du papier monnaie. Aussi bien en souffrira-t-il, car il sera obligé de remettre 120 francs en papier au commerçant pour effectuer un paiement de 100 francs, et plus tard, quand il faudra retirer son papier de la circulation, il sera obligé non pas de rembourser 100 francs, mais 120. Si le Gouvernement est honnête, comme il doit l'être dans son propre intérêt pour l'avenir, il remboursera intégralement le papier monnaie.

En tout cas, le Gouvernement aura pu faire tenir

Source : BIU Cujas

1913-1914
"LES COURS DE DROIT"
RÉPÉTITIONS ÉCRITES
rédigées à l'usage des
ÉTUDIANTS EN DOCTORAT
POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE
et conformément au programme de cet Examen
A. Grijon, Dr, 3, place de la Sorbonne (au premier)

ces sommes à l'étranger sans qu'il sorte de la monnaie métallique du pays. Dans notre hypothèse, il a pu en sortir, mais ce n'est pas par l'effet des paiements à l'étranger, mais par l'effet de cette loi de Gresham.

"On entretient, conclut Adam Smith, des flottes et des armées dans les pays éloignés avec des denrées consommables et non avec de l'or et de l'argent. Toute nation qui aura dans le produit annuel de son industrie nationale, dans le revenu annuel résultant de ses terres, de son travail et de son capital, par son art, de quoi acheter dans les pays éloignés des denrées consommables, pourra bien soutenir des guerres étrangères".

Telle est l'idée qu'Adam Smith met en jeu dans son examen critique de son explication du souci bullionniste.

Une expérience assez rapprochée de nous encore, faite hélas à nos dépens, a confirmé toute la part de vérité que contiennent les observations d'Adam Smith.

Le paiement de l'indemnité de 5 milliards.

Cette expérience fut celle de la grande opération du paiement de notre indemnité de guerre à l'Allemagne après la guerre de 1870-1871.

La somme que nous avons eue à payer à l'Allemagne, comme indemnité de guerre, fut exactement de 5.315.758.823 frcs 29, capital, intérêts et frais. Le public pouvait croire que suivant l'expression d'Adam Smith "le canal de la circulation métallique" française allait être complètement vidé. Il n'en fut rien. Il ne sortit de France pour ce paiement que 515 millions environ de monnaie métallique française par les soins du Trésor et il ne sortit que très peu d'argent du fait des particuliers. Le fait a été constaté. Sur ces 515 millions versés directement par le Trésor, 250 seulement, au plus, furent pris sur la circulation du pays et encore ces 250 millions achetés ou trouvés dans les caisses des banques, ils étaient dus en partie aux importations en monnaie qui avaient été faites par l'Intendance Allemande pour payer l'approvisionnement des troupes allemandes au-delà des réquisitions.

Ce qui est sorti de France en monnaie métallique: 515 millions.

L'Allemagne avait drainé les monnaies françaises qui se trouvaient dans les banques allemandes ou étrangères en vue de faire ses paiements dans la mesure où les réquisitions pour son armée ne suffisaient pas. De sorte que la circulation monétaire française n'était pas en situation de souffrir beaucoup de l'exportation de ces monnaies, puisqu'elle ne les avait pas auparavant.

Pourquoi la France a eu avantage à verser 515 millions en or et argent français.

De plus, ces 515 millions exportés, si la France les versa en or et en argent français, ce ne fut pas du tout parce qu'elle ne put faire autrement, non, ce fut dans son propre intérêt, afin d'éviter que les hôtels des monnaies d'Allemagne ne s'adressassent à la Banque d'Angleterre pour se procurer l'or nécessaire à la frappe de sa nouvelle monnaie,

Source : BIU Cujas

qu'elle avait hâte de mettre en circulation comme signe premier de l'unité impériale allemande. Pour frapper ses monnaies l'Allemagne, qui à la fin de la guerre se rallia au monométallisme, eût besoin d'or. Pour s'en procurer une quantité considérable, elle entama des pourparlers avec la Banque d'Angleterre. La France jugea qu'il fallait envoyer cet or en Allemagne pour éviter que les opérations de change ne devinssent plus coûteuses. En effet, si la banque d'Angleterre avait avancé une somme de plusieurs centaines de millions en or à l'Allemagne, le taux de l'escompte à la Banque d'Angleterre eut haussé et comme pour notre opération de liquidation de l'indemnité de guerre, nous avions constamment affaire sur le marché de Londres, nous eussions payé plus cher ce papier acheté à Londres. Grâce à l'envoi de ces 515 millions métalliques à l'Allemagne, cette dernière puissance n'eut pas besoin de faire son emprunt à la Banque d'Angleterre et le change de Londres sur Berlin ne monta pas comme il aurait dû monter si la Banque d'Angleterre avait prêté une somme aussi considérable.

Il y eut encore une autre raison.

D'après notre convention, l'Allemagne s'était engagée à recevoir notre écu de 5 francs pour 5 francs ou bien les thalers d'argent que nous avions pu nous procurer pour leur valeur nominale. Or, on connaît la Banque de Hambourg et sa monnaie le marck banco qui est de réputation mondiale. Les particuliers français avaient des sommes considérables en dépôt dans cette banque, non pas des dépôts monétaires, mais des lingots d'argent. La Banque de Hambourg délivrait contre ces lingots des certificats de dépôt qui circulaient comme des billets de banque. Le Gouvernement français s'empressa de prendre ces certificats des particuliers français sur la Banque de Hambourg représentant du métal argent et fit frapper les lingots d'argent en thalers. Ce faisant il se conformait à la convention.

Enfin une autre raison de cette exportation de 515 millions en métal, c'est que, par suite de l'adoption de l'étalon d'or par l'Allemagne, le métal argent baissa très sensiblement de valeur au cours des années 1871-1872. Le Gouvernement français en profita pour acheter de l'argent en grande quantité et frappa des pièces de 5 francs qu'il remit à l'Allemagne. Cet argent nous venait en grande partie de l'Allemagne qui démonétisait ses thalers.

La démonétisation des thalers.

Quoiqu'il en soit 515 millions d'or et d'argent c'est toujours peu de chose pour payer plus de 5 milliards. Il y eut bien pour quelques centaines de millions encore des compensations de compte entre la France et l'Allemagne comme la liquidation de la partie des chemins de fer de l'Est qui se trouvait dans les provinces annexées.

Source : BIU Cujas

Mais de toute façon abstraction faite de ces 515 millions et des quelques centaines de millions réglées par compensation, il restait : 4.248.326.374 francs 26 à liquider.

Liquidation de plus de 4 milliards par le change grâce aux sommes dont la France était créancière sur l'étranger.

Ce fut cette somme énorme qui fut exclusivement liquidée par le change. Le Trésor français put se constituer, et cela sans frais de change excessifs, un portefeuille d'effets de plus de quatre milliards deux cents millions.

D'où vint cette masse de change ?

Avec Adam Smith nous répondrions : de l'exportation des marchandises françaises. On ne peut pas dire cela avec la même plénitude d'assurance qu'au temps d'Adam Smith, car, depuis, du nouveau s'est produit.

M. Léon Say qui présida comme ministre des finances à cette colossale opération de change pour la liquidation de l'indemnité de guerre indique comme source principale de ce change, un mode de provision nouveau qui a pris de nos jours une importance énorme, au moins pour les nations riches et qui était peu de chose au temps d'Adam Smith, sauf pour l'Angleterre : ce sont les créances que les français avaient sur l'étranger par suite de relations non pas commerciales, mais financières, c'est-à-dire par suite de prêts faits par les Capitalistes français aux gouvernements étrangers ou à des sociétés étrangères.

Il convient d'ajouter à ce genre de change le placement des titres français à l'étranger.

En effet, Léon Say, dans son rapport sur cette opération reconnait que la source principale fut ainsi que nous l'avons dit, les créances des français sur l'étranger du chef de relations non pas commerciales, mais financières. Tout d'abord ce furent les coupons des valeurs étrangères possédées par les français. Le Gouvernement français centralisait partout où il put tous les coupons sur l'étranger. Il acheta du papier sur l'étranger et on estime que pour les trois années 1871-1872-et 1873, le drainage des coupons sur l'étranger constitua une provision de change de 2 à 2 milliards et demi de francs.

Ensuite, ce furent les titres mêmes dans leur capital. L'exportation des titres possédés par des français et qui entrent dans une somme assez difficile à déterminer dans le paiement de l'indemnité de guerre.

Enfin, ce furent nos propres titres français. Ces titres furent placés facilement par nos banquiers à l'étranger, en Allemagne même. Cette exportation de notre rente à l'étranger fut bientôt suivie d'une rentrée, car, dès 1874 presque tous les titres versés étaient rentrés en France rachetés par l'Epargne française.

Voilà comment se constituèrent ces quatre milliards de lettres de change sur l'étranger, grâce auxquels l'indemnité de guerre de cinq milliards a pu être réglée sans exportation

Source : BIU Cujas

de numéraire puisque les 515 millions exportés, le furent à notre avantage.

On fit bien des émissions de papier monnaie, mais à aucun moment l'or ne fit prime sur le billet de banque et ce fut même le contraire qui se produisit. Ce fut le billet de banque qui, grâce à sa propriété de se transporter plus facilement, fit prime sur l'or.

En résumé, en prévision de guerre, il semble bien qu'il n'y ait pas lieu de se préoccuper d'entasser les métaux précieux à l'intérieur du pays comme le faisaient les bullionistes, peut être avec raison de leur temps.

Cette préoccupation du mercantilisme du XVIII^e siècle cesse à mesure que les Etats deviennent des Etats manufacturiers et commerçants.

Explication proposée de l'idée bullioniste: Substitution de l'Economie monétaire à l'économie en nature.

Une dernière explication de la préoccupation métalliste est proposée par les historiens contemporains, consiste à faire intervenir ici l'idée de la substitution qui s'est faite vers la fin du XV^e siècle et durant le XVI^e de ce qu'on appelle : l'économie monétaire à l'économie en nature. Au Moyen-Age, l'unité économique semblait être le manoir, quelque chose comme l'ancienne familia romaine. Le manoir comprenait un certain nombre d'individus sous l'autorité du Seigneur, paysans cultivant la terre, et artisans produisant tout ce qui était nécessaire à cette unité économique. Les échanges se faisaient à l'intérieur de cette communauté. Il en était de même pour les villes qui ne produisaient que pour la consommation locale.

Il y avait bien de la monnaie, mais les échanges se faisant à l'intérieur de ces unités économiques, elle jouait un rôle tout à fait secondaire.

A la fin du Moyen-Age, au contraire, sous l'influence des grandes découvertes géographiques, on voit le régime des échanges se développer. Par conséquent l'instrument monétaire acquiert de l'importance.

Voici ce qu'on appelle la substitution d'une économie monétaire à l'économie en nature du Moyen-Age.

Ce développement de l'instrument monétaire fit que les prestations en nature furent remplacées par des prestations en argent. Désormais avec cette centralisation du pouvoir, les besoins du souverain s'accrurent par suite du développement du fonctionnarisme. L'entretien des armées, le luxe des cours amena un besoin de monnaie de plus en plus grand. Ainsi la monnaie, par son rôle accru considérablement, apparaît assez naturellement comme le rouage essentiel de cette économie nouvelle.

Observations sur cette explication.

Cette explication procède surtout du point de vue de l'économie interne. Elle est ingénieuse et contient vraisemblablement une part de vérité. Cependant on ne peut s'empêcher de faire à son sujet les réflexions critiques que voici :

Source : BIU Cujas

1° Tout d'abord cette considération des besoins de la circulation ne se trouve guères que chez les mercantilistes du XVII^e siècle, c'est-à-dire chez les néo-mercantilistes, à une époque par conséquent où le mercantilisme régnait depuis longtemps dans les faits et où l'économie monétaire était ainsi largement développée.

2° Seconde Observation. Peut-on se demander si au XVI^e siècle, période d'un grand développement des échanges, la monnaie métallique existant dans le monde était en quantité insuffisante pour faire face à l'accroissement de son rôle? C'était précisement l'inverse, car c'était l'époque ou les mines du Nouveau Monde déversaient sur l'Europe un afflux de métal tel, qu'on en avait jamais vu de pareil. La monnaie métallique était si peu insuffisante que tous les prix haussaient.

Mais peut être y a-t-il eu ceci. Il y eut une époque au XV^e siècle, avant la decouverte du Nouveau Monde, vers la fin du Moyen Age ou il semble que le stock métallique de l'Europe ait été extrêmement réduit. Les gens du métier, et l'on peut les admirer beaucoup lorsqu'ils peuvent donner de telles précisions, estiment que le stock métallique de l'Europe ne dépassait pas à cette époque un milliard. Vraiment c'était peu pour des échanges qui commençaient à se développer. Alors naquit le souci bullioniste et lorsque la découverte du Nouveau Monde déversa sur l'Europe un flot métallique, sous l'influence héréditaire de ce souci, les nations cherchèrent à capter le plus possible de ce flot d'or.

3° Enfin dernière observation. La préoccupation de l'abondance d'or et d'argent, on la rencontre de tout temps, mais elle est plus vive à proportion qu'il y a moins de commerce, à proportion que l'économie monétaire est moins développée. Là ou ne circule guère d'argent, on y tient beaucoup plus. On sait la peine qu'a le paysan à laisser sortir un écu de son bas de laine, alors qu'au contraire le négociant, chez qui ce sont des entrées et des sorties continuelles d'argent, ne peut se résoudre à laisser dormir un écu dans sa caisse et est toujours à l'affut d'une occasion de l'en faire sortir.

Dans les premiers temps du bullionisme, alors que les échanges n'ont pas encore pris l'extension du XVIII^e siècle, c'est l'époque de l'appréhension et de la prohibition des sorties d'or et d'argent. Au contraire quand le commerce se développe ce sont les commerçants eux-mêmes qui viennent préconiser le système de la balance du commerce. De telle sorte que le développement de l'économie monétaire au lieu de donner naissance au sentiment que nous recherchions aurait dû être semble-t-il le point de départ de sa disparition.

Mais tout cela est délicat. Combien est-il téméraire de vouloir assigner une cause unique à cette préoccupation bullioniste si caractéristique des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles?

A notre sens, toutes ces causes, mais la dernière moins

Source : BIU Cujas

Conclusions sur les différentes causes de l'idée bullioniste.

que toutes les autres, ont du concourir à former cette tendance et nous ne sommes pas éloignés d'attacher une importance peut-être prédominante à la première des causes, à celle qui consiste à confondre, non pas théoriquement, mais pratiquement, la richesse avec les métaux précieux, la grandeur de la richesse d'un pays avec la grandeur de son stock métallique. Cette confusion et le souci de la guerre, voilà les deux éléments qui à notre sens ont du contribuer à produire cet état d'esprit bullioniste, qui est un fait incontestable.

C'est un fait incontestable et les paroles de Colbert sont à rappeler: "Je crois, écrivait-il, que l'on demeurera facilement d'accord, de ce principe qu'il n'y a que l'abondance d'argent dans un Etat qui fasse la différence de sa grandeur et de sa puissance" (Lettres, instructions et mémoires de Colbert publiées par Clément, Tome II, 1ère partie, introduction page 269)

C'est lui aussi Colbert qui parle de "la loi universelle et fondamentale de tous les Etats qui défend sous peine de la vie le transport de l'or et de l'argent" (Lettres, instructions et mémoires de Colbert publiées par Clément Tome II, 1ère partie, page 696).

On peut lire les écrits philosophiques, économiques et même purement littéraires et on y trouvera presque sûrement des déclarations formelles ou du moins des indices de cet état d'esprit à l'égard de la richesse, réserve faite bien entendu des écrivains physiocratiques.

Voici quelques citations puisées un peu dans tous les milieux.

"L'or et l'argent, dira un mercantiliste autrichien Von Hoernigck (1684), c'est le plus pur de notre sang, la moëlle même de nos forces, les deux instruments les plus indispensables de l'activité humaine et de notre existence".

Voltaire, en France, bien que ce ne soit pas un économiste exercera sa verve contre les physiocrates dans son "Homme aux trois écus".

Mme de Maintenon éprouvait le besoin d'expliquer à ses demoiselles que "un des grands inconvénients du Royaume est que l'argent en sort" et il en sort par ces marchandises qu'on ne trouve pas en France auxquelles elle faisait allusion et qui étaient les toiles peintes. Ces toiles peintes, qui nous venaient des Indes et qu'on s'ingénia à imiter, eurent à l'époque de Mme de Maintenon une vogue extraordinaire. Comme ces toiles étaient importées des Indes, c'était par conséquent de l'argent qui sortait de France. Ce fut alors une lutte épique contre le port de ces toiles peintes. On alla jusqu'à menacer de mort les personnes qui porteraient des toiles peintes, mais cette menace n'a jamais empêché une femme d'en porter.

Au commencement du XVIIIe siècle Boisguilbert pourra écrire:

"On fait une idole de ces métaux, laissant là l'objet et l'intention pour lesquels ils avaient été appelés dans le commerce, savoir pour en servir de gage dans l'échange

Source : BIU Cujas

On les a presque quittés de ce service pour en former des divinités auxquelles on a sacrifié et sacrifie toujours plus de biens et de besoins précieux et même d'hommes que jamais l'antiquité n'en immola à ses fausses divinités. L'esclave du commerce est devenu son maître"

Le Docteur Quesnay chef de l'école physiocratique au milieu du XVIII^e siecle et Adam Smith vers la fin du XVIII^e siècle considérent eux, cette préoccupation de l'abondance d'or et d'argent comme la caracteristique tout à fait dominante du mercantilisme. Ce n'est donc pas l'incertitude des explications à donner qui soit de nature à détruire la réalité des faits.

De ce fait il devrait résulter tout naturellement une conception bien déterminée du commerce et du gain dans l'échange.

§. IV.
De la Notion de Gain et de la Conception des avantages du commerce dans la Doctrine mercantile.

Corruption de l'analyse exacte de l'échange par l'intervention de considérations métallistes.

L'espèce d'identification rapide entre l'argent et la richesse va fausser singulièrement la notion des avantages de l'échange et du commerce, en tant, du moins, que l'échange s'opérera avec l'intervention de la monnaie. Car, la notion juste des avantages de l'échange, soit du troc, ne disparaîtra pas. On aura le sentiment très vif que l'echange, en tant qu'il s'agit de l'échange en soi, procure la satisfaction commune des deux parties, mais dès que l'échange impliquera un déplacement de monnaie métallique, alors le point de vue change tout à fait.

L'échange international en marchandises, mais non contre de l'argent.

C'est là l'explication d'un fait qui nous surprend lorsque nous lisons les écrits des mercantilistes. On les voit comme Jean Bodin au XVI^e siècle, célébrer avec enthousiasme les avantages de l'echange international pour tous les pays et réclamer en même temps les mesures douanières les plus restrictives en tant que cet échange risquerait de faire sortir de l'argent.

Un édit de Henri II est l'expression officielle très nette de ce dualisme de sentiments à l'égard de l'échange international.

L'édit commence par déclarer:

"que la liberté du commerce et les échanges sont le principal moyen de faire les peuples riches, chaque pays ayant ses denrées et ses marchandises particulières, et l'échange profitant à tous."

Seulement:

"Il faut que l'échange s'opère en marchandises contre marchandises et que l'argent ne porte pas du royaume"

Source : BIU Cujas

(Isambert, Collection des Ordonnances XIII^e volume, page 506).

L'interdiction de l'exportation de métaux précieux.

La forme première et brutale du bullionisme ce sera la prohibition d'exporter les métaux. Puis lorsque les commerçants auront réussi à démontrer aux hommes d'État que laisser sortir l'argent dans certaines conditions au moins, c'est se ménager des rentrées d'argent plus fortes, alors viendra la seconde forme du mercantilisme qui sera celle de la balance du commerce

L'échange dans l'intérieur de la nation et l'échange international.

Dans ces deux politiques, le sentiment restera le même, la préoccupation de l'or et de l'argent viendra toujours faire échec à la juste conception des avantages de l'échange international. Cette préoccupation bullioniste sera tellement dominante qu'en fait, dans l'application, elle étouffera l'autre.

Le commerce pourrait-on dire, ne devient vraiment intéressant du point de vue de l'économie publique qu'en tant qu'il déplace l'or et l'argent entre les nations. Dès lors, de ce point de vue, le commerce intérieur est sans intérêt. Il ne procure que la satisfaction des besoins entre les sujets, sans entraîner de déplacement métallique international. Il n'est intéressant au point de vue de l'économie publique que dans la mesure où il peut influer sur le commerce extérieur.

La nation ne perd ni ne gagne dans les opérations d'échange national.

Entre les sujets d'un même royaume, assurément il se produit bien un déplacement d'argent dans les échanges, analogue à celui qui se produit entre nations. Mais qu'importe au point de vue national. Ce qu'un sujet perd, l'autre le gagne. La nation ne perd ni ne gagne.

Telle est la notion du gain dans la doctrine mercantiliste, la notion d'enrichissement dictée par sa conception de la forme éminente de la richesse. C'est le gain en argent, éclipsant les avantages communs de l'échange. D'où ce corollaire logique de la formule: ce que l'un perd, l'autre le gagne; ce que l'un gagne, l'autre le perd. Ce corollaire sera constamment invoqué par les mercantilistes dans les questions de commerce extérieur et servira à exciter la vigilance des gouvernants à leur rappeler que l'enrichissement concurrent de deux nations qui commercent ensemble est chose antinomique; car ce que l'une gagne, l'autre le perd.

Dans l'échange international ce qu'une nation gagne l'autre le perd.

Une pareille formule ne se comprendrait guère, si on n'envisageait le commerce international que sous son aspect d'échange de produits, mais au contraire cette idée devient toute naturelle dès que l'on estime que l'or et l'argent sont la forme de la richesse nationale. De ces métaux précieux, il y en a dans le monde une quantité déterminée qui se trouve limitée à chaque moment considéré. Dès lors, tout ce qu'en acquiert une nation, est enlevé aux autres nations. C'est bien exact étant donné le point de départ.

Notre premier économiste, Montchrestien au commencement

Source : BIU Cujas

du XVIe siècle, montrait avec son pittoresque habituel, combien il est regrettable que "tant d'étrangers viennent dans le pays de France pour emporter les métaux et pour faire venir de leur pays des marchandises contre lesquelles ils échangent des métaux."

Puis prenant la formule "ce que l'un perd, l'autre le gagne" il dira dans son traité d'économie politique, pages 161 et 162 de l'édition

On dit que: l'un ne perd jamais que l'autre ne gagne. Cela est vrai et se connaît mieux en matière de trafic qu'en toute autre chose. Je dirai pourtant que dans le trafic, celui qui se fait de citoyen à citoyen, il y va de nulle perte pour le public. C'est à son regard comme si l'on tenait deux vases dans ses deux mains et qu'on versât la liqueur de l'un dans l'autre.

Il n'en est pas ainsi des marchands et facteurs étrangers D'autant qu'il y a parmi nous, sont des pompes qui tirent et jettent dehors du royaume la pure substance de vos peuples (Montchrestien s'adresse au souverain). Ce sont des sangsues qui s'attachent à ce grand corps, tirent son meilleur sang et s'en gorgent puis quittent la peau et se déprennent. Ce sont des poux affamés qui en sucent le suc et s'en nourrissent jusqu'à crever, mais qui le quitteraient s'il était mort. Ils amassent, pour parler ouvertement et sans figure, tout l'or et l'argent de France afin de l'emporter."

On voit là l'opposition très nette et logique du point de vue bullioniste entre le commerce intérieur et le commerce extérieur.

Les philosophes et les savants admettront cette conception. Ils l'appuieront parfois sur une conception générale de la vie dans l'Univers, sur la notion de la concurrence vitale.

Montaigne au XVIe siècle, intitulera un chapitre de ses essais de la façon que voici:

Chapitre XXI. Le profit de l'un est le dommage de l'autre. Et développant son idée il écrira: "Il ne se fait aucun profit qu'au dommage d'autrui." A ce titre il voudrait condamner toute sorte de gain. Voilà une application de la générale police de la nature, car les physiciens prétendaient que la naissance, le nourrissement et l'augmentation de chaque chose est l'altération et la corruption d'une autre.

François Bacon, chancelier d'Angleterre disait au commencement du XVIIe siècle:

"Voici une observation qui ne doit pas être perdue de vue. "Une nation ne peut s'accroître par rapport aux richesses "qu'aux dépens des autres, attendu que ce qu'elle gagne, "il faut bien que quelqu'un le perde."

Voltaire, au mot Patrie dans son dictionnaire philosophique écrit:

"Telle est la condition humaine que souhaiter la

1913-1914
"LES COURS DE DROIT"
RÉPÉTITIONS ÉCRITES
rédigées à l'usage des
ÉTUDIANTS EN DOCTORAT JURIDIQUE
et conformément au programme de cet Examen
A. Grujon, Dr, 3, place de la Sorbonne (au premier)

Source : BIU Cujas

grandeur de son pays, c'est souhaiter du mal à ses voisins. Il est clair qu'un pays ne peut gagner sans qu'un autre perde".

Classification des professions par les mercantilistes.

Partant de ce point de vue les théoriciens du mercantilisme furent tout naturellement amenés à classer les professions suivant leur ordre d'importance pour le bien du pays appréciée au point de vue bullioniste.

Ils faisaient figurer dans la première catégorie, dans celle dont l'utilité était éminente, les professions qui font entrer l'argent de l'étranger, c'est-à-dire les professions dont les produits fournissent un aliment à l'exportation.

Il ne faudrait pas s'attendre à trouver exactement la même classification des professions dans chaque pays, car telle ou telle profession fait rentrer de l'or et de l'argent ou en fait sortir suivant qu'il s'agit d'un pays ou d'un autre.

L'anglais Thomas Mun, au commencement du XVII^e^ siècle faisait entrer dans cette classe qui attire l'or dans le pays, les agriculteurs. A cette époque, l'Angleterre était encore un pays essentiellement agricole. Mais il plaçait avant tout dans cette catégorie les manufactures d'objets de luxe destinés à l'exportation.

Dans la seconde catégorie il plaçait les professions qu'on pourrait appeler indifférentes, c'est-à-dire celles qui n'ont aucune action sur l'entrée ou sur la sortie de l'argent, comme les boulangers, les maçons, les marchands détaillants etc.

Quant à la troisième catégorie, c'est la catégorie dangereuse pour l'Etat. Ce sont les professions qui font sortir de l'argent. Ce sont avant tout les négociants importateurs et surtout les négociants qui se livrent à la vente à l'intérieur du pays d'objets de luxe, surtout de draps d'or.

Cette classification, on le voit, faite par les mercantilistes est tout à fait différente de celle que nous ferions aujourd'hui, car elle part d'un principe que nous n'admettons plus. Et quand avec les physiocrates la conception de la richesse nationale aura complètement changé, quand il sera admis avec eux que la richesse nationale vient avant tout de l'agriculture, que la richesse nationale ne peut s'accroître que du fait du produit net agricole, il est bien clair que c'est à une autre classification des professions que nous assisterons.

Source : BIU Cujas

Chapitre II.

L'Art et la politique Bullionistes.

Le système pourvoyeur- Son application aux métaux précieux dans le but d'en empêcher la diminution et même d'amener l'augmentation du stock monétaire.

Dans cette conception de la richesse nationale dominée par l'idée bullioniste, l'Etat va intervenir largement pour réaliser la richesse nationale, telle qu'on la comprend. En effet, l'Etat ne peut pas s'en fier aux particuliers pour le développement de la richesse métallique du pays. Les particuliers, en effet, guidés par le seul souci de leur intérêt achètent de l'étranger, ou vendent, suivant qu'ils y ont avantage sans se soucier, si de l'ensemble de leurs opérations particulières résultera une diminution ou une augmentation du stock monétaire.

Le souverain lui ne peut pas se désintéresser du résultat public de ses transactions privées, puisque sa mission essentielle est de veiller à l'intérêt national.

C'est une politique qui remonte très loin et c'est à ce souci de l'approvisionnement du pays en choses indispensables qu'on a parfois donné le nom de *système pourvoyeur*, système dont la pièce maîtresse était la police des grains. Les métaux précieux, eux-mêmes, avaient leur part dans le souci pourvoyeur du souverain, mais tout d'abord ils vinrent à l'arrière plan des préoccupations de l'économie politique.

Donc les interventions en présence desquelles nous allons nous trouver ne seront pas dans leurs principes des nouveautés. Toujours le pouvoir royal est intervenu quand il le croyait indispensable. Aussi quand la préoccupation bullioniste va devenir intense, il faudra s'attendre à voir l'autorité publique intervenir de façon d'autant plus active que l'idée de la puissance politique de la nation se trouve liée à cette question de politique bullioniste.

Ce va donc être dans tous les pays un effort pour obtenir ce résultat *empêcher la diminution du stock métallique nationale et faire tout le possible pour augmenter ce stock* résultat inconciliable dans l'ensemble, puisque le stock de l'un ne peut pas s'augmenter sans diminution du stock de l'autre.

Ce fut pendant assez longtemps un empirisme complet. La diversité des mesures fut sans doute due en partie à la différence des conditions dans lesquelles se trouvaient les divers Etats.

Law nous l'atteste dans ses "Considérations sur le numéraire et le commerce, relation publiée en Anglais en 1705 qu'il traduisit lui-même en français en 1720.

"Les moyens adoptés pour conserver et augmenter le numéraire, ont été, dans certains pays, opposés à ceux adoptés dans

Source : BIU Cujas

d'autres et des mesures contraires ont été prises dans les mêmes pays sans être occasionnées par aucune diversité de circonstances. La plupart des pays ont essayé des moyens contraires à ceux qu'ils avaient d'abord immédiatement employés dans la persuasion que si la méthode jusque-là reçue ne produisait pas l'effet projeté, on l'obtiendrait d'une méthode opposée."

§ 1er
Procédés primitifs de la politique Bullioniste.

1er Moyen: Prohibition de l'exportation des métaux précieux.

1er Procédé. Le procédé primitif tout à fait originel qui subsistera jusque dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, celui qui à l'origine fut considéré comme infaillible, c'est la prohibition de l'exportation des métaux précieux, des monnaies d'or ou d'argent et cela sous des peines très sévères allant jusqu'à la peine de mort.

Ancienneté de mesures de ce genre.

Ciceron dans son Pro Flacco, approuve certaines mesures prises dans ce sens par la République romaine. En Grèce les critiques très vives formulées contre cette politique de prohibition de l'exportation des métaux précieux, prouvent que cette mesure était assez généralement répandue à cette époque.

Cette prohibition n'est évidemment pas un moyen d'accroître la quantité d'or et d'argent d'un pays, mais c'est du moins un moyen de l'empêcher de diminuer. C'est un système de pourcière.

L'Espagne et le Portugal donnent à cette politique fort simple toute son intensité. Mais ces deux nations avaient le Nouveau Monde comme fournisseur d'or et d'argent. (Elles étaient, comme dira, Montchrestien, à la fontaine.)

Puis, petit à petit, quand la plupart des pays d'Europe, en dépit des mesures de l'Espagne, eurent augmenté leur stock, ils en vinrent à cette mesure répressive de l'exportation, notamment la France et l'Angleterre.

Tempéraments temporaires apportés à cette prohibition.

Il y eut cependant des moments où cette prohibition avait des tempéraments. C'était en cas de disette. Il fallait avant tout tâcher d'importer du blé. Ou bien encore quand il s'agissait des besoins de la guerre.

Objet de la prohibition.

La prohibition n'atteignait pas seulement les monnaies, mais s'étendait aussi aux lingots. Toutefois la prohibition de l'exportation des monnaies dura presque partout plus longtemps que celle relative aux lingots.

Voilà donc le point de départ de la politique bullioniste.

2ème Moyen - Perfectionnement du système - la balance des contrats.

2ème Procédé. — Plus tard apparut un autre procédé, qui fut en quelque sorte un perfectionnement du procédé consistant dans la prohibition de l'exportation des métaux précieux et que l'on appelle le système de la balance des contrats ou système du troc.

On désigne par cette expression "balance des contrats" un ensemble de mesures qui tendaient à surveiller les

Source : BIU Cujas

contrats entre commerçants nationaux et commerçants étrangers en vue, non seulement d'empêcher la sortie de l'argent, mais aussi d'en augmenter la quantité dans le pays.

Voici apparaitre déja le dualisme de sentiments qui surprend tout d'abord lorsqu'on lit les écrits des théoriciens du mercantilisme et même les ordonnances des rois. En effet on y voit proclamé l'excellence de la liberté du commerce pour arriver à des règles restrictives de cette liberté.

Idée fondamentale du système : empêcher l'exportation des métaux précieux sans empêcher l'échange international.

Il s'agit en définitive dans ce système de maintenir la prohibition de sortie des métaux précieux, mais sans empêcher pour cela l'échange international. Que fait-on pour cela? On impose aux marchands étrangers qui viennent vendre leurs marchandises dans le pays de remployer le prix de vente de leurs marchandises dans des achats de produits du pays. Puis concurremment on obligeait les commerçants nationaux qui allaient vendre à l'étranger de rapporter en espèces métalliques au moins une partie du prix de leurs marchandises.

Voila qui mettait les marchands dans une singulière situation.

Apparition de ce système en Angleterre au XV^e siècle.

Le système proprement dit de la balance des contrats parait avoir été surtout organisé et pratiqué en Angleterre dès le XV^e siècle ainsi qu'en témoignent deux documents.

Le débat des héraults d'armes de France et d'Angleterre.

L'un date de 1456. C'est le document bien connu par un autre côté : Le débat des héraults d'armes de France et d'Angleterre, célébrant chacun les mérites et les gloires respectives de leur patrie, publié en 1887 par Bonnier et Paul Meyer dans les publications de la société des anciens textes français. Voici sur le point qui nous intéresse ce que l'auteur fait dire au héraut d'Angleterre:

"Il y a une ordonnance ancienne en Angleterre que jamais les marchands n'emportent en etrange pays ni or ni argent hors du dit royaume ou bien peu, mais largement peuvent emporter des marchandises. Que des marchands étrangers portant vin ou autres marchandises viennent en Angleterre, les Anglais leur laissent vendre leurs marchandises, mais jamais ne souffrent qu'ils emportent l'argent, mais faut par nécessité qu'ils achètent marchandises ou qu'ils troquent à celles d'Angleterre. Et ce n'est pas de merveille s'il y a grandes richesses en Angleterre d'or et d'argent, car on apporte toujours et on n'en laisse point emporter".

Mémoire d'un marchand français de Londres.

L'autre document date de la seconde moitié du XVI^e siècle. C'est un mémoire rédigé par un marchand français etabli à Londres sous le règne d'Elisabeth. On y voit que les anglais continuaient les pratiques que le débat des Héraults nous a fait connaitre et que les autres Etats s'étaient d'ailleurs empressés d'imiter cet exemple.

La deuxième partie de ce mémoire qui nous interesse particulièrement est intitulée: Torts et griefs et autres incommodités que les sujets du roi souffrent en Angleterre dans leur

Source : BIU Cujas

trafic. "Les Français, y est-il dit, sont tenus sous caution en Angleterre d'employer en achats de marchandises au dit lieu d'Angleterre les deniers provenant de la vente de leurs marchandises cela dedans trois mois, à prendre du jour qu'ils ont déchargé sous peine de forfaiture d'autant de ce que auraient de deniers non employés. Toutes choses que l'on ne fait point en France aux Anglais."

"Pour empêcher, dit ce mémoire, le profit des Français, il est défendu aux Anglais de charger leurs marchandises sur navires français, sinon de payer le double des douanes et subsides de ce qu'il faudrait en chargeant navires anglais."

"Les Français ne peuvent vendre leurs marchandises si non aux bourgeois de Londres, sous peine de la forfaiture d'icelles, ni d'acheter rien à Londres sinon des bourgeois de Londres, alors qu'en France des anglais achètent au Hâvre en plein marché et de ce qu'ils veulent, et vendent à qui bon leur semble."

Puis il signale cette pratique:

"Les Français sont beaucoup grevés dans leurs achats et ventes de marchandises qu'ils font en Angleterre à cause des poids et mesures qui sont doubles. Celles de la Reine Elisabeth et desquelles les anglais usent quand ils achètent des Français et l'autre, celles des bourgeois particuliers qui sont beaucoup plus petites, desquelles ils usent quand vendent aux Français."

- Bien que tous ces procédés ne soient guère de nature à favoriser le commerce, il y a là, cependant, un perfectionnement de la règle brutale de la pure et simple prohibition d'exporter des métaux précieux.

Voici un troisième procédé.

3ème Moyen = attirer l'argent d'un pays en y élevant le taux de l'intérêt. Fondation de banques à cet effet.

3ème Procédé. - Ce procédé consiste à attirer l'argent par l'appât, d'un fort loyer, d'un fort intérêt.

Si l'intérêt de l'argent, pensait-on, est plus élevé dans un pays, que dans les pays voisins, cette élévation d'intérêt n'ayant pas pour cause apparente des risques plus considérables, il y a bien des chances pour que l'argent de ces pays voisins vienne dans ce pays pour y profiter d'un intérêt plus élevé. Il suffit donc par des dispositions législatives, d'élever le taux de l'intérêt.

Pareille conception est tout ce qu'il y a de plus anti-économique, par conséquent on ne saurait mener plus sûrement un pays à la ruine. Mais les bullionistes hypnotisés par leur désir d'accaparer l'or et l'argent ne voient que les faits immédiats et parfois se décident délibérement à sacrifier l'avenir à l'intérêt immédiat. C'est ainsi qu'au XVIe siècle on les voit notamment organiser sur ce terrain du taux de l'intérêt la lutte pour la possession de l'or et de l'argent, et cela par l'institution de banques publiques.

Les Banques de Lyon, de Toulouse.

En France, François 1er créa dans ce but la banque de Lyon. Il se proposait par là de capter l'argent qui se

Source : BIU Cujas

portait vers les banques des républiques italiennes. François I offrit du 8 et 12%. Puis il créa une autre banque à Toulouse. En 1548, Henri II tente de créer une de ces banques à Paris, mais il échoue devant la résistance de l'Hôtel de ville et de la bourgeoisie parisienne.

Mauvais résultats de ces banques.

Mais à quels expédients lamentables ces banques et derrière elles le roi étaient elles obligées de recourir pour continuer la lutte et pour retarder la chute.?

Jean Bodin nous fait connaître brièvement l'histoire de la banque de Lyon dans sa réponse au paradoxe de M. de Malestroit aux pages 51 et 52, Livre VI, chapitre 2 (chapitre des finances) édition 1593. Il nous montre le roi de France, le roi d'Angleterre et l'empereur d'allemagne offrant à qui mieux mieux les intérêts les plus élevés et pendant cela le Sultan qui lui se trouve avoir à disposer de capitaux considérables les porter là ou on lui offre le plus fort intérêt, puis effrayé à la pensée qu'il va tout perdre par la faillite de ses emprunteurs retirer ses capitaux.

Aussi ce procédé ne tarda-t-il pas à être vivement attaqué et l'on proposa de le remplacer par le procédé précisement inverse. Ceci nous amène au quatrième procédé.

4ème Moyen. Les placements à l'Etranger.

4ème Procédé. - A l'opposé du système précédent il s'agissait de dégouter les capitaux étrangers de venir chez nous extraire des intérêts et inciter les capitaux du pays à aller à l'étranger pour en rapporter des intérêts.

Ce fut surtout un écrivain anglais, Samuel Fortrey (Englands interest and improvement 1663) qui préconisa ce système.

"Il faut, disait-il, en toutes choses considerer la fin. Or le procédé d'une élévation artificielle du taux de l'intérêt dans "un pays pour y attirer les capitaux étrangers en quête d'intérêts remunérateurs serait bon, si, ajoutait un peu cyniquement Fortrey, par ce moyen, après avoir attiré de grosses sommes de l'étranger on pouvait les confisquer sur le champ "au profit du roi. Mais si cela ne peut être, il est clair que "plus on paiera d'intérêts aux prêteurs étrangers et plus le "pays verra diminuer la quantité de sa monnaie. Quand l'"étranger rappellera chez lui son capital grossi par les intérêts, "la présence de ses capitaux n'aura servi qu'à nous dépouiller."

Puis un autre anglais, Thomas Culpeper ajoutait que la duperie était bien plus grande qu'on ne l'imaginait. En effet, disait-il, on s'imagine à tort que c'est du métal qu'on attire alors que ce sont des lettres de change tout simplement.

"Ainsi, c'est notre argent même qui sert à nous retirer "des intérêts. En sorte que les étrangers nous dévorent avec "notre propre argent."

C'est donc une politique de duperie. L'avantage de l'Etat, dira Fortrey, est au contraire que nous fixions chez nous l'intérêt à aussi bas prix que possible, même à plus bas

Source : BIU Cujas

prix que chez nos voisins. On voit alors intervenir la vieille maxime de Tresham, le gain de l'un est fait de la perte de l'autre.

"S'il en est ainsi, dit un économiste anglais Stewart, de particulier à particulier, il en doit être de même de nation à nation. C'est donc nous repaître de chimères que de dire comme nous le faisons tous les jours qu'il est avantageux pour nous que les Hollandais placent leur argent chez nous, parce que cela cause un grand flux et reflux d'argent dans le royaume. D'ailleurs quelque somme d'argent que les Hollandais nous prêtent, le bout de la chaîne en reste toujours être entre leurs mains et ils retirent donc quand il leur plaît l'immense capital qu'il nous ont porté enflé par les gros intérêts qui l'ont accru."

Ce qu'il faut donc c'est que les capitaux du pays aillent faire à l'étranger ce que les capitaux étrangers venaient faire dans le pays.

5ème Moyen : les altérations monétaires.

5ème Procédé employé par la politique bullioniste. Il s'agit de la pratique des *mutations monétaires faites en vue d'attirer l'argent étranger et d'empêcher l'argent de sortir du pays.*

Cette pratique des altérations monétaires a été à partir d'une certaine époque en relations très étroites avec le souci bullioniste. Jean Bodin, dans sa république, va même jusqu'à présenter la pratique des altérations monétaires comme ayant pour premier motif le désir d'attirer dans le pays l'argent de l'étranger.

"La première ouverture que l'on fit dans ce royaume de France d'affaiblir l'argent monaye et mêler la vingt-quatrième partie du cuivre fut pour donner occasion aux marchands (étrangers) d'apporter l'argent dans ce royaume qui n'en a point, ce qui était donner la 24e partie d'argent à l'étranger, car autant valait en France 11 deniers ½ que 12 deniers au pays d'autrui et ce mal prit accroissement au temps de Philippe le Bel."

Que le souci bullioniste eut été la première origine de l'affaiblissement des monnaies, il faut fort en douter. Nicolas Oresme dans son traité si complet des mutations monétaires ne fait aucunement allusion à ce mobile des altérations monétaires. Il considère seulement l'intérêt fiscal du souverain. mais ce qui est certain, c'est qu'à partir de la préoccupation bullioniste intense la pratique des altérations monétaires fut très fortement activée.

Comment en affaiblissant les monnaies nationales va-t-on attirer l'argent de l'étranger et du même coup empêcher la monnaie nationale à aller à l'étranger ? Cela est facile à comprendre.

L'étranger, en effet, va être porté à venir acheter des marchandises en France avec son argent, parce que pour payer il va déposer sa monnaie ou ses lingots à l'Hotel des monnaies de France. qui par ordonnance royale va y mélanger du cuivre

Source : BIU Cujas

dans une proportion plus forte que ne le comporte la rareté monétaire. On va donc rendre à ce marchand une quantité de pièces plus grande que si elles étaient au titre droit, c'est-à-dire qu'il peut se libérer d'une plus forte somme qu'à l'étranger. Donc il y a des chances pour que le métal étranger qui est bonne monnaie à l'égard du nôtre vienne en France. C'est d'ailleurs une utilisation de la loi de Gresham. Alors que la monnaie nationale ne sera pas tentée d'aller à l'étranger, pas plus que notre pièce de 5 francs en argent n'est actuellement tentée d'aller à l'étranger en dehors de l'union Latine. En France, cette pièce a pouvoir libératoire pour 5 francs et si elle s'en allait à l'étranger, elle n'aurait qu'un pouvoir libératoire de 2 francs 40 à 2 fr. 50.

Voilà comment la pratique des altérations monétaires fut en relation avec la politique bullioniste elle même.

Perfectionnement du procédé de mutation des monnaies

Ce procédé en corrélation intime avec celui de la mutation des monnaies consistait à recevoir les monnaies pour plus qu'elles ne valent en comparaison de celles du pays. On va, par ce procédé, fixer le taux du change des monnaies étrangères en monnaies du pays sensiblement au dessus du pair de façon qu'on reçoive en somme un peu plus de métal qu'on en apporte. Ce procédé de nature analogue au précédent en diffère en ce qu'on ne touche pas matériellement à la monnaie.

fixation du change manuel au dessus du pair.

Quel avantage y trouve le pays, qui recourt à ce procédé, même au point de vue bullioniste?

L'étranger viendra acheter dans le pays des marchandises puisque sa monnaie reçoit indirectement un pouvoir d'achat plus grand. Mais évidemment, rien n'oblige les particuliers du pays à recevoir les monnaies étrangères pour plus qu'elles ne valent. Quand bien même la loi fixerait le taux du change manuel au dessus du pair, est-ce une raison pour que les particuliers obéissent à ce taux dans les transactions particulières? Aussi l'Etat qui recourt à ce procédé de l'élévation du change va-t-il instituer un fonctionnaire chargé du change, le "royal Exchanger" ainsi qu'on l'appela en Angleterre. Les étrangers qui viendront dans ce pays sont tenus de se rendre chez ce fonctionnaire pour changer leur monnaie au taux artificiel du change. Et avec la monnaie nationale qu'ils en recevront ils feront leurs achats.

Ce procédé apparait en quelque manière comme un perfectionnement du système de la balance des contrats. Au fond il se ramène à substituer l'intérêt personnel à l'obligation légale, ce qui a beaucoup plus de chance de réussir. Grâce à ce procédé, les nationaux ont intérêt à ramener dans leur pays le prix en monnaie étrangère des marchandises qu'ils ont vendues à l'étranger et

1913-1914
"LES COURS DE DROIT"
RÉPÉTITIONS ÉCRITES
rédigées à l'usage des
ÉTUDIANTS EN DOCTORAT
POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE
et conformément au programme de cet Examen
A. Grujon, Dr, 3, place de la Sorbonne (au premier)

Source : BIU Cujas

d'autre part les étrangers ont intérêt eux-mêmes à venir acheter dans ce pays des marchandises.

7ème procédé liquidation arbitraire du prix des lettres de change.

3ème Procédé: liquidation arbitraire du prix des lettres de change.

Ici il ne s'agit plus du change manuel comme dans le cas précédent, mais du change direct, de la vente des lettres de change.

fixation légale du change au pair.

Nous ne saurions affirmer que cette pratique a été effectivement suivie, mais en tout cas elle est préconisée avec beaucoup de chaleur par certains théoriciens du bullionisme. Ils proposaient de réglementer le prix des lettres de change pour empêcher que par la hausse du change les nationaux débiteurs de l'étranger fussent incités à exporter les monnaies; car bien que l'exportation des monnaies fut prohibée, cela n'empêchait pas la contrebande. On voulait donc mettre ainsi en jeu l'intérêt personnel afin d'arrêter cette fraude.

Ce qui provoque l'exportation des monnaies métalliques d'un pays vers d'autres, c'est la hausse du change au delà du taux en dessous duquel il n'y aurait pas intérêt à acheter du papier. Quand le prix du papier devient trop élevé on envoie du métal puisqu'il coûte moins cher que le papier. A ces époques, les écarts de change étaient souvent très forts ne fut-ce qu'à cause de la grande inégalité des monnaies et du peu de sécurité quant à la constitution des espèces. Aussi très souvent y avait-il tendance à l'exportation métallique. C'est ainsi qu'on en fut amené à penser que, si l'autorité publique assurait à ses nationaux débiteurs de l'étranger, de pouvoir toujours trouver du change sur l'étranger au pair, il n'y aurait plus de raison pour que les nationaux exportent de la monnaie plutôt que du papier.

Cette question de la fixation légale du change au pair sera l'objet d'une grande discussion entre le Hollandais Gérard Malynes et l'anglais Thomas Mun. Malynes préconisait beaucoup ce système de la fixation du change au pair et Thomas Mun s'ingéniait à démontrer que c'était une illusion.

Caractère chimérique de la fixation du change au pair.

La thèse de Thomas Mun se résumait en ceci. Si le change est élevé sur l'étranger, c'est qu'on est fortement débiteur de l'étranger. Or, ce n'est pas de fixer le change au pair, qui changera cette situation. Comme il n'y a pas dans le pays, la quantité de papier nécessaire pour payer l'étranger, on peut être assuré qu'il sortira du métal et votre politique ne servira à rien d'autre qu'à grever les finances publiques de tout cet écart de change qui n'est pas respecté par le "Royal Exchanger."

Source : BIU Cujas

8ème Procédé. - Enfin il faut signaler comme relevant des procédés primitifs du bullionisme la règle du monnayage gratuit des monnaies, spécialement en vigueur en Angleterre. Aujourd'hui, en Angleterre comme en Russie, les frais de monnayage des lingots sont à la charge de l'Etat, au lieu que chez nous cette opération est soumise à des droits de brassage. En Angleterre cette pratique remonte extrêmement loin, jusqu'au temps de la politique bullioniste. Adam Smith nous signale cette origine de la gratuité du monnayage en Angleterre dans son livre IV, chapitre 6 de la "Richesse des Nations.

Le monnayage gratuit. Origine de cette règle en Angleterre.

"Rien, en effet, dit-il, ne pouvait être plus conforme à l'esprit de ce système qu'une espèce de prime donnée à la fabrication de l'argent, puisque l'argent, c'est la chose même qui dans ce système constitue la richesse d'une nation. C'est là un des mille expédients merveilleux que ce système met en œuvre pour enrichir le pays."

Le métal monnaie, dans les pays où la gratuité du monnayage n'existe pas, a une valeur un peu supérieure à celle du lingot. Dans les pays où le monnayage est gratuit, on était poussé à y porter des lingots pour le paiement de ses dettes.

Ces exemples montrent que la qualification d'empirisme appliquée à cette politique bullioniste du XVe et de la première partie du XVIe siècles n'est pas intempestive. Quand on réfléchit à l'ensemble de ces procédés aux contradictions mêmes qu'ils présentent les uns aux regards des autres, on a le sentiment qu'en tout cela on allait un peu à l'aveuglette.

Caractère empirique des procédés bullionistes.

§ II.
Le Système de la Balance du Commerce.

Tous ces moyens employés en vue de retenir et d'accroître la quantité d'or et d'argent du pays étaient tous des moyens rudimentaires et surtout très étroits, incapables d'embrasser les phénomènes de circulation dans leur ensemble. C'était un art qui ne paraissait pas soupçonner que, suivant le fameux mot de Bastiat "en économie politique surtout, derrière ce qu'on voit, il y a ce qu'on ne voit pas". C'est là une formule qu'avait employée presque littéralement Thomas Mun.

La préoccupation dominante de la politique bullioniste était surtout de ne pas laisser sortir l'argent. Mais on désirait bien aussi en attirer de l'étranger. Le procédé de la balance des contrats c'est l'expression très exacte de cet art rudimentaire. On ne s'élevait pas jusqu'à l'idée qu'une sortie d'argent pouvait

Source : BIU Cujas

être la source d'une rentrée d'argent plus forte. On s'en tenait en somme étroitement à la maxime: "qu'un tiens vaut mieux que deux tu l'auras". C'était à proprement parler de l'avarice nationale.

Les moyens d'attraction de l'argent sont presque tous, sauf celui qui consistait à baisser le taux de l'intérêt dans le pays, des moyens d'attraction directs qui n'impliquaient pas de sortie.

Le nouveau système qui va être préconisé principalement par Thomas Mun est beaucoup plus hardi et de plus grande envergure.

La spéculation nationale substituée à l'avarice nationale, par l'expansion du commerce extérieur.

La spéculation nationale va se substituer à l'avarice nationale. La nation ne craindra plus autant de laisser sortir de son argent, parce qu'elle espère des rentrées plus fortes. La politique d'attraction va prendre, désormais, le pas sur la politique de retenue et cette conception plus large va élargir le champ de l'art bullioniste. Toute une politique va s'organiser dans les principaux Etats en vue de réaliser par le commerce extérieur ce qui apparait toujours comme le but suprême; posséder la plus grande quantité d'argent possible et c'est pourquoi cette politique nouvelle est un des procédés de la politique bullioniste. Le nouveau système va faire fond sur l'expansion du commerce extérieur.

Par conséquent il va décrier le système de la balance des contrats, il va décrier la prohibition de sortie des métaux précieux. Ses représentants enseigneront aux gouvernements que leur seule préoccupation doit être de veiller à ce que la nation vende en tant que nation pour une plus grande somme qu'elle n'achète, le solde actif devant nécessairement se traduire par une rentrée métallique. Par ce moyen la quantité d'argent ne sera pas diminuée bien qu'il y ait sortie d'argent. Bien mieux la quantité d'argent du pays s'augmentera, ce que n'avait jamais permis le procédé de la balance des contrats.

Caractère novateur de cette doctrine.

Il est difficile de préciser le moment exact où ce système de la balance du commerce devient conscient en quelque sorte, et quelles en furent les premières manifestations. Parfois on en fait remonter les origines au XVe siècle. Mais en ce faisant on confond les vieux procédés du bullionisme avec le nouveau procédé par l'effet de l'identité des préoccupations finales, à savoir le souci bullioniste.

Pourtant cette confusion entre les vieux procédés du bullionisme et le nouveau procédé de la balance du commerce n'est pas à faire, quand on voit les promoteurs du système nouveau se poser en novateurs. Tel est le cas en France de Barthelemy de Laffémas en 1602 qui fut contrôleur

Source : BIU Cujas

du commerce et même intendant des finances. Tel est le cas de Thomas Mun au commencement du XVII^e siècle. Si ces théoriciens du système de la balance du commerce se posent en novateurs, c'est donc qu'avant eux le système n'était pas encore connu et pratiqué.

Sans doute, on cite d'autre part, pour démontrer que le système de la balance du commerce remontrait très loin, au XV^e siècle, des règlements, des ordonnances qui interdisent l'entrée de certains produits manufacturés et la sortie de certaines matières premières. On cite notamment, en France, l'édit de Charles IX (janvier 1572.). Mais ces mesures là n'expliquent pas nécessairement l'existence du système de la balance du commerce. Le vieux système pourvoyeur les explique suffisamment. Le souci qui dans cet édit se manifeste, est bien plus celui de développer dans le pays des industries, qui pourraient y fleurir, semble-t-il, puisque l'étranger vient y prendre les matières premières pour les revendre une fois qu'il les a travaillées. On estimait alors qu'il vaudrait mieux ouvrer, chez nous, ces matières premières.

En France, la politique royale restera toujours très fortement marquée de l'idée du système pourvoyeur, idée qui était très fortement mise en relief dans l'œuvre de Montchrestien au XVI^e siècle. C'est ce qui rend possible cette confusion courante et qui rend difficile la distinction entre le système proprement mercantile et le système protectionniste.

Distinction du système mercantile et le système protectionniste.

Arrêtons-nous à cette idée de façon à bien faire saisir l'originalité du système mercantile par opposition au système protectionniste avec lequel on le confond souvent, parce que l'un et l'autre emploient très souvent des procédés semblables afin d'empêcher l'argent de sortir, ce qui est le souci bullioniste par excellence. Ce souci conduit à gêner ou prohiber l'importation des marchandises étrangères, ou encore à vouloir vendre plus qu'acheter, de manière à provoquer des rentrées de métaux précieux. Par contre coup cette politique, en empêchant les importations de produits manufacturés, tend à favoriser le développement de certaines industries nationales. On voit alors comme il est aisé de confondre le protectionnisme avec le mercantilisme quand on ne s'arrête qu'à leurs formes extérieures. Mais, néanmoins, du fait que ce qui est visé par le mercantilisme est distinct de ce qui est visé par le protectionnisme proprement dit, il s'en suit en revanche que dans des cas bien déterminés, se manifestent des différences comme nous en rencontrons dans la pratique.

Il est, en somme difficile de dater avec certitude et quelque précision l'époque à laquelle il convient de faire remonter

Source : BIU Cujas

la pratique consciente du système de la balance du commerce sans doute dans les vingt premières années du XVIIIe siècle.

Caractère essentiel et distinctif du système de la balance du commerce.

Quoiqu'il en soit de cette question de date, le caractère essentiel, distinctif du système de la balance du commerce, c'est de chercher un excédent en valeur des ventes sur les achats et cela dans l'ensemble du commerce extérieur du pays.

Le gouvernement doit donc prendre toutes les mesures propres à assurer ce résultat. Il va donc être aisé de constater que le système de la balance du commerce n'est pas en opposition fondamentale avec le système de la balance des contrats quand on l'envisage dans son ensemble, c'est-à-dire avec cette règle fondamentale que toute vente faite par l'étranger dans le pays doit être balancée par un achat et avec cette autre règle qu'on avait coutume d'y adjoindre : que les négociants nationaux qui vont vendre à l'étranger sont tenus de rapporter dans le pays partie du produit de leur vente. Il faut remarquer rapidement que le système de la balance du commerce, loin de se mettre en opposition de fond avec le système de la balance des contrats, n'est que la transformation de ce dernier sur des bases beaucoup plus larges.

Relations entre la théorie de la balance du commerce et de la balance des contrats.

Le système de la balance des contrats en le prenant dans son ensemble visait, en effet :

1° A ce qu'il y eut autant de ventes que d'achats. Quand un national était acheteur de l'étranger, il fallait qu'il vendit en même temps à l'étranger ou qu'un autre national vendit pour la même valeur.

2° A ce qu'il y eut plus de ventes que d'achats, et ici on fait allusion à l'obligation imposée au national de rapporter dans son pays partie du prix de sa vente à l'étranger. De là s'ajoute, à la prohibition de sortie des métaux précieux une surveillance très étroite des contrats individuels, en tant que ces contrats sont passés entre nationaux et étrangers.

Le système de la balance du commerce s'inspirera des mêmes préoccupations ; mais il va s'élever au-dessus de la surveillance des contrats individuels pour ne plus surveiller le total, l'ensemble des transactions de la nation avec les autres nations. La nation est alors considérée comme commerçante.

Comment on est passé de la balance du commerce particulier avec un pays à la balance générale du commerce.

On a commencé tout d'abord par surveiller le commerce de la nation avec chacune des autres nations.

Par exemple l'Angleterre considéra tout d'abord son commerce spécialement avec la France, puis avec la République des Provinces-Unies, puis celui avec l'Espagne et elle jugeait des avantages de son commerce au regard de chacune de ces nations. Ce ne furent que les mercantilistes

Source : BIU Cujas

éclairés comme Thomas Mun qui s'attachèrent à montrer qu'il valait mieux ne pas considérer chacune des balances du pays avec chacune des nations étrangères, mais qu'il convenait de s'attacher à faire masse de toutes les nations avec lesquelles l'Angleterre commerçait. Ces théoriciens du mercantilisme démontraient que la balance défavorable de leur pays avec quelques unes des nations avec lesquelles le pays commerçait pouvaient être la condition d'une balance favorable dans l'ensemble.

En quoi les théoriciens de cette doctrine étaient libéraux.

Les promoteurs du système de la balance du commerce se vantaient d'être, comme nous dirions aujourd'hui, des progressistes, des libéraux. Ils l'étaient en effet pour leur époque. Cela peut surprendre ceux qui entrent d'emblée dans l'étude, de la politique de réglementation que pratiqua le système de la balance du commerce, car il s'en fallait de beaucoup qu'il conduisit à la liberté commerciale. La politique mercantile est, au contraire, donnée comme un type de politique interventioniste. Mais quand l'on songe à ce qui la précéda, on ne peut pas nier qu'elle n'ait été un progrès dans le sens libéral. C'est en somme ce que le souci bullioniste a donné de moins imparfait et de moins préjudiciable aux intérêts du pays.

Certes, Adam Smith quand il nous parle des promoteurs du système de la balance du commerce, témoigne fort peu d'admiration pour eux. C'est que d'abord il ne se place pas au point de vue comparatif auquel nous nous sommes, nous, tout naturellement placés et qu'ensuite il aborde presque d'emblée le système de la balance du commerce. Puis, pour Adam Smith, les promoteurs de ce système étaient tous, ou presque tous des négociants qui étaient excessivement gênés par toutes les restrictions des systèmes précédents, surtout par la prohibition d'exporter l'argent.

Certes, Thomas Mun et un autre mercantiliste, Gee étaient d'anciens marchands qui certainement avaient des intérêts dans le commerce et il est bien certain que les intérêts de groupes sont bien souvent décisifs dans ces questions du régime du commerce extérieur. Mais néanmoins il reste, quelqu'ait été le vrai mobile des promoteurs, que ce système constitua un véritable progrès.

Mais il y eut des mercantilistes qui ne furent pas des négociants. En France dès 1602, Laffémas, avait écrit un mémoire intitulé : Comme l'on doit permettre la liberté du transport de l'or et de l'argent hors du Royaume et par quels moyens conserver le nôtre et attirer celui des étrangers." Laffémas n'était pas un négociant. C'était le premier tailleur de Henri IV, fonction honorifique qu'il n'exerça pas réellement.

Source : BIU Cujas

Après cette sorte de présentation doctrinale de l'idée qui est à la base du système de la balance du commerce il nous restera à envisager comment on mit en œuvre cette idée d'une surveillance de la police générale du commerce, par quels procédés l'on s'y appliqua et à quelle politique générale cela conduisit les gouvernements.

Quels sont les procédés à l'aide desquels on a voulu mettre en œuvre cette conception de la balance du commerce ?

Les deux points essentiels de la balance du commerce. la libre sortie des métaux précieux. l'intervention gouvernementale pour assurer une balance favorable.

Le système dit "balance du commerce" se ramène dans son principe aux deux points suivants :

1° - Sortie libre de l'or et de l'argent. C'est là l'innovation du système, la partie destructive des vieux errements.

2° - Mesures nécessaires pour s'assurer une balance du commerce favorable. C'est la partie positive du système et qui n'est autre que la contre partie de la première. C'est là le principe de l'intervention gouvernementale.

Des mesures très variées vont être proposées en vue de réaliser cette balance favorable. Ces mesures si différentes les unes des autres procéderont du même esprit et faute de connaître le but ultime qui est poursuivi on manquerait d'apercevoir le lien qui les unit, et en fait un système.

La politique à laquelle va conduire le système de la balance du commerce va revêtir des aspects multiples, qui frapperont Adam Smith, les gouvernements, dira-t-il se délivrèrent d'un soin fort inutile (celui de prohiber la sortie des métaux précieux) pour se charger d'un autre (celui d'assurer la balance favorable) beaucoup plus compliqué et à son idée tout aussi inutile. Surveiller le commerce de la nation avec les autres nations en vue de se procurer cette fameuse balance favorable, c'est ouvrir très largement le champ à toutes les imaginations d'art économique.

Distinction du commerce actif et du commerce passif. Sens qualitatif de ces expressions.

La clef de toute cette politique, sera la distinction bien connue de ce qu'on appelait alors le commerce actif et le commerce passif.

Ces expressions avaient été jusque là prises dans un sens purement descriptif. Elles équivalaient à nos expressions d'exportation (commerce actif), d'importation (commerce passif). Mais à ce sens descriptif va se substituer ce qu'on appellera le sens qualitatif. Le Commerce actif, sous l'influence de la préoccupation de la balance du commerce, c'est le commerce utile et profitable, celui qui enrichit le pays ; le commerce passif, c'est au contraire le commerce préjudiciable, celui qui se solde par des sorties d'argent.

Il ne faut pas croire que commerce actif et commerce passif sont des expressions équivalentes à celles d'exportation

Source : BIU Cujas

1913-1914
"LES COURS DE DROIT"
RÉPÉTITIONS ÉCRITES
rédigées à l'usage des
ÉTUDIANTS EN DOCTORAT
POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE
et conformément au programme de cet Examen
A. Grujon, Dr, 3, place de la Sorbonne (au premier)

et d'importation. Ainsi on dira que l'Angleterre jouit d'un commerce actif avec l'Espagne et par là on entendra que le commerce de l'angleterre avec l'Espagne, importations et exportations, se balance favorablement, c'est-à-dire fait rentrer en Angleterre plus d'argent qu'il n'en sort.

Par conséquent "Commerce actif" veut dire commerce qui se solde par un excédent des exportations sur les importations et inversement "Commerce passif", voudra dire, commerce qui se solde par un excédent des importations sur les exportations.

Par suite, cette expression de commerce actif devient synonyme de cette autre expression de commerce utile et celle de commerce passif de commerce ruineux.

"Il faut, dira l'économiste espagnol Ustariz distinguer deux genres de commerce: l'un utilement, l'autre ruineux et pour que le commerce d'un état soit utile il faut que celui des sujets soit actif au moins en général et non passif, comme l'est malheureusement le nôtre". Théorie et pratique du commerce et de la marine, année 1724, chapitre 2).

Ces expressions de commerce actif ou utile, de commerce passif ou ruineux, ne sont pas très employées aux débuts du système de la balance du commerce, mais deviennent courantes à partir de 1720.

La préoccupation du commerce actif va produire ses conséquences tant sur le terrain de la politique extérieure, que sur celui de la politique intérieure.

A - Politique Extérieure.

Influence de la considération d'un commerce actif sur la politique extérieure.

1° Colonies - La conception mercantile va donner naissance à une politique coloniale tout à fait caractérisée et qui ne sera plus celle de l'antiquité, époque à laquelle on se préoccupait surtout de faire des colonies de peuplement.

Politique coloniale caractérisée par le pacte colonial.

La politique extérieure va s'efforcer d'assurer à la production nationale des débouchés exclusifs. L'idéal de chaque nation sera d'avoir des colonies lointaines, on reviendra sur cette condition de l'éloignement, parce qu'à l'égard des colonies, la Métropole sera absolument maîtresse de régler ses ventes et ses achats au mieux de ce qu'elle considère comme son intérêt et elle sera maîtresse d'exclure totalement l'étranger du commerce avec ses colonies.

C'est le système du pacte colonial qui peut être défini: le monopole au profit de la mère patrie de la production et de la consommation de ses possessions d'outre-mer.

Colonies lointaines sous d'autres climats que la mère patrie.

Il importe que les colonies soient situées outre-mer et surtout qu'elles soient sous une autre latitude que la métropole, car le monopole de la mère patrie aurait été

Source : BIU Cujas

dépourvu, disait-on, d'intérêt si les industries et les productions de la colonie et de la métropole n'avaient pas été différentes. Ainsi, la mère patrie était assurée de pouvoir vendre ses produits dans les colonies et d'autre part de pouvoir en tirer les matières premières qu'elle n'avait pas chez elle.

Cette préoccupation d'avoir des colonies lointaines et surtout des colonies situées sous une autre latitude, est exprimée en toute clarté dans quantités de documents de l'époque et notamment dans les instructions que Louis XV adressait au gouverneur de la Martinique; on y lit ceci :

"Plus les colonies diffèrent de leur métropole, plus elles sont parfaites, puisque ce n'est que par cette différence qu'elles ont de l'aptitude à leur destination".

Choiseul, faisant à sa manière ce que M. Emile Faguet a spirituellement appelé la "politique Zoologiste", dira pour expliquer cette idée : "Entre les sexes semblables, la nature n'a mis aucune fécondité, ni subordination".

Interdiction pour les colonies de commercer avec l'étranger.

Les colonies n'eurent pas le droit de s'organiser comme elles l'entendaient. Evidemment il y eut des différences dans l'application du régime colonial suivant les pays, parce qu'il y a des nécessités qui impriment à la politique de chaque nation un caractère particulier, mais les maximes professées et appliquées furent les mêmes dans tous les Etats d'Europe, à de très faibles exceptions près. Cela du moins jusqu'à ce que l'émancipation des Etats-Unis de l'Amérique du Nord eut donné beaucoup à réfléchir sur l'excellence de la politique coloniale.

Mais jusque là le principe fut d'interdire à toutes les nations étrangères de trafiquer avec les colonies. Il s'en suivait d'une part que tous les produits des colonies ne pouvaient être exportés que pour la métropole, et d'autre part que tous les articles nécessaires à la colonie ne pouvaient être importés dans la colonie que par la métropole.

L'intercourse coloniale.

En outre la navigation entre la métropole et ses colonies était assimilée au cabotage, c'est-à-dire réservée à la marine marchande de la métropole parce que les transports maritimes sont un élément d'entrée et de sortie du numéraire. Le frêt était réservé à la métropole.

Restrictions au développement industriel et commercial des colonies.

On alla même plus loin, jusqu'à interdire aux colonies de développer chez elles toute fabrication de quelque importance. On ne tolérait à la colonie que les métiers les plus indispensables, afin que les colons dussent tout acheter de la métropole.

On défendit aussi aux colonies de cultiver certains produits naturels comme le lin, le chanvre, la vigne, l'huile toujours dans le même but, celui de ne pas restreindre les débouchés de la métropole.

Source : BIU Cujas

Pourquoi il importe peu qu'entre un pays et ses colonies la balance du commerce soit défavorable.

On pourrait s'étonner que la métropole se fût réservée jalousement les importations de ses colonies, puisque ce sont des achats qui entraînent des sorties de numéraires. Mais comme l'écrira un mercantiliste anglais: En premier lieu que la balance soit défavorable entre nos colonies et nous, c'est affaire entre nous et il n'en résulte pas cette balance défavorable du commerce avec l'étranger qui a pour conséquence l'exportation de l'argent. En second lieu, ces importations coloniales, si elles sont faites en produits similaires à ceux de la métropole, paient des droits à l'entrée. Mais en général ces importations portent sur des produits non similaires qui sont utiles à la métropole et c'est pourquoi elle s'en est assurée l'approvisionnement.

Voilà ce qu'on appelle système du pacte colonial. Cette expression est un euphémisme quelque peu ironique, car si les colonies avaient été parties dans ce pacte, elles ne se seraient pas interdit tout mouvement de développement.

Approvisionnement exclusif, en produits coloniaux, de la métropole dans ses colonies.

Comment se fait-il qu'on parlait de pacte? C'est que d'abord il y a un langage diplomatique et qu'ensuite il semblait qu'il y eut en fait compensation. En regard de tous les règlements, il y avait cette autre règle qui se présentait comme devant être favorable à la colonie; c'est que *la mère patrie ne pouvait s'approvisionner en denrées coloniales que dans ses colonies.*

Il n'y avait cependant pas échange, car les colonies ne pouvant vendre qu'à la métropole, les commerçants de celle-ci payaient ces produits des colonies aux plus bas prix, puisqu'ils étaient soustraits à la concurrence de l'étranger.

Ce système colonial fut surtout appliqué aux colonies d'Amérique qui étaient des pays neufs avec lesquels les relations diplomatiques n'avaient pas engagé l'avenir. Aux Indes Orientales ce système se serait heurté à des traditions déjà vieilles de politique internationale. Là on appliqua le système des grandes compagnies exclusives à qui la métropole donnait le monopole de son commerce avec ses colonies asiatiques.

2e Traités de Commerce. - Mais cette préoccupation d'une balance du commerce favorable donna naissance à une autre pratique, celle des traités de commerce.

La préoccupation de la balance du commerce et les traités de commerce pour assurer à un Etat

Si avantageux qu'il puisse être au point de vue mercantile d'avoir des colonies, il est bien clair qu'aucune nation ne peut prétendre à faire du reste du monde pa colonie, et ne puisse se borner au commerce avec ses colonies. Les Etats européens commercent entre eux et chacun cherche

Source : BIU Cujas

chez un autre une situation de faveur à ses produits par rapport à ceux des Etats concurrents.

dans ses relations avec les autres à s'assurer une balance favorable. Toutes se défendent également par des droits élevés contre les importations de l'étranger de produits manufacturés dans la mesure où elles le croient nécessaire pour donner à leur commerce un caractère actif. Alors, chacune se préoccupe au plus haut point de se faire une situation de faveur. Chacune tend à obtenir à l'étranger pour ses principales productions des débouchés de faveur. De là entre nations des pourparlers sur ce terrain, chacune cherchant à tromper l'autre et croyant y réussir.

Ce qui dans cette politique est caractéristique de la politique mercantile, c'est que le but de chaque gouvernement dans ce traité de commerce était d'obtenir pour ses marchandises une situation privilégiée par rapport à celle des marchandises des autres nations.

Aussi autrefois comme aussi aujourd'hui ne peut-on guère compter conclure un traité de commerce où ne serait pas insérée la clause de la nation la plus favorisée. Seuls les Etats-Unis s'efforcent de résister à cette obligation.

La clause de la nation la plus favorisée.

Pour cette clause, les marchandises de chacun des deux pays contractants sont assurés de jouir dans l'autre pays des droits les plus réduits qui pourraient éventuellement être accordés aux marchandises d'une autre nation.

Toutefois à l'époque du mercantilisme on conduit des traités directs en vue d'obtenir des tarifs différentiels des tarifs de faveur. Le pays qui concédait ces tarifs se créait inévitablement des ennemis. Mais il concédait ces tarifs de faveur parce qu'il croyait y trouver son intérêt. Il pensait duper la nation.

C'est là le cas bien connu de l'Angleterre dans son fameux traité de 1703 avec le Portugal, traité de Methuen du nom de son négociateur anglais. L'Angleterre, dans ce traité faisait en apparence contre elle, même un privilège aux vins du Portugal, qui ne devaient payer que les deux tiers des droits d'entrée imposés aux vins de France. Mais de son côté elle obtenait une réduction sur les droits d'entrée de ses lainages au Portugal. L'Angleterre comptait cependant y trouver son avantage parce qu'elle espérait acheter au Portugal moins de vins qu'elle ne lui vendait de lainages. Le Portugal, de son côté, était ravi d'avoir obtenu un traitement de faveur pour ses vins. Par la suite on déchanta un peu des deux côtés.

Ce fut dans le traité d'Eden, également du nom du négociateur, conclu en 1786, sous l'influence de l'Ecole Physiocratique, qu'apparut pour la première fois la clause

Source : BIU Cujas

de la nation la plus favorisée.

Caractère commercial des Guerres des XVII^e et XVIII^e siècle.

3° Politique militaire. — Ces traités ne devaient pas tarder à provoquer des guerres. Aussi les guerres à l'époque des XVII^e et XVIII^e siècle prennent un caractère nettement commercial en ce sens que le vrai mobile des guerres, quoi que les apparences soient parfois contraires, c'est l'intérêt commercial conçu au point de vue mercantile ; le souci de s'approprier des colonies et le souci d'obtenir par des traités des débouchés de faveur.

Ruiner les nations florissantes, principe fondamental du mercantilisme

Enfin ruiner les nations florissantes, c'était là un des axiomes de la politique mercantile, car il était impossible au point de vue mercantile, que toutes les nations eussent à la fois une balance du commerce favorable.

Ainsi toutes les questions que Colbert adressait aux intendants touchant le commerce, toutes celles qu'il adressait aux commerçants sur le même sujet, après bien des circonlocutions, n'obtenaient qu'une même réponse : nécessité de la ruine de la Hollande comme point d'élévation de la France. C'était là, la répétition de l'antiquité du delinda est Carthago. Colbert écrivait : "Il faut procéder par la ruine contre le commerce du Levant, de l'Afrique et du Nord pour en faire passer le profit des mains des anglais et des Hollandais dans les nôtres."

Ainsi donc la puissance militaire et la guerre se trouvaient être des moyens mercantilistes. Car elles donnaient des colonies et forçaient les nations concurrentes à accepter des traités avantageux. Elle ruinait les nations adverses. On comprend alors le sens d'une inscription qui se trouve sur le monument d'un ministre anglais Lord Chesel : "Il fit le commerce florissant au moyen de la guerre".

Caractère économique pris par le régime douanier sous l'influence mercantiliste.

4° Douanes. — La préoccupation mercantile donna donc à la politique coloniale aux traités de commerce, aux guerres, un aspect bien nettement mercantiliste. Mais les douanes qui jusque là n'avaient été jamais qu'un instrument fiscal prennent, sans cesser de garder leur caractère fiscal, un caractère économique. Les douanes allaient servir à diriger le commerce de la nation dans un sens favorable à la conception de la balance du commerce.

Ainsi pour les importations s'il s'agit de produits manufacturés, on mettait des droits très élevés ou même des prohibitions à leur entrée, pour développer dans le pays les manufactures. Au contraire, l'importation des matières premières reste libre, parfois même on donne une prime à leur entrée, puisque ce sont là des aliments pour les manufactures nationales.

Source : BIU Cujas

Du côté des exportations du pays, la sortie est libre, on ne donne lieu qu'à des droits fiscaux très minimes, parfois même à une prime à l'exportation. Au contraire l'exportation des matières premières donne lieu à des droits élevés ou même est prohibée.

B- Politique intérieure.

Moyens destinés à développer l'exportation.

La police mercantiliste.

Sur le terrain de la politique intérieure, le système mercantile, n'en va pas moins marquer de son empreinte la législation, la police comme on disait.

A l'intérieur tout l'effort de la législation tend au développement des industries d'exportation et à la restriction de la consommation des habitants en produits manufacturés, surtout en produits de luxe. Remarquons bien que produire beaucoup et consommer peu, c'est la condition pour un particulier, d'enrichissement. Du point de vue mercantile c'est aussi la condition d'enrichissement de la nation.

Produire beaucoup; consommer peu.

Produire beaucoup, c'est augmenter directement les facultés d'exportation. Consommer peu, c'est augmenter indirectement ces facultés d'exportation. Aussi dans l'esprit des théoriciens et des hommes d'Etat, la restriction de la consommation nationale est chose presque aussi importante que le développement de la production. En tout cas, c'est la contre-partie indispensable, car si la consommation intérieure augmentait en proportion de l'accroissement de la production du pays il n'y aurait rien de changé à la balance.

Moyens divers pour atteindre ce double but.

Les mesures proposées pour atteindre ce double but sont multiples. Les unes ne visent que l'un des deux buts; l'expansion des industries d'exportation; les autres visent les deux à la fois, aussi bien l'expansion des industries d'exportation que la restriction de la consommation.

-I- Création et développement des manufactures.

Il s'agit tout d'abord et avant tout, pour développer les facultés d'exportation du pays de favoriser la naissance et l'extension des manufactures.

Utilité pour un pays de développer ses manufactures:

1° Les produits manufacturés sont considérés comme se prêtant le mieux à l'augmentation des facultés d'exportation. On disait alors que l'agriculture n'a pas de facultés d'exportation illimitées, en effet, le rendement de l'agriculture est limité par l'étendue du pol. Tandis que pour les manufactures rien ne limite leur

Source : BIU Cujas

a) - supériorité des produits manufacturés au point de vue de l'exportation sur les produits agricoles.

production si ce n'est la quantité de travail, c'est-à-dire la quantité d'hommes qui sont employés

On ajoutait qu'un avantage des produits manufacturés était de présenter une grande valeur sous un petit volume. Par conséquent on peut exporter sur un navire donné une beaucoup plus grande valeur en produits manufacturés qu'en produits du sol.

b) - avantages au point de vue du développement de la population

2°) Ce qu'on exporte en somme, c'est la quantité de travail et la quantité de travail dont dispose une nation n'a d'autres limites que sa population. Or le chiffre de la population d'une nation peut augmenter beaucoup quand les manufactures se développent, puisque ces dernières donnent un salaire, un aliment à la population.

On se flattait ainsi de cette perspective qu'un pays qui pouvait indéfiniment développer chez lui les manufactures pouvait développer sa population.

Il faut reconnaître qu'à l'époque, les produits manufacturés étaient bien en effet la matière principale et la plus avantageuse du commerce d'outre-mer. Ce que demandaient les pays du nouveau Monde, les Indes occidentales, pays agricoles, c'étaient avant tout des produits manufacturés du Vieux Monde. C'était donc un marché nouveau beaucoup plus vaste et s'étendant toujours qui venait de s'ouvrir.

Il convient donc de ne pas donner un caractère trop arbitraire à cette politique.

- II - Réduction du coût de production.

Réduction du coût de production des marchandises destinées à l'exportation

Ces mesures douanières tendant à favoriser l'exportation des produits manufacturés ne furent pas considérées comme suffisantes. Le désir d'exporter en grande quantité exige que les manufactures nationales produisent à plus bas prix que les manufactures concurrentes de l'étranger pour pouvoir offrir ses produits à moindre prix que ceux que sont obligés de demander les exportateurs des autres pays.

On va donc s'efforcer à l'intérieur du pays de réduire le coût de production des manufactures. On va commencer par agir par l'intérieur de la marchandise, si l'on peut dire, on va s'en prendre très directement et par tout un ensemble de mesures à la marchandise elle-même en vue de réduire le coût de la production.

A première vue, cela paraît contradictoire avec cette idée exposée tout à l'heure et par laquelle on tendait à exporter les plus hautes valeurs. En effet diminuer le coût de la production, c'est faire baisser la valeur des exportations. Si l'on eut été en présence des colonies à l'égard desquelles on est absolument maître, on ne

Source : BIU Cujas

se serait pas préoccupé de cela. Mais on cherche à vendre aussi aux autres états d'Europe et là on est en but à la concurrence. On va tâcher de faire baisser le coût de production pour permettre aux prix de baisser tout en restant rémunérateurs.

Pour cela on va recourir à des expédients législatifs variés.

mesures douanières

a-) Tout d'abord il y a les mesures douanières qui tendaient à ce résultat.

Réduction du prix de la main d'œuvre.

b-) L'un des éléments le plus important du coût de la production, c'est la main d'œuvre. Le prix du travail, voilà ce sur quoi on va s'efforcer d'agir directement ou indirectement.

Interdiction pour les ouvriers de quitter le royaume.

-a) Il sera tout d'abord interdit aux ouvriers de manufactures d'aller travailler à l'étranger et cela sous des peines très fortes, peines menaçant aussi bien ceux qui auraient facilité l'embauchage à l'étranger que les ouvriers eux-mêmes. Cette mesure là, il est vrai, ne visait avant tout que d'empêcher les ouvriers à aller enseigner leur métier à l'étranger, mais aussi permettre aux manufacturiers nationaux d'obtenir les services de ces ouvriers à un bas prix. En tout cas, c'était une limite à la demande des ouvriers.

On peut noter à ce propos qu'en présence d'une pareille mesure, les ouvriers de leur côté réclamaient la limitation du nombre des apprentis, c'est-à-dire des futurs ouvriers.

fixation d'un maximum de salaire.

-b) Parfois on agissait plus directement sur le taux des salaires en leur fixant un maximum, aujourd'hui c'est d'un minimum légal dont on parle. Ce ne fut que sous l'influence des canonistes qu'on se préoccupa de ce qu'on entend aujourd'hui par salaire minimum.

Cette mesure du maximum des salaires a eu suivant les époques des mobiles divers. Mais qu'elle eut pour souci de diminuer le coût de production et que certains mercantilistes l'aient recommandée, cela n'est nullement douteux. Il est vrai que l'anglais Child trouvait cette politique détestable, mais enfin elle était le plus généralement préconisée.

fixation d'un prix maximum des denrées.

Il fallait cependant que l'ouvrier put vivre. Aussi était-on amené à établir un prix maximum des denrées achetées par les ouvriers et parfois même un maximum des loyers. La réglementation sur ce terrain là devient un engrenage sans fin et amène vite au "système pourvoyeur". Dans la crainte de la disette on réglementait le commerce des grains, on édictait notamment des prohibitions à leur sortie. Cette réglementation s'inspirait avant tout de l'appréhen-

Le système pourvoyeur.

Source : BIU Cujas

de la disette, mais il est certain que le souci d'abaisser le coût des produits apporta un renfort à cette politique prohibitionniste.

"On a fait baisser le prix du blé, lit-on à l'article "Grain de l'Encyclopédie, afin que la fabrication et la main d'oeuvre soient moins chers qu'à l'étranger".

Politique particulière de l'Angleterre en ce qui concerne le commerce du grain.

Mais cette politique ne fut pas celle de l'Angleterre, du moins de très bonne heure. Ce fut même tout l'opposé à partir de Guillaume III. Il y eut à cela des raisons locales nationales. Lorsque Guillaume III parvint en 1688 au trône, il eut besoin de se concilier la faveur des grands propriétaires fonciers et, dans ce but, il supprima non seulement le droit sur l'exportation des grains, mais même il octroya une prime d'exportation quand le prix des grains descendait au dessous d'un certain niveau. C'est une politique qui s'explique par des raisons particulières et qui dura jusqu'à l'époque où la ligue de Manchester en obtint l'abrogation en 1846.

Il ne faudrait donc pas donner cette politique de l'avilissement du prix des grains dans l'intérêt du coût de la main-d'oeuvre comme ayant fait corps avec le mercantilisme anglais.

"LES COURS DE DROIT"
RÉPÉTITIONS ÉCRITES
rédigées à l'usage des
ÉTUDIANTS EN DOCTORAT
POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE
et conformément au programme de cet Examen
A. Grujon, Dr, 3, place de la Sorbonne (au premier)
1913-1914

C-) En regard de cette politique de dépréciation des salaires, s'en dressa bientôt une autre plus démocratique, mais visant le même but. Elle estimait qu'il n'était ni efficace, ni charitable de s'en prendre aux salaires pour faire baisser le prix de revient et que l'élement dont il fallait, au contraire, déprimer la valeur, c'était le capital argent.

réduction du taux de l'intérêt en vue de favoriser l'abaissement du coût de production.

Cette politique a déjà figuré parmi les procédés empiriques et incohérents du bullionisme. Certains adeptes préconisaient un taux d'intérêt réduit dans le pays de façon à inciter les capitaux nationaux à aller à l'étranger pour en rapporter des intérêts.

Ce n'est plus de cela qu'il s'agit. On demande cette diminution du taux de l'intérêt afin que le coût de la production soit réduit. On assurera que cette baisse artificielle du taux de l'intérêt c'est la meilleure garantie d'une balance favorable du commerce, et qu'elle dispensera de recourir à d'autres moyens vexatoires.

Cette politique fut présentée en Angleterre par Child et en France par Vincent de Gournay, qui avait traduit Child en français. On la donne comme une politique libérale, permettant de laisser plus de liberté au commerce, puisqu'une mesure simple d'ordre intérieur suffira à assurer une balance du commerce avantageuse. Il n'y aura donc plus besoin de surveiller de si près la balance du commerce.

Source : BIU Cujas

Si, certains théoriciens du mercantilisme, de la dernière période surtout, considèrent que cette diminution du taux de l'intérêt est le moyen le plus direct et le plus simple de faire baisser le coût de production des manufactures, c'est qu'à cette époque les industries manufacturières commençaient à prendre déjà une extension importante et il leur fallait recourir à des capitaux d'emprunt. Or, la synthèse du coût de production ne montre-t-elle pas que celui-ci se ramène au loyer de l'argent nécessaire à l'entreprise? Tous les éléments du coût de production : installations, outillage, matière première, main d'oeuvre, transports se paient en argent. *Moins l'argent sera cher, et moins le prix de revient des manufactures sera onéreux.*

L'intérêt, étant la charge fondamentale de toute entreprise, diminuer l'intérêt, c'est alléger les entreprises, c'est donc leur permettre de faire une concurrence avantageuse aux industries étrangères au regard desquelles l'argent est plus cher. C'est notamment permettre aux manufacturiers du pays d'enlever à ceux des autres pays les matières premières par l'offre de prix plus élevé, sans que cela soit pour eux onéreux. Cela permet également à nos manufacturiers d'enlever aux manufactures étrangères leurs meilleurs ouvriers par l'offre de salaires très élevés.

En résumé, c'est permettre à nos manufacturiers d'acheter cher et de vendre bon marché. C'est là le paradoxe, l'énigme que résout le taux comparativement faible de l'intérêt.

Voilà donc l'avantage fondamental de cette politique de réduction du taux de l'intérêt dans un pays.

Autre avantage de la diminution du taux de l'intérêt; augmentation du stock disponible pour l'exportation et augmentation du nombre des producteurs.

Ce n'est pas tout, cette politique a eu outre deux autres avantages. Elle n'accroit pas seulement les facultés de production et d'exportation du pays; mais encore elle accroit le nombre des producteurs et restreint les facultés de consommation. Double avantage au point de vue mercantile.

Qui disait-on, un taux faible de l'intérêt restreint les facultés de consommation de tous les rentiers. Par suite de la diminution de leurs revenus, les rentiers sont obligés de réduire leurs dépenses, c'est-à-dire leurs achats; ce qui augmente le disponible pour l'exportation. En même temps cette réduction du revenu des rentiers diminue les importations, car ce sont surtout les rentiers qui demandent les marchandises étrangères de luxe.

La réduction du taux de l'intérêt, d'autre part, accroit le nombre des producteurs, par conséquent donne plus de travail disponible pour les manufactures. Comment cela?

En diminuant le nombre des rentiers, le nombre des

Source : BIU Cujas

oisifs à qui leurs revenus ne suffisent plus et qui cherchent à employer leurs forces ou leur intelligence à gagner ce qui leur fait défaut. De la sorte la question de l'usure, car on ne parlait pas à l'époque de question d'intérêt, cette vieille question agitée depuis l'antiquité au point de vue principalement de la morale, prend sous l'impression de l'idée mercantile un tout autre aspect que celui qu'elle avait eu jusque là.

Nouvel aspect donné par les mercantilistes de la question de l'intérêt.

Si les mercantilistes demandent une réduction du taux de l'intérêt, ce n'est pas du tout par les considérations qui avaient conduit Aristote et les scholastiques à condamner l'intérêt. Ils déclarent formellement que leur terrain n'est pas celui de la morale, mais ils ne manquent pas cependant de faire remarquer que leur thèse est conforme avec celle que prescrit la morale traditionnelle, mais c'est uniquement au point de vue utilitaire économique qu'ils se placent.

Cette transformation s'opère également sur un autre terrain en ce qui concerne la vieille question du luxe.

- III - Développement des industries de luxe.

Nouvel aspect au problème du luxe.

Depuis des siècles des édits somptuaires intervenaient pour réfréner le luxe, soit du peuple, soit des bourgeois, soit même des nobles. Les souverains considéraient qu'il était gaspillé des sommes considérables en achats de produits étrangers et cela à une époque où l'on ne se préoccupait aucunement de la balance du commerce.

Développer dans le pays les industries de luxe dont les produits seront exportés mais dont la consommation intérieure sera interdite.

Avec le mercantilisme le problème du luxe va devenir le suivant: Il faut développer dans le pays les industries de luxe. Il faut en même temps veiller à ce que les nationaux ne consomment pas, ou consomment le moins possibles d'objets de luxe et enfin il faut susciter le goût des consommations de luxe chez les nations étrangères. Le gouvernement ne doit tolérer les consommations de luxe dans le pays que dans le cas de crise des industries nationales de luxe, c'est-à-dire, quand des débouchés étrangers viennent à se fermer.

S'opposer au développement des consommations de luxe dans le pays, c'est non seulement assurer un plus fort disponible pour l'exportation, mais ajoute-t-on, c'est aussi, et du même coup, ménager au pays une plus grande puissance de production, parce que le luxe amollit les énergies individuelles.

D'autre part s'opposer aux consommations de luxe dans le pays c'est par ailleurs diminuer la valeur des importations, car quand le goût du luxe est répandu dans le pays, il est bien rare que cette passion s'en tienne aux

Source : BIU Cujas

productions indigènes, on veut aussi celles de l'étranger et par là, le plateau des importations risque de se trouver trop surchargé.

Si l'on regarde l'autre point du thème : susciter le goût du luxe chez les nations étrangères, c'est se procurer des chances de forte exportation en valeur et diminuer en même temps chez elles l'énergie productrice.

Comment cela va-t-il pouvoir marcher si toutes les ..ations font de même ? En réalité cela marchait très mal.

Comment susciter à l'étranger le goût du luxe.

Pour susciter le goût du luxe à l'étranger, comment va-t-on s'y prendre ? Un grand théoricien du mercantilisme anglais, James Stuart (1767) dans son ouvrage considérable en quatre volumes sur les "principes de l'économie politique" compte sur les ambassadeurs pour développer le goût du luxe à l'étranger.

Son procédé est très curieux. Il faut disait James Stuart, construire des maisons pour les ambassadeurs étrangers et les meubler des objets les plus luxueux de la production nationale. Ces maisons on va les construire pour les offrir à l'ambassadeur de la puissance étrangère. Mais là, le malheureux ne sait pas ce qui l'attend. On va l'amener à rien moins qu'à trahir son pays inconsciemment. On va meubler cette maison avec le plus grand luxe provenant de manufactures indigènes. Quand l'ambassadeur retournera dans son pays il y emportera le goût du luxe qu'il aura contracté en Angleterre et comme les bourgeois veulent imiter les grands, le peuple voudra imiter les bourgeois. Ainsi le virus inoculé à l'ambassadeur infectera toute sa nation.

Mais d'un autre côté, il faut préserver les ambassadeurs d'angleterre du même danger. Il ne faut pas qu'ils aillent prendre le goût des marchandises de luxe des pays où ils sont accrédités. Ils emporteront comme meubles les produits de luxe nationaux pour meubler l'hôtel de l'ambassade, de sorte qu'ils ne seront pas tentés de prendre goût pour le luxe étranger. Au contraire ce sera une tentation pour les étrangers qui viendront chez eux. On leur accordera des subventions considérables pour qu'ils donnent des fêtes, afin que les étrangers voient souvent ce luxe. Quand les ambassadeurs quitteront le pays, il faudra qu'ils aient bien soin de vendre leurs meubles de luxe, fut-ce à vil prix, pour que ces objets de luxe fassent échantillon.

C'est une conception qui ne manque pas de piquant. On fait des ambassadeurs étrangers des traîtres inconscients de leur pays et les ambassadeurs que l'on envoie à l'étranger sont invités à faire voir les échantillons du luxe national

Source : BIU Cujas

On voit à quel degré d'artificialisme en était arrivé le système mercantile vers la fin du XVIII^e siècle.

- IV - La bonne qualité des produits.

Réglementation minutieuse pour assurer la bonne qualité des produits.

On signalera enfin comme un des traits de cette politique tendant à favoriser les exportations un autre point bien connu qui est la réglementation de la fabrication des produits de luxe en vue d'assurer leur qualité.

Les bas prix des produits, c'est beaucoup pour l'exporter sur les produits étrangers, mais leur qualité c'est bien quelque chose aussi. C'est pourquoi l'on édicta des réglements corporatifs en vue d'assurer la qualité de ces produits. Mais tous ces réglements royaux datent de loin et sont peut-être antérieurs à la période mercantilisme. Toutefois le mercantilisme leur imprime sa marque et renforce la raison que l'on croyait avoir à demander l'intervention des réglements.

On pensait que si on laissait exporter de la camelotte l'étranger n'attacherait plus aucune importance aux produits nationaux, aussi l'on risquait d'être battu sur les marchés étrangers. De là cette réglementation méticuleuse, notamment sous Colbert, qui tendit à assurer la bonne qualité des tissus d'exportation. On voulait avant tout maintenir la bonne réputation de nos produits à l'étranger.

Voilà tout un ensemble de mesures législatives qui tendaient directement ou indirectement à assurer la balance favorable du commerce.

Caractère cohérent mais artificiel de la politique mercantiliste.

Quand on unit ces procédés de législation interne aux divers aspects de la politique extérieure, on se rend compte vraiment qu'on est en présence d'un système extrêmement cohérent, très bien ordonné, très artificiel certes, très minutieux, gênant au fond beaucoup l'activité économique et les transactions commerciales, mais c'était au moins un système qui avait pour lui la logique, et une logique poussée à l'extrême.

Cette politique mercantile, conserva très tard, même au temps des physiocrates, des adeptes extrêmement nombreux et non seulement parmi les publicistes, mais aussi parmi les hommes d'Etat.

Cependant dès le commencement du XVIII^e siècle et bien avant l'Ecole physiocratique, on peut relever, en y regardant d'un peu près, les manifestations de ce que l'on appellera une dérivation du mercantilisme, ou plutôt du bullionisme, inspirateur du système de la balance du commerce, en inflationisme.

Source : BIU Cujas

§. III. L'Inflationisme.

Substitution de l'idée de necessité d'une circulation monétaire abondante à l'idée de nécessité d'un numéraire métallique abondant.

Nous ne sommes pas en présence d'une réaction de fond contre le bullionisme, mais nous nous trouvons en présence cependant d'une réaction qui annonce bien une révision de l'idée bullioniste, elle-même.

Dès 1705, il apparaissait à certains théoriciens que surveiller la balance du commerce, c'est-à-dire comparer le plateau des importations à celui des exportations, ce pouvait bien être là un point chimérique.

Déjà en Angleterre Child, dès 1669, avait insisté sur cette idée que l'essentiel était de créer dans le pays des conditions de production et de commerce comparativement si avantageuses que les industriels et les commerçants nationaux fussent assurés de pouvoir vendre sur les marchés étrangers leurs produits à plus bas prix que leurs concurrents étrangers. Pour lui, c'était de nature à donner au commerce et à l'industrie nationale une situation avantageuse.

C'était déjà un progrès que de mettre en avant cette idée que d'inspecter la façon dont se comportait la balance du commerce, était une besogne illusoire, que l'important était qu'on fut assuré que les manufacturiers indigènes jouissaient de conditions de production telles qu'ils se trouvaient avantagés par rapport à l'étranger sur les marchés internationaux.

Child demandait comme mesure unique cette réduction légale du taux de l'intérêt. Aussi ne tarda-t-on pas à lui faire observer que ce bas prix de l'argent pour produire les heureux effets qu'il en attendait, doit être naturel et que, par conséquent, il ne doit pas provenir d'une mesure arbitraire et légale, mais d'une grande abondance de capitaux.

On lui fit observer avec raison qu'abaisser le taux de l'intérêt ce n'était pas pour cela en augmenter la quantité. Ainsi par là on se trouvait ne pas quitter l'idée bullioniste, puisqu'en examinant de près l'idée de Child, on était amené à souhaiter l'abondance d'argent dans le pays.

On en arriva bientôt à penser sur ce terrain que ce qu'il importe ce n'est pas l'abondance du métal surtout, mais l'abondance du numéraire. Ce qu'il faut c'est une circulation monétaire active quelqu'en soit l'instrument. Il n'est pas nécessaire que ce soit du métal. Ce qu'il faut c'est une abondante circulation monétaire, c'est cela qui procurera un

Source : BIU Cujas

taux d'intérêt faible.

Voila comment le bullionisme se transforme en ce qu'on appelle l'inflationisme. On voit comment à cette époque des dernières cent années du mercantilisme, l'idée bullioniste qui l'avait inspiré, va se changer en idée simplement inflationiste.

La monnaie fiduciaire.

Thomas Mun, le grand partisan, le premier théoricien de la balance du commerce, au début du XVIIe siècle, avait indiqué très brièvement comment les Italiens et les Hollandais, ces deux peuples qui avaient le commerce le plus libre, se servaient de papier, d'effets de commerce pour leur circulation intérieure, rendant ainsi disponible leur monnaie métallique pour le commerce étranger.

Child, après Thomas Mun insista beaucoup sur ce fait.

Mais l'idée en germe, jusqu'à Thomas Mun, va devenir l'idée fondamentale du fameux Law. C'est avec Law, que l'inflationisme prend toute son importance et se trouve érigé en système présenté avec une très grande habileté.

L'inflationisme chez Law.

Ces idées inflationistes avaient préparé les doctrines de l'écossais Law qui les poussa jusqu'à la limite de la logique dans son exposé au Parlement d'Ecosse en 1705 auquel il avait adressé un mémoire, sous le titre de "Considérations sur le numéraire et le commerce," (1720 collection Daire).

Ce qu'il pense de la balance du commerce.

Tous les moyens préconisés jusqu'à son époque pour augmenter la richesse d'une nation sont d'après Law illusoires.

Ainsi en est-il de la balance du commerce, parce que "la diminution des importations peut faire diminuer également l'exportation". Il y a bien, ajoute-t-il, un moyen de favoriser les exportations, le meilleur, le plus connu jusqu'à présent c'est le système des primes. Mais cela suppose qu'il y a dans le pays assez de numéraire non pas pour payer les primes, mais pour employer les habitants. Employer les habitants, c'est là l'idée foncière de Law, afin d'alimenter une production active, surabondante qui laisse un fort disponible pour l'exportation.

Nécessité d'employer les habitants.

Ce qu'il pense d'une loi sur l'intérêt.

"Enfin, dit-il, quelques uns pensent que si l'intérêt était baissé par un règlement le commerce s'étendrait parceque les négociants pourraient employer plus d'argent et d'or à meilleur marché. Une pareille loi, dit-il, aurait beaucoup d'inconvenients. Mais il est indubitable que si la baisse de l'intérêt était produite naturellement par une grande quantité de numéraire, le fait

Source : BIU Cujas

appliqué au commerce serait plus considérable et les négociants commerceraient à meilleur marché sans qu'il en résulte aucun inconvenient."

Nécessité d'augmenter la quantité de numéraire

Ainsi donc le problème définitif, c'est d'augmenter la quantité de numéraire.

"Ce qui constitue la puissance et la richesse d'une nation, c'est une population nombreuse et des magasins de marchandises étrangères et nationales. Ces objets dépendent du commerce et le commerce dépend du numéraire." Chapitre V des Considérations sur le Commerce.

L'orientation est très sensiblement modifiée. Ce n'est plus le bullionisme. L'or et l'argent ne sont plus le but, ce ne sont plus que des moyens. Ce qu'il importe d'avoir en abondance dans le pays, c'est un instrument abondant de circulation des marchandises. C'est du numéraire, jamais Law ne parlera de monnaie métallique mais de numéraire.

Numéraire fourni par la banque.

Ce numéraire abondant qui permettra d'employer tous les habitants, d'étendre le commerce, et qui permettra aux pays qui n'ont pas d'or et d'argent de se donner des conditions de production au moins aussi avantageuses que les pays favorisés par l'abondance des métaux, ce numéraire sera fourni par un bon système de banques.

"Les banques, dit Law Chapitre III, sont encore la meilleure méthode qu'on ait pratiquée pour l'accroissement du numéraire".

Insuffisance du crédit au temps de Law.

Certainement il y avait des banques au temps de Law. Mais pour lui ces banques n'ont pas donné tous les résultats qu'on peut en attendre qu'ant à l'accroissement de la quantité du numéraire, parce que ces banques reposent trop peu sur le crédit.

Pendant longtemps le papier des banques ne fut pas autre chose qu'un certificat de dépôt de lingots ou de monnaie métallique. Le numéraire n'était donc nullement augmenté, puisque le papier en circulation était l'exacte représentation du métal déposé dans les banques. Il arriva bien qu'au courant du XVII^e^ siècle, les banques se départirent de cette méthode de couverture des billets, mais elles n'en devaient pas moins promettre le paiement de leur papier en espèces. Dès lors le crédit qui promet un paiement en espèces, ne peut guère s'étendre au déla d'une certaine proportion qu'il doit garder avec les espèces.

Nécessité de substituer une autre monnaie à la monnaie métallique.

Par conséquent ce qu'il faut d'après Law, c'est que les banques, au moins une banque, en relations avec les pouvoirs publics puissent payer autrement qu'en métal.

Voilà le point extrême, ce à quoi il faut arriver.

Source : BIU Cujas

Il faut qu'on puisse se servir d'un numéraire autre que la monnaie métallique et que la banque ne sera pas tenue de rembourser en espèces.

Ce sera du papier, bien entendu gagé, et pour Lagg, dont la valeur reposera sur des hypothèques en terre. (Chapitre VII de ses Considérations) En monétisant la valeur foncière, la banque qui procèdera à cette opération pourra rembourser son papier, quand on lui en demandera le remboursement, par des actions représentatives d'une portion de valeur foncière.

Pour Lagg on aura au surplus une monnaie bien supérieure à la monnaie métallique dans la circulation intérieure. Parce que, dit-il, la monnaie métallique par la matière dont elle est faite, est une marchandise qui par conséquent varie comme la valeur de toute autre marchandise suivant son abondance ou sa rareté. La monnaie métallique est donc une mesure très imparfaite des valeurs parce que instable.

La raison fondamentale qu'a Lagg de préconiser la monnaie de papier, c'est qu'elle procure un numéraire abondant qui permettra de développer les entreprises.

Mais il ne semble pas que Lagg se soit inquiété de l'effet que peut avoir sur les prix, une trop grande abondance de numéraire. Sans doute comme il n'était pas un mercantiliste partisan de la balance du commerce, ce fait de la hausse des prix n'était pas pour le troubler. D'ailleurs dans son esprit cette hausse ne devait pas se produire, parce que l'abondance du numéraire a pour but et pour effet de surexciter la production, de telle sorte que l'équilibre tend toujours à se maintenir entre le volume des échanges et l'instrument d'échange."

L'abondance de numéraire et la hausse des prix. Lagg, n'envisage point cette question.

Quoiqu'il en soit de Lagg lui-même à ce sujet, il est intéressant de noter que faute de cette manière de voir, faute de se représenter cette tendance à l'équilibre entre l'instrument monétaire et les besoins des échanges, si nous revenons au système de la balance du commerce, il semble bien que ce système devait se heurter à cette contradiction interne.

En s'appliquant sans cesse à augmenter le stock métallique le système de la balance du commerce devait aboutir, semble-t-il, à une hausse des prix à l'intérieur et par conséquent à une situation extrêmement défavorable aux exportations. S'il n'a été nécessaire de signaler dans l'exposé du système de la balance du commerce cette préoccupation, c'est qu'aussi bien les mercantilistes purs ne paraissent pas s'être jamais doutés de cela.

Source : BIU Cujas

Mais du jour où la question de l'abondance du numéraire fut envisagée par quelques publicistes, sous l'aspect que lui donna Law, il y eut des publicistes en Angleterre et en Italie surtout pour démontrer que même à ce point de vue de la balance du commerce il n'y avait pas lieu de redouter cette surabondance monétaire, ni par conséquent une hausse des prix.

Cela fait apparaître une question qu'on aurait pu se poser à propos du système de la balance du commerce, mais que les mercantilistes purs n'ont pas envisagée, bien que rationnellement elle existe.

Le système de la balance du commerce ne tend-il pas à se détruire lui-même par la hausse des prix défavorable aux exportations.

Le système de la balance du commerce ne tend-il pas à se détruire lui-même par ce seul fait qu'en tendant à augmenter dans le pays la circulation monétaire, il tend à faire hausser les prix et par là même à rendre plus difficiles les exportations, car on exporte moins facilement quand les prix sont élevés dans le pays que quand ils sont bas.

Cette question vient d'ailleurs inévitablement à l'esprit dès qu'on n'est plus simplement en présence de la préoccupation bullioniste mais d'une conception qui préconise le système du numéraire sous la dépendance des pouvoirs publics. On se demande alors s'il n'y aura pas trop de numéraire.

Law eut certainement la préoccupation de la répercussion de sa théorie sur la hausse des prix. Mais il ne la craignit pas, car, pour lui, elle ne devait pas se produire puisque le numéraire abondant excite la production.

Mais du jour où cette préoccupation se répandit dans l'esprit des publicistes, les mercantilistes, soucieux de la balance du commerce ne manquèrent pas d'en faire état pour montrer qu'il n'y a pas de contradiction interne dans le système de la balance du commerce.(1)

Law importa ses idées en France. Il s'était lié d'amitié avec le Régent qu'il avait fréquemment rencontré

---

(1) Cette idée que l'augmentation de la circulation du numéraire ne doit pas faire craindre une hausse des prix, parce qu'elle suscite une augmentation de l'activité productrice se trouve exposée avec une netteté parfaite à une époque très éloignée de celle de Law, au début de la Révolution Française. Elle sera l'occasion de l'émission des assignats. Les assignats de la Révolution française firent assez rapidement ce que Law avait en vue, une monétisation de la valeur foncière, des biens nationaux.

La question des assignats au moment de la Révolution Mirabeau et Dupont de Nemours).

Des discussions très violentes s'élevèrent, notamment à la Constituante, quand il s'agit de faire une nouvelle émission d'assignats. Mirabeau partisan acharné du système, voulut dans son discours à la Constituante du 27 novembre 1790 rassurer les adversaires de l'émission. Voici comment il s'exprime :

Source : BIU Cujas

Law en France

dans les endroits où l'on s'amusait. Il obtint du Régent d'appliquer en France ses idées, et la création d'une banque privée très modeste qui devint bientôt banque d'Etat et à laquelle il adjoignit la Compagnie des Indes avec toutes ses entreprises coloniales dans les Indes orientales, dans les Indes occidentales et en Afrique. Law mena finalement une guerre vraiment sauvage contre les métaux précieux à tel point il était peu bullioniste. Il les pourchassa par tous les moyens parce qu'à ses yeux ils avaient le tort grave de ne pas se prêter à l'élimination qu'il voulait leur voir subir. Il est inutile de retracer l'histoire, très courte, mais fort compliquée du système de Law. La banque privée de Law devint en 1716 Banque d'Etat. En 1718 elle s'adjoignit la fameuse compagnie des Indes et en 1720 elle sombra lamentablement, semant la ruine tout autour d'elle. (cf. Auguste Dubois: "Précis d'Histoire des Doctrines". Et surtout M. Emile Levasseur "Recherches historiques sur le système de Law" 1854).

Les dangers de bullionisme. Exemples récents. Nécessité d'une forte couverture métallique.

Le point utile à noter ici c'est cet essai heureux dans son début auquel se livra la réaction contre le bullionisme. Cet essai se reproduira bien souvent par la suite, car les essais de la circulation fiduciaire sont en quelque sorte une maladie chronique de notre temps. Evidemment que c'est une bonne chose que cette circulation fiduciaire correspondant à ce qu'on a appelé l'avènement d'une économie de crédit, puisque cela permet une plus large utilisation des capitaux. Mais il ne faut pas tomber d'un excès dans un autre. Il ne faut pas se laisser aller à croire que la circulation fiduciaire comme Law paraît le croire, peut s'enfler sans considération aucune de l'importance de sa couverture métallique. La couverture métallique est la valeur réelle.

Que de fois n'a-t-on pas assisté de notre temps

Cette quantité que nous proposons les épouvante. Au lieu d'une puissance productive, ils n'y voient qu'un torrent de destruction. Ce sont de grandes erreurs sur la circulation monétaire qui font craindre si fort l'accroissement des assignats que nous proposons.

"On vous dit que doubler ainsi le numéraire, c'est doubler en peu de temps les prix de tout; que le même nombre d'objets à représenter ayant le double de signes, chacun d'eux doit perdre de sa valeur.

"Fausse conséquence s'il en fut jamais, car les signes étant doublés, les objets à représenter se multiplient; les consommations, les reproductions s'accroissent. Mille choses abandonnées reprennent de la valeur. Les travaux augmentent d'utiles entreprises et fermes et l'industrie fournit une nouvelle matière à de nouvelles dépenses."

Si cela était vrai, il y aurait là une simplicité admirable. Un problème de la richesse nationale.

Source : BIU Cujas

même aux Etats-Unis, en Angleterre, à ce gonflement excessif de la circulation fiduciaire. Il semblait alors que l'on put sans danger perdre tout contact avec le métal. Et bien, non, cela n'a pas été possible. Dans une image, un peu osée, on a pu dire que la circulation fiduciaire c'est en quelque manière comme un nourrisson dont la vitalité ne dure qu'autant que le sein maternel est convenablement pourvu. La circulation métallique et les réserves métalliques, c'est là le lait qui donne la vie à la circulation fiduciaire. Si le lait s'appauvrit, la circulation fiduciaire peut se faire pendant un peu de temps l'illusion qu'elle est définitivement sevrée, qu'elle est assez forte pour oublier le sein maternel. Mais au moindre accident sa constitution ne manque pas de se révéler fragile et alors il lui faut revenir en hâte au sein maternel. Bien souvent même celui-ci à ce moment là se trouve tari parce que l'excès de la circulation fiduciaire a fait disparaître le métal. Alors, pour employer une expression qui a de la vogue au théâtre, il faut s'adresser à une remplaçante, à une remplaçante serviable, mais qui enfin fait payer ses services pour lui demander l'alimentation substantielle qui remettra sur pied la circulation fiduciaire.

Les Etats-Unis l'ont expérimenté en 1907 et l'angleterre un peu auparavant. Ce fut notre Banque de France solidement pourvue d'une couverture métallique, peut-être même trop solidement qui prit alors en nourrice les effets, le papier américain ou le papier anglais

C'est là une leçon de choses curieuse qui devrait pourtant frapper beaucoup les esprits. Mais elle ne manque jamais de s'effacer pour peu que l'on rentre dans une période de prospérité. C'est là dans une très large

---

Il y avait à la Constituante un physiocrate, le comte Dupont de Nemours qui n'était pas pour se laisser prendre à une aussi intrépide exagération. Il démontra avec lucidité les dangers de la voie dans laquelle la Constituante allait s'engager.

Comme dans l'un des discours du Cte de Nemours, Larochefoucauld Liancourt avait cru apercevoir une allusion dans un passage, au système de Law, dont le souvenir était encore cuisant, il fit observer:

"Les biens de la Banque de Law étaient hypothéqués sur des mines d'or, (c'est une erreur, ils étaient hypothéqués sur les actions de la Compagnie des Indes qui avait fini par réunir toutes les entreprises de colonisation que l'on découvrirait peut être dans le nouveau Monde. Mais nos assignats sont hypothéqués sur des fonds territoriaux bien connus et dont la vente se fait en ce moment."

Quoiqu'il en soit, on sait ce qu'il advint des assignats et les prédictions des physiocrates se trouvèrent fâcheusement réalisées.

Source : BIU Cujas

mesure l'explication des crises répétées.

Conclusion. Tel est l'essentiel de la première grande conception de la richesse nationale et de son développement que l'on classe dans l'histoire des idées et de la politique économique sous le nom un peu trop étroit de mercantilisme.

Un peu trop étroit en effet parceque le mercantilisme proprement dit n'est qu'une phase d'une politique et d'une conception beaucoup plus large: la politique bullioniste.

II. Partie.

Le libéralisme économique en France et en Angleterre dans la seconde moitié du XVIII^eme siècle.

(Conception libérale individualiste de la richesse nationale en France et en Angleterre).

Après le mercantilisme qui conduit au XVIII^e siècle, le libéralisme économique se constitue précisément en réaction du mercantilisme. Rien donc de surprenant à ce que les deux périodes chevauchent.

Les premières critiques contre le mercantilisme. Dès la fin du XVII^e siècle, le mercantilisme bien que pleinement florissant dans la politique pratique avait cependant déjà commencé à rencontrer des critiques.

En Angleterre les idées de Child n'étaient déjà plus à de nombreux points de vue d'un mercantilisme bien pur, puisque c'est à propos de Child tout d'abord que les historiens commencent à parler du mercantilisme libéral.

En France Boisguilbert, dès la fin du XVII^e siècle de 1697 à 1707, dans ses principaux écrits attaquait vigoureusement la politique économique de Colbert qui était si fortement empreinte de mercantilisme. Voici ces ouvrages: "Le détail de la France" (1697); "le factum de la France" (1707) "Le discours sur la nature des richesses de l'argent et des tributs".

Dans ces ouvrages qui sont écrits dans la forme des pamphlets, Boisguilbert menait une attaque très vive contre l'idée bullioniste.

Lazz, lui-même, tant en Ecosse qu'en France, par ses considérations sur le numéraire du commerce se

Source : BIU Cujas

détachait complétement de l'idée bullionicte et par conséquent semait un germe contre le mercantilisme.

Donc dès le commencement du 17e siècle et à mesure qu'on avance vers le XVIIIe siècle, on peut bien non seulement des défections se produire dans les rangs mercantilistes, mais même des convictions opposées se former. C'est qu'à ce moment, au XVIIIe siecle le mercantilisme avait produit tous ses effets logiques et on commençait à étouffer dans ces règlements innombrables que le mercantilisme avait suscités. Si pendant un temps le mercantilisme eut sa raison d'être comment le pensent les économistes de l'école historique, si le mercantilisme a donné de bons résultats partiels, nombre d'esprits éclairés ne lui trouvent plus que des inconvénients. Beaucoup pensaient vers le milieu du XVIIIe siècle, ce que dès le XVIIe siècle, au plus beau jour du colbertisme, un intendant Mauriac écrivait:

"Le plus grand secret est de laisser toute liberté dans le commerce. Les hommes s'y portent assez par leur intérêt et il n'y a qu'à soutenir et faciliter les manufactures établies. Jamais elles n'ont déperi si fort dans le royaume que depuis qu'on s'est mis en tête de les augmenter par des voies d'autorité."

Mouvement doctrinal en faveur du libéralisme économique.

C'était là une conviction qui au XVIIIe siècle était partagée par nombre d'esprits éclairés. Un mouvement doctrinal se dessine progressivement pour aboutir dans la seconde moitié du XVIIIe siècle à une véritable doctrinalisation du libéralisme en écrits politiques et cela concurremment en France et en Angleterre: En France avec Quesnay, en Angleterre avec Adam Smith.

L'un et l'autre ont eu des précurseurs qui sont indiqués dans la traduction française de l'Histoire des Doctrines Economiques de M. Costa et dans le Précis des Doctrines Economiques de M. Dubois, professeur à Poitiers.

Ce qu'il est intéressant d'étudier ici, c'est d'examiner la nouvelle doctrine déjà constituée, telle qu'on la trouve chez les physiocrates en France et chez Adam Smith en Angleterre. Il faut distinguer entre les physiocrates en France et les physiocrates en Angleterre, car si chez Quesnay et chez Adam Smith la conclusion d'art est la même, à savoir le libéralisme économique, la technique qui conduit Quesnay et celle qui conduit Adam Smith à cette conclusion d'art n'est pas sensiblement la même chez l'un et l'autre.

Source : BIU Cujas

Titre I.
La Physiocratie.

Chapitre préliminaire

§.1. Place de la Physiocratie.

Caractère scientifique de l'école Physiocratique.

Avec les physiocrates, apparait vraiement et pour la première fois, la conception pleine, nette, consciente, d'une science économique ou du moins, c'est proprement sous leurs mains que la forme scientifique en ces matières se développe. On peut ne pas adopter leurs théories ou ne pas admettre leurs principes, parfois très exclusifs, il n'en est pas moins vrai que les physiocrates ont compris nettement qu'il y avait dans la vie économique des sociétés un ordre de faits et d'idées qui devait offrir à l'esprit humain, la matière d'un grand travail scientifique, d'un grand travail d'ensemble.

Caractère de sociologie statistique de la conception physiocratique.

Au reste la conception physiocratique déborda singulièrement le domaine propre de l'économie politique. La conception physiocratique n'était rien moins qu'une conception générale de la vie des sociétés une sociologie statistique comme certains diraient peut-être aujourd'hui.

La physiocratie s'est — c'était à la seconde moitié du XVIII^e siècle, dans un temps ou tout était en travail en Europe et plus particulièrement en France — préoccupée des idées qui agitaient alors tous les esprits. Il était impossible aux physiocrates de se renfermer dans le cercle des notions économiques. La "Physiocratie" de Quesnay, c'est-à-dire les écrits de Quesnay réunis sous ce titre, traitera de "la constitution naturelle du gouvernement" et l'un des physiocrates les plus en vue, les plus systématiques aussi, Mercier de la Rivière se conformant en cela aux idées du maître Quesnay, intitulera son ouvrage de ce titre si connu "l'ordre naturel et essentiel des sociétés politiques". L'économie politique était pour eux le chapitre premier, le chapitre base d'une théorie de l'organisation sociale, c'est par là que l'économie politique entre dans la conception physiocratique. C'est sur la base économique qu'ils construiront, mais il restera que ce dont les physiocrates glorifiaient surtout

Source : BIU Cujas

leur maître Quesnay, c'était sur cette base économique, d'avoir posé, d'avoir mis en évidence l'idée nouvelle en somme d'un ordre naturel des sociétés et c'est ce qu'on voit bien en toute netteté dans l'écrit de Dupont de Nemours, intitulé: de l'origine et des progrès d'une science nouvelle - 1768 -

l'ordre naturel des sociétés.

Il est bon de s'arrêter un instant à considérer de quelle manière ce physiocrate, tout comme ses amis, envisageait l'ordre nouveau d'études dont il croyait du reste avoir donné en même temps que le commencement, l'achèvement. Pour eux et d'après Dupont de Nemours, voici comment apparaissait la physiocratie.

la science de la société chez les physiocrates et spécialement chez Quesnay.

La physiocratie est une science nouvelle, une science dont les principes sont dus à Quesnay, et qui par conséquent ne remonte qu'à environ 13 ans, c'est-à-dire en 1755, puisque Dupont de Nemours écrivait cela en 1768 - en 1755 en effet, c'est l'époque où Quesnay écrivit son premier article d'ordre économique. Cette science, c'est la science de la société.

Mais, dira-t-on, il y a Montesquieu! Oui, mais il n'avait pas écrit son Esprit des lois en science de la société. Pour eux, Montesquieu ne paraît pas même avoir eu l'idée de la science qu'il établit. La conception des lois chez Montesquieu, sa conception des lois naturelles, est une conception étriquée. Montesquieu, tout comme un autre, a dit: — c'est Dupont de Nemours qui parle — que les principes d'un gouvernement doivent changer selon la forme de sa constitution, mais il ne nous a pas appris quelle est la base primitive, quel est l'objet commun de toute constitution de gouvernement. Il a employé presqu'uniquement, disent-ils; la finesse extrême, la pagacité supérieure de son esprit, pour chercher, pour inventer des raisons particulières à des cas particuliers. Cependant, il est bien certain dit Dupont de Nemours et il est là l'organe très fidèle des idées physiocratiques, que les sociétés civiles ou plutôt que la constitution des sociétés n'est point l'effet du hasard. Les hommes en se réunissant en société ont un but essentiellement marqué par leur nature. Or, la "constitution physique" des hommes — ce mot "physique", va revenir fréquemment sous la plume des physiocrates — la constitution physique se rattache tout à fait à la physiologie sensualiste. La constitution physiques des hommes, de même que la constitution physique des autres êtres dont les hommes sont environnés ne permet pas, dit-il, que les moyens pour parvenir à ce but essentiel des sociétés soient arbitraires. Il ne peut y

Source : BIU Cujas

"LES COURS DE DROIT"
1913-1914
RÉPÉTITIONS ÉCRITES
rédigées à l'usage des
ÉTUDIANTS EN DOCTORAT
POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE
et conformément au programme de
cet Examen
A. Grujon, Dr, 2, place de la Sorbonne
(au premier)

avoir rien d'arbitraire dans des actes physiques tendant à une fin déterminée. Il y a donc une route nécessaire pour approcher le plus qu'il est possible de l'objet de la société entre les hommes. Il part de cette idée qu'il y a évidemment, nécessairement, un but de la société humaine, un but essentiel, commun à toute société humaine qui est le fait même de société, de vie sociale. Il y a évidemment un type, le meilleur, de vie sociale et par suite, les chemins pour y parvenir ne peuvent pas être livrés au hasard. Il y a des chemins par lesquels on est plus sûr d'y arriver que par d'autres. Il y a donc un ordre naturel, essentiel et général qui renferme les lois constitutives et fondamentales de toutes les sociétés. Il y a donc un ordre, une manière d'être des sociétés, un ensemble d'institutions fondamentales, un ordre duquel les sociétés ne peuvent s'écarter sans être moins société, sans que l'état politique ait moins de consistance, sans que ses membres se trouvent plus ou moins désunis; un ordre en d'autres termes, qu'on ne pourrait abandonner entièrement sans opérer la dissolution de la société et bientôt la destruction absolue de l'espèce humaine.

Voilà dit Dupont de Nemours, ce que ne savait pas Montesquieu. Montesquieu s'est tenu à rechercher les conditions propres à chaque peuple donné dans chaque temps déterminé. Il n'a pas dégagé la preuve ou n'a pas su dégager ce qu'il y a d'essentiel, de permanent de commun, dans la société humaine. Voilà, au contraire, ce que Quesnay a révélé au monde, dit Dupont de Nemours.

Ses connaissances de Quesnay en physiologie lui firent faire cette découverte sociale. Quesnay dit toujours Dupont de Nemours habile dans la médecine - où la grande habileté consiste à observer et à respecter la nature, consacra toute la précision de son esprit à la recherche des lois physiques relatives à la société et il parvint enfin à s'assurer de la base de ces lois, à en saisir l'ensemble, en développer l'enchaînement, à en extraire et a en démontrer les résultats. Le tout formé d'une doctrine très nouvelle.

C'est ainsi que celui qu'on pourrait appeler le "Secrétaire général de l'Ecole physiocratique", Dupont de Nemours, présentait la nouveauté du système.

Y a-t-il un ordre naturel des sociétés ?

Peut-on penser qu'il y ait un ordre naturel et essentiel des sociétés politiques, un ordre commun à toutes les sociétés?

Joseph de Maistre, dans ses "Considérations sur la France" publiées peu de temps après la physiocratie

Source : BIU Cujas

en 1795, écrivit ce passage fameux où il est dit:

"La Constitution de 1795, tout comme ses aînées, est faite pour l'homme. Or, il n'y a point d'hommes dans le monde. J'ai vu dans ma vie des Français, des Italiens, des Russes, etc.. Je sais même, grâce à Montesquieu qu'on peut être Persan, mais quant à l'homme, je déclare ne l'avoir rencontré de ma vie. S'il existe, c'est bien à mon insu".

Et dès lors ajoute-t-il," une Constitution qui est faite pour toutes les nations, n'est faite pour aucune. C'est une pure abstraction, une œuvre scolastique faite pour exercer l'esprit d'après une hypothèse idéale que cette constitution adressée à l'homme dans les espaces métaphysiques où il habite.

"Et qu'est-ce qu'une Constitution ? N'est-ce pas la solution du problème suivant:

"Etant donné la population, les mœurs, la religion, la situation géographique, les relations politiques, les richesses, les bonnes et mauvaises qualités d'une certaine nation, trouver les lois qui conviennent à cette nation."

Si Joseph de Maistre parle ainsi et je me garde de dire qu'il ait tort, s'il parle ainsi, il semble que l'entreprise de Quesnay était chimérique dans son objet même. Ce passage est souvent invoqué contre les prétentions non seulement des physiocrates, à trouver un ordre naturel et essentiel des sociétés, mais contre les prétentions de quiconque parle des conditions essentielles et universelles de la vie des sociétés.

Il est aisé de répondre au parti que l'on veut tirer ainsi un peu légèrement de Joseph de Maistre par de Maistre lui-même quand, et cela d'ailleurs sans tomber le moins du monde en contradiction avec lui-même, il écrit quelques pages auparavant le passage cité tout à l'heure ceci:

"Ne confondons point, disait-il, les essences des choses avec leurs modifications. Les premières, les essences des choses sont inaltérables et reviennent toujours; les secondes, les modifications changent et varient un peu de spectacle, du moins chez la multitude, car tout œil exercé pénètre aisément l'habit variable dont l'éternelle nature s'enveloppe suivant les temps et les lieux."

Quesnay et ses disciples ne faisaient pas œuvre chimérique dans son objet, du moins dans son but, en s'efforçant de découvrir, dans la vie sociale, cette essence des choses. Et parmi ceux qui, par la suite, se sont le plus intimement réclamés de la pure méthode d'observation, Frédéric Le Play lui-même, écrira son ouvrage dont le titre paraîtra emprunté à l'ouvrage le plus connu des

Source : BIU Cujas

physiocrates à celui de Le Mercier de la Rivière : la constitution essentielle de l'humanité.

Quoi qu'il en soit, ce qu'il convient de marquer dès à présent, c'est la position que prenaient la physiocratie par rapport aux idées économiques intérieures, c'est comment, sous quel jour se présente la doctrine proprement économique des physiocrates. Adam Smith ne retiendra rien d'autre que ces idées économiques des physiocrates, quand il examinera la physiocratie.

La Physiocratie réaction contre le mercantilisme.

Sur le terrain économique proprement dit, la physiocratie se présente, en somme, comme une réaction, et une réaction fondamentale et radicale contre les idées et la politique mercantiles. Le mercantilisme surévalue singulièrement l'importance des métaux précieux dans la constitution de la richesse nationale. La physiocratie va replacer les métaux précieux à leur rang, et à leur rang de richesse subordonnée, de richesse dont la quantité est naturellement réglée par l'abondance et par les nécessités de la circulation des richesses premières, c'est-à-dire des biens consommables. La quantité des métaux précieux n'est plus une chose dont on doive se préoccuper.

Le mercantilisme d'autre part, par l'effet de sa conception même de la richesse nationale, regardait le commerce extérieur, pourvu qu'il aboutit à une balance favorable, comme la principale source de l'enrichissement d'un pays. Puisque les manufactures se prêtaient mieux au développement des exportations, il favorisait les manufactures par tous les moyens, dut l'agriculture en souffrir gravement.

L'agriculture source unique de richesse.

La physiocratie va voir dans l'agriculture la source unique (et avec quelle rigueur faut-il entendre ce mot unique) de richesse. Quant au commerce extérieur, elle ne le regardera comme utile que dans la mesure nécessaire à l'échange des excédents de la production agricole sur la consommation nationale. Rien de plus.

A ce propos Adam Smith dira - voilà une image que l'on fait souvent intervenir - que les physiocrates ayant trouvé la branche trop courbée dans un sens, ils l'ont, pour la redresser, tout autant recourbée dans le sens contraire. Adam Smith veut marquer ainsi que suivant lui, les physiocrates sont allés d'un extrême à l'autre.

La liberté économique.

Enfin le mercantilisme pour obtenir une balance favorable, avait conduit les pouvoirs publics à une politique d'intervention constante, à une politique de réglementation complexe devenue terriblement minutieuse et fine. La physiocratie considérera la liberté économique la plus complète comme

Source : BIU Cujas

étant la condition la plus favorable aux progrès de l'agriculture et par là aux progrès le plus grand possible de la richesse nationale, comme l'unique source de l'augmentation de la richesse nationale. Donc, à ce qu'on a appelé l'artificialisme traditionnel, pour les Physiocrates il faut substituer ce qu'ils appellent la liberté naturelle, entendant la liberté sur les bases voulues par la nature, la liberté en conformité des lois naturelles que leur a révélé l'analyse scientifique des conditions essentielles de la vie des sociétés et c'est là ce que veut rendre cette expression qui était un néologisme : la *physiocratie*. Cette expression de physiocratie du grec phusis et kratos : c'est le gouvernement de la nature. A la place du gouvernement arbitraire, du gouvernement artificiel précédent, c'est le gouvernement de la nature.

Confiance des physiocrates dans la force de l'evidence

Les physiocrates étaient si profondément pénétrés de la vérité de leur science essentielle dans une clarté si complète, qu'ils étaient persuadés, qu'il leur suffirait d'exposer cette science, pour que désormais les hommes sentissent avec une force irrésistible que leur intérêt évident est de conformer leur conduite à cette science du jour où ils la connaîtraient. Ils avaient foi dans leur système de la raison subjuguée par l'évidence. Ce mot d'évidence reviendra à chaque instant sous la plume des physiocrates. Ils comptaient que les hommes ne pouvaient manquer d'obéir à la raison, et ils étaient convaincus que si les hommes ne s'étaient pas jusque là, conformés à la science, c'est qu'ils ne l'avaient point connue. Les erreurs du passé ne s'expliquaient que par cette ignorance. Jusque là, l'humanité avait erré : désormais elle serait à l'abri de l'erreur.

C'est pourquoi les physiocrates sont très préoccupés d'organiser l'instruction et notamment l'instruction de la physiocratie.

Cette foi profonde qu'avaient les physiocrates dans la puissance de la vérité et de la raison est un des traits dominants de la philosophie du XVIII^e^ siècle et on la retrouve au début de la Révolution chez les hommes qui pour la première fois en France, faisaient précéder leur Constitution de ce tableau appelé des Déclarations des droits de l'homme et du citoyen.

§2. Histoire externe de l'école physiocratique.

C'est donc avec le commencement de la seconde moitié du XVIII^e^ siècle que se marque sérieusement

Source : BIU Cujas

en France le mouvement de réaction libérale, dont la physiocratie devait être la systématisation vraiment puissante.

On a coutume d'indiquer comme étant à l'origine de ce mouvement deux hommes: Vincent de Tournay et le Dr Quesnay. On a pas tort de les présenter tous deux comme étant au point de départ de ce mouvement, seulement il ne faut pas donner Tournay comme un physiocrate. Tournay qui était intendant du commerce de 1751 à 1759 mourut alors que l'école physiocratique était à peine connue. Par ce que l'on sait de lui, par l'éloge qu'en a fait Turgot, Tournay ne professa jamais la thèse scientifique essentielle des physiocrates, à savoir que l'agriculture était la seule industrie productive. Non. Tournay fut, si l'on peut dire, un libéral pratique; il avait une grande expérience des affaires; son père armateur à Saint-Malo, l'avait envoyé quinze ans à Cadix pour les besoins de son commerce. Très actif, c'est là que commencèrent à se former ses idées libérales. Il avait évidemment des préoccupations d'ordre scientifique, il tenait à s'informer, à lire, à connaître et il fut le traducteur du mercantiliste anglais Child. Cela se trouvait concorder avec ses propres observations, l'orientait vers un but libéral. Quand il devint en 1751 intendant du Commerce, ses idées sur la supériorité de la liberté économique ne firent que se consolider au cours de ses tournées d'inspection, au cours de ses enquêtes très nombreuses et on le vit peu à peu s'approprier en quelque sorte comme expression simple, comme expression pratique populaire, de sa manière de voir, cette réponse qu'avait fait, raconte-t-on du moins, à Colbert au XVIIe siècle, un industriel lyonnais nommé Legendre. "Comme Colbert visitant Lyon demandait aux industriels réunis de lui présenter les vœux, de lui dire ce qu'il convenait de faire pour provoquer le développement de l'industrie lyonnaise, ce Legendre aurait dit respectueusement à Colbert "Laissez nous faire". Tournay semble s'être approprié cette formule, en y ajoutant la seconde partie que l'on connait "Laissez passer." "Laissez faire laisser passer" Laissez l'individu produire comme il l'entend, en toute liberté, laissez passer, laissez circuler les marchandises d'une province à l'autre sans gêne, sans douanes intérieures. Quelle était la portée exacte de cette formule, de cette maxime dans la pensée de Tournay? Certainement il appliquait cette maxime du libéralisme à sa naissance pleinement à l'économie interne, à la production, à la circulation intérieure; il voulait la disparition des réglementations de fabrication, la suppression des corporations. Tournay

Vincent de Tournay, son libéralisme pratique.

Laissez faire, laissez passer.

Source : BIU Cujas

appliquait pleinement sa maxime libérale à l'économie interne.

Pour ce qui est du commerce extérieur, est-ce que Gournay étendit jusque là son libéralisme ? On en peut douter, rien ne l'indique en tout cas. On ne peut pas donner Gournay comme étant partisan de la suppression du régime des douanes extérieures, étrangères on ne sait pas et il ne semble pas que sa pensée se soit portée de ce côté là.

Quoi qu'il en soit, il reste certain que l'intendant du commerce Gournay a contribué beaucoup à faire naître et à repandre l'idée des inconvénients du régime restrictif, de la supériorité du régime de liberté et de concurrence. Seulement cette attitude de Gournay était sans relations avec la doctrine scientifique des physiocrates.

Bien que Gournay eut connu le Docteur Quesnay, et il n'est pas sans interêt que des physiocrates connurent Gournay et eurent avec lui des conversations fréquentes, Gournay, sans jamais se laisser aller aux doctrines scientifiques des physiocrates relativement à la productivité de la seule agriculture, Gournay leur disait ses raisons à lui, ses raisons pratiques de désirer la liberté économique au moins interieure et cela ne fut pas sans influence, comme certains des Physiocrates auront lieu de le constater plus tard.

Le Docteur Quesnay; "la Physiocratie."

Le véritable, l'unique fondateur et le chef de l'école physiocratique est François Quesnay, qui vécut de 1694 à 1774. Le docteur Quesnay était médecin de Mme de Pompadour, puis premier médecin consultant du roi. Sa situation lui laissait des loisirs qu'il employa pendant la plus grande partie de sa vie, jusqu'à 60 ans, à des études philosophiques purement spéculatives. Savant apprécié de Mme de Pompadour, sa situation de médecin du roi lui avait permis de conquérir celui-ci à ses idées. Cela ne fut pas sans conséquences sur la politique du temps. Ce n'est qu'à 60 ans que le Docteur Quesnay entreprit d'écrire sur les choses économiques et sociales et il débuta par deux articles qui étaient destinés a être publiés dans l'Encyclopédie de Diderot, les articles "Fermiers" et "Grains", l'article Fermiers en 1756 et l'article Grains en 1757. On peut y rencontrer déjà par avance, mais de façon assez peu systematique, les traits fondamentaux de la doctrine physiocratique. Quesnay avait paraît-il une certaine compétence technique en Agriculture; on y était toujours intéressé passionnément. C'est du côté de la culture que se portèrent d'abord ses investigations et ses connaissances, physiques

Source : BIU Cujas

et biologiques, conduisirent le Docteur Quesnay à traiter le point de départ de la richesse, sous un jour original et tout à fait nouveau. Quesnay conçut une circulation sociale de la richesse d'après un type sur lequel la découverte de Harvey sur la circulation du sang n'a pas été sans influence. Avec ses tendances de physiologiste, il voyait dans la société un aspect hygiéniste qui devait avoir son système, son hygiène sociale aussi indispensable que pour le corps humain. Les idées économiques du Docteur Quesnay, pour avoir été produites sur le tard, n'en furent pas moins le fruit d'une très longue élaboration, Si Quesnay ne se prit à publier qu'à l'âge de 60 ans, il publia rapidement une série d'écrits, peu volumineux chacun, mais qui prouvent bien qu'ils sont le fruit d'une longue étude antérieure.

Dupont de Nemours a réuni dans un recueil qui formait deux volumes la plupart des écrits de Quesnay et il a donné à ce recueil le titre de Physiocratie. C'est là le recueil de la plupart des écrits de Quesnay, avec ce sous titre: "ou constitution naturelle de gouvernement le plus avantageux au genre humain".

Marquis de Mirabeau

Le plus ancien, le plus fervent, le plus chaleureux et le plus enthousiaste de ses disciples, fut le marquis de Mirabeau qui a publié de nombreux ouvrages dont le meilleur fut sa Philosophie rurale ou Economie générale et politique de l'agriculture (1763).

Mercier de la Rivière

Citons aussi l'un des exposés les plus complets de la doctrine physiocratique, l'œuvre de Le Mercier de la Rivière, qui vécut de 1720 à 1793: l'ordre naturel et essentiel des sociétés politiques, titre par lui-même très expressif (1767).

Dupont de Nemours

Dupont de Nemours a été ensuite le disciple le plus actif peut-être de l'école et aussi son dernier survivant, car né en 1739, il est mort en 1817.

Turgot

Turgot, physiocrate éclectique. Quand il fut ministre, il supprima les douanes intérieures. On lui doit cet ouvrage, notamment les "Reflexions sur la formation et la distribution des richesses (1766).

Le Trosne

Enfin mdication: Le Trosne qui publia l'ordre social et l'intérêt social (1776) et l'abbé Baudeau "Explication du tableau Economique"

Source : BIU Cujas

-88-

Chapitre -I-

Exposé de la Doctrine Physiocratique

Les traités d'économie politique commencent généralement par se poser cette question: quelle est la nature de la science Économique? Est-ce une science morale? Est-ce une science physique?

Les auteurs se partagent, les uns ne voulant voir dans cette science qu'une science morale, une science des mobiles humains dans l'ordre économique, les autres disant que cette science participe à la fois des sciences morales et des sciences de la nature physique, puisque la relation économique n'est pas seulement entre les hommes, mais aussi entre l'homme et la nature.

De la nature de la science Économique. La conception physiocratique, pour les physiocrates la science économique est une science physique.

Mais ceux-là même qui veulent insérer dans la définition de la science économique un élément de science physique n'y admettent le côté physique que d'une manière très limitée

Pour les physiocrates, l'économie politique est une science physique et ce mot "physique" est tout à fait caractéristique de la conception physiocratique.

Le Mercier de la Rivière - celui auquel il faut se reporter presque toujours quand on veut avoir l'énoncé le plus net des idées fondamentales de la physiocratie - fait cette déclaration typique:

"Tout est physique dans la nature. Ainsi l'ordre naturel dont l'ordre social fait partie n'est et ne peut être que d'ordre physique"

Qu'est-ce, en effet, disaient en substances les physiocrates, que l'économie des sociétés sinon leur vie proprement organique, leur vie matérielle, tout comme dans l'individu, les fonctions de nutrition, de distribution de la sève nutritive? La science économique c'est la science de la vie physique des sociétés.

Certes - et les physiocrates se gardaient bien de s'y tromper - toutes les manifestations de la vie sociales ne se ramènent pas à celles de la vie organique des sociétés, pas plus que toutes les manifestations de la vie individuelle ne se ramènent aux phénomènes de nutrition et de distribution. Non, mais la vie organique c'est la condition primordiale de toutes les autres manifestations de la vie dans la société comme dans l'individu, puisque la vie organique c'est-

Source : BIU Cujas

la vie même. Faute de vie organique, aucune des manifestations les plus élevées de la vie humaine, manifestations morales, scientifiques, politiques, religieuses, n'est possible.

D'autre part, il n'est pas plus indifférent pour la société qu'il n'est indifférent pour l'individu que leur vie organique soit saine, florissante. Le bien être, la santé social sont des conditions du développement social dans ses formes les plus élevées, tout comme la santé de l'individu est en général, du moins, nécessaire à l'établissement de ses facultés proprement humaines.

La science économique est donc une science vitale pour les sociétés.

Assimilation par les physiocrates de la vie organique des sociétés à la vie organique des individus.

Si les physiocrates, en assimilant la vie organique des sociétés à la vie organique de l'individu, n'avaient voulu recourir qu'à une sorte d'image, ils ne seraient pas les premiers à avoir fait cette comparaison entre le corps humain et le corps social. De ces comparaisons biologiques on en rencontre de très merveilleusement poussées dès l'antiquité dans Platon et à la renaissance dans Jean Bodin.

L'audace des rapprochements entre le corps humain et le corps social est beaucoup plus grande chez les écrivains antérieurs aux physiocrates et surtout chez certains de nos contemporains que chez les physiocrates qui ne songèrent pas le moins du monde à ces analogies de détail qu'on a vues fleurir si étrangement dans ces vingt dernières années, dans les œuvres d'une école qui aimait à se dire école de sociologie biologique.

Pour cette école, la famille est la cellule du corps social. Les groupes de familles sont les ganglions. L'État est le centre cérébro spinal; les tribunaux sont le sphincter du corps social; car ils éliminent les déchets sociaux.

Les physiocrates ne paraissent pas du tout s'être livrés à ces fantaisies pseudo-scientifiques. Si les physiocrates ont l'idée, bien plus qu'ils n'en parlent, d'une vie organique des sociétés, ils n'y voient pas le moins du monde une vie distincte de celle des individus. Il ne leur viendrait pas à l'idée, comme à un publiciste contemporain, de voir dans la société un animal réel, parfaitement distinct des individus qui la composent, animal auquel il donne le nom d'hyperzoaire, au regard duquel nous serions de pauvres tout petits métazoaires.

C'est précisément pour cela que les physiocrates ne voient dans l'économie politique qu'un allongement de la science physique. Pour eux c'est une science physique non pas précisément par la nature de son objet: la société mais par la nature des phénomènes et des rapports qu'implique la vie des hommes en société.

1913-1914
"LES COURS DE DROIT"
RÉPÉTITIONS ÉCRITES
rédigées à l'usage des
ÉTUDIANTS EN DOCTORAT
POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE
et conformément au programme de cet Examen
A. Grujon, Dr, 5, place de la Sorbonne (au premier)

Source : BIU Cujas

Caractère de la conception physiocratique : la vie des sociétés soumise à des nécessités proprement physiques.

C'est alors que l'on voit le caractère grandiose de la conception physiocratique. Les sociétés sont soumises pour leur existence aux mêmes conditions physiques que l'individu. C'est dans l'ordre extérieur que l'individu puise nécessairement les éléments nécessaires à sa vie organique, il en est évidemment de même des sociétés composées d'individus. Par conséquent la vie des sociétés est soumise à des nécessités proprement physiques, elle est dans la dépendance des lois physiques.

Puisqu'il y a des lois physiques, les hommes ne sauraient les enfreindre sans compromettre leur vie organique.

S'il y a des rapports d'ordre strictement physique entre les hommes et la nature, par conséquent s'il y a des lois régissant ces rapports, il doit y avoir une meilleure adaptation possible de l'homme à la nature.

Les lois physiques ne se prêtent pas aux fantaisies de la volonté humaine, aussi les physiocrates n'étaient rien moins que des déterministes.

Le problème de la meilleure adaptation des sociétés à la nature.

Donc il y a un problème : problème de la meilleure adaptation des sociétés à la nature. L'homme quand on le considère isolément ne manque pas de chercher pour lui, cette meilleure adaptation possible. Il peut se tromper par ignorance des lois naturelles, mais du moins a-t-il en lui quelque chose d'immuable qui le fait toujours chercher cette meilleure adaptation de sa conduite aux conditions posées par la nature, c'est sa sensibilité, c'est-à-dire sa faculté d'éprouver du plaisir ou de la douleur et par réaction physique sa recherche du plaisir et son éloignement de la douleur. C'est cette loi physique de la nature humaine que dans le langage économique moderne on appelle de ce nom si souvent mal compris : intérêt personnel.

Avec les physiocrates, cette manière d'être de la nature humaine prend nettement le caractère d'une loi physique, parce qu'elle a son principe dans un phénomène physique : la sensation, qui est la manifestation des relations entre le corps humain et le monde extérieur. On reconnaît là la marque de la philosophie sensualiste de Condillac.

Il appert qu'il y a donc une loi naturelle de la vie des sociétés. Comme cette loi naturelle émane de l'auteur des choses et que Dieu est bon, il n'a pas voulu le malheur de ses créatures en les soumettant à une loi qui soit en opposition avec leur bonheur. Cette loi naturelle est nécessairement la plus avantageuse au genre humain.

Source : BIU Cujas

Des lors quel est le rôle de la puissance sociale?

Du rôle de la puissance sociale

La puissance sociale doit uniquement veiller à ce que les intérêts individuels ne troublent pas le jeu naturel de la loi providentielle. Pour cela la puissance sociale n'a qu'à garantir le droit de chacun tel qu'il résulte de la loi naturelle, c'est-à-dire le droit de chacun tel qu'il est déterminé par la nécessité de la nature physique de l'homme, et par la nécessité de la relation physique de l'homme avec le monde extérieur.

La notion de droit naturel chez les physiocrates prend sa racine dans la conception de la physique naturelle.

Pour les physiocrates à la loi naturelle correspond un droit naturel, qui est l'expression de lois proprement physiques, et l'économie politique est la science du droit naturel appliquée aux sociétés civilisées.

Ainsi à la loi naturelle correspond un droit naturel qui est l'expression de lois proprement physiques. En telle manière qu'on pourrait dire que pour les physiocrates le droit lui-même n'est pas une science morale, mais une science physique. C'est dans cet esprit qu'il faut lire la phrase bien connue de Dupont de Nemours:

"L'Economie Politique est la science du droit naturel appliquée comme elle doit l'être aux sociétés civilisées. Elle a toujours été, elle sera toujours et toute entière dans le droit."

En s'exprimant ainsi Dupont de Nemours fait tout simplement la transposition du point de vue de la science économique en point de vue de l'art économique ou social. Du reste, c'est à peine si pour les physiocrates on peut parler d'une transposition du point de vue de la science en point de vue de l'art. La science et l'art pour eux ne font naturellement qu'un. Leur droit naturel n'est pas autre chose que le décalque de la loi naturelle.

Quand on a bien saisi cette conception des physiocrates sur le droit naturel on comprend très bien sur le terrain politique la doctrine des physiocrates, leur fameuse doctrine du despotisme légal.

De la doctrine politique des physiocrates, doctrine du despotisme légal.

Il n'est pas besoin disaient les physiocrates, d'un parlement nombreux pour faire la législation, car en somme, ce dont il s'agit ce n'est pas de faire le droit, mais plutôt de le lire. Le droit positif ne doit être que l'expression des lois physiques de la société. C'est là l'essentiel. Il y a donc beaucoup plus de chance de les faire comprendre à un seul souverain qu'à plusieurs.

"Quand le despote (dans le sens étymologique) aura compris la loi naturelle, il verra que son intérêt est de la faire respecter et ce sera la meilleure garantie des droits naturels de chacun."

Donc, malgré l'apparence, la théorie politique des physiocrates procédait d'une tendance entièrement libérale. Ils

Source : BIU Cujas

vouaient le despotisme légal de la monarchie absolue dans l'intérêt de la liberté de chacun et de tous. Qu'ils se soient trompés quant aux garanties que présente ce système, c'est une autre question.

Dès que la loi positive, la loi faite par les hommes, aura assuré le régime de la loi physique naturelle, l'ordre se réalisera certainement et cet ordre sera nécessairement plus avantageux aux sociétés.

Le conflit des intérêts individuels se fera dans une harmonie sociale, puisque l'auteur des choses ne peut avoir établi un ordre opposé au bonheur de l'humanité.

Pour terminer cette esquisse de la doctrine qu'il faudra parcourir plus en détail, il faut nous demander quelle est la base positive de cette conception grandiose ?

base positive de la conception physiocratique.

C'est la nécessité des relations physiques de la société avec le milieu extérieur. La société vit grâce à un échange continu de matières et de forces entre la nature et les membres de la société. Or, d'où vient cette matière, substance vitale des sociétés?

l'importance de la terre.

Elle vient de la terre qui est le réservoir toujours renouvelé de matières et de forces.

Les industries qui s'appliquent à la terre sont donc les agents primordiaux de la vie économique des sociétés. La richesse sociale sous toutes ses formes ne vient jamais que des productions du sol.

C'est évidemment une vérité qui n'est pas nouvelle dans son principe. Il y a plus de deux mille ans que Xenophon écrivait:

"L'agriculture est la mère et la nourrice des autres arts. Dès que l'agriculture va bien, tous les autres arts fleurissent avec elle; mais partout où la terre est forcée de demeurer en friche, presque tous les autres arts s'éteignent sur mer et sur terre"

Ce sont ces paroles que Quesnay met en exergue dans son livre.

Ce n'est donc pas une idée neuve, mais jamais avant les physiocrates on n'en avait tiré ce qu'ils vont en tirer. Les physiocrates, avant tout, vont entreprendre une tâche préliminaire et négative.

Source : BIU Cujas

Chapitre II.
L'oeuvre préliminaire et négative des physiocrates.

La condition première pour avoir chance de comprendre les phénomènes économiques et leurs relations en ce qu'ils ont d'essentiel, c'est de tirer le voile qui recouvre ces phénomènes dans les sociétés avancées et qui fausse leur apparence: la monnaie. On ne sait pas combien d'obscurité réelle et par suite d'erreurs, de préjugés, de sophismes sont dus encore aujourd'hui à ce fait que l'économie des sociétés ne nous apparait qu'à travers le fait monétaire.

C'est là comme un brouillard qui se serait répandu sur les phénomènes économiques et qui trompe sur leurs positions respectives. La valeur, c'est le phénomène le plus général des économies fondées sur l'échange, par conséquent le phénomène le plus général de toutes les sociétés un peu avancées quand on les considère dans leur vie économique. La valeur pratiquement elle s'exprime en monnaie et c'est ce qui fait qu'à chaque pas on rencontre la monnaie et que l'analyse s'y empêtre comme dans un vaste filet.

Certes il ne s'agit pas d'oublier totalement et définitivement l'existence de la monnaie. Ce serait une analyse singulièrement incomplète que celle qui de propos délibéré ferait abstraction définitive d'une réalité qui tient une place si considérable qu'on peine à en libérer son esprit quand on le voudrait pour certaines tâches scientifiques.

Mais ce dont il s'agit, c'est conformément à la méthode nécessaire des approximations successives, d'éliminer pour le moment le fait monétaire comme n'étant pas un phénomène essentiel de l'économie, de façon qu'on puisse en quelque manière se trouver face à face avec les éléments premiers, considérés en eux-mêmes, pris dans leurs rapports irréductibles. Ce n'est qu'ensuite qu'on réintroduira l'élément secondaire, le fait monétaire. Ce n'est qu'ainsi qu'on se rendra compte de la véritable fonction de la monnaie.

Nécessité pour les physiocrates de démolir avant tout l'importance attachée par leurs devanciers à la monnaie

Ce fut là précisément la tâche préliminaire qui s'imposa aux physiocrates si soucieux d'atteindre jusqu'à l'ordre naturel et essentiel des sociétés.

Les physiocrates se trouvaient en présence d'une

Source : BIU Cujas

doctrine et d'une politique économique pour qui la monnaie était en quelque sorte le fait économique primordial, l'unum magnum. Une tâche négative s'imposait donc aux physiocrates : celle de déblayer le terrain de cette importance surfaite de la monnaie. Boisguilbert dès la fin du XVII^e siècle, s'appliqua avec énergie, risquant même de dépasser la mesure, à ramener le rôle de la monnaie "à ses fonctions de serve des échanges". Loin que les richesses gravitent autour de la monnaie, c'est la monnaie qui est naturellement subordonnée à l'ensemble des richesses consommables.

Quesnay, le fondateur de l'école, dans sa deuxième note sur la 13^e maxime du gouvernement économique d'un royaume agricole, retourne cette idée de la nécessité de déplacer le point de vue traditionnel, sous toutes ses faces, pour la bien faire pénétrer dans les esprits. Il s'y applique avec d'autant plus de soin qu'il fut lui-même victime de l'illusion péculaire. Dans son article "grain" qu'il écrivit pour l'Encyclopédie il disait :

"Plus un royaume peut se procurer de richesses, en argent, plus il est puissant et plus les facultés des particuliers sont étendues, parce que l'argent est la seule richesse qui puisse se prêter à tous les usages et décider de la force des nations relativement les unes aux autres".

Combien il importait donc d'insister sur cette idée primordiale du renversement du point de vue bullioniste. Il s'y efforce.

"L'argent monétaire dira-t-il, est une richesse qui est payée par d'autres richesses qui est pour les nations un gage intermédiaire entre les ventes et les achats qui ne contribue plus à perpétuer les richesses d'un Etat, lorsqu'il est redevenu hors de la circulation et qu'il ne rend plus richesse pour richesse."

"L'or, dit-il, plus il s'accumulerait, plus il crée de richesse qui ne se renouvellerait pas et plus il appauvrirait la nation, parce que la monnaie n'est par elle-même qu'une richesse stérile qui n'a d'autre utilité dans une nation que son emploi pour les ventes et les achats et pour les paiements des revenus et des impôts, qui le remettent dans la circulation, en sorte que le même argent satisfait tour à tour et continuellement à ces paiements et à son emploi dans le commerce".

Ce qu'il faut de monnaie dans un pays est naturellement déterminé par le produit net de l'agriculture.

Cette notion de produit net est tout à fait caractéristique de la doctrine physiocratique.

Mais les physiocrates n'iront pas jusqu'à proposer

Source : BIU Cujas

comme l'agio de jeter le métal par dessus bord.

En quoi consiste la vraie richesse des nations.

La vraie richesse des nations consiste donc non pas à avoir beaucoup d'argent, comme dira Mercier de la Rivière, mais à avoir des valeurs avec lesquelles les nations puissent payer cet argent.

Voilà un renversement dans les termes qui est tout à fait caractéristique de l'intensité de la réaction physiocratique contre les bullionistes. On voit la hardiesse de ces termes : payer cet argent.

La monnaie n'est qu'une richesse seconde. Sens de cette maxime.

" La richesse en argent n'est qu'une richesse seconde et représentative de la richesse première ". Page 573 de l'ordre naturel et essentiel des sociétés politiques, chapitre 14 Mercier de la Rivière.

On a dit que sur ce point l'œuvre des physiocrates pouvait être rapprochée de celle de Copernic et de Galilée en astronomie. Ce n'est plus la richesse qui tourne autour de la monnaie, c'est la monnaie qui tourne autour de la richesse.

Dès lors, la monnaie étant subordonnée à la production et à la circulation des biens de jouissance, la quantité de la monnaie ne devait plus être le souci des économistes et des hommes d'Etat. La quantité de la monnaie est naturellement limitée par les nécessités de la fonction intermédiaire qu'on lui assigne.

D'inconditionnée la monnaie est devenue un organe conditionné. Ainsi ce brouillard dont nous parlions précédemment est dissipé.

De ce moment les physiocrates se trouvaient face à face avec les phénomènes économiques primaires irréductibles : la production des biens de jouissance immédiate, la distribution sociale de ces biens, leur reproduction continue, tout cela fonctions irréductibles de la vie organique des sociétés. Tous ces phénomènes dans leur ensemble devaient désormais se présenter crument à l'observation, à l'analyse de nos philosophes économistes.

Cette tâche négative était indispensable.

Nous allons maintenant assister par étapes à l'œuvre analytique des physiocrates : Comment ils devaient dégager la notion de production, quelle va être pour eux la source de l'accroissement de la richesse nationale.

Source : BIU Cujas

-96-

Chapitre III.
La production dans la conception Physiocratique

Quantité de matières utilisables et somme totale des valeurs sociales

Agriculture seule industrie productrice Les autres industries sont utiles, mais ne sont pas productrices.

La Société vit des productions de la terre.

La vie organique des sociétés puise nécessairement ses éléments dans la nature physique extérieure. La société vit des productions de la terre. Voilà le fait primordial que rencontre l'analyse des physiocrates. Il s'agit d'en déduire les conséquences quant au fonctionnement des sociétés.

La première conséquence c'est que l'agriculture est la seule industrie productrice. Les autres industries peuvent être utiles et même très utiles, mais elles ne sont pas productrices, elles sont stériles. Bien entendu, il ne faut pas prendre le mot stérile comme synonyme d'inutile.

L'agriculture seule industrie productrice et créatrice de valeurs nouvelles.

Si les physiocrates veulent dire par là que l'agriculture fournit seule aux hommes la matière première, ce serait une banalité assez plate, peut-être même contestable, surtout avec le progrès des sciences physiques et chimiques. Cependant beaucoup de passages des écrits des physiocrates donnent à croire que les physiocrates n'ont pas en tête que cette banalité. S'il plait aux physiocrates de réserver le nom de production à l'industrie qui fournit la matière première, cela ne dépasserait pas les termes d'une question de terminologie. C'est pourtant de ce point de vue là que la thèse des physiocrates est souvent caractérisée par certains historiens des doctrines économiques.

On lit, par exemple, dans le livre remarquable à bien des points de vue, de M. Victor Denis, Système des doctrines Socialistes: "La raison que les physiocrates avaient d'assigner la productivité comme caractère exclusif à la classe agricole, c'est que seule elle accroit la masse de matières mises périodiquement en circulation dans la société." De même M. Maurice Block "Les Progrès de la Science économique après Adam Smith, Tome 1° page 259: "Pratiquement la doctrine des physiocrates

Source : BIU Cujas

revient à ceci : n'est producteur que celui qui procure à la société une matière qu'elle ne possédait pas auparavant."

De fait les physiocrates avaient le tort d'insister trop fortement sur cette idée que seule l'agriculture était productrice, et tort de ne pas insister sur cette seconde observation - vraie originalité de leur théorie - que l'agriculture seule accroit la somme des valeurs sociales et est seule créatrice de valeurs nouvelles.

Les autres industries ne sont pas productrices.

Toutes les ..... industries autres que l'agriculture ne sont pas créatrices de valeurs nouvelles. Elle ne font que des combinaisons variées de la somme totale des valeurs créées par l'agriculture, sans pouvoir augmenter quant à elles cette somme totale.

Voilà la thèse fondamentale des physiocrates.

Conception physiocratique de la valeur totale des richesses d'une nation.

Aux yeux des physiocrates, la valeur totale des richesses d'une nation est mesurée par la quantité de matières utiles que cette nation produit. Cette somme totale des valeurs ne pourrait varier dans son total par les transformations ou par les déplacements que l'on fera subir à cette quantité donnée de matière. Sans être nettement formulée par les physiocrates, cette idée se trouve au fond de tous leurs raisonnements. Ainsi Mercier de la Rivière dans son "ordre naturel et essentiel des sociétés politiques", chapitre XVII, s'exprime ainsi : "Une grande preuve que l'industrie n'est point créatrice de la valeur de ses ouvrages, c'est que cette valeur ne lui rend rien par elle-même. Les dépenses faites à l'occasion de ces mêmes ouvrages sont tellement perdues, sans retour pour l'industrie qu'elle n'en peut-être indemnisée qu'autant qu'il existe d'autres valeurs et d'autres hommes qui veulent bien l'y aider". Prenant ensuite un exemple à la fois dans l'agriculture et dans l'industrie pour illustrer ce langage un peu sibyllin il ajoute :

"Je vous loue, dit-il, un arpent de terre dix francs Vous dépensez dix autres francs pour le cultiver et il vous donne des productions qui valent 30 francs. Cet arpent vous rend donc votre dépense de dix francs, de quoi me payer les dix francs de fermage et en outre un profit. De cette opération résulte très réellement une augmentation de valeur, parce qu'au lieu de dix frs vous avez 30 francs sans avoir reçu 20 frs de qui que ce soit. C'est vous même qui êtes créateur de ces 30 frs dont 20 sont dans la société un accroissement de valeur disponible, car elle n'existait point avant votre travail."

Tout cela n'est pas surprenant. Mais dans l'industrie il n'en est pas de même.

"Il n'en est pas de même de l'industrie. L'indemnité.

1913-1914
"LES COURS DE DROIT"
RÉPÉTITIONS ÉCRITES
rédigées à l'usage des
ÉTUDIANTS EN DOCTORAT
POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE
et conformément au programme de cet Examen
A. Grujon, Dr, 33, place de la Sorbonne (au premier)

Source : BIU Cujas

de ses dépenses n'est point le fruit de son travail, elle ne peut lui être remboursée que par le produit du travail reproductif des autres hommes. Tout ce qu'elle reçoit lui est fourni en valeurs déjà existantes, de sorte que ces valeurs qui lui sont remises ne font en cela que changer de mains." A son tour Letrosne dans l'intérêt social, publié en 1777, écrit:

"Les productions[1] sont la cause ultérieure de la valeur. Ce sont les productions qui sont le principe de la valeur. Elles entrent toutes dans la balance des échanges et se font contre poids les unes aux autres. C'est donc l'état de la culture qui décide non seulement de la quantité des choses consommables, mais aussi de leur valeur, puisque c'est lui qui décide de la faculté d'obtenir par l'échange des choses consommables et qui fournit les moyens plus ou moins abondants de les payer."

Ceci nous achemine vers une formule beaucoup plus nette: "Ce sont les productions qui sont la seule matière des échanges." (Chapitre 1°, article 10.).

Ou encore: il n'y a que la valeur en première main, dans la main des agriculteurs, qui augmente la masse des richesses.

Ce sont les productions qui sont la seule matière des échanges et encore il n'y a que la valeur en première main, dans la main des agriculteurs qui augmente la masse des richesses. La valeur que l'artisan ajoute à la matière qu'il travaille n'est pas de la richesse.

"L'accroissement de valeur que les productions obtiennent par les travaux subséquents, ne sont qu'une dépense et un emploi de la somme de la production décidés invariablement par sa quotité et mesurés par sa valeur en première main". (Chapitre 1°, article 16).

Si l'artisan ajoute de la valeur à celle de la matière première qu'il travaille, cette valeur n'est point une nouvelle richesse, et prétendre la calculer de nouveau, c'est voir les objets en double, c'est prendre un simple changement de mains pour une cause productive..

"Ce n'est pas l'industrie qui fait naître la faculté de payer ces services. Elle la trouve existante et elle en profite pour tirer sa part de la production." (Chapitre V, article 7)

Dans la mesure où les artisans réussissent à faire payer leur ouvrage au dela du prix de revient, alors dit, Letrosne: "Ils semblent obtenir ainsi une sorte de produit net. Ils ne le produisent pas, ils le gagnent".

A première vue cela semble singulier.

"Et cette plus value qui est pour eux un bénéfice, est une dépense de plus pour les acheteurs." Chapitre V, article 8).

---

(1) Ce mot "production" ne désigne a aucun degré les produits manufacturés, mais la production du sol.

Source : BIU Cujas

De la notion de la valeur.

Essayons d'interpréter la pensée des physiocrates sur ce point tout à fait fondamental de leur doctrine. Letrosne nous donne une définition positive de la valeur par laquelle on devrait toujours répondre à cette question : qu'est-ce que la valeur d'une chose ?

"La valeur dit Letrosne consiste dans le rapport d'échange qui se trouve entre telle chose et telle autre, entre telle mesure d'une production et telle mesure des autres." (chapitre 1° paragraphe 4).

Cette définition implacable, en tant que définition, va précisément nous donner la clef de la conception physiocratique.

De nos jours l'anglais Stanley Jevons, développa très finement cette définition de la valeur.

"Une quantité de substance est échangée contre une quantité définie d'une autre substance. Toujours chaque échange consiste à donner tant d'unités d'une chose, pour tant d'unités d'une autre, chaque chose étant mesurée de la façon qui lui est propre. Ainsi tout acte d'échange se présente sous forme d'un rapport entre deux nombres."

La valeur d'échange, c'est donc le taux d'échange.

Reprenons la proposition du début que nous avons considérée comme étant la base de la doctrine physiocratique." La valeur totale des richesses d'une nation est déterminée et mesurée par la quantité de matières utiles que cette nation produit. Cette somme de valeurs ne saurait augmenter en son total par les transformations ou les déplacements qu'on fera subir à cette quantité de matières."

Voyons comme cette idée s'impose fortement à l'esprit dès qu'on a cette notion positive de la valeur rapport d'échange, de la valeur taux d'échange.

Quoiqu'on fasse et quoiqu'il arrive, les échanges ne se feront jamais qu'entre les parties de la quantité totale des matières utiles existantes. D'où viendrait donc ce surplus si des échanges se faisaient en dehors de cette quantité totale de matières utiles existantes ? Les taux d'échange peuvent varier à l'infini sous l'action de causes qui agissent sur la valeur, mais cela ne fera pas qu'une unité de matière s'y ajoute.

Les échanges se font entre les fractions d'une masse totale de valeurs existantes.

L'accroissement de valeur de certaines fractions de la masse totale de matières existantes n'accroit pas le total, car il correspond à une diminution de valeur pour une autre fraction de cette masse totale existante.

Ceci bien compris s'il s'agit de voir comment peut être augmentée la quantité de matières échangeables, ou ce qui revient au même comment peut être augmentée la valeur totale des richesses sociales. C'est une

Source : BIU Cujas

seule et même question.

Il s'agit de savoir comment est renouvelée la matière utile. Si l'on sait d'où vient cette matière nouvelle dont le total constitue la valeur, on saura de quelle industrie vient la richesse totale. Ce sera alors ouvrir tout un horizon à l'art économique qui aura à chercher s'il existe des moyens de rendre plus féconde la source de la richesse sociale.

Augmentation de la valeur des richesses sociales.

Une quantité de matières utiles étant donnée et la valeur totale de cette matière n'étant autre chose que la somme des rapports variés d'échange qui peuvent s'établir entre les différentes parties de cette matière, quel est l'effet des transformations que l'industrie manufacturière fait subir à cette quantité ou partie de cette quantité de matières?

Examinons l'industrie manufacturière, puisque dans la doctrine régnante à l'époque, ce sont les manufactures qui sont le principe de la richesse nationale, puisqu'elles créent la matière importable.

Les transformations manufacturières n'augmentent pas la valeur totale des richesses.

Evidemment les transformations que l'industrie manufacturière fait subir aux matières fournies par l'agriculture n'augmentent pas du tout la valeur totale des richesses sociales, puisque la valeur totale est limitée par la quantité de matières. Ce qui pourrait donner l'illusion en ceci, c'est que la valeur des parties de matières manufacturées a augmenté. C'est là un fait qui n'est pas douteux.

L'augmentation de valeur donnée à la matière première par la transformation de la chose a un caractère individuel et non pas social.

Les physiocrates se préoccupent d'expliquer cette augmentation de valeur. La valeur additionnelle du produit manufacturé est due à la consommation exactement égale qui a eu lieu pour la transformation du produit brut en produit manufacturé. Il y a eu en effet destruction de valeur. Les ouvriers qui ont coopéré à cette œuvre de manufacture ont consommé des aliments, usé des vêtements, etc..

L'augmentation de valeur de la matière première transformée, résulte simplement, comme disent les physiocrates, d'une transfusion dans le produit manufacturé, d'une quantité de valeurs consommées.

Les physiocrates insistent beaucoup sur cette idée qui se ramène à dire, en employant la terminologie d'aujourd'hui, qu'en régime de pleine concurrence comme celui que souhaitaient les physiocrates, la valeur marchande d'un produit est égale à son coût de production.

Certes les physiocrates ne méconnaissent nullement que la valeur obéit aux causes que nous connaissons : rareté, abondance, intensité plus ou moins grande

Source : BIU Cujas

de la concurrence ; bref tout ce que nous comprenons sous ce vocable bien souvent critiqué qu'on appelle la loi de l'offre et de la demande.

On ne voit pas ce qu'on pourrait répondre à cette manière d'argumenter qui nous montre que les augmentations de valeur qui viennent s'appliquer à des portions de matière sont des augmentations individuelles et nullement des augmentations sociales, totales.

Nous nous demandons s'ils comprennent aussi les produits des mines. Les Physiocrates nous disent : l'agriculture augmente la quantité de matières en circulation. De ci de là les physiocrates font bien allusion aux mines. Quand ils font une énumération de ce qu'ils entendent par industries productives, ils disent : la cueillette, la chasse, la pêche, l'agriculture, les mines ajoutent-ils, comme négligemment et sans se douter des discussions que cela pourrait soulever.

Les industries productives d'après les physiocrates. -- Quid des mines?

Les physiocrates insistent souvent sur cette idée de multiplication des produits due à l'agriculture. Ce caractère ne se retrouve pas précisément pour les industries extractives, pour les mines.

On pourrait être porté, tout d'abord, à dire à simple vue : non logiquement pour les physiocrates, les mines ne rentrent pas dans les industries productives. Mais à la réflexion et après une lecture attentive des physiocrates on se persuade que, pour eux, les mines font partie des industries productives, mais non pas parce que, comme l'agriculture, elles accroissent la quantité de matières existantes, mais parce qu'elles la renouvellent sans multiplication, de telle sorte que les mines seraient moins productives que ne l'est l'agriculture, mais encore le sont-elles parce qu'elles renouvellent la quantité de matières.

En tous cas cette productivité exclusive de l'agriculture est le point fondamental à comprendre. Petrosne, lui-même après s'être longuement appliqué à bien le dégager dira : "Dès qu'on n'admet pas cette distinction essentielle, entre la valeur première et la valeur subséquente, on ne peut plus se former une idée juste ni sur la source des richesses, ni sur l'ordre de leur distribution, ni sur l'organisation de la société, ni sur la nature des divers travaux et des dépenses. C'est sur cette distinction que roule toute la théorie de l'ordre social." (Chapitre 1°, article 16.)

L'industrie du transport et le commerce n'ont pas un caractère productif.

Ce que nous avons vu pour l'industrie manufacturière, prise comme type, s'applique évidemment avec bien plus d'évidence encore à l'industrie voiturière qui ne fait que déplacer les produits, à l'industrie commerciale

Source : BIU Cujas

qui ne fait que faire changer de mains les produits, sans même les transformer. Cela s'applique encore à bien plus forte raison à toutes les formes d'industrie qui consistent à rendre des services purement personnels, magistrats, avocats, médecins, professeurs, enfin à toutes les professions dites libérales et à celle des domestiques.

Tout ce que nous avons dit de la manufacture convient à toutes ces professions, de telle sorte qu'en somme dans cette recherche de la source de la valeur sociale, du principe d'augmentation et d'accroissement des valeurs sociales, nous ne l'avons pas trouvée de ce côté. Nous y voyons bien une circulation des valeurs existantes, mais nous n'y voyons pas leur source.

Cette source, il nous la faut chercher dans la circulation que nous appellerons physico-sociale, dans la circulation qui se produit de l'homme à la terre et de la terre à l'homme.

Seule l'industrie agricole est productrice, c'est-à-dire capable de renouveler et d'accroître la richesse sociale. Elle seule en effet consiste en un échange entre l'homme et la terre et la terre et l'homme. Les autres industries sont stériles.

Ce n'est que de la terre que peuvent venir de nouvelles valeurs, puisqu'il a été démontré que la somme totale des valeurs est déterminée limitativement par la quantité de matières existantes, il n'y a donc de productrice, c'est-à-dire capable de renouveler et d'accroître la richesse sociale que l'industrie agricole. Elle seule, en effet, consiste en un échange entre l'homme et la terre et la terre et l'homme.

Nous allons voir comment ces échanges s'établissent entre les hommes et la terre.

Rendons nous compte du sens purement physiocratique du mot "production". Les physiocrates prennent ce mot dans son sens absolument étymologique, producere, conduire dehors, sortir de. C'est donc la mise en circulation de matières nouvelles. Dès lors, toute industrie qui n'a pas cet objet n'est pas "productive", elle est donc suivant leur étymologie "stérile".

C'est là, dit Letrosne une distinction purement "physique". Et il y insiste beaucoup parce que cette expression "stérile" n'était pas évidemment pour être agréable à ceux qui exerçaient ces professions. Ils en prenaient ombrage.

Cette expression de "stérile" ne veut pas le moins du monde dire que ces industries sont inutiles - elles peuvent même être très utiles - mais qu'elles ne produisent pas de matières nouvelles ; c'est dans ce sens là qu'elles sont stériles.

Source : BIU Cujas

Chapitre IV.
La Circulation de la Richesse.

Section I - La circulation sociale.

L'idée qui sera en jeu c'est que l'échange, dans l'état de pleine concurrence, se fait de valeur à valeur égale.

Section II - La circulation physico-sociale.

Ici l'échange se fait de l'homme à la terre ; de valeur moindre pour valeur plus grande. Les physiocrates analysent cet échange et distinguent :

§. I - Ce que l'homme donne à la terre.
§. II - Ce que la terre rend à l'homme (produit brut)
§. III - Distribution sociale du produit brut. Là nous verrons ce que les physiocrates appellent avec un sens tout particulier "le produit net".
§. IV - La circulation du produit brut sans monnaie et avec l'intervention de la monnaie. Comment doit s'opérer la circulation sociale, pour que la circulation physico-sociale soit assurée et abondante.
§. V - Les trois classes sociales au point de vue économique :
a) - la classe des cultivateurs ou classe productrice.
b) - la classe des propriétaires fonciers.
c) - la classe stérile.

Section - I -
La circulation sociale.

Les vues des physiocrates sur la circulation de la richesse vont nous faire mieux comprendre encore leur thèse fondamentale de la productivité exclusive de l'agriculture. Déjà dans l'étude de la production, il nous est apparu que de la circulation de la richesse entre les hommes, disons de la circulation sociale, ne pouvait naître aucune richesse nouvelle.

La circulation physico-sociale seule source de richesse.

Les physiocrates vont pousser plus loin leur analyse de la circulation sociale et vont dégager une idée nouvelle. De ce qu'on ne pouvait trouver dans la circulation sociale la source du renouvellement et de l'accroissement de

Source : BIU Cujas

la richesse, il découle que c'est ailleurs qu'il faut chercher et découvrir cette source de la richesse. Ce ne peut être que dans les relations de l'homme avec la nature extérieure, dans ce que nous appellerons la circulation physico-sociale dont l'agent humain est essentiellement l'agriculteur.

Cela aussi, nous l'avons entrevu dans l'étude de la production, mais en quelque sorte par déduction formelle de l'improductivité des actes de circulation sociale. Maintenant les physiocrates vont s'attacher à ce fait physique, comme ils disent, de la productivité exclusive de l'agriculture. Ils vont l'analyser pour découvrir la manière d'être de la circulation physico-sociale, pour dégager du même coup les conditions dans lesquelles il est souhaitable que cette circulation physico-sociale s'opère pour l'accroissement le plus grand possible de la richesse sociale.

Prenons donc tout d'abord la circulation purement sociale, c'est-à-dire, celle qui a lieu entre toutes les classes de la société, entre tous les individus. Cette circulation n'augmente à aucun degré le volume de la richesse sociale, puisque sa matière, c'est la matière déjà produite, déjà existante.

Dans la circulation sociale, l'échange se fait de valeur contre valeur égale dans un état de pleine concurrence.

Mais dans l'analyse de la circulation sociale, les physiocrates relèvent une constatation qui est la suivante : l'échange s'y fait de valeur pour valeur égale.

"L'échange, dira Letrosne, est de sa nature un contrat d'égalité qui se fait de valeur pour valeur égale.

"L'échange n'est donc pas un moyen de s'enrichir puisque l'on donne autant que l'on reçoit, mais c'est un moyen de remplir ses besoins et de varier ses jouissances. Et ce qu'on dit de l'échange, doit être dit de la vente qui ne diffère de l'échange que dans le moyen et non dans l'objet." (De l'intérêt social, chapitre II, article 1°)

Les physiocrates donnent cette affirmation comme un fait. Ils ne disent pas l'échange devrait se faire de valeur pour valeur égale. Ils ne font qu'une seule restriction et elle est capitale : "Du moins lorsque l'échange se fait dans un état de pleine concurrence."

Certainement l'échange peut devenir désavantageux pour l'une des parties. "Oui, dira Letrosne, l'échange devient désavantageux lorsque quelque cause étrangère vient diminuer ou exagérer le prix que la libre concurrence aurait fait s'établir."

Il faut bien comprendre dans quelle hypothèse les Physiocrates placent cette assertion.

Source : BIU Cujas

1913-1914
"LES COURS DE DROIT"
RÉPÉTITIONS ÉCRITES
rédigées à l'usage des
ÉTUDIANTS EN DOCTORAT
POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE
et conformément au programme de cet Examen
A. Grujon, Dr, 3, place de la Sorbonne (au premier)

La valeur en échange, certes, ce n'est pas une qualité absolue, une qualité inhérente à la chose. On le sait par la définition même que Letrosne donne de la valeur. Pour lui la valeur, c'est un rapport, un taux d'échange entre deux ou plusieurs quantités. Mais pour chaque moment du marché, la valeur est une qualité inhérente à la chose, en ce sens que la valeur n'est pas déterminée par la volonté de chaque contractant.

"Là où la concurrence fonctionne pleinement, dira Letrosne, la valeur est indépendante des considérations personnelles, des petits calculs particuliers. L'estimation que nous faisons de la chose peut nous décider à acheter ou à ne pas acheter. Mais la chose n'en a pas moins sur ce marché sa valeur, parce que nous ne sommes pas les seuls acheteurs et que si elle ne nous convient pas, elle pourra convenir à un autre.

"C'est, dit-il encore, la préférence, le besoin, le goût qui décident à contracter. Mais ces motifs personnels ne touchent pas le moins du monde à la valeur, parce qu'elle est le résultat de toutes les causes qui concourent à la déterminer. Il se forme de toutes ces causes combinées une estimation ou jugement général, indépendamment du jugement particulier, jugement général auquel les contractants sont forcés de se soumettre sans quoi ils ne contracteront pas."

"Ce ne sont donc pas les contractants qui se prononcent sur la valeur. La valeur est décidée avant la convention, par la concurrence, et elle exprime ce jugement général.

"La variation fréquente des causes de la valeur pourra demain changer quelque chose à ce résultat d'aujourd'hui, mais le résultat est tel aujourd'hui et il forme la loi des prix où le cours, à peine reste-t-il quelque intervalle du plus cher au moins cher dans lequel les parties discutent et se débattent. Il en est du moins ainsi pour les choses qui ne sont pas de curiosité et de fantaisie."

On a là une excellente démonstration du sens dans lequel on pourrait dire que la valeur est objective. Elle est objective en ce qu'on n'est pas deux seulement à contracter, mais tout un ensemble de demandeurs et d'offrants. Il s'établit ainsi un certain équilibre qui ne dépend pas de nous et si nous ne voulons pas acheter ou vendre au cours, nous ne pouvons ni vendre ni acheter. Cette valeur s'impose donc à nous.

Objectivité de la valeur.

Ceci étant bien compris, on s'explique comment les physiocrates peuvent affirmer que dans l'état de pleine concurrence l'échange se fait de valeur pour valeur égale. Puisqu'on vend et on achète au cours, comment

Source : BIU Cujas

pourrait-on bien dire que l'échange n'est pas égal, qu'il n'y a pas eu valeur pour valeur égale?

Voilà ce que les physiocrates ont tout simplement dans l'esprit. Reste à savoir si les conséquences pratiques en découlent nécessairement. C'est une autre affaire.

Comment l'échange se faisant d'une valeur contre une valeur égale peut-il être cependant une cause de perte pour le vendeur.

De ce qu'il en est ainsi, cela ne veut pas dire que le vendeur ou l'acheteur ne perdent pas à l'échange. Il n'y a ni gain, ni perte que si la concurrence est libre et pleine. La valeur s'établit alors tout naturellement sur le rapport des frais, du coût de production. Mais cela ne veut pas dire que le cours qui s'établit ne met pas le vendeur en perte par rapport à ses frais de production. Le vendeur se trouvera parfaitement en perte par rapport à ses frais de production, par rapport à lui-même, non pas du fait de l'échange, mais s'il a été mis des obstacles à la concurrence, comme par exemple si on a institué des monopoles qui la gênent.

Le prix moralement juste et le prix économiquement juste ne coïncident que s'il y a régime de pleine liberté de concurrence.

On voit combien est délicate cette analyse des physiocrates. Si sujettes à caution que soient beaucoup de leurs idées, il n'y a vraiment pas beaucoup d'économistes qui excitent au même degré qu'eux la réflexion personnelle, ne fut-ce que par la hardiesse si marquée des idées qu'ils émettent.

Quoiqu'il en soit, l'idée sur laquelle les physiocrates tiennent à insister, c'est que l'échange se fait de valeur pour valeur égale.

Dans quel but, à quelles fins les physiocrates tiennent-ils tant à cette idée là? Quel lien y a-t-il entre cette idée et leur thèse générale? Voici:

Comment la circulation sociale n'étant pas une source de richesse se fait-il qu'elle peut amener la formation de fortunes individuelles?

Dans la circulation purement sociale, si la libre concurrence règne, comme les échanges se font de valeur pour valeur égale, il ne saurait y avoir une source d'enrichissement pour les nations, pour les particuliers entre qui ces échanges interviennent, puisque chacun ne reçoit pas plus de valeur qu'il n'en donne. L'échange, dans ces conditions, remplit sa fonction naturelle qui est la satisfaction des besoins, la variation des jouissances.

Cependant dans la circulation sociale on voit bien se former des fortunes individuelles, quelques fois de très grandes fortunes individuelles. C'est vrai, disent les physiocrates, mais la formation de ces fortunes ne s'explique que de l'une des différentes manières que voici:

1°) Ou bien par le monopole, si fréquent à leur

Source : BIU Cujas

époque qui permet à certains vendeurs de vendre au dessus du prix nécessaire. Cela suppose une concurrence imparfaite.

2°) Ou bien par le fait des risques ou par celui des privations.

— a) C'est cette dernière hypothèse qu'il nous convient d'envisager, car même dans un régime de pleine concurrence, des fortunes peuvent se constituer.

Le risque commercial source de fortune individuelle.

Voici comment les physiocrates montrent le risque commercial comme action de fortune individuelle.

"Dans la formation du prix nécessaire[1] d'un ouvrage, dit Mercier de la Rivière, on fait entrer la valeur des risques, parce que ces risques occasionnent des pertes qu'il faut évaluer. Cependant ces risques ils ne se réalisent pas toujours également pour tous les marchands. De la différence qui se trouve dans ces accidents doit naître une différence dans les profits individuels et c'est ce qui fait que nous en voyons qui se ruinent tandis que nous en voyons d'autres qui s'enrichissent."

— b) L'autre cause de fortunes individuelles, indépendant du risque, c'est, disent-ils, les privations, les économies. Voici ce qu'ils entendent par là.

Les privations source de fortune individuelle.

Tout homme qui ne dépense que le quart ou la moitié de son revenu doit certainement augmenter sa fortune. Si on laisse de côté la question des risques, les hommes ne peuvent s'enrichir que par cette voie là.

Dès l'instant qu'ils ne vendent leurs marchandises qu'au prix nécessaire, ils ne peuvent s'enrichir que par les privations, car le prix nécessaire auquel ils vendent n'est que la restitution des dépenses qu'ils font pour leur industrie:

"Donc leur profit, dira Mercier de la Rivière dans une formule très frappante, ne consiste donc en somme que dans les dépenses qu'ils pourraient faire et qu'ils ne font point."

Ce n'est que par l'épargne qu'ils s'enrichissent et au point de vue de la richesse du pays, ils ne l'augmentent que d'une façon négative, en quelque sorte, en consommant moins.

La différence à cet égard entre les nations commerçantes et les nations agricoles.

C'est ainsi, que pour ne prendre des exemples que parmi les nations exclusivement commerçantes, telles que la Hollande, Hambourg, composées de marchands, de manufacturiers et d'artisans, ces nations ne peuvent devenir riches qu'à force d'économies et de privations.

---

[1] Le prix nécessaire est le prix de vente qui est nécessaire pour que le prix de revient soit couvert et que ce genre de fabrication puisse continuer.

Source : BIU Cujas

Les nations agricoles comme la France, l'Angleterre, elles, sont dans de tout autres conditions parce que chez elles il n'y a pas qu'une circulation purement sociale qui ne laisse place, si la concurrence est pleine, qu'à des privations et des économies, il y a chez ces nations agricoles, à la base une circulation physico-sociale.

Voyons donc ce qu'est, par opposition, le caractère propre de cette circulation physico-sociale.

Section II
Circulation physico-sociale.

La circulation physico-sociale. Rôle de l'agriculteur.

La circulation physico-sociale est celle qui s'opère entre la société et la nature. L'organe intermédiaire entre la terre et la société, c'est le cultivateur. Il est à la fois agent de la circulation physico-sociale et de la circulation sociale.

Les cultivateurs introduisent les "productions"[1] qu'ils ont tirées du sol, pour tout ce qui dépasse leur propre consommation, dans la circulation sociale tant par la part qu'ils en donnent aux propriétaires comme fermages, que par les ventes de denrées qu'ils font aux artisans.

Cette première étape de la circulation sociale est soumise à la loi de valeur pour valeur égale.

Mais si on considère les cultivateurs dans leur fonction d'agents de la circulation physico-sociale, alors on voit que dans leurs échanges avec la terre, ils ne sont plus soumis à cette loi de valeur pour valeur égale, car la terre donne plus qu'elle ne reçoit.

Nous allons analyser de près, avec les physiocrates, les phénomènes de cette circulation physico-sociale, voir ce que la terre donne à l'homme après une campagne de production; ce que devient cette production; comment elle entre pour partie dans la circulation sociale; puis comment une partie de cette valeur revient à la terre pour être fécondée à nouveau.

C'est là précisément l'objet du fameux Tableau Économique de Quesnay. Ici, nous n'avons pas à nous préoccuper de la façon dont se comportent les échanges dans la circulation sociale, on peut du moins en faire abstraction, en supposant qu'ils s'opèrent dans un état de pleine concurrence, de valeur pour valeur égale.

Ce n'est pas que cela soit indifférent au bon fonctionnement de la circulation entre la terre et l'homme. Non! Mais Quesnay, avec grande raison dans son

---

[1] Chez les physiocrates le mot "production" désigne exclusivement les produits de la terre.

Source : BIU Cujas

tableau procède suivant la méthode des approximations successives pour décrire la circulation dans son ensemble. Il suppose d'abord un état de concurrence parfaite, puis ce n'est qu'après qu'il introduit les unes après les autres les différentes causes de perturbation pour rechercher en quoi chaque cause modifie les résultats de l'hypothèse de pleine liberté.

Donc, supposons que ces échanges se font dans un régime de pleine liberté et portons nos regards sur les phénomènes de la circulation physico-sociale.

§. 1.

Ce que l'homme donne à la terre.

Tout d'abord qu'est-ce que l'homme donne à la terre ? L'homme fournit à la terre trois catégories d'avances, comme disent les physiocrates :

Les 3 avances de l'homme à la terre.

1° Les avances foncières.
2° Les avances primitives.
3° Les dépenses annuelles.

Avances foncières inséparables du fonds.

1° Les avances foncières. — Ce sont celles qui ont pour objet de mettre la terre en état d'être mieux cultivée : travaux de défrichement, d'irrigation, de nivellement, de défoncement, de clôture, de construction, etc..

Ces avances ne sont point périodiques. Elles sont foncières, c'est-à-dire inséparables du fonds sur lequel on les a faites. Le représentant de ces avances foncières, c'est le propriétaire du sol.

Avances primitives (périssables)

2° Les avances primitives. — Elles sont assez singulièrement nommées, car on pourrait les confondre avec les avances foncières. Ce sont pour les physiocrates, les avances de début, mais non incorporées au fonds. Ce sont : les instruments aratoires, les voitures, les animaux de travail, les bestiaux, etc. Il faudrait ajouter actuellement les amendements, les machines.

Ces avances là sont périssables, il faut les renouveler sans cesse. A la différence des avances foncières, elles sont périodiques. C'est le cultivateur qui, comme tel, fait ces avances.

Dépenses annuelles.

3° Dépenses annuelles. — Ce sont celles qui exigent le salaire et l'entretien des hommes et de tous les animaux dont les travaux concourent à l'exploitation des terres.

Cette dépense est encore faite par le cultivateur en tant que cultivateur, même s'il n'est pas propriétaire, parce que pour en retirer les fruits il n'a pas besoin d'être propriétaire.

Source : BIU Cujas

§. 2.-
Qu'est-ce que la terre rend à l'homme ?

La terre rend à l'homme le produit brut. Celui-ci dépasse les avances.

Annuellement la terre donne à l'homme en retour de ses avances un total de matières qui pris en lui-même est le produit brut. Ce produit brut est normalement supérieur aux avances.

Pour se convaincre que le produit brut dépasse les avances faites au sol, il suffit de considérer que la société bien qu'ayant consommé une partie de la production annuelle trouve avec la nouvelle année agricole une somme de richesse au moins égale à celle de l'année précédente. De plus l'analyse de la distribution sociale va nous montrer que la terre donne à l'homme plus que celui-ci ne lui donne.

Les reprises du cultivateur.

Analysons donc la distribution du produit brut. Il y a tout d'abord deux catégories d'avances, qu'avant tout, le produit brut doit reconstituer si l'on ne veut pas que la culture décline et qu'ainsi la richesse sociale diminue. Ce sont les avances primitives et les dépenses annuelles du cultivateur.

Il est nécessaire que cette somme à prélever en faveur de la perpétuité de la culture ne soit pas trop strictement mesurée aux dépenses courantes qu'elle doit payer et ne laisse pas au cultivateur le moyen de supporter les accidents qui peuvent se produire. Il arriverait en effet que les années où ces avances primitives et ces dépenses annuelles ne seraient pas pleinement reconstituées du fait de ces accidents, le produit brut viendrait à diminuer.

Ces sommes sont ce qu'on appelle les reprises du cultivateur.

Il ne dépend pas bien entendu des seuls cultivateurs de déterminer le montant de ces reprises. C'est là l'objet des conventions entre les entrepreneurs de culture, les cultivateurs et le propriétaire foncier. Ce débat entre fermier et propriétaire, il est du cercle de la circulation sociale, par conséquent dans ce débat la concurrence produit son effet normal au regard, du moins, du fermier, qui lui, n'obtient jamais que le prix nécessaire, parce qu'il y a concurrence entre fermiers pour la location des terres.

Les propriétaires, eux, ont en quelque sorte au contraire, une sorte de situation de monopole, parce que les terres sont limitées en quantité. Toutefois dans ce débat entre fermier et propriétaire, ce dernier n'abusera pas de sa situation de monopole, car autrement il irait contre son propre intérêt. En effet, s'il exigeait du fermier, un fermage tel que le montant des reprises nécessaires s'en trouverait compromis, le cultivateur ne pourrait plus continuer ses avances nécessaires pour l'entretien de la

Source : BIU Cujas

terre et il arriverait inévitablement que la terre ne produit ait plus assez, il ne pourrait plus payer le propriétaire un jour ou l'autre.

Le produit net.

Donc, lorsqu'on a prélevé sur les récoltes les reprises des cultivateurs, ce qui reste de la récolte, c'est ce que les physiocrates appellent le produit net. Ce produit net c'est, disent les physiocrates, ce qui mesure la collaboration fourni au travail par la nature.

A qui va le produit net? Il va au propriétaire foncier, car c'est la part de la propriété foncière.

§. 3.
Le produit net

Le produit net à première vue, c'est une chose aussi simple que la notion même de produit brut. Mais dans la technique des physiocrates, cette notion de produit net à une importance toute primordiale. Que normalement il reste un produit net, c'est ce qui est suffisamment prouvé par ce fait que le propriétaire foncier qui n'exploite pas lui-même son fonds, en reçoit annuellement un fermage, de la part de l'exploitant, du fermier.

Le produit net ne se rencontre qu'en agriculture. Le profit du propriétaire urbain ou de l'industriel, n'est pas un produit net parce qu'il n'a pas un caractère social.

Précisons le caractère spécifique de ce produit net de la culture.

On serait porté tout d'abord à penser qu'il n'y a là rien de particulier à l'agriculture. Si le produit net agricole n'est que l'excédent du prix de vente de la récolte sur les frais avancés pour l'obtenir, il semble bien qu'il n'y a là rien d'autre qu'un cas d'un fait général, commun à toute forme d'activité économique, un cas de profit.

Les voituriers, les négociants qui empruntent des capitaux pour leurs affaires trouvent très bien le moyen de verser annuellement des intérêts à leurs prêteurs, au delà de leurs reprises, tout comme le fermier verse annuellement à son prêteur de terre un fermage.

Prenons le cas le plus analogue apparemment à celui du fermier payant un fermage, celui du locataire d'immeubles urbains qui paie annuellement son loyer au constructeur de bâtiment. Est-ce que le propriétaire urbain ne perçoit pas un produit net annuel sous la forme des loyers qu'il touche, tout comme le propriétaire foncier?

Voilà la question posée en des termes qui nécessitent une réponse tout à fait précise.

Les physiocrates répondent sans hésitation - et ils sont parfaitement dans la logique de la structure de leur conception - qu'il n'y a rien de commun entre ces cas de

Source : BIU Cujas

profit et le produit net de l'agriculture.

En dehors de l'agriculture, le profit n'est que profit individuel et par conséquent n'augmente pas la somme des richesses sociales avant que ce profit se réalise. Le profit de la culture des terres, lui, il est profit non seulement individuel, mais aussi social. Il est seul profit net au point de vue de la société et c'est pour cette raison que les physiocrates lui réservent cette expression de produit net. Donc quand les physiocrates parlent de produit net, il est inutile d'ajouter agricole.

Letrosne dans son livre de l'Interêt social, au Chapitre 5, article 13 : Du genre de main d'œuvre qui paraît le plus productif, la main d'œuvre employée à construire les bâtiments, explique les différences entre le locataire d'immeuble urbain et le fermier de fonds rural.

Si un loyer de 1000 livres est égal en somme à un fermage de 1000 livres, il est entre ces deux revenus une différence essentielle par rapport à la somme des richesses d'une nation. Le fermier d'un héritage tire du fonds même qu'il a pris à bail la somme qu'il s'est engagée à payer au propriétaire. Ce n'est pas "de suo" qu'il paye, il ne fait que donner une partie convenue des fruits. Mais le locataire ne tire pas de la maison le prix du loyer. Cette dépense ne peut être payée que par la terre et le locataire ne fait cette dépense qu'autant qu'il a participé à la reproduction soit immédiatement comme propriétaire foncier, soit médiatement comme salarié, gagiste ou rentier."

C'est à dire que le locataire d'une maison ne peut payer son loyer qu'autant qu'à un titre ou à un autre il a reçu d'abord une fraction proprement dite des produits.

"Le revenu fourni par la propriété urbaine n'est qu'un emploi annuel d'une partie du revenu tiré de la terre. Ainsi la somme des loyers n'accroit nullement la masse des richesses d'une nation".

Il n'y a que la somme des fermages ou, quand le propriétaire exploite lui-même, ce qui représente le fermage, qui puisse augmenter la richesse sociale, parce que cela seul vient d'ailleurs que ce qui était déjà dans la circulation sociale.

Voilà pourquoi les physiocrates considèrent l'agriculture comme la seule industrie productive. C'est qu'elle donne un produit non seulement individuel, mais social et c'est parce que ce produit est social que les physiocrates lui réservent le nom de produit net.

L'agriculture est d'abord reproductive, mais elle est en outre productive.

Source : BIU Cujas

L'agriculture est reproductive.

Elle est reproductive dans la portion de la récolte qui correspond aux reprises des cultivateurs, car, même en ce qui concerne cette portion il y a, dira Petrosne, création de richesse. Il y a une reconstitution ex nihilo de la richesse consommée pour obtenir la récolte. C'est cette constatation qui fait pencher à croire, en ce qui concerne les mines, que les industries extractives sont reproductives.

L'agriculture est productive de richesses nouvelles.

Mais l'agriculture, non seulement est reproductive des richesses consommées, elle est en outre productive de richesses nouvelles, c'est-à-dire de richesses en sus de celles qui sont déjà reproduites et qui représentent les valeurs consommées.

Les mines sont reproductives, mais seule l'agriculture est productive, parce qu'elle seule, donne un produit net grâce à la fécondité naturelle du sol. C'est ce qui explique, pourquoi les physiocrates n'attachent pas tant d'importance aux mines.

Pour les physiocrates ce qu'ils disent de l'agriculture est vrai non seulement du point de vue du rendement en nature, mais aussi de son rendement en valeur.

"Dans la culture dit expressément Petrosne, chapitre V, article 8, les productions ont un prix supérieur au montant des frais qu'il a fallu faire pour les tirer de la terre"

Les physiocrates sont frappés par ce fait que tout fermier paie normalement un fermage, par conséquent c'est donc qu'il y a un prix de vente des produits supérieur.

Mais pourquoi les fermiers ne se feraient-ils pas concurrence dans la vente des produits, tout comme les artisans et les manufacturiers? Et cette concurrence entre fermiers ne devrait-elle pas tendre à faire baisser les prix de vente?.

Les physiocrates ont pris cela comme un fait constant. Adam Smith se trouvera lui-même extrêmement embarrassé devant ce fermage habituel. Il sentira toute l'importance de la théorie des physiocrates. Alors on se trouvera en présence d'une assertion impliquant tout autre chose que ce qu'implique la théorie des physiocrates. Chez ces derniers, il y a un produit net qui va aux propriétaires parce que la terre est féconde et généreuse. Avec Ricardo, on sera amené à dire qu'il y a un produit net du sol qui va au propriétaire foncier, parce que la terre est avare, parce que la terre n'est pas également féconde. C'est là sa théorie de la rente du sol.

La nature propre du produit net étant éclaircie, il s'agit de voir à qui va ce produit net au sortir de la circulation physico-sociale; ce qu'il devient dans la circulation sociale une fois qu'il y est entré.

Source : BIU Cujas

Le produit net au propriétaire foncier sous forme de fermage.

Le produit net nous disent les physiocrates c'est la part de la propriété foncière. Le produit net va au propriétaire sous la forme juridique du fermage. Le produit net, en tant qu'il va ainsi au propriétaire foncier, est-il comme la reprise des cultivateurs, la représentation des avances foncières?

Tout d'abord il semble que ce soit là l'idée des physiocrates. Dupont de Nemours écrivait:

"Le produit net c'est le prix des dépenses et des travaux de défrichement, de dessèchement, de plantation, de bâtiments, etc. pour mettre la terre en état d'être cultivée"

En réalité ce n'est pas dans l'esprit des physiocrates. Le produit net revient au propriétaire du sol, parce qu'eux ou leurs auteurs ont fait des avances foncières. Il semblerait que ce fut la même chose.

Ces avances foncières sont simplement un titre à percevoir tout l'excédent du produit brut sur les reprises du cultivateur. Ces avances foncières, extrêmement difficiles à reconstituer dans leur quantité, ne déterminent pas limitativement la somme que les propriétaires fonciers perçoivent comme produit net. C'est pour ainsi dire entre eux, les propriétaires fonciers et les terres, que l'échange ne se fait pas de valeur pour valeur égale.

"La nature dira Dupont de Nemours ne proportionne pas le produit net aux avances foncières, elle les dépasse dans une mesure qui va grossissant avec les progrès de la culture".

Ce que représente le produit net

Ainsi le produit net couvre d'abord les avances foncières, mais il n'est en aucune façon limité par ces avances. Il y a peut-être longtemps que ces avances sont couvertes, il y a peut-être longtemps qu'on n'a plus fait de ces avances foncières, le propriétaire foncier n'en perçoit pas moins ce produit net.

D'autre part, il se peut aussi que le produit net ne couvre pas même les avances foncières. C'est là le revers de la médaille. Il peut arriver que le produit net tombe à rien. Mais pourvu que le produit brut fournisse aux reprises intégrales des cultivateurs, la culture n'en continuera pas moins, bien qu'il n'y ait pas de produit net, puisque les avances primitives et annuelles pourront être continuées.

Le taux du produit net, son influence sur la culture; Avantage à ce qu'il soit resté élevé.

Le produit net n'a pas de taux nécessaire dans aucun sens, ni dans le sens maximum, ni dans le sens minimum.

L'insuffisance hypothétique du produit brut pour reconstituer les avances primitives et annuelles compromet immédiatement et directement pour l'année qui

Source : BIU Cujas

vient la culture. Il n'en est pas ainsi pour le produit net. La faiblesse temporaire du produit net ne ralentit pas nécessairement de façon sensible la culture.

Mais cependant il n'est pas indifférent que le produit net soit nul, soit faible ou soit grand. Tant s'en faut. Au contraire, il est au plus haut point désirable que ce produit net soit le plus élevé possible. C'est même là le point fondamental des conclusions, non pas scientifiques, mais des conclusions d'art des physiocrates.

Nous allons voir pourquoi cela importe. 1° toute nouvelle avance foncière, si elle n'est pas, du moins pendant un temps très difficile à déterminer, indispensable à la continuation de la culture, et cependant fort utile à l'excitation de la culture, à l'accroissement des rendements par l'amélioration des conditions foncières du sol. Si le produit net n'est pas suffisant le propriétaire foncier s'abstiendra de nouvelles avances foncières et les cultures se trouveront compromises par la suite.

2° En second lieu, le produit net, c'est la richesse disponible, c'est l'élément de la grande circulation sociale. Du produit net dépend le niveau de la richesse générale.

3° Enfin si l'on examine le fonctionnement juridique de l'exploitation agricole du sol, on ne tardera pas, et les physiocrates l'ont bien vu - à se rendre compte que la diminution du produit net pourra même parfois nuire incontinent à la culture. Dans l'hypothèse de l'exploitation du sol par les fermiers, le taux du fermage est fixé pour une durée déterminée, généralement assez longue. Ce taux de fermage a été établi sur la base du produit net moyen à l'époque du contrat.

Conséquence de la diminution du produit net au point de vue du fermier.

Si le produit net vient à baisser en cours de bail au dessous du taux moyen, le fermier n'en doit pas moins payer le fermage convenu au propriétaire et alors le fermier se voit contraint d'entamer ce qui devrait lui rester comme reprise de ses avances primitives et annuelles. Il s'en suit donc une diminution inévitable de l'intensité de culture et par conséquent du produit brut lui-même. C'est tout comme si le produit brut n'avait pas suffi à reconstituer les avances primitives et annuelles.

Voilà comment l'insuffisance du produit net peut compromettre l'agriculture dès l'année suivante. On comprend donc combien il importe que le produit net réel soit le plus élevé possible. Les physiocrates sur ce point-là sont d'une énergie absolue, identifiant l'intérêt social tout entier avec l'intérêt des propriétaires fonciers, c'est-à-dire avec le

Source : BIU Cujas

plus haut produit net.

Toute la richesse sociale dépendante du produit net.

Dupont de Nemours condense en quelques lignes l'enchaînement si rigoureux des discussions physiocratiques en tant qu'elles tendent à prouver que toute la richesse sociale est bien en effet sous la dépendance du produit net:

"Plus le produit net est considérable et plus il est avantageux d'être propriétaire foncier. Plus il se trouve des gens qui consacrent des dépenses et des travaux à créer à acquérir, à étendre, à améliorer les propriétés foncières, plus la culture s'étend et se perfectionne.

"Plus la culture s'étend et se perfectionne, et plus il renait annuellement de productions consommables.

"Plus les productions consommables se multiplient et plus les hommes peuvent se procurer de jouissance et par conséquent plus ils sont heureux.

"Plus les hommes sont heureux et plus la population s'accroit."

Ces deux dernières propositions sont bien contestables.

" C'est ainsi que, continuera Dupont de Nemours, la prospérité de l'humanité entière est attachée au plus grand produit net possible, au meilleur état possible des propriétés foncières."

§. IV.

Circulation du produit brut.

Voilà donc le produit brut annuel résultat de la circulation physico-sociale à la première étape de la circulation sociale. Si nous revenons au produit brut pour le prendre dans son ensemble; il se divise dès sa naissance en deux grandes branches:

l'une qui reste au cultivateur,

l'autre qui est prise par le propriétaire foncier.

Il nous faut maintenant suivre ces deux tronçons de la production annuelle dans les autres étapes de leur circulation sociale, jusqu'à ce que par leur retour partiel aux mains de la classe productrice ils reviennent fournir à la terre l'aliment d'une nouvelle circulation physico-sociale.

Il est bien certain que, dans le fait, les cycles de circulation, les cycles tant social que physico-social, sont interrompus et s'emboitent en quelque sorte l'un dans l'autre. C'est là la condition de la continuité de la vie organique sociale et ce n'est que pour les besoins de l'analyse que l'on dissocie ces cycles, mais ils se continuent et s'emboitent.

On peut examiner comment se produit cette circulation sociale de tout le produit brut dans ces deux tronçons d'abord sans intervention de l'argent, ensuite en faisant intervenir l'argent.

Source : BIU Cujas

A - Circulation du produit brut, abstraction faite de la monnaie.

Circulation du produit brut sans monnaie.

Les physiocrates aiment à procéder ainsi parce qu'ils ont senti à quel point l'illusion bullioniste voilait le fond des phénomènes économiques.

Envisageons d'abord en quelques mots la circulation sans monnaie. Ici nous prendrons l'exemple même de Dupont de Nemours. Supposons que la reproduction totale, (la récolte) est de 500 000 mesures. La classe des cultivateurs en retient 300 000 pour ses reprises. Elle verse les 200 000 autres mesures aux propriétaires comme produit net de la culture. Voilà la matière de la dépense, disent les physiocrates.

Ce que prennent les cultivateurs, qui revient à la classe stérile du chef des cultivateurs et des propriétaires.

La classe des cultivateurs à besoin de divers travaux de la classe stérile, des artisans, des manufacturiers, des professions libérales. Elle lui achète ses services et lui donne 100.000 mesures.

La classe des propriétaires a également besoin des travaux de la classe stérile et elle lui donne aussi pour ces services 100 000 mesures. La classe stérile se trouve donc en possession de 200 000 mesures.

La circulation sociale est mise en mouvement, on en voit grosso modo les grandes lignes.

Ne nous attardons pas davantage à l'hypothèse d'une circulation sans monnaie pour nous approcher de la réalité.

B - Circulation avec monnaie.

Circulation sous forme de ventes et achats par suite de l'intervention de la monnaie

Tout va se passer par ventes et par achats. Mais observe Dupont de Nemours, il n'y a là qu'une diversité dans le moyen.

La reproduction totale de l'année est de 500 000 mesures. Pour simplifier estimons chaque mesure à une livre. La classe productive est la seule qui vende en première main, puisqu'elle ne peut payer le produit net en argent que du produit de ses ventes.

Les reprises de la classe des cultivateurs sont de 300 000 livres et le fermage de 200 000 livres. La classe productive vend alors 300 000 mesures aux autres classes: 200 000 à la classe des propriétaires et 100 000 à la classe stérile.

Mais pour cette vente des 300.000 mesures, il n'est pas besoin qu'il se trouve dans la circulation un numéraire de 300.000 livres, ni même de 200 000 livres, bien qu'il y ait à vendre 300 000 mesures valant 300.000 livres. En effet le même argent entre dans la main des cultivateurs et en sort continuellement et ces paiements s'échelonnent toute l'année.

A mesure que la classe des cultivateurs vend ses denrées, elle paie ses fermages et achète à la classe stérile. Ces deux classes, la classe stérile et la classe des propriétaires, ne peuvent vivre avec cet argent qu'on leur remet en paiement

Source : BIU Cujas

Comment la part de reproduction versée par les cultivateurs aux propriétaires et aux classes stériles revient aux cultivateurs

du fermage et des services rendus. Par conséquent cet argent, ces deux classes, elles le reportent aussitôt à la classe des cultivateurs, à savoir la classe des propriétaires pour acheter aux cultivateurs des subsistances et la classe stérile pour acheter, non seulement des subsistances, mais aussi des matières premières pour ses ouvrages.

La classe des cultivateurs voit donc ainsi ce même argent lui rentrer par ses ventes et elle l'emploie de nouveau à continuer ses paiements aux propriétaires, ses achats à la classe stérile. Et ainsi jusqu'à ce que tous les fermages soient payés et que les 3/5 de la reproduction qui doivent passer aux deux classes propriétaires et stérile leur soient distribués

"Alors, dit Dupont de Nemours, le cercle de la révolution est achevé et amène une nouvelle récolte qui fournit à une nouvelle circulation."

"Et, conclura Letrosne, c'est ainsi que la société se perpétue par ce cercle non interrompu de reproduction et de consommation entretenu par la fécondité inépuisable de la terre aidée du travail de l'homme et des avances."

La monnaie simple agent de circulation réel ne se détruit pas et n'a pas besoin de se renouveler

Ce tableau de la circulation - il faut le noter en passant, - fait très nettement sentir le rôle et la fonction véritable de la monnaie en tant qu'agent de circulation. Ce tableau fait très nettement sentir la différence essentielle entre la circulation de la monnaie et la circulation des productions.

L'argent circule et ne se consomme pas, il ne fait que changer de mains. Les productions, elles, se consomment. Leur circulation se réduit souvent à aller du producteur au consommateur. Si une partie passe par des mains intermédiaires pour la fabrication, pour le transport, pour la vente, ce n'est jamais qu'un canal pour arriver à la consommation. Mais si ces productions se consomment, elles se renouvellent tous les ans par le bienfait de la nature, dira Letrosne, et elles ne se renouvellent qu'autant qu'elles sont consommées.

L'argent ne se détruisant pas, n'a pas besoin de se renouveler. Si l'argent se multipliait comme les productions, il s'accumulerait tellement qu'il ne pourrait plus remplir sa fonction.

"L'argent ne multiplie pas les productions, mais les productions semblent multiplier l'argent en le faisant circuler."

Quoiqu'il en soit, ce schema de la circulation physico-sociale et sociale est évidemment très ingénieux, mais aussi quelque chose de grandiose dans la vue qu'il implique des conditions générales de la vie organique

Source : BIU Cujas

des sociétés.

§ - V -

Classification des professions.

Très logiquement les mercantilistes répartissaient tous les individus concourrant à la richesse nationale en trois classes:

1° Ceux qui font entrer l'argent dans le pays;
2° Ceux qui ne font ni entrer, ni sortir l'argent;
3° Ceux qui sont dommageables, ceux qui font sortir l'argent, sans en faire entrer.

Trois classes d'après les physiocrates.

La classification des physiocrates va être tout à fait différente. La Nation dira Quesnay est réduite à trois classes de citoyens:

1° la classe productive;
2° la classe des propriétaires;
3° la classe stérile.

Classe productive.

1°- La classe productive. - La classe productive est celle qui fait renaître par la culture les richesses annuelles de la nation, celle qui fait les avances à l'agriculture, celle qui paie annuellement aux propriétaires les revenus des terres. Dans la dépendance de cette classe on renferme tous les travaux et toutes les dépenses qui sont faites jusqu'au moment de la vente des productions.

C'est au moment de la vente des récoltes qu'on connait, dit Quesnay, la valeur de la reproduction annuelle des richesses de la nation.

2°- La classe des propriétaires.-

Propriétaires et décimateurs

"C'est, dit Quesnay, celle qui subsiste par le revenu ou produit net de la culture." Revenu qui lui est payé annuellement par la classe productive.

La classe des propriétaires comprend: les propriétaires proprement dits des terres et en outre le souverain, qui, par les physiocrates, est considéré comme le co-propriétaire des terres du royaume et en outre les décimateurs, c'est à dire ceux qui reçoivent la dîme, les ministres de la religion.

3°- La classe stérile. -

Classe stérile

La classe stérile est formée de tous les citoyens occupés à d'autres services et d'autres travaux que ceux de l'agriculture.

"Citoyens dont les dépenses sont payées, nous dit Quesnay, par la classe productive et par la classe des propriétaires."

Quesnay lui-même, pose nettement cette classification dans son analyse du tableau économique, page 58, tome I. (édition Daire.

Importance de cette classification.

Cette classification aux yeux des physiocrates, nous dira Letrosne ("De l'intérêt social", Chap IV, art. 8) est "une des clefs de

Source : BIU Cujas

l'économie politique. En effet, elle simplifie l'intérêt social, elle le réduit à un seul point, elle décide de toutes les questions d'administration et en particulier de celle de l'impôt."

"Sans cette classification on perçoit dans la circulation un mouvement rapide, confus et on ne sait pas d'où il part. Quand au contraire on a bien compris cette classification on voit clairement le lien de dépendance qui relie les trois classes et le caractère de la solidarité qui les unit."

Le rôle de la classe stérile, son utilité se rattache à la division du travail.

En effet, quel est le rôle de la classe stérile. C'est d'être employée, entretenue aux dépens de la classe productive qui fournit à la classe stérile les matériaux de son travail et le fond de sa subsistance.

Les ouvriers des manufactures sont à proprement parler les serviteurs des propriétaires et des cultivateurs. Ce sont des serviteurs qui sont employés au dehors de la maison, comme les serviteurs domestiques le sont au dedans. Par conséquent leur intérêt est que ceux qui les emploient soient dans la situation la plus prospère possible. En retour la classe stérile, est, non seulement utile, mais extrêmement utile aux deux autres classes. C'est, en effet, à la faveur de l'industrie des artisans que les cultivateurs et les propriétaires peuvent se procurer les produits manufacturés dont ils ont besoin et peuvent surtout se les procurer avec une quantité de travail beaucoup moindre que celle qu'ils seraient obligés d'employer s'il leur fallait fabriquer, eux mêmes, ces objets manufacturés. La classe stérile débarrasse la classe des cultivateurs d'une foule de travaux qui sans cela les distrairaient de la culture. Aussi la supériorité de produits que les cultivateurs se trouvent en état d'obtenir, grâce à cette répartition des emplois, suffit largement à payer toute la dépense que coûte la classe stérile; de telle sorte que l'industrie des artisans encore que tout à fait non productive par sa nature contribue cependant à accroître le produit de la terre.

Au fond l'utilité de la classe stérile découle des avantages de la division du travail.

Donc, à côté d'une loi de subordination primordiale de la classe stérile aux deux autres classes, on voit une corrélation nécessaire. Donc, l'intérêt d'une classe ne doit pas être de gêner l'autre. Si donc les propriétaires et les cultivateurs veulent décourager ou gêner en quoique ce soit l'industrie des artisans, le résultat sera que les cultivateurs et les propriétaires paieront plus cher les services de la classe stérile. De même l'intérêt de la classe stérile ne peut jamais être contre l'intérêt des cultivateurs ou des propriétaires, puisque ce dont vit cette classe stérile c'est de ce qui reste du produit de la terre, déduction faite de la subsistance des cultivateurs et des propriétaires. Plus ce superflu sera

Intérêt de chacune des trois classes de ne pas se nuire ou se gêner réciproquement.

Source : BIU Cujas

grand et plus nécessairement aussi sera abondant le fond qui emploie et qui entretient la classe stérile.

En d'autres termes, et comme dira Letrosne (l'intérêt social : chap. IV. § 7).

"Si la classe des cultivateurs et celle des propriétaires ont seules un droit immédiat à la reproduction, le droit de la classe stérile pour n'être que médiat n'en est certes pas moins légitime. Elle le tire de son travail, de ses services, de son industrie, de l'emploi de ses capitaux. Mais la classe stérile ne peut trop se rappeler qu'elle ne peut avoir ce que les deux premières classes pourront lui céder, que son intérêt est donc inséparablement attaché au leur, que son intérêt se réduit donc à celui de la reproduction et par conséquent à l'observation des conditions sociales propres à favoriser cette reproduction."

-Bref il est à souhaiter dira Mercier de la Rivière (ordre naturel et essentiel des sociétés, chapitre XII) qu'on ne perde jamais de vue les rapports essentiels qui se trouvent entre les diverses branches de l'activité économique entre les trois classes et que jamais on ne veuille renverser l'ordre de leur génération. Il est à souhaiter qu'on sente que pour multiplier les enfants il faut nécessairement commencer par féconder la mère dans le sein de laquelle ils prennent naissance et du sein de laquelle ils se nourrissent après qu'ils sont nés. Qu'on ne se propose donc point d'augmenter la masse des travaux de l'industrie par des moyens propres à diminuer nécessairement l'abondance des matières qui donnent occasion à ces mêmes travaux et qui servent encore à les payer."

Voilà la conclusion d'ordre scientifique des recherches des physiocrates. Passons maintenant à l'exposé de leur théorie d'art.

Chapitre V

Art social ou Droit naturel.

Art social, c'est une expression à nous ; droit naturel, c'est l'expression des physiocrates.

Ce chapitre sera divisé en quatre paragraphes.

§.I. Le droit naturel et ses caractères dans la conception physiocratique.

§. II. Les fonctions de l'Etat.

§. III. La théorie physiocratique de l'Impôt.

§. IV. La théorie politique des physiocrates dans sa corrélation avec leur théorie économique.

Source : BIU Cujas

§ - I -
Le Droit naturel et ses caractères dans la conception physiocratique.

En quoi doit consister l'art social.

On connait les traits essentiels de l'ordre physique des sociétés. L'art social consiste à établir et à faire régner les conditions les plus propres au fonctionnement de cet ordre. L'art social doit donc être de s'appliquer à faire régner l'ordre naturel puisque l'auteur de la nature l'a établi et qu'il est évidemment le plus avantageux au genre humain.

Le droit naturel chez les physiocrates, rien de commun avec l'état de nature de Rousseau.

Ce droit naturel des physiocrates puisque c'est ainsi qu'ils l'appellent, n'aura rien de commun avec l'état de nature cher aux utopistes de tous les temps et surtout à certaine philosophie du temps des physiocrates.

En effet, chez J. J. Rousseau et surtout chez ses disciples mal inspirés, la propriété ne devait pas exister. Or, pour les physiocrates, au contraire, le droit de propriété individuelle va être la chose fondamentale du droit naturel.

Leur droit naturel, c'est le droit conforme à l'ordre naturel qu'ils ont reconnu et qui implique absolument la propriété.

Caractère utilitaire du droit naturel physiocratique.

D'autre part, le droit naturel des Physiocrates n'entend nullement procéder d'une conception idéologique ou métaphysique. Leur droit naturel est essentiellement utilitaire, économique et il prend ses fondements dans la nature physique. D'ailleurs en ceci, le juste ne fait qu'un avec l'utile. Le juste et l'utile dérivent de la même nécessité physique.

Enfin ce droit naturel, tout en se ramenant aux institutions constitutives de ce qu'on appellera plus tard l'individualisme économique, est en réalité le droit naturel tant individuel que social, c'est-à-dire, celui qui étant donnée la loi naturelle convient le mieux au progrès de la société.

On voit ainsi l'enchainement très rigoureux des idées des physiocrates. On voit comment le droit naturel va ressortir avec évidence de la combinaison nécessaire des lois de la nature de l'homme avec les lois de la nature physique extérieure.

On sait que les richesses consistent dans les productions. On sait par conséquent que l'accroissement de la richesse sociale est essentiellement subordonné à l'accroissement des productions.

On sait aussi que l'homme par sa nature physique, par sa sensibilité, c'est-à-dire par sa faculté d'éprouver du plaisir ou de la douleur, recherche invinciblement le plaisir et fuit la douleur.

Source : BIU Cujas

La propriété; condition essentielle de l'accroissement de la richesse sociale.

Voilà les deux données fondamentales de caractère physique qui doivent nécessairement former dans leurs combinaisons la structure intime du droit naturel et par conséquent de la loi positive, si l'on veut que la société progresse.

Pour que la perfection de la conduite économique puisse être réalisée, il faut donc que l'homme soit mis dans des conditions d'activité telles qu'il soit intéressé à s'efforcer toujours d'augmenter ses jouissances et de diminuer d'autre part le plus possible ses dépenses de production. Ces deux choses vont toujours aller de paire.

Il faut que les conditions sociales soient telles que la société tout entière soit appelée à profiter spontanément des efforts de chacun de ses membres. A ce prix la perfection de la conduite économique sera réalisée.

Ces conditions tant individuelles que sociales se ramènent à une seule: la propriété.

Les physiocrates vont nous montrer le fondement économique et social du droit de propriété, l'extension naturelle de la propriété à toutes les choses appropriables, y compris la terre, les conséquences économiques que produit la propriété, les institutions sociales dérivées qu'elle implique et enfin comme conclusion évidente ils nous montreront la propriété condition unique, mais nécessaire de l'accroissement des productions et par conséquent du produit net, mesure de la richesse sociale.

L'homme propriétaire de lui-même

Tout d'abord disent les physiocrates, l'homme est propriétaire de lui-même, de sa personne, de son corps, de son activité. Cette idée là se présente comme une idée de justice absolue, mais c'est aussi une condition de la conduite économique.

Si, en effet, l'homme n'est pas propriétaire de lui-même, sentant qu'il a la peine sans être maître de la jouissance, il réduira ses efforts au minimum.

La propriété de l'homme sur lui-même est le germe de toute autre propriété.

Ce n'est pas fantaisie, ce n'est pas minutie que de causer de la propriété personnelle de l'homme sur lui-même, parce qu'elle va être le germe de toute autre forme de propriété. En effet, l'activité de l'homme ne peut pas s'exercer dans le vide. L'homme, par les nécessités de sa vie organique doit exercer son activité sur la matière. Si l'homme n'est pas propriétaire de ses résultats matériels, il ne sera donc pas propriétaire de son activité, puisque son activité se trouve incorporée dans ces résultats. Comme ces résultats sont inséparables de la matière il faut bien que l'homme soit propriétaire des fruits de son travail, autrement les choses se passeraient comme si l'homme n'était pas propriétaire de lui-même.

Voilà donc la propriété personnelle qui conduit

Source : BIU Cujas

La propriété personnelle conduit à la propriété mobilière.

nécessairement à la propriété mobilière.

Cette idée est exprimée dans la Table raisonnée des principes de l'économie politique qui avait été imaginée par un des adeptes princiers des physiocrates, le prince de Bade, et qui fut rédigée par Dupont de Nemours. Voici ce qui y est dit à propos de la propriété mobilière.

"Les hommes sentent tous que l'acquisition de cette seconde espèce de propriété n'est que l'emploi naturel et licite de leur propriété personnelle, que la liberté de chercher serait illusoire, sans la sûreté de jouir de ce qu'on a trouvé, qu'on ne pourrait leur enlever le fruit de leur travail sans les réduire à souffrance personnelle et sans leur ravir pour ainsi dire la portion de leur personne usée ou consommée dans le travail."

La propriété foncière conséquence de la propriété personnelle.

C'est de la terre que l'homme doit primordialement tirer toute la matière. Or la terre ne produit que de façon tout à fait insuffisante si on la laisse à elle même. Sa végétation naturelle est plutôt nuisible qu'utile. L'homme est donc forcé d'y incorporer son travail, de dépenser sur elle et dans son sein ses propriétés mobilières. Ces avances de travail et de propriété mobilière faites à la terre elles en deviennent inséparables.

Dès lors, dira Dupont de Nemours, priver l'homme de ce terrain ce serait lui enlever le travail et les richesses consommées à son exploitation, ce serait violer sa propriété mobilière et sa propriété personnelle reconnues cependant nécessaires à la perfection de la conduite économique.

Ce serait faire au point de vue de l'utile, que l'homme n'ayant pas l'assurance de profiter de ses peines et de ses privations, se garderait d'orénavant d'appliquer son effort à l'exploitation productive de la terre. Ce serait par conséquent tarir la source de la richesse nationale tout entière.

Voilà la propriété foncière.

En définitive le principe de la propriété sous ses différentes formes se ramène à la propriété personnelle, à la propriété de l'homme sur lui-même.

Le principe social de la concurrence contenu dans le droit de propriété.

La propriété, si elle est solidement établie, contient en elle-même un principe social qui fait profiter la société tout entière des efforts économiques de chacun de ses membres et cela sans diminuer en rien la vertu active de la propriété en ce qui concerne l'individu, parce que le droit de propriété reste lui-même intact.

Cela veut dire qu'il faut trouver les conditions individuelles qui mette l'individu dans cette situation qu'il sera toujours de plus en plus intéressé à augmenter ses jouissances et à diminuer sa peine et réalisera ainsi l'intérêt social par

Source : BIU Cujas

son propre effort.

Eh bien, disent les physiocrates, la propriété, si elle est fermement constituée contient ce principe social qui fera profiter la société toute entière des efforts de l'individu mû par son propre intérêt et d'autre part ce profit que la société retirera de l'activité de l'individu, il ne découragera pas l'individu, parce que l'individu ne se sentira nullement dépouillé.

Ce principe social que contient la propriété, c'est la concurrence.

En effet, disent les physiocrates, le droit de propriété contient la liberté économique, puisqu'il consiste essentiellement dans le pouvoir de disposer de son travail et de sa propriété mobilière et foncière. Disposer à son gré de son travail et de ses résultats, c'est être libre. Donc l'homme exercera la libre disposition de sa propriété personnelle, mobilière et foncière, il usera de cette propriété au mieux de son intérêt, c'est-à-dire en tirera le maximum de jouissances avec le minimum de peines et de dépenses.

La concurrence principe d'adaptation de la production sociale aux besoins sociaux.

Mais tous les hommes étant animés du même mobile dans l'emploi de leur activité, il en résulte entre eux une concurrence vers les emplois les plus avantageux au point de vue individuel; les hommes portent leur travail et leurs capitaux vers les emplois les plus lucratifs. Cette direction est la plus utile au point de vue social, car en effet, c'est là où le besoin est le plus grand que l'emploi du travail et des capitaux est le plus lucratif, cela par l'effet de la loi de la valeur.

Mais ce n'est pas tout. Par cela seul que du travail et des capitaux se portent de ce côté plus lucratif, les avantages de cet emploi vont tendre à diminuer, la valeur des produits correspondants va baisser puisque leur quantité va s'augmenter.

Ainsi la concurrence est un principe d'adaptation de la production social aux besoins sociaux. C'est concurremment un principe tendant précisément à établir la justice dans les échanges sociaux en les ramenant à la base du coût de production, au prix naturel comme diront les physiocrates.

"Cherté foisonne"

Cet effet de la propriété dans sa conséquence qui est la concurrence et qui fait porter le travail et les capitaux vers les emplois où il est souhaitable au besoin social qu'ils se portent; c'est ce que Quesnay exprime dans une formule très frappante et souvent citée:

"Ce que l'on appelle cherté est l'unique remède à la cherté. Cherté foisonne."

L'idée est très juste: cherté foisonne, cherté augmente la production. Ce n'est pas douteux.

Source : BIU Cujas

Voilà pourquoi Quesnay écrit, en très gros caractères, en conclusion de tout ceci, l'une de ses maximes; la 25e maxime du gouvernement économique d'un royaume agricole:

"Qu'on maintienne l'entière liberté de commerce, car la police du commerce intérieur et extérieur la plus sûre, la plus exacte, la plus profitable à la nation et à l'Etat consiste dans la pleine liberté de la concurrence."

On peut considérer cette maxime comme la profession de foi d'art du chef des physiocrates.

Les bons prix résultant de la concurrence.

Les prix qui résultent de la libre concurrence, c'est ce que les physiocrates appellent les bons prix. Cette expression "les bons prix" a prêté à equivoque dans l'interprétation de la doctrine physiocratique, c'est pourquoi il est nécessaire de s'y arrêter un instant.

Les Physiocrates sont-ils partisans de la cherté des denrées.

On a présenté les physiocrates comme les partisans de la cherté des prix en ce qui concerne les productions, c'est-à-dire les denrées du sol. De fait, ce n'est qu'à propos des productions que l'on voit les physiocrates parler du bon prix. Ainsi Letrosne donne pour rubrique à un de ses paragraphes de l'Intérêt social: que l'intérêt d'une nation ne consiste que dans le bon prix de ses productions. Chapitre VII, article 3. On répète sans cesse que les physiocrates étaient pour le haut prix des denrées agricoles.

Quesnay a émis certaines formules qui sont alléguées contre les physiocrates pour les représenter comme des partisans de la cherté des denrées du sol. En voici quelques unes.

Huitième maxime du Gouvernement agricole.

"Que le gouvernement économique ne s'occupe qu'à favoriser les dépenses productives et l'échange des denrées du cru et qu'il laisse aller d'elles-mêmes les dépenses stériles."

Première note sur la 9e maxime.

"Une nation agricole doit favoriser le commerce extérieur actif des denrées du cru...."

Mais voici ce qui suit cette citation:

"... par le commerce extérieur passif (l'importation) des marchandises de main d'œuvre qu'elle peut acheter au profit de l'étranger."

Et encore 16e maxime:

"Que l'on n'empêche point le commerce extérieur des denrées du cru."

Mais alors ils ne parlent pas de la liberté d'importation. Elle doit donc être gênée. Et de fait la 18e maxime du Gouvernement économique dit:

"Qu'on ne fasse point baisser le prix des denrées et

Source : BIU Cujas

des marchandises dans le royaume."

Enfin et surtout 19e maxime:

"qu'on ne voit pas que le bon marché des denrées est profitable au menu peuple, car le bas prix des denrées fait baisser le salaire des gens du peuple. La cherté du blé, pourvu qu'elle soit constante est plus avantageuse au peuple que le bas prix."

Le bon prix naturel et sa conséquence, la cherté des grains, c'est ce qui donna naissance à cette idée encore défendue par beaucoup d'historiens des doctrines économiques que les physiocrates n'étaient après tout que des agrariens et qu'ils ne demandaient la liberté du commerce extérieur que, parce qu'ils en espéraient tirer les effets que de notre temps les agrariens attendent de la restriction de la liberté du commerce extérieur.

On a vu quelques passages des écrits de Quesnay qui sont en quelque sorte à l'appui de cette thèse. On a vu Quesnay parler de favoriser l'agriculture, de favoriser le commerce des produits du cru, supposer toujours une liberté de l'exportation et ne jamais parler de la liberté d'importation des grains.

Les physiocrates demandent la liberté d'exportation des grains pour revenir au prix naturel fixé par la concurrence; prix que la règlementation actuelle du commerce des grains empêchait d'atteindre.

Il n'en est rien. Les physiocrates réclament la liberté d'exportation comme ils réclament la liberté d'importation des grains. Ils défendent cette liberté quoiqu'il put en résulter relativement au prix des grains.

Voici la cause de l'équivoque en ceci.

A l'époque ou écrit Quesnay, la valeur des denrées agricoles est depuis longtemps déformée par l'effet de la politique mercantile. La culture à diminué beaucoup dans le pays parce que l'avilissement des prix agricoles fait que les cultivateurs ne recouvrent plus leurs avances primitives et annuelles et aussi parce que les propriétaires subissant une réduction artificielle du produit net ne peuvent plus faire des avances foncières. L'Etat de la culture est lamentable. La cause de ce mal, c'est la prohibition ou la gêne à l'exportation des blés et l'impossibilité pour les cultivateurs de réaliser leur prix naturel faute d'un marché étendu, faute d'un marché mondial, comme on dirait de nos jours.

Les physiocrates en sont amenés tout naturellement à prendre cette attitude dictée par les circonstances. L'avilissement artificiel des prix est en réalité nuisible aux gens du peuple, puisque cet avilissement diminue les productions, par conséquent la richesse sociale à répartir entre toutes les classes de la société. Le bon prix que les physiocrates veulent voir revenir, c'est le prix naturel, c'est-à-dire le prix qui établirait la concurrence la plus large.

Pour obtenir ce résultat, il faut la liberté de l'exportation, elle relèvera le prix des blés à son taux naturel.

Source : BIU Cujas

Ils ne réclament point la liberté d'importation des grains. Pourquoi ? Parce qu'elle existait déja. Ce qu'ils veulent c'est sa contre-partie : la liberté d'exportation, en somme la pleine liberté du commerce des grains.

Seulement, et voilà le principe de l'équivoque, comme il doit résulter de cette nouveauté une certaine hausse du prix des blés, le public y voit là la cherté relative par rapport aux prix précédents. Voilà comme les physiocrates eux-mêmes parlent de la cherté, mais comme moyen, c'est bien la liberté et la liberté seule qu'ils réclament.

En quel sens les physiocrates veulent-ils qu'on "favorise" l'agriculture ? uniquement en lui laissant la liberté et en ne faisant pas baisser ostensiblement les prix.

Quesnay emploie il est vrai cette expression : favoriser l'agriculture, favoriser le commerce extérieur des denrées du cru. Mais c'est que - si on se réfère aux conditions de l'époque - la condition des cultivateurs est si systématiquement, si traditionnellement empirique, qu'il semble que ce soit une faveur que de réclamer pour eux la liberté d'exportation

C'est ainsi qu'un des physiocrates converti, le comte de Mirabeau dit dans la vie des hommes:

"En tout état de causes le gouvernement ne doit jamais se mêler des blés que pour en protéger la culture et l'exportation."

Protéger la culture et l'exportation des blés, pour nous, cela voudrait dire, mettre des droits à l'importation des denrées de l'étranger, donner des primes à l'exportation des denrées du cru. Pas du tout, "... par une entière liberté" ajoute le comte de Mirabeau. Il faut, en effet, entendre les choses sous le jour du temps. Ce que Quesnay veut en réalité, c'est qu'on ne fasse pas baisser le prix des denrées. Quelle faveur autre réclame-t-il ? On peut chercher, on n'en trouvera pas d'autre. Comment, d'ailleurs, pourrait-il demander des restrictions à la liberté quand c'est lui qui a écrit ce passage:

"Qu'on maintienne l'entière liberté du commerce, car la police du commerce intérieur et extérieur la plus sûre, la plus exacte, la plus profitable à la nation et à l'Etat consiste dans la pleine liberté de la concurrence."

D'ailleurs Letrosne renseigne pleinement sur ce que les physiocrates entendent par ce bon prix des productions.

Dans son Livre de l'Intérêt social, Chapitre VII, article 3 qu'il intitule " Que l'intérêt d'une nation ne consiste que dans le bon prix de ses productions" il va dire :

Le bon prix n'est pas un prix arbitraire, c'est celui établi par la concurrence.

Cette bonne valeur des productions si désirable et si importante à la prospérité d'une nation ce n'est pas une valeur excessive, arbitraire et indéfinie, non, c'est uniquement celle qui résulte de l'exercice légitime des droits de liberté et de propriété. Et si une nation, ajoute-t-il, avait toujours joui de l'exercice légitime de ces droits de liberté et de propriété, elle n'aurait rien à désirer

Source : BIU Cujas

1913-1914
"LES COURS DE DROIT"
RÉPÉTITIONS ÉCRITES
rédigées à l'usage des
ÉTUDIANTS EN DOCTORAT
POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE
et conformément au programme de cet Examen
A. Grujon, Dr, 3, place de la Sorbonne (au premier)

au dela et elle ne pourrait pas porter ses prix au dessus de ce niveau. Elle serait dans l'ordre et il ne faut pas prétendre mieux.

"Si, au contraire, après avoir été privée depuis longtemps, cette nation recouvre la liberté des échanges, le surhaussement des échanges qu'elle trouve dans les prix ne fait que lui restituer ce qu'un régime désordonné lui avait fait perdre et la rétablir dans l'ordre naturel."

Du reste à ceux qui conserveraient quelque scepticisme sur la sincérité du libéralisme des physiocrates, Letrosne ne va laisser aucune excuse.

On pourrait, en effet, en dépit de la déclaration qu'on vient de lire, dire que les physiocrates demandent la liberté du commerce des blés, parce que, pratiquement, à leur époque, cela revient à demander la liberté d'exportation et qu'ainsi, ils espèrent de cette liberté, un relèvement du prix des blés. Mais si ce relèvement ne se produisait pas, si, au contraire, c'était un abaissement qui se produisît, est-ce que les physiocrates n'en viendraient pas à réclamer des entraves à l'importation? Si les physiocrates n'ont pas envisagé nettement cette hypothèse, est-ce que de l'intensité même de leur désir raisonné d'un bon prix des grains, ne pourrait-on pas conclure qu'ils en viendraient à demander ces restrictions à la liberté de l'importation des grains?

Sur ce point on n'en est pas réduit aux hypothèses, car trop souvent on a oublié Letrosne, dans certains exposés des théories physiocratiques. Letrosne s'explique très nettement sur cette hypothèse dans les termes suivants Chapitre VIII, article 9. De l'Intérêt social.

Les physiocrates ne demandent pas de mesures spéciales pour l'agriculture, même si celle-ci ne peut lutter contre la concurrence étrangère.

"Les cultivateurs nationaux n'ont besoin d'aucun autre encouragement que de la liberté du commerce. Ils ne doivent pas être favorisés par des exclusions et ils ne le demandent pas. Il ne leur faut que le prix du cours général.

"Mais s'ils ne peuvent à ce prix soutenir cette culture, si l'étranger, malgré les frais de transport est encore en état de donner à meilleur compte, c'est une preuve évidente que votre climat y est moins propre qu'un autre. Dans ce cas vous ferez mieux d'occuper votre terrain à d'autres cultures que celle-là. Vous n'avez autre chose à faire à cet égard que de laisser toute liberté pour l'emploi des terres".

Ceci paraît un peu mystérieux que cette liberté pour l'emploi des terres. C'est que, sous l'action du mercantilisme et de certaines restrictions d'ordre féodal, la liberté d'emploi des terres n'était pas entière.

"Mais vous devez aux consommateurs l'exercice du droit qu'ils ont de ne payer cette production qu'à son

Source : BIU Cujas

vrai prix, car vous ne devez de préférence, de privilège, ni aux producteurs, ni aux consommateurs, mais à tous la justice ou le plein exercice de leurs droits et l'emploi libre de leur propriété."

C'est donc bien de la concurrence pleine et entière et de la concurrence seule que les physiocrates attendent la réalisation de l'ordre et par là le plus grand avantage de la nation.

Le point de départ de cet ordre, c'est la propriété. C'est elle qui contient les autres institutions économiques qu'on a coutume d'en détacher, qu'on en détache peut être à tort, parce qu'on risque de perdre de vue le principe même de ces institutions: la liberté économique et la concurrence, en sorte que Quesnay peut écrire;

La propriété institution sociale par excellence puisqu'elle contient la liberté économique et la concurrence.

"La sureté de la propriété est le fondement essentiel de l'ordre économique de la société;" (4e maxime du gouvernement économique).

Mercier de la Rivière s'exprimera de façon un peu plus analytique, mais plus frappante, Chapitre VIII de l'ordre naturel et essentiel des sociétés politiques.

"C'est du droit de propriété maintenu dans toute son étendue naturelle que résulte nécessairement toutes les institutions qui constituent la forme essentielle de la société. Vous pouvez regarder ce droit de propriété comme un arbre dont toutes les institutions sociales sont des branches qu'il pousse de lui-même, qu'il nourrit et qui périraient dès qu'elles en seraient détachées."

Ainsi la propriété, cette institution dont les niopistes de tous les temps ne voient que la forme externe, que le caractère individuel est donc par excellence l'institution sociale. Les physiocrates sont les premiers à marquer cette idée avec cette précision

"L'intérêt personnel, dira Mercier de la Rivière, encouragé par cette grande liberté, presse vivement et perpétuellement chaque homme en particulier de perfectionner, de multiplier les choses, de grossir ainsi la masse des jouissances qu'il peut procurer aux autres hommes afin de grossir par ce moyen la masse des jouissances que les autres hommes peuvent lui procurer en échange"

"Le monde, alors, va de lui-même. Le désir de jouir et la liberté de jouir ne cessant de provoquer la multiplication et l'accroissement des industries, cela imprime à la société un mouvement qui devient une tendance perpétuelle vers son meilleur état possible."

Voilà l'effet social de la propriété.

Jamais le caractère social de la propriété n'a été, ni avant, ni depuis les physiocrates, compris et présenté avec cette force, cet absolutisme même peut-on dire dans la conviction.

Source : BIU Cujas

Le régime fondé sur la propriété n'est pas un régime égalitaire. Il y a une impossibilité physique à ce que l'égalité existe entre les hommes.

Les physiocrates voient d'ailleurs très bien que de ce régime de l'ordre concrétisé dans la propriété il ne faut point attendre l'égalité des conditions entre les hommes. Sur ce point ils s'expliquent avec un réel courage, car les égalitaristes ne manquaient pas déjà à cette époque. "La loi de la propriété se trouve nécessairement exclusive de l'égalité dans les conditions des hommes." Letrosne, de l'intérêt social, chapitre XVI.

L'égalité dans les conditions est d'ailleurs chimérique en ce qu'elle est d'une impossibilité physique dans quelque état que l'on suppose les hommes.

"Ceux qui se plaignent de l'inégalité dans les conditions, dit Letrosne, ils ne voient pas que cette inégalité est dans l'ordre de la justice."

Comment entendent-ils cela ? Une fois que j'ai acquis la propriété exclusive d'une chose, un autre ne peut pas en être propriétaire comme moi et en même temps. "Il s'en suit que la loi de la propriété est bien la même pour tous les hommes mais la valeur des droits qui en résulte pour chacun n'est pas la même pour tous, parce que leur valeur est totalement indépendante de la loi." Que veut dire par là Letrosne ? Quelque chose de très simple exprimée sous une forme fort abstraite, mais cependant bien adéquate.

Tous les hommes veut dire Letrosne ne sont pas en situation physique de tirer également parti de leur propriété personnelle qui est le principe de la propriété mobilière et de la propriété foncière.

"Chacun acquiert en raison des facultés que lui donnent les moyens d'acquérir. Or, la mesure de ces facultés n'est pas la même chez tous." Mais ce n'est pas tout. Letrosne voit bien que ce n'est pas la différence des facultés personnelles qui introduit cette inégalité." Il y aura toujours dans le tourbillon des hasards des rencontres plus heureuses les unes que les autres."

Ainsi par une double raison, raison tirée de la différence des facultés personnelles, raison tirée de la différence qui se produit entre les individus au regard de ce qu'on pourra appeler la chance, il doit s'introduire de grandes différences dans les états des hommes réduits en société.

La société n'a pas pour objet de faire régner l'égalité entre les hommes.

L'objet de la société, même en la supposant volontairement et librement formée, comme dans l'hypothèse de Rousseau, ne saurait être de supprimer les conséquences de cette inégalité physique.

Supposez, dit Letrosne, chapitre 16, deux hommes. A raison des différences qui se trouveront entre leurs facultés, leurs conditions ne seront point égales même en dehors de l'état de société. Pour s'entr'aider mutuellement ces deux hommes forment une société. Cette société n'aura certainement

Source : BIU Cujas

pas pour but d'établir entre eux l'égalité, car à ce marché l'un gagnerait et l'autre perdrait auquel cas celui qui perdrait ne consentirait point à la société. La société ne se formera donc point dans ces conditions.

"Leur objet, dit-il, sera de rendre meilleur l'état de chacun d'eux en proportion des avantages dont ils jouissaient déjà et qui doivent le suivre en société."

Cela vient à reconnaître que l'objet des lois telles qu'elles seraient faites entre hommes libres de se mettre ou de ne pas se mettre en état de société est non point de faire disparaître l'inégalité des conditions et ses conséquences mais le souverain, dit-il, "l'objet des lois est de faire respecter cette inégalité des droits".

L'objet des lois est de faire respecter l'inégalité des droits mais le souverain doit veiller à ce que l'inégalité des conditions ne dérive de désordres sociaux.

Ce qui ne veut aucunement dire que toutes les parties ne trouvent pas leur avantage à l'état de société.

Letrosne envisage bien le cas où l'inégalité des conditions entre les hommes aurait une cause autre que ces différences des facultés personnelles et physiques. Il y a des différences dans les états des hommes qui peuvent tenir à son avis à de grands désordres qui augmentent ces inégalités. Ce qu'il faut faire, alors, c'est chercher à corriger ces désordres qui font que ce qui n'est point un mal en devient un, en ce que ces désordres disposent les choses de manière que tous les droits sont d'un côté, tandis que tous les devoirs sont de l'autre. Il faut éviter cela, et c'est le rôle du souverain d'éviter que les uns abusent de leur force pour mettre de leur côté tous les droits et chez les autres tous les devoirs.

On a vu ainsi dans ses traits fondamentaux la conception du droit naturel chez les physiocrates sur le terrain proprement économique. Mais le droit naturel des physiocrates s'étend au-delà du domaine de l'économie politique. C'est non seulement une théorie d'art; mais c'est encore une théorie d'art fiscal, politique, le tout commandé par leur thèse scientifique sur la production et la distribution de la production.

-§- V -
Les fonctions de l'Etat

Les idées des physiocrates sur les fonctions de l'Etat sont extrêmement curieuses. Pour eux la fonction de l'Etat n'est pas précisément de faire des lois. Il n'y a pas de loi à faire dans le régime de l'ordre, il n'y a qu'à reconnaître et à proclamer les lois existantes, les lois de l'ordre. Les lois positives ne sont pas créatrices, mais simplement déclaratives du droit naturel, du moins elles ne doivent être que cela.

La loi dans la conception physiocratique. Elle n'a pas un rôle créateur mais uniquement déclaratif du droit naturel.

"Les lois positives dit Dupont de Nemours, ne doivent être que des lois déclaratoires des actes essentiels de l'ordre social

lois qui sont toutes faites par la main de celui qui créa les droits et les devoirs."

"Les souverains sont obligés de promulguer par des ordonnances positives les lois naturelles et essentielles de l'ordre social."

Or, ces lois sociales établies par l'Etre suprême, prescrivent uniquement la conservation du droit de propriété et de liberté qui en est inséparable, rien de plus. La tâche de l'Etat est de promulguer cette loi de propriété.

Cela implique, disent les physiocrates, l'organisation d'une police, d'une justice et d'une armée pour protéger le droit contre les ennemis du dedans et contre les ennemis du dehors.

La justice et la police. La police et la justice ce sont des garanties coercitives du respect de l'ordre naturel, garanties nécessaires, tant que les hommes ne seront pas pénétrés des vérités de l'ordre. Le premier devoir de l'Etat "c'est de travailler, dit Dupont de Nemours, à faire que les hommes soient obligés de se soumettre aux lois par religion de for intérieur, quand mêmes elles ne seraient pas promulguées par le souverain et qu'il n'emploierait pas à les faire observer tout le pouvoir de son autorité bienveillante."

L'instruction. C'est par le développement de l'instruction et avant tout par l'enseignement de la physiocratie bien entendu que l'Etat peut arriver à ce résultat souhaitable.

Enfin pour les physiocrates, l'Etat doit exécuter certains ouvrages d'utilité publique, ouvrages qui sont la condition du développement de la prospérité générale, en ce que ces travaux mettent les individus dans les conditions les *travaux publics.* plus favorables au développement de leur activité. Tels sont les travaux qui ont pour but de faciliter la circulation, de faciliter les débouchés des produits, comme la navigabilité des rivières et le développement des ports.

En somme la fonction économique de l'Etat est triple, *Triple fonction économique de l'Etat.* on peut la résumer en ceci:

1°) L'Etat, pourrait-on dire, par l'organisation d'une police, d'une justice et d'une armée agit sur le vouloir des individus. C'est l'aspect coërcitif de l'Etat.

2°) L'Etat, par une organisation de l'instruction agit sur le savoir des individus.

3°) Et enfin l'Etat, par ses grands travaux, agit sur le pouvoir des individus.

En remplissant ces trois fonctions, l'Etat place ainsi les individus dans les conditions les plus favorables pour qu'ils réalisent l'ordre naturel.

Pour remplir ce triple rôle, il faut naturellement, à l'Etat, des ressources. L'Etat a besoin de revenus.

Source : BIU Cujas

Section III.
Théorie de l'impôt chez les physiocrates.

L'impôt direct sur le revenu du propriétaire foncier, sa justification physiocratique.

Les physiocrates tiennent pour un impôt qui serait un impôt direct sur le revenu du propriétaire foncier.

A première vue, il peut sembler paradoxal de désirer que le produit net agricole soit le plus grand possible et de proposer en même temps que tout l'impôt soit prélevé sur ce produit net. Il semble qu'il y ait là contradiction.

Bien au contraire, en ceci les physiocrates cèdent à la logique la plus rigoureuse. En effet, du moment que toutes les classes de la société sont salariées par les propriétaires fonciers, la charge de l'impôt, qu'il soit direct ou indirect retombe toujours en définitive sur les propriétaires fonciers, sur le produit net agricole. Or, cette charge qui retombe ainsi sur les propriétaires fonciers est d'autant plus forte que la perception de l'impôt s'écarte davantage de la ligne droite, parce qu'alors il y a en sus de l'impôt les frais des intermédiaires qui ont fait l'avance de l'impôt et les indemnités dues aux nombreux agents employés à la perception de l'impôt.

Quesnay, disait par exemple: "500 millions d'impositions indirectes coûtent aux propriétaires des terres 255 millions de plus qu'elles ne leur couteraient si elles étaient en impôts directs."

C'est donc bien la théorie même de la productivité exclusive de l'agriculture qui conduit les physiocrates à conclure que l'impôt direct perçu sur le revenu net du propriétaire foncier est l'impôt le plus conforme à la raison et à la justice, que c'est l'impôt le moins onéreux au contribuable et le plus profitable au trésor.

Notre but ici n'est pas de faire la critique d'une théorie fiscale; une seule observation suffira. C'est qu'en cette matière des impôts la pure logique ne conduit pas toujours aux solutions les plus pratiques. Les physiocrates ont fait là abstraction d'une foule de circonstances morales qui ont une très grande influence sur la facilité de la perception et mêmes sur les conséquences de l'impôt. Ils ont procédé en cela avec la rigueur logique qui caractérise toujours leurs déductions.

Source : BIU Cujas

Chapitre V.
Théorie Politique des Physiocrates
- dans sa corrélation avec -
leurs Théories Economiques.

Le principe d'unité d'autorité chez les physiocrates, en corrélation avec leur théorie économique.

Quesnay avait posé, et cela dès sa première maxime du Gouvernement Economique d'un royaume agricole, mais sans le développer beaucoup; le principe de l'unité d'autorité dans l'Etat. Il accompagnait l'assertion de ce principe de considérations très brèves il est vrai, mais qui laissaient apercevoir le lien qui dans l'esprit du fondateur de la physiocratie existait entre cette théorie politique de l'unité d'autorité et la théorie économique de l'économie politique.

Certains des disciples de Quesnay et surtout Mercier de la Rivière insisteront bien davantage sur ce côté politique de la physiocratie.

Il faut croire que la théorie politique des physiocrates une fois posée comme elle le fut par Mercier de la Rivière leur apparaissait comme bien fortement commandée par leur doctrine économique, puisque le marquis de Mirabeau se rallia, lui-même à cette théorie politique et en fut un des plus chauds partisans après 1760, lui, qui s'était montré un adversaire résolu de l'absolutisme royal, dès l'instant où il fut acquis à la théorie économique des physiocrates, tant était impérieuse à ses yeux la déduction qui s'imposait au point de vue politique de la doctrine physiocratique.

Les physiocrates partisans de la liberté Economique et de l'autorité royale absolue et héréditaire - Conciliation de ces deux idées.

Ce qui paraît contradictoire, c'est que les physiocrates, partisans ardents de la liberté économique, préconisent sur le terrain politique l'autorité d'un seul, la monarchie absolue et héréditaire, ce que Mercier de la Rivière appellera "Le despotisme personnel et légal."

Pour comprendre qu'il n'y a nou pas contradiction, mais au contraire harmonie logique entre les deux tendances physiocratiques de la liberté économique et de l'absolutisme monarchique, il suffit de lire les paragraphes 7 et suivants du petit écrit de Dupont de Nemours, intitulé "De l'origine et des progrès d'une science nouvelle," et également dans le livre de Mercier de la Rivière. "Ordre naturel et essentiel au point de vue politique" (Chapitre III. Ed. Daire.)

Comment l'autorité absolue assurera-t-elle la liberté monarchique.

Dès qu'on a lu ces pages, il apparait clairement que si les physiocrates voulaient une autorité unique dans l'Etat, c'était en vue de la liberté économique qu'ils préconisaient. Voici comment.

Source : BIU Cujas

Pour eux l'intérêt de la nation est un et il se ramène à l'intérêt des propriétaires fonciers. Il est donc logique que l'autorité représentative de l'intérêt de la nation soit une et que son intérêt se confonde avec celui des propriétaires fonciers. Un monarque absolu et héréditaire répond de tout point à ce désidératum d'avoir un représentant de la nation et un représentant ayant un intérêt qui se confond avec celui des propriétaires.

Confusion entre l'intérêt du monarque héréditaire et celui des propriétaires fonciers.

Tout d'abord l'intérêt d'un monarque héréditaire se confond pleinement avec celui des propriétaires fonciers. En effet ses ressources procèdent de l'impôt. L'impôt ne doit porter que sur le produit net des terres, par conséquent le monarque héréditaire est au même titre que les propriétaires fonciers intéressé à l'accroissement du produit net. Il faut que la monarchie soit héréditaire, car, dans le cas contraire, le monarque du moment pourrait ne songer qu'à son intérêt immédiat et pourrait compromettre, sans souci de l'avenir le produit net futur.

"Il n'y a, dit Dupont de Nemours, que les monarques héréditaires, dont l'intérêt personnel et particulier, présent et futur, puisse être intimement, manifestement lié avec celui de leur nation par la co-propriété de tous les produits nets du territoire soumis à leur empire"

Ce pouvoir doit être absolu. Pourquoi absolu?

Pourquoi le pouvoir royal doit-il être héréditaire?

"L'idée de plusieurs autorités dans un même Etat, dira Dupont de Nemours, ne présente qu'une absurdité complète. Si ces autorités, quand elles sont plusieurs, sont égales, il n'y a point d'autorité, il ne peut y avoir que plus ou moins d'anarchie. Si l'une d'entr'elles est supérieure aux autres, celle-là est l'autorité, les autres ne sont rien."

Dans ce dernier cas, de deux choses l'une, ou bien cette autorité qui l'emporte, qui est supérieure, c'est celle qui représente l'intérêt des propriétaires fonciers et alors c'est bien, mais alors les autres autorités sont inutiles et ne peuvent qu'entraîner des entraves, des conflits

Ou bien, seconde alternative, l'autorité qui l'emporte, l'autorité qui est supérieure est autre que celle qui se confond avec l'intérêt des propriétaires fonciers, alors l'ordre naturel est renversé et la nation ne peut qu'en souffrir dommages.

Voilà l'idée physiocratique de la nécessité d'une monarchie héréditaire et absolue.

On a prétendu voir dans cette conception absolutiste de l'autorité souveraine un expédient habile des physiocrates pour s'attirer la faveur du pouvoir royal.

Source : BIU Cujas

La théorie physiocratique est elle en faveur de l'absolutisme royal est-elle simplement une tactique.

On a cité à l'appui de cette affirmation une tentative faite par les physiocrates en 1769 pour mettre l'un de leurs journaux "Les Ephémérides du Citoyen", sous le patronage du Dauphin, le futur Louis XVI. Tout cet absolutisme dit-on, n'est que tactique.

Si on parle ainsi, c'est qu'on ne comprend pas le lien intime de logique auquel les physiocrates obéissaient ayant tout. Ce qu'on oublie lorsque l'on cite cette tentative c'est que précisément le marquis de Mirabeau se refusa à cette consécration officielle de la physiocratie en déclarant fièrement que "les princes devaient mériter l'appui des économistes sinon par des faits, du moins par des sentiments hautement professés."

Caractère profondement logique de la doctrine physiocratique.

Non, la théorie des physiocrates est trop visiblement logique pour qu'il y ait lieu de lui chercher des mobiles. Mais dans cette monarchie absolue il n'y a rien de moins absolu que le pouvoir du souverain, car dans la conception des physiocrates, monarchie absolue ne veut à aucun degré dire pouvoir arbitraire. Pour eux, le souverain n'a pas à créer les lois, il a simplement à declarer les lois. C'est pour cette raison que les physiocrates ne veulent pas mettre à côté du pouvoir exécutif, un pouvoir législatif.

Le rôle du souverain au point de vue législatif. Théorie de la loi chez les physiocrates. Pas de pouvoir législatif à côté du souverain.

Quel est le pouvoir législatif ?

C'est l'être suprême qui a créé les lois sociales naturelles ; les promulguer, c'est là le rôle de l'exécutif. Cela suppose chez le monarque une profonde connaissance des lois de l'ordre. Mais précisément, disent les physiocrates, qui est mieux placé que le monarque pour comprendre ces lois de l'ordre?

Garantie contre les abus de l'absolutisme. Le despotisme légal.

Il est facile de persuader les propriétaires fonciers des lois de l'ordre, puisque la physiocratie identifie l'intérêt de la nation avec le leur. Le monarque n'a-t-il pas le même intérêt que les propriétaires fonciers ? C'est là, ce qui nous garantit de son arbitraire.

Il est vrai ajoutent les physiocrates, que les monarques ignorant dans le passé tout de leur véritable intérêt ont si souvent mesusé de leur pouvoir despotique, que les peuples ont fait des mots "despote et despotisme" qui par eux-mêmes ne comportent étymologiquement aucun sens défavorable, les synonymes d'arbitraire.

Il n'en sera plus de même avec un monarque éclairé sur les lois de l'ordre par la physiocratie et ce sera le despotisme légal, tout l'opposé du despotisme arbitraire. Le monarque sera soumis au despotisme des lois sociales naturelles.

A ce propos, les physiocrates ne manquent pas d'observer qu'il est plus facile de persuader un seul homme que plusieurs millions d'hommes ou quelques centaines de délégués

"LES COURS DE DROIT"
RÉPÉTITIONS ÉCRITES
rédigées à l'usage des
ÉTUDIANTS EN DOCTORAT
POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE
et conformément au programme de cet Examen
A. Grujon, Dr, 3, place de la Sorbonne (au premier)
1913-1914

Source : BIU Cujas

de la nation enlisés dans les vieux préjugés, surtout quand cet homme se trouve être celui auquel il est plus facile de montrer son intérêt personnel comme étant lié à l'établissement de l'ordre, ce qui est le cas du souverain.

C'est là une raison de plus qu'invoquent les physiocrates à l'appui de la monarchie absolue.

Le monarque et l'enseignement. Comment l'instruction du peuple assurera le contrôle sur l'administration.

On a vu à propos des fonctions de l'Etat que les physiocrates chargeaient l'Etat, donc le monarque, d'organiser l'enseignement de la physiocratie. Le monarque disaient-ils, ne peut pas manquer à ce devoir puisque par là il se concilierà l'opinion, maitresse des gouvernements. Ainsi par une sorte d'heureux retour le développement de l'instruction donnera un contrôle sérieux des sujets sur l'administration des monarques à qui il pourrait arriver de transgresser les lois de l'ordre, ces sujets seront là pour le rappeler à l'ordre.

La fonction juridictionnaire. Nécessité de la rendre indépendante.

Si les physiocrates estiment qu'il ne doit pas y avoir d'autre organe du pouvoir que le monarque, en revanche ils considèrent que la fonction de juger est incompatible avec la souveraineté. Ils donnent de cette incompatibilité différentes raisons, entr'autre cette raison pratique que la fonction de juger entraine la recherche d'une infinité de faits particuliers à laquelle le souverain ne peut pas se livrer. Mais ce qu'il est intéressant de relever dans la fonction de juger, c'est la fonction de contrôle que les physiocrates donnent aux magistrats comme conséquence logique de leur fonction de juger. Les magistrats bien qu'ayant à juger d'après les lois positives doivent cependant être très instruits des lois naturelles de l'ordre, car pour les physiocrates, avant d'appliquer les lois positives, les juges sont religieusement obligés de commencer par juger ces lois positives en les comparant avec les lois naturelles et essentielles de l'ordre social.

Cet examen, auquel les magistrats sont obligés de se livrer, ne saurait porter ombrage au souverain puisqu'il ne saurait être préjudiciable au souverain de voir relevées les erreurs qu'il aurait pu involontairement commettre dans ses ordonnances positives. Les magistrats en contrôlant les lois positives à la lumière des lois naturelles travaillent à l'intérêt immédiat du souverain.

Source : BIU Cujas

Chapitre VI -
Observations sur la Physiocratie

Subdivisions de ce chapitre:
§. 1 - La science et l'art chez les physiocrates
§. 2 - L'absence d'esprit historique
§. 3 - Critique de la théorie de la productivité exclusive de l'agriculture en tant que principe d'art économique.
§. 4 - Fragilité de la base du libéralisme physiocratique, du moins en matière de commerce extérieur.

§. 1 - La science et l'art chez les Physiocrates.

La physiocratie, à coup sur, c'est une théorie économico-sociale d'une réelle ampleur, et si l'on songe qu'elle est la première entreprise d'une systématisation générale de la vie économique des sociétés, on ne manque point d'admirer vraiment la puissance de construction de Quesnay et de ses disciples.

Caractère trop absolu de l'art physiocratique.

Tout d'abord une chose frappe dans la doctrine physiocratique. Ce n'est point, comme on le dit souvent, que les physiocrates n'ont point conçu la distinction de la science et de l'art, mais qu'ils ont fait de leur art une simple transposition de leur science. Leur science ayant pour objet la découverte des lois de la richesse sociale et ces lois étant, suivant eux, découvertes par Quesnay, leur art consiste simplement à promulguer en lois écrites les lois naturelles. C'est de là que leur vient cette conception d'un art économico-social, absolu, convenable à tous les peuples et à tous les temps. Cet art économico-social n'est pas seulement convenable, il est indispensable, car tout manque à ces préceptes doit inévitablement entraîner une déperdition de richesse, un ralentissement dans le progrès de la richesse, correspondant exactement à l'infraction faite aux lois naturelles.

Il y a là évidemment quelque chose d'absolu d'excessif. Adam Smith fera très finement observer dans son ouvrage: "La Richesse des Nations, livre IV, chapitre 9, que" si une nation ne pouvait prospérer sans jouissance d'une parfaite liberté et d'une parfaite justice, il n'y a pas au monde de Nation qui ait jamais pu prospérer".

Si les physiocrates n'ont pas vu que malgré les infractions, cela n'empêchait pas une nation de prospérer, c'est qu'ils ont manqué de l'esprit historique.

Source : BIU Cujas

§ II - Absence de l'esprit historique.

Absence complète d'esprit historique chez les physiocrates.

L'esprit historique semble avoir fait trop défaut aux physiocrates, mais c'est peut-être un défaut de leur temps. A aucun moment dans l'exposé de leur doctrine tant scientifique que pratique nous n'avons vu les physiocrates se servir de l'histoire. Jamais il n'ont fait appel aux données de l'histoire ne serait-ce que pour illustrer leurs théories.

Méconnaissance de la méthode comparative.

De même la méthode comparative qui en cette matière peut avantageusement remplacer l'histoire fait défaut également.

Il n'y a sur ce point qu'une seule réserve à faire. Il y a un pays qu'on aime à proposer en exemple aux nations d'Europe, comme étant le plus heureux parce que ses institutions, pensent-ils, se rapprochent le plus de celles que préconisent les physiocrates. Ce pays est un pays qu'ils n'ont d'ailleurs jamais vu, c'est la Chine. Le Chine était très à la mode de leur temps.

Mais on ne peut vraiment pas tirer argument de ce fait qu'ils citent la Chine, pour dire que les physiocrates ont usé de la méthode comparative comme supplétive à la méthode historique.

D'ailleurs il semble bien que ce soit de propos délibéré qu'ils ne veulent pas user de l'histoire ou de la méthode comparative. N'ont-ils pas, en effet, constaté la funeste influence des études historiques sur le mercantilisme.

Pourquoi les physiocrates n'ont-ils pas eu recours à l'histoire et à la méthode comparative.

N'ont-ils pas fait un reproche à Montesquieu de s'attacher trop exclusivement à l'histoire, courant ainsi le risque de ne plus voir que relativité partout et n'être plus capable de distinguer ce qu'il y a de permanent et de commun dans la vie économique de toutes les sociétés.

Mais en revanche, il ne faudrait pas oublier que le dédain de l'histoire, l'emploi trop exclusif de la méthode déductive fait tomber dans le travers opposé et fait courir le risque d'une transposition pure et simple des données de la science en préceptes d'art universellement appliqués. C'est ce qui est arrivé aux physiocrates.

Ce qu'on peut reprocher aux physiocrates, ce n'est pas du tout d'avoir affirmé l'existence d'un ordre naturel et essentiel des sociétés. Non la méthode historique et la méthode comparative par elles-mêmes ne font nullement obstacle à la légitimité d'une pareille conclusion. Est-ce que de nos jours, un économiste Frédéric Le Play, qui se réclamait pourtant exclusivement de la méthode d'observation, n'a pas publié un livre dont le titre rappelle singulièrement celui de Mercier de la Rivière "La Constitution essentielle de l'Humanité"?

Source : BIU Cujas

Abus de la méthode déductive.

Non, ce qu'il faut leur reprocher c'est d'avoir procédé exclusivement par cette méthode déductive pour l'édification de leur théorie d'art.

Les physiocrates qui reprochaient à Montesquieu de ne rechercher que le relatif et d'oublier le permanent et l'universel, ont oublié, eux, le relatif.

§. III. Critique de la productivité exclusive de l'Agriculture.

Leur théorie scientifique fondamentale, celle de la productivité exclusive de l'agriculture n'est-elle pas sujette à caution ?

Dans la forme qu'ils lui ont donnée, assurément oui. Si les physiocrates s'étaient bornés à mettre en relief la grande importance de l'agriculture dans l'économie moderne, on ne pourrait que souscrire à cette vue. Il y a quelque chose d'indubitablement vrai dans cette idée que la circulation sociale est alimentée par les résultats de la circulation physico-sociale. C'est là ce qu'exprime cette formule vulgaire: "Quand l'agriculture va, tout va."

C'est ce qui explique qu'un économiste anglais John Jevons ait eu l'idée d'expliquer la périodicité quasi décennale des crises économiques par la périodicité du mouvement des taches polaires et par l'influence de ces taches sur les saisons et par là sur les récoltes.

Mauvaise position de la question de productivité exclusive de l'agriculture.

Mais les physiocrates ne sont-ils pas allés trop loin en disant que seule l'agriculture est productive et en le disant surtout dans les conditions et dans les termes où ils l'ont dit.

Certes la thèse de la productivité exclusive de l'agriculture dans les termes où les physiocrates l'ont posée, n'a pas encore été réfutée. Mais la question est de savoir si en ces termes là la question était bien posée.

Est-ce que les physiocrates ne sont pas amenés à insister sur la nécessité du bon prix des productions ? Or, le bon prix des productions est évidemment dépendant d'une demande suffisante. Dès lors, on pourrait, semble-t-il, leur retourner l'argument et leur dire: Mais le bon prix des productions suppose la prospérité des manufactures. Il importe donc de favoriser les manufactures, précisément pour assurer le bon prix des productions.

Ce qui reste vrai dans l'affirmation des physiocrates quant à la productivité de l'agriculture.

Bref, dans cet ordre d'idées, ce qui reste pratiquement vrai de la thèse des physiocrates, c'est une idée assez simple: que l'agriculture est à la base de toutes les autres branches de l'industrie, puisque c'est d'elle seule que les autres branches de l'industrie peuvent attendre la subsistance ou les matières premières.

Source : BIU Cujas

Cela est une vérité physique comme ils disaient. Mais précisément cette vérité physique, elle n'est ni contestable ni contestée. Ce qui importe ce n'est pas la vérité physique, c'est la vérité économique. Il semble que les physiocrates n'ont pas eu suffisamment le sentiment de cette nuance.

Critique de la théorie du produit net au point de vue social.

De même ne se trompent-ils pas un peu quand ils présentent le produit net comme la seule chose importante ; au point de vue social, n'est-ce pas le produit brut qui importe? C'est du produit brut que vit l'ensemble de la nation. L'accroissement du produit brut est signe du progrès, de la richesse sociale, bien plus sûrement que l'accroissement du produit net perçu par les propriétaires fonciers.

Supposons que les fermiers, que les ouvriers agricoles, et que les ouvriers des manufactures consomment dans le sens large du mot, sensiblement plus, cela diminue le produit net. Est-ce que le niveau de l'aisance générale en sera abaissé ? Le niveau de l'aisance des propriétaires fonciers s'en trouvera abaissé de cette diminution du produit net, mais non, celui de la masse travailleuse.

§. IV. Fragilité de la base du libéralisme physiocratique.

Pour les physiocrates la pleine liberté économique devrait être doublement cause d'accroissement du produit net.

Si l'on se place maintenant au point de vue de la théorie d'art concluant à l'entière liberté économique, il est difficile de ne pas remarquer l'étroitesse et la précarité de la base technique du libéralisme dans son application au commerce extérieur, plus précisément dans son application au commerce des productions.

Le libéralisme physiocratique a pour base la nécessité du plus grand produit net possible, la nécessité de l'accroissement indéfini du produit net. Par conséquent le libéralisme physiocratique paraît bien lié logiquement à la condition que la liberté donne et maintienne un bon prix au produit agricole.

Les physiocrates, du moins Letrosne, ne paraissent pas douter que tel doive être le résultat de la liberté économique. Les raisons qu'ils ont de compter sur cette liberté pour assurer le bon prix, c'est que pratiquement, étant donné les circonstances de leur temps, la liberté, ce sera en ce qui concerne les grains, la libre exportation des grains. De ce point de vue là, la liberté ne peut apparaître comme une cause de baisse des prix, car la liberté d'exportation d'un produit ne peut être qu'une cause de maintien ou de hausse du prix. Et c'est un débouché de plus offert au produit.

En second lieu ce sera la pleine concurrence des manufacturiers, des artisans et des voituriers, tant du pays lui-même que de l'étranger. Par conséquent la liberté du

Source : BIU Cujas

commerce extérieur sur ce terrain là ce seront les services industriels et voituriers au plus bas prix possible pour les agriculteurs.

Ainsi, étant donné la politique économique tant intérieure qu'extérieure qui régnait à l'époque la liberté représentait pour les physiocrates une double cause d'accroissement du produit net : hausse du prix des produits agricoles par la liberté d'exportation et baisse du prix de tout autre espèce de produits ou services par la concurrence internationale généralisée.

Ce sont là les deux causes pour lesquelles les physiocrates comptaient que la liberté du commerce qu'ils demandaient était de nature à assurer un bon prix des productions. Il faut reconnaître que, pour ce qui est de la seconde cause, celle qui consiste dans la généralisation de la concurrence des services manufacturiers et voituriers, elle n'était pas de nature à décevoir les physiocrates. Il semble bien que les physiocrates ne devaient pas être amenés à se repentir de la liberté économique intérieure, c'est-à-dire du régime de liberté du travail et du commerce.

Exactitude de leur opinion en ce qui concerne la libre concurrence de l'industrie et du commerce

Mais les physiocrates risquaient d'être déçus à plus ou moins longue échéance dans leur espérance qui concerne la première cause d'accroissement du produit, celle qui consiste en ce que par la liberté du commerce extérieur le bon prix des productions devait être maintenu. En effet, la liberté d'importation pouvait un jour ou l'autre avoir pour résultat de déprimer les prix des productions, en sorte que la liberté du commerce extérieur agirait ce jour là comme cause de diminution du produit net.

Inexactitude de leur théorie quant aux conséquences de la liberté du commerce extérieur.

Il semble alors que de ce jour là, du même coup, la base technique du libéralisme des physiocrates venant à faire défaut, la logique de la technique des physiocrates les condamnait à défendre, avant tout, le produit-net et par conséquent à réclamer une protection directe ou indirecte de l'agriculture; bref, à établir le protectionnisme agraire. Un physiocrate, l'un des derniers, Letrosne, avait envisagé cette question très nettement et qu'il avait maintenu le principe même de la liberté du commerce extérieur, de la libre importation des grains. Sa raison qu'il en donnait, c'est le droit et l'intérêt de qui ? du consommateur.

"Vous devez, dit Letrosne, au consommateur l'exercice du droit qu'il a de ne payer cette production qu'à son vrai prix, celui du cours général, car vous ne devez de préférence et de privilège ni au producteur, ni au consommateur, mais à tous la justice ou le plein exercice de leurs droits et l'emploi libre de leur propriété". ("De l'intérêt social Chapitre VIII, article 9.).

Et encore, cet autre passage, même chapitre.

Source : BIU Cujas

La nation qui achète doit être considérée comme uniquement composée de consommateurs. Elle n'a d'autre intérêt que de payer au plus bas prix possible les productions qu'elle tire de l'étranger. C'est donc à elle-même qu'elle préjudicierait par des droits d'entrée."

Une nation a-t-elle intérêt à laisser librement entrer toutes marchandises étrangères.

Letrosne va jusqu'à déclarer qu'une nation a intérêt à laisser entrer librement toute espèce de marchandises étrangères, quand même l'étranger ne lui rendrait pas la pareille. C'est ce qu'on a appelé le libre échange unilatéral.

"Même si l'étranger frappe, lui, de droits nos produits quand ils passent sa frontière pour entrer sur son sol, notre intérêt est de ne pas riposter, de ne pas faire de représailles, c'est de laisser libre entrée des produits de ce pays étranger."

C'est du libéralisme le plus absolu, c'est le libéralisme tel qu'il sera soutenu par les libres-échangistes intégraux.

Mais réfléchissons un instant, quand il s'agit de juger de la solidité de la base technique du libéralisme des physiocrates dans une pareille conception du libéralisme, quelle base pourrait tenir la théorie du produit net? Là la théorie du produit net apparaît comme une chaîne, puisque le produit net va risquer d'être compromis.

Ce libéralisme ne découle plus de la thèse du produit net, car si on s'attachait à la thèse du produit net, il faudrait alors dire que le libéralisme fût abandonné sur ce point-là.

Les physiocrates, du moins quelques uns d'entre eux parmi les derniers et Letrosne, n'arrivent à la technique du libéralisme telle qu'elle sera après eux, qu'en se délestant pour le moment de cette lourde théorie du produit net que leur avait légnée Quesnay. En effet dans les passages précédents Letrosne se déleste bien de la théorie du produit net et, si on la lui rappelait à ce moment là, il en serait fort gêné.

Chapitre VII.

La propagande et l'action de l'école physiocratique

(Son influence sur la politique économique dans la seconde moitié du XVIII^e siècle).

Puisque nous sommes en présence d'une école de réaction profonde contre la politique mercantile régnant à l'époque, il est bon de savoir si ces physiocrates n'ont été que des hommes de techniques et si leurs idées ont exercé

Source : BIU Cujas

une influence sur leur temps.

Le parti des Economistes.

Les physiocrates ou plutôt pour employer l'expression de l'époque, les Economistes n'entendaient pas se borner à des vues et à des recherches spéculatives. Ils entendaient bien faire passer dans les faits leur doctrine. Ils combattirent énergiquement dans ce but par la plume et aussi par leur influence sur certains ministres. Ils voulaient vraiment former un parti dans l'Etat et dans un certain sens ils étaient un parti révolutionnaire, mais essentiellement pacifique. C'était un parti révolutionnaire, car leur doctrine de la réduction de l'action gouvernementale au minimum se bornait en principe à assurer la justice négative. Elle allait donc radicalement à l'encontre des traditions interventionnistes de la royauté depuis des siècles.

1913-1914
"LES COURS DE DROIT"
RÉPÉTITIONS ÉCRITES
rédigées à l'usage des
ÉTUDIANTS EN DOCTORAT
POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE
et conformément au programme de cet Examen
A. Grujon, Dr, 3, place de la Sorbonne (au premier)

Toutefois, il ne faut pas être surpris que malgré ce caractère révolutionnaire de leur doctrine, les physiocrates aient eu une action sur le gouvernement.

On se rappelle quelle était leur manière de voir en ce qui concerne la forme politique du gouvernement. Pour eux, l'idéal politique c'était la monarchie héréditaire et absolue. C'est pourquoi le pouvoir royal ne les voyait pas d'un oeil défavorable, puisque c'était à lui qu'ils s'en rapportaient pour faire régner l'ordre.

Les réformes libérales dues aux physiocrates.

Des réformes libérales sous l'influence de de Gournay et de Quesnay furent déjà accomplies de 1751 à 1759, de Gournay s'attaqua plus spécialement aux corporations et aux règlements de fabrique. L'Administration, sans retirer pour cela ses règlements, fermait volontiers les yeux sur les infractions aux règlements de fabrique. Ce point est relevé par beaucoup d'écrivains de l'époque. On n'avait plus foi dans ces règlements, on n'avait pas encore la conviction suffisante pour les retirer, mais on n'en tenait plus compte.

Quesnay et le libre commerce des céréales. Les réformes de Bertin.

L'influence de Quesnay s'exerça plus spécialement en ce qui concernait l'exportation des céréales et des laines. En 1759, Bertin qui était un ami de Quesnay, venait d'entrer au contrôle général et de nouvelles réformes importantes se préparaient de ce fait. Mais de Gournay mourut cette année là et sa mort fut le signal d'une réaction réglementaire et protectionniste. Du coup, le marquis de Mirabeau qui ne prenait pas aisément son parti de ne pas dire ce qu'il pensait fut envoyé à Vincennes pour la publication de sa théorie de l'impôt en 1760.

Bertin qui était toujours au contrôle général et qui momentanément dut mettre de côté ses convictions physiocratiques fit signer en 1763 par le roi une déclaration

Source : BIU Cujas

permettant à tous les sujets, mêmes nobles, d'entreprendre le commerce des céréales à l'intérieur, d'installer des magasins, de transporter les grains d'une province à l'autre. C'était la liberté du commerce intérieur des grains.

Turgot et Dupont de Nemours, prêtent leur concours à Trudaine pour la préparation d'un édit permettant l'importation et l'exportation des grains à la frontière.

L'Edit de 1764.

Cette fois encore, les physiocrates faillirent ne pas avoir de chance. Madame de Pompadour vient à mourir. Les physiocrates perdent ainsi leur principal appui à la cour. Bertin est obligé de quitter le contrôle général et à sa place Choiseul, ennemi juré de Quesnay, fait craindre une réaction. Mais cependant tout n'alla pas comme se proposait Choiseul et l'édit préparé par Trudaine fut promulgué en 1764. La rédaction préparée par Turgot et Dupont de Nemours a bien été un peu modifiée, mais ce fut toutefois une très belle victoire des économistes.

La Secte.

C'est à ce moment là que groupée autour de Quesnay se forma une école si cohérente, que bientôt on ne la désigna pas autrement que sous le nom de Secte. Elle travailla, alors, à agir sur le public.

Les journaux des physiocrates : "la Gazette du Commerce" et le "Journal de l'Agriculture, du Commerce et des finances".

Les physiocrates se servirent d'abord comme périodique de la "Gazette du Commerce". On fonda bientôt une annexe de cette publication sous le titre de "Journal de l'agriculture, du Commerce et des finances." Ce journal devait contenir des mémoires théoriques. Dupont de Nemours devint directeur de cette revue en 1765. Il devint alors, l'organe à peu près exclusif des physiocrates. Ce n'était pas eux qui l'avaient fondé. Mais c'étaient eux qui à ce moment là écrivaient presque exclusivement dans cette revue. On y trouvait aussi des articles mercantilistes dus à Forbonnais et à ceux qui combattaient la doctrine physiocratique. Il y a également dans ce journal certains articles à tendance réglementaire et mercantiliste qui sont de Quesnay et signés Nisard. C'est que Forbonnais et ses amis ne trouvant pas qu'on faisait assez de place dans ce journal à leurs idées réglementaires; Quesnay, par tactique, se mit à attaquer ses propres doctrines dans le journal, sauf à les réfuter ensuite dans des articles qu'il signait de son nom. Cette situation qui ne pouvait pas durer longtemps et Dupont de Nemours fut remercié par les propriétaires du "Journal de l'agriculture, du Commerce et des finances". Ce journal avait servi pendant 16 mois d'organe aux économistes. C'est un monument très important de l'histoire de la physiocratie, de l'histoire de la constitution même de la doctrine physiocratique.

Source : BIU Cujas

"Les Ephémerides du citoyen"

Les physiocrates ainsi expulsés du Journal de l'agriculture, du Commerce et des finances "purent continuer leur propagande dans une autre revue: "Les Ephémerides du Citoyen". Cette revue avait pris un sous titre: "Bibliothèque des sciences morales et politiques". C'est dans les "Ephémerides du Citoyen", que Quesnay, publia notamment le "Despotisme de la Chine".

Dupont de Nemours fut directeur des Ephémerides du Citoyen comme il l'avait été du "Journal de l'agriculture, du Commerce et des finances". Il dirigea les Ephémerides pendant plusieurs années poursuivant la campagne très activement.

Le courant libéral chez les physiocrates.

Mais il y a une observation à faire ici. Du jour où Dupont de Nemours prit la direction des Ephémerides du Citoyen, il tendit très évidemment, mais sans faire de bruit à donner à la doctrine un caractère plus large, une technique moins étroite que jusqu'à Quesnay.

C'est, qu'en effet, deux courants s'étaient dessinés assez tôt parmi les économistes. Les uns comme Mirabeau étaient restés étroitement fidèles aux idées fondamentales des Quesnay à sa technique très stricte. Les autres comme Turgot et l'abbé Morellet combinaient avec le fond des idées de Quesnay, celles purement pratiques de Gournay qui comportaient un libéralisme plus large.

La propagande des physiocrates. Leurs succès.

Quoi qu'il en soit la propagande des physiocrates était très active. La plupart des économistes entretenaient des correspondances suivies avec des souverains, avec des savants étrangers.

Leurs partisans sont très nombreux avant Adam Smith en 1776. Il ne peut pas cependant se garder d'une petite malice.

"Comme les hommes, dit-il, se plaisent au paradoxe et sont jaloux de paraître comprendre ce qui passe l'intelligence du vulgaire, le paradoxe que soutient ce système sur la nature non productive du travail des manufactures, n'a peut-être pas peu contribué à accroître le nombre de ses admirateurs".

Les critiques contre les physiocrates.

C'est alors que leurs témoignages d'admiration mutuelle devinrent ridicules. On commença à se moquer d'eux. Voltaire écrivit contre Mercier de la Rivière sa satire bien connue de "l'Homme aux Ho Ecus", dans laquelle il réfute lourdement, quant à la pensée, la thèse de la productivité de l'agriculture. Au fond, il ne l'avait pas comprise. Cela n'empêchera pas Voltaire de défendre Turgot, lorsque ce dernier tombera du pouvoir et de lui adresser son Epitre à un homme.

Diderot qui avait appuyé les physiocrates vient à les abandonner et voilà la malchance revenue aux physio-

Source : BIU Cujas

Les mauvaises récoltes de: 1767. 1770-1771.

crates, après leur apothéose de 1764, sous la forme d'une série de récoltes détestables pendant les années 1767. 1770-1771. Le prix du pain augmente.

L'abbé Ferdinand Galiani profite de la surexcitation de l'opinion pour faire paraître ses "Dialogues sur le commerce des blés" (1770) dans lesquels il dirigeait contre les Physiocrates et contre l'Edit de 1764 toute sa verve railleuse.

La liberté d'exportation est montrée comme la cause de tout le mal et les dispositions de l'Edit de 1764 sont révoquées. Les "Ephémerides du Citoyen qui dans cette période de crise furent fortement en but aux oiseaux de la censure sont supprimés. Les espérances des Physiocrates semblaient déçues.

L'avènement de Turgot (1774). Les trois édits de 1774 et 1776.

Mais voici que la confiance renait à l'avènement de Turgot en 1774. On fonde les "Nouvelles Ephémerides". Avec Turgot économiste et homme d'Etat, on voit le libéralisme économique aux prises non plus tant avec les idées, les doctrines régnantes, mais aux prises avec les intérêts, les monopoles, les privilèges.

L'oeuvre de libération économique réclamée par les Physiocrates et par de Tournay est courageusement et prudemment entreprise, quoique en aient pu dire les adversaires de Turgot et cela avec une pleine conscience des difficultés de la tâche. Certes les intrigues ne manquèrent pas contre Turgot. voir le livre récent, très vivant de M. Gustave Schelle "Turgot" paru en 1909.

Mais malgré ces intrigues, trois édits célèbres furent rendus:

Celui du 3 septembre 1774, rétablissant l'entière circulation des grains.

Les deux autres, tous deux du 6 février 1776, dont l'un supprimait la corvée, la remplaçait par des impositions et l'autre abolissait les corporations de métiers, c'est-à-dire: les maitrises et les jurandes.

Mais devant la résistance du Parlement Turgot dut démissionner.

Le traité d'Eden.

Cependant les idées des physiocrates avaient marqué dans les esprits et le traité de 1786, traité d'Eden, du nom du négociateur anglais, entre la France et l'Angleterre, fut inspiré par Dupont de Nemours. Ce fut un traité relativement libéral contenant pour la première fois la clause de la nation la plus favorisée.

L'Influence physiocratique à l'assemblée Nationale.

Dans les travaux de l'assemblée Nationale qui se réunit bientôt, l'influence des idées physiocratiques se fait sentir très nettement. Dupont de Nemours fut extrêmement actif et très courageux comme dans la séance où il se déclara être l'auteur d'un très court opuscule: "Effet des assignats."

Source : BIU Cujas

Titre -II-
Le Libéralisme Anglais
Le Smithianisme.

Introduction : Traits généraux de l'œuvre d'Adam Smith.
Chapitre I- La technique du système de liberté naturelle et ses tempéraments:
Chapitre II- Théorie de la répartition des revenus.

Introduction
Traits généraux de l'œuvre d'Adam Smith.

Identique conception de la liberté naturelle chez les Physiocrates et chez A. Smith.

Le système d'art des physiocrates pourrait être appelé le système de la liberté naturelle reposant sur l'institution de la propriété. Or, Adam Smith appelle également son système "Système de la liberté naturelle". Entendrait-il par là autre chose que ce qu'entendaient les physiocrates ? Nullement, c'est absolument la même application d'art que chez les Physiocrates. Les fonctions assignées à l'Etat sont exactement les mêmes et si Adam Smith admet, comme on le verra, quelques restrictions, quelques tempéraments à la liberté économique, pour des raisons d'ordinaire politiques, dans le sens large du mot, ou fiscales ; ces restrictions, ces tempéraments n'en tamerons en rien, sauf une, le fond de la thèse scientifique et d'Art chez Adam Smith.

Lui-même du reste le fera remarquer. Il aura parfaitement conscience de ces tempéraments qu'il admet au système de liberté naturelle. Notamment à propos de l'acte anglais de navigation ; il dira que ces restrictions qu'il approuve à la liberté économique ne touchent en rien au fond de sa thèse, parce que les motifs qui les ont inspirées sont d'ordre autre que d'ordre économique.

Le système d'impôt d'Adam Smith diffère totalement de celui des physiocrates. Adam Smith est conduit à ce système par sa conception différente de la source de richesse sociale. Mais cette différence dans la théorie d'Art entre Adam Smith et les physiocrates ne nous touche que fort peu en tant que nous ne faisons ici que l'histoire des deux doctrines. Aussi à

Source : BIU Cujas

propos d'Adam Smith nous ne la toucherons pas. Si pour les physiocrates il fallait la mettre en lumière, c'était uniquement pour montrer sa connexité avec la théorie d'art.

Base nouvelle donnée par Smith au système de la liberté naturelle en la dissociant de la productivité exclusive de l'agriculture.

Mais Adam Smith a apporté sa contribution à l'édification du système de liberté naturelle en lui donnant une base nouvelle plus large que la thèse du produit net. Sans doute, Letrosne, quand il s'est posé la question de savoir ce qu'il conviendrait de faire si le régime de liberté venait à rendre impossible l'agriculture, maintenait sa doctrine de liberté qui évidemment ne reposait plus sur la préoccupation essentielle du produit net. Mais enfin ce qu'il y a de certain, c'est que dans l'opinion, le libéralisme des physiocrates est resté lié à la thèse scientifique de la productivité exclusive de l'agriculture.

Adam Smith, au contraire, a nettement dissocié de cette théorie de la productivité exclusive de l'agriculture à laquelle il a consacré tout le chapitre IX de son livre IV. La façon dont est conçu le livre de Smith explique pourquoi il ne commence pas par là. Il examine corps à corps cette thèse physiocratique de la productivité unique de l'agriculture pour la ruiner, mais incontestablement il s'y prend mal. Toutefois sa réfutation de la productivité exclusive de l'agriculture fera illusion à beaucoup. On a vécu longtemps sur cette illusion. Elle ne peut s'imposer qu'à ceux qui confondent l'accroissement de la valeur du produit manufacturé avec l'accroissement de la somme des valeurs sociales. Adam Smith fait cette confusion et par ailleurs on voit qu'il n'a pas compris la thèse scientifique des physiocrates. Rien ne le prouve mieux que ce fait que quand il examine cette question de la productivité exclusive de l'agriculture il fait de la question physiocratique de productivité, une question de plus ou de moins. Il dit même qu'il admet que le travail de ceux qui cultivent la terre est assurément plus productif que celui des marchands, des artisans, et des manufacturiers. Affirmation qui aurait fait bondir le docteur Quesnay. Plus productif ! Mais c'est tout ou rien que la productivité physiocratique. Les physiocrates n'ont jamais dit, leur thèse n'aurait plus aucune teneur, qu'ils entendaient démontrer que l'agriculture était plus productive que l'industrie manufacturière. Pas du tout l'agriculture est seule productive, les autres branches ne le sont à aucun degré.

Examen par Smith, de la thèse physiocratique de la productivité exclusive de l'agriculture. Mauvaise réfutation.

Mais pour le moment, signalons simplement ce fait qui prouve que la valeur du système de liberté naturelle n'est pas liée à la valeur de la thèse physiocratique de l'agriculture seule productive.

Adam Smith tout en repoussant ce point de départ

Source : BIU Cujas

Identité de conclusions d'art et des physiocrates

scientifique aboutit cependant à la même conclusion d'art, c'est donc que la conclusion est indépendante de la thèse du produit net chez les physiocrates.

Quelle est la base scientifique qu'Adam Smith donne au système de liberté naturelle.? C'est celle que déjà certains physiocrates, Letrosne, surtout, donnaient à l'application du système de liberté, même aux pays dont l'agriculture serait rendue impossible.

La loi du moindre effort, base du système de la liberté naturelle chez Adam Smith.

C'est le principe économique de la loi du moindre effort. Cela purement et simplement, mais cela dans toute son ampleur.

Déjà chez Letrosne et même dans certains passages de Mercier de la Rivière on voit de ces développements très concentrés dans lesquels le produit net n'apparait pas pour le moment. Ils l'ont oublié, semble-t-il, et ne s'attachent qu'à l'effort de l'homme pour diminuer sa peine et augmenter sa jouissance.

Chez Adam Smith ce sera ce principe, et ce principe seul que sera la base du système de liberté naturelle.

Ce n'est pas qu'il faille s'attendre à trouver dans l'œuvre de Smith posée en pied, formulée expressement cette base du principe économique, cette loi du moindre effort. Ceci n'est pas dans la manière d'Adam Smith. Mais c'est cette idée là qui anime tous les raisonnements, toutes les explications et toutes les conclusions d'adam Smith.

Le travail source de la richesse nationale.

Smith pose dès le début de son livre que la source de la richesse nationale, c'est le travail. et c'est ce qui l'amène évidemment à tenir compte essentiellement du principe du moindre effort. La source de la richesse nationale pour Adam Smith, c'est le travail, du moins le travail qui ajoute à la valeur de l'objet sur lequel il s'exerce. (Livre II, chapitre 3). C'est lui-même qui tire cette conséquence. C'est donc le travail des agriculteurs, des marchands, des artisans, et des manufacturiers (Livre IV, chapitre 9, page 15.)

L'augmentation de valeur critérium de la productivité. Critique de ce critérium.

Ainsi, comme pour les physiocrates les richesses sont choses matérielles, sont avant tout des biens, mais pour Adam Smith, à la différence des physiocrates, il y a travail productif dès qu'il y a travail s'appliquant à des choses matérielles et en augmentant la valeur.

Faisons de suite observer que ce critérium du travail productif auquel depuis Adam Smith on se réfère souvent, au nom duquel on considère comme puérile l'idée physiocratique de la productivité exclusive de l'agriculture, est assez singulièrement formulé.

Si c'était l'augmentation de valeur de l'objet qui décide de la productivité, il faudrait dire alors en toute

Source : BIU Cujas

logique qu'il n'y a qu'une catégorie d'individus qui sont producteurs, ce seraient les consommateurs, donc tout le monde, mais plus particulièrement les rentiers oisifs.

La caractéristique de la productivité, c'est l'accroissement de valeur de l'objet, et quel est le premier maître de la valeur ? C'est le besoin. Le négociant ou le voiturier emportant l'objet dans un autre endroit n'augmentent pas sa valeur, ils portent cet objet là où le besoin est plus grand, donc là où sa valeur est plus haute, dès avant qu'il l'y ait porté. Si dans ce nouveau lieu où ils portent l'objet il n'existait pas indépendamment d'eux des richesses à fournir en contre partie de l'objet qu'ils apportent, en quoi leur travail pourrait-il avoir même l'apparence d'augmenter la valeur de cet objet ?

On ne le voit pas c'est l'état du besoin, qui détermine la valeur et non pas le travail que l'on fait pour transporter ou transformer l'objet, et cela les physiocrates l'avaient bien vu. Le docteur Quesnay exprimait cette idée dans un langage imagé et très caractéristique.

"Le commerce, dit-il, ne fait autre chose que d'aller chercher le prix là où il est, de même que la corde du puits va chercher l'eau dans le puisard, là où elle est et où la corde ne la produit pas. Ainsi le commerce n'est qu'un moyen d'obtenir des prix qui existent indépendamment de lui. Tout commerçant qui porte du blé en Espagne parce qu'il est plus cher qu'en France va chercher le prix qui par là, passe aussitôt en France. Mais en cela, le commerce ne produit pas plus le prix qu'une fenêtre qui donne passage à la lumière dans une chambre ne produit la lumière. (Page 422 de l'édition Onken des œuvres de Quesnay).

D'une manière générale, les producteurs proprement dits, agriculteurs, mineurs, fabricants en travaillant à augmenter la quantité des bénéfices travaillent sans le vouloir à faire baisser la valeur de ces bénéfices. Certes, ce n'est pas pour cela qu'ils travaillent, mais par cela seul qu'ils travaillent à augmenter la quantité des bénéfices, ils travaillent à faire baisser leur valeur, puisque si le besoin reste le même, la valeur d'un objet diminue quand sa quantité augmente.

Combien ne paraît-il pas paradoxal de dire que le travail donne la valeur aux objets ?

Du vin de bon cru que l'on gardera en bouteille, doublera, triplera de valeur. Donc, garder du vin en bouteille ce sera un travail productif.

L'accaparement dont l'objet est de faire hausser la valeur des denrées accaparées ce sera un travail productif ! Non, le critérium d'Adam Smith est tout à fait à rejeter.

Quoiqu'il en soit dans cette question des travaux productifs, l'idée d'Adam Smith est évidemment de se mettre

Source : BIU Cujas

en radicale opposition avec la thèse physiocratique de la productivité unique de l'agriculture.

Opposition de point de vue entre Smith et les physiocrates en ce qui concerne la productivité, les premiers se plaçant au point de vue de la richesse sociale et le second au point de vue de la richesse nationale.

Quant à nous il paraît que l'opposition entre les physiocrates et Adam Smith procède simplement d'une différence de point de vue. Les Physiocrates, quand ils font œuvre de science ont en vue la richesse sociale, c'est-à-dire la richesse de la société humaine. C'est là la matière qu'ils étudient dans leur analyse scientifique.

Adam Smith, lui, a en vue la richesse nationale et ce point de vue national dont Adam Smith ne fait pas abstraction l'empêche d'aller aussi au fond des choses. C'est ce qui fait que sa critique de la thèse des physiocrates est si incertaine et ne porte pas.

Adam Smith considérant une nation estime que le travail manufacturier ou tout transport augmente réellement la somme des valeurs de cette nation, parce que le produit de ce travail pourra acheter plus de marchandises étrangères qu'il n'a consommé dans la fabrication de matières indigènes.

Dans la mesure que la valeur des fabrications exportées se trouvent supérieures à la dépense, dans cette mesure pour Adam Smith, l'industrie et le commerce font entrer dans la nation des valeurs nouvelles au point de vue national. Voilà l'effet du point de vue auquel se place Adam Smith.

Conception plus exacte d'Ad. Smith sur le commerce étranger, que la conception des physiocrates.

C'est là une réponse pratique à cette assertion des physiocrates, que le commerce étranger ne saurait enrichir une nation parce que tout échange se fait de valeur pour valeur égale.

Pour Adam Smith, si le commerce se fait de valeur pour valeur égale, il n'en reste pas moins que l'échange peut parfaitement laisser l'une des parties en perte ou en gain par rapport à elle-même ou par rapport à son coût de production. Or, si les fabricants et négociants nationaux sont en gain par rapport à eux-mêmes dans leurs opérations avec l'étranger, la somme des valeurs nationales s'en trouve augmentée.

C'est très élégant de dire, comme le font les physiocrates, que ces valeurs réalisées par le commerce étranger existaient dans le pays dès avant l'échange, puisqu'on les a données en échange de celles qu'on a reçues. Mais ces valeurs existaient dans le pays en puissance et elles seraient restées virtuelles sans l'opération avec l'étranger. Ces valeurs ne sont réelles que de ce jour là.

Adam Smith, a donc raison en ceci, de montrer que l'échange fut-il de valeur pour valeur égale, cela n'empêche pas que dans la mesure où les gains sont réalisés dans le commerce étranger par les fabricants nationaux, ces valeurs

1913-1914
"LES COURS DE DROIT"
RÉPÉTITIONS ÉCRITES
rédigées à l'usage des
ÉTUDIANTS EN DOCTORAT
POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE
et conformément au programme de cet Examen
A. [illegible], Dr, 3, place de la Sorbonne (au premier)

Source : BIU Cujas

au point de vue national, entrent dans le pays.

Mais il faut observer du même coup que cette idée d'Adam Smith, si elle va bien contre la déduction que les Physiocrates tiraient de leur conception de l'échange, par contre, elle ne touche en rien à la thèse des physiocrates consistant à soutenir que seule l'agriculture est au point de vue de la société humaine productive de valeurs nouvelles et par conséquent seule en mesure d'augmenter la somme des valeurs dans le monde.

L'opposition entre Physiocrates et Adam Smith vient de ce que dans leur analyse scientifique, les physiocrates se placent au point de vue de l'humanité, au point de vue social, et Adam Smith se place, lui, au point de vue national.

Exactitude de la thèse physiocratique au point de vue de la société humaine.

Que la dernière idée de Smith soit juste, cela n'entame en rien la thèse physiocratique de la productivité exclusive de l'agriculture, quand on parle, non plus d'une nation, mais de la société humaine.

Adam Smith eut été mieux inspiré dans cette question, si au lieu d'entreprendre de ruiner la thèse de la productivité exclusive de l'agriculture, thèse qui paraît irréfutable, en tous cas irréfutée dans les termes où les physiocrates l'ont posée, il s'était borné à dire qu'il n'y a là qu'une vérité physique sans portée économique sérieuse et que de toute manière cette vérité physique n'est pas un fondement sûr et large au système de liberté naturelle.

Il eut été beaucoup plus avisé de prendre ainsi les choses plutôt que de prétendre attaquer par le fond la thèse physiocratique de la productivité exclusive de l'agriculture.

De son point de vue des économies nationales, Adam Smith est donc amené logiquement à mettre le travail au premier plan. Les physiocrates eux mettaient tout naturellement l'agriculture au premier plan.

Place de premier plan donnée par Ad. Smith au travail.

Le travail est l'agent commun de toute industrie. Nulle nation, dit-il, n'est riche sans travail, et il y a des nations riches sans que leur travail soit principalement agricole. C'est donc dans le travail qu'il faut rechercher principalement les causes de la richesse des nations et dès lors, de même que les physiocrates, mettant au premier plan la terre, nous ont donné une analyse très fouillée des conditions économiques du progrès de la culture, de même Adam Smith, mettant au premier plan le travail, toute son œuvre est dominée par l'analyse savante des conditions du progrès, de l'efficacité du travail. C'est ainsi qu'il est amené dès son premier chapitre à nous donner la théorie de sa fameuse division du travail.

L'ouvrage d'Adam Smith sur la richesse des Nations

Source : BIU Cujas

L'ouvrage d'Adam Smith.

a pour titre exact, traduction française littérale: Recherches sur la nature et les causes de la Richesse des Nations. Il a été publié en 1767.

Forme de l'ouvrage d'Adam Smith.

L'ouvrage d'Adam Smith est loin de se présenter comme un traité didactique d'économie politique. Il ne présente pas davantage la rigueur de construction dogmatique des écrits des physiocrates. Il est même impossible de pénétrer la structure intime et logique de la doctrine d'Adam Smith à moins d'avoir lu l'ouvrage entier précisément parce que ce n'est pas un ouvrage didactique et après avoir lu cet ouvrage entier, de procéder à un travail de construction mentale

Son Introduction.

Mais il y a quelque chose qui éclaire singulièrement pour cette technique de la doctrine d'Adam Smith, c'est l'introduction. Il est à conseiller beaucoup non seulement dans l'intérêt scientifique, mais même dans l'intérêt le plus pratique, de lire cette courte introduction de la Richesse des Nations. C'est elle qui met en quelque sorte le lien dans toute l'œuvre d'Adam Smith. Ce que l'on trouvera dans cette introduction, c'est l'enchainement des idées. Et quand on a lu l'introduction on se rend compte pourquoi Adam Smith procède dans son analyse, comme il procède.

Méthode d'exposition d'Adam Smith.

Mais, à côté de cela, dans cette introduction, rien ou presque rien ne transpire de ce qui va être la théorie d'art d'Adam Smith. Cela tient précisément à ce qu'aucun livre n'a moins l'apparence d'être entrepris pour la démonstration d'une doctrine économique.

A mesure qu'Adam Smith découvre cette nature et ses causes, les conclusions d'art viennent sous sa plume. Elles s'y trouvent ainsi disséminées. C'est à peine, si de ci de là, en fin de chapitre, il prend la peine de ramasser, en quelques propositions fortement marquées, alors les idées essentielles qui constituent sa théorie d'art.

Quand Adam Smith prend cette précaution c'est presque toujours à l'occasion d'une conclusion concrète d'une question spéciale qu'il vient d'examiner. Ainsi,

---

La première édition de la traduction Germain Garnier remonte à 1802. Cette traduction fut même précédée d'une traduction française faite par Blavet en deux volumes parue en 1800. Ces deux volumes de Blavet sont en somme la réédition de ce qui avait paru en 1779-1780 dans le Journal de l'agriculture, des arts et du Commerce, l'ancien journal des Physiocrates. Ce fut là la première traduction de l'œuvre d'Adam Smith. Il y a bien eu pendant la Révolution une traduction très libre, celle du poète Roucher. Mais on ne peut pas s'attendre à beaucoup de précision de la part d'un poète. D'ailleurs ce fut une distraction de prison.

Source : BIU Cujas

par exemple, à propos d'une question aussi étroite que celle des coupures de billets de banque, brusquement on se trouve en présence d'une vue très large sur la conception d'art de Smith.

On pourrait se demander comment il se fait que l'œuvre d'Adam Smith ait pris dans l'histoire de la doctrine individualiste, la place absolument prépondérante qu'elle y a acquise. C'est que, quand on a pratiqué Adam Smith, son œuvre en somme dans son ensemble donne une impression finale de très forte unité. Puis il y a ce fait que l'on est conduit à ces conclusions d'art sans s'en douter, sans être prévenu de ce qu'elles vont être.

Nous ne pouvons songer ici à cheminer à travers l'œuvre entière d'Adam Smith. Il nous faudra tout d'abord reconstituer la technique essentielle de la théorie d'art d'Adam Smith et l'examiner dans tout son enchaînement.

Tandis que la physiocratie était quasi-exclusivement une théorie de la production, chez Adam Smith, la distribution occupe une place importante dans ses recherches scientifiques. Cependant nous devrons faire abstraction de son analyse de la répartition parce qu'il nous semble que la technique d'Adam Smith de son libéralisme procède, comme chez les physiocrates, essentiellement du point de vue de la production.

La technique du système de liberté d'Adam Smith doit être présentée abstraction faite de toute préoccupation touchant la répartition. C'est là, ce qui lui donne précisément le caractère de très grande simplicité, de très grande unité.

Chapitre I.

Technique intime du système de liberté naturelle et les tempéraments qu'elle comporte.

Ce chapitre sera divisé en deux paragraphes :

§ I - Structure schématique de la théorie d'art d'Adam Smith.

§ II - Tempéraments d'Adam Smith à ce système de liberté naturelle.

§ I - Structure schématique de la théorie d'art d'Adam Smith.

Cette structure schématique ne se trouve pas dans Adam Smith. C'est en vain qu'on se reporterait à son ouvrage pour trouver un exposé de ce genre ramassé en quelques pages.

Source : BIU Cujas

La productivité du travail. La richesse d'une nation dépend du produit de son travail par rapport au nombre de ses habitants.

Pour Adam Smith, ce n'est pas une industrie plutot qu'une autre, ce n'est pas l'agriculture plus que la manufacture qui est productive. Tout travail s'appliquant à la matière et augmentant la valeur de cette matière est productif.

Aussi dès le début de son ouvrage, il pose ce principe, que la richesse d'une nation dépend du produit de son travail par rapport au nombre de ses habitants.

Il est bien clair, quand l'on prend d'une part le produit du travail et de l'autre le nombre des habitants, que l'état de richesse d'une nation dépend, quelle que soit du reste la répartition de cette masse - avant tout de la proportion qu'il y a de cette masse au nombre de ses habitants.

Si d'un côté l'on met un gateau et de l'autre ceux qui doivent le manger, il est évident que les parts seront d'autant plus grandes que le nombre de ceux qui doivent se le partager sera plus petit et que le gateau sera plus grand.

Comment se détermine la proportion dans une nation entre la masse de travail et le nombre des habitants.

Qu'est-ce qui détermine cette proportion entre la masse de travail et le nombre des habitants? C'est:

1° L'efficacité, le rendement, le résultat du travail dépensé.

2° La proportion dans cette nation entre ceux qui sont occupés à un travail productif et ceux qui sont oisifs, en prenant ce mot dans son sens le plus large qui désigne ceux qui ne s'appliquent pas à un travail productif, s'appliquant à la matière.

"Quelque puissent être, dira Adam Smith, le sol, le climat et l'étendue du territoire d'une nation, nécessairement l'aboudance ou la disette de son approvisionnement annuel dépendra de ces deux circonstances là".

Le rendement du travail.

La première circonstance a trait à l'efficacité de l'effort, au rendement du travail. La quantité du travail étant déterminée par le nombre des hommes employés aux travaux utiles, un même nombre d'hommes pourra obtenir un résultat plus ou moins grand. C'est ce qu'Adam Smith entend par "l'efficacité de l'effort."

La quantité de travail en action.

La seconde circonstance a trait à la quantité du travail en action. Il y a plus ou moins de travail en action.

Ces deux circonstances ont assurément toutes deux leur importance pour Adam Smith, mais la première est pour lui tout à fait prépondérante.

Le rendement est d'après Ad. Smith l'élément essentiel.

C'est l'observation qui démontre que la première circonstance est l'élément prépondérant de la richesse

Source : BIU Cujas

d'une nation.

Ainsi que voyons-nous? Chez les peuples sauvages tous les individus valident travaillent, tous chassent ou pêchent. Il n'y a point de rentiers oisifs et cependant la disette est l'état normal dans ces sociétés. Au contraire chez les nations civilisées le nombre des oisifs est énorme, sans compter que la plupart de ces oisifs consomment énormément, beaucoup plus que les travailleurs. Cependant la somme du produit du travail de la société civilisée est si grande que tout le monde est pourvu avec abondance et que l'ouvrier, même de la classe la plus basse, s'il est sobre et laborieux peut avoir une part bien plus grande de jouissances que celle qu'aucun sauvage peut se procurer.

Voilà comment Adam Smith est amené à attacher une importance capitale au rendement et à le considérer comme élément prépondérant du développement d'une nation.

Causes perfectionnant la productivité du travail.

Ce qu'il importe donc avant tout quand on recherche quelles sont les conditions les plus favorables au progrès de la richesse d'une nation, ce sont les causes qui perfectionnent le pouvoir productif du travail.

Ainsi dès le début se pose le problème d'art.

La théorie de la division du travail.

Ce problème d'art suppose la solution d'une question de science. Quelles sont les causes qui accroissent la productivité du travail?

La cause principale, c'est la division du travail.

Comment Adam Smith est-il amené à poser ce principe?

Dans les sociétés primitives tout le monde travaille, mais tout le monde fait la même chose: chasse ou pêche, ou même s'il s'agit de peuples plus avancés, de l'agriculture. Le résultat de ce mode de travail est la précarité de l'existence.

Que voit-on, au contraire, dans les sociétés civilisées? Chacun se livre à une occupation spéciale. Ce qui caractérise fondamentalement la production dans les sociétés civilisées, c'est la division du travail. Comment donc, puisque ce fait est général dans toutes les sociétés civilisées, ne pas croire que ce qui accroit le rendement du travail, c'est la division?

Adam Smith recherche alors et expose les raisons qui expliquent l'extraordinaire accroissement de résultat qui provient de la division du travail. Son exposé est classique, aussi ne le rappellerons-nous qu'en quelques mots.

Pourquoi le travail divisé est producteur

Adam Smith relève comme causes de la productivité du travail divisé:

1° l'accroissement d'habileté dans chaque ouvrier

Source : BIU Cujas

individuellement, soit, que chacun accomplissant toujours la même besogne y devient plus habile.

2°= Epargne de temps qui résulte de la continuité de la besogne, au lieu de passer successivement d'une besogne à une autre.

3°= Enfin le machinisme rendu lui même possible par la division du travail poussée très loin.

ses qui agissent le developpement de la productivité du travail.

A quelles conditions la division du travail peut-elle être poussée plus loin ?

L'extension de la division du travail est subordonnée à deux conditions, dit Adam Smith.

1° à l'extension du marché, 2°= au développement à l'accumulation des capitaux.

xtension du marché. Conséquence à la liberté du commerce.

L'extension du marché comme condition de l'extension de la division du travail est de toute évidence; puisque par la division du travail le rendement est énormément accru, encore faut-il, pour qu'on ait avantage à pousser à ce point la division du travail, que cette production accrue trouve des consommateurs qui la paient. Il faut donc élargir le champ de la consommation.

Par là nous voyons déjà qu'Adam Smith va être conduit à demander la liberté du commerce. La liberté du commerce dans cette technique du libéralisme d'Adam Smith nous apparait directement comme conforme au principe du moindre effort. C'est un point de vue différent de celui des physiocrates.

Relions donc les idées, presque en forme de syllogisme:

La division du travail accroit le résultat par rapport à l'effort.

L'extension du marché est une condition de l'extension de la division du travail.

La liberté du commerce est une des conditions évidentes de l'extension du marché.

Mais chez Adam Smith, ces idées ne se présentent pas du tout avec cette rigueur apparente et résultent parfois de développements très longs, très fins.

bondance des pitaux. mment elle vorise la division du travail.

La seconde condition de l'extension de la division du travail, c'est l'abondance des capitaux.

"L'accumulation d'un capital est au préalable nécessaire à la division du travail. Le travail ne peut recevoir de subdivisions qu'en proportion de l'accumulation progressive des capitaux. (Livre II. Introduction)"

Là encore, il est indiscutable et indiscuté que l'extension de la division du travail suppose l'abondance des capitaux. En deux mots pourquoi.

C'est: 1°) que la division du travail implique la possibilité pour les ouvriers de vivre en attendant que l'oeuvre

Source : BIU Cujas

soit achevée et vendue. Un fond de subsistance est donc néce
saire.

2°) que la division du travail implique un grand ap
provisionnement de matières premières et aussi d'outils et
de machines.

Conditions pour développer la richesse nationale.

Dès lors on voit aussitôt dans quelle direction se trouv
maintenant engagée tout naturellement la recherche des
conditions d'enrichissement national. Il faut des capi
taux abondants, toujours croissants pour que la divisio
du travail aille toujours grossissante: le problème d'art se
ramène donc à savoir quelles sont les conditions favo
rables à l'accumulation des capitaux.

Conditions favorables à l'accumulation des capitaux.

Les conditions favorables à l'accumulation
des capitaux se trouvent être des conditions indispe
sables au progrès de la richesse nationale, puisque la
richesse nationale dépend principalement de la divisio
du travail et que cette division dépend de la quantité d
capitaux.

La quantité des capitaux apparait donc comm
une condition d'extension de la division du travail. Ma
si on regarde la chose par un autre côté, on voit que l'ab
dance des capitaux pousse elle même à une division du
travail plus grande et qu'elle est à la fois condition et ca
se de division du travail plus grande.

L'abondance des capitaux pousse à la division du travail.

Comment y pousse-t-elle? Parce que les nouv
capitaux qui se forment veulent trouver des profits
et n'y parviennent qu'en perfectionnant l'industri
en poussant plus loin le machinisme. Il est donc de pre
mière importance pour le développement de la richesse
de savoir en définitive quelles sont les conditions les plus
favorables au développement des capitaux.

Quelles sont-elles?

Influence de l'Epargne.

"La cause immédiate de l'augmentation du cap
tal, c'est l'économie." Livre II, chapitre 3. L'Epargne, l
économie est d'autant plus facile que les profits sont
plus grands. Ces profits seront plus grands ou plus pe
tits suivant que la valeur du produit sera plus gran
de ou plus petite par rapport à la valeur consommée
dans l'oeuvre de production.

Il importe que les capitaux du pays soient tou
jours employés de la manière qui donne au produit
la plus haute valeur par rapport à la valeur consom
mée. C'est sur ce revenu ainsi formé que la nation pe
prendre pour accroitre la quantité des capitaux.

Le monopole n'est pas un moyen de favoriser le haut profit ni l'épargne, ni l'enrichissement national.

On pourrait prétendre - et Adam Smith le prévo
que pour aboutir à ce résultat de faciliter l'économie, l'é
pargne par la grandeur du profit, que rien n'est plus
indiqué que le monopole.

Source : BIU Cujas

"LES COURS DE DROIT"
RÉPÉTITIONS ÉCRITES
rédigées à l'usage des
ÉTUDIANTS EN DOCTORAT
POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE
et conformément au programme de cet Examen
A. Grujon, Dr, 3, place de la Sorbonne (au premier)

Non, dit Adam Smith ; le monopole assure bien le haut profit et facilite l'accroissement des capitaux... des capitaux des monopoleurs, mais non pas des capitaux du pays. Car si le monopole fait hausser le taux du profit pour certains individus, il empêche par ailleurs et concurremment que la somme totale des profits du pays ne monte aussi haut qu'ils monteraient sans le monopole. Le monopole tend à diminuer plutôt qu'à augmenter la masse totale de revenus que recueillent les habitants du pays par l'élévation du prix que le monopole impose à la consommation, ce qui diminue la marge à l'épargne, et comme l'observe finement Adam Smith "puisqu'un petit profit sur un gros capital donne un plus grand revenu que ne fait un gros profit sur un petit capital" le monopole nuit bien à l'accroissement des capitaux du pays.

Ce n'est pas à l'idée de monopole qu'il faut s'arrêter un instant pour poser la condition la plus favorable à l'accroissement des capitaux dans le pays. Sur quoi donc peut-on compter pour donner à tout moment aux capitaux du pays cette direction plus favorable à l'intérêt social ?

L'intérêt personnel guide des capitaux vers la direction la plus favorable à l'intérêt social.

Sur l'intérêt personnel des possesseurs de capitaux, par conséquent sur la liberté économique. Sur l'intérêt personnel, en effet, ce n'est qu'en vue du profit qu'un homme emploie son capital. Par conséquent l'individu s'efforcera d'employer son capital dans le genre d'industrie dont le produit lui procurera la plus grande valeur.

"Il est évident, dit Adam Smith, que chaque individu dans sa position particulière est beaucoup mieux à même d'en juger qu'aucun homme d'Etat ou législateur ne pourra le faire pour lui."

"L'homme d'Etat qui chercherait à diriger les particuliers dans la route qu'ils ont à tenir pour l'emploi de leurs capitaux, cet homme, non seulement s'embarrasserait du soin le plus inutile, mais encore, il s'arrogerait une autorité qu'il ne serait pas sage de confier je ne dis pas à un individu, mais même à un Conseil ou à un Senat quel qu'il put être ; autorité qui ne pourrait jamais plus être dangereusement placé que dans les mains de l'homme assez insensé et assez présomptueux pour se croire capable de l'exercer." (Livre IV, chapitre II.)

L'intérêt personnel coincide finalement avec l'intérêt général.

C'est donc à l'individu qu'il convient de s'en rapporter. Les individus n'ont qu'en vue leur propre intérêt, mais en ne songeant qu'à eux, ils se comportent ordinairement de la manière la mieux convenable

Source : BIU Cujas

à l'intérêt général puisqu'ils se conforment naturellement aux conditions les plus propres à favoriser l'accroissement des capitaux.

"En dirigeant son industrie de manière à ce que son produit ait le plus de valeur possible l'individu ne pense qu'à son propre gain. En cela comme en beaucoup d'autres cas, il est conduit par une main invisible à remplir une fin qui n'entre nullement dans ses intentions. Ce n'est pas toujours ce qu'il y a de plus mal pour la société que cette fin n'entre pour rien dans les intentions de l'individu." (Livre IV, chapitre 2 page 209, tome II.)

Ce n'est pas ce qu'il y a de plus mal pour la société que l'individu n'ait pas autrement souci de poursuivre le bien de la société." En cherchant son intérêt personnel, il travaille souvent d'une manière bien plus efficace pour l'intérêt de la société, que s'il avait réellement pour but d'y travailler. Je n'ai jamais vu, ajoute Smith, que ceux qui aspiraient dans leurs entreprises de travail à travailler pour le bien général aient fait beaucoup de bonnes choses. Il est vrai, poursuit-il avec humour, que cette belle passion n'est pas très commune parmi les marchands et qu'il ne faudrait pas de longs discours pour les en guérir."

La thèse fondamentale de l'harmonie de l'intérêt individuel et de l'intérêt social. Son sens véritable, l'appréciation.

Adam Smith pose là l'idée fondamentale de la doctrine individualiste. Il pose cette fameuse thèse de l'harmonie de l'intérêt individuel et de l'intérêt social. Cette thèse on l'a attaquée souvent sans l'avoir bien comprise et particulièrement les communistes qui s'imaginent travailler pour autrui. Proudhon, en son temps, les a remis à leur place dans une phrase bien remarquable, en disant : "L'homme est parfaitement capable de mourir pour ses semblables. Il n'est pas capable de travailler régulièrement et normalement pour eux."

Rappelons que bien avant Smith, les mercantilistes avaient été profondément frappés de ce fait de la convergence de l'intérêt individuel avec l'intérêt social dans les sociétés où règne la division du travail. Près de cent ans avant Smith, Boisguilbert dans sa dissertation sur la nature des richesses, de l'argent et des tributs, dans son langage un peu rude, disait déjà :

"Les hommes ne cherchent qu'à se tromper et à se surprendre depuis le matin jusqu'au soir. Ils aspirent continuellement fonder leur opulence sur la ruine de leur voisin, et néanmoins tous entretiennent nuit et jour la richesse par leur intérêt particulier, et forment en même temps, quoique ce soit ce à quoi ils

Source : BIU Cujas

songent le moins, le bien général."

Dix ans seulement avant Adam Smith, James Stuart, l'un des derniers et des plus remarquables théoriciens du mercantilisme anglais, allait jusqu'à dire:

"Si l'esprit public, au lieu de l'utilité privée, devenait le mobile des actions de l'individu dans un Etat, je pense qu'il gâterait tout. Si un peuple devenait totalement désintéressé, il serait impossible de le gouverner, car chacun pourrait envisager l'intérêt de la patrie de manière différente."

Comment ne pas réfléchir que les phases de l'histoire des sociétés dans lesquelles la passion de l'intérêt public était poussée à son paroxysme comme la période révolutionnaire, sont celles où l'échafaud fonctionnait en permanence et au nom du bien public, parce que chacun voyait l'intérêt public à sa façon et avec d'autant plus de passion qu'il se croyait désintéressé.

Que fait le législateur quand il entend diriger dans un sens ou dans un autre l'activité des particuliers?

Il leur crée un intérêt pressant à aller d'un côté plutôt que d'un autre, à se comporter d'une manière plutôt que d'une autre.

Prenons, par exemple, le commerce extérieur. Que fait le législateur qui veut diriger le commerce de son pays dans un sens plutôt que dans un autre? C'est très simple comme procédé. Il met un droit de douane sur un produit et donne une prime à un autre produit. Il peut être assuré que les individus obéiront à son indication, parce qu'ils obéiront à leur propre intérêt.

Mais supposons que les individus n'aient aucun souci de leur intérêt propre. Sur quoi spéculera le législateur? Il lui faudra des injonctions précises, formelles directes, individuelles. On peut dire qu'il n'y aurait pas alors de société dans laquelle l'autoritarisme serait aussi complet, aussi absolu que dans ces sociétés où les individus ne seraient mus que par la passion de l'intérêt public.

Il y a des types de petites sociétés dans lesquelles les individus, soit librement, soit forcément, mais en acceptant cependant le sacrifice, entrent pour n'avoir les uns pendant qu'un temps, les autres pendant toute leur vie, qu'un objectif autre que leur propre intérêt. C'est d'une part, les sociétés religieuses, et de l'autre les sociétés militaires. D'un côté comme de l'autre d'autoritarisme est la condition essentielle de vie et est en proportion de

Source : BIU Cujas

ce que le pouc., la passion exclusive de l'intérêt commun est plus grand chez les individus.

Dans les grandes sociétés comme une société nationale, le principe de coordination c'est l'intérêt personnel. Il est aussi principe de division, mais dans l'ensemble et comme résultat sur le terrain économique, c'est lui le principe de convergence des activités sociales vers le but social réalisé dans son ensemble.

Un philosophe économiste, un de ceux que Napoléon appelait avec mépris les idéologues Destutt de Tracy dans son commentaire sur l'esprit des lois disait "L'homme laborieux fait plus de bien à l'humanité, même en n'en faisant pas à dessein, que n'en peut jamais faire l'oisif le plus philanthrope avec tout son zèle."

C'est donc sur l'intérêt personnel qu'Adam Smith fait fond pour promouvoir le progrès de la richesse, pour imprimer à l'activité individuelle la direction la plus convenable à son but. Il y a harmonie naturelle entre l'intérêt personnel et l'intérêt social, harmonie, non pas d'intention, mais toute de résultat.

"C'est, dira Bastiat, un merveilleux spectacle que celui que l'intérêt privé réalisant sans cesse ce qu'il évite toujours."

Donc l'intérêt personnel est, malgré lui, principe d'intérêt social.

Ce qui constitue la charpente de la doctrine d'Adam Smith est peu de chose en apparence, mais c'est toute l'âme du système individualiste qui se trouve ainsi dégagée. Dans un passage paradoxal, à première vue, Adam Smith dit : que l'individu cherchant son propre intérêt réalise ainsi, qu'il le veuille ou ne le veuille pas, l'intérêt social. Il ajoutait que ce n'était pas le plus mauvais que l'individu n'ait pas eu vue directement l'intérêt social dans le déploiement de son activité économique, car on n'a jamais remarqué que ceux qui songeaient au bien général dans leur activité aient fait de bien grandes choses.

L'intérêt personnel principe social.

Qu'y a-t-il sous cette formule un peu paradoxale ?

Il y a que l'intérêt personnel, grâce au milieu dans lequel il se développe, milieu caractérisé par la division du travail, par l'échange et par conséquent par la loi de la valeur, dans ce milieu l'intérêt personnel est principe social.

Même observe Adam Smith, c'est l'intérêt propre de l'individu qui remédie aux erreurs et au gaspillage des gouvernements.

Source : BIU Cujas

"Cet effort constant, uniforme et jamais interrompu, de tout individu pour améliorer son sort; ce principe qui est la source primitive de l'opulence publique et nationale, aussi bien que de l'opulence privée, il a souvent assez de puissance pour maintenir, en dépit des folies des gouvernements et de toutes les erreurs de l'administration, le progrès naturel des choses vers une meilleure condition, semblable à ce principe inconnu de vie que portent avec elles les espèces animales; qui rend souvent à la constitution de l'individu la santé et la vigueur, non seulement malgré la maladie mais même en dépit des absurdes ordonnances du médecin." (Livre II, chap. 3, page 92, tome 2).

"C'est une souveraine inconséquence et une extrême présomption de la part des princes et des ministres, que de prétendre surveiller l'économie des particuliers. Qu'ils surveillent seulement leurs propres dépenses et ils pourront s'en reposer sans crainte sur chaque particulier pour régler la sienne. Si leur propre dissipation ne venait pas à bout de ruiner l'Etat, certes, celles des sujets ne le ruineront jamais. (Livre II, chap. 3, page 96, tome II).

Système d'art d'Adam Smith.

Enfin, après avoir fait la critique des systèmes réglementaires, interventionnistes et en terminant la partie proprement économique de son ouvrage, avant de passer à la théorie financière, Adam Smith, formule brièvement son système d'art.

"Tout système qui cherche ou par des encouragements extraordinaires à attirer, vers une espèce particulière d'industrie, une plus forte portion de capital de la société que celle qui s'y portait naturellement, ou par des entraves extraordinaires à détourner forcément une partie de ce capital d'une espèce particulière d'industrie vers laquelle elle irait sans cela chercher un emploi, est un système réellement subversif de l'objet même qu'il se propose comme son principal et dernier terme: le progrès le plus rapide de la richesse nationale.

"Bien loin d'accélérer ce progrès, il retarde le progrès de la société vers l'opulence et l'agrandissement réel, bien loin de l'accroître, il diminue la valeur réelle du produit annuel des terres et du travail de la société.

"Et ainsi en écartant entièrement tous ces systèmes, ou de préférences ou d'entraves; le système simple et facile de la liberté naturelle vient se présenter de lui-même et se trouve tout établi.

"Tout homme, tant qu'il n'enfreint pas les lois de la justice, demeure en pleine liberté de suivre la

Source : BIU Cujas

route que lui montre son intérêt et de porter où il lui plait son industrie et son capital concurremment avec ceux de tout autre homme ou de toute autre classe d'hommes. Le souverain se trouve entièrement débarrassé d'une charge qu'il ne pourrait essayer de remplir sans s'exposer infailliblement à se voir sans cesse trompé de mille manières et pour l'accomplissement convenable de laquelle il n'y a aucune humaine connaissance qui puisse suffire, la charge d'être le surintendant de l'industrie des particuliers déjà dirigée vers les emplois les mieux assortis à leur intérêt." (Livre IV, ch. 9, page 29, tome III).

Voilà posé le système de la liberté naturelle.

L'intérêt individuel coïncidant avec l'intérêt de la société ne peut-il pas être en contradiction avec l'intérêt de la nation.

Adam Smith, en démontrant comme il convient de le faire, que l'individu obéissant aux suggestions de son intérêt propre individuel, est conduit par là à préférer pour ses capitaux précisément le genre d'emploi qui se trouve être le plus avantageux à la société, à, ce faisant, posé l'intérêt personnel comme principe social. N'aurait-il pas perdu de vue l'intérêt national ? Intérêt qui peut ne pas se confondre peut être avec l'intérêt de la société humaine.

Dans un de ces chapitres de la Richesse des Nations, Chapitre intitulé : Des différents emplois des capitaux" Livre II. chapitre 5. Adam Smith a donné lui-même à entendre que ces intérêts, intérêt social et intérêt national, peuvent ne pas coïncider de tous points. Ce serait là une première preuve qu'il n'a nullement oublié l'intérêt de la nation comme tel.

D'ailleurs de l'analyse que, dans ce chapitre, il a faite touchant les avantages des emplois divers des capitaux, notamment dans le commerce intérieur et dans le commerce étranger, il ressort que l'emploi le plus fructueux de ces capitaux par l'individu, s'il est en principe toujours conforme à l'intérêt de la société humaine, n'est pas nécessairement le plus conforme à l'intérêt national.

La meilleure utilisation du capital : le Commerce intérieure.

Aux yeux de Smith, la meilleure utilisation du capital au point de vue national c'est celle qui entretient le plus de travail dans le pays.

Or le commerce intérieure est celui qui répond le mieux à cet objet. Les capitaux employés dans le commerce intérieur redeviennent bien plus rapidement disponibles pour de nouvelles productions.

On voit nettement que Smith a bien résolument envisagé l'intérêt national, puisque même il est allé jusqu'à déclarer que le commerce intérieur est le plus avantageux. Comment donc pourrait-on dire,

Source : BIU Cujas

qu'il a perdu de vue l'intérêt national ? Non, il l'a envisagé et envisagé à ce point qu'il aurait pu être conduit sur le terrain d'art économique à professer une conception analogue à celle qu'on appellera plus tard "l'Economie Nationale" conception qui comporte des restrictions au commerce intérieur, notamment le protectionnisme pendant la phase importante au moins du développement des sociétés.

Il semblerait qu'Adam Smith dut être conduit au système d'économie nationale comme le sera Frédéric List vers 1840. Non, Adam Smith ne va pas jusque là et pourquoi ?

dam Smith n'a pas conduit au nom l'intérêt national dmettre le système économie nationale, rce qu'il considère e le risque d'un mploi trop abondant capitaux dans le mmerce extérieur est pas sérieux.

C'est parce que tout en considérant que le capital employé dans le commerce intérieur est plus fructueux au point de vue national que le commerce étranger, il considère que le risque possible d'un emploi trop considérable des capitaux dans le commerce étranger n'est pas sérieux.

Qu'elles en sont les raisons ?

urquoi les particuliers préfèrent-ils tou- le commerce térieur?

C'est que chaque individu tâche d'employer son capital aussi près de lui qu'il le peut et par conséquent autant qu'il le peut, l'individu tâche de faire valoir l'industrie nationale. Non pas que ce soit son objectif, non, mais toujours par intérêt propre "Pourvu qu'il puisse gagner par là les profits ordinaires que rendent les capitaux ou guère moins."

Smith dit : il y aurait à craindre que, quand les emplois du capital à l'étranger sont plus fructueux que leurs emplois dans le pays même, on assistât à une émigration des capitaux et à une perte d'amnésie possible de l'activité productrice du pays.

En principe nous, chaque individu est porté à employer ses capitaux près de lui, le moins loin qu'il peut, par conséquent dans l'économie intérieure, pourvu qu'il n'ait pas trop de profit à les porter à l'étranger.

"A égalité de profits ou à peu près, tout marchand en gros préfère naturellement le commerce intérieur au commerce étranger."

Dans le commerce intérieur, le commerçant, le négociant ne perd jamais aussi longtemps son capital de vue que cela lui arrive dans le commerce étranger. De plus le commerçant est bien plus à même de connaître le caractère des personnes auxquelles il a à se confier, ainsi que l'Etat de leurs affaires.

Enfin, s'il arrive au commerçant d'avoir mal placé sa confiance dans l'emploi de ses capitaux, à l'intérieur, il connaît mieux les lois auxquelles il est obligé de recourir, que s'il s'agissait de recourir aux lois

Source : BIU Cujas

étrangères (Livre IV, chapitre 2, page 207 du tome II).

Voici une série de raisons psychologiques, mais toujours se ramenant à l'intérêt propre de l'individu, qui le pousse naturellement à être porté à préférer l'emploi de ses capitaux dans l'économie même du pays.

Ces raisons là avaient plus d'importance du temps de Smith qu'aujourd'hui, bien qu'il subsistât encore quelque chose de très réel de ces observations.

Il est clair que l'obstacle de la facilité des renseignements et des communications auquel Adam Smith se reporte a diminué d'importance, sans toutefois être supprimé.

"Le marché intérieur est, si l'on peut s'exprimer ainsi, le centre autour duquel les capitaux des habitants du pays vont toujours circuler, et vers lequel ils tendent sans cesse à revenir, quoique des causes particulières puissent quelquefois les en écarter et les repousser vers des emplois plus éloignés."

Donc et en définitive la thèse d'Adam Smith est la suivante:

A égalité de profits les particuliers préfèrent employer leurs capitaux dans l'industrie nationale. Le système de liberté naturelle ne compromet donc pas l'intérêt national.

"A égalité ou presque égalité de profits chaque individu incline naturellement à employer ses capitaux de la manière qui permet de donner le plus d'appui à l'industrie nationale et de fournir de l'occupation et du revenu au plus grand nombre d'habitants du pays." (Livre IV, chapitre 9, pages 208 et 209, tome II).

Ainsi le système de la liberté naturelle qui est certainement le plus conforme à l'intérêt social ne risque pas par ailleurs de compromettre l'intérêt national. La recherche du profit individuel, cette recherche en tant qu'elle peut pousser les capitaux à s'employer dans le commerce étranger, est cependant modérée par le souci de sureté, de tranquillité auquel donne mieux satisfaction le commerce intérieur.

D'ailleurs, ajoute Smith, il ne faut pas souhaiter qu'un pays n'engage rien de ses capitaux dans le commerce étranger. Ce serait une erreur, car ce ne pourrait convenir à une nation qui progresse et a besoin d'un marché supplémentaire, où puisse être porté tout le produit du travail qui excède la consommation intérieure.

C'est assez que l'on puisse avoir l'assurance fournie par l'intérêt personnel que le marché intérieur sera toujours le centre naturel d'attraction des capitaux des habitants du pays. Que si des industries nécessaires à la défense nationale pouvaient risquer de disparaître par l'effet du commerce étranger, en

Source : BIU Cujas

pareil cas, la liberté devra souffrir une restriction. qu'on ne parle donc plus de cosmopolitisme d'Adam Smith.

Quelles sont les fonctions de l'Etat dans un pareil système de liberté naturelle?

Aussitôt après avoir formulé l'idée essentielle du système de liberté naturelle Adam Smith détermine les fonctions de l'Etat.

A la différence des physiocrates il ne détermine pas la forme politique que doit revêtir le gouvernement. De ce que l'Etat n'ait point, comme il le disait plus haut, à se faire le surintendant de l'industrie des particuliers, cela n'est pas à dire que l'Etat n'ait aucun rôle.

Triple fonction de l'Etat.

Trois devoirs lui incombent. Trois devoirs d'une haute importance, mais clairs, simples et à la portée d'une intelligence ordinaire.

Premier devoir: défendre la société de tout acte de violence ou d'invasion de la part des autres sociétés indépendantes.

Deuxième devoir: protéger autant qu'il est possible chaque membre de la société contre l'injustice ou l'oppression de tout autre membre, c'est-à-dire, devoir d'établir une administration exacte de la justice.

Troisième devoir: ériger et entretenir certains ouvrages publics et certaines institutions que l'intérêt privé des particuliers ou de quelques particuliers réunis ne pourrait jamais les porter à ériger ou à entretenir. (Livre IV, chap. 9, pages 29 et 30 du tome III).

Ici Adam Smith fait à l'Etat un devoir strict d'organiser l'instruction. Il est toutefois disposé à le limiter au cas où l'instruction ne serait pas suffisamment organisée par les particuliers eux-mêmes. Adam Smith apprécie ici comme la concurrence dans le domaine de l'enseignement comme dans tous les autres domaines (Livre V, chap. 1, section 3, articles 2 et 3.

Voilà essentiellement à quoi se ramènent les devoirs de l'Etat. Ces trois devoirs de l'Etat, qui quand on n'est pas anarchiste sont le minimum des fonctions de l'Etat - Adam Smith en ajoute plus tard un autre indiscutable dans son principe: le devoir de veiller à ce qui intéresse la sureté générale de la société. Veiller à la sureté générale de la société, c'est une mission qui évidemment pour partie rentre dans le deuxième devoir déjà indiqué de l'Etat, dans la mission d'assurer l'exacte administration de la justice.

Mais le devoir de l'Etat dans la conception d'Adam Smith déborde pour partie le devoir de justice, ce qui nous permettra de le dire, c'est l'exemple même

Source : BIU Cujas

à l'occasion duquel Adam Smith sera amené à nous parler de ce devoir de l'Etat.

Pour le moment c'est une réserve que nous faisons. Gilbert dans sa charpente très sèche la structure du libéralisme d'Adam Smith. Est-ce à dire que ce régime de liberté naturelle ne comporte absolument aucune réserve, aucun tempérament ? Est-ce à dire qu'Adam Smith va dire qu'en toute circonstance, pour aucun prétexte, l'Etat, la loi, l'autorité ne devrait pas sur aucun point limiter la liberté de l'individu ?

Non, Et voici les points sur lesquels Adam Smith, convient qu'il faut faire des réserves au système de liberté naturelle. Nous pénétrerons ainsi mieux dans le libéralisme d'Adam Smith.

Section. II.

Tempéraments apportés par Adam Smith au système de liberté naturelle.

Si l'on lit attentivement Adam Smith, on ne manque pas d'apercevoir qu'il admet certains tempéraments au système de liberté naturelle. Il admet certaines interventions de l'Etat, dont les unes relèvent plus ou moins des trois devoirs qu'il assigne à l'Etat, mais dont les autres sont en dehors de ce cercle d'action de l'Etat.

Interventions de l'Etat justifiées par l'intérêt de la défense du pays. A. Smith approuve les actes de Navigation.

1° L'intérêt de la défense du pays peut justifier certaines entraves à la concurrence étrangère. Car dira-t-il, la défense importe plus que l'opulence. Quand une espèce particulière d'industrie est nécessaire à la défense du pays, il peut être utile d'établir quelques charges sur l'industrie étrangère pour encourager cette industrie nationale.

Il suppose donc qu'on est en présence d'une industrie nationale considérée comme nécessaire à la défense du pays en cas de guerre et industrie qui, si on ne la met pas à l'abri d'une concurrence étrangère ayant trop de chance d'être victorieuse, risque de disparaître. Alors il peut être utile d'établir quelques charges sur l'industrie étrangère, c'est-à-dire de mettre quelques droits sur les importations de produits analogues.

De ce point de vue là Adam Smith approuve les actes de navigation, dont l'acte de Cromwell est le plus connu. Les dispositions de ces actes tendaient à donner aux vaisseaux et aux matelots de la Grande Bretagne le monopole de la navigation de leur pays.

Source : BIU Cujas

Adam Smith approuve l'acte de navigation. Il l'approuve dit-il parce que la défense de la Grande Bretagne, dépend beaucoup du nombre de ses vaisseaux et du nombre de ses matelots. (Livre IV, chapitre 2, page 220, tome I).

Cette intervention de l'Etat dans le domaine économique est motivée non point par une raison économique, mais par une raison politique.

En somme cette intervention de l'Etat relève du premier devoir qu'Adam Smith assigne à l'Etat, le devoir de défendre la société. Il est clair que cela ne peut être considéré comme un manquement illogique à la doctrine économique de Smith puisque l'objectif de mesures de ce genre est non point la richesse, mais la défense.

En effet que le point de vue économique n'est pas le seul que doive considérer l'homme d'Etat. Il est parfaitement possible que des considérations autres doivent l'emporter sur la considération économique. Il peut être même possible que l'homme d'Etat reconnaisse qu'une limitation de la liberté de la navigation nuise à la richesse de l'Angleterre et que, malgré tout, il passe outre parce qu'il estime que la défense importe plus que l'opulence.

Adam Smith va jusqu'à dire que l'acte de navigation "comme la pureté du pays est d'une plus grande importance que sa richesse. L'acte de navigation est peut être le plus sage de tous les règlements de commerce de l'Angleterre".

Nous n'examinerons pas la question de savoir si Adam Smith se trompe ou non en croyant que l'acte de navigation était nécessaire à la défense de la Grande Bretagne. Son idée très simple c'est qu'entretenir une marine marchande puissante, c'est en cas de guerre avoir à sa disposition et des marins préparés à la guerre et d'autre part, une flotte que l'on peut en partie transformer en flotte de guerre ou en transports.

C'est là l'idée de Smith, c'est à ce point de vue qu'il considère que l'acte de navigation a été favorable à l'Angleterre. D'autres prétendent que c'est une erreur. On ne peut pas nier qu'à l'époque même d'Adam Smith l'acte de navigation avait des adversaires. L'acte de navigation a été supprimé en 1849 et en 1854 complètement. Il s'en faut que depuis, la marine anglaise ait subi de ce chef un ralentissement dans son accroissement. Il a été au contraire incomparablement plus rapide.

Mais ce n'est pas ce qui nous intéresse pour l'instant.

Ce que nous avons à retenir ici, c'est que quand on allègue pour demander une intervention de l'Etat

Source : BIU Cujas

en pareille matière l'intérêt de la défense nationale il faut certes prêter l'oreille, examiner attentivement, mais il ne faut cependant pas tout de suite s'incliner, car il n'est pas sûr que l'intérêt de la défense nationale exige la mesure que l'on réclame. En ces matières là l'intérêt privé sait trop habilement se colorer du prétexte de l'intérêt national.

Toutefois dans le doute il vaut mieux aller du côté de la défense nationale que de l'autre.

Légitimité d'un droit d'importation pour établir un traitement fiscal égal entre les marchandises étrangères et les marchandises indigènes. (droits compensateurs)

2° Pour des raisons d'ordre économique, non plus pour raison de défense nationale, Adam Smith admet dans un cas des droits de douane à l'importation des marchandises étrangères.

C'est lorsque, dit-il, les produits d'une industrie nationale sont chargés eux-mêmes de quelque impôt intérieur, dans ce cas il paraît raisonnable d'établir un pareil impôt sur le produit du même genre venant de fabriques étrangères. (Livre IV, chapitre 2.)

Un impôt intérieur frappe des produits indigènes nationaux. Par exemple, prenons l'impôt sur le sucre. Il paraît raisonnable d'admettre que la même marchandise à son importation en France soit frappée d'un droit de douane égal à celui qui frappe le produit indigène en tant qu'indigène.

C'est ce qu'on appellera plus tard, et en généralisant singulièrement l'idée, le droit compensateur.

Par là Adam Smith ne pense pas du tout porter atteinte au système de liberté naturelle. C'est même plutôt au nom de la technique du système de liberté naturelle qu'Adam Smith propose ce droit compensateur.

"Ce droit là, en effet, fait-il remarquer n'aura pas pour résultat de donner à l'industrie nationale le monopole du marché intérieur, mais l'effet qui résultera de ce droit, sera d'empêcher qu'une partie du capital qui se serait portée naturellement vers un autre emploi, n'en soit détournée par l'impôt pour prendre une direction moins naturelle."

L'idée est fort simple. En établissant un droit compensateur précis sur un produit similaire déterminé, on ne porte pas le moins du monde atteinte au système de liberté naturelle.

On rétablit les conditions de liberté naturelle que la loi nationale est venue troubler.

Avant que la loi n'ait établi sur le produit indigène, le sucre, par exemple, un impôt, les producteurs indigènes étaient au regard des raffineurs étrangers dans des conditions de concurrence qu'implique le système de liberté naturelle.

Mais voici que la loi nationale vient alourdir la charge de la production du sucre. Il serait un peu singulier que notre

Source : BIU Cujas

loi vint mettre en état d'infériorité nos producteurs nationaux par rapport à l'étranger. Ceci serait paradoxal aussi Adam Smith mettait, à l'entrée du produit étranger, une imposition analogue qui ramenait les choses dans les conditions naturelles avant que la loi ne vint les détraquer.

Limites qu'Adam Smith apporte à l'application du droit compensateur. Il ne doit pas servir à compenser le renchérissement de la vie tenant au régime fiscal général du pays.

Mais Adam Smith limite, et limite strictement au cas qu'il envisage, l'application du droit compensateur.

Il se refuse d'étendre cette idée de droit de douane compensateur aux cas où le droit de douane aurait pour but de compenser le coût de la vie qui se trouverait haussée dans le pays par des impôts généraux ou par des impôts sur les subsistances.

Adam Smith envisage parfaitement cette hypothèse d'admettre un droit compensateur. Mais il donne deux raisons pour repousser cette application de l'idée de droit compensateur.

Il la trouve néfaste. C'est qu'il y a d'abord impossibilité de déterminer, avec quelque précision, de combien le renchérissement général du travail peut influer sur le prix de choses différentes marchandises produites dans le pays. En effet, cela est quasi impossible à déterminer. De là impossibilité de proportionner avec exactitude l'impôt sur chaque marchandise étrangère au renchérissement de chaque marchandise nationale. Il faudrait un calcul de précision auquel il est impossible de satisfaire : de combien la charge des impôts dans un pays augmente-t-elle le coût de production de chaque marchandise déterminée. Car c'est sur chaque nature de marchandise déterminée qu'il faudrait pouvoir déterminer la répercussion, pour que le droit ne fût pas un droit venant à faux.

Mais il y a une raison d'un tout autre ordre de repousser cette application de l'idée du droit compensateur, c'est dit-il, l'étrangeté du résultat que cela donnerait en ce qui touche le sort du peuple.

"Vouloir dans l'intérêt de la nation, dans l'intérêt du peuple compenser par des droits de douane ce renchérissement du coût de la vie tenant à un système national d'impôt, ce serait aller contre l'intérêt même du peuple.

"Ce serait établir sur le peuple un nouvel impôt sous forme de droit de douane à l'entrée, parce que ce peuple est déjà surchargé d'impôts et pour la raison qu'il paie déjà trop cher les choses nécessaires à la vie, vouloir lui faire payer également plus cher la plupart de tous les autres objets de sa consommation".

C'est, ajoute-t-il, à coup sûr le moyen le plus étrange qu'on puisse imaginer pour améliorer la situation du peuple.

Donc Adam Smith rejette le droit compensateur en

Source : BIU Cujas

tant que ce droit serait destiné à compenser des charges diffuses, vagues, dont on ne peut préciser exactement la répercussion sur chaque nature de produit.

Il va de soi qu'à fortiori Adam Smith n'aurait à aucun degré admis l'idée de droit compensateur destiné à compenser l'inégalité du coût de production national et du coût de production étranger quand cette inégalité tient à des causes purement naturelles ou techniques. Ce qu'il a envisagé jusqu'ici, c'est l'inégalité du prix de revient créée par les lois fiscales. Adam Smith admet la compensation dans un seul cas, c'est lorsqu'on peut procéder avec sûreté.

Il n'a donc envisagé que les cas dans lesquels il peut être théoriquement question d'établir un droit compensateur sans que cela puisse être considéré comme une entorse au système de liberté naturelle.

Les représailles douanières. A. Smith ne les admet qu'à titre exceptionnel.

3° Adam Smith envisage le cas de représailles.

Un pays frappe de droits très élevés, quasi-prohibitifs les produits d'un autre pays. Cet autre pays se demande alors s'il ne doit pas répondre par des droits analogues, en un mot s'il ne doit pas user de représailles (livre IV, chapitre 2, page 225).

Sur cette question des représailles douanières Adam Smith convient qu'il peut quelque fois y avoir lieu à des représailles, mais en principe les représailles sont quelque chose de detestable pour lui. Il voit dans l'emploi de droits de douane à l'importation ou des prohibitions dans un esprit de représailles pour compenser le dommage, à nous fait, d'une autre nation, une mauvaise méthode parce qu'elle consiste à ajouter un dommage à celui que nous souffrons déjà et cela pour la seule satisfaction de faire souffrir aussi un peu une autre nation. Il ne faut pas les employer dans un esprit de représailles.

Dans la question de la reprise des négociations tendant à rétablir les rapports commerciaux entre la France et la Suisse en 1903, un député à la Chambre, parlant de cette question des représailles dont le Parlement faisait état, M. Chastenet disait que ce système de représailles douanières, c'est tout à fait le duel japonais dans lequel chacun des deux adversaires s'ouvre le ventre.

"Les japonais d'autrefois tenaient à peu près ce rai-
"sonnement:

"Vous me molestez, vous me faites une grave injure.
"Je vais vous ennuyer, je m'ouvre le ventre.

"Voici une nation qui souffre de la politique doua-
"nière d'un pays et qui pour le punir va se frapper d'
"impôts nouveaux"

Donc les représailles ne sont pas une bonne méthode, exercées dans l'esprit de représailles. Mais elles peuvent

Source : BIU Cujas

Cas où on peut être d'une bonne politique quand il y a probabilité qu'elles amèneront la révocation de gros droits ou de prohibitions dont on a à se plaindre.

les employer.

Les représailles ne sont de bonne politique que comme moyen d'amener l'étranger à résipiscence et quand il y a lieu d'espérer le succès de ce moyen.

"L'avantage de recouvrer un grand marché étranger fera en général plus que compenser l'inconvénient passager de payer plus cher pendant un court espace de temps quelques espèces de marchandises."

Quant à juger du degré de probabilité du succès des représailles ainsi entreprises; qui en jugera ?

"Pour cela, dit Adam Smith, force est de s'en remettre à l'habileté de cet être insidieux ou rusé qu'on appelle vulgairement homme d'Etat politique."

Envisagées ainsi ces représailles douanières, telles que les accepte Adam Smith, ne peuvent passer pour une entorse au système de liberté naturelle. C'est de la politique tendant au contraire à assurer l'extension de la plus large pratique du système de liberté naturelle.

Comment rétablir le régime libéral dans un pays hanté au protectionnisme.

4° Adam Smith considérant le cas d'un pays hanté par le protectionnisme, reconnait, qu'alors, on peut délibérer de quelle manière il y a lieu de rétablir la liberté d'importer des marchandises étrangères. (V. Livre IV, chap. 2, pages 225 et 229 du tome II.)

Prudence dont il faut faire montre dans l'intérêt des ouvriers que pourrait atteindre le chômage.

"Lorsque, dit-il, au moyen des gros droits ou prohibitions mises sur toutes les marchandises étrangères qui pourraient venir en concurrence avec elles, certaines manufactures particulières du pays se sont étendues au point d'employer grâce à ce protectionnisme intense, un grand nombre de bras, en pareil cas, faut-il, parce que la liberté commerciale est préférable par principe, supprimer pour cela brusquement ces droits ou ces prohibitions à l'abri desquelles ces manufactures se sont développées?"

Là dit Adam Smith, il y a lieu d'user de prudence et de sagesse."

Tout en montrant que le désordre qui pourrait résulter de ce retour brusque à la liberté, peut n'être pas aussi grand qu'on se le figure communément, il reconnait cependant qu'il en pourrait résulter des inconvénients graves, du moins pour les ouvriers des manufactures qui peuvent être plongés dans le chômage et brusquement dépourvus de tout moyen d'existence. L'humanité, dit Adam Smith, page 229, peut donc exiger que la liberté du commerce ne soit rétablie que par des gradations un peu lentes et avec beaucoup de circonspection et de réserve.

Il est clair qu'on ne saurait reprocher à Adam

Source : BIU Cujas

Smith d'être infidèle à sa doctrine. Nullement. Il s'agit simplement d'user de précautions dictées par l'humanité. Rien de plus. Il faudrait être aveugle pour contester pareille manière de voir.

On notera qu'en ceci, Adam Smith ne se place qu'au point de vue de l'intérêt des ouvriers ; il ne paraît pas se soucier du sort des capitaux engagés dans ces entreprises.

C'est qu'il sait bien que ces gros droits ont été établis à l'instigation des capitalistes. Tant pis pour eux alors quand l'intérêt général vient à l'emporter, mais il n'en est pas de même pour les ouvriers.

Opinion d'Adam Smith sur le retour de l'angleterre au libéralisme.

On relèvera ici, en passant, la réflexion bien connue et si souvent citée, que fait Adam Smith sur le peu de chances qu'il y a de voir en Angleterre l'intérêt général l'emporter sur les intérêts particuliers pour ramener la liberté du commerce (II. 232).

"A la vérité, dit-il, s'attendre que la liberté du commerce puisse jamais être entièrement rendue à la Grande Bretagne, ce serait une aussi grande folie que de s'attendre à y voir jamais réalisée la République d'Utopie ou celle de l'Océana."

"Non seulement les préjugés du peuple, mais ce qui est encore beaucoup plus difficile à vaincre, l'intérêt privé d'un grand nombre d'individus opposerait à cela une résistance insurmontable."

Cependant ce qu'il croyait si fermement impossible s'est réalisé au cours du XIXe siècle. L'Angleterre est devenue, quoiqu'en ait pu penser Adam Smith, libre échangiste et le triomphe du libre échangisme date de 1820.

A cette date la Chambre des communes recevait la pétition des négociants de Londres demandant l'abrogation des tarifs protecteurs. Le mouvement se continua et le gouvernement lui-même, cette pétition ayant été favorablement accueillie par la Chambre des communes, supprima les droits, et en 1846, il supprima les droits sur les céréales. En 1849 et en 1864, suppression de l'acte de navigation, l'Angleterre devenait ainsi ce qu'Adam Smith pensait qu'elle ne deviendrait jamais.

Il y eut une alerte cependant. Au début du XXe siècle, on se demanda si l'Angleterre n'allait pas revenir sur ses pas. Mais les élections de 1906 à la Chambre des communes et celles de 1910 n'ont fait que confirmer la politique libre échangiste.

5° Adam Smith parle, à propos de l'exportation des laines anglaises, de telle façon qu'on lui a reproché

Source : BIU Cujas

Adam Smith a-t-il été partisan d'un droit frappant l'exportation de la laine?

à ce sujet de s'être là le plus écarté de la rigueur des principes.

M. Graham, un économiste anglais, envisage un passage d'Adam Smith dans lequel il parle favorablement des droits frappant l'exportation des laines anglaises. L'économiste anglais considère qu'il y a là un écart vraiment très important d'Adam Smith par rapport à sa théorie.

Il est vrai que M. Graham ajoute que c'était de la part d'Adam Smith une concession à l'opinion populaire. Livre 4, chapitre 8, page 456 du Tome II, Adam Smith propose l'imposition d'une forte taxe sur l'exportation des laines, mais il fait remarquer que cette taxe remplacera la prohibition qui existe.

"On fait remarquer que cette taxe donnera aux manufacturiers un avantage suffisant sur le fabricant étranger qui voudrait acheter des laines anglaises."

Il semble bien, à prendre ce passage en lui-même, qu'Adam Smith propose quelque chose qui relève des théories protectionnistes. Mais si on veut connaître la vraie pensée d'Adam Smith, il faut lire les deux pages qui précèdent ce passage, et où l'auteur dit simplement

"Il n'est guère possible d'imaginer un impôt capable de produire un revenu aussi considérable au souverain et qui en même temps entraine aussi peu d'inconvénients pour persomne."

De façon trop naturelle, trop humaine pour ne pas être comprise, et dans le but d'amener les manufacturiers à sa combinaison, en somme libérale par rapport à ce qui existe, il dira: les manufacturiers devraient comprendre que la taxe fiscale que je propose constituera indirectement pour eux un avantage suffisant qui devrait les libérer de leur inquiétude en présence de la prohibition d'exportation qui existe.

Qu'Adam Smith juge opportun de montrer ainsi aux fabricants de laine qu'ils se trouveront en fait suffisamment protégés par l'effet de la taxe fiscale, ce n'est pas une raison pour faire de cette idée accessoire son idée principale.

Ce sont uniquement des idées de tactique du moment. Il faut les envisager avec l'esprit qui les inspire.

Adam Smith est-il partisan du monopole des Cies faisant le commerce avec les pays lointains?

6e On a relevé encore et sans plus de raison, un autre accroc qu'Adam Smith aurait fait à la liberté naturelle. Il s'agit des compagnies par action, qui entreprennent à leur risque d'établir quelque nouvelle branche de commerce avec des peuples lointains et non civilisés.

Source : BIU Cujas

Adam Smith estime, qu'il peut être raisonnable d'incorporer une pareille société de marchands comme compagnie par action et de lui accorder en cas de réussite, le monopole de ce commerce pour un certain nombre d'années (E. III. Livre V, chapitre 1. page 101).

Mais de quoi s'agit-il et comment Adam Smith explique-t-il ce monopole?

Il considère qu'un monopole de ce genre peut être justifié par les mêmes principes qui font accorder un semblable monopole à l'inventeur d'une machine nouvelle ou le monopole d'un livre nouveau à son auteur.

Nous ne sommes pas là en présence de cas normaux. Il ne s'agit pas d'un régime de liberté. Nous sommes en présence de gens hardis, entreprenant des risques, qui peuvent être parfaitement utiles au pays par les nouveaux débouchés qu'ils ouvriront à la production et au commerce. Si ces gens consentent à courir de pareils risques, c'est le moins quand ils réussissent, qu'ils en tirent profit pendant quelque temps grâce à un monopole temporaire.

On ne voit pas en quoi la doctrine libérale reçoit là une atteinte.

Adam Smith admet la marque comme préventif contre la fraude. Justification, point de vue relatif auquel il se place.

7° Adam Smith incidemment, paraît partisan du système des marques sur certains produits manufacturés, de la marque comme garantie contre la fraude (T. livre 1. chapitre 10, page 236 du tome I).

Le système des marques existait à l'époque d'Adam Smith. Sans en être un chaud partisan, il en accepte au moins le principe. Turgot et Tournay ne voulaient plus en entendre parler à causes des abus que les marques avaient provoqués. Mais enfin, Ad. Smith paraît partisan du système des marques contre la fraude.

Au point de vue de la technique du libéralisme de Smith, on ne saurait voir dans la marque, comme moyen préventif, une inconséquence proprement dite.

Agir contre la fraude rentre dans le second devoir de l'Etat, devoir d'assurer la justice. Il est vrai, il suffit de lire tout le passage relatif à la marque pour s'apercevoir, comme c'est à un point de vue tout relatif qu'Adam Smith défend la marque.

C'est incidemment qu'il en parle. Il s'agit dans ce long passage de l'apprentissage et des abus de l'apprentissage. Adam Smith proteste contre ces règlements qui imposaient un stage d'une longueur abusive. Alors, il dit: les défenseurs des règlements de l'apprentissage font valoir que dans cette durée exigée pour l'apprentissage il y a une garantie qu'on ne mettra pas en vente des objets défectueux.

Source : BIU Cujas

C'est ainsi qu'Adam Smith arrive à l'idée de la marque.

Il prétend que les ouvrages défectueux sont en général le produit de la fraude plus que l'inhabileté. Si donc on veut prévenir cet abus, il faut recourir à des règlements d'une toute autre nature, à la marque. En général on fait attention à la marque, et l'on ne s'informe guère si l'ouvrier a accompli ou non sept années d'apprentissage.

On voit par là quel est le point de vue tout relatif qu'Adam Smith a considéré pour défendre la marque.

En somme, jusqu'ici on n'a pas rencontré vrai-
Véritable mani- ment de cas où Adam Smith s'est montré infidèle à sa
festement d'Adam théorie. On peut examiner avec conscience l'œuvre d'A-
Smith à la doctri- dam Smith et jusqu'ici on ne trouvera pas de cas où l'on
ne libérale dans puisse dire qu'Adam Smith ait manqué à la logique
un cas. il aamet de sa doctrine.

la limitation du Mais on va rencontrer un de ces manquements
taux de l'intérêt et il est extrêmement intéressant par ce fait qu'Adam Smith ne paraît pas s'en être douté.

Voici un cas où Adam Smith paraît bien en effet accepter l'intervention de l'État, sinon la provoquer même et cela par considération purement économique. C'est là tout ce qu'il faut pour qu'il y ait possibilité d'entorse à sa doctrine. Il ne peut pas être question de nier l'infidélité d'Adam Smith au système de liberté naturelle. Il s'agit du prêt d'argent, de l'intérêt de l'argent. (T. II. liv II, chap 4, page 109.)

Résumons l'idée à dégager de ce passage.

Il dit qu'il est vain de prohiber l'intérêt de l'argent. La prohibition de l'intérêt de l'argent fut la règle dans les siècles antérieurs. Dans les pays où la Réforme triompha, cette interdiction fut levée. C'est en vain parce que l'expérience prouve que cela n'aboutit qu'à élever le prix de l'argent à raison des risques de pénalité qu'encourt le prêteur. Prohiber l'intérêt de l'argent n'est pas rendre service à ceux auxquels on s'intéresse. Ils finissent par payer plus cher les capitaux dont ils ont besoin parce que le prêteur se fait payer le risque de la peine qu'il encourt en prêtant son argent.

Puis envisageant les pays où l'intérêt est permis, Adam Smith observe que dans ces pays, en général, la loi fixe un taux maximum qu'on ne peut pas dépasser sans encourir une peine.

A ce propos là Adam Smith établit très finement ce qu'il convient de prendre en considération pour fixer ce maximum d'intérêt légal.

Il nous dira qu'il faut fixer ce maximum au

Source : BIU Cujas

dessus du taux le plus bas de la place, c'est-à-dire un peu au dessus du prix qui se paie couramment par ceux qui peuvent donner le plus de sûreté. Si l'on fixait le taux légal à ce taux maximum on interdirait l'emprunt à qui n'offre pas le maximum de sécurité. D'autre part si l'on fixait le maximum au dessous de ce taux le plus bas de la place, cela équivaudrait à peu près à une prohibition absolue de l'intérêt et on obligerait les gens à recourir à l'usure.

Il ne paraît pas discuter en lui même le principe même du maximum du taux de l'intérêt.

Mais continuant à examiner ce point de vue, il en vient à s'exprimer de telle sorte qu'il paraît bien approuver implicitement le principe du maximum.

Que ferait en effet, un partisan de la liberté de l'intérêt discutant l'organisation du taux maximum qui existe dans le pays?

Il s'en tiendrait au taux du pays et ne songerait pas comme Adam Smith, à agiter la question de savoir si ce maximum doit être fixé au dessus et ou au dessous du taux courant. Cet économiste penserait que plus le taux maximum est au dessus du taux le plus bas de la place mieux cela vaudrait, parce que cela se rapprocherait de la liberté de l'intérêt.

Telle n'est pas l'attitude d'Adam Smith.

"Tout au contraire, il est à observer, dit-il, que si le taux légal doit être un peu au dessus du taux courant de la place, il ne faut pas qu'il soit non plus trop au dessus de ce taux" Tome I. Livre II. ch. 4, page 109)

Il est clair que le seul fait d'exprimer cette pensée implique qu'Adam Smith non seulement accepte le principe du maximum de l'intérêt, restriction certaine à la liberté économique, mais qu'il la trouve utile.

Utilité qu'Adam Smith trouve à la limitation du taux de l'intérêt.

Utile dans quel sens?

Ses raisons sont d'ordre proprement économique, mais elles n'en sont pas moins la négation sur ce point du système de liberté.

Si aucun de ces tempéraments apportés par Ad. Smith au système de la liberté naturelle, ne peut être considéré et comme un manquement à la logique de son système, si tous s'expliquent par des raisons qui ne touchent en rien au fond même de la doctrine; celui cependant qui concerne le maximum légal de l'intérêt conventionnel est bien une entorse très nette au libéralisme de Smith.

Adam Smith se trouve en présence du fait d'un

Source : BfU Cujas

maximum d'intérêt en Angleterre et il se demande à quel taux il convient de fixer l'intérêt. La chose vient sans qu'Adam Smith ait l'idée d'aborder ici une question de principe.

Ad. Smith en s'occupant au taux de l'intérêt n'a pas voulu trancher une question de principe.

Il semble qu'a priori un partisan de la liberté au taux de l'intérêt n'eut pas parlé comme Adam Smith. Il dit, en effet, que le taux de l'intérêt ne doit pas être fixé trop au-dessus du taux courant de la place, parce que "l'argent à prêter le serait pour la plus grande partie à des prodigues ou à des faiseurs de projet, la seule classe de gens qui voulût consentir à payer l'argent aussi cher. Les gens sages n'iraient pas risquer de se mettre en concurrence avec eux. Ainsi une grande partie du capital du pays, se trouverait par ce moyen, enlevé des mains des plus propres à en faire un usage profitable et avantageux et serait jeté dans celles qui sont le plus disposées à le dissiper et à l'anéantir."

Comment Adam Smith peut-il concilier ceci avec sa thèse doctrinale dans le système de la liberté naturelle?

Comment il justifie l'intervention de l'Etat en matière de prêt à intérêts.

Il faut noter que par le maximum de l'intérêt légal Adam Smith entend bien que l'Etat dirige le capital dans un sens, ou plutôt l'empêche de se diriger dans un autre. Il ne s'agit pas du tout d'intervenir dans le contrat de prêt pour protéger l'une ou l'autre des parties contre sa propre faiblesse ou contre son imprudence, il ne s'agit pas non plus de justice contractuelle. Il s'agit d'intérêt de la société. C'est là vraisemblablement un effet du grand désir d'Adam Smith de voir sans cesse les capitaux s'accroître et par là reculer sans cesse les limites de la division du travail.

Par là Adam Smith reste bien dans un certain sens dans la technique de son libéralisme qui vise avant tout l'accroissement le plus grand possible des capitaux.

Toutefois Smith n'en porte pas moins une entorse à son système. Mais cependant l'atteinte qu'il porte à la liberté naturelle est aussi faible que possible.

Restrictions qu'Adam Smith admet de la part de l'Etat, à l'émission du papier monnaie.

9° Voici enfin, et pour terminer, des circonstances dans lesquels Adam Smith admet une intervention de l'Etat.

"L'exercice de la liberté naturelle de quelques individus qui pourraient compromettre la sureté générale de la société est et doit être restreinte par les lois dans tout gouvernement possible, dans le plus libre, comme dans le plus despotique." (Livre 2, chap. 2, page 64, tome II.)

On s'attendrait à trouver cette déclaration importante dans la partie de l'œuvre, où Adam Smith énumère les devoirs de l'Etat, c'est-à-dire à la fin du chapitre 9 du

Source : BIU Cujas

livre IV.

Mais comme il arrive souvent chez Adam Smith, c'est incidemment qu'il fait pareille déclaration dans un chapitre sur l'argent et les banques. Il s'agit de l'usage qu'un pays peut faire du papier monnaie ou billets de banque.

Adam Smith estime qu'un danger peut résulter de l'usage trop étendu de cet instrument de circulation monetaire qu'est le papier monnaie, danger de voir toute la monnaie métallique ou au moins une grande partie de la monnaie métallique disparaître de la circulation. De là en cas de guerre malheureuse et d'invasion du pays le risque de très grands embarras pour le prince, surtout si l'ennemi vient à s'emparer de la capitale et à mettre la main sur le Trésor.

Alors Adam Smith, dit, que le législateur fera bien de s'opposer à une trop grande multiplication de cette monnaie de papier, de billets de banque, en ne permettant aux banques de n'émettre que des billets d'une façon restreinte.

Comment il justifie cette atteinte au principe de la liberté naturelle. La considération de la sureté exterieure.

Adam Smith voit-il l'atteinte qu'il porte là au système de liberté naturelle? Oui très bien.

Tandis qu'il ne parait pas s'être aperçu de cette atteinte en ce qui concernait le maximum de l'intérêt, ici il pose lui-même la question.

"On objectera que c'est là une atteinte manifeste à cette liberté naturelle que la loi a pour objet principal de protéger et non pas d'enfreindre. Mais l'exercice de la liberté naturelle de quelques individus qui pourraient compromettre la sûreté générale de la société est et doit être restreint par les lois dans tout gouvernement possible le plus libre, comme le plus despotique."

On voit comment vient cette déclaration.

En somme et si on considère l'idée ainsi posée que dans son application au cas qui la motive, on est là sur le terrain du second devoir assigné à l'Etat par Adam Smith, le devoir de défendre le pays contre l'ennemi, devoir qui impose une prévoyance, devoir qui doit être actif sans attendre que la guerre soit déclarée.

On voit jusqu'à quelle application, à laquelle on ne songerait pas d'abord, peut dans la pensée d'Adam Smith conduire la considération de la sûreté extérieure. Bien des lois interventionnistes auxquelles Adam Smith ne songeait pas de son temps peuvent passer avec plus ou moins de raison par cette ouverture qu'il fait là, ouverture dont le principe est d'ailleurs indiscutable.

Les partisans de la législation ouvrière contemporaine, invoqueront eux aussi la considération de la défense

Source : BIU Cujas

du pays, la nécessité d'avoir des soldats vigoureux. Certains protectionnistes ne manqueront pas de jouer de cette corde très sensible qu'est la sûreté extérieure et d'en jouer parfois au profit d'industries qui n'ont qu'un rapport lointain avec la défense nationale. Ou bien encore on verra plus simplement des protectionnistes demander un protectionnisme intégral en faisant valoir que l'indépendance politique du pays exige son autonomie économique.

Le devoir de l'Etat ici, ne relève évidemment, ni du devoir de défense, ni du devoir d'organiser une justice, ni au devoir relatif à certains travaux publics. Le devoir dont il s'agit ici, ne relève pas des trois devoirs de l'Etat tels qu'Adam Smith les a envisagés à priori. Il s'agit ici de précautions de sécurité que les particuliers pourraient ne pas prendre d'eux-mêmes parce que pour trop de gens il n'y a que leur propre sécurité qui les touche.

Le principe de ce devoir ne pourrait être contesté par les individualistes les plus opiniâtres. C'est encore ici un champ peu déterminé ouvert aux interventions de la loi limitative de la liberté et cela sans qu'on puisse en rejeter le principe.

Il est clair qu'avec la solidarité naturelle qui caractérise une société moderne, du fait notamment de la densité de la population et de l'intensité de la circulation, il faut s'attendre à des applications de plus en plus nombreuses de ce principe de restriction à la liberté.

Le danger n'est pas dans le principe lui-même, le danger est, comme dans toutes les sciences morales, dans l'exploitation du principe par des intérêts particuliers ou bien dans l'abus du principe par excès de zèle, même désintéressé.

Excès de zèle des professionnels dont nous avons eu en France une preuve. N'a-t-on pas vu des hygiénistes mener vers 1909 une campagne très active qui aboutit même au dépôt d'une proposition de loi contre l'usage occidental du baiser appuyée sur la théorie microbienne. La liberté économique ne se trouvait guère engagée dans une affaire semblable.

Tels sont les cas qu'on peut considérer comme constituant soit un manquement logique, soit plutôt des réserves; soit d'humanité, soit de défense extérieure, dans lesquels Adam Smith admet une réserve à la liberté naturelle.

A vouloir maintenant jeter un coup d'œil rétrospectif sur l'ensemble de ces cas, il faut faire 2 constatations.

1° La première. Il n'est en somme qu'un seul

Source : BIU Cujas

Conclusion sur les restrictions apportées par A. Smith à la liberté naturelle.

cas où Adam Smith propose une restriction à la liberté qui constitue vraiment une entorse à son système de liberté naturelle, c'est lorsqu'il admet pour raison purement économique l'utilité d'un maximum légal de l'intérêt conventionnel.

Gravité de la restriction qu'il admet en matière d'intérêt à cause de l'explication qu'il en donne.

Le but d'Adam Smith est uniquement de détourner les capitaux des emplois improductifs

Les faiseurs de projets sont parfois des hommes qui pour être hardis n'en sont pas moins sérieux. Le risque de leur entreprise nouvelle peut être très grand mais en cas de réussite le profit social peut être énorme et le maximum légal de l'intérêt met ces faiseurs de projets dans l'impossibilité de trouver les capitaux nécessaires.

Avec l'idée d'Adam Smith, l'autorité se fait en quelque sorte juge des conditions dans lesquelles une entreprise mérite de se créer et de vivre. Si cette entreprise ne peut pas trouver d'argent au taux légal, elle est en somme condamnée.

Or le principe d'une pareille intervention de la loi est gros de conséquences. Le législateur ou le souverain peut estimer de son devoir de ne pas s'en tenir à cela de diriger par des mesures plus ou moins directes les capitaux, non seulement vers les emplois productifs, mais aussi de diriger les capitaux vers tels emplois qu'il considère comme plus productifs par préférence à tels autres.

Le danger devient évident dans cette voie. Que devient alors ce principe que l'intérêt est, dans l'ensemble, le meilleur guide de l'emploi des capitaux, parce que les particuliers ont moins de chances de se tromper?

La porte n'est-elle pas ouverte à toute intervention de la politique interventionniste? Est-ce que toute la politique mercantiliste ne peut pas rentrer par cette porte ouverte?

Ce qui est souverainement critiquable ici, étant donné la doctrine générale, c'est cette intervention de l'Etat au nom de l'intérêt économique de la société. C'est là la porte ouverte et qu'il n'était pas nécessaire d'ouvrir.

A. Smith s'est-il rendu compte de la gravité de cette restriction à la liberté naturelle?

Adam Smith s'est-il rendu compte du danger qu'il faisait courir à tout son système?

Il faut pensons-nous faire intervenir cette observation très juste qui a été faite en toutes autres circonstances à propos des innovateurs, à savoir qu'il n'a jamais été donné aux fondateurs d'un système scientifique quelconque d'approfondir complètement, même les

Source : BIU Cujas

pensées les plus importantes qui constituent ce système. La force et la vie d'un seul homme n'y suffiraient pas. Et c'est déjà beaucoup si quelques idées maitresses ont été poursuivies assez loin pour donner une base sûre au système.

Il est bien certain que nous disons cela à la décharge d'Adam Smith. L'esprit le plus vaste devra se résoudre à introduire dans son système des pensées qu'il aura rapidement examinées. Il y a lieu de faire à Adam Smith l'application de cette réflexion psychologique.

Mais de plus il y a peut être une explication historique de l'attitude d'Adam Smith, de ce fait qu'Adam Smith ne paraît même pas se rendre compte de l'atteinte qu'il porte là au système de la liberté naturelle

Nous sommes au XVIII^e siècle, à une époque où depuis des siècles règne la prohibition de l'intérêt. Dans les pays comme l'Angleterre, cette prohibition est levée depuis le XVI^e siècle, mais il y règne du moins, inspirée du même esprit que la prohibition, la limitation du taux de l'intérêt.

Raison historique qui explique la solution d'Adam Smith.

Cette limitation ou cette prohibition de l'intérêt procède des raisons non économiques, de raisons surtout morales religieuses. On peut alors s'expliquer qu'Adam Smith se trouvant en présence de ce fait ait, par influence du milieu intellectuel et moral, considéré que ce n'était pas un fait à discuter dans son principe, parce qu'il ne procède pas de considérations économiques. Dès lors, pour lui, ce qu'il y avait lieu d'examiner, c'était l'organisation la meilleure et la moins préjudiciable à l'économie des sociétés.

Il doit y avoir de cela dans la mentalité d'Ad. Smith pour qu'on puisse s'expliquer ce fait singulier qu'il n'ait même pas prévu l'objection qu'on allait lui faire.

Les restrictions au principe de liberté naturelle ne sont jamais fondées chez Adam Smith sur les considérations de protection des individus.

Deuxième observation. Des divers tempéraments qu'Adam Smith admet au régime de la liberté naturelle, il n'en est pas un de quelque importance qui soit motivé par la considération de la faiblesse et de la protection des individus, c'est-à-dire par cette considération qui inspire surtout la législation interventionniste contemporaine.

L'acceptation de la marque comme garantie donnée aux acheteurs, ou encore le Conseil d'humanité tendant à éviter aux ouvriers les conséquences peut-être rigoureuses d'un retour à la liberté

"LES COURS DE DROIT"
RÉPÉTITIONS ÉCRITES
Rédigées à l'usage des
ÉTUDIANTS EN DOCTORAT
POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE
et conformément au programme de cet Examen
A. Grujon, Dr, 3, place de la Sorbonne (au premier)

Source : BIU Cujas

commerciale, vice retour était trop brusque, c'est là tout ce qu'on peut relever comme procédant de la considération de la protection due à certaines classes ou à certaines catégories d'individus.

C'est peu de chose et cela n'annonce en aucune façon l'orientation que prendra la législation interventionniste de notre temps, de l'économie politique "attendrie" comme on dira un peu ironiquement, "le gouvernement de grand'maman" comme disent les anglais.

En dehors de ces deux cas, Adam Smith ne fait jamais intervenir que la considération de l'intérêt de la société: sécurité extérieure, sécurité intérieure, progrès de la richesse nationale

La protection du pauvre n'est pas prise en considération par Adam Smith. Il s'occupe, au contraire, de celle du riche contre le pauvre.

La première partie de l'énoncé du second devoir de l'Etat pourrait donner à croire qu'Adam Smith ait songé au moins théoriquement à une protection qui serait due par la loi aux faibles dans le sens où on l'entend actuellement.

"Le second devoir du souverain c'est le devoir de protéger autant qu'il est possible chaque membre de la société contre l'injustice ou l'oppression."

Cette formule ne contient-elle pas une bonne partie de la législation ouvrière actuelle?

Pour se rendre compte qu'Adam Smith ne pense aucunement à cela, il suffit de se reporter aux pages qu'il consacre aux devoirs du souverain, à développer en quoi consiste le devoir du souverain de ce point de vue de la protection contre l'injustice ou l'oppression de tout membre de la société (Voyez livre V, chap. 1, section 2, page 52 du tome 3) A la lecture de ces pages, on voit qu'Ad. Smith a eu vue bien loin de la protection du travailleur contre le capitaliste, la protection du riche contre le pauvre, non pas certes au détriment du pauvre, mais objectivement.

Importance de la protection de la propriété.

Ce que le souverain doit protéger, c'est la propriété. Il doit la protéger contre les passions qui portent à envahir la propriété. Il est de ces passions chez l'homme riche, c'est l'avarice, l'ambition; mais la propriété a partout besoin d'être protégée contre les passions du pauvre, là principalement où il y a une grande inégalité des fortunes.

Adam Smith va tenir un langage bien troublant:

"Pour un homme très riche il faut compter au moins 500 pauvres et l'abondance où marchent quelques uns suppose l'indigence d'un grand nombre. L'abondance dont jouit le riche provoque l'indignation du pauvre. Et ceux-ci, entraînés par le besoin et excités par l'envie cèdent souvent au désir de s'emparer des biens de l'autre.

"Ce n'est que sous l'égide d'un magistrat civil que

Source : BIU Cujas

le possesseur d'une propriété précieuse, acquise par le travail de beaucoup d'années ou peut-être de plusieurs générations successives peut dormir une seule nuit avec tranquillité.

"A tous moments, il est environné d'une foule d'ennemis inconnus qu'il ne lui est pas possible d'apaiser quoiqu'il ne les ait jamais provoqués et contre l'injustice desquels il ne pourrait être protégé que par le bras puissant de l'autorité civile sans cesse levé pour les punir.

"Ainsi l'acquisition d'une propriété d'un certain prix et d'une certaine étendue exige nécessairement l'établissement d'un gouvernement civil.

"Là où il n'y a pas de propriété, ou moins de propriété qui excède deux ou trois journées de travail, un gouvernement civil n'est pas aussi nécessaire.

"Un homme très riche suppose au moins 500 pauvres et ces 500 pauvres convoitent les biens du riche".

Notons bien que par cette observations on ne veut pas dire qu'il est à penser qu'Adam Smith repousse ce qu'on entend aujourd'hui par cette protection de ceux qu'on appelle les faibles. Il ne la repousse pas, ni ne l'approuve. Tout simplement il ne l'envisage pas, et à vrai dire personne à son époque n'y songe.

Sans doute les bienfaits qu'Adam Smith attend de l'instauration d'un système de liberté naturelle interdisent à Adam Smith de supposer que quelqu'un puisse légitimement se plaindre du régime de libre concurrence. Comme la richesse nationale se trouvera ainsi dans les conditions les plus favorables à son progrès, toutes les classes de la société ne peuvent qu'en tirer avantage, semble-t-il, dans la pensée d'Adam Smith.

En réalité on verra qu'Adam Smith estime que s'il y a une classe qui doive moins profiter que les autres du mouvement ascendant de la richesse, c'est celle des capitalistes, des entrepreneurs, des manufacturiers. Et s'il y a deux classes qui doivent profiter du mouvement ascendant de la richesse, c'est celle des propriétaires et celle des ouvriers.

D'autre part, Adam Smith relève dans plusieurs passages de sa richesse des nations que les salaires en Angleterre sont dans une période très bonne. Donc pas d'inquiétude de ce côté là.

Voilà bien des choses qui expliquent que ce que nous appelons la question ouvrière ne soit pas entré dans le cercle de la pensée d'Adam Smith. La grande industrie n'existait pas encore, le régime de la grande

Source : BIU Cujas

industrie n'était qu'à son début. Autant de raisons qui expliquent l'état d'esprit d'Adam Smith.

Théorie analytique de la Répartition.

Pourquoi en exposant la doctrine d'A. Smith peut-on ne pas tenir compte de la répartition.

On peut exposer la structure essentielle de l'individualisme d'Adam Smith, sans faire intervenir à aucun moment ses idées sur la répartition. Loin d'embarrasser, cette réserve facilite singulièrement le solide enchaînement de la doctrine d'art d'Adam Smith. C'est qu'Adam Smith, a, comme les physiocrates, étudié sa théorie d'art pour ainsi dire exclusivement du point de vue de la production.

La physiocratie, comme le Smithianisme apparaissent en réaction contre une politique et une doctrine régnante, le mercantilisme, qui était essentiellement une doctrine de la richesse nationale. Rien de surprenant donc que les physiocrates et Adam Smith se placent sur le même terrain du développement de la richesse nationale, par conséquent sur ce terrain de la production.

Smith a donc recherché les conditions du progrès de la richesse nationale. Et puisque la source de la richesse nationale est le travail sa théorie d'art s'est ramenée en somme à déterminer les conditions les plus favorables au progrès du travail, à son progrès en quantité et en productivité. A son progrès en quantité, puisque la quantité du travail est mesurée par la quantité des capitaux disponibles ; en productivité puisque l'abondance des capitaux favorise la division du travail.

Pour ce qui est de la richesse des individus, sans doute, il semble à Adam Smith, comme aux physiocrates, que la première condition de l'aisance des individus, c'est l'accroissement de la somme totale de la richesse nationale. Développer par conséquent la richesse nationale, là est le grand point.

Telle est la position doctrinale de Smith et c'est ce qui fait que sa doctrine d'art peut être exposée, sans faire intervenir à aucun moment les parties de son œuvre consacrées à l'étude de la répartition des revenus.

Ce qu'a fait A. Smith dans sa théorie de la répartition.

Mais comment ne pas parler de cette partie de l'œuvre d'Adam Smith consacrée à la répartition des revenus? Le premier il a étudié analytiquement comment se distribuent les revenus de la production. Sans doute Adam Smith n'a pas donné d'emblée une théorie achevée de la répartition. Mais il a supérieurement dégagé les

Source : BIU Cujas

trois grandes catégories de revenus primitifs qui resteront le cadre des études de la répartition : le salaire, le profit, la rente foncière.

Les trois revenus primitifs.

Pour les physiocrates, il n'y avait qu'un seul revenu primitif : le revenu de l'agriculture. Smith, prenant comme cause de la richesse le travail dans son ensemble, est amené à poser ces trois revenus primitifs.

Cette division restera la base des études analytiques sur la répartition.

De nos jours, des efforts intéressants tendent à remplacer cette classification des revenus par une autre classification, notamment à supprimer la catégorie de rente foncière. C'est là une première raison de s'arrêter à ce qu'il y a d'essentiel chez Smith sur la répartition. Mais il y a une autre raison, au point de vue de l'histoire des doctrines.

L'analyse des phénomènes de répartition chez Adam Smith contient en germe de futures doctrines économiques très importantes, doctrines qui se réclameront d'Adam Smith tout en allant exactement à l'encontre de ses propres conclusions d'art.

Dans cette partie de son œuvre, Adam Smith, émet parfois des propositions risquées qui permettront aux socialistes d'avant ou après Marx, d'invoquer à l'appui de leur théorie, l'autorité d'Adam Smith.

La théorie de répartition et la notion d'échange.

C'est l'analyse de la valeur en échange qui conduit Adam Smith à l'étude des phénomènes de répartition et tout naturellement au point de départ de tout cela, il y a le grand fait de la division du travail.

La division du travail une fois généralement établie, chaque homme ne produit plus par son travail que de quoi satisfaire une très petite partie de ses besoins. La plus grande partie de ses besoins ne peut être satisfaite que par l'échange du surplus de ce produit qui excède sa consommation contre un pareil superflu du travail des autres. Ainsi chacun subsiste d'échanges ou devient une espèce de marchand, et la société elle-même est proprement une société commerçante" (Livre I, chap. 4).

Position du problème. Eléments de solution.

Il s'agit dans ces conditions, étant donné cet aspect général de la société, "d'examiner quelles sont les règles que les hommes observent naturellement en échangeant les marchandises l'une contre l'autre. Ces règles déterminent ce qu'on peut appeler la valeur relative ou échangeable des marchandises" (Livre I, chap. 2).

Pour déterminer quelles sont les règles naturelles de la valeur en échange, Adam Smith estime qu'il convient de procéder comme voici :

1°) Etablir quelle est la véritable mesure de cette

Source : BIU Cujas

valeur échangeable, c'est-à-dire en quoi consiste le prix réel des marchandises.

2°) - Rechercher quelles sont les différentes parties intégrantes qui composent ce prix réel.

3°) - Rechercher quelles sont les différentes circonstances qui tantôt élèvent quelques unes ou la totalité de ces différentes parties du prix au dessus de leur taux naturel ou ordinaire et tantôt les abaissent au dessous de ce taux.

En d'autres termes, dit-il lui-même, quelles sont les causes qui empêchent que le prix du marché coïncide exactement avec ce qu'on peut appeler leur prix naturel (Livre I, chapitre 7 in fine).

Sans suivre Adam Smith dans des recherches analytiques pas à pas, notamment dans son analyse du prix du marché, de ce qu'on appelle la valeur courante, par opposition à ce qu'il appelle le prix naturel (Livre I, chap. 7), on peut trouver dans les développements qu'Adam Smith fournit sur les deux premiers points, des idées germes qui ont servi de base plus ou moins légitime à des doctrines postérieures fort importantes.

Section I.

Adam Smith et la mesure véritable de la valeur échangeable, ou en quoi consiste le prix réel des marchandises.

Sommaire. Le travail, mesure réelle de la valeur échangeable de toute marchandise. Exploitation de cette formule par le socialisme. Revient-il à la formule mercantiliste de la valeur-travail? Du vrai rôle que pourrait jouer la notion de prix réel dans l'œuvre d'Adam Smith; preuve par ce fait qu'Adam Smith donne l'argent et le blé comme substituts pratiques du travail. Prix réel et prix naturel. Prix naturel et travail; du rapport qu'Adam Smith établit entre l'un et l'autre et de la nature de ce rapport. Le prix naturel ainsi présenté, revient-il à la formule mercantiliste de la valeur-travail. De toute façon Adam Smith n'a point essayé de démonstration d'une théorie de la valeur-travail au sens mercantiliste.

Adam Smith consacre à élucider la véritable mesure de la valeur échangeable le chapitre 5 du livre I de la Richesse des Nations.

Beaucoup d'autres passages incidents se réfèrent à la même idée et Adam Smith s'est défendu par avance, avec beaucoup de modestie du reste, du reproche d'obscurité qu'on pourrait lui adresser. Il sollicite, comme il le

Source : BIU Cujas

Obscurité de la question. Réserves dont Adam Smith entoure ses solutions.

dit, toute la patience et l'attention du lecteur. (L. I, chap. 4 in fine). Malheureusement plus on donne d'attention au développement d'Adam Smith, plus on se sent embarrassé de savoir quelle était exactement sa pensée.

Habituellement Adam Smith est très clair, très maître de sa pensée. Il faut reconnaître que sa théorie du prix réel ou de la véritable mesure de la valeur échangeable le fait manquer en maintes circonstances à ses qualités habituelles.

A combien d'autres le même accident n'est-il pas arrivé sur ce terrain de la valeur. Au moins, lui, il avait la conscience de la difficulté du sujet.

"Après que j'aurai pris toute la peine dont je suis capable pour répandre de la clarté sur un sujet qui par sa nature est aussi abstrait, je ne serai pas encore sûr qu'il n'y reste quelque obscurité.

Mais le piquant, c'est que le socialisme prendra comme vérité parfaitement claire et évidente l'idée qu'Adam Smith, n'émet qu'avec tant de réserve. Le socialisme après avoir assis sur cette base sa thèse de l'exploitation du travail par le capital, renverra pour la démonstration de la solidité de cette base à l'autorité d'Adam Smith qui vraisemblablement se récuserait.

Parmi les socialistes, il en est un qui fait exception. C'est Karl Marx. Il prend l'idée d'Adam Smith, mais il entreprend de la démontrer. Il n'y réussit pas, mais enfin il entreprend de la démontrer.

L'idée en jeu est cette fameuse idée de la valeur-travail.

L'idée de valeur-travail. Exagération des socialistes qui prétendent avoir trouvé cette théorie dans K. Marx.

On connait la théorie socialiste du droit de l'ouvrier au produit intégral du travail, comme on dit. Cette théorie qu'on trouve chez les théoriciens du socialisme antérieurs à Marx. On connait également la théorie Marxiste de la plus value capitaliste qui repose essentiellement sur la notion de valeur travail.

D'un mot cependant, l'idée de la valeur travail se ramène à ceci. La valeur des marchandises est déterminée et mesurée par la quantité de travail nécessaire à la production de ce travail au lieu que les économistes ont toujours dit la valeur du produit est déterminée par la loi de l'offre et de la demande, en d'autres termes par l'utilité finale.

Marx formule très explicitement sa théorie de la valeur-travail en disant :

"Les marchandises dans lesquelles sont contenues d'égales quantités de travail ont une valeur égale. La valeur d'une marchandise est à la valeur de toute autre marchandise dans le même rapport que le temps de

Source : BIU Cujas

travail nécessaire à la production de l'une et au temps de travail nécessaire à la production de l'autre." (Chap. I du L.1. S-n 1, page 15). Traduction française Roy).

Cette théorie de la valeur, Marx ne l'a pas inventée, c'était celle d'Adam Smith.

Dès la première page de son chapitre sur le prix réel, Adam Smith dit ceci :

"Le travail est la mesure réelle de la valeur échangeable de toute marchandise." (Richesse des nations, L.I. ch.5, p. 122, Tome I).

Cette proposition de Smith est d'une parfaite netteté, semble-t-il, et d'ailleurs en divers autres passages de son livre, Adam Smith met en œuvre cette idée, lui donnant des développements qui paraissent ne laisser place à aucune équivoque.

Ainsi au chapitre sur l'argent et les banques, parlant de la proportion entre la valeur de l'or et de l'argent et celle des marchandises de tout autre espèce, Adam Smith écrira :

"Cette proportion dépend de la proportion qui se trouve entre la quantité de travail nécessaire pour faire venir au marché une certaine quantité de ces métaux or et argent et celle qui est nécessaire pour y faire venir une certaine quantité de toute autre espèce de marchandises." (Richesse des Nations, livre II, ch. 2, p. 73.).

Ceci est la mise en œuvre de l'idée posée comme principe tout à l'heure.

Ailleurs encore :

"Il est naturel que ce qui est ordinairement le produit de deux jours ou de deux heures de travail vaille le double de ce qui est ordinairement le produit d'un jour ou d'une heure de travail.

"Par exemple, chez un peuple de chasseurs, s'il en coûte habituellement deux fois plus de peine pour tuer un castor que pour tuer un daim, naturellement un castor s'échangera contre deux daims ou vaudra deux daims." (Livre I, chapitre 6 au début)

Dans ces conditions, il paraît certain que la théorie de la valeur-travail dont Karl Marx, nous posait tout à l'heure la formule, en termes si nets, ce soit celle d'Adam Smith et qu'ainsi le socialisme soit fondé à mettre sous le patronage d'Adam Smith les déductions qu'il tirera de ces prémices.

Mais à poursuivre plus loin les investigations dans l'œuvre d'Adam Smith on voit combien est fragile et pour tout dire, illusoire cet appel à l'autorité d'Adam Smith.

Le travail est la mesure réelle de la valeur échangeable de toute marchandise. Adam Smith l'a dit dans

Source : BIU Cujas

le sens et avec la portée qu'on prétend, admettons cela provisoirement. Mais c'est lui Adam Smith qui dira ceci :

Propositions d'Adam Smith en contradiction avec l'idée de valeur-travail.

"Dans un pays civilisé il n'y a que très peu de marchandises dont toute la valeur échangeable présente du travail seulement. Pour la très grande partie d'entre elles, la rente et le profit y contribuent pour de fortes portions" (Livre 1, chap. 6, page 155, du tome 1.)

Sans rechercher actuellement le sens exact de cette phrase, Adam Smith fait entrer là quelque chose qui sera sûrement la contribution du capital, du sol lui même, comme élément constitutif de la valeur en plus du travail.

C'est encore lui qui parle ainsi :

"Dans la culture de la terre la nature travaille conjointement avec l'homme et quoique son travail ne coûte aucune dépense, ce qu'elle produit n'est pas moins sa valeur, aussi bien que ce que produisent les ouvriers les plus chers." (Liv. II, chap. 5, p. 16 du tome II).

Il est de toute évidence que, suivant qu'on s'en tient au premier exemple de propositions rapportées à l'homme ou qu'on s'en tient à ce second groupe, Adam Smith peut être présenté ou comme un adepte ou comme un adversaire de la théorie de la valeur-travail

Mais il semble que cela même interdit de l'invoquer aussi bien dans un sens que dans l'autre et on ne voit vraiment pas comment ces deux séries d'idées opposées pouvaient se concilier dans l'esprit d'Adam Smith, si, du moins, Adam Smith attachait bien à chacune de ses propositions le sens que socialistes ou économistes devaient plus tard y attacher.

Mais c'est à voir. Est-ce que les économistes et les socialistes ne se seraient pas trompés dans le sens que ces propositions avaient dans l'Esprit d'Adam Smith ? Comment un esprit si fin, si judicieux aurait-il pu se mettre en si radicale contradiction avec lui-même ?

Cependant et toujours de ce point de vue, si ces formules doivent bien être prises dans le sens que par la suite on a eu coutume de leur attacher, bien d'autres observations seraient de nature à jeter un trouble plus grand dans l'esprit des commentateurs d'Adam Smith.

Voir au début du chapitre V, livre 1. Dans ce chapitre qui est précisément consacré à déterminer quelle est la véritable mesure de la valeur échangeable, en quoi consiste le prix réel des marchandises ?

Dans ce chapitre même et aussitôt après la fameuse proposition que le travail est la mesure réelle de la valeur échangeable, et évidemment comme explication de cette proposition, voici ce que dit Adam Smith :

"Le prix réel de chaque chose, ce que chaque chose

"LES COURS DE DROIT"
RÉPÉTITIONS ÉCRITES
rédigées à l'usage des
ÉTUDIANTS EN DOCTORAT
POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE
et conformément au programme de cet Examen
A. Grujon, Dr, 3, place de la Sorbonne (au premier)

Source : BIU Cujas

coûte réellement à celui qui veut se la procurer, c'est le travail et la peine qu'il doit s'imposer pour l'obtenir."

Proposition d'Adam Smith fondant la valeur de la chose sur la peine que sa possession vous épargne et sur celle qu'on peut imposer à autrui.

"Ce que toute chose vaut réellement pour celui qui l'ayant acquise cherche à en disposer ou à l'échanger contre quelque autre chose, c'est la peine et l'embarras que la possession de la chose par lui épargné et qu'elle lui permet d'imposer à d'autres personnes." (Livre I, chapitre 5).

Ces propositions sont fort abstraites. Adam Smith nous a demandé toute son indulgence, nous la lui devons.

Voilà une autre idée distincte des précédentes et qui pourrait renfermer en plus une contradiction en elle-même.

Adam Smith attribue ici la propriété d'être le principe de la véritable valeur aussi bien à la peine qu'on peut s'épargner qu'à celle qu'on peut imposer à autrui. par la possession d'un bien, par ce fait qu'on a ce bien et que si autrui le veut, il devra faire un sacrifice.

Mais il y a contradiction, semble-t-il, dans les deux termes de cette proposition.

Sous le régime de la division du travail, la peine qu'il me faudrait dépenser pour me procurer une chose en la fabriquant moi-même est très supérieure à celle que doit se donner un travailleur professionnel pour la fabriquer. Cela va de soi

La peine qu'il me faudrait pour me faire une paire de chaussures, est-ce qu'elle est comparable à celle qu'elle imposerait à un cordonnier. Pour moi c'est une impossibilité.

Il est bien difficile de voir clair dans cette idée de Smith. Voici pourtant trois réflexions qui permettront de comprendre au moins approximativement.

1° Il s'agit de déterminer le rôle que joue la notion de prix réel dans la technique d'Adam Smith, c'est-à-dire en quoi consiste la véritable mesure de la valeur échangeable.

La notion de prix réel prit le rôle non pas d'une mesure de détermination causale de la valeur, mais le rôle d'un étalon des valeurs dans le temps ou l'espace

Il semble résulter de beaucoup de passages que, chez Smith, la notion de valeur-travail est simplement conçue comme un étalon philosophique des valeurs, soit dans le temps, soit dans l'espace.

Smith, en effet, oppose le prix réel au prix nominal des marchandises. Il fait cette opposition, entendant par prix réel des marchandises leur prix en travail et par prix nominal leur prix en argent.

On voit, dit Adam Smith, les marchandises hausser ou baisser de prix en argent suivant les lieux et suivant les époques, mais cette hausse ou cette baisse en argent des marchandises ne nous renseigne pas sur

Source : BIU Cujas

Opposition du prix réel et du prix nominal.

la difficulté plus ou moins grande pour l'homme de se procurer les biens, de satisfaire ses désirs ou ses besoins.

Ce qui importe, sinon au point de vue des transactions journalières, du moins de l'appréciation de la condition des hommes, c'est s'il en coûte plus ou moins de travail à l'homme pour se procurer ces biens.

Ce que représente en biens une quantité donnée de travail, c'est là pour Adam Smith, du moins d'après de très nombreux passages, la vraie mesure, la mesure humaine, dirions-nous, des valeurs échangeables. C'est en ce sens là que le travail est la mesure réelle de la valeur échangeable des marchandises pour reprendre la fameuse formule du début.

L'idée est très délicate, mais très juste en elle-même.

Pour l'homme, le travail, la peine a sa valeur propre, en quelque sorte, une valeur absolue. Ce mot "valeur" est pris ici, dans son sens vulgaire. Du reste chez Adam Smith, ce mot valeur est rendu par deux mots anglais différents, tantôt par le mot "worth" qui signifie valeur dans un sens général, tantôt par le mot technique "value".

La valeur absolue du travail pour l'homme.

Pour l'homme, le travail a une valeur absolue. La quantité de travail qu'il donne en effet est toujours une même quantité de peine. Cela seul dans l'économie des temps ne change pas. Ecoutons plutôt ce que dit Adam Smith dans ce chapitre même consacré au prix réel :

"Des quantités égales de travail doivent être dans tous les temps et dans tous les lieux d'une valeur égale pour le travailleur. Dans son état actuel de santé ou de force et d'activité et d'après le degré ordinaire d'habileté ou de dextérité qu'il peut avoir, il faut toujours que le travailleur sacrifie la même portion de son repos, de sa liberté, de son bonheur. Quelque soit la quantité de denrées qu'il reçoive en récompense de son travail, le prix qu'il paie est toujours le même. Ce prix à la vérité, il peut acheter tantôt une plus grande, tantôt une moindre quantité de ces denrées mais c'est la valeur de ces denrées qui varie et non pas celle du travail qui les achète."

"En tous temps et en tous lieux ce qui est difficile à fournir ou ce qui coûte beaucoup de travail à acquérir, est cher, ou ce qu'on peut se procurer aisément avec peu de travail est à bon marché.

"Ainsi le travail ne variant jamais dans sa valeur propre est la seule mesure réelle et définitive qui puisse servir dans tous les temps et dans tous les lieux à apprécier et à comparer la valeur de toutes les marchandises.

Source : BIU Cujas

Il est leur prix réel." (Livre I, chap. 5, page 126 du tome II.

Le travail étalon historique et local des valeurs.

Voici, sous une forme plus complète l'illustration de cette idée d'Adam Smith. C'est un passage de M. Georges d'Avenel de son livre "Paysans et ouvriers depuis 700 ans." "Une heure de travail manuel évaluée en pain, en bois, en éclairage ou en boisson procure maintenant moitié plus de denrées ou de marchandises qu'elle n'en procurait en moyenne voici un siècle.

"Le travailleur jouit ainsi d'un bien être moitié plus grand que celui de ses aïeux immédiats".

M. d'Avenel, pose ici le travail comme véritable mesure de la valeur échangeable dans le temps, comme seul point fixe, parce qu'une quantité de travail représente pour l'homme toujours la même peine, par conséquent a pour lui, dans le sens humain, même valeur. Il est le prix réel des marchandises. Aussi Adam Smith dira:

"Il paraît évident que le travail est la seule mesure universelle aussi bien que la seule mesure exacte des valeurs, le seul étalon qui puisse nous servir à comparer les valeurs de différentes marchandises à toutes les époques et dans tous les lieux."

Cela montre bien que le travail n'est pas autre chose qu'un étalon historique et local des valeurs.

Aussitôt après avoir analysé les raisons qu'il y a pour que le prix nominal ne soit pas un bon étalon historique des valeurs, il fait observer:

La monnaie mesure exacte de la valeur d'échange quand il y a identité de temps et de lieu (prix nominal)

"Quand il y a identité de temps et de lieu, l'argent est la mesure exacte de la valeur échangeable de toutes les marchandises.

Ceci nous éclaire particulièrement sur la pensée de Smith. Oui, l'or, l'argent sont la mesure exacte des valeurs échangeables parce que le prix réel et le prix nominal d'une marchandise sont en même temps dans une exacte proportion l'un et l'autre.

"Selon qu'une denrée quelconque vous rapportera plus ou moins d'argent au marché de Londres, elle vous mettra à même d'acheter ou de commander plus ou moins de travail au même temps et au même lieu."

Il semble que rien mieux que cela ne pourrait montrer que dans le plus grand nombre des passages se référant principalement ou incidemment au prix réel Adam Smith conçoit le rôle technique du prix réel comme étant celui d'un étalon des valeurs historiques et des valeurs en différents lieux.

En quel sens le travail peut être considéré comme mesure réelle de la valeur échangeable Ce n'est pas le sens socialiste.

Le travail, en tant que prix réel, c'est un instrument d'investigation scientifique, en même temps que la mesure humaine des valeurs. Dès lors la fameuse formule: le travail est la mesure réelle de la valeur échangeable de toute marchandise, n'aurait

Source : BIU Cujas

rien a voir avec le sens socialiste qu'on lui a donné.

Elle ne signifierait en aucune façon dans la pensée de Smith que le travail est la cause de la valeur. Elle signifie simplement que la valeur d'une marchandise ne peut se mesurer exactement que par la quantité de travail qu'elle est dans l'état du marché en mesure d'acheter ou de commander. Voilà tout ce que signifie cette fameuse formule dans la pensée d'Adam Smith.

Pas de contradiction entre les formules d'Adam Smith sur la valeur des choses.

Du même coup disparaît la contradiction que l'on relevait entre cette fameuse formule, prise dans le sens que lui a donnée le socialisme, et cette autre proposition d'Adam Smith ou il nous dit que, dans les pays civilisés, il est extrêmement peu de marchandises dont toute la valeur échangeable procède du travail seulement.

Une de ces marchandises dont la valeur d'échange est, d'après Adam Smith, toujours supérieure à la quantité de travail que nécessite sa production, c'est le produit agricole. Les denrées agricoles pour Adam Smith ont toujours une valeur supérieure à celle qu'indiquerait la quantité de travail qu'elles ont coûté, parce que la nature travaille conjointement avec l'homme, et bien que son travail soit gratuit, son résultat n'en a pas moins la même valeur que le travail de l'ouvrier.

Ce qu'il faut avant tout faire apparaître, c'est la contradiction d'où on est parti entre la thèse que les marchandises ont une valeur causée et déterminée par la quantité de travail qui exige leur production et cette autre proposition que, dans les Etats civilisés, il est très peu de marchandises dont toute la valeur échangeable procède du travail seulement.

Cette contradiction n'existe plus puisque le sens de la première formule n'est pas dans le sens socialiste d'où nous étions partis.

Adam Smith sait mieux que qui que ce soit que le prix de la valeur des marchandises, n'est pour ainsi dire jamais, si ce n'est fortuitement, égal à la quantité de travail que leur production demande.

Adam Smith sait très bien (cf. Liv. 1, chap. VII, du Prix naturel des marchandises et de leur prix de marché) que la valeur obéit au rapport de la loi de l'offre et de la demande.

Par conséquent, il ne peut pas être question de dire, que le travail mesure la valeur des marchandises, puisqu'une marchandise une fois créée, sa valeur hausse ou baisse sans que sa quantité de travail ait changé, puisqu'elle a été fournie auparavant.

Les marxistes d'aujourd'hui prétendent que

Source : BIU Cujas

L'idée de valeur travail a-t-elle été admise par Karl Marx.

Karl Marx, lui non plus, n'a jamais entendu dire que les p de marché sont déterminés par la quantité de travail que représentent respectivement les marchandises échangées.

Karl Marx aurait simplement entendu se forger un instrument scientifique d'investigation pour sa thèse d la valeur-travail. Cette thèse serait un simple adjuvant ce ne serait pas l'expression de la réalité que Karl Mar aurait voulu énoncer là.

Qu'est-ce que ce serait ?

Quelque chose sur quoi les marxistes discutent bea coup. Mais si ce n'est qu'une figuration que Karl Marx a voulu faire, pourquoi a-t-il voulu faire des déductions q elles, impliquent que ce sont bien les quantités de travail nécessaires à la production d'une marchandise qui déter minent sa valeur ? Si ce n'était qu'un simple adjuvant il ne faudrait pas en tirer ces déductions qui impliquen que c'est bien une réalité et non pas une fiction.

Telle est la première observation. Chez Adam Smith, le prix réel joue le rôle d'un étalon humain des valeurs historiques et des valeurs locales.

Passages d'Adam Smith semblant admettre le prix en travail comme mesure dans l'échange entre marchandises.

2e Observation. Mais on a vu des propositions d'A dam Smith d'où il semble bien résulter que la notion d prix réel, de prix en travail jouerait un autre rôle que celui d'étalon des valeurs historiques et sans cela sans qu d'ailleurs Adam Smith paraisse s'être aperçu qu'il s'ag sait alors de deux choses bien différentes.

Mais ces passages sont plutôt allusion au prix naturel (coût de production). qu'au prix réel.

Ces passages sont ceux où Adam Smith raisonne d'échange entre marchandises, ce qui est autre chos que de comparer les valeurs différentes et successives à cette me sure de l'unité de travail dont il a été question jusqu'ici.

Adam Smith ne paraît pas se douter que ces deux dant le point de vue est très différent. Il semble faire in consciemment ce chevauchement des deux idées.

Mais, dans ces passages là, il semble bien que c n'est pas de prix réel qu'il s'agit, mais de prix natu rel, c'est-à-dire le prix de coût de production. On dirait de notre temps "prix normal". Les passages de Smith que nous allons envisager ont trait plu tôt au prix naturel qu'au prix réel. C'est là la seconde observation.

Le premier passage dans lequel Adam Smith passe du point de vue prix réel au point de vue prix naturel se trouve au début du Livre 1, chapitre 5.

"Quoique le travail soit la mesure réelle de la valeur échangeable de toutes les marchandises, ce n'est pourtant pas elle qui sert communément à apprécier cette valeur. Il est souvent difficile de fixer la proportion entre deux différentes quantités de travail.".

Source : BIU Cujas

"Voilà qu'on passe à la notion de travail comme élément déterminant des taux d'échange entre marchandises.

"Cette proportion ne se détermine pas toujours seulement par le temps qu'on a mis à deux différentes sortes d'ouvrage. Il faut aussi tenir compte des différents degrés de fatigue qu'on a endurée et de l'habileté qu'il a fallu déployer. Il peut y avoir plus de travail dans une heure d'application à un métier qui a coûté dix années de travail à apprendre que dans un mois d'application d'un genre ordinaire et à laquelle tout le monde est propre.

"Or il n'est pas aisé de trouver une mesure exacte applicable au travail ou au talent. Dans le fait, on tient compte de l'un et de l'autre. Quand on échange ensemble les produits de deux genres différents de travail qu'implique l'une et l'autre des denrées. Toutefois ce compte là n'est réglé sur aucune balance exacte. C'est en marchandant, en débattant les prix de marché que ce compte de travail s'établit d'après cette grosse équité qui, sans être fort exacte, l'est bien assez pour le train des affaires communes de la vie." Livre I, chapitre 5, pages 124 et 125 du tôme I.

s l'échange
deux mar-
dises on tient
pte des quanti-
e travail effec-
ment fournies.

En premier lieu, il ne s'agit plus là du travail dans sa fonction d'étalon historique des valeurs, mais ici, ce qui est en jeu, c'est la quantité de travail concrète que chacune des deux marchandises échangées nécessite ordinairement pour sa production. L'idée émise par Adam Smith, c'est que dans l'échange de ces deux marchandises on tient compte du rapport de ces deux quantités de travail effectivement fournies.

C'est cela qui paraît conforme à la conception marxiste de la valeur du travail.

Ce qui est mesuré ici c'est la valeur d'une denrée par rapport à l'effort humain qu'exige son acquisition directe ou indirecte. Dès lors, si c'est là le rôle que joue la notion de prix réel dans la pensée d'Adam Smith, le socialisme du XIXe siècle a eu tort de voir dans sa fameuse proposition "le travail est la mesure réelle de toute marchandise" l'expression de la thèse de la valeur-travail.

Nous avons dans une deuxième observation cité des passages dans lesquels Adam Smith fait intervenir le travail comme prix réel et où il ne s'agit plus nous plus de cette mesure humaine, philosophique de la valeur dans le temps et dans l'espace, mais où il s'agit du taux d'échange des marchandises, par conséquent de la valeur d'échange des marchandises les unes au regard des autres. Si Adam Smith fait intervenir là le travail comme

Source : BIU Cujas

élément destiné à proportionner les taux d'échange, ne pose-t-il pas la thèse de la valeur-travail?

Les socialistes peuvent-ils invoquer à l'appui de leur thèse de la valeur-travail le fait que A. Smith fait intervenir le travail comme élément de proportion du taux des échanges.

Du moins on a invoqué ces passages à l'appui de la thèse socialiste de la valeur travail.

Mais regardons un peu comment vient cette idée chez Adam Smith. Voyons comment Adam Smith présente ce fait que dans le débat d'échange entre marchandises, il est tenu compte en gros et par tâtonnements des quantités respectives de travail qu'il y a derrière les marchandises échangées.

Cela ne se ramène-t-il pas à dire que sous l'action de la concurrence le prix de marché tend toujours à s'égaler au prix naturel, au coût de production?

Voyons le chapitre d'Adam Smith sur le prix naturel et le prix de marché, livre I, chap. 7. Ce qu'Adam Smith émet dans ce grand passage qu'on vient de citer, ce n'est pas autre chose que ceci: l'action de la concurrence sur le marché fait que le prix de marché tend à s'établir au niveau du prix naturel des marchandises, au niveau du prix déterminé par le coût de production.

Est-il vrai qu'alors Adam Smith ne considérait comme élément constitutif du prix naturel que le travail? Non du tout, et nous le verrons dès qu'Adam Smith envisagera des sociétés civilisées.

Nécessité de distinguer au point de vue du rôle du travail dans la valeur, les sociétés primitives et les sociétés avancées.

Mais Adam Smith affectionne de raisonner d'abord en ne considérant que les sociétés primitives, où les marchandises ne pourraient avoir comme frais de production que du travail, parce que dans ces sociétés il n'y a pas encore de capitaux.

Il raisonne évidemment dans cette hypothèse. Examinons l'exemple qu'il donne de suite après ce passage. Et cet exemple confirmera l'explication précédente.

A propos de ce peuple de chasseurs, Adam Smith dit très clairement que s'il en coûte deux fois plus de peine pour tuer un castor que pour tuer un daim, naturellement un castor s'échangera contre deux daims, parce que ajoute-t-il, il est naturel que ce qui est ordinairement le produit de deux jours ou de deux heures de travail vaille le double de ce qui est d'ordinaire le produit d'un jour ou d'une heure de travail.

Il semble qu'on ne puisse pas mieux exprimer la valeur travail.

Voyons ce que suppose Adam Smith.

"S'on est dans ce premier état informe de la société qui précède l'accumulation des capitaux et l'appropriation.

Source : BIU Cujas

du sol. Dès lors la seule circonstance qui puisse fournir quelque règle pour les échanges, c'est à ce qu'il semble la quantité de travail nécessaire pour produire les différents objets d'échange."

Dans ce chapitre, Adam Smith s'occupe des "Parties constituantes du prix des marchandises". C'est la rubrique du chapitre 6 du Livre I.

Dans cet état de société primitive qu'il suppose le travail lui apparait comme le seul élément constitutif du prix réel et par conséquent les échanges tendront à se faire dans ces sociétés sous l'action de la concurrence sur la base de la quantité de travail.

Mais dans les sociétés avancées, comme le travail n'est plus le seul agent de production, alors le prix naturel, le coût de production comprendra autre chose que le travail, que le salaire comme on dirait. Dans ces sociétés, il comprendra notamment le profit au taux moyen pour les capitaux et sous l'action de la concurrence, les prix de marché tendront à s'établir sur la base de ce coût de production complexe, sur la base de ce coût de production formé de plusieurs éléments, "salaire, profit et rente, dit Adam Smith, sont les trois sources de tout revenu, aussi bien que de toute valeur échangeable." (Livre I, chap. 6, page 153 in fine).

Après ces éclaircissements sur l'exemple pourtant le plus topique qui puisse être invoqué en faveur de la thèse de la valeur travail conçue à la façon marxiste, on se demande de quel poids peut être ce passage fouincident, passage qui se trouve dans le chapitre de l'argent et des banques, au Livre II, chap. 2, page 73 du tome II, qui indique le travail comme élément de la valeur des marchandises ainsi que la valeur de l'or et de l'argent.

Pourquoi ? Parce qu'Adam Smith n'a pas pour objet d'analyser les éléments constituants du prix, il parle en général et suivant son habitude de réduire à sa simplicité le prix naturel.

Où il faut chercher l'intention réfléchie d'un homme, c'est dans ses chapitres dont l'objet principal est d'éclaircir une question. Il ne faut pas prendre des incidentes qui peuvent venir en travers, sans qu'elles soient néanmoins des contradictions absolues avec le reste de l'œuvre.

Si l'on s'en tient au chapitre d'analyse sur le prix réel et au chapitre sur le prix naturel, voilà comment il convient d'entendre et de comprendre les notions et de prix réel et de prix naturel chez Adam Smith.

Source : BIU Cujas

Ce qu'il résulte de cela, c'est que le socialisme n'est pas fondé à se réclamer de l'autorité d'Adam Smith pas plus que de celle de Ricardo pour appuyer sa thèse de la valeur travail.

Sans doute dans l'étude de la valeur de la répartition on se trouvera en présence de propositions qui paraissent bien relever de la conception marxiste de la valeur travail. Mais il faudra donc les examiner de près.

Troisième observation. Il suffira de la formuler. Quoi que l'on puisse penser de ce qu'Adam Smith a entendu par son idée du travail mesure réelle de la valeur échangeable des marchandises, ceux qui ne se rallieraient pas à notre manière de voir sur l'interprétation de ces passages, ne doivent pas en tous cas perdre de vue qu'il ne saurait suffir d'invoquer Adam Smith comme autorité à l'appui de la thèse de la valeur travail, parce qu'en aucun passage de son oeuvre, Adam Smith n'a entrepris de démontrer la thèse de la valeur travail.

Il est bien facile de citer d'innombrables marchandises dont à certains moments donnés la valeur d'échange n'est assurément pas déterminée par la quantité de travail qu'elles représentent.

Est-ce que la fraise des bois qui ne demande comme travail que la cueillette ne vaut pas plus que la fraise des jardins qui demande quantité de soins et par conséquent de travail ? On n'invoque pas une autorité du seul fait qu'une assertion a été émise. On invoque une autorité parce qu'on estime que sa démonstration est convaincante.

Section. II.

La répartition des revenus chez A. Smith.

§. 1.

Revenus primitifs et revenus dérivés.

Comment A. Smith a été amené à s'occuper de la répartition

Adam Smith est amené à étudier les phénomènes de répartition par l'étude analytique du prix des marchandises, prix qui se distribue entre les différentes classes de la Nation, formant les revenus de chacune d'elles.

Il prend les différents revenus primitifs comme formant les parties constituantes du prix des marchandises.

Voyons comment il s'exprime.

"La totalité du prix de chaque marchandise doit

Source : BIU Cujas

toujours en dernière analyse, se résoudre en quelqu'une de ses parties, salaire ou travail, profit du capital, rente de la terre ou en toutes trois, attendu que quelque partie de ce prix qui reste, après le paiement de la rente de la terre est le prix de tout le travail pour amener la marchandise sur le marché. Il faut de toute nécessité que cette partie soit le profit de quelqu'un." (Livre I, chap. 6, page 153 du tome I).

Adam Smith, embrassant alors l'ensemble des marchandises et l'ensemble de la société, s'exprime ainsi:

"De même que le prix ou la valeur échangeable de chaque marchandise prise séparément, se résout en l'une ou l'autre de ces parties constituantes, salaire, profit, rente ou en toutes trois, de même le prix de toutes les marchandises qui composent la somme totale du produit annuel de chaque pays pris collectivement et en masse, se résout nécessairement en ces mêmes trois parties et doit se distribuer entre les différents habitants du pays soit comme salaire de leur travail, soit comme profit de leurs capitaux, soit comme rente de leur terre.

"La masse totale de ce que chaque société recueille ou produit annuellement par son travail, ou ce qui revient au même, le prix entier de cette masse est d'abord distribué de cette manière entre les différents membres de la société. Salaire, profit et rente sont les trois sources primitives de tout revenu aussi bien que de toute valeur échangeable. Tout autre revenu dérive en dernière analyse de l'une ou de l'autre de ces trois sources primitives." (Livre I, chap. 6, page 153 et 154 du Tome I.).

Les trois sources de revenu sont en même temps les trois parties constituant le prix des marchandises: salaires, profits et rentes.

Ces trois sources uniques de revenu sont en même temps les trois parties constituantes du prix des marchandises, sinon dans ce sens que toutes trois se rencontrent nécessairement dans le prix de toute marchandise, du moins dans ce sens que le prix de toute marchandise se ramène à l'une, à deux ou trois sources de revenu, mais à aucune autre.

Le prix de toute marchandise se divise nécessairement en salaire, profit et rente et ces trois revenus constituent en même temps la valeur échangeable des marchandises.

Nombre relativement rare de marchandises dont le prix ne se résout pas en 3 éléments.

D'ailleurs, dans les sociétés avancées, on peut dire que ces trois parties: salaire, profit et rente, entrent toutes trois dans la composition du prix de toutes les marchandises. Dans les sociétés avancées, il n'y a qu'un très petit nombre de marchandises dont le prix se résout en deux parties seulement, en salaire et en profit, en salaire du travail et en profit du capital.

Source : BIU Cujas

Adam Smith cite comme exemple le poisson de mer. Le prix du poisson de mer ne se résout qu'en salaire du travail du pêcheur et en profit du capital représenté par les outils de pêche, la mer n'étant pas une propriété privée, il n'y a pas de rente à payer au propriétaire de la mer.

Il y a un plus petit nombre encore de denrées pour lesquelles le prix se résout en un seul élément: le salaire du travail. Adam Smith ne trouve d'exemple à donner que celui connu sous le nom de cailloux d'Ecosse. De son temps, il y avait des gens dont le travail consistait à rechercher de ces cailloux d'Ecosse dont on se servait pour ornement. Les fraises des bois, les champignons, les salades sauvages, voilà des denrées dont le prix ne comprend qu'une seule des trois sources, à savoir le salaire du travail.

Dans nos sociétés en fait et d'une manière générale le prix de toute marchandise donc se résout en salaire, profit et rente, c'est-à-dire entre ces trois choses pratiquement indispensables à toute œuvre de production dans nos sociétés, le travail, le capital et le sol. Bien entendu dans la réalité le prix se distribue entre les individus qui fournissent ou représentent ces trois éléments de la production: travail, capital et sol.

Il est même possible qu'un même individu fournisse les trois facteurs à la fois dans l'œuvre de production, comme, par exemple, le paysan propriétaire qui cultive sa terre avec sa famille à l'aide d'un petit capital qui lui appartient. Ici les trois éléments se rencontrent sur une même tête, les trois sortes de revenu se réunissent eux-mêmes sur une même tête. Dans le langage courant, on confond ces trois sortes de revenus sous le nom de profit.

Classification tripartite des revenus.

C'est dans la page suivante d'Adam Smith qu'on trouve posée pour la première fois cette classification des revenus.

"Quiconque subsiste d'un revenu qui lui appartient en propre doit tirer ce revenu ou de son travail ou d'un capital qui est à lui ou d'une terre qu'il possède.

"Le revenu qui procède du travail se nomme salaire, celui qu'une personne retire d'un capital qu'elle dirige ou qu'elle emploie est appelé profit, celui qu'en retire une personne qui n'emploie pas ce capital, mais qui le prête à une autre, c'est l'intérêt, c'est une compensation que l'emprunteur paye au prêteur pour le profit que l'usage de l'argent lui donne occasion de faire.

Source : BIU Cujas

Naturellement une partie de ce profit appartient à l'emprunteur qui court les risques de l'emploi et qui en a la peine et une partie appartient au prêteur qui facilite au premier les moyens de faire ce profit.

"L'intérêt de l'argent est toujours un revenu secondaire qui, s'il ne se prend pas sur le profit que procure l'argent, doit être payé par quelque autre source de revenu, salaire ou rente, à moins que l'emprunteur ne soit un dissipateur qui contracte une seconde dette pour payer l'intérêt de la première". (Livre 1, ch. 6, page 154 du tome I).

Le revenu qui procède entièrement de la terre est appelé rente et appartient au propriétaire. Le revenu du fermier provient en partie de son travail et en partie de son capital. La terre n'est pour lui que l'instrument qui le met à portée de gagner les salaires de ce travail et de faire profiter ce capital."

Par conséquent le revenu du fermier se ramène à profit et salaire combinés.

"Tous les impôts et tous les revenus qui en proviennent, appointements, pensions, annuités de toutes sortes, sont en dernière analyse dérivés de l'une ou de l'autre des trois sources primitives de revenu et sont payés soit immédiatement, soit médiatement ou avec des salaires du travail, ou avec des profits de capitaux ou avec des rentes de terres."

Voilà comment Adam Smith pose le cadre des phénomènes dans lesquels s'analyse la répartition du revenu annuel. Puis, en autant de chapitres différents, il étudie la façon dont se comporte le salaire (Livre I, chap. 8), le profit (Livre I, chap. 9) et la rente (Livre I, chap. 11). Pour le salaire et le profit, il faut ajouter le chapitre 10. Dans ce chapitre Adam Smith analyse les causes naturelles d'inégalité dans les salaires et dans les profits.

Pour ce qui est des principaux revenus dérivés, un chapitre tout entier est consacré aux fonds prêtés à intérêt (Livre II, chap. 4), et à l'impôt (Livre V, chap. 5, section 2).

Telle est l'économie générale de la partie de la Richesse des Nations consacrée à l'étude de la répartition. Ce qu'il nous faut relever dans cette partie de l'œuvre d'Adam Smith, ce sont les idées germes de doctrines futures.

On sait que le socialisme contemporain, le socialisme marxiste, se réclame de certaines idées émises par Adam Smith dans sa théorie du prix réel.

Source : BIU Cujas

Ce patronage d'Adam Smith est très douteux. Mais ce ne sont pas seulement ces passages relatifs au prix réel que le socialisme invoque. Il en est d'autres en effet qui semblent venir confirmer l'interprétation socialiste de la valeur chez Adam Smith. Il en est d'autres de ces développements qui pourraient, tels quels, être signés par un socialiste, à ce point que ces passages sont passés presque littéralement dans la littérature socialiste.

- §. 2 -
Vues historiques du Phénomène de Répartition des Revenus.

1°) Époque antérieure à l'appropriation du sol et à l'accumulation des capitaux.
2°) Époque qui suit l'appropriation du sol et l'accumulation des capitaux.

Adam Smith débute par une sorte de vue historique logique et hypothétique de la répartition des revenus.

Vu historique d'A. Smith sur la répartition des revenus. Distinction de deux périodes.

Adam Smith ne recherche pas historiquement comment en fait dans un pays donné, à l'aide de documents qu'il aurait pu se procurer la répartition s'est comportée. Non, il n'y a rien de cela. Quand on parle d'une vue historique d'Adam Smith du phénomène de répartition, c'est d'une vue logique, hypothétique qu'il s'agit.

Adam Smith se représente deux états sociaux, un état dans lequel la propriété du sol n'existe pas encore et où les capitaux sont pratiquement inconnus, où le capital n'est pas un élément important de la production et un état, au contraire, dans lequel la terre est appropriée et de grandes quantités de capitaux existent entre des mains privées.

Ces hypothèses sont destinées à dégager la façon dont les trois types de revenus primitifs se sont différenciés et constitués.

A - Époque antérieure à l'appropriation du sol et à l'accumulation des capitaux.

Dans l'état primitif où les capitaux n'étaient pas encore accumulés dans les mains de quelques particuliers le produit du

Adam Smith s'exprime ainsi : "où des capitaux n'étaient point accumulés dans les mains de quelques particuliers". Il entend par là, qu'il n'y avait de capitaux, que les instruments de travail individuels possédés par chacun pour son propre travail et les provisions individuelles.

Dans cet état, la répartition n'était pas complexe.

Source : BIU Cujas

travail tout entier appartient au travailleur.

Le prix du produit ne se décomposait pas en salaire, profit et rente.

"Le produit du travail dans cet état de choses appartient tout entier au travailleur" Formule si souvent répétée par les socialistes." Il n'a ni propriétaire, ni maître avec qui il doive partager. (Livre I, chap. 6 et 8, pages 149 et 167 du tome I).

Le produit du travail reste tout entier au travailleur puisque le travail est seul en jeu dans la production et qu'il n'y a pas de propriétaire du sol. D'autre part les échanges se règlent sur la quantité du travail nécessaire pour chaque marchandise.

Cette constatation d'A. Smith n'est pas le fondement de la théorie socialiste du droit au produit intégral du travail.

N'est-ce pas là une idée essentiellement socialiste? N'est-ce pas la proclamation du droit au produit intégral du travail?

En aucune manière, Adam Smith ne proclame là rien du tout, ni surtout aucun droit, parce que dans cette hypothèse historique, il n'y a rien du tout à reconnaître, il n'y a qu'un fait à constater. Cette hypothèse historique étant donnée, adam Smith en tire cette conséquence logique, que quand le seul facteur en jeu dans la production est le travail, la répartition est naturellement toute simple, le produit va tout entier au travailleur, exactement de même que dans un semblable état social, les échanges se règlent sur la quantité de travail qui est seule à représenter le prix naturel. Pas besoin d'être socialiste pour admettre ces propositions d'Adam Smith. Ce qu'il dit là est le fait même, le fait logique, simple constatation.

Mais Adam Smith poursuit:

"Si cet état eut été continué, le salaire du travail aurait augmenté avec tout cet accroissement de la puissance productive du travail, auquel donne lieu la division du travail."

Cet état primitif où tout le produit du travail appartenait au travailleur n'aurait-il pas pu subsister?

Si l'état primitif qu'il suppose eut été continué, le salaire du travail se fut développé lui-même proportionnellement à l'accroissement de rendement du travail du fait de sa division.

Mais, continue-t-il, cet état primitif dans lequel l'ouvrier (l'homme travaillant) jouissait de tout le produit de son travail ne put pas durer au delà de l'époque où furent introduites l'appropriation des terres et l'accumulation des capitaux. Il y avait donc longtemps qu'il n'existait plus quand la puissance productive du travail parvint à un degré de perfection considérable et il serait sans objet de rechercher plus avant quel eut été l'effet d'un pareil état de choses sur la récompense ou le salaire du travail (Livre I, chap. 8, p. 167 du tome I).

Source : BIU Cujas

C'est une singulière réflexion. A première vue, ne dénote-t-elle pas chez Adam Smith une sorte de fatalisme indifférent au sort des classes travailleuses?

Ce qui se serait produit si l'état primitif eut persisté est-ce qu'il ne nous l'a pas dit. Le salaire du travail aurait augmenté de tout cet accroissement de la puissance productive de la division du travail. Est-ce que c'est une chose indifférente et qu'il serait sans objet de chercher plus avant?

Le maintien de cet état primitif a été empêché par l'appropriation privée et la constitution des capitaux. Celles-ci sont des choses condamnables.

Mais si ce résultat a été empêché par l'accumulation des capitaux et par la constitution de la propriété privée, est-ce que les capitaux et la propriété privée ne sont pas condamnables, est-ce qu'ils ne fonctionnent pas comme instrument de spoliation des travailleurs?

Il ne faut pas aller aussi rapidement en interprétant Adam Smith. En effet, il faudrait savoir avant de le critiquer pour cette indifférence apparente, si l'accroissement de puissance productive se serait produit sans la propriété privée du sol et l'accumulation des capitaux. Or c'est fort probable. L'histoire et l'observation des peuples attardés nous montre précisément que la puissance productive reste extrêmement faible dans cet état primitif caractérisé par la non appropriation du sol et par l'absence de capitaux.

Adam Smith, tout le premier, nous a posé l'accumulation des capitaux comme la condition indispensable de l'extension de la division du travail.

Dès lors cette proposition dans laquelle on était disposé tout à l'heure à ne voir que de l'indifférence, est-ce qu'elle n'est pas tout simplement sagesse pratique et répugnance pour les spéculations inutiles. A quoi bon, en effet, s'amuser à rechercher ce qu'il fût résulté dans le taux du salaire de la non appropriation du sol et de la non accumulation des capitaux si faute de propriété du sol et accumulation de capitaux la puissance productive ne se soit pas accrue?

Jusqu'ici nous ne sommes pas dans le plein de l'idée socialiste malgré la première apparence, nous n'y sommes même pas avec cette proposition par où va débuter le chapitre des salaires. Chap. 8 du livre I, page 167 du tome I.

Le travailleur a droit au produit intégral de son travail. Mais rien ne prouve que dans cet état de société avancée il en soit ainsi.

"Ce qui constitue la récompense naturelle du salaire du travail, c'est le produit du travail."

Si l'on peut traduire cette proposition aisément et même légitimement en idée de droit au produit intégral du travail, elle n'a point pour cela nécessairement, pas plus que la précédente, un sens socialiste. Il reste toujours à examiner en présence de cette

Source : BIU Cujas

Différence entre la formule socialiste et la formule d'Ad. Smith.

proposition si le travailleur reçoit ou non le produit intégral de son travail.

Dire que le travailleur a le droit au produit intégral de son travail, mais tout le monde y souscrira.

Dans l'état primitif imaginé par Adam Smith, l'ouvrier reçoit le produit intégral de son travail, il le garde plutôt, il ne peut pas en être autrement. Mais qu'est-ce qui dit que le travailleur ne reçoit pas le produit intégral de son travail dans un état plus avancé de la société, par cela seul qu'existerait la propriété du sol et l'accumulation des capitaux.

Assurément la réponse sera moins facile à donner que dans l'état primitif qu'envisage d'abord Adam Smith.

Dans l'état primitif où il n'y a ni propriété privée du sol, ni accumulation de capitaux, où il n'y a place ni aux profits, ni aux rentes, on peut affirmer que dans cet état hypothétique l'ouvrier (l'homme travaillant) a le produit intégral de son travail. A qui donc irait-il en effet?

Mais dans l'état de société avancée avec propriété du sol, accumulation des capitaux, nous ne pouvons pas dire que par cela seul que ces deux faits existent, l'ouvrier ne reçoit pas le produit intégral de son travail.

Ce sera plus difficile à décider, parce que dans cet état social où la production se fait pour l'échange et où les échanges se font essentiellement sur la base de la valeur, il ne peut plus être question pour l'ouvrier de recevoir son produit en nature, de le garder en nature. Il ne peut le recevoir qu'en valeur.

Cela complique beaucoup la question qu'il faudrait pouvoir élucider. Mais en tous cas c'est à voir et si cette formule du droit au produit intégral du travail a dans le langage d'aujourd'hui une signification socialiste, c'est que le socialisme seul l'emploie et l'emploie dans un esprit de revendication.

Confusion de la pensée de Smith sur la répartition des revenus, il prétend tantôt comme une déduction sur le profit du travail, tantôt comme une addition à la valeur au travail.

B- Après cette vue portée par Adam Smith sur l'état primitif des sociétés au point de vue du phénomène de répartition, que va-t-il nous dire maintenant sur cette question dans les sociétés où règne la propriété privée et où il y a abondance de capitaux?

Comment va-t-il entendre le droit au produit intégral du travail?

C'est ici précisément que l'on va trouver sous la plume d'Adam Smith des formules qui, prises séparément, relèveront de la future théorie marxiste de la valeur travail et en même temps impliqueront que l'ouvrier ne reçoit

Source : BIU Cujas

pas le produit entier de son travail.

Seulement si le socialisme s'attache volontiers et aisément aux propositions qui lui viennent en appui, il faut, pour être exact, ne pas oublier que parallèlement à ces propositions ou même tout à côté, parfois dans une même phrase Adam Smith émet d'autres propositions qui sont la négation au moins implicite de celles auxquelles s'accroche le socialisme. De telle sorte que sur ce terrain de la répartition, comme sur celui du prix réel, les idées d'Adam Smith sont en définitive rien moins que nettes, du moins en tant qu'il s'agit de rapport de ces idées avec le socialisme.

Voyons donc ce que nous dit Adam Smith.

Ce qu'il dit lorsqu'il considère les sociétés avancées c'est à la fois que le travailleur est privé d'une partie de son travail par le capitaliste et par le propriétaire foncier et que le profit et la rente viennent en addition de la valeur produite par le travail. Ce qui est absolument contradictoire.

Ce qu'il nous dit encore, c'est tantôt que le profit et la rente sont faits d'une déduction, tantôt d'une addition à la valeur produite par l'ouvrier.

Ces deux versions opposées se retrouvent dans un grand nombre de passages de la Richesse des Nations et tout particulièrement dans le chapitre intitulé "Des parties constituantes du prix des marchandises", livre I, chapitre 6.

Pour montrer à quel point la pensée d'Adam Smith s'enchevêtre, voici quelques passages dans lesquels on voit Adam Smith essayer de l'élucider.

Au chapitre 8 du livre I, chapitre des salaires du travail, sa pensée est plus une. Il nous montre invariablement le profit et la rente comme des déductions, comme des prélèvements faits sur la valeur produite par le travail de l'ouvrier. A propos du phénomène de la rente (Livre I, chap. 8, p. 168 tome I) il dit :

Dans certains passages Ad. Smith présente le profit comme une déduction faite au détriment de l'ouvrier.

"Aussitôt que la terre devient une propriété privée, le propriétaire demande pour sa part presque tout le produit que le travailleur peut y faire croître ou y recueillir. La rente est la première déduction que souffre le produit du travail appliqué à la terre."

Proposition favorable au socialisme quand on pense à l'état actuel des doctrines.

Pour le profit même passage.

"Il arrive rarement que l'homme qui labour la terre possède par devers lui de quoi vivre jusqu'à ce qu'il recueille la moisson. En général sa subsistance lui est avancée sur le capital d'un maître, à savoir le fermier qui

Source : BIU Cujas

l'occupe et qui n'aurait point d'intérêt à le faire s'il ne devait pas lui, fermier, prélever une part dans le produit du travail de ce laboureur ou si son capital ne devait pas lui rentrer avec un profit. Ce profit forme une seconde déduction sur le produit du travail appliqué à la terre."

Aussitôt Adam Smith généralise.

"Le produit de presque tout autre travail, même non agricole, est sujet à la même déduction en faveur du profit. Dans tous les métiers, dans toutes les fabriques, la plupart des ouvriers ont besoin d'un maître qui leur avance la matière du travail ainsi que leur salaire et leur subsistance jusqu'à ce que l'ouvrage soit tout à fait fini.

"Ce maître prend une part du produit de leur travail, ou de la valeur que ce travail ajoute à la matière et c'est cette part qui constitue le profit."

Ces deux idées socialistes que le travail fait la valeur et que le profit et la rente font une portion de cette valeur créée par le travail, paraissent dans ces passages très nettement exprimés par Adam Smith.

Au contraire en étudiant le prix des marchandises il présente la rente, non comme une déduction, mais comme un prix additionnel.

Voyons ce qu'Adam Smith dit sur le même sujet dans son chapitre des parties constituantes du prix des marchandises, chapitre 6. Etant donné l'objet de ce chapitre, on pourrait s'attendre à y trouver la pensée d'Adam Smith exprimée en toute netteté. Il semble que c'est là qu'Adam Smith aurait dû avoir à cœur de prendre corps à corps l'idée de la substance dont est fait le profit et la rente.

Dans ce chapitre, on y trouve, au contraire, que des propositions recélant, du moins en apparence, une contradiction intime et absolue.

Voici comment il nous fait apparaître la rente en tant qu'élément du prix des marchandises. V. I, chap. 6, page 151 du t. I.:

Dès l'instant que le sol d'un pays est devenu propriété privée, les propriétaires comme tous les autres hommes aiment à recueillir où ils n'ont pas semé et ils demandent une rente même pour le produit naturel de la terre. Il s'établit un prix additionnel." C'est donc le contraire de ce qu'il nous disait précédemment "... sur le bois des forêts, sur l'herbe des champs et sur tous les fruits naturels de la terre."

La rente ne serait donc plus formée d'une déduction subie par le produit du travail de l'ouvrier, elle serait formée d'un surplus de valeur, elle s'ajouterait à la valeur résultant du travail, surplus de valeur que les consommateurs paieraient dans le prix des denrées.

Source : BIU Cujas

Adam Smith ne s'en explique pas. Quoiqu'il en soit pour le moment, dans ces conditions, la rente n'empêcherait pas l'ouvrier de toucher le produit entier de son travail.

Il continue:

"..... qui lorsqu'elle était possédée en commun ne coûtaient à l'ouvrier que la peine de les cueillir et lui coûtent maintenant davantage. Il faut que l'ouvrier paye pour avoir la permission de les recueillir et il faut qu'il cède au propriétaire du sol une portion de ce qu'il recueille ou de ce qu'il produit par son travail."

Dans la suite du même passage, Smith présente la rente comme une déduction sur le produit du travail de l'ouvrier.

Cette dernière proposition évidemment présente la rente comme une déduction. Il n'y a donc rien de plus obscur que cet ensemble de propositions sur la substance de la rente.

En parlant du profit, Ad. Smith le présente comme une déduction sur la valeur du travail.

A propos du profit, Adam Smith s'exprime ainsi:

"Aussitôt, dit Adam Smith, toujours au même chapitre 6, page 149, qu'il y aura des capitaux accumulés dans les mains de quelques particuliers, certains d'entre eux, emploieront naturellement ces capitaux à mettre en œuvre des gens industrieux auxquels ils fourniront les matériaux et des subsistances afin de faire un profit sur la vente de leurs produits ou sur ce que le travail de ces ouvriers ajoute de valeur à ces matériaux."

Là nous voici en présence de la version socialiste, c'est le profit venant en déduction de la valeur due au travail.

Mais Adam Smith continue, et c'est ce qui est frappant:

Puis il ajoute que le profit vient en addition du prix du travail, mais indique ensuite l'idée que le profit vient en déduction de la valeur du travail.

"Quand l'ouvrage fini est échangé, il faut bien qu'en outre de ce qui pourrait suffire à payer les matériaux et les salaires des ouvriers, qu'il y ait encore quelque chose de donné pour les profits de l'entrepreneur qui hasarde ses capitaux dans cette affaire."

Nous voici ici en présence de la deuxième version qui consiste à dire que le profit vient en addition du prix du travail.

Mais Adam Smith ajoute:

"Ainsi la valeur que les ouvriers ajoutent à la matière se résout ainsi en deux parties, dont l'une est leur salaire et l'autre les profits que fait l'entrepreneur."

Ici alors retour à la première version, à la version socialiste.

On n'a pas fini de rencontrer ces variations.

Adam Smith, en effet, continue et dit:

"L'entrepreneur n'aurait pas d'intérêt à employer des ouvriers s'il n'attendait pas de la vente de leur ouvrage

Source : BIU Cujas

quelque chose de plus que le remplacement de son capital."

Ceci se rattache quoiqu'avec moins de netteté à la deuxième version, à la version non socialiste d'après laquelle le profit serait fait d'une addition à la valeur créée par l'ouvrier.

Enfin résumant tout ce développement, Adam Smith concentre en quelque sorte la contradiction intime que ce développement recèle, dans les deux propositions très brèves :

Conclusions d'Adam Smith exprimées en 2 formules contradictoires.

"Dans cet état de choses, le produit du travail n'appartient pas toujours tout entier à l'ouvrier. Il faut le plus souvent que celui-ci le partage avec le propriétaire du capital qui le fait travailler."

C'est là la version socialiste très fortement rendue.

"Ce n'est plus alors la quantité de travail communément dépensée pour acquérir ou pour produire une marchandise qui est la seule circonstance sur laquelle on doive régler la quantité de travail que cette marchandise pourra communément acheter. Il est clair qu'il pera encore du une quantité additionnelle pour le profit de ce capital qui a avancé ce travail et fourni la matière."

Les deux versions dans ce passage, la version socialiste, à savoir le profit formé d'une déduction du travail, la version non socialiste, le profit formé d'une valeur additionnelle au travail, sont aussi fortement exprimées l'une que l'autre et dans un passage très condensé.

On peut faire intervenir encore ce passage déjà cité et qui ici parait éclairer la seconde version sur le profit.

divers passages favorables à l'idée que la rente et le profit ont un caractère additionnel.

"Dans un pays civilisé, il n'y a que très peu de marchandises dont toute la valeur échangeable procède du travail seulement, pour la très grande partie d'entre elles la rente et le profit y contribuent pour de fortes portions."

Voilà un passage d'une très grande netteté, semble-t-il en faveur de cette idée que le profit et la rente sont faits de valeur additionnelle à celle qui est due au travail de l'ouvrier, puisque dans les pays avancés, le profit et la rente entrent habituellement dans la constitution du prix des marchandises.

On peut ajouter ce passage non moins formel, mais qui celui-là ne s'applique qu'au profit. Livre I, chap. 11, p. 263 du tome I

"Le taux élevé ou bas des salaires et des profits est la cause du prix élevé ou bas des marchandises."

Source : BIU Cujas

Pour ce qui est de la rente et à ce point de vue là, Adam Smith ne s'en explique pas ici, mais ailleurs il nous montrera la rente comme étant un élément de formation du prix des produits agricoles, en ce sens que la rente n'est qu'un effet du prix des marchandises et qu'il peut très bien se faire que les prix des produits agricoles soit si bas qu'il n'y ait place à aucune rente.

Comment essayer d'expliquer les contradictions de la pensée d'Adam Smith

Ce qui frappe c'est l'incertitude de la pensée d'Adam Smith se traduisant par un langage formé au cours d'un même développement de propositions contradictoires et plus fort que cela de propositions contradictoires dont l'une est cependant présentée comme le développement et l'explication de l'autre.

Des contradictions semblables de la part d'un penseur aussi remarquable qu'Adam Smith, donnent à croire qu'Adam Smith n'avait pas très profondément réfléchi à ce problème qu'on appellera plus tard le problème de la plus-value capitaliste.

Voici comment on peut proposer d'entendre Adam Smith :

On peut expliquer les contradictions d'Adam Smith en partant de l'idée que la valeur ajoutée à la matière ne provient pas dans les conditions actuelles uniquement du travail, mais du travail aidé par le capital.

En ce qui concerne le profit la contradiction qui est dans le langage peut s'expliquer ainsi. Quand Adam Smith dit que, dans une société, le travailleur ne reçoit pas le produit entier de son travail, qu'il le partage avec le capitaliste, il n'a dans l'esprit que le travail dans les conditions économiques et techniques où il s'exerce. Adam Smith considère là comme produit du travail ce qui est en fait le produit du travail aidé des capitaux. Pour lui, c'est toujours le produit du travail, parce que le travail est seul actif dans la production. Mais "travail" dans ces propositions se prend dans le sens d'industrie.

N'est-ce pas dans ce sens là qu'au début de son livre sur la Richesse des Nations, Adam Smith prend le mot "travail", dans cette proposition fameuse : "Le travail annuel d'une nation est le fond primitif qui fournit à sa consommation annuelle, toutes les choses nécessaires et commodes à la vie."

Il est bien clair qu'Adam Smith entend par là le travail dans les conditions de fait où il s'exerce et donc pour ce qui est des sociétés civilisées, le travail qui s'exerce à l'aide des capitaux, puisque c'est le fait.

Adam Smith ne va pas méconnaître le rôle des capitaux dans la production, lui qui fait avec tant de force de l'accumulation du Capital la condition préalable de l'accroissement de la puissance productive du travail. Dès lors, quand il dit que le produit du travail n'appartient pas toujours tout entier à l'ouvrier, il

Source : BIU Cujas

entend le produit du travail s'exerçant à l'aide de capitaux, par conséquent un produit plus grand qu'il ne le serait si le travail était seul en jeu dans la production comme dans les états primitifs de sociétés.

Ceci nous éclaire concurremment sur la portée de cette autre formule qu'Adam Smith emploie fréquemment comme synonyme de la précédente, à savoir que le capitaliste prend une part du produit du travail de l'ouvrier au delà de la valeur que ce travail ajoute à la matière à laquelle il est appliqué.

Voyons comment il faut entendre cette proposition sous le jour qui nous est ouvert.

Il faut entendre cela ainsi : *il y a de la valeur que le travail, dans les conditions où il s'exerce, c'est-à-dire aidé du capital, ajoute à la matière.*

Quand on aura bien compris ces explications assez délicates alors on pourra relire les propositions contradictoires d'Adam Smith, et on verra disparaître les contradictions comme par enchantement.

Relisons par exemple cette proposition dans laquelle la contradiction apparaîtrait comme le plus fortement

Le travail aidé du capital donne aux choses plus de valeur que le travail seul. Ce surplus de valeur va au capital sous le nom de "profit" sans que cependant l'ouvrier ait moins que ce qui lui est dû.

"Dans cet état de choses le produit du travail n'appartient pas toujours tout entier à l'ouvrier. Il faut, le plus souvent, que celui-ci le partage avec le propriétaire du capital qui le fait travailler.

"Ce n'est plus alors la quantité de travail communément dépensée pour acquérir ou pour produire une marchandise qui est la seule circonstance sur laquelle on doive régler la quantité de travail que cette marchandise pourra communément acheter. Il est clair qu'il sera encore dû une quantité additionnelle pour le profit de ce capital qui a avancé ce travail et fourni la matière.

Oui, ce n'est pas la quantité de travail qui détermine seule la valeur échangeable du produit du travail, parce que le travail, dans le sens étroit, n'est plus seul en jeu dans la production, le travail produit avec l'aide du capital. Dès lors, il produit plus que la valeur de la production pour une même quantité de travail au sens étroit du mot. Ce surplus de valeur, cette valeur additionnelle de la production due au capital, elle va au capital sous le nom de profit.

L'ouvrier, peut donc très bien, malgré cela, n'en pas moins percevoir le produit entier de son travail, c'est-à-dire, ce produit tel qu'il serait sans l'aide du capital. Mais l'ouvrier ne touche pas le produit

Source : BIU Cujas

entier de la production. C'est ce qu'Adam Smith a le tort d'exprimer dans un langage trop lâche.

Ce qu'on peut reprocher à Adam Smith, c'est de se laisser aller dans son langage.

La rente au contraire semble ne pouvoir être qu'une déduction sur la valeur du travail.

Sans doute, il faut remarquer que cette explication tendant à résoudre les contradictions d'Adam Smith ne concerne que le profit et non pas la rente. En effet, on ne peut pas dire qu'en ce qui concerne la rente, le propriétaire foncier, comme tel, contribue en quoi que ce soit à l'accroissement de la puissance productive du travail. Non, de sorte que cette explication ne vaut pas la rente.

Il semble bien, dès lors, que la rente ne puisse être une déduction, un retranchement subi par le produit du travail

Henry George, le publiciste de la nationalisation du sol soutiendra ce thème.

Sans doute on pourrait dire que la rente répond à la collaboration de la nature. Mais à cela, on pourra répondre que la nature serait toujours, tandis que le capital ne peut exister que si le capitaliste l'a amassé. Adam Smith nous a parlé d'une valeur additionnelle des produits du sol correspondant à la rente. Mais enfin, il reste, malgré tout, que ce n'est évidemment pas l'appropriation du sol qui serait cause de cette valeur additionnelle des produits du sol.

En ce qui concerne la rente, nous la retrouverons et nous nous y arrêterons assez longuement quand nous examinerons avec Adam Smith comment se comporte le taux des différents revenus et là, bien qu'il ne s'agisse uniquement que du taux et du mouvement du taux des revenus, il sera inévitable que la question de la substance même de la rente du sol revienne sur le tapis. Mais alors, étant donné ce que nous aura dit Adam Smith sur les causes du mouvement de la rente nous serons mieux à même de comprendre.

A revenir maintenant au profit, les efforts qu'il nous a fallu faire pour comprendre la pensée d'Adam Smith laissent penser qu'en tous cas le socialisme a été bien hardi en invoquant délibérément le patronage d'Adam Smith à l'appui de sa théorie de la valeur et du profit.

La vérité c'est qu'Adam Smith n'a point de théorie définie quant à la substance de la valeur et du profit. C'est en définitive de la solution concernant la cause de la valeur, que dépend la réponse à faire à cette question :

Source : BIU Cujas

Pourquoi Adam Smith n'a-t-il pas éprouvé le besoin de préciser plus nettement son opinion sur le caractère spoliation ou non du profit? Raison historique.

Le profit constitue-t-il oui ou non une spoliation de l'ouvrier? Le profit n'est-il pas injuste? Adam Smith nous laisse là en présence d'idées incertaines et floues. Comment se fait-il qu'Adam Smith n'ait pas senti plus fortement le besoin de prendre position plus nettement sur ce point. Sans aucun doute la raison en est d'ordre historique, c'est que du temps d'Adam Smith la question de la substance du profit capitaliste, la question de la source de la plus-value, n'avait pas encore pris dans la vie pratique, l'acuité qu'elle a prise au cours du XIXe siècle.

A l'époque d'Adam Smith, les rapports de la théorie et de la pratique permettaient cette espèce de neutralité qui se traduit par l'incertitude de pensée, par l'imprécision de langage. Il n'y avait pas grand inconvénient à cette époque, à ne pas apporter plus de précision dans l'analyse de ce point capital.

Le régime capitaliste n'était pas encore assez développé pour que se posât à l'état de question sociale pratique la question de la justice ou de l'injustice du profit, par conséquent pour que se posât la question scientifique de substance du profit.

En ce temps là, l'ouvrier et son maître représentaient moins deux classes que deux générations. Le maître était plus âgé que le compagnon et le compagnon était le plus souvent appelé à devenir lui-même un maître. Si donc l'ouvrier pouvait avoir à la pensée qu'il ne touchait pas tout le produit de son travail, ce n'était pas pour lui une question aigüe puisqu'il se disait que plus tard ce serait à son tour de profiter de la situation.

Mais avec le développement de la grande industrie, du régime capitaliste, le fossé s'est creusé, non seulement du point de vue technique, mais aussi socialement. Cette question est devenue une question sociale et de là cette importance qu'elle a de notre temps, et surtout depuis les analyses de Karl Marx.

Si l'on examine une société quelconque, on voit tous ses membres vivre d'un certain revenu qu'ils se procurent par les moyens les plus divers, travail manuel, commerce, industrie; d'autres louent leurs terres, ou leurs maisons, ou prêtent leur argent, mais le plus grand nombre tirent leurs revenus de seconde main, par l'intermédiaire d'un personnage qui s'appelle l'entrepreneur.

L'entrepreneur.

L'entrepreneur est celui qui prend l'initiative de la production, et, empruntant à autrui, tout ou partie des éléments indispensables, travail, terre, capital, il paie le concours de ses collaborateurs

1913-1914
"LES COURS DE DROIT"
RÉPÉTITIONS ÉCRITES
rédigées à l'usage des
ÉTUDIANTS EN DOCTORAT JURIDIQUE
et conformément au programme de cet Examen
A. Grujon, Dr, 3, place de la Sorbonne (au premier)

Source : BIU Cujas

Au travailleur il donne un salaire, au capitaliste un intérêt, au propriétaire foncier, une rente ou loyer, et son revenu, à lui, entrepreneur est le profit.

Envisageons ces principales catégories de revenus :

Définition du salaire

1° Le salaire : Le salaire qui est le revenu touché par un homme en échange de son travail.

Si l'on s'en tient à cette définition, le salaire apparaît bien comme une des formes de revenu. On pourrait être tenté de se demander s'il existe des lois naturelles qui régissent le taux des salaires, qui n'est jamais uniforme ou si ce salaire est déterminé à la suite d'un libre débat entre le maître et l'ouvrier. Il est incontestable que le salaire met en opposition le maître et l'ouvrier, le maître ayant un intérêt majeur à payer le travail le moins qu'il peut, et l'ouvrier cherchant à obtenir la plus forte rémunération possible de ce même travail.

Différentes questions à examiner quant au salaire.

Adam Smith envisage les salaires, d'une part, dans les pays où la richesse est stationnaire et, d'autre part, dans les pays où elle est croissante. Adam Smith recherche si la population ouvrière a plus ou moins de chances de voir ses salaires hausser et se maintenir au dessus du taux nécessaire à la vie

A ce sujet, il y aura lieu d'indiquer le rapport qui existe entre le prix des denrées et le taux des salaires. Il sera intéressant d'examiner ces rapports complexes.

D'après Smith, la hausse naturelle des salaires n'a pas pour répercussion nécessaire ni même probable une hausse du prix des marchandises. Le salaire est développé principalement au livre I, chap. 8, de la Richesse des Nations.

Voici la synthèse des idées de Smith, sur la matière.

Comment se fixe le taux du salaire par l'accord entre l'entrepreneur et l'ouvrier. Opposition d'intérêt entre eux. La supériorité des maîtres par suite de leurs capitaux et de leur plus grande

L'ouvrier et l'entrepreneur débattent entre eux le taux des salaires, naturellement les ouvriers, dit Smith, désirent gagner le plus possible, les maîtres donner le moins qu'ils peuvent. En ce sens, l'intérêt des ouvriers et de l'entrepreneur n'est nullement le même. Leurs intérêts diffèrent exactement dans ce débat comme celui de l'acheteur et celui du vendeur, mais entre les maîtres et les ouvriers, il n'est pas, pour Smith, difficile de prévoir lequel des deux partis, dans toutes les circonstances, doit avoir l'avantage dans le débat, c'est le parti des maîtres, et les raisons en sont faciles à percevoir.

Source : BIU Cujas

facilité de l'entendre.

D'abord les maîtres peuvent attendre plus longtemps que les ouvriers en vivant sur leur capital; ils ont besoin moins pressant du travail de l'ouvrier.

L'ouvrier, lui, qui n'a pas de capital sur lequel il puisse vivre, a un besoin immédiat d'un salaire. C'est là une première raison. En second lieu, la coalition est beaucoup plus facile aux maîtres qu'aux ouvriers; les maîtres, étant en plus petit nombre, peuvent se concerter aisément, et de plus, la loi les autorise à le faire, ou du moins elle ne le leur interdit pas. A l'époque d'Adam Smith, les coalitions étaient interdites aux ouvriers aussi bien en Angleterre qu'en France.

"Les maîtres sont en tout temps dans une sorte de ligue tacite, mais constante et uniforme pour ne pas élever les salaires, dit Adam Smith. Ils s'entendent, mais sans s'entendre expressément. Interdire aux maîtres de se concerter, cela ne les gênerait pas beaucoup à la différence des ouvriers qui ne peuvent pas le faire."

En fait et malgré la loi, il arrive bien que des ouvriers se coalisent et Adam Smith, analyse même avec une très fine psychologie ce qui se passe au cours d'une situation tendue et violente entre les deux parties durant une grève. (v. page 160).

Il est à remarquer que les ouvriers sont presque toujours vaincus. Mais quelle que soit la force des maîtres, il est cependant un certain taux de salaire au-dessous duquel il est impossible de réduire pour un temps un peu considérable le salaire ordinaire, et cela même pour les salaires de la plus basse espèce de travail, en dépit de cette force économique bien plus grande qui est au main des maîtres et qui leur permet de triompher presque toujours dans les débats du travail.

Lois naturelles du taux du salaire qui l'empêchent de tomber trop bas ou de s'élever au dessus d'un certain chiffre.

D'autre part, dans le sens de l'élevation des salaires, il est certaines circonstances qui sont quelquefois favorables aux ouvriers et qui les mettent dans le cas de hausser beaucoup leur salaire au dessus du taux normal, sans que pour cela les ouvriers aient même besoin de se coaliser.

En d'autres termes, il y a des lois naturelles du taux des salaires, mais Adam Smith n'emploie pas cette expression de loi naturelle. Il paraît s'être rendu compte qu'une des causes du discrédit des physiocrates dans certains cas était cet air d'assurance excessive dont ils témoignaient en toutes circonstances, cette façon de pontifier à

Source : BIU Cujas

l'excès et de parler de ces lois naturelles comme de ces choses qui étaient certaines, absolues qu'on ne pouvait pas discuter.

Smith pose ses thèses tout à fait en forme de loi et il se contente généralement d'expressions très adoucies, qui n'effarouchent pas à l'avance. Il cherche comment les choses doivent se passer très vraisemblablement, mais l'idée n'en est pas moins existante. Il y a, en somme, des lois naturelles.

Le salaire nécessaire.

Les circonstances qui font que le salaire va hausser de lui-même sans qu'il y ait besoin de coalition, c'est bien l'idée de lois naturelles. il y a, en effet, un taux de salaire, non pas extrêmement précis, mais qui ne dépend pas de la volonté des parties. Tout d'abord un taux au dessous duquel le salaire ne saurait descendre de façon durable, par conséquent un salaire nécessaire, et Adam Smith emploie lui-même l'expression. On peut donc l'appeler un salaire nécessaire pour que l'ouvrier vive et élève une famille moyenne.

Le caractère nécessaire de ce salaire n'implique pas intervention de la loi. En quel sens est-il nécessaire?

Il ne faut voir là en aucune façon un appel à la loi positive, à qui l'on demande de fixer un minimum de salaire. Si Adam Smith dit cela, c'est parce que si l'ouvrier ne vit pas de son travail, qu'arrivera-t-il? Il mourra, à moins qu'il ne mendie. La misère, la maladie, la mortalité, désorganiseront bientôt cette classe et le nombre des ouvriers étant moindre le salaire remontera jusqu'au niveau nécessaire pour faire subsister l'ouvrier.

Ce que comprend ce salaire nécessaire.

Ce salaire nécessaire comprend quelque chose en plus de ce qui est indispensable à l'ouvrier pour vivre. Il comprend ce qu'il lui faut pour élever ses enfants et en amener au moins deux jusqu'à l'âge viril, autrement la population ouvrière diminuerait d'une génération à l'autre.

- Il est difficile de préciser ce que représente indispensablement ce qu'il faut à un ouvrier pour vivre et élever au moins deux enfants. Smith ne le décide pas et c'est bien peu consolant pour les êtres qui n'ont pas d'autre perspective que le travail.

Ce salaire nécessaire ne peut être déterminé à l'aide de chiffres, mais il paraît devoir être en même temps le salaire maximum dans le pays où la richesse reste longtemps stationnaire, à plus forte raison dans les pays où la richesse est en déclin.

Dans les pays à richesse stationnaire le taux du salaire minimum a constituer en même temps le salaire maximum.

Prenons l'hypothèse la moins défavorable, celle d'un pays où la richesse est simplement stationnaire. Smith dit que dans ce pays le salaire minimum tend

Source : BIU Cujas

d à être en
ime temps celui
salaire ma-
mum et cela
rce que le
ds des salai-
reste lui-mê-
stationnaire

et que même si la richesse y est très grande, il faut s'attendre à y voir venir les salaires à ce taux le plus bas que puisse permettre la simple humanité. Pourquoi ?

C'est que l'état stationnaire de la richesse d'un pays implique l'état stationnaire des fonds destinés à payer les salaires, c'est-à-dire l'état stationnaire des revenus et des capitaux des habitants de ce pays.

C'est, en effet, sur ces revenus et sur ces capitaux que se paient les salaires. Or, avec le temps, un certain équilibre a dû s'établir entre la demande et l'offre de travail, car, d'un côté, les fonds destinés à payer les salaires n'augmentent pas, et, d'un autre côté, la population ouvrière, elle, n'a pas cessé de croître tant que le salaire s'est trouvé au dessus du salaire nécessaire.

Quelle en est la raison ?

C'est là l'idée constante, générale, unanime, c'est l'idée de Malthus. L'accroissement de la population, c'est la possibilité de vivre. Une seule chose limite l'accroissement de la population ouvrière, c'est le taux du salaire. Les ménages ouvriers auront plus ou moins d'enfants, car le nombre des ouvriers augmente à mesure qu'augmente la quantité de nourriture. (Livre I, chap 11, section 2, page 283 du tome I).

Les hommes comme toutes les espèces d'animaux se multiplient naturellement en proportion des moyens de subsistance. Tant que le salaire, tout en baissant, est resté un peu au-dessus du taux du salaire nécessaire, les ménages de travailleurs ont donc augmenté leur famille. La pauvreté décourage le mariage, mais elle ne l'empêche pas toujours, elle paraît même être favorable à la génération.

C'est, en effet, dans les classes les moins aisées que la natalité est la plus forte.

Dans les pays où la richesse est stationnaire depuis plusieurs siècles, le salaire est forcément ramené et maintenu à son taux nécessaire, parce qu'on y trouve rarement une disette de bras, et les maîtres ne sont pas obligés de mettre à l'enchère les uns sur les autres pour avoir des bras.

Le nombre des ouvriers employés chaque année peut aisément répondre et même au delà de la demande et comme les bras se multiplient même plus qu'il n'est besoin, il y a disette constante d'emplois pour les ouvriers, qui sont alors obligés, eux, d'enchérir au rabais les uns sur les autres, ce qui ramène le salaire vers le taux minimum.

Ainsi, dit Adam Smith, dans cet état stationnaire de la richesse d'un pays, la concurrence des ouvriers et l'intérêt

Source : BIU Cujas

des maîtres ne manque pas de faire descendre les salaires au taux suffisant pour faire subsister les ouvriers et les mettre en état d'élever une famille et, dans ces pays, le salaire minimum devient ainsi le salaire maximum.

Au contraire, dans les pays à richesse croissante le taux du salaire monte naturellement

Il n'en est pas de même dans ceux où la richesse progresse, c'est-à-dire des pays où les revenus et les capitaux, par conséquent les fonds destinés à payer les salaires, augmentent. Dès lors, la demande de ceux qui vivent de salaires, ouvriers, journaliers, domestiques va continuellement en augmentant. Là un nombre de plus en plus grand de travailleurs trouve à s'occuper. En pareil cas, les ouvriers qui n'ont pas besoin de se coaliser pour faire hausser leurs salaires, provoquent une concurrence parmi les maîtres, qui doivent mettre à l'enchère les uns sur les autres pour avoir des ouvriers.

Le taux des salaires est déterminé par la demande de travail et celle-ci par le fonds des salaires.

En définitive, Adam Smith considère dans tout cela que le taux des salaires est déterminé comme le taux des marchandises par le rapport de la demande à l'offre de travail et pour lui la demande de travail est commandée par la quantité des revenus et des capitaux destinés à payer les salaires, c'est-à-dire que la demande est déterminée par le fonds des salaires.

Adam Smith résume sa démonstration sous la forme syllogistique que voici :

"La demande de ceux qui vivent de salaires augmente nécessairement avec l'accroissement des revenus et des capitaux de chaque pays, et il n'est pas possible qu'elle augmente sans cela.

"L'accroissement des revenus et des capitaux, c'est l'accroissement de la richesse nationale." (Livre I, chap. 8, pages 173 et 174, Tome I).

Il insiste avec beaucoup de force sur cette idée : ce n'est pas l'étendue de la richesse nationale, c'est son progrès continuel, qui donne lieu à une hausse dans les salaires ; par conséquent ce n'est pas dans les pays les plus riches que les salaires sont les plus élevés, mais dans les pays qui font le plus de progrès, c'est-à-dire ceux qui marchent le plus vite vers l'opulence.

C'est à l'état de mouvement qu'il faut considérer la société, et Smith en voit une preuve expérimentale dans le taux comparé des salaires en Angleterre et dans l'Amérique septentrionale.

Certainement, dit-il, l'Angleterre est pour le moment un pays beaucoup plus riche qu'aucune partie de l'Amérique Septentrionale, cependant les salaires sont beaucoup plus élevés dans l'Amérique Septentrionale que dans

Source : BIU Cujas

aucune partie de l'Angleterre. La raison en est que quoique l'Amérique Septentrionale ne soit pas encore aussi riche que l'Angleterre, elle est beaucoup plus florissante.

Elle marche avec une bien plus grande rapidité vers l'acquisition de plus grandes richesses et c'est ce mouvement croissant qui est favorable à la hausse des salaires.

Le mouvement du salaire indique l'état de richesse du pays.

Dès lors si on veut se rendre compte si un pays est au point de vue de la richesse en progrès, s'il est stationnaire ou s'il est en décroissance, il suffit de regarder quel est dans ce pays le niveau du salaire réel.

Un salaire qui ne fournit à l'ouvrier pauvre qu'une chétive subsistance, c'est l'indication d'un état stationnaire.

Un salaire qui donne au travail une récompense libérale est à la fois l'effet nécessaire et le symptôme naturel de la richesse nationale.

Enfin, un salaire qui ne donne pas à l'ouvrier, même de quoi subsister, qui le réduit à mourir de faim est l'indice d'un pays où la richesse décroît avec rapidité.

Mais tout naturellement, suivant Adam Smith, il y a un autre indice corrélatif, c'est le mouvement de la population, puisque la population augmente suivant les moyens de vivre, par conséquent suivant le taux des salaires et il nous dit :

L'augmentation croissante de population, preuve de sa prospérité.

"La marque la plus décisive de la prospérité d'un pays, c'est l'augmentation croissante du nombre de ses habitants."

Alors qu'en Europe le nombre des habitants de la plupart des Etats met environ 500 ans à doubler, dans les colonies anglaises de l'amérique Septentrionale, on a trouvé qu'elle doublait en 20 ou 25 ans, et c'est un accroissement qui est bien moins dû à l'immigration qu'il élève qu'à la multiplication de la population.

Dans ces pays là, la demande de travail et par conséquent la demande d'hommes va croissante comme fait la demande à l'égard d'autres marchandises. Elle hâte la production, quand celle-ci va trop lentement, et l'arrête quand elle va trop vite.

La demande d'hommes donne de la valeur à l'homme, à l'enfant. La valeur des enfants, leur valeur commerciale, pourrait-on dire, est le plus grand encouragement au mariage.

Ainsi, dit Adam Smith, dans l'Amérique septentrionale, une jeune veuve avec quatre ou cinq enfants est bien souvent un parti recherché, comme une espèce

Source : BIU Cujas

de fortune, alors que cette femme aurait tant de peine à trouver un mari en Europe.

De l'ensemble de ces observations, de la connaissances de ces causes et de ces effets, il résulte donc, en définitive, comme Smith nous le dit, que l'état progressif de la société, est l'état de la vigueur et de la santé parfaite. l'état stationnaire est celui de la pesanteur, l'état retrograde celui de la langueur et de la maladie.

Il serait intéressant de savoir quel salaire peut compter la population ouvrière. Peut-elle espérer que le salaire a plus de chance de s'élever et de se maintenir au dessus du taux nécessaire ou de s'y maintenir rivé?

Le salaire a-t-il des chances de s'élever dans l'avenir? Cela dépend de la rapidité de progression de la population par rapport à l'accroissement de la richesse.

Adam Smith s'en est-il préoccupé?

Par le fait, les données de ce problème nous sont déjà connues.

Que faudrait-il pour que le salaire s'élevât au dessus du taux normal et s'y maintint? Il faudrait que la richesse s'accrût et que la population ouvrière, elle, ne s'accrût pas d'une façon aussi rapide que la richesse. Smith paraît considérer qu'il y a à ce sujet un maximum de richesse pour un pays, qui constitue en quelque sorte le plein de la richesse d'une société.

"Il est peut être bon de remarquer, dit-il, que c'est dans l'état progressif de la société lorsqu'elle est en train d'acquérir successivement plus d'opulence, et non pas lorsqu'elle est parvenue à la mesure complète de la richesse dont elle est susceptible que véritablement la condition de l'ouvrier pauvre, celle de la grande masse du peuple, est plus heureuse et sûre."

Est-ce que du moins il est permis d'espérer que pendant la période de progression le salaire peut s'élever au dessus du salaire nécessaire, qu'il se maintiendra à ce taux élevé?

La réponse dépend du point de savoir dans quelle rapidité de progression va s'accroître la population ouvrière, elle-même, toujours par rapport à la rapidité de progression de la richesse.

Que pense Adam Smith sur ce point?

Il écrit:

"Il est bon d'observer qu'une récompense plus libérale du travail, opérera nécessairement l'effet d'augmenter la population ouvrière à peu près dans la proportion que déterminera la demande de travail.

Source : BIU Cujas

Si cette demande de travail va continuellement en croissant, la récompense du travail doit nécessairement donner au mariage et à la multiplication des ouvriers un encouragement tel, qu'ils soient à même de répondre à cette demande toujours croissante par une population toujours aussi croissante, en sorte que la récompense du travail sera bientôt abaissée à son taux nécessaire."

Ainsi, pour Adam Smith, si les salaires peuvent s'élever naturellement pendant qu'une société avance en richesse, elle est toujours menacée par la multiplication qu'elle-même suscite dans la population ouvrière. L'excitation à l'accroissement des ouvriers est à peu près proportionnel à l'élévation des salaires au dessus du taux nécessaire.

Les choses vont en quelque sorte comme pour les marchandises.

Lorsqu'il y a de grands profits pour certaines sortes de marchandises, les entrepreneurs se hâtent d'en fournir le plus qu'ils peuvent pour gagner d'autant plus, mais la recherche même de ce bénéfice le déprime peu après et le ramène à un taux normal.

Il y a cette différence qu'un homme adulte ne se produit pas aussi rapidement qu'une marchandise. Le salaire ne baissera donc pas aussi vite que le profit de la marchandise, mais ce n'est toutefois qu'une différence de temps, une différence du plus au moins, et encore si l'immigration vient à s'en mêler, la baisse du salaire sera singulièrement activée.

Adam Smith ne s'en tient pas à cela, il va beaucoup plus loin encore, car il y a d'autres choses à considérer dans tout cela.

Il entend ici par taux du salaire, le taux du salaire nominal. Mais il faudrait voir ce que devient le taux du salaire réel, et notamment quelle est l'action du prix des denrées sur le taux du salaire.

Adam Smith montrera qu'il n'y a pas seulement une simple relation de cause à effet entre le prix des denrées et le salaire, mais une relation en sens inverse.

Dans quelles relations sont entre eux le prix des denrées et le taux du salaire ?

Le taux du salaire est déterminé directement par la demande du travail, mais celle-ci est influencée

Bien entendu le prix des denrées est de nature à influer sur le taux du salaire, puisque le salaire nécessaire dépend évidemment du prix des denrées. Le prix des denrées fixe approximativement le salaire nécessaire, mais cela n'empêche pas, dit Adam Smith, que ce qui détermine de façon directe

Source : BIU Cujas

par le taux des denrées

le taux du salaire, c'est la demande de travail avant tout.

Mais ce qu'on ne voit pas toujours suffisamment c'est que la cherté ou le bas prix des denrées agit directement sur la demande même du travail.

Le rapport entre le prix des denrées et le taux du salaire est un rapport complexe. Le prix des denrées va agir en deux sens opposés, sur le taux du salaire.

Double action du coût des denrées sur le taux du salaire. La cherté des denrées tend à la fois à augmenter et à faire baisser le salaire nécessaire.

En effet, si la cherté des vivres tend à faire hausser le prix du travail, elle tend d'autre part à diminuer la demande du travail et par là même à faire baisser le prix du travail (Page 198 du Tome I, toujours au chapitre 8 des salaires).

Comment cela ?

La cherté des denrées diminue, pense-t-il, la demande de travail parce que la cherté des denrées laisse un moins grand excédent des revenus sur les besoins et par conséquent agit ainsi sur la quantité du fond des salaires. Quand le prix des denrées est élevé, le coût de la vie pour toutes les classes de la société est plus élevé, par conséquent l'épargne est moins aisée. L'épargne étant moins aisée, la capitalisation est moins étendue, par conséquent les valeurs destinées à former le fond des salaires, c'est-à-dire l'excédent des revenus sur les besoins de la consommation est moins grand tend à diminuer, donc la demande de travail, elle même est moindre.

Concurremment et agissant dans le même sens cette cherté des denrées accroit l'offre du travail, renforçant ainsi la tendance à la baisse.

La cherté des denrées accroit l'offre de travail parce que cette cherté en rendant la vie plus difficile à quantité de petites gens, qui d'ordinaire peuvent travailler pour leur propre compte, ces petites gens ont tôt fait, dans cette période de vie chère, de manger leur petit capital, alors elles s'efforcent de se remettre en service et de louer leur travail.

Donc si la cherté de la vie tend à faire hausser le salaire nécessaire, de façon concurrente, ce même phénomène va tendre à faire diminuer la demande de travail et à augmenter l'offre de travail, par conséquent à agir dans le sens de la baisse.

Le bas prix des marchandises en même temps qu'il tend à faire baisser le prix

Inversement si le bas prix des marchandises, tend à faire baisser le prix du travail, il tend aussi à augmenter la demande du travail, précisément, en permettant un plus grand excédent

Source : BIU Cujas

du travail, tend aussi à le faire monter

des revenus sur les besoins, par conséquent en augmentant le fond des salaires. Donc, par là, le bas prix des denrées tend à faire hausser le prix du travail que d'autre part il tend à faire baisser en tant qu'on l'envisage comme coût de la vie ouvrière.

On a coutume de reprocher aux économistes de tout expliquer par l'offre et la demande. Explication, dit-on, facile et qui n'en est pas une. Ce qu'il faudrait savoir, c'est ce qui agit sur l'offre et sur la demande.

On pensera qu'Adam Smith ne mérite pas ce reproche, car son analyse des causes qui agissent sur l'offre et sur la demande dans son application au travail est très poussée.

Ainsi donc le prix des denrées exerce sur le taux du salaire deux actions opposées.

La cherté des denrées est à la fois cause de hausse et cause de baisse.

Le bas prix des denrées est à la fois cause de baisse et cause de hausse.

Des deux influences, en sens inverse, qu'exerce le prix des denrées. Quelle est celle qui l'emporte ?

Laquelle des deux forces opposées tend à l'emporter ?

A ce propos, Adam Smith constate simplement que les salaires du travail sont partout beaucoup plus fixes et plus constants que le prix des vivres.

Que conclure de là, en réponse à notre question ?

Adam Smith en conclut que les deux causes opposées semblent se contrebalancer, cela du moins dans les variations ordinaires du prix des vivres, car bien entendu s'il s'agissait de variations excessives, cette affirmation ne tiendrait plus. D'ailleurs Adam Smith illustre cette opinion par un exemple pratique.

Il nous montre les variations subies au cours du XVIII^e siècle par le prix des denrées et en regard la stabilité beaucoup plus grande des salaires.

Cela prouve, pour Adam Smith que le salaire était pendant le XVIII^e siècle normalement au dessus du salaire nécessaire, puisque l'ouvrier pouvait vivre et élever une famille, même dans les années de cherté des subsistances.

Admettons que le salaire moyen soit resté absolument fixe, ce n'a pas été le cas, il y a eu quelques variations, mais elles ont été de peu d'importance. Le prix des denrées a varié, il a baissé, il a haussé. Eh bien, même dans les périodes de hausse du prix des denrées, le salaire n'a pas varié. C'est donc qu'il y

Source : BIU Cujas

avait une marge auparavant pour les dépenses de la vie ouvrière. Le salaire se trouvait donc au dessus du taux nécessaire.

Adam Smith constate donc qu'en Angleterre, de son temps le salaire du travail semble être au dessus de ce qui est précisément nécessaire pour mettre l'ouvrier en état d'élever une famille. Livre I chap. 8.

C'est donc une amélioration qui s'est produite. Cette amélioration qui s'est produite au cours du XVIII^e siècle, risque-t-elle de disparaître? Est-ce que du fait que, pendant près d'un siècle, le taux du salaire s'est trouvé au dessus du taux nécessaire, il ne résulte pas que le niveau du salaire nécessaire se soit trouvé élevé?

Le salaire nécessaire est-il immuable, ou peut-il monter?

Bref pour Adam Smith, le salaire nécessaire est-il immuablement déterminé par les besoins physiques élémentaires, ou bien le salaire nécessaire peut-il monter? Est-ce qu'il ne peut pas arriver, au cours du progrès de la richesse, que les salaires ayant haussé et surtout s'étant maintenus pendant un temps assez long à un taux supérieur au taux nécessaire, que les habitudes de vie un peu plus aisée prises pendant ce temps par la population ouvrière, n'aient un effet stabilisateur sur ce taux nécessaire qui aurait été poussé à quelques degrés plus haut qu'il n'était auparavant?

Adam Smith ne paraît pas avoir envisagé cette question. On le voit seulement parler de façon incidente "des progrès du luxe qui gagne les ouvriers les plus pauvres; lesquels ne se contentent plus aujourd'hui de la nourriture, des vêtements et du logement qui leur suffisaient dans l'ancien temps".

Il semblerait cependant bien, par cette simple observation d'Adam Smith, qu'il admit que le niveau du salaire nécessaire est de nature à hausser sous l'influence du bien-être. La question qu'Adam Smith se pose à propos de cette constatation d'une amélioration de la condition des ouvriers dans le cours du XVIII^e siècle, est tout autre que sociale, elle est, pour les hommes de notre temps, tout à fait singulière.

L'amélioration de la condition des classes populaires est-elle un avantage social? Réponse affirmative d'Adam Smith.

Voici en effet comment Adam Smith la formule. "Cette amélioration survenue dans la condition des dernières classes du peuple, doit-elle être regardée comme un avantage ou comme un inconvénient pour la société." (Page 189 du Tome I).

Aujourd'hui qui oserait poser pareille question. A l'époque d'Adam Smith, on la posait et on la discutait. Rien ne pourrait mieux montrer la différence

Source : BIU Cujas

des temps.

Pour Smith, voici ce qu'il en pense :

"Au premier coup d'œil, la réponse paraît tout à fait simple. Les domestiques, les ouvriers et artisans de toutes sortes composent la plus grande partie de toute société politique. Or, peut-on regarder comme un désavantage pour le tout ce qui améliore le sort de la plus grande partie.

"Assurément on ne peut pas regarder comme heureuse et prospère une société dont les membres les plus nombreux sont réduits à la pauvreté et à la misère. La seule équité d'ailleurs exige que ceux qui nourrissent, habillent et logent tout le corps de la nation aient dans le produit de leur propre travail une part suffisante pour être eux-mêmes passablement nourris, vêtus et logés." Page 189 - tome I.)

La réponse d'Adam Smith est donc très nette.

C'est une chose dont il faut se féliciter que cette amélioration. Il ne faudrait peut-être pas gratter très fort la dernière proposition d'Adam Smith pour en voir sortir l'idée d'un salaire minimum légal.

Toutefois, il n'y a pas lieu de penser que ce soit là la pensée de Smith, car on le voit dire quelques lignes plus haut que l'expérience semble démontrer que la loi ne peut jamais régler convenablement les salaires quoiqu'elle ait eu souvent la prétention de le faire.

Pour Adam Smith, c'était donc une circonstance extrêmement heureuse pour la société que cette élévation du taux du salaire. Que pouvait-on dire en faveur de l'opinion contraire ? Comment pouvait-on soutenir que l'amélioration survenue dans la condition des dernières classes du peuple doit être regardée, non pas comme un avantage, mais comme un inconvénient ? La réponse est bien simple, elle consiste simplement en ce que certaines gens confondent leur intérêt propre avec celui de la société et la mode n'en est point terminée. Adam Smith nous parle de ces gens qui prétendaient que l'ouvrier est plus paresseux en proportion de ce qu'il vit plus facilement, plus laborieux en proportion de ce qu'il est obligé de peiner plus pour gagner sa vie. Ces gens disaient qu'une subsistance abondante énerve l'activité des ouvriers, qu'une subsistance chétive les anime au travail.

Adam Smith fait justice de ces sophismes. Sans doute quand l'ouvrier a la vie facile, les maîtres le trouvent alors moins soumis, moins docile, il acceptera

Source : BIU Cujas

moins facilement les conditions imposées par les maîtres qui font des marchés moins avantageux avec lui. Enfin, ouvriers et domestiques s'établissent volontiers pour leur propre compte, parce qu'ils peuvent économiser plus facilement.

Il est naturel que les maîtres de tous genres n'aiment point cet état de choses et qu'ils vantent l'état de choses contraire comme plus favorable à l'industrie, à l'agriculture, comme plus avantageux pour la société, etc....

Mais Adam Smith répond à ces intérêts égoïstes habiles à se colorer du souci de l'intérêt général et plusieurs points de sa réponse méritent d'être reproduits textuellement en ce qu'ils éclairent sa pensée d'un jour inattendu certes pour beaucoup.

Supériorité de l'ouvrier indépendant.

D'abord, dit-il, il est heureux, même au point de vue économique que la production des ouvriers indépendants, des producteurs autonomes augmente.

On ne peut, en effet, dit-il, imaginer rien de plus absurde que de croire qu'en général les hommes travaillent moins quand ils travaillent pour leur propre compte, que quand ils travaillent pour le compte d'autrui.

Un pauvre ouvrier indépendant, autonome, sera généralement plus laborieux que ne le sera même un ouvrier qui travaille à la pièce. Le premier jouit de tout le produit de son industrie, l'autre le partage avec un maître. L'un dans son état d'isolement et d'indépendance est moins exposé à être tenté par les mauvaises compagnies qui perdent si souvent les mœurs de l'autre dans les grandes manufactures.

La supériorité de l'ouvrier indépendant doit être encore bien plus grande sur ces ouvriers qui sont loués au mois ou à l'année et qui ont toujours les mêmes salaires et la même subsistance, soit qu'ils fassent beaucoup ou peu d'ouvrage."

A ce premier point de vue donc il est bon que les salaires soient larges. Cela favorise - on s'en plaint de certains côtés - le passage de la situation d'ouvrier à celle d'artisan autonome, ce qui est préférable pour le progrès de la richesse parce que l'activité est plus grande.

Plus grande activité du travail de l'ouvrier bien rémunéré.

En second lieu et en considérant les ouvriers qui travaillent pour un maître, on ne craint pas de dire qu'une subsistance abondante énerve leur activité et qu'une subsistance chétive les anime au travail.

Adam Smith observe à ce sujet avec beaucoup de bon sens "qu'un peu plus d'aisance qu'a l'ordinaire puisse rendre certains ouvriers paresseux, c'est ce qu'on ne saurait nier. Mais que cette aisance produise le même effet sur la plupart d'entre eux ou bien que les hommes

Source : BIU Cujas

en général soient mieux disposés à travailler quand ils sont mal nourris que quand ils sont bien nourris, quand ils ont le coeur abattu que quand ils sont contents et animés, quand ils sont souvent malades que quand ils jouissent généralement d'une bonne santé, c'est ce qui ne paraît pas fort probable." (page 191 du tôme I)

La récompense libérale du travail augmente l'industrie des classes inférieures.

Enfin la récompense libérale du travail augmente l'industrie des classes inférieures. Ici Adam Smith a une page d'une humanité si profonde qu'elle serait tout entière à citer. En voici les passages essentiels. C'est au chapitre 8 du Livre I, pages 192 et 194.

Ce sont les salaires du travail qui sont l'encouragement de l'industrie (de l'activité) et celle-ci comme toute autre qualité de l'homme se perfectionne à proportion de l'encouragement qu'elle reçoit. La douce espérance d'améliorer sa condition et de finir peut être ses jours dans le repos et dans l'aisance excite l'ouvrier à tirer de ses forces tout le parti possible. Aussi verrons-nous toujours les ouvriers plus actifs, plus intelligents, plus expéditifs là où les salaires sont élevés que là où ils sont bas."

Cet optimisme résulte d'enquêtes récentes menées avec beaucoup de circonspection.

"En Angleterre plus qu'en Ecosse, dans le voisinage des grandes villes plus que dans les campagnes éloignées, il y a bien quelques ouvriers qui lorsqu'ils peuvent gagner en quatre jours de quoi subsister toute la semaine, passeront les trois autres jours dans la fainéantise. Mais à coup sur ce n'est pas le fait du plus grand nombre.

"Au contraire, on voit souvent les ouvriers qui sont largement payés à la pièce s'écraser de travail, se ruiner la santé et le tempérament en peu d'années.

"Cette fainéantise de trois jours de la semaine dont on se plaint tant et si haut, n'a souvent pour véritable cause qu'une application forcée pendant les quatre autres jours. Un grand travail de corps ou d'esprit continu pendant plusieurs jours de suite est naturellement suivi dans la plupart des hommes d'un extrême besoin de relâche qui est presque irrésistible. C'est le cri de la nature qui veut impérieusement être soulagée, quelquefois seulement par du repos, quelquefois aussi par de la dissipation et de l'amusement.

Si on lui désobéit, il en résulte souvent des conséquences dangereuses quelquefois funestes, qui prédisposent et amènent un peu plus tôt ou un peu plus tard le genre d'infirmité qui est particulière au métier.

"Si les maîtres écoutaient toujours ce que leur dicte à la fois la raison et l'humanité, il y aurait bien

Source : BIU Cujas

bien souvent de modérer plutôt que d'exciter l'application au travail dans une grande partie de leurs ouvriers.

"Je crois que dans quelque métier que ce soit, on trouvera que celui qui travaille avec assez de modération, pour être en état de travailler constamment, celui-là non seulement conserve le plus longtemps sa santé, mais encore est celui qui dans le cours d'une année fournit la plus grande quantité d'ouvrage."

On croirait entendre parler un de nos modernes défenseurs de la réduction de la journée de travail.

La hausse des salaires n'entraînera-t-elle pas une hausse des produits qui diminuera la consommation.

Reste une dernière inquiétude. C'est que l'élévation des salaires pourrait bien - et c'est Adam Smith lui-même qui soulève l'objection en ces termes - augmenter nécessairement le prix de beaucoup de marchandises et qu'en conséquence l'élévation des salaires tendrait à diminuer d'autant la consommation tant intérieure qu'extérieure. (Livre I, chap. 8, in fine).

Cette objection est souvent reproduite de notre temps.

Adam Smith ne pense pas que ce résultat se produise.

Adam Smith répond que ce résultat d'une hausse du prix des marchandises et par conséquent d'une diminution dans la consommation comme contre coup d'une hausse des salaires, ne semble pas en définitive être atteint. Bien entendu en tant que l'élévation du salaire se serait produite naturellement et non pas par l'effet de la loi. En effet, dit-il, si les salaires se sont élevés, c'est que le fond des salaires s'est augmenté. C'est donc qu'il y a eu un accroissement des capitaux dans le pays. C'est là la cause essentielle pour lui.

Or, cette même cause qui a amené la hausse du salaire, tend à augmenter la puissance productive du travail, tend à faire produire à une plus petite quantité de travailleurs, une plus grande quantité d'ouvrage, par conséquent à faire baisser le prix des marchandises.

Adam Smith excelle vraiment à voir la complexité des phénomènes. En somme, on se trouve ici en présence d'une même cause produisant deux forces en sens opposé et qui se contrebalancent.

En effet, développons un peu l'idée d'Adam Smith en le suivant.

L'accroissement des capitaux, qui, d'une part pousse à la hausse du prix des marchandises par la hausse

Source : BIU Cujas

des salaires pousse concurremment à la baisse du prix de ces mêmes marchandises par l'augmentation de la productivité du travail et voici comment.

Ces capitaux, nouvellement formés, cherchent, par leur nature même à s'utiliser avec profit. Le moyen pour eux de s'utiliser avec profit, c'est de perfectionner la production.

"Le propriétaire, dit Adam Smith, du capital qui alimente un grand nombre d'ouvriers, essaie nécessairement, pour son propre intérêt, de combiner entre ses ouvriers la division, la distribution des tâches de telle façon qu'il produise la plus grande quantité possible d'ouvrage. Par le même motif, il s'applique à fournir ses ouvriers des meilleures machines que lui ou eux peuvent imaginer.

Ce qui s'opère parmi les ouvriers d'un atelier particulier s'opèrera pour la même raison parmi tous les ouvriers de la grande société. Plus leur nombre est grand plus ils tendent naturellement à se partager en différentes classes, à se subdiviser leur tâche."

- Bref la division du travail tend à s'étendre proportionnellement à l'augmentation des capitaux.

"Il y a ainsi un plus grand nombre d'intelligences occupées à inventer les machines les plus propres à exécuter la tâche dont chacun est chargé."

Il y a donc une infinité de marchandises, qui, en conséquence de tous ces perfectionnements de l'industrie, sont obtenues par un travail tellement inférieur en quantité à celui qu'elles coûtaient auparavant que l'augmentation dans le prix de ce travail se trouve plus que compensée par la diminution dans la quantité du même travail." (Pages 198 et 199 du Tome I).

L'idée est très simple.

Ces deux résultats paraissent inconciliables à première vue, mais ils sont parfaitements conciliables dans l'unité de cause qui les produit l'un et l'autre.

Pourquoi faut-il que sur cette perspective riante après tout plane en quelque sorte l'ombre sinistre du salaire nécessaire, car si désagréable qu'il soit de se le rappeler, il faut pourtant bien se souvenir que si l'accroissement de la population ouvrière doit fatalement priver celle-ci de l'amélioration, est-ce qu'il ne vaudrait pas mieux peut-être pour l'ouvrier n'avoir jamais entrevu cette amélioration ?

N'est-ce pas le supplice de Tantale que, dans l'ensemble, vient de nous décrire Adam Smith ?

Le socialisme ne manquera pas de prétendre cela.

LES COURS DE DROIT
RÉPÉTITIONS ÉCRITES
Rédigées à l'usage des
ÉTUDIANTS EN DOCTORAT
POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE
1913-1914

Source : BIU Cujas

Pendant presque tout le cours du XIXe siècle, la loi du s
laire sera le tremplin des agitateurs socialistes, surtou
après que le plus célèbre d'entre eux, Ferdinand Lassalle
lui aura trouvé le nom qui à lui seul est une fortune
la loi d'airain des salaires.

Heureusement que les faits sont venus démontre
que l'airain de cette loi est d'un métal singulièrement
élastique, malléable et aujourd'hui presque personne n'
plus se donner le ridicule de faire résonner ce métal,
depuis surtout que Karl Marx l'a irrévérentieusemen
rangée dans la catégorie des "bourdes lassalliènes." (Revue
Politique de 1894, pages 762 et 763).

Telles sont les idées essentielles touchant l'analy
du mouvement des salaires d'après Adam Smith. Là on
rencontre la plupart des idées fondamentales qui pa
la suite serviront de thème essentiel aux théories sur
le salaire.

II. Le Profit.

Une même cause générale, celle qui agit sur le
taux des salaires agit en même temps sur le taux
des profits; mais elle agit sur le taux des profits d'u
manière différente.

Causes du mouvement des profits et proposition d'Adam Smith.

On peut ramener les propositions d'Adam
Smith en ce qui concerne les causes du mouvement
des profits aux quatres propositions suivantes: deu
sont de portée générale, les deux autres envisagent
des cas plus particuliers.

1° L'accroissement des capitaux qui fait hau
ser les salaires tend à abaisser les profits.

2° Une diminution survenue dans la mas
des capitaux d'un pays en amenant la baisse de
salaires amène pareillement une hausse dans le
profits.

(Dans ces deux hypothèses, la même cause génér
le agit inversement sur les salaires et les profits.)

3° Dans l'hypothèse d'un état stationnair
de la Richesse du pays. "Dans un pays qui aurait
atteint le dernier degré de richesse auquel la na-
ture de son sol et de son climat et sa situation à
l'égard des autres pays peuvent lui permettre d
atteindre, les salaires du travail et les profits de
capitaux seraient probablement très bas tous le
deux."

4° Enfin il est possible inversement que les
salaires du travail et les profits des capitaux soien
à la fois très élevés tous les deux. Ce sont là des choses
qui, ajoute Adam Smith, naturellement vont rarement

Source : BIU Cujas

ensemble, mais cela se rencontre cependant dans le cas particulier d'une colonie nouvelle et par conséquent pour un temps seulement.

Demonstration par le raisonnement et par l'observation.

Telles sont les quatre propositions dans lesquelles on peut ramasser la pensée d'Adam Smith. Il s'agit de les démontrer. Adam Smith va entreprendre de démontrer ces différentes manières de se comporter du profit à la fois par le raisonnement et par l'observation soit historique soit comparative.

Difficulté de déterminer même approximativement le taux des profits.

Cependant en ce qui concerne l'observation comme moyen de démonstration, Smith, rencontre comme pour le salaire, une difficulté, celle de déterminer même par approximation le taux habituel des profits.

"C'est que dit-il, le profit est si variable que la personne qui dirige un commerce particulier ne pourrait pas toujours vous indiquer elle même le taux moyen de son profit annuel."

En effet, a chaque moment donné pour la plupart des industries il est extrêmement difficile de dire vraiment quels sont les profits que l'on peut considérer comme acquis.

"Le profit de ce commerçant varie non seulement d'une année à l'autre, mais même d'un jour à l'autre et presque d'heure en heure. Il serait encore plus difficile de déterminer le profit moyen de tous les différents commerces établis dans un grand royaume et quant à prétendre, avec un certain degré de précision, de ce que le taux du profit peut avoir été anciennement et à des époques reculées, c'est ce que nous regardons comme absolument impossible."

Indication que peut fournir pour le mouvement des profits la variation du taux de l'intérêt, car celui-ci tend à s'élever avec l'importance des profits.

Cependant il y a un moyen indirect de se faire une idée approximative du mouvement du taux moyen des profits dans un pays à une époque donnée ou à différentes époques données.

Ce moyen consisterait à juger du mouvement du taux des profits d'après l'intérêt de l'argent placé. Ce mouvement est beaucoup plus facile à constater et la raison que suivant Adam Smith il y a d'user de ce moyen indirect d'investigation, c'est, dit-il, qu'on peut établir pour maxime, que "partout ou on pourra faire beaucoup de profits par le moyen de l'argent, on donnera communément beaucoup pour avoir la faculté de s'en servir et en général on donne moins quand il n'y aura que peu de profits à faire par l'emploi de l'argent. Ainsi suivant que le taux ordinaire de l'intérêt varie dans un pays, nous pouvons compter que les profits ordinaires

Source : BIU Cujas

varient en même temps qu'ils baissent quand l'interêt baisse et qu'ils montent quand l'interêt monte. En sorte que les progrès de l'interêt peuvent nous donner une idée du profit du capital." Ce moyen indirect dans l'état actuel du crédit, paraît sujet à réserves mais était peut être beaucoup plus fondé au temps de Smith.

Observation sur la valeur actuelle de ce procédé de renseignement.

Quoi qu'il en soit, il reste de l'idée de Smith une vérité, c'est que, quand le taux des profits est très haut, il y a chance pour que le taux de l'interêt tende à hausser

Etant donné ce moyen de contrôle, on peut examiner ces quatre propositions:

1ère proposition: l'accroissement des capitaux fait baisser les profits par suite de la concurrence entre les capitaux.

1° L'accroissement des capitaux qui fait hausser les salaires tend à abaisser les profits.

Cette baisse des profits comme conséquence de l'accroissement des capitaux est en pareille hypothèse l'effet naturel de la concurrence des capitaux entre eux.

"Quand les capitaux de beaucoup de gros commerçants sont versés dans un même genre de commerce, leur concurrence mutuelle tend naturellement à en faire baisser les profits et quand les capitaux se sont pareillement grossis dans tous les différents commerces dans le pays, la même concurrence doit produire le même effet sur tous les profits."

Voilà la démonstration rationnelle. Voici maintenant les observations. Sur ce terrain du raisonnement, il faut bien voir que cet accroissement des capitaux agit doublement par deux côtés sur le taux des profits pour les faire baisser.

Double action de l'accroissement des capitaux dans le sens d'une baisse des profits par suite de la concurrence des capitaux et par suite de la concurrence entre entrepreneurs.

Tout d'abord par suite de la concurrence plus grande que se font les entrepreneurs dans la demande de travail les salaires haussent. Cela tend ainsi à augmenter le coût de production. D'un autre côté la concurrence plus grande que se font les entrepreneurs comme vendeurs de produits tend à faire baisser le prix des produits.

Donc double chef de réduction du taux des profits. 1°) par la hausse du coût de production suivant la hausse des salaires et 2° par la baisse du prix des produits.

Telles sont les observations que Smith invoque à l'appui de son raisonnement.

En Angleterre depuis le règne de Henri VIII la richesse et le revenu national ont toujours été en

Source : BIU Cujas

ication fou- par les faits. uis Henri VIII. alaires ont gmenté en gleterre, pen- ié ce temps-l' rêt, donc les fits ont baissé. uite de la currence des itaux.

croissant et cela de façon accélérée. Aussi durant la même période, les salaires du travail ont été continuellement en augmentant.

Et les profits ?

Pour en juger, considérons le taux de l'intérêt pendant cette période du XVIIIe siècle. En Angleterre la loi réglait le taux de l'intérêt. Dès lors, le mouvement de l'intérêt n'a pas été naturel, pourrait-on objecter avec juste raison. Mais Adam Smith fait remarquer, et ceci est très intéressant au point de vue historique, que ce n'est pas une objection, étant donné la façon dont les choses se sont passées en Angleterre.

"Tous ces différents règlements paraissent avoir été faits, dit-il avec beaucoup d'égard aux circonstances. Ils semblent avoir suivi et non pas précédé le taux de l'intérêt de la place. Ces règlements semblent avoir plutôt calqué qui ordonné le taux auquel empruntaient habituellement les gens qui avaient bon crédit."

Par conséquent le mouvement du taux de l'intérêt légal maximum est bien l'indice du mouvement du taux réel en Angleterre étant donnée la sagesse avec laquelle la loi fixait le taux de l'intérêt.

Ce que l'on constate, dit Adam Smith, au cours de la période envisagée, c'est en effet, un abaissement progressif du taux de l'intérêt. On voit descendre ce taux de 10% dans le statut de la 37e année du règne de Henri VIII à 8%, puis 6%, puis 5%, statut de la 2ème année de la reine Anne. Si l'on continue, on voit qu'avant la dernière guerre de l'Angleterre contre la France qui se termina par les traités de 1713 et de 1714 le taux réel de l'intérêt en Angleterre était même au-dessous du maximum de 5%. Le gouvernement emprunta même à 3% (Livre I, chap. 9, page 201.). Cette baisse du taux de l'intérêt démontre, suivant Adam Smith, que son raisonnement est juste.

Mais Smith, ne s'en tient pas à l'observation historique dans le temps, il va procéder aussi par l'observation comparative.

Au contraire Ecosse les sa- ires ont moins e augmenté le ux de l'intérêt plus élevé et profits le sont alement

L'Ecosse est non seulement un pays beaucoup plus pauvre que l'Angleterre, mais encore ses progrès vers l'opulence semblent être bien plus lents. Or qu'y voit-on ? C'est que les salaires sont plus bas en Ecosse qu'en Angleterre. Et les profits ? Regardons le taux de l'intérêt en Ecosse. On y voit que les gens les plus accrédités n'empruntent pas au dessous de 5%, c'est à dire qu'ils ne trouvent qu'à emprunter au taux

Source : BIU Cujas

maximum légal qui est le même en Ecosse qu'en Angleterre. Par conséquent le taux du profit doit être un peu plus élevé en Ecosse qu'en Angleterre, parce que l'état croissant des capitaux n'est pas caractérisé par un mouvement aussi rapide qu'en Angleterre.

En France à la même époque la richesse croissant moins vite qu'en Angleterre et en Ecosse, les salaires sont plus bas et les profits plus élevés.

"La France est peut être pour le moment un pays moins riche que l'Angleterre (Smith écrivait en 1776) En tout cas la richesse y croit certainement moins vite qu'en Angleterre et même qu'en Ecosse, bien qu'elle n'aille pas en déclinant, contrairement à ce qu'on en dit généralement.

Aussi dit-il, les salaires du travail y sont-ils plus bas qu'en Angleterre. Pour en être convaincu, il suffirait de remarquer la différence qu'on peut constater dans l'extérieur et dans la tenue des gens du peuple des deux pays."

Pour les profits, voyons le taux de l'intérêt. En France la loi fixe comme en Angleterre un taux maximum et il a beaucoup varié au cours du XVIIIe siècle. Il a été alternativement de 5, 2, 3.50, 5, 4, 5%. Ce mouvement du taux légal au cours du XVIIIe siècle n'offre pas en France le même aspect qu'en Angleterre. En Angleterre, c'était un décroissement continu. Ici nous avons des sauts en tous sens.

Ces réductions à 3, 50 et à 2% s'expliquent, dit Adam Smith, non pas par les changements du taux de l'intérêt sur la place, mais vraisemblablement par le but gouvernemental d'amener la réduction de l'intérêt des dettes publiques.

Il n'y a donc pas à faire fond sur le mouvement du taux légal en France. C'est au taux de la place qu'il faut s'en rapporter. Comment se fait-il que le taux de la place était supérieur? C'est que la loi sur le maximum légal n'était pas respectée.

En France, comme ailleurs, on a beaucoup de moyens d'éluder la loi, qu'elle veuille régler le taux des salaires ou de l'intérêt.

Par conséquent le taux du profit devait être plus élevé en France qu'en Angleterre. "C'est ce que les commerçants anglais qui font le commerce dans les deux pays m'ont confirmé. Du reste il suffirait de voir combien de sujets anglais emploient de préférence leurs capitaux en France ou pourtant le commerce est peu considéré, plutôt que de les employer dans leur pays où le commerce est en grande estime."

D'un autre côté voici la Hollande.

"La Hollande est un pays plus riche que

Source : BIU Cujas

Au contraire en Hollande, pays plus riche que l'Angleterre, les salaires sont plus élevés tandis que les profits revélés par le taux de l'intérêt sont plus bas.

l'Angleterre proportionnellement à sa population et à l'étendue de son territoire. Les capitaux s'y accroissent dans une proportion telle que les Hollandais prêtent des sommes énormes à l'étranger, notamment à l'Angleterre et à la France, où ils possèdent une partie des fonds publics. Aussi, il faut s'attendre à ce que les salaires soient plus élevés en Hollande qu'en Angleterre. En effet ils le sont sensiblement.

Quant aux profits, regardons le taux de l'intérêt. Ici, Adam Smith ne nous parle pas de l'intérêt légal, car à cette époque il n'y avait pas de taux légal en Hollande. C'est donc le taux de la place qui, seul, est en jeu. Le gouvernement Hollandais emprunte à 2% et les particuliers qui ont bon crédit à 3%.

Le taux de l'intérêt est donc plus bas en Hollande qu'en Angleterre, le taux des profits par conséquent doit y être également plus bas.

"En fait, dit Adam Smith, on sait généralement que les Hollandais sont de tous les peuples de l'Europe celui qui se contente de moindres bénéfices."

L'abaissement des profits en Hollande prouve-t-il que le commerce y soit en décadence?

A ce propos là, Adam Smith fait une observation intéressante parce qu'elle est de portée générale. Ce taux faible des profits en Hollande donne prétexte, dit-il, à quelques personnes pour prétendre que le commerce décline en Hollande.

Mais, ajoute-t-il, ce déclin du commerce, cela peut être vrai de quelques branches particulières, mais ne pourrait l'être d'une manière générale. Quand les profits baissent, les commerçants sont très disposés à se plaindre de la décadence du commerce quoique cependant la diminution des profits soit l'effet naturel de la prospérité du commerce.

Les fortes sommes dont les Hollandais sont propriétaires dans les fonds publics, de France et d'Angleterre, la quantité de fonds qu'ils prêtent à tous les particuliers dans des pays où le taux de l'intérêt est plus élevé que chez eux, mais ce sont là des circonstances qui, sans aucun doute, démontrent la surabondance de leurs capitaux ou bien leur accroissement au delà de ce qu'ils peuvent employer avec un profit convenable dans les affaires de leur pays. Mais cela ne prouve nullement que ces affaires aillent en diminuant."

Est-ce qu'il ne peut pas en être des capitaux d'une grande nation comme de ceux d'un particulier. Les capitaux d'un particulier, bien qu'ils

Source : BIU Cujas

aient été acquis par le moyen de son commerce, s'augmentent quelquefois au delà de ce qu'il peut employer dans son commerce."

C'est ce qui se passe en Hollande.

Voilà comment pour ce qui est de la première proposition d'Adam Smith, l'état croissant des capitaux dans un pays peut faire baisser les profits.

2e Une diminution dans la masse des capitaux d'un pays en amenant la baisse des salaires amène pareillement une hausse dans les profits.

2e Proposition. L'abaissement des capitaux dans un pays entraine un abaissement des salaires et une augmentation des profits.

"En effet, les salaires du travail étant baissés, dit Adam Smith, les propriétaires de ce qui reste de capitaux dans la société peuvent établir leurs marchandises à meilleur compte qu'auparavant.

D'autre part, comme il y a moins de capitaux employés à fournir le marché qu'il n'y en avait auparavant, les entrepreneurs peuvent vendre plus cher leurs produits. Les marchandises coûtent moins et elles se vendent plus cher, leurs profits croissent ainsi en raison du double."

Tel est le raisonnement d'Adam Smith.

Faisons maintenant intervenir l'observation. Si le raisonnement est juste, dans les pays où la richesse est en décroissance, on constatera que les salaires sont bas et le taux de l'intérêt élevé.

fait à l'appui: Dans les établissements des Indes les salaires sont très bas et l'intérêt, donc les profits, élevés.

En effet, Adam Smith cite les établissements Anglais des Indes orientales où les salaires sont très bas et les intérêts très élevés. Dans ces pays ruinés, on prête fréquemment à 40, 50 et 60%. Cela implique des profits très hauts pour pouvoir payer de pareils intérêts.

3e Proposition.

3e Proposition: Dans un pays à richesse stationnaire, salaires et profits seraient très bas.

Dans un pays où la richesse est stationnaire, les salaires du travail et les profits du capital seraient conjugués, ils seraient probablement très bas tous les deux.

C'est qu'en effet, d'une part, ce pays est aussi largement peuplé qu'il peut l'être en considération du nombre d'hommes qu'il peut nourrir et que peut employer son capital, de telle sorte que la concurrence pour obtenir des emplois y est nécessairement telle que les salaires y sont réduits au taux nécessaire, c'est-à-dire à ce qui est suffisant pour entretenir le même nombre d'ouvriers et pour reproduire le même nombre d'ouvriers.

Source : BIU Cujas

D'autre part chaque branche particulière de l'industrie est saturée de capitaux. Ainsi la concurrence des capitaux dans ce pays fait que ces capitaux se placent à de faibles intérêts.

Voyons maintenant l'observation des faits. Ici, Adam Smith ne nous donne pas de faits permettant de contrôler l'exactitude de son raisonnement. La raison en est peut-être qu'aucun pays n'est encore parvenu à ce degré d'opulence au delà duquel il ne saurait aller. Il est vrai qu'il songe à donner l'exemple de la Chine, qui est un pays paraissant stationnaire. La Chine était d'ailleurs à la mode à son époque. (Cf. Livre I, chap. 9, page 209 du tome I).

4e Proposition.

Dans une colonie nouvelle il est possible que les profits et les salaires soient tous deux très élevés.

Il est possible que les salaires du travail et les profits des capitaux soient à la fois conjugués et très élevés tous les deux.

Cela se voit dans les colonies anglaises de l'Amérique septentrionnale et aussi dans les Indes occidentales. Les salaires dans ces régions sont plus élevés qu'en Angleterre.

Y a-t-on trouver la contre partie, le phénomène inverse pour les profits ? Non, l'intérêt et par conséquent le profit est plus élevé là-bas qu'en Angleterre l'intérêt y est de 6 à 8 %.

Ce raisonnement montre que cela se peut dans le cas d'une colonie nouvelle. Dans les colonies nouvelles, les capitaux sont naturellement peu abondants en proportion de l'étendue du territoire. Les colons ont plus de terres qu'ils n'ont de capitaux à consacrer à la culture, en sorte que les capitaux que possèdent les colons sont appliqués seulement à la culture des terres les plus fertiles ou les plus favorablement situées. Ces terres s'achètent très souvent même au dessous de la valeur que comporterait leur produit naturel, leur produit sans travail. Dès lors le capital employé tant à l'achat qu'à l'amélioration de ces terres doit rendre en de pareilles conditions un très gros profit.

D'autre part l'accumulation rapide du capital qui se produit dans un emploi aussi favorable met le colon à même d'augmenter le nombre des bras qu'il occupe et de l'augmenter beaucoup plus vite que ne le lui permet la colonisation. Aussi les travailleurs sont libéralement payés.

Seulement ce parallélisme de niveau entre les profits et les salaires ne peut être que temporaire. A mesure que la population de la colonie augmente, les

1913-1914
"LES COURS DE DROIT"
RÉPÉTITIONS ÉCRITES
rédigées à l'usage des
ÉTUDIANTS EN DOCTORAT
POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE
et conformément au programme de cet Examen
A. Prujon, Dr, 3, place de la Sorbonne (au premier)

Source : BIU Cujas

profits des capitaux tendent à baisser.

Ce parallélisme entre l'élévation des profits et celle des salaires ne peut être que temporaire, avec l'augmentation des capitaux les profits baisseront sans qu'il en soit de même des salaires Ex. : colonies anglaises de l'Amérique du Nord.

"Quand les terres les plus fertiles et les mieux situées se trouvent toutes occupées, la culture de celles qui sont inférieures tant par le sol que par la situation devient de moins en moins profitable. Les profits diminuent. Ainsi sur ces terres nouvelles, le taux de l'intérêt doit baisser et de fait c'est ce qu'on a déja pu observer."

"Si le taux de l'intérêt dans les colonies anglaises de l'Amérique du Nord a commencé à baisser, les salaires n'ont cependant pas diminué. Cela se comprend. La diminution des profits a pour cause l'accroissement des travaux. Or, l'accroissement des capitaux est cause de hausse des salaires. Quelque soient les profits, les demandes de travail augmentent avec l'accroissement du capital et il ne faudrait pas s'imaginer que, parce que les profits ont baissé, les capitaux cessent d'augmenter. Au contraire, ils continuent à augmenter et même plus vite qu'auparavant.

"Il en est, dit Adam Smith, des nations industrieuses qui sont en train de s'enrichir comme des individus industrieux. Un gros capital quoique avec de petits profits augmente en général plus fortement qu'un petit capital avec de gros profits. L'argent fait l'argent, dit le proverbe. Quand vous avez gagné un peu, il vous devient facile de gagner davantage. Le difficile est de gagner ce peu."

Telles sont les observations d'Adam Smith, sur la maniere dont se comporte le taux des profits au cours des diverses phases par où peut passer la richesse d'un pays.

A ces observations essentielles, Adam Smith en ajoute beaucoup d'autres, comme par exemple lorsqu'il essaie de déterminer le taux minimum et le taux maximum des profits ordinaires, ou encore lorsqu'il nous montre, que contrairement à l'idée commune, dans un pays qui serait parvenu au comble de la richesse, presque tout le monde serait dans la nécessité de travailler, puisque le taux du profit serait si bas que le taux de l'intérêt de l'argent y serait trop faible pour qu'il y eut de façon au moins quelque peu importante des revenus sans travail.

"Il n'y aurait, dit-il, que les personnes extrêmement riches qui pourraient vivre de l'intérêt de leur argent. Tous les gens de fortune bornée ou médiocre seraient obligés de diriger eux-mêmes l'emploi de leurs capitaux de façon à gagner des profits qui sont un peu plus élevés que les intérêts, ce qui semble être à peu près l'état de la Hollande."

Source : BIU Cujas

Il semble que là, Adam Smith oublie un point. C'est que le capitaliste pourrait porter ses capitaux à l'étranger où l'intérêt est plus élevé.

A propos de l'effet de l'accroissement des capitaux sur les salaires, Adam Smith a soulevé la question de savoir si la hausse des salaires ne devait pas entraîner une élévation du prix des marchandises. Il a répondu négativement en faisant observer que cette cause de hausse du prix des produits existe bien en tant que cause de hausse, mais elle est comme telle plus que compensée par l'accroissement de la productivité du travail qui est un effet concurrent de l'accroissement des capitaux.

L'accroissement du productivité du travail et l'accroissement des capitaux entraînant une baisse des profits, compensent l'élévation des salaires et tendent vers une diminution du prix des marchandises.

Donc il n'y aurait pas à s'inquiéter de l'effet sur le prix des marchandises de la hausse des salaires.

En étudiant le profit on a rencontré un nouveau chef de compensation de la tendance à la hausse des marchandises, c'est la baisse des profits.

L'accroissement des capitaux entraînant la baisse des profits agit par conséquent par là encore dans le sens d'une baisse du prix des produits. Adam Smith ne manque pas du reste de relever le fait. Il dit au livre I, chap. 9, page 209 du tome I:

"Dans les pays qui vont en s'enrichissant avec rapidité, le faible taux des profits peut compenser le haut prix des salaires du travail dans le prix de beaucoup de denrées et mettre ces pays à portée de vendre aussi bon marché que leurs voisins qui s'enrichissent moins vite et dont les salaires sont plus bas."

Ce qui fait surtout monter le prix des marchandises c'est l'élévation des profits, celle-ci agit sur la hausse des produits à la manière de l'intérêt composé dans une dette tandis que la hausse des salaires n'agit qu'à la manière d'un intérêt simple.

Adam Smith fournit en quelque sorte un argument contre un des aspects de la thèse protectionniste en tant que cette thèse invoque les salaires plus bas dans les pays qui se font concurrence. Cette constation est pour lui l'occasion de diriger un coup droit contre les maîtres manufacturiers et marchands, tout en faisant entrevoir une question.

"Nos marchands, dit-il, et maîtres manufacturiers se plaignent beaucoup des mauvais effets des hauts salaires en ce que l'élévation des salaires renchérit leurs marchandises et par là en diminue le débit, tant à l'intérieur qu'à l'étranger."

Smith prétend qu'en fait, des profits élevés tendent beaucoup plus que des salaires élevés à faire monter le prix de la marchandise et à le faire monter beaucoup plus que les hauts salaires. Livre I, chap. 9 page 209 du tome I.

De cette assertion, nous aurons une explication dans le double chef de compensation que nous avons vu au haut salaire.

Du moment que les hauts salaires impliqués par

Source : BIU Cujas

l'accroissement des capitaux sont corrélatifs à une baisse des profits et à une baisse du prix des produits, il semblerait que ce seul fait établit le bien fondé de l'assertion d'Adam Smith.

Mais ce n'est pas cette explication déjà vue qu'Adam Smith songe à présenter. C'est autre chose qu'il entend dire.

Adam Smith faisant abstraction ici des causes de compensations dont il a parlé, envisage en elle même la cause de renchérissement des marchandises que constitue le haut prix des salaires et alors mettant en regard la hausse des profits comme cause, elle aussi, de renchérissement des marchandises, il soutient que la hausse des salaires est, elle, une bien moins forte cause de renchérissement que ne l'est la hausse des profits.

Voici d'ailleurs la formule que donne Adam Smith à ce sujet :

"La hausse des salaires opère sur le prix d'une marchandise comme l'intérêt simple dans l'accumulation d'une dette. La hausse des profits opère comme l'intérêt composé." Page 210 du tôme I.

Il démontre cela à l'aide d'un exemple.

La hausse des salaires agit sur le prix des marchandises comme une progression arithmétique, tandis que celle des profits agit à la manière d'une progression géométrique.

"Si, par exemple, dans la fabrique des toiles, si les salaires des divers ouvriers tels que les séranceurs du lin, les fileuses, les tisserands viennent tous à hausser de deux deniers par journée, alors il deviendra nécessaire d'élever le prix d'une pièce de toile en multipliant le nombre des ouvriers par le nombre des journées pendant lesquelles ces ouvriers auraient été ainsi employés.

"Dans chacun des différents degrés de main d'oeuvre que subirait la marchandise, cette partie de son prix qui se résout en salaire hausserait seulement dans la proportion arithmétique de cette hausse des salaires."

Voilà comment agit la hausse des salaires sur le prix des marchandises.

"Mais si les profits de tous les différents maîtres qui emploient ces ouvriers viennent à monter de 5% cette partie du prix de la marchandise qui se résout en profits s'élèverait dans chacun des différents degrés de la main d'oeuvre en raison progressive de cette hausse du taux des profits, ou en proportion géométrique."

La proportion géométrique est celle qui procède par multiplication : 1, 2, 4, 8, 16, 32.

"En effet le maître des séranceurs demande en vendant son lin un surcroît de 5% sur la valeur totale de la matière et des salaires par lui avancés à ses ouvriers. Le maître des fileuses demande un profit additionnel de

Source : BIU Cujas

5% tant sur le prix du lin pérancé que sur le montant des salaire des fileuses.

"Le maître tisserand demande aussi 5% tant sur le prix par lui avancé du fil de lin que sur les salaires de ses tisserands".

Voilà pourquoi Adam Smith dit qu'une hausse des salaires agit en progression arithmetique sur le prix de la marchandise, tandis que la hausse des profits agit en proportion géométrique, c'est-à-dire de façon beaucoup plus forte.

La hausse des profits se trouve quant à son influence sur le prix des marchandises compensée partiellement par la baisse des salaires; mais ce réoultat n'est pas désirable.

Il faut ajouter que l'effet de la hausse des profits est assez dur pour le consommateur, car il n'est pas compensé par un accroissement de la productivité du travail, comme cela se passe quand il s'agit d'une hausse du prix des produits par le fait de la hausse des salaires. Non, il n'y a pas ce chef de compensation puisque la hausse des profits provient d'une diminution des capitaux. Il est vrai que comme la hausse des profits implique à l'ordinaire baisse des salaires, de ce chef la hausse des profits se trouve, quant à son effet sur le prix des marchandises, être une cause de compensation. Mais toutefois une compensation d'ordre arithmétique ne peut pas compenser une progression d'ordre géométrique.

En outre faire intervenir, comme cause de compensation à la hausse du prix des marchandises par la hausse des profits, la baisse du salaire, non seulement ce n'est pas faire intervenir une cause de compensation complete, mais en outre c'est faire intervenir une cause de compensation dont il n'y a pas lieu de se féliciter.

Les causes de variation des salaires, du prix des marchandises et des profits dépendant uniquement de l'accroissement ou de la diminution de capitaux ne dépend pas des volontés des particuliers.

Mais en définitive pourquoi s'arrêter, comme l'a fait Adam Smith non sans une certaine acrimonie contre les maîtres, sur cette question, puisque la cause unique de ces divers effets sur le salaire, sur le profit et par contre coup sur le prix des marchandises, à savoir l'accroissement ou la diminution des capitaux, ne dépend pas de volontés particulières plus ou moins bien intentionnées.

Il n'y a qu'une chose à faire, il n'y a qu'à constater comment les choses se passent. Il n'y a pas à récriminer contre les uns ou contre les autres.

Mais si Adam Smith s'est permis ce mouvement de mauvais humeur contre les entrepreneurs, contre les marchands, contre les manufacturiers, c'est parce que ceux-ci se plaignaient un peu trop fort de son temps. Aussi a-t-il cru bon de les rappeler à une intelligence plus grande des réalités.

Source : BIU Cujas

Conclusion : le mouvement des salaires est inverse de celui des profits. Doit-on en conclure qu'il y a un antagonisme fatal entre les capitalistes et les ouvriers?

De tout ce qui précède sur le taux des salaires d'abord et sur le taux des profits ensuite, il résulte dans le cours ordinaire des choses - laissant bien entendu de côté le cas d'une colonie nouvelle et celui d'un pays arrivé au summum de la richesse - en somme quand les salaires haussent, les profits baissent, et quand les salaires baissent, les profits haussent. Voilà la loi fondamentale pour Adam Smith qui se dégage sur le mouvement des salaires et des profits.

De là à voir un antagonisme naturel entre les ouvriers et les maîtres, entre comme on dira plus tard les travailleurs et les capitalistes, il n'y a qu'un pas semble-t-il. Est-ce que ce pas on n'est pas contraint de le faire?

Toutefois A. Smith ne voit pas dans le double mouvement inverse de hausse des salaires et de baisse des profits ou de baisse des salaires et des profits, une relation de cause à effet.

Il ne faut pas aller si vite. Ce serait une déduction hâtive et inexacte dans l'idée de Smith.

Pour lui, en effet, il n'y a pas relation de cause à effet dans ce double phénomène concomitant de hausse des salaires et de baisse des profits ou de hausse des profits et de baisse des salaires.

La hausse des salaires est si peu la cause de la baisse des profits que du moment qu'il y a accroissement des capitaux les profits baisseraient même si les salaires ne s'élevaient pas.

La hausse des salaires n'est pas la cause de la baisse des profits.

En effet, la réduction du profit elle n'est pas faite seulement de l'augmentation du coût de production due à l'élévation des salaires, elle est faite aussi de la diminution du prix des marchandises due à la concurrence plus grande que se font les entrepreneurs.

Or, supprimons par hypothèse le premier chef de réduction des profits, la hausse des salaires; le second chef de baisse, la baisse du prix des marchandises n'en subsiste pas moins. Si donc la hausse des salaires ne se produisait pas, par hypothèse, le seul résultat serait une baisse plus forte du prix des marchandises; elles pourraient baisser davantage puisque le coût de production serait moins élevé, les salaires, par hypothèse ne s'étant pas élevés.

Le raisonnement est un peu ardu à suivre et cependant il se tient admirablement au point de vue logique.

La hausse des profits n'est pas la cause de la baisse des salaires.

Inversement, la hausse des profits est si peu la cause de la baisse des salaires que du moment que les capitaux diminuent les salaires baisseraient, même si les profits ne s'élevaient pas. Vraisemblablement même les salaires baisseraient beaucoup plus vite parce que si les profits ne s'élevaient pas, la demande de travail serait encore moindre qu'elle ne l'est par le fait de la

Source : BIU Cujas

diminution des capitaux.

ut dépend en
ffet de la varia-
on de la quan-
té de capitaux.

Ainsi quand les salaires baissent, ce n'est point parce que les profits haussent, mais parce que la quantité des capitaux diminue ou cesse de s'accroître et cela ne dépend point de la volonté individuelle des entrepreneurs.

Ainsi encore quand les profits baissent ce n'est point parce que les salaires haussent, mais parce que la quantité des capitaux va croissant dans le pays, ce qui ne dépend point davantage de la volonté des ouvriers.

Bien que les salaires des ouvriers s'élèvent, ce n'est pas eux, les ouvriers, qui font baisser les profits des capitalistes, ce sont les capitalistes eux-mêmes qui, par la concurrence plus grande qu'ils se font en conséquence de l'accroissement des capitaux, amènent cette réduction de leurs propres profits en même temps que la hausse des salaires. Ce sont eux les entrepreneurs qui, comme acheteurs de travail, font hausser le travail et par suite leur coût de production.

Il ne semble donc pas qu'en tout ceci, malgré la première apparence, il y ait à en vouloir à qui que ce soit, que le gain de l'un soit fait de la perte de l'autre, bien qu'aux esprits superficiels le contraire puisse paraître évident. Il faut se rappeler qu'Adam Smith a dit tout à fait au début du chapitre sur le salaire que "le taux commun des salaires se détermine par une convention entre l'ouvrier et le propriétaire du capital et que dans cette convention l'intérêt des deux parties n'est nullement le même, puisque l'ouvrier désire gagner le plus possible et le maître donner le moins qu'il peut."

L'Antagonisme qu'Adam Smith nous signale là ne détruit aucunement la vérité des observations que l'on vient de faire.

L'antagonisme
entre salariés et
capitalistes n'
apparaît que
dans la fixation
individuelle et
concrète du sa-
laire

Bien entendu le taux concret du salaire, à chaque moment donné et pour chaque individu déterminé reste à fixer. Là il y a place en effet à un débat entre l'ouvrier et le patron où chacun tire à soi. Dans cette mesure, mais dans cette mesure seulement, où il s'agit de fixer le taux concret d'un salaire il y a antagonisme, comme partout où il y a échange, ni plus ni moins. A quelque taux concret que le débat vienne à fixer le salaire entre le maître et l'ouvrier, ce taux concret consacrera purement la hausse ou la baisse générale du salaire, hausse ou baisse qui est indépendante du débat lui-même entre patron et ouvrier en tant que mouvement d'ensemble.

De tout ce qui précède il résulte que, ce qui

Source : BIU Cujas

La société a intérêt à voir baisser le taux du profit car cela signifie augmentation des salaires, augmentation de productivité du travail, non augmentation des marchandises, car tous ces phénomènes impliquent un état croissant de la richesse nationale.

est souhaitable pour une société, semble-t-il, c'est de voir abaisser le taux du profit.

Voir s'abaisser le taux du profit est souhaitable non pas certes pour la chose en elle-même, mais pour les choses dont celle-là est le symptôme, puisque dans le cours ordinaire des choses la baisse des profits implique l'accroissement des salaires, accroissement de la productivité du travail, diminution ou pour le moins non augmentation du prix des marchandises.

Avec plus d'exactitude on pourrait dire dans un langage qui prête moins à la dénaturation de la pensée que ce qui est souhaitable pour une société c'est de voir s'y produire la cause de tous ces effets concurrents que l'on vient de rappeler et dont quelques uns sont apparence antinomiques mais ne s'en produisent pas moins de façon concomittante.

Cette cause : c'est l'état croissant de la richesse nationale.

En effet, que faut-il attendre de l'accroissement des capitaux ?

L'accroissement des capitaux est :

1° Cause de hausse des salaires et en même temps de renchérissement des marchandises.

2° Cause de baisse des profits et en même temps cause de diminution du prix des marchandises.

3° Cause de l'accroissement de la productivité du travail et en même temps cause de diminution du prix des marchandises.

Quand il y a accroissement des capitaux, le profit relatif du capital diminue mais son revenu absolu augmente ; c'est-à-dire que malgré la diminution du taux des profits, la somme générale des profits est plus grande.

4° Enfin, et ceci n'a pas été expliqué l'accroissement des capitaux implique à l'ordinaire un accroissement absolu de la somme totale des profits en même temps qu'un accroissement absolu et relatif des salaires.

C'est cette dernière idée qu'il faut développer et comprendre.

Avant cette énumération on disait que ce qu'il semble souhaitable pour les sociétés, c'est une diminution, un abaissement naturel du taux des profits.

On peut, semble-t-il, d'autant plus l'affirmer sans arrière pensée qu'après tout le capital lui-même dans cet état de choses voit cependant grossir ses profits, sinon de façon relative, du moins de façon absolue. C'est là le sens d'une proposition de Smith qu'on a parfois mal comprise et qui est la suivante.

"Le produit du revenu des habitants qui provient du profit est toujours beaucoup plus grand dans les pays riches que dans les pays pauvres

Source : BIU Cujas

1913-1914
"LES COURS DU DROIT"
RÉPÉTITIONS ÉCRITES
pour les ... des
ÉTUDIANTS en DOCTORAT
POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE
et conformément au programme de cet Examen
G. Grujon, Dr, 3 place de la Sorbonne (1er étage)

parce que le capital y est beaucoup plus considérable, mais les profits y sont en général dans une proportion beaucoup moindre relativement au capital. (Livre II, chap. 3, p. 82 du tôme II.)

En effet il ne faut pas oublier que si le taux du profit diminue dans cette hypothèse, c'est parce que les capitaux se sont accrus en somme que la somme totale des profits, elle, peut être beaucoup plus grande. Elle peut être, par exemple avec un taux de 8%, supérieure à ce qu'elle était avec un taux de 10%.

Prenons un exemple schématique pour comprendre l'apparence intimement contradictoire de cette proposition de Smith.

Le taux du profit est tombé, supposons de 10% à 8%. Il est tombé ainsi parce que le capital du pays a augmenté. Il est monté de 100 000 francs à 150 000 fr. Or, 10% sur 100.000 fro, cela donne 10.000 fro comme total du profit et 8% sur 150.000 fro, cela donne, non pas seulement 10 000 fro, mais 12000 francs comme total de profit.

La proportion du total du profit au capital total est moindre dans le second cas, mais le total des profits n'en est pas moins accru de 2000 francs.

Voilà l'explication de cette proposition qui paraît contradictoire à première vue.

La Rente.

« Chez Smith, à l'ordinaire, la rente c'est le fermage. »
« Ce sens il le précisera par la suite, mais il faut s'y »
« tenir pour le moment. »

1°) Du mouvement de la rente.
2°) Du principe de la rente.
a) du produit qui fournit toujours de quoi payer une rente.
b) du produit qui tantôt fournit et tantôt ne fournit pas de quoi payer une rente.

Introduction.

Résumé des idées d'Adam Smith sur la rente.

Avant de parler du mouvement de la rente posons les thèses essentielles d'Adam Smith. Elles peuvent se ramener à trois propositions.

1° Toute amélioration qui se fait dans l'état de la société, tend d'une manière directe ou indirecte à faire hausser la rente réelle de la terre. (L. I. chap. II. conclusion p. 298 du tôme I)

2°) A mesure des progrès que fait l'amélioration

Source : BIU Cujas

des terres, la rente augmente bien relativement à l'étendue de la terre, mais elle diminue dans sa proportion avec le produit. (L. II, chap. 3, p. 81 du tome II).

3°) Aussitôt que la terre devient une propriété privée, le propriétaire demande pour sa part presque tout le produit que le travailleur peut y faire croître ou en recueillir. (Livre I, chap. 8, page 168 du tome I).

Les idées de Smith sur la rente participent encore des idées des physiocrates sur le produit net et en même temps elles renferment des éléments qui acheminent vers la théorie ricardienne de la rente. L'obscurité apparente de ces trois propositions vient de là

Ce que c'est que la rente.

D'abord, Qu'est-ce que la rente dans la pensée de Smith?

La rente dans la terminologie d'Adam Smith est le prix payé pour l'usage de la terre. (L. I, ch. II, tout à fait début) - Chez Smith, à l'ordinaire, la rente c'est le fermage.*

* Ce sens il le précisera par la suite, mais il faut s'y tenir pour le moment.

§ I - Du mouvement de la rente.

La rente va hausser à mesure que se développe la richesse du pays et cela tout en diminuant dans sa proportion avec le produit.

La rente augmentera avec les progrès de la richesse. Explication de ce phénomène. Nécessité de prendre en considération l'augmentation du produit de la terre.

Mais est-ce qu'Adam Smith ne nous a pas dit en autre part qu'à l'origine de l'appropriation des terres le propriétaire demandait pour sa part presque tout le produit que le travail peut y faire croître ou ramasser? Puis se plaçant à l'époque féodale ne verrons nous pas Adam Smith renforcer en quelque sorte cette idée qu'à l'origine, la rente absorbait tout le produit de la terre?

Comment donc la rente peut-elle augmenter au cours des progrès de la richesse nationale si dès l'origine elle absorbe la totalité ou la presque totalité du produit de la terre. Il semble qu'il y ait là une impossibilité.

Non, du tout. La rente va pouvoir augmenter par ce que le produit de la terre, va augmenter lui-même par l'effet de l'amélioration de la culture. Le produit de la terre n'est pas une quantité prédéterminée, ne variant; par l'application du travail et surtout des capitaux, le produit de la terre peut être progressivement et énormément accru. Dès lors il y a bien une marge sans cesse grandissante à une rente, à un fermage progressivement plus élevé. Du moins on voit la possibilité de cette augmentation de la rente.

Source : BIU Cujas

En effet, considérons avec Adam Smith ce qui se passe au cours du développement de la richesse et des progrès corrélatifs de la culture.

Faiblesse du produit de la terre au début de l'appropriation et à l'époque féodale. Le propriétaire, le seigneur le prend tout ou presque tout entier.

A l'origine de l'appropriation des terres le produit de la terre est fort peu de chose. A cette époque primitive ce n'est que le produit naturel en quelque sorte du sol. Le propriétaire ne laisse au travailleur que ce qu'il lui faut pour sa subsistance chétive. Il prend tout le reste comme fermage. Mais ce "tout le reste" est en réalité fort peu de chose par ce que la terre ne donne presque rien.

A l'époque féodale, un peu de capital est appliqué à la culture, sous la forme de chétifs bestiaux entretenus en entier par le produit spontané des terres incultes. Les cultivateurs de la terre sont en général des serfs, propriété, eux et leurs effets, du propriétaire du sol. Ils sont à la disposition du propriétaire comme le sont les gens de sa suite même qui vivent dans sa maison. C'est comme une domesticité plus étendue à laquelle le seigneur peut commander du travail pendant la paix, du service pendant la guerre. Est-ce que cela ne revient pas à dire que le seigneur a la totalité du produit de la terre, puisqu'il peut disposer du travail et du service de tous ceux que cette terre fait subsister?

Augmentation du produit de la terre avec la richesse; augmentation de la rente mais moins grande que celle du produit.

Mais tout ce produit c'est encore peu de chose en lui-même étant donné l'état de la culture. A mesure des progrès de la richesse et des progrès de la population on demande à la terre un plus fort produit. "Un plus grand nombre d'hommes et de bestiaux sont employés à la culture. Le produit croit à mesure que s'augmente ainsi le capital destiné à le faire naître et la rente grossit avec le produit".

Disons simplement pour le moment que la rente peut grossir avec le produit. Mais a-t-elle grossi avec cette augmentation du produit au cours des siècles? Adam Smith estime que dans l'état actuel de l'Europe (en 1776) "la rente de la terre a dans le fait triplé et quadruplé depuis ces anciens temps dans toutes les parties de la campagne qui ont été améliorées." (t. II, chap. I)

Donc, on conçoit que la rente, bien qu'originairement, elle comprenne presque toute la totalité du produit de la terre ait pu hausser avec l'augmentation du produit de la terre.

Oui, mais si la rente a triplé quadruplé depuis l'époque féodale, d'autre part elle a singulièrement diminué par rapport au produit du sol.

"La part du propriétaire, dit Adam Smith, ne va actuellement guère au delà du tiers de la totalité du produit, quelque fois pas au quart." Livre II, chap. 3.

Source : BIU Cujas

La rente de la terre a donc monté, mais dans le même temps et par effet de la cause même qui il a fait monter la rente, la part du propriétaire, la rente a diminué par rapport au produit du sol.

Si le produit de la terre a beaucoup augmenté, c'est par l'effet de l'application de plus en plus considérable de capitaux à la culture. Or, il faut que ces capitaux employés à la culture y trouvent leur profit, sans quoi les capitalistes, les fermiers se garderaient de continuer ce mode d'exploitation ruineux pour eux. C'est pourquoi chez les nations opulentes de l'Europe une très forte partie, et souvent la plus forte partie du produit de la terre, est destinée à remplacer d'abord le capital du fermier et ensuite à lui payer les profits de ce capital.

"A mesure donc des progrès que fait l'amélioration des terres, la rente, conclut Adam Smith, augmente bien relativement à l'étendue de la terre, mais elle diminue dans sa proportion avec le produit obtenu, de cette même quantité de sol."

On voit donc que les contradictions et obscurités des trois propositions se trouvent complètement dissipées et très logiquement. Chacune de ces propositions est très claire et nullement en opposition avec les deux autres.

§.2. Principe de la rente.

Comment s'explique le fait même de la rente? Comment s'explique le fermage et aussi comment s'explique la hausse de la rente au cours des progrès de la richesse nationale?

Pour Ad. Smith le principe de la rente, c'est que la propriété foncière constitue un monopole.

La rente peut hausser, a-t-on dit, parce que le produit de la terre peut augmenter. Mais pourquoi cette augmentation du produit de la terre va-t-elle en partie, du moins, au propriétaire foncier, au fermier? Serait-ce que le propriétaire foncier contribue à cet accroissement du produit de la terre par des améliorations foncières, par une application de ses propres capitaux, en sorte que la hausse de la rente ne serait qu'une représentation du profit ou de l'intérêt de ces capitaux dépensés par le propriétaire foncier?

Il y a des économistes de notre époque qui soutiennent que la hausse de la rente et par contre coup la hausse en valeur de la propriété du sol, s'explique en ce que cette hausse serait la représentation de l'intérêt des capitaux dépensés par les propriétaires dans le sol.

Ce n'est pas là du tout la manière de voir d'Adam Smith.

Pour lui le principe de la rente c'est que la

Source : BIU Cujas

propriété foncière constitue un monopole.

"La rente de la terre considérée comme le prix payé pour l'usage de la terre est naturellement un prix de monopole."

La terre, le sol, est indispensable en effet à toute œuvre de production. Bien mieux le sol est indispensable à l'homme, ne fut-ce que pour y poser ses pieds. Or, le sol n'existe qu'en quantité limitée, donc les propriétaires du sol, semble-t-il, sont en mesure d'exiger de tout autre une redevance pour l'usage du sol, quel que soit d'ailleurs la nature de cet usage. Il n'est même pas nécessaire de supposer un usage productif du sol pour voir apparaître le fermage. Les propriétaires des terrains urbains perçoivent une rente, un loyer pour l'usage des emplacements qu'ils possèdent dans la ville et cela tout aussi bien que les propriétaires ruraux. Adam Smith le fait bien observer :

"A Londres, chaque propriétaire du sol agit en monopoleur" (Livre I, ch. 10, section 1 in fine).

Conséquences de cette conception.

"Si Avec Smith on admet que le principe de la rente du sol dérive d'un monopole, il faut admettre comme conséquences.

1° qu'il va être possible qu'une rente soit perçue par le propriétaire, même un terrain brut, sur lequel ce propriétaire n'a fait aucune dépense d'amélioration.

2° que la portion de produit du sol que parvient à s'approprier le propriétaire du sol, la rente ne sera pas mesurée par les dépenses qu'il a pu faire.

Ce sont là les deux conséquences logiques de l'idée de monopole. Voyons, comment Adam Smith, envisage ces deux points de vue.

Le propriétaire peut réclamer une rente même s'il loue un terrain brut.

1° il est naturel qu'un fermage puisse être perçu même là où le propriétaire livre une terre à l'état brut. Par conséquent il paraît évident que le principe de la rente ne pourrait être dans l'idée de profit ou d'intérêt des capitaux.

Pour qu'un fermage puisse être perçu dans cette hypothèse, il suffit que le produit naturel de la terre excède quelque peu ce qu'il faut au tenancier pour vivre. Or, il y a ordinairement un excédent, même dans le produit de la terre à l'état brut, parce que dit Smith : "Dans la culture de la terre la nature travaille conjointement avec l'homme." Livre II, chap. 5, page 116 du tome I.

La rente est le produit de cette puissance de la nature, puissance dont le propriétaire prête l'usage

Source : BIU Cujas

au fermier. Cet excédent il est plus ou moins grand selon que l'on suppose à cette puissance plus ou moins d'étendue, plus ou moins de fertilité naturelle ou artificielle.

Opposition entre la théorie de la rente chez Smith et chez Ricardo. Point de contact avec les physiocrates.

Ainsi pour Adam Smith dans le principe une terre sur laquelle aucune dépense d'amélioration n'a été faite par le propriétaire est susceptible de donner une rente. Ceci est à remarquer, parce que c'est le point radical de l'opposition avec la théorie ricardienne de la rente. Ricardo dira que les premières terres ne peuvent pas donner une rente parce que le principe de la rente sera autre avec Ricardo qu'avec Smith.

Il est facile de reconnaître l'idée physiocratique du produit net, de la productivité exclusive de l'agriculture. C'est ici seulement que Smith rejoint les physiocrates.

Adam Smith considère qu'une rente est possible alors même que le propriétaire n'a fait aucune dépense.

"Dès l'instant que le sol est devenu propriété privée les propriétaires, comme tous les autres hommes aiment à recueillir où ils n'ont pas semé. Ils demandent une rente même pour le produit naturel de la terre. Il faut que l'ouvrier paie pour avoir la permission de le recueillir et il faut qu'il cède au propriétaire du sol une portion de ce qu'il recueille ou de ce qu'il produit par son travail." Livre I, chap. 6.

On a vu que dans cet état social primitif le fermage est de presque tout le produit que le travail peut faire croître ou recueillir.

Cas où la rente ne correspond qu'à l'idée de monopole. De même dans un état social très avancé, il est facile de trouver des cas de fermage qui ne peuvent évidemment s'expliquer que par le monopole du sol.

Il existe toujours certains terrains à l'état brut dont le propriétaire exige une rente. Il exige quelquefois une rente, même pour ce qui est incapable d'être amélioré par la main des hommes.

Il n'y a pas de doute, la rente n'est certainement pas la représentation d'un profit ou d'un intérêt du capital dépensé

2° C'est l'autre conséquence : la rente ne sera pas mesurée par les dépenses que le propriétaire aura pu faire.

La rente n'est pas mesurée par les dépenses que le propriétaire a pu faire.

La rente n'est nullement en proportion des améliorations que le propriétaire peut avoir faites sur sa terre. Du reste ces améliorations qui font augmenter la valeur du sol ne sont pas toujours faites avec l'argent du propriétaire, mais quelquefois avec l'argent du fermier et cependant quand il s'agit de renouveler le bail, le propriétaire exige la même augmentation de rente.

Source : BIU Cujas

que si toutes ces améliorations faites par le fermier en cours de bail eussent été faites par ses propres capitaux. L'important n'est pas que ce soit l'un ou l'autre qui ait fait des améliorations, mais que des améliorations aient été faites. Sans doute, si c'est le propriétaire qui a fait de ses propres deniers cette amélioration l'illusion est facile. "On peut alors se figurer que la rente de la terre n'est autre chose qu'un profit ou intérêt raisonnable du capital que le propriétaire a employé à l'amélioration de la terre. Il est des circonstances où la rente pourrait être regardée en partie comme étant la représentation momentanée des profits, d'un intérêt d'un capital dépensé par le propriétaire."

Mais ce qu'on peut supposer être un intérêt ou un profit des dépenses d'amélioration en général, ce n'est qu'une addition à la rente primitive perçue pour la terre non améliorée et cette addition participe de la nature de la rente et non pas de la nature du profit ou de l'intérêt.

Adam Smith dit : ce n'est jamais en principe la quantité des capitaux incorporés au sol par le propriétaire pour les améliorations de culture qui mesure la rente que le propriétaire peut percevoir.

L'accroissement de la rente avec les progrès de la culture ne s'explique pas immédiatement et directement par la dépense de capitaux faite par le propriétaire. La hausse de la rente tient à l'augmentation du produit de la terre.

C'est très bien de dire que cet accroissement de la rente à mesure des progrès de la culture, ne s'explique pas directement par les capitaux dépensés par le propriétaire, mais en fait la rente s'est élevée à mesure de l'amélioration progressive des terres. Il semble bien par conséquent que la hausse de la rente suive l'accroissement de l'incorporation des capitaux qu'elle l'explique.

Adam Smith répondra : c'est parfaitement vrai que la rente est allée haussant à mesure des capitaux plus considérables incorporés au sol, mais cela tient à l'accroissement du produit des terres, effet de ces améliorations.

C'est chose autre que de dire que cet accroissement de rente n'est que la représentation du profit ou de l'intérêt au taux moyen de ces capitaux ou que de dire que la rente a pu croître beaucoup parce que le produit du sol s'est augmenté.

Ce que Smith tient à bien marquer, c'est ceci :

Il ne faut à aucun degré présenter la rente et l'accroissement de la rente comme obéissant aux lois du mouvement du profit ou de l'intérêt. Il peut se faire, et c'est l'ordinaire, qu'il y ait coïncidence

Source : BIU Cujas

entre l'augmentation de la rente et l'incorporation plus grande de capitaux dans le sol, en sorte que l'un des phénomènes paraît s'expliquer sur l'autre

Adam Smith a cette idée qui relève moins de l'économie que de la technique agricole, que l'incorporation judicieuse bien entendu de capitaux plus abondants dans le sol augmente le rendement jusqu'à un certain point limité bien entendu, mais plus que proportionnel à la dépense.

Il y a comme une réponse empressée de la nature à l'avance faite par l'homme. Le produit étant plus grand que dans l'exacte proportion nécessaire à la reconstitution et au profit des capitaux dépensés, tout ce surplus devient disponible pour la rente, pour le propriétaire foncier.

Il est difficile là de ne pas faire un rapprochement avec la physiocratie.

C'est grâce à son monopole que le propriétaire foncier, d'après Adam Smith, est en mesure d'attirer à lui comme disaient les physiocrates ce produit net.

La théorie de la rente fondée sur l'idée de monopole va bien avec la rente en nature. En est-il de même pour la rente en argent ?

Les physiocrates disaient que les avances foncières des propriétaires sont pour eux simplement un titre à percevoir le produit net tel qu'il se comporte et non pas la mesure du produit net à percevoir.

Adam Smith va plus loin. Puisque la rente peut exister même sans avances foncières des propriétaires, il ne dit pas que les avances foncières sont un titre. Il dit que le titre à la perception de la rente, c'est le monopole foncier puisque la rente peut exister même quand il n'y a pas eu d'avance foncière faite au sol.

En tout ceci nous avons raisonné à la suite de Smith pour la clarté des idées toujours dans l'hypothèse de ce que nous appellerons un produit net, une rente en nature. Et alors la thèse d'Adam Smith sur le mouvement de la rente et sur son principe bien que très délicate se tient.

S'il ne s'agissait jamais que de produit net en nature on ne voit pas bien comment l'idée de Smith pourrait être infirmée. Mais en fait ce n'est pas en nature que se paie la rente, c'est en valeur. Le fermage, c'est une somme d'argent et par conséquent une somme dont le montant doit obéir à la loi de la valeur.

Mais alors ce que Smith nous a dit jusqu'ici sur la manière dont se comporte et s'explique la rente en nature convient encore à la rente en valeur ?

N'y aurait-il pas ici une lacune considérable dans la théorie d'Adam Smith, lacune qui consisterait

Source : BIU Cujas

en ce qu'il a considéré comme exact de la rente en valeur, ce qu'il a exposé de la rente en nature ? Cela tient tout simplement à ce qu'il n'a pas analysé, comme nous le ferions aujourd'hui, comme le fera Ricardo, les conditions dans lesquelles s'établit la valeur des denrées du sol.

La question de la rente en valeur : le prix de vente des produits de la terre peut il être suffisant pour laisser un excédent après avoir couvert les reprises du fermier ?

Après avoir examiné l'idée de rente en nature, il faut examiner avec Adam Smith l'idée de rente en valeur qui est la seule véritable en fait. Il faut en d'autres termes se demander si le prix des produits agricoles permet au fermier de donner certainement une rente au propriétaire et une rente croissant avec le développement de la richesse nationale.

L'existence d'un excédent supposé de produits du sol, implique, non pas seulement que le produit de la terre en nature laisse, une fois les reprises du fermier exercées, une portion de denrées disponible pour le propriétaire, mais bien que le produit de la terre a une valeur marchande telle que son prix laissera un excédent après avoir couvert les reprises du fermier.

La concurrence entre fermiers comme vendeurs de leurs produits n'a-t-elle pas pour effet de faire baisser les prix au niveau du coût de production, c'est-à-dire d'exclure la rente en valeur, le fermage ne rentrant pas dans le coût de production.

Il peut sembler d'abord que ce point de vue nouveau change tout à fait les choses et ne laisse plus nécessairement intact le raisonnement d'Adam Smith. En effet, les fermiers comme vendeurs de produits se font concurrence. Il semble donc que le prix de leurs produits ne doive pas en général dépasser le coût de production. La concurrence des fermiers dans la vente des produits devrait agir sur le prix, comme la concurrence des manufacturiers ou voituriers agit sur le prix de leurs produits ou de leurs services, en ramenant la valeur au coût de production. Par conséquent il semble qu'il ne devrait rien rester pour la rente en nature, pour le fermage en argent. Il faut remarquer en effet que le fermage, la rente ne fait point partie des éléments constituant le coût de production. Il est vrai que Smith dans son chapitre des parties constituantes du prix des marchandises. Livre I, chap. 6, a présenté la rente comme un élément constituant du prix des marchandises : la rente, le salaire et le profit. Mais dès qu'il aborde l'étude principale de la rente, Adam Smith ne manque pas de prévenir que si la rente entre dans la composition du prix des marchandises, "c'est d'une autre manière que les salaires et les profits". Livre I, chap. II, page 263. Il observe à ce propos que la rente entre dans la formation du prix des marchandises ou plutôt qu'elle est un des éléments dans lesquels se décompose le prix des denrées du sol, mais

1913-1914
"LES COURS DE DROIT"
RÉPÉTITIONS ÉCRITES
rédigées à l'usage des
ÉTUDIANTS EN DOCTORAT
POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE
et conformément au programme de cet Examen
A. Crujon, Dr, 3, place de la Sorbonne (au premier)

Source : BIU Cujas

n'est pas un élément constituant du prix de la même manière que le profit et le salaire. C'est si bien d'une autre manière que la rente n'entre pas du tout dans la formation du prix des denrées du sol, que la rente, loin d'être la cause, n'est qu'un effet du prix.

Dès lors, comment le prix des denrées agricoles permettra-t-il de payer un fermage au propriétaire. Comment la concurrence des agriculteurs en tant que vendeurs de produits laissera-t-elle le prix des produits s'établir à l'ordinaire suffisamment haut pour que le fermier une fois remboursé de ses dépenses de culture et payé de son profit, il reste un excédent pour le fermage?

A cette question capitale et inéluctable Ricardo répondra bientôt par la théorie qui fera sa célébrité, bien qu'on puisse en attribuer la paternité première à d'autres que lui.

Pour Ricardo l'explication de la rente résulte de la limitation de la puissance productive du sol.

Les physiocrates quoiqu'on en ait dit, avaient eu conscience de la question. S'ils ne l'ont pas nettement posée, du moins leur préoccupation si essentielle d'un bon prix des grains, qui est l'âme de toute leur théorie d'art, prouve qu'ils sentaient bien que le prix net, comme ils disaient, dépendait de la valeur des denrées agricoles, et c'est pour assurer ce bon prix des grains qu'ils réclamaient la libre exportation des grains, c'est-à-dire l'extension des débouchés de l'agriculture. Seulement ils n'ont pas pris corps à corps le problème scientifique, car enfin, si étendue que soit la demande, il se peut que l'offre puisse toujours aisément dépasser la demande ou simplement se tenir à son niveau et alors où serait la possibilité d'un produit net, d'un fermage ?

Adam Smith au contraire a eu conscience de cette question, et de son caractère inéluctable.

Comme les physiocrates, mais de façon plus consciente, c'est aussi à la demande, et à la demande seule qu'il s'attache pour résoudre la question posée. Seulement en ce qui concerne la manière dont se comporte cette demande des produits du sol, Adam Smith à la différence des physiocrates va essayer de nous fournir des explications pour rendre compte que la valeur des produits agricoles, du moins la valeur du principal d'entre les produits, le blé, est toujours suffisante pour payer une rente.

Avec quelle netteté pose-t-il les données de ce

Source : BIU Cujas

problème au Livre I, chap 11, page 263 du tome I :

"On ne peut porter ordinairement au marché que les parties seulement du produit de la terre dont le prix ordinaire suffit à remplacer le capital qu'il faut employer pour les y porter et les profits ordinaires de ce capital."

On ne produit pour vendre que dans la mesure où l'on compte qu'étant donné le prix ordinaire du produit, ce prix couvrira les dépenses de production et le profit normal du capital.

"Si le prix ordinaire est plus que suffisant, le surplus en ira naturellement à la rente de la terre. Si le prix ordinaire n'est que juste suffisant, la marchandise pourrait bien être portée au marché ; mais elle ne pourra fournir une rente au propriétaire.

"Le prix sera-t-il, ou ne sera-t-il pas plus que suffisant"?

Telle est la question posée nettement.

On a dit qu'Adam Smith résolvait cette question par la considération de la demande. En effet, à cette question qu'il vient de poser, il répond :

"C'est ce qui dépend de la demande."

Distinctions indiquées par Adam Smith entre les produits du sol.

Comment donc se comporte la demande à ce point de vue de la possibilité de la rente. C'est ici qu'Adam Smith essaie de construire une théorie démontrée de la rente.

Une idée domine toute cette théorie. C'est que suivant la nature des produits du sol, distinction que nous ne retrouverons pas chez Ricardo, la demande sera ou toujours, ou seulement suivant les circonstances, telle que la terre donnera, ou nécessairement ou seulement suivant les circonstances, une rente au propriétaire.

"Il y a, dit Adam Smith, certaines parties du produit de la terre dont la demande doit toujours être telle qu'elles rapporteront un prix plus élevé que ce qui suffit pour les faire venir au marché ; il en est d'autres dont la demande peut être alternativement telle qu'elles rapportent ou ne rapportent pas ce prix plus fort que le prix suffisant.

"Les premières parties du produit du sol doivent toujours fournir de quoi payer une rente, les dernières quelquefois suffiront à l'acquittement d'une rente et d'autres fois non, suivant la différence des circonstances." Pages 263 du tome I.

Telles sont les deux distinctions nettement posées par Adam Smith.

Envisageons d'abord le produit qui fournit

Produit fournissant toujours de quoi payer la rente. Le Blé. Explication de ce phénomène par la théorie de la population. Stabilité de la valeur du blé.

toujours de quoi payer une rente. (Livre I, chap. 11, Section I).

Quel est ce produit ? C'est la nourriture de l'homme. "La nourriture de l'homme paraît être le seul des produits de la terre qui fournisse toujours et nécessairement de quoi payer une rente quelconque au propriétaire."

Encore n'est-ce pas toute la nourriture de l'homme, mais seulement la nourriture fondamentale pour nos pays occidentaux, le blé.

Pourquoi le prix du blé doit-il toujours être tel qu'il puisse payer une rente ? La raison que nous en donne Adam Smith est tirée de son principe de population, tel qu'il l'a posé dans la théorie du salaire.

"Les hommes comme toutes les autres espèces d'animaux se multiplient en proportion des moyens de subsistance.

Dès lors la demande de blé est constante et la valeur du blé est toujours soutenue. Elle peut varier d'une année à l'autre, mais sur de longs espaces de temps la population se tient toujours au niveau de la subsistance disponible. Si la subsistance diminue, la population diminue. Si la subsistance augmente, la population augmente. Il y aura donc toujours un équilibre à peu près stable entre la demande et l'offre.

Le principe de la population explique bien la stabilité du prix du blé, mais est insuffisant pour expliquer pourquoi le blé donne toujours une rente.

Soit, mais on s'aperçoit que si ce peut bien être là une raison de stabilité pour la valeur du blé, il ne semble pas que ce soit une explication du problème posé qui est de savoir non pas si la valeur du blé est stable, mais si cette valeur est suffisamment élevée pour laisser un disponible, une rente.

Est-ce qu'Adam Smith ne s'est pas aperçu que sa réponse n'en n'est pas une en définitive ?

Il semble bien que oui, car plus loin (Liv. II, chap. 5, pages 116 et 117) on le voit revenir avec insistance sur l'idée physiocratique que dans la culture de la terre la nature travaille conjointement avec l'homme et il y insiste pour faire observer tout aussitôt que "quoi que ce travail de la nature ne coûte aucune dépense, ce qu'il produit n'en a pas moins sa valeur aussi bien que ce que produisent les ouvriers les plus chers".

Mais enfin, voilà à quoi nous en arrivons, c'est que la pensée de Smith sur le principe de la rente ne paraît pas en somme substantiellement différente de celle des physiocrates sur le principe du produit net. Tout cela irait bien, à une condition, c'est qu'Adam Smith nous eût démontré que le travail de la

Source : BIU Cujas

nature quoique gratuit n'en a pas moins sa valeur. Or, il ne nous l'a pas démontré. C'est une assertion comme chez les physiocrates. Adam Smith a admirablement posé le principe de la rente, il ne l'a point résolu, quoique étant allé plus loin que les physiocrates et précisément pour le cas le plus important, le cas du produit qui, suivant lui, fournirait toujours de quoi payer une rente.

Produits fournissant une rente suivant les circonstances:

Adam Smith passe ensuite à une autre catégorie de produits, celle qui tantôt fournit et tantôt ne fournit pas de quoi payer une rente. (Chap. II, I. 2).

De quels produits s'agit-il ?

Il s'agit de ces produits du sol autres que le blé qui sont: 1° des produits de la surface du sol, le bétail, la volaille, le gibier; 2° des produits fournissant le vêtement et le logement. 3° les produits tirés des entrailles de la terre, charbon, minerais etc..

Ces produits du sol à la différence du blé, ne fourniraient une rente que par l'élévation de leur prix au cours des progrès de la richesse et de la civilisation. Ces produits peuvent arriver par le développement de la richesse et de la civilisation à atteindre un prix suffisant pour que ce prix vaille une rente au propriétaire du sol, mais cela n'est pas inévitable ni nécessaire.

Dans un état primitif de la société le prix de ces produits n'est pas tel qu'il puisse fournir une rente.

Voilà donc des produits du sol qui n'ont pas toujours fourni une rente. De plus quand les produits de la surface du sol en sont arrivés à ce taux qu'ils peuvent fournir une rente, il est normal qu'ils continuent à en fournir une, au contraire, les produits qui se tirent du sein de la terre, peuvent, après avoir fourni une rente, cesser d'en fournir une, sans qu'il soit besoin de supposer une diminution de la population, suivant que la demande continuera ou cessera d'être assez forte.

La notion de rente dans les mines. Elle tient ce que le prix de la mine la plus féconde règle le prix du minerai pour toutes les mines

Il est possible qu'une mine de charbon ou d'or, après avoir donné une rente, cesse de donner un profit, parce qu'au contraire de ce qu'il en est des biens qui existent à la surface de la terre, la rente que peut rapporter au propriétaire une mine, est en proportion non pas de la fécondité absolue de cette mine, mais en proportion de sa supériorité, soit quant au gisement, soit quant à la situation sur les autres mines du même genre. C'est cela qui détermine la possibilité pour une mine de payer une rente relative,

Source : BIU Cujas

Rapport étroit entre cette idée et celle de rente différentielle.

une rente différentielle comme nous aurons à dire bientôt avec Ricardo.

Il suffit, si c'est là le principe de la rente des mines, qu'une mine plus avantageuse vienne à être mise en exploitation, pour que les mines qui jusque là rapportaient une rente, cessent d'en rapporter une, ou parce que" C'est le prix de la mine de charbon la plus féconde qui règle le prix du charbon pour toutes les autres mines de son voisinage" (Livre I, ch. II, §. 2, page 285 du tome I).

Pour les mines de métal et surtout pour les mines de métal précieux, une mine plus féconde fut-elle découverte à l'autre bout du monde, cela peut faire disparaître la rente que fournissait jusque là une mine de ce métal et cela parceque la valeur d'une mine métallique dépend, dit Adam Smith, bien davantage de sa fécondité et moins de sa situation.

Les métaux précieux ont assez de valeur pour pouvoir en général supporter les frais d'un long transport par terre ou par mer

L'idée qui reste, c'est que le prix de la mine la plus féconde règle le prix du minerai pour toutes les autres mines.

On voit combien c'est peu il s'en faut qu'Adam Smith, n'atteigne à la notion de rente différentielle, c'est-à-dire à la notion ricardienne de la rente.

Que manque-t-il à Adam Smith pour ne pas aller jusqu'à la notion Ricardienne ? Il lui manque de n'avoir pas supposé que la mine la plus féconde nouvellement exploitée pourrait ne pas suffir à la satisfaction de la demande effective. Il raisonne comme si la mine nouvelle pouvait répondre à une demande indéfinie. Elle fait alors baisser le prix des produits de toutes les autres mines puisqu'elle a même de fournir à un plus bas prix.

Si Adam Smith avait fait la supposition que la mine nouvelle plus féconde ne pouvait pas suffir à la demande ou bien encore et plus simplement s'il avait supposé un ordre inverse dans la mise en exploitation des mines, c'est-à-dire s'il avait supposé les meilleures mines d'abord exploitées et si devant l'accroissement de la demande et l'insuffisance des mines exploitées, il avait fait apparaître la mise en exploitation de mines de moins en moins bonnes ou de plus en plus éloignées du marché ou de plus en plus coûteuses à exploiter, au lieu de ce qu'il a supposé, ce qui eut été aussi simple, aussi conforme à la réalité, il aurait vu la rente naître parfois des premières mines bien exploitées et présentant les meilleures conditions

Source : BIU Cujas

de la difficulté croissante d'obtenir des quantités additionnelles de charbon.

Alors il aurait dit non pas que le prix qui règle le prix de toutes les autres mines, c'est le prix du charbon ou du minerai, dans la mine la plus féconde, mais que la mine qui règle le prix du charbon et du minerai, c'est la mine la moins féconde parmi celles qu'on est cependant forcé d'exploiter pour répondre à la demande. Il eut été alors en plein dans la théorie ricardienne.

Tel est le principe de la rente. La conclusion du chapitre d'Adam Smith sur la rente peut se résumer dans la proposition qu'il formule ainsi: "Toute amélioration, qui se fait dans l'état de la société tend d'une manière directe ou indirecte à faire hausser la rente réelle de la terre." Smith ramasse dans cette conclusion ses observations à l'appui de cette proposition fondamentale. Voici dans quelles propositions il formule l'ensemble de sa pensée.

La hausse du prix des produits entraîne une élévation de la rente plus grande que celle résultant d'un accroissement de la quantité de blé

1° point. L'extension et l'amélioration de la culture tendent à hausser la rente d'une manière directe car la part du propriétaire dans le produit augmente nécessairement à mesure que le produit augmente.

Nous savons comment Adam Smith n'a pas démontré cela dès qu'il s'agit d'une économie en valeur d'une rente en valeur. Ce premier chef de la hausse de la rente n'implique nullement une hausse du prix du blé. C'est l'accroissement du produit du sol qui fait que le propriétaire prend une part plus grande dans ce produit.

2e point. Concurremment à ce que nous venons de dire, la hausse qui survient dans le prix réel de ces sortes de produits bruts tend aussi à élever d'une manière directe la rente du propriétaire et dans une proportion plus forte que le premier chef?

Pourquoi dans une proportion plus forte? C'est que dit Adam Smith ce produit du sol après avoir haussé dans son prix n'exige pas plus de travail qu'auparavant pour être obtenu. Par conséquent il faudra une moindre portion qu'auparavant de ce produit pour suffire à remplacer le capital qui met en œuvre ce travail.

Donc la portion restante qui sera la part du propriétaire sera plus grande relativement au taux qu'elle ne l'était auparavant. C'est une idée fort simple, mais très nette de Smith. Cette cause de hausse va agir plus fortement que la cause de la hausse de la rente qui provient d'un accroissement de la quantité du blé puisqu'ici nous sommes en présence d'une élévation de la rente due à la hausse du prix des produits. Cette hausse du

Source : BIU Cujas

prix des produits n'implique nullement qu'il faille plus de travail pour obtenir ces mêmes produits du sol. Donc une moindre portion de la valeur de ces produits suffira à reconstituer le capital dépensé pour les obtenir, puisque ce capital et ce travail ne sont pas plus considérables qu'au temps où ce produit ne fournissait pas de rente.

Il y a deux observations à faire à ce sujet.

La rente tout d'abord, augmente ici de ce chef non pas seulement de façon absolue, mais de façon relative même dans sa proportion avec le produit. C'est une des thèses d'Adam Smith qu'à mesure des progrès de la richesse nationale, la rente augmente de façon absolue. Ici l'élévation de la rente est due à une élévation du prix sans que le coût de production soit plus élevé. Il y a un plus fort disponible dans le produit, tandis que dans le cas précédent le disponible était plutôt proportionnellement moindre.

Que faut-il penser de l'accroissement de la rente résultant d'une élévation des prix ?

2° L'élévation de la rente consiste dans l'élévation de la valeur de certains produits. Dès lors il semble que l'enrichissement des propriétaires corresponde à des difficultés croissantes d'entretien pour la population, à un renchérissement du coût de la vie pour les autres classes de la population.

L'enrichissement du propriétaire coûte à la société puisqu'il implique un prix plus élevé de ces produits. C'est vrai, mais Adam Smith a soin de nous faire remarquer que cela on ne saurait le regretter à moins de regretter la prospérité même du pays. En effet, dit-il, le renchérissement de ces produits qui étaient originairement sans valeur quand la population était rare et la richesse peu répandue, provient d'un accroissement de la population, accroissement rendu possible par l'accroissement de la quantité de nourriture tirée de la terre.

Ce renchérissement des produits est donc l'indice d'une utilisation progressive des ressources de la nature. La hausse de valeur de la terre en est la conséquence toute naturelle. Cette hausse de la valeur de la terre c'est une circonstance qui indique de la manière la plus évidente l'état de prospérité et d'avancement du pays. La terre constitue, en effet, la plus grande, la plus importante et la plus durable partie de la richesse de tout pays étendu. Il doit résulter quelque satisfaction pour la nation, d'avoir une preuve aussi décisive que cette partie de la richesse nationale va en augmentant de valeur.

Adam Smith n'est donc pas précisément pour prendre ombrage de l'accroissement de la rente du sol. Il y voit, et Ricardo y verra de même, la preuve la

Source : BIU Cujas

plus evidente de la vitalité croissante du pays.

Les progrès de l'industrie manufacturière tendaient à accroître la rente réelle de la terre.

3e point.- Tous les progrès dans la puissance productive du travail qui tendent directement à reduire le prix des ouvrages de manufacture, tendent indirectement à élever la rente réelle de la terre, puisque avec une rente donnée le propriétaire se trouve par là à portée d'acheter une plus grande quantité des choses de commodité, d'ornement ou de luxe qu'il désire se procurer.

Ici Adam Smith, nous indique une cause indirecte d'accroissement de la rente réelle.

La rente augmente avec l'accroissement de la richesse sociale.

4e point.- Toute augmentation dans la richesse réelle de la société, toute augmentation dans la masse de travail utile qui est mise en œuvre, tend indirectement à élever la rente réelle de la terre.

En effet, explique Smith, une certaine portion de ce surcroit de travail va naturellement à la terre. Il y a un plus grand nombre d'hommes et de bestiaux employés à sa culture. Le produit croit à mesure que s'augmente ainsi le capital destiné à le faire naitre et la rente grossit avec le produit.

Adam Smith nous donne cette proposition comme une proposition distincte. Mais il semble que cette cause indirecte de hausse de la rente n'est qu'une synthèse un peu obscure de causes déjà indiquées, c'est-à-dire de cette cause qui consiste dans l'accroissement du produit du sol, accroissement dû à l'incorporation de capitaux et application de travail plus considérable.

Mais Adam Smith, a surtout le souci de s'acheminer graduellement vers cette conclusion : qui consiste dans cette proposition :

"Il est donc vrai que toute amélioration qui se fait dans l'état de la société, tend d'une manière directe ou indirecte à faire hausser la rente réelle de la terre, à augmenter la richesse réelle du propriétaire, c'est-à-dire son pouvoir d'acheter le travail d'autrui ou le produit du travail d'autrui."

Naturellement toute circonstance opposée opère le fait inverse.

"Tout cela entraine un décroissement de la richesse de la société et par contre coup un décroissement de la rente du propriétaire."

C'est la preuve par l'inverse.

Telles sont les idées principales fondamentales d'Adam Smith sur la rente et plus largement les vues d'ensemble d'Adam Smith sur la répartition de

1913-1914 "LES COURS DE DROIT" RÉPÉTITIONS ÉCRITES rédigées à l'usage des ÉTUDIANTS DE 3e ANNÉE conformément au programme de cet Examen A. Taylor, Dr, 3, Place de la Sorbonne (au premier)

Source : BIU Cujas

la richesse annuellement produite par la société.

Il reste à se demander pour en terminer avec les idées de Smith sur la répartition entre les 3 classes sociales (ouvriers, capitalistes, propriétaires fonciers) dans ses par rapport à l'intérêt général.

Rapport entre l'intérêt de chacune des 3 classes sociales et l'intérêt général.

L'intérêt des ouvriers et celui des propriétaires fonciers sont en harmonie avec l'intérêt général de la société, puisque l'accroissement des salaires et l'accroissement de la rente sont liés à l'état croissant de la richesse nationale, et au contraire, l'intérêt des capitalistes, surtout les manufacturiers, les négociants, est en quelque manière opposé à l'intérêt général, puisque les profits baissent quand la richesse nationale est à l'état croissant.

Sans que ce soit là la conclusion qui s'impose, c'est celle d'Adam Smith (Livre II, chap. 1er). Smith ramasse cette conclusion en quelques pages, mais en quelques points, celle-ci demande à être corrigée et, en d'autres, à être modifiée.

L'intérêt des propriétaires fonciers est en harmonie avec l'intérêt général.

I- Pour les propriétaires fonciers, dit Smith, leur intérêt est étroitement et inséparablement lié à l'intérêt général de la société. Tout ce qui porte profit ou dommage à l'un des intérêts généraux de la société en porte aussi nécessairement à l'intérêt des propriétaires fonciers.

Adam Smith en tire cette conclusion pratique dont le régime représentatif devait, du reste, s'inspirer pendant assez longtemps à savoir que quand, dit-il, la nation délibère sur quelque règlement de commerce ou d'administration, les propriétaires des terres ne la pourront jamais égarer, même en écoutant la voix de l'intérêt particulier de leur classe.

Analogie avec les physiocrates.

L'idée de Smith est donc très sensiblement analogue à celle des physiocrates. Toutefois, il n'a qu'une confiance modérée dans la clairvoyance des propriétaires fonciers, car il ajoute: "au moins si on leur suppose les simples connaissances indispensables sur ce qui constitue leur intérêt." Mais il dit ensuite: "A la vérité, il n'est que trop rare qu'ils manquent même de ces simples connaissances", et cela tient, suivant lui, à ce que, des trois classes, c'est la seule qui n'a ni travail, ni souci.

Lorsqu'on y réfléchit, on voit que les propriétaires fonciers, lorsqu'il s'agit de leur intérêt de classe, font comme les autres classes, ils cherchent à faire monter ou à empêcher de baisser leurs revenus.

II- En ce qui concerne les salariés, dit Smith,

Source : BIU Cujas

L'intérêt des ouvriers est également lié à l'intérêt général

- L'intérêt de la classe qui vit de salaires est tout aussi étroitement lié que celui des propriétaires fonciers, à l'intérêt général de la société, et nous en savons les raisons : les salaires ne peuvent hausser au-delà du taux nécessaire que dans la mesure où l'état de la richesse est croissant.

Seulement, Adam Smith, pense des ouvriers de son temps que la classe ouvrière ne connait pas mieux son intérêt que ne le connait celle des propriétaires fonciers, et cela pour une raison tout autre, et même opposée à celle qui maintient les propriétaires fonciers dans l'ignorance.

"L'ouvrier, dit Smith (page 301) est incapable ou de connaître l'intérêt général, ou d'en sentir la liaison avec le sien propre". Sa condition ne lui laisse pas le temps de prendre les informations nécessaires, et même en supposant qu'il put se les procurer, ses habitudes sont telles qu'il n'en sera pas moins hors d'état de décider.

Il n'est plus guère vrai aujourd'hui que les ouvriers ne sont plus consultés en aucune circonstance, ni qu'ils sont à la remorque de ceux qui les emploient, comme le dit Adam Smith, mais cela ne veut pas dire qu'ils soient toujours mieux éclairés pour cela sur leurs propres intérêts, et il ne manque pas de gens intéressés à les illusionner à ce sujet

III - Quant aux marchands et manufacturiers, ce qui revient à dire les capitalistes, ou la classe qui vit de profits, qui met ses capitaux en valeur. Cette classe là est, peut-on dire, la bête noire d'Adam Smith, non pas qu'il la considère comme nuisible par elle-même, tant s'en faut, mais parce que l'intérêt propre de cette classe, d'après lui, est en opposition avec l'intérêt général, en sorte que l'on doit toujours s'attendre à quelque manœuvre de la part de ceux qui la composent, pour promouvoir des mesures dont elle tirera profit au détriment de l'intérêt national.

L'intérêt propre de la classe des capitalistes est au contraire en opposition avec l'intérêt général.

On sent très bien que le mercantilisme, aux yeux d'Adam Smith, pèse sur la classe des manufacturiers et des négociants. On sent aussi que, comme les physiocrates, Adam Smith a une rancune contre les manufacturiers qui ont organisé tout le système mercantile dans leur propre intérêt.

Les manufacturiers ont, en général, dit Adam Smith, plus de stabilité dans l'entendement que la majorité des propriétaires de la campagne, mais ils n'ont guère de raisons de connaître mieux que d'autres l'intérêt général

Source : BIU Cujas

et ils confondent très aisément les deux points de vue, le point de vue de leur intérêt de classe et le point de vue de l'intérêt général.

Avec cette connaissance supérieure de leur propre intérêt, dit Smith, ils ont souvent surpris la générosité des habitants de la campagne et ils ont entraîné des propriétaires fonciers dans leur propre direction, en les persuadant que c'était leur intérêt, et non le leur à eux, capitalistes, qui était bien l'intérêt général.

L'harmonie économique chez Smith est uniquement une harmonie d'intention et non de résultat.

Quoiqu'il en soit de la parfaite exactitude des idées de Smith sur la conformité ou la non conformité des intérêts des trois classes avec l'intérêt général, une chose ressort avec évidence, c'est que si Smith croit à l'harmonie économique sous un régime de liberté, cette harmonie est toute de résultats et non pas d'intentions, harmonie de résultats, et de résultats qui, pour être assurés, demandent avant tout que la loi ne soit pas au service des intérêts de classe, que la loi n'ait d'autre objectif que de garantir la liberté.

Les manufacturiers, les marchands composant cette classe dont l'intérêt en fait, suivant lui, n'est pas le même que l'intérêt de la société, dans un régime de liberté est obligée de travailler conformément à l'intérêt général, parce qu'elle est réduite à tirer de ses capitaux tout ce qu'elle peut suivant un régime de liberté. On voit dans quel sens il convient d'entendre la conception d'Adam Smith de l'harmonie des classes.

Telle est la façon dont Adam Smith concevait dans son ensemble le développement de la richesse des nations. Il serait bon de terminer cette étude sur Smith et les physiocrates par rapprochement entre la Physiocratie et Adam Smith.

Rapprochement entre la physiocratie et le Smithianisme

Adam Smith avant la publication de son ouvrage: "La richesse des nations" en 1776, avait connu, fréquenté les physiocrates en France. Au livre IV, chap. 9, il a envisagé, critiqué les idées des physiocrates, rendant hommage aux hommes, d'abord à Quesnay, à ses disciples, d'un grand savoir et d'un talent distingué, à la doctrine elle-même dont il dit qu'avec ses imperfections, c'est ce qui se rapproche le plus de la vérité.

Les physiocrates ont connu Adam Smith.

Mais les physiocrates ont-ils connu l'ouvrage d'Adam Smith sur la richesse des nations?

Ceux-ci vivaient encore pour la plupart en 1776 et notamment Mercier de la Rivière, Dupont de Nemours, Mirabeau, Turgot.

Source : BIU Cujas

"Une traduction française par l'abbé Blavet, de la Richesse des Nations avait paru de Janvier 1779 à décembre 1780, par série d'articles, par morceaux dans un périodique de l'époque, dans le journal de l'agriculture, des arts et du commerce.

Il est vraisemblable que les disciples de Quesnay ne manquèrent pas de prendre connaissance, avec le plus vif intérêt des idées d'un homme qu'ils avaient autrefois rencontré chez leur maître, d'une doctrine qui venait donner un appui précieux à leur système de la liberté, dont l'auteur Adam Smith, lorsqu'il avait auparavant publié un autre ouvrage, sa: "Théorie des sentiments moraux" avait été accueilli en termes si flatteurs qu'ils devaient retenir l'attention de tous les français cultivés sur Adam Smith "C'est un excellent homme ce Smith. Nous n'avons rien à mettre à côté de lui. J'en suis fâché pour mes chers compatriotes," avait dit quelqu'un.

Observations de Dupont de Nemours sur Smith.

En ce qui concerne la lecture de la Richesse des Nations par les physiocrates, nous n'en sommes pas reduits aux conjectures, du moins en ce qui concerne l'un des plus connus Dupont de Nemours. Nous avons de lui des observations sur les points dans lesquels Adam Smith est d'accord avec la théorie de Turgot et sur ceux dans lesquels il s'en est écarté. Ces observations nous sont donc restées. Si Dupont de Nemours a pris pour point de comparaison Turgot plutôt que Quesnay, c'est qu'il rédigea ces observations pour être placées en note des Réflexions de Turgot sur la richesse.

Mais il ne faut pas s'y tromper, en rapprochant Adam Smith de Turgot, c'est bien la doctrine des Physiocrates qu'il veut rapprocher de celle d'Adam Smith.

On sait que Turgot était en principe un physiocrate, et il semble que par ces caractères que présente la physiocratie dans Turgot, dépouillée de tout son entourage, de sa métaphysique, la doctrine de Turgot était de nature à être plus exacte, à mieux cadrer que si l'on avait mis la doctrine de Smith en regard de celle des purs physiocrates.

Distinction faite par Dupont de Nemours de l'œuvre d'Adam Smith.

Or, que dit, Dupont de Nemours, gardien si vigilant de la doctrine physiocratique? Il dit d'Adam Smith, les choses les plus flatteuses. Il rend hommage à la justesse d'esprit de Smith, à son génie. C'était pour lui un des hommes les plus capables de discuter les faits, de bien raisonner. Mais pour ce qui est de la doctrine, il faut faire très nettement deux parts

Source : BIU Cujas

de la doctrine de Smith : il y a chez lui la doctrine purement économique et la doctrine fiscale.

La doctrine économique. Malgré la différence avec la doctrine physiocratique, Dupont de Nemours ne voit surtout dans le Smithianisme qu'sa conclusion libérale.

Pour la doctrine économique on s'attendrait à voir Dupont de Nemours critiquer l'opinion de Smith, que ce n'est pas l'agriculture qui seule est productive, on s'attendrait à ce qu'il attaquât vivement Smith sur ce point. Dupont de Nemours ne manque pas de relever la divergence sur ce point entre l'économiste anglais et Turgot et il la note comme essentielle.

Smith diffère de Turgot en cela, que répudiant la productivité exclusive des travaux agricoles, il considère comme productifs même les travaux qui sont simplement conservateurs de la richesse en transformant les productions du sol en objets durables.

Il n'y a rien de plus de la part de Dupont de Nemours sur cette différence qui devait paraître si capitale aux yeux d'un physiocrate. Il n'en voit aucune autre qui vaille la peine d'être relevée.

Ce qui lui importe avant tout c'est la conclusion: que les idées d'Adam Smith sur la productivité de l'industrie n'ôtent rien à la beauté générale de la doctrine puisqu'elles ne changent rien à ses principes sur la liberté du commerce et du travail, et que Smith est complètement d'accord avec Turgot sur la nécessité de laisser au commerce et à l'industrie une entière liberté.

Il semble que Dupont de Nemours eut du faire la remarque qu'on pouvait être conduit au libéralisme économique par un autre régime que celui de la physiocratie. C'était une remarque à faire mais que Dupont de Nemours a négligée.

Peut-être l'a-t-il passée sous silence par amour propre du physiocrate qui a trop péremptoirement proclamé sa conviction que l'agriculture seule est productive.

Au point de vue de la doctrine fiscale Dupont de Nemours critique Adam Smith de n'avoir pas adopté le système d'impôt unique. Il répète l'argument de Smith en faveur du système fiscal Anglais, et tiré de la richesse croissante du pays.

Pour ce qui est de la doctrine fiscale, c'est autre chose: Dupont de Nemours se montre navré, car pour Smith, la source des richesses n'étant pas unique, pourquoi Smith devrait-il adopter un système d'impôt unique. Le grand grief de Dupont de Nemours contre Smith, c'est de n'avoir pas condamné le système des impôts multiples.

Comment expliquer que Smith ait parlé comme il l'a fait dans son cinquième livre ? Dupont de Nemours croit que c'est par faiblesse, par amour-propre pour sa patrie.

L'Angleterre a prospéré, dit Dupont de Nemours sous ce système fiscal des perceptions multiples, qu'il trouve si préjudiciable; mais est-ce que ce n'est pas un fait

Source : BIU Cujas

que dès qu'une nation est parvenue à se constituer des capitaux un peu importants, il est impossible que les richesses n'y augmentent pas d'elles-mêmes? Les intérêts engagés, les intérêts combinés sont tels dit-il que les plus grandes erreurs des gouvernements où les malheurs mêmes de la guerre, quand ils ne sont pas une dévastation barbare ne peuvent faire que l'art, les richesses et toutes les commodités de la vie qui en résultent n'augmentent au fur et à mesure, et de siècle en siècle."

En porte que de ce que les richesses d'une nation ne s'accroissent ou ne diminuent point, il ne faut point inférer que son gouvernement soit sans défaut. Les fabriques et le commerce ne peuvent fleurir que par la liberté et la concurrence, qui dégoûtent des entreprises inconsidérées et mènent aux spéculations raisonnables qui préviennent les monopoles, qui restreignent à l'avantage du commerce, les gains particuliers des commerçants qui aiguisent l'industrie, simplifient les machines, qui diminuent les frais onéreux de transport et de magasinage, font baisser le taux de l'intérêt, et d'où il arrive que les productions de la terre sont à la premières mains achetées le plus cher qu'il soit possible au profit des cultivateurs et revendus en détail le meilleur marché qu'il soit possible au profit du consommateur, pour leurs besoins et leurs jouissances. Il ne faut donc jamais rançonner ni réglementer le commerce.

Les lois de la nature et la bonté de la Providence luttent ordinairement avec avantage contre la folie et même contre les crimes des hommes. Elle en répare les tristes effets, et par conséquent, l'argumentation tirée de Smith de ce que l'Angleterre a prospéré sous le système fiscal anglais est sans valeur.

C'est à cela qu'on peut en effet, souscrire, que cet argument est sans valeur, par la raison précise et profonde invoquée par Dupont de Nemours, raison dont, il faut le répéter, Adam Smith eut été le premier à reconnaître le bien fondé.

Alors, comment Adam Smith, s'en est-il tenu à un argument illusoire? Ici, il faut penser que Dupont de Nemours cesse d'être dans la vérité. Il se trompe. Son amertume de ne pas voir un auteur déjà en passe d'être illustre, comme Adam Smith, adopter le système de l'impôt unique le rend injuste envers Adam Smith. Il n'est pas du tout exact que Smith - qui raisonne si bien suivant Dupont de Nemours.

Source : BIU Cujas

se soit abstenu d'appuyer sur des raisonnements ses idées en matière d'impôt.

Tout le Livre V n'est qu'une suite de bons raisonnements sur le système d'impôts, et quant à la considération de fait que Dupont de Nemours imagine être le seul fondement de la manière de voir de Smith en matière d'impôts, elle ne tient pas du tout, chez Smith, la place qu'il a semble à Dupont de Nemours qu'elle tenait, et même c'est à un point de vue tout à fait opposé qu'on voit intervenir cette considération de la prospérité de l'Angleterre.

Smith en parle, oui, mais c'est pour dire, que l'une, peut-être, des causes principales qui pourraient être données de la prospérité de la grande Bretagne, c'est la liberté presque entière que laisse au commerce intérieur du pays le système uniforme d'impositions qui, à quelques légères exceptions près, a lieu dans toutes les différentes parties du Royaume-Uni (Livre V, ch. 2, sect. 2 art. 4, §. 2).

Le système fiscal anglais caractérisé par l'uniformité des taxes. Smith voit là un caractère favorable à la liberté, tandis que Dupont de Nemours y voit une gêne pour la liberté.

Dupont de Nemours reproche à Adam Smith d'avoir en quelque sorte défendu le système d'impositions anglais par opposition à celui de la France. Tandis qu'en France le système d'imposition est extrêmement divers, suivant les régions, suivant les provinces, ce qui crée une complication extrême des affaires, et notamment de la circulation, en Angleterre, les taxes sont uniformes quoiqu'étant nombreuses. elles sont les mêmes sur tout le territoire, et dans ce fait de l'uniformité du système d'impositions en Angleterre, Adam Smith voit un élément de liberté, liberté relative, dont il fait voir peut-être l'une des causes de la prospérité de l'Angleterre.

Chose bizarre, Dupont de Nemours voit dans le système de taxations anglaises défendu par Adam Smith quelque chose d'invraisemblable qui ne peut que gêner au plus haut point la liberté.

Smith considère, comme n'étant pas des objets de nécessité en Angleterre les produits suivants : le sucre, le thé, le tabac. Il dit que des impôts de consommation mis sur ces articles là, bien qu'ils soient consommés dans la classe ouvrière ne sont pas de nature à faire hausser les salaires, parce que, dit-il, on peut s'en passer sans déchoir de son rang. Le véritable objet de nécessité, pense-t-il, c'est celui dont on ne pourrait absolument pas se passer sans un préjudice considérable, des chaussures par exemple.

Source : BIU Cujas

Il pouvait y avoir aussi quelque intérêt à rencontrer chez un physiocrate aussi orthodoxe que Dupont de Nemours les idées que cet homme a pu avoir après la lecture du livre "La Richesse des Nations".

Dupont de Nemours a lu également l'Economie politique de Jean-Baptiste Say, ce qui a été la raison d'une correspondance entre eux, correspondance intéressante et Dupont de Nemours discute beaucoup plus la doctrine économique de Jean-Baptiste Say que celle de Smith. Il se montre d'ailleurs, avec lui, aussi navré de constater que Say non plus ne tient pas compte du principe économique de l'impôt-unique.

L'influence d'Adam Smith

Quoi qu'il en soit, on peut dire que l'influence d'Adam Smith a été immense, universelle. Par Ricardo et surtout par Say, ses disciples immédiats, ses théories se sont répandues à travers le monde, et aujourd'hui encore, après un siècle, elles ont reçu de lui. L'expérience n'a infirmé jusqu'à ce jour qu'une de ses doctrines, celle qui attribue à la liberté absolue de l'industrie le soin de suffire à toutes les nécessités sociales et de réaliser toutes les sortes de progrès. Après lui on sait à merveille comment les richesses se produisent et se consomment; mais il restait à développer certaines questions qu'il n'a fait qu'effleurer, par exemple, celles d'agriculture et de population. Il restait surtout à résoudre un problème redoutable: pourquoi les richesses sont-elles si inégalement réparties? C'est de ce côté que, depuis Malthus, se sont principalement portés les efforts des économistes.

Lacunes de son œuvre

1913-1914
"LES COURS DE DROIT"
RÉPÉTITIONS ÉCRITES
rédigées à l'usage des
ÉTUDIANTS EN DOCTORAT
POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE
et conformément au programme de cet Examen
A. Grujon, Dr, 3, place de la Sorbonne (au premier)

Le problème de la population et des subsistances. (Ricardo et Malthus).

Les physiocrates avaient, avec beaucoup de force, beaucoup d'insistance, mis en relief que la richesse nationale est essentiellement et exclusivement sous la dépendance de la production agricole.

Adam Smith, lui, a compris largement la source de la richesse nationale. Il la voit dans le travail, du moins dans tout travail dont le résultat

Source : BIU Cujas

est d'augmenter la valeur des objets auxquels il s'applique, et dès lors, pour Smith, le progrès de la richesse lui est apparu, dirait-on, comme comportant des possibilités indéfinies, uniquement mesurées dans chaque moment par la quantité de capitaux et de travail qui peuvent être mis en œuvre.

Dans l'ouvrage d'Adam Smith, bien qu'en parlant des résultats de la production, il vise presque toujours le produit de la terre et du travail, on ne voit pas cependant que Smith ait la crainte d'une limitation possible, ou d'une difficulté croissante du progrès de la richesse du fait que ce progrès serait subordonné à la possibilité d'accroître la quantité de produits du sol.

Smith n'entrevoit pas le danger que le progrès de la richesse soit arrêté par la limitation des subsistances.

Smith qui voyait dans le travail la source de la richesse, entrevoyait l'avenir du progrès de la richesse nationale comme quasi-illimité, et ne témoigne à aucun moment l'appréhension de voir ce progrès de la richesse arrêté, peut-être limité par ce fait qu'après tout, le mouvement général, l'activité dans son ensemble dépend peut être de la quantité des subsistances et que cet accroissement peut rencontrer des difficultés.

L'augmentation de la rente, pour Smith, en tant qu'elle dépend entre autres de la production du blé suppose simplement l'accroissement des rendements, accroissement qui se produit grâce à la collaboration plus active de la nature, laquelle proportionne sa fécondité au travail de l'homme et des capitaux.

Mais entre les physiocrates et Smith, il y a une différence. Tandis que les physiocrates visent par leurs conceptions ce qui détermine le quantum de la richesse nationale, à savoir le quantum même de la production agricole annuelle et sont tout naturellement conduits à considérer avant tout l'augmentation des produits de l'agriculture et amenés à avoir les yeux presque exclusivement fixés sur le rendement du sol. Adam Smith, au contraire, par sa conception propre de ce qui détermine ce quantum de la richesse nationale, à savoir le produit du travail dans son ensemble, perd peut-être de vue que l'accroissement du travail, source de la richesse nationale, implique naturellement un accroissement des subsistances. Par la source même de la richesse telle qu'il la conçoit, l'attention de Smith se porte moins sur ce côté-là.

Source : BIU Cujas

La population d'après Malthus.

La question du développement de la production agricole négligée par Smith a été surtout envisagée par Malthus et Ricardo.

Evidemment parmi les capitaux, de l'accumulation desquels il se préoccupe, il y a les approvisionnements en subsistances, mais il n'entre pas, semble-t-il, dans la pensée de Smith, que l'accroissement des subsistances puisse être soumis peut-être à des conditions spéciales, que cet accroissement puisse se heurter à des difficultés que ne rencontrent pas les autres formes de capitaux. Cependant, si cela est, si l'accroissement des subsistances peut se heurter à des difficultés propres, ne doit-il pas en résulter des conséquences importantes au point de vue même des conditions dans lesquelles peut se développer dans son ensemble la richesse nationale?

Il importe donc de considérer de plus près, d'après le Smithianisme, comme par un retour à la préoccupation physiocratique, les conditions de développement de la production agricole même, et c'est à quoi vont s'arrêter deux des disciples d'Adam Smith: Malthus et Ricardo.

Malthus a eu au plus haut point la préoccupation des conditions dans lesquelles la production du sol peut s'accroître, et, dans une édition de la Richesse des Nations, de Smith, en note, sous le texte d'un passage de la Richesse des Nations, au Livre I, chap. 8, page 173, Malthus témoigne nettement du genre de préoccupation dont il s'agit.

L'erreur de Smith d'après Malthus

Il dit, en effet, "L'erreur du Docteur Smith consiste à croire que tout accroissement de capital ou de revenu dans le pays est de nature à permettre l'entretien d'une plus grande quantité de travail."

Mais, dit Malthus, à moins qu'une partie de ce revenu ou de ce capital annuel ne soit convertie en une quantité additionnelle de provisions, cet excédent de revenus et de capitaux d'une année sur l'autre, cet excédent ne paraît pas être un fonds réel propre à maintenir un nombre supplémentaire de travailleurs."

C'est ce que Smith ne semble pas avoir aperçu quand il a dit que la richesse d'un Etat consiste dans le produit annuel de son territoire ou de son travail

Pourtant, il est certain dit Malthus, que partout où l'accroissement de revenu ou de capital proviendra, non du produit de la terre, mais de son travail, de

Source : BIU Cujas

l'industrie en général, partout il pourra s'établir une distinction entre le nombre de bras que le capital de la société et celui que son territoire peut faire vivre.

C'est ce que pose Malthus dans son fameux essai sur le principe de la population, édité en 1798, réédité en 1809.

La difficulté de se nourrir est l'obstacle persistant à l'accroissement de la population humaine.

Suivant lui, la difficulté de se nourrir est un obstacle toujours subsistant à l'accroissement de la population humaine: cet obstacle doit se faire sentir partout où les hommes sont rassemblés, et s'y présenter sans cesse sous les formes variées de la misère et du juste effroi qu'elle inspire.

On accordera sans peine, dit-il, qu'il n'y a aucun pays où les moyens de subsistance soient si abondants, et les moeurs si simples que jamais la faculté de pourvoir au besoin d'une famille n'y ait empêché ou retarde les mariages. Dans les Etats du nord de l'Amérique où les moyens de subsistance ne manquent point, où les mariages précoces sont plus faciles qu'en Europe, on a trouvé que la population, pendant plus d'un siècle et demi, avait doublé plus rapidement que tous les vingt-cinq ans. Néanmoins pendant ce même intervalle de temps, on avait vu en quelques villes, le nombre des morts excéder celui des naissances, en sorte qu'il fallait que le reste du pays leur fournît constamment de quoi remplacer leur population.

La progression géométrique de l'accroissement de la population, la population double en 25 ans.

Il tient pour certain que, lorsque la population n'est arrêtée par aucun obstacle, elle va doublant tous les vingt-cinq ans, et croît de période en période selon une progression géométrique.

Il est moins aisé de déterminer, suivant Malthus, la mesure de l'accroissement des productions de la terre. Mais au moins, nous sommes sûrs que cette mesure est tout à fait différente de celle applicable à l'accroissement de la population. Un nombre de mille millions d'hommes doit doubler en vingt-cinq ans par le seul principe de population, tout comme un nombre de mille hommes. Mais on n'obtiendra pas avec la même facilité la nourriture nécessaire pour alimenter l'accroissement du plus grand nombre. L'amélioration des terres, par la nature de toute espèce de sol ne peut faire des progrès toujours croissants; ceux qu'elle fera au contraire, seront de moins en moins considérables, tandis que la population, partout où elle trouve de quoi subsister, ne reconnaît point de limites, et que ses accroissements deviennent une cause active d'accroissements nouveaux.

Accroissement de la production agricole suivant une progression arithmétique.

Source : BIU Cujas

Malthus reconnaît donc que les substances ne peuvent s'accroître au mieux que dans une progression arithmétique (page 25) tandis que la population, elle, tendrait à croître dans une progression géométrique.

Déjà avec Malthus apparaissaient les difficultés naturelles auxquelles se heurte dans son développement la production annuelle ; déjà, avec lui, l'idée d'une certaine avarice de la nature tend à se substituer à l'idée des physiocrates et du Smithianisme de la fécondité du sol, et c'est elle qui va servir de base à la théorie ricardienne de la rente, théorie qui va nous faire apparaître la rente dans son rapport avec la richesse nationale.

Théorie ricardienne de la rente

- Préliminaires -

On trouve chez Adam Smith et les physiocrates un point commun chez les uns et les autres : le produit net ou la rente s'expliquent par la fécondité du sol, par la collaboration de la nature qui donne un excédent de produits sur ce que donnerait le travail, si le travail seul était en œuvre.

Cet excédent permet au cultivateur, une fois couvert de ses dépenses et du profit que comportent les capitaux dépensés, de payer le fermage au propriétaire.

La rente d'après Ricardo s'explique par la limitation naturelle de la productivité de l'agriculture.

Ricardo va nous expliquer qu'au contraire, c'est parce que la productivité de l'agriculture rencontre des limites naturelles que le phénomène de rente se produit. En sorte que si les propriétaires fonciers sont en mesure de se faire payer des fermages qui dépassent pour partie l'intérêt des capitaux qu'ils ont incorporés au sol, l'excédent qui sera la rente, dépassera l'intérêt des capitaux, c'est parce que la production agricole rencontre des difficultés croissantes, et par conséquent, nécessite des frais de production proportionnellement plus élevés à mesure qu'on veut augmenter les rendements.

Ce n'est donc plus par la fécondité du sol que va être expliquée la rente. C'est, au contraire, par les limites à la fécondité du sol qu'elle s'explique, et pour Ricardo, l'idée générale est que toute terre n'a pas toujours rapporté une rente. Autant il était logique pour les physiocrates et Smith que toute terre eut toujours rapporté une rente, autant, pour Ricardo, il est logique

Source : BIU Cujas

nécessaire de penser que toute terre n'a pas toujours rapporté cette rente.

Il se peut que dans les pays très avancés en civilisation, où la culture est intensive, la terre rapporte une rente, mais en réalité, ce n'est pas la terre, ce sont les capitaux additionnels. La rente ne peut apparaître que du jour où il y a inégalité dans la production des subsistances. il est clair qu'il y a eu un moment où il n'y avait pas inégalité de production.

Ce qu'est la rente quand elle apparaît

La rente en d'autres termes, ce n'est pas autre chose que la différence entre les couts de production des denrées nécessaires à la satisfaction de l'homme.

Assurement cette inégalité de production n'est pas particulière à l'agriculture, on la remarque également dans les différentes branches de l'industrie, mais Ricardo ne fait pas autre chose que d'exprimer l'ensemble de ces idées sommaires, quand il dit: Si la terre jouissait partout des mêmes propriétés, si son étendue était sans bornes et sa qualité uniforme, on ne pourrait rien exiger pour le droit de la cultiver. Il n'y aurait pas de rente, à moins que ce ne fût là où elle devrait à sa situation quelque avantage particulier.

C'est donc uniquement parce que la terre varie dans sa force productive, parceque les terrains d'une qualité inférieure, moins bien situés viennent à être défrichés, qu'on en est arrivé à payer une rente pour avoir la faculté de les exploiter. Dès que par suite des progrès de la société on se livre à la culture des terrains de fertilité secondaire, la rente commence.

"A l'époque où les terrains sont les plus fertiles, les plus abondants, les plus productifs, dit Ricardo, ils ne donnent point de rente, et ce n'est qu'au moment où ils s'appauvrissent - le même travail donnant moins de produit - qu'on détache une partie du produit primitif des terrains de premier ordre, pour le paiement de la rente. Il est assez singulier que cette qualité de la terre, qui aurait dû être regardée comme un désavantage, si on la compare aux agents naturels qui secondent le manufacturier, ait été considérée, au contraire, comme ce qui lui donnait une prééminence marquée. Si l'air, l'eau, l'élasticité de la vapeur et la pression de l'atmosphère pouvaient avoir des qualités variables et limitées ; si l'on pouvait, de plus, se les approprier, tous ces agents donneraient une

Source : BIU Cujas

rente qui se développerait à mesure que l'on utiliserait leurs différentes qualités. Plus on descendrait dans l'échelle des qualités, et plus hausserait la valeur des produits fabriqués avec ces agents, parce que des quantités égales de travail industriel donneraient moins de produits. L'homme travaillerait plus de son corps, la nature ferait moins, et la terre ne jouirait plus d'une prééminence fondée sur la limitation de ses forces.

Si l'excédent de produits qui forme la rente des terres est réellement un avantage, il est à désirer alors que tous les ans, les machines récemment construites deviennent moins productives que les anciennes. Cela donnerait, en effet, plus de valeur aux marchandises fabriquées, non seulement avec ces machines, mais avec toutes celles du pays, et l'on payerait alors une rente à tous ceux qui possèderaient les machines les plus productives."

Théorèmes fondamentaux de Ricardo.

Ces assertions de Ricardo, il s'agit de les bien comprendre, et pour cela, il faut avant tout avoir bien présent à l'esprit quatre théorèmes qui peuvent s'énoncer comme suit:

1er Théorème.

Uniformité des prix sur un marché- loi d'indifférence.

Sur un même marché, le prix a tendance à être uniforme pour des produits de même qualité et de même espèce, et cela sans considération de la différence possible des coûts de production.

Quelle que soit l'inégalité des coûts de production des produits de même espèce et de même qualité, qui se trouvent sur le marché, il y a un prix uniforme dans le même moment. C'est ce que l'on appelle la loi d'indifférence, c'est-à-dire que l'acheteur ne se préoccupe en aucune façon de ce qui a coûté au producteur le produit amené sur le marché.

2ème Théorème.

Le prix uniforme se détermine d'après le coût de production le plus élevé des produits.

Le prix uniforme est déterminé par le coût de production le plus élevé des produits nécessaires à la satisfaction de la demande réelle.

Cela est à bien noter, car ce théorème est-vrai aussi bien des produits de manufacture, que des produits du sol.

3ème Théorème

Le coût de production le plus élevé tend à déterminer le mouvement des prix

Mais si nous passons au point de vue du mouvement de la valeur au point de vue technique, il y a lieu de distinguer. On ne peut plus dire de façon absolue que c'est le coût le plus élevé de production des produits qui fixera la valeur. C'est le coût de production le plus élevé qui tend à déterminer le mouvement du prix

Source : BIU Cujas

et tend à faire monter jusqu'à son niveau le plus élevé le prix de ces produits. La demande nécessaire fait des sacrifices jusque-là parce qu'elle veut à tout prix de ces produits. C'est là le troisième théorème.

4ème Théorème

Tendance à l'uniformité des profits.

C'est celui qui a trait à la tendance à l'uniformité des profits, uniformité qui n'est certes jamais réalisée, mais si le prix des produits est exceptionnellement élevé dans une branche d'industrie, le travail et les capitaux ne manquent pas de s'y porter, attirés, et la concurrence agit alors jusqu'à ce que le prix se trouve ramené à un taux normal, tendance jamais réalisée qui ne peut pas l'être, parce qu'on arriverait alors à ce que les hommes travaillent mutuellement pour être agréables les uns aux autres, ce qui est impossible.

Il importe de bien comprendre cette théorie ricardienne, non pas tant qu'il s'agisse nécessairement de l'adopter comme parfaitement conforme à la réalité des faits, mais du moins quand on veut la critiquer et la réfuter.

Sens technique de la rente chez Ricardo.

Ricardo va arracher à la notion de rente un sens précis et technique.

Dans le langage vulgaire on donne le nom de rente à tout ce que le fermier paie annuellement au propriétaire. On confond ainsi, dit Ricardo, la rente (le fermage) avec l'intérêt et le profit du capital. Il nous prévient tout de suite que le mot "rente" dans son acception vulgaire ne pourrait convenir. La rente à l'ordinaire comprend, en effet, deux choses distinctes que l'on désigne sous le nom de fermage.

Analyse du fermage. Double élément qu'il comporte.

Pour bien percevoir cette dissociation qu'il y a lieu d'introduire, dans les éléments qui composent le fermage, supposons deux fermes contiguës, ayant une étendue et ayant un sol d'une fertilité égale, de tous points identiques, sauf ce qui va suivre.

L'une de ces fermes est pourvue de tous les bâtiments, de tous les instruments utiles à l'agriculture. De plus, elle est bien entretenue, bien fumée, convenablement entourée de haies. En d'autres termes c'est une ferme bien aménagée, tandis que tout manque à l'autre. Donc, tout est égal entre ces deux fermes, sauf ce que le travail de l'homme y a mis. Il est clair que l'une s'affermera plus cher que l'autre, et cependant dans les deux cas on appellera ordinairement rente (fermage) la rémunération payée au propriétaire.

Source : BIU Cujas

1913-1914
"LES COURS DE DROIT"
RÉPÉTITIONS ÉCRITES
rédigées à l'usage des
ÉTUDIANTS EN DOCTORAT JURIDIQUE
et conformément au programme de cet Examen
A. Grujon, Dr, 3, place de la Sorbonne (au premier)

Cependant il est évident, observe Ricardo, qu'une portion seulement de l'argent constitutive du fermage serait payée pour exploiter les propriétés naturelles et indestructibles du sol et que le reste, l'excédent, représenterait l'intérêt du capital consacré à amender le terrain.

Par exemple, la première ferme donne 6.000 frcs au propriétaire, tandis que la seconde qui est pour ainsi dire à l'état brut ne donne que 4.000 francs au propriétaire. Il est tout naturel de supposer que la différence de deux mille francs ne peut être que la représentation de l'intérêt ou du profit au taux courant du capital qui est investi par le propriétaire de la première ferme sous forme de constructions, d'outillage.

D'autre part il est évident que cette explication par l'intérêt ou le profit ne saurait s'appliquer à la totalité des 6.000 fr. de fermage, puisque la seconde ferme paie cependant 4.000 fr. et que ces 4.000 frcs. ne sont pas la représentation de l'intérêt d'un capital investi dans le sol. Ces 4.000 frs. que paie la seconde ferme, ne sont payés que pour l'usage du sol, puisque c'est cela, seul, que le propriétaire remet au fermier. Ils sont payés pour avoir le droit d'exploiter les qualités naturelles du sol. Par conséquent si nous revenons à la première ferme, dans les 6.000 frcs. payés par cette ferme il y a 4.000 fr. qui sont payés pour les qualités naturelles du sol, les 2.000 fr. autres étant payés pour représentation des intérêts ou du profit des capitaux dépensés.

Dans le fermage payé par la première ferme, il y a bien deux portions qui peuvent et qui doivent être intellectuellement dissociés: l'une correspondant à l'intérêt du capital investi dans le sol, l'autre qui correspond à l'usage des qualités propres du sol. C'est à cette dernière portion seulement, portion abstraite, la portion de fermage qui correspond à l'usage des qualités du sol, que Ricardo propose de réserver dans la technique économique le nom de "rent" de fermage. La deuxième ferme ne paie qu'une rente, qu'un fermage, au sens étroit et technique du mot.

La rente est la portion du fermage qui correspond à l'usage des qualités du sol.

Ainsi Ricardo est amené à donner cette définition si connue de la rente: "La rente est cette portion du produit de la terre que l'on paie au propriétaire pour avoir le droit d'exploiter les facultés productives et impérissables du sol." (page 34)

Définition de la rente.

Ricardo prévient bien expressément que désormais dans la suite de son œuvre, quand il parlera

de la rente, il ne désignera que cela sous ce mot.

§- I -
Principe de la Rente.

Causes de la rente

Le principe de la rente est en même temps que dans la limitation de la quantité des terres, ce qui est le fait général sous-jacent aux causes propres qui vont suivre, dans leur inégale fertilité, dans leur inégale distance du marché et enfin dans la loi du rendement décroissant en agriculture.

Au fond ce ne sont pas, malgré la première apparence des causes de nature différente. Ce sont plutôt là divers aspects d'une même cause. Ce sont là des faits qui, lorsqu'ils entrent en jeu, donnent naissance à la rente pour une raison unique, pour la raison que les uns, comme les autres font sentir la difficulté du développement de la production agricole. La production agricole se heurte à l'un de ces trois faits.

Démonstration de la rente par Ricardo.

Lorsque, nous dira Ricardo, les hommes font un premier établissement dans une contrée riche et fertile, dont il suffit de cultiver une petite étendue pour nourrir la population, dans ce cas là il n'y a point de rente, car qui songerait à acheter le droit de cultiver un terrain dans cette colonie, alors que tant de terres restent sans maître et sont par conséquent à la disposition de quiconque voudrait les cultiver. Dans cette hypothèse on ne voit apparaître la notion de rente que du fait de la limitation de la quantité de l'étendue des terres. Mais que par suite des progrès de la société dans cette colonie nouvelle la mise en culture des terrains de fertilité secondaire devienne nécessaire pour faire face aux besoins croissants de la société, alors on va voir apparaître la rente au profit des premiers terrains, rente due à l'inégale fertilité des terres.

Premier chef de rente. - Inégale fertilité des terres.

Premier chef de rente. Inégale fertilité des terres peuvent être classées suivant leur fertilité décroissante.

Pour bien faire saisir ce premier chef de rente, Ricardo, nous présente un tableau : terres n°1, terres n°2, terres n°3. Ce tableau donne la gradation descendante des terres.

Supposons que moyennant l'emploi d'un même capital, c'est la donnée constante, les terrains n°1, donnent à surface égale, bien entendu, un produit

Les terres les plus fertiles sont mises les premières en culture. Puis la population augmentant on passe aux terres moins fertiles de la seconde catégorie. La rente apparait alors au profit des premières.

de 100 hectolitres de blé, les terrains n° 2 un produit de 90 hectolitres, les terrains n° 3 un produit de 80 hectolitres. Tant que la culture des terres n° 1 suffira à la consommation, alors tout le produit (100 hectolitres) restera au cultivateur. En effet, pourquoi distrairait-il quelque chose de ces 100 hectolitres au profit d'un propriétaire, puisqu'il y a des terres libres de cette catégorie.

Mais voici que la population augmente avec le temps. Les terrains n° 1, ne suffisent plus à nourrir cette population croissante. On est obligé de cultiver les terrains n° 2, ces terrains qui, eux, ne rendent pour un même capital que 90 hectolitres. Alors la rente va commencer pour les terres n° 1.

Dans cette hypothèse où l'on va être amené à mettre en culture les terres n° 2, nous allons nous trouver en présence de deux taux de profit agricole. Cela n'est pas possible. Il intervient toujours cette loi de tendance à l'uniformité du profit. Donc 10 hectolitres de blé, ou leur valeur, vont pouvoir être retranchés de la récolte des terres n° 1, de façon qu'aux cultivateurs des terres n° 1 comme des terres n° 2 il ne reste que 90 hectolitres.

Les choses vont se passer ainsi parce que les propriétaires des terres n° 1 trouveront des fermiers qui consentiront à ne garder pour eux que 90 hectolitres sur les 100 que rendent ces terres pour continuer la culture de ces terres là puisque faute d'accepter cette condition des propriétaires des terres n° 1, les cultivateurs ne trouveront à employer leurs capitaux et leur travail que sur des terres n° 2 libres, terres qui ne leur rendraient toujours que 90 hectolitres de blé. Voilà donc dix hectolitres de blé retranchés du produit des terres n° 1, 10 hectolitres, qui au lieu de rester comme précédemment aux mains du cultivateur vont aller au propriétaire.

C'est la rente qui naît au profit des propriétaires des terres n° 1.

Les terres n° 2 ne donnent pas de rente, elles donnent simplement le profit des capitaux qui y ont été dépensés. Les terres n° 2 se trouvent être dans la même situation que les terres n° 1 quand elles étaient seules en culture. La mise en culture des terres qui font naître la rente au profit des terres immédiatement supérieures, ne fait point naître de rente au profit des dernières terres mises en culture, puisque sur ces dernières terres mises en culture on ne retrouve jamais que le profit de ses capitaux, le profit au taux moyen.

Ces nouvelles terres mises en culture qui font apparaître une rente au profit des terres précédemment cultivées n'ont pas elles-mêmes

Source : BIU Cujas

de rente. Mais celle-ci apparaîtra à leur profit dès que l'augmentation de population amènera à cultiver une nouvelle catégorie de terres moins fertiles.

Mais la population continue de croître. Elle se développe. Tous les terrains n° 2 sont en culture et ne suffisent plus à la consommation. Alors on est obligé de cultiver les terrains n° 3, de qualité inférieure. Ces terres ne donnent que 80 hectolitres.

Du même coup, une rente va naître au profit des terrains n° 2 qui n'en donnaient pas. Du même coup la rente des terres n° 1 va être portée de 10 hectolitres à 20, du moment que les terres n° 3 sont mises en culture.

Le raisonnement peut ensuite continuer, mais nous ne le poursuivrons pas, car il prendrait l'allure d'une pièce.

L'écart originaire entre les rentes de chacune de ces catégories de terre n°1, 2, 3, 4, 5, 6 se maintient toujours, puisque la rente et l'écart correspondent aux différents degrés de fertilité qui existent entre elles.

Marche progressive de la rente.

Cette marche progressive de la rente, suppose que la valeur du blé - parlons du blé, car c'est le blé que Ricardo a surtout en vue - est allé haussant jusqu'au taux de cultiver sans perte, mais avec profit au taux moyen les terres n° 2, puis les terres n° 3 sans quoi les terres n° 2, puis les terres n° 3 n'auraient pas été mises en culture. Aucun cultivateur ne se serait soucié de risquer de n'être pas couvert de ses dépenses et de ne point percevoir le profit des capitaux dépensés.

En expliquant tout à l'heure la naissance successive de la rente, nous disions : la population augmente, par conséquent la demande s'accroît. Pour y répondre, il faut donc mettre en culture des terres moins fertiles. Oui, mais ce n'est pas par charité que des gens se décident à mettre en culture ces terrains moins fertiles. Ceux qui mettront ces terres en culture le font parce qu'ils comptent que l'augmentation du prix du blé rendra fructueuse la mise en culture de ces terres n° 2.

Pourquoi la mise en culture de nouvelles terres ne va-t-elle pas faire baisser le prix du blé ?

Mais alors, comment se fait-il que la mise en culture de nouveaux terrains ne fasse pas baisser le prix du blé. Est-ce que cette augmentation de la production qui va résulter de la mise en culture des terrains n° 2, puis des terrains n° 3 ne va pas avoir pour effet naturel la baisse du prix du produit. Quand la production augmente, il semble que cela tende à amener la baisse du prix.

Si la mise en culture de ces terrains moins fertiles par l'augmentation de la production annuelle qui va en résulter devait faire baisser le prix du

Source : BIU Cujas

blé, alors la culture des terres n°2 serait bien vite délaissée peu de temps après avoir été entreprise.

Alors ce serait un cercle vicieux?

Non, les choses ne se passent pas et ne peuvent pas se passer ainsi étant donné que nous sommes précisément en présence d'un de ces produits dont la quantité ne peut être augmentée que moyennant des frais plus que proportionnellement croissants. Qu'on se rappelle ici, le troisième théorème.

Puisqu'une même quantité de capital va s'appliquer à des terres de fertilité décroissante, cela revient à dire que le prix de production de l'unité va en augmentant. Dès lors, c'est le coût de production le plus élevé qui règle le prix.

Les cultivateurs des terrains n°s 3 ne sont pas des concurrents aux fermiers des terrains n°s 2, parce que étant donné le prix auquel ils peuvent obtenir le blé, ils ne peuvent pas concurrencer les autres fermiers. Ces derniers, au contraire, sont enchantés de profiter de cette circonstance que le coût de production est moins élevé chez eux, que chez les cultivateurs de terrains n°s 3.

En d'autres termes et d'un mot, les nouveaux producteurs ne sont pas des concurrents aux producteurs antérieurs, comme en matière de production manufacturière, où les nouveaux producteurs sont des concurrents parce que ceux là, étant donné les conditions ordinaires de la production manufacturière, peuvent augmenter la production d'une marchandise sans frais proportionnellement croissants. Alors là les nouveaux producteurs sont inquiétants pour les anciens, ils font baisser les prix. Toutes choses restant égales, la population continuant à augmenter, l'élévation du prix du blé a fait naître la rente. C'est cette élévation du prix du blé qui a permis de mettre fructueusement en culture des terres moins bonnes.

La rente est l'effet et non pas la cause du renchérissement du prix du blé.

Dès lors on voit l'enseignement qui découle de là et que Ricardo n'a pas manqué de relever. C'est que la rente est l'effet, et non pas la cause du renchérissement du prix du blé. La rente ricardienne suppose le renchérissement du blé, elle ne le cause pas; elle en est l'effet, la conséquence et non pas la cause.

Adam Smith nous a déjà fait cette observation, bien que son explication de la rente fut autre que celle de Ricardo. Mais il l'a dit avec une certaine incertitude de langage, un certain flottement de pensée, puisqu'il

Source : BIU Cujas

commencé par dire dans son chapitre qu'il consacre aux éléments constitutifs du prix des marchandises que la rente était un de ces éléments constitutifs. Ce n'est que plus tard qu'il dit que la rente n'est pas un élément constitutif dans le même sens que le profit et le travail.

Ricardo, au contraire est d'une absolue netteté. Il dit page 41:

"Le blé ne renchérit pas parce qu'on paie une rente, mais c'est au contraire parce que le blé est cher qu'on paie une rente et l'on a remarqué avec raison que le blé ne baisserait pas alors même que les propriétaires feraient l'entier abandon de leurs rentes. Cela n'aurait d'autre effet que de mettre quelques fermiers dans le cas de vivre en seigneurs, mais ne diminuerait nullement la quantité de travail nécessaire pour faire venir des produits sur les terrains cultivés les moins productifs."

Que les propriétaires fassent l'abandon de leur rente, cela ne fera pas que pour mettre en culture les terres de dernière catégorie il ne faille plus de capital et de travail que sur les terres immédiatement meilleures. Par conséquent il n'y a aucune raison pour que cet abandon des rentes par les propriétaires, fasse baisser le prix du blé.

Ricardo attache à cela une importance extrême. En effet quand il envisage la question de la relation entre le mouvement de rente et le mouvement de la richesse nationale, il tire des conséquences importantes et singulièrement différentes de celles qu'on a coutume par raisonnement logique de lui attribuer.

Avec le premier chef de rente nous sommes bien en possession de la notion ricardienne de rente. Il y a encore deux autres chefs de rente. Le second est très délicat, très ardu à saisir et cependant il se présente avec la même netteté mathématique dans la théorie ricardienne.

Ce second chef de rente qu'il importe de bien comprendre parce que c'est lui qui donne l'aspect de la rente dans les vieilles sociétés, où la terre est en culture depuis longtemps et où on ne peut pas faire intervenir la mise en culture de terres moins fertiles, est celui qui consiste en l'inégalité de rendement des capitaux additionnels, employés sur des terres déjà en culture.

Second chef. — Inégalité de rendement des capitaux additionnels employés sur des terres déjà en culture.

La rente naît de la mise en culture successive de

Source : BIU Cujas

terrains de fertilité décroissante, c'est là l'hypothèse la plus simple.

Naissance de la rente indépendamment de toute mise en culture de terres nouvelles par suite du rendement décroissant des capitaux appliqués au sol.

Mais la rente peut naître ou les rentes déjà nées peuvent s'élever sans qu'il soit besoin de faire intervenir la mise en culture de terrains moins fertiles.

Cette hypothèse n'est pas d'ailleurs chimérique, au contraire, l'hypothèse est fort pratique, c'est celle notamment qui se réalise presque nécessairement dans les sociétés avancées en civilisation, ou toutes les terres sont depuis plus ou moins longtemps en culture. C'est elle qui explique que dans ces vieux pays toute terre paraisse donner une rente et la donne réellement, fait qui paraîtrait justifier la théorie d'Adam Smith au détriment de celle de Ricardo, puisqu'Adam Smith prétendait que toute terre donne toujours une rente. Il était victime d'une illusion, mais Ricardo va entreprendre de nous démontrer qu'Adam Smith s'est trompé dans cette explication.

C'est avec ce second chef de rente que le phénomène de rente, tel qu'il se présente dans nos vieilles sociétés deviendra intelligible.

On va voir Ricardo ramener en définitive la cause de la rente de façon étroite moins au rendement décroissant du sol en lui-même qu'au rendement décroissant des capitaux appliqués au sol.

Les deux notions peuvent paraître comme très voisines, comme les deux branches d'un ciseaux. C'est vrai, mais il n'est pas indifférent cependant de prendre la chose par où Ricardo finira par la prendre, c'est-à-dire voulant ramener à l'unité la notion de rente, il finira par cette formule: que la rente s'explique dans tous les cas par le rendement décroissant des capitaux et du travail appliqué au sol.

Cette formule conviendra aussi bien au premier chef de rente, qu'au second, seulement elle ne sera justifiée qu'à l'occasion du second chef de rente.

Condition pour que joue le second chef de rente.

Pour que cette cause de rente entre en jeu, il suffit que le capital qu'on emploierait à cultiver un terrain nouveau de qualité inférieure, puisse être employé plus fructueusement sur des terres déjà cultivées.

Supposons d'abord l'hypothèse la plus simple. On tire d'une terre moyennant un capital donné, 100 hectolitres de blé. Cela ne suffit pas. On va passer aux terres qui donnent 90 hectolitres. On peut aussi supposer que sur cette terre qui donnait un rendement de 100 hectolitres, on peut augmenter le capital employé

Source : BIU Cujas

et obtenir une augmentation de rendement. Ricardo pose très nettement l'hypothèse dans les termes suivants, page 36 de ses Principes d'Economie Politique et de l'impôt.

"Il peut arriver qu'en doublant le capital primitif employé dans une terre n°1, le produit, quoiqu'il ne soit pas doublé augmente cependant de 85 hectolitres, quantité qui surpasse ce que pourrait rendre ce capital additionnel si on le consacrait à la culture des terrains n°3."

Ce capital additionnel donnerait, on s'en souvient, s'il était appliqué à la culture des terres n°3, une récolte de 80 hectolitres, étant donné la qualité inférieure de ces terres n°3. Donc ce capital appliqué aux terres n°1 devient plus fructueux.

Le premier capital va pouvoir payer et paiera une rente de 15 hectolitres au propriétaire de la terre."

La rente est toujours la différence entre les produits obtenus par l'emploi de 2 quantités égales de capital et de travail.

Cela est vrai" puisque, dit Ricardo, la rente est toujours la différence entre les produits obtenus par l'emploi de deux quantités égales de capital et de travail."

Pour se rendre bien compte de cela il faut prendre un exemple. On prendra l'exemple même donné par Ricardo en en transformant seulement les chiffres à cause des différences de monnaie et de mesure.

Avec un capital de 10.000 francs un fermier retire de sa terre 100 hectolitres de blé. C'est là le point de départ. Ce fermier va ensuite employer sur cette même terre un second capital de 10.000 francs. Il obtient alors de cette même terre un surcroît de produit de 85 hectolitres grâce à ce second capital.

Ceci étant donné, à l'expiration du bail, son propriétaire pourra exiger de ce fermier 15 hectolitres à titre d'augmentation de rente, et cela en vertu du quatrième théorème sur la valeur et d'après laquelle il ne peut pas y avoir deux taux différents pour les profits. Il y aurait en effet deux taux différents de profit agricole si le premier capital laissait au fermier ses 100 hectolitres alors que le second capital ne lui donnerait que 85 hectolitres. Cela n'est pas possible à raison de la concurrence. Si le fermier n'acceptait pas la condition que va lui imposer le propriétaire au renouvellement du bail, celle de payer 15 hectolitres de rente, le propriétaire trouverait bien vite un autre fermier prêt à lui payer cette rente de 15 hectolitres. Le fermier évincé, qui n'aura pas voulu accepter les conditions du propriétaire, que trouvera-t-il ? Il ne trouvera que des terres n°3,

Source : BIU Cujas

dont il ne paie pas la rente : c'est vrai, mais dont il ne pourra tirer que 80 hectolitres. Naturellement il a plus d'avantage à accepter les conditions du propriétaire

Bref les choses se passent absolument comme dans l'hypothèse de mise en culture de terrains de fertilité décroissante et même économiquement parlant les deux hypothèses n'en font qu'une, quand on va au fond des choses. Ce qui est en jeu dans l'une comme dans l'autre, c'est le rendement décroissant des nouveaux capitaux agricoles, rendement décroissant qui se manifeste de manières différentes, soit qu'on emploie ces capitaux additionnels comme dans la première hypothèse sur des terrains de fertilité moindre, soit qu'on les emploie comme dans la seconde hypothèse, sur d'anciennes terres déja en culture. Dans la première hypothèse l'application de ce capital se heurte dans son rendement à ce fait qu'on ne dispose plus que de terres de fertilité moindre. Dans la seconde hypothèse l'application de ce capital se heurte à ce qu'on appelle plus proprement le rendement décroissant de la terre, cette loi agronomique d'après laquelle on ne peut pas tirer d'une surface limitée une quantité toujours croissante de produits.

Identité de la situation résultant du rendement décroissant des capitaux appliqués au sol et de la situation résultant de la mise en culture de terres moins stériles

Si le fermier de la terre n° 1 venait à employer sur cette terre un deuxième capital additionnel qui lui permette de tirer de cette terre un supplément de 75 hectolitres, de ce moment là, une rente va naître au profit du second capital employé, rente égale à la différence des rendements des deux capitaux, rente de 10 hectolitres. Du même coup, la rente du premier capital de 10.000 fr. qui était jusque là de 15 hectolitres va être portée à 25 hectolitres. Le troisième capital, le dernier employé, ne donne pas de rente.

Le dernier capital employé ne donne pas de rente, de même que la dernière terre mise en culture fait naître une rente au profit des terres immédiatement supérieures, ou les augmente, mais n'en donne pas elle-même

Le phénomène se passe donc dans cette hypothèse exactement comme dans la première. On comprend maintenant comment il est possible que dans les sociétés avancées ou toutes les terres pour ainsi dire sont en culture il n'y ait point de terre qui ne paie une rente.

Dans les sociétés avancées il n'y a point de terre qui ne paie une rente.

1913-1914
"LES COURS DE DROIT"
RÉPÉTITIONS ÉCRITES
rédigées à l'usage des
ÉTUDIANTS EN DOCTORAT
POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE
et conformément au programme de
cet Examen
A. Grujon, Dr, 3, place de la Sorbonne
(au premier)

Source : BIU Cujas

En apparence dans les sociétés avancées toute terre paie ou semble payer une rente et cela ne vient pas le moins du monde en contradiction de la théorie ricardienne de la rente, grâce à ce second chef de rente que nous venons d'analyser. En effet, si l'inégalité de fertilité des terres était la seule cause agronomique de rente, il faudrait toujours qu'il y eut quelques terres dont la culture ne donne point de rente. Mais justement cette inégalité de fertilité, si elle est bien une cause de rente, elle n'est point la cause nécessaire de rente. Alors même que toutes les terres seraient de la même qualité, et ajoutons par anticipation qu'elles seraient également éloignées du marché le fait économique qui est la cause de la rente, ce fait n'aura pas moins lieu, parce que le fait agronomique du rendement décroissant des capitaux additionnels, ce fait est indépendant de l'inégale fertilité des terres.

Dès qu'il y a une rente dans un pays, une portion des capitaux agricoles ne donne pas de rente.

Ce qui est vrai, comme formule, c'est que dès qu'il y a rente dans un pays, il y a une portion de capitaux agricoles qui ne donne pas de rente.

Ricardo a fort bien dégagé cette idée dans le chapitre 24 de ses Principes d'Economie Politique et de l'Impôt. Il nous dit page 268 :

"qu'il y ait, ou qu'il n'y ait pas en Angleterre de terrains ne payant pas de rente, cela ne fait rien à la question, car il suffit qu'on admette qu'il y a des capitaux employés sur des terres qui ne rendent que le capital dépensé avec des profits ordinaires".

Au fondement de la théorie de la rente, telle qu'il la conçoit, il n'y a qu'un fait qui pourrait être opposé. C'est non pas que toute terre ne paie pas de rente, mais que tous capitaux paient une rente. Ce qu'il faudrait pouvoir opposer c'est, non pas que toute terre en Angleterre paie une rente, mais que tous capitaux appliqués au sol, même les derniers, fournissent une rente. Or, cela, dit Ricardo, vous ne pouvez pas le dire. Du moment qu'il y a des capitaux qui ne reconstituent que leur valeur avec un profit au taux moyen, cela suffit pour que la théorie de la rente soit fondée.

Réfutation de l'illusion consistant à croire que tout capital donne une rente.

Il suffit qu'il y ait des capitaux qui, ne payant pas de rente, soient le principe de la naissance de la rente au profit des capitaux employés antérieurement, pour que dans les pays très avancés où la capitalisation agricole est très avancée, cela donne l'illusion que toute terre et même que tout capital agricole donne une rente.

Source : BIU Cujas

Un interprète de la théorie ricardienne de la rente, Rossi, dans son cours d'économie politique qu'il publiait en 1836 (T. I, p. 137) a très finement analysé la pensée de Ricardo. Cette illusion que tout capital donne une rente, vient, dit Rossi, de ce que l'exploitation d'un domaine est un fait complexe. Cela vient de ce que la comptabilité de ce domaine se fait en bloc, sans distinguer les dépenses et les produits des diverses parties du fond ou du capital employé sur le sol.

Un domaine comprend: des terres bonnes, des terres médiocres, et des terres mauvaises. Or, les premières seules fournissent une rente. Seulement par suite de la comptabilité en bloc on met sur le compte des terres mauvaises, partie de ce qui appartient comme rendement aux terres bonnes. C'est alors que comme si une rente moyenne était prélevée sur l'ensemble, de telle sorte que les mauvaises terres paraissent payer une rente comme les bonnes terres.

On peut lire également sur le phénomène d'illusion dont nous parlons et qu'il s'agit de dissiper le petit livre d'un économiste anglais, Cairnes, intitulé: "Le caractère et la méthode logique de l'économie politique". Lisez y la conférence 8e sur la théorie de la rente.

En raisonnant comme nous venons de le faire dans l'hypothèse où il n'y aurait pas d'autre cause de rente que l'inégale fertilité des terres nous venons de voir comment dans cette hypothèse il devrait y avoir une terre qui ne paie pas de rente.

Il en est exactement de même de la rente fondée sur le rendement décroissant des capitaux additionnels qu'on emploie successivement sur une même terre.

Faisons un pas de plus dans l'analyse tendant à dissiper l'illusion qui est ici en jeu et qui fait dire aux adversaires de cette théorie: tout capital agricole paie une rente. C'est la même illusion qui faisait dire: toute terre paie une rente. Toujours à cause de la comptabilité en bloc il semble que la totalité des capitaux employés sur une terre fournit la rente. Mais dans la réalité le dernier capital employé n'en fournit pas, on s'en apercevrait si on tenait une comptabilité spéciale pour chaque capital et pour son produit propre.

Si l'on pouvait tenir une comptabilité spéciale pour le rendement des premiers 10.000 frs appliqués

Source : BIU Cujas

à une terre, pour le rendement des second 10.000 fr² appliqués à cette terre, puis pour le rendement des troisième 10.000 francs, on verrait que l'ensemble paraît bien donner une rente, mais que la dernière tranche de 10.000 fr² ne fournit que la reconstitution de sa propre valeur et de son profit au taux moyen.

Confusion d'Adam Smith relevé par Ricardo

C'est ce qu'Adam Smith n'avait pas su analyser, du moins en ce qui concerne la rente des terres à blé. Ricardo relève très bien ce défaut d'Adam Smith dans son chapitre 24 de la Doctrine d'Adam Smith sur la rente de la terre.

Adam Smith ne voyait en quelque sorte que la surface du phénomène de rente. Il jugeait que tout capital agricole donnait une rente. Dès lors, il ne pouvait expliquer le phénomène de rente que comme il l'a fait par cette double idée de la productivité spéciale de l'agriculture, d'idée physiocratique, grâce à la collaboration de la nature et d'autre part par ce fait que la demande de produits agricoles étant constante, le prix des produits agricoles se tient toujours à un taux suffisamment élevé pour payer la rente.

Adam Smith, faute d'avoir perçu la cause ricardienne de rente : rendement décroissant des capitaux additionnels, qu'ils soient appliqués à des terres de valeur décroissante ou à des terres déjà en culture, ne pouvait pas appliquer la rente autrement qu'il ne l'a fait.

Troisième chef. - Inégale proximité du marché.

Ricardo ne s'étend pas beaucoup sur cette troisième cause. Chapitre II. page 39.-

"Les terres les plus fertiles et les mieux situées seraient les premières cultivées et la valeur échangeable de leurs produits serait réglée comme celle des autres denrées par la somme de travail nécessaire à leur production et à leur transfert jusqu'au lieu de la vente."

Il était d'ailleurs tout à fait inutile de s'appesantir sur ce chef de rente. Des trois c'est évidemment le plus facile à saisir.

Infériorité des produits d'une terre éloignée du marché. Différence entre Ricardo et Smith sur ce point.

Il est clair que le produit des terres éloignées d'un marché est en état d'infériorité par rapport à celui des terres rapprochées de ce même marché. Cette infériorité des terres éloignées fait naître un principe de rente au profit des terres plus rapprochées. Adam Smith avait très explicitement signalé lui-même ce fait de l'inégal éloignement du marché non pas

Source : BIU Cujas

L'inégal éloignement du marché est pour Ricardo cause de la rente et pour Smith cause seulement de son inégalité.

comme principe de rente, mais comme cause d'inégalité de la rente.

La rente, nous disait-il, varie selon la fertilité de la terre et selon sa situation. Quelque soit sa fertilité, la terre située dans le voisinage d'une ville donne une rente plus élevée qu'une terre également fertile située dans un endroit éloigné de la campagne, quoique l'une et l'autre n'exigent pas plus de travail pour leur culture. Comme il en coûte toujours nécessairement davantage pour amener au marché le produit de la terre éloignée, il faut donc que ce dernier produit entretienne une plus grande quantité de travail, tout le travail nécessaire en plus pour amener le produit au marché. Il faut donc que le surplus qui constitue le profit du fermier et la rente du propriétaire en soient d'autant diminués.

Mais dans les endroits éloignés de la campagne le taux du profit est généralement plus élevé que dans le voisinage d'une grande ville, parce que pour Smith, les capitaux sont moins abondants dans les campagnes qu'à proximité des villes et c'est l'abondance des capitaux qui fait que les profits sont élevés ou non.

Ainsi du fait que dans ces parties éloignées de la campagne le surplus du produit brut qui se trouve déjà restreint par le fait des frais de transport plus grands, il ne doit revenir au propriétaire qu'une part d'autant plus petite (L. I ; chap. II, T. I, pages 264 et 265, T. I, édition de 1859).

Adam Smith avait très bien vu - il s'y était même plus étendu que Ricardo ne le fera - que l'inégal éloignement du marché constituait une cause d'inégalité de rente du sol. Mais pour lui l'inégal éloignement du marché n'était pas un principe de rente.

Adam Smith faisait observer à ce propos que le développement, que l'amélioration des voies de communication, en diminuant les frais de transports ont pour résultat d'égaliser la rente en tant que les inégalités de rente dérivent de l'inégale proximité du marché.

Pour Ricardo l'inégale proximité de même que l'inégale fertilité est principe de rente.

Toutes choses étant supposées égales, la rente ricardienne apparaîtrait du chef de l'inégalité d'éloignement du marché dès qu'on mettrait en culture des terres plus éloignées que celles qui

Source : BIU Cujas

suffisaient jusque là à la consommation.

Différence dans la façon dont Ricardo et Smith présentent les conséquences de l'inégalité de proximité ou de fertilité des terres.

On remarquera comment se reflète la différence du principe de rente chez Smith et chez Ricardo, dans leur manière très spécifique de présenter les conséquences de l'inégalité de proximité ou de l'inégalité de fertilité.

La manière dont Smith et Ricardo présentent les conséquences de l'inégal éloignement ou de l'inégale fertilité est toute différente.

Chez Adam Smith, la rente, du moins la rente des terres en blé, existe par cela seul qu'une terre est en culture, parce que la terre collabore avec l'Homme et fournit un excédent. Dès lors chez Adam Smith le coût de production plus élevé sur les terres moins fertiles ou plus éloignées, ce coût de production se présente comme entrainant une diminution de la rente sur ces terres là. Ces terres plus éloignées fournissent une rente plus faible que celle des terres mieux favorisées.

En d'autres termes, les inégalités de rente chez Adam Smith procèdent de gradation descendante en partant d'une sorte de niveau maximum constitué par les taux de rente des terres les plus favorisées, taux de rente qui existaient au profit de ces terres les plus favorisées avant même qu'on mit en culture des terres moins favorisées moins fertiles ou moins éloignées du marché.

Chez Ricardo, au contraire la rente ne nait que lorsque apparaissent des coûts de production différents. Par conséquent la rente ne nait qu'au moment ou des terres moins favorisées sont mises en culture, les dernières ne fournissent pas de rente.

En second lieu, la rente impliquant, chez Ricardo, une hausse du prix des denrées agricoles, de ce seul fait, la rente des terres plus favorisées s'élève. Elle n'a pas atteint son plein du premier coup. Elle monte, elle procède par gradation ascendante alors que chez Smith, elle procédait par gradation descendante.

On voit ainsi quelle différence il y a dans l'explication et dans les conséquences de la théorie de la rente chez Adam Smith et chez Ricardo.

Résumé

En résumé, tandis que chez les physiocrates le principe de la rente est dans la fécondité de la

Source : BIU Cujas

terre, il est chez Ricardo, pour ainsi dire, une sorte d'avarice de la nature. C'est à mesure que la nature se heurte à cette limitation du rendement possible du sol qu'apparait la rente et qu'elle progresse.

Les trois chefs de rente, c'est-à-dire les trois obstacles typiques auxquels se ramène la difficulté croissante d'obtenir des subsistances, sont les suivants:

1° l'inégale fertilité des terres.

2° la limitation du rendement possible d'une quantité donnée de terre.

3° l'inégal éloignement du marché.

§. II.
La Rente et sa hausse dans leurs rapports avec la Richesse Nationale.

Faut-il, du point de vue de la richesse nationale se féliciter de voir hausser la rente, de voir s'élever en même temps et par contre coup la valeur vénale de la terre, car la valeur vénale est toujours un multiple du revenu?

Pour Smith il y a lieu de se féliciter de la hausse de la rente car elle prouve que la terre a plus de valeur.

Pour Adam Smith, la nation doit éprouver quelque satisfaction d'avoir une preuve aussi décisive que la terre, cette partie de beaucoup la plus importante, la plus durable de la richesse nationale, va en augmentant de valeur."

C'est là l'élément principal, l'élément fondamental de la richesse nationale. Le blé, en effet, pour Adam Smith n'a pas augmenté de valeur du fait que la rente a haussé. Dans la théorie de Smith, puisque la rente n'implique pas un renchérissement du blé, mais simplement une augmentation du rendement des terres à blé, de ce point de vue là - et pour la rente des terres à blé - on conçoit qu'adam Smith se félicite de la hausse de la rente.

Le fait que d'autres produits du sol fournissent également une rente est également une preuve de la prospérité de la nation.

Pour ce qui est des produits du sol autres que le blé, qui à la différence de celui-ci ne fournissent pas toujours une rente, mais fournissent une rente quand ils ont pris assez de valeur pour la pouvoir payer, sans doute la hausse de la rente de ce chef implique, comme sa naissance même, un renchérissement; mais dit Adam Smith, comment ne se féliciterait-on point de ce renchérissement, s'il témoigne de la prospérité de la nation et il en témoigne. Ce renchérissement suppose, en effet, une population nombreuse, par conséquent un grand développement et de grandes améliorations de la culture du blé lui-même puisque la production du blé peut entretenir

Source : BIU Cujas

une population aussi accrue.

Ainsi donc la hausse de la rente, de la valeur des terres est pour Adam Smith un symptôme dont il convient de se féliciter sans reserve

Que pense Ricardo de la hausse de la rente ?

Chez Ricardo la hausse de la rente prouve également l'accroissement de la richesse de la Nation.

Lui aussi, il estime que "la hausse des rentes est toujours l'effet de l'accroissement de la richesse nationale" (Oeuvres complètes p. 44).

Pour Ricardo, la hausse des rentes est toujours l'effet de l'accroissement de la richesse nationale. Assurément, ce n'est pas une cause de la richesse, mais elle en est un signe même avec son principe de rente.

La hausse de la rente est un signe de l'accroissement de la richesse nationale puisque la rente ne peut hausser que par l'accroissement de la consommation et que sa hausse implique une mise en valeur progressive de toutes les terres du pays, même les moins bonnes ou les plus éloignées des centres de consommation, ou bien encore implique une application croissante de capitaux aux terres déjà cultivées. Il faut bien que la hausse de la rente soit un symptôme du développement de la richesse nationale, parce qu'il est clair qu'une nation ne peut s'offrir ces frais de production croissants que si elle peut les payer, par conséquent que si elle est prospère. Une nation qui parvient à mettre en culture tout son sol, même les terres les moins bonnes ou qui parvient à tirer d'une quantité donnée de sol des deurées croissantes est une nation prospère. C'est là la première idée que Ricardo met en relief.

Mais dans la théorie ricardienne de la rente, il y a un point noir tenant à ce que la rente vient aussi de la difficulté croissante de se procurer des subsistances à mesure que la population augmente.

Mais, d'autre part, la hausse de la rente, dans la conception ricardienne, n'en est pas moins une rançon payée à l'avarice de la nature et cela, même pour ce qui est de la rente des terres à blé. L'avarice de la nature nous met dans cette nécessité dont nous ne pourrions nous réjouir sans réserve de juger des progrès de la prospérité nationale par la hausse des rentes, alors que cette hausse des rentes a pour cause technique des difficultés de plus en plus grandes à accroître la quantité des subsistances.

Adam Smith avec son principe de rente, pour les terres à blé au moins, n'avait pas ce point noir dans sa perspective. Quand il disait qu'il faut se féliciter de voir ainsi hausser et par là même, la valeur des terres, il n'avait pas cette contre-partie

Source : BIU Cujas

qui apparait dans la théorie ricardienne.

C'est de ce point de vue objectif cependant que Ricardo expose sa pensée et aussi bien le voit-on nettement mettre en pleine lumière ce fait que la rente est une rançon payée à l'avarice de la nature. Il peut mettre ce point en lumière, parce que c'est par là que sa conception prend un caractère tout à fait particulier et qu'elle s'oppose à la conception d'Adam Smith.

Reprenons la citation de Ricardo:

"La hausse est toujours l'effet de l'accroissement de la richesse nationale et de la difficulté de se procurer des subsistances pour tout surcroit de population" (page 44).

L'âme même de la théorie ricardienne de la rente se trouve exprimée dans cette phrase. Si c'est là le véritable aspect sous lequel apparait la hausse de la rente, alors il faut nous garder de dire que la hausse de la rente est une bonne chose. Ce qui est une bonne chose, c'est l'accroissement de la richesse nationale, bonne chose qui, malheureusement est gâtée par la hausse de la rente.

Voilà exactement comment la chose apparait

Si cette hausse de la rente est un indice de l'accroissement de la richesse, elle est aussi en même temps l'effet de la difficulté croissante de se procurer des quantités additionnelles de subsistance.

L'illusion Smithienne.

Evidemment de cela on ne peut pas se féliciter. Ricardo montre très bien dans un passage souvent cité, quelle est l'illusion physiocratique et Smithienne "Illusion consistant à parler des avantages que possède la terre sur tout autre source de production, en raison du surplus qu'on en retire sous la forme de rente."

C'est une illusion, car il fait remarquer combien "il est singulier que cette qualité de la terre, cette manière d'être de la terre qui aurait pu être regardée comme un désavantage, si on la compare aux agents naturels qui secondent le manufacturier, ait été considéré au contraire, comme ce qui lui donne une prédominance marquée."

"Si l'air, l'eau, l'élasticité de la vapeur, la pression de l'atmosphère, dit-il, pouvaient avoir comme la terre des qualités variables et limitées, si l'on pouvait de plus les approprier, tous ces agents donneraient une rente qui se développerait à mesure qu'on utiliserait leurs différentes qualités décroissantes. Plus on descendrait dans

1913-1914
"LES COURS DE DROIT"
RÉPÉTITIONS ÉCRITES
rédigées à l'usage des
ÉTUDIANTS EN DOCTORAT
POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE
et conformément au programme de cet Examen
A. Gruijon, Dr, 3, place de la Sorbonne (au premier)

Source : BIU Cujas

l'échelle des qualités et plus hausserait la valeur des produits fabriqués avec ces agents, parce que des quantités égales de travail industriel donneraient moins de produits. L'homme travaillerait plus de son corps, la nature ferait moins et la terre ne jouirait plus d'une prééminence fondée sur la limitation de ses forces."

Voilà ce qui peut s'appeler de l'ironie scientifique et logique au service de l'argumentation. Ricardo pousse même plus à fond encore la logique de cette argumentation en forme d'ironie.

"Si l'excédent des produits qui forment la rente des terres est réellement un avantage, il est à désirer alors que tous les ans les machines récemment construites deviennent moins productives que les anciennes, cela donnerait, en effet, plus de valeur aux marchandises fabriquées non seulement avec ces machines récentes, mais avec celles plus vieilles."

Bien que la hausse de la rente soit un indice de l'accroissement de la richesse nationale. Mais l'inverse n'est pas toujours vrai, et il est possible que la richesse nationale s'accroisse bien que la rente soit stationnaire ou décroissante. Ici est ainsi dans un pays neuf suffisamment pourvu de capitaux et où on ne se heurte pas encore à la difficulté d'étendre la culture.

Est-il donc possible que la richesse nationale s'accroisse sans que s'en suive la hausse de la rente?

Non, cela n'est pas impossible aux yeux de Ricardo, du moins pour de certaines périodes et de façon temporaire.

"La Richesse nationale déclare Ricardo pages 444 et 45, s'accroît souvent très rapidement pendant que la rente reste stationnaire ou même pendant qu'elle baisse."

Il y a des conséquences à tirer de cette proposition. Nous verrons ensuite comment la justifier. Mais, dès à présent, il nous apparaît que la portée de l'indice consistant dans la hausse de la rente doit être limitée et précisée de la façon suivante:

1°- la hausse de la rente est un indice de l'accroissement de la richesse nationale.

2°- de ce que la rente est stationnaire ou même décroissante, il ne faut pas conclure, par cela seul, que la richesse nationale est stationnaire ou décroissante.

Le premier point subsiste dans toute sa vérité. La hausse de la rente est un indice de l'accroissement de la richesse. La rente ne peut pas hausser sans que cela implique un accroissement de la richesse.

Enfin de ce que la rente est stationnaire ou décroissante, il ne faut pas croire par cela seul que la richesse nationale est stationnaire ou

Source : BIU Cujas

décroissante. Il se peut que les causes qui empêchent la rente de hausser soient précisément des causes de grand progrès de la richesse nationale.

Là, nous dit Ricardo, page 45, où la richesse augmente avec le plus de vitesse, c'est dans le pays où les terres disponibles sont le plus fertiles, où il y a le moins de restrictions à l'importation, où par des améliorations dans l'agriculture on peut multiplier les produits sans aucune augmentation proportionnelle dans la quantité de travail et où par conséquent l'accroissement des rentes est lent.

Dans ce cas là, les choses vont comme si la terre n'était point limitée, puisque la société ne se heurte pas en fait à cette limitation ou à cette avarice de la terre. Dans ces cas là, c'est-à-dire: si on est dans un pays neuf suffisamment pourvu de capitaux, la richesse peut se développer très vite sans qu'il s'en suive une hausse de la rente, parce que étant donné les conditions de la culture le rendement peut s'accroître sans se heurter aux difficultés qui existent bien, mais qui ne se font pas encore sentir parce que l'on n'est pas encore au point où l'on s'y heurtera.

Voyons donc quelles circonstances soit économiques, soit agronomiques, soit commerciales peuvent faire baisser la rente.

Ricardo nous a dit que la baisse de la rente n'implique pas nécessairement un ralentissement ou un recul dans la richesse nationale elle-même. Il se peut que la baisse de la rente soit corrélative à un développement très rapide, très grand de la richesse nationale. Il nous fait voir ces causes de baisse de la rente. La hausse de la rente est toujours un indice sûr, elle, que l'on est dans une période de développement de la richesse nationale, mais la baisse de la rente, non. Tout dépend des causes qui entraînent cette baisse. Ces causes, sont: économiques, agronomiques ou commerciales.

I- Des circonstances qui font baisser la rente ou l'empêchent de s'élever.

Causes de baisse ou de non accroissement de la rente: toutes les fois que la culture exige un capital moins important.

" Si, dit Ricardo, par quelques modifications dans l'état social, il devenait inutile d'employer autant de capital à l'agriculture que l'on en occupait jusque là, les dernières portions qui y auraient été consacrées ne donneraient plus de profit et la rente baisserait. "

Source : BIU Cujas

Voilà l'idée générale qui domine l'examen des causes qui vont faire baisser la rente ou l'empêcher de s'élever.

Diminution de la population par suite de la diminution du capital national.

Tel sera en premier lieu le cas où la population vient à diminuer. Il faut alors s'attendre à voir la rente baisser. Ici Ricardo ne nous donne pas la diminution de la population comme cause première du phénomène, il la présente comme effet elle-même d'une cause plus haute, qui est la diminution du capital national. Voici comment il présente la chose.

"Toute réduction considérable dans le capital national qui diminuerait d'une manière sensible les fonds destinés à payer le travail aurait naturellement l'effet de faire baisser la rente, car la population se proportionne toujours au capital destiné à payer le travail et par conséquent doit s'accroître ou diminuer selon que ce capital augmente ou diminue. Toute réduction dans le capital est donc nécessairement suivie d'une moindre demande de blé, parce qu'il y a moins d'hommes, d'une baisse de prix et d'une diminution de culture. Les terrains les moins productifs seront en conséquence successivement abandonnés, la valeur échangeable de leurs produits tombera et on ne cultivera en dernier lieu que les terrains les plus fertiles qui alors ne paieront plus de rente."

Disons donc, en deux mots, sans dénaturer la pensée de Ricardo, mais sous une forme qui n'est pas sienne, qu'une cause de baisse de la rente c'est la diminution de la population en suite d'une diminution de la richesse nationale. Si on voulait adapter aux faits contemporains cette idée, il suffirait de dire tout simplement : une première cause de la baisse de la rente est une diminution de la consommation.

Les améliorations techniques de l'exploitation agricole.

Deuxième cause. — La rente baisserait encore sans qu'il y ait diminution de la richesse ni de la population "s'il vient à se produire dans l'agriculture de si grandes améliorations qu'il n'y ait plus besoin de cultiver les terrains de qualité inférieure ou de dépenser autant de capital à la culture des terrains plus fertiles" (page 47).

Par améliorations ici, il faut entendre les inventions dans le sens le plus large du mot, les découvertes des méthodes culturales nouvelles dont le résultat est de diminuer le coût de production soit par

Source : BIU Cujas

l'augmentation de rendement, soit par économie sur les frais, et par conséquent de diminuer le prix naturel des produits agricoles.

Ricardo donne comme exemple de ces améliorations la découverte des engrais chimiques.

"Au reste des améliorations qui ne feraient pas baisser le prix des produits, dit-il, ne seraient pas des améliorations." Il exagère. Il peut y avoir des améliorations d'un autre ordre. Il peut y avoir des améliorations de la qualité "car le caractère essentiel d'une amélioration est de diminuer la quantité de travail qui était nécessaire auparavant pour la production d'une denrée."

Conséquence d'une amélioration agricole.

Pour montrer comment une amélioration va avoir pour effet de faire baisser la rente en diminuant la quantité de travail et de capital nécessaire pour obtenir les subsistances dont on a besoin, Ricardo donne un exemple: Supposons qu'une population ait besoin pour sa nourriture de deux millions d'hectolitres de blé, qu'on récolte sur des terrains de qualité n° 1, n° 2, n° 3. Si l'on vient à découvrir un moyen perfectionné par lequel les terrains n° 1 et 2 suffisent pour donner la quantité requise de subsistances sans avoir recours désormais aux terrains n° 3, il est clair qu'il y aura baisse de la rente, car c'est le n° 2 au lieu du n° 3 qui sera alors cultivé sans payer de rente." Quand il était nécessaire de cultiver les terrains n° 1, n° 2 et n° 3 pour fournir la subsistance, le n° 3 ne donnait pas de rente, les terrains n° 2 et n° 1 donnaient une rente. Mais du moment que par l'amélioration il n'est plus besoin de cultiver les terrains n° 3, la dernière catégorie de terres de culture ne donnera jamais de rente, donc le n° 2 ne donnera plus de rente et le n° 1 voit sa rente baisser. On en est exactement au point où l'on en était plus anciennement lorsqu'on mettait en culture des terrains de fertilité décroissante.

Ces améliorations qui augmentent les forces productives de la terre, qui, comme dit Ricardo, accroissent le rendement sans frais proportionnellement croissants, voilà une cause agronomique de stagnation ou même de baisse de la rente de terres à blé.

Reportons nous ici encore à la conception Smithienne de la rente des terres à blé.

Exposition de Ricardo et de Smith quant aux effets sur la rente des améliorations agricoles.

Dans la conception Smithienne de la rente des terres à blé, la circonstance agronomique dont il est question en ce moment-ci, des améliorations augmentant le rendement des terres, est une cause

Source : BIU Cujas

et la seule cause d'augmentation de la rente.

Tout au rebours de son effet dans la théorie ricardienne pour Adam Smith, la rente est le produit de cette puissance de la nature dont le propriétaire prête l'usage au fermier. Ce produit est plus ou moins grand selon que l'on suppose à la terre plus ou moins de fertilité naturelle ou artificielle. Cette rente, c'est l'effort de la nature qui reste après qu'on a fait la déduction ou la balance de tout ce qu'on peut regarder comme l'œuvre de l'homme.

Dans cette conception d'Adam Smith la rente des terres à blé ne provient pas d'une élévation du coût de production, ni par conséquent d'une hausse du prix du blé. Ces améliorations qui augmentent la force productive de la terre, qui diminuent le coût de production, ces améliorations dans la conception de Smith, laissent dans ce produit abondant du sol une plus grande part pour le propriétaire foncier, une rente plus forte et Smith est parfaitement logique avec lui-même.

Ricardo a très bien relevé cette opposition si radicale entre la conception d Adam Smith et la sienne dans un exemple pris par Adam Smith lui-même, qui est le cas où les pommes de terre ou le riz viendraient à remplacer le blé comme élément fondamental. Adam Smith a raison sur cette hypothèse et dans cette éventualité la rente des propriétaires fonciers augmenterait beaucoup ; parce que étant donnée la nature de ces produits, la collaboration de la nature paraîtrait plus active. Ricardo montre, lui, qu'il en serait tout autrement. (cf. Ricardo chap. 24, p. 272 et 273).

Voilà un des côtés par où est bien mise en lumière la différence radicale de principe entre la conception Smithienne et la conception ricardienne de la rente.

Il faut bien noter que nous sommes ici en présence d'une cause agronomique qui fait baisser la rente sans qu'il soit le moins du monde permis d'induire de cette baisse une diminution de la richesse nationale ou de la population. Ceux qui comme Adam Smith seraient portés à considérer le mouvement de la rente comme l'indice absolu, comme l'indice infaillible du mouvement de la richesse nationale et de la population ; ceux-là risqueraient de tomber parfois dans une méprise grave puisqu'il se peut que la baisse de la rente soit au contraire l'indice de circonstances extrêmement

Source : BIU Cujas

favorables au progrès de la richesse nationale. C'est lorsque cette baisse est due à d'importantes améliorations.

La baisse du prix du blé et de la rente de 1879-1907 n'infirme pas la théorie de Ricardo.

Par conséquent il faut cesser d'opposer à Ricardo comme tant d'économistes l'ont fait durant la crise agricole de la fin du XIXe siècle la baisse du prix du blé et de la rente comme preuve d'invalidité de sa théorie.

On sait dans quelle mesure le revenu du sol, la valeur locative du sol et sa valeur en capital ont baissé au cours de cette grave crise agricole qui s'est étendue de 1879 à 1907. L'enquête toute récente de l'administration des contributions directes faite pour la nouvelle évaluation du revenu des propriétés non bâties, qui a été publiée tout récemment met en relief la diminution suivante:

Année	Valeur locative en millions	Valeur vénale en millions
1879	2.645	91.500
1908	2.056	61.700

Dans ce court espace de 29 ans qui va de 1879 à 1908 le revenu du sol rural aurait baissé de 600 millions et la valeur en capital de la terre, le capital foncier de 29 milliards.

Au XIXe siècle on a vu coïncider la baisse de la rente et les améliorations en culture.

Toute amélioration, toute innovation tendant à faire rendre à la terre plus qu'elle ne rendait jusque là, sans frais plus que proportionnellement croissants, est de nature à faire baisser la rente, puisque pour donner satisfaction à un besoin supposé le même, il n'y a pas nécessité d'employer autant de capitaux ou autant de terres que par le passé. Par conséquent le niveau de la rente se trouve plus bas.

Ricardo avait prévu cette possibilité de baisse de la rente. Cette possibilité de baisse de la rente fait partie intégrante de la théorie ricardienne. Cette théorie ricardienne explique-t-elle, au moins en partie, ce fait de la baisse de la rente à la fin du XIXe siècle?

Quelle période a vu se produire en agriculture des améliorations aussi considérables que la période de la fin du XIXe siècle? Alors, si ces deux faits correspondent, améliorations et baisse considérable, cela n'est pas antinomique.

La baisse de la rente ne peut pas durer

La baisse de la rente due à des améliorations agricoles, dans la théorie ricardienne n'est point pour durer, parce que précisément dans cette hypothèse la richesse nationale

Source : BIU Cujas

et par conséquent la population continuent de progresser. La population progresse même beaucoup plus vite que si la rente n'avait point baissé, puisque cette baisse est la conséquence d'une économie d'efforts, de travail et de capital qui se reporte vers l'industrie.

"Le prix de la nourriture et par conséquent les salaires étant plus bas, les profits sont beaucoup plus élevés et la situation est donc éminemment plus favorable à une plus forte accumulation du capital. Cette accumulation du capital fera naître une plus forte demande d'ouvriers, fera hausser leurs salaires, augmenter la population. Il y aura ainsi demande croissante des produits agricoles et augmentation de culture, donc mouvement de hausse de la rente."

La rente en viendra donc à remonter à son ancien taux et probablement même à le dépasser, puisque grâce à ces améliorations agricoles acquises, les mêmes terres désormais entretiendront un beaucoup plus grand nombre d'hommes qu'auparavant.

Ainsi la baisse de la rente, quand elle a pour cause ces améliorations agricoles, aura été pour la rente comme une période de repos où elle aura pris de nouvelles forces pour s'élancer plus loin. Il est donc vrai de dire dans cette conception ricardienne que dans les sociétés en progrès la rente a toujours tendance à la hausse comme le dit Ricardo, elle tend à la hausse, même pendant qu'elle baisse, comme le ballon qui veut toujours monter, mais que des bras solides, à l'aide de cables, tendent à ramener au sol.

Pendant combien de temps peut durer la baisse de la rente?

La période de baisse peut durer d'ailleurs un espace de temps assez considérable. Elle peut durer tant qu'une augmentation suffisante de population ne se sera pas produite.

Ricardo développe longuement ce point de vue (Principes de l'Economie Politique, chap. II, p. 47 et chap. XXIV, p. 274 et 275).

Enfin le relèvement de la rente pourrait être retardé longtemps et cela, même si la population augmentait rapidement, si de nouvelles et successives améliorations agricoles venaient contrebalancer la tendance à la hausse.

Troisième cause de baisse de la rente.

Cette troisième circonstance qui fait baisser la rente sans qu'il y ait diminution de la

Source : BIU Cujas

richesse nationale ni de la population c'est "La découverte de nouveaux marchés d'où il soit possible d'exporter le blé à un prix inférieur au coût de la production indigène."

Dans ses principes Ricardo ne fait que signaler cette cause. Mais il s'en occupe surtout dans ses "Essais sur l'influence du bas prix des blés sur les profits du capital" "Oeuvres complètes Edit. franç." p. p. 511 et 512 dans son ouvrage "De la protection accordée à l'agriculture" (Section VI tout-à fait au début) et aussi dans le chapitre II des Principes de l'Economie politique et de l'impôt.

L'importation du blé Etranger à meilleur marché que le blé national est aussi une cause de baisse de la rente.

Sur cette troisième cause de baisse de la rente, Ricardo ne nous fournit guère de développements de nature à montrer le phénomène sous toutes ses faces. Du reste ce phénomène est assez facile à comprendre.

L'importation de blé étranger dont le prix de revient frais de transport compris, est moins élevé que le prix du blé indigène, fera baisser le prix du blé indigène. Elle aura donc sur la rente le même effet que des améliorations importantes survenues dans l'agriculture indigène. On sait à quel point cette troisième cause de baisse de la rente s'est réalisée au cours de la seconde moitié du XIXe siècle, moins encore par la découverte de nouveaux pays producteurs à bas prix que bien plutôt sur la diminution très considérable des frais de transport par mer, par la baisse du fret. Les améliorations comme dirait Ricardo réalisées dans les moyens de transport ont agi naturellement sur la rente dans les vieux pays comme auraient agi d'importantes améliorations réalisées dans ces pays mêmes. Tant que les transports coûtaient cher, la grande fertilité des terres neuves situées au loin était sans effet vis à vis des terres des vieux pays, parce que le faible coût de la culture dans ces pays était annihilé par le coût élevé du transport. Mais du jour où la grande diminution du fret, due au perfectionnement des moyens de transport, s'est produite la fertilité des terres neuves situées dans des pays lointains n'a pas manqué de se faire sentir dans les vieux pays, y amenant une diminution du prix des produits agricoles et par là même une diminution de la rente. Cette circonstance qui fait baisser la rente dans les vieux pays, la fait au contraire énormément monter dans les pays neufs. Ici et là bas la rente

Application de cette idée au XIXe siècle par suite de la diminution des frais de transport par mer.

1913-1914
"LES COURS DE DROIT"
RÉPÉTITIONS ÉCRITES
rédigées à l'usage des
ÉTUDIANTS EN DOCTORAT
POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE
et conformément au programme de
cet Examen
A. Grujon, Dr, 3, place de la Sorbonne
(au premier)

Source : BIU Cujas

tend à s'égaliser par un mouvement de bascule. Ces importations qui font baisser la rente dans les vieux pays la font monter dans les pays neufs où les prix de vente des produits tendent à s'élever.

Caractère temporaire de cette cause de baisse.

Ce cause de baisse de la rente, pas plus que de la précédente, la baisse de la rente ne saurait être définitive.

La baisse de la rente du fait de ces nouveaux marchés importateurs cessera et la rente remontera par les mêmes causes que nous avons vues précédemment dans l'hypothèse d'améliorations agricoles. La rente dans les vieux pays remontera à partir du moment où la terre des pays neufs aura atteint le niveau à peu près actuel des vieux pays. La rente égalisée sur une aire infiniment plus étendue reprendra son mouvement d'ascension sur toute la surface du globe.

Avant de quitter cette troisième cause de baisse de la rente, une observation doit être faite.

Action de la loi positive sur cette 3ème cause de baisse.

Ici, en ce qui concerne les causes de baisse de la rente, la concurrence des pays neufs, facilitée par l'abaissement des prix du fret, peut être influencée par la volonté humaine. La loi positive peut venir à la traverse et empêcher la rente de baisser.

Les propriétaires fonciers, ardents à conserver leurs rentes, peuvent peser sur le législateur pour le décider à prohiber, à entraver par des droits de douane, l'entrée de ces denrées agricoles étrangères. Ou bien encore le législateur peut à d'autres points de vues, juger opportun d'adopter cette politique économique tendant à maintenir en culture toutes les terres actuellement cultivées même les moins bonnes. C'est là la politique agraire suivie par la France depuis 1881.

Il est vrai que le prix du blé et par conséquent la rente, n'en ont pas moins baissé après 1881 jusqu'en 1907-1908. Il semblerait alors que le législateur a pris des mesures vaines, inefficaces. Mais c'est que la 3e circonstance de baisse n'est pas la seule qui se soit produite de notre temps. Il y a eu également la deuxième cause, celle des améliorations agricoles, qui a agi en même temps, de sorte que la rente a fortement baissé.

Tendance actuelle au relèvement de la rente.

Il semble que depuis 5 ou 6 ans ce mouvement de baisse de la rente se soit arrêté dans nos vieux pays et qu'il y ait une tendance à un relèvement de la rente, des prix des denrées agricoles, et spécialement au prix du blé. Il y a un petit mouvement, mais

Source : BIU Cujas

un mouvement régulier de hausse. Il semblerait que l'on se trouve à l'une de ces périodes prévues par Ricardo où la rente, relativement égalisée dans les vieux pays et dans les pays neufs, tend à reprendre son mouvement ascendant.

Qui profitera du relèvement actuel de la rente?

Rien ne dit que ce soient les propriétaires fonciers qui soient appelés à profiter désormais de ce relèvement, parce qu'il y a un autre phénomène qui se produit aussi, celui de la raréfaction de la main d'oeuvre agricole, qui rend la situation des propriétaires fonciers, lorsqu'ils cherchent des fermiers, plus délicate que par le passé, ce qui les contraint bien souvent, à se contenter de taux de fermage dont ils ne se seraient pas contentés autrefois, étant donné le prix des denrées agricoles.

Il semble que ce relèvement du prix des denrées agricoles bénéficie bien plutôt aux fermiers ou aux petits propriétaires exploitant eux-mêmes.

§. 4. L'intérêt des propriétaires fonciers dans son rapport avec l'intérêt général et avec l'intérêt particulier des deux classes qui vivent de salaires et de profits.

Théorie d'Adam Smith sur l'identité d'intérêt des propriétaires fonciers et de toute la société.

La façon de voir d'Adam Smith, est en ce qui concerne le rapport entre les propriétaires fonciers et l'intérêt général, naturellement commandée par son principe de rente. Pour Smith, "L'intérêt de la classe des propriétaires fonciers est étroitement et inséparablement lié à l'intérêt général de la société. Tout ce qui porte profit ou dommage à l'un des intérêts généraux de la société en porte aussi nécessairement à l'autre, puisque toute amélioration qui se fait dans l'état de la société tend d'une manière directe ou indirecte à faire hausser la rente réelle de la terre, à augmenter la richesse réelle du propriétaire et qu'inversement le défaut d'amélioration, le déclin de l'industrie, tend à faire baisser la rente de la terre."

D'où Adam Smith conclut logiquement:

"Quand la nation délibère sur quelque règlement de commerce ou d'administration, les propriétaires des terres ne la pourront jamais égarer, même en écoutant la voix de l'intérêt particulier de leur cause, au moins si on leur suppose les plus simples connaissances sur ce qui constitue leur propre intérêt."

Source : BIU Cujas

Pour Adam Smith il est souhaitable que les propriétaires fonciers connaissent techniquement leur intérêt, parce que leurs demandes seront toujours conformes à l'intérêt général de la société.

Que pense Ricardo ?

Ricardo tout en déclarant que la hausse de la rente témoigne de l'accroissement de la richesse nationale admet au contraire qu'il y a antinomie entre l'intérêt des propriétaires fonciers et celui des autres classes de la nation.

Ricardo, lui aussi, dit que la hausse des rentes est toujours un signe de l'accroissement de la richesse nationale.

Dans son essai sur l'influence du bas prix des blés sur les profits du capital, page 511, Ricardo n'hésite pas à déclarer que "si des rentes élevées sont l'effet naturel des circonstances, on ne doit jamais en faire surgir des motifs de plainte car ce fait demeure comme la preuve irréfragable de richesse et de prospérité et témoigne d'une population nombreuse relativement à la fertilité du sol."

Voilà l'attitude de Ricardo qui est absolument identique à celle d'Adam Smith. Il semblerait que Ricardo dut comme Smith conclure que l'intérêt des propriétaires est toujours étroitement et inséparablement lié à l'intérêt général de la société et par conséquent à l'intérêt des autres classes qui vivent de salaire et de profit et qu'ainsi en définitif, pour reprendre l'idée d'Adam Smith, quand la nation délibère sur la politique économique, l'intérêt des propriétaires fonciers ne devrait jamais pouvoir tromper la nation. Il semblerait naturel que la pensée de Ricardo dut suivre celle d'Adam Smith jusqu'au bout. Il n'en est rien.

Ricardo ne va pas plus loin que le point que nous venons de marquer tout à l'heure. Il se sépare radicalement d'Adam Smith quand il examine quel est le rapport entre l'intérêt des propriétaires fonciers et celui de la société tout entière. Cela se comprend, et il ne peut guère en être autrement avec le principe ricardien de rente

"L'intérêt du propriétaire foncier est dit Ricardo constamment opposé à celui de toutes les autres classes de la société. Sa situation n'est jamais plus florissante qu'aux époques où les subsistances sont rares et chères, tandis que pour les autres membres de la famille humaine une nourriture à bas prix est un bienfait." (Essai sur l'influence du bas prix des blés pages 510 et 511).

Les améliorations agricoles, ajoute-t-il, qui intéressent si vivement la société, intéressent faiblement le propriétaire. "L'intérêt du propriétaire foncier est toujours en opposition avec celui du consommateur et du manufacturier. Il est de son intérêt que les frais de production du blé augmentent. Ce n'est pourtant pas l'intérêt du consommateur qui voudrait que le-

Source : BIU Cujas

blé fut toujours à bas prix. Il n'est pas non plus de l'intérêt du manufacturier que le blé soit cher, car la cherté du blé amène celle des salaires. Toutes les classes de la société souffriront donc par le renchérissement du blé, excepté la classe des propriétaires.

Différences des transactions entre le propriétaire foncier et le public avec les autres transactions mercantiles. L'accroissement de richesse nationale peut ne pas coïncider avec une hausse de la rente et le propriétaire foncier tient surtout à celle-ci.

"Les transactions entre le propriétaire foncier et le public ne ressemblent pas aux transactions mercantiles dans lesquelles on peut dire que le vendeur gagne aussi bien que l'acheteur, car dans les premières, toute la perte est d'un côté et le gain de l'autre." (Principes d'Economie Politique chap. XXIV p. 275, oeuvres complètes).

On peut reprocher à Ricardo de s'exprimer en termes trop absolus quand il parle. Tout-à-l'heure, il disait que quand la hausse de la rente est l'effet naturel des circonstances, c'est la preuve la preuve la plus irrefragable de richesse et de prospérité nationale. Il semble que les propriétaires fonciers sont intéressés au progrès de la richesse nationale, puis qu'ils doivent en principe profiter de ce progrès de la richesse nationale, plus que tous les autres. Ricardo aurait dû noter cela, mais probablement que dans sa pensée il y a ceci: les propriétaires fonciers intéressés au progrès de la richesse nationale, sont cependant plus intéressés au maintien de leurs rentes. Or il se peut que des circonstances éminemment favorables au progrès de la richesse nationale soient en même temps des causes de baisse de la rente. C'est le cas pour les améliorations agricoles et pour l'importation de blé à coût de production moins élevé.

Ces devant ces causes de baisse de rente, que, dans la pensée de Ricardo, sans doute, l'intérêt des propriétaires fonciers est en opposition avec l'intérêt des autres classes, avec l'intérêt général de la société. C'est quand ces deux circonstances se produisent qu'il faut se défier des propriétaires fonciers, de l'influence qu'ils peuvent avoir sur la politique économique, parce qu'ils s'efforceront avant tout à empêcher la baisse de leur rente.

A vrai dire quand on y regarde de très près, c'est seulement la seconde de ces circonstances, l'importation de blé à coût de production moins élevé, qui est de nature à pousser les propriétaires fonciers à conspirer, comme dit Ricardo, contre l'intérêt général. En effet ils ne peuvent rien contre la cause de baisse de rente qui vient du fait d'innovations agricoles. Là les propriétaires fonciers n'ont pratiquement à souhaiter un progrès si rapide de la richesse que leurs rentes ne tardent pas à

Source : BIU Cujas

remonter à leurs anciens taux.

L'action des propriétaires fonciers sur l'importation du blé à bas prix. Maintien artificiel de la rente.

La seconde circonstance à savoir, celle de l'importation de blé étranger moins cher, est soumise à leur influence. Leur désir anti-social peut pousser les propriétaires à agir contre l'intérêt général. Dans ce cas là, la hausse de la rente maintenue artificiellement peut faire surgir légitimement des motifs de plainte. Or, si les propriétaires fonciers étaient certains de ne trouver jamais la loi à leur service particulier, ils en seraient réduits à faire des voeux pour le progrès le plus rapide de la richesse, de manière que leurs rentes viennent à remonter. Ce qui gâte les choses, c'est la possibilité d'intervention du législateur qui transforme en désirs anti-sociaux efficaces, des désirs qui n'en seraient pas moins anti-sociaux, mais qui resteraient vains et par conséquent indifférents à la société.

Tels sont les traits fondamentaux, le caractère essentiel de cette fameuse théorie ricardienne de la rente. Il reste à examiner une critique de cette théorie qui fit grand bruit en son temps et qui est due à l'américain Carey un disciple du Smithianisme.

Critique de la théorie ricardienne de la rente du sol par Carey.

I. Carey

L'américain Louis Carey (1793-1879) amorça dès 1850 sa critique de la théorie de la rente ricardienne. Mais c'est surtout dans son oeuvre mûrie, ses "Principes de la Science sociale" qu'il a critiqué de très près, avec beaucoup de soin la conception ricardienne de la rente. Les principes de la Science sociale furent publiés à Philadelphie en 1858-1859. Il en existe une traduction française en 3 volumes. (Ed. Guillaumin).

Critique de l'ordre historique des cultures de Ricardo. En fait les hommes ont commencé à cultiver les terres moins fertiles.

Ricardo a donc supposé que dans les sociétés naissantes, les terres les plus fertiles sont les premières mises en culture et c'est de là que naît la rente à mesure qu'on est obligé de s'adresser à des terrains de moins en moins fertiles. Ricardo dit Carey, a fait une supposition gratuite. Cet ordre historique des cultures tel que l'implique la théorie ricardienne est une supposition gratuite. Comment, est-ce que de tout temps les hommes n'ont pas obéi à la loi de l'économie des forces, à la loi du moindre effort?

Dès lors, puisque les hommes primitifs disposaient de bonnes terres et de terres moins bonnes

Source : BIU Cujas

n'ont-ils pas commencé par tirer parti des terres les meilleures ? Il faudrait alors supposer que les hommes primitifs n'obéissaient pas à la loi du moindre effort ? N'est-ce pas là faire à son tour une supposition gratuite. Non, il faut regarder les choses de plus près, dit Carey. On s'apercevra alors que loin qu'il y ait contradiction entre le principe du moindre effort et le choix des premiers agriculteurs portant sur des terres moins bonnes, il y a au contraire simple application, mais application judicieuse, de la loi du moindre effort.

Tout d'abord, la première considération qu'on peut faire valoir d'après Carey. Les hommes de jadis, qu'ils aient obéi au principe du moindre effort, c'est certain, mais ils ont pu se tromper dans le choix des terres. Est-il, en effet, si simple de discerner quelles sont les terres les plus fertiles ? Mais ce n'est pas la peine d'insister sur ce premier aspect de la question, parce qu'il y a beaucoup mieux à dire. Quand même au début de la période agricole les hommes auraient eu les connaissances qui puissent leur permettre de discerner les bonnes terres, ce n'est point ces terres là, mais bien les terres maigres, que le principe du moindre effort devait faire mettre d'abord en culture. En effet, il était, dirons nous avec Carey, conforme au principe de l'économie des forces de mettre en culture. En effet, il était dirons nous avec Carey, conforme au principe de l'économie des forces de mettre en culture plutôt les terres maigres. Les plus fertiles dans l'état de nature, ce sont, en effet les alluvions, les vallées, c'est-à-dire des terres qui dans l'état de nature sont couvertes d'épaisses forêts et de marécages. Or, défricher les forêts, dessécher les marais, c'est un travail colossal, périlleux et à rendement éloigné.

D'autre part au début de la période agricole la population est peu nombreuse, elle n'a pas besoin d'énormes quantités de denrées agricoles. Pourquoi donc s'attaquer à des terres dont la mise en culture exige de si considérables efforts préalables, quand des terrains moins fertiles, chimiquement il est vrai, mais plus faciles à travailler, c'est-à-dire les terres maigres et légères des coteaux et des hauts plateaux, s'offrent en abondance ?

En somme le tort de Ricardo n'est pas d'avoir construit sur le principe du moindre effort

Source : BIU Cujas

son hypothèse de l'ordre historique des cultures, c'est d'avoir omis de considérer de près les conditions de fait dans lesquelles ce principe du moindre effort devait jouer aux premières phases de la période agricole.

L'ordre des cultures d'après Carey.

Carey a voulu montrer par l'histoire et aussi par l'observation que l'ordre des cultures est bien celui qu'il suppose, lui, c'est-à-dire l'ordre inverse de celui de Ricardo. Carey met à contribution l'histoire de la marche de la civilisation dans les pays jeunes, dans les pays en voie de développement.

Témoignages historiques qu'il invoque.

Tout d'abord il relève qu'au témoignage de César les plus anciens centres de culture en Angleterre étaient situés dans les districts presque complètement abandonnés aujourd'hui : le Lancashire, le Norfolk, le duché de Cambridge, qui donnent les plus fortes récoltes actuellement, étaient couverts de forêts et de marécages à l'époque de César.

La vieille civilisation de la Gaule eut pour théâtre premier les hauts plateaux du Morvan, de l'Auvergne, les collines du Soissonnais et en revanche les terrains beaucoup plus fertiles de la Gaule Belgique étaient une vaste solitude.

Des cultures considérables couvraient au VII^e^ siècle, le Luxembourg et l'Eulenbourg, terres médiocres, alors que les Flandres étaient couvertes de forêts impénétrables.

La Province d'Anvers avait des cités opulentes à l'époque barbare, ce qui implique qu'on pouvait y vivre largement, tandis que le Brabant devenu si fertile depuis, fut presque sans culture jusqu'au XII^e^ siècle.

Voilà des exemples d'ordre historique qui montrent qu'en fait les hommes auraient bien commencé comme Carey le suppose.

L'observation des faits contemporains aboutit, dit Carey, aux mêmes constatations. Carey était tout particulièrement bien placé pour voir la marche de la colonisation dans ce pays de l'Amérique du Nord. Il nous montre les premiers colons anglais se fixant sur le sol stérile de Massachussetts sur les terrains élevés de New Jersey, laissant à leurs successeurs, plus riches, le défrichement des vallées. Les terrains élevés, les terrains rocheux, les moins propres à la culture ont été le siège des premiers établissements. Dans l'Amérique du Sud, au Brésil et à la Plata, même succession des cultures.

Observations faites par Carey dans l'Amérique du Nord.

Source : BIU Cujas

Observations que l'on peut faire actuellement dans le même sens.

Aujourd'hui, si l'on veut considérer notre Afrique Française, on voit que tout le Sahel est depuis longtemps couvert d'exploitations alors que la vallée incomparablement plus riche du Chélif était hier encore déserte. En Tunisie les sols légers de la presqu'île du Cap Bon ont d'abord attiré les colons européens et les terres profondes de la basse Medjarda, terres extrêmement riches ont été pendants longtemps, jusqu'à une époque très rapprochée, l'objet d'aucune exploitation.

En vertu du principe du moindre effort, comme les agriculteurs primitifs, les agriculteurs modernes ont d'abord cultivé les terres non pas les plus fertiles chimiquement, mais les plus productives économiquement.

Donc, comme les agriculteurs primitifs, les colons modernes, toujours en vertu du principe du moindre effort, ont d'abord cultivé les terres non pas les plus fertiles chimiquement, mais les terres les plus productives économiquement. Dans les premiers établissements les terres les plus productives économiquement sont celles qui donnent assez, si peu que ce soit, mais assez avec le moins de travail. C'est pour cela que sur beaucoup de points du monde le genre humain ne cultive pas encore, comme il le pourrait, les meilleures terres, notamment les deltas ou les estuaires des grands fleuves, comme ceux du Mississipi, de l'Amazone, du Rio de la Plata. En France même les terres qui semblent avoir la plus grande fertilité virtuelle, comme les contrées marécageuses de la Bresse, de la basse Vendée, de la Camargue ne sont pas exploitées.

Contre-épreuve: à mesure que la population et la richesse d'un pays sont en déclin, l'agriculture abandonne les terres fertiles

Carey, après avoir démontré que l'ordre de mise en culture des terres paraît avoir été et est encore des terres moins fertiles aux terres plus fertiles, s'ingénie à nous en donner en quelque sorte la contre épreuve en nous faisant voir que lorsque la population et la richesse d'un pays sont en déclin, par conséquent lorsque les besoins de la consommation sont moins grands et que les capitaux sont moins abondants, c'est des terres les plus fertiles que l'agriculture se retire d'abord. La culture tend à se restreindre aux terrains d'une exploitation plus facile, mais suffisante.

Carey essaie encore de nous fournir beaucoup d'exemples historiques, pris notamment dans l'histoire de l'agriculture hindoue. Aux Indes, en effet, les districts d'alluvion sont en grande partie maintenant couverts de jungles. La campagne romaine qui fut jadis l'objet d'une culture intense est actuellement un véritable désert.

De tout cela que résulte-t-il au point de vue de la valeur de la théorie ricardienne de la rente ?

1913-1914 — "LES COURS DE DROIT" — RÉPÉTITIONS ÉCRITES rédigées à l'usage des ÉTUDIANTS EN DOCTORAT JURIDIQUE et conformément au programme de cet Examen — A. Grujon, Dr, 33, place de la Sorbonne (au premier)

Source : BIU Cujas

Il faut mettre les choses au point.

Ces observations infirment-elles la théorie ricardienne de la rente?

A première vue l'impression qui se dégage de ces observations de Carey, c'est qu'à la loi de rendement décroissant de l'agriculture tel que Ricardo l'avait établie, il faille substituer une loi exactement opposée, à savoir une loi de rendement croissant. Il semble donc que la théorie de la rente ricardienne en soit infirmée.

En somme pourrait-on dire, la mise en culture de nouvelles terres dans la conception de Carey au lieu de faire, comme chez Ricardo, naître une rente au profit des capitaux employés sur les premières terres, aurait pour effet au contraire de faire baisser le profit des capitaux employés sur les premières terres, conséquemment de faire baisser le fermage de ces terres.

De fait, a-t-on fait remarquer, ne constate-t-on pas en regard de l'augmentation de la consommation individuelle et de l'augmentation simultanée de la population une fixité relative où même dans certaines périodes assez longues, une baisse de prix des denrées agricoles. En tous cas ne semble-t-il pas que la hausse du prix des marchandises agricoles n'a pas suivi la courbe ascendante de la population?

On voit quel est le prolongement naturel du point de vue de Carey. On aperçoit que cette réfutation de la théorie ricardienne de la rente, porte tout naturellement contre cette autre théorie inquiétante de l'école classique ; la théorie malthusienne de la population.

Il semblerait que ces théories qu'on a qualifiées de pessimistes soient ruinées par les observations de Carey.

Cependant la question, au fond, demande plus de réflexion. Une pensée ne peut pas manquer de venir à l'esprit.

La théorie de Ricardo et les observations de Carey. Suffit-il pour corriger la théorie ricardienne de parler de terres plus ou moins faciles

Voyons, l'agriculture, nous dit Carey, a commencé par les terres maigres et faciles, contrairement à ce que dit Ricardo. Cela c'est vraisemblable, mais enfin c'est toujours le principe du moindre effort qui, en ceci, a été et est resté le guide de l'humanité. Dans l'hypothèse de Ricardo la décroissance du résultat de l'effort humain appliqué à la terre était due à la fertilité décroissante des nouvelles terres mises en culture. Dans la théorie de Carey tout simplement la décroissance du résultat par rapport à l'effort existe encore, mais due, ici, à l'effort plus grand qu'implique l'exploitation des terres chimiquement plus fertiles.

Il n'y aurait donc rien de changé, au fond,

Source : BIU Cujas

au lieu de terres plus ou moins fertiles?

semble-t-il, au point de méditation, peut-on dire ou nous en sommes.

La théorie de Ricardo pour être mise au point n'impliquerait que la substitution d'un mot à un autre et ainsi on tiendrait compte des observations réalistes de Carey et la théorie de Ricardo subsisterait dans son principe. Il n'y aurait qu'à substituer les expressions de terres plus faciles et de terres moins faciles, à celles de terres plus fertiles et terres moins fertiles.

Il resterait alors vrai que l'Humanité a procédé des terres les plus faciles aux terres les plus difficiles, et par conséquent même avec cette correction de la théorie ricardienne ce serait bien à une loi de difficulté croissante, par conséquent à une loi de rendement décroissant par rapport à la somme d'efforts que l'Humanité se heurte.

Nécessité pour apprécier la théorie de Carey de remarquer que les terres moins faciles sont aussi les plus fertiles et de tenir compte du rendement plus grand de ces terres et par suite peut être aussi d'un coût de production en définitive moins élevé que pour les terres plus faciles mais moins fertiles.

Mais il y a quelque chose qu'on oublie en raisonnant de la sorte. Ce que l'on oublie, c'est que ces terres moins faciles vers lesquelles la culture se porte quand il faut augmenter la production impliquant un effort plus grand, ce sont aussi des terres plus fertiles et alors si la mise en culture des terres moins faciles nécessite un effort, une dépense de capital et de travail plus considérable, en revanche ces terres plus fertiles rendent à l'ordinaire plus que proportionnellement aux dépenses qu'elles ont demandées, précisément parce qu'elles sont plus fertiles que les anciennes. De telle sorte que le coût de production de l'unité de produit peut être sur ces terres-là en définitive moins élevé que sur les terres plus faciles, mais moins fertiles les premières cultivées.

On se heurte dans la conception de Carey à des terres de plus en plus difficiles à cultiver et alors ce qu'il faut mesurer c'est la proportion de cet effort croissant à ce rendement croissant et si le rendement est croissant, la seule question pratique c'est de disposer de bras et de capitaux suffisants pour la mise en culture de ces terres plus difficiles et plus fertiles.

la question se ramène à celle de la quantité de bras et de capitaux suffisants.

Précisément les sociétés ont plus de bras et plus de capitaux à mesure qu'elles progressent à mesure qu'elles ont besoin de s'adresser à ces terres demandant une dépense plus grande de travail et de capital.

Mais l'accumulation progressive des capitaux avec les progrès de la richesse nationale tend à faire

Source : BIU Cujas

baisser leur valeur, tend à faire baisser l'intérêt, sauf dans des périodes de relèvement comme celle que nous voyons en ce moment-ci, en sorte que leur emploi redevient moins cher, et cela à mesure que les sociétés progressent en population et en richesse et qu'il devient nécessaire de mettre en culture ces terres plus difficiles mais aussi plus fertiles.

Il faut ajouter que la puissance technique des hommes sur la nature augmente avec les progrès des sciences et de l'art agricole. Des travaux qui eussent paru invraisemblables aux premiers agriculteurs, se présentent de nos jours comme aisés, comme entreprises économiques au sens propre du mot, c'est-à-dire comme entreprises assez rapidement fructueuses.

Influence des progrès de l'art agricole. Justesse des vues de Carey à cet égard

Ainsi, les conditions de fait de mise en culture des terres les plus fertiles sont donc très différentes de ce qu'elles étaient autrefois. C'est pour cela alors qu'il reste vrai, que, comme le pensait Carey la production agricole a historiquement rencontré des facilités croissantes ou plutôt, elle a bénéficié de facilités croissantes

Les propriétaires des terres les plus anciennement cultivées loin de voir naître une rente à leur profit à mesure que les sociétés progressaient, auraient, au contraire, beaucoup de peine à sauvegarder le loyer de leurs anciens capitaux fonciers et n'y parviendraient que par l'incorporation de nouveaux capitaux au sol, incorporation suivant les méthodes nouvelles. Ce sont là, des vues parfaitement justes et des vues en somme de grandes conséquences pratiques et doctrinales qu'il ne faut pas négliger.

Malgré Carey la théorie Ricardienne de la rente reste vraie, au fond, parce qu'elle n'est pas liée à l'ordre historique des cultures.

Faut-il conclure de cela que de la théorie de Ricardo, rien ne reste?

Nous ne le pensons pas. L'essentiel de la théorie ricardienne de la rente n'est point lié à la question d'ordre historique des cultures. Ricardo, c'est vrai, a raisonné surtout en vue de l'ordre historique qu'il suppose et cela fait que quelques uns ont cru que la notion de rente était fonction de cet ordre hypothétique supposé par Ricardo. Mais la notion et le fait de rente sont indépendants en eux-mêmes de cet ordre historique. L'ordre historique des cultures que supposait Ricardo sans s'y arrêter autrement, n'intéresse que la marche historique de la rente et les vues de l'Américain Carey n'intéressent surtout et même exclusivement que ces pays qu'un autre Américain

Source : BIU Cujas

Simon Patten, appellera les pays à l'état dynamique, les pays en voie de développement.

Mais, pour les pays où tout le sol pratiquement cultivable est en culture, l'ordre historique de la mise en culture ne les intéresse plus guère et la marche historique de la rente, ce n'est plus cela qui est de nature à avoir de l'importance.

Conclusion sur la théorie ricardienne de la Rente, ses deux données essentielles.

Ce qu'il y a d'essentiel à la théorie ricardienne de la rente ce sont les deux données suivantes:

1°) Il y a une égale fertilité des terres.

2°) dans un état donné de l'art agricole les capitaux additionnels successivement appliqués à une même terre ne donnent plus au-delà d'un certain point qu'un rendement décroissant.

Ces deux données là ce sont des vérités physiques comme auraient dit les physiocrates, que personne ne peut méconnaître.

Tant que ces deux données là seront vérités, la rente ricardienne dans sa substance sera toujours vraie. Le prix auquel le produit agricole se vend est déterminé par les frais de production de la portion de récolte générale qui a entraîné les plus grands frais et qui cependant est nécessaire à la consommation.

Pour conclure; citons ce passage du traité d'économie politique de M. Paul Leroy Beaulieu qui met très bien les choses au point en tenant compte de ce qu'il y a de scientifiquement nécessaire dans la théorie ricardienne de la rente et des observations pratiques de Carey.

Appréciation de M. Leroy-Beaulieu.

"La formule de Carey sur le rendement croissant de la terre à cause de l'augmentation de l'habileté et du capital peut se dresser en face de la formule de Ricardo. Elles ne s'excluent pas nécessairement l'une l'autre. Ce sont deux faces de la vérité. Dans un pays où tout le sol est exploité, où l'art agronomique est stationnaire et où la population s'accroit la loi de Ricardo trouve son application, mais de tels pays et de tels temps sont rares chez les peuples civilisés. Dans un pays, au contraire, où l'art agronomique fait de très grands progrès, la formule de Carey sur les rendements croissants grâce au développement de l'habileté humaine et du capital rend beaucoup mieux les faits" (Tôme I, page 751).

Il nous reste à examiner une théorie qui se présente comme un complément de la conception Smithienne du développement de la richesse nationale.

Source : BIU Cujas

Complément de la théorie Smithienne
Théorie des débouchés de J.B. Say.

A côté de ceux qui se préoccupaient des conditions de développement de la production agricole, sans laquelle rien n'existe, d'autres économistes, disciples d'Adam Smith, comme Ricardo et Malthus, ont éprouvé des inquiétudes très vives touchant le développement d'ensemble des diverses branches de la production sous un régime de liberté. Ce qui fit naître au début du XIXe siècle, c'est-à-dire au début du régime individualiste instauré par la Révolution, des inquiétudes, ce fut le phénomène des crises de surproduction.

Smith, comme les physiocrates avait promis du régime de liberté un essor [illegible] de la production. Ce régime ne faillit pas aux promesses des fondateurs du libéralisme économique en ce sens que la production en effet se développa dans des proportions inconnues jusque là.

Les inquiétudes causées par la surproduction au début du XIXe siècle.

Mais si la production a reçu de ce régime de liberté une très grande et évidente impulsion, il semblait que la médaille eut son revers et que ce revers ne devait pas tarder à se montrer. La production se développait-elle de façon harmonieuse, ne menaçait-elle pas de dépasser les bornes?

De tous côtés on disait, on produit trop, il y a surproduction et par conséquent engorgement des canaux de la circulation. C'est qu'on ne peut pas vendre à un prix rémunérateur tout ce qu'on produit. Et de là ce paradoxe de la gêne causée par la surabondance.

Est-ce que de là, il n'allait pas sortir une condamnation du régime de liberté puisque dès sa naissance il provoquait de tels désordres?

C'est à ces préoccupations que l'économiste J.B. Say répondit en faisant intervenir sa fameuse théorie des débouchés. Nous disons en faisant intervenir sa théorie des débouchés, parce qu'en elle-même elle est indépendante de la question des crises. C'est une théorie de portée beaucoup plus large que celle des crises et c'est pour cela que cette théorie des débouchés est un complément important de la technique Smithienne du libéralisme économique.

La théorie des débouchés de Jean Baptiste Say.

Cette théorie des débouchés que nous exposerons tout d'abord sous le jour des crises, sauf ensuite à y revenir a été exposée par J.B. Say dans son traité d'économie politique ou simple exposé de la manière dont se forment, se distribuent et se consomment les richesses, ouvrage qu'il publia pour la première fois en 1803. En 1814 parut une seconde édition très remaniée (Voir Chapitre des débouchés. Livre I, chap. XV dans la 6e édition de 1841).

Source : BIU Cujas

La vérité c'est que les produits s'échangent contre d'autres produits et que la capacité d'achat est mesurée par la production.

De ce principe découle toute une série de conséquences logiques qui constituent la théorie des débouchés.

Conséquences du principe posé par J.B. Say.

Les conséquences sont les suivantes :

1° Il n'y a pas possibilité pratique de surproduction par rapport à la capacité d'achat.

2° la prospérité d'un genre d'industrie est favorable à la prospérité de toutes les autres.

3° les villes sont intéressées à la prospérité des campagnes et celles-ci sont intéressées à la prospérité des villes.

4° les peuples sont intéressés à la prospérité des autres peuples.

5° l'importation des produits étrangers est favorable à la vente des produits indigènes.

6° les consommations improductives ne sont nullement favorables à la prospérité de la société puisqu'elles ne constituent pas des produits.

Conclusion.

De toutes les explications que nous a données J.B. Say, il résulte que ces crises ne sont pas dues au libéralisme économique ; l'application intégrale de ce système permettra au contraire d'atteindre un développement harmonieux dans l'ensemble de la production.

Le système national d'économie politique.

L'appellation d'économie nationale"

La caractéristique de ce système c'est qu'il prétend à la possession exclusive de cette appellation d'"économie nationale" le système se présente surtout comme s'étant édifié en opposition avec le schisme qu'il taxe de cosmopolite ; il y a là une exagération certaine ; cette appellation d'économie nationale convient à d'autres systèmes et en particulier au mercantilisme et au smithianisme.

ux acceptions ossibles de l'expression (Économie ationale)

L'expression d'(économie nationale) est prise en deux sens différents ; qu'aujourd'hui on entend souvent par là l'étude de la vie et des conditions économiques d'une nation donnée.

L'économie nationale est aussi (et c'est dans ce sens que nous l'entendrons ici) l'étude

Source : BIU Cujas

du régime du commerce extérieur.

List et Carey

Cette doctrine dont List et Carey ont été les principaux protagonistes, estime que le libre échangisme ne convient pas à toutes les phases de l'économie politique d'une nation.

La doctrine d'économie nationale qui sera étudiée ici sera celle de List.

Doctrine de List.

Bien qu'il taxe (à tort d'ailleurs) de cosmopolitisme, List estime que l'idéal économique réside dans l'association humaine; il entend par là l'humanité prise dans son ensemble et formant une unité.

son idéal économique.

Toutes les nations seraient beaucoup plus prospères si elles étaient unies, mais les faits nous montrent, qu'actuellement la nation constitue l'association la plus haute qui ait été réalisée.

il doit être concilié avec les faits présents.

D'ailleurs cette association humaine ne se réalisera jamais par la disparition des groupements qui constituent les nations; la forme pratique de réalisation de cette association humaine sera la confédération des nations.

la confédération; forme pratique de l'association humaine

Mais il importe avant tout que chaque nation dispose vraiment de son indépendance, car s'il en est autrement elle sera obligée de subir des conditions léonienes à son entrée dans l'association.

De toute façon une nation qui veut tendre à réaliser le maximum économique doit tendre au développement de sa puissance autonome.

lien entre la puissance d'une nation et son état économique.

Or, pour List, la puissance des peuples dépend surtout de leur état économique. La nation chez laquelle toutes les forces productives possibles se sont développées est plus grande que toutes les autres; mais pour List la puissance manufacturière d'une nation doit passer au premier plan.

l'importance de la puissance manufacturière.

« Le peuple qui réussirait à monopoliser toute la vie manufacturière et à comprimer toutes les autres nations.... en les réduisant à ne produire que des denrées agricoles et des matières brutes parviendrait facilement à la domination universelle ».

Ce que doit faire une nation pour garder son indépendance.

Pour sauvegarder son indépendance une nation doit s'efforcer de s'élever le plus promptement possible d'un degré inférieur de civilisation à un degré supérieur; elle doit faire en sorte de devenir une nation complexe, c'est-à-dire une nation dans laquelle l'agriculture, le commerce, l'industrie, la navigation seront largement développés.

Source : BIU Cujas

Par quels moyens une nation réalisera-t-elle son plein développement économique? distinction à faire. 5 phases économiques.

On ne peut résoudre cette question par une formule; il faut pour y répondre, distinguer selon la phase économique dans laquelle se trouve la nation envisagée:

List estime qu'il y a pour une nation cinq phases économiques possibles;

Ce sont:

1° l'état sauvage;
2° l'état pastoral;
3° l'état agricole;
4° l'état agricole et manufacturier;
5° l'état agricole, manufacturier et commerçant.

Ce qu'il convient de faire dans chacune d'elles.

Dans les trois premières phases, il conviendra d'adopter le régime de la liberté extérieure. Mais la protection sera indispensable pour passer de l'état simplement agricole à l'état qui est à la fois agricole et manufacturier.

Dans la cinquième phase on devra revenir au régime de la liberté.

Le point de divergence entre List et Smith.

Nous voyons ici le point sur lequel List se sépare de Smith: alors que celui-ci estime que le régime de liberté doit toujours s'appliquer, quel que soit le développement économique de la nation considérée.

List pense au contraire que la protection s'impose au moment où les manufactures apparaissent.

L'agriculture ne doit pas bénéficier de la protection.

La protection, que réclame List, ne doit pas dans sa pensée s'appliquer à l'agriculture; elle doit être réservée exclusivement aux manufactures.

Quid?

Si en effet, cette protection s'étendait à l'agriculture, il en résulterait une hausse du coût de la vie; la conséquence serait une élévation des salaires qui constituent un élément important du coût de production et ainsi le développement des manufactures se trouverait entravé.

Réserve faite par List.

List après avoir indiqué les moyens par lesquels une nation peut réaliser son développement économique intégral, prend soin d'ajouter que ce degré de développement ne peut pas être atteint par toutes les nations parce que toutes ne jouissent pas des conditions voulues pour cela.

1913-1914
"LES COURS DE DROIT"
RÉPÉTITIONS ÉCRITES
rédigées à l'usage des
ÉTUDIANTS EN DOCTORAT JURIDIQUE
et conformément au programme de cet Examen
A. Grujon, Dr, 3, place de la Sorbonne (au premier)

Source : BIU Cujas

Après List, il est un moment auquel une nation arrivée à son plein développement, une nation complète, doit recourir au protectionisme manufacturier.

A quel moment précis convient-il pour un pays d'inaugurer la politique de protection manufacturière?

Du moment auquel, d'après List, un pays doit inaugurer la politique de protection manufacturière?

Pour List, le moment convenable ne dépend pas entièrement de la volonté des gouvernants. Ce serait une erreur de croire qu'il suffit de vouloir venir au protectionisme pour que les circonstances s'y prêtent. Non protéger trop tôt s'expie par une diminution de la prospérité nationale. D'autre part tarder trop à protéger c'est exposer l'agriculture à se rabougrir.

Voici comment List explique cela. L'excédent de la population au milieu d'un grand développement manufacturier qui trouverait des moyens d'existence dans les fabriques créerait par là une grande demande de produits agricoles, assurant ainsi de beaux profits à l'agriculture. Cet excédent de population, si on tarde trop à faire naître les fabriques par la protection, sera réduit au travail de la campagne et de là un morcellement excessif de la terre, une pulvérisation du sol, tout cela préjudiciable à la puissance et à la civilisation du pays.

Dans un pareil état de petite production, chacun est à peu près borné à sa propre production, comme à sa propre consommation. Un vaste système de communication n'a pas lieu de se développer et ainsi sont retardés tous les avantages qui découlent d'un grand système de communications.

Quand donc est ce moment?

Voici ce que nous dit List pour préciser ce moment.

"C'est lorsque l'éducation intellectuelle, politique et économique de la nation sous l'empire de la liberté du commerce qui existait jusque là a été poussé assez loin pour que l'importation des manufactures étrangères et le manque de débouchés pour ses produits mette obstacle à son développement ultérieur."

Résumé de la pensée de List "Il faut commencer à protéger sitôt que la nation a acquis les conditions

Et List résume plus loin sa pensée de la façon puissante:

"Il faut commencer de protéger sitôt que la nation a acquis les conditions économiques, morales et sociales qu'exige le développement des industries manufacturières."

Il essaie bien de préciser ce qu'il entend par ces conditions économiques, morales et sociales.

Source : BIU Cujas

Economiques morales et sociales qui exige le développement des industries manufacturières

Ainsi par conditions économiques, il faut entendre une agriculture suffisamment avancée et qui ne peut plus être sensiblement stimulée par l'exportation de ses produits.

Par conditions morales il faut entendre une grande culture chez les individus.

Par conditions sociales il faut entendre les lois qui garantissent aux citoyens le libre exercice de ses facultés morales et physiques (pages 104 et 105).

En réalité List n'est pas très précis sur la détermination du moment auquel il conviendrait de commencer la protection manufacturière.

List n'est pas très précis en tant qu'il s'agit de guider un Etat dans le choix de ce moment auquel il conviendrait de commencer la protection manufacturière. Il nous laisse là dans la plus complète incertitude.

Quelle doit être l'intensité de la protection?

Pour List, il y a ici, un principe fondamental, c'est que le système douanier doit prendre constamment pour règle le principe de l'éducation industrielle du pays

de l'intensité de la protection d'après List: le système douanier doit prendre constamment pour règle le principe de l'éducation industrielle du pays.

"Toute protection excessive, comme toute protection prématurée s'explique par une diminution de la prospérité nationale. Les droits d'importation trop élevés qui excluent absolument la concurrence étrangère, de tels droits sont préjudiciables au pays même qui les adopte, parce qu'ils suppriment l'émulation entre les fabricants indigènes et les fabricants étrangers. Ils entretiennent chez les fabricants indigènes l'indolence." page 108.

Si le droit protecteur ne doit pas être trop élevé, d'autre part, il ne doit pas non plus descendre assez bas pour que l'existence de l'industrie protégée soit menacée par l'industrie étrangère. Et à ceux qui, comme List le prévoit, lui objecteraient que de toute façon les droits de douane dans la mesure où ils sont protecteurs constituent, en somme, un monopole aux manufacturiers du pays, List répond:

"Non, un système protecteur ainsi compris n'accorde pas de monopole aux manufacturiers indigènes, parce que la concurrence intérieure supplée à la concurrence étrangère. Il est libre et il reste libre à tout citoyen de prendre sa part des primes offertes par le pays aux individus sous forme de droit protecteur relevant les prix et l'on ne peut parler de monopole qu'en ceci, c'est un monopole accordé aux nationaux contre les étrangers, lesquels d'ailleurs jouissent eux-mêmes dans leur pays d'un monopole semblable." (page 110)

Au regard des manufacturiers nationaux c'est simplement une garantie que l'on donne contre les pertes à ceux qui consacrent leurs capitaux, leur talent

Source : BIU Cujas

et leurs efforts à des industries nouvelles.

Perte temporaire que le régime protecteur impose au pays.

Certes le système protecteur entraîne bien, et List le reconnaît, une perte temporaire pour le pays au point de vue de la valeur échangeable, puisqu'il tend à faire hausser les prix et par conséquent à diminuer la valeur d'échange des produits nationaux. Mais c'est une perte que le pays ne supporte que le temps que la concurrence du dedans vienne faire baisser les prix pur élevés par les droits de douane. Et cette dépense de valeur doit être considérée comme le prix de l'éducation industrielle du pays. Le pays acquiert ainsi des forces.

Enfin dernière question à régler. Est-ce qu'une nation après cette phase de protectionnisme manufacturier peut ou doit revenir, dans son intérêt, au régime de la liberté commerciale? Car List ne considère pas le protectionnisme comme un régime normal. Il considère, en effet, trois phases du développement des nations: Phase de liberté commerciale, phase de protectionnisme quand il s'agit de fonder des industries, phase de retour à la liberté commerciale.

Quand le régime protectionniste doit-il cesser? d'après List. C'est lorsque la nation a atteint le plus haut degré de richesse et de puissance.

Quand le régime protectionniste doit-il cesser?

"C'est dit List, page 232," lorsque la nation a atteint le plus haut degré de richesse et de puissance. A ce moment là par un retour graduel au principe de la liberté du commerce et de la libre concurrence la nation préserve de l'indolence ses manufacturiers et ses négociants, elle les tient en haleine afin de conserver la suprématie qu'ils ont acquise."

Un peuple ne doit revenir à la liberté commerciale que lorsqu'il a atteint le plus haut degré de richesse et de puissance. Est-ce qu'en fait cela ne revient pas à dire à peu près jamais? Quand pourra-t-on dire qu'une nation a atteint le plus haut degré de richesse et de puissance?

List nous donne bien un type de nation qui, suivant lui, en serait à ce point. C'est l'Angleterre de son temps, en 1841.

L'Angleterre par la grande avance qu'elle a sur les autres nations dans l'industrie manufacturière ne peut mieux maintenir et étendre sa suprematie manufacturière et commerciale que par la plus grande liberté possible des échanges et il ajoute que, depuis un quart de siècle, le système prohibitif fonctionne en Angleterre à son détriment.

Mais rappelons-nous que l'Angleterre n'est pas le pays de List, que c'est, au contraire, la bête noire de l'allemagne précisement à cause de sa suprématie

Source : BIU Cujas

manufacturière

Mais en réalité, List ne donne pas d'indications précises qui permettent de juger quand une nation doit retourner à la liberté commerciale.

En réalité, List, ne nous donne pas d'indications précises qui permettent de juger quand une nation doit retourner à la liberté commerciale.

Il nous faut maintenant examiner les idées de List d'un point de vue critique. Tout d'abord voir en quoi List se sépare vraiment du Smithianisme, examiner de plus près les critiques qu'il adresse au Smithianisme, et nous demander si ces critiques qu'il adresse au Smithianisme sont aussi fondées qu'il le croit.

des critiques adressées par List au Smithianisme..

En somme, dans cette doctrine de List, l'Etat est appelé à jouer un rôle capital dans le développement économique de la nation, principalement par la réglementation du commerce extérieur, comme dans le système mercantile des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles. Seulement la richesse nationale n'est plus comprise comme au temps du mercantilisme.

Au temps du mercantilisme, on mesurait la richesse nationale à l'abondance de l'or et de l'argent. Par conséquent on s'efforçait à avoir un chiffre d'exportation excédant celui des importations.

Dans le système de List, c'est moins la richesse en elle-même qu'il s'agit de développer dans la nation que les sources de la richesse. Ce sont les moyens de produire qu'il faut surtout prendre en considération et non pas la valeur en échange de la production.

Le tort d'Adam Smith, dit List, c'est de n'avoir pas tenu compte de cela. C'est d'avoir raisonné comme si l'on était en présence d'une économie humaine alors que la nature nous place, en fait, en face d'économies nationales.

Le Smithianisme a cru que l'économie humaine était d'ores et déjà l'économie naturelle. C'est pour cela que le système Smith a le caractère de cosmopolitisme.

List nous dit même qu'il a été tenté d'appeler son système, système naturel d'économie politique au lieu de système national d'économie politique, considérant cette expression là comme absolument équivalente à celle de système national et marquant peut-être mieux son caractère réaliste.

Le Smithianisme raisonnait donc en vue d'une économie humaine, n'aperçoit dans le monde que deux réalités : l'humanité et l'individu. Il ignore la nationalité de l'individu, et c'est par là qu'il a été amené à réduire l'économie politique à une théorie pure et simple des valeurs, car

Source : BIU Cujas

en effet une seule chose interesse l'individu, c'est la valeur échangeable de ses productions et comme l'individu est le meilleur juge de son intérêt le principe du gouvernement, doit être, comme l'a dit Smith de ce point de vue là de laisser libre l'individu aussi bien dans ses échanges avec l'étranger que dans ses échanges avec ses concitoyens.

Au fond, dit List, page 471, ce système n'était autre chose que l'économie politique privée de tous les individus ou du genre humain tout entier, tel qu'il se constituerait s'il n'y avait point de nations ou d'intérêts nationaux, point de guerres ou de passions nationales. Ce n'était qu'une théorie des valeurs, une théorie des comptoirs. En un mot, le Smithianisme c'est le système mercantile le plus absolu, le plus conséquent. Il n'a en vue que les valeurs échangeables et il est remarquable que ce soit le système de Colbert qu'on ait qualifié de ce nom de mercantilisme et non pas le système de Smith qui y correspond si bien."

Il y aurait beaucoup à dire sur cette interprétation du système d'Adam Smith. Il y aurait beaucoup à critiquer les critiques de List.

Il y a beaucoup à dire sur l'interprétation par List du système d'Adam Smith: Il est téméraire de la part de List de dire que Smith a méconnu l'existence de l'idée de nation.

Dire qu'Adam Smith a méconnu l'existence de l'idée de nation, c'est tout de même un peu osé quand le titre même de son ouvrage principal est "la recherche de la nature et des causes de la Richesse des Nations.

On ne peut pas dire, que dans la suite de la composition de son système Smith ait perdu de vue cet objet de la richesse nationale. On ne peut le dire qu'à la condition de ne l'avoir plus lu depuis longtemps, comme il semble que ce soit arrivé à beaucoup de critiques.

Est-ce que ce n'est pas Smith que nous avons vu approuver cette politique si opposée au libéralisme commercial et l'approuver dans l'intérêt national, qu'est l'acte de navigation?

Est-ce que ce n'est pas Smith que nous avons vu admettre, toujours dans l'intérêt national, l'institution de primes à l'exportation des voiles et des cordages?

Non toute la divergence entre les partisans du principe de la liberté commerciale et les partisans de la protection n'est pas en ceci que les uns ignoreraient, et que les autres connaîtraient le fait des nationalités. Non la divergence se trouve dans les moyens estimés les plus appropriés au développement de la richesse nationale.

Smith estime que son système est le plus sur

Source : BIU Cujas

pour toute nation d'arriver à son développement. List, lui, estime que le système de Smith est trop absolu, que la liberté commerciale convient en effet aux nations commerçantes et aux nations pleinement développées, mais que la protection des manufactures est utile dans la période d'installation.

La divergence entre Smith et List : c'est une question de moyen.

Voilà, au fond, toute la divergence. Mais est-ce une raison pour traiter Adam Smith, comme l'a fait List, comme un petit écolier, tout en faisant au plein ment son éloge par ailleurs?

Non, List n'a pas découvert en économie politique l'idée de nation. Cette idée existait déjà chez les anglais et chez les français. List a tout au plus trouvé peut-être l'idée économique de nation allemande.

Aussi bien List n'est-il pas lui-même cosmopolite et cela au nom de son nationalisme, quand il présente la liberté commerciale comme le régime le plus avantageux aux nations agricoles et aussi aux nations pleinement développées? Ne l'est-il pas lorsqu'il nous montre la liberté du commerce extérieur comme le but vers lequel toutes les nations doivent tendre. Lui aussi il est cosmopolite. Il ne l'est pas de façon continue, il l'est quand il le juge utile à la nation de l'être.

"Au pays, nous dit List, page 108, tel que l'Angleterre qui dans l'industrie manufacturière a une grande avance sur les autres nations, ne peut maintenir et étendre sa suprématie manufacturière et commerciale que par la plus grande liberté possible des échanges." "Pour ce pays, le principe cosmopolite et le principe national ne sont qu'une seule et même chose."

Principe cosmopolite et principe national peuvent donc coïncider, même dans la conception de List.

En somme, on en est à ceci. Adam Smith et son école prévoient que cette coïncidence du principe cosmopolite et du principe national, n'est pas seulement dans telle phase du développement économique de la nation, mais à tout moment de ce développement.

Le maître et l'ami d'Adam Smith, David Young, a fort bien exprimé cette idée sans équivoque et cela à une époque où l'Angleterre n'était pas encore la nation manufacturière puissante qu'enviait List en 1840.

"Je dois avouer que non seulement comme homme, mais comme sujet britannique je fais des vœux pour que le commerce de l'Allemagne, de l'Espagne, de l'Italie et de la France, elle même, soit florissant".

Source : BIU Cujas

Ceci marque bien le point de divergence entre le Smithianisme et l'économie nationale de List. On le voit, c'est une question de moyen.

Examinons maintenant une autre conception, conception américaine qui est nouvelle et comme un appendice à l'économie nationale de List.

Le Protectionnisme à l'usage des nations fortes et progressives ou utilisation protectionniste de la théorie de la rente du sol.

Le protectionnisme est en honneur aujourd'hui plus que jamais dans les législations douanières de la plupart des Etats et cela dans de grandes nations qui sont au premier rang au point de vue du développement industriel. Les Etats-Unis, l'Allemagne et la France ne peuvent plus soutenir périeusement que l'état de leurs manufactures les force encore à l'heure présente de recourir à cette tutelle dont la protection douanière a entouré leur jeunesse.

les idées de l'Américain Patten : "les fondements économiques de la protection" 1890.

Contre qui ces états veulent-ils se défendre?

L'Américain Patten répond, du moins en ce qui concerne son pays, contre les nations faibles. Plus exactement ces Etats veulent se défendre contre les nations dont le développement économique éprouve depuis longtemps déjà ou commence à éprouver les effets de la limitation de leurs ressources naturelles. La formule est abstraite.

Ces Etats veulent se défendre contre les nations où la rente du sol est élevée, comprimant les salaires du travail et les profits du capital, mettant ainsi ces vieux pays dans la situation de vendre sur le marché international leurs produits manufacturés à plus bas prix que ceux des pays jeunes, pays en plein essor d'utilisation de ressources naturelles pratiquement illimitées.

Ces pays jeunes, ces pays "dynamiques" comme les appelle Patten, risquent de se voir arrêter ou longtemps retardés dans leur développement parce que les importations des pays vieux, des pays "statiques" ne peuvent que faire baisser le taux des profits et des salaires et par là retarder la formation et l'accumulation des capitaux, ce qui éloigne la mise en valeur de toutes les ressources naturelles du pays.

Par ce chemin, Patten, va jusqu'à prétendre que le protectionnisme des pays dynamiques est la condition de la plus complète et de la plus rapide mise en valeur de toutes les ressources du globe.

Source : BIU Cujas

Patten a exposé ses idées dans un petit livre publié en 1890, intitulé "Les fondements économiques de la protection". Ce petit livre a été traduit par M. Lepelletier et a une préface de M. Cauwès.

Il est visible que la thèse protectionniste de l'Américain Patten vaut pour son pays, les Etats-Unis, et pour les pays similaires. Mais elle ne convient pas pour l'Allemagne ni pour la France. C'est même contre de vieux pays comme la France et l'Allemagne, pays statiques, que Patten édifie sa thèse protectionniste à l'usage des pays dynamiques. C'est donc à tort, à notre sens, qu'on a parfois voulu voir dans la conception de Patten la doctrinalisation du protectionnisme contemporain en général.

si la thèse protectionniste de Patten vaut pour son pays elle ne convient pas pour des pays comme l'Allemagne et la France. Dès lors, comme la conception de List ne s'adapte pas non plus exactement au protectionnisme des pays de la vieille Europe. Il faut rechercher le terrain sur lequel se place le protectionnisme de ces pays.

Patten néglige trop délibérément, et cela du point de vue même de sa technique, le fait que dans les pays qu'il appelle statiques il y a un élément extrêmement important du renchérissement des objets manufacturés qui est l'élévation du prix des matières premières.

Tout récemment, depuis la nouvelle présidence de M. Wilson, les Etats-Unis paraissent s'être orientés modérément dans la voie d'une plus grande liberté commerciale extérieure. Le Président Wilson dans son message avait mis sur le tapis cette question de la réforme des tarifs douaniers dans un sens plus libéral.

Si la conception protectionniste de Patten peut convenir au protectionnisme américain des Etats Unis, elle ne convient assurément pas au protectionnisme des pays de la vieille Europe, comme la France et l'Allemagne. Dès lors, puisque la conception de List, elle non plus ne s'adapte plus exactement au protectionnisme allemand et au protectionnisme français, quel est donc le terrain sur lequel se place le protectionnisme des pays d'Europe?

1913-1914
"LES COURS de DROIT"
RÉPÉTITIONS ÉCRITES
rédigées à l'usage des
ÉTUDIANTS en DOCTORAT JURIDIQUE
et spécialement au programme de
ces Examens
A. Grejon, Dr, 31 place de la Sorbonne
(1er étage)

Le débat entre libres échangistes et protectionnistes.

La divergence se produit toujours sur le terrain du commerce extérieur.

Contradiction dans la conduite des nations en ce qui concerne le commerce international.

Ce qui frappe tout d'abord c'est l'aspect contradictoire de la conduite actuelle de la plupart des Etats sur le terrain des échanges internationaux.

D'un côté, nous apercevons les efforts colossaux qui sont dépensés, les travaux gigantesques qui sont effectués et entrepris dans tous pays pour mettre toutes les nations en communications commerciales plus faciles et plus rapides (tunnels creusés à travers les montagnes

Source : BIU Cujas

isthmes percés, sans faisant le tour du monde). Tout cela ne semble-t-il pas témoigner de la conviction qu'ont les nations des avantages que présente pour elles l'extension toujours plus grande du cercle de leurs échanges.

Mais par ailleurs, on voit ces nations dans le même temps, par un travail de Pénélope d'un nouveau genre, toutes occupées dans leurs parlements à obstruer par des droits de douanes à l'importation ces voies de communication qu'elles ouvrent par leurs ingénieurs.

En fait, c'est le protectionnisme et non le libre échange qui domine de beaucoup dans la politique économique des nations.

Qu'y a-t-il donc au fond de cette attitude contradictoire si frappante?

La crainte de certains dangers de la concurrence internationale.

Il y a qu'en regard des avantages évidents de l'échange international on redoute certaines conséquences possibles de la concurrence internationale contre lesquelles on croit devoir se prémunir.

Les avantages dont on souhaite de voir profiter la nation, sont en premier lieu que la nation puisse plus aisément vendre ses produits sur un marché plus étendu et en second lieu qu'elle puisse facilement s'approvisionner des choses qui lui manquent et qu'elle n'est pas à même de produire.

Les conséquences redoutées apparaissent au point de vue du travail soit au point de vue de sa quantité, soit au point de vue de sa qualité.

Nous séparerons ces deux points de vue autant que possible, car ils chevauchent nécessairement l'un sur l'autre.

Des conséquences au point de vue de la quantité du travail national.

La concurrence étrangère peut entraîner la disparition d'industries nationales d'où une perte pour la richesse nationale.

Le libre échange, la franchise de toute importation risquerait, disent les protectionnistes d'amener une diminution du travail national, de l'industrie national, plus largement, une diminution de la production nationale et voici comment les protectionnistes comprennent cela.

Les entreprises qui réunissent les conditions géographiques, ethniques, climatériques, économiques les plus favorables ont chance de finir par l'emporter sur leurs concurrentes qu'elles éliminent. Quand cela arrive par l'effet de la concurrence intérieure, que, par exemple, le déplacement se fait d'industrie française à industrie française, l'ensemble de la nation profite, comme consommatrice, d'un agencement plus économique de la

Source : BIU Cujas

production, sans que la production française soit diminuée.

Mais quand le phénomène se produit sous l'action de la concurrence internationale, ce sont des entreprises françaises qui disparaissent au profit d'entreprises étrangères. Assurément comme consommatrice la nation en tire le même avantage que tout à l'heure, mais cet avantage n'est-il pas balancé ou dépassé peut-être par cet inconvénient de la diminution de la production nationale.

Réponse des libres échangistes: la liberté des importations active au contraire la production nationale et la rend moins coûteuse.

A l'objection ainsi formulée, procédant du point de vue pur et simple de la quantité du travail national, les libres échangistes répondent depuis longtemps, surtout depuis J. B. Say de la façon suivante:

Les importations de marchandises étrangères même concurrençant et éliminant certaines industries nationales ne pourraient diminuer la quantité de travail national. Il ne faut pas, en effet, oublier que l'étranger ne nous fait pas cadeau des produits qu'il importe. Nous les lui payons. Si nous les lui payons, c'est que nous sommes en mesure de le faire, et si nous sommes en mesure de le faire, c'est que nous produisons en proportion. Nous lui payons ses produits en lui vendant des marchandises produites chez nous. Cette production indirecte par le commerce est conforme au principe du moindre effort et la liberté des importations loin de diminuer le travail national ne peut que lui procurer un champ plus large.

En effet, toute production dans un certain sens nécessite une destruction, destruction qu'il importe de réduire le plus possible dans l'œuvre de production, car cela favorise l'augmentation des capitaux et par suite l'accroissement de l'activité nationale. Si la production indirecte par le commerce étranger est moins coûteuse que la production directe, par l'agriculture ou l'industrie nationale, elle est favorable au développement du travail dans le pays, puisqu'elle favorise l'épargne et la capitalisation.

On ne conteste pas que la concurrence étrangère puisse être dommageable à certaines industries ou certaines cultures, mais ce qu'on conteste c'est qu'il résulte de là qu'il y ait une diminution de la quantité de travail du pays. Mais il ne faut pas confondre, il y a seulement changement tout d'abord.

Les libres échangistes se regardent donc comme fondés de retourner contre les protectionnistes leur argument pris de la considération de la quantité du travail.

Ils disent que le protectionnisme, par la production plus coûteuse qu'il entretient à grands frais rend

Source : BIU Cujas

Le protectionnisme, au contraire rend la production peu chère au détriment de la consommation et de la faculté de capitalisation.

plus difficile l'épargne et la capitalisation dans le pays, alors que la quantité des capitaux est la mesure de la possibilité d'extension de l'industrie et de l'agriculture. Et ajoutent-ils, la consommation, elle-même paie la protection sous la forme d'élévation du prix des produits protégés.

En somme les facultés d'épargne non seulement du producteur, mais du consommateur sont par là directement diminués.

A cette considération dernière les protectionnistes répondent que les producteurs protégés reverseront les bénéfices qu'ils doivent à la protection sur la production du pays. Grâce à ces bénéfices qu'ils réalisent ils peuvent et ne manquent pas d'étendre leur production.

Peut-on admettre que les bénéfices supplémentaires que les producteurs tirent de la protection leur servent à étendre leur production.

Par conséquent, l'argument tiré de la diminution de faculté de capitalisation chez les consommateurs ne tiendrait pas, puisqu'il y aurait compensation.

Oui, mais cette considération invoquée par les protectionnistes est fort sujette à caution, disent le libres échangistes, car du fait même que ces producteurs protégés réclament la protection, il semble bien que les possibilités d'extension de leur industrie soient restreintes. Ils ont le monopole du marché intérieur ; mais ils n'ont que cela puisqu'ils se déclarent incapables de tenir tête sur le marché intérieur à la concurrence étrangère, à plus forte raison sont-ils dans l'impossibilité de lui tenir tête au dehors. Or, le marché intérieur est limité. Dès lors, on ne voit pas bien que les protectionnistes soient fondés à invoquer ce retour du sacrifice demandé à la consommation.

C'est là une considération de grande importance pour juger dans quelle mesure on doit se laisser impressionner par une assertion souvent répétée, que la protection permet aux industriels protégés de maintenir les salaires des ouvriers à un taux plus élevé que les salaires ne seraient sous un régime de libre concurrence extérieure. Si la demande de travail ne s'augmente pas il ne faut guère s'attendre à voir les salaires s'augmenter et si les industries protégées ne paraissent pas susceptibles d'une extension importante, quels que soient les bénéfices réalisés par les entrepreneurs protégés, il n'y a pas de chance qu'ils se reportent sur les salaires. On dira : c'est déjà quelque chose que les salaires puissent être maintenus. Mais c'est une question de savoir si les salaires sont vraiment plus élevés qu'ils ne le seraient dans un régime de liberté commerciale. Est-ce que les salaires ne seraient pas, peut-être, plutôt plus élevés qu'ils ne le sont avec la production largement expansive ?

Les salaires sont-ils influencés par la protection industrielle dans un sens plus favorable que par un régime de concurrence.

Source : BIU Cujas

Mon, sur ce terrain là on ne peut pas affirmer, on ne peut pas assurer que la classe ouvrière soit appelée à prendre part aux bénéfices de la protection, alors qu'il est certain qu'elle en souffre comme consommatrice.

Les industriels protégés réalisent-ils des bénéfices?

Au reste, et ceci est une considération qui va encore vers la même conclusion, on parle toujours des bénéfices assurés aux producteurs protégés? Mais disent au moins certains libres échangistes, il est douteux, sauf pour des cas isolés qu'en général les industriels protégés recueillent vraiment des bénéfices au régime de la protection. En effet, disent ces libres échangistes, de deux choses l'une.

Ou bien ces industriels se trouvent forcés par la nature des choses de produire plus chèrement que leurs rivaux étrangers, et ils ne peuvent pas faire autrement étant donné les conditions du milieu. Dans cette hypothèse, la protection, si elle n'est pas abusive ne leur apporte aucun surcroît de bénéfices. La protection ne fait que leur permettre de maintenir à peu près les bénéfices au taux moyen du pays.

Ou bien seconde hypothèse, ces producteurs protégés se condamnent eux-mêmes, en quelque sorte, à produire plus chèrement que leurs rivaux étrangers parce qu'ils profitent de ce que la protection les dispense de perfectionner leurs moyens productifs. Ils pourraient faire mieux, ils pourraient produire moins chèrement; ils pourraient lutter avec leurs rivaux étrangers, mais les tarifs des douanes les mettent à l'abri de ce souci, et ils continuent de produire chèrement parce qu'ils sont protégés.

Le seul résultat du protectionnisme, c'est de permettre à des producteurs de continuer à produire chèrement au détriment du consommateur.

Au fond, disent la plupart des libres échangistes, c'est là le vrai motif du protectionnisme intéressé. C'est là surtout le genre d'avantage que les producteurs protégés trouvent au protectionnisme, ils continuent à produire suivant leurs errements. Ils ne font pas plus de bénéfices que leurs rivaux n'en font sans protection. Ils en font souvent moins, de telle sorte qu'il y aurait tout simplement perte sèche pour le pays de ces centaines de millions que le protectionnisme prélève sur la consommation générale au nom des producteurs protégés.

Il est certain que la considération protectionniste tirée de la quantité du travail national à sauvegarder, impressionnante à première vue, paraît être loin d'avoir la valeur que tout d'abord on était disposé à lui attribuer.

Des conséquences au point de vue de la qualité du travail national.

La quantité de travail restant sauvegardée

Source : BIU Cujas

Il est nécessaire qu'un Etat reste maître de certaines productions intéressant la défense nationale.

par hypothèse, la qualité du travail peut être intéresse toute la nation et par conséquent le gouvernement ne peut assister d'un œil indifférent à ce changement.

Par exemple, est-il admissible qu'un pays, sous prétexte que la quantité de son travail ne sera pas pour cela diminuée dans l'ensemble, s'expose à voir disparaître de chez lui certaines industries dont les produits sont nécessaires à sa défense, telle la fabrication des armes et des munitions de guerre.

Ici, pas de difficultés. Les libres échangistes répondent: on comprend très bien qu'un peuple ne consente pas à dépendre de l'étranger pour des produits de ce genre. Sur ce terrain là, il est clair que l'intérêt de la défense nationale l'emporte sur l'intérêt économique.

Mais le protectionnisme ne s'en tient pas là. Il entend que même au point de vue économique il y a lieu de se préoccuper de ne pas se laisser produire dans l'emploi du travail national tous les changements, toutes les transformations qu'y pourraient apporter la concurrence étrangère. Et voici, comment ici ils s'inspirent inconsciemment de List en le dépassant toutefois.

Est-il exact que par suite de la solidarité entre les différentes branches de la production, l'affaiblissement d'une de celles-ci par suite de la concurrence étrangère compromettrait le marché national sans assurer le succès sur le marché international?

Au point de vue économique un peuple doit surtout chercher à développer ses forces productives. Or, dans la production tout se tient. La production ne saurait progresser sans un développement proportionnel de toutes ses branches. A une agriculture puissante il faut les centres d'agglomération que forment les villes industrielles. Aux industries manufacturières développées, il faut les matières premières que leur fournissent les industries extractives.

Dès lors, si l'une des industries d'un pays venait à succomber par la concurrence étrangère, toutes les autres se trouveraient atteintes par contre coup. Les libres échangistes assurent qu'il y aurait simple déplacement dans l'emploi du travail. Mais font observer les protectionnistes on se trouverait alors à la merci du bon ou du mauvais vouloir des autres pays, lesquels peuvent nous fermer leurs frontières par leurs douanes. Sans compter, ajoutent-ils encore, que quand l'étranger aurait fait disparaître chez nous certaines industries il se trouverait investi d'une sorte de monopole à notre égard.

Non, il n'y a que le marché intérieur qui offre de la sécurité. Quand les libres échangistes disent que le travail chassé d'un emploi par la concurrence étrangère se reportera sur tout autre emploi où la supériorité nationale est certaine, les libres

Source : BIU Cujas

échangistes en parlant ainsi oublient que le débouché extérieur ne pourrait jamais égaler les facultés d'absorption du marché national. En porte que notons le en passant même sur le terrain de la quantité du travail, disent les protectionnistes, l'assertion libre échangiste comporterait des réserves périeuses.

Que répondent les libre échangistes? Les libres échangistes estiment que les proportionnistes exagèrent singulièrement en raisonnant comme nous venons de le voir.

D'après les libres échangistes la concurrence ne ferait disparaître que quelques industries qui sont en trop mauvaise posture, mais aucun monopole ne pourrait se constituer au profit d'un Etat importateur.

En réalité disent-ils, la pratique du libre échange ne ferait disparaître dans chaque pays qu'un petit nombre d'industries, celles là seulement dont les conditions de production sont trop onéreuses car lorsque l'écart n'est pas trop considérable entre le prix de revient, les industriels d'un pays peuvent le plus souvent lutter avec avantage sur le marché intérieur contre la concurrence étrangère, parce que producteurs du pays, ils sont mieux à même de comprendre et de satisfaire le goût de leurs compatriotes. Non, il ne faut pas s'attendre à une disparition générale de branches considérables de l'industrie et l'idée de la constitution d'un monopole au profit des pays importateurs n'est pas à envisager. Ce qui donne l'illusion d'un monopole possible en ceci, c'est la manière de parler.

On dit l'Angleterre vend des tissus à la France et on en déduit tout simplement que l'Angleterre pourrait refuser de nous vendre ses tissus ou ne nous les vendre qu'à des prix de monopole. Mais, en réalité, ce n'est pas l'Angleterre qui nous vend des tissus. Ce sont des particuliers habitant l'Angleterre qui nous vendent des tissus. Or, à supposer que l'industrie de la fabrication des tissus vint à disparaître chez nous, il n'y aurait, disent les libres échangistes, aucune raison pour que les industriels anglais ne se fissent pas concurrence les uns aux autres sur le marché français, comme sur le marché anglais.

Mais, dira-t-on, les pouvoirs publics en Angleterre peuvent interdire l'exportation des tissus anglais à destination de la France. Nous serons à la merci de ce pays.

A cela les libres échangistes répliquent qu'il est bien difficile d'admettre que pour atteindre son adversaire une nation commence par une sorte de suicide industriel. Il ne faut pas perdre de vue en effet, que la production de cette nation s'est, dans l'hypothèse, organisée et développée en considération de ces exportations qu'il s'agirait d'interdire. Dans une pareille hypothèse, l'Angleterre a autant besoin d'exporter ses tissus que la France de les acheter.

Source : BIU Cujas

La nation qui prendrait donc une pareille mesure se ruinerait et se créerait de très grandes difficultés à continuer, elle-même, la guerre.

Exemple du blocus continental.

La preuve en est dit-on, du côté libre échangiste dans le fameux blocus continental. Lorsque Napoléon 1er en 1806 voulut porter un coup terrible à la puissance britannique il ferma les ports du continent aux marchandises anglaises, mais il se garda bien d'empêcher les exportations de France à destination de l'Angleterre. Et il ne souhaitait qu'une chose, c'est que ces exportations fussent le plus abondantes possibles.

Il semble donc bien, disent les libres échangistes, qu'il n'y ait pas à craindre que les adversaires d'un pays cessent de lui vendre des denrées et des marchandises qu'ils produisent en vue de cette exportation.

Puis ajoute-t-on du côté libre-échangiste, en fait, il est rare que la même marchandise ne soit produite que par un seul pays. Alors pour craindre ce risque d'isolement complet dans l'approvisionnement il faudrait supposer une guerre générale de tous les pays producteurs.

Voilà comment les libres échangistes répondent à la thèse protectionniste. Les libres échangistes ajoutent à ces observations d'autres observations qui sont des observations offensives en quelque sorte.

Notamment ils font remarquer que la faiblesse de certaines industries nationales que l'on invoque pour demander la protection a souvent pour cause le régime protecteur lui-même.

D'après les libres échangistes la faiblesse de certaines industries qui réclament protection est due à la protection elle-même.

On voit, disent-ils des industries s'endormir, s'enliser dans la routine à l'abri des tarifs parce qu'elles n'ont rien à craindre de la concurrence étrangère. Ces industries, si on supprimait la protection, se verraient condamnées moins à disparaître qu'au progrès et le pays en profiterait évidemment.

La protection de certaines industries nuit à d'autres

D'autre part disent les libres échangistes, les lois protectrices qui sont établies au profit de certaines industries rendent difficile la condition d'autres industries en les obligeant à payer plus cher les matières premières ou matières demi-ouvrées. Par exemple, c'est un fait bien connu que notre tarif douanier sur certaines matières demi-ouvrées rend onéreuse la construction maritime chez nous.

Le protectionnisme est injuste. La taxe protectionniste est-elle payée par le consommateur ou le producteur étranger ?

Enfin au point de vue de la justice, disent les libres échangistes, continuant leur tactique d'attaque, est-ce qu'il n'est pas un peu inique d'obliger les consommateurs à payer indirectement un impôt aux chefs de certaines industries. Car, enfin, c'est bien à quoi revient le droit protecteur.

Les partisans de la protection affirment volontiers

Source : BIU Cujas

à ce sujet que les taxes, ce n'est pas la consommation nationale qui les supporte, mais les producteurs étrangers. Certes, il arrive parfois que le producteur étranger hésite à augmenter ses prix du montant total de la taxe dans la crainte de perdre sa clientèle. Alors il restreint ses bénéfices. Mais en général il n'en est pas ainsi et il n'en est pour ainsi dire jamais ainsi. La charge de la protection, elle pèse incontestablement pour la plus forte part sur la consommation du pays, sur la consommation soit productive, soit industrielle.

Voilà les thèses essentielles du libre échangisme et du protectionnisme, prises chez leurs partisans désintéressés, chez les libres échangistes et les protectionnistes théoriciens.

Conclusion. D'un côté comme de l'autre il y a des positions impressionnantes. Il n'est pas douteux que sur la question de la quantité du travail national, la position des libres échangistes est extrêmement solide. Sur la question de l'agencement du travail leur position est moins solide en ce que des considérations autres qu'économiques viennent bien souvent influencer la décision des hommes d'Etat.

Ce qu'il importe de bien se pénétrer, c'est la complexité et la difficulté de ces problèmes. Il semble qu'on puisse préférer la liberté commerciale, le libre échange extérieur. Il semble, en effet, que si les protectionnistes et libres échangistes se rencontrent dans leur admiration, dans leur exaltation des progrès des moyens de communication entre nations, les libres échangistes restent en tous cas seuls conséquents avec eux-mêmes quand ils se félicitent de ce progrès technique des échanges et ils s'en félicitent non pas pour dire tout de suite après: les ingénieurs ont fait leur oeuvre au parlement de la détruite.

Quand à croire qu'on puisse en venir d'un seul coup au libre échangisme, cela ne paraît pas impossible. Car comme le disait John Ruskin: "On n'enlève pas à la fois toutes ses couvertures à un faible enfant par un temps froid bien que la charge des couvertures soit nuisible à sa santé. Il faut l'acclimater à l'air ou à la liberté."

— Fin —

Source : BIU Cujas